# L'Argumentation dans les débats politiques télévisés. Négociations identitaires et co-construction d'un monde commun. D'une logique informationnelle à une sociolinguistique de l'action.

Gwenolé Fortin

▶ **To cite this version:**

Gwenolé Fortin. L'Argumentation dans les débats politiques télévisés. Négociations identitaires et co-construction d'un monde commun. D'une logique informationnelle à une sociolinguistique de l'action.. Linguistique. Université Rennes 2, 2004. Français. NNT : . halshs-00003942

**HAL Id: halshs-00003942**
**https://theses.hal.science/halshs-00003942**

Submitted on 5 Jun 2005

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Université Rennes 2 – Haute Bretagne
ERELLIF — EA n°3207

***

# L'Argumentation dans les débats politiques télévisés

## Négociations identitaires et co-construction d'un monde commun

### D'une logique informationnelle à une sociolinguistique de l'action

Thèse de doctorat
Sciences du langage

Présentée par Gwenole FORTIN

Sous la direction scientifique du
Pr. Philippe BLANCHET

***

JURY

M. Philippe Blanchet (Professeur, Université Rennes 2 – Haute-Bretagne)
M. Yves Chevalier (Professeur, Université Bretagne-Sud)
M. Guy Jucquois (Professeur émérite, Université Catholique Louvain-la-Neuve)
M. Paul Siblot (Professeur, Université Montpellier 3)

Année 2004

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

*A Lou*

# Remerciements

Je tiens à saluer ici les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la concrétisation de ce travail.

Aussi, mes premiers mots ne peuvent qu'aller à la personne qui a le plus compté pour moi au cours de ces « années doctorales », qui m'a supporté et qui a su aussi m'insuffler son enthousiasme, y compris dans les moments les plus difficiles, Anne.

Je remercie très chaleureusement Philippe Blanchet, mon directeur de thèse, pour ses conseils, sa gentillesse et son soutien.

J'exprime aussi toute ma reconnaissance envers les autres membres de mon jury, Yves Chevalier, Guy Jucquois, et Paul Siblot, pour l'intérêt qu'il ont bien voulu porter à mes travaux.

J'ai une pensée particulière également pour tous mes collègues du CREDILIF, pour leurs réflexions et les conseils qu'ils m'ont prodigués.

Je remercie tous ceux qui m'ont consacré une partie de leur temps, et particulièrement Laure Néel pour ses relectures avisées.

Et je tiens à remercier mes parents pour m'avoir permis de vivre ça.

Enfin, j'ai eu le bonheur de devenir papa il y a un an et je dédie donc ce travail à ma fille, qui le lira peut-être un jour…

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Mais alors c'est de la politique ? Vous réduisez la vérité scientifique à des intérêts et l'efficacité technique à des manœuvre politiciennes ?
(Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes, Essai d'anthropologie symétrique*)

Dans l'effort que nous faisons pour comprendre le monde, nous ressemblons quelque peu à l'homme qui essaie de comprendre le mécanisme d'une montre fermée. Il voit le cadran et les aiguilles en mouvement, il entend le tic-tac, mais il n'a aucun moyen d'ouvrir le boîtier. S'il est ingénieux, il pourra se former quelque image du mécanisme, qu'il rendra responsable de tout ce qu'il observe, mais il ne sera jamais sûr que son image soit la seule capable d'expliquer ses observations.
(Albert Einstein et Léopold Infeld)

Un phénomène demeure incompréhensible tant que le champ d'observation n'est pas suffisamment large pour qu'y soit inclus le contexte dans lequel ledit phénomène se produit. Ne pas pouvoir saisir la complexité des relations entre un fait et le cadre dans lequel il s'insère, entre un organisme et son milieu, fait que l'observateur bute sur quelque chose de « mystérieux » et se trouve conduit à attribuer à l'objet de son étude des propriétés que peut-être il ne possède pas.
(Paul Watzlawick, *La logique de la communication*)

# Sommaire

**NOTE LIMINAIRE** ..... **8**
**AVANT-PROPOS** ..... **9**
**INTRODUCTION** ..... **15**

**PREMIERE PARTIE** ..... **36**

CHAPITRE 1 : L'approche pragmatique ..... 37
CHAPITRE 2 : L'interactionnisme symbolique ..... 57

**DEUXIEME PARTIE** ..... **71**

CHAPITRE 1 : Politique et télévision : le récit médiatique ..... 81
CHAPITRE 2 : Spécificités génériques du débat télévisé ..... 112

**TROISIEME PARTIE** ..... **153**

CHAPITRE 1 : L'argumentation : une anthropologie du *convaincre* ..... 154
CHAPITRE 2 : Politique de l'*image* ..... 192
CHAPITRE 3 : L'argumentation : un discours identitaire ..... 228
CHAPITRE 4 : Le risque sophistique ..... 257

**QUATRIEME PARTIE** ..... **285**

CHAPITRE 1 : Paradigme moderne : *La logique informationnelle* ..... 288
CHAPITRE 2 : Paradigme non moderne : *une (socio)linguistique de l'action* ..... 305

**CONCLUSION** ..... **329**
**BIBLIOGRAPHIE GENERALE** ..... **338**
**TABLE DES MATIERES** ..... **355**

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# Note liminaire

Avant tout, j'aimerais commencer par situer, dans le temps, le début de mes recherches sur le débat politique. J'ai eu en effet la chance de débuter ma thèse de doctorat à un moment propice à une certaine profusion des discours, des discussions et débats politiques. Ce moment se situe à moins d'un an des élections législatives et, surtout, présidentielles de 2002.

Ainsi, dès le début de ma recherche, j'ai littéralement « baigné » dans un climat de campagne — ou de pré-campagne électorale, plus exactement. Période représentative donc — à l'excès peut-être même —[1], du phénomène qui fait ici l'objet de mes travaux.

[1] Car l'attention que l'on prête aux débats politiques et à la politique elle-même en période électorale (par la profusion des discours et des interventions) est différente de celle des périodes « creuses », non-électorales. Notre intérêt est piqué à vif car la scène politique envahie le paysage audiovisuel et médiatique. C'est pourquoi Marlène Coulomb-Gully parle d'une campagne électorale comme d'un « moment de surchauffe symbolique » ; COULOMB-GULLY (Marlène), *La démocratie mise en scènes. Télévision et élections*. CNRS Editions, Paris, 2001, p. 69.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# AVANT-PROPOS

Notre idée quotidienne, conventionnelle, de la réalité est une illusion que nous passons une partie substantielle de notre vie à étayer, fût-ce au risque considérable de plier les faits à notre propre définition du réel, au lieu d'adopter la démarche inverse. De toutes les illusions, la plus périlleuse consiste à penser qu'il n'existe qu'une seule réalité. En fait ce qui existe, ce ne sont que différentes versions de celle-ci dont certaines peuvent être contradictoires, et qui sont toutes des effets de la communication, non le reflet de vérités objectives et éternelles.

Paul Watzlawick (*La réalité de la réalité. Confusion, désinformation, communication*)

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

J'aimerais aussi, dès maintenant, insister sur un point qui me paraît fondamental. Cette réflexion gouvernera toute ma recherche, l'alimentera, tout en lui assignant des limites ; limites qui ne sont pas préjudiciables à mon sens, mais bien plutôt structurantes, façonnant une certaine idée des sciences, de l'homme et du monde qui l'entoure.

Ce point est le suivant : le chercheur-observateur participe à la création du « fait » qu'il observe. Les désirs (non conscients le plus souvent) du chercheur-observateur et son objet — la situation, l'interaction verbale en l'occurrence — deviennent *coauteurs* de l'observation et de *l'interprétation* scientifique. Aussi, le simple fait notamment de *nommer* « la chose » observée en modifie la perception et le sens.

S'il y a mille façons de poser des questions, la question, tel qu'elle est posée, *induit* la réponse scientifique. [2] Cyrulnik rapporte à ce propos une anecdote fort éclairante :

> Deux groupes humains observent un arc-en-ciel. L'un des deux est daltonien (la rétine ne restitue presque pas les couleurs rouges).
> L'autre possède une rétine normale.

Si on formule la question en demandant : « Que voyez-vous ? » Les deux groupes répondront : « Nous voyons un arc-en-ciel. » L'observateur scientifique en conclura que les deux groupes voient le même objet.

> Mais si on demande : « Combien de couleurs voyez-vous ? », un groupe répondra sept couleurs, alors que les daltoniens soutiendront qu'il n'y en a que cinq. Le scientifique en conclura que les deux groupes ne voient pas le même objet. [3]

Par conséquent, pour un *même* phénomène observé, par les mêmes personnes et dans une situation identique, un seul élément a été modifié : la manière dont le scientifique a posé la question. Ceci aura engendré des réponses et donc des conclusions différentes.

Il faut bien comprendre ce que cette expérience met en lumière : le sens du « fait » que les témoins — les deux groupes humains — ont observé a varié ; c'est-à-dire qu'il l'ont *construit* en fonction de leur conception du monde (et l'on verra que dans le cadre des débats politiques l'intention idéologique sert bien souvent de préalable interprétatif à toute perception du monde) et des « informations » qu'ils en ont reçu. On doit tirer de cette anecdote toute une série de leçons — quel que soit par ailleurs notre objet d'étude — et bien comprendre que la manière de poser les choses, d'interroger notre objet, c'est-à-dire de le *faire parler*, est prépondérante.

*A fortiori*, cette exigence prend davantage de sens encore lorsque l'on travail sur des sujets humains ; et s'il existe des travaux, des réponses, des concepts établis, (et même s'il ne s'agit pas de les remettre en question), *regarder autrement* les débats politiques doit permettre de nous offrir des perspectives et des conclusions différentes, voire opposées.

Mon ambition réside aussi à ce niveau — épistémologique —, et les conclusions que ce travail apportera modifieront aussi du même coup, au-delà de l'objet même que constitue un

---

[2] Paul Watzlawick explique que la simple manière de formuler une question peut transformer les conclusions ainsi que leurs conséquences pratiques. Voir WATZLAWICK (Paul), *La réalité de la réalité. Confusion, désinformation, communication*, Le Seuil, Paris, 1978.

[3] CYRULNIK (Boris), *Mémoire de singe et paroles d'homme*, Pluriel, Paris, 1983, p. 46.

débat politique, certaines conclusions établies sur nos sociétés et sur nous-mêmes, sur nos interactions et nos relations avec autrui. [4]

Au-delà de cette anecdote — qui a valeur d'illustration, ou d'exemple — il faut bien comprendre que dans des situations plus complexes que l'expérience de l'arc-en-ciel, le « fait » est tellement illusoire, ou tellement reconstruit par la personnalité de celui qui le perçoit (que ce soit, dans le cadre d'un débat, l'interlocuteur, ou le chercheur-observateur, c'est-à-dire moi-même) que, bien souvent, il fournit bien plus d'informations sur la personne en question, sur la personnalité de celui qui observe, que sur l'objet observé.

Boris Cyrulnik, neurologue et psychiatre, est aussi responsable d'un groupe de recherche en éthologie clinique à l'hôpital de Toulon, et enseigne l'éthologie humaine à l'Université du Var. Son texte, *Mémoire de singe et paroles d'homme*, est en fait un étonnant plaidoyer pour la transdisciplinarité. Ceci dit, pourquoi ce curieux détour par l'éthologie ? Et qu'est-ce que cette science peut apporter à une étude sur les débats politiques ? Et bien à mon sens, l'éthologie constitue tout à la fois un véritable trésor à hypothèses scientifiques et un *modèle* pour la recherche dans son ensemble. Car l'éthologie est une démarche naturaliste — non pas dans l'acception d'un naturalisme démissionnaire de type rousseauiste, mais inclusif — qui cherche donc à coordonner les sciences, à respecter et même prôner la transdisciplinarité. Car nous participons, en tant qu'être humain, à notre propre environnement. Et nous façonnons le monde qui nous façonne. [5]

> Une anthropologie issue du monde naturel, une étude humaine suscitée par les animaux : quel paradoxe !
>
> Ce n'est pas la première fois dans l'histoire des sciences humaines que les animaux participent à un virage épistémologique. Hippocrate dans l'Antiquité part à la recherche de la bile. Il sacrifie des chiens, des singes et des cochons, mais ne découvre que leur foie, leur cœur et leur cerveau. En échouant dans sa recherche des mauvaises humeurs, il fonde l'anatomie, première des sciences humaines.
>
> Quand, plus tard, Henri II, au cours d'un tournoi, reçoit un bout de lance dans l'œil, on appelle Ambroise Paré en consultation. Il tue un mouton puis lui enfonce dans l'œil un morceau de bois équivalent au bout de lance brisée. A l'autopsie quand il constate que le bout de bois a détruit le cerveau du mouton, il déclare que le roi ne survivra pas car son cerveau est détruit. Les proches du roi, scandalisés, proposent de condamner Ambroise Paré qui a osé comparer le cerveau du roi à celui d'un mouton ![6]

L'éthologie est donc avant tout un *acte d'observation*. Tout comme mon travail sur les débats politiques a d'abord été un acte d'observation ! L'éthologie nous apprend ainsi que le « langage du corps » et le « langage des mots » jouent ensemble un rôle tout à fait primordial dans l'équilibration et la communication de celui qui s'exprime : mais l'observateur, par le simple fait de nommer ce qu'il observe, ou ce qu'il croit observer, le modifie. Parce que

[4] Telles que les notions de conflit ou de désaccord par exemple.

[5] Le texte de Cyrulnik met en évidence, et de manière tout à fait passionnante et saisissante, que *l'histoire* d'un individu s'articule à sa biologie, que pour créer des « aptitudes relationnelles » son équipement génétique participe de ses constructions sociales, comme le sens que l'on peut donner aux choses peut modifier nos métabolismes.

[6] CYRULNIK (Boris), *Mémoire de singe et paroles d'homme*, *op. cit.*, p. 20.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

nommer la chose à observer introduit inévitablement le *regard* de l'observateur et transforme la relation.

> Par exemple, on nomme infanticide le fait de tuer un enfant. Lorsqu'une mère primate tue son enfant, elle commet donc un infanticide, un phénomène de même apparence objective qu'une mère humaine qui tue son enfant. Le même fait portera le même nom. S'agit-il d'un phénomène de même nature ?[7]

Entre la femelle tupaye qui tue son petit parce qu'elle le considère comme un étranger, suite à une agression hormonale (lorsque l'environnement devient trop agressif), et alors que le cerveau — épuisé par la surpopulation, ou bien le manque de nourriture ou d'espace — n'a plus physiquement la capacité de commander aux glandes qui synthétisent les hormones, et cette mère humaine culpabilisée par sa complaisance suite à la mort de son enfant[8], s'agit-il vraiment de phénomènes comparables, et de nature identique ? Pourtant,

> dans les deux cas, on parle d'infanticide. Dans les deux cas, l'harmonie naturelle a été rompue et a mené à l'élimination du petit mal accepté. Dans les deux cas, la mère n'a pas répondu aux sollicitations de l'enfant. Chez le femelle tupaye, l'environnement lui a refusé la force biologique de marquer son petit à son odeur et d'établir avec lui un lien d'attachement. Chez la mère humaine, la nature lui a refusé l'enfant normal qui aurait déclenché le plaisir du comportement maternel et la formation d'un échange affectif. [9]

Si des éléments comparables existent bien, ils ne peuvent exclure la dimension humaine. « Les conditions humaines et naturelles existent, se coordonnent dans une interaction incessante où chaque dimension modifie l'autre. »[10]

Dans le même esprit, Cyrulnik rapporte aussi l'expérience d'un de ses patients, Firmin, jeune schizophrène, dont la position préférée face à des inconnus incarne une sorte d'accablement : assis, coudes sur les genoux, les mains derrière la nuque, il se balance sans cesse. Si l'observation permet, nous explique Cyrulnik, de comprendre *comment* se manifeste ce drame interne chez le patient, il est beaucoup plus compliqué d'avoir accès au *pourquoi*. « Seule l'histoire de sa vie aurait pu nous éclairer sur le sens qu'il donnait à ces évènements, sur la charge affective qu'il ajoutait à ces rencontres, sur la signification que ça prenait pour lui. »[11] Les chercheurs témoins de l'expérience fournie par ce patient étaient certes en mesure de comprendre *comment ça parlait*. Mais rien dans cette expérience, dans ce qu'ils observaient, ne leur donnait accès au *pourquoi ça dit ça*. C'est-à-dire que le contenu sémantique de cette manifestation de « souffrance » — sa *signification* — leur échappait indéfiniment.

> Ce n'est pas rien de comprendre comment ça parle. Ce n'est pas rien de comprendre que quand ça parle comme ça, ça révèle quelque chose de notre monde intérieur. On pourrait même se demander comment cette manière de parler participe à la construction du sens de nos discours. [12]

---

[7] *Ibid*., p. 39.

[8] Cyrulnik raconte l'histoire de cette femme, veuve et mère d'un enfant psychotique, qui l'a « laissé mourir », continuant, épuisée et à bout de nerfs, à faire la vaisselle dans la cuisine alors qu'il était pris de convulsions dans la salle de bain.

[9] CYRULNIK (Boris), *Mémoire de singe et paroles d'homme*, *op. cit*., p. 41.

[10] *Ibid*., p. 41.

[11] *Ibid*., p. 18.

[12] *Ibid*., p. 18.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Cet exemple est tout à fait significatif et les travaux de Cyrulnik doivent être entendus bien au-delà de leur stricte résonance médicale ou psychiatrique. J'aimerais insister sur le fait qu'une observation scientifique n'est jamais observation d'un « fait en soi », ou d'une *réalité* en soi, mais la *construction* — par l'observateur — d'un fait, entendu et exprimé dans les termes de son propre mythe et de sa propre histoire. Et l'expérience rapportée par Cyrulnik doit pouvoir nous éclairer sur ce point, et s'avérer extrêmement pertinente pour ce qui est de nos pratiques scientifiques d'une part, mais aussi de l'idée que l'on se fait du monde dans lequel on vit et des individus (des relations entre les individus) qui le constituent d'autre part. En effet, Cyrulnik a montré des photographies de Firmin dans cette position décrite plus haut, coudes sur les genoux et tête dans les mains, à différents « spécialistes ». Et ce qui ressort de cette séance est tout à fait symptomatique de notre « construction des faits » :

> Les béotiens ont commenté la posture par un « ça va très bien » qui révélait un niveau théorique assez faible mais une perception correcte de la manifestation psychique.
> Les cliniciens ont presque tous évoqué la position fœtale. Le choix de cette expression, pour décrire ce fait, révélait que l'observateur se référait à la théorie de la régression comportementale où le sujet agressé retourne à la position archaïque qu'il avait dans l'utérus de sa mère.
> Les psychanalystes m'ont expliqué que Firmin, par cette posture, protégeait son phallus, manifestant ainsi son angoisse de la castration. [13]

En somme, chacun des observateurs comprenait cette manifestation et, croyant l'expliquer, n'a fait que la raconter, la *re-construire*, dans les termes de son propre mythe et de sa propre compétence.

Ces remarques — ou prémisses méthodologiques — qui paraissent aller de soi, sont à mon sens tout à fait primordiales et méritent toute notre attention, notre vigilance, et en définitive une certaine « prudence » à l'égard des sciences et de leurs conclusions.[14] J'invite donc le lecteur à avoir toujours présent à l'esprit, au cours de la lecture de ce travail sur les débats politiques, ces « évidences épistémologiques ».

En outre, nous sommes ici d'emblée au cœur même de mon sujet de recherche, qui vise aussi, *via* une réflexion sur les débats politiques contemporains, à mettre à jour à quel point notre « vision du monde » est avant tout un *acte de création*, et comment le *sens* vient aux objets étudiés. Afin de rendre tout à fait lisible, compréhensible, cette précision — qui pourrait apparaître comme une digression inutile — je débuterai mon travail par une présentation de ma « posture de recherche », et un détour éclairant par les études féministes et ce que leurs conclusions nous apportent en termes de « méthodologie de travail » (sorte de *philosophie de la connaissance*). Je vais m'efforcer de montrer les connotations significatives qui existent entre ces travaux et mon étude sur les débats politiques. Car si nombre de recherches ont déjà été menées sur les débats politiques, il s'agit ici de poser de nouvelles questions et d'envisager donc de regarder ces « objets » sous un autre angle.

---

[13] *Ibid*., p. 19.

[14] Voir DESPRET (Vinciane), *Naissance d'une théorie éthologique*, Les Empêcheurs de penser en rond, Paris, 1996.

> Une nouvelle manière de poser les questions : je crois qu'on appelle ça une révolution. Mais dans l'histoire des sciences les révolutions sont discrètes, elles sont artisanales. Au Moyen Age, les Sorbonnicards se disputaient pour savoir ce qui faisait geler l'huile. L'un, s'appuyant sur les textes de Platon, prétendait qu'il n'y avait pas de différence entre les huiles. Elles gelaient toutes parce qu'elles possédaient en elles une force gelante qui les faisait geler. Un autre, s'appuyant sur les textes sacrés, citations à l'appui que personne ne savait contredire, expliquait que l'huile gelait parce que c'était écrit. D'autres, plus nombreux, influencés par Aristote, soutenaient que le gel de l'huile résultait d'un mouvement de la matière vers la forme. Jusqu'au jour où un ignorant a pris une bouteille d'huile, l'a posée sur la fenêtre et a mesuré la température ambiante. Cet artisan-là possédait l'esprit scientifique.[15]

Bref, s'il y avait en définitive une seule *question* à retenir de ce détour par l'éthologie humaine et les travaux de Boris Cyrulnik, ce serait la suivante : « comment faire, quand on fait de la recherche scientifique, pour observer ? »
A cette interrogation, l'éthologie nous apporte déjà un premier élément de réponse tout à fait intéressant (et fortement emprunt d'humilité) : « L'évidence, c'est finalement pas si évident ! »[16]

[15] CYRULNIK (Boris), *Mémoire de singe et paroles d'homme*, *op. cit.*, p. 16.
[16] *Ibid.*, p. 69.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# INTRODUCTION

Lorsqu'un individu est mis en présence d'autres personnes, celles-ci cherchent à obtenir des informations à son sujet ou bien mobilisent les informations dont elles disposent déjà. Elles s'inquiètent de son statut socio-économique, de l'idée qu'il se fait de lui-même, de ses dispositions à leur égard, de sa compétence, de son honnêteté, etc. Cette information n'est pas recherchée seulement pour elle-même, mais aussi pour des raisons très pratiques : elle contribue à définir la situation, en permettant aux autres de prévoir ce que leur partenaire attend d'eux et corrélativement ce qu'ils peuvent en attendre. Ainsi informés, ils savent comment agir de façon à obtenir la réponse désirée.

Erving Goffman (*La mise en scène de la vie quotidienne*)

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 1

# Projet de recherche

« la vraie question n'est pas *ce dont on parle*, mais *celui qui parle*. »
HADOT Pierre (*Qu'est-ce que la philosophie antique*)

C'est inévitablement porter une appréciation erronée que de tenter de caractériser le débat politique moderne comme un objet creux, vide de sens, immobile — et de s'en tenir là, à ces lieux communs.

Cela étant, une telle appréciation peut néanmoins constituer un point de départ tout à fait intéressant. Car les lieux communs décrivent une *certaine réalité*, et un travail de recherche ne peut être totalement en décalage — en rupture — par rapport à la société dans laquelle il s'inscrit.

Aussi, les débats politiques seraient des manifestations de violence verbale, et les métaphores presque guerrières[17] — sinon géopolitiques (« perdre la face », « marquer son territoire », etc.) — qui les accompagnent souvent montrent à quel point le face à face politique peut *a priori* être ressenti comme une situation endémiquement polémique.[18]

Le sentiment qui domine est en effet plutôt « négatif ». De fait, ce genre de débats suscite le plus souvent des réactions hostiles de la part des téléspectateurs. Aussi, Marianne Doury, menant des travaux sur l'argumentation en situation de débat, et qui a travaillé sur un *corpus* d'émissions consacrées à des débats télévisés (ayant pour thématique les « parasciences »), établit que ces réactions sont de divers types[19] :

— « Ils ne savent que s'insulter ! » : ce qui ressort d'emblée ce serait donc la violence de l'affrontement des personnes et le sentiment que les argumentaires se limitent régulièrement à l'insulte, ou la dépréciation. L'argumentation ne saurait donc dépasser l'affirmation initiale du désaccord.

— « Je ne suis pas d'accord avec vous ! » : ce seul mode d'expression des interlocuteurs au sein du débat, laisse entendre que toute volonté d'argumenter se heurte inexorablement à des mises en causes personnelles tout autant qu'aux contraintes spécifiquement liées à l'appareil médiatique.

---

[17] Voir LAKOFF (George) & JOHNSON (Mark), *Les Métaphores dans la vie quotidienne*, Les Editions de Minuit, Paris, 1985.

[18] Voir DESMARCHELIER (Dominique), « Les mots de la violence, la violence des mots dans le discours politique français contemporain », in *Rhétorique politique et violence*, Actes du colloque de Cerisy, *Argumentation et discours politique. Antiquité grecque et latine, Révolution française, Monde contemporain*. Sous la direction de Simone Bonnafous, Pierre Chiron, Dominique Ducard et Carlos Lévy. Presses Universitaires de Rennes 2, 2003.

[19] Voir DOURY (Marianne), *Le débat immobile. L'argumentation dans le débat médiatique sur les parasciences*, Editions Kimé, Paris, 1997, p. 8.

— « C'est un dialogue de sourd ! » : le sentiment dominant est que les interlocuteurs mènent leur propre discours sans tenir compte du discours adverse et qu'aucun « véritable dialogue » n'est possible. « Chacun se contente d'affirmer et de réaffirmer sa position, sans véritable volonté de discussion critique, et avec la ferme intention de ne rien entendre de ce que pourra dire l'adversaire. »[20]

Bref, la réception négative des débats politiques télévisés permettrait de les assimiler à un *débat immobile*[21], à la manière des témoignages issus du *corpus* de Marianne Doury sur les débats autour des parasciences. Si la thématique des débats n'est pas la même, le sentiment qu'il ne s'y dit rien de concret et que se répètent inlassablement les mêmes arguments de débat en débat semble en revanche fortement partagé.

Il me semble que ces appréciations sont le résultat d'une définition par trop étroite du concept de « débat politique », et du terme même de « politique ». Résultat d'une analyse superficielle envisageant le débat politique en termes de catégories strictement linguistiques : ce qui engendre l'idée selon laquelle les représentations impersonnelles seraient prédominantes. Car c'est de fait ce qui vaudrait pour une analyse strictement linguistique de ce genre de débat ; analyse qui s'en tiendrait à l'observation des procédés discursifs — argumentatifs — mis à contribution par les interlocuteurs.

Aussi, ce qui semble caractéristique d'un débat politique télévisé c'est l'affrontement des personnes, l'adversité et le conflit. Et c'est effectivement l'un des points de vue que l'on peut avoir sur ce type de débats. Mais ce n'est pas le seul.

Et si l'on va du côté d'une certaine acception de l'analyse du discours, on peut alors adopter une démarche contraire et considérer que l'affrontement n'est qu'un fait de surface — qui peut apparaître dans la mise en mots, les confrontations diverses, etc. —, et qu'il s'agit bien davantage d'un processus de *co-construction de sens* et un processus de *co-construction du réel*. Que les hommes politiques qui « s'affrontent » sur les plateaux de télévision — ainsi que toutes les personnes dans des discussions plus privées[22] — ne s'affrontent pas *pour s'affronter* mais pour *produire du sens*, c'est-à-dire pour produire une sorte de locuteur collectif : « nous sommes de tel parti, nous sommes politiciens, nous sommes des spécialistes, etc. »[23]

Il ne s'agit donc pas de nier la dynamique conflictuelle, mais d'adopter une autre perspective : reconnaître le constat de l'affrontement des hommes politiques, mais aussi voir que cela *produit du sens*.

Il s'agira donc de mettre à jour — dans le débat politique télévisé —une troisième instance d'énonciation : les interlocuteurs n'interagissent pas l'un sur l'autre, mais l'un *pour* l'autre, c'est-à-dire pour permettre à l'autre d'interagir avec les téléspectateurs (et cela de

[20] *Ibid*., p. 9.

[21] L'expression est de Véronique TRAVERSO, in *La Conversation familière. Analyse pragmatique des interactions*, Presses Universitaire de Lyon, Lyon, 1996, p. 191. Cité par DOURY (Marianne), *Le débat immobile*, *op. cit*., p. 9.

[22] Voir FORTIN (Gwénolé), *La discussion comme lieu de construction identitaire. Essai d'une anthropo-linguistique de l'argumentation*, DEA sous la direction de Philippe Blanchet, Université Rennes II Haute Bretagne, 2000, (non publié).

[23] Je dois préciser ici que cette perspective de travail m'a été très largement inspirée par Thierry Bulot (Université de Rouen) et Philippe Blanchet (Université Rennes II), mon directeur de thèse, à l'occasion du premier séminaire de recherche du CREDILIF (*Centre de REcherche sur la DIversité LInguistique de la Francophonie*) qui s'est tenu le 19 mars 2001.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

façon bien entendu extrêmement médiatisée). De fait, si on les considère l'un avec l'autre, on peut alors avoir le sentiment qu'ils « jouent un jeu », comme des d'acteurs manipulant le public au sein d'une représentation théâtrale. Mais au fond ce jeu ils le jouent l'un *pour* l'autre. Si pour eux c'est un jeu, en revanche, pour les téléspectateurs, cela *construit du sens* et cela contribue aussi à leur *dire quelque chose*.

Il s'agit donc de re-solidariser deux perspectives qui, en définitive, ne sont pas contradictoires. *Affrontements* et *interaction* sont deux termes qui peuvent apparaître comme antinomiques, mais il y a ici une forme d'interaction dans le conflit lui-même.[24] Et il sera donc intéressant de partir de ce lieu commun, de ce constat, de cette représentation d'affrontement, pour ensuite essayer de mettre à jour les enjeux qui traversent cette image, et cette lecture superficielle du débat. C'est ce que je me propose de faire au long de ce travail.

Un tel projet apparaît donc porteur de résultats quant à l'implication du pôle médiatique dans les débats. Il permet également de rendre compte des représentations véhiculées par les locuteurs sur la politique telle qu'elle s'exprime à la télévision.

Pour ce qui est du débat politique télévisé, la situation de communication médiatique instaure un dispositif particulier, spécifique — triangulaire ou tripolaire — avec une interaction symétrique entre les interlocuteurs (par exemple Chirac/Jospin) et une communication (car il s'agit bien d'une communication) asymétrique entre les interlocuteurs d'une part, et les récepteurs, témoins muets de l'échange d'autre part (téléspectateurs ou spectateurs).

Cette situation communicationnelle médiatique particulière, télévisuelle, est gérée par un contrat médiatique constituant — selon la terminologie de Nel — le niveau de « l'espace télévisé ».[25]

Ce qui veut dire que l'analyse des interactions dépend avant toute chose de l'objectif que se fixe le chercheur. Il importe donc pour moi, dès maintenant, de spécifier mon cadre d'analyse et la perspective de recherche que je me suis donnés.

On peut tenter d'étudier l'effet ou les effets produits par l'argumentation, et donc s'intéresser prioritairement à l'interaction retravaillée par l'instance que représente le réalisateur, celui-ci devenant alors à son tour énonciateur afin de produire, à partir du débat télévisable, un débat télévisé. On peut aussi s'interroger sur la manière dont les interlocuteurs s'y prennent pour construire leur position, leur identité, au sein du cadre ou de l'instance première qu'est le débat télévisable.

Pour ma part, je laisserai de côté le jeu du réalisateur — qui est une instance énonciative participant de la polémique en offrant nécessairement une lecture partiale du débat — pour me concentrer sur un champ d'investigation limité volontairement à l'échange entre les débattants directs.[26]

---

[24] Il y a action l'un sur l'autre, et se dégage de cela non pas forcément un consensus, mais un *je ne sais quoi* qui fait qu'il s'est produit quelque chose qui n'existait pas initialement.

[25] L'autre niveau, ou instance, liée à l'interaction, au sein de ce contrat médiatique, est constitué par le réalisateur ; pour ce qui est des implications consécutives du cadrage, des différents plans, ou de la synchronisation des images, voir NEL (Noël), *Le débat télévisé*, Armand Colin, Paris, 1990.

[26] Je ne peux ici me passer de souligner le paradoxe mis en évidence par Nel, à savoir que je travaille, par souci méthodologique, sur le débat télévisable, mais que mon matériau, ma matrice, n'est autre que la reconstruction de ce débat opérée par ma subjectivité à l'œuvre dans ce décryptage.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Je dois enfin souligner également, comme le montre Nel, que c'est le contrat de communication qui régit les comportements attendus des interlocuteurs ; ce qui oriente là encore mes perspectives de recherche de manière tout à fait significative (les invités sont briefés avant l'émission, les sujets convenus à l'avance, etc.).

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 2

# Présentation et constitution du *corpus*

Le débat politique peut-il devenir objet scientifique ? Que signifie un débat, pour les téléspectateurs et pour les hommes politiques eux-mêmes ? Mon ambition n'est pas de parvenir à répondre précisément à ces questions, mais de tenter, dans la mesure du possible, de donner du sens à cet objet complexe, de *l'interpréter*.

Les débats politiques produisent des discours qui, dans leur manifestation textuelle, sont, semble-t-il, indissociables de leurs conditions de production, autant que des dispositifs scéniques dont ils sont une des composantes intrinsèques ; et à ce titre, il paraît nécessaire d'étudier par le détail les éléments de cet espace de démonstration de la parole politique, de l'agora qu'est devenu le plateau de télévision, ainsi que le jeu, hautement ritualisé et codifié, des acteurs que sont les hommes politiques.[27]

Il s'agira donc de délimiter un cadre conceptuel qui permette d'analyser le débat politique.

Et dans cette perspective, il me semble que, plutôt que de définir le débat en lui-même, mieux vaut pour ces raisons et ces problématiques définitoires, penser les « pratiques discursives » propres aux débats politiques en relation avec les institutions sociales dans lesquelles elles s'inscrivent. Il sera en effet très éclairant de voir le jeu de miroirs qui peut s'établir entre les unes et les autres, au point qu'à un type de structure sociale peut correspondre parfaitement un type de débat, et réciproquement.

Pour tous les débats que j'ai été amené à observer pour ce travail, j'ai été frappé par le fait que les comportements et les pratiques discursives les plus marqués ne font pas écho à des pratiques proprement conflictuelles comme on pourrait le penser au départ à la lumière des témoignages, du sentiment des téléspectateurs ou des propos tenus par les chercheurs eux-mêmes.[28] Je crois aussi qu'il ne faut pas se laisser enfermer dans des contraintes définitoires, au risque de chercher dans nos *corpus* simplement ce que l'on veut y trouver.

---

[27] Ces questions sont directement inspirées de l'intervention de Dominique Ducard (Université Paris XII), le 3 septembre 2001, au colloque international de Cerisy (03-09 sept 2001). Colloque organisé par l'Université Paris XII, l'*EA 431* « Philosophie, Histoire, doctrines, expressions » (sous la direction de Carlos Levy, Université Paris IV), et l'*EA 3119 Céditec* : *Centre d'Etude des Discours, Images, Textes, Ecrits, Communications* (sous la direction de Simone Bonnafous, Université de Paris XII). Voir les Actes du colloque de Cerisy, *Argumentation et discours politique. Antiquité grecque et latine, Révolution française, Monde contemporain*. Sous la direction de Simone Bonnafous, Pierre Chiron, Dominique Ducard et Carlos Lévy. Presses Universitaires de Rennes 2, 2003.

[28] Les débats politiques seraient en effet des successions de conflits, d'échanges des plus violents et des plus agressifs. Ils se définiraient d'emblée par cette dimension conflictuelle et ces joutes verbales dont parle par exemple le psycholinguiste Uli Windisch. Voir WINDISCH (U.), *Le K. O. verbal, la communication conflictuelle*, L'Age d'Homme, Lausanne, 1986.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Une fois averti des difficultés qu'il y a à vouloir définir la notion même de débat politique, il faut toutefois reconnaître la nécessité de partir d'une définition minimale, quitte à en montrer ensuite les limites. Ne serait-ce que pour que l'on sache de quoi on parle, ce sur quoi on travaille, et pouvoir aussi par conséquent se construire un *corpus* qui soit cohérent.

Pour autant, peut-on se contenter de dire justement que les débats politiques se caractérisent par un ensemble de pratiques et d'occurrences conflictuelles ? Cela paraît difficile puisque, par exemple, de nombreux débats que j'ai étudiés échappent à cette représentation. Il faut donc être plus précis. Aussi me semble-t-il plus pertinent d'établir une définition minimale fondée sur la revendication, pour ces débats, « d'être des débats politiques » ; c'est-à-dire de cautionner les statuts fabriqués par les pouvoirs médiatiques et en particulier les chaînes de télévision (puisque mon *corpus* est constitué d'émissions télévisées) qui classent certains débats parmi les « débats politiques ».

Cette hiérarchie opérée par les télévisions repose sur un ensemble organisé de rites et de croyances fondés sur un principe spécifique d'efficacité médiatique : la *lisibilité*, ou la *visibilité*. C'est-à-dire que le téléspectateur doit être capable de savoir tout de suite ce qu'il regarde ou ce qu'il veut regarder.

Bien entendu, on pourrait objecter que cette définition est circulaire puisque la politique y est définie par un principe d'efficacité spécifiquement politicien. Effectivement, mais j'estime aussi qu'une telle caractérisation est nécessaire pour justifier l'élaboration d'un *corpus* basé sur des émissions télévisées, et étudier, si ce n'est la notion politique elle-même, du moins la notion de débat politique, ou plus exactement donc le débat politique médiatique.

Mon *corpus* appartient à la catégorie des *corpus* médiatiques. Malgré le foisonnement des débats au cours de la période sur laquelle s'est étalé mon travail, il est nécessaire d'insister sur la relative homogénéité qui caractérise ces derniers. Les débats politiques télévisés répondent tous ainsi à une sorte de « norme interne », et sont aussi reconnus comme tels. Les émissions reposent sur les mêmes principes, dispositifs techniques, etc. et les invités sont presque toujours les mêmes (candidats aux élections). Ils s'organisent au sein d'un espace structuré et hiérarchisé qui construit une certaine image du débat politique et de ce qui, par opposition, y échappe. Cette organisation, sur laquelle je reviendrai en détail, est explicitée par Nel dans *Le débat télévisé*.[29]

Une analyse exhaustive des nombreux débats qui ont balisé la campagne électorale d'un point de vue argumentatif étant exclue pour diverses raisons (y compris d'intérêts et de pertinence), j'ai volontairement sélectionné une émission en priorité : *100 Minutes pour convaincre*.[30]

[29] NEL (Noël), *Le débat télévisé*, *op. cit*. Voir aussi NEL (N.), « Le débat télévisé : méthodologie et Pédagogie », in *Pratiques*, n°37, mars 1983.

[30] Magazine d'information mensuel de France 2 présenté par Olivier Mazerolle, avec la participation d'Alain Duhamel (rédacteur en chef : Pierre Géraud, assisté de Franck Bardou ; réalisateur : Jean-Jacques Amsellem).

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Cette émission est représentative et suffisamment riche pour être exploitée de façon pertinente. J'ai privilégié cette émission parce qu'elle se donne ouvertement pour objectif de présenter deux interlocuteurs qui se font face en vue d'argumenter par rapport à un discours adverse clairement identifiable (avec des invités explicitement en désaccord, et dont les appartenances politiques sont clairement opposables). Le nom donné à l'émission est aussi intéressant en ce qu'il laisse entendre l'enjeu persuasif qui caractériserait ce genre d'interactions (ce qui s'inscrit on le verra dans un certain héritage de la rhétorique classique : *argumenter pour convaincre*)[31]. Il me semble que *100 Minutes pour convaincre* est ainsi emblématique aujourd'hui (à l'heure où j'écris) du genre « débat politique », par sa disposition scénique, le choix des invités, le statut des animateurs, etc. Et c'est également la seule émission politique présente sur une chaîne hertzienne à une heure de grande écoute (20h50).

L'intérêt de se consacrer essentiellement aux débats extraits de *100 Minutes pour convaincre* vient de ce qu'ils constituent également l'une des sources attestées et les plus reconnues (taux d'audience le plus important aussi pour ce genre d'émission) au sein de l'espace télévisuel. Les débats issus de cette émission offrent ainsi un aperçu représentatif des différents débats politiques télévisés français contemporains. Ils me permettront aussi par exemple d'esquisser plus loin l'histoire de l'émergence de ce type de débats, et d'en dégager la codification.

Que l'on ne se méprenne pas sur le statut que j'accorde à cette émission : parler de débats « représentatifs » ne signifie pas qu'ils soient tous homogènes (ils ne se situent pas tous sur le même plan et ne produisent pas les mêmes effets), mais deux dimensions caractéristiques se profilent dans le cadre de cette émission, l'une idéologique, l'autre technique, qui permettent d'appréhender le « genre en soi ». Par exemple, le lien structurel entre toutes les émissions de débats politiques pourrait se résumer en un mot : c'est le « duel » — titre donné aussi explicitement au débat dans *France Europe Express*. C'est-à-dire que ces débats se *donnent à voir comme tel* : ils inscrivent ainsi le genre dans une dynamique conflictuelle, relation duale qui lui tient lieu, on le verra, de définition.[32] Nous verrons le lien de nature qui s'est construit entre la dimension conflictuelle fantasmée des débats et l'argumentation envisagée comme pratique persuasive. L'interaction argumentative est en effet définie comme une situation *d'affrontement discursif* où sont construites des réponses antagonistes à une question commune. Aussi, la question serait la mise en contradiction des discours, constitutive de la dispute, qui donne naissance à une « question argumentative » à partir de laquelle s'organisent discours et contre-discours argumentatifs.

Dans le rapport du GRIC (Groupe de Recherche sur les Interactions Communicatives, CNRS/Université Lyon II) et d'ANACOLUT (*Analyses de Corpus Linguistiques*, *Usages*, *Traitements*, ENS de Fontenay/Saint Cloud) sur l'argumentation dans le débat sur l'immigration[33] il est ainsi proposé des types d'arguments et des problèmes de typologie :

---

[31] Voir BAUTIER (Roger), *De la rhétorique à la communication*, PUG, Grenoble, 1994.

[32] Voir DELPORTE (C.), « Corps à corps ou tête-à-tête ? Le duel politique à la télévision (des années 1960 à nos jours) », in *Mots*, n°67, *La politique à l'écran : l'échec ?*, ENS Editions, Lyon, décembre 2001.

[33] DESMARCHELIER (Dominique) et DOURY (Marianne) (Coord.), *L'argumentation dans l'espace public contemporain : Le cas du débat sur l'immigration.* Rapport rédigé dans le cadre d'une collaboration entre le Groupe de Recherches sur les Interactions Communicatives (GRIC, CNRS-Lyon 2) et le Laboratoire Lexicométrie et Textes Politiques (CNRS, ENS St Cloud). 413 p., mars 2001.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

La notion de type d'arguments recoupe la question des stratégies pouvant être déployées au cours de l'interaction argumentative. On peut distinguer les manipulations portant :

- sur les *objets* (causalité, analogie, catégorisation) ;
- sur le *langage* (définitions, implications, transformations argumentatives, jeux sur la quasi-analyticité) ;
- sur le *cadre* de l'interaction (règles et circonstances de l'interaction, construction argumentative des personnes de l'Opposant ou du Proposant, de leurs intérêts et de leurs actions, autorité et *ad hominem*, charge de le preuve et exploitation de l'ignorance).[34]

A cet égard donc, *100 Minutes pour convaincre* « normalise » les débats politiques.

J'ai également intégré à mon *corpus* les quatre débats de l'entre-deux tour des présidentielles (de 1974 à 1995) qui témoignent, à la fois d'un point de vue contextuel et discursif, de rituels et d'enjeux différents des autres débats issus d'émissions politiques hebdomadaires comme *100 Minutes pour convaincre* :

- débat télévisé entre MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand (10 mai 1974) ;

Présentation : Jacqueline Baudrier, Alain Duhamel ;

- débat télévisé entre MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand (5 mai 1981) ;

Présentation : Michèle Cotta, Jean Boissonnat ;

- débat télévisé entre MM. François Mitterrand et Jacques Chirac (28 avril 1988) ;

Présentation : Michèle Cotta, Élie Vannier ;

- débat télévisé entre MM. Jacques Chirac et Lionel Jospin (2 mai 1995) ;

Présentation : Alain Duhamel et Guillaume Durand.

Enfin, l'une des difficultés majeures, plus ardue qu'il n'y paraît, est aussi d'établir un *corpus* à partir d'enregistrements *vidéo*. Je ne peux éviter l'interprétation personnelle, nécessairement subjective, dans la transcription du document vidéo et sonore en un document écrit. Car je ne peux pas observer un dialogue entre deux individus de la même manière qu'un chimiste par exemple observe une réaction gazeuse. En tant qu'observateur du dialogue, je l'interprète, donc je l'influence. Aussi, « l'objectivité » — au sens d'*isoler* un objet totalement extérieur au sujet chercheur — n'a pas de pertinence dans le cadre des sciences de l'homme. Comme l'explique Isabelle Stengers, « ce qu'un savoir peut exiger d'un atome, d'un électron ou d'une molécule, il ne peut l'exiger d'un être humain ou d'une société. Nous n'attribuons aucun point de vue à une molécule : son comportement traduit les conditions où nous la mettons. Nous pouvons la mettre dans les conditions que nous inventons pour mettre en scène les propriétés qui nous intéressent. […]

Si nous tenons compte que s'adresser à un être humain n'est pas la même chose que s'adresser à une molécule, il faut s'attendre à ce que les pratiques scientifiques dans les sciences humaines ne ressemblent pas aux pratiques expérimentales qui s'intéressent à des

[34] *Ibid*., p. 12.

objets indifférents aux questions qu'on leur pose. La cohérence pratique vient de ce que la diversité des sciences traduit la diversité des problèmes que nous pose le monde. »[35]

Il y a donc inévitablement une distorsion, un écart, entre l'acte de parole d'origine et le matériau final qui servira à l'analyse. Parce que toute transcription écrite transforme le discours initial.

C'est pourquoi j'ai constitué le *corpus* à partir des scripts disponibles (pour les débats issus des émissions hebdomadaires) sur le site Internet de l'émission — disponibles sur <http://info.france2.fr/emissions/272520-fr.php>.

J'ai travaillé à partir de quatre émissions de *100 Minutes pour convaincre* :

- le 26/09/2002, invité : Jean-Pierre Raffarin ;
- le 22/10/2002, invité : Jean-François Mattei ;
- le 24/04/2003, invité : François Fillon ;
- le 20/11/2003, invité : Nicolas Sarkosy.[36]

Pour ce qui concerne les quatre débats de l'entre-deux tour des élections présidentielles, ils sont extraits du périodique *Notes et études documentaires*.[37] La totalité du *corpus* est disponible dans les annexes — volume II.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

[35] OLIVA (Jean-Claude), *L'art de démoraliser le pouvoir*, in *Sciences et société*, décembre 1997. Entretien avec Isabelle Stengers pour la publication de *Sciences et société. L'art de démoraliser le pouvoir* [en ligne] ; disponible sur <http://www.regards.fr/archives/1997/199712/199712ide01.html> (page consultée le 3 mars 2004).

[36] J'ai prêté une attention toute particulière à cette émission et en particulier aux deux débats qui s'y inscrivent, avec Tariq Ramadan et Jean-Marie Le Pen comme opposants à Nicolas Sarkosy.

[37] « Textes et documents relatifs à l'élection présidentielle », rassemblés par Didier Maus dans *La Documentation française :* n°5025, 1995 ; n°4865, 1988 ; n°4647-4648, 21 décembre 1981 ; n°4201-4202-4203, 7 juillet 1975. Ces textes sont reproduits par les *Éditions du Boucher* — © 2002 — et sont en ligne (payant) ; disponibles sur <http://www.leboucher.com> (courriel : contacts@leboucher.com).

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 3

# Méthodologie, ou posture de recherche

Il faut se prémunir d'enfermer l'objet sur lequel on travaille dans un paradigme donné, sous l'étiquette selon laquelle la langue courante le désigne, mais donner une chance à l'objet que l'on étudie d'être différent de ce que l'on veut qu'il soit. Aussi, dire que le débat est un conflit, un affrontement ou une guerre verbale, c'est l'enfermer dans un carcan dont il est difficile de se défaire. Il s'agit donc de mettre en lumière qu'un débat c'est aussi *autre chose*. Linguistique, ethnosociologie, sciences économiques ou politiques, toutes ces sciences ne sauraient produire en elles-mêmes la connaissance d'un phénomène social dont l'étude ne doit pas viser à mon sens à en réduire la complexité afin d'en révéler certaines clefs. Bien au contraire, il s'agit peut-être surtout de mettre à jour toute la complexité de l'objet, et ses ramifications jusque dans des domaines qui lui sont en apparence étrangers. Je propose donc une méthodologie issue des études féministes.

Mes travaux sur le débat politique s'appuient en effet particulièrement sur deux journées d'études organisées par Dephine Gardey et Llana Löwy au *Centre de Recherche en Histoire des Sciences et des Techniques* (CRHST) (CNRS/ Cité des Sciences et de l'Industrie) les 24 janvier et 24 avril 1997. Elles ont donné naissance à un ouvrage[38] particulièrement étonnant — et passionnant — qui retrace les différentes communications présentées lors de ces journées.

Celles-ci ont en commun de proposer un espace de dialogue mettant en lumière les rapports complexes entre des *savoirs scientifiques* et la définition du *féminin* et du *masculin*. *A priori* éloigné de mes préoccupations scientifiques, ce texte qui s'intéresse prioritairement à la façon dont les sciences ont fait des hommes et des femmes et de la différence sexuelle un objet d'investigation scientifique, m'a offert une perspective de travail, tout en m'ouvrant à de nouvelles problématiques.

La lecture de ces travaux[39] m'a fourni une *posture de recherche* et un outillage intellectuel original qui a par la suite orienté ma réflexion. Ce parallèle avec les études féministes m'a paru intéressant et pertinent sur bien des points. Car les études féministes s'inscrivent dans une interrogation d'ordre plus général sur les dichotomies traditionnelles[40] — héritage de la pensée gréco-latine : « la pensée du féminin et du masculin est ainsi toujours et déjà liée à celle du particularisme et de l'universalisme, l'élaboration de la raison contre la nature, ou encore la séparation opérée entre le naturel et le culturel. »[41] Le féminisme est partie prenante de représentations plus vastes qui débordent le champ traditionnel des « revendications féministes » et qui ordonne le social et sa pensée. Cette dichotomie entre

[38] GARDEY (Delphine) & LOWY (Llana), (dir.), *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*. Edition des archives contemporaines, Paris, 2000. Voir aussi HERITIER (Françoise), *Masculin/féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, Odile Jacob, Paris, 2002.

[39] L'ouvrage retrace l'évolution des études féministes et les enjeux épistémologiques de celles-ci : déconstruction des discours naturalistes sur les femmes, et historicité de leur condition.

[40] Nature/Culture, *Logos*/*Doxa*, savant/populaire, etc.

[41] GARDEY (Delphine) et LOWY (Llana), (dir.), *L'invention du naturel*, *op. cit*., p. 13.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Nature et Culture se retrouve aussi au sein des discours politiques eux-mêmes et n'est pas sans conséquences, comme le traduisent les travaux de M. Souchard, S. Wahnich, I. Cuminal et V. Wathier sur le leader du Front National, Jean-Marie Le Pen.[42] Ils ont permis de mettre en lumière (*via* le dépouillement informatique de cinquante discours représentant 1200 pages de textes) que ces discours se caractérisaient par le centrement sur l'idée de *Nature*, qui incite à penser sur le mode de l'évidence des objets extrêmement divers, allant de la place des femmes dans la société, à la définition de la nation ou le rôle de l'Etat. Et comme l'écrit Christian Le Bart, « la dominance du biologique et du naturel sur le social et le culturel peut conduire à une vision " hygiéniste " du monde, qui assimilera par exemple le métissage à une souillure. »[43] Ce discours emprunte au darwinisme social en *naturalisant* la lutte pour la survie (compétition économique par exemple). Le Bart souligne que la violence est ainsi chez le leader du FN un véritable mode d'explication du monde. Et plus généralement, l'invocation de la *Nature* relève le plus souvent de l'argument d'autorité, légitimant ce qu'elle est censée désigner par référence à ce qui semble relever de l'évidence.

> Le discours de J.-M. Le Pen fait ainsi largement l'économie de la démonstration empirique au nom du bon sens. Des formules du type : « trois millions d'immigrés, trois millions de chômeurs », ou bien : « j'aime mieux mes filles que mes nièces, mes nièces que mes cousines, mes cousines que mes voisines ; il en est de même en politique : j'aime mieux les Français », empruntent au registre de l'évidence la plus banale, sollicitent en apparence l'irréfutable et l'universel, ou masquent ce que leur extrapolation au monde politique peut avoir de monstrueux. S'appuyant sur des énoncés qui se donnent à voir comme de simples constats sur la nature des choses plutôt que comme des opinions, des points de vue, ou même des idées, ce discours construit en permanence son référent ultime, la « majorité silencieuse », le « peuple », le « pays réel », la « nation ». Il relègue ses adversaires du côté de l'artifice et du contre-nature : immigrés, « politiciens », énarques, intellectuels.[44]

Le « débat politique » en tant qu'objet de recherche est un objet *pré-déterminé*, à l'évidence déjà façonné par l'abondance des discours scientifiques et des discours dits « populaires » (vernaculaires). De nombreux travaux, pluridisciplinaires ou transdisciplinaires (histoire, sociologie, sciences politiques, sciences du langage...), se sont depuis longtemps déjà intéressés et exprimés sur le statut du débat politique, se sont attachés à le définir, à l'analyser. Mais, à l'instar du discours sur les femmes — objet longtemps privilégié des sciences médicales — et contesté par les études féministes ces dernières années, le débat politique est un objet *révélateur* de ce que peut être « l'imaginaire » scientifique. Cette représentation, cet imaginaire construit par la science et re-construit par les discours « populaires » est perçu comme un savoir — incontestable — et ne se discute plus.[45] On saurait aujourd'hui, et de nombreux « spécialistes » sont là pour nous le rappeler, ce qu'est un *débat politique* ; on le reconnaît. Il se décline certes sous diverses formes à la télévision par exemple, mais sa *nature* resterait toujours la même. Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de

---

[42] Voir SOUCHARD (M.), WAHNICH (S.), CUMINAL (I.), WATHIER (V.), *Le Pen, les mots : analyse d'un discours d'extrême droite*, Le Monde Editions, 1997 ; mentionné par LE BART (Christian), *Le discours politique*, Que sais-je, n°3397, PUF, Paris, 1998, p. 33.

[43] *Ibid*.

[44] *Ibid*., p. 34.

[45] Par exemple la nature conflictuelle du débat politique, sa stérilité, son immobilité, etc.

mes propos : il ne s'agit pas ici de dénoncer et de jeter l'opprobre sur cet héritage scientifique — cette construction qui a une histoire — fait de discours, de représentations, ni même d'en contester la légitimité, mais bien plutôt d'insister sur la « construction » de l'évidence de cette « nature », ou de cette « réalité ». Le débat politique aujourd'hui est un objet *construit*, *inventé*, et à ce titre il est production d'une *identité* historique, culturelle et sociale. Un savoir socialement et culturellement modelé.

Je me propose donc — dans la lignée des travaux féministes — de ne plus m'installer dans la position du « chercheur de laboratoire » étudiant un objet (le débat politique) enfermé dans une éprouvette (monde *naturel* produit par la Science) ; l'enjeu est de se détourner des évidences construites sur l'objet « débat politique » (« voilà ce qu'est un débat politique et je vais maintenant vous en révéler les mécanismes... »). Il s'agit de ne pas isoler cet objet, de ne pas le confondre avec cet *imaginaire* dont je parlais plus haut, mais de regarder attentivement comment il est construit afin d'être à même de poser les « bonnes » questions, ou tout au moins de nouvelles questions. Regarder *au-delà* donc de ce qui nous est donné à entendre (et à voir) aujourd'hui sur la véritable « nature » du débat politique, et s'intéresser plus particulièrement aux processus qui la conditionnent ; processus qui traduisent des observations et des comportements socialement structurés en phénomènes « naturels ».

L'enjeu est de taille car il doit nous ouvrir à une autre réalité du débat politique et — corollairement — à une autre *vision du monde*. Quelle audace ou quelle prétention ? Néanmoins, quel intérêt à travailler sur cet objet si tout a déjà été dit ? De quoi parlons-nous d'ailleurs lorsque nous parlons de « débat politique » ? L'ampleur du soi-disant « dégoût » des gens pour la politique, la stérilité des débats, les arguments répétitifs et la langue de bois des interlocuteurs, etc. , sont autant de lieux communs symptomatiques de cet « imaginaire » que je caricature quelque peu ici par souci de clarté. Le débat politique est un objet problématique beaucoup plus complexe qui mérite que l'on dépasse ces poncifs traditionnels : rhétorique manipulatrice des hommes politiques, conflits verbaux, discours et identités médiatisés par des artefacts techniques — sophistiques — qui dé-*naturent* le débat, etc.

Dire ce qu'est « le débat politique », ce qu'il devrait être ou ne pas être, c'est aussi implicitement reconnaître qu'il s'agit donc d'un *processus de construction*, et la recherche de déterminations, de spécificités, de limites, ne prend sens que dans le cadre justement d'une pensée qui lui confère des frontières, qui le re-construit en le dévisageant.

Penser la *fabrication* du débat politique, c'est dépasser les analyses et les descriptions traditionnelles proposées par le discours scientifique et populaire et en même temps rendre compte de la dimension historique de sa définition.

Nous verrons que l'opposition naturel/culturel est propre à la culture et à l'histoire occidentale[46] : et la construction de la binarité nature/culture — en tant que processus de pensée dichotomique — façonne le débat politique selon des déterminations spécifiques.

[46] Cette opposition est une spécificité occidentale. Voir DESPRET (Vinciane), *Ces émotions qui nous fabriquent. Ethnopsychologie de l'authenticité*, Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, Le Plessis-Robinson, 1999. Voir aussi CORNILLET (Alban), *Discours de l'émotion en français. Formes savantes et formes populaires. Essai d'une ethnopsychologie linguistique. Contrôle ou volonté de puissance : une spécificité culturelle de l'Occident ?*, DEA (Littérature, Langue, Représentation), sous la direction de Philippe Blanchet, Université Rennes 2, année 1999-2000, (non publié).



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Ce qui ressort des travaux contemporains, c'est qu'il y aurait donc une *nature* du débat politique — sa face immuable qui le constituerait comme tel — et une *culture* du débat politique (marqué par l'époque, la société, etc.). On ne « débat » pas ainsi de la même façon en Chine et en France aujourd'hui par exemple.

La particularité à mon sens des études féministes se caractérise par la volonté de révéler face aux discours *naturalistes* la dimension de l'entreprise socioculturelle qui a fabriqué les individus féminins. L'apparition du terme « gender » dans les années 70 traduit le désir de distinguer les différences biologiques de sexe — considérées comme innées — des attributs de sexe — considérés comme acquis. Le sexe marque la *nature*, les différences biologiques entre hommes et femmes, le « genre », renvoie à la culture, c'est-à-dire aux classifications socioculturelles du masculin et du féminin.

L'apparition du terme « gender » a transformé la représentation des relations hommes/femmes. Séparant les données biologiques des constructions sociales liées à ces données, cette distinction linguistique a permis de faire naître d'autres questionnements et de modifier les habitudes mentales. Et les conséquences de cette « opération » se retrouvent aujourd'hui dans bien d'autres domaines.[47] La distinction entre sexe et genre a engendré une distinction entre un invariant « naturel » — le sexe biologique — et le genre en tant que sexe social. Cette rupture a été d'autant plus efficace socialement qu'elle reposait sur une coupure entre disciplines, et plus encore entre disciplines ne possédant pas la même valeur dans la hiérarchie des activités scientifiques : les sciences « dures » par opposition aux sciences « molles » que seraient alors les sciences humaines et sociales.

Dans les années 80, les études féministes — reposant sur une histoire des sciences renouvelée[48] — ont ainsi réussi à remettre en cause l'idée d'un socle biologique en montrant que les différences « naturelles » entre les sexes étaient également le produit d'une *histoire*. Les études féministes ont réussi à déconstruire la représentation du sexe biologique fantasmé comme un invariant naturel. Elles ont ainsi mis en lumière de façon totalement révolutionnaire le caractère historique et local des formes de validation scientifique et de construction des savoirs :

> Les américains sont parvenus en effet à bâtir un domaine de questions vastes, le champ des « gender and science » à l'intersection de l'histoire des sciences et des techniques des « feminist » et « cultural studies ».[49]

Il est important de souligner aussi que les questions féministes sur les sciences sont enseignées aux Etats-Unis non pas exclusivement dans les départements de sciences humaines mais aussi dans des institutions scientifiques et techniques, « témoignant d'une institutionnalisation difficilement imaginable vue de France ».[50]

---

[47] « La question du genre (*gender*) va graduellement imprégner l'ensemble des recherches. A partir du *gender role* s'amorcent ainsi un ensemble de déplacements de problématiques : début d'une marche vers la réhabilitation du sujet, redéfinition des interrogations relatives à l'identité puisque la question d'une culture de classe et de sa transmission entre générations cesse d'être la grille de lecture exclusive des processus de construction identitaire, pour laisser place à de nouvelles variables. », (collectif), Dossier « Les cultural studies », in *Réseaux*, n°80, CNET, nov-décembre 1996, p. 24.

[48] Voir PESTRE (Dominique), « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences. Nouvelles définitions, nouveaux objets, nouvelles pratiques », in *Annales* (Histoire, Sciences sociales), vol. 3 (mai-juin), pp. 487-522, 1995.

[49] GARDEY (Delphine) & LOWY (Llana), *L'invention du naturel*, *op. cit.*, p. 18.

[50] *Ibid*., p. 19.

Les études féministes ont remis en cause une définition *naturaliste* des identités et mis en évidence le caractère éminemment social des catégorisations de sexe. Le féminin et le masculin se construisent *mutuellement*. Et le rapport entre les sexes — constitués en catégories socioculturelles — est pensé comme un des axes autour duquel se construit une société. A cet égard, ces travaux sont extrêmement intéressants pour un chercheur, et quelle que soit sa discipline.

Néanmoins, que le sexe biologique et le sexe social soient des constructions sociales est en effet loin d'être reconnu universellement. Les « faits de nature » sont en occident une réalité suprême — objective et immuable. D'un côté les faits, la *Nature*, de l'autre la *Culture*, incarnée par la société, et ses conflits. Aux scientifiques la gestion de la *Nature*, aux politiques celle de la *Culture* ! C'est pourquoi dans le cadre des débats politiques l'argument d'autorité est aujourd'hui scientifique (d'où le poids de plus en plus important des « experts »). J'y reviendrai dans la dernière partie.

A mon sens, les études féministes et l'utilisation du terme « gender » ont toutefois permis de s'attaquer aux certitudes par rapport à la division « naturelle » de l'humanité en deux sexes et des caractéristiques stables à chacun de ces sexes, et en même temps de déconstruire de manière tout à fait pertinente et éclairante ce « partage » préfabriqué, et redonner du sens à la dichotomie, propre au monde occidental, entre *Nature* et *Culture*. Et ces perspectives épistémologiques fondamentales, issues des études féministes, peuvent — et doivent — constituer un fil conducteur propre à éclairer notre société, et *a fortiori* mes travaux sur les débats politiques télévisés.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 4

# Perspectives et plan de travail

Une étude sur le débat politique pose les conditions d'une réflexion plus large sur le rapport entre *communication* et *société*. Par ailleurs, je crois que la meilleure façon d'étudier le débat politique (comme bien d'autres objets de recherche) c'est justement paradoxalement de ne pas se focaliser sur le débat lui-même. Analyser le « débat politique », les interactions qui lui sont propres, demande d'abandonner une vision unidimensionnelle, technique, des médiations de la communication politique, afin de se poser de nouvelles questions en rapport avec le caractère médiatique par exemple des débats que je me suis proposé d'étudier.

Louis Quéré a par le passé déjà problématisé cet aspect[51], s'intéresant à l'articulation des médiations symboliques et techniques de la communication, et posant la question de savoir comment pouvaient interagir leurs évolutions respectives, et la question du *travail social* accompli par les médias (la télévision en particulier) lorsqu'ils mettent en scène un débat par exemple.

L'intérêt est de dégager de nouvelles perspectives de recherche, déplacer donc le *mode de questionnement* du phénomène de la communication socio-politique, pour constituer une problématique nouvelle. Ne pas clôturer sur eux-mêmes les processus de la communication entre les interlocuteurs au sein d'un débat — isoler par exemple le discours d'un politicien du reste des échanges, des autres interactions, considérant que ce discours puisse comporter en soi ses propres déterminations (même coupé de la réalité dialogique qui l'a vu naître) —, mais au contraire l'interroger dans toute la complexité de cet échange, des interactions contradictoires qui le constituent.

Louis Quéré explique que cette entreprise n'a que peu à attendre des travaux fournis par les sciences positives de la communication ces trente dernières années, qui ont le plus souvent laissé pour compte certains types de médiation de la communication : à savoir par exemple les médias *symboliques* au seul profit des médias *techniques*. Laissant de côté les incidences pourtant non négligeables, sociales et culturelles, des médias de masse (comme la télévision ou la radio), toujours envisagés sous l'aspect de leurs effets sur les comportements et les opinions individuels. Incapables pour le moins, selon Quéré, de rendre compte effectivement du rapport étroit entre *communication*, *culture* et *société*.

Je partage donc l'idée selon laquelle il est indispensable, pour appréhender et comprendre le rôle social (et culturel) du média au sein du débat politique en France aujourd'hui, de reconstruire leur « négatif »[52], c'est-à-dire la matrice dont procèdent ces processus, ces stratégies de communication, de mise en scène, de mise en images, etc. Cette matrice socioculturelle est incontournable afin de déchiffrer, dans son ensemble et non en

[51] Voir QUERE (Louis), *Des miroirs équivoques, aux origines de la communication moderne*, Aubier Montaigne, Paris, 1982.
[52] *Ibid*., p. 11.

décortiquant morceau par morceau, l'objet d'étude qu'est « le débat politique », et de l'envisager au sein du contexte qui est le sien : l'*espace public*.

Au sein d'un débat, la mise en œuvre (en scène) de la compétence communicationnelle des interlocuteurs passe par l'institution d'un certain nombre de codes, de repères, de « rites » et de critères (vrai/faux, logique/illogique, lucide/utopique), de figures (celle du Pouvoir, du Savoir, de la Loi, etc.). Et c'est le procès de détermination ainsi que de mise en *visibilité* de ces critères et de ces figures qui définit dans notre société ce qu'est l'*espace public*, et comment s'y manifestent les débats politiques.

De nombreux travaux en sciences de la communication ont opéré une séparation entre d'une part l'*information* et d'autre part la *communication*. Cette rupture s'inscrit dans l'héritage d'une représentation *codique* de la communication ; aussi range-t-on l'information du côté de la *scientificité* (exclusion du sens) et dans un même temps la « communication » identifie et répond à une attente sociale. C'est une démarche positiviste qui applique naïvement le principe empirico-analytique des sciences « dures » (sciences de la nature) aux sciences humaines et sociales, et en l'occurrence à la communication sociale. Cette approche des sciences de la communication exclut la nature symbolique de tout échange social, politique ou culturel, c'est-à-dire *l'intersubjectivité* même du rapport dialogique.

> Une science sociale qui procède de manière objectivante, à des fins de rationalisation des choix ou de maîtrise du fonctionnement empirique de l'organisation sociale par des technologies sociales, est obligé de faire abstraction des rapports qui le constituent en propre et de leur substituer des relations « objectives », c'est-à-dire de projeter sur l'objet découpé en éléments constitutifs des relations d'objet à objet, de « chose » à « chose », de « variable » à « variable » qui permettent à la fois la formulation d'hypothèses nomologiques et l'application de procédés de contrôle (quantification, expérimentation...)[53]

De même, la sémiologie structurale, qui a façonné son domaine d'objet autour d'une conception déterminée du rapport des sujets sociaux au langage, a profondément contribué à stériliser la recherche sur la communication. Rendant pour le coup presque impossible toute prise en compte de la dimension pragmatique du rapport social au sein de l'intersubjectivité.

Il a été longtemps (et cela reste vrai en partie aujourd'hui) difficile, voire impossible, de penser le rapport entre les sujets au sein d'un dialogue car le système du code (émetteur-message-récepteur) impliquait que les locuteurs n'étaient porteurs finalement que de « systèmes signifiants ».

L'empirisme n'a pas fait les frais non plus d'une réflexion sur le statut du sujet au sein de la communication. L'empirisme, fidèle à la démarche empirico-analytique des sciences « dures », abstrait totalement l'échange social du contexte historico-culturel qui lui fournit son arrière-plan normatif et représentatif.[54] Aussi, l'empirisme postule une parfaite maîtrise du locuteur (émetteur) sur ses propos. De fait, comme l'a bien montré Quéré, le rapport d'extériorité des sujets au langage et à la culture se construit alors complètement dans la rationalité de l'activité proprement instrumentale et stratégique.

La construction de ces paradigmes influencés par les sciences de la nature et reposant tout entier sur le modèle du code a complètement modelé et déterminé la réflexion sur le dialogue : la recherche a ainsi longtemps consisté à rapporter les caractéristiques du message

[53] *Ibid*., p. 17.
[54] Voir JACOB (Pierre), *L'empirisme logique*, Editions de Minuit, Paris, 1980.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

aux attributs spécifiques du locuteur (son émetteur), à évaluer l'influence qu'il exerce sur l'interlocuteur (récepteur-destinataire) appréhendée en terme de problématiques psychologiques de formation des opinions ou de changements d'opinions, de croyances, d'appartenance politique aussi...

Et sur ce point, le travail scientifique centré sur les médias s'est lui longtemps concentré sur leur opérativité sociale : le modelage des opinions individuelles. Aussi,

> Focalisée sur les processus d'influence, c'est-à-dire sur la capacité d'un message de modifier le comportement d'autrui dans le sens d'une conformité, une telle approche est incapable de rendre compte de la portée du travail des médias dans la généralité du social.[55]

C'est sans doute « enfoncer des portes ouvertes » que de s'en prendre aujourd'hui au paradigme de la représentation codique de la communication (le schéma de Shannon et Weaver). En quoi peut-il bien constituer aujourd'hui un obstacle sérieux à une analyse des débats politiques ? On pourrait penser qu'il est dépassé, révolu, remplacé par des modèles cohérents qui présentent et offrent des perspectives nouvelles de recherches et de compréhension du phénomène « débat politique » ou du dialogue en général.

A mon sens, cela n'est pas aussi simple. Il émerge certes de récentes et brillantes représentations, nouvelles sur bien des points, mais quoi qu'il en soit, prisonnière de cet héritage lourd : la problématique de l'influence demeure pour le moins le prisme privilégié de ces travaux, la clé de voûte de nombres d'études sur le dialogue.

Je prends pour exemple les travaux de Philippe Breton sur l'argumentation — puisqu'il s'agit de mon domaine de recherche — qui me semblent « paralysés » par la problématique de l'influence et de la manipulation.[56]

Un autre exemple est fourni par Quéré, même s'il date un peu, sur la recherche en communication politique, espace privilégié des études d'influence avec celui offert par la publicité commerciale, et qui semble toujours d'actualité aujourd'hui :

> Un chercheur américain faisait [...] le point sur l'évolution et les acquis récents de ce champ d'analyse. Or on ne peut qu'être frappé par le fait que les innovations recensées concernent exclusivement la diversification et l'affinement des techniques et des méthodes d'investigation et pas du tout la reformulation des questions et des problématiques. Ce qui signifie que le paradigme de la persuasion n'a quasiment pas bougé et que les glissements survenus dans la manière de l'examiner ont essentiellement consisté à nuancer une vision

[55] QUERE (Louis), *Des miroirs équivoques*, *op. cit*., p. 24.

[56] Voir BRETON (Philippe), *L'argumentation dans la communication*, Editions La Découverte, Paris, 1996. De même, son intervention au colloque de Cerisy s'articule autour de deux pôles : argumentation et manipulation. Selon Breton, *convaincre* et *persuader* seraient les deux visées de l'argumentation. Aussi, selon Breton, le discours politique dont les enjeux ne se réduisent pas à la seule démonstration de la « vérité », ou de « la réalité des faits », doit-il déployer des stratagèmes qui sont assimilables à la *manipulation*. « La rhétorique ancienne a répertorié les figures de la captation et de la séduction et a dressé des listes d'arguments relevant des affects et des passions. Ne cherche-t-elle pas, par définition, à orienter et à déterminer la pensée et l'action ? Mais peut-on envisager une étude des marques linguistiques du mensonge ou de la tromperie, du détournement ou du piège ? Quels sont les procédés discursifs susceptibles de recevoir une interprétation en ce sens ? » (présentation de Dominique Ducard de l'intervention de Philippe Breton le samedi 8 septembre 2001.) Voir BRETON (Philippe), « Le "plaider en dehors de la cause" d'Aristote : un critère technique pour séparer argumentation et manipulation ? », in *Argumentation et discours politique, Antiquité grecque et latine, Révolution française, Monde contemporain*, sous la direction de Simone Bonnafous, Pierre Chiron, Dominique Ducard, Carlos Lévy, PUR, 2003.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> mécanique ou instrumentale de l'influence, ou une perception simpliste de l'individu [...][57]

Dans le cadre de la communication politique on est simplement passé de l'idée que les « récepteurs » constituaient des réceptacles passifs et conditionnés à l'idée qu'il faut maintenant s'employer à mieux appréhender la compréhension des relais, des canaux, qui s'interposent par exemple dans un débat politique entre les interlocuteurs directs et le public. Aussi nombre de travaux consistent à dévoiler les conditions de la *réception* des messages politiques, ou des discours des politiciens. [58]

Il me semble donc nécessaire, d'un point de vue méthodologique ou épistémologique, si je veux proposer une théorie critique de l'argumentation au sein des débats politiques (même si je ne veux pas la réduire bien évidemment à ce type de débats), commencer par dé-construire cet objet ; éclairer ses prédéterminations historiques et culturelles, philosophiques aussi sans doute. Une telle déconstruction doit précéder une nouvelle problématique et m'impose donc ce plan de travail.

Je présenterai ainsi plus loin dans le détail les théories dominantes, modernes et antiques, de l'argumentation, et montrerai en dressant un portrait de celles-ci qu'elles sont prisonnières d'un paradigme dont il est difficile de se défaire : *l'argumentation comme outil de persuasion*. On argumenterait *toujours* à des fins persuasives, afin de convaincre l'interlocuteur. [59]

Cette conception relève de l'héritage gréco-latin de la rhétorique[60] : aussi, pour pouvoir comprendre nos propres pratiques, mais aussi nos conceptions (contemporaines) du débat politique, il conviendra donc de chercher à dé-construire, à revisiter notre héritage socioculturel (philosophique, vernaculaire, etc.).

Le débat politique — en tant qu'activité sociale discursive de *structuration* de la société et des individus — chercherait ainsi selon une conception « traditionnelle », ou « classique », à convaincre, et au-delà donc à *dire le monde.*

Ce paradigme persuasif traduit et exprime pour une bonne part l'influence continue et implicite (inconsciente aussi) du schéma traditionnel codique de la communication hérité de la logique platonicienne, renvoyant en des terres marginales des problématiques plus complexes d'identifications, de constructions identitaires, de rapport entre les sujets parlants.

Il s'agira ainsi d'envisager le dialogue — le débat politique — selon une conception interactive, et non plus selon une conception unilatérale et linéaire ; adopter une démarche empirico-déductive (linguistique externe), relativiste et synthétique, à la différence de l'approche hypothético-déductive de la linguistique structurale — interne —, à prétention

---

[57] QUERE (Louis), *Des miroirs équivoques*, *op. cit*., p. 25.

[58] Voir HUET (S.) & LANGENIEUX-VILLARD (P.), *La communication politique*, PUF, Paris, 1982.

[59] Voir COTTERET (J.-M.), EMERI (C.), GERSTLE (J.), MOREAU (R.), *Giscard d'Estaing-Mitterrand : 54774 mots pour convaincre*, PUF, Paris, 1976.

[60] Cet héritage s'est vu parallèlement consolidé par les exigences scientistes de la fin du XIX$^{e}$ siècle, apportant aux travaux sur la communication l'outillage propre aux sciences empirico-analytiques, et rejetant dans l'ombre et marginalisant la partie à mon sens fondamentale de l'objet social, culturel, qu'elles avaient la tâche d'étudier.

universaliste, homogène et analytique, et qui semble inapplicable aux spécificités des sciences humaines et sociales :

> D'autre part, nous pouvons, par méthode et provisoirement, isoler un objet de son environnement, mais il est non moins important, par méthode aussi, de considérer que les objets et surtout les êtres vivants sont des systèmes ouverts qui ne peuvent être définis qu'écologiquement, c'est-à-dire dans leurs interactions avec l'environnement, qui fait partie d'eux autant qu'eux-mêmes font partie de lui. [61]

Je m'efforcerai ainsi de mettre en évidence la connotation implicite qui s'opère entre argumentation et persuasion. En effet, selon les principales théories de l'argumentation, de l'antiquité à nos jours, la visée principale de l'argumentation, fondée sur le raisonnement rationnel, serait de convaincre l'interlocuteur ou l'auditoire.

Perelman définit par exemple l'argumentation comme ce qui a pour objet « l'étude des techniques discursives visant à gagner ou à renforcer l'adhésion des esprits aux thèses que l'on présente à leur assentiment ». [62] De même, Vignaux inscrit l'argumentation dans un univers de persuasion : le discours argumentatif vise « sinon à toujours convaincre, du moins à établir la justesse d'une attitude, d'un raisonnement, d'une conclusion. »[63]

L'argumentation — du point de vue scientifique et au niveau des représentations mentales elles-mêmes — s'inscrit toujours ou presque dans le paradigme de la persuasion. Aussi, les travaux les plus récents sur l'argumentation nous montrent que les situations conflictuelles où l'on *cherche à convaincre* sont multiples[64], même si elles sont cependant rarement identifiées et traitées comme telles. Pourquoi ? Parce que les ressorts de la *conviction* sont généralement ignorés et que l'on croit, à tort, qu'il suffit « d'avoir raison », d'être dans son « bon droit », de dire « la vérité », d'avoir de l'autorité, d'être soi-même *convaincu* pour être *convaincant*. L'échec est alors expliqué par le refus de l'auditoire de comprendre, parfois même d'entendre ce que l'on a à lui dire.

« Etre convaincant », ce serait précisément, dans l'esprit et la perspective de ces travaux, réussir à se faire écouter et à se faire comprendre de quelqu'un qui, *a priori*, n'y est pas disposé. Pour cela, nous dit-on par exemple, il faut abandonner les idées fausses en matière de *conviction*, savoir analyser la relation interindividuelle dans laquelle on a *à convaincre*, et acquérir la maîtrise de son discours pour en comprendre les effets et argumenter à bon escient. [65]

Il s'agira donc de dégager tout d'abord les enjeux *philosophiques* et *politiques* d'une telle conception — à mon sens restrictive — de l'argumentation.

---

[61] MORIN (Edgar), *Science avec conscience*, Fayard, Paris, 1982, p. 63.

[62] PERELMAN (Chaïm), « Recherches interdisciplinaires sur l'argumentation », in *Logique et Analyse*, n° 4, 1968.

[63] VIGNAUX (Georges), *L'argumentation. Essai d'une logique discursive*, Librairie Droz, Genève-Paris, 1976, p. 59.

[64] Il y aurait sans doute même conflit insoluble puisque les interlocuteurs n'ont pas les moyens de sortir d'eux-mêmes, de leur système de représentations, et ce afin de pouvoir confronter leurs modèles. Tout ce qu'ils peuvent *connaître* c'est leur propre image du monde, leur expérience personnelle du *réel*. Mais la réalité d'autrui, ou le monde en soi, indépendamment de leurs expériences, de leurs représentations, leur échappe. « Le monde serait notre représentation », écrit Bachelard (*Le nouvel esprit scientifique*, Paris, PUF, 1983, p. 11).

[65] Voir par exemple MENDENHALL (Vance), *Une introduction à l'analyse du discours argumentatif, Des savoir-faire fondamentaux*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa, Paris, Londres, 1990. Voir aussi NYSENHOLE (Adolphe) & GERGELY (Thomas), *Information et persuasion. Argumenter*, De Boeck Université, Bruxelles, 1991.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Il s'agira aussi de montrer que cette conception de l'argumentation inscrit les hommes politiques dans une logique de type *sophistique* — dont ils essuient les critiques — et qui ferait courir un danger à la démocratie.

Je tâcherai enfin de compléter cette perspective en la reliant aux travaux de Bruno Latour par exemple, et au courant de l'anthropologie des sciences[66] — les *sciences studies* — afin d'apporter un nouvel (et modeste) éclairage qui me semble pertinent sur l'argumentation telle qu'elle se déploie aujourd'hui en France dans le cadre des débats politiques. [67]

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

[66] Voir LATOUR (Bruno), « Les vues de l'esprit. Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques », in *Culture technique*, vol. (14), pp. 4-30, 1985.
[67] Et qui s'éloigne de la conception classique dominante de l'argumentation vue comme outil de persuasion.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 1.
# PREMIERE PARTIE

---

## CADRES CONCEPTUELS
## & PERSPECTIVES

La vérité de l'interaction ne réside jamais toute entière
dans l'interaction,
Pierre Bourdieu

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# L'approche pragmatique

chapitre 1

La plupart des dialogues sont fondés sur un arrangement : « je te crois si tu me crois ! »,
R. Sabatier

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 1

# Les fondements

La *pragmatique* est née dans le cadre de la linguistique. [68] Plus précisément, c'est Morris qui utilise le terme pour la première fois et la définit à partir des concepts peirciens comme l'étude de la relation des signes à leurs interprétants. Mais ce sont les influences réciproques entre philosophie du langage, sémiotique et linguistique qui rendent compte de la richesse des théories pragmatiques.

Le courant dominant de la linguistique au XXe siècle s'est constitué à partir du *Cours de Linguistique Générale* de Ferdinand de Saussure[69]. La terminologie de Saussure étant au fondement de la linguistique moderne, il est nécessaire — pour situer la pragmatique — de caractériser la dichotomie centrale dans l'architecture conceptuelle de Saussure : celle entre *langue* et *parole*.

En effet, l'enjeu premier du *Cours* est de donner un statut scientifique à l'étude du langage humain en tant que systèmes de signes. Saussure répond alors à une conception linguistique courante qui consiste à l'époque à ne reconnaître que les faits linguistiques bruts, les événements langagiers, comme matière première pour le linguiste (conception incapable de rendre compte de l'existence de langues comme systèmes collectifs). Il propose de distinguer deux faces du langage : d'une part la langue (partie systémique, abstraite et « communément partagée »), d'autre part la parole en tant qu'exercice concret et individuel. Ainsi avec Saussure, la linguistique — même si elle a besoin des actes de parole pour établir et vérifier ses théories — ne considère ceux-ci que comme phénomènes contingents et se dédie exclusivement à établir le système de la langue. Selon Saussure, la linguistique a donc pour objet de recherche la *langue* et non la *parole*. [70]

Aussi, le « circuit de la parole » selon Saussure s'inscrit donc dans la logique d'une communication *codale*. [71] (cf. schéma ci-dessous)

[68] Voir BERRENDONNER (A.), *Eléments de pragmatique linguistique*, Minuit, Paris, 1981.
[69] SAUSSURE (Ferdinand de), *Cours de linguistique générale*, [1916], Tullio, Paris, 1972.
[70] Voir TOTSCHNIG (Michael), *Eléments pour une théorie pragmatique de la communication*, 9 août 2000 [en ligne] ; disponible sur <http://www.er.uqam.ca/nobel/d364101/pragmatique.shtml> (page consultée le 3 mars 2004).
[71] Voit SAUSSURE (F. de), *Cours de linguistique générale*, *op. cit*., p. 27.

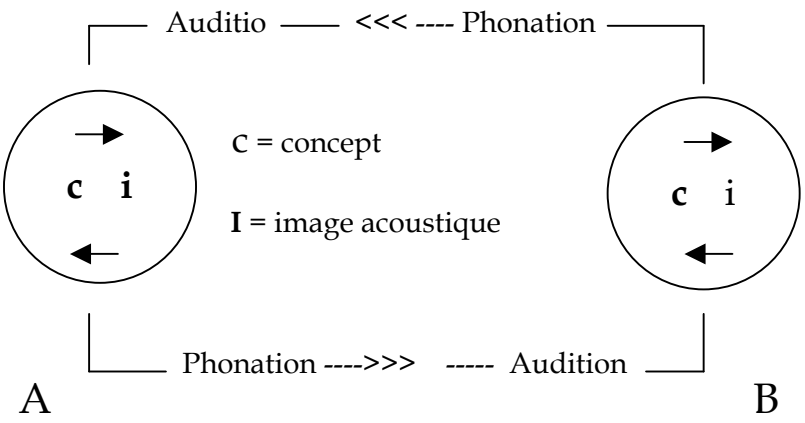


« Soit deux personnes A et B qui s'entretiennent… »

Ce qui caractérise alors on le voit le pôle systémique du langage — la langue — est un agencement de signes : chaque signe étant défini comme l'articulation d'un signifiant et d'un signifié. Pour Saussure le signe est fondé uniquement dans la langue, c'est-à-dire que le signifiant n'est pas le son réel, mais une « image acoustique », le signifié n'est pas un objet, mais un concept. Le rapport entre signifiant et signifié est décrit par Saussure à la fois donc comme arbitraire et dépendant de son existence dans le système, c'est-à-dire que le signe est essentiellement défini par sa place dans des séries d'autres signes.

C'est en reconnaissant les contradictions inhérentes aux dichotomies saussuriennes que la pragmatique a élargi la perspective de Saussure. La pragmatique va alors se développer à partir de deux problématiques :

1) Comme le montre Jakobson[72], l'opposition entre langue et parole est orthogonale au rapport individu/société. Le langage se concrétise dans chaque individu, en tant que langue composite que ce dernier est constamment en train de reconstruire avec toutes les interactions langagières.
2) Le signe est l'élément central de la langue dans la théorie saussurienne : l'unité qui articule une image acoustique à un concept. Mais c'est uniquement en reconnaissant l'influence de la parole sur la langue qu'on peut élucider ce phénomène. [73]

La pragmatique va donc viser au départ à expliquer comment la parole est bien plus qu'une pure application de la langue : comment elle est en même temps en variation par rapport à des codes établis et génératrice de nouveaux codes.

Tout acte de parole a lieu dans un contexte défini par des données spatio-temporelles et socio-historiques ; aussi la pragmatique doit-elle viser à montrer comment ces données interagissent avec le système de la langue. Comment le sens prend naissance dans un

[72] JAKOBSON (Roman), « Langue and Parole : Code and Message », in *On Language*, Harvard University Press, Cambridge (MA), pp. 80-109, 1990.
[73] TOTSCHNIG (Michael), *Eléments pour une théorie pragmatique de la communication*, *op. cit*.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

contexte situationnel donné.[74] Le concept de contexte est donc un concept clé de la pragmatique, en ce qu'elle tente d'expliciter *comment le langage fonctionne concrètement dans des contextes spécifiques*, et comment ce fonctionnement échappe en partie à la syntaxe et à la sémantique (mais comment il se manifeste pourtant en partie aussi à travers elles). La pragmatique est donc concernée par l'usage que *nous faisons du langage*. [75]

Ce n'est donc pas étonnant, au regard de ces divers éléments, que les structures des conversations quotidiennes ou médiatiques — et les débats télévisés en l'occurrence — forment un champ de recherche tout à fait fertile pour la pragmatique. Il s'agit de montrer comment une grande partie de l'activité communicationnelle consiste à situer sa parole *vis-à-vis de celles des autres*, et comment le sens des énoncés dépend dans une large mesure de leurs positions à l'intérieur d'une discussion.

Aussi, en dépassant l'opposition réductrice entre langue et société d'une part, et parole et individu d'autre part, la pragmatique est inséparable d'un mouvement de la pensée moderne qui s'est manifesté dans l'ensemble des sciences humaines et sociales (constituant aussi un motif central de la théorie de la communication humaine) : la reconnaissance d'une dialectique entre la société et l'individu, d'une interaction continue entre les niveaux macro et micro, et d'un rapport complexe entre la normalité des codes et l'innovation des usages.

La pragmatique trouve donc son origine dans une critique de l'exclusion que la parole en tant que pratique subit dans la linguistique saussurienne. Elle a ainsi peu à peu renoué avec une autre conception de la sémiotique formulée plus tôt par Peirce[76]. La conception peircienne du signe est très complexe, fondée dans un projet philosophique que Peirce a appelé *pragmatisme*. Et chez Peirce, ce n'est pas seulement la langue qui est sociale, mais tout acte de parole n'est déterminable que par sa place dans un processus qui lie la pensée, l'agir, la communication et le social.

[74] L'information n'est pas un donné, elle n'existe que par sa *contextualisation* pour ses acteurs.

[75] Ceci est particulièrement vrai pour la pragmatique sociolinguistique ; alors que chez les premiers pragmaticiens elle était surtout centrée sur les *effets* du discours.

[76] Voir PEIRCE (C. S.), *Œuvres philosophiques*, *Pragmatisme et pragmaticisme*, Volume 1, Ed. du Cerf, Paris, 2002.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 2

# Un modèle *canonique* de la communication

> Comment les humains communiquent-ils entre eux ? Plusieurs métaphores d'usage telles que « mettre ses idées sur le papier », « faire passer le message », « des paroles lourdes de sens », semblent indiquer une réponse : la communication verbale consisterait à empaqueter et à expédier un « contenu » (autre métaphore) au moyen de mots. [77]

Depuis Aristote — et jusqu'aux sémioticiens modernes — toutes les théories de la communication sont basées sur un modèle unique, une même conception du langage : un processus fondamentalement *codique* (et qu'à la suite de Sperber et Wilson on a appelé le *code model* ou « modèle du code »).

Le *code model*, élaboré à partir de la théorie mathématique de Shannon (élève de Wiener, le « fondateur » de la cybernétique) est devenu *le* modèle en sciences sociales et la référence obligée pour tout néophyte en sociologie des médias, correspondant tout à fait à l'approche traditionnelle en sociologie. [78] Shannon publie en 1948 une *Théorie mathématique de la communication*[79] où il propose ce qu'il appelle le schéma du « système général de communication », dont le cadre conceptuel repose sur la chaîne d'éléments suivants : une source d'*information*, qui produit un *message* ; un *émetteur*, qui transforme le message en *signaux* ; un *canal*, par lequel sont transportés les signaux ; un *récepteur*, qui reconstruit le message à partir des signaux ; et une *destination*, qui est la personne ou la machine à laquelle le message est envoyé. [80]

La théorie mathématique de la communication de Shannon constitue alors très vite une sorte de point de ralliement pour des champs disciplinaires très divers : physique, mathématiques, sociologie, psychologie, linguistique ou biologie moléculaire par exemple. A travers la notion de code, ces disciplines scientifiques vont partager une même grille de lecture. Et pendant plusieurs décennies (et le modèle est toujours très présent, inconsciemment la plupart du temps) cette théorie *linéaire* inspire la plupart sinon toutes les approches de la communication.

Le modèle est basé sur l'idée que l'information est un contenu fixe : aussi y a-t-il simple transmission d'information (et non pas interaction). Le langage est considéré comme un système de signes ou de symboles (phonétiques, visuels, etc.) qui servent à « transmettre une information ». Et ces signes doivent être utilisés *intentionnellement pour* exprimer des pensées.

---

[77] SPERBER (Dan) & WILSON (Deirdre), *La pertinence. Communication et cognition*, Les Editions de Minuit, Paris, 1989, p. 11.

[78] Il existe un parallèle entre l'évolution de la notion de communication (du modèle « télégraphique » au modèle « orchestral ») et l'évolution que représente l'ethnométhodologie (notamment la notion d'indexicalité, par rapport à la sociologie traditionnelle).

[79] SHANNON (C. E.), « A mathematical theory of communication », in *Bell System Technical Journal*, vol. 27, pp. 379-423 and 623-656, Juillet et octobre 1948. Voir SHANNON (C. E.) & WEAVER (W.), *The Mathematical Theory of Communication*, University of Illinois Press, Urbana, Illinois, 1949.

[80] Ce schéma a été décliné — dans le registre de la communication de masse — sous le couvert d'une théorie dite de « l'effet hypodermique ». Les médias nous injecteraient directement, telle une seringue, des idées et des attitudes.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Traditionnellement — au regard de ce modèle — le langage est donc considéré comme une institution sociale spécifique de l'individu humain. Pour les Grecs déjà, le langage est essentiellement le *logos* dont la fonction est d'exprimer *l'ordre des choses*. Platon d'abord, Aristote ensuite, ont, chacun à leur manière, essayé de fixer le langage : Platon en a fait un instrument de recherche de la Vérité sous le contrôle permanent de la Raison tandis qu'Aristote a préféré fixer les règles de la logique formelle. Les préceptes de Platon sont sans doute à la base de la linguistique informationnelle — avec une adéquation monde/langage.

La notion de communication est donc le plus souvent synonyme de « transmission ».

> La première image qui vient à l'esprit lorsqu'on parle de communication, c'est celle de la flèche allant d'une personne à l'autre. La flèche évoque la transmission intentionnelle d'un message, le plus souvent verbal, d'un émetteur vers un récepteur. Qui peut à son tour devenir émetteur, et ainsi de suite. La communication se confond donc, dans le vocabulaire courant et l'imaginaire quotidien, avec la transmission, sinon même avec ce qui est transmis : de l'information. Ces raccourcis se retrouvent dans les travaux de recherche sur la communication qui se développent aux Etats-Unis dans les années cinquante. L'exemple paradigmatique est celui du modèle de la communication proposé par Shannon et Weaver en 1949 qui repose explicitement sur des recherches menées sur le fonctionnement du télégraphe avant et pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette vision « télégraphique » de la communication va se répandre très rapidement à travers les sciences humaines et sociales et constituer le socle des « sciences de la communication » naissantes, tant aux Etats-Unis qu'en Europe. [81]

Et en parcourant l'histoire de sciences humaines et sociales au cours de la seconde moitié du XXe siècle, on est frappé par l'ampleur du succès rencontré par le modèle de la communication de Shannon et Weaver. Le schéma (voir ci-dessous Figure 1) Emetteur-Récepteur — issu de la théorie de l'information de Shannon et Weaver (1943) est « canonique » en ce sens qu'il se présente comme la norme — le canon — à laquelle toutes les « communications » sont ramenées en définitive pour analyse.

La figure 1 est l'adaptation du célèbre diagramme de Shannon et Weaver qui traduit comment l'utilisation d'un code s'applique à la communication inter-humaine.

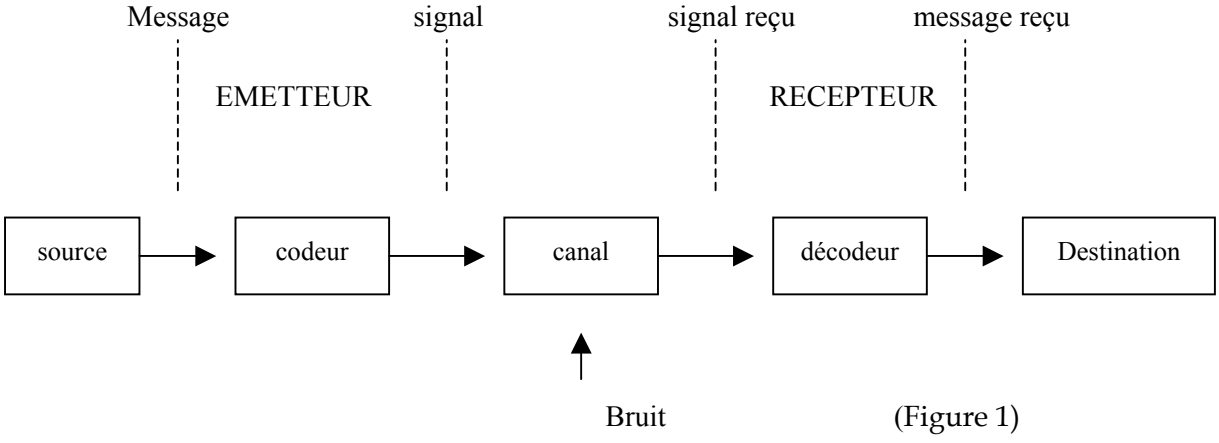


(Figure 1)

[81] WINKIN (Yves), *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*, Essais, Editions du Seuil, Paris, 2001, p. 25.

Ce modèle fonctionne ainsi comme une espèce de truisme culturel — qui, même contesté, et depuis un certain temps déjà remis en cause par les linguistes —, demeure (implicitement le plus souvent) la référence de toutes les interactions verbales et études non spécialisées sur la communication. [82]

> La conception sémiotique de la communication (comme l'appelait Peirce, et comme nous l'appellerons nous-mêmes), ou la conception sémiologique (comme l'ont appelée Saussure et ses disciples), est une généralisation du modèle du code à toutes les formes de communication. Tzvetan Todorov fait remonter cette généralisation à Saint Augustin, pour qui la grammaire, la logique, la rhétorique et l'herméneutique devaient être étudiées dans le cadre d'une théorie unifiée des signes. Selon cette conception, les systèmes de signes gouverneraient non seulement la communication verbale ordinaire, mais aussi l'effet poétique des tropes, la communication gestuelle, les symboles et rites religieux ainsi que l'interprétation des textes sacrés.
>
> D'un point de vue sémiotique, seule l'existence d'un code sous-jacent explique qu'on parvienne à communiquer. [83]

Selon ce modèle la communication est assurée par un encodage et un décodage de messages. [84]

> Un code, au sens où nous utiliserons ce terme, est un système qui associe des messages à des signaux et qui permet à deux dispositifs de traitement de l'information (des machines ou des organismes) de communiquer. Un *message* est une représentation interne à l'un des dispositifs. Un signal est une modification de l'environnement qui peut être produite par un des deux dispositifs et détectée par l'autre. Un code élémentaire, comme le morse, consiste en une simple liste de couples message-signal. Un code plus complexe, tel le français, consiste en un système de symboles et de règles qui engendre des couples message-signal. [85]

Selon cette conception, toute communication présuppose ainsi un système sous-jacent de signes que le sémioticien a la tâche de reconstruire et de présenter sous forme de *système*. C'est donc de l'héritage du programme saussurien dont il est question :

> La langue est un système de signes exprimant des idées, et, par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc. Elle est seulement le plus important de ces systèmes. On peut donc concevoir *une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale… nous la nommerons sémiologie*. [86]

Le modèle E-R (Emetteur-Recepteur) admet implicitement que toutes les situations de communication peuvent être découpées et ramenées à un échange entre deux acteurs. Et c'est à partir de ce diagramme et d'une directe « récupération » de la théorie mathématique de la communication de Shannon et Weaver que Jakobson — dans les années 1950 — établira

---

[82] Et parfois même encore au sein d'études universitaires portant sur le langage.

[83] SPERBER (Dan) & WILSON (Deirdre), *La pertinence. Communication et cognition*, *op. cit.*, p. 18.

[84] L'idée selon laquelle la communication verbale est un processus de codage et de décodage est en fait profondément enracinée dans la culture occidentale.

[85] SPERBER (Dan) & WILSON (Deirdre), *La pertinence. Communication et cognition*, *op. cit.*, p. 15. Et ce n'est qu'au début des années 90 que Grice et Lewis — philosophes du langage — proposeront l'alternative du *modèle inférentiel* (où la communication consiste en l'interprétation d'*indices*).

[86] SAUSSURE (F. de), *Cours de linguistique générale*, *op. cit.*, p. 33.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

sa classification des fonctions du langage[87] (et qu'ensuite Lyons expliquera la communication verbale).

Ce diagramme illustre la manière dont un message qui provient d'une source d'information peut être reproduit à une destination donnée grâce à un processus de communication. Bien que le diagramme de Shannon et Weaver soit inspiré par la technologie des télécommunications (ils étaient respectivement ingénieur en télécommunication chez Bell et mathématicien au MIT) la conception dont il procède est fort ancienne et visait initialement à rendre compte de la communication verbale. Ici, la source et la destination sont les mécanismes cognitifs centraux du locuteur et de l'auditeur ; le codeur et le décodeur sont des capacités linguistiques et le message est une pensée du locuteur (le canal est l'air) (cf Figure 2) :

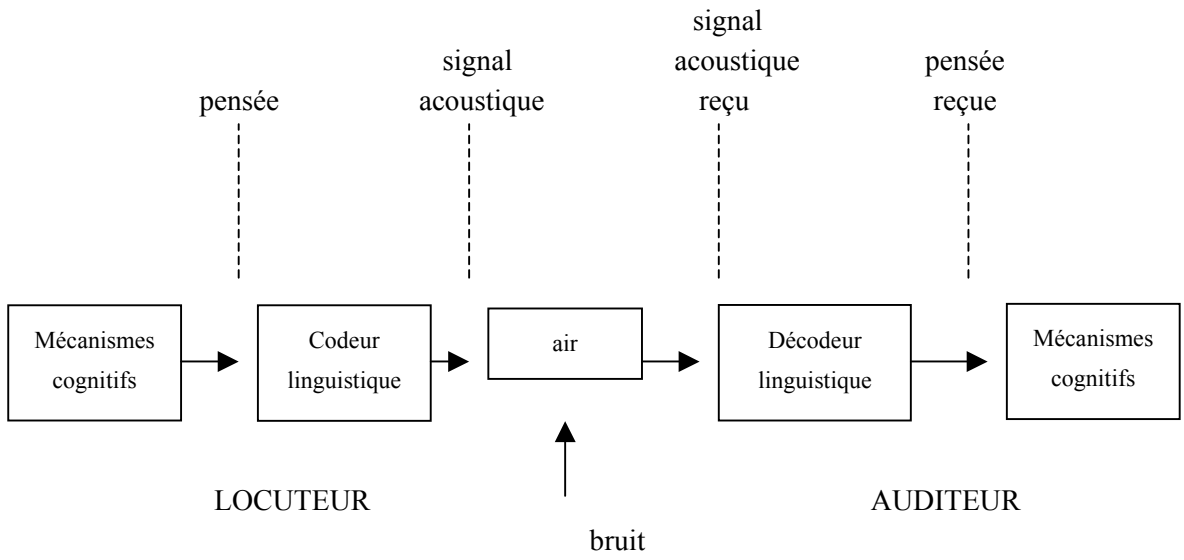


(Figure 2)

Héritage du célèbre schéma de la communication de Shannon et Weaver, la communication connote ainsi le plus souvent un échange d'informations et non un conflit. Si conflit il y a, c'est que *quelque chose n'a pas fonctionné* (émetteur, récepteur, canal). On entend ainsi les hommes politiques préciser qu'ils n'ont pas été compris, qu'il y a eu une « mauvaise communication », qu'il faut « ouvrir ou re-ouvrir le dialogue », etc. Il faut sans doute y voir — outre une résurgence — conséquence du schéma de Shannon et Weaver et l'idée d'une communication codique — le fait que les linguistes ont eu tendance pendant longtemps a extraire le système de la langue de sa mise en pratique quotidienne, c'est-à-dire à envisager la langue comme un système abstrait, général et universel. Sur ce point les travaux les plus récents en sociolinguistique n'ont pas encore réussi à transformer totalement nos représentations sur la communication.

[87] Ceci dit, l'un des mérites de Jakobson est d'avoir introduit la notion de contexte situationnel (inspiré par le « bruit » de la théorie mathématique).



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 3

# Les principales critiques

Lorsque les psychologues sociaux, dans les années 1960, commencent à s'intéresser aux problèmes de la communication, c'est tout « naturellement » qu'ils reprennent les modèles existants, et en l'occurrence le modèle codique de Roman Jakobson.

Mais très rapidement, ils se trouvent confrontés à ses limitations. La première de toute étant de toute évidence la négligence par Jakobson et ses prédécesseurs des *enjeux psychosociologiques* de la communication.

La seconde, directement liée à la première, est l'oubli que l'émetteur et le récepteur ne sont pas de simples entités — c'est-à-dire des *variables* — mais bien des individus humains, des personnes. Aussi, dans un tel contexte, la situation communicationnelle inclut bien plus de « paramètres » que ne l'entendait le diagramme de Shannon et Weaver et Jakobson.

Dès les années 1960 donc, le modèle jakobsonien n'est plus suffisant, ce qui laisse place à d'autres conceptions : en 1967 par exemple, Dell Hymes expose son fameux modèle SPEAKING[88].

Comme le présentait déjà son auteur quelques années auparavant, le jeu des fonctions du langage est infiniment plus complexe que ne le laissait entendre Jakobson dans son schéma de la communication. Désormais, seule une étude détaillée de la *structure* d'un phénomène de communication — en particulier des rapports entre les composantes — permet d'en dégager les fonctions (Hymes retient ainsi huit « variables » fondamentales qu'il présente en suivant l'ordre mnémotechnique *S. P. E. A. K. I. N. G*).

Aussi, pour Hymes, l'étude de la communication consiste — une fois mises à nu les composantes de l'activité de langage — à montrer comment elles agissent les unes sur les autres, ce qui permet en même temps de dégager les *fonctions* du phénomène de communication.

L'idée c'est que la communication comprend différentes dimensions qui sont inextricablement liées entre-elles. Gumperz explique ainsi par exemple que dans toute discussion divers éléments — autres que les connaissances grammaticales ou lexicales — vont nécessairement influencer le sens des échanges. Il explique que

> Le cadre, le savoir d'arrière-plan propre à chaque participant, ses attitudes avec les autres participants, les postulats socioculturels concernant les rôles et les statuts, les valeurs sociales associées à diverses composantes du message jouent également un rôle décisif. [89]

Ainsi la communication ne repose pas uniquement sur des échanges de messages mais sur des interactions, des *transactions* ou des *négociations* comme nous le verrons par la suite. Ces négociations se jouent à l'intérieur d'un cadre spécifique que je m'efforcerai de décrire

[88] HYMES Dell, « Models of the interaction of language and social life », in McNamara (éd.), *Problems of Bilingualism*, Journal of Social Issues, XXIII, 2, 1967.

[89] GUMPERZ (John), *Engager la conversation, introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Minuit, Paris, 1989, p. 55.

dans la seconde partie entre des participants ayant des rôles et des places à défendre, ainsi que des identités à faire reconnaître et à négocier (ce point fera l'objet de la troisième partie).

## La théorie des actes de langage

C'est probablement la théorie des actes de langage (*speech acts*) qui a le plus contribué à la popularité des approches pragmatiques.[90] Celle-ci n'est pas à proprement parler une théorie linguistique, mais plutôt une approche philosophique du langage qui essaie de rendre compte, en termes généraux, de certaines propriétés du langage humain, indépendamment de toute langue particulière.

Elle trouve son origine dans le texte d'Austin (reproduisant une série de conférences qu'Austin a données à l'Université d'Harvard en 1955).[91] Austin propose le concept de « performatif » pour désigner tous les énoncés dont l'énonciation doit être décrite comme l'accomplissement d'un acte (comme une promesse, un ordre, une déclaration, etc.), et les oppose aux énoncés qui affirment un état de chose réel (énoncés dits constatifs ou affirmatifs). Selon Austin, un événement de parole est l'actualisation matérielle d'une phrase prévue par une langue (acte *locutoire*), l'accomplissement d'un acte qui selon certaines conventions sociales s'insère dans un contexte pour le changer (acte *illocutoire*) et la poursuite de certaines fins stratégiques (acte *perlocutoire*).

Les réflexions fondatrices d'Austin ont alors trouvé des échos dans la linguistique, mais aussi dans la philosophie du langage et dans la sociologie, inspirant un approfondissement de la réflexion sur les rapports entre la logique formelle et l'usage quotidien du langage.

La théorie des actes de langage a donc reçu ensuite nombre de prolongations. On peut mentionner par exemple les travaux de John R. Searle[92] qui a systématisé la pensée d'Austin en ce qui concerne l'explication de la structure (qui se veut exhaustive) des actes de langage, leur taxinomie et le phénomène de l'intentionnalité. Dans un acte de langage, le locuteur construit un rapport complexe entre lui-même, ses interlocuteurs, et le contexte auquel il se réfère — ainsi que la matérialité du message qu'il énonce. Le projet taxinomique de Searle se caractérise donc comme une tentative qui consiste à distinguer les différentes manières par lesquelles un locuteur prend position sur le monde, sur ses interlocuteurs et sur lui-même.

De fait, la théorie des actes de langage peut être opératoire pour une théorie de la communication. Elle s'approche d'une théorie sociale de « l'agir communicationnel » (au sens d'Habermas[93]), montrant plus spécifiquement que communiquer ne consiste pas simplement à *transmettre une information* — l'*a priori* implicite des linguistiques communicationnelles, c'est que le langage exprime quelque chose, que les individus s'extériorisent par lui — mais à créer, à construire, prolonger et *modifier des rapports sociaux*, à

[90] Voir KERBRAT-ORECCHIONI, *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement. « Quand dire, c'est faire : un travail de synthèse sur la pragmatique conversationnelle*, Nathan Université, Paris, 2001.
[91] AUSTIN (J. L.), *How to do things with words*, Oxford University Press, 1962 — *Quand dire, c'est faire*, Seuil, Paris, 1970.
[92] Voir SEARLE (J. R.), *Les Actes de langage*, Hermann, Paris, 1972 — 1ère édition *Speech acts*, CUP, Cambridge, 1969.
[93] Voir HABERMAS (J.), *Théorie de l'agir communicationnel*, 2 vol., Seuil, Paris, 1987. Voir aussi FERRY (Jean-Marc), *Habermas*, *l'éthique de la communication*, PUF, Paris, 1987 [HABERMAS (Jürgen), *De l'éthique de la discussion*, Editions du Cerf, Paris, 1992].



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

prendre position dans un contexte institutionnel donné et déterminer certaines régularités communicationnelles.

L'acte de langage est lié à une subjectivité qui est celle de l'énonciateur[94] : quand un homme politique parle, il assume un ou des rôles, il se place, se positionne par rapport aux autres, exprimant des rapports intentionnels envers le monde. Aussi l'acte de langage doit-il être compris dans un *contexte*, qui ne lui préexiste pas nécessairement ; c'est-à-dire que le langage est en mesure de construire et de modifier, de spécifier donc les contextes. Et l'on verra par la suite comment les interlocuteurs des débats politiques *négocient* ces contextes.

## La théorie de la pertinence

Dans une même perspective, la *théorie de la pertinence* de Sperber et Wilson[95] apparaît comme un pas de plus dans la compréhension du fonctionnement de la communication. [96] Les deux chercheurs reviennent sur les théories de la communication antérieures et montrent qu'elles sont toutes basées sur le *code model* et que celui-ci est inadapté pour une description de la communication inter-humaine.

Une précision d'importance s'impose donc ici. Le langage a longtemps été perçu essentiellement comme support d'une *activité mentale* : Saussure affirme ainsi que la langue représente « la pensée organisée dans la matière phonique ». [97]

Pour Sperber et Wilson, *communication verbale* et *pensée* ne sont plus de même nature : la pensée est une computation mentale de l'univers environnant — bien plus riche que de « simples énoncés linguistiques », puisque le message linguistique n'est qu'une représentation incomplète des pensées du locuteur (qui doit être recomposée et complétée par l'auditeur).

> En rédigeant ce livre nous n'avons pas littéralement mis nos pensées sur du papier. Ce que nous avons mis sur le papier, ce sont de petites marques noires, dont vous avez en ce moment une copie sous les yeux. Quant à nos pensées, elles sont restées là où elles ont toujours été : dans nos cerveaux. [98]

Et de telles pensées ne peuvent jamais être totalement recomposées puisque locuteur et auditeur ne partagent jamais de connaissance mutuelle absolue, ni une expérience identique du monde.

C'est donc sur ces bases que Sperber et Wilson vont développer leur *théorie de la pertinence*.

Un premier point est la définition donnée pour la Situation (que les auteurs appellent *contexte*) :

---

[94] A la suite d'Emile Benveniste on parlera de la « subjectivité langagière ». Voir KERBRAT-ORECCHIONI (Catherine), *L'Enonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris, 1980.

[95] Voir SPERBER (D.) & WILSON (D.), *La pertinence : communication et cognition*, *op. cit*.

[96] Mais elle n'est à considérer que comme un premier pas dans une nouvelle direction plutôt que comme un aboutissement. On peut en effet lui reprocher plusieurs défauts, non des moindres étant leur approche très cognitive et donc une certaine ignorance des fonctions sociales mises en jeu par l'activité de communication.

[97] SAUSSURE (F. de), *Cours de linguistique générale*, *op. cit*., p. 155.

[98] SPERBER (D.) & WILSON (D.), *La pertinence : communication et cognition*, *op. cit*., p. 11.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

- Il ne s'agit pas de ce qui *est* effectivement, mais de ce que les interlocuteurs *pensent* sur la réalité ;
- Pas simplement de ce qu'ils croient *vrai*, mais de ce à quoi ils accordent un degré quelconque de plausibilité, c'est-à-dire de leurs *hypothèses ;*
- Ces hypothèses ne sont pas seulement celles qu'ils ont consciemment à l'esprit au moment de la parole, mais aussi celles qu'ils peuvent mobiliser, notamment par inférence à partir d'autres hypothèses ;
- Enfin, ce qui importe pour la communication, ce sont — parmi ces hypothèses — celles qui sont tenues pour *mutuellement manifestes* : chacun est censé être capable de les faire, pense qu'elles sont attribuables aussi à l'autre, et que l'autre *sait qu'il le sait*.

Un second moment est fondamental dans la théorie : la définition de la *pertinence*. Elle est elle-même relative aux notions de *coûts* et d'*effets* cognitifs. Le coût est l'effort nécessaire à l'interprétation. Et l'effet cognitif d'une proposition dans un contexte donné est l'ensemble de propositions que l'on peut inférer d'elle quand elle est jointe à un contexte, et que l'on n'inférerait pas du seul contexte. Par exemple, si un contexte contient à la fois l'idée que Le Pen viendra sur le plateau télévisé, et que Chirac et Le Pen ne peuvent pas se voir sans se disputer, alors l'annonce que Chirac viendra comporte, dans son effet cognitif, le pronostic d'une dispute.

On caractérise alors la *pertinence* en disant qu'elle est d'autant plus grande — étant donné un certain effet cognitif — que le coût pour l'obtenir (le nombre de déductions logiques devant être opérées) est plus faible, et d'autant plus grande — une fois fixé un coût — que l'effet obtenu est plus grand.

Ainsi caractérisée, la *pertinence* permet de prévoir l'interprétation d'un énoncé dans un contexte donné. Celle-ci est définie comme l'ensemble des propositions *inférables* de l'énoncé et qui le rendent le plus pertinent possible. Donc, en réponse à « Jacques Chirac est-il de droite ? », l'énoncé « Il n'aime pas les socialistes » sera compris comme « Il est de droite » parce qu'en tirant cette conséquence dans ce contexte, on donne à l'énoncé, pour le moindre coût de traitement, les effets cognitifs les plus importants : on lui donne donc cette pertinence optimale dont l'interprétant suppose toujours qu'elle est visée par le locuteur.

Enfin — c'est le dernier point — la *pertinence* répond au problème crucial de déterminer, dans l'ensemble des hypothèses mutuellement manifestes, celles que les interlocuteurs choisiront pour constituer le contexte où l'énoncé doit être interprété.

On choisit le sous-ensemble d'hypothèses qui attribuent à l'énoncé la plus grande pertinence en produisant, par les inférences les moins chères, le plus d'effets cognitifs. Les auteurs parviennent ainsi à rendre compte du fait fondamental signalé plus haut : l'énoncé sert à constituer la situation même dans laquelle il doit être interprété.

De même, pour Rodolphe Ghiglione et Alain Trognon, *communiquer*, c'est produire et interpréter des indices dont le langage est porteur : le locuteur fournit par son énoncé une expression interprétative d'une de ses pensées, et l'auditeur construit sur la base de cet énoncé une hypothèse interprétative portant sur l'intention *informative* du locuteur. Ghiglione et Trognon s'alignent donc là explicitement sur les travaux de Sperber et Wilson. [99]

[99] Voir GHIGLIONE (Rodolphe) & TROGNON (Alain), *Où va la pragmatique ? De la pragmatique à la psychologie sociale*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1993, p. 43 (mais ici le principe communicationnel et/ou informatif de l'usage langagier n'est pas questionné).



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Les pragmaticiens modernes, à l'instar de Sperber et Wilson — s'inspirant des travaux de Grice — ont donc tenté de mettre à jour plus explicitement les normes implicites qui présidaient à la communication verbale et de montrer comment elles intervenaient dans l'interprétation des énoncés.

## Palo Alto

Une école tente également, dans les années 1950, de prendre le contre-pied du modèle codique de la communication : c'est l'école de Palo Alto, encore appelée le « collège invisible »[100], et dont les représentants majeurs sont Gregory Bateson, Ray Birdwhistell, Edward Hall, Erving Goffman et Paul Watzlawick.

L'Ecole de Palo Alto est une dénomination générique un peu trompeuse pour désigner un ensemble de chercheurs et de travaux. Trompeuse d'une part car il n'y a jamais eu d'école proprement dite (le terme désigne des chercheurs ayant eu des affinités de travail communes — la thérapie clinique et les théories de la communication inter-individuelles pour l'essentiel), et d'autre part parce qu'il n'y a pas un mais deux regroupements de chercheurs : Bateson et Jackson dans un premier temps et Watzlawick et quelques autres dans un second temps (ces deux temps correspondant à deux moments consécutifs et bien spécifiques du développement des recherches). [101]

> Alors que, dans les travaux mathématiques et psychosociologiques, la communication reposait sur l'émetteur et son intention d'envoyer un message (à un autre individu), Ruesch et Bateson partent du récepteur et sa *perception* d'« impressions » en provenance non seulement d'autres individus mais de *lui-même*, d'événements, de « l'environnement ». [102]

Bateson sera le premier à adapter l'approche systémique à l'étude des relations humaines. Et les théories systémiques ont servi par la suite à modéliser des types d'interactions sociales dans des contextes culturels spécifiques, tandis que l'introduction de notions issues du champ de la cybernétique, comme celles de *feed-back* (principe de rétroaction) ou de système homéostatique, ont permis de poser les bases d'une théorie générale de la communication inter-humaine.

Ce point de départ est une véritable révolution dans l'approche des phénomènes de communication dans la mesure où il substitue à une démarche analytique (perspective traditionnelle des sciences) une démarche globale, complexe et dynamique (toutes les interactions en un temps donné, dans un espace donné, constituent la trame de cette dynamique).

Ainsi apparaissent de nouveaux axiomes :

---

[100] L'apport en termes de multi-disciplinarité des chercheurs qui ont constitué « la nouvelle communication » est conséquent. On parle de collège invisible dans la mesure où ce « réseau » de chercheurs a intégré les apports de différentes disciplines à l'étude de la communication humaine : ethnologie, psychiatrie, sociologie, etc.

[101] Voir (sans nom), *Présentation générale de l'Ecole de Palo Alto. Petit historique de… deux écoles dans un même lieu* [en ligne] ; disponible sur <http://www.cric-france.com/activite/manif/pw/textes/paloalto.pdf> (page consultée le 3 mars 2004).

[102] WINKIN (Yves), *Anthropologie de la communication*, *op. cit.*, p. 55.

- Dans un système, ce qui « vit », c'est un réseau de communication dont tous les nœuds sont en interaction les uns avec les autres (*on ne peut pas ne pas communiquer*) ;
- Ces interactions se produisent selon des modalités bien spécifiques et tendent globalement à l'équilibre général du système (homéostase) ;
- Toute interaction produit des effets de rétroaction (*feed-back*) ;
- Chacun des nœuds de l'interaction possède un champ spécifique qui établit les limites de son identité culturelle et symbolique tandis que toute situation de communication correspond à un cadre, c'est-à-dire un point de vue particulier de la relation qui doit être construite mutuellement selon les mêmes modalités ou règles ; et si les deux cadres se chevauchent, ne correspondent pas, cela peut entraîner ce que l'on appelle des paradoxes ou des contradictions (pouvant générer des effets de *double bind*, ou double contrainte). [103]

Considérant que la théorie de Shannon doit être laissée aux ingénieurs des télécommunications (pour qui par ailleurs elle est a été conçue), les chercheurs de Palo Alto préconisent que la communication soit appréhendée du point de vue des sciences de l'homme, c'est-à-dire d'après un modèle qui leur soit propre. Ils abordent alors la communication humaine comme processus circulaire, en termes de niveaux de complexité et de contextes multiples, déstabilisant progressivement les axiomes de Shannon. La notion orchestrale (par opposition au modèle « télégraphique ») de la communication — issue des premiers travaux des pragmaticiens du langage — prend en compte d'autres facteurs, d'autres paramètres. Ici, l'information n'est plus une entité fixe : elle est une entité instable, modifiée par la « transmission » elle-même. [104]

La « nouvelle communication » a donc élargi considérablement la notion même de *communication*. Hall a par exemple intégré la dimension proxémique : gestion individuelle et collective de l'espace. [105]

Ce qui se joue en définitive c'est le rejet du modèle de Shannon (en sciences sociales) :

> Si la communication est conçue comme une activité verbale et volontaire, la signification est enfermée dans les bulles que les interlocuteurs s'envoient. L'analyste n'a qu'à les ouvrir pour en extraire le sens. Si, au contraire, la communication est conçue comme un processus permanent à plusieurs niveaux, l'analyste doit, pour saisir l'émergence de la signification, décrire le fonctionnement de différents modes de comportement dans un contexte donné. [106]

## Bourdieu et la théorie du pouvoir symbolique

Dans le même esprit, et dans la continuité des travaux d'Austin sur les actes de langage, le travail de Bourdieu sur la théorie du pouvoir symbolique — pour une étude sur les débats, et *a fortiori* politiques — est pertinent. En effet, après une critique de la linguistique orthodoxe, Bourdieu propose une interprétation du phénomène linguistique en

---

[103] Adapté de la *Présentation générale de l'Ecole de Palo Alto. Petit historique de… deux écoles dans un même lieu*, *op. cit*.

[104] Voir WATZLAWICK (P.), HELMICK BEAVIN (J.) et JACKSON (D.), *Une logique de la communication*, Seuil, Paris, 1972.

[105] Voir HALL (Edward T.), *La dimension cachée*, Essais, Editions du Seuil, Paris, 1971.

[106] WINKIN (Yves), *Anthropologie de la communication*, *op. cit*., p. 24.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

mobilisant les concepts d'*habitus* et de *champ*, mais en élargissant son travail au discours et à la représentation politique.

Le travail de Bourdieu a consisté pour une bonne part à réfléchir sur l'ancrage des mots dans le jeu des forces sociales, afin de mettre à jour la dynamique et les enjeux politiques propres aux échanges linguistiques.

Bourdieu critique aussi la linguistique saussurienne qui sépare la linguistique interne (*i. e.* science de la langue) et la linguistique externe (*i. e.* science des usages sociaux de la langue).

Et il montre que la distinction saussurienne entre *langue* (c'est-à-dire système de signes) et *parole* (actualisation des signes par un locuteur) ne tient pas.

Faisant du langage un instrument d'action et de pouvoir — et non plus un objet d'intellection saisissable seulement au travers de sa propre logique interne (conception saussurienne qui devait faire de la linguistique la plus naturelle des sciences sociales) —, Bourdieu réintroduit le langage au cœur de la société, s'inscrivant donc dans la lignée d'Austin (qui a montré que bien souvent *dire c'est faire*, que les paroles ne se contentent pas de décrire ou constater mais qu'elles opèrent une action, par delà le vrai et le faux) contre le structuralisme de Saussure et ses disciples.

Bourdieu explique ainsi que les rapports de communication que sont les échanges linguistiques sont aussi avant tout des rapports de *pouvoir symbolique* — actualisant les rapports de force entre interlocuteurs. Ce paradigme bourdieusien articule alors le fondement d'une véritable théorie du pouvoir symbolique. Et ce pouvoir, selon Bourdieu, ne peut en fait s'exercer qu'avec la complicité de ceux qui ne veulent pas savoir qu'ils le subissent, ou même qu'ils l'exercent. [107]

Le langage s'inscrit dans des *relations de pouvoir*[108] ; c'est-à-dire que la parole contribue à *influencer*, à *transformer* celui qui l'écoute.

Dans *Ce que parler veut dire*[109], Bourdieu montre que le discours n'est pas un message destiné à être déchiffré : c'est un produit que nous livrons à l'appréciation des autres. Instrument de communication, la langue est donc aussi signe extérieur de richesse et instrument de pouvoir : on peut agir avec des mots, ordres ou mots d'ordre. C'est-à-dire que les discours ne sont pas seulement destinés à être compris, déchiffrés, mais qu'ils sont aussi des signes d'autorité destinés à être crus ou obéis.

Le travail de Bourdieu sur la politique est donc traversé d'un bout à l'autre par la question du pouvoir et de la domination. Selon Bourdieu, le discours — quel qu'il soit — est le produit de la rencontre entre un *habitus* linguistique (une compétence inséparablement technique et sociale, à la fois capacité de parler et capacité de parler d'une certaine façon, socialement très marquée) et d'un marché, c'est-à-dire un système de règles de formation des prix qui vont contribuer à orienter par avance toute production linguistique. [110] Et ces

[107] Voir ZERBIB (David), *Extension infinie du domaine de la langue*, in *Les Archives intégrales de l'Humanité*, le 10 déc. 2001 [en ligne] ; disponible sur <http://www.humanite.presse.fr/journal/2001-12-10/2001-12-10-254814> (page consultée le 3 mars 2004).

[108] Voir Bourdieu et sa théorie du pouvoir symbolique ; BOURDIEU (Pierre), *Langage et pouvoir symbolique*, Editions du Seuil, Paris, 2001.

[109] BOURDIEU (Pierre), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 1982.

[110] Voir l'entretien accordé par Bourdieu à Didier Eribon dans *Libération* le 19 octobre 1982, p. 28 (à l'occasion de la parution de *Ce que parler veut dire*). ERIBON (Didier), *Pierre Bourideu : sociologue énervant. Des textes*



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

rapports de communication sont donc autant de rapports de pouvoir. Il y a ainsi chez Bourdieu — en filigrane — une théorie générale du pouvoir et du politique qui se dessine, par le biais de la notion de « pouvoir symbolique ». Ce pouvoir symbolique est un pouvoir qui est en mesure de se faire reconnaître, c'est-à-dire d'obtenir une *reconnaissance*.

> Le pouvoir symbolique comme pouvoir de constituer le donné par l'énonciation, de faire voir et de faire croire, de confirmer ou de transformer la vision du monde et, par là, l'action sur le monde, donc le monde, pouvoir quasi magique qui permet d'obtenir l'équivalent de ce qui est obtenu par la force (physique ou économique), grâce à l'effet spécifique de mobilisation, ne s'exerce que s'il est reconnu […][111]

Si ces relations *sociales* établies dans et par le langage ne sont guères contestables, les linguistes les ont pourtant longtemps laissées hors de leur champ d'investigation. Et ceci pour des raisons théoriques précises : selon la tradition structuraliste en effet, la mise entre parenthèses de l'*individualité* du sujet parlant permet d'ouvrir la voie à l'analyse scientifique (c'est en effet en séparant la langue de la parole que Saussure autorise la construction de modèles formels).

Ce refus d'intégrer théoriquement les données sociales, les aspects sociaux du langage (générativisme chomskyen) a été remis en question seulement lorsque la linguistique s'est « associée » avec les autres sciences sociales : psychologie sociale, sociologie ou ethnographie, etc.

L'approche pragmatique permet donc de comprendre que dans toutes les énonciations qui caractérisent les débats politiques médiatisés se reflètent avant tout des *rapports sociaux*, et des rapports *identitaires*. C'est ce que je tâcherai de mettre en évidence par la suite. Mettre à jour ces régularités (pratique communicationnelle) énonciatives permet de questionner, par une approche pragmatique, des places, des relations, et des *identités*.

## Paramètres contextuels

Il s'agit alors de s'interroger sur les paramètres contextuels qui donnent sens aux débats :

- Un espace et un temps : chaque énonciation, chaque interaction s'inscrit dans un espace et dans un temps qui sont socialement définis. Et les interactions ont une durée et une étendue qu'il s'agit de questionner ;
- Des Institutions : les interactions s'insèrent dans un cadre institutionnel ;
- Des rapports intersubjectifs : toute pratique communicationnelle comporte des répartitions des rôles et des pouvoirs entre les interactants (Watzlawick distingue des rapports symétriques caractérisés par une minimalisation de la différence et des rapports complémentaires où l'interaction est basée sur une maximalisation de la différence des interactants. Ducrot utilisait avant le concept de « transformation juridique » afin de

---

*de l'impétrant*. Sur « Ce que parler veut dire ». Dans *Hyperbourdieu* : « Dévoiler les ressorts du pouvoir. Le fétichisme politique » [en ligne] ;
disponible sur <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/entrevue/ceque82.html>
(page consultée le 3 mars 2004).

[111] CORCUFF (Philippe*), La sociologie de Bourdieu. 10. Faire voir, faire croire, faire agir*, textes choisis et commentés par Alain Accardo & Philippe Corcuff, Le Macaret, Bordeaux, 1986, p. 55.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

décrire comment un acte de langage modifie ou transforme les rapports interpersonnels[112]) ;

- Des compétences : toute pratique communicationnelle présuppose plusieurs compétences de la part des interactants (langue, familiarisation avec le média, etc.). Et une compétence proprement communicationnelle qui consiste à comprendre quand, où, avec qui et comment communiquer ;
- Des savoirs : il s'agit d'interroger les règles de pertinence qui spécifient dans quel contexte se jouent les interactions.

De toute évidence ces cinq dimensions ne sont pas exhaustives et ne sauraient être séparées (elles sont imbriquées les unes dans les autres). Elles constituent ni plus ni moins que la trame à partir de laquelle on peut commencer à réfléchir : une sorte de grille de lecture donc, ou d'analyse des débats politiques télévisés. Dans le cadre des débats politiques télévisés c'est une institution qui détermine les espace-temps, les rapports interpersonnels, les compétences et les savoirs de la pratique communicationnelle propre aux interactions. Ces pratiques communicationnelles sont en effet dans une large mesure relatives au média, en l'occurrence la télévision. Celle-ci nécessite des compétences tout à fait spécifiques, sollicitant certaines qualités sociales et restreignant la définition des contextes (d'autant que l'interlocuteur direct, le téléspectateur, est « absent », ce qui détermine des contrats de communication, nous le verrons, très particuliers).

Les débats politiques télévisés nécessitent à la fois donc des compétences linguistiques, médiatiques et proprement communicationnelles qui dépendent les unes des autres et qui sont déterminées par l'institution télévisuelle elle-même, ce qui nécessite un cadre théorique et méthodologique cohérent.

[112] Voir DUCROT (Oswald), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Collection Savoir : Sciences, Hermann, 1991.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 4

# Synthèse théorique

Différentes approches sont donc venues bousculer le modèle « télégraphique » de la communication dès lors que les linguistes ont recentré leur attention sur le discours *en tant qu'acte de communication*, c'est-à-dire impliquant des individus particuliers dans des situations particulières. Cette ouverture est repérable à travers divers courants et diverses recherches parmi lesquels on peut retenir[113] :

- Les travaux linguistiques sur les embrayeurs (les déictiques et les pronoms personnels, en particulier) qui permettent l'ancrage de l'énoncé dans la situation d'énonciation (Jakobson et Benveniste dans les années 60) ;
- La philosophie analytique et la pragmatique anglo-saxonne inaugurée par les travaux d'Austin sur les actes de langage (années 60) ;
- Les recherches en pragmatique linguistique et notamment les théories de l'argumentation et de la présupposition — celles-ci étant considérées comme des actes de langages particuliers (Anscombre et Ducrot dans les années 80) ;
- Les théories psychosociales sur l'interaction développées particulièrement par l'école de Palo Alto et par Goffman dans les années 70 ;
- Enfin, les travaux de Gumperz et Hymes sur *l'ethnographie de la communication*. [114]

> Au début des années soixante, l'anthropologue et linguiste Dell Hymes propose un vaste programme de recherches sur les rapports entre langage et société, qu'il intitule « ethnographie de la communication » […]. Son but est de forcer les anthropologues à enfin considérer le langage et les autres modes de communication interpersonnelle comme un phénomène culturel essentiel, au même titre que les systèmes de parenté ou les modes d'organisation sociale. [115]

L'ethnographie de la communication se centre sur l'activité langagière des locuteurs en situation d'interaction. Chez les ethnographes de la communication, celle-ci est constitutive de la réalité sociale.[116] Hymes suggère le terme « compétence communicative » pour désigner l'ensemble des connaissances que tout individu doit acquérir afin de devenir membre d'une communauté de parole (*speech community*). Gumperz met à jour le principe de *coopération conversationnelle :* c'est-à-dire que le dialogue repose sur « des attentes partagées » — donc signalées —, des « conventions de contextualisation ».[117] L'ethnographie de la

[113] Adapté de (sans nom), *Une diversité d'approches pragmatiques*, fichier pdf du 11/11/1996 [en ligne] ; disponible sur <http://tecfa. unige.ch/tecfa/research/humanities/aids-video/peraya/param-contextuels.html> (page consultée le 3 mars 2004).
[114] Voir GUMPERZ (John) & HYMES (Dell), *Directions in Sociolinguistics : The Ethnography of Communication*, Holt, Rinehart and Winston, New York, 1972.
[115] WINKIN (Yves), *Anthropologie de la communication*, *op. cit*., p. 99.
[116] Voir GUMPERZ (John), *Engager la conversation*, *op. cit*., p. 9.
[117] *Ibid*., p. 23.

communication « a sans doute pour objectif ultime l'analyse de la compétence communicative. »[118]

Les travaux de Grice, Austin ou Searle ont mis à jour qu'un modèle de la communication était pertinent dans la mesure où il pouvait rendre compte du sens des phrases en fonction de leurs usages. Puisque *parler c'est faire*, c'est-à-dire accomplir un acte, alors cet acte de parole est aussi un acte social. Tout locuteur construit une relation avec son allocutaire qui doit être analysée en termes de rôles et de positions. L'acte illocutionnaire assigne des rôles aux différents interlocuteurs. Aussi les faits de paroles qui étaient exclus de la linguistique saussurienne se trouvent réintroduits dans la communication, celle-ci n'étant plus constituée que de paroles. Désormais la notion d'acte centre l'attention sur l'engagement que les paroles constituent pour chacun des sujets communicants.

Les actes de paroles apparaissent comme des actions – diverses selon les perspectives – mais visant à modifier une situation d'interlocution : jeux de langage (chez Wittgenstein), système relationnel de droits et de devoirs (chez Ducrot), de places (chez Flahault) ou de positions (chez Goffman).

Le paradigme pragmatique explicite ainsi que la langue comporte un code de rapports humains et ne se limite en rien à un simple instrument visant à communiquer des informations (« métaphore du conduit » dans la théorie du code). Ainsi ne peut-on séparer le langage de ce avec quoi il est tissé.

La pragmatique, en prenant en considération les actes de paroles, a construit du même coup des sujets s'impliquant dans la communication – occupant des « places » et jouant des « rôles », c'est-à-dire des sujets qui *interagissent*, qui s'obligent *mutuellement*.

Communiquer ce n'est pas tant transmettre de l'information en se faisant l'émetteur d'un message mais bien plutôt co-construire (avec les différents partenaires de l'échange) une relation au sein de laquelle chacun s'attribue un rôle, une place et défend une certaine image de soi.

Les divers travaux des pragmaticiens du langage – linguistique de l'énonciation, pragmatique intégrée, théorie des actes illocutionnaires ou pragmatique d'inspiration psychosociale — ont conduit progressivement à faire voler en éclat le modèle classique du code en s'ouvrant – certes à des degrés divers – à la notion désormais centrale de *contexte*. [119]

> En effet, l'intégration progressive du contexte a eu pour conséquences un élargissement de l'objet même de la pragmatique et l'intégration des conditions empiriques constitutives de la situation d'énonciation, conditions auxquelles il est bien sûr très difficile d'imposer une limite. Rien d'étonnant donc à ce que se côtoient, dans un domaine que circonscrivent des frontières relativement peu précises, des études de linguistique, de sémiotique, de sociologie, de psychologie, de psychosociologie, etc. [120]

Ces courants de réflexion et de recherches proposent donc d'autres modèles (certes moins formels) de communication dans lequel le modèle classique n'occupe plus qu'une position secondaire (quand il n'est pas purement et simplement rejeté aux oubliettes !).

---

[118] *Ibid*., p. 57.

[119] La notion de contexte contribue sans doute aussi à expliquer l'hétérogénéité des travaux déclinés sous l'appellation générique de pragmatique ainsi que l'inflation que connaît le terme lui-même.

[120] (Sans nom), *Une diversité d'approches pragmatiques*, *op. cit*.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

C'est donc au regard de ces travaux que je m'attacherai à définir les paramètres contextuels (dimension télévisuelle essentiellement) qui participent de la construction du sens des débats politiques médiatiques. C'est donc dans une perspective résolument *pragmatique* que s'inscrit cette étude.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

chapitre 2

# L'interactionnisme symbolique

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 1

# L'Ecole de Chicago

L'interactionnisme renvoie d'une part à un paradigme précis, et d'autre part à diverses déclinaisons disciplinaires : philosophiques, psychologiques, sociologiques, etc.

L'interactionnisme est un courant sociologique apparu au cours de la première moitié du XXe siècle et dont les origines s'enracinent dans les premiers travaux des anthropologues de l'Ecole de Chicago, comme Warner ou Redfield.

On peut néanmoins distinguer deux mouvances : la première – celle des précurseurs (dans les années 1920) – avec des chercheurs comme William I. Thomas, Robert E. Parck ou Roderick D. Mc Kenzie ; et la seconde — dans les années 1950-1960 — avec les travaux d'Howard Becker ou d'Erving Goffman par exemple, inspirés par les thèses naissantes du pragmatisme de William James ou de C. S. Pierce (l'interactionnisme symbolique désigne d'ailleurs plus précisément l'école de Chicago de la deuxième, ou troisième génération).

Ces travaux s'articulent autour d'une idée majeure (qui sera développée ensuite par les chercheurs de la « nouvelle communication » — Ecole de Palo Alto —Watzlawick, Bateson, Hall, etc.) : il n'existe pas de vérité en soi — y compris scientifique — mais celle-ci s'acquiert et se vérifie à l'épreuve de l'expérience ; c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'*objectivité* extérieure aux chercheurs qui la construisent.

Ceci dit, la source théorique de référence – en tous cas la plus prégnante – de l'interactionnisme réside sans doute dans les travaux de Georges Herbert Mead qui construit un modèle interactionnel consacrant les fondements symboliques de la communication sociale. [121]

En définitive, ces « axiomes » contiennent les jalons théoriques de l'interactionnisme symbolique avec les analyses des relations interindividuelles de Goffman et sa théorie de l'acteur dramaturge. C'est à Goffman en effet que l'on doit la théorie de l'acteur dramaturge. [122]

Ce modèle fait de l'individu un comédien accomplissant des actes de représentations théâtrales devant des interlocuteurs qui constituent son public. L'individu se met quotidiennement en scène afin de susciter une impression et étayer l'image de soi qu'il veut donner à voir aux autres. Chez Goffman, le monde est une vaste cérémonie au sein de laquelle l'individu tente de ne pas perdre la « face », jouant son ou ses rôles. Aussi l'interaction, chez Goffman, se présente comme une sorte de système social en miniature, un « face-à-face » défini comme l'influence réciproque que les interlocuteurs exercent les uns sur les autres. Kerbrat-Orecchionni résume ainsi :

---

[121] Voir MEAD (Georges Herbert), *L'esprit, le soi et la société*, PUF, Paris, 1963.

[122] Voir GOFFMAN (Erving), *La mise en scène de la vie quotidienne*. *La présentation de soi*, T. 1. Le sens commun, Les Editions de Minuit, Paris, 1973 (traduction). Voir aussi DE QUEIROZ (Jean Manuel) & ZIOLKOWSKI (Marek), *L'interactionnisme symbolique*, PUR, Paris, 1997, pp. 77-95.

> Tout au long du déroulement d'un échange communicatif quelconque, les différents participants, que l'on dira donc des « interactants », exercent les uns sur les autres un réseau d'*influences mutuelles* — parler, c'est échanger, et c'est changer en échangeant. [123]

Sous l'influence du courant linguistique de la pragmatique, va ainsi s'ouvrir la perspective interactionnelle, la première à proposer de concevoir les rapports entre les réalités en terme de construction réciproque.

Aussi ne s'agit-il pas tant pour le chercheur d'observer les situations sociales comme des choses (les débats politiques par exemple), mais de comprendre l'interprétation par laquelle les acteurs, les hommes politiques en ce qui me concerne, « définissent », co-construisent la situation d'interlocution.

## L'ethos

Toute prise de parole, tout discours, implique la construction d'une image de soi. Et un discours, quel qu'il soit, n'est jamais neutre. Des non-dits, des présupposés, des implications implicites parlent du locuteur et contribuent et suffisent à donner une image, une re-présentation de sa personne. Par conséquent, analyser un discours c'est aussi et surtout analyser la *représentation d'une individualité*, et donc la subjectivité du discours. Car volontairement ou non, le locuteur délivre — *via* une mise en parole — une représentation de soi : parler est un acte *identitaire.* Tous les discours — et à plus forte raison peut-être les discours politiques — impliquent la construction d'un *ethos*, d'une image de soi, ainsi que de l'interlocuteur ou des interlocuteurs en présence.

Les Anciens désignaient cette construction identitaire imbriquée dans le discours sous le nom d'*ethos*. Aussi, en mettant l'accent sur une approche à dominante interactioniste du langage humain, les différents courants de l'analyse du discours comme de la pragmatique croisent aujourd'hui de manière tout à fait explicite la rhétorique, définie classiquement comme un « art de convaincre », de persuader.

Les travaux contemporains sur l'argumentation, à l'instar d'Aristote, visent ainsi prioritairement à éclairer comment l'efficacité vient au discours. [124] Ils s'appliquent pour le mieux à décrire dans le détail des modalités d'interaction dont il se dégage une régulation, à construire et inventer des modèles. De la conception pragmatique du langage comme action ou interaction parée d'un pouvoir propre, Dominique Maingueneau note alors « qu'elle vient en quelque sorte se substituer à la rhétorique traditionnelle ». [125]

Il est fondamental de préciser que la construction d'une image de soi — la notion d'*ethos* — est la pièce capitale, la clé de voûte de ce qui constitue la mécanique rhétorique dans son ensemble théorique, et qu'elle a partie liée pleinement avec l'*énonciation* que les

---

[123] KERBRAT-ORECCHIONI (Catherine), *Les interactions verbales*, Tome 1, Armand Colin, deuxième édition, 1995, p. 17.

[124] C'est déjà l'*efficace* du langage qui est célébrée chez Homère. Il est aussi tout à fait éclairant de consulter à ce propos les manuels scolaires de français qui décrivent les procédés les plus efficaces pour convaincre, ou le bon emploi de l'argumentation ; sans même parler des entreprises qui forment à la communication et à l'argumentation leurs employés, dans le domaine de la vente par exemple.

[125] MAINGUENEAU (Dominique), *Images de soi dans le discours*. *La construction de l'ethos*. Sous la direction de Ruth Amossy, Delachaux et Niestle S. A., Lausanne, Paris, 1999, p. 12.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

divers travaux en analyse du discours aujourd'hui ont investi d'une dimension toute particulière : l'acte de produire un énoncé renvoie nécessairement au locuteur qui mobilise la langue, qui la fait fonctionner et lui donne sens par un acte d'utilisation et au sein d'un contexte donné. Aussi, me semble t-il que l'analyse du discours — en tant qu'activité scientifique interdisciplinaire — ne peut faire l'économie d'une étude minutieuse de l'inscription du locuteur dans son discours et par conséquent de la construction, constitutive de la production du discours, de la subjectivité dans la langue.

Le langage, dont nous usons afin de réaliser des milliers d'interactions avec nos semblables, est dans une certaine mesure un instrument de la vie sociale, qui rythme nombre de nos opérations quotidiennes. L'une des thèses développée par exemple par Gumperz, c'est que l'identité sociale est produite par le langage. [126] Celui-ci peut ainsi servir à initier, à interrompre, à argumenter, à prolonger ou à transformer la plupart sinon toutes les relations et les activités interindividuelles. C'est en ce sens, comme l'écrit Mendenhall, « que le langage, ou tel emploi du langage, est toujours soumis ou subordonné à l'effet qu'il est censé produire. C'est l'effet recherché qui est important. »[127]

Selon Kerbrat-Orecchioni, parler c'est inter-agir, et tous les actes de langage « sont intrinsèquement censés solliciter une réponse, ou du moins une réaction. »[128] De fait, la parole est, dans son essence même, de nature interlocutive. Kerbrat-Orecchioni souligne ainsi que le dialogue est *porté* par les interlocuteurs ; ils sont co-responsables du dialogue et de la nature de l'interaction. C'est pourquoi l'analyse du discours se doit d'adopter une perspective interactionnelle afin d'assimiler la fonction cathartique de l'image de soi et de l'autre qui se construit dans le discours : car dire que les interlocuteurs inter-agissent c'est accepter que la notion d'*ethos* participe de ce réseau dont parle Kerbrat-Orecchioni.

Le sociologue du langage Erving Goffman est le premier, avec ses travaux sur les rites d'interactions[129], à avoir porté son attention sur la notion d'*ethos* au sein des interactions. [130] Tout à fait déterminant sur les futures méthodes d'analyse du discours, il a mis en lumière que tout discours exige en soi que les interlocuteurs donnent une image d'eux-mêmes contribuant conjointement à *influencer* l'autre. Il donne naissance ainsi à une métaphore théâtrale et parle, le premier, de *représentation* :

> la totalité de l'activité d'une personne donnée, dans une occasion donnée, pour influencer d'une certaine façon un des participants. [131]

Il développe la notion de « rôles », de « face » ou de « routine », définie comme « le modèle d'action pré-établi que l'on développe durant une relation et que l'on peut présenter ou utiliser en d'autres occasions. »[132] Ces routines seraient en fait des espèces de *modèles* de comportements préétablis qu'utilisent les locuteurs en fonction de la situation

[126] Voir GUMPERZ (John), *Engager la conversation*, *op. cit*.
[127] MENDENHALL (Vance), *Une introduction à l'analyse du discours argumentatif, op. cit*., p. 3.
[128] KERBRAT-ORECCHIONI (Catherine), *Les interactions verbales*, Tome 1, *op. cit*., p. 14.
[129] Voir GOFFMAN (Erving), *Les rites d'interaction*, Minuit, Paris, 1976.
[130] Ceci dit, Goffman, au même titre que Kerbrat-Orecchioni, n'a jamais utilisé le terme d'*ethos ;* notion qui n'apparaît dans les sciences du langage qu'avec Oswald Ducrot — dans le cadre d'une pragmatique sémantique.
[131] GOFFMAN (Erving), *Les rites d'interaction*, *op. cit*., p. 22.
[132] *Ibid*., p. 23



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

conversationnelle et de l'auditoire. Aussi, la présentation de soi, l'*ethos*, serait tributaire de rôles sociaux et de données situationnelles qui font que le discours est soumis à une sorte de régulation socio-culturelle et dépasse donc toujours l'*intentionnalité* propre au locuteur. [133]

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

[133] Si chaque discours comporte en soi une distribution préétablie — codée — des rôles, très marquée dans le cadre des débats politiques télévisés, le locuteur peut y choisir sa *scénographie* ; et c'est ici que la notion d'*ethos* revêt alors toute son importance. De fait, et ce n'est pas un hasard, l'élaboration de la notion d'*ethos* en tant que *construction* de l'image de soi dans et par le discours, est due à D. Maingueneau (cf. *Genèses du Discours*, Mardaga, Bruxelles, 1984) qui explique que l'énonciateur doit se construire un certain *statut* afin de légitimer son discours, ainsi qu'à son interlocuteur (position institutionnelle, etc.).

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 2

# L'ethnométhodologie

C'est Harold Garfinkel qui fonde ce courant de recherche que l'on appelle l'ethnométhodologie, sans doute influencé par les travaux de Schütz sur la construction sociale de la réalité (la sociologie phénoménologique).[134] L'ethnométhodologie dérive en fait de l'interactionnisme avec lequel d'ailleurs elle entretient des rapports de parenté, à la fois historique et épistémologique.

L'ethnométhodologie s'intéresse au travail par lequel les membres d'un groupe ou d'une « communauté » (politique par exemple) gèrent leurs activités les plus quotidiennes. [135] L'ethnométhodologie va ainsi introduire la notion de *membre*.

En effet, ceux qui participent aux débats télévisuels qui constituent mon *corpus* disposent d'une certaine « visibilité » et d'une légitimité reconnue (tout au moins par l'appareil médiatique qui leur donne accès à la parole). Ils forment ainsi une *communauté* — pour reprendre un des concepts-clés des sciences sociales, objet de nombreux débats et de redéfinitions permanentes.

Un bref examen des conceptualisations de la communauté en sociologie classique, ainsi qu'un regard sur la sociologie phénoménologique qui s'intéresse à l'analyse des groupes sociaux, conduit à proposer une série d'éléments opératoires pour définir « la communauté politique » qui a accès aux plateaux de télévision (pour la distinguer d'autres formes de communautés politiques « moins visibles »).

Dans la pensée sociologique, la communauté est donc définie généralement en termes de nature de lien entre les membres. Ce concept s'oppose traditionnellement à celui de « société » et renvoie à « tous les types de relations caractérisées à la fois par des liens affectifs étroits, profonds et durables, par un engagement de nature morale et par une adhésion commune à un groupe social ». [136] Même si cette opposition opère à un niveau très théorique, on peut retenir néanmoins comme éléments spécifiques à la communauté l'existence de liens personnels, affectifs et durables, ainsi que la notion d'adhésion ou d'appartenance à un groupe.

Dans la perspective de la sociologie phénoménologique, Schutz propose alors d'analyser le groupe social non plus en termes de nature de lien entre les membres, comme dans les définitions de la sociologie classique, mais en termes de *connaissances partagées* et de *système de référence commun*.

Le groupe renvoie alors à un système de références (ou de typifications dans la terminologie de Schutz) partagé. Aussi, dans cette tradition de pensée, les éléments de la

[134] Voir par exemple TELLIER (Frédéric), *Alfred Schütz et le projet d'une sociologie phénoménologique*, PUF, Paris, 2003. Voir aussi DE QUEIROZ (Jean Manuel) & ZIOLKOWSKI (Marek), *L'interactionnisme symbolique*, *op. cit*., pp. 70-73.

[135] Sont membres du groupe les individus qui maîtrisent un langage commun.

[136] NISBET (R.), *La tradition sociologique*, PUF, Paris, 1984, p. 70.

communauté comme la distribution des rôles, des statuts et le sentiment d'appartenance sont directement dérivés du système de typification partagé au sein du groupe.

Les règles, les normes et les valeurs sont également interprétées comme éléments de ce savoir du groupe, comme des manières typiques d'agir, auxquels les nouveaux membres doivent s'initier.

**La « communauté politique »**

Tout groupe (à l'image de toute communauté), tout sous-groupe, construit ses propres modèles de communication. La « communauté » que constituent les hommes politiques — en tant que groupe « culturel » ou « social » — n'échappe pas à cette caractéristique. Ils ont construit (dans le cadre des débats) leur rituel communicatif spécifique et se font d'ailleurs reconnaître au travers de celui-ci. [137] Ces *modèles* communicationnels (au sens large, c'est-à-dire englobant des postures et des motivations particulières) sont présents — sans doute même inconsciemments — chez les hommes politiques et leurs interlocuteurs (animateurs, et autres journalistes spécialisés). Et selon les analogies de la situation de communication avec le modèle ainsi constitué, les acteurs auront plus ou moins tendance à se conformer aux normes de communication dont est porteur le modèle. C'est-à-dire que l'appartenance d'un groupe à une « culture » et à ces modèles de communication imprègnent chaque sujet des règles qui les régissent. [138]

Et lorsqu'une situation ne renvoie pas à un modèle existant, un certain flottement dans les échanges se fait jour et les interlocuteurs, afin d'y remédier, doivent s'employer à redéfinir la situation, et ses règles. On l'observe dans le débat qui oppose le 4 février 2002 Dominique Strauss Kahn à Nicolas Sarkosy sur le plateau de *Mots Croisés*[139]. Ainsi, lorsqu'Edouard Leclerc (présent dans le « public ») prend la parole il modifie la situation et ses règles ; les interlocuteurs directs du débat — Sarkosy en particulier — négocient alors le droit à la parole :

Sarkosy (s'adressant à l'animateur) :
« *euh, on peut communiquer ?* »

Ce qui se joue dans l'interaction c'est donc une sorte de confirmation de la relation et de l'appartenance à une même culture unissant les différents acteurs, invités et journalistes. « Nous avons "performé" les codes de la culture à laquelle nous appartenons, et cette coperformance nous a rassurés quant à notre qualité de membres […] » écrit Winkin. [140] Les protagonistes d'un débat — sauf cas exceptionnel — se reconnaissent ainsi comme légitimes et membres d'une même communauté. Et souvent « l'affrontement » ne fait que répondre aux attentes historiquement constituées (j'y reviendrai par la suite). L'affrontement verbal est le plus souvent simulé, joué. Et dès lors que se clôt le débat, une autre relation s'instaure. [141]

---

[137] Voir DAYAN (D.) & KATZ (E.), « Télévision d'intervention et spectacle politique : agir par le rituel », in *Hermès* 17-18, *Communication et politique*, CNRS Editions, Paris, pp. 163-186, 1995.

[138] Les pragmaticiens ont montré qu'au niveau social, toute communication inter-humaine ne peut se faire sans référence à des règles et par conséquent à un modèle spécifique de communication.

[139] Emission présentée par Arlette Chabot sur France 2 (réalisation Jean-Jacques Amsellem — rédacteurs en chef : A. Chabot & Nathalie Saint-Cricq).

[140] WINKIN (Yves), *Anthropologie de la communication*, *op. cit*., p. 14.

[141] En témoignent par exemple les images qui suivent la fin du débat pendant que défile le générique de fin d'émission dans *France Europe Express* : les interlocuteurs se sourient, se parlent posément après s'être parfois « violemment » (verbalement) affrontés.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Le débat est le jeu politique par lequel les interlocuteurs se rencontrent et se donnent une image d'eux-mêmes, de la communauté dans laquelle ils s'inscrivent. Et l'affrontement est le contrat par lequel existe le débat (s'il n'y a pas de polémique alors il n'y a pas eu de débat[142]). Ce jeu politique exige alors des protagonistes l'acceptation tacite d'un contrat de communication reposant sur une dynamique conflictuelle, où le jeu politique se joue sur le mode de l'affrontement verbal ; comme l'écrit Pierre Bourdieu :

> Il n'est rien qui soit absolument exigé par le jeu politique que cette adhésion fondamentale au jeu lui-même, *illuisio*, *involvement*, *commitment*, investissement dans le jeu qui est le produit du jeu en même temps qu'il est la condition du fonctionnement du jeu : sous peine de s'exclure du jeu et des profits qui s'y acquièrent, qu'il s'agisse du simple plaisir de jouer, ou de tous les avantages matériels et symboliques associés à la possession d'un capital symbolique, tous ceux qui ont le privilège d'*investir* dans le jeu (au lieu d'être réduits à l'indifférence et à l'apathie de l'apolitisme) acceptent le contrat tacite qui est impliqué dans le fait de participer au jeu, de le reconnaître par là même comme *valant la peine* d'être joué, et qui les unit à tous les autres participants par une sorte de *collusion originaire*, bien plus puissante que toutes les ententes ouvertes ou secrètes. [143]

A ce titre, le « cas Le Pen » est intéressant : exclu du jeu — littéralement donc *a-politique* — il milite pour être reconnu en tant que « joueur légitime », appartenant à la même communauté que les autres :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 20/11/2003

— Invité : Nicolas Sarkosy

Jean-Marie LE PEN

**Je voudrais d'abord dire que ma tâche n'est pas facile ici, puisque je suis le représentant d'une catégorie politique rare dans notre pays, c'est celle des parias. C'est-à-dire de gens qui n'ont pas accès à la représentation politique** dans l'Assemblée nationale française, malgré les millions de voix que nous représentons. C'est un domaine fondamental, **je suis en quelque sorte, Monsieur Mazerolle, un intermittent de la politique** puisque aussi bien j'ai été chassé de mon siège de député européen, celui où les électeurs m'avaient envoyé, par le gouvernement français. C'est même un des rares pays prétendument démocratiques, où le gouvernement **peut se permettre de jeter dehors un élu du peuple**, mais enfin nous reparlerons de tout cela. Monsieur le ministre de l'Intérieur, vous me donnez l'impression […]

Participer au débat c'est donc se définir comme « joueur légitime » et accepter l'interlocuteur comme « possible adversaire ». Bourdieu explique ainsi que les « joueurs » doivent perpétuer sans cesse ce monopole qu'il ont préalablement gagné : et finalement ce monopole n'est jamais aussi explicite que lorsque le jeu lui-même en vient à être menacé en tant que tel. L'exemple de la dernière campagne électorale des présidentielles, en 2002, qui pour la première fois de son histoire ne s'est pas clôt par le désormais traditionnel débat d'entre les deux tours est éclairant. En effet, le 23 avril 2002, une dépêche AFP annonce que « Chirac refuse un débat télévisé avec Le Pen » :

---

[142] Sur ce point, je me permets de rapporter ici une anecdote personnelle qui illustre à mon avis particulièrement ce point. Au début de mon doctorat, ne pouvant enregistrer un débat (dont j'avais besoin pour construire mon *corpus*) j'ai demandé à mon père de le faire pour moi. L'enregistrement n'a pas fonctionné, mais la justification de mon père fut ensuite très intéressante. Il m'a dit que l'enregistrement ne m'aurait de toute façon pas été utile car « *c'était pas un vrai débat, j'ai regardé pratiquement jusqu'à la fin, et ils se sont pas engueulés …* »

[143] CORCUFF (Philippe), *La sociologie de Bourdieu. 46. Le jeu politique*, *op. cit.*, pp. 126-127.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> Le président français de droite Jacques Chirac a annoncé mardi qu'il n'acceptait pas de débattre à la télévision avec son rival d'extrême droite Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle du 5 mai, jugeant que « face à l'intolérance et à la haine, il n'y a pas de transaction possible, pas de compromission possible, pas de débat possible ».

Aussi, « la force d'un discours dépend moins de ses propriétés intrinsèques que de la force mobilisatrice qu'il exerce, c'est-à-dire, au moins pour une part, du degré auquel il est reconnu par un groupe nombreux et puissant qui se reconnaît en lui et dont il exprime les intérêts (sous une forme plus ou moins transfigurée et méconnaissable). »[144]

Il me semble pertinent d'utiliser les deux perspectives et d'observer ici à la fois la nature des relations et le système de référence commun de cette communauté : à savoir les éléments utilisés pour s'orienter vers l'autre (y compris pour s'en « détacher » aussi souvent : par exemple les compétences diverses — en économie, en droits, etc.), la structure des rôles et des positions dans le groupe, les règles de comportements, etc.

En confrontant ces différentes lectures de la communauté, l'on peut retenir une série d'éléments qui permettent de définir les caractéristiques propres de la « communauté politique » :

- Un réseau de relations personnelles, directes et durables entre les membres ;
- Un sentiment d'appartenance réciproque à une même catégorie d'actants (exemple de Sarkosy qui ne s'adresse pas directement à Leclerc — « on peut discuter ? » — alors que ce dernier est pourtant présent sur le plateau). Ici ce sont des barrières symboliques qui tracent les frontières du groupe, des locuteurs légitimés dans l'accès à la parole. Le processus d'exclusion est alors le plus souvent la non-réponse : ne pas répondre à une question, c'est rejeter l'autre (ici Leclerc) hors du groupe, de la communauté, et ainsi porter atteinte à sa « face » (au sens goffmanien), ce qui témoigne d'une forte violence symbolique. [145] Aussi sur les plateaux de télévision s'élaborent des statuts (qui se négocient, on le verra) et des rôles spécifiques qui peuvent être en décalage avec la position sociale « réelle » des participants (Leclerc par exemple). Comme c'est le cas pour d'autres communautés, les rapports entre les membres actifs dépassent largement la simple transmission d'informations mais constituent un réseau de relations personnalisées et durables. Ces acteurs — à l'instar de Strauss-Kahn et Sarkosy dans mon exemple — ont la conscience d'appartenir à un groupe, à une communauté, même s'ils développent à l'intérieur de celle-ci des conflits : ces conflits sont « les leurs » et tout le monde n'est pas autorisé de droit à y prendre part facilement comme le montre cet exemple. Aussi, le sentiment d'appartenance au groupe est repérable aussi dans la manière dont les hommes politiques — sur les plateaux de télévision — s'adressent aux différents interlocuteurs (à l'image de Leclerc) en soulignant les *différences*. Pour pouvoir comprendre et participer à la vie de la communauté (à ces conflits aussi), les invités doivent s'initier à ses rituels, ses formes et ses codes. L'existence d'une distribution des rôles et des statuts, d'un ensemble de règles de comportement et de valeurs reconnues et d'un réseau de relations personnelles et régulières, représentent autant de marques et d'indices d'une *structure communautaire*. Pour faire partie du groupe, et y être reconnu en

[144] *Ibid*., p. 127.

[145] Exemple aussi de Chirac refusant le traditionnel débat d'entre-deux tours des présidentielles en 2002 et rejetant du même coup Le Pen hors de la communauté « légitime ».

tant que « membre actif » (ce que Sarkosy ne reconnaît pas de toute évidence à Leclerc), certaines règles, explicitées quand il leur est fait violence, doivent être respectées. L'une d'entre elles est la *participation* : pour être membre actif il faut intervenir régulièrement (les nouvelles interventions par exemple de Leclerc ne posent plus de problèmes d'identification et on lui reconnaît ensuite un certain « droit à la parole ») ;

- Une production de biens collectifs (lois, débats, sondages, etc.) ;
- Un espace commun partagé de rencontres régulières (plateaux de télévision, de radio, couloirs de l'Assemblée Nationale, etc.) ;
- Un système de références partagé à l'intérieur de la communauté, comportant des connaissances communes concernant la structure des rôles et des statuts, rites d'initiation de nouveaux membres et rituels de confortation du sentiment de groupe, règles de comportement, valeurs partagées (« républicaines » pour le refus de débattre avec Le Pen par exemple) ;
- Un langage commun qui fonctionne ici comme un marqueur social très puissant. [146]

Toute communauté renvoie donc à un système de références partagé qui définit ses « frontières ». Le groupe existe à travers l'échange de messages, mais aussi à travers des rituels. Et la distribution spécifique des rôles, les sujets de discussion, les rituels et les valeurs sont autant de composantes de ce système — ainsi qu'un aspect de la communauté : existence de liens personnels et affectifs entre les membres qui se construisent sur d'autres terrains — moins « visibles » — mais qui contribuent à donner du sens aux débats télévisés.

L'entrée sur le terrain des débats télévisés oblige donc à redéfinir la position du chercheur. Celui-ci est projeté dans un cadre spatio-temporel spécifique, mais surtout, il a la possibilité de pratiquer l'observation non-participante. Ceci dit, le fantasme d'un espace entièrement « transparent » a ses limites. En effet, le plateau de télévision offre à l'observateur la possibilité de *voir sans être vu*, mais les espaces privés ou semi-privés lui échappent (alors que c'est là que se construisent ce qui se jouera sur la scène publique : spécification des relations entre les interlocuteurs, négociation des thèmes qu'ils aborderont, etc.) ; aussi, l'espace « privé » est le plus souvent le point de départ des échanges dans les espaces publics.

Le plateau de télévision offre un espace d'expression, de rencontres et d'interactions inédit qui présentent des dimensions spatiales et temporelles spécifiques. Ainsi toute analyse des actions communicatives au sein du plateau télévisé implique une réflexion sur ce cadre participatif particulier. Quelles sont les modalités de présentation de soi et d'orientation vers l'autre dans l'espace de la communication médiatisée ? Comment les processus de communication mobilisent-ils les ressources du média télévisuel ?

Les interlocuteurs ont un rapport bien plus complexe à l'espace que constitue le plateau de télévision que les observateurs (spectateurs ou téléspectateurs). Car la vie du groupe ne se limite pas à cet « espace officiel » que constitue le plateau — lieu privilégié de l'être ensemble et de la visualisation de la communauté. Mais sa réalité « visible » se nourrit essentiellement d'un ensemble de liens que construisent ses membres sur d'autres terrains

[146] Voir LE BART (Christian), *Le discours politique*, *op. cit*.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

d'échange (télévision, radio, couloirs de l'Assemblée, déjeuners privés, etc.) qui nous échappent (téléspectateurs et chercheurs).

Aussi pour comprendre le fonctionnement du groupe il est nécessaire de prendre en compte ces espaces de communication multiformes, les significations et les règles liées à chacune de ses composantes. A défaut de pouvoir les analyser en détail, il est nécessaire de prendre en compte leur existence et de comprendre que toutes ces composantes agissent et façonnent le débat tel qu'il nous est ensuite donné à voir. Chacune présente un cadre spatio-temporel particulier qui implique des degrés différents de personnalisation de la relation, un choix des sujets en fonction du support et des marquages espace privé/espace public.

Il existe donc une interaction étroite entre tous ces espaces et le type d'échange qui nous est donné à voir et à entendre dans le cadre spécifique du débat télévisé. Pour comprendre ce qui se joue dans un débat télévisé il est donc important d'avoir présent à l'esprit qu'ils sont une partie seulement d'un espace de communication et non des productions isolées. Les débats télévisés — lieu « officiel, visible » du groupe — s'inscrivent en fait dans un « territoire » communicationnel hétérogène.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 3

# Perspectives

L'approche interactionniste permet ainsi une interrogation de l'objet (débat télévisé) permettant d'aller au-delà de la « parole sociale » pour atteindre le co-interlocutif — espace où se détermine et se fonde en même temps *l'être au monde*. L'idée majeure c'est la recherche, au sein de l'espace discursif, d'un « jeu interlocutoire » entre les débattants à travers lequel les hommes politiques communiquent et se font reconnaître : c'est-à-dire *co-construisent* un monde commun (et ce par la mise en œuvre d'un ensemble d'opérations cognitives d'information, de persuasion et de communication).

Il s'agit ainsi d'interroger les débats politiques télévisés en tant que résultat d'une relation interpersonnelle, « plurisubjectuelle », dans laquelle non seulement le sujet se (re)définit comme appartenant à une communauté donnée, mais se (re)définit aussi, et en même temps, comme *personne*, c'est-à-dire en tant que sujet d'expériences effectuant des actes significatifs.[147] Le locuteur — porteur de savoirs (organisés en systèmes de représentations) et de savoirs-faire (compétences linguistiques et situationnelles) co-construit avec les autres interlocuteurs un univers référentiel commun.

Le point de départ de l'approche interactionniste est donc le postulat théorique d'une relation langue/monde posée en termes de co-construction permanente, qui fonde la possibilité presque infinie de re-composition et d'interprétation de la réalité sociale. Son corrolaire est une interrogation de l'objet-discours en tant qu'activité réglée, finalisée, porteuse d'enjeux, où les interlocuteurs actualisent des choix stratégiques de nature argumentative et discursive renvoyant à :

1) un processus de construction et de mise en scène de la référence ;

2) une dynamique co-interlocutoire par laquelle chacun des participants peut — par des transactions sémantiques — ajuster son propre monde et/ou le monde proposé/construit par son partenaire, en vue d'aboutir à un seul monde (commun). [148] Cette dynamique permet aux hommes politiques une gestion de l'espace co-interlocutoire défini par les échanges, tout en leur assurant le respect des règles, des principes et enjeux situationnels.

La réalité sociale est donc pensée ici, non pas comme une constante extérieure qui s'imposerait aux acteurs sociaux, mais comme une construction constamment *négociée*, voire *modifiée* dans l'interaction, et dont le sens est immanent au contexte dans lequel elle est construite.

## L'interaction

La notion d'interaction occupe ainsi une place centrale dans cette perspective. Les interactions sociales constituent la structure apparente d'un certain niveau de l'ordre social :

[147] Ce point fera l'objet de la troisième partie.

[148] J'aborderai ce point dans la dernière partie en m'appuyant sur les récents travaux des *science studies*.

> les interactions sont les atomes de la société. Elles fondent toute la dureté et toute l'élasticité, toute la couleur et toute l'uniformité de la vie sociale, qui nous est si évidente et pourtant si mystérieuse. [149]

Le terme d'interaction désigne donc — dans le cadre de l'interactionnisme symbolique — l'ensemble des phénomènes qui se produisent tout au long de l'échange : « par interaction, on entend l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les uns des autres. »[150]

D'autre part, le déroulement même de l'interaction, et plus particulièrement de l'interaction langagière, n'est possible que grâce à l'intervention, à différents moments, de tout un ensemble de conventions et de règles, qui orientent et organisent l'échange. Ces contraintes sont liées au respect mutuel de la « face », c'est-à-dire de la propre image sociale que chacun des partenaires défend tout au long de l'interaction, par la mise en œuvre d'actions langagières (*face-work*) destinées à neutraliser les menaces potentielles représentées par les interventions du partenaire.

Cela étant, toute analyse de l'interaction ne peut faire l'économie d'une définition de la situation dans laquelle elle se déroule : car c'est à partir des paramètres situationnels que chaque participant définit les termes mêmes de l'interaction. Parmi ces paramètres figurent, selon Goffman, non seulement ceux qui sont directement liés à la situation *hic et nunc*, mais aussi ceux concernant les acteurs, leur statut socio-économique, ainsi que leurs connaissances, leurs opinions et l'idée que chacun se fait de l'autre.

> Nous pensons pour notre part, et nous aurons l'occasion d'y revenir, que si les humains sont toujours pris dans un « circuit d'échanges » ainsi que le disait Barthes, ceci ne crée pas pour autant les conditions d'une interaction communicative entre les individus. Il y faut plus : un enjeu. [151]

Aussi, l'analyse des interactions doit s'articuler — au plan méthodologique — sur un double niveau : un niveau *systémique* (définissant les règles propres à l'utilisation du système) et un niveau *situationnel* (définissant les contraintes interactionnelles ou rites d'interaction).

La notion d'interaction définit alors deux grandes options méthodologiques :

- Décrire l'interaction langagière comme élément constitutif à la fois de l'identité sociale des acteurs et des représentations décrites, et en même temps constituées par les sujets en interaction ;
- Rendre compte de la structure organisationnelle des échanges langagiers à travers une analyse des processus, c'est-à-dire des « ethnométhodes » que les acteurs politiques emploient pour régler leur interaction. [152]

---

[149] WINKIN (Y.), *Anthropologie de la communication*, *op. cit*., p. 94.

[150] GOFFMAN (E.), *Les rites d'interaction*, *op. cit*., p. 23.

[151] GHIGLIONE (Rodolphe) & TROGNON (Alain), *Où va la pragmatique ?*, *op. cit*., p. 29.

[152] Le langage est ici (dans les débats télévisés) une activité symbolique d'échange social dont les conditions de mise en forme reflètent non seulement sa structure et sa logique, mais aussi les rapports de force, les savoirs implicites et les règles qui structurent son usage.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

De fait, ce n'est pas tant des acteurs en interaction dont il est question, mais bien plutôt du *contexte interactionnel*, dont il s'agit d'identifier l'organisation structurelle et le « jeu de rôles » que ses participants sont appelés à jouer en tant qu'acteurs. [153]

Mon travail se fondera donc sur les travaux inspirés par la sociolinguistique interactionnelle de Gumperz et l'interactionnisme symbolique incarné pour l'essentiel par Goffman, ainsi que les travaux de chercheurs qui en subissent la plus forte influence aujourd'hui — en ethnométhodologie (Bruno Latour par exemple) ou en analyse du discours — (Rodolphe Ghiglione par exemple).

Le point commun à ces diverses approches interactionnistes réside dans la prise en considération de la dimension de *négociation* du cadre normatif et de la dynamique de co-construction identitaire visant à la composition d'un monde commun.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

[153] Voir ANCELIN SCHÜTZENBERGER (Anne), *Le jeu de rôles*, ESF, Paris, 1990.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 2.
# DEUXIEME PARTIE

---

## *POLITIQUE & TELEVISION*

La télévision reste, un demi-siècle après son apparition, un objet non pensé. Ou plutôt un objet pensé, mais en vain,
Dominique Wolton

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Je me suis fixé comme ambition d'envisager le « phénomène » politique en le « réduisant » — c'est-à-dire en le particularisant — au débat politique. De proposer donc une réflexion, une analyse centrée sur l'étude de ces débats contemporains médiatiques (télévisés) afin d'apporter — par ce biais — une lumière sur notre société et ses spécificités culturelles, politiques, philosophiques.

Dans cette optique, il m'a semblé tout à fait pertinent scientifiquement de choisir le terrain politique — et le lieu privilégié des débats télévisés — comme terrain d'enquête afin de mettre à jour ce qui constitue notre socioculture.

En effet, les débats politiques télévisés *parlent* de notre société, de notre histoire, bref de notre culture. Et la « mise en scène » de la politique (ce que l'on appelle aujourd'hui la « politique-spectacle ») s'affirme comme l'un des phénomènes les plus marquants de la fin du XXe siècle et du début du XXIe siècle — en ce qu'elle est extrêmement révélatrice des mouvances de notre société et dans le même temps objet de nombreux investissements de sens.

> Avec les débats où le thème est prétexte à l'affrontement de deux personnages, deux positions idéologiques ou politiques, nous sommes dans le cas d'un dispositif scénique envahi par la dramatisation. Celle-ci apparaît comme un niveau élémentaire de la signification spectaculaire. [154]

Il me semble que c'est justement par sa médiatisation elle-même — c'est-à-dire par la *spectacularisation* de la politique dont les débats télévisés témoignent[155] — que la politique est exemplairement *sociale* : spot privilégié sur nous-mêmes, nos pratiques, notre histoire. Car les processus de médiatisation participent eux-mêmes de la construction permanente d'une définition sociale et d'une catégorisation de la politique. Celle-ci se trouve ainsi aujourd'hui toujours *re-présentée* au travers du prisme des divers canaux médiatiques[156] qu'elle alimente et par lesquels, en même temps, elle se configure.

Par exemple, de plus en plus d'émissions ont pour sujet l'intimité des « vestiaires du monde politique » ; Canal + a ainsi diffusé dernièrement le court métrage de Serge Moati sur les coulisses des élections municipales de Paris et le reportage réalisé par Alexandra Pelosi — *L'incroyable Voyage de monsieur Georges*. [157]

La politique, *via* sa « mise en récit » par le média télévisuel, devient ainsi pour le téléspectateur un lieu d'expression, d'exhibition, et d'investissement passionnel. Elle est entrée de plein pied dans l'univers d'une véritable logique de « marchandisation », et par conséquent d'accélération de l'ensemble des informations ou des spectacles médiatiques. La période de campagne présidentielle pendant laquelle je rédige ces lignes nous offre ainsi un foisonnement d'images, d'émissions de débats, et de déclarations des candidats.

A ce propos, Pierre Chambat écrit que

> Le principe de publicité [au sens d'Habermas] est affecté [...] par la dévalorisation des informations publiques dont l'obsolescence, qui devient de plus en plus

---

[154] NEL (N.), *Le débat télévisé*, *op. cit.*, p. 79.

[155] Ils en sont en quelque sorte la figure de proue.

[156] Et pour l'essentiel de la télévision.

[157] Le film de Raymond Depardon, tourné en 74 lors de la campagne présidentielle — et qui tente de percer l'intimité du candidat Giscard — en est un autre exemple plus ancien. Ainsi que toutes les émissions où l'on voit des hommes politiques ouvrir les portes de leur domicile et nous parler de leurs passions, de leurs plats favoris, de leur équipe de football préférée, etc.

> rapide, pousse au primat du spectaculaire et de l'émotion, à la rotation des nouvelles plus qu'à l'exercice de la critique. [158]

La télévision *façonne* la politique (sa mise en scène et donc sa représentation) qu'elle exploite en fonction de ses contraintes, intérêts et enjeux propres. [159] En un mot, la télévision fabrique du spectacle. Elle favorise et valorise ostensiblement l'événementiel et le séquentiel, cherchant même à l'occasion à provoquer et exploiter le violent ou le tragique : il s'agit en définitive de construire une dramaturgie qui soit digne de figurer en bonne place aux côtés des évènements sportifs et des séries télévisées à succès. [160]

L'association *télévision* et *politique* conjugue donc deux des principaux phénomènes de masse de notre société. Et cela constitue l'un des faits politiques majeurs de notre socioculture. De fait, la retransmission des débats politiques contemporains et des passions qui les portent s'inscrit assurément au sein d'un contexte médiatique, économique, mais aussi social et politique qui le surdétermine le plus souvent et qui par la même lui confère son sens. [161]

Le débat politique télévisé revêt donc une mise en scène particulière, spécifique. Il relève d'un système scénographique implicite, d'une infrastructure dramaturgique qui permettent de *transformer* la politique en « spectacle » (*via* par exemple l'instauration d'une hiérarchie qui fait surgir, entre gouvernants et gouvernés, les deux figures médiatrices de l'opinion publique.)

L'opinion (publique) est le destinataire de tous les discours. Le concept d'opinion publique s'inscrit dans le cadre (jouant sur la dimension cognitive) de la « mise en spectacle » de la vie politique effectuée par les médias. Il participe d'une théâtralisation de la communication sociale, c'est-à-dire d'une *dramaturgie*.

Les sondages aussi participent de cette dramatisation de la relation duale. [162] Le règne de l'indice de satisfaction transforme la fonction stratégique traditionnelle du débat. Il ne s'agit plus alors de produire un effet de démocratie mais les interlocuteurs — les hommes politiques — se muent en « champions de l'examen oral », sachant jongler avec le temps, les règles et les rituels. Instance de mise en scène de la représentation politique et sociale, les sondages prétendent d'abord « mesurer » l'opinion. [163] Et la télévision devient alors le lien de la production, de l'évaluation et de la *socialisation* de l'opinion. [164] Un véritable « laboratoire de l'opinion » pour reprendre la formule de Nel. [165]

---

158 CHAMBAT (Pierre), « Espace public, Espace privé : le rôle de médiation technique », in *L'espace public et l'emprise de la communication* (I. Pailliart, *dir.*), Ellug, Grenoble, 1995, p. 78. Voir aussi CHAMBAT (Pierre) (dir.), *Communication et lien social*, Editions Descartes, Paris, 1992.

159 Voir CORNU (Gérard), « La mise en scène télévisée du politique, un modèle précontraint », *Raison présente*, n°61, pp. 27-37, 1982.

160 Voir BALLE (F.), *Médias et sociétés*, Monchrestien, EJA, 9e éd., Paris, 1999.

161 Les paragraphes qui suivent sont très librement inspirés des articles de Noël Nel, Charles Suaud, Jean-Pierre Esquenazi et Eric Pedon, parus dans *Recherche en Communication*, n°5, « La médiatisation des passions sportives », Université catholique de Louvain, Département de communication, Louvain-la-Neuve, 1996.

162 Voir BRULE (Michel), *L'empire des sondages*, Laffont, Paris, 1988.

163 Voir BLONDIAUX (L.), *La Fabrique de l'opinion*, Seuil, Paris, 1998. Voir aussi BLONDIAUX (L.), « Le règne de l'opinion, chronique d'une prise de pouvoir », in *Le Débat*, n°86, Gallimard, Paris, janvier-février 1996.

164 Voir CHAMPAGNE (Patrick), « Le cercle politique. Usages sociaux des sondages et nouvel espace politique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°71-72, pp. 71-97, mars 1988.

165 voir NEL (N.), *Le débat télévisé*, *op. cit.*, p. 44.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Le recours à l'opinion publique met toujours en œuvre un procès de *manipulation* par lequel le sujet — parlant au nom de l'opinion — se qualifie comme énonciateur autorisé et cautionne la « réalité » du spectacle des médias. Et sur le plan de l'énoncé, ces opérations de « manipulation » sont toujours production de *récits fabriqués* par des narrateurs omniscients. L'homme politique fait ainsi de l'opinion publique une sorte d'actant collectif qui s'érige le plus souvent en véritable adjuvant du pouvoir.

En définitive, l'activité de débat constitue également une sorte de mise en abyme de l'idée de démocratie citoyenne, en convoquant l'imaginaire de l'expression démocratique[166] (la confrontation – parfois polémique – des arguments, version moderne de la joute antique). La confrontation des argumentaires engendre une sorte de version négociée, consensuelle, qui symbolise tout à fait la construction de l'opinion publique : le débat politique exprime et réalise donc la fonction *civique* des médias. [167]

D'une part, les activités médiatiques (télévisuelles en priorité) ressortissent à ce que l'on appelle la *communication de masse* et concernent la construction de l'opinion publique, donc de la citoyenneté. D'autre part, elles ressortissent aussi à une *communication professionnelle*. « Ainsi, considérés à la fois comme des entreprises commerciales soumises aux lois du marché et comme des organismes institutionnalisés à visée civique, les médias se trouvent contraints par des idéologies complexes. »[168]

Il ne faut pas occulter toute la complexité des rapports qui se nouent entre la politique — telle qu'elle s'exprime dans le cadre des débats — et les médias (singulièrement la télévision) ; rapports multiples et complexes, d'un point de vue économique certes, mais aussi sociolinguistique ou social (culturel). [169] Il me parait pertinent donc d'investir ce champ à la fois spécifique et exemplaire.

Partant d'une problématique ouverte — et c'est aussi un positionnement épistémologique clairement affiché — je m'efforce d'actualiser différentes postures disciplinaires (de la rhétorique à l'ethnométhodologie) afin de proposer des faisceaux d'appréhension du phénomène « débat politique ».

En effet, un débat politique télévisé est un évènement médiatique qui s'inscrit au carrefour d'autres logiques que la seule logique télévisuelle : en l'occurrence une logique économique sur laquelle je ne peux faire l'impasse. Elle concerne les deux « institutions » que sont « la politique », et le « marché télévisuel » centré ouvertement sur une sorte d'industrie culturelle (même si les deux termes peuvent apparaître comme antinomiques). Et alors que la politique *serait* soumise à l'incertitude et la société perplexe devant le message politique (il ne m'appartient pas d'en juger dans ce travail, la question relevant à mon sens davantage des travaux de sciences politiques), l'économie est au contraire avide de certitudes et la télévision française obsédée de toute évidence par la maîtrise de plus en plus affirmée de tout public aléatoire. C'est dire par conséquent la dimension conflictuelle et toute l'ambiguïté inhérentes au cadre général qui circonscrit la médiatisation télévisuelle des débats politiques contemporains.

---

166 J'y reviendrai par la suite.

167 L'animateur endosse alors ici une identité de *médiateur* : il devient une sorte de metteur en scène du débat.

168 NEL (N.), *Le débat télévisé*, *op. cit*., p. 44.

169 Voir BLUM (S.), *La Télévision ordinaire du pouvoir*, PUF, Paris, 1982.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Se déploie ainsi un vaste phénomène de « marchandisation » qui affecte de plus en plus la politique et l'institution télévisuelle, lesquelles ne cessent de s'épauler et de produire du sens ensemble. Cette marchandisation de la politique (dont les effets resteront à décrire avec davantage de recul historique, mais le terme n'est pas nécessairement péjoratif sous ma plume[170]) opère à la croisée de plusieurs « marchés » — même si son catalyseur reste bien la télévision en priorité.

Certes, les relations entre économie et politique sont anciennes, remontant à la fin du siècle des Lumières, et directement en rapport avec l'émergence du capitalisme industriel et l'instrumentalisation de certaines pratiques médiatiques (apparition des conseillers en image auprès des hommes politiques par exemple).

Plus récemment cependant sont apparues au sein du paysage audiovisuel des émissions hebdomadaires pleinement consacrées aux débats politiques (*100 Minutes pour convaincre* par exemple sur France 2). Se construit donc une sorte de monopole hégémonique sur ce contrôle technologique des images politiques (toujours les mêmes plans, les mêmes cadrages, les mêmes éclairages, les mêmes invités, voire les mêmes animateurs, etc. auxquels les hommes politiques sont préparés et dont ils travaillent à la maîtrise de plus en plus affinée.)

Dans cette conjonction de deux logiques — politique et médiatique — il est patent que la télévision instruit un *effet de loupe* : visant à découvrir de nouveaux gisements d'audience, elle sur-représente certains interlocuteurs privilégiés (aussi sur les plateaux des émissions politiques trouve-t-on toujours les mêmes personnes qui finissent par véritablement symboliser « la politique »[171]).

Dans le même temps elle occulte de fait certains hommes politiques ou certaines pratiques plus locales, décentralisées, etc. La prégnance de la logique économique et l'importance des taux d'audience (certaines émissions politiques ont ainsi été supprimées des grilles) développent ainsi des processus d'industrialisation qui — dans le cadre de stratégies globales d'entreprise — privilégient le spectacle en général (valeur refuge de l'audimat) et un nombre restreint d'acteurs politiques (garants de ce spectacle, d'affrontements autorisés, cautionnés et préparés).

En tant que produit culturel, le spectacle offert par un débat politique télévisé répond donc à des exigences techniques complexes ainsi qu'à des contraintes économiques et sociales qui sont attachées au champ de la production télévisuelle. Les enjeux sont importants, et la remarque n'a rien d'anecdotique. Si les enjeux économiques engagés dans la diffusion télévisée des débats politiques sont connus (importance de l'audimat, concurrence des chaînes, émissions supprimées ou déplacées à d'autres horaires), il n'en va pas de même des multiples choix qui sous-tendent le travail de construction des images, et qui dépendent aussi bien de l'état des moyens techniques, que du savoir-faire des journalistes, de leur notoriété, de leur reconnaissance publique dans le champ politique, et par conséquent de la crédibilité de l'émission. Aussi, Christine Ockrent bénéficie par exemple de davantage de crédibilité pour animer un débat politique que Christophe Dechavane par exemple.

---

[170] Les conséquences de la médiatisation télévisuelle des débats politiques — activité idéologiquement ambiguë — nécessite à n'en pas douter une importante distanciation réflexive au sein même du champ audiovisuel. Or, aujourd'hui, à ma connaissance, les émissions de réflexion critique sur les dispositifs télévisuels sont quasi inexistantes et la télévision demeure pour l'heure en quête de légitimité culturelle et se tourne davantage vers l'autocélébration. Voir BOURDIEU (Pierre), *Sur la télévision*, Liber, Paris, 1996.

[171] Exception faite sans doute des périodes électorales où le temps d'antenne des candidats est réglementé.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

A cet égard on pourrait penser et inférer que la mise en scène télévisuelle de la politique (et en l'occurrence des débats) a depuis longtemps trouvé sa forme définitive et ses invariants. Je crois qu'il n'en est rien. Inscrite dans le régime *scopique* de la présentation télévisuelle[172], la médiatisation des débats politiques a connu une évolution telle qu'il est certainement possible de parler de la production d'une nouvelle compétence scopique. Il faut insister donc sur le fait que la mise en vision du monde (*via* les débats politiques télévisés) — en tant que mise en sens et en fantasme — et la mise en présentation-représentation — en tant que mise en régime scopique — s'accomplissent conjointement et produisent du sens *ensemble*.

Ce goût de la télévision pour les débats justifie ses efforts pour faire des débats politiques télévisés un « genre à part » avec ses déterminations génériques, privilégié (apanage de certaines chaînes) : la télévision a su déployer des fastes de mise en scène, qui ont fait plus que donner une valeur ajoutée à la retransmission des débats.

La télévision a su associer un type de discursivité propre aux débats à un ensemble de technologies dont le direct constitue le fleuron le plus éminent. [173] Le direct réussissant le tour de force de maintenir une actualité virtuelle dans son immédiateté brute, on comprend pourquoi le débat politique passe si aisément à la télévision.

Un tel évènement constitue une scène dont l'action se déroule dans un espace-temps clos, parfaitement isolé des autres scènes de la vie sociale ou politique. Et un tel évènement possède, aussi, une durée pure (contrainte imposée par la télévision elle-même) : en cela, il demeure pris dans l'irréalité propre à la scène ainsi constituée.

Elle lui ajoute aussi la réalité des « corps en présence ». J'ai pu m'en rendre compte en enregistrant les débats constituant mon *corpus* sur CD Rom. Ecouter les interlocuteurs sans les voir confère une autre dimension au débat, qui s'en trouve nettement appauvri. La télévision trouve ici ce qui lui manque la plupart du temps, une certaine tangibilité, une *évidence*.

De plus, le débat politique télévisé s'inscrit dans un calendrier, dans une chronologie d'évènements politiques (élections, guerres, sondages de popularité, etc.) qui lui garantissent par ailleurs une espèce de cohérence publique. Aussi, le débat est-il parfaitement prévisible en tant qu'évènement (en l'occurrence les débats en campagne présidentielle qui constituent pour une bonne part mon *corpus*), et imprévisible (ou qui feint de l'être) dans son déroulement même (illusion renforcée par le direct).

Ainsi la télévision a transformé et continue à transformer le spectacle politique, à passionner les débats, et a également accru fortement leur impact, et la *personnalisation* des hommes politiques. [174]

---

[172] Voir NEL (Noël), « Les régimes scopiques, dimensions signifiantes et contextes », in *Réalités de l'image — Images de la réalité (2)*, L'Harmattan, collection *Champs visuels*, Paris, 1996. Le régime scopique est le régime de vision imposé par le dispositif d'un mode de représentation aux niveaux de l'intelligibilité, de la perception et de l'affectivité. La compétence scopique est l'aptitude du spectateur à comprendre les modes de production d'effets inhérents à un régime scopique.

[173] Voir ALVAREZ GARCIA (L.), *Poétique du direct télévisuel*, CIACO Editeur, Louvain, 1986.

[174] Favorisant peut-être aussi dans une certaine mesure l'homme politique au détriment de la politique elle-même. Mais ce point reste à démontrer et est loin d'avoir la qualité d'évidence. Voir NEVEU (Erik), « La communication politique : petit refus de contribution au dictionnaire des idées reçues », in *CinémAction* n° 63,



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> La télévision a introduit un nouveau comportement politique. Aujourd'hui, le propre d'un homme politique est d'être le plus présent possible à la TV. Avec les présentateurs et les animateurs, ce sont eux qu'on voit certainement le plus, bien plus d'ailleurs que n'importe quel comédien. Ils sont présents, soit directement dans les émissions, soit indirectement à l'occasion de retransmission d'une cérémonie ou d'un conseil des ministres. [175]

Elle a progressivement instauré une sorte d' »état spectacle » et « vedettiser » ses « héros » politiques, créant un nouveau dispositif et un nouvel espace de mise en scène déterminant un genre nouveau de rituel communicationnel : le débat télévisé.

Enfin, la *spectacularisation* est renforcée sur le plateau télévisé par la confrontation des interlocuteurs qui prend souvent la forme apparente d'un *duel* (titre explicitement donné au débat dans l'émission *France Europe Express* sur France 3), travaillé par la tension du compte à rebours et le suspens de l'aléatoire (effet renforcé par le direct qui entretien l'illusion qu'il peut toujours se « passer quelque chose »).

De même, spatialement, les diverses dispositions « territoriales » mobilisées par les chaînes de télévision qui représentent les débats politiques reposent sur la *fermeture* de l'ensemble, la diamétralité et la concentricité. L'objectif étant de construire un spectacle télévisuel qui soit propice à « faire passer l'émotion ».

> Il ne s'agit pas, pour le télépoliticien, d'argumenter, de plaider, d'essayer de convaincre le spectateur. Par la voie rationnelle. Il s'agit plutôt de susciter des émotions, de faire naître une impulsion, un sentiment de confiance en sa faveur. [176]

Cette *spectacularisation* généralisée ne se résume pas au « duel » apparent, mais se présente encore comme une mise en cadre de la représentation, au sens d'effet global de contextualisation. Aussi, médiatiser la politique à la télévision revient à chercher une espèce de forme de coalescence entre régimes de visibilité, intelligibilité et affectivité :

> Visibilité, lisibilité, figurativité, expressionnisme symbolique : les caractéristiques de la rhétorique télévisuelle sont totalement intégrées dans la scénographie du meeting qui a suivi l'évolution technique du média, comme le relève la confrontation avec des images d'archives de meetings des années 1960. La force de l'image animée a eu raison du statisme de l'orateur face à son micro ; le passage à la couleur a fait prendre conscience de l'importance des décors, la prégnance à la télévision du dialogisme discursif a rendu caduques les harangues monologuées. [177]

Le débat politique a ainsi bien du mal à se défaire et se soustraire de son mythe aristocratique ou guerrier. Survit encore la notion théâtrale et symbolique de représentant du peuple qui entre en lisse afin de représenter tous les autres. Substitut de la religion, la

---

mars 1992 et « Les émissions politiques à la télévision : les années 1980 ou les impasses du spectacle politique », in *Hermès*, n°17-18, *Communication et politique*, CNRS Editions, Paris, 1995.

[175] SCHWARTZENBERG (Roger-Gérard), *L'Etat spectacle. Essai sur et contre le Star System en politique*, Flammarion, Paris, 1977, p. 188.

[176] SCHWARTZENBERG (Roger-Gérard), *L'Etat spectacle*, *op. cit*., p. 188.

[177] COULOMB-GULLY (Marlène), « Communication politique et télévision : histoire de la poule et de l'œuf… », in *Dossiers de l'audiovisuel*, n°102, *Télévision, politique et élections*, INA, mars-avril 2002, p. 12.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

politique favorise de toute évidence les investissements mythiques ainsi que les projections imaginaires, ou les fanatismes patriotiques.

De fait, la représentation classique — sorte de matrice idéologique — du débat politique, le dépeint comme une espèce de lutte mortifère, un culte de l'adversité, ou une sorte de guerre verbale ritualisée. Cette représentation classique est à mon sens superficielle : c'est un fait de surface qui s'enracine dans le goût des mises en scènes protocolaires des plateaux télévisés (face-à-face, journaliste-arbitre au milieu, etc.), les dénominations des journalistes (le « duel »[178], le « combat », voire même le « match de boxe »[179]), la profusion de métaphores guerrières dans les propos des journalistes et des interlocuteurs eux-mêmes, la fascination de la stratégie (décortiquée dans la presse, dans des émissions télévisées spécialisées, etc.). Comme l'écrit par exemple De Baecque,

> Chirac contre Jospin n'a d'autre destin que d'être un « match », de se transformer en un « duel », ce que résume, au pays des Gaules volontiers batailleur, l'expression de « combat des chefs ». [180]

Le processus télévisuel tente en fait de rendre compte d'un fait qui est de l'ordre du réel et de l'actuel, la production directe[181] d'un temps intensif, se situant au cœur de l'événement, en le surdéterminant par une énonciation confiée à des commentateurs « experts ». De plus en plus aujourd'hui, dans le cadre de ces émissions, on a ainsi recours à l'expertise, au traitement statistique et à l'analyse instrumentale pour prolonger dans le symbole les discours eux-mêmes des interlocuteurs. Ainsi sont présents sur les plateaux des « experts »[182] qui donnent des chiffres, communiquent les résultats de sondages d'opinions, etc. Il s'agit aussi d'une nouvelle « mise en sens » du débat politique, qui mobilise tableaux, graphiques, statistiques diverses, bref qui verse dans la quantification « objective », dans la *scientificité*. Beaucoup de ces activités (analyses statistiques, projections, simulations, sondages, etc.) font appel à des techniques scientifiques en ce qu'elles se réclament d'une certaine objectivité, caractéristique accordée dans sa représentation dominante à la Science. Je vais y revenir en détail par la suite.

De fait, ce traitement nouveau passe par des simplifications et ainsi un débat se résume le plus souvent à des chiffres, un temps de parole, des petites phrases « bien senties », des approximations sur telle ou telle donnée fournie par l'un ou par l'autre des interlocuteurs, bref à des éléments d'information mis en séries et catégories, examinés, expliqués et commentés sans cesse (jusque dans la presse du lendemain). [183]

Enfin le direct vise à rendre compte de la politique selon un désir d'ubiquité et d'exhaustivité. Il vise aussi à l'insertion de l'ensemble des opérations dans ce qui constitue

---

[178] C'est ainsi qu'est annoncé le débat à l'émission *France Europe Express* (animé par Christine Ockrent) ; le mot « duel » apparaît en arrière fond sur le mur opposé durant tout le déroulement du débat.

[179] Dans le débat qui opposa Tapie à Le Pen, Paul Amar ira jusqu'à distribuer des gants de boxe aux deux invités (ce qui lui vaudra par ailleurs son éviction).

[180] DE BAECQUE (Antoine), *La cérémonie du Pouvoir. Les duels politiques de la Révolution à nos jours*, Grasset, Paris, 2002, p. 7.

[181] Le direct, comme effet d'instantanéité, de simultanéité, ou d'intensivité, et la présentation et la virtualisation d'un espace ouvert confère à la retransmission son caractère et sa dimension phatique, implicative.

[182] Voir CHEVALIER (Yves), *L'expert à la télévision*, *traditions électives et légitimité médiatique*, CNRS Communication, 1999.

[183] Une mutation du rôle des journalistes politiques en découle qui cède la place à une grande expertise. De fait, le dispositif télévisuel réclame pour le coup une automatisation plus forte encore.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

l'*espace public*. [184] Et en retour, le dispositif télévisuel a des effets indubitables sur la scène politique réelle (comme une forme d'exhibitionnisme des hommes politiques par exemple). Il s'agit aussi, de manière sans doute plus conséquente, d'une progressive modification des pratiques propres aux débats eux-mêmes, et de leurs conditions d'expression aussi.

Aujourd'hui, le régime moderne de présentation du débat politique télévisé est — sur le plan de l'intelligibilité — tiraillé entre une énonciation passionnée (indice d'implication) et une réflexion « raisonnable », facteur de distanciation et preuve aussi de l'émergence d'une authentique « pensée visuelle ». Le discours des interlocuteurs est ainsi prisonnier d'une certaine mise en tension. A la dynamisation provoquée par les énoncés passionnés (les « petites phrases assassines » qui alimentent la mise en chronologie, la mise en drame, bref le *mythe*)[185] répond, par une sorte de mimétisme, la mise en tension locutoire : changements d'intonation, accélérations de rythme, etc.

Il s'agit tout d'abord d'affirmer la vision *passionnante* qui traverse tout énoncé politique. Déclinaison donc de toutes les « phrases chocs » selon une échelle de variations émotionnelles couvrant toute la gamme. Déclinaison aussi expressionniste du geste — unité élémentaire du corps : célébration itérative des regards, des gestes brusques, des coups de poing sur la table. Ce qui ressort des débats, ce sont les manifestations physiques et orales des indices catalyseurs ou déclencheurs d'émotions. Un débat se résume donc dans les journaux le plus souvent à ces éléments *décontextualisés*, au risque de devenir rigoureusement incompréhensible pour qui n'aurait pas assisté au débat. La saisie des « moments d'émotions » — dimension privilégiée du spectacle offert par les débats politiques — creuse dans le visible une profondeur supplémentaire qui ne manque pas d'avoir des incidences sur le degré d'intelligibilité de l'ensemble du débat. [186]

La crédibilité de l'objet « débat politique » résulte ainsi de l'ensemble de la monstration, de la présentation et des constructions référentielles ; ensemble qui installe la retransmission télévisuelle dans la modalité, non du possible ou du probable, mais du véritable et du certain : c'est la *vérité*, la *réalité* qui doit être donnée à voir au téléspectateur !

On voit donc que le débat politique se construit comme un fait social *total* (surtout le célèbre débat pour les présidentielles qui oppose les candidats du deuxième tour), extrêmement labile, ouvert à tous les transferts de significations. [187] Le débat télévisé apparaît réellement aujourd'hui comme « une dimension fondamentale de la communication politique : celle de l'interaction, avec ses deux niveaux, interne (sur la scène montrée) et

[184] L'espace commun apparaît au IX$^{e}$ siècle et est intimement lié à l'idée de *communauté*, à la fois physique (défini par un territoire) et symbolique (défini par un réseau de solidarité). Dans ce contexte, l'espace public est assimilé à un espace physique (les rues, les temples, etc.) Ce n'est qu'au cours des XVI$^{e}$ et XVII$^{e}$ siècles que cet espace devient véritablement symbolique avec la naissance de la distinction public/privé. Cet espace public est en fait la condition de naissance de l'espace politique (où il s'agit non de discuter et de délibérer mais de décider et d'agir).

[185] S'il est une constante, elle réside bien dans le fait que la médiatisation télévisuelle du débat politique s'organise toujours autour des « phrases chocs », en une célébration des « petites phrases assassines ».

[186] Même si parfois, à l'inverse, elle se présente comme une sorte d'augmentation de l'intensité du visible.

[187] Et à ce titre, il est détournement et sublimation du guerrier et du sacrificiel dans l'héroïque et tout entier dans l'ordre symbolique de la représentation. Le terme de « Q. G » lors des campagnes électorales est extrêmement révélateur lui aussi.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

externe (en relation avec le public). »[188] Selon Régis Debray, la politique est ainsi passée de l'état écrit à « l'état écran »[189], créant un nouvel espace scénique articulé sous une forme ritualisée.

Il faut donc envisager la médiatisation de la politique comme un phénomène complexe où s'entre-croisent les logiques respectives de l'économie de marché, de l'instruction télévisuelle, des pratiques sociales, et où s'expérimente *conjointement* un positionnement spectoriel en quête d'une nouvelle compétence scopique.

Ces logiques mentionnées structurent le cadre pragmatique général du débat politique télévisé, au sein duquel une forme de cohérence interne s'instaure : celle de la spectacularisation comme processus économique, médiatique, idéologique et scopique à la fois. La politique elle-même y devient alors une marchandise prisée : émission phare, divertissement festif et travail spectoriel intense. Parce qu'il est un objet cognitif labile, le débat politique à la télévision représente ainsi une attraction au pouvoir symbolique tout à fait conséquent.

Et la télévision a su structurer le régime d'affectivité sur un mode dramaturgique : celui du temps intensif de l'émotion esthétique. Au fil des vingt dernières années, la présentation-représentation télévisuelle a su élargir un régime de visibilité de plus en plus intéressant.

Espace de compétition par définition, le débat politique télévisé est orienté vers l'affrontement pacifique. En définitive, il offre un cas exemplaire de socialisation des pulsions, par le biais d'une institution (la télévision) qui permet la manifestation légitime d'*agressivité*, selon des normes acceptables parce que techniquement codées et socialement valorisées. Et ce que l'on a tendance au premier regard à réduire spontanément à des manifestations de violences incontrôlées — des hommes politiques qui parfois « s'emportent » et laissent libre cours à leurs émotions (colère, empathie, etc.) — demande en fait à être regardé *autrement*, de l'autre côté du décor de la représentation, qui donne à voir alors l'énorme travail d'institution par lequel les interlocuteurs, les hommes politiques, apprennent quotidiennement à mobiliser autant qu'à canaliser leurs émotions suivant les règles et les codes propres au genre. [190]

La force des passions qui peuvent se déchaîner dans le cadre d'un débat politique vient précisément de ce que cet espace médiatique — physiquement clos — ne l'est pas *symboliquement*. Pas plus que l'espace, le temps du débat ne peut être *autonomisé* dans la mesure où les téléspectateurs y importent du monde social leurs valeurs, leurs visions du monde, leurs fantasmes, et qu'en retour, ils enrichissent de leurs expériences le débat. [191]

---

[188] WOLTON, *Anthropologie de la communication*, *op. cit.*, p. 12.

[189] DEBRAY (R.), *L'Etat séducteur : les révolutions médiologiques du pouvoir*, Gallimard, Paris, 1997, p. 63.

[190] Voir EDELMAN (M.), *Pièces et règles du jeu politique*, Seuil, Paris, 1991 (trad.)

[191] Paradoxalement, la décontextualisation sociale du débat qu'opère le spectacle télévisé est au principe même de son efficacité et, pourrait-on dire, de son succès médiatique. La relative méconnaissance des conditions de travail et de mise en préparation opérées par les hommes politiques en vue de cet exercice particulier ouvre un large spectre de réappropriations possibles que tout individu peut faire, sur la base de son expérience, de son capital social, culturel et politique.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# Politique et télévision : le récit médiatique

chapitre 1

Nous avons mis la boite au milieu du monde,
Michele Santoro (RAI 3)

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 1

# La télévision : vecteur moderne de la politique

Les sociétés occidentales vivent aujourd'hui au rythme des médias et plus spécifiquement de la télévision. Dans ce contexte, la politique a trouvé à la télévision une terre d'accueil privilégiée pour devenir l'un des principaux vecteurs de la communication politique. [192]

Avec les périodes électorales la politique et la télévision développent des liens encore plus étroits (plus que d'ordinaire) car c'est à la télévision que les événements *se passent*. [193] « Les interviews, les débats, les journaux télévisés, les émissions de campagne (les spots publicitaires, là où ils sont autorisés), composent le matériau même de la vie politique. Le studio tend à devenir le lieu de la politique. »[194]

La télévision est donc aujourd'hui le principal support de la communication politique. [195] La genèse de ce phénomène est sans aucun doute à rechercher dans le célèbre débat télévisé qui opposa aux Etats-Unis, en 1960, Richard Nixon et John F. Kennedy. Depuis, les hommes politiques de toutes les démocraties occidentales ont pris conscience de son importance. [196]

Des études auprès des citoyens ont mis en évidence également que la télévision, et les débats politiques télévisés en l'occurrence, était le média principal qui touchait les électeurs avant une échéance électorale. [197] Car le média télévisé présente des caractéristiques — sur un plan psychophysiologique et psychosociologique — qui tendent à restreindre considérablement la portée des messages véhiculés, voire même à les caricaturer. Aussi les discours et les argumentations sont construits de telle sorte qu'ils visent à *se servir de la télévision*[198] : « ils considèrent la télévision comme un moyen de faire passer leurs messages. »[199]

Le simple fait de se « produire sur la scène télévisée » — indépendamment du discours tenu — recèle une importance qui n'échappe plus aux « ténors » de la politique. Le premier, en France, a s'en être rendu compte fut sans nul doute le général de Gaulle :

---

[192] Voir LECOMTE (Patrick), *Communication, télévision et démocratie*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1993.

[193] Voir GERSTLE (Jacques), (*et al*), « La couverture télévisée des campagnes présidentielles », in *Pouvoirs*, n°63, PUF, Paris, 1992.

[194] CAYROL (Roland) & MERCIER (Arnaud), (dir.), « Télévision, politique et élections », in *Dossiers de l'audiovisuel*, INA, n°102, mars-avril 2002, p. 6.

[195] Voir CAZENEUVE (Jean), *Les pouvoirs de la télévision*, Gallimard, Paris, 1970.

[196] Quitte, parfois il est vrai, à s'en défier publiquement le cas échéant.

[197] L'enquête conduite par Roland Cayrol en 1974 révélait que 16 % des électeurs français déclaraient avoir modifié leur vote en fonction de la campagne électorale télévisée. Voir MAAREK (Philippe J.), « Le message télévisé a-t-il besoin du discours politique ? » in *Mots*, n°20, *La politique à la télévision*, sept. 1989, p. 24. Voir aussi BLUMER (J. G.), CAYROL (R.), THOVERON (G.), *La Télévision fait-elle l'élection ?*, Presses de la FNSP, Paris, 1978.

[198] C'est pourquoi Philippe Maarek souligne le caractère « réduit », « non complexe » des discours politiques télévisés. La télévision engendre une simplification des messages. On peut donc s'interroger sur l'existence d'un message télévisé qui serait indépendant du discours à proprement parler, au point de faire prévaloir un message qui contredit le discours politique lui-même.

[199] MISSIKA (J. L.) & WOLTON (D.), *La Folle du logis*, Gallimard, Paris, 1983, p. 133.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> Le 13 juin 1958, dans son premier message télévisé, le général de Gaulle accumule toutes les erreurs : le visage dévoré par d'immenses lunettes à monture noire, l'orateur ne quitte pas des yeux un texte qu'il tient raidement devant lui, à la hauteur de son regard. Quelques mois plus tard, toutes ces fautes ont été corrigées et de Gaulle est devenu un professionnel du petit écran. Après avoir pris les conseils de M. Bleustein-Blanchet, président de Publicis [...][200]

Et « cela représente donc un élément du message politique… d'autant plus important que cette communication a lieu en direction de destinataires qui n'ont pas été exposés au discours ! »[201]

Conscients donc de plus en plus du pouvoir exercé par le tube cathodique, les acteurs du monde politique se sont employés à en maîtriser les codes et les rituels, à affiner leurs techniques de *présentation de soi*. Le cours extrait de cet interview que François Mitterrand accorde à Anne Rouanet, journaliste à *Télé 7 jours*[202] (peu de temps après avoir participé à l'émission *Face à Face*), illustre bien ceci :

> A. R : Etes vous satisfait de votre participation à *Face à face* ?
> F. M : Cette émission est écoutée, je le crois, par le plus grand nombre de téléspectateurs. Elle permet une libre discussion sur les problèmes politiques […] Je ne dissimule pas la difficulté mais elle permettra au Président de la Gauche Démocratique et Socialiste que je suis, de répondre aux questions que se posent les citoyens.
> A. R : Avez-vous vu quelques *Face à Face* ? Comment les avez-vous trouvés ?
> F. M : Je les ai tous regardés […] L'émission me paraît s'affirmer à mesure qu'elle avance. […]
> A. R : Avez-vous été content de vous à la télévision, pendant la campagne électorale ?
> F. M : Content de moi, jamais. J'ai le sentiment d'avoir mieux compris la technique de la télévision et d'avoir gagné en spontanéité à mesure que je m'habituais à parler devant cette froide machine […] J'ai acquis la maîtrise de mon comportement au deuxième tour du scrutin […]
> A. R : Vous avez eu, au collège, la coupe Drac d'éloquence. Au parlement, vous êtes un orateur redouté. Pensez-vous que votre talent puisse s'appliquer directement à la télévision ?
> F. M : L'éloquence à la télévision ne peut évidemment pas recourir aux mêmes moyens que l'éloquence devant un public avec lequel on a un contact physique. L'adaptation est nécessaire. J'essaie d'y parvenir […]
> A. R : Quelle est à votre avis l'influence de la télévision sur les citoyens ?
> F. M : Celui qui s'exprime à la télévision influe sur le téléspectateur plus par son comportement, c'est-à-dire par l'image, que par son langage […] Il faut être porté par un grand sujet.

Déjà de Gaulle, dans ses *Mémoires d'Espoir*, décrivait lui-même le soin qu'il prenait à préparer ses allocutions télévisées :

> Si, depuis les temps héroïques, je m'étais toujours contraint, quand je discourais en public, à le faire sans consulter de notes, au contraire, parlant dans un studio, mon habitude était de lire un texte. Mais, à présent, les téléspectateurs regardent de Gaulle sur l'écran en l'entendant sur les ondes. Pour être fidèle à mon personnage, il faut m'adresser à eux comme si c'était les yeux dans les yeux, sans papier et sans lunettes. Cependant, mes allocutions à la nation étant prononcées « ex cathedra » et destinées à toutes sortes d'analyses et d'exégèses, je les écris avec soin, quitte à fournir ensuite le grand effort nécessaire pour ne dire devant

[200] SCHWARTZENBERG (Roger-Gérard), *L'Etat spectacle*, *op. cit*., pp. 166-167.
[201] MISSIKA (J. L.) & WOLTON (D.), *La Folle du logis*, *op. cit*., p. 25.
[202] *Télé 7 jours*, 7-13 mai 1966, n°320, pp. 44-45.

> les caméras que ce que j'ai d'avance préparé... Le soir, le spectacle paraît sur la scène universelle. [203]

Le simple fait de « passer à la télévision » a donc une forte valeur symbolique et ainsi produit des effets politiques (attribution d'un statut institutionnel par exemple[204]). Un passage à la télévision, au sein du circuit « officiel », « légitime », engendre des effets politiques qui sont immédiats ; le téléspectateur n'échappe pas à ces programmations et, même s'il ne regarde pas l'intervention télévisée, il sait que le discours a eu lieu (résumés le lendemain, conversations entre amis, zappings, consultation du programme TV, analyses dans la presse, etc.). [205]

La télévision est un instrument de *repersonnalisation* du pouvoir ; en restituant son emprise à l'image, elle fait renaître des attitudes *affectives* avec le pouvoir, des cultes particuliers, des argumentations anciennes. Reste, que la télévision établit également une *relation* nouvelle, de personne à personne, entre les interlocuteurs et le public. Elle ouvre ainsi un nouveau champ à la personnalisation de la politique.

> Avec les années 50, la télévision remplace les journaux et la radio comme source principale d'information. En 1950, 97 % des foyers américains possèdent au moins une radio et 7 % un téléviseur. En 1957, ces pourcentages passent à 98 et 82 %. [...] En France, la multiplication des récepteurs de télévision, au tournant des années 50 et 60, influence très profondément la vie politique. Pour de Gaulle, revenu au pouvoir en 1958, la télévision sera ce qu'avait été naguère la radio de Londres. Enfin, en 1974, le débat télévisé entre MM. Giscard et Mitterrand marquera aussi un moment important de la campagne présidentielle. [206]

La télévision apparaît donc comme une sorte de figure clé du lien social contribuant pleinement au *sens* des sociétés modernes. Cette coïncidence du politique et du médiatique (télévision en l'occurrence) nécessite de construire une sorte d'anthropologie de l'objet « télévision » qui interroge aussi nos démocraties modernes. [207]

Au même titre que la religion chez Durkheim, la télévision apparaît aujourd'hui comme une forme élémentaire du social. Il s'agit donc de resituer l'enjeu de la communication politique télévisée dans le cadre d'une véritable théorie de la société.

## De l'efficacité *magique* de la télévision

« "Ce jeune homme me prend trop souvent pour son produit", déclarait, d'une voix suffisamment forte pour être entendue par les journalistes, F. Mitterrand lors d'une

---

[203] SCHWARTZENBERG (Roger-Gérard), *L'Etat* spectacle, *op. cit.*, p. 167.

[204] Un passage à la télévision contribue à *légitimer* le locuteur. En découlera aussi sans doute une maîtrise accrue des mécanismes de la communication qui aura des effets sur les allocutions futures. De plus la télévision joue un véritable rôle d'identification — individuelle et collective — fonctionnant comme une sorte de miroir de l'identité nationale. Même si le « grand public » demeure un concept, une représentation vague et que l'observation quantitative des taux d'audience s'est progressivement substituée à la problématique qualitative du grand public.

[205] Aussi, le faible taux d'audience de la plupart des émissions politiques télévisées est sans rapport direct avec leur influence véritable.

[206] SCHWARTZENBERG (Roger-Gérard), *L'Etat spectacle*, *op. cit.*, p. 165.

[207] Voir CHARAUDEAU (Patrick) & GHIGLIONE (Rodolphe), (eds.), *La démocratie au risque de la télévision*, Dunod, Paris, 1995.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

conversation privée, en parlant de l'un de ses conseillers en communication chargés de préparer, en 1988, sa campagne présidentielle. »[208] Les hommes politiques ont tendance le plus souvent à affecter un certain scepticisme à l'encontre des différentes techniques du marketing politique. Il est en effet de bon ton, et sans doute sur les conseils des spécialistes qui sont à leur côté, de manifester un certain détachement ou une certaine ironie sur ces techniques « rhétoriques ».

Ceci dit, « il y aurait cependant quelque naïveté à croire que l'influence effective exercée, sur le comportement des acteurs politiques, par la médiatisation de la politique et par la réalisation et la publication quasi quotidienne de sondages d'opinion se limite à celle qui est explicitement perçue par les acteurs sociaux eux-mêmes et a fortiori à celle qu'ils veulent bien publiquement reconnaître. »[209]

Selon Champagne, ces dénégations cachent en fait une certaine « hypertrophie » de la croyance en l'efficacité des prestations médiatiques et du style adopté. Cette croyance trouve par ailleurs toute sa dimension dans la structure moderne de l'espace politique, avec les conseillers en communication et les journalistes-experts, qui « ne peuvent pas ne pas croire et faire croire en l'efficacité des mises en scène qu'ils organisent ou en la scientificité des dispositifs qu'ils inventent et mettent en place au centre même du jeu politique. »[210]

Le jeu politique appelle toutes les « technologies sociales », à la fois scientifiques ou magiques ; et parce que les prestations médiatiques exerceraient sur les téléspectateurs-électeurs des effets importants « qui sont comme postulés a priori qu'ils peuvent toujours être magiquement vérifiés a posteriori ». [211]

Le pouvoir des médias ne serait peut-être finalement que le pouvoir de ceux qui, au cœur du jeu politique, ont tout intérêt à croire en lui. A cet égard, les travaux de Lévi-Strauss trouvent un écho tout à fait intéressant : il n'y a en effet selon Lévi-Strauss nulle raison de douter en l'efficacité de pratiques magiques dès lors qu'il y a croyance en la magie (croyance du sorcier en ses techniques et en leur efficacité sur le malade, et croyance du malade en ces techniques). [212]

Au cœur des pratiques politiques contemporaines, la croyance en l'efficacité des prestations médiatiques — et en l'occurrence en la toute-puissance de la télévision — est significative. L'efficacité magique des médias est une croyance partagée par la plupart des acteurs du champ politico-journalistique. [213] Et cette croyance collective n'est pas sans enjeux sur la structuration de l'espace politique moderne et sur les *argumentations* (j'entends par là toutes les techniques de mise en scène de soi adoptées par les interlocuteurs) des hommes politiques dans un débat télévisé.

Lévi-Strauss a montré que « la situation magique est un phénomène de consensus ». [214] Les débats politiques télévisés engendrent des effets qui résident dans la croyance collective qu'ils produisent, justement, des effets.

---

[208] Propos rapportés par P. Boggio et A. Rollat dans *L'année des masques*, O. Orban, Paris, 1988, pp. 103-104. Cité par CHAMPAGNE (Patrick), « Qui a gagné ? Analyse interne et analyse externe des débats politiques à la télévision », in *Mots*, n° 20, *La politique à la télévision*, ENS Editions, 1989, p. 10.

[209] *Ibid*.

[210] *Ibid*.

[211] *Ibid*., p. 11.

[212] Voir en particulier LEVI-STRAUSS (C.), *Anthropologie structurale*, Plon, Paris, 1958, pp. 185-186.

[213] Voir OCKRENT (Christine), *Duel. Comment la télévision façonne un président*, Hachette, Paris, 1988. (Compte rendu de l'ouvrage dans *Mots*, n°18, pp. 115-117, 1989.)

[214] LEVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, *op. cit*., p. 185.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Bourdieu établit ensuite que l'attention portée aux conditions formelles de l'efficacité du rituel fait oublier que « les conditions rituelles qui doivent être remplies pour que le rituel fonctionne et pour que le sacrement soit à la fois *valide* et *efficace* ne sont jamais suffisantes tant que ne sont pas réunies les conditions qui produisent la reconnaissance du rituel »[215]. C'est-à-dire que le rituel ne fonctionne jamais qu'avec la collaboration de ceux à qui il s'adresse, grâce à l'assistance de mécanismes sociaux capables d'engendrer une certaine complicité.

Et n'est-il pas « naturel », souligne Champagne, que dans un pays où la politique est effectivement représentée en un affrontement bipolaire gauche/droite, que se soit structuré un espace d'affrontement télévisé entre les responsables de cette gauche et de cette droite (un « duel » verbal dont le « vainqueur » sera consacré *scientifiquement* par des sondages d'opinion qui, *démocratiquement*, témoigneront de ce qui s'est passé[216]) ?

Aussi, au lendemain du débat qui opposa, en octobre 1985, J. Chirac à L. Fabius, la presse tirait en première page : « Un sondage exclusif le prouve : CHIRAC VAINQUEUR. Fabius battu par K. O. technique. »[217]

Bourdieu explique aussi que le sondage d'opinion s'est imposé aujourd'hui comme un des produits politiques majeurs dont on conteste parfois les modalités pratiques mais rarement le principe.

> Pourtant, même « bien fait », le sondage, loin d'être la technique neutre que l'on donne à croire, est au contraire un instrument de lutte idéologique dont l'un des effets, en réactivant constamment la croyance à une « opinion publique » artificiellement fabriquée, est de contribuer à imposer comme allant de soi les règles du jeu politique, les enjeux légitimes, les questions qu'il importe de débattre et par rapport auxquelles les agents sont sommés de prendre position. [218]

[215] CORCUFF (Philippe), *La sociologie de Bourdieu*, *15. Le discours d'autorité*, *op. cit*, p. 62.

[216] Le débat qui opposa J. Chirac à L. Fabius en octobre 1985 fut exceptionnel à ce titre qu'il présentait, pour la première fois, des dispositifs se voulant *scientifiques* et qui devaient pouvoir désigner, *scientifiquement*, le « vainqueur » du débat.

[217] CHAMPAGNE (Patrick), « Qui a gagné ?… », *op. cit*., p. 15 (sondage France-Soir-IFRES).

[218] CORCUFF (Philippe), *La sociologie de Bourdieu*, *op. cit*., p. 121.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

## 2

## La prédominance d'analyses de type *interne*

Patrick Champagne souligne que les travaux portant sur la télévision s'inscrivent, depuis des années, dans le cadre d'analyses de type *interne* (sémiologique).

> En effet, nombre d'études qui se sont développées, dès le début des années 1960, sous couvert de « sociologie » de la télévision, relevaient plutôt d'une sémiologie des médias modernes, comme en témoignent, entre autres indices, les références fréquentes, dans la plupart de ces travaux, à R. Barthes et aux articles parus dans la revue *Communication* créée en 1963. [219]

Ce type d'analyse — interne — tend à autonomiser le message en oubliant que la perception dépend toujours du public qui regarde l'émission. Longtemps la recherche en ce domaine s'est mise au service de la télévision ; elle s'est plus ou moins intégrée à l'institution elle-même afin d'en décrypter le succès. Il est donc temps de procéder à une véritable *sociologie* des moyens de communication.

> Il est vrai que l'analyse interne se trouve comme appelée techniquement par cet objet. Tout prédispose à étudier en elles-mêmes et pour elles-mêmes des émissions qui sont enregistrées, archivées et comme déjà autonomisées, plutôt que la relation plus abstraite, nécessairement éphémère, qui s'instaure, lors de la diffusion, entre les émissions (et leurs caractéristiques propres) et les diverses catégories de téléspectateurs (avec leurs propriétés sociales et culturelles diversifiées). [220]

Le chercheur qui, comme moi, travaille sur des émissions télévisées, procède le plus souvent à partir d'enregistrements : il peut donc à l'envi se repasser certains passages et prendre le temps nécessaire à la compréhension des séquences, des enchaînements, afin de décomposer, de décrypter le message. Il est là dans une posture très particulière qui n'est jamais ou presque celle du « téléspectateur moyen ».

Cette prédominance de l'analyse interne trahit essentiellement la volonté pour un certains nombre d'acteurs du jeu politique par exemple de maîtriser la « scène », les rouages du mécanisme complexe qu'est une émission politique. [221] « L'analyse peut donc être dite "interne" en cet autre sens qu'elle reste dans le jeu parce qu'elle est le fait d'agents qui n'analysent le jeu que pour mieux en maîtriser le fonctionnement, l'analyse faisant, en d'autres termes, partie intégrante du jeu qu'elle prétend objectiver. »[222]

---

[219] CHAMPAGNE (Patrick), « Qui a gagné ?… », *op. cit.*, p. 5.

[220] *Ibid.*, p. 6.

[221] Très tôt par exemple, des universitaires sont devenus conseillers en communication politique, à l'image par exemple de J.-M. Cotteret. Plus récemment sont apparus des spécialistes du marketing politique, dont la figure de proue est Jacques Séguéla qui expliquera le succès électoral de Mitterrand en mai 1981 par le choix du bon slogan (« La force tranquille »).

[222] CHAMPAGNE (Patrick), « Qui a gagné ?… », *op. cit.*, p. 7. Pour ce qui concerne les émissions politiques les enjeux étant de comprendre au mieux les mécanismes qui « font de l'audience » (dramaturgie) ou ceux qui permettent de « bien passer à l'écran » dans le but de gagner des élections.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

En outre, les émissions politiques sont celles qui bénéficient le plus de tout un arsenal d'experts dont la tâche est d'étudier, d'analyser et de disséquer ce qui se passe sur le plateau. Journalistes politiques, politologues, responsables divers d'instituts de sondages, critiques de télévision, conseillers en communication, publicistes même, tous ont leur mot à dire et *produisent du sens* — tous ensemble — rétroactivement sur l'émission, interprétant à grand renfort de tableaux et de données chiffrées les prestations des différents protagonistes. [223]

> Si, notamment, les « duels » télévisés qui opposent les leaders politiques et notamment ceux qui ont lieu à l'occasion d'élections présidentielles ou législatives (« duels » Mitterrand-Giscard d'Estaing en 1974 et en 1981, Mitterrand-Barre en 1977, Fabius-Chirac en 1985) ont fait l'objet d'analyses particulièrement minutieuses, c'est qu'ils sont censés jouer, aux yeux du moins de la plupart des agents du champ politico-journalistique, un rôle décisif dans le choix final des électeurs. [224]

Dans l'émission *100 Minutes pour convaincre* des experts sont présents sur le plateau pour alimenter en cours d'émission, avec toute la « caution scientifique nécessaire », les commentaires qui sont faits et donc contribuer de la sorte à *renforcer la croyance* et les mécanismes sur lesquels elle repose.

Les analyse internes — et son cortège d'échantillons représentatifs et de sondages d'opinion — contribuent à construire et alimenter la « croyance magique » dont parle Lévi-Strauss et corollairement une vision *univoque* du débat, abstraite et irréelle.

> La citation sera donc l'arme absolue du faire croire. Parce qu'elle joue sur ce que l'autre est supposé croire, elle est donc le moyen par lequel s'institue le « réel ». Citer l'autre en leur faveur, c'est donc rendre croyables les simulacres produits dans une place particulière. Les « sondages » d'opinion en sont devenus le procédé le plus élémentaire et le plus passif. L'autocitation perpétuelle — la multiplication des sondages — est la fiction par laquelle le pays est amené à croire ce qu'il *est*. Chaque citoyen suppose de tous ce que, sans le croire lui-même, il apprend de la croyance des autres. [225]

Comme le souligne Champagne, rien n'est plus éloigné de la réalité que cette lecture des débats politiques télévisés, car en définitive, tous les commentaires et jugements que portent sur le débat les journalistes politiques et autres experts, sont partie prenante du débat lui-même. [226]

> Au lieu d'en prendre acte et d'analyser cette lutte pour l'imposition d'une vision du débat, le politologue se pose en simple arbitre et prétend trancher en donnant la seule vision scientifiquement indiscutable. C'est le cas par exemple lorsqu'il énonce, de façon apparemment neutre, que L. Fabius a parlé plus vite que J. Chirac (180 mots par minutes contre 167), que J. Chirac a un vocabulaire plus riche que L. Fabius, et que ce dernier a interrompu 91 fois J. Chirac alors que ce celui-ci n'a interrompu L. Fabius que 25 fois, car c'est juger le débat en référant

---

[223] L'émission *France Europe Express* à ce titre est exemplaire puisque au cours de l'émission, tableaux, graphiques et sondages sur la prestation des invités, viennent alimenter le débat en direct.

[224] CHAMPAGNE (Patrick), « Qui a gagné ?… », *op. cit.*, p. 8.

[225] DE CERTEAU (M.), *L'Invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Le Seuil, Paris, 1990, p. 274.

[226] Aussi, des spécialistes en communication travaillent auprès des émissions afin de mieux préparer les suivantes et lutter également contre une certaine routinisation qui pourrait résulter de leur succès.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> les discours des débatteurs à une norme, celle de la « bonne diction » (ne pas parler trop vite, ne pas avoir un vocabulaire trop riche) et de la « politesse » (ne pas interrompre un adversaire), occultant du même coup que toutes ces propriétés substantielles des discours ou des comportements n'ont pas de sens en elles-mêmes mais seulement relationnellement. [227]

En définitive, plus les analyses internes se multiplient et moins leur pouvoir explicatif est conséquent ; car tous les hommes politiques amenés à prendre place sur un plateau télévisé ont appris à « bien passer » à la télévision (avec par ailleurs plus ou moins de talent), tous ou presque maîtrisent les artifices techniques, depuis l'élocution maîtrisée jusqu'aux couleurs de la cravate ou la position des mains et des jambes. [228]

En fait, plus les enjeux politiques d'un débat sont conséquents (par exemple débat pour les présidentielles) et plus l'organisation et le déroulement du débat est calibré. Rien aujourd'hui n'est laissé au hasard et tout est négocié à l'avance par les divers protagonistes : le choix des sièges, les dimensions de la table, les thématiques, la désignation des journalistes, l'installation du public, etc.

> L'obsession de l'égalité de traitement dans la mise en scène de ces débats est alors telle que les réalisateurs de ce type d'émissions n'ont plus aucune autonomie et se trouvent contraints par des clauses techniques draconiennes qui leur interdisent toute initiative (tels que, par exemple, gros plans sur les mains ou les jambes des débatteurs à l'insu de ceux-ci, incrustation en médaillon de celui qui ne parle pas pour donner à voir ses réactions, etc.)[229]

Aussi, ces débats télévisés prennent sens moins en eux-mêmes que par le biais des commentaires en chaînes « pseudo-scientifiques » qu'ils suscitent *rétroactivement*. Et en définitive ces débats n'agissent plus que comme des *prétextes* nécessaires et propices à engendrer toutes sortes d'analyses internes qui, pour le coup, deviennent lieu réel de luttes symboliques conséquentes, et qui dans la durée assurent le succès de l'émission (plusieurs jours après le débat elles occupent encore le devant de la scène médiatique[230]).

> La plupart des « politologues » recherchent dans le débat lui-même — par exemple dans le look des débatteurs, dans leurs gestes, dans les mots qu'ils ont prononcés, dans le nombre d'interruptions qu'ils ont provoquées, etc. — ce qui leur permet de désigner sans hésitation le « vainqueur » ou pour le moins « le meilleur », sans voir que ce sont leurs propres analyses et les dispositifs qu'ils installent autour du débat qui, au sens propre du terme, produisent « le gagnant » et le « perdant ». [231]

---

[227] CHAMPAGNE (Patrick), « Qui a gagné ?… », *op. cit.*, p. 17.

[228] Il est en effet de notoriété publique, comme le souligne Patrick Champagne, que les hommes politiques, tels des sportifs préparant une grande compétition, s'entraînent avant chacune de leur invitation sur un plateau, et cisèlent leurs « petites phrases », leurs arguments à l'intention de leurs adversaires afin de maîtriser des situations et des réponses faussement improvisées. Le fameuse formule sur le « monopole du coeur » reprise par Mitterrand à Giscard en 1981 (sur les conseils de Jacques Séguela) en est un bon exemple.

[229] CHAMPAGNE (P.), « Qui a gagné ?… », *op. cit*., p. 18.

[230] Scène médiatique par ailleurs culturellement très diversifiée. Car les commentaires occupent aussi le champ d'autres domaines que politiques : caricatures dans des émissions humoristiques, zappings, dessins dans *Paris Match*, etc.

[231] CHAMPAGNE (Patrick), « Qui a gagné ?… », *op. cit*., p. 19.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Le débat qui est donc — politiquement — le plus « actif » est celui qui, à l'intérieur du champ politico-médiatique, est re-construit par les commentateurs. Collectivement reconstruit à partir de séquences décontextualisées, de « petites phrases assassines » dont les interlocuteurs savent qu'elles seront mises en lumière, bref de morceaux choisis, ce « débat » est celui qui fera date. [232]

L'essentiel du débat est donc *ailleurs*, et notamment dans les usages des sondages d'opinion. « De même que les politologues ont réussi à imposer à l'ensemble du champ politique leur définition, univoque et largement artéfactuelle, de "l'opinion publique" telle que la produisent les instituts de sondages, de même ils ont réussi à donner une légitimité scientifique à leur vision des débats politiques et au choix du critère permettant de désigner le "gagnant". »[233]

> Après le débat Chirac/Fabius, presque tout le monde cherchait à savoir lequel des deux l'avait emporté, sans voir qu'en fait les véritables vainqueurs du débat étaient les instituts de sondages : qu'ils sont, en effet, parvenus, avec l'autorité de la science, à imposer l'idée qui était déjà sans doute comme appelée par toute la structure de l'espace politique (division majorité/opposition, existence d'une presse de gauche et d'une presse de droite, journalistes donnant à percevoir le débat comme une joute verbale, etc.), qu'il y avait moins une confrontation d'idées qu'un « match » et donc qu'il y avait nécessairement « un gagnant » et « un perdant » et qu'eux seuls étaient en mesure de les désigner de façon enfin indiscutable. [234]

Finalement, l'argumentation — ou les arguments — utilisés par les hommes politiques sont donc à étudier à l'aune de ces considérations ; il s'agit finalement bien plus pour ces derniers de s'employer à se *présenter*, à se confronter (positivement ou négativement) à l'image d'eux-mêmes que les politologues ont construite, que d'essayer de convaincre l'interlocuteur ou le public de l'efficacité de telle ou telle réforme.

Laisser entendre par exemple que tel ou tel a « perdu » un débat parce qu'il a commis une erreur de stratégie de communication, c'est croire (ou laisser croire tout au moins) que celui-ci aurait pu « l'emporter » en se comportement différemment et en évitant ces erreurs. Suite par exemple au passage de Jean-Pierre Raffarin à l'émission *100 Minutes pour convaincre* le 27 septembre 2002, les téléspectateurs interrogés — et dont les réactions sont diffusées le lendemain au journal de 13 heures de TF1 — parlent d'un « homme tenace et déterminé », « d'un homme bien », c'est-à-dire que c'est la *personnalité* (l'*ethos*) de l'invité qui compte plus que le discours et les éventuelles propositions avancées. [235] C'est pourquoi aussi, en réaction à cette émission, Jean-François Hollande déclare (au même journal de 13 heures) :

JEAN-FRANCOIS HOLLANDE :
Il [Raffarin] confond la politique et la communication.

---

[232] Les célèbres débats du passé entre Mitterrand et Giscard ou le débat entre Le Pen et Tapie par exemple, résonnent encore aujourd'hui dans l'imaginaire collectif pour ces *morceaux choisis*.
[233] CHAMPAGNE (Patrick), « Qui a gagné ?… », *op. cit*., p. 20.
[234] *Ibid*., p. 21.
[235] C'est en tous cas la volonté des journalistes qui ont réalisé le reportage et qui ont choisi de donner la parole à ces téléspectateurs.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

**Déterminants macrosociaux des discours politique**

Christian Le Bart s'est intéressé aux logiques de position et aux stratégies discursives des hommes politiques. Selon lui en effet, on ne peut se limiter à des déterminants tels que la configuration de l'espace public ou bien les différents types de médias disponibles, beaucoup trop généraux. « Si les uns et les autres encadrent la liberté des locuteurs, ils ne suffisent pas à rendre compte positivement des prises de parole effectives. »[236] Selon lui, ces déterminants existent avant tout sous la forme de limites ou de frontières, des sortes d'interdits tacites, et en cela peuvent nous renseigner bien davantage sur *ce qui ne se dit pas* que sur ce qui se dit « effectivement » dans le cadre des discours politiques, et *a fortiori* des débats.

C'est pourquoi il convoque des déterminants plus précis, déplaçant son champ de recherche de la société dans son ensemble vers le seul locuteur, « que l'on n'oubliera pas de définir par référence à une position sociale et politique. »[237] C'est la condition *sine qua non* selon Le Bart pour pouvoir appréhender les véritables stratégies discursives à l'œuvre au sein des discours politiques.

La relative homogénéité des hommes politiques quant à leur origine socioculturelle n'est pas sans rapport non plus avec leur façon de parler. On retrouve en effet, chez presque tous les locuteurs en France, le même français « exemplaire », « celui de l'école, de l'Université et du *Journal officiel* ». [238] C'est ainsi que la *légitimité politique* redouble la *légitimité linguistique*.

La maîtrise du « bien –parler », hérité des manières bourgeoises en ce qu'il reproduit l'idéal de domestication des corps, conditionne largement le droit d'accès à l'agora démocratique contemporaine. Quiconque veut être entendu, commenté, pris au sérieux, discuté, voire critiqué (mais la critique vaut toujours implicitement reconnaissance) se doit de s'exprimer dans la langue légitime, celle qui fait illusion (et impression) auprès de tous, ceux qui la parlent comme ceux qui ne la parlent pas.

On peut certes noter certains « écarts » de langage, par rapport au registre « légitime », mais ceux-ci doivent être entendus comme l'expression d'une certaine liberté prise par rapport à la norme, plus que comme des fautes ou des stigmates trahissant l'incomplétude des apprentissages scolaires. Je pense par exemple au fameux « t » prononcé par Chirac à la fin du verbe « voir » conjugué à la troisième personne du présent de l'indicatif, ou à son non moins célèbre « psuicht » (prononcé lors de son entretien avec Duhamel au sujet des billets d'avions réglés en liquide).

Un problème se pose néanmoins, comme le souligne Le Bart, pour les leaders des partis politiques qui se réclament des milieux populaires (PC, FN). Les locuteurs se trouvent confrontés à un dilemme qui est le suivant : « comment apparaître comme capable de " bien-parler " sans pour autant s'éloigner de ceux que l'on prétend représenter ? »[239] De plus, ce dilemme se révèle d'autant plus délicat que la tendance à *naturaliser* la compétence linguistique, précise Le Bart, et à méconnaître l'arbitraire de la violence symbolique qui définit plus ou moins ce que l'on nomme le « bon français » n'est sans doute jamais aussi

[236] LE BART (Christian), *Le discours politique*, *op. cit*., p. 27.
[237] *Ibid*.
[238] *Ibid*., p. 28. Sur ce point, voir BOURDIEU (Pierre), *Ce que parler veut dire*, *op. cit*.
[239] *Ibid*.

prégnante qu'au sein de ces milieux dits « populaires ». Face à cela, la solution réside peut-être dans le « double langage » : c'est-à-dire adopter, comme on le voit par exemple très fortement chez Robert Hue par exemple, un langage et un discours « relâché » devant les militants, et au contraire adopter « la langue de l'adversaire » en d'autres occasions, au Parlement par exemple.

Les postulants au métier politique d'origine populaire n'ont donc guère le choix. Il leur faudra refouler leur façon de parler originelle (hypercorrection) sous peine d'être traités en usurpateurs, et au risque de paraître, malgré leurs efforts, « empruntés ». Caricaturistes, imitateurs et humoristes oeuvrent à leur façon au respect des normes linguistiques en tournant en dérision les locuteurs se situant un ton « en dessous » du français légitime (cf. les parodies de G. Marchais, A. Lajoignie, etc.). L'absence de « naturel » est moquée (et à travers elle l'origine sociale et professionnelle), comme le sera un accent régional trop marqué (Pasqua-Fernandel). L'humour remplit ici objectivement une fonction de rappel à l'ordre (ordre politique, social, linguistique), par la stigmatisation de ceux qui prétendent parler politique (et « faire » de la politique) sans maîtriser la langue légitime. [240]

Cette définition de la « langue légitime », loin d'être figée, constitue bien au contraire un enjeu important et presque permanent de lutte symbolique. Ceci dit, il est certain que les leaders et autres « dominants culturels » sont en position privilégiée pour deux raisons majeures : la première, ils sont en nombre au sein de la sphère politique, et deuxièmement, ils profitent aussi de la légitimité que leur confèrent les institutions culturelles (écoles, Universités, médias divers). Et cette sorte de prétention à juger les situations sociales, à voir la société « d'en haut », en surplomb, va de pair avec l'usage d'un langage lui-même « élevé ». Les hommes politiques qui usent de cette langue légitime le plus aisément profitent donc d'une certaine « sécurité linguistique ». « Ils considèrent leur norme comme *LA* norme ». [241]

Le Bart estime à cet effet que la communauté politique s'apparente donc à la communauté linguistique au sens de Labov, non pas que les hommes politiques parlent tous la même langue mais parce qu'ils partagent effectivement « les mêmes normes quant à la langue ». [242] Il est important de préciser tout de même qu'ils ne parlent pas comme tout le monde parce qu'ils sont contraints de le faire, mais bien plutôt parce qu'ils sont contraints de parler comme tout le monde s'attend à les entendre parler. Ce qui, « pour la majorité d'entre eux (dominants culturels), ne signifie rien d'autre que l'obligation d'être soi-même. »[243] Il existe donc — il s'impose même — une « norme » qui socialise et sélectionne, négativement, les postulants à la sphère politique. C'est aussi une manière de délimiter sans doute celle-ci. Et cette sélection par la négative façonne en l'espèce l'espace linguistique du débat politique. Il se reconnaît et se définit aussi par rapport à celle-ci. Elle n'est d'ailleurs pas sans rapport avec le caractère « prévisible » des débats ; par exemple, dans les débats autour des « parasciences » sur lesquels a travaillé Marianne Doury[244], les locuteurs (« scientifiques » et « non-scientifiques ») se *reconnaissent* et se *donnent à voir* au travers du langage qu'ils

[240] *Ibid*., p. 29.
[241] CALVET (L.-J.), *La sociolinguistique*, PUF, Paris, 1993 — cité par LE BART (Christian), *ibid*., p. 29.
[242] LE BART (Christian), *Le discours politique*, *op. cit*., p. 30.
[243] *Ibid*., p. 30.
[244] Voir DOURY (Marianne), *Le débat immobile*, *op. cit*.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

adoptent. Le désir de reconnaissance à tel ou tel parti, à tel ou tel « camp », passe par l'usage d'une norme linguistique prédéterminée. C'est pourquoi, pour reprendre l'exemple fourni par Doury sur les parasciences, les astrologues par exemple utilisent un vocabulaire fortement empreint de technicité et un verbiage mathématique du plus bel effet (sauf peut-être sur les « vrais-scientifiques » eux-mêmes). Et en définitive, les quelques rares variations ou déviations par rapport à la « norme » en vigueur sont sans doute davantage affaire de positionnement politique (cf. les écarts de J.-M. Le Pen par exemple) et de rôle occupé au sein de la sphère politique. Une « logique de positionnement » pour ainsi dire. Une autre manière de se démarquer. A ce titre, les travaux de P. Encrevé sur les façons de parler des hommes politiques est éclairant ; et plus précisément aussi sur les liaisons qu'ils font ou ne font pas. [245] Il note que les incorrections sont rares et que, comme tous les dominants culturels, les hommes politiques ont tendance à réaliser les liaisons facultatives (« je vais essayer », « vous êtes invités »).

Plus intéressant : la distribution sociale de cette propension renvoie au capital scolaire des locuteurs. [246] « Cette variable n'est toutefois pas seule en jeu : [...] la solennité de la situation d'énonciation explique les variations propres à une même personne. Les liaisons se raréfient lorsque la tension liée à l'acte de parole diminue. Habitus et surveillance conjuguent leurs effets. »[247]

La variable la plus pertinente pour rendre compte de l'éclatement des discours serait donc sans doute les clivages politiques eux-mêmes. Car ce qui fonde une position politique — c'est-à-dire les croyances, les idéologies — s'objective dans un langage. [248]

Ce qui est frappant au regard des *corpus* constitués, le mien mais pas seulement, c'est que chaque locuteur, et au-delà chaque parti politique lui-même, s'organise, se construit, se dé-limite par un vocabulaire, une syntaxe particulière, tout un univers propre d'argumentations et de métaphores, qui vont faire sens pour les membres du parti, les limitants et également les adversaires politiques. On reconnaît facilement le « parler » de J.-M. Le Pen par exemple, et les métaphores malheureuses du FN sont bien différentes de celles usitées par Arlette Laguiller. « Mots-drapeaux, mots-totems, symboles de condensation : le discours fabrique et signifie une commune vision du monde. »[249] Le Bart explique par exemple que l'émergence des Verts, qui a renouvelé l'offre électorale ces dernières années, s'est accompagnée, au sein de la sphère politique, de nouveaux champs lexicaux : environnement, système, droit des générations futures, etc. De la même manière, de nouveaux entrants dans le domaine politique peuvent réorganiser certains champs lexicaux, réorienter la connotation de certains mots ou de certaines expressions. C'est pourquoi parfois des termes auparavant valorisés deviennent péjoratifs ou sont suspectés (progrès, productivité, développement économique). Dans un cadre différent, celui des sciences, les progrès récents de la génétique et les travaux sur le transfert des gênes, ont modifié la « réception » de certains mots (« clonage » par exemple) ou expressions (« manipulation génétique » fait peur aujourd'hui). De fait, les variations discursives constituent en elles-

[245] ENCREVE (Pierre), *La liaison avec et sans enchaînements : phonologie tridimensionnelle et usages du français*, Le Seuil, Paris, 1988.
[246] Les pôles extrêmes du *corpus* sont G. Marchais et A. Peyrefitte.
[247] LE BART (Christian), *Le discours politique*, *op. cit*., p. 30.
[248] Voir REBOUL (Olivier), *Langage et idéologie*, PUF, Paris, 1980.
[249] LE BART (Christian), *Le discours politique*, *op. cit*., p. 31.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

mêmes un véritable *révélateur* des divergences entre partis politiques ou candidats à une élection. Les hommes politiques peuvent mêmes être assimilés à des champs lexicaux, caricaturés en une ou plusieurs expressions clés (Chirac, et « la sécurité », Megret, et « l'immigration », Laguiller et « les travailleurs »). Ces différences peuvent également servir à accentuer — de manière symbolique — ces divergences car chaque parti, chaque politicien, a tout intérêt à faire entendre sa différence.

La singularité des partis politiques ou des hommes politiques ne se limite pas à cela. Le poids des figures rhétoriques ou des outils argumentatifs est très lourd. Par exemple,

> Sommés d'expliquer la montée ou la persistance du chômage, les hommes politiques invoquent des causalités divergentes mais aisément rapportables à leur position politique : la dynamique du capitalisme et du profit, l'immigration, l'absence d'aménagement du temps de travail, l'internationalisation de l'économie, l'Europe de Maastricht, les déficits publics, l'héritage mitterandien... [250]

Tout le travail des partis politiques sur ce point est justement d'offrir, d'imposer souvent, aux militants et aux leaders des partis un univers qui soit cohérent, ou le plus possible en tous cas, unifié et distinctif de registres explicatifs. Par ailleurs cette entreprise « d'unification » est d'autant plus réussie et pertinente lorsqu'elle consacre, à l'intérieur même du parti, un leader facilement identifiable. C'est la raison pour laquelle il est plus aisé de parler « du » discours FN ou PC (au singulier) que du discours PS par exemple. De même, l'analyse faite sur les « écarts de langage » (et sur leur réception du même coup) au sein d'un parti laisse aisément entrevoir les rapports de force et permet de mettre à jour des évolutions significatives.

> Il est nécessaire de mettre en relation les discours tenus par les interlocuteurs avec leur position au sein de l'espace social et politique, sans oublier non plus la position de ceux à qui s'adressent les discours. Parce que chaque discours, chaque type de discours, « caractérise peut-être moins un type de rôle qu'un type de rapport de force entre rôles ». [251]

Ceci dit, toutes ces remarques méritent d'êtres nuancées quelque peu car comme le montre Simone Bonnafous, à l'intérieur d'un même parti politique peuvent parfois coexister des tendances qui s'opposent aussi sur le plan plus strict du discours. [252]

Le discours politique est rarement affaire d'improvisation. Les sujets abordés ont été préparés à l'avance et les dossiers du moment révisés. Ceci dit, le discours tenu par les locuteurs ne peut s'apparenter à un texte pré-rédigé, ne serait-ce que par la nature même du débat, et les réactions de l'interlocuteurs (non prévues).

C'est pourquoi la parole politique, et surtout dans le cadre d'un débat, relève de ces « arts de faire » dont parle M. de Certeau. [253] Il s'agit alors de construire dans l'urgence des énoncés qui soient recevables, « en puisant dans le vocabulaire légitime disponible, et sans

---

[250] *Ibid*., p. 32. Cette citation a le mérite également d'expliciter ce que je disais ci-dessus : on peut facilement s'amuser à associer chacun des termes cités avec un homme politique donné.
[251] LE BART (Christian), *Le discours politique*, *op. cit*., p. 39.
[252] Voir BONNAFOUS (Simone), « Processus discursifs et structures lexicales : le Congrès de Metz du *PS* », in *Langages*, n° 71, 1983.
[253] Voir De CERTEAU (M.), *L'invention du quotidien*, *op. cit*.

perdre de vue une intentionnalité qui peut être défensive (« éviter les gaffes », « répondre quelque chose ») ou offensive (ne pas oublier de rappeler que... , insister sur...) »[254] En ce sens, par cette dimension d'improvisation « tactique », la parole politique au sein des débats revêt une très forte propension à la dramaturgie. Et Le Bart dit de l'acteur politique ce que Goffman dit de l'acteur social en général :

> Ce qui semble être exigé de lui, c'est qu'il apprenne suffisamment de bouts de rôle pour être capable « d'improviser » et de se tirer plus ou moins bien d'affaire. [255]

L'importance de cette comparaison réside dans la « façade » que l'homme politique doit donner à voir ; façade qui se doit d'être conforme — autant que possible — aux attentes des spectateurs et téléspectateurs. Selon Le Bart il s'agit en définitive pour le locuteur de produire une « impression idéalisée »[256] dans une sorte de logique dramaturgique particulièrement transposable aux situations décrites par Goffman. [257] Par exemple dans l'importance que les interlocuteurs des débats politiques accordent à « la présentation de soi ».

Le Bart, afin de mettre à jour cette tension dramaturgique propre à l'exercice de la politique à la télévision, s'est concentré sur l'étude de la parole, moyen selon lui le plus propice et le plus pertinent.

> Les locuteurs politiques sont contraints de « s'écouter parler » (et de parler lentement, en pesant chaque mot). Les linguistes proposent le concept de « vigilance métalinguistique » pour désigner ces situations où les enjeux de la communication sont tels (ou perçus comme tels) que le locuteur doit réfléchir à la fois à ce qu'il va dire et aux effets probables de ce qu'il vient de dire, sans pour autant renoncer à produire une impression de spontanéité et de décontraction. [258]

La tension dramaturgique étant liée directement à l'importance et aux enjeux de la situation, est donc liée également à la capacité propre au locuteur à maîtriser celle-ci. Mais bien entendu, la situation de débat est beaucoup plus aléatoire et incertaine que le monologue. Et en effet, les différents travaux jusque là consacrés aux stratégies argumentatives et rhétoriques au sein des débats politiques télévisés révèlent des logiques qui ne sont pas propres au champ politique. [259] Un exemple de ces tactiques discursives est fourni par ce que E. Noëlle-Neumann appelle la « spirale du silence »[260] :

> En jouant sur le fait que les individus ont tendance à souscrire à ce qu'ils estiment être le point de vue majoritaire, les locuteurs politiques donnent à voir leur propre point de vue comme celui du plus grand nombre. En prenant fréquemment leurs désirs pour des réalités (« les Français comprendront... », « les électeurs pensent que... »), ils cherchent à imposer des modèles de comportements ou d'opinions qui, par une sorte de bluff parfois très audacieux,

---

[254] LE BART (Christian), *Le discours politique*, *op. cit*., p. 44.
[255] *Ibid*.
[256] *Ibid*., p. 45.
[257] Voir GOFFMAN (Erving), *La mise en scène de la vie quotidienne*, *op. cit.*
[258] *Ibid*., p. 45.
[259] Voir TROGNON (A.) & LARRUE (J.) (dir.), *Pragmatique du discours politique*, Colin, Paris, 1994. Voir aussi *Hermès*, n° 15 et 16, *Argumentation et rhétorique*, CNRS Editions, Paris, 1995.
[260] Voir *Hermès*, n° 4, *Le nouvel espace public*, CNRS Editions, Paris, 1989. Mentionné par Le Bart, *op. cit*., p. 46.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> peuvent acquérir le statut d'évidences. C'est l'exemple du FN réussissant à imposer la thématique de l'immigration-comme-problème uniquement en se prétendant porte-parole de la « majorité silencieuse ». La prétention à « dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas » n'est pourtant souvent rien d'autre que la maîtrise pratique des logiques de cette « spirale du silence ». On considérera encore comme relevant de la tactique les attributions causales effectuées par les politiques, ces derniers ayant le réflexe de s'imputer les évènements positifs en se déchargeant de la responsabilité des évènements négatifs. [261]

Ces exemples laissent entendre la dimension d'improvisation relative au talent oratoire des hommes politiques. Ceci dit, l'excellence oratoire est moins le fait d'un individu que le produit d'une rencontre entre une socialisation, un rôle et une situation, c'est-à-dire un lieu de prise de parole. Aussi, une autre manière d'envisager le discours politique en termes de « tactique »

> consiste à montrer que tout locuteur habilité à « parler politique » emprunte à un « déjà-là », un « préconstruit » qu'il aménage au gré de ses finalités du moment. L'étude des « enchâssements syntaxiques » montrerait ainsi que les politiques puisent dans des répertoires disponibles pour dire ce qu'ils disent, répertoires ajustés au(x) rôle(x) qu'ils accomplissent. « Problèmes d'immigration », « mondialisation de l'économie », « justice sociale », « identité locale » sont autant de matériaux que chaque locuteur est à même d'agencer au gré de ses préoccupations du moment, en développant un « art de faire avec » (d'autres diront : un art d' »accommoder les restes ») qui est peut-être une des caractéristiques centrales du métier politique. Les expressions de sens commun sont ainsi mises au service de l'argumentation politique : elles présentent le double avantage d'être immédiatement disponibles (elles »viennent à l'esprit » spontanément) et de faire immédiatement autorité (« L'Etat ne peut vivre éternellement à crédit », « Face à la compétition électorale, l'union fait la force », etc.)[262]

La forte propension à l'improvisation décrite ci-dessus remet en cause les représentations par trop simplistes de l'activité politique à la télévision qui accréditent une vision hyperstratégique de celle-ci. Les représentations ordinaires façonnent des lieux communs qui négligent aussi la part d'improvisation et de « bricolage » indispensable à l'exercice du débat politique : les politiciens seraient en quête de pouvoir, de gloire ou de fortune, viseraient des réélections ou de nouveaux mandats permettant l'accès à ces biens rares.

> Faut-il donc systématiquement référer les propos tenus à des arrière-pensées électorales ? Il serait absurde de ne pas reconnaître qu'on est là [...] en présence d'une contrainte de champ qui surdétermine les stratégies individuelles. Mais la mise en exergue de cette contrainte ne doit pas disqualifier par avance l'étude plus fine des stratégies (multiples et diverses) de séduction politique. [263]

---

[261] LE BART (Christian), *Le discours politique*, *op. cit*., p. 46.
[262] *Ibid*., p. 47.
[263] *Ibid*., p. 48.

Le Bart montre que l'un des invariants les plus indiscutables du discours politique serait de toujours « gommer l'intérêt qui est au principe de sa genèse. »[264] De fait, les énoncés sans doute les plus efficaces sont ceux qui n'apparaissent pas comme stratégiques. Paradoxalement, ce souci de paraître tel (ne pas se préoccuper de sa popularité) relève de la stratégie la plus individuelle. A cet effet, Goffman parle de

> l'antinomie entre l'expression et l'action » et évoque ces situations où l'acharnement à manifester auprès du public que l'on fait quelque chose (ici : de la politique sans penser à soi) empêche de le faire autrement. [265]

C'est-à-dire que les stratégies de « mise en scène de soi » doivent échapper au public, rester masquées dans l'univers politique ; et c'est la condition de leur efficacité. Le paradoxe est que le discours politique doit donc à la fois contribuer à la « popularité » du locuteur tout en masquant cette contribution.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

[264] *Ibid*.
[265] *Ibid*.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 3

# Rituels et communication politique

C'est dans ce monde d'images que s'énonce le message politique et se met en scène une certaine ritualité politique,
M. Augé

Notre tradition ethnologique a longtemps considéré que le rite était l'apanage des sociétés dites « primitives ». Mais depuis une dizaine d'années, le terme est employé par des anthropologues du langage soucieux d'étudier leur environnement propre.

Aussi, Goffman par exemple, a importé la notion de « rituel » en usage dans les travaux ethnologiques et l'a constituée en un axe privilégié des sociétés modernes occidentales. Il a montré ainsi à quel point ces sociétés — comme la nôtre — relevaient également d'un fonctionnement rituel très prégnant dans leurs pratiques les plus quotidiennes, mais aussi dans leurs pratiques les plus explicitement formalisées, à l'image des débats politiques télévisés par exemple.

Goffman a révélé combien tout pratique sociale tend à se construire et à se structurer suivant un processus rituel dont la régularité et l'apparence codifiée lui permet de s'enraciner dans l'imaginaire social collectif et assurer ainsi une certaine *cohérence*. Bien entendu, le rituel — en ce sens — n'implique alors pas toute cette dimension transcendantale, « spirituelle » presque, qu'il revêt ou véhicule par ailleurs dans les sociétés « exotiques » en ce qu'il régule en quelque sorte les rapports entre les conditions humaines et ce qui les dépasse.

Mais selon M. Augé, « l'analyse des mondes contemporains passe par l'analyse des rites que ceux-ci tentent de mettre en œuvre et ces rites, pour l'essentiel, sont de nature politique. »[266] Et dans cette perspective, nombre de travaux ont mis en lumière le caractère religieux du politique et de nombreux chercheurs ont investi la politique sous l'angle de croyances communes, de comportements sociaux et culturels codifiés, de célébrations collectives où la religiosité est très prégnante.

Par exemple, les soirées électorales relèvent d'un rituel spécifique, s'organisant et s'ordonnant comme tel. Aussi, Richard Godin compare ces émissions télévisées à une liturgie républicaine par laquelle se trouve sacralisée l'épreuve de passage constituée par l'élection elle-même. [267] « La soirée électorale constitue, dans cette optique, un catalyseur de l'ordre démocratique et de sa continuité dans le temps, un lieu de ralliement symbolique d'où

[266] AUGE (M.), *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Aubier, « Critique », Paris, 1994, p. 85.
[267] Voir GODIN (Richard), « Le rituel de la soirée électorale télévisée », in *Dossiers de l'audiovisuel*, n°17, *Télévision/Spectacle/Politique*, janvier-février 1988.

émane la prise du pouvoir. »[268] Envisagé comme un rituel sociopolitique aux règles immuables[269], la soirée électorale aurait ainsi pour fonction la légitimation d'une prise de possession du pouvoir par les hommes politiques.

> Deux éléments se dégagent de cette émission, sous la forme d'une *métacommunication* : une mise en scène spécifique sur laquelle repose un discours symbolique. On observe en effet, d'une part, une manipulation de la mise en scène par les acteurs, avec des règles de conduite appropriées au rituel, d'autre part, la prédominance de l'utilisation, par ces mêmes acteurs, d'un discours symbolique par rapport au discours sur la réalité. [270]

Les débats politiques qui nous occupent relèvent aussi d'une structure privilégiant quelques grands motifs rituels, que le mode d'énonciation propre au média télévisuel *a fortiori* contribue à développer et à renforcer.

Si les débats politiques télévisés sont régis par différents types de contrats, ils sont donc aussi soumis à des formes diverses de *ritualisation* sur lesquels Claude Chabrol a travaillé. [271]

La mise en scène de chaque émission repose sur un processus de *ritualisation* des échanges verbaux — au sein d'un cadre pré-construit — et sur un processus de *dynamisation des échanges* qui dépend des initiatives prises par les invités présents sur le plateau. Aussi chaque émission est-elle *unique*, et chaque débat dispose t-il d'un « style interactionnel » propre.

Anne Croll a montré ainsi que le rituel d'une émission télévisée peut être mis à jour en fonction du repérage de principes constants qui régulent les différents échanges. [272] Ces principes dépendent davantage du *capital verbal* (modes de prises de parole) accordé aux locuteurs qu'aux thématiques internes de l'émission.

A ce titre, la macro-structure de chaque émission présente une sorte de régularité et un schéma identique sur le long terme (donc un rituel spécifique). Les interactions dans *100 Minutes pour convaincre* par exemple ne relèvent pas d'un minutage précis du temps de parole des interlocuteurs, mais laissent au contraire la part belle à l'improvisation. [273] Chaque émission dispose ainsi d'un rituel spécifique (qui se construit au fil des enregistrements) et qui impose un contrat *situationnel* et *communicationnel* dont les interlocuteurs doivent apprendre à tenir compte (cf. chapitre 2).

Anne Croll explique ainsi que le style interactionnel d'une émission relève de trois types d'analyse complémentaires :

- analyse des *modes d'intervention* (qui définit une conduite conversationnelle propre au débat ; alternance des tours de parole, interventions de l'animateur, etc.) ;

---

[268] *Ibid*, p. 65.

[269] Voir RIVIERE (Claude), *Les Liturgies politiques*, PUF, Paris, 1988, cité par Godin (*ibid*).

[270] GODIN (Richard), « Le rituel de la soirée électorale télévisée », *op. cit.*, p. 65.

[271] Voir CHABROL (Claude), « Médias, interactions, mémorisations », in *Psychologie Française*, n°38-2, pp. 93-97, 1993.

[272] Voir CROLL (Anne), « La construction du rituel : le jeu de régulation de la parole », in *La Télévision, les débats culturels*, « Apostrophes », sous la direction de Patrick Charaudeau, Didier Erudition, coll. « Langages, discours et sociétés », Paris, 1992. Pour une analyse détaillée de ces principes dans le cadre spécifique de la communication politique, voir aussi ABELES (Marc), « Rituels et communication politique moderne » in *Hermès*, n° 4, *Le nouvel espace public*, CNRS Editions, Paris, 1989.

[273] A la différence des débats de l'entre-deux tour des présidentielles par exemple.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

- analyse des *rôles communicationnel et des comportements discursifs associés* (qui définit l'activité communicationnelle des interlocuteurs du débat) ;
- analyse des *mouvements interactionnels* (qui définit un univers de référence au sein duquel s'inscrit le débat ; comment les interlocuteurs collaborent ou non à la construction d'un cadre d'échange). [274]

L'organisation, la structuration d'un débat, résulte de ces trois niveaux d'analyse qui confèrent son *sens* au débat — par-delà le morcellement des paroles. Le jeu interactionnel proposé par chaque débat — et pour chaque émission — dépend donc des participants directs (animateur, interlocuteurs, techniciens, public) : ils organisent le débat, participent tous ensemble de la construction du rituel et donc aussi de la mise en scène — et en sens — du débat.

« Si la standardisation, le morcellement et la répétitivité sont les composantes internes du rite selon Lévi-Strauss, on ne peut manquer d'observer qu'il s'agit là de caractéristiques propres à la télévision. »[275] Ces caractéristiques sont celles d'un débat politique télévisé au sein duquel s'enchaînent générique d'ouverture, présentation des interlocuteurs par le journaliste-animateur, la succession des séquences argumentatives, le mot de la fin du journaliste, et le générique de clôture qui répond en écho au premier dans une sorte de logique circulaire.

La narrativité télévisuelle s'accommode donc particulièrement de la ritualité. La logique sérielle qui prévaut à la construction narrative du débat exacerbe la dimension rituelle sous toutes ses formes. Et la campagne électorale elle-même dans laquelle s'inscrivent les débats se prête pour le mieux à cette dimension rituelle.

Sur le plan de la réception, la lecture au jour le jour de la retransmission télévisée de la campagne de chaque candidat conduit à une perception qui privilégie la lecture de l'identique : les hommes politiques, après s'être déclarés candidats, vont de meeting en meeting, où ils font des gestes similaires et prononcent les mêmes mots ou presque, circulent de ville en ville où ils accomplissent quasiment les mêmes parcours, avant que soient annoncés les résultats des élections, qui donneront lieu aux mêmes types de déclarations.

Derrière le foisonnement des débats en campagne électorale, la lecture continue permise, et induite, par le média télévisuel permet donc le repérage des diverses régularités sous-jacentes qui structurent ceux-ci. Aussi, « la narrativité télévisuelle permet donc d'associer à l'appréhension syntagmatique et linéaire qui prévaut notamment dans la lecture des documents écrits, une approche de type paradigmatique qui place chaque rituel ou chacune de ses composantes dans une série à l'intérieur de laquelle il fait sens. »[276] Les débats politiques télévisés font donc partie d'un jeu normal institutionnalisé qui relève de ce que Coulomb-Gully appelle des « affrontements réglés »[277] qui s'inscrivent dans un cycle, une histoire, une socioculture.

---

[274] Voir CROLL (Anne), « La construction du rituel : le jeu de régulation de la parole », *op. cit*., p. 68.
[275] COULOMB-GULLY (Marlène), *La démocratie mise en scènes*, *op. cit*., p. 41.
[276] *Ibid*.
[277] *Ibid*., p. 43.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

D'autre part, chaque composante du rituel que constitue un débat politique télévisé, par l'appropriation aussi qu'en font les interlocuteurs et la mise en scène qu'elle suscite, est par conséquent le lieu d'un investissement hautement signifiant sur un plan symbolique. Aussi le débat se donne à lire comme une sorte de métaphore des idéologies politiques.

Et la narration médiatique, télévisuelle en l'occurrence, offre une lecture des rituels dans leur continuité ; la télévision permet en effet de constituer une cohérence, sur le long terme (la durée d'une campagne par exemple) difficilement accessible sans cela.

Selon Coulomb-Gully, rite, politique et télévision, manifestent ainsi une sorte d'*identité d'objectif*. Et la télévision est aujourd'hui le lieu du *lien*, rejoignant ainsi le rite dont la première définition est d'ordre religieux (*religere* en latin). C'est pourquoi Coulomb-Gully estime que « politique, rituels et télévision se rejoignent dans le projet commun de fédérer. »[278]

## Un récit politico-médiatique

En proposant une approche d'ordre sémiotique (analyse des catégories temps — formels et référentiels — et espaces — formels, référentiels et symboliques) des soirées électorales à la télévision, Godin a montré que l'on assistait à la construction narrative d'un récit : « le rituel est en fait un récit mis en scène, d'où la possibilité d'en analyser la trame narrative. »[279]

L'analyse des médias sous l'angle de leur activité narrative et rituelle constitue ainsi une approche pertinente. Car comme le note aussi M. Lits, « il n'existe pas de société sans histoire (et sans histoires), et toute histoire se manifeste sous forme d'un récit ». [280] Et le récit médiatique constitue l'une des formes contemporaines privilégiées de cette nécessité de *raconter*.

Le rapport au mythe est corollaire :

> Les médias de masse ont une logique rédactionnelle favorisant plus le développement d'un mythe contemporain que d'autres médias. [...] Comme le mythe, les médias de masse structurent la réalité selon des archétypes, s'adressent à de vastes collectivités en recyclant des grands thèmes humains, élèvent leurs héros au rang de modèles archétypaux. [281]

A ce titre, le *récit* de la campagne présidentielle 2002 témoigne de ce fonctionnement de la télévision, avec son scénario prévisible, sa lisibilité, ses candidats « favoris » (Chirac et Jospin) — clairement identifiables dans leurs antagonismes qui se structurent de façon bipolaire : tout cela constitue une péripétie (une trame) centrale dans la plus pure tradition théâtrale.

> Le pouvoir — l'accès au pouvoir comme son exercice — est indissociable de l'appropriation de symboles et de signes, de l'imposition de codes et de rituels, y compris dans nos sociétés contemporaines fortement rationalisées : aujourd'hui

[278] *Ibid*., p. 67.
[279] GODIN (Richard), « Le rituel de la soirée électorale télévisée », *op. cit*., p. 65.
[280] LITS (M.), *Récits, médias et sociétés*, Pédasup, Louvain-la-Neuve, 1996, p. 4. Cité par Coulomb-Gully, « Communication politique et télévision : histoire de la poule et de l'œuf… », *op. cit*., p. 18.
[281] COULOMB-GULLY (Marlène), « Communication politique et télévision : histoire de la poule et de l'œuf… », *op. cit*., p. 18.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> pas plus qu'hier le roi ne peut être nu, comme nous le rappelle fort plaisamment Andersen. [282]

Les interlocuteurs d'un débat télévisé apparaissent ainsi comme les *co-auteurs* d'un *récit médiatique* auquel ils participent et dans lequel ils s'insèrent pour lui donner du sens. Ils participent à la construction d'un mythe — un récit mythique — et ils le font *ensemble* (ils co-construisent ce sens en interagissant l'un avec l'autre et l'un *pour* l'autre). La communication se fait à deux voix qui se superposent pour laisser un discours (polyphonique) identifiable. Le média est ainsi envisagé de façon instrumentale.

Les interlocuteurs du débat sont donc co-auteurs — mais avec la complaisance/complicité du média lui-même — d'un *texte* télévisuel. L'exemple que donne Coulomb-Gully à propos de la campagne présidentielle de Jacques Chirac en 1995 est à ce titre éclairant. Les médias avaient insisté sur la « traversée du désert » du candidat Chirac. Et sa victoire est apparue alors comme parée d'une symbolique puissante : celle du candidat, qui par-delà la mort annoncée, fut érigé au rang de chef éprouvé mais vainqueur (l'épreuve étant le signe même de l'élection).

Comme l'explique Coulomb-Gully, d'abord réticente à cette version des faits et cette mythologie, « l'équipe » de Chirac a ensuite compris les avantages qu'elle pouvait en tirer et a joué le jeu des médias comme en témoignent les propos des proches du candidat. Cette stratégie de communication révèle bien les rapports qui unissent les candidats à la présidentielle avec le média télévisuel, et plus largement la télévision avec la communication politique.

> La poule engendre l'œuf, dont naît la poule, qui engendre l'œuf, etc. Poser en de tels termes les relations entre communication politique et télévision revient à nier l'existence d'un point de départ puis d'une causalité unidirectionnelle : la communication politique imposant ses visées à la télévision, ou alors la télévision soumettant la communication politiques à ses logiques propres. A la linéarité simple se substituent interaction et récursivité, circulation et réflexivité. [283]

Les discours se construisent, s'élaborent, dans une tension réciproque, afin d'offrir des stratégies croisées qui donnent naissance à un texte *polyphonique* dont le message constitue finalement une unité, une entité. Il y a *un discours* du débat qui est la résultante d'une « partition » écrite à plusieurs voix. Les interlocuteurs qui co-construisent cette partition, avec l'aide du média, inventent une véritable *instance d'énonciation* — dont l'unité se constitue aussi dans l'opposition (ou la dynamique verbale conflictuelle).

La dimension itérative des débats politiques permet de les intégrer dans une série qui n'est pas sans effets sur leur lecture. L'expérience préalable qu'a le public du genre influe en effet sur la lecture qu'il peut faire d'un nouveau débat (perçu en rupture ou bien en continuité par rapport au genre constitué, mais quoi qu'il en soit toujours *en rapport* avec les débats antérieurs). En intégrant un débat à une série de débats apparentés, le téléspectateur dégage ainsi des isotopies, des hypothèses de lecture, mais aussi des « prévisions » qui lui permettent d'anticiper la suite de la narration avec l'aide des possibilités inscrites dans le

---

[282] COULOMB-GULLY (Marlène), *La démocratie mise en scènes*, *op. cit.*, p. 69.

[283] COULOMB-GULLY (Marlène), « Communication politique et télévision : histoire de la poule et de l'œuf… », *op. cit*., p. 10.

débat lui-même mais aussi en s'aidant inconsciemment des débats antérieurs et *comparables*. Les hommes politiques ne se privant pas non plus de multiplier les références tacites aux débats antérieurs :

- Débat présidentiel — le 05 mai 1981

— débat Giscard/Mitterrand

> FRANÇOIS MITTERRAND
> **Vous ne voulez pas parler du passé, je le comprends bien naturellement et vous avez tendance un peu à reprendre le refrain d'il y a sept ans : l'homme du passé**… C'est quand même ennuyeux que dans l'intervalle **vous soyez devenu, vous, l'homme du passif**, cela gêne un peu votre démonstration d'aujourd'hui !

De même, le direct dote en sus le récit d'une dimension qui contribue fortement à l'intensité dramatique de celui-ci. La *narrativisation* des débats politiques télévisés engendre une sorte de *stéréotypie* qui permet de les inscrire à l'intérieur d'un rituel repérable et reconnu (« c'est un débat politique pour telle ou telle raisons... » et « ce n'en ai pas un pour telles ou telles raisons… ») : elle est donc également la condition de leur *lisibilité*. [284]

Je crois qu'un débat télévisé porte en lui (potentiellement) tous les éléments d'un récit réussi. Et en même temps, il présente aussi l'avantage, par rapport au récit fictionnel, d'être « pour de vrai ». L'engagement des interlocuteurs suppose toujours une implication et des conséquences qui dépassent de loin celles de la fiction : l'intensité dramatique de la narrativité du débat s'enracine réellement dans le fait que « c'est pour de vrai ».

Le débat télévisé est d'essence dramatique à la fois donc parce que le mouvement en est constitutif, mais aussi parce qu'à l'issue il y aura (désigné par les sondages d'opinion, par les journalistes, le monde politique, etc.) un *gagnant* et un *perdant* — ou un « match nul » (métaphore sportive). Voici pour exemple ce qu'écrit *Le Télégramme* suite au débat entre Séguin et Delanoë avant les élections municipales[285] :

> Delanoë et Séguin font match nul. Match nul. Les deux principaux candidats à la mairie de Paris, Philippe Séguin et Bertrand Delanoë, se sont séparés, hier soir, sur un score de parité à l'issue d'un débat très technique.

Enfin, on ne peut analyser un débat politique sans prendre en compte l'instance qui lui confère son statut et son sens : le public. Le débat politique, en tant que production d'un « récit télévisuel », constitué, ensemble, par les interlocuteurs, dans leur « affrontement » même, marqué donc par une trame et des personnages spécifiques, ne constitue jamais qu'*une* proposition de sens et ne saurait se limiter aux interlocuteurs (et aux journalistes qui participent de ce récit, de cette trame narrative), car au final, la participation effective qui lui confère sa signification et son sens ultime — en étant lui-même *producteur de sens* par la lecture qu'il effectue —, est celle du public, des téléspectateurs.

Les téléspectateurs participent à la narration du débat politique. Parce que la construction du débat par les interlocuteurs, les conseillers en communication, les

---

[284] A ce propos, l'anecdote personnelle que j'ai précédemment racontée — mon père m'expliquant que le dysfonctionnement de l'enregistrement video n'aurait pas de conséquences sur mon travail dans la mesure où il n'y avait « pas eu de débat » — est éclairante.

[285] *Le télégramme*, le 01/03/2001 [en ligne] ; disponible sur <http://www.bretagne-online.com/telegram/htdocs/archive/2001/20010301/IG/article/art_010B070400_2381648.htm> (page consultée le 12 déc. 2003).



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

journalistes, les techniciens (qui organisent la scène et la mettent en valeur) est faite *pour* le public, et que celui-ci *reconstruit* le débat qui va faire sens pour lui. Le public est donc aussi *acteur* du récit médiatique en ce qu'il en révèle le *sens*. Et les contraintes d'écriture sont d'autant plus fortes que le public est là pour les sanctionner.

En situant le débat politique télévisé par rapport à ceux qui le reçoivent, à ceux à qui ils s'adressent — les téléspectateurs — la télévision lui confère sa dimension sociale et politique, car le débat ne saurait alors se réduire aux dimensions d'une relation intersubjective ou d'une pratique individualisée. Mais il y va ainsi de la structuration d'une aire de diffusion qui constitue, en elle-même, une structure de socialisation.

Le rite propre au débat politique télévisé, du côté des téléspectateurs est avant tout d'ordre « intégrateur ». [286] Et la participation collective du public à un certain nombre de rituels en assure finalement la cohésion. Même si en même temps, la participation du téléspectateur au rituel du débat politique « y est en effet fondée sur un simulacre puisqu'il ne participe pas effectivement au rituel politique, l'écran de télévision s'interposant ; le seul rituel auquel il participe effectivement est le rituel télévisuel lui-même. »[287]

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

[286] GODIN (Richard), « Le rituel de la soirée électorale télévisée », *op. cit.*, p. 66.
[287] *Ibid.*, p. 66.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 4

# L'objet "télévision"

Le rôle de la télévision est donc capital, car le débat politique n'échappe pas à une logique médiatique qui en ordonne les structures, en construit les processus et en élabore les formes et les modèles, c'est-à-dire le rituel. La télévision est un phénomène qui permet aux interlocuteurs d'inscrire leurs représentations dans une logique sociale. Elle amplifie, socialise la portée des représentations des interlocuteurs et leur confère des enjeux d'une dimension sociale et politique.

Les travaux de Marlène Coulomb-Gully visent prioritairement à cerner certaines des modalités de ce qui constitue aujourd'hui la rhétorique politico-télévisuelle. [288] Ce qui ressort principalement de ces travaux c'est que la télévision constitue un cadre configurant en dehors duquel il est impossible aujourd'hui de penser une spécificité du discours politique télévisuel. On ne peut donc faire l'économie d'une réflexion, et d'un travail théorique sur ce média, lorsque l'on s'intéresse aux débats politiques. Car la centralité de la télévision au sein de l'espace public contemporain n'est pas sans conséquences sur les débats politiques en tant que tels.

Quel que soit le degré d'autonomie de l'objet politique, quel que soit le degré de préconstruction des images qui transitent sur un écran de télévision, la politique à la télévision est donc susceptible de l'approche commune à tout discours télévisuel ; c'est-à-dire qu'elle se définit par des déterminations d'ordre sociologique (la télévision, à l'instar du livre, du cinéma ou de la radio est définie par des usages spécifiques), technologique (les caractéristiques techniques du dispositif télévisuel) et sociodiscursif supposant un mode d'énonciation et de réception spécifique.

> Ses limites seront toujours celles du degré de démocratie du pays comme de l'appareil d'information, celles de la grille des programmes, avec ses contraintes temporelles ; et celles des dispositifs de télévision au service de l'acquisition de la culture. Il fallait enfin comprendre en profondeur la nature du rituel qui est en lui. En apparence, il s'agit des principes d'ordre qui gouvernent les émissions successives, du générique au final, avec les différentes étapes et leurs liaisons confiées aux maîtres de cérémonie que sont le présentateur et ses complices autorisés. En réalité, la permanence dont nous parlons est d'une nature plus profonde. C'est la permanence que nous nommons la dérive des référents, car le débat s'alimente à un réservoir d'événements-source d'une richesse inépuisable. C'est la permanence du télescopage des genres télévisuels qui sont tous hantés par la nécessité d'un rythme haletant et d'un renouvellement incessant des sujets d'intérêts. Peut-être son modèle et son repoussoir sont-ils alors l'émission de variétés. Dans tout débat, le rituel est la conjugaison difficile du feuilleton de l'événement et du feuilleton du babil. Et le fantasme du consensus introuvable y entretient la frustration. [289]

[288] Voir COULOMB-GULLY (Marlène), *La démocratie mise en scène*, *op. cit*. Voir aussi GHIGLIONE (Rodolphe) & BROMBERG (Marcel), *Discours politique et télévision*, Psychologie sociale, PUF, Paris, 1998.
[289] WOLTON (Dominique), *Eloge du grand public*, Flammarion, Paris, 1990, p. 43.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Dominique Wolton a ainsi travaillé pendant une douzaine d'années sur l'objet « télévision ». Il a analysé le rôle de la télévision au sein des sociétés démocratiques, puis sa place — culturelle et sociale — dans la communication politique et ce que l'on appelle *l'espace public*.

Il a examiné minutieusement le rôle politique joué par la télévision dans les sociétés occidentales, défendant la thèse que la télévision, loin d'être un outil préjudiciable à la démocratie, était bien au contraire « l'outil le plus démocratique des sociétés démocratiques. »[290]

> La télévision, ou l'envie de ne pas savoir... Peu d'activités aussi amplement utilisées font l'objet, depuis si longtemps, d'une telle paresse intellectuelle, d'un tel conformisme critique et finalement d'une telle soumission aux modes du moment. La télévision est pourtant l'un des symboles les plus spectaculaires de la démocratie de masse, et c'est sans doute une des raisons pour lesquelles elle est investie de tous les espoirs, tout en étant incapable de les satisfaire. [291]

Ces travaux visent à une approche plus culturelle, dégageant les spécificités propres à l'objet « télévision » au sein d'une société de masse au cœur de laquelle « l'idéologie de la communication » tient une place privilégiée.

> Il s'agit de savoir ce que l'on peut demander à la télévision, ce qu'elle peut apporter, ce à quoi elle sert, mais également ce qu'il ne faut pas lui demander, ni en attendre. En fait, le propos est d'élaborer une théorie critique de la télévision essayant de comprendre son rôle dans l'espace élargi de la communication. [292]

*Qu'est ce que la télévision ?* Dominique Wolton apporte deux réponses : d'une part des *images*, et d'autre part du *lien social*. Ce qui relève prioritairement de l'ordre du divertissement et du spectacle renvoie à l'*image* — c'est-à-dire à la dimension technique —, tandis que le *lien social* renvoie à la communication — c'est-à-dire à la dimension sociale. Il s'agit de l'unité théorique de la télévision décrite par Wolton : l'association de deux dimensions (technique et sociale) qui sont à l'origine de deux idéologies. La première — l'idéologie technique — surinvestit le rôle joué par l'outil ; la seconde — l'idéologie politique — surinvestit le rôle que l'on peut (et que l'on veut) lui faire jouer. Et « l'histoire de la télévision est celle du basculement, selon les époques, de l'une à l'autre de ces deux idéologies. »[293]

Les travaux de Wolton proposent ainsi une approche à dominante sociologique et culturelle de la télévision ; l'enjeu est de comprendre le rôle central que joue la télévision au sein de nos démocraties, mais bien moins du côté de la communication que du côté du « lien social ».

---

[290] WOLTON (Dominique), *Eloge du grand public*, *op. cit.*, p. 9.
[291] *Ibid.*, p. 11.
[292] *Ibid.*, p. 10.
[293] *Ibid.*, p. 13.

Ils mettent ainsi en évidence les lacunes et le déficit de connaissances que nous avons aujourd'hui sur la télévision, ainsi que l'indifférence quasi générale à l'égard des différents travaux empiriques — de qualité — qui traitent de cet objet. [294]

> Et si cet empirisme a l'avantage de ne pas s'accompagner de contraintes, il a l'inconvénient de ne guère fournir d'orientation sur ce que peut être une télévision dans un espace où il y a de plus en plus de chaînes dominées par une logique largement économique. [295]

Wolton s'interroge sur cet état de fait, et sur l'impossibilité qui s'en suit pour la télévision à devenir objet de connaissance scientifique. Le problème de fond qu'il pose est le suivant : « pourquoi une telle résistance à l'analyse en ce qui concerne la télévision ? »[296]

Deux réponses se dégagent — de nature différente : l'une étant liée directement à la nature même de l'objet « télévision » ; objet complexe dont l'apparente banalité serait pour le moins trompeuse. « Elle fait partie des réalités pour lesquelles le désir de ne pas savoir est presque proportionnel à l'importance quotidienne qu'elles revêtent. »[297] Et la seconde est en rapport direct avec le discours *sur* la télévision : c'est-à-dire en rapport avec la manière dont les hommes politiques — mais aussi les intellectuels et les médias (télévisés aussi) — ont investi cet objet, la manière dont ils en ont parlé depuis le début des années 50. [298]

Le point le plus significatif à mon sens de ces réflexions sur la télévision, et le plus important en ce qui concerne mon étude sur les débats politiques télévisés, réside dans l'analyse qu'en fait Wolton en terme de « cadre de vie » : il serait en effet difficile, à la fois de vivre une certaine réalité (de s'adapter donc à un contexte donné) et en même temps d'exiger une certaine « mise à distance » de ce contexte en vue de l'analyser. Et la télévision entre directement dans cette définition, en tant que fenêtre ouverte sur le monde et sur notre quotidienneté.

En outre, le caractère et la vocation « populaire » de la télévision la rend encore plus insondable, indicible. Car sa banalité apparente tend à lui faire occuper une place à part, marginale, construisant un objet « neutre » sur lequel finalement il serait inutile — ou insensé — de « penser ». [299]

> Son intégration naturelle à la vie quotidienne renforce le sentiment qu'il est inutile de trop y réfléchir : sa banalité est une incitation à l'oublier, même si les mutations qui l'accompagnent constitueraient, au contraire, une incitation. [300]

Aussi Wolton souligne le caractère paradoxal de la télévision en tant qu'objet de consommation à dominante *privée*, mais traduisant une activité *collective*. Miroir de notre

---

[294] Cette situation génère un déficit théorique de grande ampleur.
[295] WOLTON (Dominique), *Eloge du grand public*, *op. cit*., p. 40.
[296] *Ibid*., p. 41.
[297] *Ibid*.
[298] Le point commun à ces deux réponses repose sur une perspective critique inchangée ou presque depuis ces trente dernières années.
[299] Voir les Actes du colloque de Cerisy, *Penser la télévision*, sous la direction de Jérôme Bourdon et François Jost, octobre 1998.
[300] WOLTON (Dominique), *Eloge du grand public*, *op. cit*., p. 42.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

société, la télévision nous place face au « monde extérieur », c'est-à-dire qu'elle le construit et l'invente sous nos yeux.

> L'idée simple qui prévaut est, sans doute, que choisir ou non de regarder traduit une opinion, une analyse qui se suffisent à elles-mêmes. Le dossier paraît tellement compliqué, rempli de non-dits et d'enjeux implicites que le public préfère utiliser son arme principale, le choix, en jugeant sur pièces ce qu'on lui propose. [301]

Enfin, la question qui n'est pas la plus simple lorsque l'on réfléchit sur la télévision est celle qui est liée au *public* — partenaire le plus complexe et réalité la plus insaisissable de l'objet « télévision ». [302] *Qui* regarde la télévision et *pourquoi* ? Le public, précise Wolton, incarne le mystère même de la télévision, au même titre que toute autre activité de spectacle, mais dans des proportions qui en changent la nature même. C'est-à-dire qu'il y a quelque chose d'insaisissable dans la connaissance du public, clé de voûte néanmoins du dispositif télévisuel.

Sur ce point, la recherche en ce domaine est passée par deux phases successives ces dernières années. Tout d'abord, il n'y avait pour ainsi dire pas de *discours* : on parlait du « grand public » (indifférencié). Puis, par la suite, nous sommes passés de cette conception — homogène — du public (condition sans doute nécessaire des débuts de la télévision) à *des* publics qui la regardent. [303]

La dernière complexité inhérente à l'objet « télévision » soulevée par les travaux de Wolton, concerne donc la notion de *contre-pouvoir*. A la télévision, il n'y a pas de contre-pouvoir autre que celui que constitue justement le public, les téléspectateurs. Et cette absence accentue encore la difficulté de penser la télévision dans son ensemble, car il n'y a en définitive pas de possible « retour ».

Par conséquent, l'entreprise scientifique qui reste à conduire afin de penser l'objet « télévision » relève donc d'une sorte d'*anthropologie culturelle* qui serait propice à la construction d'un discours scientifique qui prendrait le contre-pied des discours publicitaires ou politiques. [304] Elle rendrait effective également la richesse du rapport que l'on entretient avec la télévision, et éclairerait aussi bon nombre d'études socio-culturelles en rapport direct avec elle (une étude en l'occurrence sur les débats politiques télévisés). « Une telle approche, qui, dans l'ensemble, fait cruellement défaut en Europe, aurait aussi pour conséquence de rendre caduques certaines problématiques sacralisées à force d'être ânonnées. »[305]

## Le plateau télévisé

Comme l'explique Bernard Lamizet,

> Il y a deux sortes de parole, il y a deux sortes de discours : il y a le discours du sujet qui parle en son nom propre, le discours du sujet qui dit « je », en assumant

[301] *Ibid*., p. 43.
[302] Voir SOUCHON (Michel), *La télévision et son public (1974-1977)*, La Documentation française, Paris, 1978.
[303] On parle alors depuis peu de « publics segmentés ».
[304] Voir par exemple JOST (F.), *Introduction à l'analyse de la télévision*, Ellipses, Paris, 1999 ou MATTELART (Armand et Michèle), *Penser les médias*, La Découverte, Paris, 1986.
[305] WOLTON (Dominique), *Eloge du grand public*, *op. cit*., p. 43.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> individuellement et personnellement la parole qu'il énonce, et il y a le discours de l'énonciateur, qui s'exprime au nom de, la parole qui se tient en vertu d'un mandat par lequel l'énonciateur représente un autre personnage, une institution, un pays tout entier quand il s'agit de la parole des ambassadeurs. [306]

Lamizet opère donc une distinction entre deux types de paroles auxquels correspondent deux types de communication. La *médiation* c'est la parole qui s'énonce *au nom de* dans l'espace public. Les hommes politiques s'expriment « au nom des Français », « au nom des militants », etc. Strauss-Kahn et Sarkosy, dans le débat qui les oppose, s'expriment même au nom de Jospin et Chirac « qu'ils représentent ».

Selon Lamizet, la découverte de la médiation, dans la communication, est à la fois la découverte de l'espace public et de l'espace politique. Le politique est ainsi la dimension institutionnelle, au delà du problème de la communication, des rapports sociaux, ce champ à l'intérieur duquel il n'y a pas de rapports individuels, mais seulement des rapports institutionnels et structurés par des médiations.

La *médiation* est la ligne qui, reliant l'énonciateur S' au destinateur D qu'il représente, désigne la relation constitutive de la communication médiatée : la relation politique d'une institution à un acteur. La ligne qui représente le rapport du signifiant A à la référence médiatée R désigne le *fœdus*, soit : la dimension conventionnelle (donc, elle aussi, politique) qui fonde la signification dans le champ social de la communication. Le caractère de ces deux diagonales constitutives explique la désignation du point central de cet espace comme le *politique*. [Voir schéma ci-dessous] [307]

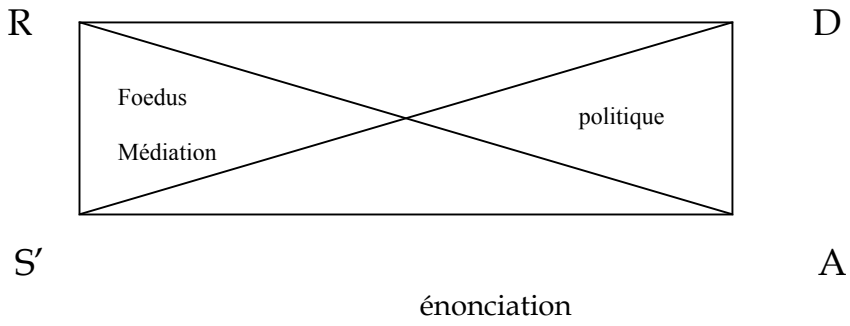


Au sein de l'espace social de la communication, un certain nombre d'espaces se sont imposés, mieux que d'autres, comme lieux de la médiation. Il s'agit tout d'abord des espaces de conflit et de compétition, de concurrence. De l'*agora* publique. Celle-ci est devenue télévisée, et le débat politique en est la forme moderne. Espace de la représentation, du théâtre politique, le plateau de télévision est devenu un espace de jeu social, au sein duquel la communauté politique se donne en spectacle. Il s'agit d'une forme d'espace public avec toute la distanciation et toute la dimension de jeu qui fait de celui-ci un espace proprement symbolique. Il s'agit d'un espace en effet qui fait l'objet d'une appropriation singulière par

[306] LAMIZET (Bernard), *Les lieux de la communication*, Mardaga, Philosphie et langage, Liège, 1992, p. 184.
[307] *Ibid*., p. 183.

les « membres de la communauté politique »[308]. Cet espace public est un espace d'enjeu. A ce titre, il est investi de toutes les représentation imaginaires ou symboliques des membres de cette communauté, du « monde politique ». C'est sans doute pourquoi aussi, dans une certaine mesure, tous les espaces publics sont des espaces politiques. « Il s'agit toujours d'espaces qui servent de prétexte à l'expression de représentations du politique pour les acteurs de la communauté. L'espace public, dans lequel s'exercent les médiations de la communauté sociale, est donc un espace social dans lequel la médiation organise les représentations, dont les formes et les langages instaurent eux-mêmes les structures de la communication sociale, et au-delà, les formes institutionnelles mêmes qui constituent la société politique. »[309]

La place de plus en plus importante de la télévision engendre l'extension de l'espace de communication, qui ne saurait alors se réduire aux dimensions d'un espace intersubjectif.

La communication s'inscrit dans l'espace de deux façons différentes. D'une part, elle s'inscrit dans l'espace de l'intersubjectivité, dans un espace commun aux interlocuteurs du débat, dans l'espace que les deux partenaires de l'échange définissent par leur seule présence en un même lieu — le plateau télévisé — qui est celui de la communication. Selon Lamizet, cet espace de l'intersubjectivité est une « donnée objective » de la communication, qui s'impose aux partenaires de l'échange et relève dès lors de l'immédiateté. « Je peux dire l'espace dans lequel je rencontre l'autre, je peux le décrire et le représenter, en le distanciant, dans mes paroles, mais je ne peux pas pour autant en faire un objet de savoir au-delà de ce que je sais de la communication. »[310]

Et d'autre part, la communication, dans sa dimension sociale et institutionnelle, s'inscrit dans l'espace social, dans l'espace déterminé socialement par les structures, les codes et les règles qui organisent un débat politique télévisé et les relations entre les interlocuteurs. Cet espace constitue un véritable objet de savoir ; il n'est pas immédiatement imposé mais transmis, communiqué, souvent « appris » même par les hommes politiques. A ce titre donc, l'espace social de la communication relève d'une *géographie*, ou d'une *science de l'espace*. Et en outre, le débat politique télévisé met à jour l'existence d'espaces de *pouvoir* dont la délimitation constitue en soi un enjeu même de l'échange entre les interlocuteurs.

> L'espace de la communication est, en effet, un espace de pouvoir. La géographie de la communication, plus peut-être que toute autre part de la géographie, est une science politique autant qu'une science de l'espace. En effet, l'espace de la communication se manifeste par le fait qu'il représente un espace dans l'étendue duquel s'exerce un certain pouvoir : l'espace de la communication représente l'espace sur l'étendue duquel les médias exercent leur pouvoir de communication et d'information. L'espace est, sur ce plan aussi, une actualisation. De même que l'espace de la diffusion constitue l'actualisation effective de la communication, l'espace du pouvoir constitue une actualisation des pouvoirs effectivement exercés par les médias et par la communication. On mesure l'importance du pouvoir d'un système de représentation et de communication à l'ampleur de l'espace qu'il occupe de ses représentations, de ses normes et des jugements qu'il diffuse et fait connaître auprès des citoyens. La

[308] Cette « communauté » est constituée par les hommes politiques, « légitimes », mais aussi les journalistes politiques, et toutes les personnes qui ont un rôle privilégié au sein de la sphère politique moderne.
[309] *Ibid*., pp. 186-187.
[310] *Ibid*., p. 190.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> puissance des médias est fonction de l'espace qu'ils sont en mesure d'occuper et qui actualise, en quelque sorte, qui fait exister concrètement, leur audience, c'est-à-dire l'ensemble de leurs destinataires. [311]

Bernard Lamizet explique que l'espace constitué par le plateau de télévision, comme tous les espaces, a des *formes* qui relèvent à cet effet d'une esthétique, qu'il appelle *paysage*. « On appelle paysage la forme que revêt l'espace dans les procès et les structures de représentations qui l'inscrivent dans une logique de communication et de représentation. »[312] Ainsi, le paysage c'est l'espace dans toute sa dimension *symbolique*.

Aussi, le paysage que constitue le plateau de télévision pour un débat politique est la forme par laquelle les interlocuteurs se construisent, pour eux-mêmes et pour les partenaires de l'échange. Il y a une représentation de l'espace de la communication qui en fait un espace symbolique et qui donne leur identité aux interlocuteurs. Et « les stratégies de communication qui ont pour but l'appropriation d'information sur l'espace constituent l'espace comme référence de savoir, c'est-à-dire, en dernière analyse, comme un instrument de nature à donner du pouvoir à ceux qui le possèdent. »[313] Ainsi, la connaissance et la maîtrise de l'espace télévisé confère aux hommes politiques un statut social et politique qui font d'eux, on le verra, de véritables *acteurs*.

[311] *Ibid*., pp. 191-192.
[312] *Ibid*., p. 193.
[313] *Ibid*., p. 195.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

chapitre 2

# Spécificités génériques du débat télévisé

**DEBAT** : « Action de débattre une question, de la discuter. V. **Contestation**, **discussion**, **explication**, **polémique** ».
DEBATTRE : « Examiner contradictoirement avec un ou plusieurs interlocuteurs ».
(Petit Robert, 1990)

**DEBAT** [deba] n. m. Echange de vues animé entre plusieurs personnes : *soulever*, *trancher un débat passionné.* ■ pl. Discussions politiques au sein d'une assemblée. ‖Phase d'un procès durant l'audience : *suivre les débats*.
(Petit Larousse, 1980)

Il faut que je m'interroge sur la manière dont on peut traiter *scientifiquement* (c'est-à-dire sur la méthodologie) un débat politique médiatique. Cela exige dans un premier temps de réfléchir sur le cadre théorique, épistémologique donc, de l'analyse de ces débats, et plus spécifiquement, sur la conception de l'*argumentation* adoptée ici. Réfléchir donc aussi — de manière non anecdotique — sur les conséquences *méthodologiques* en rapport avec leur caractère médiatique (et en l'occurrence télévisuel) ; c'est-à-dire sur la construction, par les interlocuteurs, du *cadre de la polémique* (analyse des *identités discursives* élaborées par les hommes politiques).

Cela suppose de réfléchir ainsi sur les *images*, les *représentations*, que les interlocuteurs proposent d'eux-mêmes, du camp adverse, et plus généralement, de la polémique à l'intérieur de laquelle ils entrent. Et la description de ces images doit être associée et mise en perspective, pour trouver tout son sens, à l'analyse de leur fonction dans la mise en place d'une interprétation globale de la polémique. Car la description du *cadre* du débat constitue un préalable qui permet de mettre à jour certains enjeux qui traversent la polémique, et donc de lui restituer une cohérence générale.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 1

# Généalogie des débats politiques télévisés

Bien au-delà des seules périodes électorales, le débat politique jalonne la vie politique et ce depuis le début des années 50 — années où télévision et politique vont réellement débuter leur alliance[314].

A compter de cette époque émergent des rituels télévisuels et des stratégies de communication politique qui leur sont directement liés. [315]

En France, la télévision politique a sans doute été « inventée » par le général de Gaulle[316] :

> Une fois revenu au pouvoir en 1958, il refuse de voir le Parlement s'associer à ses décisions ou même les discuter et il décide, assez rapidement, de privilégier un contact direct avec les Français, grâce à la radio et à la télévision. [317]

De Gaulle a imposé son message à la télévision et en retour la télévision lui a imposé une certaine façon de dire les choses et d'apparaître à l'écran : aussi, la télévision a engendré la construction d'un nouvel *ethos politique* défini par les impératifs et les contraintes télévisuels.

En constante évolution depuis les années 50 et lié aux nouveaux registres signifiants qui apparaissent, cet *ethos* est depuis contraint par la dimension ludique et spectaculaire des émissions politiques (influence d'une télévision de divertissement qui a su attirer à elle les hommes politiques et du succès télévisuel de l'exhibition des individus.)[318]

A cette époque, ces émissions télévisées *changent la politique* et les citoyens français découvrent véritablement d'autres discours politiques, ainsi que d'autres « postures » politiques. Mitterrand, par exemple, surprend et impose un autre style « que celui du Général, solennel, ampoulé et sûr de lui. »[319]

---

[314] Voir NEL (Noël), *A Fleurets mouchetés. 25 ans de débats télévisés*, La Documentation française, Paris, 1988. Et « Tableau chronologique des émissions de débats sur les chaînes hertziennes généralistes », *in* Annexes des *Dossiers de l'audiovisuel*, n°102, *Télévision, politique et élections*, INA, mars-avril 2002, pp. 86-87 (source : vidéothèque de l'INA, mars 2002).

[315] Bien entendu, le cas de Silvio Berlusconi en Italie est emblématique de ce mariage entre télévision et politique. Il est considéré comme l'archétype de la collusion entre télévision, marketing et politique. Sur ce point voir MUSSO (Pierre), « Berlusconi : du Caddie à l'isoloir via le petit écran », in *Dossiers de l'audiovisuel*, n°102, *Télévision, politique et élections*, INA, mars-avril 2002.

[316] Voir à ce sujet BOURDON (Jérôme), *Histoire de la télévision sous de Gaulle*, INA-Anthropos, Paris, 1990 & BOURDON (J.), *Haute Fidélité : pouvoir et télévision, 1935-1994*, Seuil, Paris, 1994.

[317] ESQUENAZI (Jean-Pierre), « Communication politique et télévision », in *Dossiers de l'audiovisuel*, n°102, *Télévision, politique et élections*, INA, mars-avril 2002, p. 8.

[318] Dans le même temps, des stratégies sont apparues qui consistent à refuser la définition de cet *ethos* télévisuel en faisant de ce décalage normatif de véritables arguments politiques. Les déviations ou les dérapages de Jean-Marie Le Pen en sont un exemple éclairant. De même, cette focalisation sur la *personne*, a pour corollaire le fait de déplacer la réception du propos à *l'histoire* de l'individu. Depuis fleurissent les émissions sur les coulisses de la politique. « La campagne de 1995 est exemplaire sur ce plan, avec la cristallisation sur Chirac et Balladur, présentés dans le cadre d'une logique de type conflictuel mettant en jeu des valeurs humaines fondamentales comme en témoigne le succès de la formule les *amis de trente ans*. », COULOMB-GULLY (Marlène), « Communication politique et télévision : histoire de la poule et de l'œuf… », *op. cit*., p. 12.

[319] *Ibid*.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Les premiers débats en France remontent donc aux années 1954-1955 : avec des émissions comme *Face à l'opinion*, *Faisons le point*, *Problèmes de gouvernement* (émissions de Pierre Corval)[320]. Par la suite, les années gaullistes ne seront guère propices aux débats politiques télévisés. C'est la campagne électorale pour les présidentielles de 1965 qui va véritablement « amorcer le processus » avec l'apparition de *Face à Face* (titre qui participe déjà du mythe des débats et des affrontements télévisés à venir), envisagée sur le modèle nord-américain de *Meet the Press*. [321] Avec *Face à Face*, le processus de l'information politique se trouve véritablement bouleversé car un nouveau mode conversationnel se fait jour, instituant un nouvel espace de représentation politique.

Il s'agit d'une sorte de « révolution » dans le sens où *Face à face* va s'imposer dans un contexte politico-médiatique marqué par la tutelle de l'Etat gaulliste et un système audiovisuel extrêmement contrôlé donc. [322]

L'émission instaure un nouveau dispositif d'information centré sur la controverse (c'est ainsi que sont apparus les « duels » entre les « stars » de la politique qui se situent dans la logique des combats sportifs[323]) et dont le régime de visibilité et le contrat de crédibilité sont devenus un paradigme pour les débats politiques télévisés d'aujourd'hui. *Face à Face* se poursuivra plusieurs années, jusqu'en 1968, sous le titre *En direct avec….* [324]

Il faut attendre le 17 février 1970 pour voir apparaître sur les écrans français la première émission dont le principe est un débat — en direct — qui oppose deux invités politiques (leaders de la majorité et de l'opposition) sur un thème donné : *A armes égales*. [325] Ce n'est véritablement qu'avec *A armes égales* que la télévision met pour la première fois aux prises deux discours contradictoires et deux hommes politiques. [326]

En 1973, la formule se généralise avec la naissance de l'émission *Les Trois Vérités*[327] ; émission qui sera à l'origine de l'idée d'un débat entre les deux tours de la présidentielle de 1974. Le dispositif alors mis en place doit symboliser la compétition électorale et se caractérise donc par une confrontation *dramatique* forte entre les invités. Antenne 2 emboîte le pas et lance *Actuel 2* (un invité politique répond aux questions des journalistes). [328]

S'érige alors une nouvelle façon de *faire de la politique* et de gouverner dont Valéry Giscard d'Estaing sera en quelque sorte l'incarnation, et qui va façonner le genre du débat politique télévisuel.

> Une semaine avant le second tour de l'élection présidentielle de 1974, un débat est organisé entre les deux vainqueurs du premier tour. Mitterrand, qui a acquis

---

[320] Emissions mettant aux prises une personnalité politique face à des journalistes de presse écrite.

[321] Proposée par Jean Farran et Igor Barrère. Débat entre un homme politique et des journalistes qui font office de contradicteurs.

[322] La première émission accueillera comme invité Guy Mollet, alors secrétaire général de la S. F. I. O.

[323] Voir CHAMPAGNE (Patrick), *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Editions de Minuit, Paris, 1990, p. 148.

[324] Débat entre un homme politique et des journalistes et/ou un autre homme politique. Cette formule inaugure les premiers débats télévisuels.

[325] Débat entre deux hommes politiques où chacun présente un film de 15 minutes sur un thème donné (émission créée par Michel Bassi et Alain Duhamel). Pour l'anecdote, c'est au cours de cette émission que le 13 décembre 1971 Maurice Clavel quitte le plateau en lançant la célèbre réplique : *Messieurs les censeurs, bonsoir !*

[326] Le succès de l'émission tient beaucoup au contexte dans lequel elle naît : les élections (incertaines) législatives de 1973.

[327] Animée par Michel Bassi, Alain Duhamel et Jean-Pierre Alessandri.

[328] Présentée successivement par Jean-Pierre Elkabbach, Jean-Marie Cavada puis François de Closets.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> quelque expérience lors d'émissions précédentes, s'apprête, lorsque la parole lui est donnée, à développer selon son habitude une argumentation précise et déjà bien au point. Mais son adversaire ne le laisse pas faire : Giscard d'Estaing ne cesse pas de l'interrompre en ponctuant les exposés de son adversaire de remarques et de commentaires. Le réalisateur[329] de l'émission est d'abord surpris par cette attitude inhabituelle. Puis il comprend le jeu giscardien et plie sa mise en scène aux interventions du candidat libéral. Au lieu de laisser les micros alternativement fermés comme c'est l'usage, il les laisse constamment ouverts : les téléspectateurs entendent ainsi de mieux en mieux les critiques de Giscard. La multiplication des plans de coupe permet de s'attarder sur le regard souvent goguenard de ce dernier. Giscard a popularisé l'idée qu'il avait gagné l'élection grâce à sa phrase sur le monopole du cœur dont il refusait l'apanage à Mitterrand. Mais si la transmission télévisée du débat a joué un rôle dans le résultat de l'élection, c'est beaucoup plus la complicité de la réalisation avec le style du futur vainqueur qui a été déterminante. [330]

Ce débat sera en France le point de départ — la référence *mythique* — de tous les débats ultérieurs, en terme de construction de rituels, de stratégies interlocutives, de publicité politique ou de mise en spectacle télévisée, de techniques communicatives, et de croyance aussi en l'influence du débat télévisé sur le vote des électeurs. [331]

Ceci dit, ce n'est donc qu'à partir de 1974 (le 10 mai) que le fameux « duel » entre de plein pied au cœur du rituel de la campagne électorale présidentielle. [332] Tenu au studio 101 de la Maison de la radio, il met en présence les deux candidats qui sont arrivés en tête à l'issue du premier tour. « La position assise et le face à face, de part et d'autre d'une table, donnent au débat français sa particularité : comme à l'école, on ne pense bien qu'assis sagement devant son bureau. Ce premier débat apparaît comme une pièce rapportée dans un système marqué encore par le poids considérable de l'écrit. »[333]

Le premier huis clos dramatique sur la deuxième chaîne apparaît en avril 1977 avec *Cartes sur table* : l'émission met aux prises deux journalistes et un invité. [334] Sur TF1, en septembre 1981, Jean-Marie Cavada et Patrice Duhamel lancent *Le Grand Débat* (un invité face à quatre journalistes[335]).

---

[329] Roger Benamou.

[330] ESQUENAZI (Jean-Pierre), « Communication politique et télévision », *op. cit*., p. 9.

[331] Comme le souligne Esquenazi, la croyance dans le pouvoir télévisuel à faire ou défaire les hommes politiques est accrue par le succès de l'émission *L'Heure de vérité* qui tend à transformer la vie politique en un course unique vers le sommet que serait l'élection pour les présidentielles. Et c'est avec la naissance en 1985 de l'émission *Questions à domicile* qu'est entériné l'individualisme du discours politique : « chacun se présente moins comme le représentant d'un parti que comme le porte-parole de sa propre personne. », *ibid*., p. 10.

[332] L'idée en revient à l'équipe des *Trois Vérités* et le débat entre Giscard d'Estaing et Mitterrand est animé par Jacqueline Baudrier et Alain Duhamel. Le 5 mai 1981, le débat de l'entre-deux tour est animé par Michèle Cotta et Jean Boissonnat et diffusé sur les trois chaînes simultanément. Le 28 avril 1988, ce sont Elie Vanier et Michèle Cotta de nouveau qui l'animeront. Enfin, en 1995, il est diffusé le 2 mai sur TF1 et France 2 et animé par Alain Duhamel et Guillaume Durand.

[333] MOUCHON (Jean), « La dramaturgie des débats télévisés des élections présidentielles françaises », in *Dossiers de l'audiovisuel*, n°102, *Télévision, politique et élections*, INA, mars-avril 2002, p. 49.

[334] Emission lancée par Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel.

[335] Au départ il devait s'agir de quatre députés (ce fut en fait le cas seulement pour la première émission).

Mais la première émission dont le dispositif scénique et la présence du public sur le plateau instaurent une dimension véritablement théâtrale, sera *L'Heure de vérité* en 1982. [336] Héritière de *Face à Face*, cette émission symbolise trente années de conflits politico-médiatiques. [337] Les émissions politiques n'attirant plus suffisamment de téléspectateurs, François Henri de Virieu — directeur de l'information de A2 — tente alors d'insuffler un second souffle à ces émissions en privilégiant le caractère dramatique et en faisant participer le public (questions posées à SVP par les téléspectateurs, sondages en début et fin d'émission).

> L'homme politique est dans la mise en scène, sinon dans la réalité, l'accusé ou le témoin d'un procès, harcelé par des experts, avocats de la partie adverse comme dans une juridiction anglo-saxonne. Homme livré avec son seul savoir et son corps aux questions et aux regards. L'arbitre organise le match et un sondage express vient objectivement donner le résultat. [338]

Dans cet esprit d'implication directe du téléspectateur, TF1 programme ensuite *Questions à domicile* (mars 1985) où Anne Sinclair et Pierre Luc Séguillon invitent les téléspectateurs à les suivre — en direct — au domicile d'une personnalité politique. [339] Et finalement ce sera La Cinq qui poussera au paroxysme — avec *Les absents ont toujours tort* de Guillaume Durand — la logique du spectacle théâtral. [340]

Dans cette logique spectatorielle (plus ou moins nuancée suivant les émissions) suivront *Le point sur la table* (présentée par Anne Sinclair sur TF1 à partir d'octobre 1990 jusqu'en janvier 1993)[341], *A la une sur la trois* (animée par Christine Ockrent sur France 3 de 1992 à 1994), *Dimanche Soir* (remplacée par *Politique dimanche* et animée de 1994 à 1998 par Christine Ockrent) puis *France Europe Express* diffusée sur France 3 le dimanche en fin de soirée. Sur France 2, l'émission *Dimanche midi* (1999-2001) présentée par Paul Amar succède à *Polémiques* (1995-1999) de Michèle Cotta.

Enfin Arlette Chabot et Alain Duhamel présentent aujourd'hui sur France 2 *Mots Croisés*, en deuxième partie de soirée, dans le cadre des *Lundis de l'information* ; et Olivier Mazerolle, avec la participation d'Alain Duhamel, présentent *100 Minutes pour convaincre*. [342]

---

[336] Produite et présentée par François Henri de Virieu, elle consiste en une interview d'un invité politique, accompagné de ses invités, par trois journalistes dont A. Duhamel et A. Du Roy. (Questions des téléspectateurs *via* SVP. A partir de 1985, sondage instantané auprès d'un panel de téléspectateurs.) Voir NEVEU (Erik), « L'Heure de vérité, ou le triangle de la représentation », in *Mots*, n°20, *La politique à la télévision*, ENS Editions, Paris, 1989, pp. 57-73.

[337] Voir CHAMPAGNE (Patrick), « L'heure de vérité : une émission politique très " représentative " », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°71-72, mars 1988, pp. 98-101.

[338] GODIN (Richard), « Le rituel de la soirée électorale télévisée », *op. cit.*, p. 43.

[339] Présentée, à partir de septembre 1987, par Jean-Marie Colombani.

[340] Dans cette émission, la disposition scénique du plateau tente de reproduire le modèle des arènes antiques. Voir BELANGER (A. J.), « La communication politique ou le jeu du théâtre et des arènes », in *Hermès*, n° 17-18, *Communication et politique*, CNRS Editions, Paris, pp. 127-144, 1995.

[341] L'émission débute par deux plaidoiries opposées sur le sujet du jour.

[342] Pour les élections présidentielles de 2002, des émissions exceptionnelles voient le jour comme *Question ouverte* et *Elections 2002* sur France 2 (animées par Olivier Mazerolle et Gérard Leclerc) ou *Quand je serai Président* sur France 3 (présentée par Christine Ockrent, Elise Lucet et Jérôme Cathala).



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

## 2

# Un dispositif *triangulaire*

Kerbrat-Orecchioni définit le débat — comme type d'interaction — par opposition à la discussion :

> Le *débat* est une discussion plus organisée, moins informelle : il s'agit encore d'une confrontation d'opinions à propos d'un objet particulier, mais qui se déroule dans un cadre « pré-fixé » […] — sont ainsi en partie déterminés la longueur du débat, la durée et l'ordre des interventions, le nombre des participants, et le thème de l'échange. En outre, un débat comporte généralement un public, et un « modérateur » chargé de veiller à son bon déroulement (et même en leur absence, on peut dire que ce modérateur et ce public sont en quelque sorte intériorisés par les participants). Le débat tient donc à la fois de la discussion (par son caractère argumentatif), et de l'interview (par son caractère médiatique). [343]

En effet, le type d'interaction « débat télévisé » met en jeu un double dispositif triangulaire : le premier associe sur le plateau télévisé les débattants à l'animateur, et le second, virtuellement, associe les débattants au public (téléspectateurs). Ainsi, le cadre participatif du débat met en jeu au moins trois instances : débattants, animateur, public.
Et c'est le caractère *agonal* du débat qui amène Vion à privilégier la relation triangulaire unissant débattants et public :

> L'une des caractéristiques du débat concerne l'existence d'un public. C'est ce dernier qui constitue le véritable enjeu […]. La finalité d'une telle interaction est donc « externe » puisqu'elle est l'objet d'enjeux. Le débat est donc une interaction qui se donne en spectacle et dans laquelle il faut s'efforcer d'être le meilleur. [344]

Le public est le véritable destinataire de l'interaction. C'est pourquoi Kerbrat-Orecchioni explique que ce type de discours (à l'image du discours théâtral) « fonctionne lui aussi sur le mode du trope communicationnel, puisqu'il comporte deux niveaux de destinataire (la parole est "bi-adressée"),

- l'un "direct" en apparence — les débatteurs font comme s'ils ne parlaient qu'entre eux,
- et l'autre, celui des auditeurs, en apparence "indirect", mais qui est en fait le principal. »[345]

Il y a deux espaces d'échange : le premier correspond à la *situation télévisable* (espace de la scène constitué par le plateau) et le second à la *situation télévisée* (c'est-à-dire qui renvoie à ce que les téléspectateurs vont voir). [346] Ce dispositif de communication n'est pas sans incidences sur le mode d'argumentation déployé par les interlocuteurs.

Ceux-ci, au sein du contrat de débat, savent qu'ils sont regardés mais ne peuvent pas voir en retour les destinataires auxquels s'adresse pourtant leur parole. Ils ne sont donc pas

[343] KERBRAT-ORECCHIONI (C.), Les *Interactions verbales*, T. 1, *op. cit*., p. 118.
[344] VION (R.), *La communication verbale. Analyse des interactions*, Hachette, Paris, 1992, pp. 138-139.
[345] KERBRAT-ORECCHIONI (C.), *Les Interactions verbales*, T. 1, *op. cit*., p. 95.
[346] Voir NEL (N.), *Le débat télévisé*, *op. cit*., p. 38.

« totalement maîtres des effets qu'ils pourraient produire, parce qu'il existe dans ce dispositif une autre instance dont le rôle est de mettre en scène l'espace du studio et les participants d'une manière qui lui est propre, c'est à dire *autonome* par rapport au jeu des échanges verbaux. »[347]

Cette instance spécifique — ou *sujet montrant* [348] — dispose de diverses stratégies permettant de :

- *sélectionner* tel ou tel participant, qui devient dès lors *sujet regardé*,
- *montrer* celui-ci à travers tel ou tel paramètre visuel (plan, cadrage, angle, etc.)
- *connecter*, ou non, ces sujets regardés avec leur parole, ou en contrepoint de celle d'autres participants. [349]

Ainsi s'institue dans le dispositif du débat télévisé — au travers de différents points de vue scopiques — une sorte de « jeu de monstration » : « points de vue du *regard adressé*, du *regard personnalisé*, du *regard anonyme*, du *regard "surréel"* et du *regard "irréel"*. »[350]

Ce jeu de monstration a des effets sur les interactions verbales parce qu'en mettant l'accent sur tel ou tel locuteur — sur ses expressions, ses gestes — il participe de la construction du *sens* du débat (neutralisant ou renforçant au contraire certaines paroles).

On peut donc dire que le « débat télévisé » relève d'un contrat spécifique qui articule lui-même deux contrats : le contrat du *débat dialogique* dans l'espace du studio, et le contrat du *débat montré* dans l'espace de la communication. [351]

Selon Marianne Doury[352], ce dispositif triangulaire ne permet pas à l'analyse conversationnelle classique — qui a forgé ses outils de description en s'appliquant à traiter pour l'essentiel des situations de dilogue — de rendre compte de situations *polylogiques* relevant du genre « débat télévisé ». En effet, l'analyse du format de réception, ainsi que l'identification des rôles attribués aux allocutaires et aux destinataires directs et indirects se complexifient singulièrement. [353] Dans le cas du débat télévisé, l'allocutaire constitué comme destinataire direct n'est en fin de compte qu'un « destinataire secondaire », alors que dans le même temps le destinataire « réel » du discours n'est qu'un destinataire indirect.

Le débat — en tant que « genre » — est donc un processus dialogique (triangulaire) qui combine des contraintes systémiques, un fort encadrement rituel[354] et des paramètres de *Situation :*

Le cadre = le studio de télévision ;

---

[347] *Ibid*., p. 23.
[348] *Ibid*.
[349] *Ibid*.
[350] *Ibid*.
[351] Voir *ibid*., p. 24.
[352] Voir DOURY (M.), « Duel sur la Cinq : dilogue ou trilogue ? », *in* C. Kerbrat-Orecchioni et C. Plantin (éds.), *Le Trilogue*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, pp. 224-249, 1995.
[353] Voir BOURDON (Jean), « Télévision et symbolique politique », in *Hermès*, n°11-12, *A la recherche du public. Réception, télévision, médias*, CNRS Editions, Paris, 1993.
[354] Dans un débat télévisé — à la différence d'une « conversation privée » par exemple — le rituel est un élément des plus prégnants. Et sa structure profonde repose sur des *stratégies d'argumentation* qui consistent à instancier – en discours – différents comportements relationnels où les invités vont négocier, on le verra, la validité des propriétés identitaires.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Normes situationnelles liées à la formule adoptée par l'émission (régissant les tours de parole par exemple) ;
Un dispositif de défi : selon l'axe irénique/agonal, le dispositif conversationnel instauré est ce que Nel appelle un dispositif de défi. [355]

De plus, Nel a montré qu'un débat est une *combinatoire*, c'est-à-dire une structure hiérarchisée d'échanges portée par un degré de formalisation, et qu'il est gouverné par un réglage institutionnel et des rituels précis (temps de parole par exemple). [356]

Enfin, le débat télévisé est tributaire d'un *contexte* fait d'éléments fixes liés au site, et d'éléments conjoncturels liés aux personnes (et relativement invariants), et d'éléments implicites et présupposés (relation, objectifs, etc.)

## Un cadre participatif élargi

Nel souligne aussi que le débat télévisé est aussi et surtout un phénomène *audiovisuel*. C'est-à-dire qu'il est une *situation télévisée*. Elle place les hommes politiques par exemple, *face à face* sous les yeux des téléspectateurs. [357] Ceux-ci sont enfermés dans une sorte d'emboîtement énonciatif spécifique de type *spectaculaire*. Aussi se parlent-ils mais tout en s'adressant pour l'essentiel au « regard caméra » (téléspectateur). [358]

Du fait de sa médiatisation télévisuelle le débat politique voit donc son cadre participatif considérablement élargi, et la relation entre les inter-actants s'inscrit alors dans un rapport aux téléspectateurs. La spécificité du cadre participationnel et les enjeux réciproques des débattants construit un cadrage relationnel fort complexe à étudier.

Dès lors les enjeux propres au débat se voient dédoublés et sur-déterminent celui-ci, favorisant des comportements plutôt que d'autres (la « face »[359] ou le profil identitaire de chacun des invités garantissant une complémentarité conflictuelle ou non). Le débat télévisé comme genre préfigure donc des rôles communicationnels qui installent les débattants à des places complémentaires. Le débat télévisé se présente donc comme un genre à part entière, et à ce titre, il doit être analysé et pensé comme tel.

Aussi, à la lumière de ces précisions, le débat politique télévisé combine un dispositif à la fois *conversationnel* (il place les pratiques dialogiques dans la perspective de la confrontation et inscrit les stratégies d'argumentation dans le cadre d'une structure duelle à fort encadrement rituel) et *télévisuel* (impératifs et contraintes liés au média). [360]

---

[355] NEL (N.), *A Fleurets mouchetés. 25 ans de débats télévisés*, *op. cit*., p. 144.

[356] La ritualisation est évidente, particulièrement dans le discours politique télévisé. Le débat télévisé est une communication orale, à trois niveaux : le *type de discours* (discours à registre élevé, parler académique), *les faits syntaxiques* et *prosodiques*. Mais les faits syntaxiques, les éléments prosodiques et le type de discours d'argumentation développé entrent en corrélation avec des phénomènes de type psychosociologiques (comme l'image que se fait le locuteur de sa place dans le discours). Voir NEL (Noël), *Le débat télévisé*, *op. cit*., p. 45.

[357] C'est là que réside le caractère éristique du débat télévisé, qui convoque les scènes du « cirque » et de « l'arène ». En France aujourd'hui, le débat pour les présidentielles serait la forme achevée du discours polémique et de l'éristique.

[358] Tout homme politique recourt à la fonction phatique et conative, s'adressant directement ou implicitement au téléspectateur afin de le séduire (trait distinctif du langage télévisé) ; le « regard caméra » représente cette adresse au téléspectateur. Cf NEL (Noël), *le débat télévisé*, *op. cit*., p. 54.

[359] Au sens goffmanien du terme.

[360] Le cadrage, par exemple, privilégie le gros plan : il s'agit de montrer *l'affect*. Et le direct — privilégié dans le cadre des émissions politiques — fonctionne comme une sorte de médiation qui se cache et qui se donne comme



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Selon Nel, il y a « débat » lorsqu'un thème fait problème, dès lors que l'on s'écarte de la « sphère des certitudes ». Il y a débat dès lors que des tensions se font jour entre *savoir* et *croire*, *comprendre* et *transformer*. Le dispositif conversationnel conduit au débat lorsque la discussion du problème est retravaillée par la dimension polémico-contractuelle, lorsque la polémicité de l'échange domine les marques consensuelles. C'est pourquoi, nous explique Nel, le dispositif télévisuel doit être appréhendé sur un plan *spectaculaire*. En tant que système de représentation, ce genre d'émission propose un régime de *visibilité* qui prétend à « l'objectivité » tout en privilégiant le *spectaculaire*. [361] Aujourd'hui, la visibilité politique dépend avant tout de la médiation télévisuelle : « Etre présent à la télévision constitue la première étape nécessaire dans l'itinéraire canonique de l'homme politique contemporain. »[362]

Son « contrat de crédibilité », pour reprendre l'expression de Nel, repose sur une éthique du direct et du « vrai » (et qui ancre chez le public la conviction que *tout peut se passer*) mais qui appelle, en même temps, la *dramaturgie* de l'émotion, la performance d'acteur, bref, la *mise en scène*.

Il imprime ainsi une mise en forme particulière aux configurations perceptives. Il s'agit d'émissions portées par l'objectif d'*information* et traversées par la dimension polémico-contractuelle de la communication (variété d'actes de discours et de stratégies).

Le débat politique télévisé se présente donc comme un objet complexe, réseau d'éléments hétérogènes[363] qui ne peut être analysé à partir d'une seule discipline, mais qui fait appel au contraire à des approches relevant à la fois de la linguistique (sémantique, pragmatique), de la sémiologie, de la sociologie (voire même de la psychanalyse. [364]) Il s'agit d'un processus complexe fait d'associations, de combinaisons, d'emboîtements et dont la représentation est fonction d'un dispositif qui construit l'espace-temps du débat : place et nombre des caméras, éclairages, son, options de cadrage, etc. [365] Le traitement filmique — en tant que forme d'agentivité — est loin d'être anodin. Les téléspectateurs sont en effet amenés à investir un espace qui est minimalement contraint par des gros plans, des plans fixes ou alternés.

Par conséquent, envisager le débat politique télévisé — en tant que « genre » — c'est aussi une manière de *penser la politique*, et le fonctionnement d'une « machine à communiquer », tout en respectant la complexité des processus.

---

un rapport *transparent* au monde, un traitement non fictionnel, « authentique ». Le débat politique se caractérise par un dispositif spécifique fondé sur la primauté du direct, avec les implications que cela engendre sur un plan énonciatif et aussi sur le plan de la réception.
Le direct donne l'illusion que l'actualité *se fait*, branchée sur l'histoire et qu'elle secrète elle-même l'événement. Il fonctionne comme une sorte « d'ouverture sur le monde », le spectacle d'un événement en train de se produire, dans son instabilité même.

[361] La fonction *spectaculaire* du débat renvoie à la mise en scène de la vie politique, à une représentation du « cours de l'histoire » avec gouvernants, gouvernés, et « opinion publique ».

[362] MOUCHON (Jean), « La dramaturgie des débats télévisés des élections présidentielles françaises », *op. cit.*, p. 49.

[363] Hétérogénéité à l'œuvre à la fois au niveau du travail de mise en représentation (instance de réalisation) et au niveau du *représenté* (dynamisme interactionnel).

[364] Je pense par exemple aux travaux de Bernard Lamizet (Institut d'Etudes Politiques de Lyon), et en l'occurrence à son intervention au colloque de Cerisy (10 sept. 2001) : « Rhétorique théâtrale et identité argumentative, in *Mise en scène et théâtralité*. Voir Actes du colloque *Argumentation et discours politique, op. cit.*

[365] Pour plus de précisions sur ce point, voir NEL (Noël), *Le débat télévisé*, *op. cit*.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

**Un discours « hybride »**

Par conséquent, à la lumière de ce qui précède, on peut souligner cette spécificité propre aux pratiques médiatiques : elles produisent une sorte de « discours hybride »[366] — pour reprendre l'expression de Burger — relevant à la fois d'un discours professionnel et d'un discours institutionnel (dans la mesure où les médias interviennent dans des contextes au sein desquels l'un des participants au moins appartient à une « catégorie formalisée », à l'image de l'animateur dans les débats politiques — employé et porte-parole d'une chaîne de télévision donnée). L'idée c'est donc que les médias produisent du discours « institutionnellement contraint par opposition à un discours professionnel ou organisationnel, du fait qu'ils s'ancrent fondamentalement dans l'espace public. »[367]

De fait, et à la suite des travaux de Patrick Charaudeau sur les médias, le lien entre le discours institutionnel et le monde politique apparaît plus clairement. [368]

Ils produisent du discours professionnel en ce sens qu'ils fondent un domaine professionnel (les médias) qui implique des organisations spécifiques (les chaînes de télévision par exemple) ainsi que les membres d'une catégorie socioprofessionnelle les structurant (journalistes, animateurs, politologues, etc.).

Partant de ce constat, Burger se propose d'examiner ces deux ordres de détermination des discours médiatiques, centrant son attention sur les identités de rôles accomplies par les différents interlocuteurs (débattants et animateurs).

Il a ainsi pu mettre en relief que ces débats médiatiques relèvent d'une pratique sociale complexe dans la mesure où deux relations de communication sont activées en même temps, et qu'elles tendent vers des buts distincts. Burger représente ainsi la pratique du débat médiatique à l'aide du schéma suivant (figure 3) [369] :

Figure 3 : la complexité des débats médiatiques

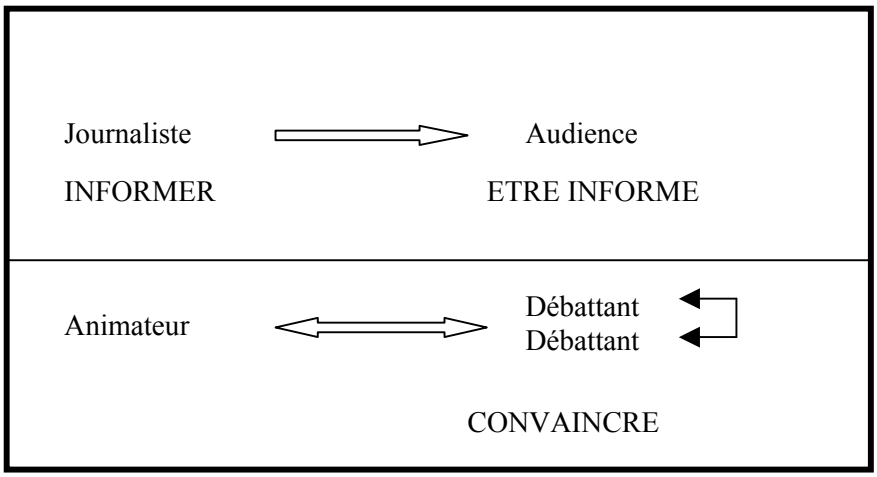


366 BURGER (Marcel), « Les enjeux des discours de débat dans les médias : le cas des débats-spectacle », *in* Actes du colloque national, *Le discours des médias comme forme de pratique sociale : l'enjeu des débats télévisés*, Université de Berne, nov. 2002, p. 2.

367 *Ibid*.

368 Voir CHARAUDEAU (Patrick), « A propos des débats médiatiques : l'analyse de discours des situations d'interlocution », in *Psychologie Française*, n°38-2, pp. 111-123, 1993.

369 BURGER (Marcel), « Les enjeux des discours de débat dans les médias : le cas des débats-spectacle », *op. cit*., p. 3.

La figure 3 montre que l'on peut aisément identifier une relation de communication réciproque,

> représentée par les traits doublement fléchés, entre un participant que j'appelle « animateur » et au moins deux autres participants que j'appelle « débattants ». Ceux-ci s'engagent dans une activité dont le but est de convaincre un public du bien-fondé d'une opinion, alors que l'animateur est supposé réguler l'interaction. Mais, à l'évidence, un débat médiatique réalise aussi une relation de communication unilatérale, représentée par un trait fléché simple, entre un participant que j'appelle « journaliste » et son audience collective et anonyme, lesquels se trouvent engagés dans une activité où le premier informe les seconds à propos de faits et d'opinions d'intérêts public. [370]

Aussi, l'activité de débat se combine avec l'activité médiatique, développant des paramètres et des valeurs définitoires propres. Burger détaille ceux-ci comme sur la figure ci-dessous, définissant le débat en tant que *pratique sociale* [371] :

Figure 4

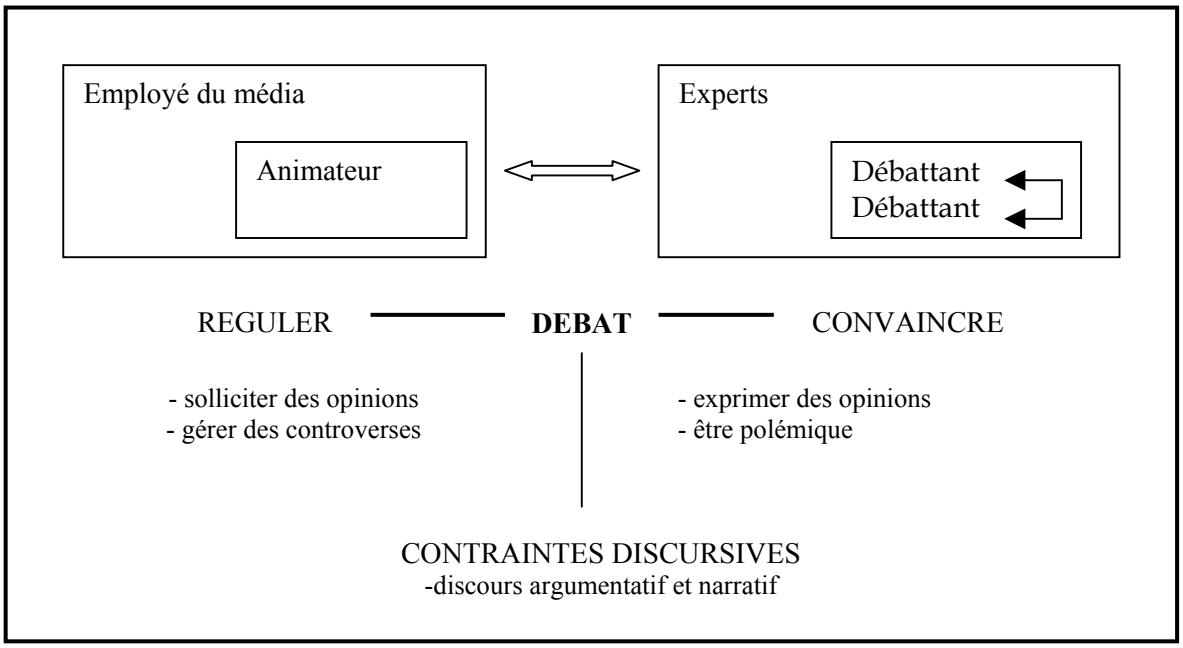


[370] *Ibid*., p. 3.
[371] *Ibid*., p. 4.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 3

# Le *contrat de communication*

Une fois averti des spécificités génériques propres au débat télévisé, il s'agit à présent de proposer une théorie d'analyse qui tienne compte du cadre normatif complexe à l'intérieur duquel se développent les stratégies argumentatives des interlocuteurs.

Les travaux portant sur le langage — entendu comme phénomène de communication en situation dialogale — ont mis en lumière ces dernières années que les significations des faits de langage sont tributaires d'une *Situation*, c'est-à-dire d'un contexte. *Situation* à l'intérieur de laquelle ils prennent sens, naissent et meurent. C'est pourquoi tout linguiste travaillant sur des faits de langage en situation de dialogue (conversations, débats, etc.) doit tenir compte d'une théorie de la *construction du sens*, articulant un « externe-au-dire » (la Situation, *signifiante*) avec le « dire » lui-même, c'est-à-dire la dimension sémiologique de la configuration langagière en question.

Aussi, on sait aujourd'hui que cette configuration langagière oblige le chercheur à se construire une *méthodologie* qui permette de repérer les différents éléments qui la composent et qui concourent à la production et à l'interprétation du sens. Les travaux du *CAD* [372] ont permis de développer une théorie : celle du *contrat de communication* ainsi que ces différents niveaux d'analyse (*situationnel*, *communicationnel* et *discursif*).

Ces travaux ont conduit à insérer notre objet d'étude — le débat télévisé — dans un enchâssement de divers contrats (contrat de « débat », de « débat médiatique », de « débat médiatique télévisé », etc.) (cf. schéma ci-dessous[373]).

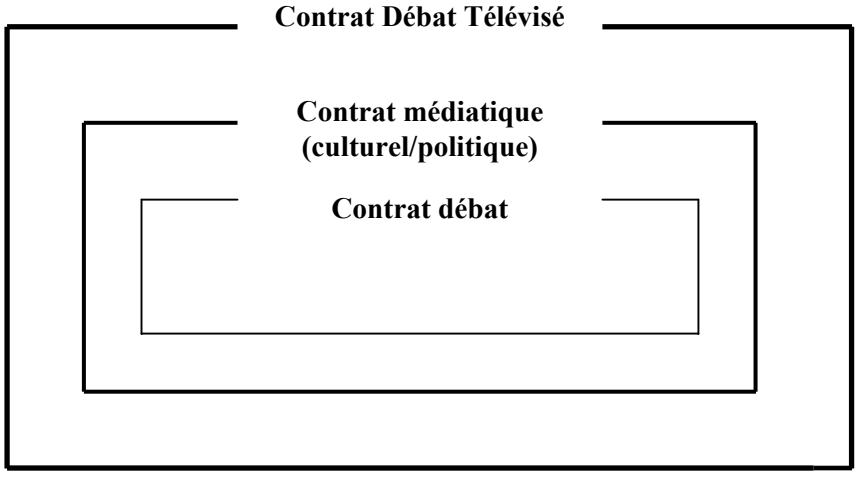


Le débat télévisé place les interlocuteurs dans une situation *dialogique* : « ils sont *présents physiquement* l'un à l'autre, sont au moins *deux* (mais peuvent être plus nombreux),

[372] *Centre d'Analyse du Discours* (Université Paris XIII).

[373] Voir CHARAUDEAU (Patrick), « Contrats de communication et ritualisations des débats télévisés », in *La télévision. Les débats culturels*, « Apostrophes », Didier Erudition, Paris, 1991, p. 24.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

dans une certaine *position de proximité*, utilisant un canal *oral* et donc un code sémiologique *verbo-gestuel*, selon une forme d'échange qui permet une alternance des prises de paroles. »[374]

La situation globale offerte par un débat politique télévisé présente ainsi une première situation d'échange (premier niveau) entre les interlocuteurs directs, présents sur le plateau, enchâssée dans une situation de communication médiatique (second niveau) qui instaure — on l'a vu — un dispositif triangulaire : d'une part les participants (interlocuteurs, journalistes, cadreurs, etc.) et d'autre part les téléspectateurs (destinataire-récepteur non présents sur le plateau). Et la caractéristique essentielle de la communication médiatique réside dans ce *deuxième cercle* de participants (extérieur au studio) constitué par les récepteurs-témoins de l'échange dialogique.

> Du point de vue de l'instance de production non seulement ces récepteurs ne sont pas présents dans la relation (ce qui serait également le cas de toute production écrite envoyée à un destinataire), mais en plus ils sont *a priori* indéterminables quant à leur statut, et à leur identité sociale et psychologique. Bien sûr des enquêtes essaient de définir les « profils » des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs, bien sûr il se produit certains « ciblages » en fonction des opinions politiques, des professions, des classes sociales, des tranches d'âges, etc. , mais ce ne sont jamais que des *postulations* de « cibles », lesquelles sont au bout du compte hétérogènes et mouvantes. [375]

Il y a donc bien une *superposition* des contrats de communication. L'échange immédiat entre les interlocuteurs correspond à un premier contrat, auquel se superpose celui de la communication médiatique. « Ceci explique que tout montage d'échange dialogique dans une situation médiatique fasse l'objet d'une " ritualisation pré-programmée " ». [376] (voir Figure 5)[377]

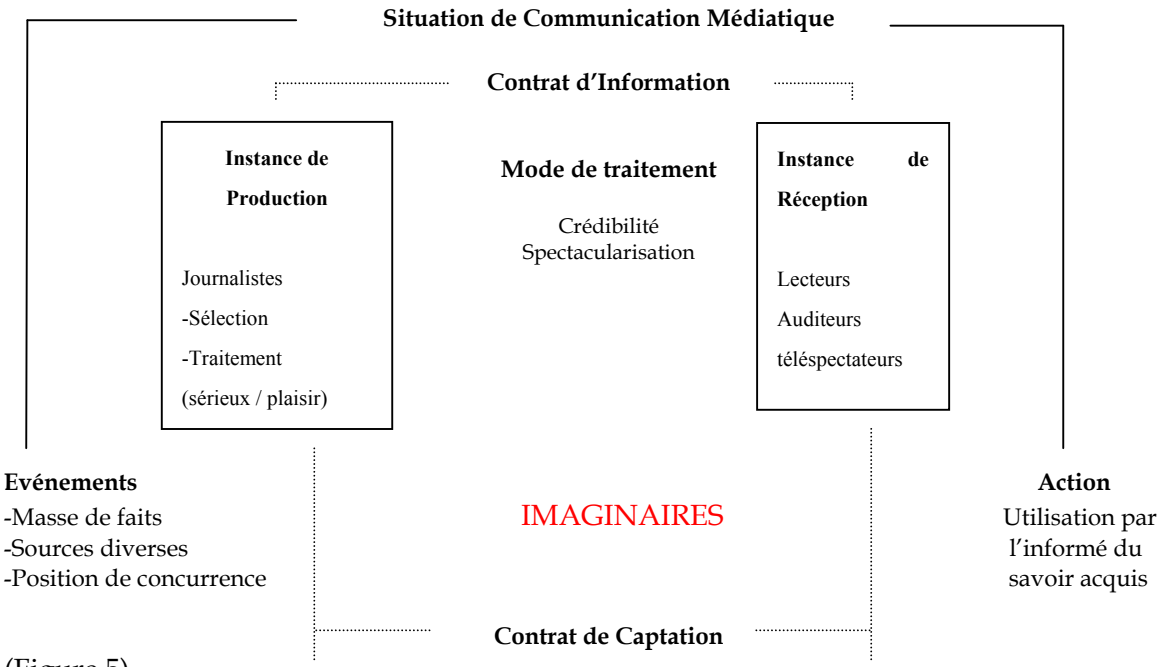


(Figure 5)

[374] *Ibid*., p. 18.
[375] *Ibid*., p. 17.
[376] *Ibid*., p. 20.
[377] *Ibid*., p. 19.

Tout acte de communication se réalise dans une Situation. Et les interlocuteurs n'existent et ne se définissent dans cet acte qu'au travers des caractéristiques propres à la Situation. C'est pourquoi — pour communiquer — les interlocuteurs d'un débat politique doivent-ils être *légitimés* en tant que sujets parlants. L'interlocuteur est contraint aussi de postuler une intention et une finalité chez le locuteur qui soit compatible avec la Situation dans laquelle se réalise l'acte de communication. Charaudeau explique ainsi que

> Tout être communiquant se trouve donc fondamentalement — mais en partie seulement — surdéterminé par le regard évaluateur de son partenaire, dans une situation donnée. Ce qui nous fait dire que tout acte de communication est *interactionnel* et *contractuel*. *Interactionnel*, parce que c'est au point de rencontre des processus d'Emission-Production et de Réception-Interprétation que se construit la signification sociale. *Contractuel*, parce qu'il faut bien que ces partenaires s'entendent (serait-ce implicitement) sur les normes et les conventions qui vont permettre que se produise une certaine *intercompréhension*. [378]

La prise en considération de la Situation — qui permet donc que se réalise l'acte de communication — se définit au travers d'un *contrat* qui engage aussi des rôles langagiers assignés aux interlocuteurs, par lesquels ils se reconnaissent, disent « qui ils sont », ce qu'ils ont à nous proposer (et ainsi usent de stratégies individuelles — argumentatives — au cours des échanges).

Ceci dit, les actes de communication correspondent à différents types de contrats, qui s'entrecroisent les uns les autres en une structure complexe à l'intérieur d'une même situation globale qui est celle — en l'occurrence — du plateau télévisé. Charaudeau souligne donc que la communication médiatique, par définition, intègre plusieurs types de contrats et de fait différents processus de *ritualisations*.

> Le *contrat de communication* se fonde sur la postulation d'existence d'un principe de pertinence « qui implique qu'il y ait de la part des partenaires de ce contrat une reconnaissance réciproque d'aptitudes-compétences pour être « à-propos » et avoir « droit à la parole ». [379]

## Le *Situationnel*, le *Communicationnel* & le *Discursif*

Ceci implique que les interlocuteurs d'un débat politique s'engagent dans une activité de *co-construction du sens* au sein des lieux décrits par Charaudeau comme *situationnel* et *communicationnel*. (cf. Tableau 1)[380]

[378] *Ibid*.
[379] *Ibid*., p. 12.
[380] *Ibid*.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

| | SITUATIONNEL | | | COMMUNICATIONNEL | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Interactionnel | Finalité | Identité | Intercommunicationnel | Rôles |
| **INTERVIEW** | - deux partenaires<br>- échange duel asymétrique | Information | - journaliste<br>- invité | -Interviewer prenant la parole pour solliciter<br>- Interviewé sollicité | - Interviewer questionnant pour inciter l'interviewé à parler<br>- Interviewé répondant pour témoigner, expliquer, déclarer, etc. |
| **Face à Face** | - deux partenaires<br>- échange duel symétrique | Controverse | Même statut | - Les deux partenaires peuvent être prenants ou sollicités | - Les deux partenaires peuvent questionner, répondre, expliquer, déclarer, etc. |
| **DEBAT** | - plusieurs partenaires<br>- organisation des prises de parole | Information<br>Evaluation<br>Controverse | divers | - Enchaînement préprogrammé des prises de parole | - Animateur : présentant, questionnant, évaluant<br>- Participants : Répondant, évaluant, expliquant, etc. |

(Tableau 1)

« Le Situationnel est le lieu où se co-construit l'espace d'échange des partenaires, en fonction d'une finalité interactionnelle »[381] ; il s'agit — pour les interlocuteurs — de dire *pourquoi ils sont là*, *pour dire quoi* et *en faisant quoi* ; c'est-à-dire répondre à certaines contraintes interactionnelles et identitaires. [382]

Les composantes qui construisent cet espace d'échange sont les suivantes :
1) La *composante interactionnelle* des formes (qui constituent les conditions physiques de l'échange), à savoir :

- *Les formes de **présence** des partenaires*, selon leur *présence physique* (ou non) en vis à vis, leur *nombre*, leur *disposition spatiale* (et la *proxémie*).
- *Les formes de **transmission*** de la parole, selon que le « canal de communication » est *oral* ou *scriptural* et qu'y sont adjoints, ou substitués, d'autres *codes sémiologiques* (geste, image, graphisme).
- *Les formes **d'échange*** de la parole, selon que l'interactivité des partenaires est permise ou pas, ce qui construit deux types de situation : *dialogique* ou *monologique*. [383]

[381] *Ibid*.
[382] L'une des formules classiques des sciences de la communication est la suivante : « Qui dit quoi à qui et avec quel effet ? » Ceci dit rarement se pose la question : « dans quel but ? » — conséquence de toute une histoire de la théorie sociale fonctionnaliste, en communication et pas seulement. Voir Dossier « Les cultural studies », *op. cit*., p. 104.
[383] CHARAUDEAU (Patrick), « Contrats de communication et ritualisations des débats télévisés », *op. cit*., pp. 12-13.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

2) La *composante psychosociale* de l'identité des interlocuteurs, qui se définit selon différents *points de vue* : celui de *l'identité personnelle* (traits identitaires sociaux — tels que l'âge, le sexe, la classe— ou psychologiques), du *statut social* (position instituée d'ordre socio-institutionnelle ou socio-professionnelle), du *rôle social* et du *lien interpersonnel* (degré de reconnaissance des partenaires de l'acte de communication).

> Le Communicationnel est le lieu où, étant donné *l'espace d'échange* construit par le Situationnel, se construit, de façon conditionnée, le *contrat de parole* qui indique aux partenaires de l'échange les places et les rôles langagiers qu'ils doivent tenir pour réaliser une certaine finalité actionnelle. Autrement dit, le Communicationnel détermine la manière de parler du sujet communiquant ; il répond à la question : « on est là pour parler comment, pour jouer quel rôle langagier ? »[384]

Et les composantes qui déterminent le contrat de parole sont les suivantes :

1) La *composante intercommunicationnelle* déterminant les différents « modes de prise de parole » selon leur *origine*, leur *temps* et *espace* de parole.
2) La *composante psychosocio-langagière* déterminant dans une situation donnée les différents rôles de parole.

Par conséquent, le *contrat de communication* se définit comme une réalité à la fois externe et interne au langage.

> Elle est une réalité *externe* en tant qu'elle dépend de contraintes physiques et psychosociales qui sont en relation avec la finalité actionnelle contenue dans une situation donnée (le Situationnel) ; elle est *interne* en tant qu'il s'agit de réaliser l'échange à travers des comportements de parole, lesquels sont conditionnés, en grande partie, par la situation (le Communicationnel). [385]

C'est pourquoi les interlocuteurs d'un débat politique (entre autre) sont tenus de respecter les conditions et contraintes du contrat de communication dans lequel ils s'insèrent en vue d'une *intercompréhension*. Leur « projet d'influence » doit s'inscrire dans la finalité actionnelle du contrat de communication et leur stratégies personnelles (argumentatives) doivent s'inscrire elles aussi à l'intérieur de ce cadre *contractuel* préalablement défini.

> Il existe donc un contrat du « débat médiatique » qui intègre à la fois les caractéristiques des situations du débat (non spécifié) et de la communication médiatique (non spécifiée). [386]

Le *Discursif* — par opposition au *Situationnel* et au *Communicationnel* ainsi définis — est le lieu où se réalisent les stratégies langagières des interlocuteurs ; ces comportements trouvent sens à l'intérieur du *Discursif* par rapport aux contraintes imposées par le contrat de communication (aspect Situationnel et Communicationnel).

> Cependant, il ne faut pas perdre de vue que le contrat n'est pas le tout de l'acte de langage. Le contrat de communication n'est que *la condition d'émergence et d'organisation du sens*. Ce qu'il impose c'est une sorte de *scénario* qui distribue par

[384] *Ibid*., p. 14.
[385] *Ibid*., p. 15.
[386] *Ibid*., p. 22.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> avance des *positions* et des *rôles*, mais cela étant, on ne peut préjuger (sauf dans certains cas particuliers) de la façon dont les partenaires joueront avec les contraintes du scénario. [387]

C'est pourquoi les interlocuteurs du débat ont-ils finalement une relative maîtrise de la mise en scène, une certaine « marge de manœuvre », pourrait-on dire, au sein de laquelle ils vont construire — ensemble — leurs stratégies de discours et donner sens (ensemble) au débat.

Les travaux du *CAD* ont ainsi mis en lumière que chaque locuteur, en fonction de son *Projet de parole*, dispose de choix langagiers divers dont les effets portent sur les *normes de comportement situationnel* (on s'engage ou non dans un contrat de communication, en engageant ou non la discussion par exemple ; on accepte ou non de tenir tel ou tel rôle), la *légitimation de la parole* (statut accordé au locuteur), *l'adhésion* aux propos tenus au cours de l'échange (il y a polémique ou non, on s'accorde sur un même *univers de référence*, ou « monde connu en commun »), et enfin sur *la construction identitaire* des interlocuteurs (la relation qui les unit, la présentation de soi, etc.) (cf. Tableau 2[388]).

(Tableau 2)

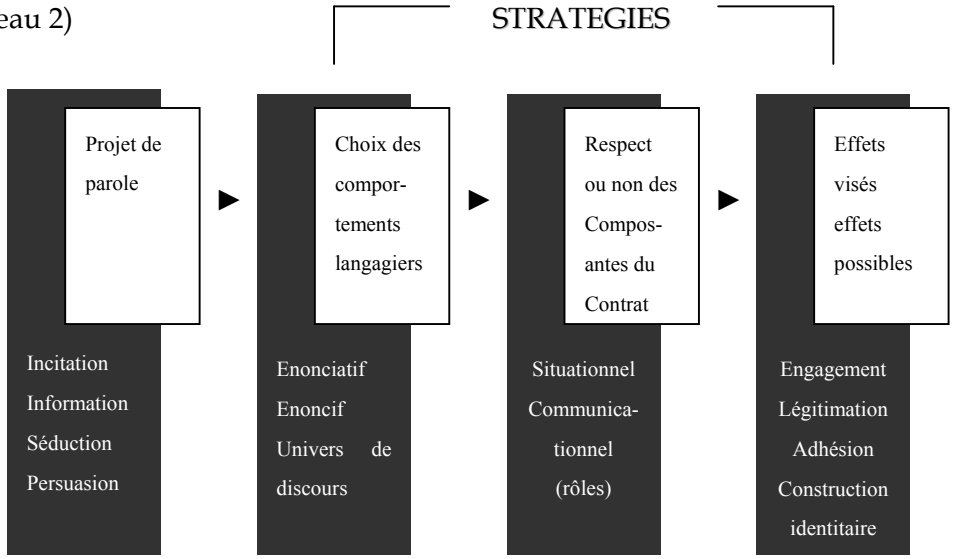


Les comportements discursifs se définissent en fonction du contrat de communication propre à l'émission télévisée et à sa *ritualisation*. « Pour ce qui concerne les débats, on peut distinguer deux aspects : celui des mouvements *interactionnels* et *interdiscursifs* qui se développent au cours du débat, du fait de la présence d'un animateur et de plusieurs invités ; celui des types de *comportements discursifs* des participants (animateur/invités). »[389]

[387] *Ibid*., p. 30.
[388] *Ibid*., p. 31.
[389] *Ibid*., p. 32.

- ✓ Les *normes situationnelles* du contrat de débat médiatique font que tout participant qui a pris place sur le plateau télévisé s'engage de fait irrémédiablement dans le débat. Ses silences verbaux ou son départ du plateau n'y changent rien (une fois entré dans le débat on ne peut en sortir ; et même un départ du plateau s'inscrit dans le cadre du débat).
- ✓ Les *normes communicationnelles* (c'est-à-dire les rôles que les interlocuteurs ont à tenir) peuvent être acceptées ou refusées par les invités (même s'il est très difficile pour un locuteur de se soustraire aux rôles pré-construits par les autres, les médias ou lui-même).

En effet, les rôles déterminés par le contrat de communication et la ritualisation d'une émission sont le plus souvent activés par les locuteurs eux-mêmes. Mais chaque type d'émission (selon qu'elle soit politique ou de divertissement par exemple) engendre des rôles différents chez les interlocuteurs ; ces derniers doivent donc s'adapter au contrat de communication et à la ritualisation de l'émission au risque de fournir une prestation médiocre.

Aussi, le refus d'un rôle n'est pas tant un refus de participation au débat qu'un refus d'avoir à *parler d'une certaine manière*. On est donc là davantage dans une situation *contestataire* qui consiste à dire : « je ne suis pas là pour parler de ça ! » ou bien « je refuse de polémiquer sur le sujet avec vous ! » C'est par exemple ce qu'invoque Cohn-Bendit lorsqu'il quitte le plateau de l'émission *Mots Croisés* d'Arlette Chabot[390] :

> COHN BENDIT :
> [...] c'est votre émission qui est surréaliste [...] ce genre d'émissions on n'y comprend rien, j'y comprends rien, alors je m'en vais, je dis au revoir aux téléspectateurs, j'en ai marre, bonsoir, je vais boire un coup, salut, bonsoir »

L'exemple du départ de Cohn Bendit éclaire aussi le fait qu'un débat télévisé est avant tout un spectacle destiné à un auditoire : il s'agit donc de savoir se « mettre en scène » en renforçant la *contrainte de spectacularisation* sans pour autant rompre le dialogue. Son départ, justement, renforce cette contrainte mais ne rompt pas le débat puisqu'il y a d'autres débattants présents sur le plateau.

Par conséquent on comprend bien que ces deux *régulateurs* des activités de parole soient actualisés de manière toute différente selon qu'il s'agisse de sous-séquence *duelle* ou *plurielle*. En sous-séquence *duelle* les mouvements de contestation sont plus rares et de toute manière ne sont pas les mêmes. [391] Un locuteur ne peut quitter le plateau au risque de totalement compromettre l'émission et aussi sans doute de « perdre la face »[392]. Ceci dit, s'il y a contestation en sous-séquence *duelle* dans le cadre d'un débat (même si les effets perçus sont plus dramatiques car périlleux et risquent de menacer le dialogue) elle est partie prenante de la Situation et de ses « risques ».

> Ces considérations permettent de risquer deux hypothèses quant aux raisons pour lesquelles le modèle du débat a tant de succès dans la communication télévisuelle : sa fonction spectaculaire et dramatique est en adéquation parfaite

[390] *Mots Croisés* (4 mars 2002).

[391] En ce qui concerne par exemple des sous-séquences d'interview, la dramatisation relève de procédés différents « et plus particulièrement des *modes d'organisation du discours* (narratif, argumentatif, descriptif : selon la terminologie de Patrick Charaudeau) et des jeux de connivence/attaque entre l'interviewer et son invité. », *ibid*., p. 11.

[392] Selon la terminologie de Goffman.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> avec les visées propres du spectacle télévisuel. Par ailleurs, il met en jeu une certaine vision de la *démocratie* et de ses risques : la mise en scène d'individualités au droit d'expression égal, pour qu'elles confrontent leurs identités et leurs opinions. Cette mise en scène manifeste conjointement le risque perpétuel d'éclatement et de rupture du corps social. [393]

Aussi, un débat télévisé se présente donc comme un genre discursif complexe dont le contrat de communication engendre des stratégies discursives elles aussi complexes et multiples (conditionnées par les contraintes médiatiques).

L'un des principaux enjeux du débat télévisé est celui, pour les participants, de définir un univers commun d'échanges afin d'y confronter leurs points de vue. Mais comment les interlocuteurs d'un débat politique s'y prennent-ils pour construire un monde en commun (ou bien le contester) ? Il s'agira de mettre à jour l'activité interactionnelle des débattants ainsi que la manière dont elle participe de la dynamique verbale.

Dans des émissions de débats politiques télévisés tels que *100 Minutes pour convaincre*, les interlocuteurs disposent de trois façons différentes de *participer* au débat. On parle, selon la terminologie d'Anne Croll, de *mouvements interactionnels* ; mouvements qui indiquent la valeur dynamique et la dépendance des débattants à l'égard des actions verbales à un moment donné. On distingue ainsi :

1) les *mouvements de construction*, le plus souvent le fait du journaliste-animateur ; définition d'un *cadre de parole* (monde commun), de nature thématique (sujet du débat) et interlocutive (nombre d'interlocuteurs invités à prendre parole) ;
2) les *mouvements de co-construction*, assumés par les interlocuteurs qui interviennent (intervention sémantiques concordantes ou discordantes, c'est-à-dire en accord ou en désaccord avec ce qui se dit) à l'intérieur du *cadre de parole* proposé ;
3) les *mouvements de contestation* par lesquels un locuteur refuse le cadre de parole, c'est-à-dire refuse de *collaborer* à l'activité de parole en contestant le monde commun constitué (exemple cité plus haut de Daniel Cohn Bendit quittant le plateau d'Arlette Chabot), refusant le cadre de parole et les rôles communicationnels proposés.

Ces trois *mouvements interactionnels* contribuent — alternativement — à la dynamique verbale du débat et assurent la continuité du dialogue. Aussi, les *mouvements de contestation* — qui correspondent au sommet dramatique d'un débat (sur le plan des effets perçus par le téléspectateur) — n'interviennent le plus souvent que dans des débats où plusieurs invités sont présents[394], ce qui permet de ne pas clore le débat[395]. De fait, la finalité contractuelle du débat est modulée par une contrainte d'ordre *rituel* qui permet aux interlocuteurs de « réussir la confrontation des propos et des identités »[396] sans menacer pour autant la continuité des échanges.

---

[393] CROLL (Anne), « La dynamique des échanges : les modes de participation », in *La télévision, les débats culturels*, « Apostrophes », sous la direction de Patrick Charaudeau, Didier Erudition, coll. « Langages, discours et sociétés », Paris, 1992, p. 12.

[394] Exemple du départ de Cohn Bendit.

[395] L'enjeu du débat étant la continuité du dialogue, les *mouvements de contestation* risquent au contraire de menacer définitivement l'existence même des échanges.

[396] CROLL (Anne), « La dynamique des échanges », *op. cit.*, p. 11.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 4

# Le rôle de l'animateur

Le débat médiatique (télévisé) se caractérise donc par la présence sur le plateau de plusieurs partenaires (les invités politiques et les journalistes). [397] Et le rôle de l'animateur est primordial afin d'orchestrer les échanges et l'organisation des différentes prises de parole. [398] Il va *réguler* les échanges et contribuer à ce que le débat médiatique fasse l'objet d'une certaine *structuration*. Je vais utiliser ici exclusivement — et ce afin de faciliter le lecture des extraits du *corpus* — les débats pour les présidentielles.

Il est amené souvent à définir son rôle en séquence d'ouverture du débat :

- Débat présidentiel — le 10 mai 1974

— débat Giscard/Mitterrand

ALAIN DUHAMEL

Notre rôle, à Jacqueline Baudrier et à moi-même, sera essentiellement de veiller au respect du temps de parole de chacun, et puis au bon déroulement du débat. Comme vous nous l'avez demandé nous nous interdirons naturellement de poser quelques questions que ce soit à l'un d'entre vous.

- Débat présidentiel — le 28 avril 1988

— débat Chirac/Mitterrand

ÉLIE VANNIER

Devant nous, deux chronomètres qui nous permettront de suivre à la seconde près le temps de parole qui a été utilisé par chacun des deux candidats présents sur ce plateau… encore une fois, afin de veiller à cette égalité de temps de parole. **Mais nous ferons surtout, ce soir, Michèle Cotta et moi-même, notre métier de journaliste, c'est-à-dire que, bien sûr, nous veillerons à l'équilibre mais nous veillerons aussi à poser les questions qui, nous semble-t-il, intéressent l'ensemble des téléspectateurs et des citoyens, questions qui doivent être importantes pour eux.**

On voit qu'il répond à une exigence traditionnelle de neutralité, une sorte de rôle de « technicien » de l'interaction. Il prend en charge les séquences liminaires — fortement ritualisées — (ouverture et clôture du débat) :

- Débat présidentiel — le 10 mai 1974

— débat Giscard/Mitterrand

ALAIN DUHAMEL

Nous vous remercions, messieurs, d'avoir accepté cette rencontre. Nous remercions la Commission nationale de contrôle d'avoir accepté aussi la proposition de ce débat, qui lui a été faite par monsieur Marceau Long, président-directeur général de l'ORTF**. Cette confrontation, vous le savez, doit avoir lieu dans des conditions d'équité irréprochables, que les deux candidats sont en droit d'exiger. Nous nous y efforcerons, d'ailleurs, vous en serez les juges.**

[397] Voir ESQUENAZI (J.-P.), « Télévision et acteurs pluriels du politique », in *Mots*, n° 67, *La politique à l'écran : l'échec ?*, ENS Editions, Lyon, décembre 2001.

[398] Voir DUVAL (France), « L'accomplissement du rôle d'animateur dans un débat télévisé », in *Psychologie Française*, n°40-2, pp. 173-193, 1994.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

**Le débat à proprement parler va donc durer une heure trente, chacun des deux candidats ayant accepté de donner 45 minutes du temps que la loi lui accorde à la télévision pour le second tour des élections présidentielles. Des chronomètres sont en place qui permettront de mesurer exactement le temps de parole utilisé par chacun des deux candidats. Il va de soi que cette petite présentation n'est pas décomptée dans le temps de parole des candidats. Notre rôle, à Jacqueline Baudrier et à moi-même, sera essentiellement de veiller au respect du temps de parole de chacun, et puis au bon déroulement du débat.** Comme vous nous l'avez demandé nous nous interdirons naturellement de poser quelques questions que ce soit à l'un d'entre vous. **Il faut encore préciser que Roger Benamou, le réalisateur, Jacqueline Baudrier et moi-même, avons été choisis en accord avec les deux candidats eux-mêmes ; et c'est le tirage au sort qui a décidé que le débat va être très bientôt ouvert par monsieur Valéry Giscard d'Estaing.**

JACQUELINE BAUDRIER

**C'est pour cette seule raison d'ailleurs que monsieur Valéry Giscard d'Estaing a été nommé avant monsieur François Mitterrand dans notre présentation, vous l'avez peut-être remarqué**.

ALAIN DUHAMEL

Et toujours pour respecter scrupuleusement une égalité totale entre les deux candidats, puisque c'est monsieur Valéry Giscard d'Estaing qui va ouvrir le débat, c'est donc monsieur François Mitterrand qui aura le dernier mot, à la fin, pour les conclusions.

JACQUELINE BAUDRIER

**Comment ce débat va-t-il être organisé ? Les deux candidats ne tiennent pas à s'enfermer dans des structures trop rigides, mais ils souhaitent aussi traiter un certain nombre de problèmes importants, la politique étrangère, les institutions, les libertés, la politique économique et sociale. Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, le tirage au sort vous a désigné pour ouvrir cette discussion, donc vous avez la parole.**

- Composantes des séquences d'ouverture :

- Présentation des débattants :

❑ Débat présidentiel – le 10 mai 1974

– débat Giscard/Mitterrand

JACQUELINE BAUDRIER

Mesdames, messieurs, le débat entre les deux candidats à l'élection présidentielle, monsieur Valéry Giscard d'Estaing et monsieur François Mitterrand, ouvre la campagne électorale à l'ORTF, pour le second tour de cette élection.

❑ Débat présidentiel – le 05 mai 1981

– débat Giscard/Mitterrand

JEAN BOISSONNAT

Bonsoir. Nous voici donc réunis pour ce débat entre les deux participants au deuxième tour de l'élection présidentielle, M. Valéry Giscard d'Estaing et M. François Mitterrand.

- Annonce des thèmes :

❑ Débat présidentiel – le 10 mai 1974

– débat Giscard/Mitterrand

JACQUELINE BAUDRIER

Comment ce débat va-t-il être organisé ? Les deux candidats ne tiennent pas à s'enfermer dans des structures trop rigides, mais ils souhaitent aussi traiter un certain nombre de problèmes importants, la politique étrangère, les institutions, les libertés, la politique économique et sociale.

JEAN BOISSONNAT

Chaque candidat disposera de 50 minutes pour répondre aux questions que nous leur poserons et qu'ils se poseront l'un à l'autre. Puis, il leur restera à chacun 5 minutes pour conclure.
Nous avons regroupé en trois grands thèmes les questions qui peuvent être posées :
— le premier, autour des problèmes de politique intérieure ;
— le deuxième, sur les questions de vie quotidienne des Français
et de la vie économique ;
— le troisième, sur les problèmes de politique extérieure.
Chacun de ces thèmes se déroulera pendant 30 minutes. Puis, pendant une dizaine de minutes, nous poserons des questions de caractère plus général, avant que chaque candidat ne conclue en cinq minutes.

- Attribution de la parole s'accompagnant d'une question plus ou moins directive :

❑ Débat présidentiel – le 05 mai 1981
– débat Giscard/Mitterrand

MICHÈLE COTTA
J'ajoute que le tirage au sort a désigné M. François Mitterrand pour parler le dernier, pour conclure cette émission ; ce sera donc M. Valéry Giscard d'Estaing, si vous le voulez bien, qui parlera le premier.
Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, monsieur Mitterrand, au fond, à l'issue du premier tour, vous avez devant vous à peu près le même problème. Vous avez obtenu l'un et l'autre, le 26 avril, plus de 25 %, le quart du corps électoral, mais l'un et l'autre vous avez besoin, pour être élus, d'un autre quart. Vous, François Mitterrand, vous avez besoin des communistes, et vous, Valéry Giscard d'Estaing, vous avez besoin des électeurs de Jacques Chirac.
Alors, ma première question est celle-ci : votre stratégie de reconquête à l'égard des électeurs chiraquiens n'est-elle pas trop rapide ? Lorsque vous dites : « Jacques Chirac a eu raison », parlez-vous seulement de sa lutte contre la bureaucratie ? Y a-t-il pour vous un Jacques Chirac qui a eu raison et un Jacques Chirac qui continuerait d'avoir tort ?

- Composantes des séquences de clôture :
- Mention du temps écoulé :

❑ Débat présidentiel – le 10 mai 1974
– débat Giscard/Mitterrand

ALAIN DUHAMEL
Alors, monsieur Mitterrand, nous allons vous rendre la parole.
Vous avez, l'un comme l'autre, épuisé à quinze secondes près, le temps de parole qui était théoriquement prévu. Alors, on nous a avertis que vous pouviez disposer chacun de cinq minutes supplémentaires à la fois pour conclure et puis, si vous voulez, y intégrer encore quelque chose, mais vous ne pourrez pas beaucoup vous répondre. Alors, vous avez donc une tranche supplémentaire, chacun, de cinq minutes, à la fois pour vous répondre et pour conclure.

❑ Débat présidentiel – le 05 mai 1981
– débat Giscard/Mitterrand

JEAN BOISSONNAT
Messieurs, le temps du débat est donc terminé ; il vous reste un temps de conclusion qui est, pour l'un et pour l'autre, de cinq minutes.
Nous aurions aimé, je vous le dis, parce que cela ne prend pas sur votre temps, vous poser une question de caractère général, […] Vous pouvez, ou pas, répondre à ces questions, vous avez maintenant le temps de parole libre, chacun 5 minutes en commençant par M. Valéry Giscard d'Estaing, puisque le sort en a ainsi décidé.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

- Remerciements :

❑ Débat présidentiel – le 10 mai 1974
– débat Giscard/Mitterrand

JACQUELINE BAUDRIER
Monsieur François Mitterrand, monsieur Valéry Giscard d'Estaing, il nous reste à vous dire merci d'avoir accepté ce débat ouvert devant quelque trente millions de téléspectateurs. Ce fut une grande première pour l'ORTF et pour tous ceux, je crois, qui apprécient la libre confrontation des idées.

❑ Débat présidentiel – le 05 mai 1981
– débat Giscard/Mitterrand

MICHÈLE COTTA
Merci, messieurs, pour ce débat. Nous aussi, nous aurions eu bien d'autres questions à vous poser. Nous espérons néanmoins que ce débat aura éclairé les Français sur vos choix et votre politique. Mais désormais, les Français sont les seuls à répondre par leur vote. Au nom de Jean Boissonnat, au revoir, et merci.

- Appréciation positive ou négative sur le débat :

❑ Débat présidentiel – le 10 mai 1974
– débat Giscard/Mitterrand

JACQUELINE BAUDRIER
Ce fut une grande première pour l'ORTF et pour tous ceux, je crois, qui apprécient la libre confrontation des idées.

❑ Débat présidentiel – le 05 mai 1981
– débat Giscard/Mitterrand

MICHÈLE COTTA
Nous espérons néanmoins que ce débat aura éclairé les Français sur vos choix et votre politique.

Il prend aussi en charge la gestion du débat lui-même (temps de parole, recadrage thématique, etc.) ; plusieurs exemples – pris dans les *corpus* présidentiels – en témoignent :

❑ Débat présidentiel – le 10 mai 1974
– débat Giscard/Mitterrand

JACQUELINE BAUDRIER
Alors, messieurs, il faut qu'on vous précise ce qui se passe. M. Mitterrand a parlé 45 minutes, M. Giscard d'Estaing a un retard de cinq minutes, il va donc pouvoir répondre. Et, en principe, il faudrait que vous puissiez conclure. Nous constatons que vous n'avez pas eu le temps de parler de politique étrangère. Qu'est-ce que vous souhaitez ? Est-ce que vous souhaitez dire quelques mots de politique étrangère ? Peut-être M. Giscard d'Estaing veut-il répondre maintenant à M. Mitterrand, il a droit à cinq minutes. Et est-ce que vous voulez, quelques minutes, l'un et l'autre, parler de politique étrangère et donner votre conclusion ensuite ? Mais nous déborderons. Mais il est vrai que, ce débat étant un débat exceptionnel, nous devons pouvoir le faire.

❑ Débat présidentiel – le 10 mai 1974
– débat Giscard/Mitterrand

ALAIN DUHAMEL



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Alors, monsieur Mitterrand, nous allons vous rendre la parole. Vous avez, l'un comme l'autre, épuisé à quinze secondes près, le temps de parole qui était théoriquement prévu. Alors, on nous a avertis que vous pouviez disposer chacun de cinq minutes supplémentaires à la fois pour conclure et puis, si vous voulez, y intégrer encore quelque chose, mais vous ne pourrez pas beaucoup vous répondre. Alors, vous avez donc une tranche supplémentaire, chacun, de cinq minutes, à la fois pour vous répondre et pour conclure.

On peut néanmoins noter l'évolution du rôle d'animateur dans les débats de l'entre-deux tours des présidentielles. Dans les premiers débats il a un rôle de « journaliste-sablier » (pour reprendre l'expression de Nel[399]) dont la fonction se limite à fournir des renseignements aux débattants sur la gestion du temps de parole :

- Débat présidentiel – le 10 mai 1974

– débat Giscard/Mitterrand

ALAIN DUHAMEL
Monsieur Giscard d'Estaing, avant que vous ne répondiez, je voudrais simplement vous indiquer, à l'un et à l'autre, que nous avons passé un petit peu plus d'une demi-heure.
JACQUELINE BAUDRIER
Et monsieur Mitterrand a parlé quand même quatre minutes de plus que monsieur Giscard d'Estaing.
FRANÇOIS MITTERRAND
C'est pourquoi je vais écouter maintenant […]

ALAIN DUHAMEL
Je vous indique simplement qu'il vous reste vingt-sept minutes.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Au total ?
JACQUELINE BAUDRIER
Au total.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Eh bien nous allons nous partager ces vingt-sept minutes […]

ALAIN DUHAMEL
Monsieur Giscard d'Estaing.
JACQUELINE BAUDRIER
Il vous reste quatre minutes, monsieur Giscard d'Estaing pour apporter une précision et ensuite conclure […]

ALAIN DUHAMEL
Monsieur Mitterrand, vous avez trois minutes pour conclure à votre tour.

- Débat présidentiel – le 05 mai 1981

– débat Giscard/Mitterrand

JEAN BOISSONNAT
Je vous demanderai simplement de vous presser un petit peu, parce que nous approchons de la minute 50 à laquelle vous devrez conclure […]

JEAN BOISSONNAT
Il vous reste une minute trente, monsieur Giscard d'Estaing…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Est-ce qu'il y a encore un autre sujet ?

399 NEL (N.), *Le Débat télévisé*, *op. cit*., p. 23.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

JEAN BOISSONNAT
Oui.

Cela étant, on voit aussi que le cadre — très rigide — peut faire l'objet d'une certaine négociation entre les débattants et les animateurs :

- Débat présidentiel — le 05 mai 1981

— débat Giscard/Mitterrand

JEAN BOISSONNAT
Vous êtes à égalité, à 10 secondes d'écart, monsieur Mitterrand, il vous reste une minute, si vous voulez, par rapport à M. Giscard d'Estaing ; si vous souhaitez sur ce point précis pour ne pas relancer le débat et ne pas obliger M. Giscard d'Estaing à vous écouter sans pouvoir vous répondre, dire un mot, vous le pouvez, nous vous demandons simplement de le faire de telle sorte que M. Giscard d'Estaing ne soit pas contraint à vous répondre.
FRANÇOIS MITTERRAND
Je suis tout prêt à passer une partie de mon modeste temps à M. Giscard d'Estaing pour qu'il me réponde à la question que je lui pose à propos d'Israël : pourquoi le gouvernement français a t- il été à ce point hostile aux accords de Camp David, alors que c'était une marche vers la paix ?
Et maintenant, je lui donne le reste de mon temps s'il le souhaite pour pouvoir me répondre.
MICHÈLE COTTA
Je ne sais pas si c'est prévu par la Commission de contrôle…
JEAN BOISSONNATJEAN BOISSONNAT
Si les deux intéressés sont d'accord, il vous reste 40 secondes, monsieur Giscard d'Estaing…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Non, on ne peut pas répondre en 40 secondes !
MICHÈLE COTTA
Ce n'est pas nous, on vous donnerait volontiers…
FRANÇOIS MITTERRAND
Je pense que la Commission de contrôle acceptera le consentement mutuel des deux candidats…

Aujourd'hui, il doit faire respecter les normes situationnelles, l'alternance des tours de parole, orienter le contenu du débat — et ne se refuse pas à poser des questions aux débattants :

- Débat présidentiel — le 02 mai 1995

— débat Chirac/Jospin

ALAIN DUHAMEL
Le premier thème porte donc sur les questions politiques et institutionnelles. La première question, c'est tout simplement, monsieur Jospin : comment interprétez-vous l'importance du vote protestataire au premier tour de cette élection ?

Il est devenu implicitement un interlocuteur privilégié, par le jeu des regards aussi qui le maintient dans le cadre participatif au titre de récepteur passif. De même, il arrive qu'un des débattants, sortant du dilogue qui l'oppose à son interlocuteur direct, constitue l'animateur comme son destinataire direct (celui-ci pourra d'ailleurs contester cette « place ») :

- Débat présidentiel — le 28 avril 1988

— débat Chirac/Mitterrand

ÉLIE VANNIER
Messieurs, si vous voulez bien, avant de donner la parole à Michèle Cotta pour la prochaine question puisque l'information a été mise en cause, en quelque sorte, permettez-moi d'apporter une précision, cette fois-ci, je le fais, vous m'en excuserez, comme directeur de l'information



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

d'Antenne 2, chaîne publique, je tiens à dire que cette rédaction est libre et indépendante aujourd'hui mais qu'elle l'était aussi en 1985.
JACQUES CHIRAC
Je voudrais dire un mot tout de même, une phrase parce que je trouve qu'il y a tout de même une certaine audace à parler des médias. Monsieur Mitterrand, en 1981, tous les dirigeants de chaînes ont été changés par vous, pas par moi. Quand la Haute Autorité a été créée — je ne voudrais pas demander le témoignage de Mme Cotta — un dirigeant que celle-ci voulait nommer a été interdit par l'Élysée… toute la presse en
a fait état, personne ne l'a contesté…
FRANÇOIS MITTERRAND
…Sauf Mme Cotta, ici présente, qui l'a écrit dans un ouvrage en disant que l'Élysée n'avait fait aucune pression…
MICHÈLE COTTA
…Tout à fait !… Mais je souhaiterais être en dehors de ce débat…
JACQUES CHIRAC
Nous vous y laissons !…

De la même manière, certains invités font clairement du public le destinataire direct de leur argumentation en en faisant les *arbitres* du débat (ce qui témoigne sans ambiguïté qu'ils sont toujours les destinataires principaux — pourtant indirects — du débat) :

- Débat présidentiel — le 28 avril 1988

— débat Chirac/Mitterrand

FRANÇOIS MITTERRAND
En fait, parlons clair, les prélèvements obligatoires qui représentent la somme des impôts et des cotisations sociales ont constamment augmenté depuis 1974 de près de 1 % par an, jusqu'en 1985, date à laquelle il y a eu une légère baisse — c'est la seule fois que cela s'est produit. Au cours de cette période, près de 1 % de plus par an. **Allez demander aux Françaises et aux Français de distinguer entre ceci et cela ! Eux savent ce qu'ils paient** : impôts plus cotisations sociales ; près de 1 % de plus chaque année, il fallait casser cette infernale mécanique et je l'ai cassée en 1985 […]

FRANÇOIS MITTERRAND
Naturellement ce n'est pas mon intérêt de dire cela à la veille d'un scrutin, mais je me refuse à la démagogie. **Les Français sont des gens sérieux, responsables, majeurs et je leur dis** : si l'on augmente encore l'impôt sur le capital, c'est l'ensemble de nos capitaux qui, demain, partiront à l'extérieur. Et c'est cela qui est extrêmement dangereux.

FRANÇOIS MITTERRAND
**Ceux qui nous écoutent auront corrigé d'eux-mêmes les appréciations de monsieur le Premier ministre** et je ne dispose pas du temps nécessaire pour répondre point par point.

FRANÇOIS MITTERRAND
Vous vous répétez là et je conteste vos propos **mais je laisse, une fois de plus, ceux qui m'écoutent les rectifier d'eux-mêmes dans leur vie quotidienne, dans ce qu'ils voient autour d'eux.**

- Débat présidentiel — le 10 mai 1974

— débat Chirac/Mitterrand

VALÉRY GISCARD D'ESTAING
À partir du moment où je suis candidat à la présidence de la République, ce qui compte c'est ce que je ferai comme Président de la République, et je compte saisir à bras-le-corps le problème de la transformation sociale de la société française, **parce que les hommes de ma génération savent parfaitement que c'est un problème essentiel, qu'il est au centre de tout.**



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

- Débat présidentiel — le 05 mai 1981

— débat Chirac/Mitterrand

FRANÇOIS MITTERRAND

En attendant, nos pêcheurs savent très bien à quoi s'en tenir et c'est eux qui concluront cette conversation !

On peut donc observer la structure typique d'une séquence de débat en identifiant trois phases distinctes, gérées par l'animateur. Dans les débats de *100 Minutes pour convaincre*[400], la séquence débute ainsi toujours par une première phase de « sollicitation » de l'opinion d'un débattant, pour reprendre les termes de Burger[401], une deuxième phase de « confrontation directe » des opinions, et une dernière phase qui se caractérise par la clôture du débat :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 20/11/2003

— Invité : Nicolas Sarkosy

Olivier MAZEROLLE

Arrêtons-là, parfait. Vous avez échangé vos arguments, je crois que les téléspectateurs ont entendu, merci Monsieur LE PEN…

Jean-Marie LE PEN

Oh ! argument est un grand mot.

Olivier MAZEROLLE

Nous passons à la dernière étape de cette émission, avec les questions que vous pose Alain DUHAMEL. Alain s'il vous plaît.

- *100 Minutes pour convaincre* — le 24/04/2003

— Invité : François Fillon

Olivier MAZEROLLE

On va pas refaire l'émission. Merci Monsieur FILLON.

La première phase engage donc l'animateur et l'un des participants du débat :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 20/11/2003

— Invité : Nicolas Sarkosy

Olivier MAZEROLLE

Vous êtes d'origine égyptienne, je le disais avant cette émission, mais vous êtes suisse de nationalité, vous enseignez l'islam à Genève et la philosophie à Fribourg, et d'autre part vous êtes un intellectuel controversé. Alors vous allez avoir un dialogue avec le ministre de l'Intérieur, mais avant de parler de laïcité, de pratique de l'islam, parlons un moment de l'antisémitisme, parce que vous avez écrit récemment un article dans lequel vous avez pointé du doigt, nommément désigné un certain nombre d'intellectuels français, auxquels vous avez reproché d'être systématiquement favorables à la politique d'Ariel SHARON, uniquement parce qu'ils sont juifs. Alors est-ce qu'en écrivant ces choses-là, d'abord ça vous a valu d'être taxé d'antisémitisme, mais surtout, est-ce qu'en écrivant ces choses-là vous n'êtes pas devant la situation que vos lecteurs qui se trouvent dans les banlieues, soient amenés à commettre des actes anti-juifs ?

Tariq RAMADAN

Ecoutez, j'aimerais d'abord dire une chose en préambule de cette intervention, par rapport à toute la polémique qui a précédé ma participation à cette émission, j'ai été stupéfait et choqué,

[400] Je m'appuierai ici essentiellement sur l'émission consacrée à Nicolas Sarkosy.

[401] Voir., BURGER (M.), « Les enjeux des discours de débat dans les médias : le cas des débats-spectacle », *op. cit*., p. 8.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

finalement, que certains se posent même la question de savoir s'il faut débattre avec moi. Je pense qu'il y a une chose qui est claire, vous savez, quand les Arabes ou les musulmans parlaient mal le français, on parlait pour eux, et maintenant, quand on s'exprime en français, on aimerait que nous ne parlions plus, et je pense que c'est un dommage, c'est un déficit de démocratie. […]

Cette première phase thématise ici une opposition :

Nicolas SARKOZY
Je peux dire quelque chose là-dessus.
Olivier MAZEROLLE
Attendez Monsieur SARKOZY voudrait vous répondre sur ce point.
Nicolas SARKOZY
Monsieur RAMADAN, c'est une question tellement importante la question de l'antisémitisme qu'il faut que nous allions jusqu'au bout des choses, je n'ai pas aimé votre article, je vous le dis très simplement et bien en face. […]

La phase de « confrontation directe » engage les débattants les uns contre les autres. C'est la phase à caractère polémique qui constitue la dimension spectaculaire du débat (chevauchements de paroles, désordre interactionnel, etc.) :

Jean-Marie LE PEN
C'est trop facile de dire ça…
Nicolas SARKOZY
Non ce n'est pas facile…
Jean-Marie LE PEN
Savez-vous Monsieur le ministre…
Nicolas SARKOZY
On peut être ferme parce qu'on est juste, vous êtes injuste, c'était cruel et donc c'était inefficace…
Jean-Marie LE PEN
Savez-vous, Monsieur le ministre, qu'il y a en prison dans notre pays plusieurs dizaines de milliers de nos compatriotes qui ont eux aussi des femmes et des enfants, qui souffrent bien évidemment…
Nicolas SARKOZY
Et qu'ils retrouvent à la sortie de prison…
Jean-Marie LE PEN
De la détention. Mais il semble que les gens ne vous intéressent précisément, que dans la mesure où ils sont étrangers. Vous pratiquez, comme votre gouvernement d'ailleurs, la préférence étrangère, et ça je crois que c'est ce qui insupportent les Français, qui se rendent compte que non seulement ils ne sont pas chez eux…
Nicolas SARKOZY
Monsieur LE PEN, pourriez-vous me donner un exemple…
Jean-Marie LE PEN
Ils ne sont pas chez eux…
Nicolas SARKOZY
Monsieur LE PEN, donnez-moi un exemple… […]
Olivier MAZEROLLE

Burger note ainsi que nombre d'indices discursifs typiques témoignent de cette phase :

- des marqueurs référentiels témoignant de la relation entre les débattants :

— pronoms personnels « tu », « vous » ;
— l'emploi de l'impératif ;



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

- des marqueurs d'opposition témoignant d'un désaccord ou d'une opposition :

— l'emploi du « non mais » ;
— l'emploi de formules négatives : « ne pas », cela n'a pas été fait » ;
— les formules contradictoires « nous avons fait » vs « vous ne l'avez pas fait » ;

- des ponctuants et des marqueurs argumentatifs :

— « bon alors », « puisque » ;

Enfin, la troisième et dernière phase d'une séquence de débat met fin à la polémique et clôt le débat : Burger parle ici de « stabilisation de l'opinion »[402] qui se caractérise par des marqueurs discursifs récurrents[403] :

- des marqueurs d'un ancrage réactualisé dans le présent d'énonciation :

— « on en reparlera, mais ce que je voulais dire » ;

- des verbes de parole traduisant l'activité de « dire » :

— « on en reparlera », « je voudrais dire » ;

- des marqueurs de topicalisation en ancrage dans un dire adjacent :

— ce que je voudrais dire c'est que » ;

- des ponctuants et des marqueurs argumentatifs :

— « mais », « car », « parce que » ;

- des marqueurs de subjectivité (pronoms, modalisateurs, expressions référentielles groupales, etc.) :

— « je », « le Ministre de l'Intérieur », « je voudrais » ;

L'animateur a donc pour tâche de *réguler* ses trois phases constitutives d'une séquence de débat, et essentiellement la deuxième : ce qui consiste parfois à modérer les « confrontations directes » ou au contraire à les stimuler :

❑ *100 Minutes pour convaincre* — le 20/11/2003

— Invité : Nicolas Sarkosy

Olivier MAZEROLLE
**Là au moins vous êtes d'accord !**
Nicolas SARKOZY
Bien sûr, même si le maire de Lyon ce n'est pas tout à fait un maire d'une petite commune ou d'un village de France. Et pourquoi les maires doivent être au cœur ? Parce que par exemple quand un enfant ne va pas à l'école, le maire, qui tient le registre des inscriptions, sait parfaitement ce qui se passe dans les familles, les absences, les quartiers où il y a des problèmes, les immeubles où ça va mal. C'est pour ça qu'il doit être le coordonnateur de la politique…
Olivier MAZEROLLE

[402] *Ibid*., p. 9.
[403] Voir *ibid*.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

**Donc au moins, sur ce point-là, vous êtes d'accord. Merci Monsieur COLLOMB, nous passons maintenant à un autre…**

- *100 Minutes pour convaincre* — le 24/04/2003

— Invité : François Fillon

Alain DUHAMEL

**Alors comment se fait-il que Marc BLONDEL, qui suit ces questions depuis tellement longtemps, de tellement près, n'ait pas compris quelque chose d'aussi simple ?**

François FILLON

Marc BLONDEL a sûrement compris ce que nous voulons faire. Il est dans son rôle, nous sommes dans un débat qui n'est pas terminé […]

Aussi l'animateur endosse successivement différentes identités de rôle qui se réalisent au travers d'indices discursifs pour chacune de ces trois phases :

Phase 1 :

1. provoquer la confrontation ou la retarder ;
2. cautionner un des débattants ou tenter de rester « neutre » ;

Phase 2 :

1. attiser la confrontation ou la faire cesser ;
2. exploiter les réactions du public ;

Phase 3 :

1. s'ingérer dans le discours ou non ;
2. valider un discours (ou prendre acte) ;

On peut alors noter que le « profil identitaire » des invités est important dans le rôle endossé par l'animateur. Ainsi, lorsque le leader du FN, Jean-Marie Le Pen, est l'invité d'un plateau, la première phase identifiée par Burger — de « sollicitation de l'opinion » — vise à provoquer une confrontation directe (avec l'animateur ou un débattant) :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 20/11/2003

— Invité : Nicolas Sarkosy

Olivier MAZEROLLE

Voilà, prenez place. Monsieur LE PEN, donc vous avez suivi une grande partie de cette émission, pour ne pas dire la totalité. **Qu'est-ce que vous avez à dire à Monsieur SARKOZY ?**

Ce comportement de rôle est en rupture avec les attentes propres à une régulation « ordinaire », supposant un mode de sollicitation « neutre ». De fait cela consiste à positionner Le Pen, avant même qu'il ne parle, dans un ancrage identitaire et à l'encourager à réagir en initiant la phase de « confrontation directe » (deuxième phase) :

Olivier MAZEROLLE

Voilà, prenez place. Monsieur LE PEN, donc vous avez suivi une grande partie de cette émission, pour ne pas dire la totalité. Qu'est-ce que vous avez à dire à Monsieur SARKOZY ?

Jean-Marie LE PEN

Je voudrais d'abord dire que ma tâche n'est pas facile ici, puisque je suis le représentant d'une catégorie politique rare dans notre pays, c'est celle des parias. C'est-à-dire de gens qui n'ont pas accès à la représentation politique dans l'Assemblée nationale française, malgré les millions de



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

voix que nous représentons. C'est un domaine fondamental, je suis en quelque sorte, Monsieur MAZEROLLE, un intermittent de la politique puisqu'aussi bien j'ai été chassé de mon siège de député européen, celui où les électeurs m'avaient envoyé, par le gouvernement français. C'est même un des rares pays prétendument démocratiques, où le gouvernement peut se permettre de jeter dehors un élu du peuple, mais enfin nous reparlerons de tout cela. Monsieur le ministre de l'Intérieur, vous me donnez l'impression…

Mais bien souvent, les débattants tentent de négocier cette première phase, en ré-orientant les questions et ainsi en se re-positionnement identitairement :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 20/11/2003

— Invité : Nicolas Sarkosy

Tariq RAMADAN

**Ecoutez, j'aimerais d'abord dire une chose en préambule de cette intervention, par rapport à toute la polémique qui a précédé ma participation à cette émission, j'ai été stupéfait et choqué, finalement, que certains se posent même la question de savoir s'il faut débattre avec moi**. […] **J'aimerais dire également que je ne cesse de dire, parce qu'on a dit qu'il ne fallait pas que j'intervienne, parce que j'ai un supposé double discours, alors j'aimerais dire avec fermeté ici que tout ce que je vais dire ce soir, c'est exactement ce que je dis aux musulmans, partout dans les banlieues et dans les cités, et que s'il y avait un double discours, je demande à quiconque, à n'importe quel téléspectateur, de le prouver, parce que depuis 15 ans on le dit, et on le répétait encore aujourd'hui, jamais cela n'a été prouvé. Donc il n'y a pas de double discours**. […] **Alors ma position, elle doit être très claire et ça me permettra dans l'élan de cette réflexion de poser une question assez claire à monsieur SARKOZY**, ma position elle est la condamnation absolue de l'antisémitisme, **je le fais depuis 1994 dans les banlieues avec fermeté, avec une fermeté claire**. D'ailleurs même le mensuel l'ARCHE qui est le mensuel du judaïsme français **a mis en évidence que j'étais un des seuls d'ailleurs à prendre des positions très claires contre l'antisémitisme**, l'antisémitisme est inacceptable, il faut le condamner. Il faut condamner les propos de MAHATHIR, par exemple lorsqu'il dit ce qu'il a dit. […] **Maintenant il faut qu'on distingue les ordres et il faut que nous entrions dans un débat de fond**.

On peut ainsi observer que cette première phase de séquence de débat consiste le plus souvent en une présentation — une déclinaison d'identité — par l'animateur et ensuite par les interlocuteurs eux-mêmes (j'y reviendrai en détail dans la 3ème partie).

Les débats procèdent donc d'une âpre négociation sur les identités réciproques des différents débattants (stratégies argumentatives). On voit par exemple ici comment Le Pen tente de négocier par la dynamique de validation-correction les représentations identitaires formulées par Sarkosy :

Nicolas SARKOZY

Je voudrais vous demander une chose à mon tour. Vous avez été dans une capitale qui est chère à mon cœur, à Budapest, au mois d'octobre dernier. Vous étiez l'invité d'un parti politique…

Jean-Marie LE PEN

Il y en avait 70…

Nicolas SARKOZY

Justice et Vie, Justice et Vie. Le vice-président de ce parti politique est connu tristement, il a déclaré " il faut parquer les Juifs, sinon ils vont prendre notre place. " Monsieur LE PEN…

Jean-Marie LE PEN

Mais il semble que ce soit…

Nicolas SARKOZY

Monsieur LE PEN, je voudrais vous poser une question, " est-ce que vous n'en avez pas assez de fréquenter des gens pareils, et est-ce que vous n'avez pas peur, vous allez finir par leur ressembler Monsieur LE PEN, à force…

Il semble…
Nicolas SARKOZY
.... De fréquenter des gens infréquentables, ça finit par faire épidémique…[…]
Jean-Marie LE PEN
Vous ne savez faire que ce procès-là, et vous avez parlé…
Nicolas SARKOZY
Est-ce que ce que je dis est faux ?
Jean-Marie LE PEN
Du racisme anti-musulman…
Nicolas SARKOZY
Est-ce que ce que je dis est faux ? […]

Aussi le choix d'un rôle exprime une certaine perception subjective des enjeux respectifs des débattants. « En d'autres termes, la co-activité consiste ici essentiellement à produire et à interpréter des énonciations dont la validation dialogique constitue un pré-requis aux projets communicationnels des interactants. »[404]

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

[404] BURGER (M.), « L'identité négociée : " rapports de place(s) " dans un entretien télédiffusé », in *Cahiers de linguistique française*, n°17, *Les différents plans d'organisation du dialogue et leurs interrelations*, Actes du VIème colloque de pragmatique de Genève (15-17 juin 1995), 2ème partie, 1995, p. 21.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 5

# Contrat de communication et cadre interactionnel

L'analyse des interactions médiatiques met en évidence la dimension *contractuelle* des interactions. La construction/négociation d'un contrat de communication permet aux interactants de s'entendre (explicitement ou non) sur les normes et les conventions qui vont leur permettre de se comprendre mutuellement et ainsi donner sens au débat. Les comportements discursifs et les rôles assumés par les interlocuteurs s'exercent par l'interaction et selon un contrat de communication, c'est-à-dire « un cadre de contraintes qui oblige les participants à s'insérer dans une mécanique interlocutoire qui est gérée par un certain nombre de règles qui concernent le nombre de participants, la finalité de l'échange, l'identité des partenaires, leurs rôles respectifs ». [405]

Ces règles, normes et contraintes propres à l'interaction médiatique seront d'autant plus respectées que l'émission au sein de laquelle se déroule le débat aura donné lieu à une ritualisation stricte de son dispositif (exemple des débats de l'entre-deux tour des présidentielles). Il s'agit donc d'une logique contractuelle qui préside à la fois au fonctionnement des modalités du visuel et modalités de prise de parole.

Cela étant, ces « règles du jeu » n'empêchent pas les interlocuteurs de tenter de définir *a priori* le contrat de communication du débat :

- Débat présidentiel — le 10 mai 1974

— débat Chirac/Mitterrand

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Puisque je suis le premier à avoir la parole **permettez-moi d'abord de vous dire bonsoir et de poser la question suivante : quelle est l'utilité de ce débat, à quoi peut-il servir ?** Les électrices et les électeurs ont désigné deux candidats pour le second tour de l'élection présidentielle et ces deux candidats sont donc François Mitterrand et moi-même. Et à cette occasion je remercie les 8 300 000 électrices et électeurs qui m'ont désigné pour participer à ce second tour. **Dans ce débat il y a quelque chose que nous n'essaierons pas de faire qui est de nous convaincre mutuellement**, parce que le 19 mai prochain il y aura de toute façon deux candidats à la présidence de la République, et c'est, je crois, bien ainsi. **Et donc ce que nous devons faire c'est éclairer le choix des Françaises et des Français parce que le choix du 19 mai sera un choix très important.** Ce sera d'abord un choix fait pour longtemps, pour sept ans, dans l'état de la Constitution actuelle, et ce sera un choix fondamental**. Naturellement dans le déroulement de la campagne présidentielle on est amené quelquefois à évoquer toutes sortes de sujets et à propos de ces sujets l'attention se disperse, mais c'est un choix fondamental, car, suivant que l'un ou l'autre sera désigné, la France et les Français ne vivront pas de la même manière pendant les sept prochaines années. On emploie souvent à cette occasion l'expression de « choix de société », c'est une expression un peu abstraite, je dirai tout simplement que la vie des Français sera différente suivant que c'est François Mitterrand ou moi-même qui sera élu Président de la République, et c'est pourquoi il est très important ce soir, c'est l'utilité de ce débat, d'éclairer votre choix. Et pour éclairer ce choix en ce qui me concerne je compte faire ceci : je consacrerai la moitié du temps qui m'est donné à expliquer ce que je propose de faire pour les prochaines années, et je**

[405] CROLL (Anne), « La dynamique des échanges : les modes de participation », in *La télévision, les débats culturels*, « Apostrophes », sous la direction de Patrick Charaudeau, Didier Erudition, coll. « Langages, discours et sociétés », Paris, 1992, p. 22.

**consacrerai l'autre moitié du temps qui m'est donné à discuter, à contester, les propositions que fait monsieur François Mitterrand. Alors c'est à moi de poser la première question, et comme règle, je l'indique à monsieur François Mitterrand, je lui poserai chaque fois une question pour lui permettre de répondre et je souhaite qu'il en fasse de même pour que je puisse lui répondre. Ma première question est la suivante, elle concerne la suite de l'élection présidentielle.**

En fait, ces opérations de cadrage, au sens goffmanien[406], procèdent à une définition de la situation d'énonciation : en agissant de la sorte, Giscard dans l'exemple ci-dessus « cadre » l'activité à laquelle il participe (il se l'approprie en quelque sorte).

Sur ce point donc, on doit opérer une distinction entre « contrat de communication » et « cadre interactionnel » :

> Nous parlerons de « contrat de communication » pour parler de la définition de la situation telle qu'elle est proposée par un participant qui a autorité pour le faire, et dont c'est justement le rôle (l'animateur). Il ne s'agit que d'une proposition de cadre, qui sera respectée ou non par les invités ; mais c'est à partir de cette proposition que se définissent les écarts et les négociations. On parlera alors de « cadre » pour décrire la manière dont la situation se définit réellement au cours de l'interaction, en respectant ou non le contrat initial. [407]

L'idée c'est qu'il existe ainsi une unicité du contrat de communication mais une multiplicité des cadres. Aussi est-il possible de définir *a priori* le contenu d'un contrat de communication seulement si l'émission s'intègre clairement à un *genre*. C'est le cas des émissions politiques dont on trouve une présentation du contrat de communication dans la séquence d'ouverture faite par l'animateur. Cette présentation est d'autant plus explicite pour les débats présidentiels que l'émission s'inscrit dans une série dont la règle du jeu est aujourd'hui connue.

Par conséquent, le contrat de communication propose ici un certain nombre de scénarios d'attentes qui seront respectés ou non :

- Débat présidentiel — le 10 mai 1974

— débat Chirac/Mitterrand

JACQUELINE BAUDRIER

Mesdames, messieurs, le débat entre les deux candidats à l'élection présidentielle, monsieur Valéry Giscard d'Estaing et monsieur François Mitterrand, ouvre la campagne électorale à l'ORTF, pour le second tour de cette élection. Il va être diffusé, il est diffusé en direct à la fois sur la première chaîne et la deuxième chaîne de la télévision et sur France Inter. Il est relayé aussi par les radios périphériques et il est diffusé encore par les télévisions d'une douzaine de pays européens et africains. Son importance est à la mesure de l'enjeu, le 19 mai vous élirez l'un de ces deux candidats Président de la République.

Nous vous remercions, messieurs, d'avoir accepté cette rencontre. Nous remercions la Commission nationale de contrôle d'avoir accepté aussi la proposition de ce débat, qui lui a été faite par monsieur Marceau Long, président-directeur général de l'ORTF. Cette confrontation, vous le savez, doit avoir lieu dans des conditions d'équité irréprochables, que les deux candidats sont en droit d'exiger. Nous nous y efforcerons, d'ailleurs, vous en serez les juges.

---

406 Voir GOFFMAN (E.), *Les Cadres de l'expérience*, Seuil, Paris, (traduction de *Frame Analysis*), 1994.

407 DOURY (M.), & MARCOCCIA (M.), « Construction des camps et circulation des slogans dans une interaction médiatique à thème politique : " Demain les Jeunes ", 28 mars 1994 », in *Actes du* 1er Symposium International sur l'analyse du discours, Madrid, avril 1998, (à paraître sur CDROM). [Cette étude s'inscrit dans un programme de recherche collectif au sein du Groupe de Recherches sur les Interactions Communicatives (CNRS – Université Lumière – Lyon 2).], p. 2.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

ALAIN DUHAMEL

Le débat à proprement parler va donc durer une heure trente, chacun des deux candidats ayant accepté de donner 45 minutes du temps que la loi lui accorde à la télévision pour le second tour des élections présidentielles. Des chronomètres sont en place qui permettront de mesurer exactement le temps de parole utilisé par chacun des deux candidats. Il va de soi que cette petite présentation n'est pas décomptée dans le temps de parole des candidats. Notre rôle, à Jacqueline Baudrier et à moi-même, sera essentiellement de veiller au respect du temps de parole de chacun, et puis au bon déroulement du débat. Comme vous nous l'avez demandé nous nous interdirons naturellement de poser quelques questions que ce soit à l'un d'entre vous. Il faut encore préciser que Roger Benamou, le réalisateur, Jacqueline Baudrier et moi-même, avons été choisis en accord avec les deux candidats eux-mêmes ; et c'est le tirage au sort qui a décidé que le débat va être très bientôt ouvert par monsieur Valéry Giscard d'Estaing.

JACQUELINE BAUDRIER

C'est pour cette seule raison d'ailleurs que monsieur Valéry Giscard d'Estaing a été nommé avant monsieur François Mitterrand dans notre présentation, vous l'avez peut-être remarqué.

ALAIN DUHAMEL

Et toujours pour respecter scrupuleusement une égalité totale entre les deux candidats, puisque c'est monsieur Valéry Giscard d'Estaing qui va ouvrir le débat, c'est donc monsieur François Mitterrand qui aura le dernier mot, à la fin, pour les conclusions.

JACQUELINE BAUDRIER

Comment ce débat va-t-il être organisé ? Les deux candidats ne tiennent pas à s'enfermer dans des structures trop rigides, mais ils souhaitent aussi traiter un certain nombre de problèmes importants, la politique étrangère, les institutions, les libertés, la politique économique et sociale. Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, le tirage au sort vous a désigné pour ouvrir cette discussion, donc vous avez la parole.

- Débat présidentiel — le 05 mai 1981

— débat Giscard/Mitterrand

JEAN BOISSONNAT

Bonsoir. Nous voici donc réunis pour ce débat entre les deux participants au deuxième tour de l'élection présidentielle, M. Valéry Giscard d'Estaing et M. François Mitterrand. Ce débat a été organisé par la Commission de contrôle, avec l'accord des représentants des deux candidats. Il sera dirigé par deux journalistes choisis d'un commun accord, Michèle Cotta, journaliste à RTL, et moi-même, Jean Boissonnat, journaliste à L'Expansion et chroniqueur à Europe 1. Nous devons veiller à l'organisation, à l'animation et au déroulement de ce débat. Chaque candidat disposera de 50 minutes pour répondre aux questions que nous leur poserons et qu'ils se poseront l'un à l'autre. Puis, il leur restera à chacun 5 minutes pour conclure.

Nous avons regroupé en trois grands thèmes les questions qui peuvent être posées :

— le premier, autour des problèmes de politique intérieure ;

— le deuxième, sur les questions de vie quotidienne des Français et de la vie économique ;

— le troisième, sur les problèmes de politique extérieure.

Chacun de ces thèmes se déroulera pendant 30 minutes. Puis, pendant une dizaine de minutes, nous poserons des questions de caractère plus général, avant que chaque candidat ne conclue en cinq minutes. La Commission de contrôle a demandé que les personnes qui sont présentes dans cette salle ne manifestent pas leurs sentiments pendant le déroulement du débat. Aussi, nous les remercions d'avance de bien vouloir taire ou leurs enthousiasmes ou leur réprobation pendant la durée de la discussion. Commençons donc par la politique intérieure. Michèle Cotta pose la première question.

MICHÈLE COTTA

J'ajoute que le tirage au sort a désigné M. François Mitterrand pour parler le dernier, pour conclure cette émission ; ce sera donc M. Valéry Giscard d'Estaing, si vous le voulez bien, qui parlera le premier. Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, monsieur Mitterrand, au fond, à l'issue du premier tour, vous avez devant vous à peu près le même problème. Vous avez obtenu l'un et l'autre, le 26 avril, plus de 25 %, le quart du corps électoral, mais l'un et l'autre vous avez



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

besoin, pour être élus, d'un autre quart. Vous, François Mitterrand, vous avez besoin des communistes, et vous, Valéry Giscard d'Estaing, vous avez besoin des électeurs de Jacques Chirac. Alors, ma première question est celle-ci : votre stratégie de reconquête à l'égard des électeurs chiraquiens n'est-elle pas trop rapide ? Lorsque vous dites : « Jacques Chirac a eu raison », parlez-vous seulement de sa lutte contre la bureaucratie ? Y a-t-il pour vous un Jacques Chirac qui a eu raison et un Jacques Chirac qui continuerait d'avoir tort ?

- Débat présidentiel – le 28 avril 1988

– débat Chirac/Mitterrand

ÉLIE VANNIER
Bonsoir.
MICHÈLE COTTA
Bonsoir.
ÉLIE VANNIER
Bonsoir, monsieur Mitterrand.
FRANÇOIS MITTERRAND
Bonsoir.
ÉLIE VANNIER
Bonsoir, monsieur Chirac.
JACQUES CHIRAC
Bonsoir.
ÉLIE VANNIER
Messieurs, nous accueillons, ce soir, sur ce plateau de télévision, deux candidats au second tour de l'élection présidentielle. Ce débat était attendu — c'est peu de le dire —, ce débat est maintenant devenu une tradition dans la vie politique française depuis 1974. C'est donc le troisième 74, 81 et, maintenant, 1988. Nous vous remercions d'avoir accepté, l'un et l'autre, que les deux grandes chaînes nationales de télévision, Antenne 2 et TF1, l'organisent selon des règles précises.
MICHÈLE COTTA
Chaque candidat disposera d'environ 50 minutes… mais 50 minutes précisément… nos interventions seront décomptées à part, les deux interventions des journalistes et, enfin, vous aurez droit, chacun d'entre vous, à trois minutes de conclusion. Nous avons divisé ce débat en quatre parties :
—30 minutes pour la politique intérieure et les institutions ;
—30 minutes pour l'Europe et les problèmes économiques et sociaux ;
—20 minutes pour les problèmes de la société ;
—20 minutes enfin pour la politique étrangère et la défense.
Les temps de parole de chacun d'entre vous — on insiste sur ce point parce que c'est important — doivent être équilibrés à la fin de chacune des parties.
ÉLIE VANNIER
Quant à la forme, cette émission qui est réalisée après un accord entre les deux chaînes, Antenne 2 et TF1, réalisée par Jean-Luc Leridon, cette émission respectera des règles de stricte équité. Par exemple, seul le candidat qui s'exprime sera présent à l'écran à ce moment-là. Chacun des candidats sera suivi pendant toute la durée de l'émission par trois caméras. Devant nous, deux chronomètres qui nous permettront de suivre à la seconde près le temps de parole qui a été utilisé par chacun des deux candidats présents sur ce plateau… encore une fois, afin de veiller à cette égalité de temps de parole. Mais nous ferons surtout, ce soir, Michèle Cotta et moi-même, notre métier de journaliste, c'est-à-dire que, bien sûr, nous veillerons à l'équilibre mais nous veillerons aussi à poser les questions qui, nous semble-t-il, intéressent l'ensemble des téléspectateurs et des citoyens, questions qui doivent être importantes pour eux.
MICHÈLE COTTA
Selon l'usage, nous avons tiré au sort juste avant le début de cette émission. Monsieur Mitterrand, vous commencerez ; monsieur Chirac, vous ferez la dernière conclusion. La première question est une question assez simple que, je crois, tous les Français se posent



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

aujourd'hui : voici plus de deux ans que vous êtes, l'un et l'autre, à la tête de ce pays. À de nombreuses reprises, sur toute la scène politique, on vous a vus, l'un et l'autre assez proches… d'ailleurs, vous-mêmes, dans des interviews, vous avez dit que vous l'étiez et après tout les Français s'en satisfaisaient assez bien. Que se passe-t-il ?… D'un seul coup, vous n'avez pas de mots assez durs l'un pour l'autre. Les uns parlent de l'âge d'un candidat, les autres de la vulgarité. Est-ce que vraiment la campagne électorale permet tout ?… Est-ce que vraiment nous ne sommes plus au temps de la cohabitation ?…

- Débat présidentiel – le 02 mai 1995

– débat Chirac/Jospin

GUILLAUME DURAND
Bonsoir à tous. Merci de nous accueillir chez vous. Nous sommes en direct du studio 101 de la Maison de la Radio à Paris pour ce débat qui est évidemment très attendu et extrêmement solennel. Monsieur Chirac, bonsoir, merci d'être avec nous.
JACQUES CHIRAC
Bonsoir.
M DURAND
Monsieur Jospin, bonsoir.
LIONEL JOSPIN
Bonsoir.
GUILLAUME DURAND
Alain Duhamel, bonsoir.
ALAIN DUHAMEL
Bonsoir.
GUILLAUME DURAND
Dans un premier temps, nous allons évidemment établir les règles du jeu qui sont extrêmement simples. Vous savez que plus les rendez-vous sont importants, plus les règles sont simples. Après, Alain, vous expliquerez un peu la thématique que nous avons organisée pour une meilleure compréhension de ce débat. Ces règles sont ce soir au nombre de cinq.
1) D'abord, il faut que vous sachiez qu'il s'agit d'un débat de deux heures. À la fin de ce débat de deux heures, il y aura deux conclusions de trois minutes : une conclusion pour Jacques Chirac et une conclusion pour Lionel Jospin.
2) C'est très important pour notre rôle : nous serons là avec Alain, notamment pour respecter l'équité du temps de parole. C'est une des règles du jeu de la tradition démocratique.
3) Nous vous l'avons dit tout à l'heure, il y aura effectivement une thématique que nous avons mise au point, qui permettra de ne pas occulter l'un des grands sujets de la campagne électorale qui vous a passionnés.
4) Dernier point : il ne s'agit en aucun cas, vous vous en doutez, d'une interview des deux candidats à la Présidence de la République par les deux modestes journalistes que nous sommes. Il s'agit, et là encore, c'est la tradition, d'un débat.
5) Il y a un dernier petit point : c'est le tirage au sort, et c'est Alain qui va le révéler.
M DUHAMEL
Le tirage au sort a désigné pour commencer monsieur Jospin. Nous allons donc organiser ce débat autour de quatre thèmes principaux. Le premier portera sur les questions politiques d'actualité, sur les institutions : on demandera à monsieur Jospin et à monsieur Chirac de réagir sur les résultats du premier tour, sur leur conception du rôle de la Présidence, sur l'impartialité de l'État, etc. Ensuite, le second thème portera sur les questions sociales et sur les choix économiques : l'emploi bien sûr qui tiendra forcément une grande place ce soir, et aussi la fiscalité, le franc, et beaucoup d'autres questions. Le troisième thème portera sur les problèmes de société : les banlieues, l'exclusion, le logement social, l'immigration, etc. Le quatrième et dernier thème portera, lui, sur les questions européennes et internationales. C'est l'organisation que nous avons proposée à monsieur Chirac et à monsieur Jospin, qui l'ont acceptée. Nous nous sommes mis d'accord également sur la durée de chacun de ces thèmes. Rien ne nous empêche maintenant de commencer. Le premier thème porte donc sur les questions politiques et



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

institutionnelles. La première question, c'est tout simplement, monsieur Jospin : comment interprétez-vous l'importance du vote protestataire au premier tour de cette élection ?

Une analyse du contenu de ces présentations permet de mettre à jour la situation d'interaction et de définir le contrat de communication proposé aux débattants :

- Le type d'interaction prévu est un débat, ce qui propose une certaine éthique conversationnelle (échange polémique) :

❑ Débat présidentiel — le 02 mai 1995

— débat Chirac/Mitterrand

GUILLAUME DURAND

Bonsoir à tous. Merci de nous accueillir chez vous. Nous sommes en direct du studio 101 de la Maison de la Radio à Paris **pour ce débat qui est évidemment très attendu et extrêmement solennel**. […]

Dans un premier temps, nous allons évidemment **établir les règles du jeu qui sont extrêmement simples. Vous savez que plus les rendez-vous sont importants, plus les règles sont simples.** […]

Dernier point : **il ne s'agit en aucun cas, vous vous en doutez, d'une interview des deux candidats à la Présidence de la République par les deux modestes journalistes que nous sommes. Il s'agit, et là encore, c'est la tradition, d'un débat**.

- Le cadre participatif est décrit de manière stricte : dialogue entre les débattants (l'animateur restant le plus possible « en dehors de la polémique ») ;
- Un programme thématique est fixé par l'animateur :

❑ Débat présidentiel — le 05 mai 1981

— débat Chirac/Mitterrand

JEAN BOISSONNAT

Nous avons regroupé en trois grands thèmes les questions qui peuvent être posées :

— le premier, autour des problèmes de politique intérieure ;

— le deuxième, sur les questions de vie quotidienne des Français et de la vie économique ;

— le troisième, sur les problèmes de politique extérieure.

[On peut néanmoins noter, on l'a vu, une certaine évolution du contrat dans les quatre débats de l'entre-deux tour des présidentielles qui traduisent aussi l'évolution du *genre*.]

Le débat télévisé repose sur un contrat de communication particulier, défini par les travaux du *CAD* et en particulier de Patrick Charaudeau, qui instaure une rencontre *polylogique*. [408] En outre, la rencontre repose sur la régulation exercée par l'animateur, dont le rôle et le statut lui confèrent le pouvoir de gérer la structuration du temps (temps de parole et *chronotaxie*[409]), la distribution de la parole, les thématiques.

Et selon le contrat général du spectacle médiatique, le public destinataire final dans un débat télévisé est absent. Cette spécificité n'est pas négligeable car elle engendre des contraintes particulières aux rôles communicationnels et aux stratégies discursives à

[408] Voir LOCHARD (Guy), « Regard sur l'événement. Paroles et images », in *Dossiers de l'audiovisuel*, n°59, *La parole en spectacle*, INA, janvier-février 1995, p. 13.

[409] Voir DE SALINS (Geneviève) & LAEMMEL (Laurence), « Une approche chronotaxique de l'interaction dans l'étude d'un genre discursif : Apostrophes », in *Connexions* n°57, Eres, Paris, 1989. Cité par LOCHARD (Guy), « Regard sur l'événement. Paroles et images », *op. cit*., p. 13.

privilégier. [410] Les contraintes esthétiques du débat (scénarisation, processus dramaturgiques, rythme et séquences, etc.) sont liées au maintien de l'attention des téléspectateurs. Le débat politique — et même si son objet est en apparence éloigné de ces contraintes esthétiques, comme le souligne Chabrol[411] — en héritera cependant également (au même titre que le « débat scientifique »). C'est pourquoi les débattants « sont invités à *jouer à débattre*, plus qu'à débattre, sous la conduite d'un metteur en scène-animateur. »[412] Le contrat de débat implique donc une véritable dimension *polémique* avec une distance supposée entre la position des interlocuteurs d'une part et l'indécision des téléspectateurs d'autre part. [413]

Au cours du débat, les participants tendent, plus ou moins, à co-construire un modèle de la réalité publique qui leur assure un certain environnement cognitif mutuel et doit autoriser une certaine inter-compréhension.

Et c'est à l'animateur de s'employer à l'explicitation de ce modèle, inciter parfois aussi à sa modification en cours d'échanges. L'orientation désirée peut être à la fois *agonale* ou au contraire non-agonale. Cette orientation varie parfois au cours d'un débat mais dépend aussi surtout de l'émission et de sa vocation première. Aussi les débats d'émissions de variété comme hier *Ciel, mon Mardi !* animée par Christophe Dechavanne par exemple, ou l'émission de Bernard Tapie *A tord ou à raison* aujourd'hui, tendent explicitement à autoriser et préparer des affrontements verbaux. Les animateurs sont ici clairement les initiateurs d'une scène intersubjective qui a statut de spectacle. En revanche la vocation première affichée des débats politiques — à l'image de *100 Minutes pour convaincre* par exemple — reposerait davantage (le plus souvent en tous cas) sur un *principe coopératif* visant à éviter les discordances trop fortes et dont les enjeux viseraient plutôt à la co-construction d'un *espace argumentatif*, non-surdéterminé par la mise en spectacle du débat.

La mise en place de nouveaux dispositifs d'interaction physique des partenaires à l'intérieur des espaces télévisés, les postures de la prise de parole (assis/debout) vont de pair avec l'évolution des dispositifs scéniques qui révèle une tendance affirmée à la mixité des espaces (espaces scéniques théâtraux et espace télévisuel), dans lesquels s'inscrit la présence recherchée d'un public vivant, écho des destinataires. Cette mutation est amplifiée par les stratégies de mise en scène visuelle qui, en empruntant l'appareillage technologique et les décors des émissions de variétés, s'appliquent à la traque *voyeuriste* de la scène. Secondarisant les contenus des échanges verbaux, l'instance de réalisation intervient pour narrativiser ceux-ci, soit en soulignant les mimiques et les moindres réactions périphériques des protagonistes, soit en se centrant sur les interactions entre la salle et la scène. [414]

Des émissions politiques comme *100 Minutes pour convaincre* ou *Mots croisés* — dont la vocation affichée est de traiter « sérieusement » les débats — se prêtent cependant à cette normalisation de la symbolique scénographique issue des émission de variétés. Le public est présent sur le plateau des deux émissions et entre dans le champ de l'image de manière à

[410] La présence du public sur le plateau télévisé ne modifie en rien le dispositif général car ce public fait partie du spectacle et le contextualise.
[411] LOCHARD (Guy), « Regard sur l'événement. Paroles et images », *op. cit*., p. 13.
[412] *Ibid*., p. 13.
[413] Voir CHABROL (Claude), « Médias, interactions, mémorisations », *op. cit*.
[414] LOCHARD (Guy), « Regard sur l'événement. Paroles et images », *op. cit*., p. 20. Voir LOCHARD (Guy) & SOULAGES (Jean-Claude), « Les Imaginaires de la parole télévisuelle. Permanence, glissements et conflits », in *Réseaux*, n°63, Cent, Issy-les-Moulineaux, janvier-février 1994.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

montrer les expressions des téléspectateurs par exemple. Le public est intégré à la scène télévisuelle au travers des mises en images dynamiques mais aussi par le biais des nombreux dispositifs techniques interactifs qui se développent (sondages, intervention téléphoniques, internet, etc.)[415] De même, dans *France Europe Express*, derrière le locuteur, se trouve son « équipe » (le plus souvent des personnalités politiques du parti en question connues) dont les acquiescements et les mimiques diverses ne peuvent échapper à l'œil du téléspectateur.[416]

Et de fait, ces modes de filmage et de disposition scénique empruntés aux émissions de variétés engendrent aussi un phénomène d'alignement qui pousse pratiquement toutes les émissions politiques qui se réclament d'un statut « légitime », « sérieux », à s'accommoder de ces nouvelles normes. Aussi toutes les émissions de débats politiques — dans leur symbolique scénographique — se ressemblent-elles. [417] La télévision s'est progressivement éloignée des modèles précédents d'organisation scénique en élaborant son propre mode de mise en scène et d'exploitation des articulations spatiales.

> Depuis l'époque classique, et probablement depuis des temps plus reculés, la représentation scénique a prévu une articulation spatiale bien précise. On peut même dire que c'est justement l'articulation des espaces qui définit et fonde l'organisation du spectacle, puisqu'une pierre ou un petit podium improvisés suffisent à faire d'un discours quelconque, d'une personne quelconque, un événement spectaculaire. D'autre part, qui écoute et regarde la représentation se place selon des schémas codifiés qui expriment à chaque fois distance, unité, participation, changement de rôle, etc. selon les solutions adaptées. En ce sens, la télévision ne peut pas faire exception. […] Toutefois, […] cette disposition *orthodoxe* des espaces spectatoriels a subi de notables transformations au cours des quelques quarante années d'existence de la télévision. [418]

[415] Dans *France Europe Express* par exemple, le débat est toujours ponctué de réactions du public, par le truchement de sondages en temps réel sur internet, ou bien d'intervention téléphoniques qui ont été préalablement enregistrées.

[416] Ce qui conduira Jean-Marie Le Pen et Noël Mamère à faire déplacer — en direct — leurs « équipes » lors du débat qui les oppose le 14 octobre 2002.

[417] Ce qu'atteste aussi les rôles communicationnels constants des locuteurs d'une émission politique à une autre.

[418] LOCHARD (Guy), « Regard sur l'événement. Paroles et images », *op. cit*., p. 25.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 3.
# TROISIEME PARTIE

---

## L'ARGUMENTATION POLITIQUE
### UNE « NOUVELLE SOPHISTIQUE » ?

Aristote, en faisant équivaloir exigence de non-contradiction et exigence de signification, parvient à marginaliser les réfractaires et à les reléguer, « plantes qui parlent », aux confins non seulement de la philosophie mais de l'humanité,
Cassin Barbara (*L'effet sophistique*)

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

chapitre 1

# L'argumentation : une anthropologie du *convaincre*

« Moi je considère comme mon devoir, *100 minutes pour convaincre*, c'est de convaincre, et qu'on ne convainc pas dans les salons. Et donc oui, pour le deuxième fois, je revendique de débattre avec vous. Je n'ai pas vos idées, mais bien sûr (…) »,
Nicolas Sarkosy

> Pour Pascal, l'art de persuader c'est autant l'art « d'agréer que de convaincre ». L'auteur des *Pensées* veut déjà nous signifier que dans tout processus d'influence, celui qui est visé par le discours argumentatif participe à sa façon à l'éventuelle entreprise de conversion dont il est l'objet. En ce sens, on ne peut se contenter uniquement de décortiquer les preuves, la démonstration, le raisonnement de celui qui veut convaincre si on veut vraiment comprendre ce qui se passe. [419]

On ne peut réfléchir sur la place du langage dans notre société, et en l'occurrence sur les rapports du langage et de la politique, si l'on occulte l'Histoire de la philosophie occidentale. Car la naissance de la démocratie et de la rhétorique en Grèce au V^e^ siècle consacre notre rapport du langage au politique (débat entre Platon et les sophistes). [420]

Aussi un retour sur notre héritage culturel est pertinent dans la mesure où il éclaire la manière dont la politique s'exprime aujourd'hui et la manière dont elle est *mise en scène* (ainsi que les principales critiques qu'elle suscite).

Mon objectif est donc ici d'essayer de prendre un recul socioculturel par rapport aux théories de l'argumentation — c'est-à-dire par rapport au *discours scientifique* sur l'argumentation — afin de dégager certaines caractérisations et certains enjeux socioculturels en rapport avec la mise en scène télévisuelle de la politique. Et de montrer qu'ils trouvent leur origine dans le renouvellement de notre héritage culturel (greco-latin).

Il s'agit de mettre en évidence le fait que les théories modernes de l'argumentation s'inscrivent dans la perspective *logocentrique* de la rhétorique — héritée des premières conceptions platoniciennes et aristotéliciennes sur le langage[421], ce qui explique que l'argumentation soit envisagée sous le paradigme quasi exclusif de la *persuasion*, c'est-à-dire pensée comme un instrument visant à « convaincre » — en témoigne par exemple le titre de l'émission politique de France 2, *100 Minutes pour convaincre*.

Les théories modernes de l'argumentation s'inscrivent dans une perspective néo-rhétorique relevant d'une sorte d'anthropologie du *convaincre*. La rhétorique classique, et ce jusqu'à son renouvellement au siècle dernier, constitue en effet le socle idéal des théories de l'argumentation en tant qu'elles s'intéressent au mécanisme global qui va de l'invention d'un argument à son acception ou son rejet par ceux qui le reçoivent.

Aussi, la grande majorité des recherches sur l'argumentation souligne qu'il s'agit d'agir sur autrui afin d'entraîner la conviction (du latin *convincere*, « confondre victorieusement »). Argumenter, au vu des principaux travaux sur la question (Anscombre et Ducrot[422], Vignaux[423], Breton[424], Mendenhall[425]…), viserait ainsi à modifier une opinion,

---

[419] BELLENGER (Lionel), *La force de persuasion. Du bon usage des moyens d'influencer et de convaincre*, ESF éditeur, séminaires Mucchielli, Paris, 1997, p. 11.

[420] Voir MEYER (Michel), (éd.), *Histoire de la rhétorique des grecs à nos jours*, Librairie Générale Française (Le livre de Poche), Paris, 1999.

[421] Même s'il y a, comme pour tous les objets propres aux sciences sociales, toute une constellation de modèles, d'écoles et donc d'approches différentes.

[422] ANSCOMBRE (Jean-Claude) & DUCROT (Oswald), *L'argumentation dans la langue*. Philosophie et langage, Mardaga, Liège, 1997.

[423] VIGNAUX (Georges), *L'argumentation. Essai d'une logique discursive*, *op. cit*.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

convertir, ou tout au moins conforter un sentiment ou un point de vue sur un objet quelconque. L'argumentation participerait de l'acte de *convaincre*, agissant sur autrui pour le persuader. A cet égard, la publicité, le slogan politique, bref toutes les formes d'invitation et d'incitation (diverses) sont du ressort de l'argumentation.

> Argumenter fait partie de ces évidences communes que chacun croit partager. Tout le monde sait ce qu'est discuter, défendre ses opinions, tenter de convaincre un interlocuteur. Argumenter, pour chacun, c'est ainsi, à la fois, défendre un point de vue et vouloir le faire partager, autrement dit : choisir ses mots et organiser son discours dans l'intention de faire adhérer à des idées, à des conventions. Ce « désir » de partage est inhérent à toute argumentation, et par suite, à toute activité de langage. La controverse politique, la publicité commerciale, les discussions ordinaires entretiennent cette nécessité quotidienne : celle d'affirmer, de s'affirmer et par voie de conséquence, de créer des champs d'accord, au prix de désaccords ou d'exclusions partagées […] [426]

L'argumentation apparaît donc comme une des voies centrales de la persuasion.

> Dans la rhétorique, la finalité constitutive de l'acte de parole est tout entière contenue dans la persuasion : persuader définit et remplit la *praxis* oratoire. [427]

Jacqueline de Romilly, dans *Les grands sophistes dans l'Athènes de Périclès*[428], travaille sur la naissance des réflexions sur le pouvoir du langage et de l'argumentation. Elle montre que la naissance de la rhétorique, en Grèce classique, (et de l'argumentation vue comme *logos*) est intimement liée à la naissance de la démocratie et à l'idée de langage comme « acte de persuasion ».

> L'argumentation est peut-être co-extensive à l'existence du langage, mais la codification de la réflexion sur l'argumentation remonte à l'apparition de techniques de vérité dans la pensée grecque classique. [429]

Aussi, Olivier Reboul rappelle que

> La nécessité d'apprendre à argumenter pour convaincre s'est fait ressentir très tôt et conjointement avec l'avènement de la démocratie vers 460 av. –J.-C. , précisément comme entraînement pratique à la discussion à l'usage des propriétaires terriens de Sicile (sous domination grecque) en mal de régler leur contentieux. Cette technique a été vite importée à Athènes. Sa première fonction sera bien d'aider à persuader, en ce sens elle deviendra aux yeux des philosophes « l'ouvrière de la persuasion ». On peut dire que les grecs ont inventé la technique rhétorique, même si on a pu trouver des « traces » de rhétorique « chez les Hindous, les Chinois, les Egyptiens, sans parler des Hébreux. »[430]

---

[424] BRETON (Philippe), *L'argumentation dans la communication*, *op. cit*.

[425] MENDENHALL (Vance), *Une introduction à l'analyse du discours* argumentatif, *op. cit*.

[426] VIGNAUX (Georges), « Des arguments aux discours. Vers un modèle cognitif des opérations et stratégies argumentatives », in *Hermès*, n°15, *Argumentation et rhétorique* (I), CNRS Editions, Paris, 1995, p. 199.

[427] MOLINIE (Georges), « Stylistique et tradition rhétorique », in *Hermès*, n°15, *Argumentation et rhétorique* (I), CNRS Editions, Paris, 1995, pp. 120-121.

[428] ROMILLY (Jacqueline de), *Les grands sophistes dans l'Athènes de Périclès*, Biblio essais, Paris, 1988.

[429] WOLFF (Francis), « Trois techniques de vérité dans la Grèce classique : Aristote et l'argumentation », in *Hermès*, n°15, *Argumentation et rhétorique* (I), CNRS Editions, Paris, 1995, p. 63.

[430] REBOUL (Olivier), *Introduction à la rhétorique*, PUF, Paris, 1981, p. 53.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Un regard rétrospectif porté sur la naissance conjointe de la démocratie et de la rhétorique en Grèce au Ve siècle doit donc permettre de dégager et d'expliciter quelques grands traits de notre rapport — en occident — à la politique, et à son expression télévisuelle :
1) le débat politique actualisé sur le mode *agonistique ;*
2) le triomphe de la politique spectacle et du marketing politique (avec ses avatars télévisuels) ;
3) la « nouvelle sophistique » incarnée par les hommes politiques.

Ceci dit, le retour aux sources, aussi pertinent qu'il soit, est néanmoins périlleux (et je ne suis pas historien) parce qu'il nécessite une culture classique que je n'ai pas ; je me contenterai donc ici d'en saisir les grands mouvements.
On peut schématiquement distinguer dans cette perspective trois périodes fondamentales :

- la période fondatrice qui est celle des premiers manuels de rhétorique jusqu'à Aristote ;
- la période romaine de la rhétorique, qui va systématiser et codifier les différentes normes du discours persuasif ; suivra la période de déclin de la théorie argumentative au sein de la rhétorique (de la fin de l'Empire jusqu'au milieu du XXe siècle) ;
- et enfin la période du « renouveau », avec l'émergence de ce que l'on appelle la *nouvelle rhétorique* — constituée à partir des travaux du philosophe et juriste Chaïm Perelman qui donnera naissance aux principales modélisations anglophones et francophones.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 1

# Les mythes fondateurs

Le monde grec est à la source de la culture occidentale. [431] Car il y a en effet une longue présence de l'Antiquité grecque dans notre culture. Ceci dit, parlant souvent de civilisation judéo-chrétienne — privilégiant donc le fait *religieux* —, on occulte alors ses racines antiques profondes, réservoir de récits, de mythes, de concepts et de valeurs. [432]

De fait, cet héritage façonne de manière inconsciente nos modes de pensée, notre représentation du monde et nos expériences, organisant ainsi la morale, la politique, l'art ou la philosophie — l'un des legs majeurs de la Grèce antique.

Nous sommes les héritiers culturels d'une longue tradition gréco-latine qui se fonde sur la rhétorique — héritage de la mythologie du *logos*, ou *art de convaincre*. [433] Et si *argumenter*, selon les théories modernes de l'argumentation, c'est « chercher à convaincre » — en usant de moyens rationnels, logiques (non émotionnels[434]) — c'est parce que ces théories s'inscrivent dans la perspective néo-rhétorique aristotélicienne fondée sur la mythologie du *logos*.

> Si l'on passe en revue les grandes théories rhétoriques du passé, et même les contemporaines, on peut observer que toutes ont plus ou moins privilégié, qui le *logos*, qui le *pathos*, qui l'*ethos*. Qu'est-ce que cela donne en fait ? Se centrer sur le *pathos* engendre l'assimilation de la rhétorique à une simple opération de manipulation des esprits : c'est la rhétorique-propagande, la sophistique, le jeu sur les émotions et les croyances, la tromperie par le langage. Si l'on fait tout à partir de l'*ethos*, la conception de la rhétorique change quelque peu. L'accent est mis sur les intentions, bonnes ou mauvaises (éthiques) du sujet. Si c'est le *logos* qui est considéré comme déterminant, on privilégiera le langage et le raisonnement, et la rhétorique se fera argumentation ou théorie littéraire, c'est selon. […] Depuis Aristote, toutefois, la dimension du *logos* a été prépondérante dans l'esprit de ceux qui accordaient du crédit à la rhétorique. Car il y avait, à disposition, une théorie du *logos* avec laquelle on pouvait travailler : c'était la logique. [435]

Aussi doit-on viser à convaincre *rationnellement* — l'émotion relevant davantage d'une pratique sophistique visant dans le meilleur des cas à séduire, dans le pire à tromper. Laurent Fabius explique par exemple devant les caméras de France 5 :

---

[431] Même si la simplification est périlleuse. Car j'ai bien conscience que, d'une façon générale, parler « d'origines » c'est construire un récit mythologique.

[432] De même, Freud a montré également que l'héritage grec n'est pas seulement un répertoire de concepts et de formes, mais aussi de représentations imaginaires : les mythes grecs trouvent un écho dans nos représentations individuelles.

[433] Le pouvoir persuasif de la parole avait même été reconnu bien avant le V^e^ siècle, puisqu'il est célébré dans L'*Iliade* et dans l'*Odyssée*. Voir CARRILHO (M.), « Les racines de la rhétorique : l'antiquité grecque et romaine », *in* M. Meyer (éd.), *Histoire de la rhétorique des grecs à nos jours*, *op. cit.*, pp. 17-82.

[434] L'argumentation centrée sur le *pathos* est décriée et assimilée au discours sophistique (qui vise à *séduire* par la tromperie, l'artifice, au lieu de viser à *convaincre* par la Raison).

[435] MEYER (Michel), « Problématologie et argumentation », in *Hermès*, n°15, *Argumentation et rhétorique* (I), CNRS Editions, Paris, 1995, p. 149.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> « c'est bien que ce débat fasse naître des passions et des sentiments. C'est bien. **Mais il faut les canaliser pour que le débat devienne plus raisonnable** et puisse déboucher sur une bonne loi. Donc oui **gardons la passion mais mettons-y aussi une bonne dose de raison**. »[436]

De même, dans un reportage sur l'immigration clandestine parue dans *Ouest-France* (édition du 19 juin 2002), le révérend père Samid Khalil Khalil explique que :

> « l'immigration, c'est un contrat. **Il faut avoir une politique rationnelle et non émotive** qui tienne compte de la réalité pour que des gens venant de mondes différents parviennent à vivre dans le même monde. »

## Aux origines

> Au commencement était la *Rhétorique* d'Aristote.
> Avec Aristote, l'orateur est face à son public ; avec la télévision, il s'adresse à un public qu'il ne voit pas. Avec Aristote, l'homme public parle pendant un laps de temps qu'il a librement choisi ; avec la télévision, le temps est réduit, la parole comprimée. Avec Aristote, le vocabulaire est illimité, la fécondité de l'expression infinie ; avec la télévision, le vocabulaire est restreint, les richesses langagières se raréfient. Avec Aristote, les figures de style embellissent le discours, renforcent les idées ; avec la télévision, elles ne renforcent que les émotions. Avec Aristote, le contenu du discours a plus d'importance que celui qui parle ; avec la télévision, celui qui parle l'emporte sur le contenu du discours. [437]

Le savoir sur la rhétorique — la « proto-rhétorique » — se transmet jusqu'en 450 avant J.-C. où se développe son enseignement. [438] Le contexte est alors celui de la démocratie des cités grecques. Il y a — on le verra — une symétrie entre *démocratie* et *rhétorique*. [439]

A partir d'Aristote (384-322), la rhétorique comme méthode de composition des discours se trouve fixée. C'est Aristote en effet qui est le premier philosophe à élaborer une conception systématique de l'argumentation :

> Le V^e^ siècle grec est sans doute l'inventeur anonyme de multiples techniques discursives, au nombre desquelles on peut citer l'écriture poétique, la rhétorique, l'argumentation dialectique et la démonstration scientifique. Promus ainsi, par la vertu d'une technique discursive, à la reconnaissance de tous, composés selon des procédures qui en garantissent la valeur insigne, les discours du poète, de l'orateur, du dialecticien ou du mathématicien atteignent à coup sûr le but que ne peuvent atteindre que par hasard les discours ordinaires. Il revient à Aristote d'avoir fait le point sur un siècle d'histoire de ces « techniques discursives » et, ce faisant, de les avoir plus ou moins définitivement codifiées. [440]

---

[436] Propos recueillis sur France 5, le lundi 13 mai 2001, dans le cadre d'une émission consacrée au débat sur la chasse et intitulée « La chasse à l'Assemblée Nationale » (débat sur un projet de loi qui a eu lieu en mars 2000).
[437] COTTERET (Jean-Pierre), *La magie du discours*. *Précis de rhétorique audiovisuelle*, éd. Michalon, Paris, 2000, p. 4.
[438] Voir FLORESCU (Vasile), *La Rhétorique et la néorhétorique. Genèse, évolution, perspectives*, Les Belles Lettres, Paris, 1982.
[439] Aussi Tacite, dans le *Dialogue des orateurs*, estime que sous l'Empire la rhétorique n'a plus d'objet et plus d'auditoire (et donc de raison d'être) dans la mesure où il n'y a plus de démocratie. Le savoir rhétorique devient alors littérature, comme construction d'un discours sans auditoire. Voir REBOUL (olivier), *La Rhétorique*, Presses Universitaires de France, Paris, 1986.
[440] WOLFF (Francis), « Trois techniques de vérité dans la Grèce classique », *op. cit*., p. 42.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Les grands traits de sa théorie, Aristote les développe dans la *Rhétorique*[441] et dans les deux livres de la *Poétique*[442]. La rhétorique aristotélicienne marquera l'Antiquité et s'étendra sur la période latine, reprise par Cicéron[443] ainsi que par l'auteur anonyme de *La Rhétorique à Herennius*[444], et ce jusqu'au Moyen Age. [445] Le système aristotélicien devient au Moyen Age l'armature de toutes les scolastiques chrétiennes (et musulmanes).

Cicéron (-106-43) et Quintilien (30-100) enrichiront le système mais sans vraiment le modifier. [446] Les normes élaborées par Aristote pour la démocratie athénienne et ensuite reprises par Cicéron pour la république romaine sont adaptées par Quintilien sous l'Empire romain puis par Saint Augustin et les pères de l'Eglise dans les communautés chrétiennes (le discours prend alors la forme de l'homélie, du sermon ou de la prédication). Ce modèle de l'orateur se diffusera à la Renaissance en Europe.

En France, à la période classique, on redécouvre la théorie d'Aristote. [447] Cette période moins argumentative de la rhétorique marque aussi la fin de son enseignement.

En 1885 la rhétorique disparaît des programmes de l'enseignement secondaire français. Mais le genre judiciaire et le genre délibératif survivent sous la forme de la déclaration, du plaidoyer, ou du réquisitoire. [448]

La rhétorique antique transmet ainsi à l'occident les normes de la *parole publique*.

C'est l'école anglo-saxonne — et en l'occurrence Perelman et la *Nouvelle Rhétorique* — qui inaugure le renouveau des théories de l'argumentation. On revient à l'art de *convaincre*. [449]

Les théories modernes de l'argumentation présentent l'argumentation comme un *art du convaincre*. Témoignant ainsi du poids de l'héritage antique dans notre société et des théories léguées par la rhétorique antique.

Héritier de la culture grecque — tronc commun de l'évolution de la pensée occidentale — notre conception de l'argumentation relève de théories contemporaines d'inspiration néo-rhétorique et est fortement empreinte des positions platoniciennes et surtout aristotéliciennes.

## La rhétorique ou l'idéal démocratique

La démocratie, comme forme de gouvernement, trouve ses origines dans la cité démocratique athénienne aux V^e^ et VI^e^ siècles avant J.-C. Elle implique l'expression citoyenne — le *dêmos*. Les Grecs sont à l'origine non seulement de la démocratie mais aussi

---

441 ARISTOTE, *Rhétorique*, t. I, II et III, texte établi et traduit par Médéric Dufour, Les Belles Lettres, Paris, 1967.

442 ARISTOTE, *Poétique*, t. I, II, Les Belles Lettres, Paris, 1965.

443 Voir CICERON, *Topiques* (trad. Bornecque), Budé, Paris, 1924.

444 (Anonyme), *Rhétorique à Herennius*, texte établi et traduit par Guy Achard, Les Belles Lettres, Paris, 1989.

445 Voir ROSIER (Irène), « Les développements médiévaux de la théorie augustinienne du mensonge », in *Hermès* n°15, *Argumentation et rhétorique* (I), CNRS Editions, Paris, 1995, pp. 91-104.

446 Voir par exemple QUINTILIEN, *Institution oratoire,* Les Belles Lettres, Budé, Paris, 1980.

447 Plus littéraire, elle exprime les figures du discours ou les traités sur les tropes.

448 Le genre épidictique survit aussi sous la forme de l'allocution, du laïus, ou de l'oraison funèbre par exemple.

449 Mais ces théories contemporaines du convaincre ont surtout cours dans les milieux non scientifiques, c'est-à-dire dans les milieux de l'entreprise : théories issues de la PNL (programmation neuro-linguistique), donnant lieu à un important appareillage théorique dans les domaines de la vente ou de la publicité (théories du convaincre pavloviennes et comportementalistes, comme le pouvoir d'association et le réflexe conditionné).

de la politique, définie comme l'art de parvenir à des décisions consensuelles par le recours à la parole, à la discussion et au débat public. Cette démocratie instaurée à Athènes impliquait le refus d'une conception élitiste de l'Etat, comme celle prônée par Platon dans la *République*. [450]

Il s'agit alors à la fois d'une *philosophie* et d'une expérience *politique*, avec l'exemple d'Athènes et la réforme de Clisthène en 508 av. J.-C.

> Même si la rhétorique ancienne n'entretient pas de relation constante ni univoque avec l'argumentation, à tout le moins l'origine de l'argumentation rhétorique est-elle à chercher du côté des procédures de prise de décision collective, où il s'agissait de délibérer dans l'incertitude, et de prendre le parti du plus vraisemblable. [451]

Tous les auteurs rhétoriques de l'antiquité placent ainsi l'invention de la rhétorique par Corax (en Sicile grecque au V^e^ siècle av. J.-C.) comme élément clé de la révolution démocratique.

La rhétorique naît donc pour répondre aux exigences d'une société au sein de laquelle la parole assume un rôle prépondérant. Et le lent processus qui aboutit à la démocratie athénienne prévaut ainsi à l'origine une dimension militaire. La rhétorique apparaît en Sicile au V^e^ siècle lorsque, les tyrans expulsés, il fallut redistribuer aux propriétaires les terres qui leur appartenaient.

L'invention de la rhétorique comme art de persuader est corrélative à l'invention démocratique. La rhétorique se place comme *méthode du politique*, comme une sorte d'idéal démocratique de communication pour répondre à la violence physique.

> Depuis au moins Platon et Aristote, voire Zénon, on sait qu'argumenter, c'est d'abord argumenter *contre* une position adverse dans un dialogue polémique réglé, potentiellement ouvert à tous. […] On peut soutenir qu'avec les Grecs, la fonction argumentative s'autonomise et en quelque sorte prend conscience d'elle-même, de sa nature indissociablement polémique et non violente, et ce à travers le développement des procès publics, la prise de décision démocratique après délibération […][452]

## L'argumentation contradictoire

La rhétorique serait ainsi une sorte de substitut de la violence physique. Aussi, les débats d'idées sont-ils appelés *agônes*, c'est-à-dire combats ; et l'éristique (*ἐριs*), fondée par Protagoras, est la discussion contradictoire, c'est-à-dire la querelle. C'est en ce sens également que Perelman et Olbrechts-Tyteca écrivent que

> L'usage de l'argumentation implique que l'on a renoncé à recourir uniquement à la force, que l'on attache un prix à l'adhésion de l'interlocuteur, obtenue à l'aide d'une persuasion raisonnée, qu'on ne le traite pas comme un objet, mais que l'on fait appel à sa liberté de jugement. Le recours à l'argumentation suppose

[450] Platon considère en effet que seule une minorité d'individus — dotée du savoir de l'expertise, à savoir les philosophes — est légitimée pour gouverner la *polis*.

[451] PETIT (Alain), « L'art de parler dans le *Phèdre* de Platon », in *Hermès*, n°15, *Argumentation et rhétorique* (I), CNRS Editions, Paris, 1995, p. 32.

[452] BOYER (Alain), « Introduction. De *usu argumentorum* », in *Hermès*, n°15, *Argumentation et rhétorique* (I), CNRS Editions, Paris, 1995, p. 27.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> l'établissement d'une communauté des esprits qui, pendant qu'elle dure, exclut l'usage de la violence. Consentir à la discussion, c'est accepter de se placer au point de vue de l'interlocuteur, c'est ne s'attacher qu'à ce qu'il admet et ne se prévaloir de ses propres croyances que dans la mesure où celui que nous cherchons à persuader est disposé à leur accorder son assentiment. [453]

L'idéal démocratique réside dans la prise en compte du désaccord[454], des divergences d'opinions qui caractérisent la vie sociopolitique. L'acception et le dépassement de la divergence des points de vue seraient le fondement du projet démocratique. Le désaccord constituant le pré-requis nécessaire au changement, à l'évolution des mœurs et des idées.

Le débat contradictoire représente alors le levier permettant l'émergence d'une solution éclairée, d'un consensus dépassant les positions antagonistes. Le débat contradictoire doit favoriser un changement de nature constructiviste issu de l'intégration de points de vue divergents.

Aussi, la signification ainsi que le rôle accordé au débat contradictoire — au niveau démocratique — ne sauraient être distingués de la conception même du politique, de la valeur accordée au consensus et à la divergence des points de vue.

Philippe Breton[455] explique ainsi que l'on assiste alors à la fin de l'ordalie comme procédure de décision judiciaire : c'est l'instauration du débat contradictoire entre victimes et accusés. La décision ne vient plus d'en haut mais est prise par le collectif des citoyens et de leurs représentants, dans le contexte d'une *horizontalisation* des rapports sociaux. La cité démocratique grecque implique dès lors une prééminence de la parole sur les autre instruments du pouvoir : elle « n'est plus le mot rituel, la formule juste, mais le débat contradictoire, la discussion, l'argumentation. »[456] La société grecque fait ainsi de l'argumentation un *idéal démocratique de communication*. De la parole — le *logos* — à la politique, le lien devient direct.

S'ouvre alors un nouvel espace du politique où doit pouvoir s'exercer effectivement une égalité concrète. C'est pourquoi sans doute corollairement ou presque à l'invention démocratique naît la rhétorique comme art de persuader.

La rhétorique démocratique, essentiellement argumentative, se dégage aussi très rapidement de la tentation esthétique dans laquelle pourtant elle retombera avec l'Empire, à la fin de la démocratie romaine. Celui qui « parle bien » prend le dessus. Aussi le maniement du langage et les techniques de persuasion amènent une révolution des mentalités.

C'est la démocratie qui a ainsi favorisé l'émergence de la *philosophie du dialogue*.

> Ce qui définit la rhétorique, c'est en effet d'abord un certain cadre social. Des lieux d'abord : le tribunal, l'Assemblée du peuple et les réunions commémoratives, c'est-à-dire les trois lieux-clés de la démocratie, puisque ce sont les seuls où l'on s'adresse *au peuple*. Mais si l'unité du cadre (les réunions démocratiques) et de situation interlocutive (la parole publique) définit la

---

[453] PERELMAN (Chaïm) et OLBRECHTS-TYTECA (Lucie), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, 5ème édition, Ed. de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2000, p. 34.

[454] Il s'agit même plutôt d'une sorte de « pari ».

[455] Voir BRETON (Philippe), « Citoyenneté et enseignement de l'argumentation », *Les médias et leurs images. Quelle(s) formation(s) ?* in *Actes des Premières Rencontres Inter-IUFM* — IUFM de Caen les 23, 24 et 25 mars 2000 [en ligne] ; disponible sur <http://www.ina.fr/inatheque/activites/iufm/caen2000/caen01.pdf> (page consultée le 3 mars 2004).

[456] *Ibid*.

> rhétorique en général, les trois types de réunions et les trois modalités de parole publique définissent ses trois genres : le tribunal où le peuple est réuni pour juger des infractions passées aux lois qu'il s'est données (genre judiciaire), l'Assemblée délibérative où il est réuni pour décider des décisions à prendre pour son avenir (genre délibératif), et enfin les réunions commémoratives où il est réuni pour communier dans les valeurs présentes qu'il reconnaît (genre épidictique). Ce qui définit, ensuite, la rhétorique, ce sont des règles instituées afférentes à ces institutions publiques, celles du procès par exemple, « joute » entre deux citoyens-orateurs opposés ou celles de l'*Ekklesia* où les citoyens-orateurs se succèdent pour conseiller la Cité ; mais la méta-règle, constitutive de la joute rhétorique et commune aux trois types de lieux rhétoriques, est celle du débat contradictoire : l'égal droit donné à tous les citoyens d'y parler (« isègorie » démocratique) doit en effet se réaliser sous la forme de la représentation d'une lutte politique entre deux discours opposés (« antilogie ») pourvus l'un et l'autre de droits et de moyens égaux. La rhétorique est donc liée structuralement comme historiquement aux institutions de la démocratie. [457]

S'il n'est pas question d'un véritable pouvoir du peuple, il n'en reste pas moins vrai que la démocratie athénienne a été surtout le règne de la *discussion publique*. La Grèce antique a inventé le débat démocratique et la citoyenneté. Les Grecs sont peut-être les premiers à réfléchir sur la nature du politique. Et la première philosophie a été une réflexion morale et politique. L'homme grec, selon la célèbre formule d'Aristote, est un « animal politique » : il ne peut s'accomplir pleinement que dans une cité, à la gestion de laquelle il participe activement. La démocratie doit donc être le lieu du débat et de la parole publique.

La démocratie se présente ainsi comme la réponse grecque à la désacralisation de la *polis* dans une histoire où l'obligation de trouver un dénominateur commun entre des hommes opposés a constitué l'aiguillon constitutionnel.

## L'argumentation comme principe fondateur de la démocratie

L'un des principes fondateurs de la démocratie serait donc l'argumentation, entendu comme l'idéal de la communication dans une perspective de citoyenneté.

Il n'y aurait ainsi pas de citoyenneté possible sans pratique argumentative. D'où sans doute le rôle qu'occupe aujourd'hui l'enseignement de l'argumentation dans les classes de collège. [458] Que notre tradition occidentale soit une tradition rhétorique, il suffit pour s'en convaincre de feuilleter un manuel scolaire de français pour collèges ou lycées pour voir la place qu'elle occupe encore, certes pas sous ce nom, mais aussi bien à travers les techniques d'argumentation que dans la liste des figures proposées. Les étudiants, peut-être inconsciemment, reproduisent ainsi dans l'exercice même de la dissertation les étapes du discours de l'orateur. De même, la technique enseignée du plan de la thèse et de l'antithèse, est une reproduction des controverses (*controversiae*) où il s'agissait précisément d'opposer des arguments — sophiste, Protagoras avait ainsi posé qu'à propos de toute chose, on pouvait envisager deux discours opposés.

[457] WOLFF (Francis), « Trois techniques de vérité dans la Grèce classique », *op. cit*., pp. 42-43.
[458] Voir BRETON (Philippe), « Citoyenneté et enseignement de l'argumentation », *op. cit*.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

L'enseignement de l'argumentation permettrait de placer les élèves dans une posture citoyenne, une posture de prise de parole et de participation aux débats. L'argumentation est inscrite dans les programmes de français, devant contribuer explicitement à l'éducation et à la citoyenneté. La pratique de l'argumentation au collège relève donc d'un enjeu *démocratique*. Le lien entre argumentation et démocratie est d'ailleurs clairement exprimé aujourd'hui :

> Le rôle du professeur de français vis-à-vis de l'argumentation est essentiel […] Si nous visons tous à la formation de citoyens conscients et autonomes, armés pour réussir dans les conditions difficiles de la vie actuelle, c'est notamment par une maîtrise correcte de l'argumentation que nous y arriverons. Les citoyens et les décideurs de demain doivent avoir appris de nous un raisonnement correct, logique, adapté aux situations. Nous sommes donc indirectement responsables de la future politique […][459]

La pratique du débat argumenté, confrontation des idées contradictoires, se signale comme une contribution pédagogique à l'expression de la démocratie. L'apprentissage de l'argumentation doit permettre l'avènement de citoyens éclairés.

> C'est en devenant le lieu d'une parole libre et organisée que l'école peut jouer son rôle en matière d'éducation civique, c'est-à-dire associer l'efficacité — ce qui n'est pas discuté n'est pas intériorisé — et l'absence de dogmatisme — ce qui est discuté ne prend pas valeur de dogme, mais de problème indéfiniment rectifié. Ce privilège accordé à la liberté d'expression n'est pas gratuit. Il n'y a pas de démocratie sans espace public de délibération. Avant de voter, les citoyens sont des personnes qui s'inscrivent dans un débat, qui font valoir leurs arguments. Et l'apprentissage de la citoyenneté, sans exclure d'autres voies, passe par celui du débat argumenté. Sur ce point, c'est Kant qu'il faudrait citer, en particulier lorsqu'il souligne, dans la *Critique du jugement*, la nécessité pour penser par soi-même, d'envisager ce qu'autrui pourrait penser de nos pensées. [460]

Ce qui fonde notre idéal de la citoyenneté et qui en est la référence première, c'est donc la révolution démocratique grecque, et en particulier athénienne. Jean-Pierre Vernant décrit ainsi la nouvelle société grecque comme en rupture avec une société dominée par « l'image mythique d'un monde à étages »[461], avec un haut et un bas en opposition absolue (l'ancienne société étant une société « holiste » ainsi que l'a montré l'anthropologue Louis Dumont dans ses travaux sur la genèse de l'individualisme). [462]

Aussi, ce nouvel ordre de la nature inauguré par la démocratie athénienne va promouvoir un idéal d'égalité et de symétrie :

> Le nouvel espace social est centré […] par rapport à ce centre les individus et les groupes occupent tous des positions symétriques […] (les premiers urbanistes sont des théoriciens politiques) l'agora qui réalise sur le terrain cet ordonnancement spatial, forme le centre d'un espace public et commun. Tous ceux qui y pénètrent se définissent par là même, comme des égaux, des soi. Par

---

459 BRAUN (A.) & CABILLAU (J. F.), « De l'argumentation dès la classe de 6ème », in *L'Ecole des lettres*. I, n°8, 1988/89, p. 14.

460 THOMAS (J. P.), « Pas de formation sans réflexion de fond », in *Les cahiers pédagogiques*, supplément n°4, octobre-novembre 1998, p. 5.

461 VERNANT (Jean-Pierre), *Les origines de la pensée grecque*, PUF, Paris, 1962, p. 121.

462 Voir DUMONT (Louis), *Essai sur l'individualisme, une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Essais, Paris, 1983.

> leur présence dans cet espace politique, ils entrent, les uns avec les autres dans des rapports de parfaite réciprocité… espace centré, espace commun et public, égalitaire et symétrique, mais aussi espace laïcisé, fait pour la confrontation, le débat, l'argumentation, qui s'oppose à l'espace religieusement qualifié de l'Acropole. [463]

C'est dans cet esprit que Philippe Breton milite aujourd'hui pour la cause de la rhétorique et de son enseignement — au moment même où l'on assiste à son retour au sein des sciences de la communication afin de se prémunir contre ses dérives sophistiques (qui relèveraient de la manipulation). [464] Dans la recherche en sciences de l'éducation l'argumentation est ainsi pensée comme le principe fondamental de la démocratie.

Breton milite donc pour qu'une théorie argumentative se présente sous un jour *moral*, respectant la symétrie orateur/auditoire et la liberté pour le public d'adhérer ou non aux thèse présentées. Selon Breton en effet, la question posée par les théories de l'argumentation est celle de l'*auditoire* — recoupant la notion de réception. La question de la réception fonctionne comme une sorte de fil conducteur aux débats sur la rhétorique, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Au cœur d'une sorte d'anthropologie du convaincre, Breton estime ainsi que le problème de l'auditoire se révèle comme une sorte d'opérateur épistémologique tout à fait pertinent afin de saisir l'évolution des théories de la rhétorique. Car la question de l'auditoire est au cœur du débat qui opposait hier Platon aux sophistes, et aujourd'hui au cœur des théories modernes de l'argumentation qui actualisent le renouveau de la rhétorique.

C'est pourquoi dans le domaine de la formation à l'argumentation, le dernier mot appartient finalement à l'éthique (en se défiant de la séduction fallacieuse). [465]

Argumenter, ce serait toujours donner à un interlocuteur, ou à un groupe, de bonnes raisons de croire à ce que l'on avance. A l'instar d'Aristote, il ne serait donc pas inutile de partager les deux genres issus de la rhétorique : l'influence exercée sur les personnes et toute démarche rationnelle visant à prouver, démontrer, convaincre. Par exemple, pour Bellenger « Il est clair que l'argumentation coexiste avec les autres moyens d'influence, voire de contrainte et de séduction. »[466]

Breton milite donc pour une rhétorique morale (de type platonicien) qui permette une frontière étanche entre *argumenter* et *séduire*, entre arguments rationnels et autres moyens détournés qui relève de la manipulation ou de la propagande (cf. Figure 6).

---

[463] VERNANT (Jean-Pierre), *Les origines de la pensée grecque*, *op. cit*., p. 126.

[464] Voir BRETON (Philippe), *La parole manipulée*, Editions la Découverte, Paris, 1997. Voir aussi « L'argumentation entre information et manipulation », in *Sciences Humaines* Hors Série, n°16, mars-avril, 1997.

[465] Et à ce titre, l'argumentation politique est souvent citée comme contre-exemple.

[466] BELLENGER (Lionel), *La force de persuasion*, *op. cit*., p. 41.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

(Fig. 6) [467]

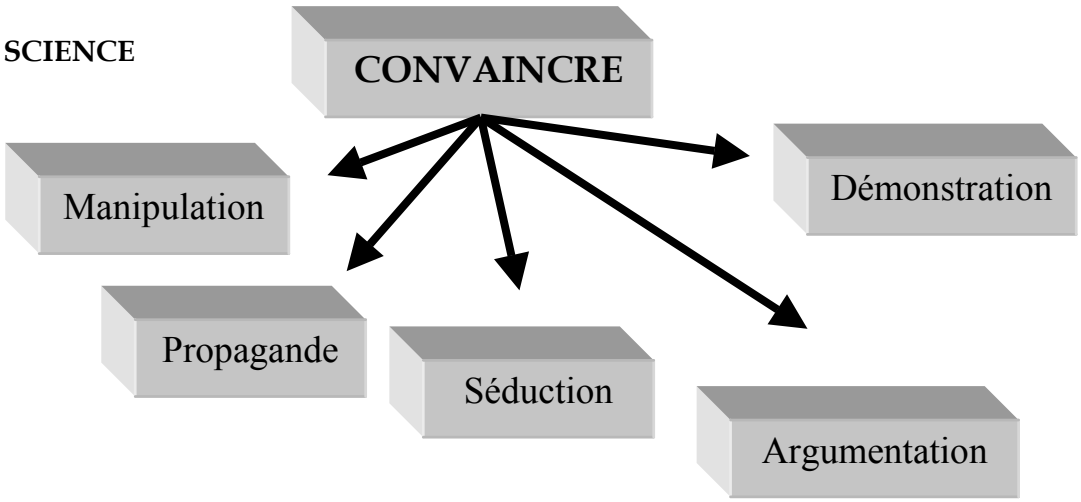


La pratique du débat argumenté — confrontation des idées contradictoires — se signale donc comme une contribution pédagogique à l'expression de la démocratie. L'apprentissage de l'argumentation devant permettre l'avènement de citoyens éclairés.

## Platon et les sophistes

Platon a fourni à la pensée occidentale la plupart de ses concepts fondamentaux. La postérité de Platon s'explique sans doute d'une part par la longévité de son école, l'Académie, et d'autre part par la relative compatibilité de sa philosophie avec la pensée religieuse (chrétienne en l'occurrence) — l'exemple de la synthèse opérée par Saint Augustin entre le platonisme et le Nouveau Testament (et Saint Paul avec les Evangiles) est sur ce point éclairant. La postérité de Platon reste attachée à son rôle privilégié dans la formation de la pensée *rationnelle*, donnant naissance à l'un des principaux courants du rationalisme occidental — l'autre puisant sa source chez Aristote : le primat de la Raison sur l'expérience sensible.

Platon a posé la distinction entre le domaine de l'expérience et celui de l'Idée, définissant la philosophie comme effort pour passer du *Sensible* à l'*Intelligible*. Depuis Platon, le philosophe serait donc celui qui s'efforce de construire un discours si bien argumenté qu'à la fin chacun est en quelque sorte *contraint* de donner son accord et d'accepter ce discours.

> Platon inaugure ce geste lourd de conséquences qui conduira, dans le stoïcisme, à affirmer que le sage est le seul vrai praticien de l'art rhétorique. Il n'est pas indifférent, pour finir, que l'art de parler soit, dans l'une des dernières œuvres de Platon, du ressort de l'art royal (Politique, 305a). Le dialecticien, qui est le politique par excellence, use souverainement de la rhétorique afin d'établir le consensus dans la Cité, et préserver par là une unité aussi forte que possible. [468]

[467] D'après BRETON (Philippe), *L'argumentation dans la communication*, *op. cit.*, p. 5.
[468] PETIT (Alain), « L'art de parler dans le *Phèdre* de Platon », *op. cit.*, p. 38.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Platon a ainsi envisagé comment se fait l'union du *discours* et de la *Raison*, et a distingué deux formes de persuasion : la première, la *rhétorique*, *produit la croyance sans la science*. La seconde, la *dialectique*, *produit la science ;* la dialectique platonicienne est primitivement « l'art du dialogue ou de la discussion » : elle traduit le mouvement de l'esprit qui s'élève des Sensations aux Idées pour passer du monde *Sensible* au monde *Intelligible*.

Pour Platon, il n'y a ni morale, ni politique, ni physique, s'il n'y a pas de *Vérité ;* mais pour *que la Vérité soit*, elle doit consister dans un ordre transcendant d'Idées immuables. [469]

Le système de Platon se présente ainsi comme une synthèse de tout ce qu'on savait de son temps, mais surtout des doctrines de Socrate, d'Héraclite, de Parménide et des Pythagoriciens. Et ce qui fait le fond de l'originalité de son système est la *théorie des Idées*.

Et à la suite de Platon, la philosophie occidentale valorisera la Vérité tout en se défiant de l'opinion.

Pour Platon, la politique doit donc relever de la Science (*épistemè*), c'est-à-dire du savoir vrai — par opposition à la *doxa* (opinions). La science politique doit se fonder sur l'autorité politique. Dans cette optique, Platon s'oppose violemment à la conception sophiste de la cité politique grecque, réduisant à son sens la Vérité à un consensus entre les individus.

> Les Sophistes, s'opposant [ …] radicalement à PLATON, prétendent qu'il n'y a qu'illusion, et une illusion mortifère comme la suite le prouvera, à affirmer détenir la Vérité. Ce que les hommes peuvent atteindre, par la réflexion, le dialogue et la mise à distance, c'est une ou des vérité(s) dont l'*expression* est largement le produit d'une société et d'une époque. [470]

Platon revendique l'exigence et l'expression de la Vérité et du savoir vrai contre l'opinion et les croyances profanes. Et il déclare que le sophiste est insensé et immoral.

## Les sophistes

Avec l'avènement de la démocratie au V^e^ siècle av. J.-C. la question de la parole est donc devenue une question centrale. Les citoyens (ceux qui sont reconnus comme tels) deviennent des acteurs politiques à part entière — siégeant dans les tribunaux et les assemblées. L'agora devient un lieu de parole et de pouvoir, et non plus seulement lieu de commerce. Dans cette « civilisation de la langue » les sophistes vont tirer leur épingle du jeu et trouver un public prêt à les suivre dans leur volonté de faire de la rhétorique un art à part entière. [471]

> Au moment où PLATON proposait à ses concitoyens la philosophie […], Athènes était le lieu d'un autre enseignement situé aux antipodes du platonisme, à savoir celui que dispensaient les Sophistes. [472]

---

[469] Le fond des dialogues platoniciens est toujours une question philosophique, et le but, la recherche d'une Vérité au moyen de la dialectique.

[470] JUCQUOIS (Guy), *La méthode comparative dans les sciences de l'homme*, Editions Peeters, Louvain-la-Neuve, 1989, p. 92.

[471] Voir CASSIN (Barbara), *L'effet sophistique*, Gallimard, Paris, 1995.

[472] JUCQUOIS (Guy), *La méthode comparative dans les sciences de l'homme*, *op. cit*., p. 28.

Platon verra dans ce pouvoir de la parole publique démagogie et « théâtrocratie ». Car la rhétorique des sophistes met déjà selon Platon toutes les ressources de la « communication » au service de l'argent et du pouvoir.

Depuis la condamnation des sophistes par Isocrate, Platon et Aristote, on associe donc la sophistique (voire la rhétorique) à l'artifice ou à la manipulation. [473]
Pour Platon, l'éloquence du sophiste n'est pas acceptable, et la Vérité n'a rien à attendre de l'éloquence, puisqu'elle s'impose d'elle-même. [474]

> Depuis Platon en effet, on fait reproche à la sophistique de s'occuper seulement de *doxa*, c'est-à-dire, selon l'ambivalence coutumière aux maîtres mots grecs, d' »opinion », celle qui, ne faisant que paraître, trompe et s'oppose à la vérité, comme celle aussi qui, belle, bonne, partagée, apparaît dans la publicité de sa gloire. Dire que les sophistes professent la *doxa*, trompeuse ou souveraine, c'est dire qu'ils ne sont jamais de vrais professeurs, parce qu'ils ne sont jamais de vrais philosophes : au lieu d'engager à penser par soi, ils ne font que réinjecter à l'intérieur de chacun les opinions de tous, et inciter à prendre de l'hétéronome pour de l'autonome. Aussi l'opinion platonicienne les dépeint-elle, non pas sous les traits d'authentiques accoucheurs, comme Socrate, le seul véritables maître, mais sous le masque de flatteurs — c'est toute la problématique du *Gorgias* — qui ne disent que ce qu'on est toujours déjà en mesure d'entendre ; des maîtres de conformisme, garants en fin de compte de l'immobilité du corps social et non de son progrès. [475]

La construction de la philosophie s'est ainsi faite sur « l'extermination » du sophiste, technicien du discours, et instigateur d'une sorte de *sacrilège*.
Platon voit dans le discours des sophistes la démesure et le désordre — l'*hubris* — qui menace la démocratie athénienne (le désordre étant le signe pour les Grecs d'un état de crise sociale)[476].

Le projet philosophique incarné par Platon réside ainsi dans la volonté de construire un discours qui soit *légitime*, et en mesure de lutter contre les discours sophistiques. La philosophie de Platon se fonde ainsi sur une ontologie rendue possible par l'éviction du discours séducteur des sophistes : il s'agit de débarrasser le champ du *logos* de la parole séductrice et manipulatrice des sophistes, parole qui ne serait que simulacre et tromperie — et non expression de l'Etre.

Le *logos* platonicien signifie que quelque chose qui lui est extérieure pré-existe à la discussion ou l'action. La conception sophiste du discours, au contraire, est le signe que *rien*

---

[473] Il semblerait cependant, comme l'écrit Guy Jucquois, que « notre époque les redécouvrent comme des précurseurs sur le chemin d'une liberté qui nous conduit vers l'Autre. », JUCQUOIS (Guy), *La méthode comparative dans les sciences de l'homme*, *op. cit*., p. 33.

[474] Le monde romain reprendra peu ou prou les conceptions d'Aristote et Platon : pour Caton par exemple, l'orateur est un « homme de bien, habile à parler ». Il amorcera une transition entre *rhétorique* et *littérature*. Peu à peu, la primauté sera accordée à l'élégance stylistique, de la Renaissance à l'âge classique, et l'éloquence tendra alors à devenir un art frivole, qui à ce titre sera rejeté (par Montaigne par exemple). Voir MOLINIE (Georges), « Stylistique et tradition rhétorique », *op. cit*., pp. 119-128.

[475] CASSIN (Barbara), *L'effet sophistique*, *op. cit*., p., 193.

[476] On verra qu'aujourd'hui la « nouvelle sophistique » incarnée par la politique-spectacle essuie les mêmes critiques et notamment celle de faire courir un danger à la démocratie.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

*n'existe avant la parole* : c'est le discours qui produit la réalité, la seule que l'homme puisse appréhender. [477]

> Ils montrent que la connaissance de l'homme n'est pas le fruit du monde des Idées platoniciennes, mais bien résultat et condition en même temps de la démocratie. Celle-ci repose sur le compréhension de l'Autre et sur une mutuelle capacité d'écoute. [478]

Une des problématiques centrales du langage est alors en train de se construire :

> Cette question qui émerge avec l'humanisme sophiste détermine aussi bien le *rapport au langage* — la dispute contre le dialogue —, *le rapport à la chose politique*, *le rapport à la connaissance* — la confiance dans les pouvoirs de la Raison chez Socrate contre le scepticisme de Protagoras —, *le rapport à l'action* — Socrate veut toujours définir les conditions préalables à l'action alors que les sophistes n'existent qu'à travers elle —, *le rapport au savoir* — le savoir du non-savoir de Socrate contre la polymatie d'Hippias —, *le rapport aux objets*, *et donc le rapport à l'Etre*. Pour Socrate et Platon l'aristocrate, l'idéal est dans le dénuement, le détachement des biens matériels, l'ascèse : quelque chose préexiste, et dès lors l'homme peut s'appuyer dessus pour trouver un sens à son existence, alors que pour les sophistes, rien n'existe ou ne préexiste. [479]

Le *logos* philosophique s'opposerait donc à la parole *commerciale*. D'un côté la *parole est philosophie* — c'est-à-dire expression du *logos*, de la structure de l'Etre —, de l'autre elle est sophistique, expression de la *doxa*, de l'opinion, objet de techniques visant à séduire, donc à tromper et manipuler. D'un côté elle est fondée en *Raison*, de l'autre elle agit sur les *passions* de l'auditoire.

> Dans un monde en pleine mutation, dans un monde encore hésitant entre deux voies possibles, voie d'une pensée autocentrée, autoritaire et centralisatrice ou, au contraire, voie du pluralisme, de l'effort d'ouverture vers l'Autre, les sophistes, on le sait aujourd'hui, favorisèrent la seconde de ces voies, celle que suppose la démocratie.
>
> […] Leurs conceptions insistent sans doute sur le caractère social du langage. Mais celui-ci n'est pas conçu, comme chez PLATON, de manière identique pour tous et chez tous, le langage pour eux, au contraire, est résultat de l'histoire et produit de la société. Il en reflète les variations que les sophistes considèrent comme légitimes et devant, dès lors, faire l'objet du débat démocratique. [480]

## Le dialogue socratique

Socrate apparaît souvent comme le maître[481] de la discussion — perçu et enseigné encore sous cet aspect —, celui qui pose des questions, critique les réponses fournies et s'avère expert en cet art du dialogue, ce « pouvoir » que Platon appelle *dialectique*.

---

[477] Version platonicienne de la position sophistique.
[478] JUCQUOIS (Guy), *La méthode comparative dans les sciences de l'homme*, *op. cit*., p. 15.
[479] QUESSADA (Dominique) L*'esclavemaître*. L*'achèvement de la philosophie dans le discours publicitaire*, Editions Verticales/Le Seuil, Paris, 2002, p. 179.
[480] JUCQUOIS (Guy), *La méthode comparative dans les sciences de l'homme*, *op. cit*., p. 29.
[481] Double sens pédagogique et politique.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

L'objet du *Gorgias*, l'un des plus célèbres dialogues de Platon[482], c'est la rhétorique. Platon vise ici très violemment la rhétorique sophistique, qui, à ses yeux, ne conduit qu'à un pur immoralisme. Le centre du *Gorgias* est donc la critique de la rhétorique sophistique, qui selon Platon n'est qu'une doctrine immorale, un discours flattant l'auditoire par l'artifice et la séduction.

> Les reproches essentiels des philosophes socratiques à l'endroit de la Sophistique, voire de la Rhétorique, pourraient se ramener à ce que ces techniques tendraient à « oublier » que la fonction argumentative est au service de la fonction descriptive, de la Vérité, et qu'elles ne prennent pas la peine de la « discipliner » en la dotant d'une Idée qui permette de distinguer ses usages légitimes de ses usages abusifs. [483]

Le thème annoncé du *Gorgias* est donc la définition de l'art oratoire, de la rhétorique. « Qu'est-ce que la rhétorique ? », demande Socrate à Gorgias dans le débat qui occupe le premier entretien. Gorgias et Socrate tombent d'accord pour dire que la rhétorique est l'art qui donne « le pouvoir de convaincre dans n'importe quelle réunion le citoyen sur toutes les questions où il faut savoir ce qui est juste ou injuste ». [484]

> GORGIAS
> C'est celle qui est réellement le bien suprême, Socrate, qui fait que les hommes sont libres eux-mêmes et en même temps qu'ils commandent aux autres dans leurs cités respectives.
> SOCRATE
> Que veux-tu dire par là ?
> GORGIAS
> Je veux dire le pouvoir de persuader par ses discours les juges au tribunal, les sénateurs dans le Conseil, les citoyens dans l'assemblée du peuple et dans toute autre réunion qui soit une réunion de citoyens. Avec ce pouvoir, tu feras ton esclave du médecin, ton esclave du pédotribe et, quant au fameux financier, on reconnaîtra que ce n'est pas pour lui qu'il amasse de l'argent, mais pour autrui, pour toi qui sais parler et persuader les foules. [485]

Platon tente donc dans le *Gorgias* de montrer que la rhétorique endosse le « masque » de la politique mais qu'elle n'est que faux-semblants : elle cherche à *séduire* de façon démagogique. [486]

L'importance de ce dialogue c'est qu'il a fixé l'un des problèmes centraux de la pensée occidentale : il y a deux manières de se rapporter au langage, celle du « beau parleur », du sophiste, qui cultive *l'art de parler,* et celle du philosophe qui cultive *l'art de penser*.

## La rupture aristotélicienne

Dès le départ, la rhétorique a fait l'objet de critiques diverses. Selon Françoise Desbordes,

---

[482] Quatre personnages soutiennent la discussion : Gorgias, un des sophistes les plus célèbres, Polos, élève de Gorgias, Calliclès, sophiste imaginaire inventé par Platon, et enfin Socrate.
[483] BOYER (Alain), « Introduction. De *usu argumentorum* », *op. cit*., p. 27.
[484] PLATON, *Gorgias*, Arléa, Paris, 1993, 452a.
[485] *Ibid*., 451d-452.
[486] Chez Platon, la séduction relève du faux ou de l'apparence.

> La littérature qui entoure les premiers temps de la rhétorique est donc pleine d'anathèmes contre les trompeurs qui emberlificotent les gens simples et contre les démagogues qui renforcent la foule dans ses opinions fausses. Mais dans le même temps on voit apparaître l'idée d'une rhétorique moralisée et légitime. [487]

La première de ses critiques se fonde sur l'opposition entre la nature et l'artifice, c'est-à-dire entre le langage et l'artifice que constitue sa mise en forme afin d'argumenter pour *séduire*. La deuxième critique est d'ordre moral : la rhétorique est assimilée à une technique perverse mises au service de n'importe quelle cause, bonne ou mauvaise ; la rhétorique, outil au service des démagogues, sert à manipuler les foules au sein de l'agora. La troisième critique est formulée par Platon qui voit dans la rhétorique sourdre le danger du *relativisme* ; Platon veut faire de la rhétorique un outil intellectuel au service de la recherche de la Vérité ; et cet outil devra être « capable de vaincre et de convaincre » moralement le peuple de la vérité d'une assertion ou d'une idée.

> Enfin, la dernière critique est davantage d'ordre politique : la rhétorique donnerait la parole au peuple, et serait en cela un instrument au service de la démocratie. A ce titre, les partisans de l'oligarchie formulent certainement la critique la plus efficace « puisque les périodes d'éclipse de la démocratie (à commencer par le pouvoir des Trente à Athènes, qui interdit son enseignement) correspondront très précisément à un retrait global de la culture du convaincre qui la caractérise. [488]

Aristote sera le premier à répondre à ces critiques. Face à ces accusations d'ordre morales et philosophiques portées à la rhétorique, Aristote s'oppose à la mécanique sophistique, mais aussi à l'élitisme de Platon. [489]

La rhétorique d'Aristote est donc novatrice et fait rupture en ce qu'elle se sépare de celle des autres sophistes, mais aussi de celle de Socrate. Aristote tente de faire de la rhétorique un instrument indifférent à la morale, du moins provisoirement : « Autant le juste usage en peut être utile, autant l'injuste peut en être dommageable. »[490] La rhétorique devient alors avec Aristote une technique d'argumentation non plus de la Vérité mais du *vraisemblable*. Breton et Gauthier précisent que

> la distinction est de taille. Cette double séparation d'avec la morale et la vérité va libérer la rhétorique et lui permettre de se développer en tant que technique légitime des débats dans l'espace public de la cité. [491]

Depuis Platon on oppose la Vérité à la *doxa*, l'opinion jamais vérifiée mais démocratiquement garantie par consensus. La *doxa* se fonde sur le *vraisemblable*, l'*eikos* (*ἐιχός*). Et si la vérité ne se discute pas, le vraisemblable, lui, peut toujours être remis en cause. La Vérité est de l'ordre de l'objet, le vraisemblable repose sur l'acquiescement du public, d'où l'importance fondamentale des considérations psychologiques dans l'argumentation. S'il est

---

[487] DESBORDES (Françoise), *La Rhétorique antique*, Hachette, Paris, 1996, p. 21.
[488] BRETON (Philippe) et GAUTHIER (Gilles), *Histoire des théories de l'argumentation*, Ed. La Découverte, Paris, 2000, p. 19.
[489] Voir ARISTOTE, *Réfutations Sophistiques*, (trad. De Tricot), Vrin, Paris, 1969.
[490] ARISTOTE, *Rhétorique*, livre 1, *op. cit*., 1355b.
[491] BRETON (Philippe) et GAUTHIER (Gilles), *Histoire des théories de l'argumentation*, *op. cit.*, p. 20. Cette déclaration revient à attribuer à Platon et à Aristote une autorité *politique* extraordinaire, et pour le moins fantastique.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

nécessaire d'argumenter, c'est que l'évidence ne s'impose pas (comme l'affirme Platon) ; c'est que la Vérité n'a pas triomphé d'elle-même.

> A la rhétorique ainsi entendue s'attache tout d'abord un aspect *doxique*, ou, si l'on préfère, une modalité cognitive qui ne coïncide pas avec la certitude objective. L'empire rhétorique avait été très exactement circonscrit par Parménide d'Elée lorsqu'il opposait la Voie de la Vérité à la Voie de l'opinion, où « *il n'est rien qui soit vrai ni digne de crédit* » : toutefois, tandis que Parménide, par manière de radicalisme, neutralisait toute différence de degré dans l'ordre de l'opinion, la rhétorique requiert, pour être pensée dans sa positivité, que soit précisément introduite dans l'opinion une échelle qui, comme le préconisera plus tard Aristote, permette de discerner le vraisemblable de l'objet d'une opinion dénuée de détermination. [492]

Pour Aristote, pour qui il existe des vérités valables en elles-mêmes, la rhétorique concerne donc les *opinions vraisemblables* et *contradictoires*. Il définit alors les principes rhétoriques en proposant une distinction fondamentale entre ce qui relève de l'évidence (de la démonstration et de la logique) et ce qui relève du discutable, du savoir *vraisemblable*.

Aristote divise alors la rhétorique en trois genres : le jugement sur le passé appelle le genre *judiciaire* ; l'attitude spectatrice à l'égard du présent appelle le genre *épidictique* ; et la délibération sur l'avenir suscite le genre *délibératif*. [493] Cette taxinomie reflète les pratiques rhétoriques de la cité grecque au temps d'Aristote. Pour Aristote, le discours rhétorique nécessite une certaine psychologie pratique de la passion (*pathos*) et des mœurs (*ethos*) de l'auditoire.

Il identifie trois *moyens de persuasion*, c'est-à-dire les méthodes de base par lesquelles un orateur réussit à persuader son auditoire. Nommés *pisteis*, ou preuves, ce sont le *pathos* (jouant sur les passions de l'auditoire), le *logos* (la logique ou le raisonnement) et l'*ethos* (liés au caractère même de l'orateur — littéralement l'éthique, mais employé ici dans le sens de crédibilité). Et le raisonnement est ce qui constitue en soi la matrice du discours argumentatif.

> *Ethos-pathos-logos* : les trois mots-clés de la rhétorique selon Aristote. L'*ethos*, c'est le jeu de l'orateur, ce qu'il est, ce qu'il prône, ce qu'il veut. Le *logos*, ce sont les moyens qu'il met en œuvre pour convaincre ou séduire : des raisonnements, du langage, avec ou sans marques argumentatives […]. Enfin, il y a le *pathos* ou les réactions de l'auditoire, qui sont fonction de ce qu'il ressent et de ce qu'il croit, ou veut croire. [494]

Aristote présente ce fond du discours comme une quasi-démonstration mathématique. Ainsi, seuls deux types de raisonnement sont mis à disposition de l'orateur : l'exemple et l'enthymème : « l'argumentation par l'*exemple* consiste à s'appuyer sur un ou plusieurs cas semblables à celui dont on veut convaincre pour en inférer la justesse ou la légitimité. »[495]

---

[492] PETIT (Alain), « L'art de parler dans le *Phèdre* de Platon », *op. cit*., p. 32.

[493] Voir ARISTOTE, *Rhétorique*, I, 3, *op. cit*., 1358b.

[494] MEYER (Michel), « Problématologie et argumentation », *op. cit*., pp. 148-149.

[495] BRETON (Philippe) et GAUTHIER (Gilles), *Histoire des théories de l'argumentation*, *op. cit.*, p. 25. Voir sur ce point WOLFF (Francis), « Problèmes généraux posés par l'enthymème », in *Aristote et l'argumentation*, *Hermès*, n°15, *Argumentation et rhétorique* (I), CNRS Editions, Paris, 1995, pp. 51-53.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Selon Aristote l'enthymème est une sorte de syllogisme relevant du vraisemblable. Il s'agit de partir d'une prémisse afin d'en déduire par la suite une proposition qui doit en résulter nécessairement.

> Le vraisemblable, parfois défini comme une vérité simplement probable, est-il la nature de certains sujets ou une position d'attente que la vérité les ait, à son tour, investis ? On suivra sur ce point l'interprétation d'Olivier Reboul qui réfute toute présentation de la rhétorique d'Aristote comme pis-aller et la renvoie au contraire aux « situations où la démonstration n'est pas possible, ce qui lui impose de passer par des notions communes, qui ne sont pas des opinions vulgaires, mais ce que chacun peut trouver [...] dans des domaines où rien ne serait moins scientifique que d'exiger des réponses scientifiques » [...][496]

*La Rhétorique* se rattache ainsi plus ou moins aux œuvres logiques d'Aristote. Aristote y dresse un catalogue des lieux (*topoi*), des points de vue généraux sous lesquels un sujet peut être abordé par l'orateur. C'est précisément à l'étude des lieux que se consacrent *Les Topiques*. [497] L'une des tâches de ce traité est de mettre à jour une méthode permettant d'argumenter sur tout problème proposé, partant de prémisses probables. Cette méthode est ce qu'Aristote appelle la *dialectique*, qui fixe les règles de la pensée dialoguée.

Aristote opère une distinction en fonction des différents types d'auditeurs, et compose par conséquent des genres oratoires distincts. [498] Il distingue ainsi trois types différents d'auditeurs : le spectateur d'un discours (auditeur d'un discours épidictique dont l'éloge serait le prototype), le juge d'une situation passée (discours judiciaire), et enfin le juge d'une situation à venir (discours délibératif). Aristote développe ainsi une théorie des situations d'argumentation (cf. tableau 1)[499],

> En cherchant à comprendre la spécificité de chacune d'entre elles, les valeurs qu'elles mobilisent, les procédés argumentatifs qui leur sont plus particulièrement associés. Cette théorie peut être considérée, d'une certaine façon, comme l'ébauche d'une théorie de la réception, puisque c'est, en aval, le type de situation d'argumentation qui va déterminer les procédés, les valeurs, les genres, etc. [500]

| Genre de discours | Nature du discours | Valeurs d'appui | Tempor-alité du discours | Situation oratoire | Procédés argumen-tatifs | Type d'orateur | Forme du discours | Thèmes traités |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| épidictique | louange blâme | beau vertu laid | présent | éloge public | amplific-ation | sophiste | panégyrique harangue | valeurs |
| judiciaire | jugement | juste injuste | passé | tribunal | enthym-ème | accusés et plaignants | plaidoirie | innocence, culpabilité |
| délibératif | délibérati-on décision | utile nuisible bonheur | futur | agora assembl-ée | exemple | citoyens | harangue | budget sécurité économie loi |

(Tableau 3)

[496] BRETON (Philippe) et GAUTHIER (Gilles), *Histoire des théories de l'argumentation*, *op. cit.*, p. 27.
[497] ARISTOTE, *Les Topiques*, texte établi et traduit par Jacques Brunschwig, les Belles Lettres, Budé, Paris, 1967.
[498] Voir livre 1 de la *Rhétorique*, *op. cit*.
[499] BRETON (Philippe) & GAUTHIER (Gilles), *Histoire des théories de l'argumentation*, *op. cit*., p. 23.
[500] *Ibid*.

Aussi, avec Aristote, la rhétorique devient une technique formalisée, justiciable d'une théorie, et non plus seulement une technique empirique, « tout en étant toujours guidée par les nécessités de son application pratique dans une société qui fait une large place à la culture du convaincre parce qu'elle est, fondamentalement, démocratique. »[501]

C'est à la suite des travaux d'Aristote — période où se fonde la rhétorique en tant que métalangage, ayant pour objet le discours — que se développe une série de pratiques que Roland Barthes a synthétisé[502] (et que retranscrivent Breton et Gauthier dans le tableau ci-dessous[503]). Barthes décrit par ce tableau les enjeux multiformes de la rhétorique ; elle est assimilable à une technique dont les règles et les recettes doivent permettre de *convaincre* à nouveau les auditeurs du discours.

| Selon Barthes la rhétorique est : | |
|---|---|
| Une technique : | « ensemble de règles, de recettes dont la mise en œuvre permet de convaincre l'auditeur du discours ». |
| Une discipline : | objet d'un enseignement, dont elle constitue, dans un premier temps, l'une des matières centrales, jusqu'à sa disparition des cursus officiels, au XIX$^{e}$ siècle. |
| Une « protoscience » : | qui identifie, délimite et classe les effets de langage. |
| Une morale : | à la fois ensemble de règles normatives de langage et corps de prescriptions morales. |
| Une pratique sociale : | qui permet de s'assurer la « propriété de la parole ». |

(Tableau 4)

Aristote fait donc rupture dans ce débat avec les sophistes. Pour Aristote, l'art de convaincre est un raisonnement ; il fait ainsi du syllogisme philosophique le concept opératoire de la rhétorique. Argumenter, pour Aristote, c'est établir un raisonnement pour un certain type d'auditoire. Il nuance ainsi la théorie platonicienne en posant une distinction entre le *Vrai* et le *vraisemblable* : le Vrai relève de la Vérité, du général (de ce qui ne se discute pas), alors que le vraisemblable relève de ce qui peut faire l'objet d'un débat (ce qui est *relatif*). Le *vraisemblable* devient l'objet du débat. Aristote fonde ainsi une rhétorique distincte de l'éthique, qui est un outil, et non plus une instance de production des connaissances comme chez Platon.

[501] *Ibid*., p. 28.
[502] Voir aussi BARTHES (Roland), « L'ancienne rhétorique », in *Communications*, n°16, *Recherches rhétoriques*, Seuil, Paris, 1994 (rééd.), pp. 254-333.
[503] BRETON (Philippe) & GAUTHIER (Gilles), *Histoire des théories de l'argumentation*, *op. cit.*, p. 28.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

C'est la position aristotélicienne qui s'est imposée à la pensée occidentale. C'est la conception, par exemple, de saint Augustin, dont la philosophie de la connaissance subordonne l'éloquence à l'enseignement de la foi. [504]

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

[504] Descartes marquera cependant une rupture. Dans le *Discours de la méthode* (*Discours de la méthode*, Librairie Générale Française, Paris, 1973), il tient presque pour faux tout ce qui n'est que vraisemblable : sa conception — platonicienne — de la Raison repose sur l'évidence, qui ne tient pour vrai aucun système de pensée fondé sur la discussion. Cette conception de la preuve, aggravée par le recours de plus en plus systématique à la mathématique (et à la logique formelle), disqualifie la rhétorique au risque alors d'exclure du domaine de la Raison une part de plus en plus importante de l'activité humaine. Mais Leibniz, le premier, refusera de limiter *a priori* l'argumentation à la théorie des idées innées de Descartes : pour lui comme pour les théoriciens modernes de l'argumentation, l'évidence n'étant qu'un degré particulier d'adhésion de l'esprit à ce qu'on lui présente.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 2

# La période romaine

Les rhéteurs grecs ont marqué très profondément la culture occidentale. Mais l'héritage que nous devons à la culture latine est aussi très prégnant. Par ailleurs, le latin est toujours enseigné dans les écoles, discipline présente dans les concours littéraires comme à l'agrégation de lettres modernes.

Le monde romain se caractérise en effet par ses rapports étroits entre la philosophie et la rhétorique, et une synthèse de l'héritage grec et du rôle joué par la parole oratoire dans la politique. [505]

Dans le monde romain, l'essor de l'argumentation est dû surtout à Cicéron. S'inscrivant dans la tradition d'Aristote, Cicéron rattache l'argumentation au probable et au persuasif, présentant en même temps une théorie des états de cause qu'il emprunte à Hermagoras. La prose latine se calque en partie sur les procédés et l'organisation de la rhétorique ; les romains s'inspirent pour l'essentiel d'Aristote et de sa *Rhétorique*. Celle-ci, définie par Quintilien comme « l'art de bien dire »[506], est la théorie de l'éloquence, c'est-à-dire l'ensemble des règles que l'orateur doit savoir pour atteindre son but — *persuader l'interlocuteur*. Les schémas d'argumentation de Cicéron traduisent l'influence d'Aristote, résidant dans une conception philosophique de la parole oratoire. Avec Hermagoras et Cicéron s'affirme alors l'aspect *contradictoire* de l'argumentation, aspect qui sera mis en évidence au XXe siècle par la rhétorique juridique de Chaïm Perelman.

Breton et Gauthier ont montré combien la complexité épistémologique des diverses théories de l'argumentation, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, repose sur les dichotomies classiques de la pensée grecque entre théorie et pratique, science et technique, connaissance et morale, ou bien encore entre pensée et langage. Et c'est dans cette série d'oppositions constitutives que naît et se développe la rhétorique ; oppositions fondamentales que l'on retrouve par la suite dans la culture latine, aussi bien dans les œuvres de Cicéron, que dans celles de Quintilien. Aussi sont déterminées pour longtemps les normes de la pensée et corrélativement les pratiques argumentatives en vigueur « à travers les quatre manuels rédigés [...] entre le premier siècle avant et le troisième siècle après J.-C. : le *De oratore* de Cicéron, l'*Ad Herennium* d'un auteur anonyme (après avoir été longtemps attribué à Cicéron), l'*Institution oratoire* de Quintilien et le cours de rhétorique d'Hermogène [...] »[507]

Au cours de cette période la rhétorique se trouve au cœur de l'espace de réflexion théorique sur le langage, principalement parce qu'elle se déploie en même temps qu'une république romaine qui attache une importance tout à fait singulière au débat public et à l'expression de la parole publique. De fait, au cours de cette période, la rhétorique se voit investie d'une dimension culturelle et politique tout à fait considérable ; et la culture

[505] Voir TUTESCU (Mariana), *L'Argumentation. Introduction à l'étude du discours*, 2003 [en ligne] ; disponible sur <http://www.unibuc.ro/eBooks/lls/MarianaTutescu-Argumentation/2.htm> (page consultée le 3 mars 2004).
[506] QUINTILIEN, *Institution oratoire, op. cit.*, p. 180.
[507] BRETON (P.) & GAUTHIER (Gilles), *Histoire des théories de l'argumentation*, *op. cit.*, p. 29.

politique de l'époque place *le discours pour convaincre* au centre de tout[508]. Breton et Gauthier soulignent aussi la place accordée alors à l'orateur — érigé en véritable héros moderne — et dont le modèle dominant reste Cicéron. On trouve chez Cicéron, dans son *De oratore*[509], les étapes de l'art oratoire qui sont aujourd'hui encore enseignées dans les lycées, mais sous une autre forme : d'abord l'*exorde*, chargée de capter la bienveillance du public (*captatio benevolentiae*) et d'annoncer le plan (*partitio*), ensuite la *narratio*, qui rapporte les faits ou la cause à défendre, puis la *confirmatio* qui argumente et soutient le point de vue défendu, enfin la péroraison qui récapitule les arguments (*enumaratio rerum*) et conclut en cherchant à provoquer l'émotion de l'auditoire. Ses préceptes s'appliquent non seulement au discours, mais à toute composition littéraire. Elle distingue trois parties dans la préparation du discours : l'*invention*, découverte des faits et des idées, la *disposition*, art de dresser le plan, l'*élocution* ou la mise en œuvre par le moyen du style. Il s'y joint l'*action*, l'art de débiter le discours. L'*invention* préside à la recherche des faits et des moyens propres à persuader, enseigne à plaire par les mœurs et à toucher par les passions. La *disposition* enseigne à mettre à leur place naturelle l'*exorde*, avec la *proposition*, la *division*, et la *narration*. [510]

Au sein de la composition du discours persuasif se dégagent cinq parties principales, à la fois catégories prescriptives (agencement et exposition du discours) et catégories d'analyse (fonctionnement du discours lui-même) — cf. Tableau 5 ci-dessous. [511]

*Les normes antiques de la construction du discours rhétorique*

| *Etapes de la mise en œuvre du discours argumentatif* | *Questions spécifiques* | *Théories mises en œuvre* |
|---|---|---|
| Invention | Quelle est la thèse à défendre ? Sur quels lieux s'appuyer ? Quels arguments utiliser pour la défendre au mieux ? | Topiques (connaissance des lieux et des opinions établies)<br>Théorie du raisonnement :<br>• L'enthymème<br>• L'exemple |
| Disposition | Comment disposer ses arguments le long du plan ? Quel est le meilleur ordre pour les arguments ? | Théorie du plan :<br>• Exorde<br>• Exposé des faits<br>• Discussion<br>• péroraison |
| Elocution | Quelles sont les figures de style les plus adaptées ? Comment l'orateur se présente-t-il ? Comment tient-il compte du public ? | Style<br>Ethos<br>Pathos |
| Mémorisation | Comment l'orateur mobilise-t-il sa mémoire ? Comment entre-t-il en rapport avec la mémoire de l'auditoire ? Comment joue-t-il de la mémoire collective ? | Méthode des lieux |
| Action | Quels genres de discours ? Quels publics ? Quelles situations oratoires ? | Rôle du contexte dans la réception de l'argument.<br>Les trois genres de discours :<br>• judiciaire (le juste et l'injuste)<br>• délibératif (l'utile et le nuisible)<br>• épidictique (le noble et le vil) |

(Tableau 5)

[508] Voir ACHARD (Guy), *La Communication à Rome*, Payot, Paris, 1994.

[509] Le *De Oratore*, en 55 av. J.-C., étudie le rôle que doit jouer dans la cité une éloquence renouvelée par l'apport de la philosophie, incarnée dans la figure de l'orateur capable d'orienter la volonté collective vers le bien commun ; il pose aussi les fondements d'une théorie littéraire d'une prose qui se fait à la fois action par le biais de la persuasion et source de vérité selon une démarche qui s'efforce de résoudre l'antinomie instaurée par Platon entre rhétorique et philosophie.

[510] Ce modèle antique sous-tend aujourd'hui encore les discours politiques, et les rend tributaires de cette technique héritée des Grecs.

[511] BRETON (Philippe) et GAUTHIER (Gilles), *Histoire des théories de l'argumentation*, *op. cit.*, p. 30.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

A l'époque romaine, la rhétorique n'a pas pour objet ni pour finalité de produire des idées, ni même des opinions, mais de les défendre, de les argumenter face à un auditoire déterminé. En ce sens, la rhétorique se définit comme « une théorie de la mise en forme de l'opinion à destination d'un auditoire. »[512]

La rhétorique devient alors la culture commune du monde antique.

Différente par conséquent de la dialectique platonicienne qui vise la Vérité et la sagesse, cette théorie argumentative reposant sur l'opposition décisive entre la pensée et le discours (qui en serait l'expression) est à la source des conceptions contemporaines de l'argumentation : c'est-à-dire qu'elle en pose les conditions. La rhétorique — telle qu'elle se définie et se détermine au cours de cette période — fournira le *canon* de composition du discours argumentatif moderne.

Le système platonicien a construit des dichotomies qui déterminent et expliquent aujourd'hui encore notre rapport du langage au politique. Le système de Platon est à la base de la linguistique informationnelle (modèle du code) avec l'idée que le langage *dit le monde* (linguistique fondée sur la « métaphore du conduit »).

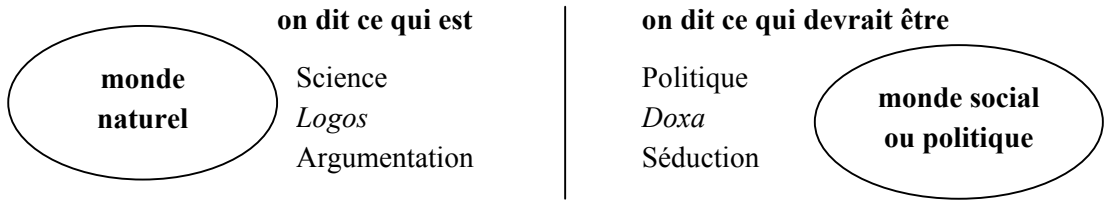


Ce schéma symbolisant le système platonicien[513] exprime pourquoi — au regard de notre héritage culturel (gréco-latin) — l'argumentation doit être *rationnelle* et se défier de l'opinion, de la *doxa* (manipulatrice, séductrice, bref *sophistique*). On va voir qu'aujourd'hui les critiques formulées à l'encontre des hommes politiques sont les mêmes que celles adressées hier aux sophistes (et en référence explicite ou implicite aux préceptes platonicien et au modèle socratique). [514]

[512] *Ibid*., p. 31.

[513] Schéma à mettre en relation avec la Figure 6 — cf. *supra* p. 166.

[514] Je reviendrai en détail dans la dernière partie sur les enjeux de cette construction dichotomique entre le monde *naturel* et le monde social ou politique.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 3

# La période du « renouveau »

Le renouveau épistémologique et culturel de la rhétorique tient pour beaucoup aux travaux de Stephen Toulmin et du philosophe et juriste Chaïm Perelman qui vers la fin des années cinquante va renouer avec la tradition rhétorique aristotélicienne[515].

En 1958 paraissent *The Uses of Argument* de Toulmin[516] et le *Traité de l'Argumentation* de Perelman[517] : « deux œuvres majeures qui vont véritablement bouleverser le champ rhétorique ». [518]

Perelman se démarque alors de la logique démonstrative et de l'évidence cartésiennes pour inscrire l'argumentation au cœur d'une logique argumentative *informelle*. Définissant l'argumentation comme une technique discursive propre à « provoquer ou accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment »[519].

Ses travaux vont ouvrir la voie à toute une génération de chercheurs — incarnée principalement par l'*Ecole de Bruxelles*.

Perelman oppose l'ancienne rhétorique d'Aristote à la rhétorique classique, qu'il envisage comme celle des figures de style, qui vise à *séduire*, à *émouvoir*. [520] Selon Perelman les travaux de Barthes ou Genette par exemple s'inscrivent dans l'héritage de cette rhétorique classique qui s'est développée au cours du XVII[e] siècle. Pour simplifier, Perelman estime que la rhétorique classique traite du style et de l'esthétique du discours, tandis que l'ancienne rhétorique s'intéresse à la dimension *persuasive* du discours.

> La nouvelle rhétorique se construit [...] dans une différence avec toute rhétorique non argumentative, mais également avec la tradition cartésienne, qui n'admet comme rationalité que celle de la démonstration logique. Perelman reprend ainsi à sa manière la tentative inaugurée par Aristote, qui cherchait à définir les règles de construction du savoir commun. Il prendra appui pour cela sur la rhétorique dont il renouvellera la typologie des arguments. [521]

Perelman se situe donc dans la lignée d'Aristote dans la mesure où il perpétue l'opposition aristotélicienne entre raisonnement analytique (en rapport avec la « Vérité ») et raisonnement dialectique (fondé sur des opinions vraisemblables). Il va conférer à la rationalité argumentative un statut proprement *épistémologique* : la nouvelle rhétorique s'adresse à n'importe quel type d'auditoire, et s'inscrit dans une perspective strictement communicationnelle.

---

515 Voir PERELMAN (CH.) & OLBRECHTS-TYTECA (L.), *Traité de l'Argumentation*, *op. cit*.

516 TOULMIN (Stephen), *The Uses of Argument*, University Press, Cambridge, 1988 — *Les Usages de l'Argumentation* (traduction française de Ph. De Brabantère), PUF, Paris, 1993.

517 PERELMAN (CH.) & OLBRECHTS (L.), *Traité de l'Argumentation*, *op. cit*.

518 HOOGAERT (Corinne), « Perelman et Toulmin. Pour une rhétorique néo-dialectique », in *Hermès*, n° 15, *Argumentation et rhétorique* (I), CNRS Editions, Paris, 1995, p. 155.

519 PERELMAN (CH.) & OLBRECHTS (L.), *Traité de l'Argumentation*, *op. cit*., p. 7.

520 Voir aussi PERELMAN (C.), *L'Empire rhétorique*, Vrin, Paris, 1988.

521 BRETON (Philippe) et GAUTHIER (Gilles), *Histoire des théories de l'argumentation*, *op. cit.*, pp. 35-36.

> Dans le *Traité de l'Argumentation*, écrit en collaboration avec Lucie Olbrechts-Tyteca, il précise les frontières de ce qu'on appellera désormais « *La nouvelle rhétorique* ». Perelman préférera se concentrer sur l'aspect persuasif, voire manipulatoire de la rhétorique plutôt que sur l'aspect ornemental, stylistique. Dès les premiers chapitres du Traité, Perelman distingue la logique de la rhétorique. L'argumentation est à la rhétorique ce que la démonstration est à la logique. [522]

Confronté au problème de l'auditoire, la problématique de la nouvelle rhétorique perelmanienne réhabilite le statut communicationnel de la rhétorique opérant dans la production des connaissances et de l'opinion.

> Perelman va poser la question de l'auditoire à deux niveaux. Le premier est celui d'une possibilité même de l'acte argumentatif [...] Puis il situe la question de l'auditoire à un autre niveau, celui de sa « construction par l'orateur ». Il rejoint là une des questions centrales de la rhétorique ancienne qui pourrait faire, de la sorte, jonction avec certaines problématiques des théories actuelles de la réception qui font florès dans les milieux des sciences de la communication. [523]

Perelman propose ainsi une véritable *typologie* des arguments où ceux-ci sont envisagés comme des figures du discours :

> Une figure est argumentative si son emploi, entraînant un changement de perspective, paraît normal par rapport à la nouvelle situation ainsi suggérée. Par contre, si la figure n'entraîne pas l'adhésion de l'auditeur, la figure sera perçue comme ornement, comme figure de style. [524]

La nouvelle rhétorique s'articule donc pour l'essentiel autour d'une analyse des techniques argumentatives : c'est-à-dire une analyse des typologies d'arguments, et de la situation communicationnelle constituant l'acte d'argumenter. Perelman distingue quatre techniques principales d'argumentation :

- les arguments « quasi-logiques » — construits par rapport au modèle du raisonnement mathématique ou logique ;
- les « techniques de liaison » rapprochant des éléments distincts qu'il divise en deux catégories ;
- les « techniques de dissociation ». (cf Tableau 6)[525]

[522] HOOGAERT (Corinne), « Perelman et Toulmin », *op. cit*., p. 162.
[523] BRETON (Philippe) et GAUTHIER (Gilles), *Histoire des théories de l'argumentation*, *op. cit.*, p. 38.
[524] PERELMAN (C.), *L'Empire rhétorique*, *op. cit*., p. 53.
[525] D'après BRETON (Philippe) et GAUTHIER (Gilles), *Histoire des théories de l'argumentation*, *op. cit.*, p. 41.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

| *Liaison* | | | *Dissociation* |
|---|---|---|---|
| Arguments quasi logiques | Arguments basés sur la structure du réel | Liaisons qui fondent la structure du réel | Dissociation des notions |
| Incompatibilité<br>Identité<br>Définition<br>Règle de justice<br>Transitivité<br>Comparaison | Liaisons de succession<br>Liaisons de coexistence | Exemple<br>Modèle<br>Analogie<br>Illustration<br>Métaphore | Dissociation |

(Tableau 6)

## Théories anglophones

A la suite de Perelman, les théories de l'argumentation et les modélisations se multiplient. Toulmin par exemple, philosophe de la connaissance, propose son modèle de l'argument. Il s'inscrit dans l'héritage théorique et conceptuel propre à la philosophie anglo-saxonne du positivisme logique. Mais à la différence de la pragmatique percienne, ou de la philosophie du langage ordinaire d'Austin, il s'oppose explicitement au positivisme, conceptualisant et développant sa théorie de l'argumentation en s'intéressant prioritairement aux *arguments*.

Les travaux de Toulmin composent une véritable théorie heuristique de l'argumentation, qui tente de remettre en cause la formalisation logique mais sans pour autant opposer argumentation et logique :

> Chez Toulmin, l'argumentation n'est pas rejetée hors de la logique ; plutôt, la logique est désenclavée de la formalisation mathématique et poussée du côté de l'argumentation. Il s'attaque non pas à la logique, mais à la logique formelle, à la logique mathématique, à la formalisation de la logique. C'est en cela que sa théorie de l'argumentation vise à une réforme, à un renouvellement de la logique. De ce point de vue, il n'est pas exagéré de prétendre que la théorie de l'argumentation de Toulmin se veut en fait une théorie élargie de la logique. Plus précisément, Toulmin préconise une transformation de la logique qui la ferait passer d'une science formelle à une science pratique, d'une *idealised logic* à une *working logic*. [526]

Cette dimension multiforme de l'argumentation amène Toulmin à introduire dans sa théorie la notion clé de *champ* (*field*). La grande diversité des types d'arguments révèle la diversité même des assertions qui peuvent constituer une argumentation.

> L'argumentation se déploie suivant des considérations extrêmement diversifiées. Par exemple, la proposition et les raisons la justifiant sont de nature tout à fait différente dans un diagnostic médical et dans une appréciation artistique : ce qui peut compter comme argument dans un cas peut ne pas valoir dans l'autre et inversement. Selon leur configuration ontologique propre, les arguments sont donc relatifs à différents types logiques, pour reprendre l'expression philosophique aujourd'hui consacrée. C'est pour rendre compte de l'appartenance des arguments à un type logique particulier que Toulmin

[526] *Ibid*., p. 55.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> introduit la notion de « champ ». Il en fournit une définition indirecte : deux arguments appartiennent au même champ si leurs propositions et leurs raisons respectives relèvent du même type logique ; au contraire, ils sont de champs différents si le type logique de leurs propositions et raisons est distinct. [527]

Toulmin propose alors une analogie entre l'argumentation et le droit, c'est-à-dire entre le processus judiciaire et argumentatif. (Breton et Gauthier parlent, eux, d'une analogie *jurisprudentielle*) :

> Avant de structurer ces stades dans son modèle de l'argument, Toulmin met en avant cinq distinctions entre différents types d'arguments : celle entre arguments analytiques et arguments substantiels, celle entre arguments formellement valides et arguments non formellement valides, celle entre arguments utilisant une garantie (*warrant-using*) et arguments établissant une garantie (*warrant-establishing*), celle entre arguments comprenant des termes logiques et arguments ne comprenant pas de termes logiques et celle entre arguments nécessaires et arguments probables. [528]

La différence principale entre les arguments analytiques et substantiels dont parle Toulmin réside dans le degré de connaissance de la situation communicationnelle sur laquelle repose l'argumentation. En cela, le modèle de Toulmin s'inscrit clairement dans une sociolinguistique informationnelle inspirée de la communication codique[529] :

> La structure du schéma toulminien semble fort proche de celle proposée par Shannon et Weaver dans leur théorie mathématique de la communication. Ce qui nous met en présence d'un modèle linéaire, c'est-à-dire sans rétroaction de la part de l'auditoire qui modifie la relation ; ce qui ne laisse aucune place à l'aspect pluridimensionnel, orchestral de la communication ; la qualité du message, sa vitesse de transmission occupent le centre du débat. [530]

L'influence de Toulmin sur les travaux anglo-saxons est encore très prégnante aujourd'hui et son modèle de l'argument donne encore lieu à des applications — même s'il n'existe pour ainsi dire pas réellement de filiation directe avec ses recherches.

Ces travaux sont de deux sortes : des analyses ponctuelles d'arguments types, des procédés argumentatifs singuliers et qui sont systématisés d'une part, et d'autre part des études plus ambitieuses qui tentent de fournir une théorisation d'ensemble. Deux perspectives de recherche se dégagent nettement : la première est l'étude des *fallaces*, et la logique informelle, et la seconde ce que l'on appelle aujourd'hui l'argumentation *naturelle*.

Ceci dit, dès le départ aussi, il y a eu une réflexion sur le syllogisme qui a inscrit l'argumentation dans une « perspective logique de rationalité » et qu'on retrouve dans les travaux — essentiellement anglo-saxons — proposant une vision normative de l'argumentation (logique *informelle*, travaux sur les *fallacies* chez Hamblin[531], Woods &

---

[527] *Ibid*., p. 57.
[528] *Ibid*., p. 59.
[529] Il faut ajouter un autre point : il y a chez Toulmin une absence de prise en considération du fait que la situation, le monde commun, est aussi un produit, un résultat de l'interaction et de l'échange.
[530] HOOGAERT (Corinne), « Perelman et Toulmin », *op. cit*., p. 157.
[531] HAMBLIN (C. L.), *Fallacies*, Methuen, Londres, 1970.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Walton[532], et, remaniée, chez les hollandais Grootendorst et Van Eemeren[533]. Ce qui est intéressant d'ailleurs aujourd'hui, ce sont les tentatives pour articuler ces deux traditions.

**1) L'étude des *fallaces***

L'étude des fallaces — néologisme inspiré par Christian Plantin au début des années 90, du terme *fallacy* — est un objet d'étude aussi vieux que celui de la logique elle-même. Les *fallacies* caractérisées par Hamblin sont informelles, et seraient depuis Aristote bien trop laissées pour compte ; il n'y a en effet aucune théorie, et ceci en raison vraisemblablement d'une perspective logique trop restrictive.

Le renouvellement opéré par Hamblin s'enracine dans une perspective d'extension de la logique formelle et par conséquent d'extension du champ propre de l'argumentation. Pour Hamblin, une *fallace* se présente comme un argument non valide mais dont l'apparence seulement le serait. Par conséquent il s'agirait donc d'un argument non recevable. Il reprend la même liste de *fallaces* répertoriées sous un autre nom par Aristote dans les *Réfutations sophistiques*, à savoir l'équivoque, la pétition de principe, les arguments *ad hominem*, etc. Mais, à la différence d'Aristote, il va s'intéresser davantage au mécanisme même des différentes *fallaces* plutôt que de s'attacher à les répertorier et à les classifier.

Hamblin définit l'argument comme étant constitué de prémisses agissant comme support à une conclusion, mais leur relation à celle-ci n'est plus de l'ordre de l'implication logique. Aussi, les arguments peuvent être tout autant valides qu'invalides. Pour Hamblin, la validité de l'argumentation qui vise à convaincre un auditoire repose sur des critères dialectiques relatifs à l'acceptabilité éthique des arguments mis en avant. Et ainsi, l'argumentation selon Hamblin n'est plus tant affaire de vérité ou d'adhésion à cette dernière mais bien plutôt de *croyance*. Et cela prend tout son sens en raison du *caractère persuasif* de l'argumentation. Cette caractérisation persuasive est déterminante pour l'acceptabilité des arguments. Aussi Hamblin rejoint-il ici Perelman sur sa préoccupation d'adaptation de l'argumentation à l'auditoire.

Hamblin parle de critère « dialectiques »[534] pour caractériser l'acceptabilité des arguments, car ceux-ci relèvent avant tout du *contexte* d'échange entre le locuteur et l'auditeur. C'est ce qui, selon Hamblin, constitue le cadre obligatoire à toute argumentation. Dans ce cadre, les règles logiques peuvent être considérées comme des conventions acceptées par tous.

Pour Hamblin l'étude des *fallaces* est donc l'élément moteur de la recherche sur l'argumentation, dans la mesure aussi où elle est envisagée comme un outil de persuasion.

Dans cette perspective, l'étude des *fallaces* reste pertinente aux yeux de beaucoup de chercheurs travaillant sur l'argumentation. Et plus particulièrement encore la distinction à opérer entre *fallaces* formelles et *fallaces* informelles (les travaux de William Havelson par

[532] Voir WOODS (J.) & WALTON (D. N.), *Critique de l'argumentation. Logiques des sophismes ordinaires*, Kimé, Paris, 1992.
[533] VAN EEMEREN (F.) & GROOTENDORST (R.), *Argumentation, Communication and fallacies*, N. J., Lawrence Erlbaum, Hillsdale, 1992.
[534] La dialectique pour Hamblin a trait à un ensemble de règles attachées aux différents types de situations dialogiques.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

exemple[535]) ; ce qui rejoint les problématiques de distinction entre arguments déductifs et inductifs (voir les classifications de Richard Purtill entre autres). [536]

Aujourd'hui la logique informelle se développe aussi au sein de recherches débordant du cadre exclusif de l'argumentation.

**2) L'argumentation *naturelle***

Dans la continuité des travaux portant sur les *fallaces* il s'est constitué récemment un champ de recherche autour de l'étude plus particulière de la logique informelle. Des chercheurs travaillant sur l'argumentation ont tenté de mettre à jour un système de raisonnement, d'articulation de la pensée, capable de rendre compte de ce que l'on appelle *l'argumentation naturelle*, l'argumentation quotidienne, à laquelle participe l'argumentation en situation de débat, et en l'occurrence l'argumentation des hommes politiques dans le cadre plus restreint du champ que constituent les débats politiques télévisés. Et la logique informelle, héritée des travaux de Perelman, s'est constituée en tant que champ scientifique. [537] Ces recherches s'inscrivent dans la continuité des études des *fallaces* reliées à celles de l'argumentation dans son ensemble depuis Hamblin. Les recherches autour de la logique informelle se sont développées au sein des études portant plus particulièrement sur le langage et le dialogue. Aussi Munson et Fogelin, par exemple, envisagent l'argumentation en tant qu'activité explicitement *linguistique*. [538] Elle se réduit à un instrument permettant de convaincre et de persuader un auditoire.

A cet égard Fogelin a travaillé sur les performatifs argumentatifs (*argumentative performatives*), considérant d'un point de vue pragmatique que la logique formelle était insuffisamment armée afin d'appréhender les mécanismes argumentatifs à l'œuvre dans des dialogues, et se devait donc d'être complétée par une logique informelle davantage en relation avec un usage argumentatif du langage.

A sa suite, Douglas Walton s'est lui voué à développer une perspective pragmatique visant à reconsidérer l'argument dans le contexte langagier d'un dialogue interactif. [539] A la lumière des résultats de ses travaux il a tenté de dégager une nouvelle typologie des arguments dans le cadre d'une argumentation à visée strictement persuasive.

---

[535] HAVELSON (William H.), *A Concise Logic, Random* House, New York, 1984.

[536] PURTILL (Richard L.), *Logical Thinking*, Harper & Row, New York, 1972. Voir pour exemple les polémiques autour de l'argument *ad hominem*, de John Locke à Engel. Certains le considèrent strictement comme une attaque de la personne (Warner Morse, Michael Scriven, Bruce Waller, Howard Kahane ou Ronald Munson par exemple) alors que d'autres estiment qu'en cela il ne constitue par nécessairement un caractère de non recevabilité (c'est le cas lorsqu'il se construit comme une tactique de diversion, comme le suggèrent par exemple R. J. Fogelin, Peter Minkus, Trudy Govier ou Woods et Walton).

[537] Ralph Johnson et Anthony Blair en ont décrit la genèse. Voir JOHNSON (Ralph H.) & BLAIR (Anthony J.), « The Recent Development of Informal Logic », in *Informal Logic. The First International Symposium*, Edgepress, Inverness, 1978.

[538] Voir MUNSON (Ronald), *The Way of Words. An Informal Logic*, Houghton, Atlanta, 1976. Et FOGELIN (R. J.), *Understanding Arguments. An Introduction to Informal Logic*, Harcourt, New York, 1978.

[539] WALTON (Douglas N.), *Logical Dialogue-Games and Fallacies*, University Press of America, Lanham, 1984.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Dans le même esprit, Govier définit l'argument comme un ensemble de propositions articulées en prémisses et conclusion, à finalité justificatrice et persuasive. [540] Il met aussi en avant le caractère *rationnel* de l'argument, qui se définit en lui-même par son rapport direct à la Raison. Govier envisage ainsi l'argumentation dans sa relation avec le dialogue et sa gestion des controverses. L'argumentation, selon Govier, se caractérise donc en tant qu'activité communicationnelle naissant dans la controverse et visant à convaincre.

Govier s'inscrit aussi dans l'héritage le plus traditionnel que lui lèguent les travaux sur l'argumentation et considèrent ainsi qu'un argument pour être valide doit pouvoir répondre aux conditions d'acceptabilité, de pertinence et de justification.

Bref, l'étude des *fallaces*, de la logique informelle, tout comme l'étude de l'argumentation naturelle, s'inscrivent et font ainsi écho à la fois à une conception, une *tradition* rhétorique, de l'argumentation envisagée dans un cadre conceptuel précis : la *persuasion*.

## Un désaccord initial

La mise en relation de l'argumentation et du dialogue tient une place très importante dans la définition persuasive de l'argumentation. En effet, Warnick et Inch par exemple, définissent, et ce n'est pas anodin (puisqu'il s'agit de convaincre l'interlocuteur), l'argument en fonction d'une situation de *désaccord*. Selon eux, l'argumentation naît dans un contexte précis qui est celui de la divergence d'opinions, et ils identifient ainsi des éléments contextuels relatifs à ces divergences : à savoir la culture, les champs argumentatifs (héritage des travaux de Toulmin), l'occasion et l'incidence éthique.

Le modèle de Charles Willard[541] est sans nul doute celui qui relève de la plus haute ambition heuristique ces dernières années. Breton et Gauthier insistent sur la dimension fortement multidisciplinaire qu'il assigne à l'argument. Cette notion de multidisciplinarité

> serait depuis toujours, explicitement ou implicitement, au cœur de champs d'étude aussi différents et variés que la philosophie, la sociologie des sciences, la sociologie de la connaissance, la logique informelle, l'épistémologie, l'éthique, la science politique et la pensée critique. La théorie de Willard (ou plutôt, pourrait-on sans doute mieux dire, sa « métathéorie ») se donne pour double objectif de faire voir, dans une perspective sociologique, comment l'argumentation structure les rapports entre les individus et les groupes et, dans une perspective épistémologique, de quelle façon elle régularise les savoirs. [542]

L'intérêt analytique de ce modèle porte en fait essentiellement sur la structuration sociale de l'argumentation qui se double ici « d'un intérêt critique qui, lui, porte sur les conditions et possibilités du discours public réussi. »[543] Willard propose en effet un cadre théorique s'articulant autour de l'interactionisme et du constructivisme ; il s'intéresse

---

[540] Voir GOVIER (Trudy), *Problems in Argument Analysis and Evaluation*, Foris, Dordrecht/Providence, 1987. Et *A Pratical Study of Argument*, Wadsworth, Belmont, 1988 (1985).
[541] WILLARD (Charles), *A theory of argumentation*, University of Alabama press, Tuscaloosa London, 1989.
[542] BRETON (Philippe) et GAUTHIER (Gilles), *Histoire des théories de l'argumentation*, *op. cit.*, p. 90.
[543] *Ibid*.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

davantage aux conséquences épistémiques (sur la rationalité ou la politique) de l'argumentation et des arguments qu'à leur définition propre.

Il envisage l'argument comme une forme d'interaction au sein de laquelle les locuteurs adoptent et soutiennent des positions *incompatibles* nées dans le cadre d'un désaccord initial. L'argument est au cœur d'un contexte de dissension, de discorde, de désaccord ; il se développe dans le cadre de la confrontation, et donc du débat. [544]

La notion d'*argument* développée par Willard demeure donc cohérente avec les recherches traditionnelles sur l'argumentation : elle s'enracine dans une dimension conflictuelle et a donc une finalité strictement *persuasive*. Il désigne par exemple aussi les interlocuteurs comme des « protagonistes ».

> L'argumentation, pour Willard, c'est à la fois la confrontation de deux points de vue opposés et les justifications ou démonstrations développées à l'appui de ces points de vue. [...] Ainsi, il pose comme conditions à l'échange argumentatif une compétence communicationnelle des protagonistes, leur recours à des énoncés compréhensifs et leur respect de règles conversationnelles et même métacommunicationnelles (relatives au cadre conflictuel de l'argumentation). [545]

On voit que dans le cadre des principales théories anglophones sur l'argumentation, celle-ci est conçue comme un procédé relatif à la résolution de divergence d'opinions. Elle est censée se développer dans un contexte de communication *conflictuelle* au sein duquel les interlocuteurs cherchent à résoudre un désaccord initial.

La plupart des recherches contemporaines anglophones sur l'argumentation s'inscrivent donc dans la perspective dialectique aristotélicienne, et dans le cadre d'un procès de persuasion.

> Argumentation is a social, intellectual, verbal activity serving to justify or refute an opinion, consisting of a constellation of statements and directed towards obtaining the approbation of an audience. [546]

Les principaux travaux anglophones — incarnés essentiellement par Perelman et Toulmin — partagent un point commun qui est l'idéal de rationalité (centrée sur la proposition) héritière des conceptions aristotéliciennes. « Croire que l'argumentation vise simplement à évaluer des propositions toutes faites est un leurre. A vouloir repenser l'argumentation et la rhétorique sur le modèle dialectique et évaluatif, Perelman et Toulmin reconduisent en effet l'un comme l'autre la bonne vielle « rhétorique des conflits », telle que l'avait déjà pensée Aristote. »[547]

---

[544] On pourrait inverser la perspective : le recours à l'argumentation est un moyen de construire la situation comme polémique, comme débat, comme conflit.

[545] BRETON (Philippe) et GAUTHIER (Gilles), *Histoire des théories de l'argumentation*, *op. cit.*, p. 91.

[546] WILLARD (Charles), *A theory of argumentation*, *op. cit*., 1989, p. 7. Cité par BRETON (Philippe) & GAUTHIER (Gilles), *Histoire des théories de l'argumentation*, *op. cit.*, p. 93.

[547] HOOGAERT (Corinne), « Perelman et Toulmin », *op. cit*., p. 167.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

## Les théories francophones

La différence la plus sensible avec les recherches anglo-saxonnes se situe dans la conception plus *philosophique* de l'argumentation[548], et bien moins empirique. Breton et Gauthier relèvent quatre perspectives différentes sur le plan théorique :

- la première est rhétorique, et s'inscrit dans la lignée des recherches de Perelman (Meyer, Reboul, Declercq, Oléron ou Robrieux) ;
- la deuxième relève davantage d'une approche épistémologique, ou intellective (Jean-Blaize Grize, Georges Vignaux) ;
- la troisième — socio-énonciative —, est explorée pour l'essentiel par les travaux de Christian Plantin et Uli Windish[549] ;
- et enfin la dernière, qui met à jour le caractère éthique de l'argumentation (inspirée encore par Perelman), est animée principalement par les recherches de Philippe Breton.

1) Michel Meyer part d'une réflexion plus philosophique en rupture avec l'ontologie et la métaphysique afin d'aborder la problématique de l'argumentation dans l'espace public contemporain. Il se situe lui-même dans le cadre d'un renouveau actuel de la rhétorique : « la rhétorique renaît lorsque les systèmes idéologiques s'effondrent. »[550]

Empruntant le point de départ de sa réflexion à Quintilien, se détachant de la logique propositionnelle et de l'ontologie d'Aristote, il définit l'argumentation comme la « science du bien parler », qui recouvre selon lui le but final de persuader et de convaincre (même s'il va plus loin en y reconnaissant une sorte de *négociation* de la distance qui existe entre les interlocuteurs).

Et en cela

> Il rejoint Aristote, dans la fameuse définition qu'il donne de la rhétorique comme « la faculté de considérer, pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader. »[551]

Dans le même esprit, Declercq[552], Oléron[553] ou Robrieux[554] s'inscrivent tous — à différents niveaux certes — dans l'héritage de Perelman et d'Aristote. Oléron écrit ainsi par exemple que l'argumentation consiste en une

> démarche par laquelle une personne — ou un groupe — entreprend d'amener un auditoire à adopter une position par le recours à des présentations ou assertions — arguments — qui visent à en montrer la validité ou le bien-fondé. [555]

---

548 Voir MEYER (Michel), « Problématologie et argumentation ou la philosophie à la rencontre du langage », *op. cit.*, pp. 145-154.

549 Windisch adopte une perspective sociologique et cherche à examiner, en simplifiant, comment prend forme et comment fonctionne ce qu'il appelle la « raison sociale ». Selon Windisch, dans la vie quotidienne, nous fournissons des explications causales qui se déclinent suivant cinq formes logico-discursives : la causalité segmentée, la causalité circulaire, la causalité contingente, la sursaturation causale et la causalité multiple.

550 MEYER (Michel), *De la métaphysique à la rhétorique*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1986, p. 7. Voir aussi MEYER (M.), *Questions de rhétorique*, Gallimard, Paris, 1993.

551 BRETON (Philippe) et GAUTHIER (Gilles), *Histoire des théories de l'argumentation*, *op. cit.*, p. 106. A cet égard, il se range du côté d'Olivier Reboul qui s'inscrit lui aussi dans l'espace aristotélicien en définissant l'argumentation comme « l'art de persuader par le discours. »

552 Voir DECLERCQ (G.), *L'art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*, Editions universitaires, Paris, 1993.

553 Voir OLERON (Pierre), *L'argumentation*, PUF, Paris, 1983 (rééd. 1993).

554 ROBRIEUX (Jean-Jacques), *Éléments de Rhétorique et d'Argumentation*, Dunod, Paris, 1993.

2) Dans le sillage scientifique des travaux de Grize[556] (qui par de nombreuses similitudes se rapprochent de ceux de Toulmin), qui élabore une théorie pragmatique et constructiviste de l'argumentation (en tant qu'activité logico-discursive) dont la finalité est de convaincre les interlocuteurs, Georges Vignaux insiste sur son incarnation dans le discours et son ancrage singulier dans la relation à l'auditoire. Il revisite le champ théorique et conceptuel de l'argumentation et de la rhétorique mais sans pour autant remettre en cause, ou tout au moins relativiser sa vocation persuasive.

> Pour Vignaux, l'argumentation est moins, comme chez Perelman, un raisonnement portant sur le vraisemblable, qui s'oppose au raisonnement sur le nécessaire de la logique, qu'une représentation construite par un locuteur à l'intention d'un auditoire. Cette représentation est faite de propositions, assertions et jugements agencés dans un « schéma logique » plutôt qu'un système, la représentation étant à la fois motivée par et orientée vers une finalité en termes de positions et d'actions. [557]

Vignaux est aussi celui qui va étayer l'idée de l'argumentation comme *théâtralité*, révélant en cela l'idée du discours argumentatif comme produit de conditions sociales. L'argumentation est pour lui une « mise en scène ». [558]

3) Plantin dans les années 90 envisage l'argumentation d'un point de vue langagier, en tant qu'opération linguistique par lequel le locuteur cherche à faire adhérer l'auditoire à ses conclusions. [559] Adoptant une perspective critique il construit une sorte d'enquête lexicologique sur les usages courants des mots tels que « argumentation », « argument », « convaincre » et « persuader ». Le choix des termes clés ne sont pas anodins et révèlent le rapport étroit que Plantin établi entre *argumentation* et *persuasion*.
Dans ce travail il propose une vue d'ensemble de l'argumentation, qui peut être entendue comme une opération discursive visant à transformer un système de croyances ou de représentations propre à un interlocuteur. L'argumentation est ainsi définie par Plantin comme un instrument dont l'objectif est d'influencer un auditoire, agir sur lui pour le *convaincre*.

4) Breton enfin analyse l'argumentation dans une perspective communicationnelle et poursuit des travaux consistant à dresser une ligne de démarcation entre l'argumentation et la manipulation, qui serait une « variété du convaincre » ne respectant pas la liberté de réception de l'auditoire. Pour Breton, argumenter ce serait — en schématisant quelque peu — viser à transformer le contexte de réception de l'interlocuteur. La dimension persuasive de l'argumentation est alors explicitement confirmée.

---

555 OLERON (Pierre), *L'argumentation*, *op. cit*., 1993, p. 4.
556 Voir GRIZE (J. B.), *De la logique à l'argumentation*, Droz, Genève, 1982. Et *Logique et langage*, Ophrys, Paris, 1990 ; *Logique naturelle et communication*, PUF, Paris, 1996.
557 BRETON (Philippe) et GAUTHIER (Gilles), *Histoire des théories de l'argumentation*, *op. cit.*, p. 101.
558 Voir VIGNAUX (Georges), *L'Argumentation, op. cit.*
559 Voir PLANTIN (Christian), *Essais sur l'argumentation. Introduction linguistique à l'étude de la parole argumentative*, Kimé, Paris, 1990 et *L'argumentation*, Seuil (Mémo), Paris, 1996.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

## Un paradigme dominant

Aujourd'hui l'argumentation ne constitue pas un objet d'étude unique. Bien au contraire elle donne lieu, comme j'ai essayé de le montrer, à une pléthore de travaux adoptant des perspectives et des enjeux divers. Les théories modernes, contemporaines, de l'argumentation forment une vaste nébuleuse au cœur de laquelle s'entrecroisent des approches transdisciplinaires — linguistique, sémiologie, théories communicationnelles, etc. Aussi l'argumentation ne se présente pas comme un champ unifié de savoir et de recherches mais bien plutôt comme un terrain propice au foisonnement de diverses perspectives scientifiques.

> Il est de multiples approches de l'argumentation depuis que celle-ci a, dès l'antiquité, préoccupé les philosophes et les juristes, puis à l'âge classique, les rhétoriqueurs et les stylistes, plus tardivement les linguistes, enfin aujourd'hui, les spécialistes de sciences sociales et de la communication. Ce vaste champ de réflexions constitue-t-il un espace homogène ? Assurément non : nous sommes en présence d'autant de territoires marqués par les préoccupations disciplinaires qui les motivent. [560]

Mais si les théories modernes de l'argumentation se situent à la croisée de plusieurs conceptualisations, la dimension persuasive — et la *rhétorique des conflits* — demeure cependant le paradigme dominant.

La recherche contemporaine en argumentation met en effet l'accent sur la fonction persuasive de l'argumentation : *argumenter c'est chercher à convaincre dans le contexte d'un désaccord initial* — témoignant de l'héritage des premières théories antiques, gréco-romaines, et des perspectives réouvertes par les travaux de Perelman, Toulmin et Hamblin dans les années soixante et leur renouvellement de la rhétorique classique.

Marianne Doury confirme que la définition de l'argumentation comme moyen de persuader un auditoire de la justesse d'une thèse est aujourd'hui très largement dominante[561] dans la mesure où ces recherches — anglophones et francophones — inscrivent l'étude de l'argumentation dans le champ de la rhétorique antique.

L'intérêt pour l'argumentation est ainsi étroitement lié à l'Histoire de la philosophie occidentale et à des considérations politiques et éthiques (naissance de la démocratie). Il est en effet classique d'établir un lien systématique entre *argumentation* et *persuasion :* depuis qu'Aristote a défini la rhétorique (et dont l'argumentation est considérée comme une partie fondamentale) comme « la faculté de découvrir spéculativement ce qui, dans chaque cas, peut être propre à persuader »[562] et jusqu'aux travaux de Perelman pour qui la théorie de l'argumentation traite des « techniques discursives permettant d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment ». [563]

---

[560] BOYER (Alain) & VIGNAUX (Georges), « Présentation. Les champs de l'argumentation », in *Hermès*, n°15, *Argumentation et rhétorique*, CNRS Editions, Paris, 1995, p. 19.

[561] Voir DOURY (Marianne), « La "mise en voix" du débat sur l'immigration dans des interactions ordinaires. Discours rapporté et argumentation », Programme ADI — Rapport final, in *L'argumentation dans l'espace public contemporain : le cas du débat sur l'immigration*, GRIC, Groupe de recherche sur les Interactions Communicatives, CNRS/Université Lyon II & ANACOLUT, « Analyses de Corpus Linguistiques, Usages, Traitements », ENS de Fontenay/Saint Cloud, mars 2001.

[562] ARISTOTE, *Rhétorique*, *op. cit*., 1355b.

[563] PERELMAN (C.) & OLBRECHTS-TYTECA (L.), *Traité de l'argumentation*, *op. cit*., p. 5.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Or, comme le souligne Doury, cette conception de l'argumentation comme moyen de persuasion (héritage de la pensée grecque et de la rhétorique aristotélicienne), présente certes l'avantage de l'évidence intuitive, mais ne va pas pour autant sans poser divers problèmes :

> Elle met sur le devant de la scène la question des *effets* de l'argumentation : si sa raison d'être est de persuader, dans quelle mesure y réussit-elle ? Or, cette question fait sortir l'argumentation du champ des sciences du langage pour la confier à la psychologie sociale, discipline qui a forgé un certain nombre d'outils susceptibles de permettre une évaluation des changements d'attitudes d'individus exposés à divers stimuli — dont des stimuli argumentatifs. Or, le bilan que tire Billig de ce type de recherches est pour le moins mesuré : les recherches expérimentales en psychologie sociale, qui cherchaient idéalement à décrire les processus de persuasion par des lois du type « le stimulus X (Sx) produit la réponse Y (Ry) » (Sx et Ry renvoyant à des classes de stimuli, et non à des stimuli particuliers), se limitent aujourd'hui à identifier des phénomènes de plus en plus modestes, et à multiplier les qualifications prévoyant des exceptions aux lois ainsi dégagées.
> Par ailleurs, il me semble qu'il n'est pas possible d'attribuer une finalité unique (ni même principale) à l'activité argumentative en elle-même, et que si but il y a, celui-ci est attaché à une situation de communication ou à un type d'interaction particulier, et non à l'argumentation « en général ». [564]

Aussi,

> A côté des définitions de l'argumentation centrées sur l'idée de persuasion, on trouve une autre famille de définitions, basées sur ce qui est généralement posé comme condition minimale pour l'émergence d'une argumentation : l'existence — ou la plausibilité — d'une divergence d'opinion sur un sujet, divergence d'opinion constituée en *problème*. [565]

L'insistance mise sur l'opposition des opinions, des points de vue, dans l'argumentation, la présence d'un discours et d'un contre-discours trouve son origine — on l'a vu — dans la naissance de la démocratie grecque (dont elle est le principal moteur). Aussi n'est-il pas étonnant que les débats politiques démocratiques modernes, qui présentent la confrontation d'un discours et d'un contre-discours sur une question donnée (fondement et expression de la démocratie athénienne) renvoient à une conception de l'argumentation comme moyen de persuasion sur fond de discorde. C'est notre héritage Grec — co-incidence de la démocratie et de la persuasion — qui explique ainsi l'idée que l'argumentation dans les débats politiques (parce qu'ils sont démocratiques — ou parce qu'ils doivent ou devraient l'être) ne peut se réaliser que dans la confrontation, réelle ou figurée, de positions divergentes. En témoignent ces remarques faites par Nicolas Sarkosy sur le plateau de France 2 :

- *100 minutes pour convaincre* — le 20 novembre 2003

— Invité : Nicolas Sarkosy

> Nicolas SARKOZY
> Monsieur LE PEN viendra tout à l'heure, peut-être que ça sera un élément de débat entre nous. Moi je ne discute pas avec les musulmans qui participent uniquement de mon opinion ou de

[564] DOURY (Marianne), *La « mise en voix » du débat sur l'immigration…* », *op. cit*., p. 376.
[565] *Ibid*., p. 377.

mon avis. Je prends la communauté musulmane telle qu'elle est, et j'essaie, dans un dialogue républicain, de la faire évoluer. […]

Nicolas SARKOZY
Disons que je pense que le combat est beaucoup plus physique, à tous les sens du terme, avec Jean-Marie LE PEN, et que Monsieur RAMADAN j'ai dû me donner du mal pour le débusquer.

Nous allons voir qu'il se dégage, de cet héritage rhétorique des théories modernes de l'argumentation, un paradoxe :
le débat politique doit être polémique (garant de l'expression démocratique) mais en même temps la polémique inscrit le débat télévisé dans une pratique sociale de *spectacularisation* qui fait courir un danger à la démocratie et tend à assimiler le discours politique à une sorte de « nouvelle sophistique ».

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

chapitre 2

# Politique de l'*image*

Le pouvoir symbolique, pouvoir subordonné, est une forme transformée, c'est-à-dire méconnaissable, transfigurée et légitimée, des autres formes de pouvoir (…),
Bourdieu Pierre

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 1

# La politique-spectacle

« Le gouvernement ne peut rester insensible à cette nouvelle forme de télévision qu'est la télévision spectacle »,
Assemblée Nationale — Questions d'actualité du 16 octobre 1991 — Michel Françaix (PS)

Le siècle dernier marque l'éclosion d'un genre particulier de pratique politique et de télévision : la « politique spectacle ». [566]

> Distraire, captiver, amuser : tels sont les objectifs des campagnistes. En utilisant particulièrement les débats télévisés, qui augmentent l'excitation et la dramatisation du combat. Leur ambition, c'est *l'entertainment*. [...] Ainsi va la politique du spectacle. Avec son public. Car rien — ni la virtuosité des acteurs politiques, ni la complaisance des media, ni la haute technicité de l'industrie de la persuasion — rien de tout cela ne serait efficace sans un public qui s'y prête. [567]

La mise en scène des interactions, des discours, est construite en *spectacle* en vue d'un public qu'il s'agit de séduire. Et les hommes politiques sont intégrés, volontairement ou non, consciemment ou non, à un ensemble organisationnel et relationnel — c'est-à-dire à un *système* — qui nécessairement les dépasse[568] et qui en même temps les façonne.

> La politique, autrefois, c'étaient des idées. La politique, aujourd'hui, ce sont des personnes. Ou plutôt des personnages. Car chaque dirigeant paraît choisir un emploi et tenir un rôle. Comme au spectacle. Désormais, l'Etat lui-même se transforme en entreprise de spectacle, en « producteur » de spectacle. Désormais, la politique tourne à la mise en scène. Désormais, chaque dirigeant s'exhibe et se met en vedette. Ainsi va la personnalisation du pouvoir. Fidèle à son étymologie. Personne ne vient-il pas du latin *persona*, qui signifie masque de théâtre ?[569]

Loin des fins initiales de la pratique politique démocratique définie par Platon, ils sont inclus dans une structure complexe, construite en vue de la production d'un spectacle auquel ils ne *peuvent pas ne pas* se soumettre. Ils ne *peuvent pas ne pas* se donner en spectacle — se donner « au » spectacle.

---

[566] Paradoxalement, cette médiatisation est en partie liée avec un discours *anti*-politique. Ces deux phénomènes, « politique spectacle » et discours *anti*-politique véhiculé par les *médias*, sont en relation d'opposition symétrique mais ne s'excluent pas pour autant.

[567] SCHWARTZENBERG (Roger-Gérard), *L'Etat spectacle*, *op. cit.*, p. 221.

[568] Dont les conséquences échappent même aux plus aguerris et aux plus brillants d'entre eux.

[569] SCHWARTZENBERG (Roger-Gérard), *L'Etat spectacle*, *op. cit.*, p. 7.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> L'histoire du débat politique à la télévision débouche sur une pratique dont la principale caractéristique est celle d'être intégré et constitutif d'un spectacle organisé, une pratique sociale de *spectacularisation*. [570]

Depuis 1974, nous l'avons vu, le débat d'entre deux tours des présidentielles est devenu en France le moment clé, le sommet, d'une campagne électorale. Il constitue ainsi l'événement central politico-télévisuel. Il est le point d'orgue de la campagne. Et comme l'écrit Jean Mouchon : « à grand événement, grande dramaturgie. »[571]

Le monde du spectacle et de la politique s'interpénètrent de plus en plus. Certains meetings ressemblent ainsi à s'y méprendre à des concerts de rock, l'homme politique faisant face à de véritables fans clubs en ébullition. Comme si, exposés aux mêmes sujétions et contraints à *séduire* le public, les enjeux étaient devenus les mêmes. C'est pourquoi aussi certaines « vedettes » participent volontiers à des campagnes électorales. Aujourd'hui, à l'heure où j'écris, la presse se fait ainsi l'écho de l'identité de certaines des 450 personnalités (comédiens, artistes, scientifiques) qui soutiennent la candidature de Lionel Jospin.

Et le phénomène n'est pas nouveau :

> en 1960, Frank Sinatra, Dean Martin, Sammy Davis Jr. Et l'acteur Peter Lawford — son propre beau-frère — soutiennent activement Kennedy. En 1964, Ronald Reagan, Clint Walker et John Wayne lancent des appels télévisés en faveur du républicain Goldwater. [...] En France, la participation des vedettes aux campagnes est plus réservée. Même si elle se développe à chaque élection présidentielle. En 1974, Brigitte Bardot, Sylvie Vartan et Johnny Hallyday soutiennent publiquement M. Giscard d'Estaing, dont le meeting du Palais des sports de Paris, le 16 mai, commence par une partie artistique avec Charles Aznavour, Philippe Clay, Mireille Mathieu et Michel Sardou. A gauche, on a le soutien de Dalida, Jean Ferrat, Juliette Gréco, Mouloudji et Michel Piccoli. [572]

La politique est envisagée comme un divertissement — voire comme un passe-temps, ou un loisir. Déjà, dans sa *Théorie de la classe de loisir*[573], Veblen distingue quatre activités nobles : la politique, l'art militaire, la cléricature et le sport ou la chasse. Par la suite, Giscard d'Estaing présentait ainsi volontiers la politique comme son « violon d'Ingres ». Et lors de la campagne présidentielle en cours, Chirac et Jospin ont parlé respectivement de « passion » et de « désir » pour expliquer leur candidature et leur motivation.

De même, l'Etat peut exercer ce que l'on appelle ses « fonctions ludiques ». Et cette dimension ludique est le produit d'un long héritage culturel.

> Déjà Machiavel conseille au Prince « d'ébattre et détenir son peuple en fêtes et jeux ». Déjà, les tyrans, qui paraissaient dans les cités grecques entre le XIII^e^ et le VI^e^ siècle avant J.-C. , utilisaient largement les fêtes populaires pour servir leur propagande. Ainsi Pisistrate se révèle un génie de la mise en scène politique. En 556, il organise son entrée à Athènes sous la protection figurée de la déesse

---

570 Voir NEL (Noël), *A Fleurets mouchetés. 25 ans de débats télévisés*, *op. cit*.

571 Cité par Noël Nel, *Ibid*., p. 49. Voir MOUCHON (J.). *La politique sous influence des médias*, L'Harmattan, Paris, 1998.

572 SCHWARTZENBERG (Roger-Gérard), *L'Etat spectacle*, *op. cit.*, p. 143.

573 Voir VEBLEN (Thorstein), *Théorie de la classe de loisir*, 1899, rééd., Maspero, Paris, 1970. Mentionné par SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat spectacle*, *op. cit*., p. 265.

> Athéna, venue l'accueillir en personne. A Rome, le spectacle du pouvoir se développe encore. Déjà sous la République, avec les fêtes données par des magistrats, avec les triomphes offerts aux généraux victorieux. Surtout sous l'Empire, quand le peuple réclame *panem* et *circenses*. [574]

Les rapports entre le monde du spectacle et celui de la politique sont donc très étroits.

> Mais il y a mieux que cette sympathie réciproque. Il y a aussi des transferts et des transfuges. Des vedettes qui entrent en politique. Et, plus rarement il est vrai, des politiciens qui s'exhibent à la scène ou à l'écran. [575]

A ce titre, le vocabulaire et les métaphores sont éloquents : « vous donnez **un spectacle de la politique** qui est bien bas » déclare Nicolas Sarkosy à l'adresse de Jean-Marie Le Pen dans le débat qui les oppose dans l'émission *100 Minutes pour convaincre* le 20 novembre 2003.

De la même manière le discours journalistique parle volontiers de « vedettes politiques », de la « scène politique » ou du « jeu politique ».

Le 18 octobre 2002, André Santini — invité de l'émission *12 : 30 le magazine* sur Canal +, consacrée à *L'image des hommes politiques*[576] — déclare : « *Vous savez, la politique c'est du show-biz* ». Et en effet, « Désormais, on fabrique un peu un leader politique à la façon dont on impose une star. »[577]

Comme l'écrit Schwartzenberg, « l'ambition de chacun, c'est le personnage principal, le premier rôle. Car le monde de la politique emprunte au monde du spectacle la pratique du *star system* [...] ». [578]

Le meilleur exemple illustrant ces propos doit être le meeting politique, où l'attention est centrée autour d'une super-vedette, qui, seule en scène, monopolise l'expression en une sorte de *one-man show* spectaculaire. L'homme politique s'érige alors en chef providentiel, véritable *idole*, sorte de monstre sacré ou *deus ex machina* du théâtre. Le 10 mars 2002, lors du Journal Télévisé de France 2, Jean-Pierre Chevènement est ainsi présenté comme « un tribun » entrant sur scène, et le spectacle (meeting) comparé « à un concert de rock ».

De nombreux candidats, de nombreux interlocuteurs dans les débats, s'essaient donc au même exercice : étonner, plaire, séduire ; ils sont nombreux (sinon tous dans une certaine mesure) à envisager la politique comme un « art », sinon comme un art de la séduction — avatar du spectacle.

> Campagne présidentielle de 1995 : Jacques Chirac est en meeting. Le fond bleu de la salle assure le téléspectateur qu'il ne s'agit ni d'un meeting d'Edouard Balladur (fond orange), ni de Lionel Jospin (fond vert). Dans les premiers rangs, Philippe de Gaulle, Maurice Couve de Murville incarnent l'engagement gaulliste du candidat. Des slogans se détachent lisiblement sur des pancartes brandies face aux caméras par des jeunes : *Mangez des pommes !, La France pour tous !* Sur scène, le groupe Zouk Machine, symbole de cette France pluriethnique, chauffe la salle

[574] *Ibid*., p. 262.
[575] *Ibid*., p. 143.
[576] C'est le titre de l'émission.
[577] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat spectacle*, *op. cit*., p. 214.
[578] COULOMB-GULLY (Marlène), « Communication politique et télévision : histoire de la poule et de l'œuf… », *op. cit*., p. 12.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> en attendant l'arrivée du candidat, quelques instants plus tard, sur l'air de *Take Five* de Dave Brubeck, symbole de la culture mondiale moderne. Le candidat, enfin, prendra la parole sur ce ton intime qui sied si bien au média télévisuel. [579]

Aujourd'hui, dans cette culture du spectacle, le politique sert de support à la projection des fantasmes et aux aspirations du public. Il faut donc combiner, même si l'exercice est périlleux[580], une certaine simplicité — pour que d'identification soit possible — avec une certaine « supériorité » (pour que la valorisation le soit également). Les « dîners avec les Français » de Giscard sont explicites sur ce point.

> Une fois le rôle choisi, reste à monter le spectacle. En s'inspirant des techniques théâtrales ou cinématographiques, pour mieux confondre art politique et artifice. En s'adaptant à la « médiapolitique » [...][581]

La politique revêt donc le double aspect de cérémonie-spectacle et de divertissement.[582] D'ailleurs, les meetings, en France comme aux Etats-Unis, se tiennent souvent dans des salles généralement consacrées aux spectacles et manifestations sportives diverses. Comme Le Madison Square Garden à New-York par exemple. Pour souligner davantage encore le caractère spectaculaire et théâtral des débats, on les enregistre sur des scènes de théâtre : « le 23 septembre au théâtre de Walnut Street à Philadelphie, le 6 octobre au théâtre du Palais des Beaux-Arts de San Francisco. Même le débat Dole-Mondale, qui oppose [...] les deux candidats à la vice-présidence, a lieu sur la scène du Alley Theatre à Houston. »[583]

Aussi, si les pratiques politiques et les discours sont riches et diversifiées — presque à l'infini — autant la mise en spectacle agit-elle comme une sorte de « rouleau compresseur », les unifiant et les ramenant à une très simple expression. Ce spectacle, en définitive, est pauvre, et obsessionnellement répétitif.

---

[579] *Ibid*.

[580] Je ne sais pas par exemple comment a été perçue la « stratégie par l'humour » de Madelin au Salon de L'Agriculture, ni par ses interlocuteurs directs, ni par les téléspectateurs qui l'auront vu ensuite (cf. note 632, page 208).

[581] COULOMB-GULLY (Marlène), *La démocratie mise en scènes*, *op. cit*., p. 117.

[582] Les élections américaines sont très largement agrémentées de confettis, de parades diverses et de majorettes.

[583] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat spectacle, op. cit*., pp. 175-176. En France, les lieux de meetings sont souvent des endroits de spectacle, palais des sports, scènes de théâtre, etc. Durant la campagne présidentielle 2002, ces lieux revêtent une importance soulignée par les médias qui s'en font l'écho (exemple du Q. G de Lionel de Jospin).



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

## Théâtre et politique

« Au chef, comme à l'artiste, il faut le don façonné par le métier »,
Charles de Gaulle

La télévision se nourrit des débats politiques tout en les construisant conformément à ses intérêts propres, en répondant au mieux aux critères de visibilité, de spectacularisation, de dramaturgie, de scénarisation qu'exige l'écriture télévisuelle. Si l'influence de la télévision est déterminante dans la construction de la représentation des débats politiques qu'elle propose au regard des téléspectateurs[584], en même temps l'image des interlocuteurs qu'elle présente, en tant que figure sémiotique complexe, constitue un des enjeux centraux de réussite spectatorielle et alimente ainsi un des aspects des passions politiques.

Dans les images des débats politiques, la télévision s'attache avec insistance, par le développement important de moyens techniques, et humains, ainsi que par le renouvellement permanent des dispositifs de regard, à accroître le degré de visibilité des images des hommes politiques et à rendre compte, dans ses moindres détails, de leurs expressivité. Ainsi sont mises en lumière les émotions (colère, indignation, gêne, embarras) des interlocuteurs. L'ostentation semble être le dénominateur commun aux mises en scène télévisuelles. La mise en image, *via* la variation des points de vue et la sélection des plans, c'est-à-dire par une écriture télévisuelle spécifique, tend non seulement à maîtriser l'espace et le temps de la représentation, mais visent aussi à abolir la distance entre le regard du téléspectateur et l'image des hommes politiques. Elle propose ostensiblement, au téléspectateur, une vision très proche du personnage regardé, vision qui s'idéalise dans la simulation d'un « face-à-face » ou d'un « côte-à-côte », difficile voire impossible dans la réalité, entre le téléspectateur et le politique.

Une des conséquence majeure de l'ostentation, réalisée par les moyens techniques de la télévision vis-à-vis de l'image des hommes politiques, concerne l'opération de transformation du spectacle politique originel en un spectacle télégénique. La télévision donne autrement plus à voir aux téléspectateurs qu'aux rares spectateurs présents sur les plateaux. D'où l'idée que le spectacle du débat politique à la télévision donne finalement naissance à une sorte de « sur-spectateur » fabriqué par elle.

On remarque combien l'enjeu de la représentation s'est déplacé : ce n'est plus tant la politique et ses exhibitions spectaculaires qui se trouvent privilégiés par la télévision, mais l'individualisation des hommes politiques eux-mêmes par le résultat des mises en scène et des mises en discours du spectacle proposé par les débats télévisé.

Ce processus d'individualisation est lié au triple fonctionnement sémiotique de l'image des interlocuteurs : à la fois performant (indice), esthétique (icône) et normatif (symbole). Ce fonctionnement renvoie davantage à l'image du personnage qu'à ses idées : et cette

[584] Car tout média construit son objet de discours selon sa logique et ses fins.

caractéristique lui permet d'être introduit dans des domaines extra-politiques, mais où l'image du personnage compte. La mise en spectacle des hommes politiques leur confère un statut complexe et un ensemble de valeurs, qu'actualisent l'hétérogénéité des principaux personnages du paysage politique.

La télévision a profondément donc changé notre rapport personnage-politique. Elle a d'abord transformé ses propriétés sémiotiques, c'est-à-dire la façon dont il s'offre comme un signe. A la fois esthétique et machine performante, symbole de réussite professionnelle et d'individualisation, le personnage-politique télévisuel a supplanté la politique elle-même. Mais elle a changé aussi notre regard sur ce personnage-télévisuel : elle a constitué ce « sur-téléspectateur ».

Les débats politiques permettent à l'électorat de jouer par personne interposée, par procuration, par « représentation » au « jeu de la politique ». « Car avec cette "communication-jeu", la politique prend une forme ludique accentuée. Elle devient le *game of politics*, le jeu de la politique. »[585]

La logique du spectacle tend à assimiler les hommes politiques à des acteurs. [586] Les rapports entre la politique et l'art dramatique — le théâtre — sont ainsi pour le moins explicites.

Le théâtre et la politique sont intimement liés. Et il y a d'ailleurs une véritable « passion du théâtre chez les maîtres de la politique ». [587]

> Les monarques français n'échappent pas à cette passion du spectacle. Louis XIV danse dans certains ballets exécutés à sa cour et participe aux « divertissements royaux » donnés à Versailles. En 1664, dans *La Princesse d'Elide*, le roi, revêtu d'une cuirasse dorée et montant un cheval paré de diamants, figure dans le même cortège que la Du Parc en collant vert.
>
> Comme son lointain devancier, Napoléon excelle à se composer un personnage. Comme lui, il apprécie les conseils et la compagnie des acteurs. Et des actrices. [...] 1931. Pétain prépare son discours d'entrée à l'Académie française et combat sa timidité. En prenant des cours de diction avec Mme Bartet, de la Comédie-Française. A la même époque, de Gaulle écrit dans *Le Fil de l'épée* : « Au chef, comme à l'artiste, il faut le don façonné par le métier. » Plus tard [...] le général prendra les conseils de Denis d'Inès, Jean Yonnel et Maurice Escande. [588]

Le théâtre constitue ainsi une sorte de paradigme historique à l'expression politique :

> […] l'idée que la politique est un théâtre, vieille image que les pièces de Shakespeare ou les tragédies de Corneille ont illustrée, mais qui se trouve comme relancée à la fin du XVIII[e] siècle par le foisonnement des théories dramaturgiques

[585] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat spectacle, op. cit*., p. 196.

[586] On se souvient que Platon chasse les poètes de sa Cité idéale et condamne le comédien. Pour Platon la représentation théâtrale tient sa force de sa dénaturation ; de la même manière nombreux sont ceux qui voit — j'y reviendrai — une dénaturation du politique et de l'idéal de communication démocratique dans le règne de la politique spectacle où les hommes politiques sont perçus comme des acteurs en représentation sur la scène médiatique.

[587] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat* spectacle, *op. cit*., p. 121.

[588] *Ibid*., p. 120.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> à ce propos. Voltaire plaidait pour que le théâtre retrouve la « scène du monde » : il a été entendu. [589]

Aussi, chaque intervention télévisée est préparée et donne lieu — comme au théâtre — à des répétions :

> Une semaine avant le jour du discours, M. Ford commence à en travailler la présentation orale. D'abord, il le lit à un auditoire de trois personnes : MM. Robert Hartmann, son adjoint Robert Orben et le *media consultant* Don Penny, **ancien acteur comique**. Ensuite, il l'enregistre sur une bande vidéo qu'il repasse plusieurs fois, pour apprécier et corriger lui-même **sa « prestation »**.
> Chemin faisant, ses conseillers s'efforcent de limiter ses manies, qui le font trébucher sur les mots, baisser sa voix jusqu'à un **chuchotement mélodramatique** ou exagérer les fleurs de rhétorique.
> Le président emporte sa bande vidéo à Kansas City, **pour s'entraîner** jusqu'au dernier instant. Résultat : une **performance** jugée si satisfaisante que son équipe loue une demi-heure de télévision pour la diffuser en septembre. Commentaire de M. Hartmann : « Si j'avais eu deux semaines pour travailler chaque discours, ils auraient tous été aussi **bons**. »[590]

« Non seulement le héros politique s'inspire du théâtre, mais encore il est tributaire des modes scéniques de son temps. »[591] En recourant à des procédés spectaculaires (je pense par exemple au départ précipité de Cohn Bendit du plateau de *Mots Croisés* lors du débat du 17/03/2002), l'acteur politique cultive la représentation de l'affrontement (dans le respect des codes établis), un peu comme un professionnel de la scène. Aujourd'hui, nous sommes très proches de la représentation du théâtre expressionniste, qui s'est affirmé après la première guerre, représentation qui véhicule des sentiments violents, à grand renfort de gestes et de mimiques extatiques. Aussi aujourd'hui, l'homme politique

> doit être théâtral, ne pas craindre l'outrance, la caricature, le grotesque... Il dispose de la voix et du geste pour agir sur les sens du spectateur, il procède par décharges sonores et visuelles. [592]

Les interlocuteurs sont alors littéralement en *représentation*, exhibant leur personne sur la scène que constitue le plateau de télévision. A cet égard, la langue française est opportunément ambiguë : quand on parle d'un politicien assumant une fonction de « représentation », on cumule alors inconsciemment le sens politico-juridique et l'acception théâtrale du mot :

> La représentation, c'est le fait de remplacer quelqu'un, d'agir à sa place dans l'exercice d'un droit ou d'un pouvoir. Comme le mandataire « représente » le mandat. Comme le député « représente » ses électeurs. [...] Mais parmi d'autres significations, la « représentation » désigne aussi le fait de « représenter » une pièce au public, en la jouant sur scène. En ce sens, donner une « représentation », c'est produire un spectacle. De mandataire, on devient acteur. [593]

---

[589] DE BAECQUE (Antoine), *La cérémonie du Pouvoir*, *op. cit.*, p. 11.
[590] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat* spectacle, *op. cit.*, p. 214. (Propos relevés dans le *Time* du 30 août 1976).
[591] *Ibid.*, p. 125.
[592] *Ibid.*, p. 126.
[593] *Ibid.*, p. 260.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

De fait, les hommes politiques lors d'un débat télévisé sont souvent, sinon toujours, en *représentation*. Dans les deux sens du terme. Ils parlent au nom et « à la place » du public et en même temps se donnent en spectacle à celui-ci. Ils s'exposent, s'exhibent au public qu'ils « représentent ». Ils lui offrent la représentation du pouvoir, en *confondant* (littéralement) le mandat et le spectacle, la démocratie représentative (*sic*) et le théâtre.

En s'intéressant aux champs sémantiques, on retrouve ainsi les « têtes d'affiche », les « acteurs de premier plan », et les « seconds rôles ». On parle volontiers de la « scène politique », des « acteurs politiques », voire des « vedettes de la politique ». Et de surcroît, comme le note Schwartzenberg, la disposition spatiale de l'hémicycle parlementaire évoque la salle de théâtre.

> Ensuite — et surtout — le répertoire dramatique et lyrique offre toutes sortes d'emplois, stéréotypés, dont peuvent s'inspirer les acteurs politiques : le jeune premier (équivalent du leader de charme), le père noble, le second rôle promu au premier plan (ce qui pourrait être la définition du *common man*), la diva, la prima donna, le héros. [594]

La hiérarchie politique rappelle aussi celle du théâtre. Roselyne Bachelot souligne ainsi que :

> *La politique, c'est comme une scène de théâtre : il y a les premiers rôles, les seconds rôles, les figurants, et ceux qui sont dans les coulisses*. [595]

La « scène politique » est véritablement un *théâtre* — l'expression d'une dramaturgie collective où les hommes politiques, tels de véritables acteurs, jouent leurs rôles, devant et *pour* un public.

> Robert Redford confesse : « En produisant *Votez Mac Kay*[596], j'étais naïf. Je croyais qu'il aurait un impact pour les élections de 1972, qu'il montrerait aux gens comment ils étaient manipulés, trompés, comment la politique ressemble au monde du spectacle. »
>
> Oui, aux Etats-Unis et ailleurs, les dirigeants se transforment en acteurs, en artistes de la politique. En inventant un *art po*, un art politique, fait d'artifices et d'illusions, de truquages et de leurres. Comme on parle d'art *drama*, pour désigner l'art dramatique. [597]

Chaque homme politique a aussi son conseiller en communication, son « homme d'image ». Le *19/20*, sur France 3, diffuse par exemple le 23 octobre 2003 un sujet sur Dominique Ambiel — « l'homme d'image de Jean-Pierre Raffarin ». [598] Il s'agit de montrer l'importance des conseillers en communication auprès des hommes politiques, et le rôle clé qu'ils occupent aujourd'hui sur la scène politique médiatique.

---

[594] *Ibid*., p. 121.

[595] COULOMB-GULLY (Marlène), « Communication politique et télévision : histoire de la poule et de l'œuf… », *op. cit*., p. 59.

[596] Le film dénonce les méthodes et les stratégies spectaculaires d'une campagne électorale.

[597] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat* spectacle, *op. cit*., p. 119.

[598] Le conseiller en communication du Premier ministre est par ailleurs producteur de télévision (il produit l'émission *Fort Boyard* par exemple).

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

De la même façon, nombre d'hommes politiques ont leur opérateur attitré, expert à saisir leur plus parfaite image, leur éclairagiste préféré, sachant répartir les ombres et lumières sur leur visage de la manière la plus appropriée.

> Les représentants des deux champions règlent avec un soin infini les aspects formels des débats. Ceux de M. Ford obtiennent gain de cause sur deux points. Le décor de fond sera bleu, pour moins souligner la calvitie du président. Et les deux candidats se tiendront debout, côte-à-côte, derrière des pupitres distants seulement de 2, 75 m : de la sorte, on remarquera que M. Ford dépasse M. Carter en taille et en carrure. De leur côté, les mandataires de M. Carter obtiennent que le pupitre de M. Ford ne porte pas l'habituel sceau présidentiel. Ils obtiennent aussi que les pupitres ne s'élèvent qu'à mi-corps et ne dissimulent pas le torse des candidats. Explication d'un conseiller démocrate : « Jimmy utilise admirablement ses mains et son corps », tandis que « le président vaut zéro en expression corporelle ». Bien sûr, les problèmes de maquillage préoccupent les républicains, qui se souviennent du *Lazy Shave* de M. Nixon en 1960. Connaissant l'aversion de M. Ford pour les cosmétiques, le vétéran de la télévision, Carruthers, ancien producteur de Hollywood, conseille au président de s'exposer à une lampe à bronzer deux à trois minutes chaque jour de la semaine précédent le débat, ou de rechercher un bronzage naturel, mais sans aller jusqu'à faire neuf trous de golf, car M. Ford a tendance à peler rapidement. M. Carter reçoit de même les conseils de Barry Jagoda, un ancien producteur de la C. B. S. Et le publicitaire Jerry Rafshoon lui conseille de remplacer son large sourire, qui semble forcé, par ce qu'il appelle son « sourire humble » : « C'est quand il sourit avec sa lèvre inférieure, les lèvres presque jointes. » Car « Jimmy a ses bons et ses mauvais sourires. »[599]

De même, les cameramen surveillent les angles de prises de vues afin de choisir le meilleur profil ou bien accentuer une corpulence ou au contraire l'amoindrir. [600]

> De la même manière que pour l'industrie du spectacle, la politique a donc ses machinistes. Pour planter les décors et régler les truquages. « Ces techniciens appartiennent à une branche en plein essor : l'industrie de la persuasion. Pour ne pas dire l'industrie du spectacle politique. [...] Aussi, après 1945, les techniques dures de la propagande cèdent-elles la place aux techniques douces de la persuasion. Au moins dans les systèmes occidentaux pluralistes. »[601]

Le potentiel technique, sémiotique et relationnel de la télévision, combiné à la place centrale qu'il occupe aujourd'hui au sein de l'espace public, structure les argumentations et les dispositifs communicationnels des hommes politiques. Mais c'est en terme de « stratégies croisées, où priment réflexivité et récursivité, qu'il convient de poser et de penser les relations entre communication politique et télévision »[602] car ce conditionnement — ou *formatage* — de la communication politique par le média télévisuel est également instrumentalisé par les hommes politiques eux-mêmes qui parfois s'y opposent ou tout au moins l'*anticipent*.

---

[599] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat spectacle, op. cit*., p. 174. Je précise que les citations relevées entre guillemets sont parues dans le *Time* du 27 septembre 1976, peu avant le débat.

[600] En 74, le débat entre Mitterrand et Giscard avait fait couler beaucoup d'encre sur le sujet, Giscard ayant su davantage « se mettre en valeur ».

[601] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat* spectacle, *op. cit*., p. 197.

[602] *Ibid*.

Schwartzenberg rapporte par exemple à propos du premier débat qui oppose Mitterrand à Giscard d'Estaing en 1974 :

> Mitterrand, qui a acquis quelque expérience lors d'émissions précédentes, s'apprête, lorsque la parole lui est donnée, à développer selon son habitude une argumentation précise et déjà bien au point. Mais son adversaire ne le laisse pas faire : Giscard d'Estaing ne cesse pas de l'interrompre en ponctuant les exposés de son adversaire de remarques et de commentaires. Le réalisateur[603] de l'émission est d'abord surpris par cette attitude inhabituelle. Puis il comprend le jeu giscardien et plie sa mise en scène aux interventions du candidat libéral. Au lieu de laisser les micros alternativement fermés comme c'est l'usage, il les laisse constamment ouverts : les téléspectateurs entendent ainsi de mieux en mieux les critiques de Giscard. La multiplication des plans de coupe permet de s'attarder sur le regard souvent goguenard de ce dernier. Giscard a popularisé l'idée qu'il avait gagné l'élection grâce à sa phrase sur le monopole du cœur dont il refusait l'apanage à Mitterrand. Mais si la transmission télévisée du débat a joué un rôle dans le résultat de l'élection, c'est beaucoup plus la complicité de la réalisation avec le style du futur vainqueur qui a été déterminante. [604]

Tout système de pouvoir (au sens large) contribue donc à produire des effets qui sont comparables à ceux qui produisent des illusions créées par la machinerie du théâtre.

> la constatation de la parenté existant entre les mots « théorie » et « théâtre » complète la leçon, car elle porte le même enseignement. Elle suggère que la manière première de théoriser est de caractère dramatique. La vie sociale, les transpositions effectuées par les acteurs du drame, la théorie ont partie liée ; ensemble, elles composent et exposent un même ordre de réalité. La cité grecque ancienne, les grands mythes et le théâtre qui les donne à voir sont en correspondance. Ceux-ci, par le jeu des personnages révélateurs — Prométhée, Œdipe, Antigone, au premier rang — rendent apparents les principes gouvernant la vie collective, les débats et les conflits qu'elle engendre. En tirant une conclusion radicale, certains politistes contemporains localisent la vérité du pouvoir dans le substrat des grandes mythologies plus que dans le savoir produit par leur propre science. [605]

Aujourd'hui, pour certains conseillers en communication qui travaillent auprès des hommes politiques, « l'art politique » consiste et pourrait donc se résumer à un travail de composition et de maquillage propre à l'art dramatique.

> Avant ce débat [John Kennedy/Richard Nixon], ses assistants font installer deux minuscules projecteurs de 500 watts pour éclairer directement les orbites de M. Nixon en en effaçant l'ombre profonde et aussi pour éviter le « modelage ». M. Ted Rogers, son *media consultant*, explique : « Il ne rend pas à la télévision ; il y a un contraste énorme entre sa peau très pâle, blanche et transparente et ses cheveux d'un noir de jais. » [...] Pour les débats suivants, on persuade M. Nixon de porter un maquillage de théâtre afin de réparer les ravages opérés par la lampe électronique de la caméra de télévision, lampe « image-orthicon » qui semble pénétrer sous la peau presque à la façon de la lampe à rayons X. Plus tard, pour sa campagne de 1968, il adoptera un maquillage puissant, fardant

[603] Roger Benamou.
[604] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat spectacle, op. cit.*, p. 9.
[605] *Ibid.*, p. 14.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> lourdement son visage.[606] […] Ils nous demandent des conseils pour les maquillages, pour la lumière, la cravate, le costume... Michel Robert et Jean Lecanuet sont même arrivés avec plusieurs cravates et m'ont demandé laquelle conviendrait le mieux. [Jean-Luc Léridon, réalisateur de l'émission *C'est-à-dire*.] »[607]

Les professionnels de la télévision accentuent délibérément cette tendance.

> Que dit Roger Ailes, naguère producteur du *Mike Douglas Show*, qui est engagé par M. Nixon pour produire ses débats télévisés en 1968 ? « Les candidats de l'avenir devront être des bêtes de spectacle. » Que dit Jean-Luc Léridon, réalisateur de *C'est-à-dire* sur Antenne 2 ? « L'excitation est la même que pour un réalisateur qui aurait à filmer une bête de scène... Pour *C'est-à-dire*, les hommes politiques invités sont véritablement placés dans les conditions qui sont celles du théâtre. Il y a un public, un thème assez bien défini, l'intervention d'images extérieures et, surtout, ce sondage sur sa personnalité que l'invité découvre en même temps que le téléspectateur. Tout cela autorise une véritable mise en scène et permet des effets particuliers. [608]

Dans la *personnalisation* du pouvoir, la théâtralisation de la vie publique, il y a donc quelque chose de fondamentalement théâtral, et de *factice*. « Le héros politique correspond surtout au style d'expression du théâtre, voire du cinéma muet : jeu outré, ton emphatique. »[609]

Ceci dit, il s'agit aussi parfois de savoir feindre la colère, l'indignation, l'exaspération, etc. Le générique de fin dans *France Europe Express* en témoigne, où l'on peut voir les interlocuteurs se parler posément, une fois le débat clos lorsque défile le générique de fin d'émission. « Les comédiens font impression sur le public, non lorsqu'ils sont furieux, mais lorsqu'ils jouent bien la fureur. »[610] Il ne s'agit pas de camper un rôle, de se déguiser en un personnage, mais de le vivre pleinement, de vivre l'aventure de la pièce et de l'éprouver réellement. « A la limite, le *rôle* du président, tel qu'il est "distribué" par telle ou telle dramaturgie constitutionnelle, ne compte plus. Ce qui importe seulement, c'est la *personne* du président [...] »[611]

> A cet égard, la pré-campagne de M. Carter en 1976 est un modèle du genre. « Jimmy Who ? », demandait-on au départ, pour savoir qui était ce candidat à la candidature presque inconnu. « Jimmy What ? », interroge-t-on ensuite, pour tenter d'élucider ce qu'il propose. [612]

Georges Balandier s'est intéressé à la représentation qui unit la culture médiatique à l'exercice même de la politique. [613] Il introduit le concept de *théâtrocratie*[614], lié à la

---

606 *Ibid*., p. 170.
607 *Ibid*., p. 195.
608 *Ibid*., p. 195.
609 *Ibid*., p. 131.
610 *Ibid*., p. 127.
611 *Ibid*., p. 127.
612 *Ibid*., p. 270.
613 Voir BALANDIER (Georges), *Le pouvoir sur scènes*, Edition Ballard, Paris, 1992.
614 Terme inventé par Nicolas Evreinov, qui confère une assise théâtrale aux manifestations les plus diverses de l'existence sociale.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

dramatisation du pouvoir et à sa mise en œuvre. Il s'est intéressé ainsi aux espaces au sein desquels sont produites les images politiques. Et surtout à la reconnaissance des divers éléments symboliques et imaginaires, des processus dramatiques et des jeux d'apparences à l'œuvre dans les discours et les manifestations politiques ainsi que leur présence à l'Histoire.

Sa méthodologie est originale et tout à fait pertinente à mon sens pour une étude portant sur les débats politiques télévisés ; anthropologue et ethnologue, il travaille à partir d'une *mise à distance*, s'intéressant aux autres cultures, aux ethnosciences, afin de nous rendre nos propres pratiques culturelles *étranges*, « occasion de révéler ce que l'accoutumance et nos écrans idéologiques ne permettent pas de voir. »[615]

Le détour par ces cultures de « l'ailleurs » lui permet de pouvoir regarder *autrement* nos langages, nos symbolisations et nos images, les ritualisations et les dramatisations de la culture occidentale. C'est une méthodologie de recherche qui tend paradoxalement à s'éloigner de l'objet sur lequel on travaille afin de mieux pouvoir s'en rapprocher.

C'est-à-dire, comme je le précisais en introduction, ne pas se focaliser sur le débat lui-même lorsque l'on travaille sur le débat politique. Balandier a su saisir *différemment* notre espace médiatique : « grande scène où se situent nombre des scènes de la vie collective. »[616]

Selon lui, cet espace « moderne » produit d'étranges constructions du réel en même temps que les moyens de les produire et de leur donner du sens. Le débat politique — en tant qu'objet d'étude — s'inscrit bien évidemment aussi dans cet espace, et se prête tout autant à un montage *spectaculaire* culturellement déterminé.

Selon Balandier, cette « dramatisation médiatique [est] destinée à une vaste audience [qui] tend à occuper la place qui était autrefois celle de la presse, de la littérature et du théâtre populaires. »[617] Son attention s'est ainsi portée à l'intérieur du domaine politique, essayant de penser les risques du rapport étroit qui existe aujourd'hui entre *politique* et *média :*

> les concessions faites à la nécessité de paraître, d'exister d'abord par l'image et conformément à l'art des communicateurs ; la contrainte de reporter la mise en perspective des convictions et propositions après la dramatisation génératrice d'émotions ; la fabrication d'une opinion publique devenue captive et résultant de la confrontation des intérêts, des opinions et des attentes ; la contamination de la pratique politique par l'excès des traitements spectaculaires, multipliant en conséquence les citoyens simplement spectateurs. [618]

Selon Balandier, les hommes politiques doivent en passer nécessairement par la « théâtralité » ; ils sont prisonniers de la théâtrocratie qui règle nombre des activités en collectivité.

L'argument n'est pas novateur et Shakespeare déjà estimait que le monde entier est une vaste scène où se déroulent les activités humaines. Et la pratique théâtrale shakespearienne serait finalement un jeu mis en scène capable de mettre à jour les jeux de la société — la nôtre — qui la font et la défont, une sorte de sociologie relevant non de l'énonciation mais bien plus de la démonstration par le drame.

---

[615] BALANDIER (Georges), *Le pouvoir sur scènes*, *op. cit.*, p. 10.
[616] *Ibid.*, p. 10.
[617] *Ibid.*, p. 11.
[618] *Ibid.*, p. 11.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

De fait, l'imaginaire éclaire le phénomène politique et — *a fortiori* — les débats politiques contemporains en tant que phénomène médiatique ; et le terme « drame » lui-même tient de son origine grecque un double sens : à la fois agir et *représenter*. Aussi,

> la constatation de la parenté existant entre les mots « théorie » et « théâtre » complète la leçon, car elle porte le même enseignement. Elle suggère que la manière première de théoriser est de caractère dramatique. La vie sociale, les transpositions effectuées par les acteurs du drame, la théorie ont partie liée ; ensemble, elles composent et exposent un même ordre de réalité. La cité grecque ancienne, les grands mythes et le théâtre qui les donne à voir sont en correspondance. Ceux-ci, par le jeu des personnages révélateurs - Prométhée, Œdipe, Antigone, au premier rang - rendent apparents les principes gouvernant la vie collective, les débats et les conflits qu'elle engendre. En tirant une conclusion radicale, certains politistes contemporains localisent la vérité du pouvoir dans le substrat des grandes mythologies plus que dans le savoir produit par leur propre science. [619]

Tout système de pouvoir au sens large contribue à produire des effets, comparables à ceux qui produisent des illusions créées par la machinerie du théâtre.

Comme l'écrit Balandier la dramaturgie politique traduit la formulation religieuse : elle fait de la scène du pouvoir (la télévision) une réplique ou une manifestation de *l'autre monde*. La hiérarchie est sacrée et le souverain (homme politique) relève alors de l'ordre divin. L'acteur politique est une réserve d'images, de symboles : il permet d'employer une histoire idéalisée, construite et reconstruite selon les nécessités.

## Un ressort théocratique

> Il n'est rien qui soit plus absolument exigé par le jeu politique que cette adhésion fondamentale au jeu lui-même, *illusio*, *involvement*, *commitment* (…),
> Bourdieu Pierre

Le personnage politique devient ainsi une sorte de *héros*. Et le héros entretient des rapports privilégiés avec la divinité. Dans la mythologie, il est une sorte de demi-dieu, à mi-chemin entre les hommes et les dieux.

> C'est l'évidence. Le grand rôle dont rêvent les monstres sacrés de la politique, c'est le grand homme. C'est le héros. Ce demi-dieu de la mythologie antique. Entre ciel et terre. Il est l'homme d'exception, promis au triomphe, puis à l'apothéose. L'homme d'exploit, de ferveur et de gloire. Bref, l'idole offerte au culte des mortels. [...] Un peu partout, le héros règne et prospère. Comme pour confirmer les thèses des penseurs politiques, qui lui font place de toute Antiquité. Déjà, Xénophon fait l'apologie du chef et l'éloge du héros. Celui qui commande le respect. Par son ascendant. Par sa supériorité, perceptible même au commun. Dans *La Politique*, Aristote reconnaît l'exception du génie. Pour tel individu suréminent qui s'impose sans obstacle en maître absolu. Comme "un dieu entre les hommes". Dans ses Discours sur Tite-Live, Machiavel admet aussi l'homme d'exception porté par des circonstances exceptionnelles. C'est le "Législateur" —

[619] *Ibid*., p. 14.

> ou "Fondateur" —, l'homme seul qui établit ou rétablit un régime. Comme Lycurgue ou Solon. [620]

Issue d'une longue tradition culturelle, cette image de « monstre sacré » au charisme[621] impressionnant, remplit aujourd'hui des fonctions différentes, de spectacle, de rêve et de certitudes. [622]

> Cependant, l'autorité héroïque s'évade souvent du droit divin. Pour organiser son propre culte. Sur fond d'athéisme ou de paganisme. Bref, le héros remplace Dieu. Il devient son substitut fonctionnel, en fournissant le même service aux fidèles : sécurité, certitude, apaisement. Puisque le pouvoir ne peut se passer du sacré, le pouvoir sera le sacré. [...] Ainsi, la propagande fasciste ou nazie crée une nouvelle religion : la religion de l'Etat et de son chef providentiel. Elle transforme ce sauveur en idole d'un nouveau culte. Adorée, adulée, encensée. Tout vise à promouvoir une divinité de remplacement [...][623]

La vénération parvient à son apogée après les grandes purges de 1936 à 1938.

> A compter de 1938, observe Ilya Ehrenbourg, il est beaucoup plus juste d'utiliser le mot "culte" au sens religieux d'origine. Dans l'esprit de millions d'êtres, Staline fut transformé en demi-dieu mythique. [624]

Ce ressort *théocratique* est encore très présent sous la forme d'un autre culte, celui de la *personnalité*.

Le culte de la personnalité n'est pas nouveau dans nos sociétés. Dans la cité antique, le théâtre est à la fois la caisse de résonance[625] des tensions politiques et une source pour la constitution des modèles qui informent l'action des gouvernants. La modernité a engendré des formes nouvelles de la relation entre art, théâtre et politique. Dans les sociétés occidentales, et précisément en Europe, ce culte débute sans doute en décembre 1929 lorsque l'on célèbre le cinquantième anniversaire de Staline avec un faste jamais déployé.

Staline devient une véritable idole encensée. Le culte de la personnalité consacre alors une sorte de variété laïque de conscience religieuse au sein d'une société socialiste. Il s'agit d'une autodéification qui se substitue à la religion par son propre culte.

> Là, le fétichisme et l'idolâtrie cessent d'être des métaphores pour devenir des réalités. De plain-pied avec le sacré, le pouvoir s'adjuge une dimension religieuse. Comme Prométhée, le héros tente de voler leur secret aux dieux. [626]

Les fondements magiques ou religieux du pouvoir sont aussi les fondements les plus solides de sa personnalisation. Car le pouvoir demeure objet d'un culte quasi-religieux. Et ce pouvoir sacralisé force l'adhésion intime dans une sorte de participation communielle.

---

[620] *Ibid*., pp. 16-19.

[621] « Charismatique vient du grec *Charisma*, qui signifie grâce. En théologie, le charisme désigne un don particulier conféré par la grâce divine. », *ibid*., p. 18.

[622] Le fascisme en l'occurrence repose sur le culte du chef et sur le dogme de son infaillibilité.

[623] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat* spectacle, *op. cit*., p. 31.

[624] *Ibid*., p. 32.

[625] Sur ce point, et en particulier sur le culte de la personnalité, je renvoie le lecteur à la communication de Pierre Zoberman (Paris XIII) au colloque de Cerisy le 07/09/2001 : « Propagandes : pouvoir en peinture ou récit du pouvoir » in *Mise en scène et théâtralité*. Actes du colloque de Cerisy, *Argumentation et discours politique*, *op. cit*.

[626] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat spectacle, op. cit*., p. 41.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

L'objectif des meetings par exemple — sorte de rassemblements liturgiques — réside aussi dans le fait d'assurer la mobilisation du public et de l'insérer dans un *rituel collectif*. « les manifestations de masses place Rouge ou place Tien An-Men s'inscriront dans la même perspective. La participation à la fête devient un acte d'adhésion aux croyances officielles. »[627]

Bourdieu souligne ainsi « que ce qui fait l'efficacité d'un rituel c'est, au-delà même de ses conditions formelles d'accomplissement, l'existence chez ceux à qui il s'adresse des dispositions à *reconnaître* le rituel, à lui donner tout son sens. […] Ainsi s'instaure le cercle enchanté de la légitimité qui fait que les dominants tirent continûment de l'adhésion des dominés l'autorité qu'ils exercent sur eux au nom de prétendus charismes et autres « dons » qui ne seraient rien (ou pas grand chose) sans la reconnaissance dont ils bénéficient et qu'ils entretiennent par l'exercice même de leur autorité. »[628]

> Paradoxe : même les systèmes athéistes trouvent un substitut fonctionnel de la religion dans le culte de leurs gloires nationales, vénérées à l'égal de dieux. De leur vivant ou après leur mort. Comme Lénine. Comme Staline, provisoirement. Comme Mao. Dépouilles embaumées, cercueils de cristal, mausolées grandioses : la Russie nouvelle, la Chine nouvelle s'enracinent dans les rites politiques et religieux des empires millénaires auxquels elles succèdent. Reste à dire que certaines institutions favorisent, elles aussi, le pouvoir personnalisé, voire personnel. Mises à part les monarchies héréditaires, ce sont, par ordre décroissant, les régimes plébiscitaires, présidentialistes, présidentiels, parlementaires majoritaires et parlementaires non majoritaires. [629]

On voit ainsi que le mythe moderne s'enracine davantage dans « l'homme ordinaire », proche du peuple ; le dirigeant s'assimile volontiers au « Français moyen ». Il incarne la « normalité ». Les candidats aux présidentielles parlent au « nom des Français » qu'ils représentent ; miroir de nous-mêmes, ils veulent incarner une sorte de « président-miroir » pour reprendre l'expression de Schwartzenberg. [630] Un peu comme si l'électorat les avait *crées à son image*. La dimension religieuse est toujours très présente mais il s'est opéré un renversement des rôles : le public est devenu le « Dieu tout puissant ». L'homme politique aujourd'hui cherche à incarner l'opinion, le sens commun. Le culte de la personnalité fonctionne donc davantage à échelle humaine. « L'homme ordinaire, c'est d'abord "le bonheur de l'identité", pour parler comme Roland Barthes. On peut s'assimiler pleinement à cet homme du peuple sorti du rang, à ce dirigeant venu de la base. »[631] Il y a sans doute dans cette construction, ce culte de la personnalité, des réflexes populistes, et une certaine résonance poujadiste qui s'incarne dans une sorte de revanche des « petits contre les grands ». Ce genre de champs sémantiques est aisément relevable dans les discours qui alimentent la campagne présidentielle. [632]

---

[627] *Ibid*., p. 264.
[628] CORCUFF (Philippe), *La sociologie de Bourdieu*, *9. Le cercle enchanté de la légitimité*, *op. cit*., p. 55.
[629] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat* spectacle, *op. cit*., pp. 235-236.
[630] *Ibid*., p. 41.
[631] *Ibid*., p. 45.
[632] Une anecdote illustre bien à mon avis cette propension à vouloir représenter un authentique « Monsieur Tout-le-Monde ». Lors du dernier salon de l'agriculture, qui a vu défiler les candidats à l'élection les uns après les autres, Madelin, autour d'un parterre d'agriculteurs quelque peu sceptiques, a raconté une blague tout à fait de circonstance : il s'agit d'un politicien qui discute avec un agriculteur, et qui lui parle d'une de ses vaches tout en la caressant. L'agriculteur lui dit : « Vous, vous avez fait l'ENA ! ». Le politicien, surpris devant tant de



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

L'homme ordinaire satisfait l'égalitarisme. Surtout quand il remplace le héros, qui se croyait supérieur, irremplaçable. Après Roosevelt, Truman. Après Churchill, Attlee. Après Staline, Khrouchtchev. Après de Gaulle, Pompidou. De plus, avec sa passion de la grandeur, le héros finit par fatiguer. Assez de tourmentes. Assez d'éclats et de fracas. Qui n'aspire au calme après le drame ? Las du héros, on choisit donc son contraire : l'homme ordinaire. [633]

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

perspicacité confirme et demande comment il le sait. « Eh bien, répond le paysan, c'est mon chien que vous caressez là ! » Cette anecdote traduit bien la volonté du candidat Madelin de se « rapprocher » de ses interlocuteurs, et pour cela, par le biais d'une blague (cherchant du même coup à établir une sorte d'atmosphère de fraternité) il tourne en dérision l'ENA (symbole fort du « monde des politiques ») et donc les autres candidats et tente de se placer « sur le même terrain » que ses interlocuteurs.

[633] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat* spectacle, *op. cit*., p. 47.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 2

# Le discours de l'*image*

La personnalité, l'image et le jeu de mots deviennent, en politique, les pivots d'une rhétorique globale qui vise à séduire. Ils deviennent les arguments d'un méta-discours politique,
François Demers

Une image vaut mille mots.
Mao

> La communication est largement tributaire des conditions techniques et sociologiques. Et les différentes phases de l'histoire ont favorisé tantôt la parole, tantôt l'écrit, qui sont — avec l'image — les supports permanents de la communication. De l'Antiquité au XV^e^ siècle prévaut la communication par la voix et le geste, moyen d'expression complémentaire de l'orateur. Mais ce type de communication a ses limites, car il ne peut alors dépasser un auditoire restreint. Comme celui de Démosthène ou de Cicéron. Cela apparaît à l'évidence avec le passage de l'Etat-Cité à l'Etat-Nation et de quelques milliers à plusieurs millions d'habitants. Désormais, l'époque est révolue où l'on pouvait se faire entendre de la plupart des citoyens réunis dans l'Agora ou le Forum. [...] Au XXe siècle, la radio réhabilite la parole. Paradoxalement, des techniques nouvelles font renaître des modes anciens d'influence. Et bientôt [...] la télévision rendra à la présence, à l'image de l'orateur, toute son emprise. [634]

Avec la télévision, l'image compte davantage encore. La télévision *personnifie* systématiquement. Elle symbolise le pouvoir au travers de ceux qui l'exerce. Elle recherche le culte et l'illustration de la personnalité. Elle cultive le trait et cisèle le portrait. [635]

La télévision est un véritable instrument de *personnalisation* du pouvoir ; en restituant son emprise à l'image, elle a fait renaître des attitudes *affectives* avec le pouvoir, des cultes particuliers, et des argumentations anciennes. La rhétorique télévisuelle n'est sans doute jamais aussi performante que dans la *personnalisation* et la dramatisation.

> La télévision ne privilégie pas l'approche argumentative et vérifiable — le *logos*, selon les Grecs — mais, par le biais de la narration, s'apparente davantage à ce

[634] *Ibid*., pp. 148 et 159.
[635] Voir COTTERET (J.-M.), *Gouverner c'est paraître*, PUF, Paris, 1991. Et COTTERET (J.-M.), & MERMET (G.), *La bataille des images*, Larousse, Paris, 1986.

> que les mêmes Grecs nommaient le *muthos*, discours narratif invérifiable, que l'activité rationnelle des philosophes a largement contribué à dévaloriser. [636]

Reste que la télévision établit également une *relation* nouvelle, de personne à personne, entre les interlocuteurs et le public. Elle ouvre ainsi un nouveau champ à la personnalisation de la politique.

Aujourd'hui la politique a donc un visage : celui des hommes politiques qui l'incarnent. C'est pourquoi « l'art politique » est-il devenu *figuratif*. La politique s'humanise, et (littéralement) « prend vie ». Elle se *personnalise* — « au sens où Littré entend "personnaliser" : "prêter une existence personnelle à une abstraction ou à un être inanimé".[637]

Les hommes politiques *personnifient* la politique. Ils la représentent et la donnent à voir sous une forme visible. En un mot ils l'*incarnent*.

Aujourd'hui ce sont les grands partis politiques (à l'image du PS ou de l'UMP) qui se prêtent le mieux à une certaine personnalisation. Leur dimension, leur centralisation, créent souvent un modèle bureaucratique-oligarchique qui favorise de la sorte les dirigeants — « chef suprême » — qui peuvent même devenir l'objet d'un véritable culte. C'est très vrai en tous cas pour le leader du FN, Jean-Marie Le Pen. Sans nullement faire l'objet d'un tel culte, Jacques Chirac symbolise fortement son organisation, tout comme Robert Hue, ou Jospin (comme Mitterrand hier), et personnalisent celle-ci. Ils s'identifient même profondément à leur parti (en passant du « je » au « nous » très facilement, et parfois inconsciemment.)

> On peut presque avancer une loi sociologique : la personnalisation du pouvoir s'accroît à mesure que la concurrence politique décroît. Ce qui paraît se confirmer en suivant une sorte d'échelle de régression de la concurrence. Le multipartisme porte la compétition à son maximum et contrarie la personnalisation. Appuyés sur des majorités parlementaires sans cohérence ni stabilité, les gouvernements sont des ministères de coalition. Le bipartisme (ou la bipolarisation stable) favorise une personnalisation relative et le duel de deux leaders. C'est le cas de la Grande-Bretagne et des pays anglo-saxons, comme de l'Allemagne fédérale et de l'Autriche. [638]

## L'ethos, ou la mise en scène de soi

> Le pouvoir — l'accès au pouvoir comme son exercice — est indissociable de l'appropriation de symboles et de signes, de l'imposition de codes et de rituels, y compris dans nos sociétés contemporaines fortement rationalisées : aujourd'hui pas plus qu'hier le roi ne peut être nu, comme nous le rappelle fort plaisamment Andersen. [639]

La télévision a ainsi mis sur le devant de la scène les mécanismes de la dimension indicielle où se structure l'*ethos*, c'est-à-dire la présentation de soi.

---

[636] COULOMB-GULLY (Marlène), « Communication politique et télévision : histoire de la poule et de l'œuf… », *op. cit*., p. 18.
[637] *Ibid*., p. 8.
[638] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat* spectacle, *op. cit*., 243.
[639] COULOMB-GULLY (Marlène), *La démocratie mise en scènes*, *op. cit*., p. 69.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> De fait, la télévision remet au premier plan les symboles politiques dont la définition est conforme à ses caractéristiques techniques, et hausse au rang de symboles des éléments jusque là peu signifiants. Mais ce média est avant tout caractérisé par sa dimension *indicielle*, et privilégie ainsi le corps des interlocuteurs qu'il met en scène. Il devient alors le « premier opérateur du travail de symbolisation par la mise en scène proposée aux citoyens téléspectateurs. »[640]

La télévision, devenue le premier forum politique contemporain, donne ainsi toute son importance au *corps*. [641]

> L'image en effet donne au corps politique, pris [...] au sens propre du terme, au corps *des* politiques, une visibilité jamais atteinte dans notre démocratie contemporaine, illustrant une fois de plus la prégnance de la dimension figurative et esthétique dans la médiatisation télévisuelle du politique. [642]

Le corps est important en ce qu'il constitue une sorte de point d'ancrage, de référent, dans notre vision du monde, dans l'image de la « réalité ». La télévision l'a bien compris, sachant depuis longtemps qu'une séquence « sans corps » provoque chez le téléspectateur un sentiment de vide.[643] Le corps *fait sens* : il confère un sens à l'ensemble dans lequel il s'intègre. Le corps des politiques sur la scène télévisuelle d'un débat s'inscrit avant tout dans un cadre spécifique lié à la structuration télévisuelle et notre perception est tributaire de cette « mise en image ».

Tout ce qui participe de la mise en image au niveau filmique — à savoir l'ensemble des paramètres visuels résultant des choix de mise en image opérés par l'instance de réalisation : échelles de plans, angles de prise de vue, cadrages, mouvements de caméra, etc. , souligne combien la mise en scène du corps des hommes politiques est tributaire de diverses instances, telles que celle des conseillers en communication dont la place est de plus en plus grande, celle du candidat lui-même, des caméramans, des journalistes et divers « experts » convoqués, de l'interlocuteur, et des contraintes de la chaîne elle-même.

Dans ses travaux sur l'image télévisuelle, J.-P. Terrenoire a ainsi tenté de décrypter les techniques et procédés de la rhétorique visuelle, de la « monstration » pour reprendre un de ses termes favoris. Toute mise en image est mise en valeur et, toujours selon lui, joue sur un nombre fini de modalités valorisantes. Dans son travail sur la valeur iconique, le chercheur retient quatre variables pour leur pertinence : la surface occupée par le protagoniste de la scène sur l'écran, son orientation, sa centralité par rapport à l'écran et la profondeur de champ dans laquelle il s'inscrit. [644]

---

[640] *Ibid*., p. 80.

[641] Voir ROCHE (J.), *Le style des candidats à la présidence de la République*, Privat, Paris, 1971.

[642] COULOMB-GULLY (Marlène), *La démocratie mise en scènes*, *op. cit*., p. 97.

[643] Si bien que toutes les séquences télévisuelles sont alimentées par des corps en présence, y compris pour des informations qui pourraient semblerait-il s'en passer. Aussi les journalistes s'attèlent à des « reconstitutions », parfois décalées, pour que l'information ne soit pas « vide », pour que le téléspectateur ait le sentiment d'une « présence » corporelle. Ce phénomène est très visible lors des journaux télévisés par exemple. Voir MERCIER (Arnaud), *Le journal télévisé. Politique de l'information et information politique*, Presses de Sciences Po, Paris, 1996. Voir aussi MIEGE (Bernard) & al., *Le JT. Mise en scène de l'actualité*, La Documentation française/INA, Paris, 1986.

[644] Voir TERRENOIRE (J. –P.), « Gestualité télévisée et polysémie. Une étude de cas », in *Geste et image*, n°5, pp. 121-134, 1985 ; « L'analyse scénologique de l'image télévisée », in *Geste et image*, *op. cit*., pp. 105-121, 1982 [Numéro spécial : « Anthropologie de la gestuelle. Anthropologie de l'image »] (Rééd. 1985) ; « L'image



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Le corps des politiques est tributaire de cette mise en image et se caractérise ainsi d'abord sur le plan proprement physique.

> L'homme politique à la télévision, c'est en première approche une silhouette : courte ou élancée, menue ou trapue. Les images des sommets européens ont été, pendant plus d'une décennie, dominées par ce couple curieux apparaissant régulièrement sur nos écrans, un géant et un nain, H. Kohl et F. Mitterrand. La position dominante de l'Allemand au sein de l'Europe se trouvait ainsi confortée par l'incarnation qu'en proposait son premier représentant. Durant la campagne de 1995, J. Chirac et L. Jospin, grands et charpentés, donnent un sentiment d'équilibre qui représente une moyenne entre l'aspect incontestablement moins physique d'E. Balladur, et la force massive de J.-M. Le Pen. Par cette prégnance charnelle, J.-M. Le Pen incarne d'ailleurs l'extrême-droite de façon toute différente de l'incarnation proposée par B. Mégret par exemple qui, plus petit et menu, incline à faire percevoir son mouvement de façon plus intellectualisée. [645]

Le corps des politiques, c'est aussi — en rapport avec les gros plans télévisuels — un visage. Et l'on sait aujourd'hui toute l'attention dont il témoigne de la part des interlocuteurs et de leurs équipes de communication.

> On a vu F. Mitterrand se faire limer les canines supérieures, celle-ci risquant de le faire apparaître comme « ayant les dents longues », métaphore dont on perçoit les ravages potentiels ; [...] on a vu J. M. Le Pen coiffer ses cheveux en arrière et abandonner la raie de côté dont la proximité avec la coiffure d'Hitler facilitait les caricatures, et J. Chirac délaisser ses lunettes à montures rectangulaires qui accentuaient le manque de rondeur de son visage. [646]

Enfin, la télévision étant un média *audio*-visuel, le corps des politiques c'est aussi et surtout une voix. Et rien ne renvoie davantage à la réalité d'un corps que la voix qui participe de l'incarnation (au même titre que l'image du corps en question qu'elle contribue à concrétiser).

> Chirac [...] se caractérise par une excessive volonté articulatoire : accentuation systématique de la première syllabe des mots, d'où le caractère saccadé et martelé de son élocution, liaisons sans enchaînement (« *le***s** (pause) *habitudes* »), souvent fautives d'ailleurs, et tendance à prononcer comme des géminées des consonnes simples. Comme le souligne I. Fonagy, « en interprétant automatiquement les sons produits en fonction de leur production, on croit percevoir directement, revivre pour ainsi dire, l'effort articulatoire de la personne qui parle. »[647] L'articulation chiraquienne se veut énergique et renvoie à une forme de volontarisme. [648]

La voix constitue une marque *identitaire* (le cas est tout à fait marqué chez J. Chirac), qui n'est pas, souvent, indépendante d'une identité de groupe. Ainsi, la phraséologie, le style

---

comme rituel social : éléments d'une analyse de l'information télévisée », in *Sociologie de l'image*, n°1, pp. 64-79, 1982.

645 COULOMB-GULLY (Marlène), *La démocratie mise en scènes*, *op. cit*., p. 103.

646 *Ibid*.

647 FONAGY (I.), *La Vive voix. Essai de psycho-phonétique*, Payot, Paris, 1983, p. 108. Cité par Coulomb-Gully, *op. cit*., p. 104.

648 COULOMB-GULLY (Marlène), *La démocratie mise en scènes*, *op. cit*., p. 104.

d'élocution, d'un parti à un autre, est repérable par divers éléments linguistiques et sonores, par une attitude générale plus ou moins sérieuse ou décontractée. Par exemple, N. Sarkosy est assez proche de la « façon de parler » de Chirac, de la même manière que B. Golnisch de celle de L. Pen, Robert Hue et Arlette Laguiller présentent des similitudes aussi, ainsi que Noël Mamère et A. Lipietz, L. Jospin et M. Aubry. Dans la même perspective, et en dehors de ce jeu de synchronie, des politiciens amenés à occuper successivement des fonctions identiques (ministres, Présidents de la République, etc.) sont perçus *in fine* au travers d'un prisme *comparatif*. L'*incarnation* de l'extrême-droite française se fait de façon toute différente par un J.-M. Le Pen et un B. Mégret par exemple. Et la télévision contribue grandement à ce possible travail de comparaison, diachronique et synchronique.

## L'*hexis* chez Bourdieu

L'aspect physique, chez Bourdieu, renvoie à une dimension sociale. Le sociologue définit la notion d'*hexis* corporelle qui est pour lui indissociable de l'*habitus*, comme expression des valeurs sociales. C'est-à-dire que le corps *parle le social*. « L'*hexis* corporelle est la mythologie politique réalisée, incorporée. [...] La vertu de l'incorporation [...] exploite la capacité du corps à prendre au sérieux la magie performative du social. »[649]

Le corps devient une *image*, un corps-représentation. L'importance de la dimension sociale du corps dans le processus de construction identitaire des hommes politiques est capitale. Coulomb-Gully écrit ainsi que « la perception d'E. Balladur comme grand bourgeois a sans nul doute joué dans son échec électoral, [...] de même qu'en leur temps le côté aristocratique de V. Giscard d'Estaing et le côté populaire de G. Marchais les ont fait percevoir comme étant en phase avec leur électorat. »[650]

« J'incarne la voix des travailleurs » déclare par exemple Arlette Laguiller. Cette incarnation est une représentation symbolique qui renvoie à un *habitus*, à un système de valeurs dont la candidate serait porteuse. Le corps des politiciens est donc le premier opérateur d'une mise en scène figurative qui intègre le physique en général (voix y compris), un certain rapport à l'espace (codes kinésiques de comportements corporels et codes proxémiques d'organisation de l'espace), et au temps (au monde en général sans doute). [651] Par exemple, Arlette Laguiller incarne une « dimension populaire » qui s'actualise par la mise en scène d'un corps de proximité relevant d'un véritable *ethos populaire*, par opposition par exemple au « corps Jospinien » qui s'actualise davantage dans la distance. Et c'est bien en définitive la métaphore d'un véritable positionnement social — et politique — qu'il convient de lire dans ce rapport du corps à l'espace. L'*ethos* renvoie ici à une *éthique* — politique — qui suscite de la sympathie ou de l'antipathie à l'égard des différents candidats. « Corps qui se construit dans l'image et dans le discours par l'ensemble de ceux qui interviennent dans le processus politico-médiatique, l'incarnation paraît donc renvoyer, en dernière instance, à

[649] BOURDIEU (Pierre), *Le Sens pratique*, Editions de Minuit, Paris, 1980, p. 96.
[650] COULOMB-GULLY (Marlène), *La démocratie mise en scènes*, *op. cit*., p. 106.
[651] Voir aussi les communications de Marlène Coulomb-Gully et Brigitte Le Grignou au colloque de Cerisy-la-Salle, « Rhétorique télévisuelle et esthétisation politique : le corps (en) politique », et « Citoyens du dimanche. Politique télévisée en fin de siècle », in *Mise en scène et théâtralité*. Actes du colloque de Cerisy, *Argumentation et discours politique*, *op.* cit.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

tout un imaginaire, voire une fantasmatique du corps par le biais de l'identification spectatorielle d'une partie des citoyens téléspectateurs. »[652]

En occident, l'héritage de la démocratie grecque a lié l'apparence physique et l'accès à la sphère politique. Aussi, en s'inspirant peut-être inconsciemment des procédés classiques de la rhétorique, les conseillers en communication reproduisent un certain savoir-faire antique.

> Entre l'illusion de maîtrise absolue que tendent à véhiculer ces pratiques et une forme de déterminisme social à laquelle conduisent parfois les études à caractère sociologique sur le corps, nous considérerons que l'exploitation de ce jeu au sens mécanique du terme, constitue un des ressorts de l'habileté politique, mis au premier rang par la scène télévisuelle. [653]

Et comme le rappelle Marlène Coulomb-Gully, la notion d'*ethos* aristotélicien témoigne « de cette conscience de la centralité du corps dans les procédés rhétoriques au fondement du processus politique en Grèce. »[654] Pour Aristote, le *physique* de l'orateur est déterminant ; et c'est pourquoi il a constitué une typologie des individus selon cette base. [655] La parole est indissociable de celui qui la prononce. Celui-ci *est* son discours. Il incarne le discours. Aujourd'hui encore, cet héritage culturel est donc très prégnant, et le corps politique apparaît comme l'un des principaux vecteurs de sens. Les hommes politiques modernes ont hérité de la culture gréco-latine[656] cette dimension de représentation qui en font des acteurs dont le jeu passe par le corps ; et la politique demeure donc un art de la mise en scène (ce que la télévision — parce qu'elle donne avant tout à voir des *images* — a sans doute accentué encore).

> Dans son introduction à un numéro déjà ancien d'*Esprit*, G. Vigarello constatant un repli général sur l'individuel et le corps, par opposition aux élans collectifs des années 1970, concluait que « Narcisse a rompu avec la *polis* »[657]. Or l'exaltation actuelle du corps comme référence et valeurs premières ne laisse pas insensible la sphère politique [...] La dialectique concernant l'intervention du corps dans le jeu démocratique paraît donc plus complexe : Narcisse et la *polis* ont, nous semble-t-il, plus que jamais partie liée. [658]

---

[652] COULOMB-GULLY (Marlène), *La démocratie mise en scènes*, *op. cit*., p. 110.
[653] *Ibid*.
[654] *Ibid*., p. 112.
[655] Voir ARISTOTE, *La Rhétorique*, *op. cit*., tome I, chapitre 2 (1356 a), chapitre 8 (1366 a) et tome II, chapitre 1 (1377 b et 1378 b), Les Belles Lettres, Paris, 1932 (tome I) et 1967 (tome II) ; mentionné par Coulomb-Gully, *La démocratie mise en scènes*, *op. cit*., p. 112.
[656] Les principes premiers de la rhétorique latine se fondent sur l'*actio* où sont associées les attitudes du corps, l'expressivité du visage, et la modulation de la voix. De même, sous l'Ancien Régime, l'exercice du pouvoir se fonde pour beaucoup sur la présence du souverain, sur la présence du corps, comme en témoignent par exemple les diverses cérémonies de cour, étroitement liées à la présence physique. Aujourd'hui, rappelle Coulomb-Gully, le président de la République symbolise la nation et produit une *identité* collective. Et la télévision fait de l'incarnation dans sa dimension physique et figurative l'un des premiers arguments politiques.
[657] VIGARELLO (G.), « Le corps entre illusions et savoirs », in *Esprit*, n° 2, Paris, février 1982, pp. 5-7. Cité par COULOMB-GULLY (Marlène), *La démocratie mise en scènes*, *op. cit*., p. 114.
[658] *Ibid*.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Les hommes politiques tentent ainsi de plus en plus, avec la place occupée par les médias — et surtout la télévision —, d'imposer *une image d'eux-mêmes* ; une image qui puisse capter et retenir l'attention des téléspectateurs. [659]

Et par définition cette image est une reproduction plus ou moins aléatoire d'eux-mêmes. Cette image correspond à l'ensemble des traits caractéristiques que tel homme politique a choisi (ou s'est vu imposer) de présenter. En ce sens, il s'agit d'une sorte de recomposition — une représentation figurée de la « réalité » — en même temps qu'une reconstruction de la « réalité ». Dans le même esprit, Hannah Arendt écrit que « la politique est faite, pour une part, de la fabrication d'une certaine "image" et, pour l'autre, de l'art de faire croire en la réalité de cette image. [660]

La technique de diffusion, le *médium*, loin d'être neutre, façonne inconsciemment aussi des modes de penser, de sentir et d'agir. Elle transforme les modes d'appréhension et de perception de la réalité. Si « l'imprimé façonne un univers à la fois analytique, rationnel, abstrait et parcellaire »[661], la télévision en revanche requiert une participation multisensorielle en mobilisant l'ensemble de l'équipement psychologique et sensoriel.

En 1968, Ray Price remet à M. Nixon cette note : « *L'électeur réagit à l'image du candidat, et non à l'homme*, avec lequel 99 % de la population n'a jamais eu et n'aura jamais de contact direct. Ce n'est pas ce qui existe qui compte, mais ce qui est projeté... *Nous n'avons donc pas à changer l'homme, mais l'impression reçue*. »[662]

**Les « attributs »**

Aussi, les interlocuteurs des débats politiques (qui sont toujours les mêmes ou presque) sont déjà inscrits dans des personnages identifiés, stéréotypés : ils ont des rôles prédéterminés qui sont fonction des « attributs » dont parle Marlène Coulomb-Gully.

> Comme des héros de contes ou de romans, ces personnages vont se distribuer autour d'un certain nombre « d'attributs » qui permettront de les identifier et de les distinguer les uns des autres : « par attributs, nous entendons l'ensemble des qualités externes des personnages : leur âge, leur sexe, situation, leur apparence extérieure avec ses particularités, etc. Ces attributs donnent au conte ses couleurs, sa beauté et son charme. [663]

Certains hommes politiques sont ainsi *typés* (perçus et reconnus) comme « agressifs », « fragiles », ou bien encore « sournois » par exemple. Ainsi Chirac serait « sympathique », Jospin « distant et froid », Megret « sournois », Laguiller « courageuse », ou Balladur « hautain », etc. Ces attributs se retrouvent aussi dans les propos des différents personnages : la « rencontre », la « proximité », « l'écoute » et le « dialogue » sont par exemple autant d'éléments récurrents de la phraséologie chiraquienne.

---

659 Voir GOUREVITCH (J.-P.), *L'Image en politique*, Hachette, Paris, 1998.
660 ARENDT (Hannah), *Du Mensonge à la violence*, Calmann-Lévy, Paris, 1972, p. 15. Cité par COULOMB-GULLY (Marlène), « Communication politique et télévision : histoire de la poule et de l'œuf… », *op. cit*., p. 12.
661 COULOMB-GULLY (Marlène), *La démocratie mise en scènes*, *op. cit*., p. 186.
662 *Ibid*., p. 188.
663 COULOMB-GULLY (Marlène), « Communication politique et télévision : histoire de la poule et de l'œuf… », *op. cit*., p. 25.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Ce sont ces attributs qui nourrissent les caricaturistes (*Les Guignols de L'Info* à la télévision en priorité) qui s'en donnent à cœur joie pour représenter et rejouer le récit, mais aussi pour le sur-déterminé (et finalement peut-être pour qu'il soit rejoué par la suite par les interlocuteurs eux-mêmes sur les plateaux de télévision.) Les interlocuteurs se retrouvent dans ces « caricatures » d'eux-mêmes, tentent de s'y conformer — et parfois de s'y soustraire avec les risques que cela comporte :

> M. Nixon est politiquement mort d'être **redevenu lui-même**, d'être redevenu *Tricky Dick*. **En sortant de son personnage**, si habilement composé par **ces maîtres de la mise en scène politique** que sont Harry Treleaven, Franck Shakespeare et Roger Ailes. [664]

Aujourd'hui aussi, droite et gauche se cristallisent autour d'un certain nombre d'attributs relevant d'une bipartition sur-déterminée et caricaturée dans des émissions comme *Les Guignols de L'Info*. [665] Lors de la campagne présidentielle 2002, l'affrontement dual entre Jospin et Chirac symbolise l'opposition classique gauche/droite. Ce régime bipolaire (dénoncé par beaucoup durant la campagne) favorise une forte personnalisation. [666] Par ailleurs, le succès médiatique des débats politiques repose sur la reconnaissance d'antagonismes forts (accentués par les journalistes), par la médiation de figures clés, aisément identifiables et opposées.

Cela étant, l'importance donnée aux personnes, plus peut-être qu'aux idées mêmes qu'elles « incarnent », est sans doute plus marquée encore lorsque l'opposition idéologique des candidats est faible ; aussi Coulomb-Gully, au sujet de la campagne pour les présidentielles de 1995, expliquent que

> dans cette campagne en effet, plus encore que durant celle de 1988, les questions de personnes ont été déterminantes, notamment dans le duel longtemps central qui a opposé E. Balladur et J. Chirac. Plus que leur appartenance partisane ou que leurs options idéologiques, faiblement clivantes dans la mesure où tous deux étaient au RPR, on été décisives leur personnalité, leur histoire et leurs histoires. [667]

## La cohérence de l'image

Finalement la difficulté, pour les hommes politiques (surtout pour ceux qui font une longue carrière), est de s'en tenir à cette image, de respecter « la règle » de la « cohérence de l'image » :

> Pour ne l'avoir pas observée, M. Chaban-Delmas a compromis ses chances en 1974. De 1969 à 1974, il avait donné l'image dynamique d'un homme plein d'allant et d'entrain. Volontiers bondissant et souriant. Cultivant le sport et la cordialité. Bref, l'image du frère. Puis meurt Pompidou. Et M. Chaban-Delmas

---

[664] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat* spectacle, *op. cit*., p. 216.

[665] Voir par exemple COULOMB-GULLY (Marlène), « Petite généalogie de la satire politique télévisuelle », in *Hermès*, n°29, *Dérision — Contestation*, CNRS Editions, Paris, 2001.

[666] Le cas extrême apparaît lorsque toute concurrence disparaît et que l'on en vient à un parti unique. Le leader politique profite alors d'une « sur-personnalisation ». C'est bien sûr le cas du parti unique fasciste, qui s'enracine dans le culte du chef.

[667] COULOMB-GULLY (Marlène), « Communication politique et télévision : histoire de la poule et de l'œuf… », *op. cit*., p. 17.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> tente de reprendre son rôle. Ses affiches le montrent sévère, soucieux. Il s'emploie à parler avec lenteur et application. Il s'attache à ne plus sourire. La gravité — au sens premier de pesanteur — devient sa règle. Bref, l'image du père.
> Cette superposition de deux images différentes dans une même période, voire dans une même campagne, contribue à son échec. Déconcerté, le public ne reconnaissait plus l'ancien "produit" Chaban et ne parvenait pas à croire déjà en sa nouvelle image. [...] Donc, il importe de se tenir à l'image qu'on s'est composé.. Résultat : nombre de dirigeants sont captifs de leur propre image. Ils n'en peuvent changer. [668]

Au sujet de la campagne présidentielle de 1995, M. Coulomb-Gully explique ainsi que :

> Les deux principaux protagonistes du récit électoral sont perçus in fine comme positionnés de façon radicalement différente dans leur commune référence au gaullisme, les attributs de J. Chirac relevant d'un ethos réputé populaire et ceux d'E. Balladur d'un ethos bourgeois. Lorsqu'à mi-parcours E. Balladur tente d'inverser la tendance, il est trop tard : d'une part, le créneau social est déjà occupé par son rival, d'autre part la première image est désormais trop ancrée — et semble trop conforme au personnage — pour que la seconde n'apparaisse pas comme totalement artificielle et fausse. Pas plus qu'un écrivain ne peut modifier de façon fondamentale et soudaine les caractéristiques de ses personnages sans porter gravement atteinte à la lisibilité de son roman, un personnage du récit de campagne ne peut en cours de narration, modifier profondément ses attributs. [...] Faute d'avoir respecté cette de règle de base de l'écriture littéraire et médiatique, E. Balladur, tout comme R. Barre en 1998, n'a pu offrir aux téléspectateurs une image cohérente et crédible. [669]

L'homme politique doit donc consentir à s'aligner sur l'image de lui-même que sa propagande répand, accepter de jouer sur la durée le personnage qu'il s'est construit. De telle sorte qu'il vit emprisonné dans un rôle déterminé, à la manière d'un acteur, captif de son propre mythe.

> Car ce qui compte, c'est la production de mythes et de symboles. Même sans rapport exact avec le réalité. Le mythe se suffit à lui-même. Certes, il vaut mieux ne pas trop dissocier le réel et son image. Mais il importe peu que la réalité soit. Il importe qu'elle soit crue et reçue. Même si l'image est montée de toutes pièces. Même si elle est flattée ou arrangée. Comme le peintre « arrange » son modèle princier. [670]

---

[668] *Ibid*., pp. 10-11.

[669] *Ibid*., p. 30.

[670] *Ibid*., p. 11. Parfois, il est cependant nécessaire de se défaire d'une image qui serait « négative ». Ainsi a-t-on vu récemment Chirac « changer » d'image : il tente de donner aujourd'hui l'image d'un homme posé, calme, réfléchi, alors qu'il était à ses débuts nerveux et pourvu de nombreux « tics verbaux » (et d'une gestuelle totalement différente). Jospin a de son propre aveu « fendu l'armure » pour se montrer plus souriant, plus ouvert, plus « proche des Français ». L'image des hommes politiques (et leur volonté parfois d'en changer en témoigne) n'est pas accessoire mais souvent aussi importante (sinon plus) que leurs discours ou leurs programmes. C'est la critique adressée par exemple à Laurent Fabius à la sortie de son livre (chez Plon) en novembre 2003 lors de son passage chez L. Ruquier pour l'émission *On a tout essayé* sur France 2.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

## Une image qui se veut *authentique*

Il s'agit donc de savoir « vendre » — sur le « marché électoral » — une image qui soit *authentique :*

- *100 Minutes pour convaincre* — le 20/11/2003

— Invité : Nicolas Sarkosy

> Nicolas SARKOZY
> Ce qui est difficile, voyez-vous, ce n'est pas l'interlocuteur, c'est d'essayer sur 2 heures d'émission Monsieur DUHAMEL de garder une ligne directrice, de ne pas se laisser emporter, **de garder une cohérence, et peut-être si vous me le permettez, de garder une sincérité. Parce que je vais vous dire quelque chose, c'est que tout ce que j'ai dit ce soir, je le pensais profondément.**

Dans cet esprit, durant la campagne présidentielle, les photos qui représentent les différents candidats sont éloquentes : décontractés, souvent photographiés dans un champ ou au bord de la mer, ils multiplient les lieux communs de la proximité et de la familiarité avec les Français. [671]

Aussi sans entrer dans le détail, aujourd'hui, pour les débats politiques télévisés, les interlocuteurs bénéficient en général du « plan cravate », d'une centralité maximale, et de préférence d'une orientation de face. Tout est construit pour simuler une sorte de proximité avec le locuteur, dans le cadre d'une relation interpersonnelle sans intermédiaire. Les plans utilisés lors des débats politiques télévisés abolissent aujourd'hui la distance qui sépare les « acteurs politiques » des téléspectateurs. Ils rendent ainsi superflue l'ostentation du geste lui-même. Sur l'écran, un simple tressaillement des lèvres, ou battement de cils devient perceptible. Et finalement aussi « se dégage une norme qui nous fait percevoir comme naturel le filmage des hommes politiques suivant ces critères. »[672]

Chaque candidat tente de construire et de donner à voir une image *authentique*, simple. On voit ainsi les candidats lutter d'ingéniosité pour se démarquer dans la simplicité : je pense au fax de Lionel Jospin pour annoncer sa candidature par exemple — « J'ai pensé que c'était le moyen le plus simple de faire savoir aux Français que [...] » —, ou François Bayrou traversant la France (dans son « bus non-polluant ») pour aller « à la rencontre des vrais gens », etc. Et nombreux sont ceux (certains y excellent) qui vont sur les marchés — lieu symbolique de la représentation populaire — serrer des mains tout azimuts. La familiarité, la simplicité, deviennent alors des « armes politiques ». Cette quête de l'authenticité, de la simplicité, vient nuancer et humaniser un sentiment de « supériorité » qui pourrait concourir à rendre les politiques antipathiques et distants. C'est pourquoi cette familiarité, cette simplicité, est-elle sans doute le plus souvent simulée. [673] Cette volonté d'incarner une sorte

---

[671] On montre aussi de plus en plus les hommes politiques dans leur « vie de tous les jours », leur intimité journalière. On potine sur leur vie privée, on les photographie avec leurs petits enfants en vacances, etc. L'homme politique, y compris les Présidents de la République, cherche à s'humaniser. Il a dorénavant une part de vie quotidienne, à la fois proche et lointaine, semblable et différente des nôtres. En Angleterre, l'émission de télé-réalité politique *When Mr Portillo became a simple mum* diffusée sur la BBC2 met ainsi en scène un ex-ministre de la Défense dans le rôle d'une jeune mère de famille célibataire. L'objectif est de se « rapprocher » des électeurs. *Arrêt sur Image* y consacre d'ailleurs un sujet — dont le titre est significatif : *Politique : la proximité, jusqu'où ?*

[672] COULOMB-GULLY (Marlène), *La démocratie mise en scènes*, *op. cit.*, p. 100.

[673] L'exemple de Madelin et sa blague sur les énarques est éloquente.

de « leader de charme » est pour le moins complexe ; car ce dernier popularise une double image et joue des registres différents, voire opposés : il est tour à tour distant et proche, différent et semblable, supérieur et égal. Chirac incarne à mon sens clairement cette superposition rétinienne de deux images contraires. Dans le cadre de la coupe du monde de football en France, en 1998, le Président de la République s'est « rapproché » du peuple, s'enthousiasmant explicitement dans les gradins — allant jusqu'à passer un maillot aux couleurs de l'équipe — mais avec un reste d'ambiguïté lorsqu'on le voit scander maladroitement au milieu du public le nom des joueurs. Cette image de supporter n°1 de l'équipe de France, construite aussi grandement grâce à la complaisance des médias, s'affiche comme une qualité de complicité avec une large frange de la population française. Sa présence dans les vestiaires (tout comme celle de Lionel Jospin, alors Premier ministre), leur familiarité avec les joueurs, avec les journalistes (plus ou moins assurée suivant les deux candidats) n'est pas caricaturale. On a vu précédemment Bill Clinton assister, à grand renfort de publicité, à l'Open de France de tennis à Roland Garros. Et Eltsine de faire une apparition très remarquée au match de coupe Davis opposant la Russie à l'Allemagne par exemple. Giscard d'Estaing avait déjà donné le ton en France bien des années auparavant :

> On le voit skiant, chassant l'ours en U. R. S. S. ou le grand fauve en Afrique, disputant une partie de tennis avec M. Destremau, jouant démocratiquement au football avec l'équipe de Chamalières, puis, dans les vestiaires, répondant torse nu aux questions des journalistes. [674]

A ce propos, le 27 février 1975 déjà, Giscard déclare :

> Sachez que l'expérience française, que le nouveau style de la politique française intéressent le monde entier, que cet aspect **beaucoup plus naturel**, **beaucoup plus aéré, beaucoup plus direct [...] apparaît à d'autres comme étant la solution de demain. Les dîners en ville chez des Français m'ont fait faire une découverte : c'est que, à leurs yeux et ceci est très important, la fonction présidentielle n'était pas un motif de distance infranchissable. Je crois que j'ai eu avec ceux chez qui j'ai dîné... le mode de contact ou de dialogue que deux Français éloignés dans leurs activités peuvent avoir l'un et l'autre, mais pas une distance de plus**. [675]

[674] COULOMB-GULLY (Marlène), *La démocratie mise en scènes*, *op. cit.*, p. 72.
[675] *Ibid.*, pp. 74-75.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 3

# Le marketing politique

« Vendez vos candidats à la manière dont le monde des affaires vend ses produits »,
Leonard Hall,
Président du Parti Républicain,
(1956)

L'apparition de la télévision au cœur des pratiques politiques a donc occasionné un renouvellement des formes symboliques à l'œuvre.

> La campagne électorale télévisée, qui emprunte à la narration l'essentiel de ses caractéristiques énonciatives et qui contribue à une ritualisation accrue des actions des personnages politiques, donne au symbole figuré une place qu'aucun mode de médiatisation antérieur ne lui avait attribué. La dimension sensible — esthétique — du symbole revient ainsi au premier plan de l'expression politique.[676]

L'espace s'est alors doté d'une visibilité symbolique cristallisée durant les périodes électorales. Cet espace souligne combien l'identité passe aujourd'hui par l'appartenance à un *lieu* symbolique ; symbolique en ce qu'il est identitaire, relationnel et historique. Il symbolise le rapport de chacun de ses occupants à lui-même, aux autres et à leur histoire. « D'où l'importance de ces images du *terroir* que la télévision associe ostensiblement à celle des hommes politiques : ainsi de F. Mitterrand que l'image inscrit et que le discours décrit dans le cadre du Nivernais, de J. Chirac dans celui de la Corrèze, de J.-M. Le Pen en Bretagne ou de L. Jospin en Haute-Garonne. »[677] Les images que laisse un débat politique télévisé forment un ensemble cohérent, qui s'ordonne, « non pas à la manière d'un discours, du langage vectorisé sur un axe syntagmatique, mais plutôt à la façon du rêve, par le biais d'une syntaxe associative fonctionnant sur l'axe paradigmatique dont Lévi-Strauss a montré l'importance pour la pensée mythique et symbolique. »[678]

Cette symbolique, plus qu'explicative est avant tout *mobilisatrice*. Elle permet en effet l'affirmation d'une *identité*.

Aussi, les hommes politiques s'assimilent presque à des *marques*, des labels. « Le produit devient le candidat. Son emballage, c'est son aspect physique, sa manière de parler, de sourire, de bouger. Sa définition, son positionnement, c'est son programme. »[679]

---

[676] *Ibid*., p. 72.
[677] *Ibid*., p. 81.
[678] *Ibid*., p. 94.
[679] *Ibid*., p. 198.

Christian le Bart a ainsi montré que l'attachement à un parti s'apparente à la fidélité à une marque commerciale. [680]

> Désormais, les campagnes politiques s'organisent à la manière rationnelle des campagnes publicitaires. D'où une étude préalable du « marché » politique, par enquêtes et sondages. D'où la collecte et l'analyse des données essentielles. D'où l'étude de l'image dans l'opinion des partis et candidats en présence. D'où la recherche des motivations psychologiques. D'où des « stimulations » portant sur les recherches tactiques envisageables, etc. [681]

L'image sert donc de *label*. « Elle indique les caractéristiques — réelles ou supposées —, les performances à l'usage de tel "produit" ou de telle "marque" politique. Parler d'"images de marque" n'est donc pas excessif. »[682]

> Avant de lancer un produit, les publicitaires recourent aux études de marché pour savoir ce que les consommateurs souhaitent acheter et pour y conformer la présentation de leur produit. De même, avant de « promotionner » leur candidat, les *image-makers* interrogent les sondeurs d'opinion sur ce que l'électorat désire comme candidat. [683]

Quessada explique que la *signature* fonctionne ici comme une devise : « Le slogan est à l'origine un cri de guerre de clan écossais. C'est aujourd'hui pour des millions de consommateurs et selon le dictionnaire "une formule brève et frappante utilisée par la publicité et la propagande politique". […] Ici réside toute l'alchimie de la signature publicitaire : un slogan qui devient devise. »[684] C'est pourquoi aussi « d'un simple instrument de qualification, la signature publicitaire devient avec la communication moderne une composante stratégique. Elle positionne un produit ou une marque. »[685]

> L'iconique se substitue à la forme écrite, forme antérieure et première des registres sémantiques du politique. La médiatisation de la politique, a pour conséquence la mise en place de démarches stratégiques propres à la communication politique à la télévision. [686]

L'image permet d'être connu et reconnu. Elle participe donc de la notoriété des hommes politiques — en tant que symbole visible, tangible.

> Aussi est-elle le plus souvent l'esquisse ou le substitut d'un programme :
> Tel profil aujourd'hui annonce telle action demain. L'image dynamique de Kennedy cautionne le programme de Nouvelle Frontière. De même, en 1974, l'image moderniste de M. Giscard d'Estaing cherche à symboliser un dirigeant ardent de "conduire le changement". [687]

---

[680] Voir LE BART (Christian), *Le discours politique*, *op. cit*.
[681] COULOMB-GULLY (Marlène), *La démocratie mise en scènes*, *op. cit*., p. 198.
[682] COULOMB-GULLY (Marlène), « Communication politique et télévision : histoire de la poule et de l'œuf… », *op. cit*., p. 10.
[683] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat* spectacle, *op. cit*., p. 208.
[684] WELLOHOF (Thierry), *15 ans de signatures publicitaires. Quand le slogan devient devise*, Dunod, Paris, p. 15 ; cité par QUESSADA (Dominique), *L'esclavemaître*, *op. cit*., p. 135.
[685] *Ibid*., (cité par Quessada, *ibid*., p. 136).
[686] COULOMB-GULLY (Marlène), *La démocratie mise en scènes*, *op. cit*., p. 171.
[687] COULOMB-GULLY (Marlène), « Communication politique et télévision : histoire de la poule et de l'œuf… », *op. cit*., p. 10.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

La télévision accentue véritablement une espèce d'instrumentalisation des interlocuteurs : ceux-ci ne valant souvent que par leur image et ce que — symboliquement — ils *représentent*. La prégnance de la dimension figurale dispense ainsi d'expliciter certaines caractéristiques sociologiques propres aux interlocuteurs et un certain nombre de positionnements idéologiques qui ne passent plus par la verbalisation. Ainsi de L. Jospin — observe Coulomb-Gully — son image est-elle associée à celle de Sylviane Gacinski-Jospin. De telle sorte que, en deçà, ou au-delà du langage, l'image fait ainsi *sens*.

Schwartzenberg ajoute par ailleurs que le même débat peut donner des résultats différents selon qu'on le suit à la radio ou à la télévision :

> A cet égard, les sondages réalisés après le premier duel Kennedy-Nixon donnent des résultats éclairants. Ceux qui écoutèrent le débat à la radio crurent que les deux candidats en sortaient presque à égalité. Au contraire, tous ceux qui avaient suivi le débat à la télévision pensèrent que M. Nixon s'était mal tiré d'affaire et même très mal, de l'avis de beaucoup. C'était l'image — la seule image — qui en était la cause. [688]

Au bout du compte, l'expérience française semble confirmer la pratique américaine et les enquêtes faites auprès des téléspectateurs, suite à la diffusion d'un débat politique offrent le plus souvent des résultats décevants : le téléspectateur se cantonne en général à dire qui a « gagné », ou qui a « perdu ». [689]

> Ainsi, pour Europe 1, immédiatement à l'issue du débat, l'IFOP interroge 400 téléspectateurs par téléphone sur le qualités et défauts qu'ils reconnaissent aux candidats. Résultat de ce sondage à chaud, très critiqué dans ces méthodes : on estime M. Giscard d'Estaing plus sympathique, plus intéressant, plus sincère, plus dynamique, tandis qu'on juge M. Mitterrand plus à l'aise, plus humain, plus loyal. [690]

Cette *incarnation* par le biais de la scène médiatique, *a fortiori* télévisuelle, s'effectue selon un mode opératoire qu'il faut donc apprendre à décrypter, à la fois dans sa dimension physique, et dans sa mise en scène figurative, car elle est devenue un véritable argument politique. En même temps, parler d'incarnation peut sembler paradoxal en ce sens que la télévision dé-réalise et abstrait ce dont elle rend compte. Car à l'inverse des interactions qui relèvent d'une présence *réelle* de l'homme politique — le meeting par exemple — le débat télévisé organise la relation avec le public sur un mode *fictif :* « si l'image entretient un rapport d'analogie avec son référent, elle n'en reste pas moins une image, "juste une image", selon l'expression de J.-L. Godard, un simple "indice" en relation de contiguïté avec l'objet de référence, pour reprendre la terminologie de Peirce. »[691]

L'énoncé des arguments doit être intégré à une stratégie énonciative. La manière de filmer l'illustre concrètement. Si chaque candidat est assisté du réalisateur de son choix — Gérard Herzog pour Valérie Giscard d'Estaing, Serge Moati pour François Mitterrand, les options retenues dans les deux camps diffèrent : « d'un côté l'indifférence au type de plan,

---

[688] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat* spectacle, *op. cit*., p. 172.

[689] Schwartzenberg note qu'il en va de même dans les autres pays européens, en l'occurrence les études menées en Allemagne et en Suède le confirment.

[690] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat* spectacle, *op. cit*., p. 176.

[691] *Ibid*., p. 98.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

de l'autre le choix pour l'alternance du plan rapproché et du plan moyen. Serge Moati s'expliquera peu après dans les *Cahiers du cinéma* (octobre 1981) : *lorsqu'on voit François Mitterrand en plan moyen, il a un côté ramassé, un peu vieux monsieur, enfin monsieur âgé. Il fallait le montrer tel qu'il était… homme de passion et de foi, en gros plan*. » [692]

Une analyse comparée des dispositifs propres aux débats de l'entre deux tours des présidentielles a permis ainsi à Jean Mouchon de mettre en lumière un double déplacement du politique, en terme spatial (le plateau télévisé est devenu la principale arène des confrontations) et en terme de redistribution des éléments signifiants. En effet, nous sommes passés de la présentation des candidats sous la manchette *La campagne présidentielle* à l'intitulé *Le débat*. Aussi, Mouchon explique que « le sens, avec le filtre de l'écran de télévision, est désormais construit sur des propriétés sensorielles : pas d'interprétation sans décryptage des images. »[693]

Cette mise en scène de la vie quotidienne des hommes politiques, dans ce qu'elle a de plus trivial — vêtements, transports, alimentation — relève de la médiatisation généralisée des pratiques, publiques, mais aussi privées et alimente ces éléments d'une forte charge symbolique qui dans le cadre d'une campagne électorale en font de véritables arguments politiques.

### Des formules « chocs » et des slogans

Le marketing politique renvoie à un modèle de la communication politique marqué par un fort tropisme publicitaire. [694]

Les campagnes électorales sont ainsi rythmées par les célèbres « petites phrases assassines » qui sont reprises en boucle par les chaînes de télévision. [695] En voici une sorte de « pot pourri » extrait de la campagne électorale pour les présidentielles 2002 (prononcées par des hommes et des femmes politiques de tous les partis) :

— Tract du Mouvement des jeunes socialistes (MJS) : « Tolérance zéro pour un bilan zéro. Jacques, vous êtes... le maillon faible. Au revoir ! »

— Philippe Seguin, mardi 29 janvier sur *LCI* : »Certains des supporters de Lionel Jospin sont des hooligans ».

— Jean-Marie Le Pen, sur *France Inter* le 30 janvier 2002 : « Quand un Monsieur vous dit j'aurais besoin de 15% de voix pour être élu mais je préfère mourir que de les avoir ou de les demander, c'est du suicide ». « Si Jacques Chirac maintenait son attitude hostile au Front national, il serait battu au second tour avant même d'y être. C'est une prise de position qui va le conduire à la retraite ensuite à la Santé ». « Jospin est un homme de gauche qui fait une politique de gauche détestable, haïssable mais il n'y a rien d'immoral dans sa position tandis que la position de Chirac est non seulement stupide mais profondément immorale ».

---

[692] MOUCHON (Jean), *La politique sous l'influence des médias*, *op. cit*., p. 50.

[693] *Ibid*.

[694] Voir ACHACHE (Gilles), « Le marketing politique », in *Hermès*, n°4, *Le nouvel espace public*, CNRS Editions, Paris, 1989 & GERSTLE (Jacques), « La publicité politique. Quelques enseignements de l'expérience américaine », in *Hermès*, n°4, *Le nouvel espace public*, CNRS Editions, Paris, 1989. Voir aussi ALBOUY (S.), *Marketing et communication politique*, L'Harmattan, Paris, 1994.

[695] Voir GOUREVITCH (J.-P.), « Le clip politique », in *Revue française de science politique*, vol. 39, n°1, Paris, février 1989.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

— Olivier Besancenot sur *RTL* le 31 janvier : »Jacques Chirac devrait pour ces élections plutôt passer devant les juges, que devant les urnes, si la justice pouvait faire simplement son travail ».

— Charles Million, le 7 février sur *BFM*, à propos de Chevènement : »C'est la personne qui nous donne un petit frisson parce qu'elle nous rappelle ce que faisaient nos grands-mères quand elles faisaient des confitures. »

— Jean-Pierre Chevènement, le 9 février sur *RTL* : »Chirac et Jospin donnent le spectacle d'un ménage rabiboché, tiraillé, bégayant ses répliques, la tête cherchant la queue et la queue cherchant la tête, pour une politique sans queue ni tête ».

— François Hollande, le 11 février sur *Radio France Périgord* : »Si Jacques Chirac va à Avignon pour dire qu'il est candidat, je ne serai pas surpris parce que, depuis sept ans, il est toujours candidat ».

— Michèle Alliot-Marie, le 27 février sur *Europe 1* : »Lionel Jospin est plus que jamais apparatchik, sectaire et agressif ».

— Laurent Fabius, le 25 février sur *Radio J* (visant Chirac) : »On avait un candidat communiste, un candidat socialiste, un candidat écologiste, un candidat d'extrême droite, maintenant on a un candidat du Père Noël ».

— Laurent Fabius, le 11 mars sur *Europe 1* : »L'accusation du manque de crédibilité de Jacques Chirac, elle est fondamentale. Lionel Jospin dit : j'ai dit, j'ai fait, vous jugez. Le candidat Chirac dit : j'ai dit, je n'ai pas fait, vous oubliez ».

Dans les débats télévisés, les interactions s'articulent autour de ces « petites phrases assassines » — souvent métaphoriques — déclinant des images négatives de l'interlocuteur. Par exemple, dans le débat qui oppose Le Pen à Sarkosy pour *100 Minutes pour convaincre*[696], Le Pen compare le ministre de l'Intérieur à un écureuil :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 20/11/2003

— Invité : Nicolas Sarkosy

Nicolas SARKOZY
Dans ma cage d'écureuil.
Jean-Marie LE PEN
Tout à fait, eh bien écoutez justement. Je dois dire que je trouve que vous ressemblez à un écureuil…
Nicolas SARKOZY
Méfiez-vous, ça peut être sympathique un écureuil.
Jean-Marie LE PEN
C'est ça, et l'écureuil est sympathique…
Nicolas SARKOZY
Méfiez-vous.....
Jean-Marie LE PEN
Il a même du panache, mais il tourne dans sa cage ronde en se donnant, lui, l'impression qu'il fait beaucoup, alors qu'il n'avance pas du tout, objectivement.

Dans ce débat, Sarkosy et Le Pen abusent de ces « slogans » — sans doute préparés avant l'émission — que les médias extraient le lendemain et qui résument le débat (à la télévision ou dans la presse) : car ce sont ces « formules » qui, à l'issue du débat, sanctionnent et déterminent le « vainqueur » :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 20/11/2003

[696] Emission du 20 novembre 2003.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

– Invité : Nicolas Sarkosy

Jean-Marie LE PEN
Et bien… et vous en êtes fier de surcroît, ce qui prouve que perseverare diabolicum…
Nicolas SARKOZY
Non, je vais m'en expliquer…
Jean-Marie LE PEN
Ce qui veut dire " persévérer est diabolique "… […]

Nicolas SARKOZY
Et je voudrais dire à Monsieur MAZEROLLE, d'ailleurs, la philosophie de ce que je pense, c'est l'action au service de deux idées, la fermeté, parce qu'on sait où on va, et la justice, parce qu'aucune personne ne doit se sentir humiliée ou écartée de la politique que j'essaie de conduire au ministère de l'Intérieur. […]

Nicolas SARKOZY
Ils n'y croient pas tellement, je crois que tout est une question de volonté. Vous savez, en France, il y a toujours deux familles. Il y a la famille de ceux qui disent : " il n'y a rien à faire ", qui sont les champions du monde pour expliquer les problèmes et les difficultés, et qui sont tellement fatigués de les avoir expliqués qu'ils ne font rien. Et puis il y a ceux qui essaient de faire. Dans les sept ministères, il y a une majorité de gens qui veulent faire.

## L'*image* avant les *idées*

Les divers spécialistes de la communication qui travaillent au côté des hommes politiques cherchent donc à *personnaliser* la campagne électorale à outrance. « Pour emporter les votes, le profil et l'image comptent infiniment plus que son programme ou étiquette de parti. »[697]

Schwartzenberg rapporte ainsi que peu de temps avant le débat Carter/Nixon, la célèbre anthropologue Margaret Mead téléphone à Gerald Rafshoon, publicitaire et conseiller de Carter, en lui répétant ce conseil : »Style over substance ! Style over substance ! »[698]

Et à la suite du premier débat entre Kennedy et Nixon, un sondage d'opinion révélait ainsi que les téléspectateurs semblaient avoir jugé les candidats davantage sur leurs images que sur leurs idées :

> Après le premier débat, un spécialiste des sondages, Sam Lubell, réalise une interview sélective. Pour constater : parmi les personnes interrogées, « l'immense majorité a répondu sur la façon dont les candidats se comportaient et sur leur aspect plutôt que sur le fond des questions débattues. [699]

Invité de l'émission *En aparté* sur Canal + le 12 octobre 2002, Laurent Fabius explique aussi :

> « On prépare une émission, le thème, et le lendemain qu'est-ce que j'ai dit ? Je sais pas, mais vous aviez un splendide polo, ou une cravate, très bien. »

[697] COULOMB-GULLY (Marlène), *La démocratie mise en scènes*, *op. cit*., p. 185.
[698] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat spectacle*, *op. cit*., p. 176. (Anecdote relevée dans le *Time* du 4 octobre 1976.)
[699] *Ibid*., p. 171.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Et Mitterrand déjà, à l'issue du premier débat pour les présidentielles en 74, déplorait qu' « à la télévision, ce qui se dit compte moins que ce qui se voit. »[700]

Voici aussi pour exemple la présentation, dans *Télé 7 Jours*[701], de l'émission *100 Minutes pour convaincre* consacrée à Laurent Fabius (émission du mercredi 15 octobre 2003) :

> Il n'en fait pas mystère. Même s'il revendique sa volonté de choisir le moment propice pour se déclarer, **l'ex-Premier ministre (1984-1986), le plus jeune de la Vème République**, se voit tout à fait présidentiable en 2007. S'il n'a plus grand-chose à prouver de ses compétences et de sa connaissance des dossiers, l'ancien ministre de l'Economie (2000-2002) **sait qu'il devra aussi se construire une popularité. N'a-t-il pas déjà commencé en participant à la Gay Pride, pour la première fois cette année ? Ou en allant moissonner du côté des Verts lors de leurs journées d'été à Marseille ? Celui qui se dissimule derrière une image de grand bourgeois volontiers décontracté, polo griffé ouvert sur un teint hâlé, s'apprête à se dévoiler un peu plus dans un livre de réflexions personnelles, à paraître le mois prochain, chez Plon. Le très mitterrandien député** de Seine-Maritime, dont la route avait été barrée par l'affaire du sang contaminé avant qu'il ne soit blanchi par la justice, **a donc entrepris la reconquête du pouvoir après un long purgatoire. Son plan de bataille : mobiliser toutes les forces du PS, où il n'a pas que des amis, puis de toute la gauche, pour les prochaines échéances régionales et européennes. Proposer un « projet global, pour un progrès global », fondé sur la justice et la solidarité.** Laurent Fabius semble avoir fourbi ses armes pour accéder au premier rang de la scène politique hexagonale. Les sujets ne manqueront pas, ce soir à l'ancien occupant du perchoir de l'Assemblée, pour imposer sa différence.

Philippe Braud explique ainsi que « l'image court-circuite la verbalisation des options politiques. Elle est l'anti-discours. »[702] Schwartzenberg estime aussi que l'image éveille sur le plan affectif une attirance ou une répulsion « intuitive », « se bornant à déclarer de tel ou tel leader : "il a l'air sympathique" ; ou "il a l'air sournois" ». [703]

A la suite du premier débat entre Kennedy et Nixon, un sondage d'opinion révélait ainsi que les téléspectateurs semblaient avoir jugé les candidats davantage sur leurs images que sur leurs idées :

> Après le premier débat, un spécialiste des sondages, Sam Lubell, réalise une interview sélective. Pour constater : parmi les personnes interrogées, « l'immense majorité a répondu et sur la façon dont les candidats se comportaient et sur leur aspect plutôt que sur le fond des questions débattues. [704]

De même, suite au débat entre Ford et Carter — suivi par près de 100 millions d'Américains et diffusé sur les trois grandes chaînes de télévision —,

> un sondage Gallup juge la performance de M. Ford bonne à 56 %, contre 50 % seulement à M. Carter. Même s'ils interrogent les téléspectateurs sur les propos de candidats concernant tel ou tel problème (l'inflation, l'avortement, etc.), les

---

[700] MITTERRAND (François), *La paille et le grain*, Flammarion, Paris, rééd. 1976, p. 49 et 271. Cité par SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat spectacle*, *op. cit*., p. 176.

[701] Programmes du 11 au 17 octobre 2003, n° 2263, p. 109.

[702] BRAUD (Philippe), *L'émotion en politique : problème d'analyse*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1996, p. 85.

[703] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat* spectacle, *op. cit*., p. 172.

[704] *Ibid*., p. 171.

> enquêteurs leur demandent surtout de réagir à des phrases comme celles-ci : »il apparaissait réfléchi et bien informé » ; « il semblait trop agressif » ; « il semblait répétitif et artificiel » ; « il n'apparaissait pas sûr de lui » ; etc. Bref, la plupart des questions portent sur les aspects formels du débat et non sur les problèmes de fond. [705]

La politique de l'image s'est développée ces dernières années, avec l'apparition de la télévision. Et l'*imagerie* est donc devenue une véritable *idéologie*. [706]

Aussi, le physique, le visage et la voix se haussent au rang d'arguments politiques. L'image renvoie ainsi à un système de valeurs, implicites, qui siègent au rang d'arguments dans le débat politique télévisé.

Suite à un débat, on retient et on met en lumière essentiellement les petites « phrases assassines », les dérapages contrôlés ou incontrôlés qui alimentent les zappings, mais aussi les journaux télévisés, etc.

C'est pourquoi, à propos de la campagne de 1995, Coulomb-Gully souligne qu'

> au plus fort de la campagne, les deux candidats du RPR se sont battus à coup de citations, de soutiens dont la caution gaulliste se voulait incontestable et d'images. La télévision, friande de formules simples, s'en est fait le porte-parole attentif. [707]

[705] *Ibid*., p. 175.

[706] Voir (collectif), *L'Image candidate à l'élection présidentielle de 1995. Analyse des discours dans les médias*, ENS Saint-Cloud, L'Harmattan, Paris, 1999.

[707] COULOMB-GULLY (Marlène), « Communication politique et télévision : histoire de la poule et de l'œuf… », *op. cit*., p. 26.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# L'argumentation : un discours identitaire

chapitre 3

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 1

# Les situations argumentatives

Le débat — en tant que pratique démocratique héritée de la Grèce antique et centré sur la controverse l'articulation de points de vue contradictoires — comporte une importante composante *argumentative*.

Aussi, les situations *a priori* polémiques des débats politiques permettent l'installation de « situations argumentatives », définies par Plantin comme :

> Situation de confrontation discursive au cours de laquelle sont construites des réponses antagonistes à une question. [708]

L'argumentation, dans ce cadre, peut se concevoir comme un type spécifique de *discours*. Et ce discours, à la lecture du *corpus*, suggère que les débattants consacrent une part importante de leurs interventions à construire un discours qui répond à un souci qui leur est propre de *présentation de soi*. Ce discours consiste pour les invités à construire et « défendre » une image d'eux-mêmes, une certaine mise en perspective de soi. L'essentiel du discours argumentatif vise donc à *dessiner une image du locuteur*, explicitement ou non :

- Débat présidentiel — le 10 mai 1974

— débat Giscard/Mitterrand

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

**Il se trouve qu'en venant ici j'écoutais la radio, dans mon auto**, et que monsieur Marchais parlait très clairement et indiquait qu'il y aurait selon lui sept ministres communistes dans votre gouvernement…

Ici, Giscard tente de donner l'image d'une personnalité politique « proche des français », qui vient en voiture, écoute la radio, etc. Chirac procède de la même manière, dans l'exemple ci-dessous, témoignant de son expérience du terrain et de son rapprochement avec les citoyens :

- Débat présidentiel — le 28 avril 1988

— débat Chirac/Mitterrand

JACQUES CHIRAC

Oui, tout cela est très gentil, mais moi je constate les choses, je suis maire de Paris, **je me promène dans la rue, je vois des gens sur les trottoirs, des vieilles dames, des enfants et je vois qu'ils sont aujourd'hui beaucoup moins anxieux qu'ils ne l'étaient il y a deux ans**.

La démarche de Jospin est identique lorsque — débattant du cumul des mandats — il relate une anecdote (qui implicitement témoigne donc de ses années d'expérience) :

- Débat présidentiel — le 02 mai 1995

— débat Chirac/Jospin

LIONEL JOSPIN

**J'ai été un jeune fonctionnaire au Quai d'Orsay, dans les années 1965-1970**. Je peux vous dire que là régnait ce que vous appelez la pensée unique, c'est-à-dire qu'on avait le droit de ne penser qu'une chose : on n'avait le droit que d'être non pas gaulliste, parce que si encore cela

[708] PLANTIN (Christian), « Le trilogue argumentatif », in *Langue Française*, n°112, p. 11.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

avait été ça…, mais de suivre l'opinion du parti dominant de l'époque. **Je vais vous citer une anecdote pour que ce soit très concret dans l'esprit des Français**. François Mitterrand a failli être Président de la République en 1974 ; à peu de choses près il a été battu, il avait rassemblé un nombre de voix considérable. **Il part faire un voyage en URSS, c'était le leader de l'opposition. Je l'accompagne en tant qu'un des responsables nationaux de l'époque du Parti Socialiste. Et qu'est-ce que je constate ?** C'est que ce personnage très important de la vie politique française est accueilli deux minutes sur l'aéroport par un secrétaire d'ambassade et ensuite plus aucun rapport avec l'ambassade de France à Moscou, pas une réception ; on n'a pas vu l'ambassadeur. Cela a provoqué d'ailleurs un tel scandale, mais tout cela existait depuis dix ou quinze ans, que c'est un ami à vous que je respecte beaucoup, et que vous connaissez bien, monsieur Ulrich, à cette époque **directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères, qui m'a téléphoné en me disant : « Écoutez, Lionel Jospin, cela ne peut pas continuer comme ça, c'est indigne de continuer à fonctionner comme ça », et les changements ont commencé à être opérés. Voilà comment fonctionnait ce système quand je l'ai connu et comme jeune fonctionnaire et comme responsable politique.** Donc je ne crois pas du tout qu'il suffise d'un homme pour assurer cette garantie. Il faut changer plus sensiblement le système. Je propose donc : passage au quinquennat et une limitation plus stricte du cumul des mandats, des ministres qui se consacrent à leur ministère et qui ne partent pas, dès le jeudi, pour aller diriger leur conseil général ou leur mairie. Plus important, ce sont les réformes que vous envisagez. D'abord permettez-moi de vous dire que si vous avez été mal reçu avec monsieur Mitterrand en URSS, je ne peux que le déplorer, c'était un manque élémentaire de courtoisie. **Moi, je voyage beaucoup et je peux vous dire que lorsque je le faisais, j'étais également ancien Premier Ministre, responsable d'un parti politique à l'époque, j'ai rarement vu les préfets ou les ambassadeurs se déplacer pour m'accueillir ou pour m'aider. Il faut dire, pour être tout à fait franc, que je ne les ai jamais non plus sollicités.**

Dans ce débat, la composante argumentative du discours de Chirac (toujours sur le sujet des cumuls de mandats) inscrit une situation de confrontation discursive qui vise en quelque sorte à « rétablir l'équilibre » et à se placer sur le même terrain que Jospin — en faisant valoir à son tour l'expérience du terrain et des voyages :

- Débat présidentiel — le 02 mai 1995

— débat Chirac/Jospin

JACQUES CHIRAC

Oui, oui. On ne peut plus avoir que deux mandats. Je crois que c'est une solution sage. **J'ai beaucoup été sur le terrain, vous le savez, depuis des années et des années, notamment depuis deux ans, où je me suis consacré exclusivement à parcourir nos villes, nos villages, nos campagnes, etc**. Et je m'aperçois de la difficulté qu'ont les hommes politiques à savoir ce qui se passe en réalité.

De fait, cette notion « d'expérience » fonctionne comme indice récurrent des présentations de soi :

- Débat présidentiel — le 02 mai 1995

— débat Chirac/Jospin

JACQUES CHIRAC

**Et je conclurai sur ce point simplement en disant que le recul des choses, la réflexion, la distance que j'ai pu prendre avec le pouvoir, une certaine solitude parfois, m'ont permis de réfléchir sur mon expérience** et de me dire qu'au fond tous, à un titre ou à un autre, plus ou moins, nous avions dans ce domaine eu tort [...]

- Débat présidentiel — le 10 mai 1974

— débat Giscard/Mitterrand

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Oui, moins d'une minute. **J'ai appris, par ce que j'appellerai la voie dure**, et en même temps, il m'est arrivé, je le sais, d'avoir tort, et je ne crois pas m'abaisser en le disant. Mais je me suis battu pour la France et pour les Français **et je crois que cette action, au lieu de m'éloigner d'eux, en réalité, m'a rapproché d'eux, si bien que l'expérience que j'ai acquise me permettra mieux qu'auparavant d'exercer les fonctions de Président de la République. Au travers de tout ce que j'ai vu, entendu et fait, dont je prends la responsabilité pendant ces sept ans, je me suis transformé et préparé à exercer, je le crois, une présidence qui sera une présidence de progrès pour la France.** J'indique que ce que je souhaite, c'est mobiliser ces forces, en effet, pour le progrès de l'avenir de la France que je souhaite avec vous porter très loin.

L'essentiel pour les interlocuteurs consiste donc à dire *qui il sont* :

- Débat présidentiel – le 10 mai 1974

– débat Giscard/Mitterrand

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Clermont-Ferrand est une ville qui a une des plus grandes usines de France, et qui a une municipalité socialiste. **Et c'est une ville qui vous connaît bien, et qui me connaît bien, et qui donc sait ce que je suis, et ce que je représente**.

- Débat présidentiel – le 05 mai 1981

– débat Giscard/Mitterrand

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

**Au contraire, moi, j'ai changé**, parce que j'ai eu à supporter le poids de la conduite des affaires de la France pendant sept ans et ceci m'a changé. C'était des temps qui étaient durs et difficiles…

- Débat présidentiel – le 28 avril 1988

– débat Chirac/Mitterrand

FRANÇOIS MITTERRAND

… Monsieur le Premier ministre a sorti, tout de suite, non pas tout son sac, pas vidé entièrement, je ne le pense pas, mais il est parti à l'assaut, **c'est assez dans son tempérament ; moi, j'ai le mien et j'aime bien voir les choses telles qu'elles sont**. D'abord, je tiens à dire que se sont glissées quelques petites erreurs dans l'analyse du Premier Ministre.

Aussi, dans l'émission *100 Minutes pour convaincre*, le 20 novembre 2003, les premières interactions entre l'animateur (O. Mazerolle) et Nicolas Sarkosy par exemple – relèvent de définitions identitaires : l'enjeu est de savoir *qui est l'invité* :

- *100 Minutes pour convaincre* – le 20/11/2003

– Invité : Nicolas Sarkosy

Olivier MAZEROLLE

Et bonsoir à vous tous pour cette nouvelle édition de " 100 Minutes pour convaincre ". " Nicolas SARKOZY, l'homme pressé ", c'est le titre que nous avons choisi, pour ce rendez-vous de ce soir, tellement depuis 18 mois, depuis que vous êtes ministre de l'Intérieur, on a le sentiment que vous voulez tenter de tout résoudre très vite. [...] Monsieur le ministre, mais vous avez fait très fort dans une interview récente, au journal LE MONDE, en disant : " En Corse, j'ai fais preuve de naïveté ". Alors on est prêt à croire beaucoup de choses, mais Nicolas SARKOZY naïf, ça, franchement, on ne peut pas le croire.

Nicolas SARKOZY

Ecoutez, vous avez tort, **j'ai surtout fait un choix, c'est celui de vivre mon engagement politique sous le signe de l'action, je veux agir pour changer la vie des gens, pour améliorer leur quotidien, pour faire le travail qu'on attend de moi, et je veux le faire en**



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

**expliquant ce que j'essaie de faire, mais en expliquant sans langue de bois,** Monsieur MAZEROLLE.
Olivier MAZEROLLE
**Et vous pouvez être naïf alors de temps en temps ?**
[...]
Alors on va y revenir bien entendu, mais dans un livre récent qu'elle vous a consacré, notre consœur, Anita HAUSSER, **relève que ce que vous aimez faire finalement, c'est relever les défis, affronter les défis, c'est là-dedans que vous puisez votre énergie ?**
Nicolas SARKOZY
**Si vous me permettez de faire la liaison avec le titre : " L'homme pressé ", je veux dire que…**
[...]
Nicolas SARKOZY
**Comme tout un chacun, le temps n'est pas quelque chose que je maîtrise, le temps nous est compté, Monsieur MAZEROLLE, à vous, à moi, comme à tous ceux qui nous regardent**. Et moi, je pense que quand on est ministre de la République, on se met au travail à la première minute de la première heure, de la première journée, de la première semaine…
Olivier MAZEROLLE
**Et les défis, vous aimez ça ?**
Nicolas SARKOZY
**Je ne veux pas être comme tous ceux qui disent : si j'avais su que c'était si court, j'aurais essayé de le faire. Moi, je ne dis pas aux Français que je vais tout réussir, bien sûr, mais je leur dis une chose, et c'est un engagement que j'ai pris devant eux, c'est que j'essayerai toujours de faire le maximum pour que ça marche. Moi, je ne compterai pas mon énergie,** mon travail pour relever des défis, parce qu'un homme politique, s'il ne relève pas des défis, à quoi il sert ?

Dans *100 Minutes pour convaincre*, l'animateur oriente le plus souvent ses questions sur l'identité de l'invité. L'émission consacrée au Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, ou celle consacrée à François Fillon par exemple, en témoignent :

- *100 Minutes pour convaincre* – le 26/09/2003

– Invité : Jean-Pierre Raffarin

Olivier MAZEROLLE
Alors Béatrice SCHÖNBERG a vu que dans une de vos premières interviews après votre nomination, vous aviez dit : " j'ai mes rondeurs, mais j'ai mon caractère ! " Elle a voulu en savoir plus. Elle arrive pour vous interroger. Bonsoir Béatrice.
Béatrice SCHÖNBERG
**On va parler peut-être d'un mot de votre langage et de votre style qui est rentré dans votre personnalité propre, qu'est-ce que sont les Raffarinades ?**
Jean-Pierre RAFFARIN
Oh, c'est un mot qui est venu comme ça, à la fois par les amis, et à la fois par des adversaires qui caricaturent quelquefois des formules un peu rapides, quand je dis : la route est droite, la pente est forte, on dit : voilà, c'est une formule. **Mais souvent, la formule, c'est une conviction qui sort chez moi des profondeurs de mes propres convictions. Donc c'est une forme d'expression de sincérité. C'est vrai que – je vais vous le dire – je n'aime pas beaucoup prononcer des discours écrits par les autres, je n'aime pas beaucoup ne pas être dans le logiciel central moi-même. Je suis moi-même, et d'ailleurs, quand je vois des gens**… [...] Dans la rue, quand je vois des gens partout dans les départements de France, ils disent : **surtout, restez vous-même, c'est ce que j'essaie de faire**.
Béatrice SCHÖNBERG
Deux questions en ce qui me concerne encore, la première : **vous connaissez-vous des surnoms ?**
Jean-Pierre RAFFARIN
**Dans la famille, oui, mais je vais les garder pour moi, ceux-là**.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Béatrice SCHÖNBERG
**Alors, moi, j'en connais quelques-uns, Raf, pour les intimes**…
Jean-Pierre RAFFARIN
**Oui, ça, c'est**…
Béatrice SCHÖNBERG
**Les amis, Raffaron, Raffarien, et puis, sous la plume d'un éditorialiste, " Jean-Pierre fera rien ", jusqu'où vous admettez l'impertinence ?**
Jean-Pierre RAFFARIN
**Oh, je suis très très tolérant, moi, j'ai mes convictions**, et je sais que ce qui est excessif est insignifiant. Donc quand on dit qu'on ne fera rien, qu'on n'a pas de tempérament, **il faut qu'un certain nombre de gens me découvrent. Il est évident que je ne suis pas dans les allées du pouvoir depuis très longtemps, donc il faut trouver quel est le personnage, quelles sont ses forces, quelles sont ses faiblesses. A ceux-là, je dis : je suis déterminé, et je prends les rendez-vous de l'action**, et vous verrez que ce gouvernement qui a déjà fait beaucoup en cinq mois, sera un gouvernement d'action…

- *100 Minutes pour convaincre* — le 24/04/2003

— Invité : François Fillon

Olivier MAZEROLLE
[...] **mais c'est vrai que vous n'êtes pas un homme de coup d'éclat, par tempérament ?**
François FILLON
Oui, moi je suis un homme de l'Ouest. Vous savez, dans l'Ouest, on est modéré, on aime bien la discrétion, on n'aime pas les excès.

Les invités s'efforcent aussi de donner des définitions d'eux-mêmes — qui ont valeur de véritables arguments politiques —qui les différencient aussi de leurs « adversaires politiques ». Jean-Pierre Raffarin, dans *100 Minutes pour convaincre*, s'évertue ainsi à dire *qui il est* :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 26/09/2003

— Invité : Jean-Pierre Raffarin

Jean-Pierre RAFFARIN
**C'est dans ce travail de proximité que j'ai construit tout ce que je suis et toutes mes convictions, toute mon expérience**, une région, je le dis souvent, c'est un petit Matignon. [...]

Jean-Pierre RAFFARIN
Je ne suis pas candidat, vraiment, je ne suis pas candidat, je ne crois pas que ce soit fait pour ça, **je n'ai pas pour cette fonction une estime exceptionnelle. Vous savez, Matignon, c'est : être pompier, c'est intervenir sur tous les sujets chauds. Moi, je suis un laboureur.** [...]

Les interactions témoignent des positionnements identitaires et de la relation que les protagonistes tentent d'établir entre eux : ce sont des images de soi et de l'autre qui sont ainsi négociées ; il s'agit ici de dire « voici qui vous êtes, et voici qui je suis, nous sommes très différents ». Par exemple, le débat mettant aux prises Nicolas Sarkosy à Jean-Marie Le Pen :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 20/11/2003

— Invité : Nicolas Sarkosy

Jean-Marie LE PEN
Je voudrais d'abord dire que ma tâche n'est pas facile ici, puisque je suis le représentant d'une catégorie politique rare dans notre pays, c'est celle des parias. C'est-à-dire de gens qui n'ont pas accès à la représentation politique dans l'Assemblée nationale française, malgré les millions de voix que nous représentons. C'est un domaine fondamental, je suis en quelque sorte, Monsieur



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

MAZEROLLE, un intermittent de la politique puisqu'aussi bien j'ai été chassé de mon siège de député européen, celui où les électeurs m'avaient envoyé, par le gouvernement français. C'est même un des rares pays prétendument démocratiques, où le gouvernement peut se permettre de jeter dehors un élu du peuple, mais enfin nous reparlerons de tout cela. Monsieur le ministre de l'Intérieur, vous me donnez l'impression…[…]

Jean-Marie LE PEN
Vous faites… tout à fait, **mais vous savez que je suis un homme objectif moi…**
Nicolas SARKOZY
**Je peux donc être un écureuil de temps en temps efficace.**

Nicolas SARKOZY
**Rentrez à votre propriété de Saint-Cloud Monsieur Le Pen, vous y serez plus confortable, on n'est pas du même monde dans le fond.**
Olivier MAZEROLLE
Très bien, arrêtons…
Jean-Marie LE PEN
Je ne suis plus patriote…
Nicolas SARKOZY
**Et c'est plutôt une bonne nouvelle.** […]
Jean-Marie LE PEN
**De l'honneur, de la dignité, vous finissez par vous prendre pour quelqu'un d'autre Monsieur le ministre** […]

Jean-Marie LE PEN
**Monsieur SARKOZY a dit " si je ne réussis pas, je m'en irais ", je crois que vous allez être obligé de partir…**
Nicolas SARKOZY
**Vous voyez, c'est une nouvelle différence entre vous et moi, vous vous échouez depuis 40 ans, et ça fait 40 ans que vous restez.** […]

Jean-Marie LE PEN
**Dans mon gouvernement, vous auriez le ministère de la Propagande, où vous excellez beaucoup plus…**
Nicolas SARKOZY
Non, Monsieur LE PEN…
Jean-Marie LE PEN
Que n'importe quel autre, car vous savez très bien…
Nicolas SARKOZY
Et vous savez pourquoi je refuserai ? **Vous savez pourquoi je refuserai ? Parce que je suis fasciné par quelque chose, vous ne parlez que du passé, et moi il n'y a que l'avenir qui m'intéresse.** […]

Nicolas SARKOZY
**Monsieur LE PEN, je voudrais vous poser une question, " est-ce que vous n'en avez pas assez de fréquenter des gens pareils, et est-ce que vous n'avez pas peur, vous allez finir par leur ressembler Monsieur LE PEN, à force…**
Jean-Marie LE PEN
Il semble…
Nicolas SARKOZY
**.... De fréquenter des gens infréquentables, ça finit par faire épidémique…** […]

Nicolas SARKOZY
**Vous étiez à l'aise il y a 30 ans, vous l'êtes moins aujourd'hui…**
Jean-Marie LE PEN



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Absolument, oui… mais tout ce qui arrive et tout…
Nicolas SARKOZY
**Ce n'est plus votre France Monsieur LE PEN, voilà la réalité des choses, vous étiez de la France d'il y a 30 ans…**

Ces définitions de soi peuvent prendre une tournure moins « personnelle » ; c'est le cas ici lorsque Mitterrand s'inscrit dans la continuité historique d'un mouvement idéologique :

- Débat présidentiel — le 28 avril 1988

— débat Chirac/Mitterrand

FRANÇOIS MITTERRAND
[…] Voyez-vous, monsieur le Premier Ministre, **je suis très sensible, très attaché à la continuité de la politique extérieure de la France et j'assume cette continuité ; elle s'est appelée de Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, elle porte aujourd'hui mon nom**.

Le plus souvent d'ailleurs, cette présentation de soi — qui consiste à dire « voilà qui je suis » — a pour corollaire une *présentation négative* (discriminatoire) de l'autre (incarnation d'une différence) :

- Débat présidentiel — le 05 mai 1981

— débat Giscard/Mitterrand

JACQUES CHIRAC
**Eh bien, voilà notre différence**… **Moi, je ne respecte pas** quelqu'un qui est devenu un terroriste et je ferai tout pour que ce groupe terroriste soit réduit comme j'ai tout fait pour qu'il soit réduit ailleurs… Je ne me sens pas le droit moral, monsieur Mitterrand, de rejeter hors de la communauté nationale une partie de cette communauté qu'elle soit d'origine mélanésienne ou française ou polynésienne ou wallisienne ou indonésienne ou chinoise… je ne me vois pas les rejetant. [...]

JACQUES CHIRAC
Vous voyez, c'est probablement notre différence et elle est un peu idéologique aussi. Moi, je crois en l'homme, je crois que l'homme est un être unique.

- Débat présidentiel — le 28 avril 1988

— débat Chirac/Mitterrand

FRANÇOIS MITTERRAND
Vous en êtes là, monsieur le Premier ministre…
JACQUES CHIRAC
Oui.
FRANÇOIS MITTERRAND
… **C'est triste, et pour votre personne et pour votre fonction**, que d'insinuations en quelques mots. [...]**c'est indigne de vous de dire ces choses** [...] […]

FRANÇOIS MITTERRAND
Je les ai évoqués sur un tout autre ton. **C'est indigne de vous**. Moi, je n'ai jamais libéré les terroristes. Et à une époque où vous étiez une première fois Premier ministre, **je me souviens des conditions atroces dans lesquelles vous avez libéré** un Japonais terroriste après l'attentat de Saint-Germain, au Publicis **(voilà pourquoi je trouve indigne de vous l'ensemble de ces insinuations.)**

L'essentiel est d'exprimer une différence et de se singulariser :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 20/11/2003

— Invité : Nicolas Sarkosy

Olivier MAZEROLLE



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

**Monsieur LE PEN, je crois qu'on a bien vu les différences entre vous deux, ça me paraît très clair…**
Nicolas SARKOZY
**Ca, le moins qu'on puisse dire ? c'est qu'il y en a.**
Olivier MAZEROLLE
**Ca me paraît très clair, Monsieur LE PEN…**
Jean-Marie LE PEN
**Oui, Dieu merci…**

Les présentations négatives d'autrui peuvent aussi — paradoxalement — mettre l'accent sur certaines de ses qualités : ce qui permet finalement de mettre en exergue les défauts les plus « pertinents » ; Mitterrand met par exemple ici en avant les qualités de Premier Ministre de Chirac afin d'éclairer celles qui lui font défaut et qui sont requises pour l'exercice d'un mandat présidentiel :

- Débat présidentiel — le 28 avril 1988

— débat Chirac/Mitterrand

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vous ai observé pendant deux ans, vous me donnez là un bien mauvais exemple mais je ne vais pas m'engager davantage… moi, je vous appelle, je ne fais aucune observation particulière sur votre façon de vous exprimer, vous en avez le droit… moi, je continue à vous appeler « monsieur le Premier ministre » **puisque c'est comme cela que je vous ai appelé pendant deux ans et que vous l'êtes. Eh bien, en tant que Premier Ministre, j'ai constaté que vous aviez, et c'est bien juste de le dire, de très réelles qualités ; vous n'avez pas celles de l'impartialité ni du sens de la justice dans la conduite de l'État.**

Une stratégie récurrente qui consiste à étayer cette définition négative de l'autre (qui est aussi une façon de se présenter — par défaut) consiste aussi à le citer directement ou indirectement :

- Débat présidentiel — le 28 avril 1988

— débat Chirac/Mitterrand

FRANÇOIS MITTERRAND

**C'est vrai qu'aujourd'hui monsieur le Premier ministre est très européen dans son discours… c'est vrai qu'il y est arrivé très tardivement mais il est le bienvenu**. Je me souviens du temps où il disait, c'était en 79, **j'ai la citation sous les yeux, « sur l'Europe, ce qui nous sépare de l'UDF est incomparablement plus profond que ce qui nous unit », ou bien « il y a deux thèses fondamentalement différentes sur l'Europe, l'une gaulliste qui consiste à construire l'Europe avec la possibilité de dire "non" et l'autre qui a toujours été celle des centristes et qui est l'Europe au détriment des intérêts de la France », ou bien « je veux bien qu'on élise le Parlement européen au suffrage universel mais à condition que cette Assemblée n'ait aucun pouvoir car cette réunion de bavards irresponsables ne fera pas progresser les choses »**. Puis, enfin, il y a le fameux appel de Cochin dans lequel, alors que M. Giscard d'Estaing était Président de la République, il était dénoncé sous cette forme, **« comme toujours quand il s'agit de l'abaissement de la France, le parti de l'étranger est à l'œuvre avec sa voix paisible et rassurante… Français, ne l'écoutez pas, c'est l'engourdissement qui précède la paix de la mort ».** Tout cela, ce conflit qui était un peu exagéré dans les propos de l'actuel Premier Ministre, s'adressait à M. Giscard d'Estaing à propos de l'Europe. **En fait, le Premier Ministre a été jusqu'à une époque récente toujours contre tout ce qui concernait le développement de l'Europe. Voilà qu'aujourd'hui on le compte parmi les plus ardents, j'en suis très heureux, et comme je pense qu'il faut, dans ce domaine, multiplier les occasions de se retrouver pour que la France soit forte dans l'Europe unie et la France unie dans l'Europe plus forte, je ne négligerai pas le concours**



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

**de monsieur le Premier Ministre lorsqu'il sera redevenu homme politique toujours actif, sans aucun doute, mais, je l'espère, éloigné de la direction de la politique française.**

- Débat présidentiel – le 10 mai 1974

– débat Giscard/Mitterrand

FRANÇOIS MITTERRAND

Lorsque vous débattiez avec M. Raymond Barre, il y a quelques années, vous aviez dit : « Il nous faudra cinq ans pour faire disparaître le problème de l'emploi en France. » Vous l'aviez dit en 1977. Nous sommes en 1981. Vous ne l'auriez donc pas fait disparaître encore.

Des citations « fantaisistes » fonctionnent aussi comme des caricatures ou des « raccourcis identitaires » :

- Débat présidentiel – le 02 mai 1995

– débat Chirac/Jospin

JACQUES CHIRAC

D'un mot d'abord, monsieur Jospin, vous articulez votre projet sous quatre rubriques et vous faites une observation sur le mien. **Vous dites : « Il faut améliorer la croissance », bravo ! C'est tout à fait mon sentiment. Seulement qu'est-ce que j'observe ?** C'est que vous commencez par créer ou augmenter des impôts sur les entreprises, c'est-à-dire que, une fois de plus, vous allez les tirer vers le bas. […] **Le problème des socialistes, du pouvoir socialiste, c'est que votre réaction spontanée consiste à dire : « On va répartir ce qui existe. On va répartir la pénurie. » Mais, moi, ce n'est pas du tout ça que je veux faire.** Ce que je veux, c'est créer une dynamique qui permette de faire davantage de richesses et donc d'emplois. **Vous me dites : « Cela permettra notamment à la consommation intérieure d'augmenter. » Ceci est une chose que j'ai bien observée et que je dénonce depuis longtemps.** Que s'est-il passé depuis dix ans ? Il s'est passé la chose suivante : la part des salaires dans la richesse nationale est tombée à 63 %, c'est-à-dire qu'elle a diminué en gros de dix points. Vous le savez bien…

[…] Si bien que le travail diminuera de deux heures, c'est vrai, mais on n'embauchera pas pour autant un travailleur supplémentaire. **Troisièmement, vous dites : « On va baisser les charges sur les salaires. » Enfin, vous dites : « On va faire des grands programmes volontaristes, des emplois de proximité, d'environnement, etc. » ; moi aussi, je le dis, avec cette différence — on en parlera peut-être — que, moi, je dis comment on va les faire.**

Ces définitions négatives de l'interlocuteur se jouent aussi souvent sur le mode ironique :

- Débat présidentiel – le 28 avril 1988

– débat Chirac/Mitterrand

JACQUES CHIRAC

Les exportations sont un problème important et **vous avez, monsieur Mitterrand, comme toujours, une approche romantique des problèmes économiques, c'est d'ailleurs, par certains côtés, sympathique mais parfois un peu irréel.**

Ce genre de situations argumentatives donne alors souvent lieu à des réajustements identitaires qui font échos aux définitions proposées par l'interlocuteur, et qui renforcent encore l'ironie :

- Débat présidentiel – le 28 avril 1988

– débat Chirac/Mitterrand

FRANÇOIS MITTERRAND

**Ce que l'on peut dire, c'est que l'analyse économique antiromantique qui vient d'être exprimée par monsieur le Premier ministre est totalement contestée**, y compris au sein, comment disiez-vous ?… de vos 36 %, puisque j'ai bien lu, avec attention, les interviews de M. Barre sur le même sujet, notamment au journal Les Échos, dans lesquels il conteste absolument la réalité de vos propos.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

On voit ainsi que les arguments dont usent les débattants se présentent souvent comme des choix, des comportements, des sentiments, des désirs justifiés qui vise à ébaucher une image « qui tient », qui soit « cohérente ». C'est autour de celle-ci que se construisent des éléments d'argumentation qui visent à lui donner une certaine consistance, à maximiser sa cohérence. [709]

La définition de l'image que les locuteurs construisent d'eux-mêmes passe alors souvent indirectement par l'évocation de principes, de lignes de conduites ou de comportements récurrents auxquels ils vont s'identifier et qui fonctionnent comme des « situations argumentatives » :

- Débat présidentiel — le 02 mai 1995

— débat Chirac/Jospin

JACQUES CHIRAC

Monsieur Duhamel s'inquiète. **Quand on me fait parler de l'agriculture, il est immédiatement terrorisé.**

ALAIN DUHAMEL

Je sais qu'il vous arrive quelquefois d'être prolixe sur cette question, d'ailleurs importante. [...]

JACQUES CHIRAC

[...] Voilà les principaux thèmes. Il faut être ferme, très ferme à Bruxelles, et là je sais de quoi je parle.

La réaction de Jospin ici — qui témoigne à son tour de son expérience en matière d'agriculture — est représentative de ces situations de confrontation discursive dont l'enjeu premier est d'ordre identitaire :

LIONEL JOSPIN

**Je crois que je sais aussi de quoi je parle parce que je suis un élu d'une région et d'une circonscription rurale.** [...]. Voilà, succinctement. Ensuite, c'est diversité, qualité. **C'est toute une série de choses que je souhaiterais autant que monsieur Chirac voir développées, même si je n'ai pas été ministre de l'Agriculture dans le temps.**

La situation argumentative ainsi instaurée conduit Chirac — fort de son expérience en tant qu'ancien ministre de l'agriculture — à ne pas « perdre la face » et à renchérir sur la question de l'agriculture :

JACQUES CHIRAC

**Si vous voulez. Je voulais dire que je m'occupe d'Europe depuis longtemps. J'ai été le ministre de l'Agriculture qui a fait, je crois — personne ne l'a contesté — le plus progresser la politique agricole commune. Je me permets de vous rappeler que de 1986 à 1988, c'est moi qui ai fait voter l'Acte unique — ce qui n'était pas évident. C'est moi qui ai fait le règlement financier de l'Europe. Car je vous rappelle qu'en 1986, beaucoup par la faute de la France, l'Europe était en panne sur le plan financier… Enfin, peu importe !** En tout cas, moi j'ai négocié le règlement financier. **J'ai été le premier**, et j'ai prêché dans le désert pendant des années, à demander une défense européenne et à faire admettre, en 1986 — et j'ai eu beaucoup de mal à cause des Anglais — que l'Union de l'Europe occidentale puisse être le vecteur de cette défense, et faire la réforme aussi bien de l'institution, des compétences et de l'élargissement de l'Union occidentale. Et, enfin, je vous rappelle qu'avec un certain mérite

[709] Voir DOURY (Marianne) & TRAVERSO (Véronique), « Usage des énoncés généralisants dans la mise en scène de lignes argumentatives en situation d'entretien », in G. Martel (dir.), *Autour de l'argumentation*, Editions Nota Bene, Québec, 2000.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

— **compte tenu de la position majoritaire dans le mouvement auquel j'appartenais** — j'ai fait campagne pour le traité de Maastricht Alors, moi, je trouve qu'il y a tout de même une certaine continuité.

Chirac, ayant ainsi « repris le dessus », tente de clore le sujet en abordant deux autres sujets, ne laissant ainsi pas la possibilité à Jospin de poursuivre sur la question de l'agriculture :

Je voudrais dire simplement très vite un mot sur les deux autres questions : — le service militaire : j'ai toujours considéré qu'il était maintenant, tel qu'il est, dépassé. Vous parliez de République. Le service militaire, c'était l'égalité et l'universalité, c'est-à-dire que tout le monde le faisait et dans les mêmes conditions. Or, aujourd'hui, c'est fini et c'est impossible. Quand on est fils de famille ayant des relations, on fait son service militaire dans une grande banque à Singapour. Et puis, quand on est plus modeste, on le fait dans une unité plus difficile. On ne reviendra pas là-dessus…

Là encore, le nouveau thème abordé par Chirac va donner lieu à des définitions de soi (expérience du service militaire en l'occurrence) et des positionnements identitaires – confrontations discursives qui fonctionnent comme des situations argumentatives :

LIONEL JOSPIN
Moi, j'ai fait mes classes comme tout le monde…
JACQUES CHIRAC
Nous avons besoin de plus en plus pour servir des techniques de plus en plus sophistiquées…
**Moi aussi, j'ai fait mes classes…**
LIONEL JOSPIN
… Je le sais bien ! Mais je veux dire que, par là, on peut revenir là-dessus… Il n'y a pas de raison que le fils de privilégiés aille à Singapour !
JACQUES CHIRAC
Oui, mais, enfin, c'est comme cela !

Dans cet autre exemple, Giscard fait valoir et valorise lui aussi une expérience qui fait défaut à son interlocuteur :

- Débat présidentiel – le 05 mai 1981

– débat Giscard/Mitterrand

VALÉRY GISCARD D'ESTAING
J'ai, pendant sept ans, eu des dialogues de ce type avec un certain nombre de dirigeants du monde. Je sais ce qu'en sont les règles.

Dans le même esprit, dans l'exemple ci-dessous, Chirac fait valoir son « expérience du terrain » par rapport à Mitterrand :

JACQUES CHIRAC
**Vous savez, je connais bien la Calédonie et c'est un pays que j'aime, j'y suis allé onze fois, ce qui me donne une certaine supériorité par rapport à ceux qui ne connaissent pas cette terre, ces hommes, quelle que soit leur origine ethnique**. Dire que l'on fait une politique contre la moitié de cette population, la moitié mélanésienne, c'est faire preuve d'une méconnaissance totale de ce dossier, méconnaissance politique, méconnaissance humaine.

La dimension argumentative et polémique se joue en effet à ce niveau identitaire : les confrontations d'opinions témoignent de l'expression d'identités différentes, *concurrentes*. Et le débat permet – et sollicite – l'ajustement de ces deux visées *a priori* contradictoires. Nombre d'exemples pris dans les débats de l'émission *100 Minutes pour convaincre* illustrent

aussi combien la polémique porte le plus souvent sur des définitions identitaires (voir en particulier le débat Le Pen/Sarkosy, pp. 485-495).

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

## 2

# Négociations du cadre argumentatif

Aussi, dans un débat, l'essentiel du travail argumentatif des invités consiste à (re)définir le débat ainsi que les identités en présence. [710]

Le travail argumentatif et l'instauration de « situations argumentatives » consiste à construire un cadre – un contrat de communication, explicité par l'animateur puis (re)négocié sans cesse par les débattants :

- Débat présidentiel — le 10 mai 1974

— débat Giscard/Mitterrand

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

[…] **Je veux dire dans quel esprit je suis venu participer à ce débat**. Je souhaite d'abord que ce débat soit utile. Les Françaises et les Français ont un choix important à faire ; c'est un choix important en raison de la situation internationale, en raison aussi des alliances politiques de l'un ou de l'autre, qui font que la société française, donc la politique de la France, s'engagera dans des directions différentes, voire même opposées, suivant que vous-même, monsieur Mitterrand, ou moi, serons élus dimanche prochain. **J'ai lu ou entendu que ce soir, on dirait s'il y a un vainqueur ou un vaincu. Je ne suis pas venu pour cela**. C'est dimanche prochain que les Français, éclairés, diront qui doit être Président de la République. J'ai, pendant sept ans, eu des dialogues de ce type avec un certain nombre de dirigeants du monde. Je sais ce qu'en sont les règles. Il n'y a pas d'agression personnelle, c'est tout à fait inutile. **On ne consacre pas de longs développements au passé, il est derrière nous, on regarde ce que l'on doit faire et ce que l'on propose, et c'est ce que je compte faire avec vous ce soir. Alors, à la question de Michèle Cotta, je dirai d'abord que je ne crois pas que l'intérêt de ce débat soit la politique du second tour. Je vous le dis franchement je ne suis pas venu pour cela.** [...]

FRANÇOIS MITTERRAND
**Je vais répondre encore une fois d'une façon trop rapide, mais c'est la règle du jeu**…
MICHÈLE COTTA
Sinon, nous n'aurons pas le temps pour la politique internationale !
FRANÇOIS MITTERRAND
**Je m'incline**.

- Débat présidentiel — le 28 avril 1988

— débat Chirac/Mitterrand

FRANÇOIS MITTERRAND
Il me semble que nous avons rendez-vous dans quelques minutes pour parler de cela, non pas spécialement de l'Europe mais de la politique économique…
MICHÈLE COTTA
Nous sommes dans le même chapitre…

- Débat présidentiel — le 02 mai 1995

— débat Chirac/Jospin

ALAIN DUHAMEL

[710] Voir DOURY (M.) & MARCOCCIA (M.), « Construction des camps et circulation des slogans dans une interaction médiatique à thème politique : " Demain les Jeunes ", 28 mars 1994 », *op. cit.*

C'est ce que j'allais vous dire. Mais, là, simplement, on va vous demander, dans l'intérêt de tout le monde, dans le vôtre aussi, de bien jouer le jeu, […]

Gumperz précise qu'une interaction réussit lorsque des locuteurs « parlent sur un certain mode et utilis[ent] certains indices de contextualisation »[711] : il s'agit pour les différents protagonistes du débat de négocier un cadre commun d'interprétation, c'est-à-dire de se mettre d'accord sur la « définition de l'activité en cours »[712] et sur la conduite de celle-ci.

Reprenant le modèle de Goffman[713], Doury distingue alors plusieurs opérations de cadrage (par rapport au contrat initial)[714] :

— Comportement « dans le cadre » : respect du contrat de communication ; correspondance entre le cadrage opéré par le locuteur et le contrat proposé par l'animateur ;
— Modélisation du cadre : cadrage qui ne correspond pas au contrat de départ mais qui s'inscrit dans ce contrat, redéfinition de certains éléments du contrat de communication ;
— Rupture du cadre – comportement hors-cadre : violation du contrat de communication.

La notion de contrat de communication — qui fait polémique — ne doit donc pas être entendue ici dans un sens strictement juridique (acception rousseauiste de « contrat social »), mais comme une métaphore qui permet de dire que les interlocuteurs se rencontrent et essayent de co-construire du sens pour pouvoir communiquer. La notion de contrat a donc ici une valeur opératoire explicitant une relation de type *contractuel* dans le débat.

On voit d'ailleurs que les modélisations et les ruptures du cadre ainsi définies par Doury et Marcoccia donnent le plus souvent lieu à des négociations de la part des débattants. Si l'échange conduit à un « conflit de cadrage » entre un invité et l'animateur, quatre principes de résolution sont alors envisageables : le compromis, l'alignement de l'interlocuteur sur les positions du locuteur, un figement des positions et enfin une tentative de l'un des participants pour imposer la négociation. [715]

De même, une redéfinition du cadre du débat par l'un des participants ne devient un nouveau contrat de communication que dans la mesure où celui-ci est « validé » explicitement ou implicitement par l'animateur :

❑ Débat présidentiel — le 02 mai 1995
— débat Chirac/Jospin
ALAIN DUHAMEL
Dernier point : la Bosnie.
LIONEL JOSPIN
**Sur la Bosnie, je ne sais pas comment répondre en dix secondes…**
GUILLAUME DURAND
**Mais personne ne vous demande de répondre en dix secondes.**

711 GUMPERZ (John), *Engager la conversation*, *op. cit.*, p. 72.
712 *Ibid*.
713 Voir GOFFMAN (E.), *Les Cadres de l'expérience*, *op. cit*.
714 Voir DOURY (M.), & MARCOCCIA (M.), « Construction des camps et circulation des slogans dans une interaction médiatique à thème politique : " Demain les Jeunes ", 28 mars 1994 », *op. cit.*, p. 4.
715 KERBRAT-ORECCHIONI (C.), « Les négociations conversationnelles », in *Verbum* VIII. 2-3, 1984, pp. 223-243 [cité par DOURY (M.), & MARCOCCIA (M.), *ibid*.].



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

LIONEL JOSPIN
**Ah, très bien !** Je dirai que je suis très inquiet à la fois de la fin du cessez-le-feu à Sarajevo et, en Bosnie, de la reprise de l'activité militaire de la part des Croates en Krajina occupée par les Serbes…

En conséquence, ces négociations de cadrage sont l'indice d'un *enjeu* important pour les débattants : car c'est à l'intérieur de ce cadre que se construisent et s'expriment les identités, les rôles, ainsi que les comportements langagiers. La question des rôles, on le voit, motive donc la plupart des « opérations de cadrage » :

- Débat présidentiel — le 28 avril 1988

— débat Chirac/Mitterrand

FRANÇOIS MITTERRAND
**N'avons-nous pas pris un peu d'avance sur les débats que vous aviez prévus car vous m'aviez dit initialement**…
MICHÈLE COTTA
**…Un petit peu… mais c'est la loi du direct…**
FRANÇOIS MITTERRAND
… que vous décomposiez notre entretien entre plusieurs parties et celle-ci, l'immigration et les problèmes de société, était repoussée à plus tard tandis que certains problèmes économiques et sociaux venaient un peu tôt mais pas maintenant… **Moi, je veux bien répondre tout de suite, ce n'est pas un problème, je ne suis pas formaliste…**

De nombreuses interactions illustrent bien l'enjeu qui pèse sur cette question des rôles agencés par le contrat de communication. Ces exemples sont représentatifs des négociations conduites le plus souvent à l'ouverture du débat.

L'observation des interactions conversationnelles montre en effet que la séquence d'ouverture et les premiers échanges (dans les débats présidentiels comme dans ceux de *100 Minutes pour convaincre*) sont les moments où se joue véritablement la question du cadrage :

- Débat présidentiel — le 02 mai 1995

— débat Chirac/Jospin

LIONEL JOSPIN
**Avant de vous répondre, je voudrais d'abord dire que je suis heureux de faire ce débat**. Cela n'a pas été possible au premier tour, nous le faisons maintenant, c'est bien. **J'espère que cela va contribuer à éclairer les Français dans leur choix.** Je n'ai bien sûr aucun antagonisme à l'égard de Jacques Chirac, sauf ce qui peut nous séparer : des convictions, des conceptions ou des propositions différentes pour les Français**. Mais en même temps, je crois que ce débat peut révéler, en tout cas je souhaite qu'il révèle que nos visions de la société sont différentes, pas totalement opposées :** nous appartenons à la même communauté nationale, mais elles sont différentes et nos deux personnalités aussi sont sensiblement différentes. **Je crois qu'on pourra le montrer ; en tout cas, moi, je souhaite le montrer aussi bien en ce qui concerne les institutions, la vie politique, la pratique du pouvoir, que les autres sujets que vous avez abordés**.

- *100 Minutes pour convaincre* — le 20/11/2003

— Invité : Nicolas Sarkosy

Jean-Marie LE PEN
**Je voudrais d'abord dire que ma tâche n'est pas facile ici, puisque je suis le représentant d'une catégorie politique rare dans notre pays, c'est celle des parias.** [...]

La négociation du cadre argumentatif du débat renvoie donc à des problématiques identitaires, des mécanismes de construction d'identités.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Cette perspective — centrée sur l'identité — s'écarte des conceptions conventionnelles (classiques) de l'*argumentation* (voir chapitre I) qui « posent comme objectif un discours argumentatif idéal, qui serait avant tout rationnel, libéré des contraintes de temps, obéissant aux règles du dialogue raisonné à la Habermas ou à la Grootendorst & van Eemeren. »[716]

Ici, le caractère argumentatif des discours ne dépend pas d'un jugement de *rationalité* mais de caractéristiques intrinsèques au discours, en particulier de la *relation* qu'il construit à un contre-discours qu'il met en scène et par rapport auquel il se définit. L'activité d'argumentation ne passe pas par l'évaluation des figures argumentatives « classiques » (persuasion) mais relève de la négociation des identités respectives (travail de *construction identitaire*).

S'écartant des outils élaborés par les théories rhétoriques et argumentatives (perspective logiciste de l'argumentation — conception essentiellement unilatérale de la communication), il s'agit d'envisager, avec Plantin, que « l'argumentation est dialectique ; son langage n'est pas un langage d'objets, mais un langage habité par les interlocuteurs et marqué par leurs points de vue. »[717]

Ce type de glissement argumentatif — de l'idée de persuasion, à celle de construction des identités en présence (présentation de soi et de l'autre) —, caractérise à mon sens les débats politiques télévisés. L'essentiel de la rhétorique politique réside ici dans la volonté de proposer une image de soi et des autres qui *serve les objectifs argumentatifs*. Il s'agit là d'une tendance quasi-structurelle des débats télévisés.

Dans la lignée des perspectives ouvertes par les travaux de Charaudeau et Ghiglione[718] on voit donc combien le contrat de communication et les enjeux qui lui sont liés font des débats télévisés un genre d'émission à part et un lieu privilégié de co-construction des identités. Car une telle position implique la prise en compte de la situation dans laquelle se déroule l'argumentation. Il est vain, en effet, d'analyser le discours et le travail argumentatif des débattants sans tenir compte de la situation qui a vu naître le discours. Il s'agit donc de prendre en compte la dimension fondamentalement *dialogique* de l'argumentation.

[716] DOURY (M.) & MARCOCCIA (M.), « Construction des camps (…) », *op. cit*., p. 9.
[717] PLANTIN (C.), *Essais sur l'argumentation*, *op. cit*., p. 232.
[718] Voir CHARAUDEAU (P.) & GHIGLIONE (R.), *La parole confisquée. Un genre télévisuel : le talk show*, Dunod, Paris, 1997.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 3

# Négociations identitaires

Le débat politique télévisé engage on le voit implicitement ou non l'identité des débattants, et convoque une représentation identitaire de ces derniers (qui ne se trouve pas nécessairement inscrite dans la forme discursive de l'énonciation).

L'identité constitue donc en quelque sorte tacitement le foyer thématique du débat. Elle est inscrite en filigrane dans le *faire* des inter-actants et représente ainsi l'enjeu premier et virtuel de toute interaction et de tout débat. Il s'agit d'une perspective peu étudiée en dépit paradoxalement d'une utilisation notionnelle qui est, elle, très répandue.

Il ne s'agit pas de chercher, dans les débats télévisés, à convaincre l'interlocuteur — ce que ne conteste pas Giscard par exemple :

> *VALÉRY GISCARD D'ESTAING* (débat présidentiel Mitterrand/Giscard, 1974)
> *[...] Dans ce débat il y a quelque chose que nous n'essaierons pas de faire qui est de nous convaincre mutuellement* ;

— ni même de viser un consensus mais bien davantage de *défaire* l'interlocuteur[719]. Trognon & Larrue expliquent ainsi que les idéologies s'effacent du système de représentation collectif au profit d'une certaine personnification du politique — exacerbé par la médiatisation.

L'identité des débattants constitue donc l'un des plans d'organisation du discours, avec au cœur de cette perspective de recherche initiée par Burger la notion de « rapports de places ». Si cette notion engage à penser l'identité en tant que processus *relationnel*, motivé par l'usage du langage, dans le même temps l'action langagière ne peut se comprendre indépendamment de l'identité des inter-actants et des enjeux agentifs.

Il s'agit ainsi pour les débattants d'amener les téléspectateurs (à qui s'adresse le débat) à construire des représentations des différents participants au débat, et cela par le biais d'accomplissements discursifs (argumentation). Ce qui sanctionne la « victoire » ou la « défaite » c'est donc la confirmation où l'infirmation d'une expression de l'identité mise en scène : « voter pour untel, c'est confirmer, en la réalisant, une identité à la fois individuelle (le candidat), groupale (un parti, un gouvernement, etc.) et sociétale (incarnée ici abstraitement par un système de croyances, une " sensibilité " politique), que le votant dès lors contribue à " co-incarner ". »[720]

C'est donc dans une perspective « constructionniste » de l'identité, renvoyant à la notion goffmanienne de « soi » (self), que je me suis intéressé, à la suite de Burger, aux aspects verbaux des présentations de soi et de l'autre dans les situations d'interaction, et dans les débats politiques en particulier.

Marcel Burger a en effet porté son attention sur les propriétés identitaires qualifiant les interlocuteurs « dans l'accomplissement de leurs activités illocutoires, comme " locuteurs " et

---

719 Voir TROGNON (A.) & LARRUE (J.), *Pragmatique du discours politique*, *op. cit*.

720 BURGER (Marcel), « (Dé)construction de l'identité dans l'interaction verbale : aspects de la réussite énonciative de l'identité », in *Cahiers de linguistique française*, *Des mots et des discours : études contrastives et perspectives*, n°15, 1994, p. 263.

comme " êtres du monde " ». [721] L'enjeu scientifique étant d'interroger le rôle joué par ces « représentations identitaires » dans la réussite énonciative.

Reprenant les hypothèses « psycho-socio-pragmatiques » de Rodolphe Ghiglione & Trognon, de Vion ou Charaudeau, ainsi que la logique illocutoire et la théorie polyphonique de l'énonciation de Ducrot — qui ont éclairé combien l'identité[722] est au cœur de la production/interprétation des discours — Burger illustre deux stratégies opposées de construction identitaire dans les débats politiques.

De fait, les travaux sur l'identité s'inscrivent aujourd'hui dans le prolongement épistémologique de l'interactionnisme symbolique de Goffman[723] qui consiste à penser l'identité « comme le produit intériorisé des interactions vécues par un sujet »[724]. Aussi, chaque locuteur dans un débat politique se définit par une sorte de « profil identitaire » construit dans la dialectique d'une reconnaissance intersubjective. Ce profil identitaire, pour chaque sujet, est alors à la fois le motif inaugural ainsi que le produit de l'interaction verbale. Et c'est « dans cet entre-deux que constitue la négociation discursive de l'identité que s'opère le passage de l'un à l'autre. »[725]

La capacité propre au locuteur à se *présenter*, à *dire qui il est* – et dans un même temps à *médire* l'autre – intervient donc pour la réalisation d'un « soi », dans la confirmation et/ou infirmation d'un profil identitaire.

C'est dans cette perspective que les travaux en pragmatique du langage de Vion par exemple[726] ont mis en évidence que les sujets se co-construisent dans l'usage du langage, dans une sorte de relation circulaire (sociale, discursive et psychologique) qui font que l'on ne peut penser séparément ces aspects de l'identité. C'est-à-dire que l'identité des sujets renvoie au « *sujet communicant tel qu'il est (re)défini dialogiquement dans l'espace de l'interlocution*. »[727]

C'est en ce sens que l'identité peut être envisagée premièrement en tant que *produit social*. Ghiglione et Trognon, dans *Où va la pragmatique ?* [728], ont montré comment les interlocuteurs s'inscrivaient au sein d'un espace co-géré en fonction d'un certain enjeu communicationnel. L'identité des sujets ne peut se comprendre qu'en *relation avec d'autres identités* dans un espace de dialogue, en relation donc à la reconnaissance communicationnelle dont elle fait l'objet.

Deuxièmement, l'identité — autant que le social qui la sous-tend — est également d'ordre cognitif : l'approche « constructionniste » développée par Burger postule ainsi que les normes implicites en vigueur par exemple dans un débat se construisent en rapport avec des représentations mentales propres aux différents interlocuteurs.

---

[721] *Ibid*.

[722] Il s'agit ici de l'identité *qualitative*, pour reprendre la définition générique fournie par la philosophie d'Habermas, par opposition à l'identité *numérique*, voir HABERMAS (J.), « Première considération intermédiaire : agir social, activité finalisée et communication », in *Théorie de l'agir communicationnel*, *op. cit*., pp. 283-385.

[723] Voir GOFFMAN (E.), *La mise en scène de la vie quotidienne*, *op. cit*., & *Façons de parler*, Minuit, Paris, 1981.

[724] BURGER (M.), « (Dé)construction de l'identité dans l'interaction verbale : aspects de la réussite énonciative de l'identité », *op. cit.*, p. 250.

[725] *Ibid*.

[726] Voir VION (R.), *La communication verbale*, *op. cit*.

[727] BURGER (M.), « (Dé)construction de l'identité dans l'interaction verbale : aspects de la réussite énonciative de l'identité », *op. cit.*, p. 250.

[728] GHIGLIONE (R.) & TROGNON (A.), *Où va la pragmatique ? op. cit.*



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Cette perspective théorique — non homogène — comprend des options spécifiques et complémentaires, à l'image de l'analyse sociale du discours, de l'interactionnisme social (ou cognitif), ou de la sémio-linguistique, avec les travaux récents de Patrick Charaudeau par exemple. Une telle approche théorique s'articule autour du discours envisagé comme moteur dans la construction et la *négociation des réalités sociales*. C'est-à-dire que l'on postule que celles-ci « émergent des activités de communication […] qui contraignent l'organisation et la signification des discours dans le même temps que les discours produits dans des contextes similaires façonnent les propriétés de ces activités. »[729]

Enfin, l'identité et le social qui la constitue sont alors rendus « accessibles » par les formes et les activités discursives des interlocuteurs. Aussi, au-delà de la prise en compte de contextes et d'enjeux sociaux, les révélateurs principaux des schémas d'attente qui sous-tendent l'interprétation des débats sont les *identités de rôles*, endossées par les différents interlocuteurs du débat.

On peut donc en conclure que la plupart des échanges dans les débats télévisés (et pas seulement politiques) portent avant tout sur la *relation interpersonnelle* qui unit les sujets, dans la mesure où les interactions verbales constituant la séquence de débat contribuent en même temps (et dans un même mouvement) à la construction psycho-sociale de la réalité et des sujets.

« En effet, à tout moment dans une situation d'interaction les sujets communicants peuvent thématiser leur relation en train de se construire »[730] : l'activité discursive explicite alors des propriétés situationnelles, psycho-sociales, des identités en jeu afin de proposer des définitions de soi, et des autres, qui soient le plus cohérentes possibles avec le contrat de communication et les enjeux propres à l'interaction.

La cohérence attendue par le public engendre la *crédibilité* dont a besoin le sujet : et cette crédibilité est fonction de ses comportements discursifs, sanctionnant un rapport entre le profil identitaire du sujet et son engagement énonciatif de locuteur (ainsi que par la mise en défaut de ses « adversaires »).

« Dans ce sens, le discours de la relation qualifie les sujets dans l'accomplissement de leurs activités illocutoires ». [731] Lorsque Mitterrand s'évertue à dénommer Chirac sous l'appellation de « Monsieur le Premier Ministre », il explicite, en la thématisant, la relation qu'il compte construire et entretenir avec ce dernier :

- Débat présidentiel — le 28 avril 1988

— débat Chirac/Mitterrand

JACQUES CHIRAC

Permettez-moi juste de vous dire que, ce soir, je ne suis pas le Premier ministre et vous n'êtes pas le Président de la République, nous sommes deux candidats à égalité, qui se soumettent au jugement des Français, le seul qui compte, vous me permettrez donc de vous appeler monsieur Mitterrand.

FRANÇOIS MITTERRAND

**Mais vous avez tout à fait raison, monsieur le Premier ministre**.

729 BURGER (M.), « (Dé)construction de l'identité dans l'interaction verbale : aspects de la réussite énonciative de l'identité », *op. cit*., p. 251.

730 *Ibid*.

731 *Ibid*.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Il motive alors et tente de légitimer aussi une certaine relation d'autorité (il est le Président « sortant »).

On retrouve le même processus dans le débat entre Giscard et Mitterrand lorsque Giscard « joue le rôle du professeur » :

- Débat présidentiel — le 05 mai 1981

— débat Giscard/Mitterrand

FRANÇOIS MITTERRAND
Je connais bien la chute du franc par rapport au mark. En 1974…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Mais aujourd'hui ?
FRANÇOIS MITTERRAND
Le chiffre de la soirée, de la journée ? Cela s'est aggravé…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Comme ordre de grandeur ?
FRANÇOIS MITTERRAND
D'abord, je n'aime pas beaucoup cette méthode. **Je ne suis pas votre élève**. **Vous n'êtes pas le Président de la République, ici, vous êtes mon contradicteur et je n'accepte pas cette façon**…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Le fait de vous demander quel est le coût du deutsche mark…
FRANÇOIS MITTERRAND
**Pas de cette façon-là** !

Burger explique que ce faisant,

> Le locuteur construit discursivement un monde où deux instances, l'agent et le patient, sont inscrits en tant qu' »êtres de ce monde » ». Si le destinataire s'exécute, le monde de l'énoncé se trouve empiriquement réalisé, établissant par là-même une correspondance entre une identité « agie » (Je-locuteur), une identité représentée (Je et Tu comme êtres du monde énoncé) et les sujets communicants […][732]

Notons que dans ces deux exemples, Chirac et Mitterrand refusent cette qualité identitaire qui leur est imposée en la contestant explicitement.

On voit donc que la dimension situationnelle de la communication, et en l'occurrence des débats politiques, comportent à la fois des aspects *sociaux*, *interactionnels*, *psychosociologiques* et *référentiels* qui explicitent *qui sont les interlocuteurs* les uns pour les autres (en dehors même de l'énonciation) : c'est-à-dire de quelle manière ils se donnent à voir, comment ils se font exister. [733]

Dans les deux exemples ci-dessus, Chirac et Mitterrand, en contestant la légitimité des énonciations respectives de Mitterrand et Giscard tentent d'*invalider* la « réussite énonciative »[734] des locuteurs et donc aussi la mise en place intersubjective qui la sous-tend. Chirac et Mitterrand refusent les propriétés identitaires construites respectivement par Mitterrand et Giscard. Ces réactions négatives entravent l'engagement des débattants dans

[732] *Ibid*.
[733] Voir ROULET (E.), « Vers une approche modulaire de l'analyse du discours », in *Cahiers de linguistique française*, n°12, pp. 53-81, 1991 ; cité par Burger, *ibid*.
[734] Voir VANDERVEKEN (D.), *Les actes de discours. Essai de Philosophie du Langage et de l'Esprit sur la Signification des Enonciations*, Mardaga, Bruxelles, 1988.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

les termes de leur représentation discursive et revient alors à contester la prétention des locuteurs (Mitterrand et Giscard ici) à construire et exprimer leur relation à l'autre. Ce qui se joue ici et qui motive l'activité discursive est traduit par la célèbre formule de Flahault : « qui je suis pour toi, qui tu es pour moi ». [735]

L'activité discursive argumentative des débats politiques relève de ce positionnement identitaire des interlocuteurs dans le débat. Les argumentations visent donc le plus souvent non à convaincre mais à thématiser des relations identitaires en train de se co-construire. Les arguments sont donc autant de tentatives (contestées ou non) de présentations de soi et de l'autre à l'intérieur d'un cadre et d'un enjeu lui-même négocié.

L'activité discursive de ces séquences de débat consiste donc dans la validation ou non de la *réussite énonciative* du locuteur (acceptation d'une mise en place intersubjective).

Les séquences à dimension polémique dans les débats télévisés témoignent ainsi de la façon dont l'interlocuteur perçoit le cadrage relationnel qu'implique l'énonciation du locuteur.

Les interventions négatives (polémicité) dans les débats traduisent donc la catégorisation, par les débattants, de la relation qui les unit. Les interlocuteurs se (re)définissent mutuellement en contestant (ou en légitimant) des profils identitaires et des relations interpersonnelles :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 20/11/2003

— Invité : Nicolas Sarkosy

Nicolas SARKOZY
Je voudrais vous demander une chose à mon tour. Vous avez été dans une capitale qui est chère à mon cœur, à Budapest, au mois d'octobre dernier. Vous étiez l'invité d'un parti politique…
Jean-Marie LE PEN
Il y avait 70…
Nicolas SARKOZY
Justice et Vie, Justice et Vie. Le vice-président de ce parti politique est connu tristement, il a déclaré " il faut parquer les Juifs, sinon ils vont prendre notre place. " Monsieur LE PEN…
Jean-Marie LE PEN
Mais il semble que ce soit…
Nicolas SARKOZY
Monsieur LE PEN, je voudrais vous poser une question, " est-ce que vous n'en avez pas assez de fréquenter des gens pareils, et est-ce que vous n'avez pas peur, vous allez finir par leur ressembler Monsieur LE PEN, à force…
Jean-Marie LE PEN
Il semble…
Nicolas SARKOZY
.... De fréquenter des gens infréquentables, ça finit par faire épidémique…

C'est pourquoi la relation interpersonnelle se construit alors à deux niveaux structurels distincts : à la fois monologique et dialogique.

> Si l'échange discursif est le lieu de *réalisation* empirique des identités réciproques, l'intervention déjà exprime un *postulat* : elle met en évidence les stratégies de

[735] FLAHAULT (F.), *La parole intermédiaire*, Seuil, Paris, 1978 ; cité par Burger, *ibid*.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> « mise en perspective » de soi et de l'autre qui garantissent pour untel la réussite de son activité de discours. [736]

Dans cette optique, Marcel Burger conçoit que chaque sujet communicant a une conception personnelle de ce qu'est la réussite d'un accomplissement énonciatif, de ce qui vaut en quelque sorte comme une norme de réussite. Aussi, chaque sujet intériorise à partir de son expérience propre de l'intersubjectivité (ou face à telle ou telle personnalité politique) une conception de la réussite. L'activité illocutoire dépend donc du « capital expérientiel » du sujet communicant :

> Les formes discursives de la relation rendent alors manifestes, par degrés, la perception qu'un sujet a de la réussite (comment communiquer ?). Mais celle-là implique déjà une perception du cadre d'interaction (où communique-t-on ?), et donc des identités réciproques des protagonistes (qui sommes-nous dans ce cadre ?) et de l'enjeu de l'interaction (pourquoi communiquer ?). [737]

Ce qui motive donc le discours — et ce que sera le débat — ce sont ainsi les perceptions que les sujets communicants peuvent avoir les uns des autres, c'est-à-dire les représentations identitaires réciproques des débattants. C'est au regard de ces instances discursives que les débattants co-construisent et négocient donc leurs profils identitaires. L'enjeu des débats réside alors dans la construction-déconstruction des profils identitaires qui s'affrontent. C'est pourquoi les séquences d'ouverture et de clôture par les différents débattants consistent en des présentations de soi et de l'autre, des ajustements identitaires.

La polémique (quand il y a polémique) prend sens en fonction de ces logiques de positionnements d'identités et c'est pourquoi la personnalité des hommes politiques y occupe une place si conséquente (voir l'émission avec Jean-Pierre Raffarin par exemple).

La dimension polémique d'un débat relève donc directement des habitudes relationnelles qui unissent les débattants dans la mesure aussi où les profils identitaires fonctionnent en soi comme des gages de la reconnaissance illocutoire garantissant la réussite ou non de l'énonciation. Par exemple, Mitterrand reconnaît les questions formulées par Giscard comme construction d'un rapport d'autorité (maître-élève) parce qu'il identifie de manière empirique le profil identitaire de Giscard :

- Débat présidentiel — le 10 mai 1974

— débat Giscard/Mitterrand

> FRANÇOIS MITTERRAND
> **Vous devriez moderniser vos lectures, lisez la Constitution**.
> VALÉRY GISCARD D'ESTAING
> Monsieur Mitterrand, alors, **s'il fallait lire la Constitution, je vous indique que ce n'est pas le cas**. Car le Président de la République a le droit de dissoudre l'Assemblée nationale, il n'en a pas l'obligation ; et donc ne dites pas : « Si elle renverse le gouvernement », dites : « Si je décide de dissoudre l'Assemblée nationale ». **Ne me donnez pas un cours de droit constitutionnel ; j'ai lu la Constitution autant que vous**, avec cette différence que, comme je l'ai adoptée, **je la connais par l'intérieur**, alors que vous l'avez combattue, **vous la connaissez par l'extérieur**…

[736] BURGER (M.), « (Dé)construction de l'identité dans l'interaction verbale : aspects de la réussite énonciative de l'identité », *op. cit*., p. 252.
[737] *Ibid*., p. 254.

On comprend alors que la plupart des interactions comporte de nombreux aspects typifiés traduisant une sorte de *ritualisation* : celle-ci est constitutive du jeu répété que constituent les débats télévisés. En effet, les aspects situationnels et discursifs de l'identité s'actualisent aussi dans la répétition. Les invités des plateaux de télévision se connaissent et anticipent ainsi volontairement ou non des déclinaisons d'identité qu'ils acceptent ou qu'ils refusent :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 24/04/2003

— Invité : François Fillon

Alain DUHAMEL
Alors comment se fait-il que Marc BLONDEL, qui suit ces questions depuis tellement longtemps, de tellement près, n'ait pas compris quelque chose d'aussi simple ?
François FILLON
Marc BLONDEL a sûrement compris ce que nous voulons faire. Il est dans son rôle, nous sommes dans un débat qui n'est pas terminé...

Ceci est très clairement mis en évidence par le « jeu des récurrences » et les nombreuses références et échos aux débats antérieurs. L'exemple le plus fameux étant peut-être la formule de Mitterrand (« Vous êtes un homme du passif ») faisant écho, sept ans plus tard, à celle de Giscard d'Estaing (« Vous êtes un homme du passé ») :

- Débat présidentiel — le 10 mai 1974

— débat Giscard/Mitterrand

VALERY GISCARD D'ESTAING
Ce qui m'a frappé, ce qui me frappe dans ce débat, monsieur Mitterrand, je vous le dis très simplement, **c'est que vous êtes un homme du passé**. C'est ce qui m'a frappé. J'aurais souhaité que nous parlions de l'avenir, je l'aurais souhaité trois fois. On ne peut pas parler de l'avenir avec vous, on a l'impression que l'avenir ne vous intéresse pas.

- Débat présidentiel — le 05 mai 1981

— débat Giscard/Mitterrand

FRANÇOIS MITTERRAND
**Vous ne voulez pas parler du passé, je le comprends bien naturellement et vous avez tendance un peu à reprendre le refrain d'il y a sept ans : l'homme du passé**… C'est quand même ennuyeux que dans l'intervalle **vous soyez devenu, vous, l'homme du passif**, cela gêne un peu votre démonstration d'aujourd'hui !

L'idée pour les débats politiques — compte tenu du fait que les débattants se connaissent et se sont déjà « affrontés » dans des débats précédents — c'est donc que les « statuts » et les « rôles communicationnels » n'ont finalement pas de valeur en soi mais renvoient bien plutôt à des propriétés identitaires ritualisées, conventionnalisées.

Par conséquent, les profils identitaires respectifs des invités fonctionnent donc *a priori* comme une sorte d'horizon d'attente — au sens gricéen — motivant des stratégies discursives, et façonnant les dispositions des téléspectateurs. Des personnalités politiques telles que Jean-marie Le Pen ou Laguiller par exemple présentent des profils identitaires facilement identifiables : le téléspectateur peut aisément identifier les « rapports de places » entre les protagonistes d'un débat lorsque des personnalités au profil identitaire reconnu sont opposées, ou bien lorsque les débattants spécifient minimalement leur profil à l'ouverture du débat, comme le fait par exemple Jean-Pierre Raffarin :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 26/09/2003

— Invité : Jean-Pierre Raffarin



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Jean-Pierre *RAFFARIN*
Oh, je suis très très tolérant, moi, j'ai mes convictions, et je sais que ce qui est excessif est insignifiant. [...]

Le rapport de places[738] entre les débattants se trouve ainsi toujours contraint par les profils identitaires des sujets. La présentation de soi explicite qui préside à l'ouverture des débats vise ainsi à *actualiser un rapport de place*, ce qui participe d'une stratégie bien plus complexe que ce que laissent entendre les débattants :

- Débat présidentiel – le 28 avril 1988

– débat Giscard/Mitterrand

VALERY GISCARD D'ESTAING
Bonsoir, François Mitterrand.
**Je veux dire dans quel esprit je suis venu participer à ce débat**. Je souhaite d'abord que ce débat soit utile. Les Françaises et les Français ont un choix important à faire ; c'est un choix important en raison de la situation internationale, en raison aussi des alliances politiques de l'un ou de l'autre, qui font que la société française, donc la politique de la France, s'engagera dans des directions différentes, voire même opposées, suivant que vous même, monsieur Mitterrand, ou moi, serons élus dimanche prochain. **J'ai lu ou entendu que ce soir, on dirait s'il y a un vainqueur ou un vaincu. Je ne suis pas venu pour cela**. [...] C'est dimanche prochain que les Français, éclairés, diront qui doit être Président de la République. **J'ai, pendant sept ans, eu des dialogues de ce type avec un certain nombre de dirigeants du monde. Je sais ce qu'en sont les règles. Il n'y a pas d'agression personnelle, c'est tout à fait inutile. On ne consacre pas de longs développements au passé, il est derrière nous, on regarde ce que l'on doit faire et ce que l'on propose, et c'est ce que je compte faire avec vous ce soir**. Alors, à la question de Michèle Cotta, **je dirai d'abord que je ne crois pas que l'intérêt de ce débat soit la politique du second tour. Je vous le dis franchement je ne suis pas venu pour cela**.

Dans cette optique, les débattants communiquent (au sein d'un cadre déterminé dont ils maîtrisent les rituels et les spécificités) et orientent leurs activités discursives et leur construction identitaire dans la mesure où ils se « reconnaissent », ce qui surdétermine la communication. [739]

Le cadre relationnel s'actualise sous la forme de rapports de places articulant des aspects situationnels et discursifs de l'identité des sujets construits sur le « long terme » et les débats précédents. [740]

Les propriétés situationnelles de la relation situent donc les débattants les uns par rapport aux autres : ils sont déjà dotés d'une histoire, d'un « style » interactif et d'une *relation* propre. Les deux débats pour les présidentielles entre Mitterrand/Giscard et Mitterrand/Chirac par exemple illustrent ce point.

En effet, ces débats sont générateurs d'attentes comportementales et discursives. Leur caractère répétitif inscrit les débattants dans un cadre relationnel pré-établi, installant les débattants dans des rapports de places appropriés aussi par le public. Il s'agira donc pour eux de donner lieu à des positionnements détaillés et à reconstruire un cadre d'interaction différent. « On peut donc globalement comprendre la notion de *mise en place* comme renvoyant, par le truchement des négociations identitaires qu'elle semble impliquer, aux

738 Voir FLAHAULT (F.), *La parole intermédiaire*, *op. cit*.
739 Voir aussi BURGER (M.), « L'identité négociée : " rapports de place(s) " dans un entretien télédiffusé », *op. cit*.
740 Notons également que les animateurs sont presque toujours les mêmes aussi.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

*processus de construction de normes communicationnelles que les inter-actions rendent émergentes*. »[741]

Le débat permet donc dans un premier temps aux invités de (re)construire des conventions interactionnelles et de les rendre manifestes. On voit par exemple comment Mitterrand entend signifier minimalement dans quel cadre relationnel spécifique il prétend se situer face à Chirac en le dénommant par un « Monsieur le Premier Ministre ».

Mitterrand tente de configurer discursivement un lien identitaire lui garantissant une certaine reconnaissance (il est le Président et il s'agit du débat de l'entre deux tours des élections présidentielles) et un lien d'autorité. Notons pour l'anecdote que Chirac « tombera dans le piège » de ce cadre relationnel ainsi construit par Mitterrand :

- Débat présidentiel — le 28 avril 1988

— débat Chirac/Mitterrand

JACQUES CHIRAC

Mais, moi, je n'ai pas changé ; j'applique une politique depuis deux ans, monsieur le Président…

**« L'être du monde »**

Burger désigne par « être du monde » l'instance discursive dont les propriétés suscitent une spécification du locuteur : il s'agit en quelque sorte pour le locuteur de se faire exister autrement et en dehors de l'énonciation. C'est une sorte de figure discursive du sujet communicant. Aussi en ce sens, les pronoms, les noms propres, les expressions nominales, etc. constituent des « êtres du monde ». Par exemple, lorsqu'un énoncé comporte un « je », il peut renvoyer soit au locuteur en tant que tel, soit au locuteur en tant qu' »être du monde ».

Le langage, ainsi considéré dans sa dimension de pratique sociale, possède donc selon Burger une double fonction pour l'identité. Une fonction *instrumentale* et *objectivante* qui permet à chaque sujet tour à tour de se produire comme locuteur, et une fonction *constitutive* et *subjectivante* permettant à chaque locuteur de se spécifier, de se (re)définir, dans son accomplissement de locuteur, comme un être unique.

Burger écrit ainsi :

> Au contraire du locuteur, l'être du monde n'agit pas mais constitue la garantie subjective d'un accomplissement énonciatif. Il articule le locuteur au sujet communicant qui se trouve doublement indexicalisé par « je ». Le pronom renvoie au sujet comme « locuteur » et comme « être-du-monde ». Toute mise en récit en est l'exemple prototypique. Elle témoigne de la possibilité pour le sujet de se (re)positionner, comme être du monde, dans un univers dont les coordonnées spatio-temporelles diffèrent de celles du locuteur. [742]

Plusieurs interventions de Nicolas Sarkosy par exemple illustrent bien cette subjectivation du locuteur par « l'être du monde » (voir le débat Tariq Ramadan/Sarkosy, pp. 472-479).

[741] BURGER (M.), « L'identité négociée : " rapports de place(s) " dans un entretien télédiffusé », *op. cit.*, p. 11.
[742] BURGER (M.), « (Dé)construction de l'identité dans l'interaction verbale », *op. cit.*, p. 258.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

L' »être du monde » permet en définitive au locuteur d'exprimer une certaine *singularité identitaire*. Il subjectivise le locuteur, tout en commentant un cadre relationnel qui sous-tend son discours. « Plus précisément, l'être du monde, en tant qu'il constitue une représentation discursive de propriétés psycho-sociales, permet la prétention du locuteur de s'individuer comme sujet : par l'attribution de propriétés strictement subjectives. »[743]

On voit par exemple comment le locuteur peut s'inscrire alors comme membre d'une instance englobante (en tant que femme, etc.)

> Il semble alors que l'être du monde constitue le centre névralgique de la subjectivité énoncée. L'être du monde ne pré-existe pas à l'énonciation, puisqu'il est comme le locuteur un être de parole, mais il la « préfigure » en quelque sorte rétrospectivement (au sens où il en est le motif psycho-social explicité). De même, il ne perdure pas à l'évènementialité propre à l'énonciation, mais il figure l'historicité du locuteur : *il est ce sujet que le locuteur prétend être par son énonciation*. Dans ce sens, l'être du monde constitue l'instance véritablement engagée par l'accomplissement d'une illocution. [744]

De fait — et pour poursuivre avec les exemples ci-dessus d'interactions Mitterrand/Chirac et Giscard/Mitterrand — c'est la représentation d'un « être du monde » qui est contestée respectivement par Chirac et Mitterrand, et non celle d'un locuteur.

C'est aussi parce que la présentation de soi et de l'autre, dans un débat politique télévisé, se situe au niveau de ce que les débattants sont censés représenter en dehors de leurs activités présentes de locuteur :

- Débat présidentiel — le 10 mai 1974

— débat Giscard/Mitterrand

> VALÉRY GISCARD D'ESTAING
> Eh bien, monsieur Mitterrand, si l'on vous a écouté comme je vous ai écouté avec intérêt, on est convaincu que ce qu'il faut faire ce n'est pas ce que vous proposez. D'abord, je vais vous dire quelque chose : je trouve toujours choquant et blessant de s'arroger le monopole du cœur. Vous n'avez pas, monsieur Mitterrand, le monopole du cœur, vous ne l'avez pas.
> FRANÇOIS MITTERRAND
> Sûrement pas.
> VALÉRY GISCARD D'ESTAING
> J'ai un cœur, comme le vôtre, qui bat à sa cadence, et qui est le mien. Vous n'avez pas le monopole du cœur. Et ne parlez pas aux Français de cette façon si blessante pour les autres.

Si le locuteur ne peut garantir l'adéquation du Je-locuteur et du Je-être du monde, le débat sanctionne une sorte d'incarnation mensongère du sujet qui lui fait alors « perdre la face ». Car « la réussite de l'énonciation de l'identité par le locuteur passe par une mise en place des sujets comme êtres du monde. »[745]

Dans un débat, les interlocuteurs doivent donc d'une part *légitimer* et *crédibiliser* leur activité de discours par une « bonne » représentation d'eux-mêmes (c'est-à-dire que le sujet doit s'efforcer de se donner à voir comme l' »être du monde » que le locuteur construit). Et d'autre part s'évertuer à construire une représentation de l'autre comme « être du monde »

---

[743] *Ibid*.
[744] *Ibid*.
[745] *Ibid.*, p. 265.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

qui soit incompatible avec son comportement de locuteur. Cet extrait du débat opposant Nicolas Sarkosy à Tariq Ramadan illustre bien ce point :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 20/11/2003

— Invité : Nicolas Sarkosy

Tariq RAMADAN
Monsieur SARKOZY, vous avez parfaitement raison, **et Dieu sait si je l'ai toujours dit**…
Nicolas SARKOZY
**Alors dites-le.**
Tariq RAMADAN
**Mais je le dis, je le dis en toute circonstance**, aujourd'hui il faut ce dialogue là, et si il faut en arriver là…
Nicolas SARKOZY
**Non, non, il faut retirer le voile, est-ce que c'est ce que vous dites ?**
Tariq RAMADAN
Non je dis que, non ce n'est pas ce que la loi dit monsieur SARKOZY, ce n'est pas ce que la loi dit.
Nicolas SARKOZY
Si la jurisprudence, monsieur la jurisprudence du conseil d'Etat est précise, pas de signe ostentatoire, le fouloir qui couvre tous les cheveux, les épaules et le cou, c'est ostentatoire, est-ce que vous demandez oui ou non aux jeunes filles musulmanes de mettre un signe discret d'appartenance à la religion musulmane et de retirer le voile ? **Si vous le demandez alors je crois que vous voulez être un modéré, si vous ne le demandez pas, c'est le double discours.**
Tariq RAMADAN
**Non, ce n'est pas un double discours, ne me faites pas dire cela**, il faut un signe discret d'accord, un signe discret, moi je pense qu'il est d'accord, mais vous savez bien monsieur..
Nicolas SARKOZY
**Est-ce qu'il faut retirer le voile ?**
Tariq RAMADAN
Attention… On peut retirer le voile à partir du moment que vous respectez qu'une jeune fille couvre…
Nicolas SARKOZY
**Non on doit, est-ce qu'on doit retirer le voile ?**

Dans un débat, il s'agit donc, pour les interlocuteurs, « d'invalider la réussite énonciative d'un locuteur, laquelle vise la réalisation d'une représentation identitaire ». [746]
Burger distingue donc, je le disais, deux stratégies « argumentatives » permettant cette invalidation :
La première consiste à ré-agir tout en inscrivant son propre dire dans le cadre relationnel proposé par l'adversaire :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 20/11/2003

— Invité : Nicolas Sarkosy

Nicolas SARKOZY
Bonsoir Monsieur LE PEN.
Jean-Marie LE PEN
Bonsoir, bonsoir Monsieur, j'ai dit bonsoir en arrivant, mais vous étiez inclus dans mon bonsoir collectif…
Nicolas SARKOZY
Dans ma cage d'écureuil.
Jean-Marie LE PEN

[746] *Ibid*., p. 270.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Tout à fait, eh bien écoutez justement. Je dois dire que je trouve que vous ressemblez à un écureuil…
Nicolas SARKOZY
Méfiez-vous, ça peut être sympathique un écureuil.
Jean-Marie LE PEN
C'est ça, et l'écureuil est sympathique…
Nicolas SARKOZY
Méfiez-vous.....

La seconde consiste — à l'inverse — à refuser le cadre relationnel préalablement construit par l'interlocuteur : ce qui permet implicitement de contester – non pas la représentation de son « être du monde » véhiculée par l'interlocuteur — mais sa capacité *à dire* celle-ci :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 20/11/2003

— Invité : Nicolas Sarkosy

Nicolas SARKOZY
Monsieur LE PEN, on peut avoir… on a suffisamment de désaccord pour avoir un vrai débat. Or le problème avec vous, c'est que vous remontez toujours à Mathusalem, peut-être…
Jean-Marie LE PEN
Ah oui ?

Mettre l'accent sur l'incompétence propre à l'interlocuteur à *dire qui je suis* (qui fonctionne tacitement comme un pré-requis au dialogue) revient à nier la possibilité même du débat ; cette stratégie argumentative revient alors à re-négocier le cadre relationnel construit par l'interlocuteur au détriment de ce dernier.

L'activité discursive implique donc on le voit une double reconnaissance dialogique : une intentionnalité agentive (accomplissement illocutoire) et l'acceptation d'une relation interpersonnelle instaurée par l'énonciation.

Les polémiques à l'intérieur des séquences de débat illustrent alors souvent la négociation d'un *rapport de places* entre les débattants. La dynamique des enchaînements à caractère polémique traduit donc l'enjeu identitaire qui traverse le débat.

Ce qui structure les interactions communicationnelles dans les débats ce sont donc ces processus identitaires.

Et le débat constitue un lieu d'ajustement relationnel à l'intérieur duquel les accomplissements discursifs des débattants se négocient sur la base de critères identitaires — bien davantage qu' « idéologiques » ou strictement politiques — et qui en fondent la légitimité supposée.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# Le risque sophistique

chapitre 4

« A l'heure des médias dominants, celui qui ne sait pas représenter ni communiquer son histoire est un individu fantôme. Nous sommes tous les héros d'une histoire ; il nous faut le reconnaître sous peine de ne pas exister »,
Plaisance Patrick, *Libération*, 8 janvier 1992

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 1

# Le débat télévisé : simulacre de la démocratie

> Quels sont les griefs de Platon à l'égard de Gorgias ? Ces griefs sont spécifiques à la rhétorique, puisque Gorgias est épargné de la critique généralement adressée à tout représentant de la sophistique, critique qui conteste la possibilité d'enseigner la vertu. En fait, les reproches platoniciens ne portent pas tant sur les moyens rhétoriques dont Gorgias fait usage (toute technique du langage, qui, par des artifices stylistiques, influence l'esprit de l'auditeur et entraîne sa conviction) que sur la définition même de la rhétorique — le choix des sujets, la logique de la conviction, et, plus radicalement encore, toute la destination de l'art rhétorique : faire passer pour vrai ce qui ne l'est pas […][747]

S'il est aisé de montrer que dans les débats politiques aujourd'hui les interlocuteurs ne cherchent pas à se convaincre mutuellement — ce qu'ils ne contestent d'ailleurs pas :

- Débat présidentiel — le 10 mai 1974

— débat Giscard/Mitterrand

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

**Dans ce débat il y a quelque chose que nous n'essaierons pas de faire qui est de nous convaincre mutuellement**, parce que le 19 mai prochain il y aura de toute façon deux candidats à la présidence de la République, et c'est, je crois, bien ainsi.

- Débat présidentiel — le 02 mai 1995

— débat Chirac/Jospin

JACQUES CHIRAC

Je n'ai pas été, cela n'étonnera pas, convaincu par monsieur Jospin.

En revanche ils défendent l'idée selon laquelle ils doivent, par leur confrontation d'idées, *éclairer* et convaincre les Français qui les regardent et les écoutent, de façon à ce que ces derniers puissent, rationnellement, se positionner sur des problèmes de société :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 22/10/2002

— Invité : Jean-François Mattei

Olivier MAZEROLLE

**Excusez-moi, attendez, parce qu'il faut…**

Jean-François MATTEI

**Non, non, mais attendez, je suis là pour essayer de convaincre et d'expliquer, et d'ailleurs c'est parce que je pense qu'on explique que les gens acceptent plus volontiers.** […]

- Débat présidentiel — le 10 mai 1974

— débat Giscard/Mitterrand

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

…Vous venez de dire qu'elle ne correspond plus à la réalité politique française. Nous avons un débat précis, **il faut informer les Français**…[...]

[747] PLATON, *Gorgias*, Flammarion, Paris, 1987, [introduction de CANTO (Monique)], p. 33.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING
**Et donc ce que nous devons faire c'est éclairer le choix des Françaises et des Français parce que le choix du 19 mai sera un choix très important**. […] On emploie souvent à cette occasion l'expression de « choix de société », c'est une expression un peu abstraite, je dirai tout simplement que la vie des Français sera différente suivant que c'est François Mitterrand ou moi-même qui sera élu Président de la République, et c'est pourquoi il est très important ce soir**, c'est l'utilité de ce débat, d'éclairer votre choix**. **Et pour éclairer ce choix en ce qui me concerne je compte faire ceci :** je consacrerai la moitié du temps qui m'est donnée à expliquer ce que je propose de faire pour les prochaines années, […]

Ce souci « d'éclairer les Français » est le plus souvent tacite :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 22/10/2002

— Invité : Jean-François Mattei
Bernard THIBAULT
Bonsoir. Oui, j'aurais plein de choses à lui dire. Il a dit plusieurs choses sur lesquelles **le débat contradictoire mériterait d'être poussé pour permettre à nos concitoyens d'avoir une opinion équilibrée** sur les différents aspects.

- *100 Minutes pour convaincre* — le 24/04/2003

— Invité : François Fillon
François FILLON
Je pense qu'on pouvait prendre quelques mois pour discuter avec les partenaires sociaux, **et faire en sorte que les Français, progressivement, entrent dans une meilleure compréhension de ce dossier**.

Le débat politique (dans la manière dont il est présenté, par les médias et les hommes politiques eux-mêmes) se veut donc fidèle à l'idéal démocratique platonicien, dans lequel le débat contradictoire met aux prises des hommes politiques échangeant des arguments fondés en Raison dans le but de convaincre le public. [748]

- *100 Minutes pour convaincre* — le 20/11/2003

— Invité : Nicolas Sarkosy
Nicolas SARKOZY
Moi je considère comme mon devoir, **100 minutes pour convaincre, c'est de convaincre, et qu'on ne convainc pas dans les salons**. Et donc oui, pour le deuxième fois, **je revendique de débattre avec vous. Je n'ai pas vos idées, mais bien sûr**… […]

Jean-Marie LE PEN
Vous avez transformé l'immigration illégale en immigration légale.
Nicolas SARKOZY
**Si vous permettez un débat…** […]
Nicolas SARKOZY
**Vous savez que la démocratie, ça consiste à écouter ce que dit l'autre…**[…]

Olivier MAZEROLLE
**Arrêtons-là, parfait. Vous avez échangé vos arguments, je crois que les téléspectateurs ont entendu, merci Monsieur LE PEN…**
Jean-Marie LE PEN
**Oh ! argument est un grand mot.**

[748] Le titre de l'émission *100 Minutes pour convaincre* est d'ailleurs sur ce point fort explicite.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Aussi sans doute, plus que tous les autres types de débats, le débat télévisé représente la symbolique de la démocratie : « la diffusion de l'information, la libre expression, et la confrontation des opinions différentes (voire contraires) qui sont exhibées et données en pâture au regard social, jouant le rôle d'un miroir susceptible de produire un effet cathartique ». [749]

## La symbolique de la démocratie

Selon Guy Lochard les débats télévisés procurent *l'illusion* de la démocratie, au sens aristotélicien du terme — libre confrontation d'arguments rationnels entre les interlocuteurs en vue d'éclairer les Français, selon le classique modèle *thèse-antithèse*. Perçu et envisagé sur le modèle dialectique antique — support de formation de la Vérité —, le débat politique télévisé illustre la symbolique de la démocratie :

> Plus que les autres types de débats, le « débat télévisé » représente la symbolique de la démocratie : la diffusion de l'information, la libre expression, et la confrontation des opinions différentes (voire contraires) qui sont exhibées et données en pâture au regard social, jouant le rôle d'un miroir susceptible de produire un effet cathartique. [750]

Ces émissions fonctionnent comme une sorte de simulacre — mis en scène par l'appareil médiatique — de l'idéal démocratique de communication.

Et ils questionnent ainsi — plus que d'autres émissions télévisées sans doute — les rapports de la télévision avec l'expression de la démocratie. C'est pourquoi Noël Nel explique que l'évolution de la parole télévisuelle doit être pensée en rapport avec l'histoire plus générale du média.

Les contraintes liées à l'appareil médiatique — les invités ne disposent que d'une relative liberté d'expression, conditionnée par les temps de parole, le cadre de l'émission (durée, contraintes internes, rôle de l'animateur, etc.) — orientent les débats vers la théâtralisation et la dimension polémique devient finalement le moteur central de l'attraction des téléspectateurs. Ces débats seraient donc plutôt un formidable reflet de notre société, ainsi que le symbole des idées et des mythes qui y circulent.

*Simulacres de démocratie*, selon l'expression de Guy Lochard[751], ce type d'émission a pour fonction d'offrir aux téléspectateurs la réalisation télévisuelle des idéaux démocratiques : celui de la démocratie directe, supposée substitut heureux de la démocratie représentative. [752] Les débats politiques télévisés se présentent comme garant d'une sorte de nouveau « contrat social », entre les téléspectateurs-citoyens et les institutions de la Nation ; ils s'inscrivent ainsi dans l'imaginaire collectif contemporain comme le lieu mythique au sein duquel la parole libre est réelle et authentique (on retrouve ce succès avec les émissions de télé-réalité qui jouent sur cette quête moderne de *l'authenticité*) : « lieu *clos-ouvert* où se confondent — dans et par la parole — intérieur et extérieur, afin de créer un réel sans

[749] LOCHARD (Guy), « Regard sur l'événement. Paroles et images », *op. cit*., p. 24.
[750] *Ibid*.
[751] *Ibid*., p. 9.
[752] Voir GHIGLIONE (Rodolphe), « Le Talk show en Europe. Une analyse comparative », rapport CNRS, Programme des sciences de la communication, Paris, septembre 1994. Cité par Lochard, « Regard sur l'événement. Paroles et images », *op. cit*., p. 34.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

contrainte autre que celle des jeux d'interlocutions. Le lieu qui redouble sa puissance performative par le choix d'un théâtre où s'inscrit habituellement la mise en scène du monde. »[753]

Aussi ces débats se présentent-ils comme une sorte *d'analyseur de notre société*, dont ils révèlent les mythes et les idéaux contemporains. Les débats télévisés renvoient par exemple à une esthétique de la confrontation qui tend à assimiler la démocratie à un combat. [754]

Aussi, dans la presse, la manière dont on parle des débats (et la façon dont ils sont résumés) illustre cette esthétique de l'affrontement — avec des métaphores ou des expressions que l'on retrouve principalement dans les sports de combat. En témoigne par exemple cet extrait de l'article de Marie Colmant, publié dans *Télérama*, au sujet de l'émission *100 Minutes pour convaincre* consacrée à Nicolas Sarkosy[755] :

> **Vainqueur par KO**. Alors qu'on n'en espérait pas tant. Enfin, si, pour être tout à fait honnête… Tandis que la fièvre montait autour de l'émission de télévision qui faisait débat jusque dans les couloirs de l'Assemblée nationale, et que les députés tous courants confondus s'interrogeaient sur le bien-fondé d'un face-à-face Sarkosy versus Ramadan, je misais gros sur Nicolas. Bosseur, endurant, master des médias (avocat de formation), l'homme était prêt à la course de fond qui l'attendait. De ces *100 minutes pour convaincre* qui se transformèrent en 145, on retiendra que Nicolas Sarkosy, qui a réitéré les positions sécuritaires qu'on lui connaît et qu'on peut trouver discutables, **a surtout mis Jean-Marie Le Pen au tapis**. […]
> **Ramadan accuse le coup**, et s'englue dans des explications peu convaincantes. C'est dorénavant **un boulevard dans lequel Nicolas s'engouffre à tombeau ouvert**. Et le voile ? « Puisque vous vous dites en accord avec la loi, dites aux jeunes filles musulmanes qu'elles doivent retirer leur voile ! Sinon c'est la preuve que vous êtes dans le double discours ! » **Le deuxième piège est affûté, Tariq Ramadan refuse de prononcer la phrase magique. Fin de l'entrevue. Nicolas sort vainqueur**. […]
> Quelques instants plus tard, Jean-Marie Le Pen, l'homme avec qui il ne faut officiellement pas débattre, entre sur le plateau, sans dire bonsoir. Ce qui fait désordre pour un type qui se vante rituellement, à coups d'imparfaits du subjonctif, d'être le dépositaire de notre belle langue française et des fauteuils Louis XV. Cet écart de bonnes manières n'a pas échappé à Sarkosy, qui va laisser déblatérer **son adversaire** pendant trois bonnes minutes sur le Front national, « parti des parias », avant de lui couper la parole pour lui dire « Bonsoir, Monsieur Le Pen. » **Bing, ça touche**. Après c'est atroce, « vous remontez constamment à Mathusalem, c'est à croire que vous l'avez connu personnellement… ». […] **Mais trop, c'est trop, il est coincé et finit par s'emporter, quand Nicolas assène le coup de grâce** : « Vous échouez depuis quarante ans et vous êtes toujours là ! » Le Pen suffoque, Le Pen s'évente en poussant des petits « ouf, ouf ». **Ridicule, fini, lessivé**. Et c'est Sarkosy qui l'a fait. […]

Par ailleurs, les spécialistes de la communication politique utilisent des métaphores similaires. Mouchon écrit par exemple :

> Grand moment de dramaturgie, le débat-duel rejoint les grands combats d'homme à homme de l'anthologie télévisuelle, au même titre que les affrontements sportifs avec Jacques Anquetil et Raymond Poulidor dans le cyclisme ou Bjorn Borg et John Mac Enroe au tennis. […] 1981 : le débat est inéluctable tant la montée dramatique atteint son pic avec ce nouvel affrontement des deux candidats déjà présents en 1974. L'occasion de revanche est là. Mis sous

[753] LOCHARD (Guy), « Regard sur l'événement. Paroles et images », *op. cit*., p. 34.

[754] Les débats politiques télévisés sont les lieux où s'exhibe une démocratie fondée sur l'interaction conflictuelle et l'opposition entre les interlocuteurs bien plus que sur l'interaction coopérative. (C'est en tous cas ce qui ressort des discours et des représentations sur ce genre d'émissions).

[755] *Télérama*, article de Colmant Marie, *100 minutes pour vaincre les cons*, n° 2811 — 26 novembre 2003, p. 110.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> pression, François Mitterrand fait sienne la logique propre à la communication audiovisuelle. Sous l'autorité (morale) de Robert Badinter, une commission remodèle le protocole existant et donne des règles pérennes au genre, puisque reprises telles quelles en 1988 et en 1995. [756]

Fidèle à notre héritage culturel, l'argumentation polémique se veut garante de l'expression démocratique ; elle en est l'expression fondamentale. [757] Aussi, s'il n'y a pas polémique (et de *vainqueur* à l'issue du débat) *alors c'est qu'il n'y a pas de débat*. [758]

Le caractère *conflictuel* des débats politiques est ainsi pleinement assumé par les médias — voire revendiqué. Les champs sémantiques de la guerre, du combat, sont omniprésents, employés à l'envi dans les médias. Pour les débats de l'entre-deux tour des présidentielles les médias parlent alors volontiers de « choc de titans », ou de « combat de géants ». Les thématiques de la brutalité, de la destruction et de la guerre sont ainsi mises en exergue. [759]

Sur ce point, les travaux de Lakoff et Johnson sont pertinents : ils révèlent le rôle considérable que la métaphore joue dans notre vie quotidienne, dans la manière dont nous conceptualisons notre expérience et dans la manière dont nous parlons. Ils montrent que nombre de nos activités sont de *nature métaphorique* et que les concepts métaphoriques qui caractérisent ces activités structurent notre réalité actuelle.

Nous comprendrions ainsi la discussion argumentative suivant la métaphore *la discussion c'est la guerre :*

> Vos affirmations sont *indéfendables*. Il a *attaqué chaque point faible* de mon argumentation. Ses critiques visaient *droit au but*. J'ai *démoli* son argumentation. Je n'ai jamais *gagné* sur un point avec lui. Tu n'es pas d'accord ? Alors, *défends-toi* ! Si tu utilises cette *stratégie*, il va t'écraser. Les arguments qu'il m'a opposés ont tous *fait mouche*. [760]

La discussion est ainsi partiellement structurée, et comprise donc, vécue et rapportée, sur le mode de la « guerre ». Il s'agit de la façon *conventionnelle* de discuter et de parler et de concevoir une discussion. Ce sur quoi insistent Lakoff et Johnson, c'est que notre façon conventionnelle de *parler de la discussion* présuppose une métaphore dont nous avons peu conscience. Et celle-ci n'est pas tant dans les mots ou les expressions que nous utilisons, que dans le concept même (tel qu'il s'est construit en occident depuis la naissance des premiers débats publics en Grèce). Nous parlerions métaphoriquement de la discussion justement parce que nous la concevons ainsi – le lieu où l'on cherche à con-*vaincre* autrui.

---

[756] MOUCHON (Jean), *La politique sous l'influence des médias*, *op. cit*., p. 50.

[757] Voir OLERON (Pierre), « Sur l'argumentation polémique », in *Hermès* n°16, *Argumentation et rhétorique* (II), CNRS Editions, Paris, 1995.

[758] L'anecdote de mon père ayant oublié d'enregistrer un débat est ici éclairante.

[759] Parfois, d'ailleurs, il est vrai, le discours reflète la réalité. Mais ces occasions sont rares. Et dans cette surenchère de violence, le plus souvent le journaliste-animateur (comme le reste de l'équipe) est affranchi et cautionné par ceux, nombreux, qui prêtent à ce genre de discours. Ces « dérapages » sont, je le répète, rares, et je citerais pour exemple, le célèbre débat qui opposa Tapie à Le Pen sous « l'arbitrage » de Paul Amar où les interlocuteurs se sont physiquement menacés : « Ne me menacez pas physiquement il vous en cuirait » (Le Pen). Pour une analyse détaillée des « attaques » au sein de ce débat, voir TROGNON (Alain) & LARRUE (Janine), *Pragmatique du discours politique*, *op. cit*., pp. 78-91 et TROGNON (A.), « Sur quelques propriétés internes du débat Le Pen – Tapie », in *Revue Internationale de Psychologie Sociale (RIPS)*, n°4, pp. 305-334, 1991.

[760] LAKOFF (George) & JOHNSON (Mark), *Les Métaphores dans la vie quotidienne*, *op. cit*., p. 14.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Ces métaphores dont nous usons, et dont nous avons à peine conscience, révèlent donc tout un héritage qui prend sa source dans l'Antiquité, avec l'invention conjointe de la pensée démocratique et de la rhétorique, et qui a structuré notre système conceptuel, en occident :

> Essayons d'imaginer une culture où la discussion n'est pas vue en termes de guerre, où il n'y a ni gagnants ni perdants, où attaquer ou se défendre, gagner ou perdre du terrain, n'ont aucune signification. Imaginez une culture où la discussion est perçue comme une danse, où les participants sont des acteurs, dont le but est d'exécuter la danse avec adresse et élégance. Dans une telle culture, les gens percevraient les discussions autrement, ils en parleraient différemment, et leurs expériences seraient différentes. Mais nous ne considérerions probablement pas leur activité comme une discussion : pour nous, ils feraient simplement quelque chose de différent. Et il nous paraîtrait sans doute même étrange d'appeler cela « une discussion ». Peut-être la manière la plus neutre de décrire cette différence entre leur culture et la nôtre serait de dire que nous avons une activité discursive structurée en termes de bataille et que la leur est structurée en termes de danse. [761]

Selon Lakoff et Johnson, les valeurs les plus fondamentales d'une culture sont donc cohérentes avec la structure métaphorique de ses concepts. Aussi, suivant cette thèse, c'est la raison pour laquelle on ne discute pas de la même manière dans des cultures différentes et que les débats politiques ont des spécificités culturelles en rapport avec un héritage propre.

Un certain niveau de lecture permet il est vrai de voir affleurer du discours médiatique sur les débats politique une véritable *rhétorique de la guerre*, allant dans le sens de l'édification discursive de personnages qui s'affrontent en une joute oratoire. Excessive, sans doute, mais assez récurrente pour faire sens, elle place les hommes politiques dans une perspective de violence verbale.

Dès lors, et au sein de ces faisceaux rhétoriques ainsi constitués, les qualités « morales » des hommes politiques entrent en ligne de compte pour positionner chacun d'entre eux sur une ligne faite de qualités et de vertus ou de carences. Par exemple, il est courant d'entendre dire qu'un tel n'est pas assez « costaud », trop « fragile » ou « tendre », ou à l'inverse qu'un autre est « rentre-dedans » ou « qu'il a les épaules suffisamment larges ». [762] Autant de locutions, d'expressions, d'adjectifs inscrivant les hommes politiques dans une logique scalaire qui les positionne aussi à leur insu.

Certes, la rhétorique de la guerre ne fait parfois que décrire un état de fait, sans volume métaphorique, mais cependant le caractère systématique de cette thématique est trompeur, excessif, et agit *rétroactivement*. C'est-à-dire qu'il invente aussi au fur et à mesure la tonalité des débats à venir. Les interlocuteurs du débat politique agissent dans un espace-temps de représentation aléatoire et à ce titre ils sont investis par le discours qui les « raconte ».

Ces émissions fonctionnent donc comme une sorte de simulacre — *via* l'appareil médiatique — de la représentation (supposée) des téléspectateurs-citoyens du mythe de la démocratie moderne.

---

[761] *Ibid*., p. 15.

[762] Dernièrement, pendant la campagne présidentielle, les larmes d'Arlette Laguiller sur l'antenne d'une radio ont fait couler beaucoup d'encre.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Ils questionnent aussi — plus que d'autres émissions télévisées sans doute — les rapports de la télévision avec les institutions politiques. C'est pourquoi aussi Noël Nel explique que l'évolution de la parole télévisuelle doit être pensée en rapport avec l'histoire plus générale du média.

A partir de 1967, le débat télévisé apparaît sur les écrans français avec l'émission *Dossiers de l'écran* et investit ensuite l'espace proprement politique.

Inscrit dans une époque qui est celle de l'émergence de la télévision au sein de la plupart des foyers français, bénéficiant des avantages du direct, et attaché à un lieu (le studio — comme principe de cohérence et architecture à dimension spectaculaire), le débat apparaît alors pour beaucoup comme l'expression la plus évidente de la production d'une *vérité télévisuelle*.

> Bien plus : à trois reprises, en 1974, 1981 et 1988, le grand débat opposant les deux candidats à la présidence de la République a cristallisé en lui le destin d'un peuple. Apothéose du média, transposition électronique de la tragédie grecque avec sa progression dramatique et sa catharsis collective, complètement indispensable de la démocratie, il est finalement la contagion de deux formes de représentation sociale : l'Etat-spectacle avec ses héros politiques, et la télévision-Etat avec sa socialisation instantanée des grands débats idéologiques. [763]

Les débats politiques télévisés offrent donc l'*illustration* d'une certaine idée de la parole démocratique, fidèle à l'héritage que nous a transmis la Grèce Antique. Cette parole mise en scène — spectacularisée et dramatisée — est aussi véritablement *célébrée* et rendue comme *exemplaire*.

Les émissions de débats politiques illustrent donc une sorte de modèle sociologique et philosophique du *bon fonctionnement démocratique*, qui est celle de la parole libre et du conflit. [764] Cette illustration de la parole démocratique est sans doute aussi l'une des clés d'explication du succès médiatique de ce genre d'émissions qui mettent également en scène la nécessité d'un certain *contrôle social* — en l'exposant malgré tout aux dangers « d'implosion » ou « d'éclatement » — et les fantasmes de rupture sociale auxquels s'exposent tous les interlocuteurs présents sur un plateau. [765]

> Le débat est né avec le besoin d'une démocratie représentée, mise à distance, donc devenue évaluable et perfectible. Pris dans la tourmente de pressions contradictoires qui sont entretenues par le lien de la télévision et de la politique, il s'est développé malgré tout. Et il a expérimenté les trois grands dispositifs conversationnels : les structures adversatives, les structures transactionnelles et les structures de défi, à la frontière des deux premières. [766]

---

[763] SCHWARZENBERG (R. G.), *L'Etat spectacle*, *op. cit.*, p. 11.

[764] Voir sur ce point VERON (Eliséo), « Interfaces — Sur la démocratie audiovisuelle avancée », *Hermès*, n°4, *Le nouvel espace public*, CNRS Editions, Paris, 1989.

[765] Et l'animateur est la figure garante de ce contrôle social.

[766] NEL (N.), *Le débat télévisé*, *op. cit.*, p. 12. Voir aussi NEL (Noël), « A fleurets mouchetés : 25 ans de débats télévisés », *op. cit*.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

## 2

# La dérive « sophistique »

Le développement de la politique-spectacle et du marketing politique (présence des conseillers en communication auprès des hommes politiques, présence sur les plateaux des émissions de variété, « phrases assassines » et slogans qui scandent les débats, etc.) semble traduire une sorte de « dérive » sophistique qui ferait courir un danger à la démocratie — sanctionné par le désintérêt des Français pour la politique et la désertion des urnes.

Dans la rubrique de *Télérama*, *Ça va mieux en le disant* (courrier des lecteurs)[767], un jeune lecteur écrit ainsi :

> J'ai 19 ans, je suis étudiant et je vote ! Je vote parce que j'ai été élevé comme ça. Je vote parce qu'à l'école on m'a appris que des gens s'étaient battus pour ça, qu'il fallait continuer à voter pour se faire entendre, comprendre. Mais j'en viens à me demander à quoi sert mon vote. Pourquoi je vote ? Parce qu'un type passe bien à la télé, parce qu'il a été convainquant, parce que je crois en lui, en ses idées, ou parce que je n'ai pas le choix… Regardez-vous messieurs les députés, les ministres, regardez-vous vous battre, gamins dans une cour de récré, pour le pouvoir, pour un palais doré d'une rue parisienne. […] Il y a dix-neuf mois, vous vous êtes indignés, vous déclariez la démocratie en danger. Aujourd'hui, le danger est toujours là mais vous fermez les yeux. […] Je voulais croire que des hommes « sages » dirigent le pays pour le mener à bon port (comme dirait Raf' : »la mer est forte mais la voile tient bon »). Il y a dix-neuf mois, nous avons donné une dernière chance à la République, parce qu'elle n'est pas présente dans tous les pays, parce que l'idée est belle. Il n'y aura pas d'autre chance.

Le désintérêt des Français pour la politique s'expliquerait donc par ce déclin de l'argumentation *en tant qu'art de convaincre* au profit d'une *nouvelle rhétorique* (dont l'emploi du terme est d'ailleurs le plus souvent péjoratif — la rhétorique n'a pas bonne presse et est entendue comme une technique de manipulation des consciences) qui viserait — comme hier avec les sophistes — à séduire plus qu'à convaincre.

> Tout concourt à renforcer la méfiance profonde, non exclusive d'une forme tout aussi profonde de reconnaissance, que les dominés éprouvent à l'égard du langage politique, globalement situé, comme tout ce qui est symbolique, du côté des dominants, maîtres de l'art de mettre des formes et de payer de mots. Cette suspicion pour la scène et la mise en scène politiques, tout ce « théâtre » dont on ne connaît pas bien les règles et devant lequel le goût ordinaire se sent désarmé, est souvent au principe de l'apolitisme et de la défiance généralisée à l'égard de toute espèce de parole et de porte-parole. Et il ne reste souvent, pour échapper à l'ambivalence ou à l'indétermination devant le discours, que de se fier à ce que l'on sait apprécier, le corps plutôt que les mots, la substance plutôt que la forme, la « bonne gueule » plutôt que les « belles paroles ». [768]

Les critiques qui s'expriment aujourd'hui à l'encontre des hommes politiques sont donc similaires à ceux que Platon exprimait hier à l'encontre des sophistes. La politique-

[767] *Télérama*, n°2812 — 3 décembre 2003, p. 7.

[768] CORCUFF (Philippe), *La sociologie de Bourdieu*, *44. Le marché de la compétence politique*, *op. cit.*, pp. 125-126.

spectacle et le développement du marketing politique tient donc lieu de « nouvelle sophistique ». Les hommes politiques essuient les mêmes critiques que les sophistes de la cité grecque : il tentent de *séduire* l'opinion publique, usant des artifices du marketing politique — et non de *convaincre* par des arguments rationnels.

> Il ne s'agit pas, pour le télépoliticien, d'argumenter, de plaider, d'essayer de convaincre le spectateur. Par la voie rationnelle. Il s'agit plutôt de susciter des émotions, de faire naître une impulsion, un sentiment de confiance en sa faveur.[769]

L'opposition antique entre rhétorique et philosophie (débat entre Platon et les sophistes) est reconduite explicitement aujourd'hui dans les nombreux débats *autour* de l'expression de la politique. *Arrêt sur Image* se penche par exemple sur la question de la politique et de son expression dans l'espace médiatique — *Politique : la proximité, jusqu'où* ?[770] La même semaine *Complément d'enquête* s'intéresse aux « dérives » de la politique-spectacle, et en l'occurrence au projet avorté d'une émission de politique-réalité qui devait être diffusée sur TF1. L'enjeu que se donnent ces émissions est de prendre la mesure du danger que la politique-spectacle fait courir à la démocratie.

Dans l'émission *Arrêt sur Image*, les interlocuteurs insistent sur le fait que Laurent Fabius, en l'espace de trois jours, a participé à trois émissions de divertissement — *On ne peut pas plaire à toute le monde* (France 3, le 10 nov), *On a tout essayé* et *20h10 pétantes* le même jour (le 12 nov) — et questionnent la validité démocratique de ces apparitions télévisuelles :

> « il doit parler de politique et exclusivement de ça, je m'en fous de comment il vit » ;
> « Fabius fait le gugus chez Fogiel et compagnie […] il est pas à sa place […] il est en contradiction avec ce pourquoi il est dans l'espace public, le débat politique » ;
> « il est sympa mais ça m'intéresse pas » (*Arrêt sur Image*)

Dans l'émission *Les 109* diffusée sur France 5 le 26 octobre 2003, Jean-François Copé, porte parole du gouvernement, répond aux questions posées par des étudiants de Science Po Paris ; *Arrêt sur Image* revient sur l'émission et les invités soulèvent les mêmes critiques :

> « les questions sont plus personnelles que politiques » ;
> « les questions ont trait à la vie privée c'est pas intéressant » ;
> « j'ai pas vu une émission politique, mais sur Copé, c'est pas très intéressant ».

Les métadiscours (des professionnels et du public) mettent ainsi en lumière une critique majeure : la politique s'est fait *spectacle*. Les hommes politiques chercheraient à séduire, à plaire à grands coups de formules chocs et de slogans, et ceci s'exprimerait au détriment des idées, du contenu. La « communication » prendrait le dessus sur la politique ; Laurent Fabius explique ainsi que « chez Raffarin la com a pris le pas sur le fond et ça se voit » lors de son passage à l'émission *On ne peut pas plaire à tout le mode* (sur France 3 le vendredi 8 novembre 2003). [771]

---

[769] SCHWARTZENBERG (Roger-Gérard), *L'Etat* spectacle, *op. cit*., p. 188.

[770] Emission réalisée et présentée par D. Schneiderman, diffusée sur France 5 le 17 novembre. Invités : Emilie Roche, Florian Grisel, Manuel Domergue.

[771] Pour l'anecdote, l'animateur lui répond que « c'est sans doute le cas de tous les hommes politiques, c'est la com, l'image… » Fabius se retrouve alors dans une position inconfortable : venu faire la promotion d'un livre (dans lequel il « se raconte » pour se rapprocher des Français) sur le plateau d'une émission de variété, entouré



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

C'est-à-dire que « la communication a pris le pas sur la politique », « la forme sur le contenu », « le paraître sur l'être », etc. Un reportage consacré aux élections législatives en Russie explique ainsi par exemple que « de toute évidence durant ces élections on fit comme souvent plus de marketing que de politique ». [772]

En témoignent aussi ces quelques déclarations envoyées par SMS par les téléspectateurs de l'émission *C plus clair* sur France 5 [773] : « est-ce que la com ne prend pas le pas sur la politique » ; « la forme est plus importante aujourd'hui que le contenu » ; « les hommes politiques ne pensent qu'à l'apparence » ; « Schwarzy en politique, c'est le comble de la politique-spectacle » …

Aussi, si le problème soulevé initialement par Platon reste sans résolution à la fin du *Gorgias*, la problématique semble toujours être d'actualité aujourd'hui. Socrate estimait que la rhétorique n'est pas un art mais bien plutôt une technique empirique relevant de la flatterie : aujourd'hui on parlera de démagogie à l'endroit de la politique-spectacle et au règne de l'image :

> « Aujourd'hui la politique c'est un étalage de démagogie » ;
> « on fait pas passer des idées mais des images » ; (*Arrêt sur Image*)

La rhétorique ne s'intéresse pas à la Vérité mais se soucie des apparences dans le but de *plaire* au public auquel elle s'adresse. Et c'est justement ce que l'on reproche aujourd'hui aux hommes politiques qui occupent de plus en plus la scène médiatique (et les plateaux télévisés des émissions de variétés). La politique-spectacle — et ce « mélange des genres » — ferait courir un risque à la démocratie. L'article ci-dessous de Marie-Edith Alouf l'illustre bien[774] :

> […] **la politique n'a pas déserté le petit écran. Simplement, elle s'y déploie autrement. De manière décalée, quand les politiques se dirigent vers les programmes de divertissement**. Ou de manière plus insidieuse, par le traitement des informations ou le dispositif « ultra-libéral » de certains programmes de « télé-réalité ». […]
> Le top, c'est « Vivement dimanche » de Michel Drucker. Une fois par mois, l'invité est une personnalité politique. C'est une situation idéale : on y est traité avec courtoisie, **on peut s'y montrer sympathique, humain, proche des gens, ayant les mêmes hobbies que tout le monde, venir en pull-over à col roulé. On ne vous apporte pas la contradiction, on ne vous met pas face à vos revirements**. C'est consensuel et de bon aloi. Et surtout, c'est efficace ! […]
> **Si vous jouez fin, vous pouvez faire un carton, comme Roselyne Bachelot, sympathique et drôle chez Ardisson, ou Nicolas Sarkozy, encore lui, très punchy chez Fogiel. De quoi faire oublier que leur pensée politique, elle, n'est pas forcément drôle ni sympathique**... Évidemment, c'est à double tranchant : la pauvre Christine Boutin a fondu en larmes sous les assauts de Laurent Ruquier. **Elle a présumé de ses forces, et sabordé son image**. Disons qu'il faut savoir choisir ses émissions[…]
> **Cet engouement des hommes politiques pour les émissions de divertissement n'est pas anodin. Il est même inquiétant « Cela accrédite l'idée que la politique "ce n'est pas sérieux", et cela renforce peut-être la baisse d'intérêt générale pour ces questions »,** estime Christian Bosséno, rédacteur en chef de la Saison télévisée, une revue annuelle de recension

---

d'Elizabeth Tessier et de Jean-Pierre Foucault, il va faire l'objet des mêmes critiques que celles qu'il adressait au Premier ministre.

[772] Le *19/20*, France 3, le 7 décembre 2003.

[773] Emission du 3 octobre 2003 sur France 5 consacrée à la politique et en particulier aux élections américaines en Floride et la candidature de l'acteur américain Arnold Schwarzenneger.

[774] ALOUF (Marie-Edith), *La politique entre les lignes*, in *Politis*, *Dossiers/Société*, le jeudi 26 septembre 2002 [en ligne] ; disponible sur <http://www.politis.fr/article.php3?id_article=285> (page consultée le 3 mars 2004).

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

critique. Arlette Chabot qui anime « Mots croisés » sur France 2, elle, est carrément furax : « À quoi ça leur sert, tout ça ? **En côtoyant une jolie fille et un chanteur à succès, les politiques cherchent une espèce de transfusion de popularité. Mais ce n'est pas ça qui réconciliera les Français avec la politique !** Pourquoi les politiques se montrent-ils si libres et naturels chez ces animateurs, et retrouvent-ils la langue de bois dès qu'ils sont en face de nous ? On ne va quand même pas inviter Loana et lui demander ce qu'elle pense des retraites ! **En tant que citoyenne, ce mélange des genres me consterne ».**

En témoignent aussi par exemple ces interventions d'internantes que j'ai relevé sur le *forum* du site internet d'*Arrêt sur Image* – suite à la diffusion de l'émission *Politique : la proximité, jusqu'où ?*[775] :

– *Jeannine 13/11/03 à 11h29*

Alors là ce sujet me « botte », car combien de fois ai je adressé des contributions au PS, j'ai un nombre impressionnants de courriers : lettres tout d'abord quand internet n'existait pas, et mails et j'ai très très rarement eu des réponses, **leur reprochant ce « style de communication », si un politicien veut être proche des français, donc des citoyens qui votent pour lui, ce n'est certainement pas : en venant serrer des mains au moment des élections mais tout simplement descendre plus souvent sur le terrain**, organiser des réunions publiques (pas qu'au moment des élections) et répondre VRAIMENT aux citoyens. **Et alors ne parlons pas de leur présence dans les émissions de divertissement, ça « pue » le démago. Je pense plus précisément à la présence de L FABIUS à ONPP**, il s'est fait « allumé », et je suis interloquée qu'il ne se soit pas douté que cela se passerait ainsi. **Passer dans ce type d'émission cela suscite la réprobation, en tout cas de ma part**. Je me souviens en 1993, élection législative en vue, le PS de Manosque (04) avait invité des « grosses pointures », E GUIGOU, JL BIANCO, **je me suis évidemment rapidement aperçue, qu'il n'y aurait pas de débats**, contrairement à ce qui avait été annoncé, que le public allait assister à un monologue, écouter attentivement, et surtout à la fin, profiter d'un apéritif…. J'ai posé un certain nombre de questions très embarrassantes, entre autre ; l'hiver 1993, avec un gouvernement de gauche, avait connu de nombreux morts chez les SDF, je leur avais donc demandé ce qu'ils comptaient faire pour que cela ne se reproduise plus ; ils n'ont pas daigné répondre. Et mieux je peux vous dire que leur visage reflétait une vive désapprobation très mal dissimulée. Je me suis donc levée et ai quitté la salle. **Donc comprenez ma ire lorsque j'assiste à de tels hypocrisies. Cet année là j'ai voté Blanc**… je les ai prévenu, ils ont perdu les élections. Suis je prétentieuse tout de même avec mes menaces ! ! ! ! ! ! !

– *(Vieux singe, 13/11/03 à 14h30)*

**C'est comme les "grands artistes", chanteurs, comédiens, qui délivrent de leur hauteur médiatique, le grand message politique assorti du jugement dernier. Arditti, Picoli,.. sont les fous furieux de la chose (symbolique des bobos !), à droite on a eu Lama,... , et au centre du monde, même Johnny fut invité par Anne Sinclair pour commenter l'actualité ! Je n'en cite pas plus par charité chrétienne et coranique. Tout ça n'est pas nouveau. Aux "States", c'est même les "artistes" qui deviennent les politiques (de nom !)**. Comme les bonnes doudounes, tout est réversible pour engranger de la chaleur humaine. Le dernier parcours de Fabius en est attendrissant. Si la gauche passe, Fogiel passe à RTL et Foucault reprendra le théâtre de rue à la bastille avec lili peau de chien. **Que doit on en penser ? Que l'image prime le discours ?, que le discours n'est que chanson de gestes ?**

– *Jeff, 14/11/03 à 18h06)*

Je ne sais pas si le singe est con, c'est Cavanna qui disait "... et le singe devint con" pour parler de l'espèce humaine, bref je ne contredirai pas un vieux singe ni ne lui apprendrai à faire des

[775] Voir le site internet de l'émission *Arrêt sur Image*, émission du 17 nov. 2003, « Politique : la proximité, jusqu'où ? » [en ligne] ; disponible sur <http://forum.france5.fr/asi/forum/theme.cfm?idtheme=12782> (page consultée le 15 novembre 2003).

grimaces, mais je le trouve un peu naïf quant au vote, le vieux singe ! Berlusconi, c'est le vote, pas l'abstention, d'ailleurs l'abstention aussi c'est le vote, et le vote c'est ce qui fait que les citoyens s'abstiennent d'aller sur l'Agora. **Si les singes confondent démocratie et élections, c'est à dire démocratie et séduction, démocratie et clientélisme, démocratie et démagogie, démocratie et manipulation, les singes alors ne sont pas près de découvrir le sens de la démocratie que les hommes ont perdu il y a de ça un certain temps.**

– *Xavier, 13/11/03 à 23h03)*
heureusement que Jean-Francois Copé n'a pas participé à un nouveau concept de "politique réalité" qu'on a voulu nous imposer. **la politique, pour qu'elle reste décente, intègre et respectable (même si parfois elle ne l'est pas forcement, on ne va pas citer les affaires...) la politique doit donc rester là où elle est et avant tout descendre dans la rue la télé, ce n est pas la réalité, ce n'est qu une vitrine, un rectangle d'images que l'on nous propose, ne l' oublions jamais ! comment voulez vous trouver de la crédibilité dans leurs travaux politiques si on voit un jour un Elysée-academy (même si je vous le concède on y assiste en quelque sorte dans les petites batailles intestines entre Bayrou, Juppé et Sarkozy)...**

On assisterait donc à la désaffection du débat, au règne de la logique du *pathos* et de l'*ethos* et du déclin du *logos* : les hommes politiques, pour pouvoir exister sur la scène médiatique, doivent donner dans la surenchère rhétorique, dans la dramaturgie. Et au bout du compte c'est la démocratie qui en pâtirait. Ce sentiment est clairement exprimé par exemple dans l'article ci-dessous de Jean-Daniel Delley – « Que cesse la politique spectacle ! »[776] :

**Etonner, surprendre, personnaliser, tels sont les maître mots de l'action politique aujourd'hui. Pour retenir l'attention d'un public gavé d'informations et d'images, rien ne vaut la distillation hebdomadaire de déclarations musclées, de propositions détonantes, d'attaques rondement menées contre l'adversaire. Les médias sont friands de cette forme de politique-spectacle quand ils ne la suscitent pas**. Le match de boxe dénommé Arena, qui, chaque semaine, tient lieu d'émission politique sur la chaîne de TV alémanique, est emblématique de cette manière de communiquer au sujet de la chose publique.
**Or cette image de la politique, valorisant les personnes et les conflits, n'est que pure mise en scène. Le jeu consiste uniquement à donner l'illusion du mouvement, à impressionner le spectateur-citoyen. Par contre, il ne contribue en rien à éclairer les enjeux et à faire avancer les solutions**.

Le discours dominant aujourd'hui consiste donc à dire que la politique subit les conséquences de sa médiatisation, formée sur un arrière-fond affectif (et non rationnel) : le débat s'est mué en une sorte de farce médiatique mettant en scène des acteurs passionnés, faisant le lit des argumentations *ad hominem* et de l'*irrationnel* – au détriment d'un véritable débat contradictoire où l'on essaie de convaincre par des arguments rationnels.

Cayrol, dans *Médias et démocratie*[777], analyse cette logique médiatique. Il tente de mettre à jour ses effets pervers. Selon Cayrol, la logique du spectacle qui domine aujourd'hui en politique amène les hommes politiques à *plaire* plus qu'à *convaincre*, à *séduire* plutôt qu'à

[776] DELLEY (Jean-Daniel), « Que cesse la politique spectacle ! », Article paru dans *Domaine Public*, n° 1389 du 04/06/1999 [en ligne] ; disponible sur
<http://www.domainepublic.ch/archives/Delley_Jean_Daniel__Que_cesse_la_politique_sp__.html>
(page consultée le 3 mars 2004).
[777] CAYROL (Roland), *Médias et démocratie : la dérive*, Presses de Sciences Po, Paris, 1997. Voir aussi GINGRAS (Anne-Marie), *Médias et démocratie : le grand malentendu*, Presses de l'Université du Québec, 1999.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

*argumenter*. La prégnance des médias serait une véritable machine à fabriquer de la *personnalisation*. Et cette dérive médiatique — qui met en scène Chirac dansant chez Patrick Sébastien, Léotard chantant chez Mourousi ou le couple Lang participant à l'émission *Tournez manège* — met la démocratie en danger.

Les hommes politiques se plient aux exigences et aux règles du spectacle médiatique, oubliant le débat contradictoire qui est la condition même de l'expression démocratique.

Cayrol dénonce donc lui aussi cette dérive sophistique engendrée par la médiatisation de la politique. Il insiste surtout sur le rôle tenu par les conseillers en communication qui tentent de dépouiller le vocabulaire, le style des politiciens, et de mettre en exergue — avec l'aide des médias — la « petite phrase bien sentie », le slogan, etc. au détriment des concepts et des abstractions. L'idéal de communication démocratique qui s'enracine dans le débat contradictoire serait donc complètement dévoyé.

De sorte que l'essor grandissant de la publicité politique ferait courir un danger — comme les sophistes hier — à la démocratie et aux débats qui en sont — depuis l'invention de la démocratie grecque — l'expression fondamentale. Les extraits ci-dessous de l'article de Jean-Yves Pidoux[778], professeur assistant de sociologie à l'Université de Lausanne, symbolisent à mon sens assez bien cette appréhension partagée :
les hommes politiques auraient pris le visage des sophistes et leurs « terribles simplifications publicitaires » qui visent à séduire et non à convaincre mettent en danger le débat qui est l'expression même de la démocratie. « L'art du débat » (au sens platonicien) serait donc à retrouver, « à réinventer » :

> Quand les débats auront disparu, où donc débattrons-nous ? **« Il faut réinventer l'art du débat »**, titrait l'éditorial du numéro 1347 de DP, dont l'auteur regrettait avec raison **les « terribles simplifications publicitaires qu'impose la recherche d'une victoire devant le peuple »** — c'était à propos de l'initiative sur le génie génétique.

On voit ici que l'idéal de communication démocratique — auquel fait allusion Pidoux — n'est autre que l'idéal platonicien incarné dans la pratique par Socrate :

> Plus abstraitement, **le débat correspondrait à un idéal de communication où la Raison, liée à des intérêts divergents, parle par la médiation de protagonistes capables de s'entendre, voire de se convaincre mutuellement**. […]

Pidoux décrit en effet explicitement l'art du débat en référence au modèle socratique :

> La forme renvoie nécessairement au contenu : un débat, c'est une confrontation qui n'empêche pas que **les interlocuteurs « se mettent à la place » les uns des autres — au contraire, il exige cette empathie tout autant que le désaccord. Le débat démocratique oblige à considérer l'adversaire comme un obstacle, comme un tremplin, mais surtout comme un sujet... Les participants ne doivent pas être immunisés contre l'expérience de l'altérité. Cela signifie que lorsque j'entends une discussion, que je lis un texte argumenté — le seraient-ils au nom d'une finalité à laquelle je n'adhère pas — je n'exclus pas d'être convaincu : je table sur la pertinence du discours d'autrui, sur sa cohérence interne. Ensuite je peux passer à une phase critique de mise en relation de ce discours avec les intérêts qui ont commandé à son élaboration**.

[778] PIDOUX (Jean-Yves), « Forum : Demain, j'enlève le débat ! », Article paru dans *Domaine Public*, n° 1356 du 17. 09. 1998 [en ligne] ; disponible sur <http://www.domainepublic.ch/archives> (page consultée le 3 mars 2004).



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

La critique et l'inquiétude de Pidoux s'apparentent donc très précisément aux critiques exprimées par Platon à l'endroit des sophistes.

> Qu'en déduire ? Que chaque contradicteur est partial, mais qu'il devrait tenter, s'il veut défendre son opinion avec raison et conviction, de comprendre le propos de l'autre et d'y répondre. **Si les interlocuteurs se perçoivent mutuellement comme des manipulateurs de slogans animés d'arrière-pensées machiavéliques, le débat en restera au pugilat ou au passage de brosse à reluire — c'est ce qui se passe ordinairement.**

Le débat — rongé par l'appareil médiatique — condamnerait les hommes politiques à s'éloigner du modèle archétypal platonicien, privilégiant des arguments sophistiques au détriment des arguments rationnels, et d'une discussion fondée sur la Raison :

> Le débat correspond donc bel et bien à une situation sociale « idéale » — je parle ici de la forme que peuvent prendre les différends. **Les médias nous infligent des confrontations musclées, des discussions tronquées ; ils nous montrent des intervenants trop peu rationnels pour comprendre la rationalité de leurs adversaires.**

La télévision serait donc responsable du développement de la publicité politique et de ses avatars — discours creux, phrases assassines, slogans, etc. —, responsable aussi par conséquent de l'appauvrissement du discours politique :

> Mais c'est un effet de la situation : rien d'aussi mutilant que de devoir parler par formules péremptoires, interrompu par un animateur obnubilé par les frémissements de l'audimat. Avide de nouveauté, la télévision appauvrit les interrogations et les doutes qui peuvent produire de la nouveauté : les débats télévisuels, tout virulents qu'ils soient, sont à peu près entièrement prévisibles, pour ce qui est de l'échange des arguments. Il en va certes de même des assemblées générales où les militants se tiennent les coudes, où les leaders prêchent aux convertis, où rien ne semble plus important que de désigner un ennemi. Mais les discussions virtuelles ne sont guère plus réjouissantes ; les forums de discussion sur Internet fleurissent et se fanent : trop d'obstacles à une réelle publicité des débats, trop de latitude laissée aux narcissismes bavards des intervenants.

Ce qui ressort donc d'un regard sur la situation, c'est un discours qui stigmatise des dérives doxologiques : préjugés populaires, sophistiques, démagogiques. Les hommes politiques incarneraient une « nouvelle sophistique », visant à plaire au plus grand nombre par des artifices modernes (plateaux de télévision, etc.).

L'éthique communicationnelle platonicienne (arguments rationnels visant un auditoire universel) serait battue en brèche au profit d'enjeux de pouvoir et d'intérêts personnels. Les sophistes auraient ainsi finalement eu « le dernier mot ».

L'idéal de communication démocratique inventé par les Grecs — le débat contradictoire entre des participants défendant des points de vue antagonistes à coups d'arguments rationnels — serait en voie d'extinction : les hommes politiques, comme les sophistes d'hier, délaissent le débat au profit d'une rhétorique de type « sophistique » (slogans publicitaires concoctés par les conseillers en communication, présence sur les plateaux de télévision de divertissement, etc.).

> **Cet affadissement du débat démocratique est une préoccupation** de Serge Moati, l'ardent animateur de « Ripostes », sur France 5, un magazine qui mêle entretiens en plateaux et reportages : « Il faut réexciter le débat politique, la façon dont on en parle à la télévision, et la



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

façon dont les politiques parlent de politique. **La polémique a disparu des écrans**. Il y a une solennisation des débats. **Le débat est presque mort**. Il faudrait que les gens se “re-fritent”, pas pour le plaisir de se “friter” mais pour faire avancer des idées, [...]

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 3

# la publicité comme *actualisation de la philosophie*

> Le spectacle nécessite la représentation, la coupure, la rampe, l'effet de scène, la dualité spectacle/spectateur, regardant/regardé, en un mot : l'altérité. Le spectacle exige l'Autre : il faut être deux pour qu'il y ait spectacle,
> Dominique Quessada (*L'esclavemaître*)

La critique de la rhétorique exercée par Platon et Aristote (au moment historique de l'invention démocratique) est aussi une critique de la *politique* — que sert la rhétorique. [779] Dans le *Gorgias*, Polos, Calliclès et Gorgias défendent la rhétorique (incarnant trois manières différentes d'être rhéteurs) alors que Socrate apparaît comme le défenseur de la philosophie. La critique habermassienne renouvelle ensuite les positions platoniciennes et aristotéliciennes : la politique serait *dénaturée* par les médias et mettrait ainsi en cause l'exercice démocratique. Habermas s'inquiète ainsi du glissement opéré de l'espace public à la publicité de manipulation. [780]

La politique-spectacle qui atteint son paroxysme dans la publicité politique[781] — le marketing politique développé par les conseillers en communication — ressuscite ainsi la pratique sophistique de la Grèce antique :

> Les techniciens du langage sont intervenus directement dans tous les domaines de la cité — politique, économique, philosophique et même scientifique — à deux périodes de l'histoire occidentale : le temps des sophistes au Vème siècle avant notre ère et le moment contemporain de la publicité. Ceci semble comme une illustration de l'assertion de Marx selon laquelle l'histoire se répète deux fois : la première fois comme une tragédie, la seconde comme une farce. [782]

La publicité, en tant que pratique industrielle du langage persuasif présente ainsi un certain nombre de similitudes avec deux antiques conceptions empiristes du langage : la rhétorique romaine incarnée par Cicéron et la sophistique athénienne. C'est la raison pour laquelle le marketing politique s'inscrit aussi dans *un rapport à la philosophie*.

L'idéal de Platon résidait dans un langage qui serait débarrassé de sa dimension séductrice, émotionnelle ; et la philosophie était la matérialisation de cet idéal.

La gestion de l'opinion est une question décisive. Et la volonté de « contrôler l'opinion » est ancienne. En effet, depuis Parménide, ce souci de la prédominance du *logos*

[779] Et c'est aussi la cause de la philosophie.
[780] Voir HABERMAS (J.), *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris, 1978.
[781] Voir SEGUELA (Jacques), *Hollywood lave plus blanc*, Flammarion, Paris, 1982.
[782] QUESSADA (D.), *L'esclavemaître*, *op. cit*., p. 42.

sur la *doxa* a constitué un souci théorique et pratique fondamental, autant chez les philosophes que chez les politiciens.

Quessada souligne que

> L'obsession de contrôler l'opinion existe depuis que Parménide a formulé le risque que la *doxa* fait courir au *logos*. La publicité a pu connaître une telle fortune parce qu'elle est en fait une riche héritière. Loin d'être un sous-produit des sociétés ultramodernes — et donc le signe discriminant de l'ultramodernité —, la publicité se présente au contraire comme l'achèvement d'une longue tradition classique visant à influer sur l'opinion par des techniques de traitement social du texte : *les pratiques de l'opinion*. [783]

Aussi l'affrontement entre Platon et les sophistes au IVème siècle avant J.-C. problématise des questions qui sont toujours d'actualité aujourd'hui en politique : questions par exemple sur la gestion de l'opinion, et sur sa place dans la société.

> Restées sans réponse définitive, ces questions embarrassantes vont être reprises par les deux rhétoriques romaines — celle de Rome puis celle de l'Eglise catholique — qui élaboreront et transmettront jusqu'au XVIII[e] siècle, à l'orée de notre modernité philosophique et politique, un savoir sur le langage *en dehors de la philosophie*. Là où celle-ci travaille à produire des énoncés, la rhétorique suppose la supériorité de l'énonciation. A travers cet art du bien dire que sont les rhétoriques romaine et chrétienne, le langage persuasif a intégré progressivement les dimensions non discursives comme le silence et, surtout, l'image. Et, ce savoir sur le langage persuasif détient la clé d'un autre savoir : celui du gouvernement des hommes, non seulement par la puissance du mot, mais aussi par la force instituante des images. [784]

La perduration de ces questions antiques non résolues reconduit donc l'opposition des sophistes avec Platon, l'opposition entre idéalisme et empirisme — devenant le cœur problématique du fonctionnement des démocraties occidentales modernes.

En tant que pratique du langage *convainquant*, la publicité politique doit son succès (et ses critiques aussi) à son apparente *maîtrise de l'opinion*.

Nous sommes ainsi aujourd'hui dans une position comparable à celle de Platon face aux sophistes, assistant au retour triomphant de la sophistique en politique.

Et la prédominance de la publicité dans tous les domaines, et surtout en politique, met en question la possibilité même de l'exercice de la démocratie. Ce dont témoignent par exemple les nombreux débats sur les dangers que la politique-spectacle ferait courir à la démocratie.

Historiquement, en occident, la philosophie (*logos*) et la publicité (*pathos*) forment donc ensemble un couple illégitime que tout semble séparer — voire opposer — comme le *logos* repousse la *doxa*. « Le logos est soluble dans l'opinion »[785] ironise Quessada. Et c'est pourquoi la philosophie doit prendre ses distances avec celle-ci.

Cette dichotomie trace par ailleurs l'histoire même de sa constitution en Grèce. [786]

---

[783] *Ibid*., p. 23.

[784] *Ibid*., p. 172.

[785] *Ibid*., p. 31.

[786] L'illustration moderne de l'allégorie de la Caverne de Platon s'incarne dans l'idée que l'opinion est ténébreuse, et qu'il faut donc la dissiper en *éclairant les Français*. J'y reviendrai dans la dernière partie.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Eclairer ce rapport entre *philosophie* et *publicité* permet à Dominique Quessada de re-considérer ces questions qui séparent — autant qu'elles les relient — la philosophie à la sophistique et à la rhétorique : c'est-à-dire là où se jouent les termes de la nature du langage politique.

- Nous avons vu que les hommes politiques et le discours publicitaire qu'ils mettent en scène relèvent d'une espèce de « nouvelle sophistique » au cœur des sociétés occidentales, en France particulièrement et aux Etats-Unis sans doute encore de manière plus explicite. Ce que recouvre le marketing politique semble en effet tenir d'une nouvelle sophistique, le marketing politique essuyant par ailleurs des critiques aisément assimilables à celles employées hier à Athènes pour décrier les sophistes.

- Nous avons vu comment la politique alimente aujourd'hui financièrement et symboliquement un système médiatique dominé par la télévision, et combien le slogan est devenu le filtre obligé au travers duquel passe le « message politique ». Le marketing politique s'est imposé comme le discours le plus propice à organiser, gérer et diriger l'opinion. Aussi l'ensemble de ces énoncés publicitaires constitue une sorte de doxographie permettant d'établir une véritable cartographie des états de l'opinion.

- Nous avons vu que le discours publicitaire a conquis le politique, le réduisant presque à un simple lieu de vente de produits (que seraient les hommes politiques, ou tout au moins leurs idées) : « les hommes politiques sont traités de la même façon que les détergents. »[787]

- Nous avons vu aussi que « la crise du politique » dont souffrirait la France serait la conséquence du triomphe de la publicité marchande et du marketing politique — symbolisé par le règne de la politique-spectacle. Alors que les hommes politiques devraient au contraire débattre rationnellement — en philosophes — des affaires publiques.

- Nous avons vu enfin combien cette « subversion » — ou *dénaturation* — du politique par la « sophistique » (saturation de la « communication ») avait conquis le statut de véritable lieu commun théorique. Le désintérêt pour les débats politiques résiderait en effet dans une sorte de négation du *logos*, traduisant le symptôme d'une victoire de la *doxa* sur le *logos*, de l'apparence sur le contenu, de la *communication* sur les problèmes de fond.

Fort de ce constat, Quessada établit qu'il ne suffit pas de concevoir la politique-spectacle (et le discours publicitaire en général) comme une nouvelle sophistique. Car le discours publicitaire — restituant une tentative de résolution tout à fait inédite de l'opposition historique entre la philosophie, la sophistique et la rhétorique — définit les termes d'*un dépassement de l'antagonisme entre la voie idéaliste du langage tracée par Platon et la voie empiriste définie par la sophistique et la rhétorique*. »[788]

---

[787] QUESSADA (D.), *L'esclavemaître*, *op. cit*., p. 34.
[788] *Ibid*., p. 173.

Il s'agit donc au contraire de mettre à jour une *complicité* inédite entre la philosophie et la publicité — dont l'affrontement théorique et virtuel fait de l'empirisme et de l'idéalisme les deux conditions déterminantes du bon fonctionnement de la pratique sociale du langage. L'affrontement entre Platon et les sophistes n'en était finalement pas un : il n'a eu pour fondement que de déterminer la binarité et les camps antagonistes nécessaires à l'expression de la dialectique. Et finalement, au cœur de cette problématique sociolinguistique sur la *fonction du langage* se rejouent donc continuellement les questions centrales du lien social et de la nature du politique.

> La philosophie n'a pu exister qu'en se donnant comme ennemi un « autre » à réduire. Et pourtant, sa constitution dans un rapport d'altérité à la sophistique apparaît tellement étroit qu'il en devient organique. L'ambiguïté du statut de Socrate à Athènes en témoigne : est-il oui ou non un sophiste ? Au-delà de la différence de perspective, existe une unité conceptuelle profonde ; et c'est d'ailleurs à cause de cette unité que Socrate est condamné à mort, au nom des motifs pour lesquels on condamnait les sophistes. Philosophie et sophistique entrent dans un rapport d'altérité parce qu'au fond elles sont liées : elles possèdent un lieu commun. [789]

Une symétrie intime relie donc la pensée des sophistes et celle de Platon. Socrate et Platon n'existent — en tant que philosophes — que grâce aux sophistes qui ont suscité la naissance de la philosophie ainsi que l'élaboration d'une logique des concepts et de l'argumentation. « *la philosophie et la publicité se tiennent sur le même territoire de compétence : celui de la gestion des affects humains et de la conduite de la cité par une pratique rigoureuse du discours rationnel.* »[790]

Quessada établit ainsi que la publicité (et pas seulement politique) — comme la philosophie — couronne le règne du *discours*. « A tel point que l'on peut se demander si le publicitaire n'est pas aujourd'hui le seul véritable platonicien, l'héritier direct du projet de Platon visant à organiser une société harmonieuse et heureuse, sous les auspices du logos rationnel. »[791]

Platon rêvait d'une société idéale conduite en Raison par les philosophes. Et dans le même temps la philosophie occidentale a fait du rejet de l'opinion, de la *doxa* — dominée par l'émotion — la clé même de sa construction.

Aussi,

> *La publicité a repris les idéaux de la philosophie platonicienne pour les incarner dans le réel des républiques contemporaines*. Pour y parvenir, elle a retrouvé la figure de ce que le philosophe platonicien a refoulé pour exister : le sophiste. La publicité opère la réunion de la philosophie et de son « autre » : la sophistique. [792]

Finalement c'est en réinventant cet « autre » dénié par le platonisme — la sophistique — que la publicité politique (conseillers en communication, émissions de variétés, etc.) sollicite la continuation, dans l'incarnation de ses idéaux, de la philosophie — mais par des moyens « détournés ».

---

[789] *Ibid*., p. 180.
[790] *Ibid*., p. 40.
[791] *Ibid*., p. 14.
[792] *Ibid*., p. 16.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> Grâce aux techniques de marketing, les publicitaires sont aujourd'hui les détenteurs, propriétaires et inventeurs d'un savoir général sur le désir et la société. Pas seulement à la manière des sophistes qui détenaient les bonnes techniques pour séduire et convaincre, mais comme un sophiste ayant intégré la croyance dans la puissance de la rationalité, à la façon platonicienne du polymate : celui qui sait tout de la rationalité de la société où il se trouve immergé. [793]

Si la politique-spectacle ressuscite les méthodes des sophistes — et subit ainsi les mêmes critiques acerbes — c'est, sans le savoir, pour mieux promouvoir l'idéal platonicien. Le marketing politique s'inscrit donc dans une longue tradition classique de gestion de l'opinion dont elle est en quelque sorte l'aboutissement.

Et dans cette perspective, la politique-spectacle, paradoxalement, actualise l'idéal démocratique inventé par les Grecs. Quessada estime ainsi que « le rêve politique de la philosophie s'incarne sous nos yeux, pétri par la publicité. »[794]

De sorte que le mépris consacré pour la politique-spectacle illustre alors le produit d'un double déni :

> Déni de voir le spectacle d'une société où la Raison s'est incarnée, et qui semble peu conforme à l'idéal que les philosophes se sont construits comme but de leur discours ; et déni de la perte du magistère de la philosophie sur la société, de sa perte de prestance. [795]

En définitive ce sont bien les idéaux platoniciens qui sont promus : ils sont incarnés par un autre discours qui prend les traits du sophiste.

> La publicité a bien emprunté l'habit et les méthodes du sophiste, ce beau parleur séducteur, éternel adversaire du philosophe, mais c'est pour mieux faire triompher les idéaux de la philosophie platonicienne (une cité conduite par la pratique du langage rationnel et sa capacité à canaliser l'énigmatique désir des êtres humains) : un paradoxe qui consiste à être « mis au monde » par son ennemi mortel. [796]

Si les rapports étroits entre le monde médiatique (société du spectacle) et la politique sont tendus c'est donc parce que cette opposition procède d'un héritage culturel fort prégnant, relevant du legs platonicien : l'expulsion théorique du sophiste hors du domaine rationnel exclut toutes les pratiques touchant à l'opinion, donc aussi bien sûr les artistes et comédiens. Les critiques relatives à l'élection de Schwarzenegger comme Gouverneur de Californie illustrent la prégnance de cet héritage — mettant l'accent sur la dimension spectaculaire et le statut d'artiste du candidat, qui a fait campagne en « vendant ses idées comme on vend un film ».

Mais ce que traduit cette élection aussi, à l'instar en France des hommes politiques qui envahissent les plateaux des émissions de variétés, c'est sans doute également l'échec implicite de la philosophie à s'incarner en politique, le triomphe du *pathos* et de l'*ethos* sur le

[793] *Ibid*., pp. 17-18.
[794] *Ibid*., p. 18.
[795] *Ibid*., p. 41.
[796] *Ibid*., p. 78.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

*logos*. L'incarnation politique de la philosophie prônée par Platon restera une utopie. Au contraire la sophistique semble avoir trouvé une voie d'accès concrète (grâce à la télévision essentiellement) dans la vie quotidienne de la cité.

> L'exigence philosophique d'énoncer le Bien et d'en attendre des effets politiques trouve ainsi son écho logophile dans le discours publicitaire. […]
> En bâtissant une capture inédite du désir par la rationalité du langage, elle produit l'articulation historique recherchée par Platon, puis par Cicéron, entre universel, singulier et collectif. Le discours publicitaire — que l'on présente alors trop volontiers comme une « nouvelle sophistique » — continue, tout en le rendant concret, l'effort philosophique : modifier les comportements grâce aux pouvoirs érotiques du discours. [797]

De fait, la politique spectacle qu'incarne effectivement le marketing politique dominant vend l'idéologie de la démocratie en tant que cette dernière se présente comme l'établissement d'un consensus dans l'opinion. Elle constitue ainsi l'un des vecteurs principaux d'une sorte de banalisation des signes de la vie démocratique. Et à terme, « c'est une formation idéologique qui tend à se constituer en modèle d'organisation politique visant à dépasser concrètement l'idée de division dans la société. »[798] Le discours publicitaire a donc su incarner concrètement la prétention historique de la philosophie à régir tous les discours — et politiques en particulier.

> Même si elle est communément admise, l'idée selon laquelle la publicité participe à la promotion et au règne de l'image — avec tout ce qui est lié au mot « image » dans ce sens : séduction, sensualité, tromperie, etc. — représente donc une aveuglante erreur d'analyse. La publicité constitue au contraire une violente opération de réduction des pouvoirs de l'image — opération menée à échelle industrielle avec des moyens encore jamais observés. Il s'agit d'une tentative pour juguler l'ambiguïté de l'image, et pour asservir définitivement ( ?) celle-ci au discours. [799]

La politique spectacle à cet égard n'est donc pas tant l'installation du règne de l'image et de tous ses avatars, mais bien plutôt la perpétuation d'un effort de rationalité qui fut instauré par Platon contre les sophistes afin de promouvoir le règne du discours contre les pouvoirs dangereux de l'image. La publicité a donc fait de l'image le chemin le plus sûr pour rencontrer la réalité intelligible, là où Platon voyait un dangereux labyrinthe où la cité allait s'égarer pour finalement se perdre.

La marketing politique ne se contente pas de reprendre ses notions fondamentales à la philosophie mais elle adopte en sus son principe consistant à construire une opposition à partir d'oppositions entre des couples conceptuels antagonistes : être et non-Etre, Raison et émotion, *logos* et *doxa*, Identité et Différence, etc. La publicité use des antagonismes dialectiques conçus par la philosophie pour en faire des lieux communs (« François Mitterrand : la force tranquille »), pour gagner du temps dans l'argumentation et familiariser le public avec un discours. Car « le public est façonné par la culture, la littérature, l'art, le système de la langue et de la grammaire qui ont accompagné et permis le développement

[797] *Ibid*., p. 98.
[798] *Ibid*., pp. 103-104.
[799] *Ibid*., p. 125.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

binaire des notions philosophiques. Il reconnaît donc ces couples, ces oppositions codifiées de concepts, dont il a par ailleurs éprouvé la pertinence dans le langage commun. »[800]

Chacun des mots revient en mémoire avec son antonyme, sous la forme d'un couple où chacun donne existence à l'autre. [801] Cette relation d'antonymie participe d'un mode général de structuration du monde et la publicité (politique mais pas seulement) utilise cette donnée commune dans ses slogans.

On peut citer par exemple cette déclaration de Jean-Pierre Raffarin : « L'humanisme est aussi un féminisme » (soirée sur la parité, le 8 juillet 2002).[802]

De même, pour présenter Mitterrand comme un possible président, Séguéla a inventé le slogan « La force tranquille » qui doit évoquer la dynamique des forces de progrès sans en évoquer les troubles de la révolution. Séguéla est sans doute le plus célèbre conseiller en communication qui ait tenté l'hybridation des deux discours : publicitaire et politique. Il a travaillé avec Mitterrand en 1981, avec Joseph Antall en Hongrie, Jelev en Bulgarie, Sobtchak en Russie. Et en France Mitterrand n'est pas le seul à avoir travaillé avec un publicitaire : Valéry Giscard d'Estaing en 1981 fait par exemple appel aux services de Philippe Michel — de l'agence CLM/BBDO — qui travaillera aussi pour Raymond Barre.

## Un processus de symbolisation

Le croire se localise dans le voir,
Georges Balandier

La métaphore, selon Alain Mons, bien plus qu'une simple figure de style inhérente au langage poétique, serait — par déplacement ou transfiguration du sens — une *figure sociale*. Les linguistes Lakoff et Johnson notaient ainsi que « l'essence d'une métaphore est qu'elle permet de comprendre quelque chose (et d'en faire l'expérience) en termes de quelque chose d'autre. »[803] La métaphore consiste donc en une *transfiguration du sens*. Et les sociétés occidentales, dominées par une culture certaine de l'image (place centrale de la télévision en l'occurrence), favorise ainsi des processus de *symbolisations*, et des *imaginaires* qui se combinent dans le jeu des correspondances et autres écarts des représentations. Dans *La métaphore sociale*[804], sorte d'anthropologie des représentations et des communications modernes, Mons traite des relations complexes qui s'établissent dans nos sociétés entre communication de masse d'un côté et subjectivités de l'autre. Il met en lumière le fonctionnement métaphorique — spécificité occidentale propre à l'ère des médias — de nos sociétés dans le continuel « déplacement » du sens, au sein du jeu perpétuel du reflet des

[800] *Ibid*., p. 138.
[801] Voir GRUNIG (Blanche N.), *Les Mots de la publicité. L'architecture du slogan*, Presses du CNRS, Paris, 1990, p. 39.
[802] Cité dans *Marianne*, n°284, semaine du 30 septembre au 6 octobre 2002, p. 59.
[803] LAKOFF (George) et JOHNSON (Mark), *Les métaphores dans la vie quotidienne*, *op. cit*., p. 15.
[804] MONS (Alain), *La métaphore sociale. Image, territoire, communication*, Sociologie d'aujourd'hui, PUF, Paris, 1992.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

images entre elles. Comme l'a bien mis en évidence Mons, les formes modernes de « l'échange social » indiquent une tendance très forte « à la métaphorisation des repères ». [805] Il écrit ainsi que

> le jeu analogique devient un paradigme de notre contemporanéité caractérisée par le mondialisation des économies, la médiatisation de la société, la post-modernité des formes (artistiques, architecturales, design). Dans cette situation, une figure de style semble l'emporter, celle qui consiste à faire rencontrer des idées, des images, qui ne sont pas voisines, dans un effet de similitude produisant une nouvelle signification. [806]

Il se produit par conséquent un déplacement de sens. Mons précise que la métaphore, outre son utilisation au sein du langage lyrique, liée donc à la poétique, implique un mouvement propre à être appliqué à l'ensemble des activités humaines. « Ce que nous tentons d'observer et d'interpréter, c'est le *processus métaphorique* à l'œuvre dans la société. »[807] Marqué du « sceau figural »[808], un certain nombre de nos activités, de phénomènes de société, s'organisent selon Mons autour de trois axes majeurs, à savoir l'*image*, le *territoire* et la *communication*. Au travers de ces axes, sorte de marqueurs génériques de ce que l'on nomme abusivement sans doute « la modernité », se font jour des déplacements de sens, ou des condensations de sens. Ceci étant particulièrement visible dans

> Les phénomènes de l'image publicitaire, de l'événement public, de la relation télévisuelle, de l'art contemporain, de la défiguration, mis en rapport avec la « territorialité » qui les délimitent fondamentalement. Tous les phénomènes qui s'inscrivent dans ce qu'on pourrait nommer la *Culture de l'Image*, autrement dit une transmission immédiate des messages dans le temps et l'espace via la couverture technologique formidable des médias. [809]

Et dans cet espace de *médiatisation du réel* des métaphores apparaissent, tout à fait propres à la structuration médiatique de nos sociétés. Et ce processus métaphorique ainsi défini dans ses variantes,

> ses cristallisations entre l'image, le territoire, le communication, nous introduit dans une *économie fictionnelle* qui se superpose de plus en plus à une économie matérielle. Laquelle des deux dispositions détermine l'autre aujourd'hui ? Impossible à dire en vérité, puisqu'elles forment un *entrelacs* parfait dans la complexité des échanges. Les métaphores visibles des « champs » nous projettent irrésistiblement vers une *poétique du social*, à travers des effets de collage, de superposition des représentations, d'invisibilité, de virtualité, d'éclatement du sens. Cette « poétique », largement amplifiée et parfois stérilisée par les techniques médiatiques, a des effets de réel, au moins sur le long terme. [810]

Mons précise qu'il ne s'agit pas de dresser une espèce de typologie des différentes figures médiatiques à l'œuvre dans nos sociétés, mais bien plutôt de montrer comment celles-ci se construisent, se re-composent. Son travail a donc consisté pour une grande part à

[805] *Ibid*., p. 9.
[806] *Ibid*.
[807] *Ibid*., p. 10.
[808] *Ibid*.
[809] *Ibid*.
[810] *Ibid*., p. 11.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

mettre à jour une tendance, occidentale (du moins sous ces formes), à la métaphorisation, à la symbolisation ; mettre à jour donc une sorte de *phénoménologie* d'un « processus d'*expressivité sociale* où fiction et réalité se confondent inextricablement, où systèmes hyperrationnels et surgissements irrationnels se télescopent étrangement. »[811] Ces modes expressifs dont parle Mons, peuvent se superposer et amoindrir en cela la délimitation qui existe encore au sein des sciences modernes — j'y reviendrai justement plus en détail par la suite — entre *subjectivité* et *objectivité*, entre implication du chercheur et observation du phénomène externe observé. Il s'agit donc de mettre l'accent davantage sur *l'interprétation*.

> Plus que jamais, il existe une confluence des objets, la question de la transversalité est toujours d'actualité. Par conséquent, notre propos ne consiste pas essentiellement à *isoler* quelques « figures » dont on dresserait la classification, mais plutôt à décrire une *oscillation du sens* qui s'effectue par les glissements d'images, les trajectoires fluctuantes des formes. [812]

Dans une période de médiatisation généralisée par les techniques de diffusion de masse comme la nôtre, explique Mons, bien souvent, pour nombre d'entre nous, *croire c'est voir*. Avec le changement que représente pour nos sociétés la culture de diffusion de masse, « nous sommes passés de la croyance dans le non-visible (étape théologique du Dieu tout puissant puisque invisible, irreprésentable) à la croyance absolue dans le visible (tout ce qui est observable existe). »[813]

Ce point est tout à fait essentiel pour mon propos. Sommes-nous, dans nos sociétés conditionnées de plus en plus par l'image, « prisonniers » de cette catégorie sensible constituée par la vue[814] ? Bien entendu, la réponse est complexe et n'est pas sans rapport avec le type d'images (un débat politique télévisé ne nous renvoie pas les mêmes « images » qu'un événement sportif par exemple), et surtout avec notre rapport aux apparences et notre capacité, propre à chacun, de *mise à distance*.

> Les agencements sociaux sont déclencheurs de métaphores de visibilité (constitution de formes imagières, concrètes et abstraites), de *combinatoires* comparatives et analogiques, conscientes ou inconscientes. Or, les métaphores propres à la vie sociale restent communes et diffuses, mineures et impalpables. Celles-ci renvoient au phénomène intensif de la spectacularisation publique, aux procédés de visibilité mis en œuvre dans l'espace public. [815]

Le processus métaphorique tend donc à recouvrir la symbolique sociale contemporaine de nos sociétés. Aussi nous explique Mons, dans une telle perspective, dans ces sociétés formalisées par les médias, rien ne peut être abordé *directement*, c'est-à-dire qu'aucun événement ne peut se passer du filtre constitué par les jeux de correspondances, relais complexes de déplacements de sens. « Ce qui était propre à la syntaxe poétique s'est déplacé vers le fonctionnement de la société contemporaine, accéléré par la prolifération technique des images (affiches, TV, cinéma, vidéo, images de synthèse...). »[816] Par conséquent, c'est

---

811 *Ibid*.
812 *Ibid*., p. 12.
813 *Ibid*., pp. 12-13. Voir aussi DE CERTEAU (Michel), *Arts de faire*, UGE, 10/18, Paris, 1980, mentionné par Mons.
814 Question qui renvoie à Platon qui s'interrogeait déjà sur ce point au travers de l'allégorie de la Caverne.
815 MONS (Alain), *La métaphore sociale*, *op. cit*., p. 13.
816 *Ibid*., p. 14.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

dans un espace de *spectacularisation* sociale, médiatique, que des « figures » significatives émergent et marquent le « territoire » social. Et parce que toute société, et *a fortiori* la nôtre, pour être crédible doit nécessairement se délimiter dans l'espace et dans le temps, la production, la construction du sens (ainsi que sa déconstruction) devient alors l'*enjeu fondamental*. Et de toute évidence, notre société se traduit par la *rapidité*, la *visibilité*, et ce qui ne se voit pas n'existe pas. « Des *flux de sens* circulent pour remodeler des territoires virtuels, des identités à « géométrie variable », des entrelacs inédits entre collectivités et individualités. »[817] Et la métaphore est le moyen que l'on a trouvé afin de faire se rencontrer des images ou des idées qui ne sont pas proches.

> Avec la superposition des contenus télévisuels, le bombardement des informations, les messages deviennent analogues, ressemblants (faits divers, faits politiques se rapprochant dans l'importance des événements). Mais, il paraît clair que cette analogie informationnelle aboutit rarement à un effet poétique, mais le plus souvent à une annulation des contenus, à un vide sidérant. [818]

Ceci dit, il faut insister sur le fait qu'il y alors déplacement du sens, même si *l'effet* ne se produit pas. Dans un tel régime d'expressivité et de compréhension, c'est la règle du « comme si »[819] qui gouverne. Il devient impossible de désigner *directement* les choses.

> Déjà, le langage constitue une médiation par rapport au réel, mais celle-ci est en quelque sorte redoublée par le passage de telles figures. Il s'agit de la technique de la « règle du comme si » telle que la désigne Y. Barel, qui induit une « vérité métaphorique » (concept repris à Ricoeur) renvoyant d'un objet à l'autre, et non plus à un seul objet stable. [820]

Par ailleurs, comme le notaient Lakoff et Johnson, le sens métaphorique est en soi un *intermédiaire*, c'est-à-dire qu'il constitue le rapport d'une chose à une autre, et l'on peut donc comprendre en quoi justement les procédés métaphoriques sont intrinsèques aux médias qui eux-mêmes, le précise Mons, se positionnent comme des intercesseurs.

> Ces procédés constituent la stylistique idéale du fonctionnement de médiation, en même temps qu'ils s'en échappent par le champ aveugle, la filiation imaginaire, le débordement de sens, qu'implique la chaîne infinie des associations. Car au delà de la déployabilité des modèles dans un *réseau analogique*, la métaphore injecte des *affects* dans le moment sensible qu'elle instaure. La métaphore *filée* (« continuée » dit Ricoeur), contrairement au caractère radical et systématique de la figure *isomorphe*, peut aboutir à la fable, à l'allégorie, par l'enchaînement narratif. Dans l'univers métaphorique, qu'il soit publicitaire ou poétique, collectif ou individuel, un monde est *projeté*. Ce mouvement d'expulsion exprime l'indistinction du dedans et du dehors, l'indicibilité du sens, l'impossibilité de dire le réel. Les analogies ou homologies lointaines de la *signification sociale* permettent de contourner l'*objet aveuglant du réel* (Lacan), d'élargir le territoire du sens et de retrouver une sorte de « transcendance » profane et relative. Nous serions alors dans l'*interprétation* conçue comme « nomadisme métaphorique », permettant une mise à distance de

[817] *Ibid*., p. 15.
[818] *Ibid*., p. 16. Voir sur ce point BARILIER (Etienne), *Un monde irréel : la télévision*, L'Age d'homme, Lausanne, 1989, mentionné par Mons.
[819] L'expression est de Yves Barel ; Voir BAREL (Yves), « L'impossible communication », in *Colloque Technologies et symboliques de la communication*, PUG, Grenoble, 1990, cité par Mons.
[820] MONS (Alain), *La métaphore sociale*, *op. cit*., p. 17.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> l'objet par les effets lyriques de la juxtaposition des images et la rigueur de la pensée. [821]

**La gestion rationnelle du « troupeau humain »**

Si la publicité restitue de façon quelque peu parodique à la politique et à la démocratie ce qu'elles lui ont fourni, force est de reconnaître que la publicité se présente comme l'aboutissement du projet de *maîtrise rationnelle du « troupeau humain »* inauguré par Platon. Quessada explique ainsi que la publicité se présente en fait comme une sorte « de point de nodalité où s'entremêlent plusieurs niveaux de discours, en principe hétérogènes, afin d'assurer l'adhésion au mythe, présenté non pas comme mythe, mais comme vérité rationnelle. En tant qu'expression de la rationalité, la société industrielle se pense sortie du mythe : là est son mythe propre. »[822] En faisant passer ces mythes pour des vérités rationnelles (au travers d'une société agencée selon l'ordre de la Raison) la publicité assure ainsi l'adhésion de tous. Elle se situe donc ici tout à fait en phase avec l'idéal inventé par la philosophie grecque et relayé ensuite par les Lumières au XVIII[e] siècle : « le fait que *tout* homme — idée du *vulgus* — puisse être transformé et conduit au bonheur par la pratique du discours rationnel. »[823]

La publicité procède donc à une sorte de *vulgarisation* de la philosophie. Elle se présente comme l'incarnation inédite des idéaux de la philosophie et la continuation du discours philosophique lui-même. De fait, ce qui se joue ce n'est pas tant la réalisation d'une communication commerciale mais bien plutôt l'instauration du *corpus* théorique de la philosophie au cœur de la société.

> C'est une inscription dans la cité réelle des idées, méthodes et finalités de la philosophie — ce qui rend possible le commerce rationalisé des idées rationnelles. En ce sens, la place désormais centrale prise par la publicité témoigne à sa manière de l'efficacité du discours philosophique, mais aussi de sa véritable nature. [824]

La publicité constitue ainsi une sorte de système discursif propre à libérer la philosophie de l'utopie du *logos* — mais par des moyens paradoxaux : la sophistique et la rhétorique. Quessada écrit ainsi que « *la publicité n'est pas la fin de la philosophie mais sa finalité*. »[825] Et à ce titre, la politique-spectacle suscite contre toute apparence l'inscription tardive de la philosophie dans l'espace politique. « Cette prétendue sophistique moderne qu'est la publicité constitue une tentative massive et industrielle de donner à l'ensemble de ces questions une forme de solution finale, s'efforçant de s'imposer en termes d'organisation politique globale et totalitaire compatible avec le cadre mondialisé du capitalisme. »[826]

La publicité a su intégrer l'idéal de rationalité de la philosophie, le paradoxe étant qu'elle l'incarne avec les moyens de la sophistique. Si le discours politique prend les traits d'une nouvelle sophistique c'est ainsi pour mieux servir l'idéal platonicien : « *la publicité est le discours qui a su soumettre le discours persuasif à la norme implacable de la rationalité*. Son pouvoir

---

[821] *Ibid*., pp. 17-18.
[822] QUESSADA (Dominique), L*'escalvemaître*, *op. cit*., p. 152.
[823] *Ibid*., p. 157.
[824] *Ibid*., p. 169.
[825] *Ibid*., p. 173.
[826] *Ibid*., p. 174.

réside en cette inclusion dans le champ de la rationalité de la part irrationnelle du langage représentée historiquement par la voie empiriste des sophistes. »[827]

La publicité politique représente donc la manière dont la philosophie a pu réaliser dans la société une victoire des idéaux démocratiques, « une mise en pratique radicale de la philosophie platonicienne, son incarnation, son effectuation dans la cité et dans le monde : une *philo-cité* ou une *publi-sophie*. »[828] Elle donne sens et actualise l'idée philosophique d'une communauté qui serait régie par un discours rationnel auquel les citoyens peuvent librement adhérer ou non. « *Derrière le retour apparent de la sophistique à travers la publicité se cache donc l'arrivée de la philosophie dans la cité*. »[829]

La publicité fait de la philosophie une pratique politique en la soumettant aux idéaux platonicien qu'elle achève dans leurs globalité : « *Le discours publicitaire, c'est le discours philosophique hybridé avec le discours politique*. »[830]

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

[827] *Ibid*., p. 186.
[828] *Ibid*., p. 191.
[829] *Ibid*., p. 192.
[830] *Ibid*., p. 216.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 4.
# QUATRIEME PARTIE

---

## PERSPECTIVES DE RECHERCHE
## pour une (socio)linguistique de *l'action*

[…] *oikos*, *logos*, *phusis* et *polis* restent de véritables énigmes tant qu'on ne remet pas les quatre concepts en jeu *à la fois*. On a cru pouvoir faire l'économie de ce travail conceptuel, sans s'apercevoir que les notions de nature et de politique avaient été dessinées, au cours des siècles, pour *rendre impossible* tout rapprochement, toute synthèse, toute combinaison entre les deux termes. Chose encore plus grave, on a prétendu, dans l'enthousiasme d'une vision œcuménique, « dépasser » l'antique distinction des humains et des choses, des sujets de droit et des objets de science, sans considérer qu'ils avaient été façonnés, profilés, sculptés, pour devenir peu à peu incompatibles,
Latour Bruno (*Politiques de la nature*)

A ce stade de notre travail, nous pouvons faire un constat sur le *corpus* :
les interlocuteurs, dans les débats politiques télévisés, négocient des (re)présentations de soi et des autres. L'enjeu de la confrontation réside le plus souvent, on l'a vu, dans la volonté réciproque des différents interlocuteurs du débat de construire/négocier la cohérence d'une *image de soi* : les interlocuteurs n'interagissent pas l'un sur l'autre, mais l'un *pour* l'autre. Le débat apparaît alors comme un lieu privilégié de co-construction identitaire.

Il s'agit alors maintenant de questionner le *pourquoi* : *pourquoi les interlocuteurs font-ils cela* ? *pourquoi ont-ils besoin de faire cela* ? et *que sont-ils en train de faire* lorsqu'ils négocient de la sorte des définitions d'eux-mêmes et des autres ?

Cette quatrième partie aura la tâche d'ouvrir à cette problématique et de proposer différentes pistes de réflexions et de recherches.

La problématique centrale est donc la suivante : le débat — en tant qu'activité de communication spécifique — apparaît comme l'expression d'une relation interpersonnelle au cœur de laquelle les sujets, dans une dynamique interlocutive, co-construisent un univers référentiel commun : un espace co-interlocutoire (c'est-à-dire en tant que lieu de *négociations identitaires*) aux règles partagées.

Cette relation interpersonnelle, réglée et porteuse d'enjeux identitaires, signifie un rapport commun au monde. Comme l'écrit John Gumperz, « interagir c'est aussi partager quelque chose ». [831] Le débat — s'articulant autour de présentations de soi et de déclinaisons identitaires — se présente comme un espace contractuel de genèse intersubjective à travers laquelle les sujets actualisent un rapport commun au monde. C'est-à-dire un lieu où les sujets communiquants co-construisent un monde *qui se dit* (dont la *communauté* — au sens de ce qui est commun — se construit par le langage) — et non un monde *déjà là*.

Les travaux et les outils récemment développés par les *science studies* peuvent sur ce point nous éclairer, dépassant la linguistique *informationnelle* issue des conceptions platoniciennes sur le langage — adéquation monde/langage — pour ouvrir à une sociolinguistique de l'*action*. [832]

La perspective des *science studies* consiste en effet à regarder les choses *en train de se faire* — et non pas les considérer comme déjà constituées. Le renouveau des *science studies* est précisément venu du fait que les anthropologues des sciences se sont penchés sur les *pratiques* scientifiques et non plus seulement sur les discours ou sur « la Science », comme s'il s'agissait d'un objet achevé. [833] Aussi, le social ne peut pas être utilisé comme une variable explicative : le social *n'est pas*, il est en constante renégociation, tout comme le monde. C'est-à-dire que le social et le monde se *redéfinissent* l'un l'autre (or ce point m'intéresse particulièrement car la politique se présente traditionnellement comme la construction de la société). La politique, le social et le monde sont en re-construction/re-négociation continuelle.

---

[831] GUMPERZ (John), *Engager la conversation*, *op. cit*., p. 155.

[832] Voir en particulier LATOUR (Bruno), *Petites leçons de sociologie des sciences*, Le Seuil, coll. « Points », Paris, 1996 ; VINCK (Dominique), *La sociologie des sciences*, Armand Colin, Paris, 1995 ; HACKING (Ian), *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Editions La Découverte, Paris, 2001 ; ROSMORDUC (Jean), *L'histoire des sciences*, Hachette Education, Paris, 1996.

[833] Voir FOUREZ (Gérard), *La construction des sciences. Les logiques des inventions scientifiques. Introduction à la philosophie et à l'éthique des sciences*. De Boeck Université, Bruxelles, 1992.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

De sorte que le monde n'est pas *naturel*, ou *déjà là*, (vs social ou symbolique) mais qu'*il le devient* : c'est-à-dire qu'il est à co-construire en permanence par le biais du langage (sociolinguistique de l'*action*).

J'aborderai ainsi dans cette dernière partie les travaux de Bruno Latour et en particulier la notion de Grand Partage (non distinction du « monde » et de la « société »). Je revisiterai aussi le mythe de l'allégorie de la Caverne de Platon (Latour et Sahlins) symbolisant l'aristocratisme — opposition entre l'individu philosophe gouvernant au peuple ignorant — pour questionner la place de la Raison et de la « technicisation » dans les pratiques politiques, et en particulier dans les débats télévisés. [834]

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

[834] Je m'appuierai dans cette dernière partie pour l'essentiel sur les travaux de Bruno Latour et Isabelle Stengers — en particulier sur les ouvrages suivants : LATOUR (Bruno), *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris, 1991 & LATOUR (Bruno), *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, La Découverte, Paris, 1999 ; STENGERS (Isabelle), *L'invention des sciences modernes*, La Découverte, Paris, 1993.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# Paradigme moderne : *La logique informationnelle*

chapitre 1

« Si la Raison ne peut prévaloir, la Force primera ! »
Combien de fois n'avons-nous pas entendu ce cri de désespoir ? Notre seule ressource n'est-elle pas d'en appeler à la Raison, face aux horreurs dont nous sommes quotidiennement témoins ? Et cependant, ce cri aussi a une histoire, une histoire que j'entends explorer, parce que cette exploration peut nous permettre de distinguer, une fois de plus, entre science et politique et, peut-être, d'expliquer pourquoi le corps politique a été conçu de telle sorte qu'il soit privé de crédibilité, de puissance et de légitimité… un bâtard-né,
Latour Bruno (*L'espoir de Pandore*)

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 1

# Le Grand Partage : une opposition anti-démocratique

Toute légitimité — dans une société démocratique — est sensée venir du peuple, c'est-à-dire émaner des citoyens, de leurs opinions.

Mais en même temps, la définition donné à la Science dans nos sociétés — et la façon dont on l'enseigne dès le secondaire et qui imprègne fortement les futurs citoyens — charge l'opinion de beaucoup de péchés : celle-ci serait influençable, manipulable, frivole, etc. , la force de la Science étant justement de s'en dégager. [835]

De fait, cette définition du peuple comme incapable de produire un savoir cohérent et incapable de se positionner sur les problèmes de société est propice à une confiscation de la politique par d'autres types d'intérêts : il revient alors aux experts de dire — en dernier lieu — ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire au peuple ignorant : c'est l'illustration moderne de la célèbre allégorie platonicienne de la Caverne.

Nous héritons donc d'une opposition de nature entre la Science (qui permet de se dégager de l'opinion — dangereuse, irrationnelle, etc.) et l'opinion, la *doxa* — pourtant source de légitimité en démocratie. Cette opposition engendre des conséquences qui sont catastrophiques sur le plan politique et tend aussi à nous engager du même coup dans un discours *anti-démocratique* (disqualification de l'opinion).

## Le système platonicien

Longtemps, la tradition épistémologique classique (platonicienne) a conditionné notre rapport au monde. Dans le système platonicien, le *logos* s'oppose à la *doxa*, qui est chargée de tous les maux : celle-ci est influençable, dangereuse, irrationnelle, etc.

Aussi, dans le paradigme platonicien le monde est composé de deux sphères hétérogènes — séparation des faits scientifiques établis et des décisions politiques à prendre (voir schéma ci-dessous) :

— d'un côté le monde *naturel :* le monde des faits, des choses *telles qu'elles sont* (*logos*) ;

— de l'autre, le monde social ou politique du sujet et des représentations (*doxa*) [cf. *supra* p. 178].

Et depuis Platon, nous nous efforçons, dans nos sociétés, de ne pas *mélanger* ces deux sphères.

[835] Voir JOUARY (Jean-Paul), *Rencontres Philosophiques. Isabelle Stengers : La science a besoin d'alliés !*, in *Les Idées*, sept. 1999 [en ligne] ;
disponible sur <http://www.regards.fr/archives/1999/199909/199909ide01.html> (page consultée le 3 mars 2004).

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

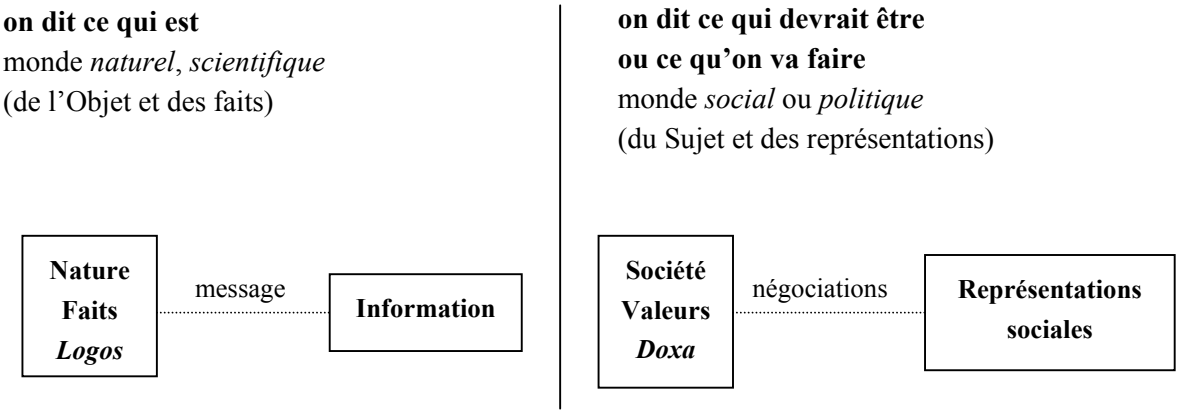


**Paradigme moderne : linguistique informationnelle**

Dans le paradigme moderne (linguistique informationnelle), le langage *dit le monde*, il ne le crée pas (ou alors seulement sur le plan symbolique). [836] La linguistique est fondée sur la « métaphore du conduit » (communication codique) : le langage est fondamentalement *informationnel* (et le monde *naturel*), c'est-à-dire qu'il transporte l'information de ce sur quoi il porte et qu'il dédouble (c'est le principe de la théorie du signe — même si elle ne dit rien de la construction du rapport entre signifié et référent). [837]

Il s'ensuit aussi que « d'un côté, lorsqu'on dit "scientifique", ou lorsqu'on enseigne les sciences, on attribue à celles-ci "le pouvoir de dire ce qu'il en est des choses". De l'autre, la politique recouvre l'ensemble des décisions des citoyens "par rapport à ce qui doit être". »[838]

## Le Grand Partage

Il s'est donc manifesté, dans nos sociétés (et seulement dans les nôtres) une transcendance toute particulière : la nature *telle qu'elle est* — « a-humaine, inhumaine parfois, extra-humaine toujours. »[839]

> Depuis cet événement — qu'on le situe dans les mathématiques grecques, dans la physique italienne, dans la chimie allemande, dans le nucléaire américain, dans la thermodynamique belge —, l'asymétrie fut totale entre les cultures qui

[836] Voir par exemple SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, *op. cit*.
[837] Le schéma a été complété pour prendre en compte le monde social : le langage permet aussi de construire des identités sociales (même si ce mode de construction reste à éclairer).
[838] JOUARY (jean-Paul), *Rencontres Philosophiques*, *op. cit*.
[839] LATOUR (Bruno), *Nous n'avons jamais été moderne*, *op. cit.*, p. 134.

considèrent la nature, et celles qui ne considèrent que leur culture ou les versions déformées qu'elles peuvent avoir de la matière. [840]

Il s'agit de la théorie du Grand Partage inaugurée par Bruno Latour. Comme l'illustre le schéma ci-dessous, le Grand Partage intérieur — séparation entre la Nature et la Société — explique le Grand Partage extérieur : c'est-à-dire que nous sommes les seuls, en occident, à établir une différence radicale, absolue, entre la Nature et la Société. Nous *séparons* le monde naturel du monde social alors que tous les autres *mélangent*, « qu'ils soient chinois ou amérindiens, zandés ou barouyas, [ils] ne peuvent séparer vraiment ce qui est connaissance de ce qui est société, ce qui est signe de ce qui est chose, ce qui vient de la nature telle qu'elle est de ce que requièrent leurs cultures. »[841]

**Premier Grand Partage interne**

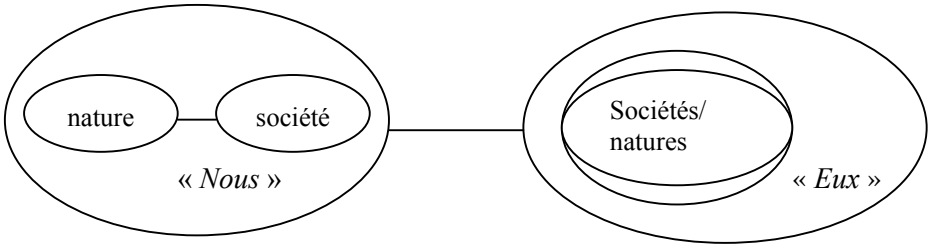


**Second Grand Partage externe**

Partition moderne Recouvrement prémoderne

Le second Grand Partage externe réside donc dans la distinction entre « Nous » et « Eux » : mobilisant la nature telle qu'elle est, telle que la Science la connaît — et non pas simplement une représentation symbolique de celle-ci — l'occident ne serait donc pas une culture comme les autres (ou pas seulement une culture).

## L'allégorie de la Caverne

Le premier Grand Partage est construit par Platon avec l'allégorie de la Caverne qui définit les rapports de la Science et de la Société — racontée par Platon dans le livre II de *La République*. [842]

Rappelons brièvement que l'allégorie platonicienne de la Caverne présente les individus comme incapables d'avoir accès au monde réel : ceux-ci sont prisonniers des apparences dans une Caverne obscure symbolisant leur ignorance. Seul le philosophe-savant est en mesure d'échapper à l'enfer de la Caverne (dans laquelle ne règnent que conflits et chaos) pour contempler la réalité (et non plus seulement son reflet) et de revenir ensuite délivrer les ignorants de leurs fictions et de leurs représentations subjectives.

[840] *Ibid*.
[841] *Ibid*., pp. 134-135.
[842] Voir PLATON, *La République*, Livre II, *op. cit*., VII, 514a1-517a7.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

De fait, la définition de la Science n'est jamais neutre. Marianne Doury a ainsi montré que la Science, dans l'imaginaire social, se caractérise *émotionnellement* : celle-ci est froide, impersonnelle, c'est-à-dire justement non-émotionnelle. « Il semblerait que très profondément et depuis très longtemps, la science soit appréhendée comme incompatible avec l'émotion. »[843]

Bruno Latour a montré comment ce mythe construit dans un même mouvement une certaine représentation de la Science (rationnelle, objective, neutre, etc.), et un monde social qui serait en proie aux conflits et au chaos, victime de nos représentations subjectives et de nos passions.

Sans entrer par le détail dans l'histoire de la philosophie grecque, le mythe de la Caverne marque deux ruptures : la première fait que le philosophe — et aujourd'hui le scientifique — s'il veut accéder à la vérité, doit s'arracher à la tyrannie du social, de la politique, de la *doxa*, c'est-à-dire sortir de la Caverne. L'allégorie de la Caverne de Platon a construit dans un même mouvement une certaine idée de la Science et de la Société, qui lui sert de repoussoir.

La deuxième rupture traduit le fait que le scientifique, une fois parvenu à s'extraire de l'enfer du monde social, peut — autant de fois qu'il le souhaite — revenir dans la Caverne et, par le biais de résultats indiscutables et de vérités établies, y faire taire les débats, les conflits, les dissensions, les controverses, etc.

Aussi, l'inusable efficacité du mythe de Platon s'explique et tient sans doute au fait qu'

> aucune de ces deux ruptures n'empêche pourtant leur exact contraire qui se trouve combiné dans la seule figure héroïque du Philosophe-Savant, à la fois Législateur et Sauveur. Bien que le monde de la vérité diffère absolument et non relativement du monde social, le Savant peut malgré tout passer *à l'aller comme au retour* de l'un à l'autre monde : le passage fermé pour tous les autres est ouvert à lui seul. En lui et par lui, la tyrannie du monde social s'interrompt miraculeusement : à l'aller, pour lui permettre de contempler enfin le monde objectif ; au retour, pour lui permettre de substituer, tel un nouveau Moïse, l'indiscutable législation des lois scientifiques à la tyrannie de l'ignorance. Sans cette double rupture, il n'y a pas de Science, pas d'épistémologie, pas de politique sous influence, pas de conception occidentale de la vie publique. [844]

Si dans le mythe originel de Platon, le philosophe-savant revenant dans la Caverne était mis à mort, aujourd'hui de vastes laboratoires et de puissants équipements permettent aux chercheurs de faire « en toute sécurité » l'aller-retour du monde social à celui des Idées, et de celles-ci à la Caverne où ils viennent apporter la lumière.

Mais ce qui n'a pas changé, vingt-cinq siècles plus tard, c'est la double rupture que la forme du mythe a imposée. On reste fidèle à l'idée selon laquelle la Science n'a de possible existence qu'en séparant les choses telles qu'elles sont des représentations que l'on s'en fait. La division entre les questions d'ordre ontologique et épistémologique demeure garante de la vie morale et sociale. Sans *Nature*, nous ne pourrions pas distinguer le vrai du faux, comprendre ce que sont les choses et donc pacifier la vie publique menacée sans cesse de

[843] DOURY (Marianne), « La réfutation par accusation d'émotion. Exploitation argumentative de l'émotion dans une controverse à thème scientifique », *in* Plantin C., Doury M., Traverso V. (éds), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, PUL/ARCI, 2000, p. 96.
[844] LATOUR (Bruno), *Politiques de la nature*, *op. cit.*, p. 23.

guerre civile : « La nature et les croyances humaines sur la nature se confondraient en un épouvantable chaos. La vie publique, affaissée sur elle-même, manquerait de cette transcendance sans laquelle aucune interminable dispute ne pourrait se finir. »[845]

Cette forme d'épistémologie que constitue la double rupture du mythe pose la Science comme unique salut contre l'enfer du monde social et politique. Fondée sur aucune enquête empirique de quelque sorte que ce soit, et contraire même au sens commun, et à la pratique quotidienne des chercheurs dans les laboratoires, « rien n'y fait, la police épistémologique annulera toujours cette connaissance ordinaire en créant cette double rupture entre des éléments que tout relie, et en peignant ceux qui la mettent en doute comme des relativistes, sophistes et immoraux, qui veulent ruiner toutes nos chances d'accéder à la réalité extérieure et ainsi de réformer, par ricochet, la société. »[846]

## L'épistémologie politique de Platon

Dans le *Gorgias* de Platon, Socrate et Calliclès sont d'accord sur l'essentiel : la populace a besoin de dirigeants, sophistes pour l'un, philosophes pour l'autre. Cette discussion n'a en fait rien perdu de son actualité. Et l'utilité aujourd'hui du mythe de la Caverne réside en ce qu'il permet une Constitution organisant la vie publique *en deux chambres :* d'un côté l'enfer du monde social symbolisé par la Caverne où les individus sont enchaînés dans l'obscurité ; de l'autre le monde *naturel*, le monde des choses telles qu'elles sont, insensibles à nos querelles et nos fictions.

Et toute l'autorité du modèle réside dans la capacité donné au philosophe-savant, seul capable de passer, dans les deux sens, d'une chambre à l'autre.

> Malgré la fascination exercée par les Idées — y compris chez ceux qui prétendent dénoncer l'idéalisme de la solution platonicienne —, il ne s'agit aucunement d'opposer le monde des ombres à celui de la réalité, mais de *répartir les pouvoirs* en inventant à la fois une certaine définition de la Science et une certaine définition de la politique. En dépit des apparences, il ne s'agit pas là d'idéalisme, mais du plus terre à terre des modes d'organisation politique : le mythe de la Caverne permet de rendre la démocratie impossible en la neutralisant, c'est son seul atout. [847]

Dans cette Constitution ainsi dispensée par l'épistémologie politique, la répartition des pouvoirs entre les deux chambres est inégale : dans la première, la totalité des individus parlants est plongée dans l'ignorance et sans aucun pouvoir autre que celui « d'ignorer ensemble » ; et dans la seconde, l'ensemble des objets réels — les choses telles qu'elles sont — sont privés de parole : « d'un côté le bavardage des fictions, de l'autre le silence de la réalité. »[848]

Aussi, la subtilité de cette épistémologie politique repose aujourd'hui sur le pouvoir conféré au scientifique, seul en mesure de passer d'une chambre à l'autre. Seul ce dernier en effet a le pouvoir de « parler » — parce qu'il appartient à la première chambre — et en même temps le pouvoir de « dire vrai » — puisqu'il peut s'arracher au monde social par la

[845] *Ibid*., p. 25.
[846] *Ibid*., p. 26.
[847] *Ibid*., p. 27.
[848] *Ibid*., p. 28.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

connaissance et donc, en revenant dans la chambre basse, mettre de l'ordre et faire taire le bavardage incessant des ignorants.

> Bref, ces quelques élus pourraient se voir dotés de la plus fabuleuse capacité politique jamais inventée : faire parler le monde muet, dire le vrai sans être discuté, mettre fin aux débats interminables par une forme indiscutable d'autorité qui tiendrait aux choses mêmes. [849]

Dans cette perspective, l'enseignement et la vulgarisation de la Science doit ainsi permettre aux individus de se détacher de l'opinion, de la *doxa*, c'est-à-dire de la tyrannie du monde social, pour accéder aux choses *telles qu'elles sont*, à la *réalité* — et ce afin de clore définitivement les débats.

Aussi, « à force de Raison », les modernes pensaient pouvoir se laver du péché de l'opinion ; « à force de Raison », ils pensaient toujours pouvoir passer de la *doxa* au *logos*. Ils pensaient enfin devenir raisonnables, objectifs, rationaliser le monde humain et les sociétés qui mélangeaient (encore) les faits et les valeurs, la Nature et la Société.

Ne reconnaissant pas l'existence de possibles conflits — car seules les représentations subjectives et superficielles étaient en jeu (et n'engageaient donc pas le monde réel) —, les modernes ne faisaient ainsi jamais la guerre. Ils n'ont fait que dispenser le progrès par les armes, n'ayant pas d'ennemis mais seulement de « mauvais élèves ». Il n'ont jamais vraiment fait la guerre mais juste *policer* le monde :

> Oui, leurs guerres, leurs conquêtes, leurs massacres même étaient pédagogiques ! Relisons Jules Verne : on se bat partout et tout le temps mais pour le bien des gens. S'il n'y a d'ennemi avec lequel on est obligé de faire la guerre, comme le dit Carl Schmitt, qu'à partir du moment où il n'y *a pas de médiateur commun* auquel on puisse se rapporter pour obtenir un arbitrage, alors oui, on peut dire que l'histoire moderne n'a pas connu de guerre et que *les civilisateurs n'ont jamais eu d'ennemis :* ils s'en sont toujours remis à un arbitre indiscutable, à un médiateur supérieur de loin à toute forme de conflit possible, la Nature et ses lois, la Science et son monde unifié. Dès que l'on est mandaté par un médiateur qui surplombe la situation de conflit, on ne fait plus la guerre, on ne fait que s'engager dans des opérations de police. [850]

C'est donc cette double rupture définie par Platon avec l'allégorie de la Caverne — épistémologie politique constituant le monde en deux chambres (le monde naturel et le monde social) — qu'il s'agit de déconstruire afin de modifier les termes mêmes par lesquels on définit la politique et ses pratiques — et les débats en particulier.

---

[849] *Ibid*.

[850] LATOUR (Bruno), *Guerre des mondes — offres de paix* [en ligne] ; Article préparé pour un volume spécial de l'UNESCO (sous la direction du professeur José Vidal Benetto) ; disponible sur <http://www.ensmp.fr/~latour/articles/article/081.html> (page consultée le 3 mars 2004). Voir aussi STENGERS (Isabelle), « La guerre des sciences : et la paix ? », *in* JURDANT (Baudoin), *Impostures scientifiques. Les malentendus de l'affaire Sokal*, La Découverte, Paris, 1998, pp. 268-292 [Voir SOKAL (Alan) & BRICMONT (Jean), *Impostures intellectuelles*, Editions Odile Jacob, Paris, 1997].



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

### « L'événement Galilée »

Isabelle Stengers estime que les « sciences modernes » prétendent supplanter les philosophies qui, hier, théorisaient leur rupture avec l'opinion.

Elle souligne que les sciences positives exigent — et c'est là sans doute leur premier motif — « de faire taire ceux qui prétendraient que "ce n'est que de la fiction". Tel est, selon [elle], le premier sens de l'affirmation "cela est scientifique". »[851] Aussi, « Au nom de la science », « au nom de l'objectivité scientifique », nous avons vu se construire des définitions et des redéfinitions des problèmes impliquant la vie publique.

Platon valorisait le pouvoir qu'avaient les démonstrations mathématiques de mettre tout le monde d'accord sur leurs énoncés. Avec Galilée, « les enfants de Platon » auraient réussi, en donnant l'impression de produire enfin un savoir stable sur le monde — c'est-à-dire un savoir qui soit hors d'atteinte de l'opinion, de la *doxa* (et donc hors des pratiques démocratiques). [852]

L' »événement Galilée » fut un « événement » en ce qu'il imposa le silence aux autres démarches, contrairement à Kepler, dont les innovations astronomiques ne produisirent pas de rupture avec l'astrologie par exemple. Aussi, un tel « événement » fait rupture et produit des héritiers. Selon Stengers, la science galiléenne inaugure ainsi la science moderne, modelant un nouveau territoire — la physique — susceptible de faire taire les autorités anciennes et de convertir, en les disqualifiant, les autres discours en simples « opinions ».

Ainsi

> Dans le Discours de 1608 apparaît l'idée que les énoncés de Salviati-Galilée ne sont nullement des opinions d'auteurs comme le prétend Sagredo, puisque quiconque s'y oppose se voit démenti non par leur auteur, mais par la réalité elle-même, grâce au dispositif expérimental du plan incliné. [853]

Pour Isabelle Stengers, le véritable « événement » réside en fait dans la mise en scène expérimentale elle-même, qui *impose* le silence à quiconque s'oppose à la façon galiléenne de poser le problème du mouvement. Car, dans ce dispositif, « si la science respecte les faits, tous les faits ne se valent pas ». [854]

Les faits, ici, sont *construits* (élimination théorique des frottements par exemple), créant un lien sélectif entre les mots et les phénomènes capable de fabriquer un témoin fiable apte à « faire taire ».

### L'appel à Galilée

Dans ses travaux sur l'argumentation dans les débats médiatiques autour des parasciences[855], Marianne Doury a mis à jour un fait argumentatif récurrent qu'elle nomme *l'appel à Galilée*. [856]

---

[851] STENGERS (Isabelle), *L'invention des sciences modernes*, *op. cit*., p. 94.
[852] Voir STENGERS (Isabelle), « Les Affaires Galilée », *in* Serres M. (ed.), *Eléments de l'histoire des sciences*, Bordas, Paris, 1989, pp. 223-249.
[853] JOUARY (jean-Paul), *Rencontres Philosophiques*, *op. cit*.
[854] *Ibid*.
[855] DOURY (Marianne), *Le Débat immobile*, *op. cit*.
[856] DOURY (Marianne), « L'appel à Galilée », *in* C. Plantin (éd), *Lieux Communs. Topoï, stéréotypes, clichés*, Kimé, Paris, 1993, pp. 123-132.

*L'appel à Galilée* fonctionne comme une sorte « de *lieu commun argumentatif* dans le sens de *fait argumentatif récurrent dans un champ discursif donné*. »[857]

En effet, la plupart des polémiques cherchent à s'inscrire dans une sorte de *tradition polémique*, par rapport à laquelle elles s'identifient et se légitiment. Et au sein de cette « mémoire polémique » les interactants isolent un moment polémique particulier — jugé représentatif — qui va constituer l'événement fondateur, la situation de référence par rapport à laquelle la polémique trouve sa cohérence : c'est l'affaire Galilée, et plus précisément même le procès de Galilée.

> L'argumentation basée sur l'appel à Galilée peut viser deux types de conclusions, l'une plus forte que l'autre. Le premier mouvement argumentatif est radical, puisqu'il présuppose la validité de la nouvelle théorie. L'interlocuteur, qui lui est opposé, est pressé non pas de réserver son jugement, mais de changer d'opinion. Il doit émettre un jugement favorable sur la théorie novatrice sous peine d'attirer un jugement défavorable sur sa propre personne, puisqu'en rejetant cette théorie, il reproduit l'anti-modèle. Pour illustrer ce cas, la comparaison même avec Galilée, si elle n'est pas assortie de réserves, présuppose la validité de la théorie.[858]

L'appel à Galilée agit comme un déplacement de la polémique du contenu de la théorie discutée vers une interprétation plus globale de la situation polémique, impliquant alors une évaluation des protagonistes. Doury montre aussi qu'il permet de passer d'une controverse scientifique à une polémique argumentative.

> Ce cadre argumentatif correspond à une théorie argumentative qui détourne le débat de la théorie elle-même vers une lecture globale très contraignante de la controverse. Elle impose une interprétation du discours des deux camps en fonction des rôles qui leur sont assignés par l'appel à Galilée, qui joue sur la peur du ridicule : le risque d'être identifié aux inquisiteurs, aux « scientistes » frileux, aux ennemis de la modernité, incite efficacement à la réserve. [859]

Ce lieu commun argumentatif s'avère donc constituer un cadre qui impose une interprétation argumentativement orientée de la polémique, qui témoigne surtout de la prégnance culturelle en occident de « l'événement Galilée ».

### Un savoir *objectif*

L'événement galiléen consacre en fait un nouvel usage de la Raison. Il invente, à propos des choses, un « comment » qui définit le « pourquoi » comme son reste, sélectionnant ceux qui seront autorisés à participer à la discussion du « comment » (scientifiques, experts) — à son extension et à ses modifications —, et définissant du même coup les autres (politiques et simples citoyens), comme ceux qui viennent *après*, dans un monde structuré par un partage stabilisé entre ce qui est « scientifique » — affaire des scientifiques — et le reste.

Il s'agit de souligner combien ces deux traits sont tous deux *politiques* : le premier s'adressant *aux choses*, seul habilité à prescrire la manière dont il convient de s'employer à les

[857] *Ibid*., p. 123.
[858] *Ibid*., pp. 123-124.
[859] *Ibid*., p. 124.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

traiter ; le second s'adressant aux humains, et distribuant les compétences et les responsabilités dans ce traitement.

Se dégage alors l'un des aspects politiques du *label* de scientificité : le scientifique est celui qui s'adresse au public comme détenteur d'un savoir *objectif* — demeurant fidèle en cela au mythe platonicien de l'allégorie de la Caverne. Finalement, c'est « toujours le pouvoir qui se dissimule derrière l'objectivité ou la rationalité lorsque celles-ci deviennent argument d'autorité ». [860]

Isabelle Stengers explique ainsi que des penseurs comme Hume, Locke, Descartes ou Kant par exemple, représentent ces théoriciens de la connaissance auxquels l'épistémologie classique fait traditionnellement référence comme à son point de départ.

> Avec eux, la pratique scientifique tente de se dire pratique « objective », en droit généralisable à l'ensemble des champs de savoir positif : »le même scientifique » pourrait étendre « le même type d'objectivité » à tout ce à quoi il s'adresse. […][861]

Cette image des théoriciens de la connaissance, incarnant une démarche scientifique objective, n'aurait eu aucune pertinence si en même temps, elle n'avait rencontré un certain nombre de protagonistes très intéressés par les avantages procurés par ce label de scientificité.

Aussi, le « titre » de science confère à celui qui s'en réclame ou qui se dit « scientifique » des droits et des devoirs.

> Toute définition, ici, exclut et inclut, justifie ou met en question, crée ou interdit un modèle. De ce point de vue, les stratégies de définition par rupture ou par recherche d'un critère de démarcation se distinguent de manière tout à fait intéressante. La « rupture » procède en établissant un contraste entre « avant » et « après » qui disqualifie positivement les prétendants légitimes au titre de science. [862]

Dans les travaux de Doury sur l'argumentation dans les débats sur les parasciences[863], il apparaît clairement que l'intérêt de la recherche d'un critère de démarcation entre les sciences et les parasciences (non-sciences) tient à la volonté de donner une définition *positive* de la « vraie » science. [864]

De telles lectures de la Science sont tout à fait édifiantes dans la mesure où, « comme la vie des saints illustre le pouvoir de la grâce, la vie des sciences ou des concepts illustre alors une idée de la raison. […] Elle fait de l'objectivité le destin général de nos savoirs, l'idéal qu'ils doivent viser. »[865]

---

[860] STENGERS (Isabelle), *L'invention des sciences modernes*, *op. cit*., p. 96.
[861] JOUARY (jean-Paul), *Rencontres Philosophiques*, *op. cit*.
[862] STENGERS (Isabelle), *L'invention des sciences modernes*, *op. cit*., p. 34.
[863] Voir DOURY (Marianne), *Le Débat immobile*, *op. cit.*
[864] Voir DOURY (Marianne), « Les procédés de crédibilisation des témoignages comme indices des normes argumentatives des locuteurs », *in* Rigotti Eddo (ed.), *Rhetoric and Argumentation. Proceedings of the International Conference, Lugano, April 22-23*, 1997, Tübingen : Niemeyer, 1999, pp. 167-180. Voir aussi sur ce point LATOUR (Bruno), *Sciences et parasciences : une question mal posée ?* [en ligne] ; (texte révisé par l'auteur d'une conférence tenue à l'Université de Genève le 11 mai 2001). Disponible sur <http://www.ensmp.fr/~latour/poparticles/poparticle/p097.html> (page consultée le 3 mars 2004).
[865] STENGERS (Isabelle), *L'invention des sciences modernes*, *op. cit*., pp. 45-46.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

## 2

## *Technicisation* des pratiques politiques

Ce clivage entre la Science et l'opinion (*Logos/Doxa*) fonctionne comme une sorte de modèle implicite dans le traitement médiatique des affaires publiques, où le recours à l'expertise est monnaie courante. L'autorité scientifique (« les experts sont formels ») sert le plus souvent de cadre normatif de légitimation aux situations conflictuelles. L'expert étant seul en mesure d'exercer l'indispensable travail de *séparation* des faits et des valeurs (ou des discours). [866] Aussi, le recours indirect des interlocuteurs, dans les débats, à l'autorité des « spécialistes » et des « experts », fonctionne comme une sorte d'argument d'autorité — défini comme un schème argumentatif reposant sur l'existence d'un lien entre certaines caractéristiques d'une personne et le crédit qu'il convient d'accorder à son jugement. [867]

> Il y a argument d'autorité quand le Proposant donne pour argument en faveur d'une affirmation le fait qu'elle ait été énoncée par un locuteur particulier *autorisé*, sur lequel il s'appuie ou derrière lequel il se réfugie. La raison de croire (de faire) P n'est donc plus recherchée dans la justesse de P, son adéquation au monde tel qu'il est ou devrait être, mais dans le fait qu'il est admis par une personne qui fonctionne comme *garant* de sa justesse. [868]

Ici, dans les débats, le recours à l'expertise relève de l'argument d'autorité *indirect*, au second degré : « le locuteur exploite le crédit dont jouit une personne qui "fait autorité" dans un domaine donné pour donner plus de poids à une proposition qu'il souhaite soutenir ». [869]

- *100 Minutes pour convaincre* — Le 24/04/2003

Invité : François FILLON

> François FILLON
> La deuxième condition, c'est que le taux de chômage baisse bien, **comme le prévoient l'ensemble des rapports des experts**, lié à la démographie.

Les locuteurs s'appuient sur cette autorité légitime — caution scientifique — afin de renforcer leurs propos : « en tant que X, je peux vous garantir que P »[870] :

- Débat présidentiel — le 10 mai 1974

— débat Giscard/Mitterrand

---

[866] Et s'il est jugé — rarement — non-objectif, c'est simplement qu'il a « mal fait son travail » ; la nature, quant à elle, demeure immuable.

[867] Voir DOURY (Marianne), « L'argument d'autorité en situation : le cas du débat médiatique sur l'astrologie », in *CEDISCOR* (Syled), Papiers de travail n°12, (à paraître). Voir aussi MARTEL (Guylaine), (dir.), *Autour de l'argumentation. Rationaliser l'expérience quotidienne*, Nota bene, Québec, 200p., 2000 (avec la participation de Christian PLANTIN, Marianne DOURY, Véronique TRAVERSO, Laurent, PERRIN, Corinne ROSSARI et Diane VINCENT). Et PINTO (Louis), « "C'est moi qui te le dis". Les modalités sociales de la certitude », in *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, 52-53, 107-108, 1984.

[868] PLANTIN (Christian), *Les Mots, les arguments, le texte. Propositions pour l'enseignement du français à l'Université*. Thèse en Philosophie et Lettres (« Langue et linguistique »), sous la direction de M. Dominicy, Université Libre de Bruxelles, 1988, p. 88 (cité par Doury Marianne, « L'argument d'autorité en situation … », *op. cit*., p. 2.).

[869] DOURY (Marianne), « L'argument d'autorité en situation… », *op. cit*., p. 2.

[870] *Ibid*.

FRANÇOIS MITTERRAND
Il y a eu une hausse entre 1968 et 1969, pour des raisons que vous savez, qui découlent en particulier des accords de Grenelle. En vérité, depuis lors, le SMIC baisse par rapport au salaire moyen. **J'en prends à témoin tous les journalistes spécialisés qui nous écoutent, et qui le démontreront**.

- Débat présidentiel – le 05 mai 1981

– débat Giscard/Mitterrand

FRANÇOIS MITTERRAND
… Je sais bien la distinction sémantique qui permet d'éviter les mots qui brûlent la bouche, mais le chômage est ressenti comme le chômage et pas comme la demande d'emploi par des millions et des millions de gens qui nous écoutent ! Chômeurs, 1 700 000… **On nous en promet, ce sont les experts, 2 500 000 si votre politique continue pour les années prochaines, d'ici à 1985. C'est une association d'économistes qui disait que nous aurions 500 000 chômeurs de plus dans les années prochaines** et vous savez très bien que c'est également l'opinion du grand patronat français si j'en juge par les dernières déclarations du CNPF.

- Débat présidentiel – le 02 mai 1995

– débat Chirac/Jospin

JACQUES CHIRAC
**Si l'on examine la situation politique telle que les experts de tous bords l'analysent**, il y a tout lieu de penser que nous nous trouverons dans une période de cohabitation.

- Débat présidentiel – le 02 mai 1995

– débat Chirac/Jospin

LIONEL JOSPIN
**Tout cela a été chiffré par des experts indépendants** et cela peut représenter plus de 600 000 emplois créés par an, c'està-dire, comme il y a des classes plus nombreuses qui viennent sur le marché du travail, […]

- Débat présidentiel – le 02 mai 1995

– débat Chirac/Jospin

JACQUES CHIRAC
**Là, pour le coup, tous les experts sont d'accord**. Il faut, effectivement, rétablir cette situation et, pour cela, il faut donner aux entreprises les chances d'innover, d'investir, d'embaucher.

On voit comment les références aux experts dans les débats agissent comme des justifications *a priori ;*

- *100 Minutes pour convaincre* – le 22/10/2002

Invité : Jean-François MATTEI

Jean-François MATTEI
[…] on a pensé que l'expérience, **ce n'est pas moi qui ai fixé les chiffres, ce sont les experts et même internationaux**, à 300 accouchements par an, ce n'est pas la guillotine

et leurs réalisations discursives passent souvent par des constructions langagières relevant du discours rapporté. Christian Plantin souligne ainsi que l'argument d'autorité rappelle le



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

fonctionnement des énoncés performatifs, pour lesquels « l'acte s'assimilant au dire, rapporter le dire suffit pour attester l'acte. »[871]

- Débat présidentiel — le 02 mai 1995

— débat Chirac/Jospin

LIONEL JOSPIN
150 000.
JACQUES CHIRAC
Non.
LIONEL JOSPIN
Étude de la Banque de France.
JACQUES CHIRAC
**Non, c'est tout à fait contesté par la plupart des experts**…

Ce clivage (Science/opinion, Nature/Société) agit comme une tentative d'imposition, par les experts, d'un monde commun. Il s'agit d'un engagement dans un processus fondamentalement non-démocratique — l'opinion étant source de légitimité en démocratie. L'expert va *imposer le monde en devenir au nom de la Science ;* ce qui corollairement justifie le recours à une certaine « technicisation » des enjeux et des pratiques politiques, ainsi qu'une professionnalisation du personnel politique, qui pourra exercer ses fonctions de manière a-*idéologique* — c'est-à-dire sans autre parti pris que celui de la « neutralité scientifique ».

Il s'agit ici de la concrétisation moderne de l'allégorie de la Caverne : les citoyens étant incapables d'avoir accès au monde *naturel*, c'est donc à l'expert — actualisation moderne du philosophe platonicien — de leur « apporter la lumière » afin de les sortir de leur obscurantisme et les conduire sur le chemin de la vérité.

Le savoir politique, exprimant ainsi le retour à la vision platonicienne élitiste et positiviste du politique — il est un savoir « qui vient de l'extérieur » — se transforme donc en savoir *technique*. Et dans le même esprit, la conception élitiste de la démocratie moderne rejoint les positions platoniciennes en ce que le savoir technique vise à remplacer le pouvoir du consensus démocratiquement construit.

La technicisation des enjeux est activement recherchée dans la volonté d'exclure le citoyen — irrationnel, prisonnier de la Caverne et du monde des apparences — de la vie politique. L'expertise et la professionnalisation de la vie politique[872] traduisent la volonté de garantir une administration scientifique (extérieure à la Caverne) — et donc non partisane — de la vie politique. [873]

> La tension entre ces deux définitions est hautement significative pour notre propos. Si c'est la « raison », le « logos », qui domine, la politique sera elle-même subordonnée, jugée, par la dualité de ses rapports avec une instance non politique, Bien ou Vérité, qui permet de faire taire les opinions discordantes et incertaines. Les sophistes, experts du logos qui infléchit, agence, crée l'opinion, doivent être condamnés. Ce fut la position de Platon, c'est la lecture que propose Heidegger d'Aristote, c'est aussi le « sentiment établi » qui préside à la définition moderne d'une science « hors politique », qui ne peut appréhender le jeu

[871] PLANTIN (Christian), *Essais sur l'argumentation*, *op. cit.*, p. 211.
[872] Fondée sur une représentation dévoyée des sciences, et héritière des conceptions platoniciennes sur *la* Science. Voir JOUARY (Jean-Paul), *Enseigner la vérité ? Essai sur les sciences et leurs représentations*, Stock, Paris, 1996.
[873] Aussi, peu de débats politiques avec participation du public trouvent-ils leur place au sein de l'espace médiatique.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

éventuel du politique en son sein qu'en termes d'impureté, de défaut, d'écart à l'idéal. […][874]

Cette « dérive » élitiste, fondée sur la quête de rationalité, conduit à une épuration de l'activité politique, à une sorte de neutralité politique qui s'exprime aussi dans ce genre de déclarations : »les chiffres parlent d'eux-mêmes », « les experts sont formels », etc.

C'est pourquoi le poids de l'expertise scientifique et technique dans les débats politiques est aujourd'hui si prégnant. Olivier Martin explique en effet que les informations chiffrées possèdent une caractéristique qui les rend — *a priori* — crédibles. Car dans une société où la Science occupe une position centrale et se définit comme détenant la vérité sur le monde à travers des lois quantitatives, toutes les données chiffrées s'apparentent alors à des résultats scientifiques, et donc à des vérités indiscutables. [875]

Les données chiffrées se veulent *objectives* et doivent pouvoir témoigner avec « neutralité » de telle ou telle action politique. Les chiffres font ainsi figure — dans les débats télévisés — de véritables arguments d'autorité :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 20/11/2003

— Invité : Nicolas Sarkosy

Nicolas SARKOZY

**Je vais essayer de vous démontrer que c'est faux**. Au 1er juillet 2002, il y avait dans nos prisons 48. 000 détenus. Au 1er juillet 2003… au 1er janvier 2002. 1er juillet 2003, nous sommes à 61. 000.

C'est l'idée selon laquelle les « chiffres parlent » :

- Débat présidentiel — le 02 mai 1995

— débat Chirac/Jospin

Jacques CHIRAC

Oui, je fais ça, j'ai apporté une petite fiche parce que, quand il y a des chiffres il faut essayer de s'en souvenir… Mais **il ressort des chiffres**, que j'ai pris dans le Journal officiel, tout bêtement, qu'aussi bien en 1981 qu'en 1988 on a fait une lessive — il n'y a pas d'autres termes — complète de tous les fonctionnaires qui n'étaient pas strictement socialistes, pour nommer quasiment exclusivement dans tous les postes importants des socialistes**. Si vous voulez qu'on aille plus loin dans ce débat, je veux bien sortir mes chiffres…**

- Débat présidentiel — le 28 avril 1988

— débat Chirac/Mitterrand

François MITTERRAND

Je maintiens ce que je disais. D'ailleurs tous ceux qui nous écoutent sont juges. Je m'inscris en faux, cependant, de la façon la plus précise, contre votre affirmation que le SMIC aurait été augmenté davantage que le salaire moyen. C'est le contraire qui s'est produit. **J'ai les chiffres d'ailleurs**, et les références. Le SMIC qui était de 64 % du salaire moyen en 1950 n'est plus aujourd'hui que de 53 %…

Un autre exemple est fourni par les sondages d'opinion qui abondent dans les débats politiques.

---

[874] STENGERS (Isabelle), *L'invention des sciences modernes*, *op. cit*., pp. 73-74.

[875] Voir MARTIN (Olivier), « Les statistiques parlent d'elles-mêmes ». *Regards sur la construction sociale des statistiques*, *in* Club Merleau-Ponty, *La pensée confisquée, quinze idées reçues qui bloquent le débat public*, La Découverte, paris, 1997, pp. 173-174.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Premièrement, les sondages servent de point de départ, ou d'amorce, aux questions posées aux différents invités. Les premières questions posées par l'animateur (Olivier Mazerolle ou Alain Duhamel) dans l'émission *100 Minutes pour convaincre* s'articulent ainsi le plus souvent autour des données chiffrées fournies par les sondages d'opinion. Dans cette émission, le phénomène est à la fois très marqué et récurrent — comme en témoignent les émissions consacrées par exemple à Jean-François Mattei et Jean-Pierre Raffarin :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 22/10/2002

— Invité : Mattei

Olivier MAZEROLLE

**Alors, Monsieur le ministre, Alain DUHAMEL a lu très attentivement le sondage dont nous parlions tout à l'heure, IPSOS, réalisé pour *Le Figaro* et pour France 2, et il a beaucoup de questions à vous poser à ce sujet**. Alain DUHAMEL ne va pas tarder à faire son apparition, je l'imagine, car il a du mal, apparemment, à franchir les câbles dans les coulisses, mais le voici qui fait son apparition, tel l'homme providentiel. **Alain DUHAMEL donc, les questions autour de ce sondage IPSOS.** [...]

Alain DUHAMEL

**Alors notre sondage montre que les Français sont conscients des difficultés du système de santé français, qu'ils sont prêts à des sacrifices, qu'ils sont prêts à des sacrifices, par exemple,** ils acceptent assez volontiers que les médicaments soient remboursés, quand c'est possible, au prix des médicaments génériques, ils acceptent assez bien l'augmentation des honoraires des médecins. **Une autre question d'ailleurs prouve qu'ils acceptent même de ne pas multiplier les demandes de visites des médecins et d'aller en consultation. Il y a quelque chose qui, en revanche, leur reste visiblement en travers de la gorge, c'est ce qu'ils disent à 53%, c'est quand on leur demande de renoncer au remboursement de médicaments, auxquels ils sont habitués et qui sont considérés comme pas assez efficaces.** Alors, qu'est-ce que vous pouvez leur dire pour les convaincre là-dessus ? [...]

Olivier MAZEROLLE

Donc responsabilité des parents. **Alors Alain DUHAMEL, qui a donc lu de façon très approfondie le sondage IPSOS, a des questions à vous poser sur la prévention, concernant un certain nombre de substances.** [...]

Olivier MAZEROLLE

**Alors, vous avez certainement vu, Monsieur MATTEI, ce matin, à la Une du *Figaro*, ce sondage IPSOS, réalisé pour *Le Figaro* et France 2, dans lequel les Français, tout de même, à 57%, se déclarent inquiets pour l'avenir de la Sécurité Sociale. Ils ont des raisons d'être inquiets tout de même ?**

Jean-François MATTEI

Je pense qu'ils ont de bonnes raisons d'être inquiets et j'en suis plutôt content !

- *100 Minutes pour convaincre* — le 26/09/2003

— Invité : Jean-Pierre Raffarin

Olivier MAZEROLLE

Alors, Monsieur le Premier ministre, nous passons à un autre chapitre. Merci Etienne LEENHARDT. Les réformes. Les réformes RAFFARIN. **Alors, Alain DUHAMEL, qui fait son entrée, a lu très attentivement ce sondage IPSOS, réalisé pour LE POINT et pour FRANCE 2, et à partir de ce sondage, il a des questions à vous poser. Alain**. [...]

Alain DUHAMEL

**Alors jusqu'à présent, les enquêtes d'opinion sont aimables avec vous, on voit quelques premiers signes d'impatience qui se manifestent. Il y a un point dans notre sondage sur**



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

**lequel déjà les Français se sont visiblement fait une idée bien précise,** c'est que la politique économique et sociale que vous menez, est franchement différente de celle que menait Lionel JOSPIN, **c'est 68% des Français contre 26%. Alors d'abord, est-ce que c'est ce que vous vouliez ? Est-ce que ça vous satisfait cette idée d'une grande différence ?** [...]

Olivier MAZEROLLE
On vous retrouve dans un instant Claude ALLEGRE, sur la décentralisation **mais Alain DUHAMEL a d'autres questions à vous poser, à partir du sondage IPSOS**.
Alain DUHAMEL
**Toujours à partir des sondages, toujours à propos des réformes, mais cette fois-ci en ce qui concerne la méthode, il y a une forte majorité des Français, 61 % contre 33 %, qui considèrent que vous expliquez bien ce que vous faites, que vous êtes clair. Il me semble, là, je me mets parmi les 33 %, qu'il y a un sujet sur lequel vous vous êtes, vous, pas vos ministres, pas des couacs ministériels, vous, Jean-Pierre RAFFARIN, mal expliqué**, c'est l'augmentation des traitements des ministres.

Deuxièmement, le journaliste-animateur se sert des données chiffrées pour *illustrer* certaines « réalités » ; ici le sondage d'opinion permet surtout de susciter la controverse :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 26/09/2003

— Invité : Jean-Pierre Raffarin

Olivier MAZEROLLE
Merci, Jean de BELOT. Jean-Pierre RAFFARIN explique souvent qu'il fait confiance aux Français parce qu'ils peuvent comprendre la vérité, **mais enfin le sondage que nous avons fait réaliser pour LE FIGARO et pour FRANCE 2 par IPSOS, montre que tout de même les Français sont réticents devant un certain nombre de mesures**.

- *100 Minutes pour convaincre* — le 24/04/2003

— Invité : François Fillon

Alain DUHAMEL
Alors Olivier le disait à l'instant, une des dimensions essentielles dans ce débat, dans la préparation de cette réforme qui est difficile de toute façon, **ce sont les réactions de l'opinion, c'est la dimension de l'opinion. Alors s'agissant de la mesure la plus spectaculaire que vous annoncez, c'est-à-dire celle de l'alignement des durées de cotisation des fonctionnaires, aujourd'hui 37, 5 ans, sur les 40 ans des salariés du secteur privé**, **les Français, globalement, sont nettement pour, 70%. Seulement, ce qui est beaucoup plus embêtant pour vous, c'est que les fonctionnaires eux-mêmes, qui sont ceux qui, après tout, sont concernés, qui sont ceux qu'il faut convaincre, il n'y en a que 47% qui sont d'accord. Alors qu'est-ce que vous leur donnez comme arguments pour votre potion ?**
François FILLON
**D'abord, je trouve que c'est déjà beaucoup qu'il y ait 47% de fonctionnaires qui disent clairement dans un sondage, quand ils sont interrogés, qu'ils sont d'accord pour réaliser un effort qui est un effort important**. [...]

Alain DUHAMEL
Alors il y a une autre direction que vous indiquiez tout à l'heure, qui est évidemment une des orientations, qui est de convaincre les Français de prendre effectivement leur retraite plus tard qu'ils ne le font aujourd'hui. **Quand on les interroge, dans le sondage, on s'aperçoit qu'en 99, quand on leur avait posé la question, ils disaient : moi je compte m'arrêter à 58 ans, et effectivement, ils s'arrêtaient à 57, 5. Aujourd'hui ils répondent : à 60 ans. Il n'y en a que 21% qui acceptent l'idée de prendre leur retraite entre 61 et 65 ans. Alors ceux-là, il faut quand même bien que vous leur donniez des arguments de plus que l'intérêt général.** [...]

Olivier MAZEROLLE



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Merci, Agnès MOLINIER. Alain DUHAMEL, **le sondage IPSOS sur les préretraites**.
Alain DUHAMEL
Justement, j'enchaîne sur cette question, celle des préretraites **parce qu'on a évidemment interrogé les Français sur ce point. Vous venez d'expliquer que vous voudriez en réduire le nombre et les Français, quand on leur demande leur avis, qui après tout est quand même aussi intéressant dans l'affaire, il y en a 60 % contre 33 %, donc c'est une majorité claire…**
François FILLON
**J'ai bien lu ça, Monsieur DUHAMEL**.
Alain DUHAMEL
**Oui, qui répondent qu'ils ne comprennent pas comment on peut vouloir diminuer le nombre des préretraites alors que le chômage est en train d'augmenter et que quand le chômage augmente, ce sont justement les gens âgés qui sont les premiers mis en cause**.

Ce retour à un certain « fatalisme » (« les chiffres parlent ») révèle le legs que l'on doit à la pensée grecque et son rapport à un certain type de rationalité défendue par Platon.

Les statistiques présentent à ce point les traits du « savoir authentique » qu'elles sont rarement analysées pour elles-mêmes et apparaissent plutôt comme des « données naturelles » : pour nombre d'analystes, les statistiques constituent des « faits incontestables » dont il s'agit simplement de saisir les conséquences ou les causes. Les magazines et les journaux proposent ainsi à leurs lecteurs des encarts sur les « chiffres essentiels » ; les médias audiovisuels possèdent tous des rubriques « indicateurs socio-économiques » qui permettent de prendre la température du pays.

Mais cette expression de la politique « scientificisée », centrée sur l'exigence de « rationalité », risque de rendre sans objet toute expression de la volonté démocratique. Finalement, il n'est plus ici question de débattre des opinions divergentes puisque le recours à l'expertise démontre rationnellement — *naturellement* — et sans engager le débat démocratique : « la science parle, taisons-nous ! »

> Il paraît que nous sommes finis, terminés, ratiboisés ; que nous n'avons plus qu'à nous coucher pour mourir, nous, les Français, les Européens ; ce serait la fin de l'histoire, la fin de la nation, la fin de la gauche, la fin de la politique, bref, la fin des fins, la fin de tout. Plus moyen de rien dire, de rien articuler ; plus moyen de s'indigner, de se mobiliser, de s'engager. Nous aurions un bœuf sur la langue, un troupeau de bœufs sur la langue, un troupeau de vaches folles sur la langue. Pourquoi cette atonie, cette désespérance, cette longue crise de la consommation, de l'investissement, de l'espoir ? Parce que les lois d'airain de l'économie ont enfin triomphé ; parce que l'ordre des choses doit se dérouler fatalement, factuellement. À l'ancienne fatalité fait suite la « *fait*alité ». Nous n'y pouvons rien. Nous ne pouvons plus rien. Les faits parlent pour eux-mêmes. [876]

[876] LATOUR (Bruno), « On ne peut rien contre la fatalité des faits », *La rhétorique de l'impuissance*, *in* Club Merleau-Ponty, *La pensée confisquée*, *quinze idées reçues qui bloquent le débat public*, La Découverte, paris, 1997, p. 107.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# Paradigme non moderne : *une (socio)linguistique de l'action*

chapitre 2

La fiabilité des sciences impose que la démocratie
investisse le débat qu'elles suscitent,
I. Stengers

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 1

# L'échec du paradigme moderne

Le paradigme moderne était fondé sur l'idée que nous partagions un monde commun *déjà unifié* — le monde *naturel* — en dépit de nos représentations symboliques et de nos cultures. Aussi, la situation était auparavant beaucoup plus simple : au-delà des conflits, de la diversité des moeurs ou des langues, les humains partageaient un même monde, le *monde naturel*. Et lorsque nous abordions le monde de la nature physique — du cosmos — le monde commun, ce que nous partagions, augmentait encore. La nature, par-delà les désaccords entre disciplines et entre spécialistes possédait une unité. S'il y avait *des* cultures avec leurs différences et leurs spécificités, il n'existait qu'*une* nature aux lois nécessaires et partagées.

Nous partagions donc un monde commun, *déjà là* : le monde *naturel* auquel seule la Science avait accès : laissons les experts nous dire *rationnellement* ce que sont les choses et ainsi nous *dépassionnerons* les débats :

> Laurent FABIUS
> C'est bien que ce débat fasse naître des passions et des sentiments. C'est bien. **Mais il faut les canaliser pour que le débat devienne plus raisonnable** et puisse déboucher sur une bonne loi. Donc, oui, **gardons la passion mais mettons-y aussi une bonne dose de raison** […] [877]

Les conflits relevaient donc seulement du monde social et politique. Comme le note Latour, pour un Galilée, pour un Newton, un Pasteur, un Curie ou un Oppenheimer, la politique était toujours perçue comme un conflit violent qu'un peu de Science objective pourrait faire taire. Pour eux, la paix était toujours possible dès lors que l'on pouvait calmer les passions, faire taire les représentations subjectives en recourant davantage à la Science et à la Raison. [878]

Aucune source de conflits n'était intarissable ; et dans le cas contraire il suffisait de « l'intérioriser », à la manière dont nous avions su le faire pour la religion.

> C'est ce que l'Occident avait su faire si magistralement avec les « paix de religion » : oui, la religion divise, mais, non, elle n'engage pas le monde, seulement l'intériorité. Solution parfaite : invention d'une société de tolérance. La cohabitation n'implique aucune renégociation du monde commun déjà constitué, mais simplement l'acceptation des bizarreries des opinions et des affects — à condition toutefois qu'ils demeurent dans les frontières étroites des paysages intérieurs. [879]

Les différences ne creusaient donc pas très profond puisqu'elles ne touchaient pas le monde lui-même — la Nature — mais seulement nos représentations culturelles sans aucune prétention ontologique.

---

[877] Propos recueillis sur France 5, le lundi 13 mai 2001, dans le cadre d'une émission consacrée au débat sur la chasse et intitulée « La chasse à l'Assemblée Nationale » (débat sur un projet de loi qui a eu lieu en mars 2000).
[878] Voir LATOUR (Bruno), *Guerre des mondes — offres de paix*, *op. cit*.
[879] *Ibid*. Voir sur l'aspect religieux CHRISTIN (Olivier), *La paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI^e siècle*, Editions du Seuil, collection Liber, Paris, 1997.

L'occident était donc foncièrement pacifique dans la mesure où les désaccords et les conflits ne touchaient jamais les qualités premières — seulement les qualités secondes, les représentations. [880]

Les conflits n'engageaient donc jamais le monde, sa réalité matérielle, son ontologie, laquelle demeurait inévitablement intangible.

Et il suffisait d'augmenter « la dose » de nature universelle, la « dose de raison » comme le dit Laurent Fabius dans l'exemple ci-dessus, de « scientifiser » les débats, de « faire parler les chiffres », pour que l'accord se fasse de lui-même, *naturellement*.

L'accord, l'entente, était en principe facile, ou du moins toujours possible. Si l'on parvenait à recourir davantage à la nature unifiée et moins aux représentations subjectives, contradictoires, on pouvait toujours amenuiser les dissensions.

Si par éducation, par raisonnement, on parvenait enfin à faire entrer *la* réalité physique, *naturelle*, dans les débats, on *calmerait les passions*, passant de la diversité passionnée à l'unité rassurante et rationnelle.

Divergeant dans ses coutumes, ses religions, ses systèmes politiques ou économiques, l'humanité bénéficiait toujours de l'unité rassurante et bienveillante proposée par la Science et la technique. Si les passions nous divisent, la Raison en revanche nous ré-unit.

> Il y a bien des façons d'élever des enfants, mais il n'y a qu'une seule embryogenèse. Lorsque nous nous disputons, il suffit par conséquent d'augmenter la part d'objectivité scientifique, d'efficacité technique et de rentabilité économique, et nous aurons bientôt cessé de nous disputer — ou du moins pourrons-nous clairement faire la part des choses en distinguant le discours sur les valeurs et l'exposé portant sur les faits. […][881]

On ne se rend sans doute pas compte à quel point était commode cette solution au problème de la *composition d'un monde commun* — nom que l'on peut donner à la politique — dans la mesure où le travail était pour ainsi dire déjà fait : l'unité était déjà constituée et il ne restait plus qu'à en convaincre les derniers récalcitrants à coup d'éducation et de vulgarisation scientifique

Le monde commun existait déjà et la Science pouvait y avoir accès. S'il fallait respecter ce qui nous divise — les cultures, les passions, les opinions, etc. — celles-ci en revanche n'avaient pas à interférer avec ce qui ameuble réellement le monde et demeurer en marge puisqu'elles n'avaient pas de prétentions ontologiques, c'est-à-dire de profondeur objective.

---

[880] Ce que les philosophes appellent les qualités premières, ce sont l'ensemble des choses qui nous constituent : les neurones de notre cerveau, les gênes de notre patrimoine, la physiologie de notre corps, les atomes de la table sur laquelle on écrit, etc. Il s'agit donc de tout ce qui nous constitue, nous compose, c'est-à-dire ce que *nous ne pouvons pas ne pas partager*.
Les *qualités secondes*, elles, divergent selon les affiliations religieuses, les idéologies, les opinions politiques : elles ne renvoient pas à la nature objective des choses.
Donc, les qualités premières sont celle qui sont indiscutables, qui nous unissent, et font l'objet de la Science, alors que les qualités secondes sont celles qui nous divisent : opinions subjectives, affects renvoyant à l'intériorité et n'ayant aucun accès au monde réel.

[881] LATOUR (Bruno), *Guerre des mondes — offres de paix*, *op. cit*.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

**Des « batailles de chiffres »**

Aussi, si le rationalisme de type platonicien — séparation des faits et des valeurs — a échoué c'est parce qu'il s'est finalement trompé de *politique*. Le rationalisme a considéré que la *composition du monde commun* était réalisé, que nous partagions un même monde et que nos objets étaient les mêmes. Par le recours à la Science nous connaissions les qualités premières, les réalités objectives, qu'ils nous suffisaient de répandre ensuite pour mettre fin aux tumultes de l'agora, à l'archaïsme, à l'irrationalité. Mais le monde commun reste à construire. [882]

L'échec du rationalisme platonicien est en fait particulièrement sensible dans l'incapacité des données chiffrées à faire « taire » les débats.

On assiste en effet, dans les débats, à de nombreuses « batailles de chiffres » — c'est-à-dire à des contestations sur la pertinence ou sur la *validité* même des données chiffrées.

- Dans les débats de *100 Minutes pour convaincre* :

❑ *100 Minutes pour convaincre* — le 20/11/2003
— Invité : Nicolas Sarkosy

Gérard COLLOMB
**Monsieur le ministre, je vous invite à regarder vos chiffres, à les réviser**, et vous vous apercevrez que la baisse de la délinquance à Lyon, elle a commencé au premier trimestre 2001, [...]

❑ *100 Minutes pour convaincre* — le 20/11/2003
— Invité : Nicolas Sarkosy

Nicolas SARKOZY
Moins 20% de délinquance le mois dernier…
Jean-Marie LE PEN
Oui **mais je ne crois pas vos chiffres, vous savez**…
Nicolas SARKOZY
Mais peut-être…
Jean-Marie LE PEN
**Moi il y a un chiffre qui compte moi**, c'est qu'il y a 30 ans il y avait 500. 000 délits et crimes dans notre pays. [...]

Pascal DOUCET-BON
**Vous dites que l'outil statistique est le même, et c'est vrai, depuis 72. Néanmoins, il donne lieu à un certain nombre d'interprétations possibles**. Est-ce qu'on ne peut pas imaginer que sous la pression que vous exercez, cette culture des résultats, **les chefs de service soient tentés de faire des interprétations abusives ?** Exemple, nous avons diffusé tout à l'heure dans le journal de 20 heures un reportage sur la notion de taux d'élucidation. **Le moins qu'on puisse dire est qu'elle est relativement subjective ?**

- Dans les débats présidentiels :

❑ Débat présidentiel — le 02 mai 1995
— débat Chirac/Jospin

[882] Voir LATOUR (Bruno), *Nous n'avons jamais été modernes*, *op. cit*.

Jacques CHIRAC
Monsieur Jospin, je voudrais d'abord vous dire que j'ai pris tout simplement — **je ne tenais pas à sortir des chiffres, mais enfin ils méritent de l'être compte tenu de ce que vous dites** [...]
Lionel JOSPIN
**Ces affirmations sont purement fantaisistes**.
Jacques CHIRAC
Je suis tout à fait certain que demain les journalistes auront à **cœur d'examiner les chiffres et de dire qui a raison**.

- Débat présidentiel – le 10 mai 1974

– débat Giscard/Mitterrand

Valéry GISCARD D'ESTAING
À partir du moment où nous discutons de chiffres et nous sommes à égalité de temps de parole, à partir du moment où nous discutons de chiffres, **il faut discuter de chiffres exacts**… [...]

François MITTERRAND
Je vous en prie, ne détournez pas la conversation ! Ne détournez pas la conversation. Les produits de première nécessité représentent 6 milliards par an, dont 3 milliards pour les six mois. **Et je tiens à ce que, dès que l'on parle de chiffres, vous n'ayez pas des affirmations qui sont contraires à la vérité**. Je tiens…

- Débat présidentiel – le 28 avril 1988

– débat Chirac/Mitterrand

Jacques CHIRAC
Monsieur Mitterrand, permettez-moi de vous dire que, pendant les cinq années de pouvoir socialiste, si vous reprenez les statistiques de l'INSEE, **celles que personne ne conteste**, il y a eu, tous les jours ouvrés, 500 chômeurs de plus. [...]
François MITTERRAND
…**Non, c'est inexact !…**
Jacques CHIRAC
… **Permettez-moi je crois que ce n'est pas la peine de dire simplement, « c'est inexact »…**
François MITTERRAND
… **Je le démontrerai**…

De même, les connotations autoritaires attachées au rôle de l'expert – ce que Dispaux appelle les *insignes de compétence* [883] – sont souvent contestées ou du moins négociées par les interlocuteurs :

- Débat présidentiel – le 10 mai 1974

– débat Giscard/Mitterrand

VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Alors, moi je vous dis une chose tout à fait simple, monsieur Mitterrand : si vous êtes élu, le chômage augmentera. **Vous faites allusion à des études, de je ne sais qui d'ailleurs, des experts… il faut des experts pour faire des pronostics dans un sens ou dans l'autre, on l'a vu, y compris jusque dans les sondages électoraux d'ailleurs**. Moi, je vous dis ceci très simplement

C'est le statut même de l'expert scientifique parfois, et le rôle qu'il doit jouer dans la société, qui peut faire l'objet de contestations – reconduisant ici l'opposition classique

[883] DISPAUX (Gilbert), *La logique et le quotidien. Une analyse dialogique des mécanismes d'argumentation*, Minuit, Paris, 1984.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

scientifique/politique au profit cette fois du second (jouant sur la représentation d'une Science travaillant en marge de la société) :

Débat présidentiel — le 02 mai 1995

— débat Chirac/Jospin

JACQUES CHIRAC

Et je m'aperçois de la difficulté qu'ont les hommes politiques à savoir ce qui se passe en réalité. **Ils jugent au travers de rapports, ils écoutent leurs experts et, finalement, ils sont complètement détachés de la réalité des choses**. […]

LIONEL JOSPIN

Vous savez que j'aime beaucoup la communauté scientifique et je suis pour une reprise de la priorité en faveur de l'effort scientifique qui a été à nouveau coupé. **Mais, quand même, vous qui parlez souvent des technocrates, et les scientifiques ne sont pas des technocrates, ce ne sont pas les experts qui vont décider**.

Enfin, devant les chiffres fournis par les sondages d'opinion, la croyance, ou le « fétichisme », laisse parfois place à une attitude contestataire — ou tout du moins plus sceptique (cela étant, cette attitude est toutefois plus rare dans la mesure où elle est socialement et politiquement difficile à tenir) ; en témoigne cet exemple extrait de l'émission *100 Minutes pour convaincre* consacrée à François Fillon :

- *100 Minutes pour convaincre* — le 24/04/2003

— Invité : François Fillon

Alain DUHAMEL

**Les Français, quand on les interroge dans ce sondage, disent : si vraiment il faut en passer par là, on aime encore mieux soit augmenter les cotisations, soit diminuer les pensions. Pas de chance, vous, vous dites justement : si, il faut allonger la durée des cotisations**.

François FILLON

**Oui, j'ai lu des sondages un peu contradictoires sur ce sujet**…

Alain DUHAMEL

**Non, non, mais je vous parle du nôtre**.

François FILLON

**Et j'ai regardé le vôtre**…

Alain DUHAMEL

**J'espère bien, oui**.

François FILLON

**Et on peut le lire de plusieurs manières**.

Alain DUHAMEL

**Mais enfin lisez-le de la mienne, ce sera plus simple pour la discussion**.

François FILLON

Je trouve que l'addition de ceux qui veulent qu'on baisse les pensions et qu'on augmente les cotisations ne fait pas une majorité. Je crois qu'aujourd'hui les Français sont très attachés à maintenir un niveau de retraite acceptable. **Et quant aux cotisations, tout dépend de la façon dont on leur pose la question, est-ce qu'on leur a dit de combien il fallait augmenter les cotisations ?**

## La *construction* des statistiques

Dans notre culture très largement scientiste les nombres sont au centre de ce que nous concevons comme « scientifique », c'est-à-dire incontournable et indiscutable.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Le pouvoir des statistiques tient donc à notre héritage culturel scientiste hérité des conceptions platoniciennes qui confère aux informations chiffrées un statut « scientifique » — et donc un statut « d'objectivité » et de « neutralité ».

Le fétichisme qui entoure les informations chiffrées provient en grande partie de leur apparente objectivité (au sens de « non subjectif » et non pas au sens scientiste de « exacte description du monde réel »).

Olivier Martin s'est appliqué à montrer comment les données chiffrées, statistiques, étaient construites, n'offrant pas le caractère « naturel », « authentique », qu'on voudrait bien leur prêter.

En dépit d'un usage tenace d'expressions de la sorte : »les données du commerce extérieur, les données du chômage, les données économiques, etc. », les informations statistiques ne constituent pas des *données*, dans la mesure où celles-ci sont construites à partir de faits eux-mêmes construits. Elles ne s'imposent donc pas d'elles-mêmes, « ne parlent pas », mais il s'agit de les « faire parler ».

Les statistiques ne s'imposent pas d'elles-mêmes mais « sont le résultat de longues procédures d'enregistrement, de codification et de traitement des informations primaires. […] Ainsi, tout ne pouvant pas être soumis à l'observation, seule une volonté politique peut conduire à la création de statistiques. Tout ce qui n'est pas soumis à un enregistrement échappe donc au regard : " La réalité ne répond qu'aux questions qu'on lui pose. " »[884]

De fait, la décision qui consiste à observer un phénomène et à définir un indicateur statistique est avant tout un *acte politique* qui n'est lui — jamais — neutre.

Tout indicateur statistique est partiel et partial : partiel dans la mesure où il ne peut mesurer que certains aspects d'une réalité, partial dans la mesure où il demeure tributaire d'une définition relevant de contraintes à la fois techniques et politiques.

En outre, les statistiques sont *construites* dans la mesure où les faits sociaux ou économiques qui sont observés, codifiés et synthétisés sont eux-mêmes construits. « L'élaboration d'un indicateur statistique suppose que les phénomènes observés aient été précisément circonscrits et définis ». [885]

De sorte que l'inflation par exemple n'*existe* pas — du moins tant qu'elle n'a pas été « bien construite ». Ce qui existent ce sont des définitions abstraites et des dispositifs statistiques en vue de son élaboration et de son calcul, ainsi que des discours faisant intervenir la notion et l'intégrant au sein des théories économiques.

De la même manière, le chômage — en tant que phénomène social et économique global perçu à travers l'indicateur « nombre de chômeurs » —, n'existe pas : il existe seulement des individus définis comme « actifs sans travail », et des modes précis de calcul du nombre total de chômeurs en France et des théories économiques qui intègrent le chômage.

Ainsi le chômage — au sens des économistes ou des statisticiens — est donc une « invention » dont la construction (historique, sociale, technique, etc.) peut être décrite en détail. [886]

[884] MARTIN (Olivier), « Les statistiques parlent d'elles-mêmes », *op.* cit, pp. 175-176.
[885] *Ibid*., p. 177.
[886] Voir *Ibid*., pp. 175-180.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Il ne s'agit pas ici de nier l'existence des situations concrètes des chercheurs d'emploi, mais de souligner que le chômage des statisticiens, c'est-à-dire celui incarné par la statistique mensuelle du chômage, est un concept.

De fait, un chiffre n'a de sens qu'au regard des réalités qui sous-tendent les catégories. C'est-à-dire que la construction des catégories au travers desquelles une société est perçue est la résultante d'un rapport de force entre les acteurs (individus, institutions, etc.) d'une part et une certaine connaissance de la société d'autre part :

> Les statisticiens ne peuvent compter que ce qui est normalisé par des accords collectifs, conceptualisé par des usages sociaux, questionné par les politiques, codifié par des textes législatifs : »compter c'est mettre en équivalence » des faits ou des individus selon des principes d'équivalence dictés par la société. Les statistiques sont donc contingentes à la société et aux questions posées à cette société : elles en sont un reflet. Que les catégories évoluent et les statistiques évolueront. [887]

Les statistiques sont donc essentiellement des *instruments de pouvoir :* les données chiffrées possèdent les traits du « pouvoir symbolique » décrit par Bourdieu, c'est-à-dire du « pouvoir de constituer le donné par l'énonciation, de faire voir et de faire croire, de confirmer ou de transformer la vision du monde et, par là, l'action sur le monde, donc le monde ». [888]

De même, « loin de saisir des prétendues opinions qui préexisteraient, les sondages créent ce que Patrick Champagne appelle " l'opinion pour enquête d'opinion ", c'est-à-dire des prises de position artificielles à des questions imposées par les financeurs, des approbations ou désapprobations à des opinions préformulées. [889] Les sondages d'opinion réalisent (au sens de " font devenir réalité ") un concept appelé " opinion publique " qui n'a pas d'autre substance que celle que lui attribuent les politologues, les politiciens, les journalistes ou les citoyens. »[890]

Il n'y a donc pas de *vérité absolue* en statistique. Et ces données chiffrées ne sont ni *vraies* ni *fausses* en elles-mêmes : la question pertinente étant en revanche de savoir si elles sont *bien construites*.

## La prolifération des objets hybrides

Le paradigme moderne ne tient donc plus : il n'y a pas d'un côté le monde social (ou politique) et, de l'autre, celui de l'objectivité et de la rentabilité. Mais le monde est composé d'hybrides associant humains et non-humains, sur lesquels s'appuie l'action collective — hybrides que l'opposition rationalité/fétichisme ou fait/représentation empêche de penser : ce que Bruno Latour a appelé les *faitiches* :

> Le faitiche peut donc se définir comme la sagesse de la passe, comme ce qui *permet* le passage de la fabrication à la réalité ; comme ce qui donne l'autonomie que nous ne possédons pas à des êtres qui ne l'ont pas non plus mais qui, de ce

[887] *Ibid*., pp. 178-181.
[888] BOURDIEU (Pierre), « Sur le pouvoir symbolique », in *Annales ESC*, n°3, mai-juin 1977, pp. 405-411.
[889] Voir CHAMPAGNE (Patrick), *Faire l'opinion : le nouveau jeu politique*, *op. cit*. Cité par MARTIN (Olivier), « Les statistiques parlent d'elles-mêmes », *op. cit*., p. 181.
[890] MARTIN (Olivier), « Les statistiques parlent d'elles-mêmes », *op. cit*., p. 182.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

> fait, nous la donne. Le faitiche est ce qui fait-faire, ce qui fait-parler. « Grâce aux faitiches » pourraient dire les sorciers, les adeptes, les savants, les artistes, les politiques, « nous pouvons produire des êtres légèrement autonomes qui nous dépassent quelque peu : divinités, faits, œuvres, représentations ». [891]

De sorte que la prolifération des hybrides envahit notre quotidien. Et il suffit par exemple pour nous en convaincre d'ouvrir les journaux. En effet, un même article mêle indifféremment réactions chimiques et réactions politiques. Car « un même fil attache la plus ésotérique des sciences et la plus basse politique, le ciel le plus lointain et telle usine dans la banlieue de Lyon, le danger le plus global et les prochaines élections, ou le prochain conseil d'administration. Les tailles, les enjeux, les durées, les acteurs ne sont pas comparables et pourtant les voilà engagés dans la même histoire. » [892]

Ces articles hybrides se multiplient, dessinant des imbroglios de sciences, de politique, d'économie, de religion, de droit, de technique, etc.

> Pressez le plus innocent aérosol et vous serez dirigés vers l'Antarctique, et de là vers l'université de Californie à Irvine, les chaînes de montage de Lyon, la chimie des gaz inertes, et de là peut-être vers l'ONU, mais ce fil fragile sera rompu en autant de segments qu'il y a de disciplines pures : ne mélangeons pas la connaissance, l'intérêt, la justice, le pouvoir. [...] à gauche la connaissance des choses, à droite l'intérêt, le pouvoir et la politique des hommes. [893]

Et pourtant, alors même que le plus petit virus du sida nous fait passer du sexe à l'inconscient, à l'Afrique, aux cultures de cellules, à l'ADN, etc. les journalistes découpent le réseau en différentes catégories où l'on ne trouve que de la Science, que de la politique, que de l'économie, que du social, que des faits divers, que du sexe, etc. Les maquettes se partagent en pages Economie, Sciences, Culture, Religion, comme si tous ces compartiments étaient étanches.

Ne nous trompons pas : nous n'assistons pas à l'irruption de questions de nature dans les débats politiques, mais à la multiplication de ces « objets chevelus » décrits par Latour[894] ; objets qui n'appartiennent plus seulement au monde *naturel* ni seulement au monde social. Car dès lors que « nous ajoutons aux dinosaures leurs paléontologues, aux particules leurs accélérateurs, aux écosystèmes leurs collections d'herbier, aux bilans énergétiques leurs étalons et leurs hypothèses de calcul, aux trous d'ozone leurs météorologues et leurs chimistes, nous ne parlons déjà plus du tout de la nature, mais de ce qui se produit, se construit, se décide, se définit, dans une Cité savante à l'écologie presque aussi complexe que celle du monde dont elle fait la connaissance. »[895]

On se trouve donc en fait devant une histoire *conjointe* des sciences et de la nature.

C'est-à-dire que nous *mélangeons* (nous aussi) sans arrêt les faits et les valeurs ; et ces exemples de liens entre conceptions de la nature d'une part et conceptions de la politique

---

[891] LATOUR (Bruno), *Petite réflexion sur le culte moderne des dieux faitiches*, Le Plessis-Robinson, éd. Synthélabo, coll. Les Empêcheurs de penser en rond, 1996, p. 67.
[892] LATOUR (Bruno), *Nous n'avons jamais été modernes*, *op. cit*., pp. 7-10.
[893] *Ibid*.
[894] Voir LATOUR (Bruno), avec l'assistance d'Emilie Hermant, « Note sur certains objets chevelus », CSI, Ecole des Mines de Paris, Actes du premier colloque international d'Ethnopsychiatrie, in *Nouvelle revue d'Ethnopsychiatrie*, n°27, 1995, pp. 21-36.
[895] LATOUR (Bruno), *Politiques de la nature*, *op. cit*., p. 54.

d'une autre sont tellement nombreux qu'en définitive il apparaît que toute question épistémologique est aussi en même temps une question politique. [896]

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

[896] Les féministes par exemple nous ont fait comprendre comment l'assimilation des femmes à la nature avait eu si longtemps pour effet de les priver de tout droit politique.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

## 2

## *Déplatonisation* des sciences modernes

L'un des projets des *science studies* a donc été de déconstruire l'opposition inventée par Platon entre Science et opinion. Aussi ces travaux s'ancrent-ils dans un travail au niveau du langage — une analyse de discours sur la Science : dans la manière dont on construit et dont on se représente la force de la Science ainsi que son autorité. Stengers s'est ainsi attaqué à cette définition de la Science dont les conséquences — sur le plan politique — sont catastrophiques :

> la démocratie ayant à décider « ce qui doit être », on peut en tirer la conclusion qu'en elle les gouvernants élus n'ont à gérer que les affaires courantes, les affaires graves ne pouvant être traitées que par des « experts », au nom de « la science ». Dès lors, tous les cynismes sont possibles. [897]

L'enjeu est d'ouvrir désormais à une attitude *démocratique* : concevoir quel sens donner à la démocratie pour se débarrasser enfin du conflit entre la fiabilité de la Science d'une part et l'intensité de l'exigence démocratique d'autre part. Faire en sorte donc que *les sciences* (au pluriel et en minuscule) puissent jouer un autre rôle que celui joué par *la Science* (au singulier et en majuscule) visant à conforter le pouvoir (« la Science parle, taisez-vous ! »). [898]

Il ne s'agit plus aujourd'hui de se battre pour protéger la Science de la pollution (politisation) venue du monde social ; encore moins du danger que l'objectivation de la Science ferait courir au sujet humain — ce qui, on l'a dit, conduit à un discours anti-démocratique.

Mais l'enjeu est au contraire de se débarrasser du paradigme moderne, c'est-à-dire de l'ancienne division platonicienne (Science/politique, Faits/Valeurs). Il s'agit d'oublier l'asymétrie — le Grand Partage —, la constitution politique inventée par Platon et que symbolise l'allégorie de la Caverne où seul l'expert peut passer (à l'aller comme au retour) d'un monde à l'autre, d'une chambre à l'autre, de la Nature au social.

Aussi convient-il désormais d'adopter une autre approche, qui *déplatonise* les sciences modernes.

Pour ce faire, il s'agit donc d'abord de *sortir de la Caverne*.

Comme le note Bruno Latour, on a fait — grâce au mythe de la Caverne — une hypothèse tacite qui masque l'intention politique derrière les prétentions épistémologiques : c'est que « la machine » ne peut fonctionner que dans la mesure où les individus humains se trouvent, préalablement, enfermés dans l'obscurité de la Caverne et sans accès au monde extérieur, à la réalité des choses, et en proie aux tumultes, aux conflits permanents, etc. Aussi le mythe exige que les humains descendent dans la Caverne. Car c'est seulement à partir de là que la Science — et le scientifique en l'occurrence — peut venir nous délivrer.

---

[897] JOUARY (Jean-Paul), *Rencontres Philosophiques*, *op. cit*.

[898] Voir STENGERS (Isabelle) & SCHLANGER (Judith), *Les concepts scientifiques, invention et pouvoir*, La découverte, Paris, 1988.

> Moins fort en cela que le récit biblique de la chute, le mythe commence par une abjection dont il se garde bien de nous raconter l'origine. Or, aucun péché originel n'oblige à commencer la vie publique par l'âge des Cavernes. […] Puisque les Lumières ne peuvent nous éblouir que si l'épistémologie (politique) nous fait d'abord descendre dans la Caverne, il existe un moyen beaucoup plus simple que celui de Platon pour sortir de la Caverne : n'y pas entrer ![899]

Les *science studies* prétendent échapper à ce choix comminatoire : ou bien la réalité du monde extérieur, ou bien l'enfer du social. Car une telle constitution ne peut tenir que si personne n'examine à la fois l'idée de Science et celle de Société, c'est-à-dire que la Science ne peut nous délivrer de notre ignorance que dans la mesure où le monde social (symbolisé par la Caverne) se trouve *a priori* en proie au chaos. Et « pour que cette théorie de la Science puisse tenir lieu d'explication sur le travail des sciences, il faut qu'une non moins absurde théorie du social vienne tenir lieu d'analyse sur ce qu'est la vie publique. »[900]

En abandonnant le mythe de la Caverne, les anthropologues des sciences évitent aussi le piège de la politisation des sciences et peuvent en tirer les conséquences pour une philosophie politique. L'enjeu est de concevoir une démocratie enfin débarrassée de l'enfer du social dans lequel nous a plongé Platon et dont la Science était le seul salut possible.

> À quoi ressemblerait la vie publique de ceux qui refuseraient d'entrer dans la Caverne ? Quelle forme prendraient les sciences délivrées de l'obligation de servir politiquement la Science ? Quelles propriétés aurait la nature, si elle n'avait plus la capacité de suspendre la discussion publique ? Telles sont les questions que l'on peut commencer à poser une fois sortis en foule, de la Caverne, à la fin d'une séance d'épistémologie (politique) dont nous nous apercevons rétrospectivement qu'elle n'avait jamais été qu'une distraction sur le chemin qui aurait dû mener à la philosophie politique. [901]

Ainsi, l'enjeu est-il à présent de combler le fossé séparant la Science (en charge de comprendre la Nature, ou le monde *naturel*) et la politique, en charge de régler la vie sociale. Séparation construite par Platon dont les conséquences — affaires du sang contaminé, de l'amiante, de la vache folle, etc. — sont catastrophiques. Il s'agit donc de *déplatoniser* les sciences et de se débarrasser de la séparation encombrante inaugurée par Platon entre la *Nature* d'un côté (ce qui nous *unit*) et la *politique* de l'autre (ce qui nous *divise*, c'est-à-dire le jeu des intérêts et des passions). L'enjeu est de penser enfin la politique *sans* la Nature.

Cela dit, dans une société encore très profondément conditionnée par le système platonicien (paradigme moderne), ces travaux demeurent le plus souvent « incompréhensibles » parce qu'ils sont systématiquement découpés en trois, selon les catégories usuelles des critiques : on en fait *de la nature*, *de la politique*, ou *du discours*. Lorsque MacKensie par exemple décrit la centrale à inertie des missiles intercontinentaux[902], ou

[899] LATOUR (Bruno), *Politiques de la nature*, *op. cit.*, pp. 30-32.
[900] *Ibid*.
[901] *Ibid*.
[902] Voir MACKENZIE (D.), « Ordinateurs et missiles de croisières. La sociologie des techniques contemporaines », *in* LATOUR (Bruno) & LEMONNIER (Pierre), *De la préhistoire aux missiles balistiques*, La Découverte, Paris, 1994, pp. 132-146.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

lorsque Collins décrit la détection des ondes gravitationnelles[903] et Latour la bactérie de l'anthrax atténuée par Pasteur[904], on s'imagine que ces chercheurs ne parlent que de techniques et de sciences. Mais ces travaux ne traitent pas de la Nature — de la connaissance ou des choses en soi — mais bien de leur engagement dans les collectifs humains. Ils ne parlent pas de la seule pensée instrumentale mais bien de la matière même de nos sociétés.

Il s'agit donc de renouer le nœud gordien — autant de fois qu'il le faudra — en traversant la frontière qui sépare les connaissances exactes de l'exercice du pouvoir : en un mot le monde naturel du monde social ou politique.
La solution repose sur une double redéfinition : à la fois de l'activité scientifique (il s'agit de regarder la science *en train de se faire*[905]) et de l'activité politique — définie comme la *négociation d'un monde commun*.

Les anthropologues des sciences se sont ainsi appliqués à dissocier *les sciences* de *la Science ;* le discours sur la Science n'entretenant aucun rapport direct avec la vie des sciences. Car « le problème de la connaissance se pose tout différemment selon que l'on brandit la Science ou que l'on s'attache aux tours et détours des sciences telles qu'elles se font [...] ; si la nature — au singulier — a partie liée avec la Science, les sciences, quant à elles, n'exigent nullement une telle unification ». [906]

De fait, La Raison n'a pas grand chose à voir avec les sciences et la Science avec les disciplines scientifiques.

> Quand on arrache les tuyaux de la Raison, on ne se prive pas de la lumière des sciences, au contraire, on laisse la place pour se brancher, enfin sérieusement, sur une riche matrice de problèmes, d'expériences, de controverses, de laboratoires, de collections, de groupements, d'institutions qui enrichissent fabuleusement les possibilités, les marges de manœuvre de la vie publique. [...] Il ne faut pas opposer la Science avec la réalité concrète et critiquer la Raison, comme on le fait à l'extrême droite, au nom d'une volonté primaire, primitive, du bon sens et du bon sang, mais il faut opposer radicalement, impitoyablement, incessamment la Science avec les sciences, la Science avec la recherche, la Raison avec les expériences. La Science sait, la recherche cherche. La Science ferme la bouche par un transfert d'indiscutables, la recherche ouvre les bouches et multiplie les

[903] Voir COLLINS (H.) (1990 [1975]), « Les sept sexes : étude sociologique de la détection des ondes gravitationnelles », *in* CALLON (Michel) & LATOUR (Bruno), *La science telle qu'elle se fait. Anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*, La Découverte, Paris, 1991, pp. 262-296.
[904] Voir LATOUR (Bruno), *Pasteur, guerre et paix des microbes*, La Découverte, Paris, 2001. Et *Pasteur : une science, un style, un siècle*, Perrin, Paris, 1994. Voir par exemple aussi du même auteur les *Leçons d'électromagnétisme*, Ellipses, Paris, 1999, les *Leçons de thermodynamique*, Ellipses, Paris, 1997 ou les *Leçons d'optique et de mécanique quantique,* Ellipses, Paris, 2000.
[905] Voir CALLON (Michel) & LATOUR (Bruno), *La science telle qu'elle se fait. Anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*, *op. cit*.
LATOUR (Bruno), *La Science en action*. La Découverte, Paris, 1989 ; *Aramis, ou l'amour des techniques*, La Découverte, Paris, 1992 ; LATOUR (Bruno), *L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique*, La Découverte, Paris, 1999.
LATOUR (Bruno) & WOOLGAR (Steve), *La Vie de laboratoire : la production des faits scientifiques*, La Découverte, Paris, 1996.
CALLON (Michel), *La Science et ses réseaux. Génèse et circulation des faits scientifiques*, La Découverte, Paris, 1989.
[906] LATOUR (Bruno), *Politiques de la nature*, *op. cit*., p. 22.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

discussions entre les humains fragiles et les êtres non humains dont elle décuple chaque jour le nombre et les formes d'existence. [907]

Il n'est donc plus question de protéger les sciences contre la pollution venue du monde social (préjugés, opinion, *doxa*, intérêts individuels et politiques…) car la Science est d'autant « plus vraie », et d'autant plus efficace, qu'elle est *liée* à la Société. « Il faut alors suivre la manière dont opinion et raison s'entre-définissent, et notamment le type d'épreuve qui préside à leur différenciation. »[908]

Le défi est donc de réussir à articuler ce que nous entendons par Science et ce que nous entendons par Politique. La fiabilité et l'intérêt de nos connaissances scientifiques dépendant de l'intensité et de l'exigence de nos processus démocratiques. [909]

## Co-construction de la Nature et de la Société

Les *science studies* — en particulier les travaux de Michel Callon et de Bruno Latour — ont permis de mettre en lumière pourquoi et comment des faits scientifiques parviennent à être acceptés par une communauté beaucoup plus large que le seul laboratoire qui est à l'origine de ces faits. La société parvient en fait à s'accorder sur une théorie — ou un résultat scientifique — parce que la société est construite *en même temps* que les faits scientifiques : il y a co-construction de la Nature et de la Société. [910]

Dans *Les Microbes, Guerre et Paix*[911], Latour fournit un exemple de cette co-construction (Société/Nature) en poursuivant une analyse historique de la façon dont le pasteurisme s'est imposé en France au XIX[e] siècle et comment la société française s'est transformée en même temps que la science pasteurienne. [912]

Le cadre général de leur travail est la *théorie de la traduction*, dont une formulation précise est proposée en 1986 par Callon[913]. La théorie de la traduction permet de comprendre comment les faits scientifiques (la Nature) et les acteurs associés à divers titres à ces faits (la Société) interdépendent les uns des autres, et se construisent simultanément.

Le travail de traduction — c'est-à-dire le travail d'association et de mise en équivalence des identités, des intérêts et des langages, est le processus par lequel le monde naturel et le monde social se co-construisent. Michel Callon en donne un exemple concret avec son analyse de la domestication des coquilles Saint-Jacques en baie de Saint-Brieuc : « Au début :

[907] LATOUR (Bruno), « On ne peut rien contre la fatalité des faits », *op. cit*., pp. 109-110. Voir aussi sur ce point CHALMERS (A.), *La Fabrication de la Science*, La Découverte, Paris, 1991.
[908] STENGERS (Isabelle), *L'invention des sciences modernes*, *op. cit*., pp. 73-74.
[909] Voir PRIGOGINE (Ilia.), STENGERS (Isabelle), *La nouvelle alliance. Métamorphose de la science*, Folio, coll. « Essais », Paris, 1986.
[910] Voir CALLON (Michel) & LATOUR (Bruno), *Les scientifiques et leurs alliés*, Pandore, Paris, 1985.
[911] LATOUR (Bruno), *Les Microbes, Guerre et Paix* suivi de *Irréductions*, « Pandore », A.-M. Métailié, Paris, 1984.
[912] Voir aussi FARLEY (John) & GEISON (Gerry), « Le débat entre Pasteur et Pouchet : science, politique et génération spontanée au XIX[e] siècle en France », *in* CALLON (Michel) & LATOUR (Bruno), *La science telle qu'elle se* fait, *op. cit*. Voir aussi MOREAU (Richard), « Les expériences de Pasteur sur les générations spontanées. Le point de vue d'un microbiologiste. Deuxième partie, les conséquences », in *La Vie des sciences*, vol. 9(4), 1992, pp. 287-321.
[913] CALLON (Michel), « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs en baie de Saint-Brieuc », in *L'Année sociologique*, 1986, pp. 169-208.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

des coquilles Saint-Jacques, des marins-pêcheurs et des spécialistes dispersés et difficilement accessibles. A la fin : trois chercheurs, à Brest, qui disent ce que sont et veulent ces différentes entités. Par la désignation de porte-parole successifs et par la mise en place des équivalences qu'ils établissent, tous ces acteurs ont été déplacés et rassemblés au même moment, en un seul lieu. Cette mobilisation, cette concentration, au-delà du système d'alliances qu'elle constitue, a une réalité bien physique […]. Les coquilles Saint-Jacques, représentées par échantillons en possession des chercheurs, sont traduites en nombre, taux, courbes ou indicateurs statistiques. Elles n'ont pas disparu mais ont été "traduites" ». [914]

Une des vertus développée par les travaux de Michel Callon et Bruno Latour est de permettre aussi de briser la frontière entre la Science et la technique. Elle fait même plus puisqu'elle brise en même temps la frontière de ces deux mondes avec la société — y compris dans ses dimensions politiques : on est donc aux antipodes du mythe du philosophe-savant s'arrachant au monde social et politique afin d'entrer en contact avec le monde objectif. Se dessine alors une autre faiblesse de ce modèle mythique : « son incapacité à rendre compte de la façon dont les objets étudiés, reconstruits par les scientifiques, reviennent dans le monde social, question évidemment centrale pour qui s'intéresse au sens et à la fonction de l'activité scientifique dans la société, à l'impact de la science sur le social et le politique ». [915]

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

[914] STENGERS (Isabelle), *L'invention des sciences modernes*, *op. cit*., p. 117.
[915] *Ibid*., 120.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 3

# La parole politique, ou l'expression d'un *agir ensemble*

L'énonciation politique — en termes de transfert d'informations sans déformation sur le monde naturel ou social — serait donc toujours, on l'a vu, décevante, et souffrirait d'un terrible déficit. [916]

L'expression politique ne véhiculerait que des clichés, des banalités, de « belles phrases » et des slogans, bref des demi-vérités ou des demi-mensonges.

Comme le note Bruno Latour, sur un plan linguistique, lorsque l'on dit d'une chose qu'elle est « politique », on souligne d'abord une sorte de déception fondamentale, l'idée que l'on ne peut plus avancer de façon rectiligne, efficace, ou raisonnable (logique informationnelle), mais que l'on est contraint de prendre en considération nombre de facteurs extra-rationnels dont on ignore les tenants et les aboutissants. Aussi, quand on dit « c'est politique » on signale d'abord que « ça n'avance pas droit », que « ça n'avance pas vite », etc. (cf. *supra* p. 290).

En effet, depuis Platon et Socrate, on a fait comme si les politiques pouvaient faire autrement que « parler de travers » et trahir ce qu'ils entendent. On a fait comme si la Raison pouvait mettre définitivement fin aux conflits, comme s'il existait une ressource, une transcendance capable de mettre tout le monde d'accord.

Mais rien n'a sans doute fait plus de mal à la parole politique que cette prétention de la Raison à faire taire les conflits, « à rationaliser le débat », à « élever le débat », etc.

> La forme particulière de reprise et d'agitation de la politique est bien assez risquée pour ne pas y ajouter en plus le rêve aberrant d'une substitution de la parole rectiligne à une parole tordue. On peut s'arranger avec la première aberration parce qu'elle fait partie de l'énonciation même, mais avec la deuxième, totalement arbitraire et parasite, on ne peut plus rien, on reste paralysé. Sans le secours de la raison raisonnante, la politique reste difficile mais praticable ; depuis qu'on lui a promis le secours d'une raison supérieure à tous ses pauvres mensonges, elle n'est plus bonne à rien : elle ose à peine grommeler en jurant, mais en sourdine : « Et pourtant elle tourne ». [917]

Vouloir à tout prix rationaliser la politique — expulser les sophistes — est en définitive bien plus dangereux pour la démocratie ; c'est même fondamentalement la mettre en danger. Car juger la parole politique à l'aune de la Raison raisonnable, de la « parole droite et rectiligne », ne peut que susciter un malaise et conduire à une impasse, rendant impossible l'exercice de l'autonomie ou de la liberté.

---

[916] Je m'appuie ici, et tout au long des paragraphes qui suivent, sur le texte de B. Latour ; Voir LATOUR (Bruno), *Si l'on parlait un peu politique ?* [en ligne]. Article écrit pour un volume d'articles en français offerts en hommage à Howie Becker. Edité et dirigé par A. Blanc et A. Pessin, 2001. Disponible sur <http://www.ensmp.fr/~latour/articles/article/083.html> (page consultée le 3 mars 2004).

[917] LATOUR (Bruno), *Si l'on parlait un peu politique ?*, *op. cit*.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

## La *ligne droite* de l'information

Les critiques et les injonctions répétées à l'encontre des hommes politiques — « ils ne disent pas la vérité », « ils changent toujours d'avis », « il faut plus de transparence », etc. — reviennent toutes à juger les conditions de félicité d'un régime de parole par celles d'un autre. Car la valeur négative de la politique se construit par opposition à la « ligne droite » de l'information objective, scientifique. L'expression politique est toujours évaluée à l'aune de ce tribunal et de cette police soupçonneuse que sont les notions d'information, de message, de transparence, ou de représentation fidèle : fantasme de la non-déformation que Latour appelle l'information *double-click* — par allusion à la souris des ordinateurs.

La parole politique n'est « courbe », « retorse », ou « manipulatrice » qu'en étant évaluée, jugée, selon les critères de ce fantasme de non-déformation de l'information double-click. C'est parce qu'elle est toujours comparée à la ligne droite de l'information que la parole politique semble toujours « aller de biais », parce que le courbe est jugé par le droit.

Et même lorsque ce jugement est favorable, c'est toujours par comparaison avec cet autre étalon. S'il est parfois nécessaire en effet de se conduire de façon « politique », d'user de la parole politique, on attribuera une valeur positive aux expressions signalant l'art du compromis, de l'habileté et du sens tactique : »Au besoin, on invoquera le Prince de Machiavel, prince des mots tordus pour la bonne cause. »[918]

Mais cela étant, c'est toujours faute de pouvoir « aller droit » ; et le plus souvent, on l'a vu, la parole politique est assimilée au discours sophistique : discours mensonger, corruptible, manipulateur, versatile et inauthentique.

En définitive, dans les deux cas, — positif ou négatif — la parole politique est jugée par un juge plus exigeant qu'elle « qui définit les critères de validité de ces actes de parole, ce qu'on appelle en théorie du langage ses conditions de félicité. »[919]

Aussi, tant que l'on demeurera à l'intérieur du paradigme moderne et du schéma platonicien à l'origine de la linguistique informationnelle, on parlera de la politique comme d'un mensonge. On accusera la parole politique d'être artificielle, inauthentique, en un mot d'être *sophistique*.

> N'est-ce pas l'illusion du discours platonicien que de prétendre à cette pureté d'intention et à ce désintérêt dont se pare nécessairement […] tout discours politique ? Supposons, comme le prétendent les politologues, qu'il faille choisir entre la persuasion ou la coercition, on voit que ce choix recoupe l'opposition entre les Sophistes et PLATON. [920]

La solution consiste donc dans un premier temps à ne plus juger la parole politique par rapport à une autre, d'émanciper donc la parole politique du diktat de la parole droite dans la mesure où chaque régime d'énonciation élabore ses propres critères de vérité et de mensonge, ainsi que ses propres conditions de félicité.

Une parole politique véridique (au sens de l'information) est impensable : exiger des hommes politiques qu'ils « parlent vrai », qu'ils soient « transparents », qu'ils soient

---

[918] *Ibid*.
[919] *Ibid*.
[920] JUCQUOIS (Guy), *La méthode comparative dans les sciences de l'homme*, *op. cit*., p. 29.

« proches de nous », qu'ils « nous ressemblent » — ce que l'on réclame à cors et à cris le plus souvent — reviendrait en pratique à demander la fin de la politique. Car une représentation fidèle — au sens de l'information *double-click* — trahirait l'objet même de la fidélité politique.

Le paradoxe est plus intense encore lorsque les hommes politiques eux-mêmes ont la prétention de se voir fidèlement obéis, exigeant de l'ordre donné qu'il soit fidèlement transporté — sans trahison, sans déformation, c'est-à-dire sans *traduction*.

> Si on se met à faire du direct et du transparent la loi suprême de tout déplacement, alors tous les scientifiques ne sont que des menteurs et des manipulateurs, tous les politiques des corrompus et des salauds. La « crise de la représentation » n'a rien à voir avec une soudaine perte de qualité des politiques ou des savants : elle émerge dès que l'on se met à imposer le joug du transfert d'information à des pratiques qui visent de tout autres buts. A question absurde, réponse absurde. Autant se plaindre de la pauvre qualité de son modem, parce qu'il est incapable de faire percoler le café commandé sur internet. [921]

En s'indignant de l'artifice de la parole politique on se prive en définitive de sa seule qualité. Vouloir que les paroles « aillent droit », c'est perdre la tonalité qui fait le principe même de la parole politique : celle-ci doit être non transparente, non rectiligne — au risque qu'il n'y ait plus de débat possible (c'est Socrate qui réclame des opinions scientifiques assurées).

> […] l'énonciation politique a ceci de singulier qu'elle donne corps et réalité à la question de la délégation qui nous fait parler : « Lorsque je parle, quelqu'un d'autre me fait parler j'obéis — et ce quelqu'un d'autre ne dit rien sinon ce que je lui fais dire — il me représente ». […] La parole proférée n'appartient jamais à celui qui la dit, certes, mais son origine est néanmoins repérable et c'est ce repérage qui définit la forme politique de parler : « Au nom de qui, de quels autres agents parlons-nous ? ». La présence continuelle de tous ces autres, de tous ces aliens, soit sous la forme de leur irréductible multiplicité, soit sous la forme de leur indispensable unification, explique assez la lourdeur, la lenteur et la courbure de la forme politique de parole que nous avions notées en commençant. Toutes les autres formes de parole peuvent s'émanciper de leur énonciateur, l'omettre ou l'ignorer — c'est pourquoi elles volent, elles planent, elle emportent, elles vont droit et vite — mais pas l'énonciation politique. [922]

A vouloir juger la parole politique à l'étalon du transfert d'information transparent et direct on risque donc de se priver de ses ressources et de la tuer. Car celui qui parle ne possède pas la parole, mais il parle « au nom des autres ». Aussi, l'image de citoyens responsables, raisonnables — propriétaires assurés de leur parole — correspond sans doute à la forme la plus mortifère du corps politique.

### Le renouvellement des *science studies*

En *dé-platonisant* les sciences modernes — déconstruction des savoirs scientifiques et du rationalisme platonicien (évidence du partage Nature/Société) — les travaux des anthropologues des sciences ont permis de mettre en lumière que l'enjeu des débats — et de la parole politique — résidait dans la *constitution d'un monde commun*, où la Nature ne serait

[921] LATOUR (Bruno), *Si l'on parlait un peu politique ?*, *op. cit.*
[922] *Ibid.*



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

plus offerte à nos regards, mais à construire. Dans les *Cosmopolitiques*[923] (le terme évoque la fusion du monde — *cosmos* — et du social — *politique*), Isabelle Stengers fait ainsi de l'activité politique l'activité de composition de ce *monde commun*. Car il ne s'agit plus de représenter *ce qui est* mais de construire ensemble *ce qui pourrait être*. [924]

Le langage politique ne ment pas mais il vise à *faire exister* ce qui n'existait pas avant : il vise à la construction d'un monde commun (un monde qui n'est pas déjà constitué). En se débarrassant de l'exigence de l'information transparente (logique informationnelle) pour s'intéresser cette fois aux conditions de félicité propres à la parole politique, on met à jour une tout autre exigence de véridiction. Aussi, comme le note Guy Jucquois, « la véritable question posée par les Sophistes se situe en dehors du dilemme simplificateur de la vérité et du mensonge, elle concerne plutôt le problème de l'efficacité de la pensée politique en liaison avec le langage. »[925]
Le parler politique n'est pas indifférent à la vérité mais il diffère des autres régimes dans le jugement qu'il porte sur la véridiction. C'est-à-dire qu'il vise à faire exister ce qui, sans lui, n'existerait pas :

> Vrai et faux, en politique, ne peuvent donc être comparés au type usuel de véridiction qui correspond, en fait, à une version défigurée de la référence savante. Le gros bon sens des philosophies du langage voudrait que si une phrase correspond à un état de choses elle soit vraie et qu'elle devienne fausse s'il n'existe aucun état de chose qui lui corresponde. C'est ainsi que l'on juge, dans les manuels, de la vérité ou de la fausseté de la phrase : »Le Roi de France est chauve » : il y a ou il n'y a pas de Roi en France, il a des cheveux sur son crâne ou il n'en n'a pas. Mais, celui qui dit « Je vous ai compris », « Nous sommes une grande famille », « Nous voulons », ou encore « L'entreprise doit conquérir des parts de marché », ceux qui scandent « Tous ensemble, tous ensemble, tous » ne sauraient résister à un jugement vrai/faux du même type. […]
> Est véridique tout ce qui le prolonge, mensonger tout ce qui l'interrompt. [926]

Il s'agit donc de s'entendre sur la (bonne) construction d'un monde soumis à de multiples exigences de réalité. Car les « objets hybrides » envahissent notre quotidien (mélange de nature et de politique : vache folle, grippe du poulet, OGM, etc.). De sorte qu'aujourd'hui il n'est plus possible de compter seulement sur la première chambre (la Nature) pour parvenir à la définition d'un monde commun : il nous faut composer aussi avec la seconde chambre (la politique).

Les débats politiques fonctionnent alors comme des propositions — négociées — d'un monde commun : l'expression *d'un agir ensemble possible*. Parler c'est *une certaine façon d'agir en commun*. Et « cette action s'opère *avec* et *sur* l'autre ». [927]

---

[923] STENGERS (Isabelle), *Cosmopolitiques* — Tome 1 : *la guerre des sciences*, La Découverte & Les Empêcheurs de penser en rond, Paris, 1996 et Tome 7 : *pour en finir avec la tolérance*, La Découverte – Les empêcheurs de penser en rond, Paris, 1997.
[924] Voir BOLTANSKI (Luc) & THEVENOT (Laurent), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, 1991.
[925] *Ibid*.
[926] LATOUR (Bruno), *Si l'on parlait un peu politique ?*, *op. cit*.
[927] GHIGLIONE (Rodolphe) & TROGNON (Alain), *Où va la pragmatique ?*, *op. cit*., p. 44.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

**Nécessité d'une pratique diplomatique/conflictuelle**

Le règlement des conflits se réalise si les exigences des interlocuteurs peuvent donner satisfaction — non pas en termes de consensus ou de résolution définitive (les hommes politiques ne convainquent jamais leur interlocuteur direct et tel n'est d'ailleurs pas leur but :

> Valéry GISCARD D'ESTAING
> Dans ce débat il y a quelque chose que nous n'essaierons pas de faire qui est de nous convaincre mutuellement […]

— mais comme ce qui sollicite d'inventer de nouvelles exigences de conflit. [928] Isabelle Stengers explique ainsi que la paix se fait toujours sur fond de guerre possible. Elle établit d'ailleurs un parallèle parlant entre les débats politiques et les collectifs des scientifiques. Car les mêmes questions se posent quand il y a des controverses et les scientifiques éprouvent un même jeu de rôle assez guerrier.

Ce qu'une lecture de mon *corpus* met en lumière — plus qu'une rhétorique des conflits inscrite dans le paradigme persuasif de l'argumentation — ce sont des déclinaisons identitaires et des mises en scène de soi : il s'agit pour les hommes politiques présents sur les plateaux de télévision de rendre présent, présentable et négociable *ce qu'ils sont*.

Le débat politique, dans la perspective des outils développés par les *science studies*, se présente ainsi comme un exercice de diplomatie : comment construire l'accord dès lors que l'on ne peut plus recourir seulement à la Nature unifiante, si les experts n'ont plus le dernier mot, si les chiffres cessent de parler ?, etc. Comment construire un monde commun sans un recours à la Nature, c'est-à-dire à la réalité des choses ? Comment explorer la question du *vivre ensemble*, la question de la composition d'un monde commun ? Comment concevoir ensemble un nouveau collectif des humains et des non-humains (objets chevelus), du social et de la Nature ? Comment réintégrer les questions concernant la vie politique (Société) auparavant laissées aux seuls scientifiques : c'est-à-dire articuler les faits et les valeurs, la parole publique (Politique) et l'autorité des sciences (Nature) ?

Le paradigme non-moderne n'exige plus de la politique qu'elle ait recours à une extériorité — une réalité objective — pour se faire. Le paradigme non-moderne envisage la possibilité de faire de la politique *sans la Nature*. C'est-à-dire qu'il s'agit désormais de penser le social, le politique, les discours, sans un cadre de référence objectif et indiscutable. Et c'est aussi d'une exigence démocratique dont il s'agit.

[928] Voir BOLTANSKI (Luc) & THEVENOT (Laurent), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, 1991.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# 4

# Synthèse

La dualité Nature/Société est fortement ancrée (et inconsciemment) dans la pensée occidentale comme une spécificité de notre modernité. Nous avons vu qu'elle émergeait historiquement comme un trait du travail philosophique de Platon visant à déconsidérer le discours des sophistes. Aussi l'invention conjointe de la démocratie et de la rhétorique en Grèce au V^e^ siècle a-t-elle engendré une inaltérable tension entre Platon et les sophistes, entre la dialectique (règne du *logos*) et la rhétorique (règne de la *doxa*).

Cet acte constitutionnel de nos sociétés assigne à la politique une place très réduite, marginale : la politique n'a pas de prise *directe* sur le monde (qui est déjà constitué), elle n'est que le lieu d'expression des passions et des intérêts individuels, des conflits stériles (c'est l'enfer du social dans le mythe de la Caverne). Platon a réduit ainsi la pensée politique à la seule activité — secondaire — de gestion : déléguant du même coup à la seule pensée scientifique le pouvoir de *dire ce que sont réellement les choses*.

Inscrite dans ce paradigme moderne — système platonicien qui consacre la séparation des faits (*logos*) et des valeurs ou opinions (*doxa*) —, la linguistique informationnelle (modèle du code) laissait entendre que le langage *dit le monde* (qu'il transporte l'information). [929]

De sorte que les théories modernes de l'argumentation — d'inspiration largement néo-platonicienne et tributaires de la définition que Platon donne de la Science — s'ancrent dans une sorte d'*anthropologie du convaincre* : argumenter ce serait chercher à convaincre le/les interlocuteur(s), direct(s) ou indirect(s).

C'est pourquoi — constatant que les hommes politiques visent davantage à *séduire* plutôt qu'à *convaincre* — les critiques formulées à l'encontre de ces derniers sont aisément comparables à celles essuyées hier par les sophistes ; à tel point que la parole politique est assimilée à une sorte de nouvelle sophistique : celle-ci serait inauthentique, trompeuse, mensongère, etc.

Nous libérant de la Caverne et de l'enfer du social dans lequel nous avait plongés Platon en instrumentalisant la dichotomie Nature/Société, les *science studies* renouvellent ainsi la pensée démocratique ainsi que ses véritables enjeux.

L'ancienne constitution du monde commun fondée sous les auspices d'un *monde naturel* (celui de la Science) n'avait pas besoin de démocratie : le monde commun était ancré dans la nature même des choses et les débats ne portaient ainsi pas sur l'essentiel, mais seulement sur les représentations subjectives, culturelles. La Raison devait faire taire tous les débats, les chiffres « parlaient d'eux-mêmes », etc.

La simplification construite par Platon disqualifie en fait l'intervention de l'ensemble des citoyens intéressés (disqualification de l'opinion) et présente un danger bien plus grand pour la démocratie que les dispositifs pourtant tant décriés, on l'a vu, de la politique-spectacle et ses relents sophistiques.

[929] Ce que traduit la « métaphore du conduit » c'est l'adéquation entre le langage et le monde.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

En désacralisant la Science et ses avatars — confiscation de la parole politique par les experts — les travaux des anthropologues des sciences ont permis d'ouvrir une réflexion sur les principes d'une nouvelle constitution démocratique : la disjonction moderne Nature/Société est retravaillée ici — dans une perspective démocratique (l'opinion n'est plus chargée de tous les maux) — pour une articulation *des* sciences et de la politique. La Nature et le social ne se partagent plus *a priori* en deux ensembles distincts mais ils se co-construisent simultanément.

Il faut donc que la démocratie investisse les débats suscités par les sciences. Pour cela, il faut que les citoyens participent enfin à l'évaluation des risques et à leur gestion. Le véritable enjeu démocratique aujourd'hui — son exigence — est donc de *déplatoniser* les sciences afin de sortir de l'impasse que constitue l'opposition stérile entre la position platonicienne et sophistique ; créer des groupes citoyens prenant part aux débats afin d'endiguer la dénégation des problèmes posés par les sciences et les techniques (qui ne peuvent être réduits à des problèmes expérimentaux). Il s'agit d'une extension des règles de la méthode scientifique à l'ensemble du collectif. Désormais, il n'y a plus d'un côté les experts-scientifiques qui *proposent* et de l'autre les politiques qui *disposent* : la question ne se limite plus à savoir dans quelle société nous voulons vivre, mais aussi dans quel monde. Il s'agit donc d'une posture et d'une démarche sociolinguistiques qui déconstruisent — pour s'en débarrasser — l'ancienne opposition du *logos* et de la *doxa*. Il n'y a plus un seul monde (déjà là) et des politiques, mais des mondes « en lutte ».

C'est le langage, la parole politique, qui construit le réel, qui fait avancer le monde dans lequel on veut vivre : ce sont les actes de langage — pour reprendre la terminologie d'Austin —, les mots, qui *performent le monde*. L'effet de vérité ne résulte pas de l'adéquation entre le réel et le représenté (théorie du signe) mais de la coïncidence entre deux discours qui, du coup, donne forme au réel, le crée (même rétrospectivement). La parole politique ne transmet pas des savoirs mais produit des volontés. C'est dans et par l'énonciation que se crée, qu'advient le sens. Les mots, les discours, les débats n'ont de sens, de signification, qu'enlacés aux choses, enlacés au monde.

Dans la lignée des *science studies* — déconstruction de l'héritage de Platon à la base du modèle codique de la communication inter-humaine — nombre de travaux ont ainsi mis en lumière que le langage *ne dit pas* — car il ne peut pas dire — le monde (posture gnoséologique) : il négocie/crée l'acte politique d'un vivre ensemble. Selon le modèle inférentiel de Sperber et Wilson[930] — construit en opposition au *code model* — le langage n'est plus assimilé à des séquences de signes qu'il s'agit de *décoder* mais il est porteur d'indices permettant d'inférer (c'est-à-dire de faire des hypothèses interprétatives) les intentions de celui qui parle. Aussi, en parlant, les interactants construisent la réalité, le social, un monde à partager. « Les humains communiquent […] : pour modifier et élargir l'environnement cognitif mutuel qu'ils partagent entre eux. »[931] La communication est envisagée comme co-construction d'un monde mutuel partagé. Varela explique ainsi que

> l'acte de communiquer ne se traduit pas par un transfert d'informations depuis l'expéditeur vers le destinataire, mais plutôt par le modelage mutuel d'un monde

[930] Voir SPERBER (Dan) & WILSON (Deirdre), *La pertinence. Communication et cognition*, *op. cit*.
[931] *Ibid*. Cité par GHIGLIONE (Rodolphe) & TROGNON (Alain), *Où va la pragmatique ?*, *op. cit*., pp. 102-103.

> commun au moyen d'une action conjuguée : c'est notre réalisation sociale, par l'acte de langage, qui prête vie à notre monde. [932]

Ainsi l'approche psychosociale (fondement interactionniste) de la pragmatique de Rodolphe Ghiglione et Alain Trognon[933] — approche articulant la théorie des actes de langage issue des travaux d'Austin et Searle (*dire, c'est faire*), la perspective ethnométhodologique de Garfinkel (pour qui la réalité sociale est une co-construction permanente), ainsi que la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson — défend l'idée selon laquelle le sens n'appartient ni au locuteur ni à l'auditeur mais qu'il émerge de leur relation. [934]

Dans le cadre de la « communication contractuelle »[935], ils envisagent ainsi le langage comme un processus dialectique de co-construction de la réalité. Celle-ci n'est plus une donnée qui serait décodée, traduite, véhiculée ou transportée par le langage (*code model*) mais quelque chose qui se construit — se renouvelle — par des transactions sémantiques que les interlocuteurs — les débattants par exemple — actualisent dans leurs interactions. [936] Selon Trognon, l'une des propriétés intrinsèques du dialogue est donc de « constituer une sorte de matrice primaire (primitive, précoce) d'accomplissement des rapports sociaux et de la pensée, cela au travers de l'usage du langage ». [937]

Ghiglione et Trognon ajoutent au principe de coopération de Grice — pour qui les jeux communicatifs supposent l'acceptation de règles et de rituels partagés — un principe de compétition qui rend compte du fait que les échanges comportent et sont portés par un enjeu : « le principe de compétition s'appuie tout à la fois sur l'identification et l'acceptation d'un enjeu commun, qui déclenche la communication et sur la tentative de proposer/imposer son propre monde […] pour donner sens. »[938]
La notion de *négociation* est ainsi le concept théorique central des travaux de Ghiglione et Trognon est. [939]

> Le principe de compétition aménage donc la possibilité d'un affrontement et d'une influence, c'est-à-dire d'une négociation des mondes ou des micro-mondes dans lesquels s'inscrira la(les) référence(s) issue(s) de la mise en interlocution de l'enjeu. [940]

---

[932] VARELA (F. J.), *Connaître les sciences cognitives, tendances et perspectives*, Le Seuil, Paris, 1990, p. 115.
[933] Voir GHIGLIONE (Rodolphe) & TROGNON (Alain), *Où va la pragmatique ?*, *op. cit.*
[934] Voir aussi TROGNON (Alain), *Sur la théorie de la construction interactive du quotidien*, *in* TROGNON (Alain), DAUSENDSCHON (U.), KRAFFT (U.) & ROBONI (C.) (Eds.), *La construction interactive du quotidien*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 1994. Voir encore TROGNON (Alain), « Structures interlocutoires », in *Cahiers de Linguistique Française*, n°17, pp. 79-98, 1995.
[935] Voir GHIGLIONE (Rodolphe) & al, *L'Homme communiquant*, (dir.), Colin, Paris, 1986. Et GHIGLIONE (Rodolphe), *Je vous ai compris*, Colin, Paris, 1989. Voir aussi spécifiquement sur le discours politique, TROGNON (Alain) & LARRUE (J.), *Pragmatique du discours politique*, *op. cit*.
[936] Voir GHIGLIONE (Rodolphe) & BROMBERG (Marcel), *Discours politique et télévision*, *op. cit*.
[937] TROGNON (Alain), *Eléments d'analyse interlocutoire*, *in* GILLY (M.), ROUX (J. P.), & TROGNON (Alain) (Eds.), *Apprendre dans l'interaction. Analyse des médiations sémiotiques*, Presses de l'Université de Provence & Presses Universitaires de Nancy, Aix-en-Provence & Nancy, pp. 69-94, 1999, p. 70.
[938] GHIGLIONE (Rodolphe) & TROGNON (Alain), *Où va la pragmatique ?*, *op. cit*., p. 276.
[939] Voir TROGNON (Alain), *La négociation du sens dans l'interaction*, *in* HALTE (J. F.) (Ed.), *Inter-actions : l'interaction*, *Actualités de la recherche et enjeux didactiques*, Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, Metz, pp. 91-121, 1993.
[940] GHIGLIONE (Rodolphe) & TROGNON (Alain), *Où va la pragmatique ?*, *op. cit*., p. 277.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Le langage est donc d'abord un *acte politique*, l'instrument de l'invention/négociation du monde. Il sert à concrétiser un monde en devenir (et non un monde *déjà là*). Le travail des sophistes (d'hier et d'aujourd'hui) consiste justement à faire du langage l'*acte politique*, l'instrument démocratique d'un *agir ensemble possible*. « Le langage n'est donc pas pour eux un moyen de "dire l'être", il se définit socialement comme moyen d'interaction et de communication humaines ». [941] La négociation des identités, à l'œuvre dans les débats, traduit ainsi un processus de stabilisation, de *concrétisation d'un monde en devenir*. Et l'efficacité du langage réside ainsi dans l'acte politique de construction (c'est-à-dire que ça peut *rater*) d'un monde commun, qui vise à définir avec qui on souhaite vivre et au contraire avec qui on ne veut pas vivre. Parler, débattre, argumenter, négocier des profils identitaires, c'est produire un monde à venir et non décrire le monde tel qu'il est.

En définitive, en négociant des identités sur les plateaux télévisés, plus que de viser à nous séduire, les interlocuteurs ne font rien d'autre en définitive qu'accueillir — sur le mode démocratique — la *polis*, le *logos* et la *physis*.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

941 JUCQUOIS (Guy), *La méthode comparative dans les sciences de l'homme*, *op. cit*., p. 93.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# CONCLUSION

Communiquer c'est co-construire une réalité,
Rodolphe Ghiglione (*L'Homme communiquant*)

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

## Un héritage culturel

Les débats politiques à la télévision n'ont pas bonne presse et sont décriés autant pour leurs lourdeurs formelles (langue de bois[942], etc.), que pour leur caractère inauthentique ou mensonger. [943] Et comme l'écrit Christian le Bart, le discours politique « semble aujourd'hui condamné au mépris, sinon à l'insignifiance ». [944]

Ces lieux communs qui circulent sur ces débats — manipulation, séduction, propagande, etc. — constituent un préalable à partir duquel on peut commencer à questionner cet objet. Bonnafous s'est intéressée à ces lieux communs et en particulier à cette idée de « dégénérescence du discours politique ». Elle a montré que ce lieu commun caractérisait aussi bien l'Antiquité (corruption de l'éloquence dénoncée par Platon et Aristote — au sens rhétorique et esthétique du terme) que l'époque contemporaine. En fait, ces lieux communs questionnent notre rapport en occident entre un idéal de l'espace public — fondé sur la critique et l'argumentation rationnelle — et la réalité de notre pratique contemporaine du débat politique. [945]

Ces lieux communs s'inscrivent donc dans la problématique du langage telle qu'elle s'est construite en occident avec l'opposition entre Platon et les sophistes.

En effet, l'argumentation est inscrite, depuis Platon, dans une sorte d'anthropologie du *convaincre*. La dimension persuasive est le paradigme dominant des théories antiques et modernes de l'argumentation, depuis Platon et Aristote jusqu'aux travaux des théoriciens modernes — anglophones ou francophones — conditionnés par la logique informationnelle néo-platonicienne du modèle codique de la communication.

Aussi, marqué par le poids culturel de la société grecque antique et l'expérience athénienne de la démocratie directe, le débat politique télévisé est ainsi implicitement assimilé aux dérives démagogiques des sophistes stigmatisées par Platon. La volonté de plaire et de séduire plutôt que de convaincre — empruntée au exigences de la publicité commerciale et du marketing[946] — aurait *dénaturée* les débats :

> Le poids des médias semble bien à première vue avoir dénaturé l'essentiel : l'événement l'emporte sur l'argument, le spectacle sur le débat, la stratégie des « coups » et la dramaturgie des « scoops » sur la communication véritable. [947]

---

[942] Voir THOM (Françoise), *La langue de bois*, Julliard, Paris, 1987.
[943] Voir CAYROL (Roland), *Le grand malentendu. Les Français et la politique*, Seuil, Paris, 1994.
[944] LE BART (Christian), *Le discours politique*, *op. cit*., p. 3.
[945] Voir BONNAFOUS (Simone), « La dégénérescence du discours politique, un lieu commun de l'Antiquité à nos jours ? » *in* S. Bonnafous, P. Chiron D. Ducard, C. Levy (dir), *Argumentation et discours politique*, PUR, pp. 249-257, juin 2003.
[946] Voir FERRY (Jean-Marc), « Les transformations de la publicité politique », in *Hermès*, n°4, *Le nouvel espace public*, CNRS Editions, Paris, 1989.
[947] WOLTON (Dominique), « Présentation », in *Hermès*, n°4, *Le nouvel espace public*, CNRS Editions, Paris, 1989, p. 12.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

## La politique et son récit médiatique

Constitutive de la démocratie et corollairement du rôle central accordé à la parole et au débat contradictoire (dialectique platonicienne), l'argumentation politique s'inscrit historiquement et culturellement dans une logique de spectacularisation et de théâtralité héritée du « modèle grec » et illustrée par les métaphores du combat et de l'adversité.

La vie politique forme ainsi une sorte de récit médiatique se déroulant selon un canevas précis, obéissant à des règles et des codes établis dont la finalité apparaît dans ces « duels aux sommets » que représentent les débats politiques télévisés — et en particulier le débat de l'entre-deux tours des présidentielles. Ces débats sont assimilés (par les différents « protagonistes » et le public qui les regarde) à des « matchs » ou des « duels », ce que résume l'expression classique de « combat des chefs » pour les débats présidentiels.

Comme l'écrit Antoine de Baecque, ces débats proposent ainsi une sorte de représentation mythique de la politique qui est aussi une plongée dans notre histoire et notre socioculture.

> La politique aime les métaphores : scène de théâtre, espace de jeu et de foire, terrain de chasse ou de sport. Là, le duel se déploie comme un récit possible, une « fiction maîtresse » aisément reconnaissable. Pour tout dire : il est la *cérémonie politique* par excellence, celle de la conquête du pouvoir. [948]

Le duel apparaît depuis l'Antiquité comme la forme centrale de la conquête du pouvoir. La politique est donc aussi un spectacle médiatique — sorte de *théâtrocratie* — imposant une représentation télégénique de la rivalité et lui conférant ses règles et ses rituels propres.

La scène politique s'est conformée aux attentes historiquement constituées, aux affrontements réglés, les régulant suivant les émissions et les enjeux. Elle s'est ainsi construite selon la représentation des métaphores guerrières ou sportives. Aussi, cette expression cérémonielle de la vie politique est devenue au fil des ans (et surtout avec l'apparition de la télévision au cœur des pratiques) la « vérité » de la politique moderne. C'est-à-dire que le duel est au principe même de la démocratie (héritage greco-latin qui inaugure la rivalité comme principe premier de l'expression démocratique) dont il fonde en même temps la légitimité. De telle sorte que ces affrontements codifiés « ne sont plus du folklore ou des cérémonies désuètes, mais bien le paraître suprême des valeurs démocratiques, son épreuve de vérité. »[949] L'expression télévisuelle du débat politique — joute oratoire sur « l'agora cathodique » — s'impose comme « la vérité d'un système, puisque, donnant une forme à la politique, [elle est] la condition de sa possibilité en même temps que celle de sa perception. »[950] Et finalement le téléspectateur du débat — en se constituant comme public — participe de l'énonciation de la fiction démocratique et de son récit médiatique en lui donnant une cohérence et un sens.

> Double regard qui est précisément celui de l'intégration dans la cérémonie, de l'initiation rituelle, celui qui reconnaît le jeu du pouvoir et se reconnaît soi-même comme citoyen participant de ce pouvoir. [951]

---

[948] DE BAECQUE (Antoine), *La cérémonie du Pouvoir*, *op. cit.*, p. 8.
[949] *Ibid.*, p. 13.
[950] *Ibid.*, p. 14.
[951] *Ibid.*

Le téléspectateur rencontre donc aujourd'hui la politique comme une dramaturgie mise en scène, *représentée* — dans les deux sens du terme : à la fois une scène où l'on se montre et une certaine manière de se donner à voir.

## Un enjeu identitaire

Les débattants — sur les plateaux de télévision — visent non à *convaincre* mais bien davantage à se conformer à ce que le public attend d'eux. L'argumentation peut alors être entendue ici comme un type particulier de discours consacré à un souci de présentation de soi. Les débattants cherchent à construire, défendre ou imposer une image d'eux-mêmes qui fasse sens pour les téléspectateurs, une sorte de mise en perspective de ce qu'ils sont censés être ou ne pas être. Il s'agit pour eux de dire *qui ils sont*. L'enjeu de la confrontation réside alors pour les interlocuteurs dans le souci réciproque de maximiser la cohérence de leurs images respectives. Et c'est autour de cet enjeu identitaire que se construisent des éléments d'argumentation.

Ces comportements discursifs à vocation identitaire se constituent et s'exercent aussi selon un contrat de communication qui fait l'objet de négociations âpres entre les interactants.

La communication politique ne relève donc pas d'une simple transmission transparente d'informations (tel que la philosophie du langage platonicienne et le modèle codique de la communication le laissaient entendre), mais bien davantage d'une *logique de positionnement* : c'est-à-dire comme un effort de mobilisation de l'interlocuteur (et des différents partenaires[952] de la communication) suscitant une spécification et une co-construction de la *relation* qui unit les différents protagonistes.

Le débat permet et sollicite ainsi l'expression d'identités concurrentes.

Ghiglione[953] a montré comment la finalité de toute communication (et *a fortiori* pour les communications médiatées — type « débat télévisé ») se résumait ainsi dans la volonté inconsciente de construire son identité pour autrui au travers d'un *acte relationnel*. De même, Varela écrit aussi qu'

> il y a des réalisations linguistiques que nous effectuons constamment : des affirmations, des promesses, des requêtes, et des déclarations. En fait, un tel réseau continu de gestes conversationnels, comportant leur condition de satisfaction, constitue, non pas un outil de communication, mais la véritable trame sur laquelle se dessine notre identité. [954]

Cette finalité est également mise à jour et explicitée chez Goffman, sous une forme sans doute même plus « concrète ». [955]

En effet, selon Goffman, on communique *avant tout* afin de pouvoir construire l'identité souhaitée dans la situation de communication au sein de laquelle on se trouve. C'est pourquoi toute situation de communication inter-humaine met en présence des « acteurs »

[952] Y compris ceux qui ne parlent pas mais qui assistent à l'échange verbal.
[953] Voir GHIGLIONE (Rodolphe) & al, *L'Homme communiquant*, *op. cit*.
[954] VARELA (F. J.), *Connaître les sciences cognitives, tendances et perspectives*, *op. cit*., p. 115.
[955] Voir GOFFMAN (E), *La mise en scène de la vie quotidienne*, *op. cit*. Et aussi *Les rites d'interaction*, tomes 1 & 2, *op. cit*.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

qui, selon Goffman, interprètent des rôles destinés *in fine* à assurer une certaine maîtrise de la situation : c'est-à-dire qui permettent de se faire *reconnaître* dans le rôle qui est le sien. Cette volonté de *reconnaissance* se dessine dans une représentation de la communication comme *acte relationnel*. Aussi, lorsqu'un débat est envisagé avant tout comme un acte relationnel — et que l'accent est mis sur le désir de *reconnaissance* des interlocuteurs (bien plus que sur leur volonté de convaincre) — il se dégage alors que tout discours (aussi persuasif soit-il) est produit à partir de questions fondamentales du type : « *Qui suis-je pour toi ?* » et « *Qui es-tu pour moi ?* ».

Le débat peut alors être regardé différemment : comme un processus complexe où ce qui est dit compte finalement peut-être moins que de savoir *qui dit quoi à qui*.

On peut donc mettre également l'accent — comme le suggère Goffman — sur la *place*[956] respective occupée par les différents interlocuteurs. Les hommes politiques — loin de se contenter « d'émettre des messages » — jouent avec l'identité des interlocuteurs en leur assignant différentes *places*. Aussi, « en introduisant la notion de place dans l'interaction, c'est tout un aspect de la dynamique de la communication qui est abordé. »[957]

Il s'agit aussi de l'un des ressorts fondamentaux de la phénoménologie. Mucchielli explique ainsi que l'on ne peut *être*, sans être défini *par rapport aux autres*. [958] Et cette modalité de l'intervention communicative est constitutive de l'existence sociale : la communication comme support d'un positionnement « existentiel ». [959]

L'interactionnisme symbolique de Goffman relève d'une approche dramaturgique des interactions sociales, accordant une place centrale à la définition que se font les protagonistes de l'acte communicationnel de la situation d'énonciation. A la lumière des ses travaux — et au regard du *corpus* — on voit que la situation de communication procède d'une *construction* et n'est donc pas une *donne statique* — en rupture ainsi avec le paradigme traditionnel « locuteur-auditeur » envisagé par le modèle du code — relevant d'une linguistique immanentiste héritée des premières philosophies du langage.

Dans les débats politiques l'activité première des différents participants (y compris des animateurs) est donc de se *positionner* par rapport aux autres en proposant ou en contestant — c'est-à-dire en *négociant* — des éléments de leur identité.

Sur ce point, Ghiglione a montré aussi qu'au travers des *propositions d'identité*, l'acte de communication est toujours en même temps une tentative « d'influence » d'autrui.

En effet, en proposant une définition de soi aux différents interlocuteurs, le locuteur pose une donnée par rapport à laquelle il devra *nécessairement* se positionner. C'est pourquoi les hommes politiques sont tenus de respecter l'identité qu'ils se sont vus proposer — ou imposer — aux téléspectateurs. Et toute identité a des influences sur les autres

---

[956] La notion de *place* doit être distinguée ici de celle de *rôle* et de *statut* (utilisée dans les sciences sociales) : la *place* n'est pas le rôle ou le statut mais l'*identité* que s'assigne le locuteur ; elle est fonction du *contexte* de la situation de communication, fonction des interlocuteurs, des intentions de communication et de la représentation des enjeux de l'échange.

[957] AGNOLETTI (M. F.), « La place dans la communication », in *Revue Pour : La société de communication*, n° 114, 1988, p. 89.

[958] Voir MUCCHIELLI (A.), *L'analyse phénoménologique et structurale en sciences humaines*, PUF, Paris, 1983.

[959] De même, les situations de rencontre avec des inconnus soulignent l'importance du positionnement des interlocuteurs dans un échange — même sommaire.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

(interlocuteurs, téléspectateurs, etc.). Ghiglione explique ainsi que « dans la mesure où tout échange communicatif est porteur d'enjeux et où il est co-construction d'une réalité, il est tentative d'aliénation de l'autre par l'un et/ou de l'un par l'autre, c'est-à-dire tentative d'imposer un monde possible qui assure à l'un ou à l'autre la maîtrise des enjeux. »[960]

Les interactions entre les interlocuteurs apparaissent ainsi comme fondamentalement destinées à *produire des effets* et du *sens* : et il s'agit d'une *co-construction* assumée conjointement par tous les partenaires de l'acte communicationnel. Cette perspective traduit l'idée qu'un conflit est aussi une interaction ; c'est-à-dire que pour s'affronter, il faut *collaborer* : l'affrontement est une véritable interaction, une véritable *collaboration* des co-énonciateurs.

Et ce qui se passe dans un débat, entre les débattants, plus qu'un conflit, c'est bien davantage une coopération communicative très forte — à l'intérieur d'un genre discursif qui est posé, et dont ils connaissent les règles et les contraintes spécifiques ; règles et contraintes qu'ils construisent en les reproduisant, de telle sorte qu'ils produisent un *sens*. Et ils ont besoin l'un et l'autre de produire ce sens *ensemble*. [961]

Les interlocuteurs ne « font pas semblant » et jouent vraiment ce jeu-là parce que c'est un jeu qui *produit quelque chose*. Il ne s'agit donc pas seulement d'un conflit mais bien davantage d'une *coopération* — qui prend la forme d'un pseudo conflit mais qui n'en est pas vraiment un. [962]

Les interactions (même conflictuelles) sont *co-construction d'une réalité* qui visent à « faire faire », « faire croire » ou « penser » ; faire adhérer à une réalité sociale, politique ou culturelle qui doit produire des effets. Ducrot soulignait déjà (avec d'autres termes) cette finalité d'influence propre à l'acte de communication :

> Tous les énoncés d'une langue se donnent et tirent leur sens du fait qu'ils se donnent, comme imposant à l'interlocuteur un type déterminé de conclusion. Toute parole, au fond d'elle-même, est publicitaire. [963]

Elle est publicitaire au sens où ce qu'elle veut dire est ce qu'elle veut *faire dire* à l'autre. Toute prise de parole dans un débat (et sans doute tout comportement, ou toute posture) est aussi une tentative d'influence sur autrui. [964]

Le débat apparaît donc comme un processus dynamique résultant des différentes interactions verbales — comme construction réciproque et constamment négociée. C'est dans et par le débat que se négocient et se (re)définissent les identités.

Si la conception structuraliste ne se préoccupait pas de l'activité des sujets — et encore moins de leurs représentations, de leurs propres façons de mettre du sens sur les interactions —, la remise en question de l'explication causale du rapport entre langue et identité a permis

[960] GHIGLIONE (R.) & al, *L'Homme communiquant*, *op. cit*., p. 103.
[961] Ce qui dépasse l'idée première qui consiste à dire qu'ils « font semblant ».
[962] Sur le plan de la relation interpersonnelle d'ailleurs ils sont le plus souvent très proches.
[963] DUCROT (O.), *Les mots du discours*, Minuit, Paris, 1980, p. 91.
[964] C*ommuniquer* c'est *nécessairement* modifier l'état de la relation avec les autres et donc *agir* sur eux. *Communiquer* c'est donc établir et *spécifier* la relation établie avec les interlocuteurs.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

que l'on s'interroge sur la façon dont les individus se construisent eux-mêmes, et construisent leurs appartenances. [965]

Les identités des locuteurs ne sont ainsi plus conçues comme isolées et uniques, mais comme le résultat de l'activité conjointe et évolutive des sujets en contact. Comme le note Aude Bretegnier, la définition identitaire

> est désormais envisagée en fonction d'une relation circulaire, dans laquelle le Même doit passer par l'Autre pour se définir, l'Autre servant d'élément de reconnaissance, d'identification, et en même temps de distinction, et par là même servant de filtre légitimateur de sa propre existence, qui la reconnaît et la valide comme (suffisamment) même et (suffisamment) différente. [966]

## Co-construction d'un monde commun

L'assimilation des débats politiques — et des négociations identitaires qui s'y jouent — à une rhétorique de type sophistique montre ainsi que l'ancien débat entre Platon et les sophistes est toujours d'actualité.

L'épistémologie politique classique de type platonicienne nous a plongés, en occident, dans une impasse dont il est bien difficile de sortir : dans l'allégorie de la Caverne, Platon définit le rapport monde/langage[967] et consacre en même temps la séparation entre un monde *naturel* — objet de la Science —, et un monde politique en proie au chaos.

En effet, la démarche épistémologique classique a construit son discours en posant la Science comme indépendante des activités politiques et sociales — visant l'universalité et l'objectivité — et en opposition aussi au sens commun. Cette attitude fondée sur une série de disjonctions fondamentales (Nature/cultures, Raison/*doxa*, savoir/opinion, etc.) trouve ses fondements explicites chez Platon dans la *République* avec l'allégorie de la Caverne. Platon postule l'existence d'un monde *naturel*, indépendant des contingences humaines, et d'un monde social en proie aux tumultes permanents, dont seul le philosophe a la capacité de s'extraire, pour revenir ensuite imposer définitivement le consensus. L'ambition politique de l'entreprise platonicienne opposant Nature et Société construit ainsi dans un même mouvement deux univers hétérogènes tout en accordant au seul philosophe-savant — incarné aujourd'hui par la figure de l'expert scientifique — le pouvoir de dire *ce que sont les choses* et ainsi de clore les débats.

Notre épistémologie politique, d'essence platonicienne, repose donc sur la distinction entre théorie de la Science et scientificité d'une part, et activité politique de l'autre. Depuis le dialogue de Platon entre Socrate et Calliclès dans le *Gorgias*, la Nature est ce qui fondamentalement « échappe » à la politique (celle-ci paralysant ou polluant l'activité scientifique).

Ce système est à la base de la linguistique informationnelle (modèle du code) : augmentons la dose de Raison et de Science et nous ferons taire les conflits, les controverses et les débats ; augmentons la communication et le message passera, communiquons mieux et

---

[965] Voir BRETEGNIER (Aude), *Langue(s) et identité(s) collectives. Réflexions pour un point de départ (trans)théorique*, 30 mai 2000 [en ligne] ; disponible sur <http://valibel.fltr.ucl.ac.be/articles.1.htlm> (page consultée le 3 mars 2004).

[966] *Ibid*.

[967] Les mots seraient comme des « étiquettes » posées sur le réel.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

nous comprendrons mieux le monde.[968] L'héritage platonicien dans le modèle de la communication codique est en effet très prégnant. Comme le souligne Ghiglione, la rhétorique classique a en effet construit sa parole persuasive selon un modèle dissymétrique Emetteur/Récepteur.

> Les maîtres de la parole persuasive postulaient à l'évidence un modèle locuteur-locuté, dont le caractère dissymétrique était central et non périphérique et partant, plutôt que d'analyser la situation d'interlocution, « ce que communiquer veut dire », ils tentèrent de mettre au point une mécanique de la persuasion, validée par ses effets (effectifs ou supposés). [969]

L'opposition moderne Nature/Société, héritée des conceptions platoniciennes sur le langage, la Science et la politique, a donc consacré en occident notre façon conventionnelle de séparer l'investigation scientifique — et la convocation de ses objets — des activités politiques.

Pour sortir de cette impasse, les anthropologues des sciences ont re-questionné ce mode de construction du monde commun et rejeté cette conception de la Science travaillant en marge de la société. Les anthropologues des sciences ont ainsi cherché à *déplatoniser* les sciences.

Les perspectives ouvertes par ces travaux ont permis ainsi de repenser à la fois la recherche scientifique, la politique et les débats. Les *sciences studies* ont redéfini l'activité scientifique et l'activité politique — comme deux dimensions intercorélées de l'élaboration progressive d'un monde possible. Car c'est à la fois la nature et la société qui, à chaque débat, sont redéfinies et co-produites par le langage : le discours politique permet alors, dans une perspective démocratique cette fois, et dans la dynamique d'une sociolinguistique de l'action, de faire advenir du sens et de co-construire un monde commun.

La nature et la société se co-construisent simultanément : il n'y a pas la Science d'un côté et le collectif de l'autre, mais nous sommes « embarqués » dans une même procédure d'expérimentations collectives, c'est-à-dire dans la composition d'un monde commun qui ne peut plus être déléguée aux seuls experts scientifiques. [970]

Les nouveaux enjeux démocratiques nous imposent alors d'inventer de nouveaux moyens d'expressions — forums hybrides à la fois politiques, médiatiques et scientifiques allant de pair aussi avec la disparition de la figure de l'expert ou de celle du technocrate.

Ces travaux ont permis de repenser, de reproblématiser la question d'un monde commun — comme construction active et non plus comme revendication d'une existence préétablie. C'est-à-dire comme une construction à la fois engageante et risquée : non plus *représenter ce qu'est* le monde, mais construire ensemble *ce qu'il pourrait être*. Si l'on veut donner une chance à la politique — et en particulier aux débats — d'être *autre chose* que des

[968] Voir BOURDON (Raymond), « Petite sociologie de la communication », in *Hermès*, n°4, *Le nouvel espace public*, CNRS Editions, Paris, 1989, p. 53.
[969] GHIGLIONE (Rodolphe) & al, *L'Homme communiquant*, *op. cit*., p. 79.
[970] Voir les Actes du colloque de Cerisy, *Propositions de paix*, sous la direction de Tobie Nathan, Olivier Ralet, Isabelle Stengers, in *revue d'EthnoPsy*, n°4, Les Empêcheurs de penser en rond/Le Seuil, avril 2002.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

conflits stériles, immobiles, la perspective engagée par les travaux de Latour et une relecture de Platon (déconstruction des dichotomies traditionnelles : Nature/Société, *Logos*/*Doxa*, etc. , à l'origine des linguistiques informationnelles et du *code model*) me semblent intéressantes.

Dans la perspective d'une sociolinguistique de l'action, le langage devient alors l'instrument politique permettant de penser un monde commun, un agir ensemble possible sur un mode qu'aucun tribunal de la Raison ne vient plus ordonner *a priori*.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# Bibliographie générale

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# Références des ouvrages cités

ACHARD (Guy), *La Communication à Rome*, Payot, Paris, 1994.
ALBOUY (S.), *Marketing et communication politique*, L'Harmattan, Paris, 1994.
ALVAREZ GARCIA (L.), *Poétique du direct télévisuel*, CIACO Editeur, Louvain, 1986.
ANCELIN SCHÜTZENBERGER (Anne), *Le jeu de rôles*, ESF, Paris, 1990.
(Anonyme), *Rhétorique à Herennius*, texte établi et traduit par Guy Achard, Les Belles Lettres, Paris, 1989.
ANSCOMBRE (Jean-Claude) & DUCROT (Oswald), *L'argumentation dans la langue*. Philosophie et langage, MARDAGA, Liège, 1997.
ARENDT (Hannah), *Du Mensonge à la violence*, Calmann-Lévy, Paris, 1972.
ARISTOTE, *Les Topiques*, texte établi et traduit par Jacques Brunschwig, les Belles Lettres, Budé, Paris, 1967.
—, *Poétique*, t. I, II, Les Belles Lettres, Paris, 1965.
—, *Réfutations sophistiques*, (trad. De Tricot), Vrin, Paris, 1969.
—, *Rhétorique*, t. I, II et III, Les Belles lettres (texte traduit par M. Dufour), Paris, 1967.
AUGE (M.), *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Aubier, « Critique », Paris, 1994.
AUSTIN (J. L), *How to do things with words*, Oxford University Press, 1962 — *Quand dire, c'est faire*, Seuil, Paris, 1970.
BACHELARD (Gaston), *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la communication objective*, Vrin, Paris, 1938.
—, *Le nouvel esprit scientifique*, PUF, Paris, 1983.
BALANDIER (Georges), *Le pouvoir sur scènes*, Edition Ballard, Paris, 1992.
BALLE (F.), *Médias et sociétés*, Monchrestien, EJA, 9e éd., Paris, 1999.
BARILIER (E.), *Un monde irréel : la télévision*, L'Age d'homme, Lausanne, 1989.
BAUTIER (Roger), *De la rhétorique à la communication*, PUG, Grenoble, 1994.
BELLENGER (Lionel), *La force de persuasion. Du bon usage des moyens d'influencer et de convaincre*. ESF éditeur, séminaires Mucchielli, Paris, 1997.
BERRENDONNER (A.), *Eléments de pragmatique linguistique*, Minuit, Paris, 1981.
BLONDIAUX (L.), *La Fabrique de l'opinion*, Seuil, Paris, 1998.
BLUM (S.), *La Télévision ordinaire du pouvoir*, PUF, Paris, 1982.
BLUMER (J. G.), CAYROL (R.), THOVERON (G.), *La Télévision fait-elle l'élection ?*, Presses de la FNSP, Paris, 1978.
BOGGIO (P.) & ROLLAT (A.), *L'année des masques*, O. Orban, Paris, 1988.
BOLTANSKI (Luc) & THEVENOT (Laurent), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, 1991.
BOURDIEU (Pierre), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 1982.
—, *Langage et pouvoir symbolique*, Editions du Seuil, Paris, 2001.
—, *Le sens pratique*, Minuit, Paris, 1980.
—, *Sur la télévision*, Liber, Paris, 1996.
BOURDON (J.), *Haute Fidélité : pouvoir et télévision, 1935-1994*, Seuil, Paris, 1994.
—, *Histoire de la télévision sous de Gaulle*, INA-Anthropos, Paris, 1990.
BRAUD (Philippe), *L'émotion en politique : problème d'analyse*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1996.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

BRETON (Philippe), *La parole manipulée*, Editions la Découverte, Paris, 1997.
—, *L'argumentation dans la communication*, Editions La Découverte, Paris, 1996.
BRETON (Philippe) & GAUTHIER (Gilles), *Histoire des théories de l'argumentation*, Repères, La Découverte, Paris, 2000.
BRULE (Michel), *L'empire des sondages*, Laffont, Paris, 1988.
CALLON (Michel), *La science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*, La Découverte, Paris, 1989.
CALLON (Michel) & LATOUR (Bruno), *La science telle qu'elle se fait. Anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*, La Découverte, Paris, 1991.
—, *Les scientifiques et leurs alliés*, Pandore, Paris, 1985.
CALVET (L.-J.), *La sociolinguistique*, PUF, Paris, 1993.
CASSIN (Barbara), *L'Effet sophistique*, Gallimard, Paris, 1995.
CAYROL (Roland), *Le grand malentendu. Les Français et la politique*, Seuil, Paris, 1994.
—, *Médias et démocratie : la dérive*, Presses de Sciences Po, Paris, 1997.
CAZENEUVE (Jean), *Les pouvoirs de la télévision*, Gallimard, Paris, 1970.
CHALMERS (A.), *La Fabrication de la Science*, La Découverte, Paris, 1991.
CHAMBAT (Pierre) (dir.), *Communication et lien social*, Editions Descartes, Paris, 1992.
CHAMPAGNE (Patrick), *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Editions de Minuit, Paris, 1990.
CHARAUDEAU (Patrick) & GHIGLIONE (Rodolphe), (eds.), *La démocratie au risque de la télévision*, Dunod, Paris, 1995.
—, *La parole confisquée. Un genre télévisuel : le talk show*, Dunod, Paris, 1997.
CHEVALIER (Yves), *L'expert à la télévision, traditions électives et légitimité médiatique*, CNRS Communication, 1999.
CHRISTIN (Olivier), *La paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI^e siècle*, Editions du Seuil, collection Liber, Paris, 1997.
CICERON, *Topiques* (trad. Bornecque), Budé, Paris, 1924.
CORCUFF (Philippe), *La sociologie de Bourdieu*, textes choisis et commentés par Alain Accardo & Philippe Corcuff, Le Macaret, Bordeaux, 1986.
COTTERET (J.-M.), *Gouverner c'est paraître*, PUF, Paris, 1991.
—, *La magie du discours. Précis de rhétorique audiovisuelle*, Editions Michalon, Paris, 2000.
COTTERET (J.-M.), & MERMET (G.), *La bataille des images*, Larousse, Paris, 1986.
COTTERET (J.-M.), EMERI (C.), GERSTLE (J.), MOREAU (R.), *Giscard d'Estaing-Mitterrand : 54774 mots pour convaincre*, PUF, Paris, 1976.
COULOMB-GULLY (Marlène), *La démocratie mise en scènes. Télévision et élections*, CNRS Editions, Paris, 2001.
CYRULNIK (Boris), *Mémoire de singe et paroles d'homme*, coll. « Pluriel », Hachette Littératures, Paris, 1983.
DE BAECQUE (Antoine), *La cérémonie du Pouvoir. Les duels politiques de la Révolution à nos jours*, Grasset, Paris, 2002.
DEBORD (Guy), *La société du spectacle*, Gallimard, Paris, 1992.
DEBRAY (R.), *L'Etat séducteur : les révolutions médiologiques du pouvoir*, Gallimard, Paris, 1997.
DE CERTEAU (Michel), *L'Invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Le Seuil, Paris, 1990.
DECLERC (Gilles), *L'art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*, Editions universitaires, Paris, 1993.
DESBORDES (Françoise), *La Rhétorique antique*, Hachette, Paris, 1996.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

DESCARTES (René), *Discours de la méthode*, Librairie Générale Française, Paris, 1973.
DESMARCHELIER (Dominique) et DOURY (Marianne) (Coord.), *L'argumentation dans l'espace public contemporain : Le cas du débat sur l'immigration.* Rapport rédigé dans le cadre d'une collaboration entre le Groupe de Recherches sur les Interactions Communicatives (GRIC, CNRS-Lyon 2) et le Laboratoire Lexicométrie et Textes Politiques (CNRS, ENS St Cloud). 413 p., mars 2001.
DE QUEIROZ (Jean Manuel) & ZIOLKOWSKI (Marek), *L'interactionnisme symbolique*, PUR, Paris, 1997.
DESPRET (Vinciane), *Ces émotions qui nous fabriquent. Ethnopsychologie de l'authenticité*, Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, Le Plessis-Robinson, 1999.
—, *Naissance d'une théorie éthologique*, Les Empêcheurs de penser en rond, Paris, 1996.
DISPAUX (Gilbert), *La logique et le quotidien. Une analyse dialogique des mécanismes d'argumentation*, Minuit, Paris, 1984.
DOURY (Marianne), *Le débat immobile. L'argumentation dans le débat médiatique sur les parasciences*, Kimé, Paris, 1997.
DUCROT (Oswald), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Collection Savoir : Sciences, Hermann, 1991.
—, *Les mots du discours*, Minuit, Paris, 1980.
DUMONT (L.), *Essai sur l'individualisme, une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Essais, Paris, 1983.
EDELMAN (M.), *Pièces et règles du jeu politique*, Seuil, Paris, 1991 (trad.).
ENCREVE (Pierre), *La liaison avec et sans enchaînements : phonologie tridimensionnelle et usages du français*, Le Seuil, Paris, 1988.
ENS Saint-Cloud, *L'Image candidate à l'élection présidentielle de 1995. Analyse des discours dans les médias*, L'Harmattan, Paris, 1999.
FERRY (Jean-Marc), *Habermas, l'éthique de la communication*, PUF, Paris, 1987.
FLAHAULT (François), *La parole intermédiaire*, Seuil, Paris, 1978.
FLORESCU (Vasile), *La Rhétorique et la néorhétorique. Genèse, évolution, perspectives*, Les Belles Lettres, Paris, 1982.
FOGELIN (R. J.), *Understanding Arguments. An Introduction to Informal Logic*, Harcourt, New York, 1978.
FONAGY (I.), *La Vive voix. Essai de psycho-phonétique*, Payot, Paris, 1983.
FOUREZ (Gérard), *La construction des sciences. Les logiques des inventions scientifiques. Introduction à la philosophie et à l'éthique des sciences*. De Boeck Université, Bruxelles, 1992.
GARDEY (Delphine) & LOWY (Llana), (dir.), *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*. Edition des archives contemporaines, Paris, 2000.
GHIGLIONE (Rodolphe), *Je vous ai compris*, Colin, Paris, 1989.
—, *L'Homme communiquant*, (dir.), Colin, Paris, 1986.
GHIGLIONE (Rodolphe) & BROMBERG (Marcel), *Discours politique et télévision*, Psychologie sociale, PUF, Paris, 1998.
GHIGLIONE (Rodolphe) & TROGNON (Alain), *Où va la pragmatique ? De la pragmatique à la psychologie sociale*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1993.
GINGRAS (Anne-Marie), *Médias et démocratie : le grand malentendu*, Presses de l'Université du Québec, 1999.
GOFFMAN (Erving), *Façons de parler*, Minuit, Paris, 1981.

—, *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, T. 1. Le sens commun, Les Editions de Minuit, Paris, 1973 (traduction).
—, *Les Cadres de l'expérience*, Seuil, Paris, (traduction de *Frame Analysis*), 1994.
—, *Les rites d'interaction*, Minuit, Paris, 1976.
GOUREVITCH (J.-P.), *L'Image en politique*, Hachette, Paris, 1998.
GOVIER (Trudy), *A Pratical Study of Argument*, Wadsworth, Belmont, 1988 (1985).
—, *Problems in Argument Analysis and Evaluation*, Foris, Dordrecht/Providence, 1987.
GRIZE (Jean-Blaise), *De la logique à l'argumentation*, Droz, Genève, 1982.
—, *Logique et langage*, Ophrys, Paris, 1990.
—, *Logique naturelle et communication*, PUF, Paris, 1996.
GRUNIG (Blanche N.), *Les Mots de la publicité. L'architecture du slogan*, Presses du CNRS, Paris, 1990.
GUMPERZ (John), *Engager la conversation, introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Minuit, Paris, 1989.
GUMPERZ (John) & HYMES (Dell), *Directions in Sociolinguistics : The Ethnography of Communication*, Holt, Rinehart and Winston, New York, 1972.
HABERMAS (Jürgen), *De l'éthique de la discussion*, Editions du Cerf, Paris, 1992.
—, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris, 1978.
—, *Théorie de l'agir communicationnel*, 2 vol. , Fayard, Paris, 1987.
HACKING (Ian), *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?* Editions La Découverte, Paris, 2001.
HADOT (Pierre), *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Gallimard, Paris, 1975.
HALL (Edward T.), *La dimension cachée*, Essais, Editions du Seuil, Paris, 1971.
HAMBLIN (C. L.), *Fallacies*, Methuen, Londres, 1970.
HAVELSON (William H.), *A Concise Logic, Random* House, New York, 1984.
HERITIER (Françoise), *Masculin/féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, Odile Jacob, Paris, 2002.
HUET (S.) & LANGENIEUX-VILLARD (P.), *La communication politique*, PUF, Paris, 1982.
JACOB (Pierre), *L'empirisme logique*, Editions de Minuit, Paris, 1980.
JOST (F.), *Introduction à l'analyse de la télévision*, Ellipses, Paris, 1999.
JOUARY (Jean-Paul), *Enseigner la vérité ? Essai sur les sciences et leurs représentations*, Stock, Paris, 1996.
JUCQUOIS (Guy), *La méthode comparative dans les sciences de l'homme*, Editions Peeters, Louvain-la-Neuve, 1989.
KERBRAT-ORECCHIONI (Catherine), *L'Enonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris, 1980.
—, *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement. « Quand dire, c'est faire : un travail de synthèse sur la pragmatique conversationnelle*, Nathan Université, Paris, 2001.
—, *Les interactions verbales*, Tome 1, linguistique, Armand Colin, Paris, 1990 — deuxième édition, 1995.
—, *Les interactions verbales*, Tome 2, Armand Colin, Paris, 1992.
LAKOFF (George) & JOHNSON (Mark), *Les Métaphores dans la vie quotidienne*, Les Editions de Minuit, Paris, 1985.
LAMIZET (Bernard), *Les lieux de la communication*, Mardaga, Philosphie et langage, Liège, 1992.
LATOUR (Bruno), *Aramis, ou l'amour des techniques*, La Découverte, Paris, 1992.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

—, *La Science en action*, La Découverte, Paris, 1989.
—, *Leçons d'électromagnétisme*, Ellipses, Paris, 1999.
—, *Leçons de thermodynamique*, Ellipses, Paris, 1997.
—, *Leçons d'optique et de mécanique quantique*, Ellipses, Paris, 2000.
—, *Les microbes, Guerre et Paix* suivi de *Irréductions*, « Pandore », A.-M. Métailié, Paris, 1984.
—, *L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique*, La découverte, Paris, 2001.
—, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris, 1991.
—, *Pasteur, guerre et paix des microbes*, La Découverte, Paris, 2001.
—, *Pasteur : une science, un style, un siècle*, Perrin, Paris, 1994.
—, *Petites leçons de sociologie des sciences*, Le Seuil, coll. « Points », Paris, 1996.
—, *Petite réflexion sur le culte moderne des dieux faitiches*, Les empêcheurs de penser en rond, Paris, 1996.
—, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, La Découverte, Paris, 1999.
LATOUR (Bruno) & WOOLGAR (Steve), *La Vie de laboratoire : la production des faits scientifiques*, La Découverte, Paris, 1996.
LE BART (Christian), *Le discours politique*, Que sais-je, n°3397, PUF, Paris, 1998.
LECOMTE (Patrick), *Communication, télévision et démocratie*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1993.
LEVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, Plon, Paris, 1958.
LITS (M.), *Récits, médias et société*, Pédasup, Louvain-la-Neuve, 1996.
MAINGUENEAU (Dominique), *Genèses du discours*, Mardaga, Bruxelles, 1984.
—, *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*. Sous la direction de Ruth Amossy, Delachaux et Niestle S. A. , Lausanne, Paris, 1999.
MARTEL (Guylaine), (dir.), *Autour de l'argumentation. Rationaliser l'expérience quotidienne*, Nota bene, Québec, 2000.
MATTELART (Armand et Michèle), *Penser les médias*, La Découverte, Paris, 1986.
MEAD (Georges Herbert), *L'esprit, le soi et la société*, PUF, Paris, 1963.
MENDENHALL (Vance), *Une introduction à l'analyse du discours argumentatif, Des savoir-faire fondamentaux*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa, Paris, Londres, 1990.
MERCIER (Arnaud), *Le journal télévisé. Politique de l'information et information politique*, Presses de Sciences Po, Paris, 1996.
MEYER (Michel), *De la métaphysique à la rhétorique*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1986.
—, (éd.), *Histoire de la rhétorique des grecs à nos jours*, Librairie Générale Française (Le livre de Poche), 1999.
—, *Questions de rhétorique*, Gallimard, Paris, 1993.
MIEGE (Bernard) & al., *Le JT. Mise en scène de l'actualité*, La Documentation française/INA, Paris, 1986.
MITTERRAND (François), *La paille et le grain*, Flammarion, Paris, rééd. 1976.
MISSIKA (Jean-Louis) & WOLTON (Dominique), *La Folle du logis*, Gallimard, Paris, 1983.
MONS (Alain), *La métaphore sociale. Image, territoire, communication*, Sociologie d'aujourd'hui, PUF, Paris, 1992.
MORIN (Edgar), (dir.), *Science avec conscience*, Fayard, Paris, 1982.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

MOUCHON (Jean), *La politique sous l'influence des médias*, L'Harmattan, Paris, 1998.
MUCCHIELLI (A.), *L'analyse phénoménologique et structurale en sciences humaines*, PUF, Paris, 1983.
MUNSON (Ronald), *The Way of Words. An Informal Logic*, Houghton, Atlanta, 1976.
NEL (Noël), *A Fleurets mouchetés. 25 ans de débats télévisés*, La Documentation française, Paris, 1988.
—, *Le débat télévisé*, Armand Colin, Paris, 1990.
NISBET (R.), *La tradition sociologique*, PUF, Paris, 1984.
NYSENHOLE (Adolphe) & GERGELY (Thomas), *Information et persuasion. Argumenter*, De Boeck Université, Bruxelles, 1991.
OCKRENT (Christine), *Duel. Comment la télévision façonne un président*, Hachette, Paris, 1988 (compte rendu de l'ouvrage dans *Mots*, n°18, pp. 115-117, 1989).
OLERON (Pierre), *L'argumentation*, PUF, Paris, 1983 (rééd. 1993).
PEIRCE (C. S.), *Œuvres philosophiques*, *Pragmatisme et pragmaticisme*, Volume 1, Ed. du Cerf, Paris, 2002.
PERELMAN (Chaïm), *L'Empire rhétorique*, Vrin, Paris, 1988.
PERELMAN (Chaïm) et OLBRECHTS-TYTECA (Lucie), *Traité de l'argumentation*. *La nouvelle rhétorique*, 5ème édition, Ed. de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2000.
PLANTIN (Christian), *Essais sur l'argumentation. Introduction linguistique à l'étude de la parole argumentative*, Kimé, Paris, 1990.
—, *L'argumentation*, Seuil (Mémo), Paris, 1996.
PLATON, *Gorgias*, Arléa, Paris, 1993.
—, *La République*, Livre II, texte établi et trad. Par Emile Chambry avec introduction d'Auguste Diès. 5ème tirage, Les Belles lettres, Paris, 1965.
PRIGOGINE (Ilia.) & STENGERS (Isabelle), *La nouvelle alliance. Métamorphose de la science*, Folio, coll. « Essais », Paris, 1986.
PURTILL (Richard L.), *Logical Thinking*, Harper & Row, New York, 1972.
QUERE (Louis), *Des Miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne*, Aubier, Paris, 1982.
QUESSADA (Dominique), *L'esclavemaître*. L*'achèvement de la philosophie dans le discours publicitaire*, Editions Verticales/Le Seuil, Paris, 2002.
QUINTILIEN, *Institution oratoire,* Les Belles Lettres, Budé, Paris, 1980.
REBOUL (Olivier), *Introduction à la rhétorique*, PUF, Paris, 1981.
—, *Langage et idéologie*, PUF, Paris, 1980.
—, *La Rhétorique*, Presses Universitaires de France, Paris, 1986.
RIVIERE (Claude), *Les Liturgies politiques*, PUF, Paris, 1988.
ROBRIEUX (Jean-Jacques), *Eléments de Rhétorique et d'Argumentation*, Dunod, Paris, 1993.
ROCHE (J.), *Le style des candidats à la présidence de la République*, Privat, Paris, 1971.
ROMILLY (Jacqueline de), *Les grands sophistes dans l'Athènes de Périclès*, Bernard de Fallois, Paris, 1988.
ROSMORDUC (Jean), *L'histoire des sciences*, Hachette Education, Paris, 1996.
SAUSSURE (Ferdinand de), *Cours de linguistique générale*, [1916], Tullio, Paris, 1972.
SCHWARTZENBERG (Roger-Gérard), *L'Etat spectacle. Essai sur et contre le star-system en politique*, Flammarion, Paris, 1977.
SEARLE (John R.), *Les Actes de langage*, Hermann, Paris, 1972 — 1ère édition *Speech acts*, CUP, Cambridge, 1969.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

SEGUELA (Jacques), *Hollywood lave plus blanc*, Flammarion, Paris, 1982.
SHANNON (C. E.) & WEAVER (W.), *The Mathematical Theory of Communication*, University of Illinois Press, Urbana, Illinois, 1949.
SOKAL (Alan) & BRICMONT (Jean), *Impostures intellectuelles*, Editions Odile Jacob, Paris, 1997.
SOUCHARD (M.), WAHNICH (S.), CUMINAL (I.), WATHIER (V.), *Le Pen, les mots : analyse d'un discours d'extrême droite*, Le Monde Edition, Paris, 1997.
SOUCHON (Michel), *La télévision et son public (1974-1977)*, La Documentation française, Paris, 1978.
SPERBER (D.) & WILSON (D.), *La pertinence : communication et cognition*, Minuit, Paris, 1989.
STENGERS (Isabelle), *Cosmopolitiques — Tome 1 : la guerre des sciences*, La Découverte & Les empêcheurs de penser en rond, Paris, 1996.
—, *Cosmopolitiques — Tome 7 : pour en finir avec la tolérance*, La découverte & Les empêcheurs de penser en rond, Paris, 1997.
—, *L'invention des sciences modernes*, La Découverte, Paris, 1993.
STENGERS (Isabelle) & SCHLANGER (Judith), *Les concepts scientifiques, invention et pouvoir*, La découverte, Paris, 1988.
TELLIER (Frédéric), *Alfred Schütz et le projet d'une sociologie phénoménologique*, PUF, Paris, 2003.
THOM (Françoise), *La langue de bois*, Julliard, Paris, 1987.
TOULMIN (Stephen), *The Uses of Argument*, University Press, Cambridge, 1988 — *Les Usages de l'Argumentation* (traduction française de Ph. De Brabantère), PUF, Paris, 1993.
TRAVERSO (Véronique), *La conversation familière. Analyse pragmatique des interactions*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1996.
TROGNON (A.) & LARRUE (J.), (dir.), *Pragmatique du discours politique*, Colin, Paris, 1994.
VANDERVEKEN (D.), *Les actes de discours. Essai de Philosophie du Langage et de l'Esprit sur la Signification des Enonciations*, Mardaga, Bruxelles, 1988.
VAN EEMEREN (F.) & GROOTENDORST (R.), *Argumentation, Communication and fallacies*, N. J. , Lawrence Erlbaum, Hillsdale, 1992.
VARELA (F. J.), *Connaître les sciences cognitives, tendances et perspectives*, Le Seuil, Paris, 1990.
VEBLEN (Thorstein), *Théorie de la classe de loisir*, 1899, rééd. , Maspero, Paris, 1970.
VERNANT (J. P.), *Les origines de la pensée grecque*, PUF, Paris, 1962.
VIGNAUX (Georges), *L'argumentation. Essai d'une logique discursive*, Librairie Droz, Genève-Paris, 1976.
VINCK (Dominique), *Sociologie des sciences*, Armand Colin, Paris, 1995.
VION (Robert), *La communication verbale. Analyse des interactions*, Hachette Supérieur, Paris, 1992 [(rééd) 2000].
WALTON (Douglas N.), *Logical Dialogue-Games and Fallacies*, University Press of America, Lanham, 1984.
WATZLAWICK (Paul), *La réalité de la réalité. Confusion, désinformation, communication*, Le Seuil, Paris, 1978.
WATZLAWICK (P.), HELMICK BEAVIN (J.) et JACKSON (D.), *Une logique de la communication*, Seuil, Paris, 1972.
WELLOHOF (Thierry), *15 ans de signatures publicitaires. Quand le slogan devient devise*, Dunod, Paris, 1991.

WILLARD (Charles), *A theory of argumentation*, University of Alabama press, Tuscaloosa London, 1989.
WINDISCH (Uli), *Le K. O. verbal, la communication conflictuelle*, L'Age d'Homme, Lausanne, 1986.
WINKIN (Yves), *Anthropologie de la communication — De la théorie au terrain*, Essais, Editions du Seuil, Paris, 2001.
WOLTON (Dominique), *Eloge du grand public*, Flammarion, Paris, 1990.
—, *La folle du logis, la télévision dans les sociétés démocratiques*, Gallimard, Paris, 1983.
WOODS (John) & WALTON (Douglas), *Critique de l'argumentation. Logiques des sophismes ordinaires*, Kimé, Paris, (traduit de l'anglais par M.-F. Antona & *al*.), 1992.

# Articles

ABELES (M.), « Images de soi et schématisation de l'orateur : Pétain et de Gaulle en juin 1940 », *in* R. AMOSSY (éd.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne/Paris : Delachaux et Niestlé, pp. 101-126, 1999.
—, « Rituels et communication politique moderne » in *Hermès*, n° 4, *Le nouvel espace public*, CNRS Editions, Paris, 1989.
ACHACHE (Gilles), « Le marketing politique », in *Hermès*, n°4, *Le nouvel espace public*, CNRS Editions, Paris, 1989.
ADAM (J. M.), « L'argumentation dans le dialogue », in *Langue française*, n°112, Larousse, Paris, pp. 31-49, 1996.
ADORNO (Theodor), « Réflexions sur la vie mutilée », in *Minima Moralia*, Editions Payot, 1980.
AGNOLETTI (M. F.), « La place dans la communication », in *Revue Pour : La société de communication*, n° 114, 1988.
ANNESE (Susanna), « Le public dans le talk show : le jeu rassurant des identités exhibées », in *Psychologie Française*, n°40-2, pp. 135-146, 1994.
ARGENTIN (G.), DORNA (A.), GHIGLIONE (R.), « La gestualité et ses effets dans le discours politique », in *Psychologie française*, 35, n° 2, pp. 153-162, 1990.
AURICCHIO (A.), MASSERON (C.), PERRIN-SCHIRMER (C.), « La polyphonie des discours argumentatifs : propositions didactiques », in *Pratiques*, n°73, pp. 7-50, 1992.
BARATS (C.), « Immigration : carrefour de la suspicion (discours présidentiels et juridiques) », in *Mots*, n°60, *Les langages du politique*, Presses de Sciences Po, Paris, pp. 43-57, 1999.
BAREL (Yves), « L'impossible communication », in *Colloque Technologies et symboliques de la communication*, PUG, Grenoble, 1990.
BARTHES (Roland), « L'ancienne rhétorique », in *Communications*, n°16, *Recherches rhétoriques*, Seuil, Paris, 1994 (rééd.).
—, « L'effet de réel », in *Communications*, n°11, 1968.
BAUTIER (Roger), « La télé-démocratie », Bulletin du CERTEIC, in *Etudes de communications*, n°12, 1991.
BEAUD (Paul), « Les nouvelles frontières de l'espace public », in *Réseaux* n° 22, janvier 1987.
BELANGER (A. J.), « La communication politique ou le jeu du théâtre et des arènes », in *Hermès*, n° 17-18, *Communication et politique*, pp. 127-144, 1995.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

BENSAUDE-VINCENT (Bernadette), « Mendeleïev, histoire d'une découverte », *in* Michel Serres (sous la direction), *Eléments d'histoire des sciences*, Bordas, Paris, pp. 447-468, 1989.
BERRENDONNER (A.), « Avant-propos : Système et interactions », in *L'Interaction communicative*, Peter Lang, Berne, 1990.
BLONDIAUX (L.), « Le règne de l'opinion, chronique d'une prise de pouvoir », in *Le Débat*, n°86, Gallimard, Paris, janvier-février 1996.
BONNAFOUS (Simone), « La dégénérescence du discours politique, un lieu commun de l'Antiquité à nos jours ? » *in* S. Bonnafous, P. Chiron D. Ducard, C. Levy (dir), *Argumentation et discours politique, Antiquité grecque et latine, Révolution française, Monde contemporain*, PUR, pp. 249-257, juin 2003.
—, « Processus discursifs et structures lexicales : le Congrès de Metz du *PS* », in *Langages*, n° 71, 1983.
BOURDIEU (Pierre), « Sur le pouvoir symbolique », in *Annales ESC*, n°3, pp. 405-411, mai-juin 1977.
BOURDON (Jean), « Petite sociologie de la communication », in *Hermès*, n°4, *Le nouvel espace public*, CNRS Editions, Paris, 1989.
—, « Télévision et symbolique politique », in *Hermès*, n°11-12, *A la recherche du public. Réception, télévision, médias*, CNRS Editions, Paris, 1993.
BOYER (Alain), « Introduction. De *usu argumentorum* », in *Hermès*, n°15, *Argumentation et rhétorique* (I), CNRS Editions, Paris, 1995.
—, « Parole magique et modernité », in *Hermès* n°8-9, *Frontières en mouvement*, CNRS Editions, Paris, 1991.
BOYER (Alain) & VIGNAUX (Georges), « Présentation. Les champs de l'argumentation », in *Hermès* n°15, *Argumentation et rhétorique*, CNRS Editions, Paris, 1995.
BRAUN (A.) & CABILLAU (J. F.), « De l'argumentation dès la classe de 6ème », in *L'Ecole des lettres*. I, n°8, 1988/89.
BRETON (Philippe), « L'argumentation entre information et manipulation », in *Sciences Humaines* Hors Série, n°16, mars-avril, 1997.
—, « Le "plaider en dehors de la cause" d'Aristote : un critère technique pour séparer argumentation et manipulation ? », in *Argumentation et discours politique, Antiquité grecque et latine, Révolution française, Monde contemporain*, sous la direction de Simone Bonnafous, Pierre Chiron, Dominique Ducard, Carlos Lévy, PUR, 2003.
BURGER (Marcel), « (Dé)construction de l'identité dans l'interaction verbale : aspects de la réussite énonciative de l'identité », in *Cahiers de linguistique française*, *Des mots et des discours : études contrastives et perspectives*, n°15, 1994.
—, « Les enjeux des discours de débat dans les médias : le cas des débats-spectacle », *in* Actes du colloque national, *Le discours des médias comme forme de pratique sociale : l'enjeu des débats télévisés*, Université de Berne, nov. 2002.
—, « L'identité négociée : " rapports de place(s) " dans un entretien télédiffusé », in *Cahiers de linguistique française*, n°17, *Les différents plans d'organisation du dialogue et leurs interrelations*, Actes du VIème colloque de pragmatique de Genève (15-17 juin 1995), 2ème partie, 1995.
CALLON (Michel), « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs en baie de Saint-Brieuc », in *L'Année sociologique*, pp. 169-208, 1986.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

CARRILHO (M.), « Les racines de la rhétorique : l'antiquité grecque et romaine », *in* M. Meyer (éd.), *Histoire de la rhétorique des grecs à nos jours*, Librairie générale française (Livre de Poche), pp. 17-82, Paris, 1999.
CAYROL (Roland) & MERCIER (Arnaud), (dir.), « Télévision, politique et élections », in *Dossiers de l'audiovisuel*, n°102, *Télévision, politique et élections*, INA, mars-avril 2002.
CHABROL (Claude.), « Médias, interactions, mémorisations », in *Psychologie Française*, n°38-2, pp. 93-97, 1993.
CHAMBAT (Pierre) (dir.), « Espace public, Espace privé : le rôle de médiation technique », in *L'espace public et l'emprise de la communication* (I. Pailliart, *dir.*), Ellug, Grenoble, 1995.
CHAMPAGNE (Patrick), « Le cercle politique. Usages sociaux des sondages et nouvel espace politique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°71-72, pp. 71-97, mars 1988.
—, « L'heure de vérité : une émission politique très " représentative " », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 71-72, pp. 98-101, mars 1988.
—, « Qui a gagné ? Analyse interne et analyse externe des débats politiques à la télévision », in *Mots*, n° 20, *La politique à la télévision*, ENS Editions, pp. 5-22, sept. 1989.
CHARAUDEAU (Patrick), « A propos des débats médiatiques : l'analyse de discours des situations d'interlocution », in *Psychologie Française*, n°38-2, pp. 111-123, 1993.
(collectif), Actes du colloque de Cerisy, *Argumentation et discours politique. Antiquité grecque et latine, Révolution française, Monde contemporain*. Sous la direction de Simone Bonnafous, Pierre Chiron, Dominique Ducard et Carlos Lévy. Presses Universitaires de Rennes 2, 2003.
—, Actes du colloque de Cerisy, *Penser la télévision*, sous la direction de Jérôme Bourdon et François Jost, octobre 1998.
— Actes du colloque de Cerisy, *Propositions de paix*, sous la direction de Tobie Nathan, Olivier Ralet, Isabelle Stengers, in *revue d'EthnoPsy*, n°4, Les Empêcheurs de penser en rond/Le Seuil, avril 2002.
—, Dossier « Les cultural studies », in *Réseaux*, n°80, CNET, nov-décembre 1996.
—, *Hermès*, n° 15 et 16, *Argumentation et rhétorique*, CNRS Editions, Paris, 1995.
—, « La médiatisation des passions sportives », in *Recherche en Communication*, n°5, Université catholique de Louvain, Département de communication, Louvain-la-Neuve, 1996.
COLLINS (H.) (1990 [1975]), « Les sept sexes : étude sociologique de la détection des ondes gravitationnelles », *in* LATOUR (Bruno) & CALLON (Michel), *La science telle qu'elle se fait*, La Découverte, Paris, pp. 262-296, 1990 [1975].
CORNU (Gérard), « La mise en scène télévisée du politique, un modèle précontraint », in *Raison présente*, n°61, pp. 27-37, 1982.
COULOMB-GULLY (Marlène), « Communication politique et télévision : histoire de la poule et de l'œuf… », in *Dossiers de l'audiovisuel*, n°102, *Télévision, politique et élections*, INA, mars-avril 2002.
—, « Petite généalogie de la satire politique télévisuelle », in *Hermès*, n°29, *Dérision — Contestation*, CNRS Editions, Paris, 2001.
CROLL (Anne), « La construction du rituel : le jeu de régulation de la parole », in *La Télévision, les débats culturels*, « Apostrophes », sous la direction de Patrick Charaudeau, Didier Erudition, coll. « Langages, discours et sociétés », Paris, 1992.
—, « La dynamique des échanges : les modes de participation », in *La télévision, les débats culturels*, « Apostrophes », sous la direction de Patrick Charaudeau, Didier Erudition, coll. « Langages, discours et sociétés », Paris, 1992.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

DAYAN (D.) & KATZ (E.), « Télévision d'intervention et spectacle politique : agir par le rituel », in *Hermès* 17-18, *Communication et politique*, CNRS Editions, Paris, pp. 163-186, 1995.
DELPORTE (C.), « Corps à corps ou tête-à-tête ? Le duel politique à la télévision (des années 1960 à nos jours) », in *Mots*, n°67, *La politique à l'écran : l'échec ?*, ENS Editions, Lyon, décembre 2001.
DESMARCHELIER (Dominique), « Les mots de la violence, la violence des mots dans le discours politique français contemporain », in *Rhétorique politique et violence*, Actes du colloque de Cerisy, *Argumentation et discours politique. Antiquité grecque et latine, Révolution française, Monde contemporain*. Sous la direction de Simone Bonnafous, Pierre Chiron, Dominique Ducard et Carlos Lévy. Presses Universitaires de Rennes 2, 2003.
DOURY (Marianne), « Duel sur la Cinq : dilogue ou trilogue ? », *in* C. Kerbrat-Orecchioni et C. Plantin (éds.), *Le Trilogue*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, pp. 224-249, 1995.
—, « La "mise en voix" du débat sur l'immigration dans des interactions ordinaires. Discours rapporté et argumentation », Programme ADI — Rapport final, in *L'argumentation dans l'espace public contemporain : le cas du débat sur l'immigration*, GRIC, Groupe de recherche sur les Interactions Communicatives, CNRS/Université Lyon II & ANACOLUT, « Analyses de Corpus Linguistiques, Usages, Traitements », ENS de Fontenay/Saint Cloud, mars 2001.
—, « L'Appel à Galilée », *in* C. Plantin (éd.), *Lieux Communs. Topoï, stéréotypes, clichés*, Kimé, Paris, pp. 123-132, 1993.
—, « La réfutation par accusation d'émotion. Exploitation argumentative de l'émotion dans une controverse à thème scientifique », *in* Plantin C. , Doury M. , Traverso V. (éds), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, PUL/ARCI, 2000.
—, « L'argument d'autorité en situation : le cas du débat médiatique sur l'astrologie », CEDISCOR (Syled), Papiers de travail n°12, (à paraître).
—, « Les procédés de crédibilisation des témoignages comme indices des normes argumentatives des locuteurs », *in* Rigotti Eddo (ed.), *Rhetoric and Argumentation. Proceedings of the International Conference, Lugano, April 22-23*, 1997, Tübingen : Niemeyer, pp. 167-180, 1999.
DOURY (M.) & MARCOCCIA (M.), « Construction des camps et circulation des slogans dans une interaction médiatique à thème politique : " Demain les Jeunes ", 28 mars 1994 », *in* Actes du 1er Symposium International sur l'analyse du discours, Madrid, avril 1998, (à paraître sur CDROM). [Cette étude s'inscrit dans un programme de recherche collectif au sein du Groupe de Recherches sur les Interactions Communicatives (CNRS – Université Lumière – Lyon 2)].
DOURY (Marianne) & TRAVERSO (Véronique), « Usage des énoncés généralisants dans la mise en scène de lignes argumentatives en situation d'entretien », *in* G. Martel (dir.), *Autour de l'argumentation*, éditions Nota Bene, Québec, mars 2000.
DUVAL (France), « L'accomplissement du rôle d'animateur dans un débat télévisé », in *Psychologie Française*, n°40-2, pp. 173-193, 1994.
ESQUENAZI (J.-P.), « Communication politique et télévision », in *Dossiers de l'audiovisuel*, n°102, *Télévision, politique et élections*, INA, mars-avril 2002.
—, « Télévision et acteurs pluriels du politique », in *Mots*, n°67, *La politique à l'écran : l'échec ?*, ENS Editions, Lyon, décembre 2001.
FARLEY (John) & GEISON (Gerry), « Le débat entre Pasteur et Pouchet : science, politique et génération spontanée au XIXe siècle en France », *in* CALLON (Michel) & LATOUR (Bruno),

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

*La science telle qu'elle se fait. Anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*, La Découverte, Paris, 1991.
GERSTLE (Jacques), (*et al*), « La couverture télévisée des campagnes présidentielles », in *Pouvoirs*, n°63, PUF, Paris, 1992.
— « La publicité politique. Quelques enseignements de l'expérience américaine », in *Hermès*, n°4, *Le nouvel espace public*, CNRS Editions, Paris, 1989.
GHIGLIONE (Rodolphe), « Le Talk show en Europe. Une analyse comparative », rapport CNRS, Programme des sciences de la communication, Paris, septembre 1994.
GODIN (Richard), « Le rituel de la soirée électorale télévisée », in *Dossiers de l'audiovisuel*, n°17, *Télévision/Spectacle/Politique*, janvier-février 1988.
GOUREVITCH (J.-P.), « Le clip politique », in *Revue française de science politique*, vol. 39, n°1, Paris, février 1989.
HOOGAERT (Corinne), « Perelman et Toulmin. Pour une rhétorique néo-dialectique », in *Hermès* n° 15, *Argumentation et rhétorique* (I), CNRS Editions, Paris, 1995.
HYMES Dell, « Models of the interaction of language and social life », in McNamara (éd.), *Problems of Bilingualism*, Journal of Social Issues, XXIII, 2, 1967.
JAKOBSON (Roman), « Langue and Parole : Code and Message », in *On Language*, Harvard University Press, Cambridge (MA), pp. 80-109, 1990.
JOHNSON (Ralph H.) & BLAIR (Anthony J.), « The Recent Development of Informal Logic », in *Informal Logic. The First International Symposium*, Edgepress, Inverness, 1978.
JULY (S.), « Ambition : Président », in *Les Dossiers de l'Audiovisuel*, n°17, *Télévision/Spectacle/Politique*, janvier-février 1988.
KERBRAT-ORECCHIONI (Catherine), « Les négociations conversationnelles », in *Verbum* VIII. 2-3, pp. 223-243, 1984.
LATOUR (Bruno), « Les vues de l'esprit. Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques. », in *Culture technique*, vol. (14), pp. 4-30, 1985.
—, avec l'assistance d'Emilie Hermant, « Note sur certains objets chevelus », CSI, Ecole des Mines de Paris, Actes du premier colloque international d'Ethnopsychiatrie, in *Nouvelle revue d'Ethnopsychiatrie*, n°27, pp. 21-36, 1995.
—, « On ne peut rien contre la fatalité des faits », *La rhétorique de l'impuissance*, *in* Club Merleau-Ponty, *La pensée confisquée*, *quinze idées reçues qui bloquent le débat public*, La Découverte, paris, 1997.
LOCHARD (Guy), « Regard sur l'événement. Paroles et images », in *Dossiers de l'audiovisuel*, n°59, *La parole en spectacle*, INA, janvier-février 1995.
LOCHARD (G.) & SOULAGES (J.-C.), « Les Imaginaires de la parole télévisuelle. Permanences, glissements et conflits », in *Réseaux*, n°63, Cent, Issy-les-Moulineaux, pp. 13-37, janvier-février 1994.
MAAREK (P. J.), « Le message télévisé a-t-il besoin du discours politique ? », in *Mots*, n° 20, *La politique à la télévision*, ENS Editions, pp. 23-41, sept. 1989.
MACKENZIE (D.), « Ordinateurs et missiles de croisières. La sociologie des techniques contemporaines », *in* LATOUR (Bruno) & LEMONNIER (Pierre), in *De la préhistoire aux missiles balistiques*, La Découverte, Paris, 1994.
MARTIN (Olivier), « Les statistiques parlent d'elles-mêmes » *Regards sur la construction sociale des statistiques*, *in* Club Merleau-Ponty, *La pensée confisquée*, *quinze idées reçues qui bloquent le débat public*, La Découverte, paris, 1997.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

MEYER (Michel), « Problématologie et argumentation », in *Hermès* n°15, *Argumentation et rhétorique* (I), CNRS Editions, Paris, 1995.
MOLINIE (Georges), « Stylistique et tradition rhétorique », in *Hermès* n°15, *Argumentation et rhétorique* (I), CNRS Editions, Paris, 1995.
MOREAU (Richard), « Les expériences de Pasteur sur les générations spontanées. Le point de vue d'un microbiologiste. Deuxième partie, les conséquences », in *La Vie des sciences*, vol. 9(4), pp. 287-321, 1992.
MOUCHON (Jean), « La dramaturgie des débats télévisés des élections présidentielles françaises », in *Dossiers de l'audiovisuel*, *Télévision, politique et élections*, INA, n°102, mars-avril 2002.
MUSSO (Pierre), « Berlusconi : du Caddie à l'isoloir via le petit écran », in *Dossiers de l'audiovisuel*, n°102, *Télévision, politique et élections*, mars-avril 2002.
NEL (N.), « Le débat télévisé : méthodologie et Pédagogie », in *Pratiques*, n°37, mars 1983.
—, « Les régimes scopiques, dimensions signifiantes et contextes », in *Réalités de l'image — Images de la réalité (2)*, L'Harmattan, collection *Champs visuels*, Paris, 1996.
NEVEU (Erik), « La communication politique : petit refus de contribution au dictionnaire des idées reçues », in *CinémAction* n° 63, mars 1992.
—, « Les émissions politiques à la télévision : les années 1980 ou les impasses du spectacle politique », in *Hermès*, n°17-18, *Communication et politique*, CNRS Editions, Paris, 1995.
—, « L'Heure de vérité, ou le triangle de la représentation », in *Mots* 20, *La politique à la télévision*, ENS Editions, Paris, pp. 57-73, 1989.
OLERON (Pierre), « Sur l'argumentation polémique », in *Hermès* n°16, *Argumentation et rhétorique* (II), CNRS Editions, Paris, 1995.
PERELMAN (Chaïm), « Recherches interdisciplinaires sur l'argumentation », in *Logique et Analyse*, n° 4, 1968.
PESTRE (Dominique), « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences. Nouvelles définitions, nouveaux objets, nouvelles pratiques », in *Annales* (Histoire, Sciences sociales), vol. 3 (mai-juin), pp. 487-522, 1995.
PETIT (Alain), « L'art de parler dans le *Phèdre* de Platon », in *Hermès* n°15, *Argumentation et rhétorique* (I), CNRS Editions, Paris, 1995.
PINTO (Louis), « "C'est moi qui te le dis". Les modalités sociales de la certitude », in *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, 52-53, 107-108, 1984.
PLANTIN (Christian), « Le trilogue argumentatif », in *Langue Française*, n°112, pp. 9-30, 1996.
ROSIER (Irène), « Les développements médiévaux de la théorie augustinienne du mensonge », in *Hermès* n°15, *Argumentation et rhétorique* (I), CNRS Editions, Paris, 1995.
ROULET (E.), « Vers une approche modulaire de l'analyse du discours », in *Cahiers de linguistique française*, n°12, pp. 53-81, 1991.
SHANNON (C. E.), « A mathematical theory of communication », in *Bell System Technical Journal*, vol. 27, pp. 379-423 and 623-656, Juillet et octobre 1948.
STENGERS (Isabelle), « La guerre des sciences : et la paix ? », *in* JURDANT Baudouin, *Impostures scientifiques. Les malentendus de l'affaire Sokal*, La Découverte, Paris, pp. 268-292, 1998.
—, « Les Affaires Galilée », *in* Serres M. (ed.), *Eléments de l'histoire des sciences*, Bordas, Paris, pp. 223-249, 1989.
TERRENOIRE (J. –P.), « Gestualité télévisée et polysémie. Une étude de cas », in *Geste et image*, n°5, pp. 121-134, 1985.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

—, « L'analyse scénologique de l'image télévisée », in *Geste et image*, pp. 105-121, 1982 (numéro spécial : « Anthropologie de la gestuelle. Anthropologie de l'image ») (Rééd. 1985).
—, « L'image comme rituel social : éléments d'une analyse de l'information télévisée », in *Sociologie de l'image*, n°1, pp. 64-79, 1982.
THOMAS (J. P.), « Pas de formation sans réflexion de fond », in *Les cahiers pédagogiques*, supplément n°4, octobre-novembre 1998.
TROGNON (Alain), *Eléments d'analyse interlocutoire*, *in* GILLY (M.), ROUX (J. P.), & TROGNON (Alain) (Eds.), *Apprendre dans l'interaction. Analyse des médiations sémiotiques*, Presses de l'Université de Provence & Presses Universitaires de Nancy, Aix-en-Provence & Nancy, pp. 69-94, 1999.
—, *La négociation du sens dans l'interaction*, *in* HALTE (J. F.) (Ed.), *Inter-actions : l'interaction, Actualités de la recherche et enjeux didactiques*, Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, Metz, pp. 91-121, 1993.
—, « Structures interlocutoires », in *Cahiers de Linguistique Française*, n°17, pp. 79-98, 1995.
—, *Sur la théorie de la construction interactive du quotidien*, *in* TROGNON (Alain), DAUSENDSCHON (U.), KRAFFT (U.) & ROBONI (C.) (Eds.), *La construction interactive du quotidien*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 1994.
—, « Sur quelques propriétés internes du débat Le Pen – Tapie » in *Revue Internationale de Psychologie Sociale (RIPS)*, n°4, pp. 305-334, 1991.
VERON (Eliséo), « Interfaces — Sur la démocratie audiovisuelle avancée », in *Hermès*, n°4, *Le nouvel espace public*, CNRS Editions, Paris, 1989.
VIGARELLO (G.), « Le corps entre illusions et savoirs », in *Esprit*, n° 2, Paris, février 1982.
VIGNAUX (Georges), « Des arguments aux discours. Vers un modèle cognitif des opérations et stratégies argumentatives », in *Hermès* n°15, *Argumentation et rhétorique* (I), CNRS Editions, Paris, 1995.
WOLFF (Francis), « Problèmes généraux posés par l'enthymème », in *Hermès* n°15, *Argumentation et rhétorique* (I), CNRS Editions, Paris, 1995.
—, « Trois techniques de vérité dans la Grèce classique : Aristote et l'argumentation », in *Hermès* n°15, *Argumentation et rhétorique* (I), CNRS Editions, Paris, 1995.
WOLTON (Dominique), « Présentation », in *Hermès*, n°4, *Le nouvel espace public*, CNRS Editions, Paris, 1989.

## Thèses de doctorat

CROLL (Anne), *La construction du sens dans le dialogue. Propositions théoriques et méthodologiques*. Sous la direction de P. Charaudeau, Paris 13, 1994.
GORMATI (Yahya), *Une analyse de l'interaction verbale : le rituel, le structurel et le discursif. Le cas du débat*. Sous la direction de P. Charaudeau, Paris 13, 1994.
PLANTIN (Christian), *Les Mots, les arguments, le texte. Propositions pour l'enseignement du français à l'Université*. Thèse en Philosophie et Lettres (« Langue et linguistique »), sous la direction de M. Dominicy, Université Libre de Bruxelles, 1988.

## Mémoires de DEA

CORNILLET (Alban), *Discours de l'émotion en français. Formes savantes et formes populaires. Essai d'une ethnopsychologie linguistique. Contrôle ou volonté de puissance : une spécificité culturelle*

*de l'Occident ?*, DEA (Littérature, Langue, Représentation), sous la direction de Philippe Blanchet, Université Rennes 2 Haute Bretagne, année 1999-2000.
FORTIN (Gwénolé), *La discussion comme lieu de construction identitaire. Essai d'une anthropo-linguistique de l'argumentation*, DEA (Littérature, Langue, Représentation), sous la direction de Philippe Blanchet, Université Rennes II Haute Bretagne, 2000.

# URLs

Site internet de l'émission *Arrêt sur Image*, émission du 17 nov. 2003, « Politique : la proximité, jusqu'où ? » [en ligne] ;
disponible sur <http://forum.france5.fr/asi/forum/theme.cfm?idtheme=12782> (page consultée le 15 novembre 2003).
ALOUF (Marie-Edith), *La politique entre les lignes*, in *Politis, Dossiers/Société*, le jeudi 26 septembre 2002 [en ligne] ;
disponible sur <http://www.politis.fr/article.php3 ?id_article=285> (page consultée le 3 mars 2004).
BRETEGNIER (Aude), *Langue(s) et identité(s) collectives. Réflexions pour un point de départ (trans)théorique*, 30 mai 2000 [en ligne] ;
disponible sur <http://valibel.fltr.ucl.ac.be/arc/articles.1.htm> (page consultée le 3 mars 2004).
BRETON (Philippe), « Citoyenneté et enseignement de l'argumentation », *Les médias et leurs images. Quelle(s) formation(s) ?*, *in* Actes des Premières Rencontres Inter-IUFM — IUFM de Caen les 23, 24 et 25 mars 2000 [en ligne] ;
disponible sur <http://www.ina.fr/inatheque/activites/iufm/caen2000/caen01.pdf> (page consultée le 3 mars 2004).
DELLEY (Jean-Daniel), « Que cesse la politique spectacle ! », Article paru dans *Domaine Public*, n° 1389 du 04/06/1999 [en ligne] ; disponible sur
<http://www.domainepublic.ch/archives/Delley_Jean_Daniel__Que_cesse_la_politique_sp__.html> (page consultée le 3 mars 2004).
ERIBON (Didier), *Pierre Bourideu : sociologue énervant. Des textes de l'impétrant*. Sur « Ce que parler veut dire ». Dans *Hyperbourdieu* : « Dévoiler les ressorts du pouvoir. Le fétichisme politique » [en ligne] ; disponible sur
<http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/entrevue/ceque82.html>
(page consultée le 3 mars 2004).
JOUARY (Jean-Paul), *Rencontres Philosophiques. Isabelle Stengers : La science a besoin d'alliés !*, in *Les Idées*, sept. 1999 [en ligne] ;
disponible sur <http://www.regards.fr/archives/1999/199909/199909ide01.html> (page consultée le 3 mars 2004).
LATOUR (Bruno), *Guerre des mondes — offres de paix* [en ligne] ; Article préparé pour un volume spécial de l'UNESCO (sous la direction du professeur José Vidal Benetto) ; disponible sur <http://www.ensmp.fr/~latour/articles/article/081.html> (page consultée le 3 mars 2004).
LATOUR (Bruno), *Sciences et parasciences : une question mal posée ?* [en ligne] ; (texte révisé par l'auteur d'une conférence tenue à l'Université de Genève le 11 mai 2001). Disponible sur <http://www.ensmp.fr/~latour/poparticles/poparticle/p097.html> (page consultée le 3 mars 2004).



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

LATOUR (Bruno), *Si l'on parlait un peu politique ?* [en ligne]. Article écrit pour un volume d'articles en français offerts en hommage à Howie Becker. Edité et dirigé par A. Blanc et A. Pessin, 2001. Disponible sur <http://www.ensmp.fr/~latour/articles/article/083.html> (page consultée le 3 mars 2004).
*Le télégramme*, le 01/03/2001 [en ligne] ; disponible sur <http://www.bretagne-online.com/telegram/htdocs/archive/2001/20010301/IG/article/art_010B070400_2381648.htm> (page consultée le 12 déc. 2003).
OLIVA (Jean-Claude), *L'art de démoraliser le pouvoir*, in *Sciences et société*. Entretien avec Isabelle Stengers pour la publication de *Sciences et société. L'art de démoraliser le pouvoir*, décembre 1997 [en ligne] ;
disponible sur <http://www.regards.fr/archives/1997/199712/199712ide01.html> (page consultée le 3 mars 2004).
PIDOUX (Jean-Yves), « Forum : Demain, j'enlève le débat ! », Article paru dans *Domaine Public*, n°1356 du 17/09/1998 [en ligne] ;
disponible sur <http://www.domainepublic.ch/archives> (page consultée le 3 mars 2004).
(sans nom), *Présentation générale de l'Ecole de Palo Alto. Petit historique de… deux écoles dans un même lieu* [en ligne] ; disponible sur
<http://www.cric-france.com/activite/manif/pw/textes/paloalto.pdf> (page consultée le 3 mars 2004).
(sans nom), *Une diversité d'approches pragmatiques*, fichier Pdf du 11/11/1996 [en ligne] ; disponible sur
<http://tecfa.unige.ch/tecfa/research/humanities/aids-video/peraya/param-contextuels.html> (page consultée le 3 mars 2004).
TOTSCHNIG (Michael), *Eléments pour une théorie pragmatique de la communication*, 9 août 2000 [en ligne] ; disponible sur <http://www.er.uqam.ca/nobel/d364101/pragmatique.shtml> (page consultée le 3 mars 2004).
TUTESCU (Mariana), *L'Argumentation. Introduction à l'étude du discours*, 2003 [en ligne] ; disponible sur
<http://www.unibuc.ro/eBooks/lls/MarianaTutescu-Argumentation/2.htm>
(page consultée le 3 mars 2004).
ZERBIB (David), *Extension infinie du domaine de la langue*, in *Les Archives intégrales de l'Humanité*, le 10 déc. 2001 [en ligne] ;
disponible sur <http://www.humanite.presse.fr/journal/2001-12-10/2001-12-10-254814> (page consultée le 3 mars 2004).

# Divers

*Marianne*, semaine du 30 septembre au 6 octobre 2002, n°284.
*Télé 7 jours*, 7-13 mai 1966, n°320.
—, 11-17 octobre 2003, n° 2263.
*Télérama*, article de Colmant Marie, *100 minutes pour vaincre les cons*, n° 2811, 26 novembre 2003.
—, rubrique *Ça va mieux en le disant* (courrier des lecteurs), n°2812, 3 décembre 2003.

# Table des matières

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

**AVANT-PROPOS** **9**
**INTRODUCTION** **15**
1 PROJET DE RECHERCHE 16
2 PRESENTATION ET CONSTITUTION DU *CORPUS* 20
3 METHODOLOGIE, OU POSTURE DE RECHERCHE 25
4 PERSPECTIVES ET PLAN DE TRAVAIL 30

**PREMIERE PARTIE : CADRES CONCEPTUELS & PERSPECTIVES 36**

CHAPITRE 1 : L'approche pragmatique 37
1 LES FONDEMENTS 38
2 UN MODELE *CANONIQUE* DE LA COMMUNICATION 41
3 LES PRINCIPALES CRITIQUES 45
La théorie des actes de langage 46
La théorie de la pertinence 47
Palo Alto 49
Bourdieu et la théorie du pouvoir symbolique 50
Paramètres contextuels 52
4 SYNTHESE THEORIQUE 54

CHAPITRE 2 : L'interactionnisme symbolique 57
1 L'ECOLE DE CHICAGO 58
L'ethos 59
2 L'ETHNOMETHODOLOGIE 62
La « communauté politique » 63
3 PERSPECTIVES 68
L'interaction 68

**DEUXIEME PARTIE : *POLITIQUE & TELEVISION* 71**

CHAPITRE 1 : Politique et télévision : le récit médiatique 81
1 LA TELEVISION : VECTEUR MODERNE DE LA POLITIQUE 82
De l'efficacité *magique* de la télévision 84
2 LA PREDOMINANCE D'ANALYSES DE TYPE *INTERNE* 87
Déterminants macrosociaux des discours politique 91
3 RITUELS ET COMMUNICATION POLITIQUE 98
Un récit politico-médiatique 101
4 L'OBJET "TELEVISION" 105
Le plateau télévisé 108

CHAPITRE 2 : Spécificités génériques du débat télévisé 112
1 GENEALOGIE DES DEBATS POLITIQUES TELEVISES 114
2 UN DISPOSITIF *TRIANGULAIRE* 118
Un cadre participatif élargi 120



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Un discours « hybride » 122
3 LE *CONTRAT DE COMMUNICATION* 124
Le *Situationnel*, le *Communicationnel* & le *Discursif* 126
4 LE ROLE DE L'ANIMATEUR 132
5 CONTRAT DE COMMUNICATION ET CADRE INTERACTIONNEL 145

**TROISIEME PARTIE : L'ARGUMENTATION POLITIQUE, UNE « NOUVELLE SOPHISTIQUE » ? 153**

CHAPITRE 1 : L'argumentation : une anthropologie du *convaincre* 154
1 LES MYTHES FONDATEURS 158
Aux origines 159
La rhétorique ou l'idéal démocratique 160
L'argumentation contradictoire 161
L'argumentation comme principe fondateur de la démocratie 163
Platon et les sophistes 166
Les sophistes 167
Le dialogue socratique 169
La rupture aristotélicienne 170
2 LA PERIODE ROMAINE 176
3 LA PERIODE DU « RENOUVEAU » 179
Théories anglophones 181
1) L'étude des *fallaces* 183
2) L'argumentation *naturelle* 184
Un désaccord initial 185
Les théories francophones 187
Un paradigme dominant 189

CHAPITRE 2 : Politique de l'*image* 192
1 LA POLITIQUE-SPECTACLE 193
Théâtre et politique 197
Un ressort théocratique 205
2 LE DISCOURS DE L'*IMAGE* 209
L'ethos, ou la mise en scène de soi 210
L'*hexis* chez Bourdieu 213
Les « attributs » 215
La cohérence de l'image 216
Une image qui se veut *authentique* 218
3 LE MARKETING POLITIQUE 220
Des formules « chocs » et des slogans 223
L'*image* avant les *idées* 225

CHAPITRE 3 : L'argumentation : un discours identitaire 228
1 LES SITUATIONS ARGUMENTATIVES 229
2 NEGOCIATIONS DU CADRE ARGUMENTATIF 241
3 NEGOCIATIONS IDENTITAIRES 245



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

« L'être du monde » 253

CHAPITRE 4 : Le risque sophistique 257
1 LE DEBAT TELEVISE : SIMULACRE DE LA DEMOCRATIE 258
La symbolique de la démocratie 260
2 LA DERIVE « SOPHISTIQUE » 265
3 LA PUBLICITE COMME *ACTUALISATION DE LA PHILOSOPHIE* 273
Un processus de symbolisation 279
La gestion rationnelle du « troupeau humain » 283

**QUATRIEME PARTIE : PERSPECTIVES DE RECHERCHE, POUR UNE (SOCIO)LINGUISTIQUE DE *L'ACTION*** **285**

CHAPITRE 1 : Paradigme moderne : *La logique informationnelle* 288
1 LE GRAND PARTAGE : UNE OPPOSITION ANTI-DEMOCRATIQUE 289
Le système platonicien 289
Le Grand Partage 290
L'allégorie de la Caverne 291
L'épistémologie politique de Platon 293
« L'événement Galilée » 295
L'appel à Galilée 295
Un savoir *objectif* 296
2 *TECHNICISATION* DES PRATIQUES POLITIQUES 298

CHAPITRE 2 : Paradigme non moderne : *une (socio)linguistique de l'action* 305
1 L'ECHEC DU PARADIGME MODERNE 306
Des « batailles de chiffres » 308
La *construction* des statistiques 310
La prolifération des objets hybrides 312
2 *DEPLATONISATION* DES SCIENCES MODERNES 315
Co-construction de la Nature et de la Société 318
3 LA PAROLE POLITIQUE, OU L'EXPRESSION D'UN *AGIR ENSEMBLE* 320
La *ligne droite* de l'information 321
Le renouvellement des *science studies* 322
Nécessité d'une pratique diplomatique/conflictuelle 324
4 SYNTHESE 325

**CONCLUSION** **329**
Un héritage culturel 330
La politique et son récit médiatique 331
Un enjeu identitaire 332
Co-construction d'un monde commun 335



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

# Annexes

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

**Les quatre débats issus de l'émission *100 Minutes pour convaincre* :**

- Jean-Pierre RAFFARIN, Premier ministre — le 26/09/2002, pp. 361-395.
- Jean-François MATTEI, ministre de la Santé — le 22/10/2002, pp. 396-424.
- François FILLON, ministre des Affaires sociales et du Travail — le 24/04/2003, pp. 425-457.
- Nicolas SARKOZY, ministre de l'Intérieur — le 20/11/2003, pp. 458-499.

**Les quatre débats présidentiels :**

- Débat télévisé entre MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand — le 10 mai 1974, pp. 500-526.
- Débat télévisé entre MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand — le 5 mai 1981, pp. 527-559.
- Débat télévisé entre MM. François Mitterrand et Jacques Chirac — le 28 avril 1988, pp. 560-586.
- Débat télévisé entre MM. Jacques Chirac et Lionel Jospin — le 2 mai 1995, pp. 587-620.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

**100 Minutes pour convaincre — le 26/09/2002**
Invité : Jean-Pierre RAFFARIN, Premier ministre

Olivier MAZEROLLE
Bonsoir Monsieur le Premier ministre et bonsoir à vous tous qui nous rejoignez pour cette première de " 100 minutes pour convaincre ", le titre de ce soir : " La gouvernance RAFFARIN. " Gouvernance, c'est un mot que vous avez fait ressusciter au mois de janvier dernier pour la publication d'un livre, c'est un mot de vieux français, du 13ème siècle. Vous aimez bien comme ça, aller chercher dans les racines profondes du pays ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Oui, c'est une tradition de réflexion pour la France, comment bien gouverner. C'est un problème qui a souvent été posé en France.
Olivier MAZEROLLE
Alors cette gouvernance RAFFARIN, nous allons voir ce qu'elle nous propose comme nouveautés, comme choses que nous n'avons pas encore vues, pour les grandes réformes dans le pays, pour l'emploi, les revenus, la sécurité, l'immigration, toutes choses dont nous allons parler avec vous pendant cent minutes. Vous serez interrogé par des grandes signatures de la presse écrite, également par des spécialistes de FRANCE 2 et nous aurons aussi avec nous, en duplex, Claude ALLEGRE, bonsoir Claude ALLEGRE.
Claude ALLEGRE, ancien ministre de l'Education
Bonsoir.
Olivier MAZEROLLE
Vous interpellerez le Premier ministre à plusieurs moments dans cette émission. Alors Monsieur le Premier ministre, vous n'êtes pas un nouveau venu en politique, vous avez été sénateur pendant sept ans, président de la région Poitou-Charentes pendant quatorze ans, et puis, ministre des PME, du commerce et de l'artisanat pendant le gouvernement JUPPE, mais enfin, ça n'est pas vraiment vous faire injure de dire que beaucoup de ceux qui nous regardent, ce soir, vous ont découvert réellement le 7 mai, lorsque le président de la République vous a nommé Premier ministre. Alors pour vous tous, qui voulez mieux connaître Jean-Pierre RAFFARIN, un portrait en images, signé Jean-Baptiste PREDALI.
Jean-Pierre RAFFARIN
C'est dans ce travail de proximité que j'ai construit tout ce que je suis et toutes mes convictions, toute mon expérience, une région, je le dis souvent, c'est un petit Matignon.
Un adepte de la confrérie des talmeliers baptisant Jean-Pierre RAFFARIN
Par Saint-Honoré, Monsieur le Ministre, vous voici fait grand talmélier.
Jean-Pierre RAFFARIN
Dans ce métier de ministre, il y a des foutus quarts d'heures, mais il y a de jolis moments.
Jean-Pierre RAFFARIN
Je ne suis pas candidat, vraiment, je ne suis pas candidat, je ne crois pas que ce soit fait pour ça, je n'ai pas pour cette fonction une estime exceptionnelle. Vous savez, Matignon, c'est : être pompier, c'est intervenir sur tous les sujets chauds. Moi, je suis un laboureur.
Jean-Pierre RAFFARIN
Il faut rester ce qu'on est, vous savez ce que les gens me disent, ils me disent : bon courage et restez vous-même.
Jean-Pierre RAFFARIN
Dans cette situation, notre route est droite, mais la pente est forte.
Jean-Pierre RAFFARIN
Je vais vous faire une confidence, je ne suis pas un Premier ministre malheureux.
Jean-Pierre RAFFARIN
… (inaudible)
Jean-Pierre RAFFARIN
Vous êtes en vacances ?
Une intervenante
Non, non, je travaille.

Jean-Pierre RAFFARIN
… A la Rochelle.
Intervenant
Absolument.
Jean-Pierre RAFFARIN
J'ai cru comprendre que vous faisiez votre travail et qu'on avait deux solutions ou on prenait un temps pour que vous le fassiez complètement ou alors pendant toutes les vacances, on risquait d'avoir à le faire. Donc, vous faites votre travail, c'est normal, et après, on va passer des vacances normales.
Les journalistes
Bonnes vacances.
Jean-Pierre RAFFARIN
Merci, merci.
Olivier MAZEROLLE
Alors, fini les vacances, mais pour ce qui est de Matignon, comment on passe du non au oui ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Par le service, par la mission qui vous est confiée. Il y a des moments où vous devez faire face et il n'y a pas d'autre solution que d'assumer avec détermination et confiance, c'est simple, mais quand on fait de la politique, c'est pour assumer.
Olivier MAZEROLLE
Alors Béatrice SCHÖNBERG a vu que dans une de vos premières interviews après votre nomination, vous aviez dit : " j'ai mes rondeurs, mais j'ai mon caractère ! " Elle a voulu en savoir plus. Elle arrive pour vous interroger. Bonsoir Béatrice.
Béatrice SCHÖNBERG
Bonsoir.
Olivier MAZEROLLE
Voilà, je vous livre le Premier ministre.
Béatrice SCHÖNBERG
Jean-Pierre RAFFARIN, bonsoir.
Jean-Pierre RAFFARIN
Bonsoir.
Béatrice SCHÖNBERG
Vous avez dit, il y a quelques temps, il me faudra quatre à six mois pour être à plein régime, est-ce que c'est le cas ce soir ? Et est-ce que c'est le cas aujourd'hui ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Disons que j'ai mesuré l'organisation du travail à Matignon, j'ai constitué les équipes, j'ai construit le calendrier, le cap est fixé, et donc nous sommes au travail. Il reste encore beaucoup à faire.
Béatrice SCHÖNBERG
Alors, c'est la rentrée, Jean-Pierre RAFFARIN, c'est votre premier budget, l'épreuve des questions, des commentaires, des critiques aussi, dans quel état d'esprit êtes-vous ? Comment vous voyez la route ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Pour moi, les choses sont assez simples, puisque tout est structuré dans la démarche du gouvernement et les impulsions du président de la République sont données, on a eu la première étape sur la sécurité, et donc la justice, la police, la loi sur la programmation militaire, donc tout ce qui concerne la sécurité. On attaque maintenant la période des grandes réformes économiques et sociales, on a les forces vives à libérer…
Béatrice SCHÖNBERG
Alors ma question était un peu plus personnelle, je me permets de vous couper, parce qu'au fond, ce sera le sujet de ces cent minutes pour convaincre…
Jean-Pierre RAFFARIN
Mais c'est la règle du jeu, je suis à votre disposition…
Béatrice SCHÖNBERG
J'avais envie de savoir personnellement dans quel état d'esprit vous étiez, est-ce que vous voyez une route avec des ornières, avec du brouillard, avec des virages difficiles ?
Jean-Pierre RAFFARIN



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Je pense que les choses ne sont pas faciles, je pense que la France n'est pas en bon état, et je crois qu'il faudra beaucoup de détermination, mais j'ai de la ténacité, j'ai de la détermination, et donc nous ferons face aux difficultés. Mais je crois qu'aujourd'hui, il y a des valeurs en France à promouvoir, il y a des atouts de la France pour surmonter les difficultés. Je ne suis pas pessimiste, mais je suis lucide sur la situation difficile du pays.
Béatrice SCHÖNBERG
Vous revendiquez le pragmatisme et la lucidité, quelles erreurs ou quelle erreur, au singulier, avez-vous commises depuis que vous êtes au pouvoir ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Ecoutez, je pense que ce qui est difficile au début, c'est d'organiser la prise de parole des uns et des autres, 40 personnes qui travaillent ensemble, comment avoir une bonne méthode de travail sans que ça fasse désordre ? Et la bonne méthode de travail, chez moi, c' est écouter d'abord, c'est entendre, être attentif, laisser les talents s'exprimer. J'ai une très bonne équipe gouvernementale, mais ce ne sont pas tous des pros de la politique.
Béatrice SCHÖNBERG
Vous voulez dire que vous n'étiez pas encore un assez bon chef d'orchestre ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Je pense que l'équipe était diversifiée, qu'il a fallu qu'elle s'adapte à une méthode de travail. Aujourd'hui, les choses sont claires, il y a la phase d'écoute, et puis, il y a la phase de décisions. J'arbitre, on décide…
Béatrice SCHÖNBERG
Pas d'autres erreurs, pas d'autres erreurs ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Ecoutez, il peut y en avoir d'autres, mais mon souci aujourd'hui, c'est d'être positif et de mobiliser sur ce qu'il y a à faire, je ne me retourne pas, je ne veux pas entrer dans le jeu, que j'ai souvent vu dans le passé, de l'auto-justification permanente, le bilan, comme seul mot à la bouche, moi, je regarde l'avenir.
Béatrice SCHÖNBERG
Alors, on parle souvent de votre rondeur, de votre souplesse, est-ce qu'au fond, ça ne montre pas ou ça peut donner l'air d'un manque de conviction ou d'un manque de cap ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Le cap, il est clair, le cap, il est de moderniser le pays, on va en parler toute cette émission, il y a des grandes réformes à faire, il faudra du courage, mais je suis déterminé, et je crois que la France a les moyens de surmonter la situation qu'est la sienne. D'autre part, en ce qui me concerne personnellement, j'ai confiance, parce que l'équipe est bonne et parce que le programme est clair, je vous l'ai dit, sécurité, maintenant, nous attaquons les réformes économiques et sociales, assouplissement des 35h, nous avons le programme des retraites qui est au premier semestre 2003, tout est organisé avec un horizon qui est la fin du quinquennat…
Béatrice SCHÖNBERG
Mais ces derniers quatre mois, il y a eu quelques moments d'imprécision, il y a eu des contre-pieds, par exemple, sur l'histoire de l'augmentation d'EDF, sur le salaire des ministres, est-ce qu'au fond, quand il y a une très grosse bourrasque, est-ce que vous ne changez pas de tir ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Alors là, je vais vous dire que je suis très heureux, et je remercie FRANCE TELEVISIONS de m'inviter, parce qu'au fond rien ne vaut le direct, et je vais vous dire quelque chose, je vois très souvent ou j'entends très souvent des choses inexactes. Sur la redevance télévisée, on a annoncé que je l'augmenterai, faux, sur les prix d'EDF, on a annoncé que je les augmenterai, faux…
Béatrice SCHÖNBERG
Non, Francis MER l'avait annoncé, semble-t-il…
Jean-Pierre RAFFARIN
Faux, il avait fait une proposition. Mais un gouvernement, ça discute, et puis, un Premier ministre, ça décide. Et donc, j'ai vu beaucoup de choses inexactes…
Olivier MAZEROLLE
Donc c'est vous qui décidez ?
Jean-Pierre RAFFARIN



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Eh bien, après avoir écouté, c'est ma fonction, il y a des orientations du président de la République, je les suis à la lettre, il y a une équipe gouvernementale que j'écoute, mais j'assume ma fonction…
Olivier MAZEROLLE
Et même quand ils ont parlé publiquement ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Mais évidemment, puisque je souhaite qu'on soit ouvert. La société française, elle est ouverte, elle a besoin qu'on parle franchement, la langue de bois, la langue unique, moi, je ne suis pas un Premier ministre caporal, j'écoute tout le monde, mais il est clair que je sais décider, et j'ai ma ténacité pour décider ; et quand je dis : on va protéger les familles modestes, je dis : on n'augmente pas la redevance, on n'augmente pas les tarifs EDF non plus.
Béatrice SCHÖNBERG
On va parler peut-être d'un mot de votre langage et de votre style qui est rentré dans votre personnalité propre, qu'est-ce que sont les Raffarinades ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Oh, c'est un mot qui est venu comme ça, à la fois par les amis, et à la fois par des adversaires qui caricaturent quelquefois des formules un peu rapides, quand je dis : la route est droite, la pente est forte, on dit : voilà, c'est une formule. Mais souvent, la formule, c'est une conviction qui sort chez moi des profondeurs de mes propres convictions. Donc c'est une forme d'expression de sincérité. C'est vrai que – je vais vous le dire – je n'aime pas beaucoup prononcer des discours écrits par les autres, je n'aime pas beaucoup ne pas être dans le logiciel central moi-même. Je suis moi-même, et d'ailleurs, quand je vois des gens…
Béatrice SCHÖNBERG
Et vous y êtes là ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Dans la rue, quand je vois des gens partout dans les départements de France, ils disent : surtout, restez vous-même, c'est ce que j'essaie de faire.
Béatrice SCHÖNBERG
Deux questions en ce qui me concerne encore, la première : vous connaissez-vous des surnoms ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Dans la famille, oui, mais je vais les garder pour moi, ceux-là.
Béatrice SCHÖNBERG
Alors, moi, j'en connais quelques-uns, Raf, pour les intimes…
Jean-Pierre RAFFARIN
Oui, ça, c'est…
Béatrice SCHÖNBERG
Les amis, Raffaron, Raffarien, et puis, sous la plume d'un éditorialiste, " Jean-Pierre fera rien ", jusqu'où vous admettez l'impertinence ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Oh, je suis très très tolérant, moi, j'ai mes convictions, et je sais que ce qui est excessif est insignifiant. Donc quand on dit qu'on ne fera rien, qu'on n'a pas de tempérament, il faut qu'un certain nombre de gens me découvrent. Il est évident que je ne suis pas dans les allées du pouvoir depuis très longtemps, donc il faut trouver quel est le personnage, quelles sont ses forces, quelles sont ses faiblesses. A ceux-là, je dis : je suis déterminé, et je prends les rendez-vous de l'action, et vous verrez que ce gouvernement qui a déjà fait beaucoup en cinq mois, sera un gouvernement d'action…
Béatrice SCHÖNBERG
Alors, une toute dernière question, vous avez beaucoup parlé dans votre ouvrage, par exemple, d'humanisme, moi, je voulais savoir si le devoir de l'humanité, le devoir d'humanité dont vous parlez, est-ce que l'humanité, c'est de laisser un homme vieux et âgé malade en prison, ou est-ce que c'est de le laisser purger sa peine jusqu'au bout ? On ne vous a pas entendu sur ce sujet ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Le gouvernement s'est exprimé tout de suite par un pourvoi en cassation, c'est le Garde des sceaux qui l'a fait. Il est très clair pour moi, le droit doit s'appliquer, et donc quand il y a condamnation, elle doit être assumée, en ce qui me concerne…
Olivier MAZEROLLE
Jusqu'au bout ?



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Jean-Pierre RAFFARIN
Jusqu'au bout.
Olivier MAZEROLLE
Quelles que soient les circonstances ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Je pense que le droit est très important, moi, dans ma culture politique, je suis ce qu'on a pu appeler un libéral politique, au sens de TOCQUEVILLE, pas au sens de l'hyper libéralisme, mais au sens de ceux qui mettent le droit au-dessus de tout. Et je crois qu'il faut respecter le droit. Mais c'est vrai que j'appartiens à cette famille de l'humanisme, et cet humanisme, il demande souvent le droit pour protéger le plus faible.
Olivier MAZEROLLE
En tout cas, Maurice PAPON devait rester en prison pour vous ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Absolument.
Olivier MAZEROLLE
Bien. Nous allons parler d'un premier sujet d'actualité, qui est l'Irak. Alors, voyez ce titre derrière nous : " Guerre avec l'Irak, non, merci ", c'est ce que disent les Français, à 76%, dans un sondage IPSOS, réalisé pour LE POINT et pour FRANCE 2, et pourtant, cette guerre, on risque de la voir, car George BUSH semble déterminé à la mener. Nous avons avec nous, en direct de Washington, notre correspondant, Etienne LEENHARDT, c'est toujours la même chose, George BUSH veut aller combattre en Irak ?
Etienne LEENHARDT
Oui, c'est intéressant de noter, Olivier, que lorsqu'on posait aux Américains, la question, il y a encore un mois : quelle est votre préoccupation principale ? La réponse qui revenait invariablement, c'était : les problèmes économiques, l'économie et notre portefeuille et lorsque l'on pose cette même question aujourd'hui, la réponse qui revient, c'est l'Irak et Saddam HUSSEIN. Alors une majorité d 'Américains est favorable incontestablement à cette intervention militaire, on est un petit peu aux Etats-Unis dans une ambiance de veillée d'armes, les Etats-Unis envoient des troupes en renfort dans le Golfe Persique, et en fait, George BUSH a articulé toute sa stratégie autour de l'anniversaire de la tragédie du 11 septembre, sur le thème : nous avons été frappés une première fois l'année dernière, désormais, si nous ne voulons pas être frappés une deuxième fois, il faut que nous frappions avant. Et cette nouvelle stratégie militaire, dite des frappes préventives, on sait qu'elle ne fait pas l'unanimité dans toute la communauté internationale, mais ce qu'il faut bien comprendre, c'est que cette stratégie s'inscrit dans une politique militaire à beaucoup plus long terme. Le président américain en a détaillé le principe dans un texte d'une vingtaine de pages qui est sorti, ici, aux Etats-Unis, la semaine dernière. Alors, c'est un texte avec des références historiques, politiques, parfois religieuses, avec des accents presque messianiques, je ne vous cite qu'un passage : " la première puissance mondiale estime de son devoir pour faire prévaloir la justice et la liberté d'intervenir où et quand elle le juge souhaitable. " Et il semble donc que George BUSH ait choisi l'Irak comme premier champ d 'expérience.
Olivier MAZEROLLE
Alors, Monsieur RAFFARIN, est-ce que vous reconnaissez au président des Etats-Unis le droit, comme ça, de mener le monde, de s'imposer en leader du monde, selon ses propres convictions ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Ce qui vient d'être dit est très préoccupant, de faire de la guerre en Irak une étape dans la stratégie militaire, pour moi, la guerre, c'est le stade ultime de la politique. Il faut tout essayer avant la guerre, la guerre, c'est vraiment quand on est le dos au mur, qu'il n'y a pas d'autre solution. Aujourd'hui, je ne mésestime pas les dangers de l'Irak, je connais aujourd'hui les risques de l'accumulation des armes, ces armes particulièrement dangereuses, biologiques, chimiques, nucléaires, que pourrait et que peut accumuler l'Irak, c'est pour ça que nous demandons le retour des inspecteurs et l'application de la résolution du Conseil de sécurité, l'application…
Olivier MAZEROLLE

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Mais Monsieur le Premier ministre… les Français vous disent : non, à la guerre, ils sont plus proches finalement du chancelier SCHRÖDER qui dit : jamais la guerre plutôt que la position française qui dit : on verra à la fin s'il faut la faire.
Jean-Pierre RAFFARIN
Ce que je dis c'est qu'il faut tout tenter avant la guerre. Et aujourd'hui, nous avons besoin que les inspecteurs de l'ONU aillent en Irak, sans aucune entrave, et qu'on applique donc les résolutions de manière à ce qu'on puisse connaître exactement l'évaluation du risque. Ce qui est très important, c'est que toute intervention militaire soit fondée sur une légitimité internationale, et cette légitimité, c'est la communauté internationale, et pour nous, c'est le Conseil de sécurité de l'ONU…
Olivier MAZEROLLE
Sans ça, la France ne participera sûrement pas…
Jean-Pierre RAFFARIN
Le président de la République a été très clair, il est très important qu'il y ait une cohérence, une cohésion au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. S'il y avait une division dans le Conseil de sécurité, ça veut dire qu'il y aurait une tension dans le monde, et donc aujourd'hui, il faut faire pression sur l'Irak, et d'ailleurs l'appui que nous avons donné à cette cause sur le retour des inspecteurs a été entendu en Irak, puisqu'ils ont accepté le retour, et donc il faut prendre Saddam HUSSEIN au mot, et donc continuer la pression. Mais la guerre, c'est toujours la dernière échéance. Et c'est pour ça que nous voulons que tout se passe au sein de l'ONU, au sein du Conseil de sécurité.
Olivier MAZEROLLE
Beaucoup de députés vous réclament un débat à l'Assemblée nationale, vous êtes prêt à l'organiser ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Bien sûr, il est clair que sur ces sujets-là, il doit y avoir des débats…
Olivier MAZEROLLE
Bientôt ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Il n'y a pas de difficulté sur ce sujet. Ce qui est très important pour nous, au contraire, c'est que l'Irak comprenne bien combien nous sommes déterminés, nous ne pensons pas aujourd'hui qu'il faille une intervention unilatérale, nous pensons que la communauté internationale doit être soudée, et c'est bien que le Parlement français soit informé et participe à cette mobilisation.
Olivier MAZEROLLE
Etienne LEENHARDT, est-ce qu'aux Etats-Unis, on redoute les conséquences économiques également d'un conflit avec l'Irak ?
Etienne LEENHARDT
Oui, absolument, vous savez que tout de même le fléchissement de l'économie qu'on a connu ici, au printemps, était beaucoup plus lié aux problèmes financiers, aux scandales financiers comme ENRON et WORLDCOM, mais c'est vrai qu'on estime qu'une guerre en Irak pourrait coûter entre 100 milliards et 200 milliards de dollars, avec des tensions incontestables sur le marché pétrolier. Et donc les incertitudes sont grandes également par rapport au comportement de l'économie, si jamais il y a une guerre avec l'Irak.
Jean-Pierre RAFFARIN
Et comment se termine cette guerre ? Moi, je suis vraiment sur ce sujet très mobilisé, je suis le dossier de très très près, mais nous savons que dans les guerres, il y a toujours une part de folie des hommes, qu'est-ce qu'il y a derrière cette guerre ? Comment on sort de cette guerre quand on connaît la réalité géopolitique de l'Irak, quand on voit toutes les tensions internes qu'il peut y avoir en Irak ? Sait-on quelles sont les étapes après les premières interventions ? Il y a là des risques d'embrasement dans toute la région, et peut-être dans le monde. Il y a donc là quelque chose qui mérite vraiment la cohésion de l'ONU et de la communauté internationale.
Olivier MAZEROLLE
Quand vous préparez vos réformes pour la France, notamment sur le plan économique, vous prenez en compte le risque de cette guerre ? Vous vous dites : il faut mettre un peu de sous de côté parce qu'il risque d'y avoir un ralentissement supplémentaire ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Bien sûr que nous prenons l'environnement international comme un des éléments de la situation économique sociale, mais là, nous sommes au-delà des seules questions d'argent et d'économie, nous



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

sommes sur des questions de l'équilibre du monde. Et il est évident que cela dépasse les seuls intérêts du pétrole ou les seuls intérêts de l'argent, en ce qui nous concerne, c'est pour ça que je suis très réservé sur une approche qui ne passerait pas par l'ONU. Et de ce point de vue là, je crois que la France a fait entendre, par le président de la République, et par Dominique de VILLEPIN, brillamment, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ONU, cette voix forte de la France.
Olivier MAZEROLLE
Alors, Monsieur le Premier ministre, nous passons à un autre chapitre. Merci Etienne LEENHARDT. Les réformes. Les réformes RAFFARIN. Alors, Alain DUHAMEL, qui fait son entrée, a lu très attentivement ce sondage IPSOS, réalisé pour LE POINT et pour FRANCE 2, et à partir de ce sondage, il a des questions à vous poser. Alain.
Alain DUHAMEL
Bonsoir Monsieur RAFFARIN.
Jean-Pierre RAFFARIN
Bonsoir Monsieur DUHAMEL.
Alain DUHAMEL
Alors jusqu'à présent, les enquêtes d'opinion sont aimables avec vous, on voit quelques premiers signes d'impatience qui se manifestent. Il y a un point dans notre sondage sur lequel déjà les Français se sont visiblement fait une idée bien précise, c 'est que la politique économique et sociale que vous menez, est franchement différente de celle que menait Lionel JOSPIN, c'est 68% des Français contre 26%. Alors d'abord, est-ce que c'est ce que vous vouliez ? Est-ce que ça vous satisfait cette idée d'une grande différence ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Je ne cherche pas à me positionner par rapport au passé, je cherche à mobiliser l'énergie de ce pays autour de deux priorités : la sécurité et l'emploi. Et donc autour de ces deux priorités, nous engageons un certain nombre de réformes. Nous avons commencé par l'urgent, c'est-à-dire la sécurité, sécurité, police, très important, la réforme de la justice, et puis, la loi de programmation militaire. On vient d'en parler tout à l'heure, la tension internationale fait qu'il était nécessaire de mobiliser les forces armées françaises pour qu'elles retrouvent puissance et confiance. Quand vous pensez que j'ai découvert une situation, dont je ne suis pas revenu, que quatre bateaux sur dix ne pouvaient pas prendre la mer parce qu'il manquait des tas de réparations, un hélicoptère sur deux manque de pièces de rechange, voilà la situation dans laquelle nous étions. Donc sécurité et emploi.
Alain DUHAMEL
Vous découvrez ça, mais Jacques CHIRAC, qui est constitutionnellement le chef des armées, qui était en place depuis sept ans, ce ne sont pas des choses qu'il ignorait, lui, d'autant que les questions militaires, il les regarde de près !
Jean-Pierre RAFFARIN
C'est pour ça qu'il avait préparé la loi de programmation militaire et que nous avons pu aller aussi vite et qu'elle a été présentée le 11 septembre, en Conseil des ministres, et elle sera déposée au Parlement dès le début de la session.
Alain DUHAMEL
D'un mot, votre politique économique et sociale, comment est-ce que vous la définissez ? Comment vous vous définissez ? Béatrice vous demandait… vous lui répondiez : je suis un libéral politique, votre politique économique et sociale, c'est celle d'un libéral, d'un libéral social, d'un conservateur, d'un réformateur, comment vous la sentez, comment vous la voulez d'abord ?
Jean-Pierre RAFFARIN
D'un moderne, c'est la politique moderne, c'est-à-dire, je ne veux pas, comme dans le passé, on a voulu faire, faire le choix du tout économique ou du tout social. On a toujours voulu opposer dans notre pays, par les idéologies, ceux qui étaient pour la solidarité, et ceux qui étaient pour la responsabilité. Moi, je suis un pragmatique. Il y a des choses que je trouve bonnes dans le bilan de monsieur JOSPIN, je les prends, la prime pour l'emploi, pour aider ceux qui ne paient pas d'impôts à avoir une aide pour participer à la dynamique de la consommation et de l'augmentation du pouvoir d'achat, je dis : c'est bon, je prends. Donc en fait, la politique qui est menée, c'est celle qui consiste à mobiliser les deux leviers que nous avons en terme d'action publique. Premier levier, la consommation, le pouvoir d'achat, augmentation du pouvoir d'achat, c'est-à-dire baisse des impôts, je veux baisser les impôts, c'est bon pour la France, c'est bon pour l'emploi…



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Olivier MAZEROLLE
On va y revenir…
Jean-Pierre RAFFARIN
La prime pour l'emploi, l'augmentation des SMIC par harmonisation sur le plus haut, faire en sorte qu'il y ait un potentiel de consommation. D'abord, premier levier : la consommation. Deuxième levier : la dynamique des entreprises, l'assouplissement pour les entreprises, l'assouplissement pour les 35h, faire en sorte que les entreprises prennent du muscle, allégement des charges, allègement de la fiscalité, aide à la création de l'entreprise, d'un côté, le levier entreprise, le levier de l'économie, de l'autre côté, le levier social…
Olivier MAZEROLLE
Alain, il faut passer à la méfiance, parce que le temps passe...
Alain DUHAMEL
Alors avant, deux questions plus substantielles…
Jean-Pierre RAFFARIN
Celle-là était substantielle, l'emploi, c'est pour nous une priorité.
Alain DUHAMEL
Oui, enfin en tout cas, la réponse était substantielle.
Olivier MAZEROLLE
On va y revenir sur l'emploi de toute façon…
Alain DUHAMEL
Alors…
Olivier MAZEROLLE
La méfiance, Alain, vraiment, il faut y passer, parce que…
Alain DUHAMEL
Non, non, alors, il y a…
Olivier MAZEROLLE
La méfiance des Français…
Alain DUHAMEL
Quand on interroge les Français sur les points sur lesquels eux ont envie d'en apprendre plus de votre part, il y a une question qui arrive en tête, ce sont les retraites. Malheureusement, c'est le sujet sur lequel vous vous êtes le moins exprimé. Alors, la seule chose que je voudrais que vous nous disiez, là, c'est : est-ce que vous avez déjà une hypothèse de travail sur les retraites ? Est-ce que vous avez un schéma ? Je ne parle pas du calendrier, vous en avez dit un mot tout à l'heure, quelle est la solution vers laquelle vous vous dirigez ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Nous avons une détermination très très forte sur les retraites, donc nous sommes en train de préparer le dossier et nous le mettrons sur la place publique au cours du premier semestre 2003 pour régler le problème à la fin du semestre 2003. Le problème des retraites, c'est un problème immense de solidarité, solidarité entre les générations, solidarité entre les actifs et solidarité entre actifs et inactifs…
Alain DUHAMEL
Alors quelle est la solution RAFFARIN ?
Jean-Pierre RAFFARIN
C'est très important, oui mais vous savez très bien que si le problème n'a pas été réglé jusqu'à maintenant, c'est qu'il n'est pas simple. S'il suffisait de dire ça, seulement en une minute, il y a un paquet de Premiers ministres avant qui l'auraient fait…
Alain DUHAMEL
Certes, certes…
Jean-Pierre RAFFARIN
Si ce n'est pas fait, c'est que c'est compliqué. Pourquoi c 'est compliqué ? Parce que c'est une question fondamentale de la solidarité des Français. Nous avons trois paramètres : la durée de cotisations, la longueur de cotisations, la durée de cotisations, et puis, le taux de pension, le taux de remplacement. Et donc sur trois paramètres, je crois qu'il faut partager. Ce que je veux, c'est une réforme juste, on va faire une concertation, et sur ces trois paramètres-là, nous ferons en sorte qu'on puisse sauver le système des retraites…



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Olivier MAZEROLLE
Encore une…
Jean-Pierre RAFFARIN
Par répartition…
Olivier MAZEROLLE
Encore une concertation ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Avec les syndicats…
Olivier MAZEROLLE
Parce qu'il y en a eu beaucoup…
Jean-Pierre RAFFARIN
Il est très important… il y a eu beaucoup de rapports, mais je ne suis pas sûr qu'il y ait eu sur ce sujet…
Alain DUHAMEL
Bon ça veut dire que vous déciderez quand ?
Jean-Pierre RAFFARIN
A la fin du premier semestre, je l'ai dit à l'Assemblée nationale, et j'engagerai ma responsabilité à l'Assemblée sur ce sujet.
Alain DUHAMEL
Oui, alors dernière question…
Jean-Pierre RAFFARIN
Non, mais c'est très important, ça. C'est le deuxième étage de notre action de réformes, premier étage : la sécurité, deuxième étage : l'économique et social, et dans cet étage-là, les retraites au premier semestre 2003…
Olivier MAZEROLLE
Vous engagerez votre responsabilité ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Pour des retraites plus justes…
Olivier MAZEROLLE
Pardon, Monsieur le Premier ministre, vous engagerez votre responsabilité… ?
Jean-Pierre RAFFARIN
J'engagerai ma responsabilité et celle de mon gouvernement, le président de la République s'était engagé dans la campagne électorale à ce que tous les ans, le gouvernement engage sa responsabilité, au printemps, j'engagerai ma responsabilité. Tout ça pour montrer ma détermination et ma ténacité.
Alain DUHAMEL
Alors on la voit votre ténacité là.
Olivier MAZEROLLE
Alors dernière question.
Alain DUHAMEL
Dernière question, quand on demande aux Français sur quoi ils ont confiance en vous ou pas confiance en vous, en gros, sur deux tiers des sujets, ils répondent qu'ils ont, en tout cas pour l'instant, confiance en vous. Il y en a trois sur lesquels ils n'ont pas confiance en vous, c'est sur la réduction des inégalités, c'est sur l'augmentation du pouvoir d'achat et sur c'est la baisse du chômage, alors là, on n'entre pas dans la technique parce que vous allez y revenir, mais, politiquement, il se trouve que les trois concernent directement ce que vous avez baptisé la France d'en bas, c'est embarrassant !
Jean-Pierre RAFFARIN
Non.
Alain DUHAMEL
Si.
Jean-Pierre RAFFARIN
Je ne suis pas surpris de cela, pourquoi ? On n'a pas encore cinq mois de gouvernement, on s'est attaqué d'abord à la sécurité, ça a été notre priorité. Donc il est clair que nous avons un taux de satisfaction fort sur la sécurité, tout le gouvernement s'est mobilisé sur ce sujet. Et donc nous abordons la deuxième étape avec les réformes économiques et sociales, et c'est donc normal que dans le bilan il y ait ce décalage.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Olivier MAZEROLLE
On en parle maintenant, des réformes économiques et sociales…
Jean-Pierre RAFFARIN
Je suis à votre disposition…
Olivier MAZEROLLE
Et notamment de l'emploi parce que beaucoup de Français se disent : c'est bien les réformes, mais on veut de l'emploi. Et il faut dire que les expériences passées rendent modestes parce que depuis 25 ans pratiquement, tous les gouvernements se sont attaqués à ce problème sans vraiment réussir, la France est encore aujourd'hui le 13ème pays sur 15 dans l'Union européenne ; dans le classement de la lutte contre le chômage, seules la Finlande et l'Espagne font moins bien que nous. Alors le récit de ce combat inachevé en France contre le chômage par Martin GOUESSE. Ca rend modeste ?
Jean-Pierre RAFFARIN, Premier ministre
Bien sûr.
Olivier MAZEROLLE
Votre prédécesseur disait " on peut croire au retour du plein emploi pour 2010, vous diriez comme lui ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Je crois que ce n'est pas impossible mais il faut dire la vérité : c'est aussi parce qu'il y aura une démographie qui va s'infléchir, donc il y aura une population active qui va diminuer, donc c'est possible en effet. Je pense qu 'il n'empêche qu'il est toujours nécessaire d'être mobilisé pour l'emploi. Voilà 16 mois de manière consécutive que le chômage augmente et donc il y a un vrai problème au sein de la société française. Et cet été les chiffres donnaient la France en 13ème, 14ème position suivant les indices, donc ce n'est vraiment pas une situation qui montre que la France est en bon état.
Olivier MAZEROLLE
Vous misez sur les réformes pour lutter contre le chômage, mais faites-vous suffisamment de réformes, êtes-vous suffisamment hardi, avez-vous suffisamment de caractère dans cette entreprise ? Nicolas BEYTOUT, directeur de la rédaction des ECHOS, vient vous poser des questions pour savoir à quel rythme vous avez l'intention d'aller .
Nicolas BEYTOUT
Bonsoir, monsieur RAFFARIN.
Jean-Pierre RAFFARIN
Bonsoir, monsieur BEYTOUT.
Nicolas BEYTOUT
Le budget que vous avez fait adopter hier au Conseil des ministres prévoit une baisse de l'impôt sur le revenu, 1%, un quasi maintien du nombre des fonctionnaires, une légère augmentation de la dépense publique. Par rapport à ce que vous aviez fait avant l'été, c'est-à-dire en particulier une baisse de l'impôt de 5 %, on est donc très en retrait. Est-ce que le budget que vous avez fait adopter, donc hier, marque le début du renoncement aux réformes ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Pas du tout. J'ai pendant l'été mesuré que la croissance ne serait pas de 3%, j'ai mesuré que la croissance serait entre 2,3 / 2,7 et nous avons pris une médiane parce que…
Nicolas BEYTOUT
C'était une mauvaise surprise ?
Jean-Pierre RAFFARIN
C'était une inquiétude, il faut toujours être actif et dynamique et c'est pour ça qu'on veut un budget qui soit un budget de mobilisation mais il est évident que nous avons du faire des efforts pour l'emploi parce qu'on voit bien qu'il y a des risques importants sur l'emploi dans notre pays, c'est pour ça qu'on a allégé les charges, je l'avais dit à La Rochelle, c'est pour ça qu'on fait un effort supplémentaire pour qu'on puisse par exemple embaucher les jeunes jusqu'à 22 ans sans charges.
Nicolas BEYTOUT
Cette aide à la croissance sera à peu près de quoi selon vous ? En 2002 ? A quel niveau ?
Jean-Pierre RAFFARIN
En 2003 ?
Nicolas BEYTOUT



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Oui – non, en 2002, 2002.
Jean-Pierre RAFFARIN
En 2002, j'espère qu'elle va repartir dans les semaines pour atteindre le niveau de 2,5 l' année prochaine, ça veut dire qu'on peut dépasser le 1,2 qui est en général aujourd'hui une hypothèse de travail. Ce qui est très important pour nous, c'est de faire en sorte qu'on puisse remobiliser l'énergie de ce pays et j'appelle les chefs d'entreprise qui nous écoutent aujourd'hui à engager des jeunes. On a mis un dispositif d'allègement de charges, je leur demande de faire confiance à l'avenir. C'est par les investissements et par l'engagement aujourd'hui qu'on fera face à la difficulté économique.
Nicolas BEYTOUT
Vous savez que ces chefs d'entreprise doutent aujourd'hui de votre volonté de réforme et du rythme que vous mettez dans la réforme. Par exemple quand ils regardent ce qui se passe sur l'impôt sur le revenu, ils se disent " voilà, 1 % de baisse l'an prochain ", ça veut dire que pour remplir la promesse de Jacques CHIRAC, il vous faudra encore à l'avenir baisser l'impôt sur le revenu de 6 % par an, comment est-ce que vous allez faire ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Ceux qui doutent ont tort, nous devons sortir d'une période qui est très difficile. Vous savez, nous avons trouvé un certain nombre de déficits. Moi, tout l'été, je me suis battu pour gagner 10 millions d'euros ici, 10 millions d'euros là puis d'un seul coup j'ouvre un placard avec FRANCE TELECOM et je trouve une dette de 70 milliards d'euros, 70 milliards, 2 siècles de budgets d'une région moyenne en France, 2 siècles du budget de la région Poitou Charentes sur FRANCE TELECOM.
Nicolas BEYTOUT
A propos, pourquoi est-ce qu'il n'y a toujours pas de patron chez FRANCE TELECOM ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Sur ce sujet-là, je vais vous répondre. Tout ça pour vous dire qu'il y a aujourd'hui une nécessité évidemment de construire progressivement notre activité économique et de faire en sorte que nos objectifs soient construits dans le temps, c'est pour ça que je vous l'ai dit : on a commencé par la sécurité et maintenant nous sommes sur la question économique et sociale. C'est pour ça que je dis aux chefs d'entreprise aujourd'hui : nous ferons les efforts. On a fait un effort de 4,5 milliards pour le pouvoir d'achat qui va être injecté dans les semaines qui viennent avec la baisse de l'impôt de juillet, avec l'allègement, avec la PPE, qu'est-ce qui va se passer ? La consommation va repartir et c'est pour ça que les chefs d'entreprise doivent investir, mais c'est le pari économique que nous avons.
Olivier MAZEROLLE
Monsieur le Premier ministre, il y a une chose que je ne comprends pas : vous nous dites, c'est la croissance et donc la consommation qui vont permettre…
Jean-Pierre RAFFARIN
C'est un des éléments.
Olivier MAZEROLLE
Et donc la baisse des impôts alimente la croissance, la croissance est nécessaire pour l'emploi. Alors ou bien vraiment la baisse des impôts est nécessaire et dans ces conditions pourquoi vous ne baissez pas davantage les impôts, ou bien est-ce que finalement ça veut dire que vous n'y croyez pas vraiment ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Je crois à la baisse des impôts, je baisserai les impôts autant que je pourrais les baisser. Si nous baissons les impôts, ce n'est pas par idéologie, c'est parce que c'est bon pour l'emploi. Nous avons baissé de 5 % en juillet et nous les baissons à nouveau de 1 %.
Olivier MAZEROLLE
Mais pourquoi seulement 1 % l'année prochaine si vraiment c'est le moteur.
Jean-Pierre RAFFARIN
Parce que ça pèse 1 milliard et que ça pèse 1 milliard d'euros et qu'aujourd'hui je dois faire attention à tous les déficits, que toutes les hypothèses économiques pour l'ensemble des engagements que nous avons pris sont fondées sur une croissance à 3 %. Donc, tout notre système économique, tout notre projet économique est aujourd'hui sur les rails, la route, pour nous, est tracée et nous ferons les allègements et quand nous faisons des allègements pour les impôts, je vous signale que nous faisons aussi des allègements pour l'impôt des sociétés. On va alléger les impôts des sociétés de plus de 2 milliards. Compte tenu de la situation de l'emploi, compte tenu du ralentissement de la croissance,



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

nous avons voulu faire un peu plus sur les charges de manière à permettre aux entreprises d' embaucher.
Nicolas BEYTOUT
Il y a un domaine, un autre domaine, dans lequel le budget a plutôt déçu : c'est la réforme de l 'Etat et en particulier les effectifs. Vous avez prévu la baisse d'un millier du nombre des fonctionnaires. Ca représente 0,0003 % des effectifs.
Olivier MAZEROLLE
Combien de 0 après la virgule ?
Nicolas BEYTOUT
3 zéros après la virgule et 3 %, donc c'est vraiment très très peu ; et si on fait simplement le calcul, il faudra 42 ans, 42 ans à ce rythme-là pour revenir au niveau où était la fonction publique il y a 10 ans. Est-ce que c'est le bon rythme de réforme ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Je ne pense pas qu'on puisse faire de la suppression d'une catégorie de Français un objectif politique, ça c'est un raisonnement qui n'est pas le mien. Moi je suis pour qu'on injecte de l'humain dans l'économie, quel est mon raisonnement, quel est le raisonnement du gouvernement ? C'est un service public de qualité pour le pays. Ca veut dire dans certains domaines plus de fonctionnaires, on l'a vu c'est nécessaire pour la police. Parce que vous parlez de moyenne, mais nous avons augmenté pour la police, pour la justice, 3.300 postes de juges de proximité en plus.
Nicolas BEYTOUT
Est-ce que vous pensez que vous pourrez maintenir les effectifs de la fonction publique pour des raisons humaines ou pour des raisons d'efficacité où est-ce que pour maîtriser la dépense publique et par exemple pour baisser les impôts, il faudra venir à des réductions d'effectifs ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Je pense qu'il faut redéployer notre système de service public et faire en sorte que ça soit la réforme qui génère la nouvelle donne pour les emplois. Jusqu'à maintenant la réforme de l'Etat, on en a parlé beaucoup mais on ne l'a pas faite. Vous voudriez quand même – de temps en temps, j'ai le sentiment qu'en 4 mois et demi je fasse ce qui n'a pas été fait pendant des mois.
Olivier MAZEROLLE
Non, mais quelle est la route sur - quelle est la route sur le fait que la masse salariale de la fonction publique coûte cher à l'Etat donc quelle est la route que vous fixez pour réduire cette masse ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Je n'ai pas comme objectif de supprimer des postes ici où là, je n'ai pas cet objectif là. J'ai l'objectif du meilleur service public qui veut dire plus de postes dans certaines circonstances, moins dans d'autres, c'est pour ça qu'il faut la réforme de l'Etat. Comment nous engageons la réforme de l'Etat ? Nous l'engageons au Conseil des ministres le 16 octobre et donc voyez que notre calendrier avance avec sa régularité et les Français peuvent avoir confiance dans notre régularité d'action. Qu'est-ce que nous faisons ? Nous engageons, nous en parlerons tout à l'heure, ce qui a été présenté comme une réforme de la décentralisation, mais c'est beaucoup plus qu'une réforme de la décentralisation : c 'est d'essayer de fixer dans les échelons de la société française les bons niveaux de responsabilité pour qu'on assume les responsabilités avec proximité mais en même temps responsabilité. Aujourd'hui, la société française est peu responsable. Je le dis aux Français qui nous écoutent aujourd 'hui : on a besoin des efforts de tous, c'est vrai quand on rentre dans une pharmacie et qu'on prend des médicaments sans savoir ce que ça coûte, on n'est pas tout à fait responsable. C'est sûr quand on demande à l'Etat de vouloir toujours tout payer, on n'est pas tous responsables, ça concerne tout le monde, il n'y a pas les bons et les mauvais, on est tous pareil, donc il faut faire en sorte…
Nicolas BEYTOUT
Il faut les mobiliser.
Jean-Pierre RAFFARIN
Il faut les mobiliser et surtout les responsabiliser. C'est-à-dire que celui qui demande la dépense ait conscience de la recette.
Olivier MAZEROLLE
Ca veut dire que pour vous, la diminution des frais de l'Etat, des dépenses de l 'Etat, ne passent pas par une réduction d'effectif dans la Fonction publique mais par simplement la réforme ?
Jean-Pierre RAFFARIN



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Je pense que les effectifs, c'est une conséquence de la réforme, ce n'est pas un a priori. Celui qui voudrait dans le pays, aujourd'hui, commencer par cet a priori là, je lui annonce les blocages et l'impuissance. Moi je sais -
Nicolas BEYTOUT
A Bruxelles, aujourd'hui Bruxelles a dit : attention, danger, la dépense publique ne baisse pas assez en France, vous répondez " on verra ".
Jean-Pierre RAFFARIN
Moi, je réponds, je réponds : quand on regarde bien le budget de la France et quand on voit les efforts que fait la France pour la Défense dans le monde et pour la Défense de l'Europe, nos efforts pour la Défense sont très importants. On le voyait tout à l'heure : le monde est très dangereux et les efforts que nous faisons pour la Défense, pour les équipements militaires de la France, pour redonner puissance et confiance à nos armées, ça veut dire quoi ? Ca veut dire qu'il a fallu des efforts ailleurs, et quand je compare avec d'autres pays européens, je ne vois pas beaucoup d'autres pays en dehors du Royaume Uni qui font autant d'efforts que nous. Donc je veux bien participer au pacte de stabilité comme les autorités de Bruxelles le demandent, elles ont raison mais je dis regardons ce que fait la France. La France aujourd'hui, elle est parmi ceux qui font le plus pour la défense des Français, de la France, mais aussi de l'Europe.
Nicolas BEYTOUT
Parmi les éléments qui nourrissent aujourd'hui l'inquiétude, il y a évidemment l' Irak, on en a parlé tout à l'heure, il y a l'incertitude des milieux économiques, vous essayez de les dynamiser, pour l'instant ils ne sont pas encore complètement convaincus, et puis il y a la Bourse qui est vraiment très mauvaise, elle est quasiment au plus bas depuis 5 ans. Alors, évidemment depuis deux jours c'est mieux, mais globalement c'est franchement très mauvais. Au passage est-ce que vous avez des actions ?
Jean-Pierre RAFFARIN
J'ai un PEA, un plan d'épargne d'actions, oui.
Nicolas BEYTOUT
Et vous le regardez de temps en temps ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Je le regarde de temps en temps, ça ne va pas fort actuellement, je mets 45 euros par mois, donc ça ne me prend pas beaucoup de temps quand même.
Nicolas BEYTOUT
Est-ce que cette Bourse qui est vraiment très mauvaise est un nouvel obstacle sur la route de vos réformes ? Est-ce que ça vous empêche de privatiser ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Je pense que c'est un handicap, il faut regarder les choses avec lucidité, on ne peut pas dire qu'une Bourse mauvaise ça pourrait être un avantage économique, je suis lucide. Ce que je veux dire, c'est que c'est l'indicateur d'une trop grande financiarisation de l'économie. Moi, je suis frappé par cette course au gigantisme, cette course à la concentration, cette puissance de l'argent. Vous savez, j'ai visité une entreprise récemment de 500 emplois dans un département de France : les salariés, la direction actuelle, ne connaissaient pas l'actionnaire qui allait racheter cette entreprise. C'est une entreprise qui est à vendre, elle est performante et donc des salariés et des acteurs économiques territoriaux, 500 emplois, ils ne connaissent pas leur actionnaire. Donc, il y a une financiarisation qui est excessive mais là je crois qu'il faut faire en sorte.
Olivier MAZEROLLE
Attendez, Nicolas, il faut avancer, donc il va être frustré. Si vous pouviez répondre un tout petit peu plus brièvement parce qu'il a encore des questions à vous poser sur la privatisation et la réforme des entreprises.
Jean-Pierre RAFFARIN
Vous reconnaîtrez quand même que la situation de la Bourse, c'est pas facile d'expliquer tout ça en une minute.
Nicolas BEYTOUT
Non mais, dites-nous, est-ce que vous voulez réguler, est-ce que vous voulez intervenir par la loi, est-ce que vous voulez forcer les patrons à se comporter différemment, qu'est-ce que vous voulez faire ?
Jean-Pierre RAFFARIN



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Je crois qu'il faut plus de transparence. Je trouve que les conditions de l'exercice financier aujourd'hui, du pouvoir dans les entreprises, manque un peu de rigueur et il faut donner de la rigueur à ce dispositif. Il faut faire en sorte que l'on puisse éviter qu'on confonde la Bourse et le casino. La Bourse est un dispositif d'investissement à long terme. Nous verrons quelle forme, mais moi je ne suis pas un fanatique de la loi. Des lois, on en a plein comme ça ; vous vous rendez compte, les piles de lois que nous avons et elles ne sont pas appliquées, donc ce que je souhaite, c'est des bonnes pratiques. S' il n'y a pas des bonnes pratiques, on fera une loi mais ce qui est très important, c'est d'éviter de prendre la Bourse comme un casino où on va jouer pour demain matin. La Bourse, c'est un lieu d'investissement de long terme.
Olivier MAZEROLLE
Si vous étiez salarié d'ALCATEL, vous seriez rassuré de constater que Jean-Marie MESSIER est membre du conseil d'administration ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Je pense que les petits porteurs aujourd'hui doivent avoir toute la considération, en effet, de l'Etat, parce qu'il y a beaucoup de gens aujourd'hui, c'est le cas d'ALCATEL, c'est le cas de FRANCE TELECOM, de gens qui ont investi leurs économies dans cette situation et je suis très attentif à leur situation.
Olivier MAZEROLLE
La considération, ils vont dire, la considération c'est très gentil, mais ça fait combien ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Oui, mais vous savez, je trouve qu'il y a beaucoup de gens qui les oublient, et quand je lis ici les grands commentaires économiques, je vois que la diminution humaine n'est pas toujours présente.
Olivier MAZEROLLE
Ca veut dire quoi ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Ca veut dire qu'il faut – je suis, par exemple en ce qui concerne FRANCE TELECOM, je suis très attentif au cours des petits porteurs, et vous me demandez -
Nicolas BEYTOUT
Un patron ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Un patron, j'ai engagé une démarche parce que c'est un sujet très important, donc j' ai trouvé 3 personnalités qui pouvaient assumer ces responsabilités, je leur ai demandé un projet.. J'ai demandé à ces 3 personnalités un projet pour la fin de cette semaine et un nouveau président sera nommé au Conseil d'administration du 2 octobre. Je voudrais vraiment qu'on ne traite pas ces questions avec légèreté. J'entendais ici ou là : il faut un patron demain matin, un patron qui doit faire face aujourd'hui à 70 milliards de dettes. Il faut qu'il y ait un vrai projet qui protège les salariés parce que c'est une très belle entreprise FRANCE TELECOM et moi je ne veux pas qu'elle soit bradée.
Olivier MAZEROLLE
Monsieur le Premier ministre, les petits porteurs FRANCE TELECOM, vous avez dit " je suis vigilant " , pas d'augmentation de capital, c'est ça que ça veut dire ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Il se trouve un projet industriel discuté, un projet de développement discuté par le management avec les entreprises, et donc qu'il soit un projet partagé par cette entreprise.
Olivier MAZEROLLE
S'il y a une augmentation de capital, leur action va baisser.
Jean-Pierre RAFFARIN
Ne décidons pas toujours à l'extérieur des gens qui sont concernés. Je pense qu'il faut que ce projet soit partagé par FRANCE TELECOM, FRANCE TELECOM ne pourra pas réussir son redressement sans le concours des salariés de FRANCE TELECOM.
Nicolas BEYTOUT
Est-ce que vous allez privatiser AIR FRANCE maintenant, cet automne ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Si les conditions financières des marchés nous le permettent.
Nicolas BEYTOUT



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Quand on regarde le CAC40 depuis le début de l'année, il y a une entreprise, une seule, qui est en positif. Toutes les autres sont en négatif, c'est RENAULT. Vous avez 26 % de RENAULT, j'ai regardé au cours d'aujourd'hui, ça fait 3,5 milliards d'euros, pour dire en francs 23 milliards. C'est tout de même une belle somme quand on manque de marge de manœuvre. Pourquoi est-ce que vous ne vendez pas ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Vous voyez que – parce que là, c'est un sujet très important, pour qu'on garde une action internationale dans un secteur très important pour la France. L'industrie automobile est une des grandes forces, comme l'industrie aéronautique, une des grandes forces de la France, donc il n 'est pas mal que l'Etat soit actionnaire mais actionnaire, comme vous le dites minoritaire, et on a vu que pour FRANCE TELECOM toute la difficulté était la correspondance entre une stratégie très mondiale et un statut très national.
Olivier MAZEROLLE
Alors une interruption dans les interviews de journalistes ; nous avons avec nous Claude ALLEGRE. Bonsoir, Claude ALLEGRE. Alors, vous avez entendu les explications du Premier ministre, vous avez des choses à lui dire sur le budget, je crois.
Claude ALLEGRE
D'abord, bonjour monsieur le Premier ministre.
Jean-Pierre RAFFARIN
Bonjour monsieur le ministre.
Claude ALLEGRE
Je voudrais vous dire : moi je ne fais pas partie des gens qui vous ont critiqué systématiquement ; de temps en temps votre gouvernement fait des choses même que j'approuve, quand par exemple le garde des Sceaux licencie un directeur de centrale parce qu'il y a des évasions, je trouve ça très bien, c'est l'autorité de l'Etat. Mais je dois dire que votre budget ne me rend pas optimiste. D'abord, il est – tout le monde le dit – il est basé sur une hypothèse qui est irréaliste de croissance. Je pense que si vous dépassez 1,5 % ce sera bien, mais c'est pas ça qui me gène. Ce qui me gène, c'est qu'un budget, c'est l'image de la France et vous avez donné l'image de la France : la priorité c' est les armées et la police, et pour moi l'image de la France c'est la Culture, l'Enseignement, la Recherche, la Santé qui pour moi devrait être le premier budget de la France, les affaires sociales et tout ça est massacré dans votre budget. Pourquoi la priorité aux militaires ? Qui menace la France aujourd'hui ? Pourquoi fait-on maintenant un nouveau porte-avions ? Est-ce que c'est pour aller faire une pitrerie comme on a fait dans le Golfe pour empêcher BEN LADEN de partir alors qu'il est parti en vélo ? Je pense que vraiment, mais je vais vous dire monsieur RAFFARIN, c'est pas vous qui êtes en cause, c'est un budget chiraquien, car comme monsieur CHIRAC n'est pas un nouveau-né de la politique française qu'il a été Premier ministre deux fois, il a fait le même budget : priorité à l'armée, priorité à la police, "massacrage" de l'Education et de la Recherche.
Olivier MAZEROLLE
Alors, monsieur ALLEGRE, le Premier ministre vous répond.
Jean-Pierre RAFFARIN
J'ai connu Claude ALLEGRE plus tolérant, je le trouve un peu excessif aujourd'hui. Deux choses : d'abord ne dites pas que ces 2,5 % de croissance sont inaccessibles. Beaucoup d'experts aujourd'hui considèrent que c'est une fourchette haute mais c'est une fourchette réaliste, et moi je crois vraiment que le gouvernement de la France doit se fixer des objectifs volontaristes parce que ce n'est pas en baissant les bras qu'on remobilise l'énergie et c'est je crois très important de rester mobilisé sur ce taux qui est à la fois une estimation mais aussi un objectif. En ce qui concerne la Défense, je crois vraiment que la situation internationale est une situation qui exige que nous fassions des efforts de Défense. Franchement quand vous voyez l 'Etat de nos armées, quand on voit aujourd'hui combien nos armées ne sont pas disponibles parce qu'elles n'ont pas les pièces de rechange, moi je veux dire franchement que pour ces couleurs bleu blanc rouge que j'ai au fond du cœur, j'avais quelquefois honte de voir que notre Défense n'était pas à la hauteur de la valeur que nous avons exprimé dans le monde. Nous sommes membres du Conseil de sécurité à l'ONU, vous croyez qu'on va rester au cœur même de la puissance du monde, aujourd'hui la France, si nous n'avons pas une Défense puissante. Un autre point, monsieur ALLEGRE, il y a un autre point où je suis en désaccord avec lui : je crois qu'il faut de la Défense notamment pour notre place au Conseil de sécurité pour que la France soit



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

entendue dans le monde. Sur la Culture, je voudrais le rassurer : on dépensera plus de manière créative en matière culturelle dans l'année 2003 que dans l'année 2002.
Olivier MAZEROLLE
Alors, Claude ALLEGRE.
Jean-Pierre RAFFARIN
Quant aux hôpitaux, monsieur ALLEGRE, je voudrais quand même qu'on parle des 35 heures, et qu'on parle quand même – bien sûr, mais quand même, non c'était un peu fort, le coup des hôpitaux était un peu fort, celui-là.
Claude ALLEGRE
Monsieur le Premier ministre, vous défendez, vous avez parfaitement le droit,…
Jean-Pierre RAFFARIN
C'est heureux..
Claude ALLEGRE
Vous savez que je vous estime mais je répète que vous êtes…
Jean-Pierre RAFFARIN
C'est réciproque…
Claude ALLEGRE
Que vous êtes prisonnier de promesses électorales faites par le candidat CHIRAC et vous êtes obligé de le faire. Et ce budget CHIRAC il est comme d'habitude, disproportionné et en même temps non sincère. On avait annoncé l'augmentation du budget de la Recherche jusqu'à 3%, il diminue. On avait annoncé la diminution du nombre de fonctionnaires, il ne diminue pas ou à peine et en plus il est injuste votre budget. Moi, je voudrais vous donner un chiffre, monsieur RAFFARIN. Vous avez baissé les impôts sur le revenu de 5%, bon. Alors….
Jean-Pierre RAFFARIN
Ca c'est en 2002…
Claude ALLEGRE
… oui, en 2002, vous avez baissé de 5%. Bien. Alors je vais vous dire ; un PDG – car il y en a une cinquantaine en France qui paient 6 millions d'impôts – vous lui avez donné 300.000 francs…
Jean-Pierre RAFFARIN
C'est de la caricature…
Claude ALLEGRE
.. un cadre.., non vous lui avez, c'est de l'arithmétique. Un cadre qui paie 60.000 francs, vous lui avez donné 3.000 francs et un cadre qui paie 6.000 francs, vous lui avez donné 300 francs. Alors monsieur MER qui a fait ce budget a bénéficié de 300.000 francs parce qu'il doit être dans les gens qui paient 6 millions d'impôts mais les autres…
Olivier MAZEROLLE
Attendez, attendez, ça on ne sait pas…
Claude ALLEGRE
.. j'ai attaqué la notion de baisse d'impôt y compris quand elle était proposée par des gens qui m'étaient plus proches ; donc je ne vais pas changer d'avis. Je dis simplement ….
OLivier MAZEROLLE
D'accord, alors.. il vous répond…
Claude ALLEGRE
Je dis simplement que vous faites…
Olivier MAZEROLLE
Il vous répond…
Jean-Pierre RAFFARIN
Je regrette que pour un grand scientifique avec la passion de l'avenir qu'est la vôtre, vous ne parliez pas en euros, monsieur le Ministre. Donc refaites vos calculs en euros.
Claude ALLEGRE
Vous avez raison sur ce point…
Jean-Pierre RAFFARIN
Bon, de manière précise, d'abord les engagements de monsieur CHIRAC. Si monsieur CHIRAC a pris ces engagements c'est qu'ils sont bons pour la France et si je les tiens, ce n'est pas parce que c'est des promesses, c'est parce que c'est bon pour la France. Je voudrais vous dire une chose ; vous dites des



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

inexactitudes quant au budget. Vous le savez comme moi, vous avez été ministre, les budgets ce sont des effets d'annonce ; parlons de la Recherche. Claude HAIGNERE et Luc FERRY sont très mobilisés sur ce sujet, c'est un sujet que vous connaissez bien, je vais sur votre terrain, c'est la preuve que j'ai confiance. Qu'est-ce qui se passe ? Eh bien il s'est trouvé qu'il y a eu 700 millions d'euros qui n'ont pas été consommés dans le budget 2002. Qu'est-ce que je fais ? 700 millions d'euros. Alors ou je les rajoute cette année à nouveau ou je dis simplement que je garde le budget tel qu'il était et que si on consomme cet argent je pourrais évidemment le consommer mais je ne vais pas les rajouter alors qu'ils ne sont pas consommés. Moi je prends l'engagement devant vous, parce que je suis comme vous très attaché au développement de la Recherche, de l'intelligence de ce pays, des talents de ce pays, je prends l'engagement devant vous aujourd'hui : je reviendrai dans un an vous apporter la preuve que nous aurons investi plus dans la Recherche en 2003 que nous l'avons fait en 2002. Et quant à la Défense, n'oubliez pas derrière tous les investissements nécessaires qu'il faut faire en recherche, en technologie, dans l'aéronautique ; il y a beaucoup d'emplois derrière tous ces investissements. Ne les sous-estimez pas.
Claude ALLEGRE
Je dis Monsieur le Premier ministre, les choses là-dessus sont claires. En ce qui concerne la Recherche j'ai été le premier à dénoncer le fait que certains crédits n'étaient pas dépensés…
Jean-Pierre RAFFARIN
.. c'est exact, je m'en souviens.
Claude ALLEGRE
Bon.. et par conséquent je n'ai pas de problème. J'étais en train de dire simplement qu'on avait promis une augmentation du budget de la Recherche et qu'on ne le fait pas. C'est tout. Quant au problème… laissez-moi finir..,
Jean-Pierre RAFFARIN
.. je m'engage à ce qu'il y ait plus de crédits en 2003 consommés, qu'en 2002.
Claude ALLEGRE
Laissez-moi finir.
Olivier MAZEROLLE
Un mot parce que le sablier s'est écoulé.
Claude ALLEGRE
Un mot qui nous différencie : je crois qu'aujourd'hui, dans le monde dans lequel nous vivons, où personne menace la France, où le Général de GAULLE a doté la France d'une force de dissuasion pour justement, comme il l'a dit à l'époque, faire des économies sur les armes traditionnelles, je dis simplement que moi, l'image de la France c'est l'image de l'intelligence, de la recherche, du progrès ; ce n'est pas l 'image de l'armée. Mais vous avez le droit d'avoir une autre opinion ; je sais que le président de la République a une autre opinion et c'est pour cela que je ne suis pas d'accord avec lui.
Jean-Pierre RAFFARIN
Il y a beaucoup d'intelligence dans les industries de la recherche, il ne faut pas faire passer la logique de l'armée comme une logique qui serait sans talent, bien au contraire. Ce que je voudrais vraiment dire aujourd'hui, moi j'ai commencé mes fonctions de Premier ministre dans les premiers jours en allant accueillir les blessés de Karachi. J'ai vu ce qu'était le terrorisme quand il s'adressait à des Français qui étaient au travail, loin de leur pays et je vois aujourd'hui la menace du terrorisme partout. Je crois vraiment que la guerre a changé de forme ; je crois qu'un pays comme le nôtre doit se mobiliser pour sa Défense et sa Défense elle est une nécessité pour l'avenir de nos enfants. Je suis fier d'être à la tête d'un gouvernement qui a fait ce choix, monsieur le Ministre.
Claude ALLEGRE
Monsieur RAFFARIN je ne vous interromps pas, j'ajoute simplement une chose, je suis d'accord avec vous lorsque vous dites que le terrorisme est dangereux…
Olivier MAZEROLLE
Claude ALLEGRE vous revenez bientôt, je vous le garantis…
Claude ALLEGRE
… doublez les crédits…
Jean-Pierre RAFFARIN
Vous êtes d'accord avec moi, cela suffira…
Claude ALLEGRE



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Doublez les crédits des services de sécurité mais pas d'un nouveau porte-avions…
Olivier MAZEROLLE
Bon…, il n'aime pas le porte-avions.. Bien, alors on va passer à autre chose maintenant, on va passer….
Jean-Pierre RAFFARIN
Il y a de la technologie, il y a de la science derrière tout cela, il y a de l'industrie…
Olivier MAZEROLLE
On vous retrouve dans un instant Claude ALLEGRE, sur la décentralisation mais Alain DUHAMEL a d'autres questions à vous poser, à partir du sondage IPSOS.
Alain DUHAMEL
Toujours à partir des sondages, toujours à propos des réformes, mais cette fois-ci en ce qui concerne la méthode, il y a une forte majorité des Français, 61 % contre 33 %, qui considèrent que vous expliquez bien ce que vous faites, que vous êtes clair. Il me semble, là, je me mets parmi les 33 %, qu'il y a un sujet sur lequel vous vous êtes, vous, pas vos ministres, pas des couacs ministériels, vous, Jean-Pierre RAFFARIN, mal expliqué, c'est l'augmentation des traitements des ministres. Qui l'a décidé ? Et pourquoi ? On ne l'a jamais dit clairement. On a tourné autour comme si on faisait du porridge.
Jean-Pierre RAFFARIN
Je vous remercie de me donner cette occasion de m'expliquer sur ce sujet. C'est vrai, je l' ai dit, je n'étais pas demandeur. C'est vrai que le gouvernement précédent avait annoncé une réforme qu'il n'avait pas entreprise. Qu'est-ce qui s'est passé ? On a clarifié la situation. Parce qu'avant, qu'est-ce qui se passait ? Avant, les ministres, ils avaient une somme qui était officielle. Et puis, ils touchaient à côté du liquide. Ils avaient une rallonge, on leur ajoutait comme ça de l'argent de poche en liquide. Et le salaire d'un ministre, c'était une partie officielle et puis du liquide pas imposable, personne ne savait exactement ce que c'était. Je suis à la tête du premier gouvernement…
Alain DUHAMEL
Ca vous choquait quand vous étiez ministre ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Absolument. Je suis la tête, et là, je tiens mes comptes à votre disposition et vous verrez que je me suis comporté avec une très grande rectitude, je suis le premier chef de gouvernement de la Vème République à avoir des ministres qui ne soient plus payés en liquide. C' est un salaire qui a été décidé à l'Assemblée nationale, qui est donc transparent, qui n'est pas en augmentation puisqu'on n'a pas fait d'augmentation, on a pris la partie qui existait officielle et la partie officieuse. Et tout ceci correspond aux règles qui doivent être soumises à l'impôt. Donc, il y a une clarté. Et franchement, je trouve que le débat qui a été posé, quand on a dit augmentation alors que ce n'était qu'une régularisation et qu'on a oublié de dire qu'encore, jusqu'au dernier moment, les ministres précédents étaient payés avec de l'argent liquide, je pense que mon gouvernement est plutôt dans le camp de l'honneur que dans un autre camp.
Alain DUHAMEL
Si vous l'aviez dit comme ça, ç'aurait été peut-être plus simple.
Jean-Pierre RAFFARIN
Parce que, si vous voulez, je n'ai pas forcément tous les jours à expliquer tout. Et puis, quand on ne donne pas l'occasion de parler dans une émission comme ça, " 100 minutes pour convaincre ". Mais, je peux vous assurer que je l'avais là, en travers, et je suis bien content de l'avoir dit parce que c'est une fierté.
Olivier MAZEROLLE
Il vous en reste 35. Alors, on continue.
Alain DUHAMEL
Autre question, toujours sur la méthode. Quand on engage des réformes, comme vous le faites en ce moment, souvent, on se heurte à des blocages. Et alors, devant ces blocages, il y a deux réactions, on a posé la question aux Français : il y a ceux qui considèrent qu'il faut quand même, quitte à mécontenter des catégories, il faut quand même continuer. Et puis, d'autres qui disent, il faut savoir s'arrêter, reculer et prendre son temps. Vous, vous vous mettez parmi les 50 %, mais plus d'ailleurs dans votre électorat, qui disent, il faut continuer même si on se met à dos des catégories sociales ou bien ceux, les 46 %, surtout à gauche, qui disent, dans ce cas-là, il faut s'arrêter, reprendre sa respiration et attendre que ça s'améliore ?



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Jean-Pierre RAFFARIN
On ne s'arrête pas. On ne recule pas. On avance, mais on choisit le bon rythme et on maîtrise sa vitesse. Et on y va avec clarté, ténacité et détermination à son rythme, à sa vitesse pour faire en sorte qu'il y ait une adhésion. L'interlocuteur honorable qui m'interpellait tout à l'heure pourrait savoir que quelquefois en provoquant des manifestations, on provoque des blocages. Moi, je suis…
Olivier MAZEROLLE
Monsieur le Premier ministre, est-ce que vous avez dans votre bureau une photo d'Alain JUPPE comme ça, que vous regardez, et pour lui dire, je ne ferai pas comme toi ?
Jean-Pierre RAFFARIN
J'ai beaucoup trop d'amitié et d'admiration pour Alain JUPPE pour lui parler comme ça. Je pense qu'Alain JUPPE a eu à affronter des circonstances particulièrement difficiles, il a toute mon estime. C'est une autre époque, c'est une autre forme de problème que nous avons à régler, je prends ma méthode, je fais du RAFFARIN avec l'ensemble de mes ministres et nous y allons, nous ne reculerons pas, étape après étape. Moi, j'ai appris, j'ai appris de mon Poitou à avancer pas à pas.
Olivier MAZEROLLE
Monsieur le Premier ministre, est-il vrai ou pas qu'à Matignon, il y a une espèce de psychose décembre 95 ?
Jean-Pierre RAFFARIN
C'est faux.
Olivier MAZEROLLE
C'est faux ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Il n'y a pas de psychose. Est-ce que j'ai l'air d'un " psychosé " ? Est-ce que j'ai l'air d'être soumis à une psychose ? Mais franchement…
Alain DUHAMEL
Monsieur RAFFARIN, je reprends ce que vous disiez à l'instant, vous disiez, il faut avancer pas à pas, est-ce que ce n'est pas justement ce qu'on vous reproche déjà ? Vous n'avancez pas alors qu'on voudrait que vous passiez au petit trot, au grand trot ou au galop.
Jean-Pierre RAFFARIN
Le nombre de gens qui voudraient que j'aille très vite pour que je me prenne les pieds dans le tapis, ça, ceux-là, je les ai repérés. Je les vois, je les entends, je les écoute. Ils seraient bien contents qu'on échoue. Moi, je vais vous dire, il faut pouvoir avancer. On est allé assez vite sur la sécurité, on est allé assez vite sur la justice et sur la loi de défense, la loi de programmation militaire, on est allé vite. Et sur l'assouplissement des 35 heures, on va vite. Donc, tout notre problème est de faire en sorte qu'on puisse maîtriser notre vitesse pour ne pas bloquer la société française.
Alain DUHAMEL
Une dernière question là-dessus, justement, je pensais aux 35 heures, à l'assouplissement des 35 heures, quand vous êtes avec un objectif ambitieux, avec des positions contradictoires, avec des risques de blocage, est-ce que dans ces cas-là, Jacques CHIRAC vous dit, allez-y, soyez hardi ou, au contraire, faites attention soyez prudent ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Jacques CHIRAC est toujours pour l'action. Il a une conscience toujours de la solidarité de l'action, mais il est toujours pour l'action. Donc, il nous invite toujours à agir. Donc, nous avons fait en sorte dans ce dossier difficile, et je remarque que le dossier aujourd'hui est bien accepté, et le talent de François FILLON n'y est pas pour rien, on a réussi à engager l'assouplissement des 35 heures. On reste à une durée légale de 35 heures, mais on permet un assouplissement par des heures supplémentaires. Et parallèlement, ça, c'est le gain de l'entreprise, et parallèlement, nous augmentons les salaires les plus bas par l'harmonisation des SMIC. C'est un texte équilibré, c'est du pragmatique, ce n'est pas de l'idéologie, c'est un partage de la croissance pragmatique : un peu pour les salariés, un peu pour les entreprises. Mais, on ne réussit pas les uns contre les autres. Moi je ne veux pas bloquer la société française, j'essaye de faire en sorte que tout le monde avance ensemble.
Olivier MAZEROLLE
Monsieur le Premier ministre, oui, mais quand vous entendez Bernard THIBAULT, secrétaire général de la CGT, dire qu'il va falloir avoir une franche confrontation, vous vous dites quoi ? Les clignotants sont au rouge ?



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Jean-Pierre RAFFARIN
Je dis qu'il y a des élections prud'homales dans peu de temps. Donc, les syndicats sont en campagne électorale, c'est normal qu'ils défendent…
Olivier MAZEROLLE
Ce n'est pas plus grave ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Mais non ! Ils ont des convictions, c'est bien qu'ils les fassent exister. Mais moi, j'ai ma route. Je discute avec eux, je les écoute, mais nous décidons. On ne va pas attendre qu'aujourd'hui, on se trouve face à des blocages, au contraire, nous avançons, mais nous tenons comptes des avis des uns et des autres. Mais, je le répète clairement à monsieur DUHAMEL, entre la stratégie d'avancer pour tout casser et de reculer, je ne prendrai jamais la stratégie du recul. Mais, j'avancerai de manière à ne pas bloquer.
Olivier MAZEROLLE
Bien. Alors, comment on vit en France avec le SMIC ? C'est une des questions qui se pose parce que finalement, il y a beaucoup de smicards en France, 2 millions, je crois, de personnes qui vivent avec ces revenus, à peu près 6 500 francs, pardon, moi aussi, je parle en francs, de moyenne mensuelle nette. Nathalie MOISAN, Mathieu de REJOUX sont allés rencontrer une famille de smicards.
/// Reportage sur le thème : Vivre en France avec le SMIC ///
Olivier MAZEROLLE
Monsieur le Premier ministre, ils ne se plaignent pas, ils ne disent pas, c'est abominable, ils disent simplement, on a l'impression de s'appauvrir. Et vous-même, vous dites : " Moi, je suis un humaniste. Je crois que chacun est un peu responsable de sa destinée, ce n'est pas la société qui est responsable. " Et vous croyez que quand, comme eux, on est au SMIC, on paye sur son avenir une capacité d'action ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Je remarque d'abord cette grande dignité dans l'expression. Je pense qu'il y a beaucoup de Français aujourd'hui qui souffrent, il y a ceux qui sont aux bas salaires, il y a ceux qui n'ont pas de salaire, il y a tous les exclus. La société française n'est pas une société en tout point heureuse évidemment. J'ai mesuré toutes les souffrances de cette société, je crois qu'il y a de graves difficultés dans la société française. C'est pour ça que les actions prioritaires que nous voulons engager, c'est l'augmentation des bas salaires, c'est pour ça qu'on a fait la prime pour l'emploi dont on parle dans ce reportage, c'est pour aider ceux qui, aujourd'hui, sont dans les situations salariales les plus négatives. Mais, ce que je voudrais dire, c'est que, c'est ça, la voie à mon avis, c'est l'augmentation des bas salaires, de faire en sorte que le travail redevienne une valeur dans la société française, une valeur pour la France et pour tous les Français. Depuis quelques temps, on a laissé penser que le travail n'était plus une valeur. Toute la campagne autour de la réduction du temps de travail, je comprends bien la réduction du temps de travail et je comprends que pour un grand nombre de Français, c'est un grand progrès. Mais, il faut aussi se dire qu'aujourd'hui, il y a beaucoup de Français qui veulent travailler et qui veulent gagner plus en travaillant plus. Donc, là, il faut aider tous ceux qui travaillent. Et je pense que des gens comme ceux qu'on vient de voir, qui travaillent, ont droit à un revenu du travail supérieur au revenu de l'assistance. Ce qui n'est pas toujours le cas dans la société française. Donc, il faut mettre le travail en place dans notre société. C'est une priorité. Quand je vous disais tout à l'heure que j'étais pragmatique, je crois qu'il faut de la responsabilité et de la solidarité, mais il faut aussi dire la vérité aux Français. Et la vérité, c'est de dire qu'il vaut mieux récompenser le travail en France aujourd'hui.
Olivier MAZEROLLE
On va avoir un certain nombre de questions précises avec Gérard LECLERC qui est le chef du service politique de FRANCE 2. Gérard, c'est à vous.
Gérard LECLERC
Bonjour. Bonjour, monsieur le Premier ministre.
Jean-Pierre RAFFARIN
Bonjour.
Gérard LECLERC
On va revenir effectivement sur ce reportage de ce couple de smicards qui vit assez difficilement dans la vie quotidienne, il y en a 2 millions comme eux en France. Ces gens, ils ont vu un certain nombre de catégories, les médecins, les ministres, on le disait tout à l'heure, dont les revenus ont progressé. Ils ont entendu hier…



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Jean-Pierre RAFFARIN
Clarifié, pas progressé.
Gérard LECLERC
Ils ont entendu hier qu'il y avait des baisses d'impôt sur le revenu pour c eux qui ont les moyens de le payer. Eux, en revanche, il n'y a pas eu du tout de coup de pouce sur le SMIC au 1er juillet. Est-ce qu'il n'y a pas une injustice ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Nous avons fait la seule réforme qu'il était nécessaire de faire, qui était de réorganiser le SMIC à l'intérieur des entreprises pour pouvoir avoir une dynamique du SMIC. Les 35 heures ont créé six SMIC, il y a eu un morcellement de la politique salariale, ce qui a conduit aujourd 'hui un grand nombre de Français à avoir des situations inférieures au SMIC…
Gérard LECLERC
Mais pourquoi, au mois de juillet, il y a un coup de pouce tous les ans, il y a la revalorisation du SMIC, souvent, il y a un coup de pouce, il n'y en a pas eu cette année, pourquoi ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Parce qu'on a engagé une réforme beaucoup plus importante, parce que le coup de pouce, c'eut été une décision ponctuelle. Nous, nous engageons une réforme qui est d'augmenter de 11,3 % sur les trois ans qui viennent, ça va faire avec l'augmentation…
Gérard LECLERC
Pour certains, il n'y aura pas du tout d'augmentation pendant trois ans.
Jean-Pierre RAFFARIN
Mai bien sûr, il y aura des augmentations puisque vous savez bien que tous les ans, il y a un certain nombre de paramètres qui déterminent une augmentation. Une augmentation, elle a lieu tous les ans en fonction du coût de la vie, en fonction d'un certain nombre de paramètres. Donc, il y aura augmentation. Ce qui est très important, c'est donc qu'on augmente les bas salaires. Je suis bien déterminé à cela. Mais au fond, qu'est-ce qu'on voit aujourd'hui dans le pays ? Savez-vous qu'il y a beaucoup de gens qui ne gagnent pas le SMIC ? Qu'il y a un grand nombre de Français qui sont au temps partiel qui font 30 heures, 25 heures ? Je pense aussi à eux. Par exemple, dans la réforme de la prime pour l'emploi, ces gens-là étaient victimes des dispositifs, nous allons, en 2003, leur donner plus pour faire en sorte qu'on les incite à pouvoir gagner plus en travaillant plus. Je pense que le dispositif des 35 heures a fait beaucoup de dégâts à l'intérieur d'un certain nombre d'entreprises. Dans certaines entreprises, ça a très bien marché, mais notamment dans les entreprises de production, les petites entreprises, il y a eu des écarts de salaires très notamment. C'est pour ça que nous sommes quand même le premier gouvernement à engager une revalorisation des bas salaires pour harmoniser les plus bas salaires sur le SMIC le plus élevé.
Gérard LECLERC
Justement sur les salaires, si on en croit les sondages, certains mouvements sociaux et les déclarations de monsieur BLONDEL qui parle d'un appel à la mobilisation, il y a effectivement un mécontentement sur les salaires. Alors, est-ce que pour vous, c'est une urgence ? Et puis, dans ce cas-là, quelles initiatives vous allez prendre ? Est-ce que vous allez augmenter, par exemple, les salaires dans la Fonction publique ? Est-ce que vous allez appeler les entreprises à augmenter les salaires ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Je crois qu'il faut jouer, je vous l'ai dit, sur les deux leviers à la fo is : le levier du pouvoir d'achat et le levier de l'entreprise. Et de vouloir privilégier un levier par rapport à l'autre, c'est faire une erreur, les erreurs qu'on a faites dans le passé, le tout économique ou le tout social. Il faut jouer ces deux atouts de la France. C'est ça, la France au fond, c 'est toujours cet équilibre entre le pilier économique et le pilier social. Donc, il faut pouvoir en effet donner du pouvoir d'achat, c'est pour ça qu' au 1er décembre, je peux vous le dire, on va augmenter les salaires de la fonction publique de 0,7 %…
Gérard LECLERC
Ca avait été annoncé par le précédent gouvernement et ça ne suffit pas pour le maintien du pouvoir d'achat, semble t-il, ça fera…
Jean-Pierre RAFFARIN
Il y a eu 0,6 %… Je ne m'occupe pas du précédent gouvernement. Quand c'est utile, je le fais, quand ce n'est pas utile, je ne le fais pas. Nous faisons cette augmentation de 0,7 au 1er décembre, donc nous



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

faisons bien de l'augmentation. Ce qui me paraît très important aujourd'hui, c'est de jouer en effet le développement du pouvoir d'achat, ça veut dire aussi qu'il faut baisser les impôts. Mais, je le dis aux Français, il faut aussi lutter contre nos déficits, il faut lutter contre cette maladie qu'a la France de creuser systématiquement les déficits. Pendant que nous parlons, il y a sans doute un bébé qui est en train de naître dans une clinique quelque part, sur ses épaules à ce bébé, dès qu'il va commencer à respirer, il y aura déjà 100 000 francs de dettes, 15 000 euros. Et donc, il y aura là, déjà, un dispositif d'endettement pour les jeunes qui pénalise notre pays. Et qu'est-ce que c'est toutes ces dettes ? Ce sont les charges. Et si les salaires sont trop bas, c'est parce que les charges sont trop hautes. Et c'est pour ça qu'il faut baisser l'ensemble de nos charges de manière à ce qu'on puisse être juste, solidaire, mais qu 'on puisse augmenter les salaires. Quand vous voyez en France tout ce qui est pris sur le salaire, il faut naturellement, et je suis pour la protection sociale et je suis pour qu'on fasse en sorte qu'il y ait évidemment une bonne protection sociale et qu'on sauve notre système de Sécurité Sociale, comme on sauvera notre système de retraite, mais il faut mesurer qu'on a trop de déficit. Et le déficit, c'est de l'impôt, c'est de la charge, c'est de la pénalisation et c'est donc du salaire en moins.

Olivier MAZEROLLE

Monsieur RAFFARIN… ?

Jean-Pierre RAFFARIN

Oui, monsieur MAZEROLLE.

Olivier MAZEROLLE

Marc BLONDEL dit aussi une chose : à 10 % de plus pour 4 heures supplémentaires par semaine, on ne va pas faire fortune.

Jean-Pierre RAFFARIN

Monsieur BLONDEL qui est un homme expérimenté que je respecte, dit cela à propos des petites entreprises, les entreprises de moins de 20 pour lesquelles, nous avons donné une possibilité d'heures supplémentaires, toujours durée légale à 35 heures, mais avec 10 % de coûts supplémentaires. Ce qui est très important, c'est de bien mesurer l'équilibre entre le salarié et l'entreprise. Et souvent chez les artisans, dans les toutes petites entreprises, l'intérêt est le même, c'est l'intérêt de l'entreprise. Et si l'entreprise s'essouffle et s'asphyxie et si l'artisan ou la PME dépose le bilan, ce n'est pas le salarié qui est gagnant. Donc, je crois qu'on n'est pas obligé dans ce pays systématiquement de vouloir traiter toutes les entreprises de la même manière. Il y a des très grandes entreprises qui peuvent avoir un certain nombre de pratiques, et puis, il y a d'autres entreprises qui ont besoin, elles, qu 'on les aide davantage pour qu'elles puissent donner cet emploi notamment, j'insiste beaucoup sur ce point, toutes ces petites entreprises, tous ces artisans qui couvrent l'ensemble de notre territoire, dans tous les cantons de France. Et c'est important d'avoir de l'emploi diffus sur le territoire.

Gérard LECLERC

Je reviens aux salaires, par les hasards de la société, on a appris qu'un certain nombre de très grands patrons gagnaient jusqu'à 400 à 500 SMIC par mois, est-ce que vous trouvez que c'est normal parce que c'est la responsabilité ou est-ce que quelque part, c'est un peu problématique pour la cohésion sociale ?

Jean-Pierre RAFFARIN

Je pense qu'il faut rémunérer les responsabilités, qu'il y a des excès probablement trop importants, je n'avais pas ces chiffres-là tels que vous les citez, je crois qu'il est important de mesurer que la responsabilité doit être rémunérée. Le risque aussi doit être rémunéré parce qu'il y a des gens qui vivent sans sécurité. Mais je crois que la course à l'argent dans notre monde occidental est aujourd'hui trop forte. Moi, je crois qu'il faut revenir à des dimensions beaucoup plus humaines, vous voyez que cette course-là a fait perdre la tête à un certain nombre de gens, je le disais tout à l'heure, on est en train de déraper complètement sur une économie qui devient trop financière. Restons raisonnables, à taille humaine.

Olivier MAZEROLLE

Monsieur RAFFARIN, on va avoir un problème, c'est qu'on est en train de faire l'inflation en minute et du déficit en minute, donc il va falloir qu'on accélère un petit peu. Les emplois jeunes.

Gérard LECLERC

Question sur les emplois jeunes…

Olivier MAZEROLLE

Vous les avez supprimés…



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Gérard LECLERC
Plus généralement, vous avez fait des coupes dans les…
Jean-Pierre RAFFARIN
Je les ai supprimés ! Les emplois jeunes, ils étaient pour combien de temps ?
Olivier MAZEROLLE
Pour cinq ans.
Jean-Pierre RAFFARIN
Pour cinq ans. Jusqu'à quand ?
Olivier MAZEROLLE
Jusqu'à cette année pour les premiers et puis, ensuite…
Jean-Pierre RAFFARIN
Et oui... Ensuite, rien n'était prévu. Rien n'était prévu…
Olivier MAZEROLLE
Mais, il y a d'autres jeunes qui espéraient en bénéficier…
Jean-Pierre RAFFARIN
Rien n'était prévu…
Gérard LECLERC
Vous avez arrêté le recrutement des emplois jeunes, vous allez supprimer 100 000 contrats emploi solidarité. Très concrètement, c'est des emplois en moins pour ces jeunes notamment ces jeunes souvent dans les quartiers difficiles, et puis, c'est toute une série de tâches, d 'activités qui étaient utiles dans les quartiers. Qui va les faire ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Très franchement, les crédits nécessaires aux jeunes en difficulté dans les quartiers seront maintenus car si vous regardez bien les engagements qui sont pris par le gouvernement, nous sommes à un rythme de contrats d'emploi solidarité à près de 20 000 par mois, c 'est-à-dire que nous serons à peu près au même chiffre que l'année passée. Mais le vrai problème est : Est-ce qu'on peut se satisfaire dans une société comme la nôtre d'un dispositif d'emploi jeune ? Vous croyez qu'on peut être fier quand on voit un dispositif d'emploi jeune, c'est-à-dire de faux emplois pour aller dans la Fonction publique, pour ne pas employer les gens selon les statuts de la fonction publique ? Cette forme de travail qu'on a créée…
Gérard LECLERC
Les aides-éducateurs à l'école, c'est inutile ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Je pense que c'est important, mais pas forcément sur le statut d'emploi jeune. Ce sous-statut d'emploi jeune qui a été donné, qui est en fait pour des gens qui avaient peu de qualification, et on a vu des gens à Bac + 5, Bac + 6 venir dans ces emplois-là. On ne peut pas dire que ce soit une perspective donnée à la jeunesse de France. Ce que nous avons fait me paraît plus honorable. De faire en sorte qu'il n'y ait pas de charges sociales pour les jeunes qui ne sont pas qualifiés pour qu'ils puissent avoir un vrai contrat de travail à durée indéterminée dans les entreprises…
Gérard LECLERC
Ca, c'est dans les entreprises privées. Ca pose d'autres problèmes, il n'y a pas de formation prévue, et deuxièmement, ça va déstabiliser ce qui existe déjà : les contrats emploi de qualification ou l'apprentissage.
Jean-Pierre RAFFARIN
Non, je vais vous dire, je connais ces sujets sur le terrain, ça a été toute ma vie cela, donc je connais bien ça. Les problèmes de formation, dites-vous bien que nous les traiterons. Les jeunes que nous prenons là sont souvent des jeunes qui ont eu marre de la formation, qui ont abandonné la formation. Et si vous commencez par leur dire, viens, on va te former, ils ont fui l'école, ils veulent travailler. Il y a beaucoup de gens qui ont envie de travailler, qui ont eu marre de l'école. Et surtout, ces gens-là, il faut leur donner la possibilité de reprendre goût à la vie par le travail. Le travail, il peut être l'épanouissement, il ne faut pas toujours voir le travail comme un esclavage, c'est aussi quelquefois une conquête de liberté. Donc, c'est ce chemin-là, et au cours de leur développement, nous leur donnerons la formation nécessaire et nous ferons en sorte qu'ils puissent avoir un développement de carrière avec une formation tout au long de la vie. Notre programme est cohérent, faire en sorte que les gens rentrent avec de vrais contrats et pas des statuts. Les contrats d' emploi solidarité pour six mois,



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

c'est bien, c'est une rustine qui est posée à un moment sur un problème, nous allons faire en sorte qu'on va aider les jeunes. Mais, derrière, il faut faire en sorte qu'il y ait de vrais contrats, qu'il y ait des vrais emplois.
Olivier MAZEROLLE
Monsieur RAFFARIN, dernière question sur l'économie, vous dites : " La consommation, c'est le moteur. " Et on consomme beaucoup en allant au restaurant, alors les restaurateurs vous disent, pourquoi pas de baisse de TVA ? Vous leur répondez : Parce que l'Europe ne me le permet pas pour l'immédiat. Mais, ils vous répondent, écoutez, c'est bien gentil, l'Europe, mais un restaurateur de Clermont-Ferrand ne concurrence pas un restaurateur à Cologne, en Allemagne, ou à Amsterdam. Alors, pourquoi vous ne dites pas aux Européens, écoutez, ça va comme ça, chez nous, la TVA sur la restauration sera à 5,5 ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Je vous prendrai bien dans mon gouvernement, vous. Avec une telle détermination…
Olivier MAZEROLLE
Je ne sais pas moi, c'est ce que disent les restaurateurs.
Jean-Pierre RAFFARIN
Je vais vous dire, d'abord, c'est un sujet suffisamment important pour que je sois allé moi-même à Bruxelles voir monsieur PRODI, entre quatre yeux, pour lui dire…
Olivier MAZEROLLE
Il vous a dit, on verra ça en 2004.
Jean-Pierre RAFFARIN
Non, il vient le 18 octobre à Paris, il m'apporte une réponse sur le calendrier. Je lui ai demandé, il vient à Paris le 18 octobre. Donc, je suis allé le voir, vous voyez, il y a peu de temps, donc les choses vont assez vite. Donc, je lui ai fait part de la détermination de la France, je ne fais pas ça parce que c'est une promesse, je fais ça parce que c'est bon pour l'emploi, des restaurants, il y en a partout dans toute la France et aujourd'hui s'ils avaient la TVA à 5,5, ils pourraient embaucher. Je pense d'ailleurs en plus que la restauration est essentielle à l'attractivité de la France et à notre activité touristique. Donc, je veux vraiment obtenir…
Olivier MAZEROLLE
Mais la France n'a pas la capacité de dire à quatorze autres gouvernements, écoutez, c'est bon pour nous et pour l'emploi.
Jean-Pierre RAFFARIN
Ce qu'il fallait, quand j'ai pris le dossier, la Commission était contre, j'ai obtenu de monsieur PRODI qu'il ne s'oppose pas et qu'il nous fasse un rapport positif au premier trimestre 2003. Et là, nous irons au Conseil, il faut qu'on arrive à convaincre tout le monde. Mais, il faut aussi pouvoir dire avec autorité que c'est une priorité pour la France. Et ça, je l'ai fait en allant à Bruxelles et je continuerai à le faire. Là, vous pouvez compter sur ma bonhomie, mais ma détermination. Et je peux vous dire que je suis aux côtés des restaurateurs parce que c'est bon pour l'emploi et c'est bon pour l'attractivité de la France.
Olivier MAZEROLLE
Autre chose, c'est votre bébé annoncé : la décentralisation, le pouvoir régional. On le voit ici, pouvoir régional, c'est bien gentil, mais n'est-ce pas la France éclatée ? Alors avantages et inconvénients d'abord. Reportage, Farida SETITI (phon), Mathieu d'ANJOU (phon), José BOULESTEX (phon).
/// Reportage sur le thème de la décentralisation ///
Olivier MAZEROLLE
Alors l'Etat républicain assurant l'égalité avec les régions ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Monsieur LANG est particulièrement spécialiste, lui qui était dans le Loir et Cher à Blois, maintenant à Dunkerque, il connaît bien les territoires..
Olivier MAZEROLLE
Oh ça c'est un coup bas, ça…
Jean-Pierre RAFFARIN
Non ce n'est pas un coup pas, je veux dire que sur la décentralisation c'est un expert, c' est tout ce que je voulais souligner.
Olivier MAZEROLLE



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Oui mais enfin.. ! Bon.
Jean-Pierre RAFFARIN
Ce qui est important, non mais bon je le dis en souriant, il est dix heures et quart, ça fait un certain moment que…
Olivier MAZEROLLE
Oui, bon, mais…
Jean-Pierre RAFFARIN
Donc…
Olivier MAZEROLLE
Mais sur le fond, l'Etat républicain assurant l'égalité avec les régions ; vous voyez la France, là..
Jean-Pierre RAFFARIN
Je vais vous dire, moi je me considère, vous avez dit tout à l'heure que politiquement j'étais apparu sur la scène au printemps, je me considère comme un fils du printemps 2002. Je suis né avec ces évènements, politiquement, au sens national du mot, du printemps dernier. Est-ce qu'on doit oublier ce qui s'est passé le 21 avril ? Cette exaspération des Français qui nous disent : " votre République, est-ce qu'elle tient sa promesse ? Où elle est la liberté aujourd'hui pour entreprendre ? Où elle est l'égalité quand on parle de retraite ? Où elle est la fraternité dans les grands quartiers de grande solitude et avec les handicapés, avec tous ceux qui souffrent de la maladie ? Où elle est, votre République ? Elle est sur le haut des mairies mais est-ce qu'elle est dans la vie quotidienne ? C'est ce qui conduit les Français à l'exaspération le 21 avril dernier. Et le 1er mai, et le 5 mai ils nous ont dit : " Mais la République, on la veut parce qu'on croit à ses valeurs. La République d'un côté ça ne marche pas mais de l'autre côté, on veut ces valeurs ". Moi je suis frappé par cela et mon objectif c'est de faire en sorte qu'on rénove la République pour qu'on puisse la faire partager sur le terrain ; pas seulement une République qui est au fronton mais une République qui est dans la vie quotidienne par la décentralisation.
Olivier MAZEROLLE
Très bien. La rénovation, on va voir ça avec des questions posées par Catherine PEGARD qui est rédactrice en chef de l'hebdomadaire LE POINT. Bonsoir Catherine.
Catherine PEGARD
Bonsoir Monsieur le Premier ministre.
Jean-Pierre RAFFARIN
Bonsoir.
Catherine PEGARD
Je crois savoir qu'avant de venir à cette émission, un de vos collaborateurs vous a offert un livre qui est le récit des débats qui ont opposé Charles MORASSE (phon) et Georges CLEMENCEAU en 1903 sur la décentralisation. Ca fait près d'un siècle et on parle beaucoup de la décentralisation, tout le monde est pour, la majorité des Français est pour et puis tout le monde se rendort parce qu'on ne comprend pas grand chose. Alors comment allez-vous faire pour nous intéresser, vous, à la décentralisation ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Je pense que c'est un grand projet, mais il ne faut pas je crois, parler seulement de décentralisation mais de réforme de l'Etat ; on en parlait tout à l'heure. Je pense qu'avec Gaston DEFERRE, Pierre MAUROY une étape importante a été franchie qui était l'étape de transfert de compétences. On a confié les collèges aux départements, les régions aux lycées. Je crois qu'aujourd'hui, on ne peut pas aller beaucoup plus loin en terme de transfert, on peut en faire mais on en peut pas aller beaucoup plus loin parce que, de plus en plus, la société est partenariale. Par exemple, les régions sont en charge de la formation professionnelle mais les partenaires sociaux quand ils signent un accord comme le PARE s'engagent aussi dans la formation professionnelle. Donc il faut trouver leur place. Moi, je crois, aujourd'hui, qu'il nous faut placer de la responsabilité dans la République. Pourquoi la République fonctionne mal ? Parce qu'il y a trop de gens qui n'ont pas de responsabilités claires aujourd'hui. Beaucoup de collectivités font la même chose que l'Etat ; il y a beaucoup de doublons, il y a beaucoup de bureaucratie, il y a beaucoup de gaspillage parce que les responsabilités ne sont pas claires. Il faut pouvoir définir exactement qu'est-ce que c'est que l'Europe par exemple. Je crois que l'Europe aura un rôle très important dans l'avenir. Quel est le rôle de l'Europe, quel est le rôle de l'Etat, quel est le rôle de la Région. Et donc, ce que nous allons faire, avec l'expérimentation, cette réforme constitutionnelle que nous allons proposer prochainement au Parlement c'est..., on va expérimenter de



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

voir comment on pourrait travailler mieux dans les hôpitaux, comment on pourrait travailler mieux dans la formation, pour faire en sorte qu'on trouve la bonne solution et qu'on ne soit pas dans ce système bureaucratique où le formulaire aujourd'hui est la règle générale, mais qu'il asphyxie beaucoup d'initiatives.
Olivier MAZEROLLE
… Catherine PEGARD a des questions, elle va vous les poser.
Intervenante
Mais justement, l'hôpital me semble être un bon exemple. Vous dites que vous voulez confier des responsabilités supplémentaires aux régions dans ce domaine, mais alors comment allez-vous faire quand les élus poussent immédiatement des cris d'orfraie par exemple quand on veut fermer dix lits d'hôpital dans leur ville ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Mais parce qu'ils ne sont pas responsables aujourd'hui. C'est l'Etat qui décide et l'élu est à côté sans être responsable. Le jour où vous aurez confié des responsabilités, les électeurs pourront faire peser sur les épaules des élus la responsabilité. Nous sommes…
Intervenante
Oui, mais eux ils veulent garder leurs lits d'hôpitaux aussi, les électeurs.
Jean-Pierre RAFFARIN
Ceux qui sont concernés là, mais il y a les autres. Dans une région l'espace est grand. Il faut faire en sorte que les élus soient responsables. Or aujourd'hui l'Etat veut tout diriger, et l'Etat dirige mal. Il faut faire en sorte que l'on puisse de temps en temps assurer, comme le disait Monsieur LANG tout à l'heure, l'égalité nationale. Pour l'Education, je crois que les programmes, les profs, les examens, évidemment ça doit être national. Mais quand il s'agit du développement de l'informatique, quand il s'agit de techniques sur l'hôpital, par exemple. Je connais un hôpital, j'ai vu ça récemment dans un de mes déplacements, qui a besoin d'un hélicoptère pour son SAMU. Le temps qu'on remonte au niveau national, il faut trois à quatre ans. Une collectivité territoriale, si vraiment la population le veut, on peut donner au SAMU pour le service d'urgence un hélicoptère. Ce qu'il faut, c'est que les gens qui vont engager la dépense soient responsables de cette dépense, et donc il faut rapprocher la décision du citoyen. On ne peut pas considérer aujourd'hui que la République soit efficace.
Intervenante
Comment ferez-vous par exemple pour justement préserver cette égalité des chances dans le domaine de l'Education ? On a vu par exemple en Allemagne que tout est confié, tout est délégué désormais aux régions, aux landers, et dans le domaine de l'Education l'Allemagne arrive au 21e rang sur 32. Est-ce que ce n'est pas une crainte pour vous, à vouloir aller trop vite dans une décentralisation de ce type ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Trop vite, quand je vois combien la République est bloquée, je crois qu'il faut aller vite. En termes d'éducation, franchement aujourd'hui, vous croyez que nous sommes dans un système égalitaire, dont Monsieur LANG qui a été ministre de l'Education parlait tout à l'heure ? Vous croyez que les lycées sont tous égaux ? Vous croyez qu'on donne la même chance aujourd'hui dans un lycée rural que dans un lycée parisien ? Vous croyez vraiment qu'on est dans un système égalitaire dans la France d'aujourd'hui ? Circulons un peu dans les départements de France, on verra toutes ces inégalités qu'il y a dans l'ensemble du système éducatif. Combien de professeurs ont un mérite formidable aujourd'hui, pour mener leurs élèves à des résultats scolaires équivalents à d'autres régions qui ont beaucoup plus de moyens ? Alors que faire ? Que faire ? L'Etat doit donner de la liberté, mais assurer la péréquation pour que l'égalité soit une égalité de résultats, mais pas forcément une égalité de méthodes. Laissons faire le territoire, laissons les gens assumer leurs responsabilités.
Intervenante
Mais pour tout ça, il y a quelque chose de très important, qui s'appelle le nerf de la guerre, alors comment allez-vous faire pour que ces collectivités locales aient l'argent nécessaire ? Parce qu'on a le sentiment que l'Etat veut se défausser en période de pénurie un petit peu sur les régions et sur les départements, et alors comment vont-elles vivre, ces régions, comment vont vivre ces départements ?
Jean-Pierre RAFFARIN
La décentralisation nous fera faire beaucoup d'économies. Au fond, quand vous regardez aujourd'hui ce qui a été fait pour les lycées, les régions ont fait mieux et moins cher que l'Etat. Pour les



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

départements, les collèges ont fait mieux et moins cher que l'Etat. Il y a beaucoup d'argent à gagner, quand le décideur il est sur le chantier, quand il dit… Quand vous regardez les gaspillages qui ont été faits. Vous savez, on a confié aux Régions les lycées, mais les personnels qui étaient dans l'appareil de l'Etat sont restés dans l'appareil de l'Etat. Ça n' a pas été, de ce point de vue-là, efficace. Moi ce que je souhaite, avec la réforme…

Intervenante

Et là, vous ferez aussi des transferts de personnels ?

Jean-Pierre RAFFARIN

Et là nous ferons des transferts, et de financement et de personnels, mais d'une manière…

Intervenante

C'est-à-dire qu'il y aura moins de fonctionnaires d'Etat mais il y en aura plus dans les collectivités locales.

Jean-Pierre RAFFARIN

… d'une manière expérimentale. Parce que ce que nous voulons c'est de ne pas bousculer les choses, sans que les acteurs soient vraiment concernés. On a eu une réussite récemment : la régionalisation du ferroviaire. Le transport ferroviaire, il est régional, Madame COMPARINI en parlait tout à l'heure, là regardez, ça marche mieux. Moi je connais une gare où il fallait attendre une demi-heure entre le TER et le TGV. Quand c'est un élu qui s'en occupe, on n'attend plus une demi-heure, en trois minutes maintenant il y a la correspondance. C'est ça, la proximité.

Olivier MAZEROLLE

Monsieur RAFFARIN, vous allez retrouver votre interlocuteur privilégié, Claude ALLEGRE, qui à mon avis a des choses à dire là-dessus.

Jean-Pierre RAFFARIN

Là-dessus, il sera d'accord.

Claude ALLEGRE

D'abord, je rappelle, et je vous remercie de l'avoir rappelé, le général de GAULLE avait lancé l'idée de décentralisation, Pompidou l'a enterrée, GISCARD en a vaguement parlé, mais c'est les socialistes qui l'ont faite. Donc la décentralisation c'est réellement quelque chose sur lequel les socialistes sont engagés et sont soucieux. Moi je ne vais pas vous parler de la décentralisation de l'Education, nous avons travaillé ensemble. Je me souviens, et je vous en remercie, de m'avoir soutenu, avec beaucoup d'autres, pour déconcentrer le mouvement des personnels. C'est-à-dire que pour aller de Roubaix à Tourcoing, maintenant un professeur ne passe pas par Paris. Je vous engage à le faire, par parenthèse, pour la police, parce que ce n'est toujours pas fait. Vous m'avez aidé aussi pour faire Université 2000, et les constructions universitaires sont quand même largement dans les régions. Mais moi je vais vous poser quelques questions. Aujourd'hui on est soumis à un véritable problème, et je sais que vous en êtes conscient. Il y a le monde, avec l'Organisation mondiale du commerce, le FMI, la Banque mondiale, tout ce qu'on veut. Il y a l'Europe, qu'on contrôle mal, vous le savez bien. Il y a demain la région. Et donc, quelle est la pensée sur l'Etat ? Alors que la région n'est pas devenue quelque chose de démocratique. Et moi je vais vous poser simplement des questions. Est-ce que vous êtes prêt, Monsieur le Premier ministre, à avancer sur la démocratie des régions, autrement dit à avoir un président de Région élu au suffrage universel, avoir des régions dans lesquelles tous les mois il y a un débat démocratique où on peut poser des questions au président de Région, y compris de la part du préfet représentant l'Etat, autrement dit une vraie démocratie régionale ? Là vous savez bien que je connais…

Olivier MAZEROLLE

Première question, il répond, il répond. Le Premier ministre répond.

Jean-Pierre RAFFARIN

Sur ces sujets, ce n'est pas là où nous avons le plus de désaccords. Et voyez, quand vous dites que c 'est un acquis socialiste, voyez que je suis pragmatique parce que j'avais reconnu cela comme positif. Ce qui me paraît très important en effet, c 'est de bien définir la relation entre l'Etat et la Région, et notamment d'avoir les progrès démocratiques, je vais y revenir. Ce qui me paraît très important pour nous les républicains, c'est de ne pas opposer Etat et région. Et donc moi je suis favorable à ce que j'appelle la délégation républicaine, c'est qu'on puisse confier une mission républicaine, sous en effet des conditions démocratiques, à un territoire. Le maire, par exemple, quand il marie, il est officier d'état civil, il est représentant de l'Etat.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Claude ALLEGRE
Absolument.
Jean-Pierre RAFFARIN
Il est officier de police judiciaire. Ce que je souhaite, c'est que dans une région, quand on exercera la responsabilité de la formation professionnelle, on représente l'Etat, l'Etat qui a fixé la norme législative en amont, l'Etat qui fait l'évaluation en aval, mais qui entre les deux confie une responsabilité. Donc pour moi il n'y a pas d'opposition entre Etat et Région, c'est une délégation républicaine, c'est la République des bonnes pratiques, c'est une république partagée par les territoires. Ça veut dire en effet qu'il nous faut progresser dans les démocraties régionales. Il y a aura un débat au Parlement sur des nouvelles élections régionales, pour faire en sorte qu'on puisse renforcer la démocratie sur ces questions.
Claude ALLEGRE
Monsieur le Premier ministre, mais dans ce cas-là je rebondis sur ce que vous dites. Vous êtes d'accord, par conséquent, que les Régions n'ont pas à aller faire leur politique étrangère à Bruxelles et court-circuiter l'Etat ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Je pense qu'il ne peut pas y avoir d'opposition entre l'Etat et les Régions. Je suis tout à fait d'accord pour dire que le concept de régions d'Europe n'est pas de tradition française. Nous ne sommes pas dans un Etat fédéral. Nous sommes dans une république, il s'agit simplement que la République vive un peu sur le terrain et ne s'enferme pas, et ne s'embourbe pas dans ses hauteurs.
Olivier MAZEROLLE
Non mais, Monsieur, Claude ALLEGRE vous pose une question précise, il vous dit : mais ils vont faire la cour à Bruxelles, ils contournent l'Etat français.
Jean-Pierre RAFFARIN
Pour être très franc avec Monsieur ALLEGRE qui connaît bien ces sujets, moi quand j'étais président de Région j'avais un bureau à Bruxelles parce qu'il y a quelques années il y avait, avant Maastricht, il y avait un contact direct entre les régions et l'Europe, et on recevait beaucoup d'argent directement. Depuis Maastricht, on passe par les Etats. Et donc il y a aujourd'hui un dispositif qui doit être respecté. Pour moi, veillons bien à ce que la région ait sa place dans la République, et surtout faisons bien la différence entre la conception républicaine de la délégation que nous avons et le système fédéral qui n'est pas le nôtre.
Claude ALLEGRE
Nous sommes d'accord. Deuxièmement, la sécurité. Moi je ne suis pas partisan des polices municipales. Je suis partisan que la police doit être un corps de fonctionnaires nationaux. Mais d'un autre côté, je ne crois pas que nous gagnerons sur la sécurité, les gesticulations de votre ministre de l'Intérieur sont amusantes mais je ne pense pas qu'on avancera tant que les maires ne seront pas impliqués dans la sécurité, tout en laissant encore une fois les fonctionnaires de police. L'obstacle, vous le connaissez comme moi, c'est que les syndicats de police veulent contrôler totalement les mutations des policiers. Est-ce que vous êtes favorable, Monsieur le Premier ministre, à ce que les maires soient impliqués dans la politique de sécurité, et quand je dis impliqués, impliqués fortement ?
Jean-Pierre RAFFARIN
D'une manière générale, oui. Je ne peux pas vous laisser dire " gesticulations " pour l'un des ministres les plus efficaces de mon gouvernement. J'approuve complètement la politique menée par Nicolas SARKOZY, avec talent et énergie…
Claude ALLEGRE
Ecoutez, quand il dit…
Jean-Pierre RAFFARIN
Vous avez bien vu qu'à l'Assemblée nationale, quand il a proposé son texte, la moitié de votre groupe avait envie de le voter. Donc…
Olivier MAZEROLLE
Là-dessus, vous ne serez pas d'accord.
Claude ALLEGRE
Monsieur le Premier ministre, écoutez, franchement, lorsqu'il donne une statistique sur la baisse de délinquance au mois d'août, il donne… c'est un hommage à Daniel VAILLANT parce qu'évidemment c'est le résultat de la politique précédente. Et deuxièmement… non, il faut être sérieux.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Olivier MAZEROLLE
Attendez, Claude ALLEGRE, vous ne serez pas d'accord sur Nicolas SARKOZY, ce qui compte c'est le rôle des maires. Alors le rôle des maires ? Ça c'est une question.
Jean-Pierre RAFFARIN
Moi je tiens à rendre hommage au ministre de l'Intérieur pour l'efficacité de son action. En ce qui concerne…
Olivier MAZEROLLE
Très bien, il sera content.
Jean-Pierre RAFFARIN
Mais c'est plus que ça parce que c'est l'ensemble du gouvernement qui est très concerné sur ce sujet.
Claude ALLEGRE
Ecoutez, Monsieur RAFFARIN, il a été efficace…
Olivier MAZEROLLE
Sur les maires, sur les maires.
Claude ALLEGRE
Monsieur MAZEROLLE, ça vous concerne.
Olivier MAZEROLLE
Qu'est-ce qui me concerne, avec Nicolas SARKOZY ?
Claude ALLEGRE
Monsieur MAZEROLLE, ça vous concerne. Il y a un point sur lequel Monsieur SARKOZY a été extrêmement efficace, c'est pour faire diminuer le nombre d'images d'insécurité à la télévision, un facteur 10.
Olivier MAZEROLLE
Ça, écoutez, il est vrai qu'on ne peut pas inventer des braquages s'ils n'ont pas lieu.
Claude ALLEGRE
Mais malheureusement, les braquages ils ont augmenté.
Olivier MAZEROLLE
Ah, je ne sais pas.
Jean-Pierre RAFFARIN
Je pense que ce point-là, la mobilisation qui est aujourd'hui la nôtre en matièr e de sécurité, le rôle des maires est un rôle très important. Nous voulons faire en sorte en effet que dans ce partage de la République, on puisse associer les gens du territoire à ce qui se passe. C'est pour ça qu'on veut le faire pour la justice et pour la police. Pour la justice, on va d'ailleurs mettre en place progressivement un texte de loi est en préparation pour les prochaines semaines, 3.300 juges de proximité, c'est-à-dire les anciens juges de paix qui vont permettre de donner des résultats à la police. Et nous allons faire en sorte que la police puisse être autour du maire, associée, et qu'au fond le maire soit bien informé de tout ce qui se passe. Mais nous ne remettons pas en cause l'aspect républicain et national de la police.
Claude ALLEGRE
Alors nous sommes d'accord.
Olivier MAZEROLLE
Nous sommes dans la justice, nous sommes dans la justice, et précisément on a choisi de traiter ce soir la délinquance des mineurs. Alain DUHAMEL, des questions.
Alain DUHAMEL
Oui, alors la mesure en ce qui concerne la délinquance des mineurs, la mesure la plus symbolique, la plus spectaculaire, ce sont la création, le développement des centres d'éducation fermés. Là-dessus, une forte majorité de Français, 63% contre 34, y est favorable, veut aussi par principe. L'ennui, c'est que les praticiens, les magistrats spécialisés, les pédagogues, les psychologues, les éducateurs, eux disent que c'est une mauvaise formule, que ça ne marche pas, et que c'est d'ailleurs pour ça que sous Alain PEYREFITTE on y avait mis fin. Alors qu'est-ce que vous répondez ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Mais il y a tellement de raisons pour ne pas faire, voyez, vous parliez tout à l'heure de réformes, c'est vrai que là on nous dit : ne faites pas reculer. Non, on avance. Là vous avez un exemple, on est vraiment décidé à avancer. Qu'est-ce que nous choisissons comme méthode ? C'est toujours ce pragmatisme : fermeté, humanité. D'abord, la délinquance des mineurs, elle touche d'abord les mineurs. C'est les jeunes qui en sont les premières victimes. Et je ne voudrais pas qu'on assimile les



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

quelque 5% que nous pouvons avoir de délinquants à toute la jeunesse de France. Aujourd'hui, ce sont les jeunes qui sont souvent victimes de cette délinquance. Donc il faut d'abord travailler avec les victimes et protéger, par une politique de sécurité renforcée, c'est ce que nous avons fait, toute cette population qui aujourd'hui est victime. Pour ceux qui sont délinquants, il faut pouvoir les sortir de leur espace de délinquance, et c'est pour ça que nous les mettons dans ces centres. Ces centres, ce ne sont pas des prisons, ce sont… là aussi il y a une part d'humanité, c'est-à-dire que nous allons essayer de les aider à leur réinsertion, les aider par l'éducation. Il y aura un éducateur pour deux délinquants. Il y aura des espaces qui sont des espaces à taille humaine : une dizaine, huit, dix jeunes seulement. C'est-à-dire vraiment un accompagnement humain pour essayer de faire en sorte que le délinquant soit réinséré.

Alain DUHAMEL

Alors simplement, il y a un décalage absolu, parce que c'est une situation de départ, bien entendu, mais il y a un décalage absolu entre le nombre des mineurs multirécidivistes d'une part, et les places qui existent. C'est-à-dire que cette mesure qui est discutée, mais en même temps elle est disproportionnée aujourd'hui.

Olivier MAZEROLLE

Alors on va parler de ça, Monsieur le Premier ministre.

Jean-Pierre RAFFARIN

Nous nous engageons durablement dans cette politique. Mais c'est vrai qu'il nous faudra dans tous les départements ce type de centre, et c'est vrai qu'il nous faudra des investissements importants, mais comme nous l'avons fait pour les places de prison, nous avons créé 11.000 places de prison, parce qu'aujourd'hui la politique de sécurité que nous voulons pour notre pays exige derrière une capacité de répression. Prévention et répression, toujours l'équilibre.

Olivier MAZEROLLE

Alors prévention, justement. Prévention, justement, il y a l'étape de la pré-délinquance, au moment où les mineurs deviennent violents mais ne sont pas encore réellement délinquants. Je vous propose de regarder ce reportage de Anne GUERY (ph) et Philippe QUERO (ph), qui montre le désarroi des parents.

/// reportage sur la violence de mineurs ///

Olivier MAZEROLLE

Voilà, Monsieur le Premier ministre, une famille apparemment sans histoire. Au départ on est dans la pré-délinquance, si l'Etat ne fait pas son travail à ce moment-là, que se passe-t-il ? Dominique VERDEILHAN qui est le chroniqueur judiciaire de FRANCE 2, a des questions à vous poser sur ce problème de la délinquance juvénile.

Dominique VERDEILHAN

Bonsoir, Monsieur le Premier ministre. On vient de voir là le désarroi d'une famille, d'une mère, ça peut être aussi l'indifférence d'une mère. Il y a de l'autre côté aussi un système scolaire qui est lui-même confronté à cette violence, et on a l'impression que la justice est le premier et le dernier rempart pour répondre à cette délinquance des mineurs. Et quand on voit la loi PERBEN, on se dit : c'est la sanction. C'est la seule solution ?

Jean-Pierre RAFFARIN

Non, dans la loi PERBEN il y a aussi de la prévention, et nous sommes très attentifs à aider aujourd'hui les parents. Je suis très touché par ce qu'on vient d'entendre, je connais beaucoup d'exemples de cette nature, où les parents se trouve à un moment dépassés par la violence de leurs enfants. Et là, je vois que cet exemple qui nous est donné est un exemple que l'on rencontre fréquemment sur le terrain. Je voudrais dire qu'il faut manifester notre solidarité, c'est pour ça que des initiatives comme celle que Dominique PERBEN d'ailleurs avait initié avant d'être ministre, dans sa ville, à Chalon, comme l'école des parents, l'école ouverte, pour aider les parents à faire face, ce soutien psychologique qui est ici associatif, qui dans d' autres cas peut être soutenu par les collectivités territoriales, c'est, je crois, très important. Mais s'il nous faut parler de solidarité, il nous faut aussi parler de responsabilité, car je crois vraiment que dans notre société, notre " vivre ensemble " il doit être assumé par tous, et c'est vrai que les parents ont une responsabilité. Le chef du gouvernement ne peut pas fermer les yeux sur certaines attitudes qui sont des attitudes quelquefois un peu de non implication. Il faut que les parents puissent assumer leurs responsabilités. Je sais que ce



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

n'est pas facile, mais je suis là pour dire que notre société ne pourra progresser que si chacun à sa place assume aussi ses responsabilités. Responsabilité, mais aussi évidemment solidarité.
Dominique VERDEILHAN
Comment les responsabilisez-vous ? Vous évoquez vous-même ce stage parental qui est préconisé par un certain nombre de parquets, mais on apprend aujourd'hui, par exemple à la lecture du quotidien LE MONDE qu'il y a un projet de loi qui serait en préparation, place Beauvau et non pas place Vendôme, pour que l'abstentionnisme scolaire devienne un délit. Alors est-ce que c'est vrai, d'une part, avec 2.000 euros d'amende, est-ce que c'est vrai, et alors quel est le choix, on aide ou on verbalise ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Vous savez, là nous sommes dans une caricature de l'information. Je vous dis officiellement ce soir que la réunion de ministres a lieu la semaine prochaine, et dont je vois ici une fuite qui, semble-t-il, est d'origine syndicale, qui annonce des décisions sur lesquels le gouvernement n'a pas encore délibéré. Donc il n'y a pas aujourd'hui d'information, il y a simplement une réflexion gouvernementale pour préparer un texte qui sera présenté cet automne au Parlement.
Olivier MAZEROLLE
Oui mais c'est possible ou pas que l'on dise aux parents, par exemple à cette dame que nous avons vu tout à l'heure votre fille ne va plus à l'école alors 2000 euros d'amende.
Jean-Pierre RAFFARIN
Non ça ne se passerait pas comme ça de toute façon et d'ores et déjà il est reconnu la responsabilité des parents dans le cadre de l'absentéisme des enfants, c'était d'ores et déjà quelque chose qui existe, donc je crois qu'il est très important non pas d'accuser les parents, non pas de sanctionner en tant que tel mais d'avoir une attitude qui les mobilise et qui les responsabilise et c'est ça la démarche aujourd'hui, c'est de faire en sorte que l 'on prenne conscience que de ne pas envoyer son fils à l'école durablement après avoir reçu de la part du proviseur et de la part de l' Inspecteur de l'académie plusieurs rappel à l'ordre, plusieurs informations comme quoi l'enfant n'est pas à l'école, les parents doivent réagir. Et là où ils peuvent réagir eux-mêmes ou alors ils doivent s'adresser à des associations ou des partenaires qui vont les aider à faire en sorte qu'ils puissent traiter ce problème, mais de fermer les yeux et de laisser les enfants dans la rue et pouvant ainsi être entraînés sur le chemin de la délinquance ce n' est pas une bonne solution, la bonne solution c'est la responsabilité.
Dominique VERDEILHAN
Alors les Français et j'allais dire les victimes en premier attendent qu'il y ait une justice efficace et on le sait la justice elle est asphyxiée, quand on regarde le budget 2003 on s'aperçoit que la création de poste elle va plutôt vers les surveillants de prison, vers la police, vers les gendarmes et un peu moins les magistrats, on est toujours en train de dire qu'il manque des magistrats et en premier lieu des juges d'enfants, pour enfants.
Jean-Pierre RAFFARIN
Nous avons notamment dans ce qui est en train d'être mis en place 3300 quand même juges de proximité qui vont pouvoir dégager un grand nombre de dossier, des procédures qui sont aujourd'hui tout à fait encombrées, donc aujourd'hui je souhaite vraiment que l'on puisse donner à la justice les moyens de son action et donc nous avons eu des fortes augmentations de crédits qui sont prévues par la loi de programmation, tout ceci doit se mettre en place, je vous rappelle que nous sommes au travail sur ce dossier depuis pas encore cinq mois, si il doit y avoir d'autres besoins nous les regarderons en face, nous voulons que la justice puisse avoir les moyens de son travail. Il serait absurde de faire les efforts que nous faisons dans la sécurité si le jour où la police a pris les délinquants, et si la justice n'est pas capable de les garder, et donc il y a évidemment un travail qui doit se faire mais je peux vous assurer que nous serons très ouverts pour l'avenir si il doit y avoir des besoins nouveaux sur la justice ça fait partie des priorités qui sont les nôtres pour rétablir l'autorité de l'Etat, c'est une nécessité dans la République française.
Dominique VERDEILHAN
Monsieur RAFFARIN, les magistrats, les éducateurs ont le bluzz, ils ont la déprime, il y a de s demandes de mutation, il y a des congés longue maladie, il y a même des démissions 28 chez les éducateurs l'an passé, qu'est-ce que vous dites aux magistrats, aux éducateurs pour les convaincre de ne pas quitter le navire ?
Jean-Pierre RAFFARIN

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Je leurs dis que pour la première fois, ils ont un gouvernement qui a programmé sur cinq ans son action, c'est-à-dire qui donne une lisibilité, qui leur programme des moyens d'investissements et qui organise une discussion pour améliorer cette mobilisation, nous ne nous sommes pas engagés sur un budget, nous nous sommes engagés par une loi de programmation et je leur dis que notre texte arrive en juillet quelques semaines après notre élection, ça ne veut pas dire que l'on fait de la justice une priorité, on aurait pu commencer par d'autres dossiers, si on a commencé par la justice c'est parce qu'on sait que c'est une fonction qui n'a pas aujourd'hui les moyens qu'elle devrait avoir pour assumer cet exercice républicain de la justice donc nous avons mis cette priorité là, loi de programmation, moyen financier, concertation, c'est vraiment un engagement très important pour l'autorité républicaine.
Olivier MAZEROLLE
Dernier sujet ce soir monsieur le Premier ministre, l'immigration, il y a beaucoup de manifestations de sans papiers, depuis quelques semaines il y a eu des occupations d'églises, alors on s'est intéressé à la question de savoir comment on vivait en France actuellement quand on est sans papier, Laiticia LEGENDRE et Ever POZZO (ph) ont rencontré un couple d'Algériens sans papier.
Laiticia LEGENDRE
La rentrée scolaire, Lanis (ph), trois ans, la fait une semaine après tout le monde, ses pare nts Hacina et Aziz sont sans papier, leur demande de régularisation ont toutes été refusées, longtemps ils ont cru que leur fils ne pourrait être scolarisé, alors cette inscription en maternelle pour eux c'est une belle victoire.
Aziz
C'est l'avenir des enfants qui m'intéresse le plus mais je suis resté ici à cause d'eux bien sûr, c'est leur avenir qui m'inquiète.
Laiticia LEGENDRE
Il y a trois ans Aziz a fui les islamistes et les autorités algériennes, laissant derrière lui la maison qu'il venait de se faire construire, son 4X4, ses parents, ses amis.
Aziz
L'arrivée de la mariée dans mon village, je l'ai accompagné.
Laiticia LEGENDRE
Les enfants d'Hacina et Aziz sont nés en France, depuis deux ans cette famille s'entasse à quatre dans cette chambre sans confort de 9 M2, loyer 300 euros versés tous les mois en liquide. Assina vit dans l'angoisse du lendemain.
Hacina
Quand il travaille j'ai peur qu'il soit contrôlé et si il perd son boulot, on a rien pour payer le loyer, aussi si il ne travaille pas, on ne mange pas aussi.
Laiticia LEGENDRE
Et une fois le loyer payé, il ne reste à Aziz que 150 euros sur son salaire pour finir le mois. Pas de retraite, pas d'allocation ou de chômage, ce père de famille n'a pas droit à l'erreur.
Aziz
Le travail pour un sans papier ça ne dure pas, on peut travailler un mois comme on peut être arrêté d'un jour à l'autre, si le patron un jour il se fâche, ou bien il ne travaille pas bien, il va te dire non ça y est je ne te prends plus. Donc il faut penser toujours au jour qui vient.
Laiticia LEGENDRE
Nous avons retrouvé Aziz sur un marché de la banlieue parisienne, nous l'avons filmé en caméra cachée à l'insu de son patron, depuis un an de 6H00 du matin jusqu'à 14H00 il travaille au noir et vend de la lingerie pour 30 euros par jour. Avant il travaillait dans le bâtiment et dans la sécurité de grands hôtels et de constructeurs automobiles.
Aziz
Les gens qui disent il pique le boulot des Français ça je suis tout à fait contre parce que les Français ne font pas des boulots durs comme dans le bâtiment, la sécurité et tout ça, on ne trouve jamais un Français qui travaille là dessus.
Laiticia LEGENDRE
Leur famille en Algérie ne sait rien de ces vies entre parenthèses, des difficultés qu'ils traversent, pour le moment Hacina et Aziz préfèrent garder le silence par pudeur.
Olivier MAZEROLLE



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Etonnant tout de même ils sont sans papier, ils travaillent, ils viennent, Frédérique LANTIERI, rédactrice de FRANCE 2 a des questions à vous poser là dessus.
Frédérique LANTIERI
Bonjour monsieur RAFFARIN.
Jean-Pierre RAFFARIN
Bonjour.
Frédérique LANTIERI
Donc comme on l'a vu il y a énormément de sans papier dans des pans entiers de l'économie française notamment la confection de bâtiment, est-ce qu'il n'y a pas une certaine hypocrisie d'employer massivement ces gens et de découvrir tout à coup qu'il y a un problème de sans papier ? Et périodiquement on le découvre en fait.
Jean-Pierre RAFFARIN
Je crois qu'il y a beaucoup d'hypocrisie sur le dossier de l'immigration depuis longtemps, c'est sans doute pour ça que sur ce dossier on a eu autant de laxisme d'un côté, d'intolérance et d'extrémisme de l 'autre. Je crois qu'on n'a pas su regarder ce dossier en face dans la société française et je tiens vraiment à ce que le gouvernement que j'ai l 'honneur de diriger regarde le problème de l'immigration en face avec l'immigration légale, l'immigration illégale et dans l'immigration illégale l'ensemble des dossiers qui sont importants. Vous ne croyez pas que le comble de l'hypocrisie c'était ce dossier de Sangatte, pendant qu'on faisait des colloques dans le 5ème arrondissement sur les droits de l'homme on laisse s'entasser sur notre territoire français des pauvres misérables qui viennent chercher la liberté qui sont aujourd'hui très attachés à un espoir pour essayer de regagner l'Angleterre et ces pauvres gens là sont dans une situation très inhumaine.
Olivier MAZEROLLE
Misérable pas tant que ça monsieur le Premier ministre, on dit qu'à Sangatte plus de 40 % d'entre eux ont le niveau équivalent au bac français.
Jean-Pierre RAFFARIN
Je veux parler de leur misère personnelle, je veux parler de la situation dans laquelle ils sont.
Olivier MAZEROLLE
Ils sont cultivés.
Jean-Pierre RAFFARIN
Bien sûr mais dans le désespoir dans lequel ils sont pour être dans une situation de cette nature, c'est pour ça que nous engageons vraiment une action en profondeur, on vient d'arrêter 17 passeurs, on a pu identifier des filières de passage vers l'Angleterre et nous allons régler cette affaire avec le gouvernement afghan, avec les autorités britanniques, on a déjà réussi à faire en sorte qu'il y ait un changement législatif. Donc là il y a un dispositif où on prend le dossier de face, je dirais en respectant ce qu'il y a de vie humaine.
Frédérique LANTIERI
Mais qu'est-ce que vous allez faire de ceux qui sont actuellement sur le territoire ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Pour le reste je pense qu'une des premières choses à dire clairement c' est que la responsabilité de la République est engagée avec les procédures que nous avons sur le droit d'asile. A partir du moment où il faut des mois et des années, vous savez le système droit d'asile est compliqué mais pour être schématique il y a un asile conventionnel lié aux conventions de Genève, et un asile territorial, vous allez déposer votre dossier à Bobigny, vous pouvez avoir une réponse dans 18 mois, dans deux ans, deux ans après cette réponse est négative, vous faites un dossier territorial, vous pouvez ainsi être trois ou quatre mois, trois ou quatre ans pardon, en situation administrative incertaine. Pendant ce temps là les enfants sont à l'école, les enfants s'installent et après est-ce qu'on peut mettre les gens aux frontières dans ces situations d'intégration dans notre pays, il y a un vrai pays. C'est pour ça que notre position ce n'est pas la régularisation massive, mais c'est au cas par cas de traiter les problèmes mais surtout de faire en sorte que maintenant on ait des procédures nouvelles de droit d'asile qui nous permettent en deux mois, si possible en un mois prochainement de faire en sorte que l'on puisse traiter ces questions et qu'on puisse éviter d'être dans cette situation inhumaine où on laisse s'installer sur notre territoire des étrangers et après on leur dit quand ils sont installés, vous devez partir.
Frédérique LANTIERI



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Oui mais alors, justement, sur quels critères, parce que quand au cas par cas est-ce que ce n'est pas aussi le règne de l'arbitraire en fait parce que l'on va régulariser comme ça mais avec quels critères ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Les critères de l'humanité, les critères de l'humain…
Frédérique LANTIERI
Mais les seules appréciations de chaque Préfecture.
Jean-Pierre RAFFARIN
Mais évidemment et de faire en sorte que l'on puisse tenir compte de la situation humaine, de la capacité que l'on peut avoir à rester dans le pays, de l'intégration que l'on peut y avoir et puis de la possibilité aussi de pouvoir rentrer dans son propre pays. Ce qui est très important, là, c'est de voir que nous sommes en train de changer complètement le dispositif, Nicolas SARKOZY appelle ça la filière positive, faire en sorte qu'avec la Roumanie, avec le Mali, avec un certain nombre d'autres pays nous allons construire ces filières de retour de manière à pouvoir faire en sorte qu'il y ait un avenir humain derrière cette situation et donc ça demande pour nous une action très importante qui mobilise beaucoup d'énergie. Au fond, pour l'immigration, trois dossiers : un, le dossier national, le droit d'asile, deux, le dossier européen qu'est les règles d'immigration et trois le dossier du développement qui pourrait éviter que les pays source ne soient toujours des pays qui sont en situation difficile.
Olivier MAZEROLLE
Est-ce que l'on a besoin d'immigration, dernière question de Frédéric LANTIERI.
Frédérique LANTIERI
Oui, est-ce qu'aujourd'hui on ne peut pas admettre une bonne fois pour toutes que l'immigration est nécessaire et que la fermeture des frontières est un leurre absolu, enfin ça fait 30 ans qu'on nous répète la même chose et 30 ans que c'est un échec. Alors, est-ce qu'il ne faut pas un jour avoir le courage de dire : l'immigration est nécessaire à notre économie et comment on le pratique.
Jean-Pierre RAFFARIN
Je ne peux pas accepter qu'on laisse faire sans maîtriser les flux migratoires, c'est pour ça que les accords de Séville sur la migration, au niveau européen sont très importants car le dossier est européen, la migration aujourd'hui est un problème international, il faut qu'il soit traité de manière internationale. C'est vrai que les frontières n'ont plus de sens à l'intérieur de l'Europe et avec l'élargissement le problème est posé, c'est pour ça qu'il faut le niveau européen. Mis ne croyons pas qu'on traitera ce problème là simplement avec le niveau européen, il faut qu'en France on traite notre problème du droit d'asile et il faut aussi qu'on traite le problème humanitaire du développement, c'est pour ça que le président de la République a eu raison de s'engager comme il s'est engagé à Johannesburg et de dire en permanence sur la scène internationale qu'il faut travailler aux questions de développement parce que c'est le problème des pays sources, moins on travaillera sur ces pays pour les aider à se développer et plus nous aurons des difficultés…
Olivier MAZEROLLE
Mais enfin, on en a besoin ici aussi, d'immigration.
Jean-Pierre RAFFARIN
Pardon ?
Olivier MAZEROLLE
On a besoin d'immigration.
Jean-Pierre RAFFARIN
On a besoin de maîtriser… aujourd'hui ils ne sont pas maîtrisés, vous le dites vous-même, combien, comment, point d'interrogation, et cela on ne peut le faire que par une action nationale, une action européenne et une action internationale notamment avec les pays sources.
Olivier MAZEROLLE
Monsieur le Premier ministre, on a dépassé les 100 minutes, mais enfin, on sera pardonné, alors, dernière question : j'ai lu dans un livre intitulé " Le divan de Marianne ", qui a été publié en mars dernier, vous aviez dans ce livre donné une interview, en décembre, et vous avez dit ceci : " Pour être candidat à la présidentielle il faut une bonne dose de pathologie ". Alors, comme vous fréquentez maintenant assidûment le candidat de l'époque, vous avez découvert la pathologie ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Je pense que l'actuel président occupe très très bien la fonction et que tout va bien. La question ne se pose pas.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Olivier MAZEROLLE
Et vous, un jour, vous serez atteint par la pathologie ?
Jean-Pierre RAFFARIN
Ecoutez, ceci me paraît complètement en dehors de mes raisonnements et en dehors de mes horizons.
Olivier MAZEROLLE
Comme pour Matignon il y a 4 mois ?
Jean-Pierre RAFFARIN
La différence c'est qu'à Matignon je voulais changer le locataire, à l'Elysée je suis très satisfait de celui qui y est.
Olivier MAZEROLLE
Merci monsieur le Premier ministre, c'est la fin donc de cette première édition de " 100 minutes pour convaincre ", restez à l'écoute, Bernard PIVOT vous attend pour " Double jeu " sur FRANCE 2. Bonne soirée à tous.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

**100 Minutes pour convaincre — le 22/10/2002**
Invité : Jean-François MATTEI, ministre de la Santé

Olivier MAZEROLLE
Bonsoir Monsieur le ministre et bonsoir à vous tous qui nous rejoignez pour cette seconde édition de " 100 minutes pour convaincre ". Les urgences de la santé, c'est ce dont nous allons parler ce soir avec vous, Monsieur le ministre, je pourrais dire aussi d'ailleurs, Monsieur le professeur, car si vous êtes élu à Marseille depuis vingt ans, vous êtes également professeur en médecine, on vous voit d'ailleurs, on va vous voir, voilà, sur ces images à l'hôpital de la Timone, à Marseille, où vous exerciez jusqu'à, il y a cinq mois avant votre entrée au gouvernement. Vous êtes pédiatre et spécialiste en génétique, vous avez participé aux travaux pour l'amélioration du diagnostic prénatal. Et vous vivez, d'ailleurs, dans un univers médical, car votre épouse est également médecin, chercheur en génétique également, c'est-à-dire qu'on doit beaucoup parler de chromosome, de thérapie génique et de bébé dans la famille MATTEI ?
Jean-François MATTEI
Ça arrive, oui.
Olivier MAZEROLLE
Ça arrive, bon. Et ce soir, en tout cas, vous allez avoir l'occasion d'en parler avec les journalistes de France 2, du Figaro, et puis, vous aurez aussi l'occasion de débattre avec votre prédécesseur, Bernard KOUCHNER, qui est avec nous, en duplex de Boston, aux Etats-Unis, où il se trouve actuellement. Alors, la santé est omniprésente dans notre vie quotidienne, nous allons parler de beaucoup de choses ce soir, et je vous propose de découvrir le sommaire de notre émission, un sommaire en images signé Jean-Jacques DUFOUR.
/// Sommaire en images ///

Olivier MAZEROLLE
Beaucoup de choses vraiment, Monsieur le ministre, alors, nous avons deux médecins ce soir, vous et Bernard KOUCHNER, mais il se trouve que vous, vous êtes un homme politique de droite, alors que lui s'affirme de gauche. Donc je voudrais vous demander déjà est-ce qu'il y a dans le domaine de la santé une politique de gauche et une politique de droite ?
Jean-François MATTEI
S'il s'agit de la relation entre le malade et le médecin, de la qualité des soins, je ne le pense pas. On pourrait s'interroger pour savoir s'il y a une différence idéologique. Je ne le pense pas non plus, parce que la Grande-Bretagne de Margaret TATCHER a étatisé son système de santé, et les Etats-Unis, où est Bernard KOUCHNER, a privatisé son système. Or, ce sont deux régimes qui étaient de droite. En réalité, je crois que ce qui fait notre originalité en France vient plus de la culture que de la politique, nous sommes attachés, de droite et de gauche, à notre Sécurité Sociale. Alors en revanche, il faut quand même bien constater que depuis le 7 mai, il y a eu une rupture, et cette rupture, elle se voit, elle s'est vue très rapidement, parce que nous avons rétabli un dialogue, qui avait été rompu avec les médecins, nous avons fait un contrat de confiance. J'ai fait un pari, c'est vrai, je crois qu'il y a une rupture, et nous allons en parler.
Olivier MAZEROLLE
On va en parler effectivement. Bernard KOUCHNER, je me suis penché sur votre épaule, j'ai vu que vous étiez en train de rédiger un livre dans lequel vous dites que la santé, c'est une affaire de politique.
Bernard KOUCHNER
Oui, bonjour, bonsoir Monsieur le ministre… (mauvaise liaison)…
Olivier MAZEROLLE
Bon, Bernard KOUCHNER, on a un problème de duplex, on va… On a un petit problème sonore, ça marchait très bien avant l'émission, ça va mieux marcher dans une seconde, ne nous affolons pas, on va vous retrouver, Bernard KOUCHNER, je vous le garantis. Et nous allons entamer la première séquence de notre émission, le prix de la santé. Alors, vous avez certainement vu, Monsieur MATTEI, ce matin, à la Une du Figaro, ce sondage IPSOS, réalisé pour Le Figaro et France 2, dans lequel les Français, tout de même, à 57%, se déclarent inquiets pour l'avenir de la Sécurité Sociale. Ils ont des raisons d'être inquiets tout de même ?

Jean-François MATTEI
Je pense qu'ils ont de bonnes raisons d'être inquiets et j'en suis plutôt content !
Olivier MAZEROLLE
Qu'ils soient inquiets ?
Jean-François MATTEI
Oui, parce que je pense que c'est une prise de conscience, ils commencent à penser que la retraite, la santé, face à une population qui vieillit, à un chômage qui s'installe, eh bien, ça devient des sujets préoccupants. Et à partir du moment où quelqu'un prend conscience d'un problème, alors, il s'investit et il se responsabilise. Nous ne gagnerons la partie que si les Français se sentent responsables du système de santé. Nous sommes dans une situation difficile, c'est l'affaire de tous !
Olivier MAZEROLLE
Oui, c'est l'affaire de tous, on va d'autant plus le voir que Martin GOUESSE a mené une enquête sur les différents plans de tentative de sauvetage de la Sécurité Sociale ou redressement, plus exactement, de la Sécurité Sociale, et on peut dire que jusqu'à présent, aucun n'a réussi. Martin GOUESSE et Christian LEROUX.
/// Reportage ///
Olivier MAZEROLLE
Alors vous avez décidé de faire confiance aux professionnels de la santé, comme première étape dans votre plan de redressement. Françoise LABORDE, de France 2, que l'on voit chaque matin, " Aux quatre vérités ", interroger les hommes politiques, a des questions à vous poser sur cette confiance, contrat de confiance passé avec les médecins.
Françoise LABORDE
Bonsoir Olivier, bonsoir Monsieur le ministre. Alors justement, ce contrat de confiance, est-ce que ce n'est pas une maîtrise, non pas médicalisée, mais aléatoires des dépenses de santé en sachant que même quand on a évoqué l'hypothèse des sanctions, ça a dérapé, est-ce que la confiance suffit pour éviter les dérapages ?
Jean-François MATTEI
Ecoutez, on vient de voir dans les images ce qui s'est passé. Je crois qu'il faut d'abord être modeste, parce que d'autres très forts s'y sont cassés les dents. Mais si on regarde un peu ce qui s'est passé au fil du temps, on a tout essayé, on a essayé de maîtriser l'offre, et ça a été le numérus clausus, on en paie aujourd'hui le prix, on parlera peut-être de la pénurie des médecins, mais le fait est, c'est que les dépenses ont continué de voler et on n'a plus de médecin. On a essayé de faire la maîtrise comptable, on a bien vu qu'on s'est mis les médecins à dos et que ça n'a pas marché davantage. Curieusement, il m'est apparu, mais peut-être parce que je suis médecin, qu'il était difficile de faire une politique de santé et une réforme de la santé sans les professionnels de santé. Je vais vous dire, on ne ferait pas une réforme de la politique agricole sans les agriculteurs, mais on a imaginé pendant 25 ans faire une réforme de la médecine sans les professionnels de santé. Donc je fais ce pari, c'est un pari, je n'ai pas la certitude que je vais gagner, mais je pense que c'est une façon de faire aujourd'hui qui s'impose, et j'observe que les médecins sont attentifs et je crois qu'ils s'engagent.
Françoise LABORDE
Alors, il y a au cœur de votre dispositif les génériques, les médicaments génériques, mais on sait que là encore, il y a une réticence des malades, qui font souvent pression sur les médecins, on a vu récemment dans une étude que, au fond, ils ont le sentiment que les génériques, ce sont des médicaments de deuxième catégorie, un peu des sous-produits. Est-ce là un problème de communication, d'information, est-ce que les médecins vont résister à ça ?
Jean-François MATTEI
Bon alors, il y a un problème d'information, on va y venir. Mais je voudrais d'abord… Parce que ce que vous dites est extrêmement important, vous parlez générique, et en même temps, on vient de parler de la confiance aux médecins, c'est ça le tournant de l'accord du 5 juin à la Sécurité Sociale. Tout le monde a plaisanté en disant : " un accord en période électorale, à mon avis, il est historique ". Pourquoi ? Parce que c'est la première fois que les gestionnaires de caisse revalorisaient un acte sans demander quelque chose sous contrainte, en disant : " vous serez puni si vous ne faites pas ", ils ont simplement augmenté, et les médecins se sont engagés sans aucune contrainte à prescrire des génériques, c'est ce qui s'appelle gagnant/gagnant, on se fait mutuellement confiance.
Olivier MAZEROLLE



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Alors, attendez, mais est-ce qu'il y a des progrès, parce qu'ils se sont engagés à prescrire un médicament générique sur huit médicaments prescrits, un sur huit, c'est beaucoup, en l'espace d'un an, ça a progressé depuis trois mois ?
Jean-François MATTEI
Oui, mais si vous me permettez, c'était un peu le test qui montrait si les médecins étaient capables de s'engager dans un contrat moral, je crois qu'ils viennent d'en apporter la démonstration, et naturellement on a beaucoup d'autres choses à leur demander.
Olivier MAZEROLLE
Mais ça a progressé les prescriptions de génériques depuis trois mois ?
Jean-François MATTEI
Mais bien entendu. Ça s'est envolé…
Olivier MAZEROLLE
Envolé !
Jean-François MATTEI
Ça s'est envolé ! Au lieu d'une ou deux boîtes, on en est à quatre boîtes et demi, on avait 7%, les informations que j'ai eues des industries pharmaceutiques montrent qu'on en serait presque à 19%. Ça s'est envolé, mais ça s'est envolé pourquoi ? Parce que la confiance est revenue, parce que chacun s'est senti responsable. Alors, vous me parlez des génériques, c'est quand même intéressant, parce qu'on a vu tout à l'heure défiler…, les Français finalement maintenant s'y mettent, alors que depuis trois ans, d'autres ont essayé la prescription de génériques. Mais vous savez, quand on est habitué à une pilule ronde, à une pilule bleue, et que tout d'un coup, on vous dit : " attendez, on va vous la changer, on va vous en mettre une de différente façon ". On n'a pas confiance.
Françoise LABORDE
Alors, admettons, les génériques, c'est une pilule disons qui va sans doute passer, mais à terme, il y aura un certain nombre de médicaments qui ne seront plus remboursés.
Jean-François MATTEI
Alors ça, ce sont deux problèmes totalement différents.
Françoise LABORDE
Certes, mais là encore, est-ce que par exemple les laboratoires pharmaceutiques, qui jouent un rôle important en France, notamment dans la formation des médecins, et qui siègent, y compris dans certaines instances ou qui donnent parfois des conseils en matière de normes médicales, est-ce que les laboratoires pharmaceutiques ne vont pas peser, comment allez-vous résister, si je puis dire, à leur lobby, ou vous passer tout simplement de leurs services ?
Jean-François MATTEI
Non, je crois que l'industrie pharmaceutique aujourd'hui m'en veut peut-être un peu de ces mesures que j'ai été amené à prendre sur les génériques ou les médicaments à efficacité douteuse, voire nulle…
Françoise LABORDE
Certains contestent…
Jean-François MATTEI
Mais d'un autre côté, je ne crois pas qu'il faille présenter les choses comme ça, on ne leur a jamais défini une politique du médicament, dans la durée, avec une visibilité, et qu'est-ce que je leur dis ? Je leur dis : " allez, on va aller vers l'innovation ". Et puis, en contrepartie, regardez ça, je l'ai apporté exprès, c'est le dictionnaire VIDAL…
Olivier MAZEROLLE
Vous n'allez nous le lire ?
Jean-François MATTEI
Non, non, il y a 4 500 médicaments qui se sont empilés en plusieurs dizaines d'années. Aujourd'hui, quand on roule, il fut un temps où on a roulé en traction avant, on a roulé en quatre chevaux, et maintenant, c'est autre chose, eh bien là-dedans, on a des médicaments dont on sait aujourd'hui…
Olivier MAZEROLLE
On va en reparler encore, mais deux questions simples concernant les médecins, les spécialistes vous disent : " nous, on n'a pas eu d'augmentation de tarif alors que les généralistes l'ont eue ". Est-ce que vous allez leur accorder ça ?
Jean-François MATTEI

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Je pense que le problème des spécialistes est très différent du problème des généralistes, pourquoi ? Parce que tout le monde sait ce que c'est qu'un généraliste, tout le monde a l'idée du médecin qui vient ou qu'on va voir. Les spécialistes, pardonnez-moi, mais quelle différence, quel lien vous faites entre un psychiatre et un obstétricien ? L'identité n'est pas l'identité de spécialiste, c'est la spécialité que vous exercez, et vous ne pouvez pas traiter tous les spécialistes de la même façon. C'est à peu près cela qui va constituer le fond de la négociation.
Olivier MAZEROLLE
Donc différence de tarification suivant la spécialité ?
Jean-François MATTEI
Vous avez des spécialistes…
Françoise LABORDE
Les pédiatres par exemple ?
Olivier MAZEROLLE
Excusez-moi, attendez, parce qu'il faut…
Jean-François MATTEI
Non, non, mais attendez, je suis là pour essayer de convaincre et d'expliquer, et d'ailleurs c'est parce que je pense qu'on explique que les gens acceptent plus volontiers. Je vous assure que des sondages sur les génériques, il y a six mois, ils ne donnaient pas ce résultat-là, mais on a essayé d'expliquer, alors, ils comprennent et ils adhèrent. Madame LABORDE me pose la question : le pédiatre par exemple. Mais enfin, laissez-moi le temps de bien expliquer, un généraliste, c'est 20 euros, un pédiatre, c'est 22 euros et demi, eh bien, je suis pédiatre, quand vous faites une visite, une consultation à un nourrisson, il faut apprivoiser, vous le déshabillez, généralement, il faut, bon, il y a plusieurs couches, à ce moment-là, il se met à faire pipi, eh bien, vous le nettoyez, vous l'examinez, il braille, vous n'entendez rien, vous y revenez, ça dure deux fois plus longtemps qu'une consultation normale. Or, 22,50 euros, pendant ce temps-là, le généraliste, il a fait deux consultations à 20 euros, ça fait 40. Vous ne pouvez pas… D'ailleurs, il y a une pénurie de pédiatres…
Olivier MAZEROLLE
Donc il va y avoir une étude spécialité par spécialité ?
Jean-François MATTEI
Je pense, je ne sais pas si on aura l'occasion d'y revenir, donc je vous le dis tout de suite : 1) c'est le travail des partenaires sociaux, c'est-à-dire les caisses et les médecins, et je ne vais pas m'en mêler, mais ce que je sais, c'est qu'aujourd'hui, on ne peut plus payer de la même façon une consultation qui dure cinq minutes pour un renouvellement d'ordonnance, une consultation qui prend beaucoup plus longtemps parce que c'est la première consultation ou une consultation longue, parce qu'on va expliquer un traitement de cancer, un traitement de diabétique, et donc il faut différencier. Par ailleurs, vous ne pouvez pas non plus payer de la même façon quelqu'un qui fait le choix d'aller s'installer dans une zone désertifiée sur le plan médical, vous ne pouvez pas payer de la même façon quelqu'un qui se lève la nuit, qui a des week-ends, et qui a une grosse responsabilité…
Françoise LABORDE
C'est la permanence…
Jean-François MATTEI
Et celui qui a une spécialité beaucoup plus tranquille…
Olivier MAZEROLLE
Vous êtes en train de nous expliquer, là, qu'il pourrait y avoir une différence de tarifs suivant la région dans laquelle on se trouve ?
Jean-François MATTEI
Je pense qu'il va falloir réfléchir certainement à des incitations fiscales dont on peut imaginer différentes possibilités, mais certainement qu'il va falloir inciter les médecins à s'installer là où ils n'y sont plus.
Olivier MAZEROLLE
Oui alors donc ma question est précise : y aura-t-il des actes payés différemment suivant la région dans laquelle on se trouve ?
Jean-François MATTEI
C'est la convention médicale qui le dira, ce n'est pas moi qui vais vous le dire…
Olivier MAZEROLLE



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Mais vous…
Jean-François MATTEI
Ce que je sais simplement, c'est qu'il peut y avoir… Vous savez, ça existe dans la médecine déjà, on appelle ça le DE, ça veut dire Dépassement Exceptionnel. Pourquoi on n'envisagerait pas pour les médecins, qui vont dans des endroits ruraux…
Françoise LABORDE
Les médecins de campagne…
Jean-François MATTEI
Sans médecins, une aide, une compensation, de même, on manque d'obstétriciens, on en parlera peut-être un peu, et comment voulez-vous les attirer ? Et bien, il va falloir effectivement revaloriser. Vous avez besoin aujourd'hui de spécialistes qui font défaut.
Olivier MAZEROLLE
Alors, Monsieur le ministre, Alain DUHAMEL a lu très attentivement le sondage dont nous parlions tout à l'heure, IPSOS, réalisé pour Le Figaro et pour France 2, et il a beaucoup de questions à vous poser à ce sujet. Alain DUHAMEL ne va pas tarder à faire son apparition, je l'imagine, car il a du mal, apparemment, à franchir les câbles dans les coulisses, mais le voici qui fait son apparition, tel l'homme providentiel. Alain DUHAMEL donc, les questions autour de ce sondage IPSOS.
Alain DUHAMEL
Bonsoir Monsieur MATTEI.
Jean-François MATTEI
Bonsoir Monsieur DUHAMEL.
Alain DUHAMEL
Vous disiez, il y a quelques instants, que vous ne croyez pas beaucoup à la gestion comptable de la santé, est-ce que vous croyez à la maîtrise, sincèrement, à la maîtrise des dépenses médicales ?
Jean-François MATTEI
Je pense que l'on peut effectivement accompagner la dépense en veillant à ce qu'elle ne soit pas excessive, en veillant à ce qu'il n'y ait pas d'abus, parce que la Sécurité Sociale, c'est un pot commun, et c'est ça qui est l'originalité de notre système, qui est solidaire et qui est juste. Il est solidaire, parce que chacun met dans le pot en fonction de ce qu'il gagne, et ce système est juste, parce que chacun reçoit en fonction de ses besoins…
Alain DUHAMEL
Et on peut y arriver…
Jean-François MATTEI
Et donc je suis comptable, quand il n'y a plus d'argent dans le pot, ce qui est le cas d'ailleurs en ce moment…
Alain DUHAMEL
On va y revenir…
Jean-François MATTEI
Avant éventuellement de dire aux gens : " il n'y a plus d'argent, il va peut-être falloir penser à en donner ". Il faut s'interroger pour savoir s'il n'y a pas d'excès, s'il n'y a pas de gaspillage, s'il n'y a pas d'abus, et voir comment fonctionne le système, c'est à ça que je me suis attelé.
Alain DUHAMEL
Alors notre sondage montre que les Français sont conscients des difficultés du système de santé français, qu'ils sont prêts à des sacrifices, qu'ils sont prêts à des sacrifices, par exemple, ils acceptent assez volontiers que les médicaments soient remboursés, quand c'est possible, au prix des médicaments génériques, ils acceptent assez bien l'augmentation des honoraires des médecins. Une autre question d'ailleurs prouve qu'ils acceptent même de ne pas multiplier les demandes de visites des médecins et d'aller en consultation. Il y a quelque chose qui, en revanche, leur reste visiblement en travers de la gorge, c'est ce qu'ils disent à 53%, c'est quand on leur demande de renoncer au remboursement de médicaments, auxquels ils sont habitués et qui sont considérés comme pas assez efficaces. Alors, qu'est-ce que vous pouvez leur dire pour les convaincre là-dessus ?
Jean-François MATTEI
Je vais leur dire quelque chose d'extrêmement simple. Nous avons des comités d'experts, des comités scientifiques qui ont été installés au ministère de la Santé. Madame AUBRY les a interrogés en 1998 en disant : après tout, dans ces 4 500, si on les repassait au crible, si on vérifiait leur efficacité. Et ils



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

ont, au terme de leurs analyses, décelé que 835 médicaments n'avaient plus aucune efficacité scientifiquement démontré…
Alain DUHAMEL
Ça fait beaucoup !
Jean-François MATTEI
Ça fait beaucoup. Entre-temps, certains en ont tiré la leçon, il n'y en a plus que 650. Mais c'est vrai que ce n'est pas une mesure qui est populaire si on ne prend pas le temps de l'expliquer. Moi, ce que je voudrais dire aux Français, ce soir, c'est qu'on ne peut pas aller vers le progrès et en continuant à garder des médicaments qui n'ont pas suffisamment d'efficacité. Ce n'est pas un couperet, on va prendre son temps, je vais prendre trois ans, on va repasser chacun de ces 650 médicaments à la moulinette pour nous assurer vraiment qu'ils sont inefficaces. Mais dans le même temps, est-ce que je peux rappeler à ces personnes qui nous regardent et qui s'interrogent en disant : " après tout, je prends un peu de magnésium, je prends un peu de ci ou un peu de là, et ça ne me fait pas de mal ". Est-ce que je peux leur dire que dans le même temps, notre recherche met au point des médicaments pour le cancer, une molécule qui s'appelle le Glivec, qui est à peu près comme la pénicilline, aux premiers antibiotiques, c'est ça qui va nous permettre de sauver des cancéreux, peut-être même de les guérir. Vous savez le coût du traitement ? 30 000 euros, c'est-à-dire 200 000 francs par personne et par an. Je vais vous citer un deuxième exemple, le Rémicad, pour les personnes qui commencent à prendre de l'âge, c'est pour les polyarthrites, mais ça vaut 60 000 francs par personne et par an. Donc nous ne pouvons pas tout payer, et à force de tout vouloir, un jour, on finit par ne pas pouvoir se payer le nécessaire, l'indispensable. C'est ça qu'il faut que les gens comprennent.
Alain DUHAMEL
Il y a un autre point sur lequel les Français sont carrément angoissés et extrêmement réticents, c'est l'hypothèse selon laquelle il y aurait une augmentation des cotisations pour les salariés d'assurance maladie, là, il y en a 71% qui disent que, eux, ils n'en veulent pas. Alors question très simple, très simple, à laquelle vous pouvez répondre brièvement : est-ce que vous pouvez leur donner la garantie qu'il n'y aura pas d'augmentation ? Vous disiez que vous faisiez des plans sur trois ans, est-ce que pendant les trois ans, il n'y aura pas d'augmentation ?
Jean-François MATTEI
L'augmentation des cotisations n'est pas d'actualité. Et je vais vous dire pourquoi.
Françoise LABORDE
Même la CSG ?
Jean-François MATTEI
Même la CSG.
Françoise LABORDE
Qui n'est pas une cotisation…
Jean-François MATTEI
Même la CSG, je vais vous dire pourquoi, avant d'augmenter le loyer, il faut refaire l'appartement, je suis en train de voir l'état de l'appartement et je vais faire les travaux nécessaires pour être sûr qu'il est fonctionnel et qu'on n'y fera pas de gaspillage. Et puis, nous allons bien voir, parce que…
Olivier MAZEROLLE
Mais Monsieur le ministre, il y a des tas de gens qui vous disent que vous ne tiendrez pas la route, vous avez augmenté les tarifs des médecins…
Alain DUHAMEL
Oui, parce que l'année prochaine, le barouf sera énorme !
Olivier MAZEROLLE
Ce n'est pas possible, Monsieur DAVANT, là, le président de la Mutualité Française, il a dit : qu'est-ce que c'est que cette histoire !
Jean-François MATTEI
Alors, attendez, ça m'intéresse beaucoup cette affaire-là…
Alain DUHAMEL
Nous aussi !
Jean-François MATTEI
Ça m'intéresse beaucoup parce qu'il faut qu'on explique, depuis tout à l'heure, vous êtes en train de parler des dépenses, or, quand à la fin du mois, vous êtes dans le rouge sur votre compte, c'est ou bien



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

parce que vous n'avez pas été assez payé ou bien parce que vous avez trop dépensé, et je voudrais bien qu'on parle des recettes et des dépenses. Le problème de notre système, c'est qu'il est basé en majorité sur le revenu du travail. C'est comme ça qu'il a été fondé, en 1946…
Alain DUHAMEL
Oui, mais alors, pardon, mais ça signifie que quand il y a plus de chômage, donc moins de cotisants, vous avez moins de recettes ?
Jean-François MATTEI
Mais j'ai toujours autant de malades !
Alain DUHAMEL
Eh bien oui !
Jean-François MATTEI
Et j'ai toujours autant de malades !
Alain DUHAMEL
Et donc ça ne colle pas !
Jean-François MATTEI
Donc je ne peux pas accepter effectivement, et c'est une des réformes à laquelle va s'atteler le gouvernement, même si c'est vrai, la masse salariale qui est la richesse du pays doit constituer la majorité du revenu de la Sécurité Sociale, il nous faut un financement régulateur, c'est-à-dire que dans les bonnes années, on peut investir ou économiser, et les mauvaises années, les années de vache maigre, on va piocher dans les réserves…
Olivier MAZEROLLE
Attendez, alors, là, vous avez le choix entre deux choses, soit, moins rembourser, dans certaines années, soit, au contraire, taxer des revenus qui ne le sont pas aujourd'hui ?
Jean-François MATTEI
Mais pas du tout, je suis en train de vous parler d'un financement de régulation qui peut être un fonds par exemple, je crois que l'on doit mettre ce système au point. Je ne vois pas comment nous pourrions expliquer aux gens qu'on dépense trop quand en fait c'est qu'il n'y a pas assez de recettes…
Françoise LABORDE
Mais comment vous allez alimenter ce fonds, puisque…
Alain DUHAMEL
Alors, attendez, pardon, pardon, parce que le temps passe, là, et il y a une question qui a également une dimension financière importante et qui, cette fois-ci, concerne les hôpitaux. Alors quand on demande aux Français s'ils préfèrent beaucoup de petits hôpitaux assez près de chez eux, avec des qualités de soins qui peuvent être variables ou au contraire, moins d'hôpitaux, peut-être un peu plus loin, mais avec des soins qui, eux, sont de très bonne qualité, et bien la majorité des Français considèrent qu'ils préfèrent moins d'hôpitaux avec des soins de niveau garanti.
Jean-François MATTEI
Bien sûr.
Alain DUHAMEL
Et vous ?
Jean-François MATTEI
Je pense qu'ils ont raison, mais je pense qu'il ne faut pas opposer la sécurité et la proximité. Vous savez…
Alain DUHAMEL
Mais on y arrive…
Olivier MAZEROLLE
Alors attendez, alors c'est ce que nous allons voir…
Alain DUHAMEL
Mais on y arrive…
Olivier MAZEROLLE
C'est ce que nous allons voir, Monsieur le ministre…
Jean-François MATTEI
Bien sûr qu'on peut parfaitement, je vais vous l'expliquer.
Olivier MAZEROLLE



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Mais attendez, attendez, vous allez avoir l'occasion de l'expliquer, parce que justement nous avons un reportage qui illustre parfaitement ça. Une ville de Bretagne qui s'appelle Paimpol, qui est une petite ville où il est question de fermer la maternité, ça suscite énormément de manifestations et de protestations sur place. Reportage Farida SETITI.
/// Reportage ///
Olivier MAZEROLLE
Alors Monsieur le ministre ?
Jean-François MATTEI
Bon, vous avez choisi un bon exemple pour montrer la difficulté des décisions. Dans le cas particulier, la direction régionale des hôpitaux a décidé de la fermeture de cette maternité au printemps prochain, l'hôpital a fait recours, et le Comité National d'Organisation Sanitaire et Sociale va se prononcer d'ici la fin de l'année, et puis ensuite, j'examinerai ce recours…
Olivier MAZEROLLE
Sur place, ça manifeste…
Jean-François MATTEI
Oui, oui, je le sais…
Olivier MAZEROLLE
Ça manifeste très fort, encore samedi dernier…
Jean-François MATTEI
Je le sais !
Olivier MAZEROLLE
Mais enfin, bon, on n'est pas là pour parler uniquement de Paimpol, mais…
Jean-François MATTEI
Alors je vais simplement essayer de…
Olivier MAZEROLLE (question qui a un rapport avec le reportage, suite à la déclaration du maire de Paimpol, Jacques SALEÜN)
Et cette contradiction : jeunes et personnes âgées…
Jean-François MATTEI
Non, non, mais on ne peut pas jouer ça, ça, alors, je vais vous dire ça tient de la présentation qui deviendrait presque polémique si le sujet n'était pas grave, ce n'est pas ça le sujet. Je veux d'abord dire que contrairement à ce qui a été dit dans la présentation, il ne s'agit pas de rentabilité, ça n'est pas pour des questions budgétaires, je peux garantir que l'emploi…
Françoise LABORDE
Question de sécurité ?
Jean-François MATTEI
Que l'emploi sera conservé. Deuxièmement, ce n'est pas non plus pour annoncer la fermeture de l'hôpital de Paimpol, on vient de lui octroyer un scanner au mois d'octobre, ce qui veut dire qu'on renforce au contraire son système d'urgence. Simplement, lorsque le ministre de la Santé est appelé, et c'est assez souvent, à faire des choix sur des situations analogues, j'ai deux critères : la sécurité et la proximité. La sécurité, c'est le niveau d'équipements, c'est l'environnement, c'est le plateau technique, c'est également l'environnement sur le plan du bloc d'urgence, de la réanimation, c'est aussi l'expérience, pour une maternité, on a pensé que l'expérience, ce n'est pas moi qui ai fixé les chiffres, ce sont les experts et même internationaux, à 300 accouchements par an, ce n'est pas la guillotine
Françoise LABORDE
Ce n'est pas un seuil absolu.
Jean-François MATTEI
C'est un peu plus, c'est un peu moins, peu importe. Je vous fais quand même observer que déjà, 300 accouchements, c'est moins de un par jour. Et puis, enfin, ce qui est plus important, sur la sécurité, mais je crois que le maire, d'ailleurs, l'a dit dans sa réponse : " il nous faut du personnel en quantité suffisante ". " Il nous faut, outre la sage-femme, l'obstétricien, le réanimateur, le pédiatre, et il nous les faut 24 heures sur 24, de garde et d'astreinte, sept jours sur sept, 365 jours par an ". Ça veut donc dire que, compte tenu du fait que nous avons la réduction du temps de travail, la pénurie de ces spécialités, et le repos de sécurité imposé par l'Europe à partir du mois de janvier, nous sommes obligés de regrouper les équipes pour garantir qu'elles puissent tourner. Alors je voudrais…



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Françoise LABORDE
Une question, une question tout de même, parce que le maire qu'on a entendu, là, il pose une vraie question. La dimension économique d'un hôpital, parce qu'on sait que c'est le premier créateur d'emplois, est-ce que le ministre de la Santé que vous êtes en tient compte ?
Jean-François MATTEI
Mais l'emploi n'est pas touché.
Olivier MAZEROLLE
Mais l'emploi induit, c'est-à-dire les jeunes qui viennent…
Jean-François MATTEI
Non, non, attendez, laissez-moi aller au bout de mon affaire, parce que je vous ai dit tout à l'heure qu'il n'y avait pas de contradiction entre sécurité et proximité. L'ennui des maternités avec plateau technique sûr, c'est qu'elles sont encombrées, et qu'au bout de deux jours on met les femmes dehors. Ça, c'est inadmissible. Et je veux que l'on crée des centres de périnatalité. Les femmes vont accoucher avec toute la sécurité technique et médicale garantie, et le lendemain, elles reviennent dans le centre de périnatalité. En l'occurrence à Paimpol, elles sont proches de leur famille, elles vont rester six ou sept jours, le personnel est toujours là, et l'hôpital ne va pas seulement s'occuper des personnes âgées, mais il va aussi s'occuper des mères et des enfants.
Olivier MAZEROLLE
Attendez, Monsieur le ministre, votre administration dit quand même, d'une façon générale, aux maires : " écoutez, les maternités, on va les regrouper ". En revanche, les personnes âgées, créez-nous des centres pour accueillir les personnes âgées.
Jean-François MATTEI
Mais l'un n'exclut pas l'autre, l'un n'exclut pas l'autre. Ecoutez, vous le savez, je l'ai dit depuis longtemps, je trouve indécent de renvoyer une mère chez elle à 48 heures. Et je trouve qu'effectivement, au prix de la journée dans une clinique avec haut plateau technique, ça n'est pas justifié. Et donc un centre de périnatalité…
Olivier MAZEROLLE
On peut parler des urgences…
Jean-François MATTEI
Mais c'est humaniser…
Françoise LABORDE
Alors une question, simplement. Depuis le temps qu'on dit qu'on va supprimer des lits excédentaires, à combien vous estimez aujourd'hui le nombre de lits excédentaires dans les hôpitaux en France ?
Jean-François MATTEI
Je ne suis pas sûr que nous soyons en excédent de lits, en revanche je suis sûr qu'ils sont en déséquilibre. Je pense qu'on en a encore un peu trop en médecine, qu'on en a peut-être encore un peu trop en chirurgie, mais qu'on n'en a pas assez pour les personnes âgées, qu'on n'en a pas assez non plus en psychiatrie, qu'on n'en a pas assez pour les soins de moyens séjours.
Olivier MAZEROLLE
Parlons des urgences. Françoise.
Françoise LABORDE
Alors justement, la crise dans les hôpitaux, c'est essentiellement aux urgences, avec un problème gravissime de personnel, vous l'avez dit, il y a les 35 heures, il y a les normes nouvelles européennes de repos obligatoire. Alors vous avez accordé de racheter un certain nombre de jours de RTT, mais ça ne suffit pas.
Jean-François MATTEI
Le décret est paru, le décret est paru.
Françoise LABORDE
Tant mieux. Mais ça ne suffit pas.
Jean-François MATTEI
Non, bien sûr.
Françoise LABORDE
La Fédération des médecins hospitaliers estime qu'il manque des milliers de médecins, là, maintenant, tout de suite.
Jean-François MATTEI



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

7.500. Mais alors ça, c'est très bien de poser les problèmes, et il faut le faire, mais moi, j'ai beau être ministre, je ne suis pas un magicien, je ne peux pas fabriquer des médecins là où il n'y en a pas. Et donc, il faut trouver les moyens de passer le cap difficile. Je pense que pour…
Françoise LABORDE
On va faire venir des médecins de l'étranger, comme on a fait appel aux infirmières espagnoles, il y a quelques mois, pour…
Jean-François MATTEI
Non, pas du tout. Non, pas du tout. C'est bien pour ça que je pense qu'il faut mutualiser, c'est-à-dire rassembler, que les équipes soient plus importantes. Naturellement que c'est ça qu'il faut faire. Alors vous, prenez le cas des urgences, parce que c'est la deuxième façon de faire face aux déficits, notamment de réanimateurs et d'urgentistes. Les urgences sont encombrées, tout le monde le sait, on en a parlé pendant l'été. Je dois dire d'ailleurs que je tire mon chapeau aux gens qui ont assuré…
Olivier MAZEROLLE
Vous avez vu, 12 millions de passages aux urgences par an.
Jean-François MATTEI
Mais oui. Et que je sache, sans problèmes majeurs. Alors vraiment, un coup de chapeau à ces gens qui, dans des conditions difficiles, font un travail remarquable.
Françoise LABORDE
Et c'est souvent des médecins étrangers, d'ailleurs…
Jean-François MATTEI
Pas seulement.
Françoise LABORDE
…Qui sont aux urgences, qui assurent des gardes dans des conditions financières qui ne sont pas aussi avantageuses.
Olivier MAZEROLLE
Alors la réforme des urgences, parce que, semble-t-il, vous avez une idée.
Jean-François MATTEI
Alors la réforme des urgences. Pourquoi est-ce que les urgences sont encombrées, Monsieur MAZEROLLE ? Elles sont encombrées, 1) parce que les gens ont confiance, et que, assez souvent, quand ils sont pris au dépourvu et qu'il leur arrive quelque chose, on va à l'hôpital, on va aux urgences, parce qu'on sait qu'on sera bien traité. 2) parce que les médecins, de moins en moins, assurent la permanence des soins. Ils ont découvert pendant sept mois de grève que, finalement, une bonne nuit, c'était pas mal. Et donc, ils se sont un peu retirés, d'autant que, vous le savez, il y a en plus des problèmes de sécurité pour les déplacements. Alors ce que je souhaite, et vous voyez qu'il faut innover, je vous parlais de centres de périnatalité à l'instant, je souhaite des maisons médicales de garde.
Olivier MAZEROLLE
Qu'est-ce que c'est ?
Jean-François MATTEI
Alors ça veut dire que près de l'hôpital, à proximité de l'hôpital, il y a un local, qui est cofinancé par l'hôpital, par les collectivités territoriales, en partie peut-être par l'assurance maladie, et où des médecins généralistes viennent, par vacations, tenir leur permanence de soins. Et simplement, c'est autrefois ce qu'on appelait dans les hôpitaux un service de porte, c'est en fait un tri. Les malades qui viennent là, ceux qui ont vraiment besoin d'aller aux urgences de l'hôpital, y vont, et les médecins reçoivent et renvoient, en ayant traité les problèmes, plus de 80% de ceux qui se présentent.
Françoise LABORDE
Il y a déjà des expérimentations.
Jean-François MATTEI
Il y a déjà, à Gap, il y a déjà dans le Pas-de-Calais, il y a déjà des systèmes de ce genre, et ça fonctionne très bien. En réalité, je vais vous dire, il faut être modeste, on est en train de réinventer les dispensaires, on est en train de réinventer les cabinets de groupe, avec des gens qui assurent une permanence. Ça, ça désengorgera les urgences, bien sûr.
Françoise LABORDE
Ça veut dire que la séparation entre hôpital public, privé, et médecine de ville, doit être abolie et qu'il faut repenser différemment l'ensemble ?



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Jean-François MATTEI
Ça, c'est un sujet fabuleux, mais si vous me lancez là-dessus, c'est tellement intéressant, Monsieur MAZEROLLE, regardez. En 97, on a déjà fait un premier pas en considérant que l'hôpital public et l'hôpital privé n'étaient plus des concurrents, mais étaient complémentaires, et on a fait tomber la barrière. Aujourd'hui, on s'aperçoit qu'on hospitalise à domicile et que des médecins de ville vont à l'hôpital pour suivre les malades ou pour prendre des gardes. Ça veut dire qu'il faut les traiter ensemble.
Françoise LABORDE
Aux mêmes conditions ?
Jean-François MATTEI
C'est d'ailleurs le but de la régionalisation, avec les agences régionales non plus de l'hospitalisation, mais de la santé. C'est-à-dire qu'on gèrera ensemble, parce que s'ajoutent – on en parlera peut-être un peu plus tard – les réseaux, les réseaux de médecins. Et ça, ça marche avec l'hôpital, ça marche avec le domicile.
Olivier MAZEROLLE
D'accord. Alors, une dernière question quand même. Vous dites aussi : il faut responsabiliser les patients. On revient un peu à la Sécurité Sociale. Vous voulez recréer le dossier médical, c'est-à-dire qu'on va être suivi à la trace, on ne pourrait pas aller voir autant de médecins qu'on le souhaite, enfin on va être surveillé, quoi ?
Jean-François MATTEI
Ça, c'est un problème qui est assez intéressant parce qu'il est culturel. D'abord, ce n'est pas la seule façon de responsabiliser les médecins… Les patients. Ils se sont responsabilisés, ils commencent à le faire, vous l'avez vu dans le sondage que vous m'avez montré, ils sont décidés…
Olivier MAZEROLLE
Le dossier médical, on va le rétablir ?
Jean-François MATTEI
On aura un dossier, je l'espère, comme dans tous les pays, je suis allé en voir au Danemark récemment, un dossier électronique partagé, parfaitement anonyme et confidentiel…
Françoise LABORDE
C'est la carte Sésame, Vitale, deuxième génération ?
Jean-François MATTEI
… Qui fait que vous avez vos examens immédiatement sur ordinateur, le médecin les voit dans les dix minutes, que vous pouvez échanger une radiographie par télémédecine, vous pouvez demander l'avis d'un confrère. Il faut vivre avec son temps. Ce n'est pas le dossier papier que chacun trimballe, son carnet de santé, qui a raté, mais ça a raté parce que tout simplement ce n'était pas du temps. Quand on aura la carte électronique, le dossier électronique, je vous assure que c'est fabuleux. C'est fabuleux.
Olivier MAZEROLLE
Très bien. Alors Bernard KOUCHNER, qui a retrouvé son micro, vous a écouté. Bernard KOUCHNER, qu'est-ce que vous avez à dire à votre successeur ?
Bernard KOUCHNER
D'abord, que ce n'est pas moi qui avais perdu mon micro, mais vous, et que je m'étonne que dans un temps aussi exceptionnel où Jean-François MATTEI nous parle de modernité, on ne soit pas capable de m'entendre à si peu de distance.
Olivier MAZEROLLE
Maintenant, ça marche.
Bernard KOUCHNER
Mais passons. J'aurais bien aimé répondre à cette première question sur la gauche et la droite, et pas à propos de Jean-François MATTEI, mais à propos d'une tentation libérale et à propos de la place des malades dans le système. Alors je vais y venir. D'abord, je voudrais saluer le talent de Jean-François MATTEI, sur la quadrature du cercle, il est très bon, et mettre un litre et demi dans un litre, il sait faire. Je me sens à sa place, et c'est très difficile d'expliquer que tout ça ne coûtera pas plus cher, ça coûtera plus cher. Et c'est normal, et c'est bien. Car en effet il a raison, le progrès coûte cher, la longévité, les années gagnées sur la mort, les bonnes années des gens plus âgés, ça coûte plus cher. Mais passons sur ce qui est essentiel. Deux mots sur les maternités, car aussi je me voyais défendre une politique difficile à faire comprendre dans les petites villes, c'est vrai, et qui pourtant est une



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

politique qui tient plus, comme il l'a dit, à la sécurité qu'à la comptabilité. Seulement, l'hôpital, c'est quelque chose, dans une petite ville, qui tient à la vie et à la mort, et à l'identité même de la ville. Et j'ai vu dans le sondage, le ministre l'a dit, combien les gens sont attachés à leurs petits hôpitaux. Alors il faut régler aussi ce problème, et ce problème va coûter cher, et ce problème coûtera nécessairement, je dirais, nécessairement, cher. Les urgences. D'abord, je crois, Monsieur MATTEI n'en a pas parlé, qu'il faut qu'il y ait en France, Jean-François MATTEI, comme dans d'autres pays, une spécialité d'urgence, que nous avions commencé de faire…
Jean-François MATTEI
Je suis d'accord, je suis d'accord.
Olivier MAZEROLLE
Monsieur MATTEI est d'accord.
Bernard KOUCHNER
Mais vous savez…, très bien. Parce qu'il faut des postes hospitaliers et des postes universitaires, etc. Donner à cette profession toutes ses lettres de noblesse. Mais c'est aussi parce que ça marche bien, l'hôpital, qu'il y a tant de personnes aux urgences, 12 millions. Alors là, je suis moins d'accord avec Jean-François MATTEI, je pense que cette idée de réinventer le dispensaire ne va pas changer le problème. Des maisons médicales, nous avons tenté de le faire, il faut continuer. Ça donnera d'ailleurs aux médecins généralistes le goût de la continuité des soins, qu'ils sont en train de perdre. Mais c'est en aval, c'est après qu'il faut étudier le fonctionnement de l'hôpital. Il faut que le service public ne soit pas débranché, si j'ose dire, des urgences. Il faut que l'hôpital soit un tout, et que les patients des urgences, qui sont réputés être des patients un peu ordinaires, pas des bons malades comme on les aime, aillent plus facilement dans les lits qui manquent, Jean-François MATTEI, et en particulier les lits de médecine.
Olivier MAZEROLLE
Alors Jean-François MATTEI.
Bernard KOUCHNER
Et puis, dernier mot…
Olivier MAZEROLLE
Attendez, Jean-François MATTEI vous répond… Il vous répond, il vous répond, et ensuite on vous retrouve.
Bernard KOUCHNER
Oui, mais pardonnez-moi, pardonnez-moi…
Olivier MAZEROLLE
Il vous répond.
Jean-François MATTEI
Alors il faut bien s'entendre, Monsieur KOUCHNER, Bernard KOUCHNER, sur les lits de médecine. Si ce sont des lits de traitement de suites, c'est-à-dire qu'après qu'un traitement ait été installé dans un grand hôpital, qu'on aille dans un hôpital qui va suivre le traitement pendant plus longtemps, plus proche de la maison probablement, je suis d'accord. C'est de ça dont nous manquons. Parce que je ne crois pas qu'on puisse aujourd'hui, et c'est d'ailleurs dans l'intérêt des malades, car nous partageons, je crois, le même désir d'associer les malades à cela. Les malades, quand ils sont dans un grand hôpital, ils perdent leur identité, ils ont besoin de se retrouver dans un lieu qui est plus accueillant. Et donc, il nous faut effectivement ce nouveau type d'hôpitaux, dont nous avons besoin.
Olivier MAZEROLLE
Bernard KOUCHNER. Sur le droit des malades, peut-être, quand même, parce que c'était votre loi, et on a envie de vous entendre et de demander peut-être à Jean-François MATTEI s'il va la garder telle quelle.
Bernard KOUCHNER
Oui, avant de parler de la loi, parlons des malades en général. Dans tout ce qu'a dit Jean-François MATTEI, il me semble qu'il manque deux choses. La première, c'est non pas l'intrusion, non pas l'irruption, mais en permanence la consultation des malades. Je crois que, aussi bien parce que ça coûtera plus cher et qu'il faut le dire avec sincérité, tout ça coûtera plus cher, et je suis dans un pays, en ce moment, où on dépense 15% de son produit national pour faire une médecine moins bonne que la nôtre avec 10%. Et donc, ça coûtera plus cher nécessairement, mais il faut que les malades le



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

sachent, et pour ça, je crois qu'il faut associer en permanence les associations – pardon de ce pléonasme – de malades. A tous les niveaux, y compris pour leur expliquer les urgences.
Jean-François MATTEI
Mais bien entendu.
Bernard KOUCHNER
Et puis la deuxième chose, à propos des urgences, oui on peut appeler ça des lits de suites, bien sûr, mais il faut que l'ensemble de l'hôpital, et éventuellement d'autres établissements, soient là pour prendre en charge ces malades qui encombrent les couloirs des urgences. Ce n'est pas parce qu'il y a un manque de personnels, oui, il y a un manque de personnels, bien sûr. Mais c'est parce qu'ensuite on ne veut pas prendre en charge des malades qui viennent… Parce que ça a changé, on ne va pas chez le médecin généraliste, parce qu'on sait qu'il n'y a pas la technique en plus. Donc on va consulter les urgences, parce qu'on sait qu'on sera bien pris en charge.
Olivier MAZEROLLE
Jean-François MATTEI vous répond.
Jean-François MATTEI
On n'aura pas de point de désaccord majeur. La seule chose, c'est que, quand je disais qu'il y avait une rupture à partir du mois de mai, c'est que nous avons tellement constaté que l'hôpital était en difficulté, que le Premier ministre, dans son discours de déclaration de politique générale, a annoncé le plan " Hôpital 2007 ". C'est-à-dire : investissements pour les immeubles et pour les équipements, modification considérable de la gestion pour avoir la souplesse. Bernard KOUCHNER, vous savez bien que les hôpitaux sont contraints dans des règles abominables, avec le code des marchés publics, et qu'ils ne peuvent pas jouer la course avec tous leurs moyens. Et puis enfin, c'est vrai que, je sais que ce n'est pas votre faute, mais vous nous avez quand même légué la réduction du temps de travail à l'hôpital, pardon, mais 3,4 milliards moi je veux bien qu'après on dise que ça coûte cher, mais je ne suis pas sûr qu'il fallait le faire comme ça et de cette façon. Cela dit, on va l'appliquer, on va l'appliquer…
Olivier MAZEROLLE
Bernard KOUCHNER, un mot, et ensuite on va passer à un autre thème, un mot sur les 35 heures ?
Bernard KOUCHNER
Oui. Je ne suis pas sûr non plus qu'il ait fallu nécessairement le faire comme ça. Mais en tous cas, comme nous l'avons fait, c'est-à-dire pour le futur, c'est un acquis considérable pour que changent, et la fatigue évidemment, et les rapports entre les gens à l'hôpital, et il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Et malheureusement, Jean-François, vous aurez aussi à faire le repos de sécurité…
Jean-François MATTEI
Bien sûr.
Bernard KOUCHNER
Et l'essentiel, dans les circuits hospitaliers, c'est qu'on prenne le travail de nuit comme quelque chose de différent du travail de jour. On ne peut pas maintenir sur certaines spécialités la même pression alors que c'est la nuit et qu'on a bien besoin d'eux, en particulier aux urgences, les urgentistes, les anesthésistes, les chirurgiens, et faire en sorte que ce soit le travail… Vous savez…
Olivier MAZEROLLE
On vous retrouve, Bernard KOUCHNER, on va vous retrouver tout à l'heure…
Bernard KOUCHNER
Oui, mais vous me retrouvez toujours, mais vous me perdez sans cesse.
Olivier MAZEROLLE
Mais pas du tout, on vous a entendu très longuement et avec beaucoup d'intérêt. On va passer à un autre thème – et on va vous retrouver –, celui de la prévention, le choix de la prévention. Monsieur MATTEI, je voudrais vous lire un texte que les téléspectateurs vont découvrir en même temps que je le lis, qui émane de l'Académie nationale de médecine, dont vous êtes membre, d'ailleurs, qui a été publié en avril 2002, qui dit ceci : " Les jeunes Français sont parmi ceux qui, dans l'Union européenne, fument le plus, consomment le plus de cannabis, meurent le plus d'accidents de la circulation, se suicident le plus, utilisent le plus de somnifères et de tranquillisants, boivent le plus, souffrent le plus d'excès de poids par insuffisance d'exercice physique, et sont le plus fréquemment séropositifs au virus du sida ". Mais comment a-t-on pu en arriver là avec la jeunesse française ? Enfin, une partie de la jeunesse française.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Jean-François MATTEI
Parce que je crois que notre pays, en particulier, n'a pas su considérer que l'adolescence était une tranche d'âge particulière. Le pédiatre que je suis vous dit que ma spécialité s'arrête officiellement à quinze ans, et à quinze ans, on n'est pas un adulte, et que nous n'avons pas su créer la médecine de l'adolescence. C'est une partie de la vie qui est exceptionnelle, parce qu'on cherche une identité, on ne sait pas très exactement qui on est, on veut l'affirmer, et c'est généralement au travers de la violence, au travers de la recherche de risques. Et pour s'affirmer, on prend des risques, pour montrer qui on est. Et c'est comme ça qu'on a tout ce qui est affiché, tout ce que les gens voient. Alors on défie le cancer du poumon et on fume, on fume du cannabis, on roule en moto sans casque, on défie la vie. Je pense qu'il faut… C'est un problème de santé publique, Monsieur MAZEROLLE…
Olivier MAZEROLLE
On va en parler.
Jean-François MATTEI
C'est un problème de santé publique. La violence et l'adolescence sont aujourd'hui deux problèmes qu'il faut prendre à bras-le-corps.
Olivier MAZEROLLE
Le rapport à la prévention, je vous propose de regarder un reportage que nous avons tourné dans un centre de planning familial. Il y a en France environ 10.000 jeunes filles de moins de seize ans, des mineures, qui tombent enceintes, souvent dès le premier rapport sexuel, et pour la moitié d'entre elles ça se termine par un avortement. Reportage de Fanny OVERNI et de Virginie TRAVER.
/// reportage ///
Olivier MAZEROLLE
Cette éducation à la santé dont vous parliez tout à l'heure, Monsieur le ministre, Martine PEREZ, spécialiste médicale du Figaro, a des questions à vous poser sur ce thème. Bonsoir, Martine PEREZ.
Martine PEREZ
Bonjour Monsieur le ministre, bonjour Olivier. Oui, 200.000 avortements par an, 10.000 chez des mineures, c'est quand même un vrai échec de la prévention et de l'information dans notre pays. Qu'est-ce qu'on peut faire pour lutter contre ça ? Est-ce que vous pensez que les professeurs de sciences naturelles sont assez équipés pour faire face à ça, est-ce que vous ne pensez pas que le corps médical a quelque chose à dire, est-ce qu'il y a assez de médecins scolaires pour le faire, d'infirmières scolaires ?
Jean-François MATTEI
Beaucoup de questions. Alors ça me permet de resituer peut-être la politique de santé de ce gouvernement. On a parlé de la réorganisation de la Sécurité Sociale, on a parlé de la qualité des soins, et nous abordons maintenant le troisième axe, qui est la loi de santé publique. Car ce qui est invraisemblable en France, c'est que sur 150 milliards d'euros dépensés pour la santé, il y en a 3 pour la santé publique, c'est-à-dire la prévention, le dépistage. On a privilégié le curatif, et on a totalement délaissé le préventif.
Olivier MAZEROLLE
Alors on va parler de tout ça, mais sur les jeunes particulièrement, les médecins à l'école ou bien…
Jean-François MATTEI
Oui, mais ça touche. Figurez-vous que dans la loi de santé publique, il y a à mettre en place les outils, et que parmi ces outils il y a l'éducation à la santé. Alors vous me posez des questions sur lesquelles je me suis cassé la tête. J'ai même écrit deux livres de sciences naturelles pour les collèges et pour les lycées, pour essayer de faire passer les messages. Parce que ce que je crois, c'est que les professeurs de tous les jours, qui enseignent les matières classiques, n'ont peut-être pas l'écoute nécessaire sur ces sujets difficiles de la vie quotidienne que sont la sexualité, le sida, la nutrition également. Et nous voyons également que sur le plan scolaire, les infirmières sont très peu nombreuses. C'est un des atouts que… Enfin, c'est un des atouts qu'on mettait en avant, l'infirmière va recevoir la jeune fille le lendemain d'un rapport pour distribuer la pilule du lendemain. Sauf que vous avez une infirmière pour 2.000 élèves. Et les médecins, il y en a un pour 6 à 7.000 élèves. On a une pénurie considérable.
Olivier MAZEROLLE
Alors quelle est la solution ?
Martine PEREZ
Est-ce que vous allez apporter une solution à ces problèmes que vous…



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Jean-François MATTEI
Je crois probablement qu'il faut solliciter là aussi les professions libérales.
Olivier MAZEROLLE
C'est-à-dire ?
Jean-François MATTEI
Il me semble que les médecins, et probablement les infirmières libérales également ou d'autres, pourraient, sous forme de forfaits santé publique, venir au-devant des jeunes et leur expliquer.
Olivier MAZEROLLE
C'est-à-dire aller à l'école ? Les rencontrer à l'école ?
Jean-François MATTEI
Eventuellement pour leur parler de cela. Je pense aussi…
Olivier MAZEROLLE
Mais les rencontrer à l'école ?
Jean-François MATTEI
Les rencontrer bien sûr, à l'école, bien sûr. Mais je crois qu'il faut aussi qu'on ouvre à proximité des établissements scolaires des espaces santé jeunes, comme la FONDATION DE FRANCE en a déjà financé. Parce qu'un jeune, il ne va pas facilement aller voir quelqu'un en blouse blanche.
Martine PEREZ
Visiblement, vous avez conscience que là, l'éducation à la santé c'est important pour les enfants et que c'est l'avenir de la santé de notre pays, mais par exemple, il y a 16% d'obèses, en quinze ans ça s'est multiplié par deux. Ça veut dire qu'on n'a rien fait depuis quinze ans ?…
Jean-François MATTEI
Non, mais attendez…
Martine PEREZ
…Pour éviter ça ? Par rapport à ce problème majeur…
Jean-François MATTEI
Alors par rapport à ce problème majeur, Madame PEREZ, on parle beaucoup des médecins, des infirmières, et si on parlait aussi des parents ? Parce que tout de même, ça me paraît invraisemblable, cette affaire-là. Autrefois, c'était le ministère de l'Instruction publique, parce que l'éducation se faisait à la maison. On apprenait aux enfants à manger équilibré. Je vais vous dire, je me suis occupé beaucoup de nutrition, je suis allé au Sénégal pendant un an travailler sur la malnutrition. Et le drapeau du Sénégal, il est vert, jaune, rouge, et je répétais à longueur de journée aux mamans sénégalaises, je leur disais : " ton enfant, il faut tous les jours qu'il mange le drapeau du Sénégal ". Il faut qu'il mange le vert, c'est de l'herbe, c'est les légumes, il faut qu'il mange le jaune, c'est le riz, il faut qu'il mange le rouge…
Olivier MAZEROLLE
Nous, c'est bleu, blanc, rouge, alors…
Martine PEREZ
C'est beaucoup plus compliqué qu'au Sénégal, Monsieur.
Jean-François MATTEI
Peut-être, mais s'il y avait un peu moins de grignotage devant la télévision, s'il y avait un peu moins de boissons sucrées dans les distributeurs qui sont dans les lycées, où d'ailleurs on laisse fumer, par exemple. Enfin, je veux dire simplement que quand le tissu familial se désagrège, dans la journée, comment voulez-vous faire ? Vous ne pouvez pas manger équilibré régulièrement, et vous prenez du poids et d'ailleurs ça vous est égal…
Olivier MAZEROLLE
Donc responsabilité des parents. Alors Alain DUHAMEL, qui a donc lu de façon très approfondie le sondage IPSOS, a des questions à vous poser sur la prévention, concernant un certain nombre de substances.
Alain DUHAMEL
Alors justement, et notamment à propos des jeunes. En ce qui concerne la prévention, il y a une chose que les Français ont bien compris, ce sont les dangers du tabac. Quand on leur demande ce qu'il faut faire, ils sont totalement d'accord pour que l'accès soit plus difficile, pour qu'on puisse moins fumer dans les lieux publics. Ils seraient même d'accord avec l'idée selon laquelle il faudrait interdire la vente du tabac aux mineurs, il y en a 85%, des Français, qui pensent ça. Mais franchement, ça ne



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

marche pas, ça ne peut pas marcher, ça. Alors vous, qu'est-ce qui, à votre avis, peut marcher, qui puisse être expliqué aux jeunes pour leur faire comprendre que fumer, c'est se tuer à l'avance ?
Jean-François MATTEI
Je crois d'abord qu'il y a une première mesure de santé publique qu'on a pris cette année, ce n'est pas une mesure budgétaire, c'est qu'on a augmenté le tabac de 15%, et que ça…
Françoise LABORDE
Qui est aussi budgétaire.
Jean-François MATTEI
Non, pas tellement. Je suis prêt, moi, je vous assure, Madame LABORDE…
Alain DUHAMEL
Continuez, continuez.
Jean-François MATTEI
Je suis prêt à signer un papier disant, " que je ne recevrai rien ", ça signifierait que les gens ne fument plus. Et ça, je suis prêt à le signer. Donc je crois qu'il y a ça, mais il y a surtout une éducation permanente. Il faut interdire un certain nombre… Regardez, par exemple, il est interdit de fumer dans les lieux publics. C'est la loi EVIN, Claude EVIN, que j'ai votée, qui est une bonne loi. Les lycées, c'est un lieu public, on autorise à fumer. C'est ainsi qu'on apprend à respecter la loi ? Ils s'en foutent de la loi ! Là où " Interdit de fumer ", mais on autorise de fumer. Je crois qu'il faut…
Alain DUHAMEL
Alors c'est embêtant s'il y a moins de surveillants pour faire respecter la règle.
Jean-François MATTEI
Il faut faire respecter l'interdiction de fumer. Et ensuite de quoi, je crois que la formation, l'information, c'est permanent, ça doit être récurrent. Moi après tout, ça m'a un peu choqué, quelques campagnes qui ont été brutales, ces temps-ci, sur le tabac, où on voyait quelqu'un au seuil de la mort ou bien on voyait tout d'un coup une affiche en disant " Danger ". Ce que vous n'auriez pas… Ce que vous pensez être un poison, tous les jours vous l'avalez, et plusieurs fois par jour. Nous devons responsabiliser les gens.
Alain DUHAMEL
Question personnelle : est-ce que vos enfants fument ?
Jean-François MATTEI
Non.
Alain DUHAMEL
Aucun ?
Jean-François MATTEI
Je pense qu'il y en a deux… Non, ils ne fument pas…
Françoise LABORDE
En cachette !
Jean-François MATTEI
Monsieur DUHAMEL, quelle est la définition du fumeur ? Une cigarette de temps en temps peut-être pour deux, mais il n'y a pas de tabac à la maison, et quand on passe un mois en vacances, il n'y a pas de tabac.
Alain DUHAMEL
Il y a un autre sujet qui est évidemment extrêmement public, d'ailleurs, dans le texte de l'Académie de médecine que lisait Olivier tout à l'heure, il y figure, c'est l'interdiction des drogues douces. Quand on demande aux Français s'ils sont pour ou contre l'interdiction des drogues douces, ils répondent qu'ils sont pour l'interdiction des drogues douces, en fait, il y a 75 % des Français qui sont pour l'interdiction des drogues douces, toujours. Vous, vous êtes des 75 % ou pas ?
Jean-François MATTEI
Je suis pour le maintien de l'interdit. Je suis pour le maintien de l'interdit du cannabis. J'ai beaucoup réfléchi à la question parce qu'il y a des modes et à un moment, vous vous demandez, " tiens, pourquoi est-ce que j'ai le sentiment d'être à contre-courant " ? Le sondage d'ailleurs me démontre que ce n'est pas le cas. J'ai trois raisons pour être contre le cannabis. 1) il y a une raison de santé publique, tout danger n'a pas été écarté. 2) il y a un problème de pédagogie, je suis en train de vous dire que je ne veux pas que les gens fument du tabac, je ne vais pas aller leur dire qu'ils peuvent fumer du cannabis. C'est un contresens pédagogique. Et puis…



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Alain DUHAMEL
Parce qu'il y en a un qui est plus dangereux que l'autre à votre avis ?
Jean-François MATTEI
Non, je pense que les deux…
Alain DUHAMEL
Drogue, alcool, tabac, enfin drogues douces, alcool, tabac… Tout le monde se le demande.
Jean-François MATTEI
Ca, ça a été une mode qui est arrivée au moment d'ailleurs où la MILDT a changé de direction en 97…
Olivier MAZEROLLE
Alors, attendez…
Jean-François MATTEI
Oui, pardonnez-moi, la Mission interministérielle…
Olivier MAZEROLLE
… C'est la même chose sur le papier… Là, Martine PEREZ…
Jean-François MATTEI
C'est la même chose au plan scientifique, ce n'est pas du tout la même chose sur le plan de la vie quotidienne. Vous ne ferez pas croire à quelqu'un qu'au motif qu'il n'est pas interdit de boire un verre de vin, on doit autoriser le cannabis. Ca n'a strictement aucun rapport.
Martine PEREZ
On va essayer de redétailler les unes après les autres les différentes modes de toxicomanie que sont l'alcool, la drogue ou le tabac. Vous allez changer la tête de la MILDT visiblement, la Mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie, vous avez sans doute des idées derrière la tête, vous avez sans doute envie d'impulser une nouvelle politique. Quelle va être cette politique ? Prévention ? Répression… ?
Jean-François MATTEI
Non, on ne peut pas opposer la répression et le soin, ça doit être articulé. Parce que bien entendu que la répression doit être sans pitié pour les trafiquants, les passeurs, les revendeurs qui font du fric sur le dos de gens fragiles. Donc, sans pitié. Mais, le toxicomane, lui-même, c'est autre chose. J'ai pendant six ans, dans la municipalité de Jean-Claude GAUDIN à Marseille, été chargé de la lutte contre le sida et la toxicomanie, et j'ai découvert un monde, que d'ailleurs l'épidémie du sida nous a permis d'approcher parce que les drogués, on les mettait à l'écart. Et puis, quand on s'est rendu compte qu'ils étaient un maillon dans l'épidémie du sida, on a commencé à s'intéresser à eux, alors, on les a découverts. On a vu que l'on pouvait agir dans le cadre de la prévention, dans le cadre de la réduction des risques avec des travailleurs de rue, des animateurs de quartier, on a fait un travail magnifique. Et puis, il y a les soins, il y a le sevrage brutal qui réussit dans 15 % des cas à peu près, il y a la substitution qui est beaucoup décriée, je suis pour la substitution, la METHADONE, le SUBUTEX, ça a supprimé, ça supprime beaucoup de morts par overdose. Donc, je pense qu'il faut que le côté médical soit mis en avant parce qu'il y a là des soins à apporter à des gens qui souffrent.
Martine PEREZ
Je n'ai pas compris pourquoi vous allez changer la tête de la direction de cette mission et pourquoi vous avez diminué les crédits aussi de 12 %.
Jean-François MATTEI
Deux choses. Madame MAESTRACCI a bien fait son travail, elle n'est pas en cause, elle a fait ce travail pendant cinq ans. C'est vrai qu'elle est arrivée au moment où le rapport du docteur ROCHE(ph) a démontré ce que disait à l'instant Alain DUHAMEL, c'est-à-dire que l'on pouvait confondre l'alcool, le tabac, le cannabis, les drogues dures, les psychotropes, c'est-à-dire les médicaments qui touchent le système nerveux, parce que le mécanisme était le même au niveau des neurones. Mais, ce qui est valable au plan scientifique ne l'est pas du tout dans la pratique. Et on a vu d'ailleurs que les résultats n'ont pas été exceptionnels. Donc, ce n'est pas du tout un reproche qui est fait à madame MAESTRACCI, elle a été dans cette période-là, elle a fait passer le concept de dépendance. Moi, je voudrais qu'on recentre la lutte contre la toxicomanie par le plan médical appuyé naturellement sur la répression pour les situations que j'ai évoquées tout à l'heure.
Olivier MAZEROLLE
Qui va diriger cette mission ?



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Jean-François MATTEI
Ecoutez, je vais proposer, avec l'accord du Premier ministre qui est le patron de cette Mission interministérielle, je vais proposer demain au conseil des ministres avec le Premier ministre, la candidature du docteur GELES (ph). Le docteur GELES est un praticien qui est à la fois psychiatre et dermatologue, qui a créé en 1986 en région de l'Ile-de-France le Centre régional d'information et de prévention pour le sida et qui, depuis, s'est consacré au sida et à la drogue, et qui est un homme de terrain, qui est un homme compétent. Et je crois qu'il a aujourd'hui les capacités à donner un nouveau souffle dans l'action sur la toxicomanie.
Olivier MAZEROLLE
Très bien. Monsieur le ministre, il y a tout de même beaucoup de gens qui se disent, la lutte contre la drogue, d'accord, mais l'alcool, par exemple, on a le droit encore de boire un verre ou deux avant de prendre un volant de voiture. Pourquoi n'est-on pas aussi radical et pourquoi pas zéro degré d'alcool dans le sang quand on prend le volant d'une voiture ?
Jean-François MATTEI
Parce que je pense que l'alcool n'est jamais bon à consommer avant de conduire, qu'on peut baisser les seuils, je ne suis pas sûr qu'un verre, deux verres, je ne suis pas sûr que le seuil puisse se fixer là. Naturellement, j'ai bien regardé les choses parce que la sécurité routière est aussi un des grands chantiers du président de la République et qu'il repose en partie sur mes épaules. Donc je me suis penché là-dessus, on a eu d'ailleurs la proposition de loi qui a été votée sur la drogue au volant. De plus en plus, les jeunes quand ils vont en bande faire la fête, il y en a un qui est désigné et qui ne boit pas ce soir-là.
Olivier MAZEROLLE
On pourrait baisser encore le taux d'alcoolémie autorisé ?
Jean-François MATTEI
Moi, je pense qu'on peut baisser le taux d'alcoolémie encore…
Olivier MAZEROLLE
A combien ?
Jean-François MATTEI
Je n'ai pas de chiffre, les seuils ne…
Olivier MAZEROLLE
D'accord…
Jean-François MATTEI
Je pense qu'il faut baisser.
Olivier MAZEROLLE
Je vous propose d'écouter maintenant un de vos confrères, le professeur GOT qui est un spécialiste de santé et qui a des choses à vous dire sur le tabac, lui.
Professeur Claude GOT – président Observatoire français des drogues et toxicomanies
Dans un café, un restaurant, on est obligé de subir la fumée des fumeurs, le personnel comme les clients. Et il y a 2 000 morts par an du tabagisme passif, c'est-à-dire de la fumée des autres, un mort par an de la vache folle. On met des milliards dans la sécurisation de la filière bovine, pas un sou pour faire respecter la loi qui doit assurer la protection des non-fumeurs. On peut se demander si les responsables de la sécurité sanitaire ont la tête à l'envers et le sens des réalités.
Olivier MAZEROLLE
Alors, vous avez la tête à l'envers, Monsieur le ministre ?
Jean-François MATTEI
Non, mais je pense que Monsieur GOT a des propos qui sont tout à fait sensés. Ce qui est très important dans notre société, c'est qu'il y a seulement dix ans, la personne qui voulait fumer demandait, comme ça, " est-ce que ça ne vous dérange pas ? ", et fumait, et celui qui ne fumait pas avait honte de le dire. Or maintenant, les gens réagissent. Et ils réagissent pourquoi ? Parce qu'après tout, on serait en droit de dire chacun peut s'empoisonner. Mais le tabagisme passif a été démontré. Quand on sait qu'une femme enceinte peut avoir des problèmes pour son enfant quand elle subit un tabagisme passif, quand on sait que 3 000 morts par an sont liés au tabagisme passif, je crois qu'il faut déclarer la guerre au tabac et je ne suis pas loin de penser comme le professeur GOT. Je pense qu'il faut vraiment faire preuve d'autorité. Moi, à titre personnel, j'ai déclaré la guerre au tabac.
Olivier MAZEROLLE

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Alors, on va voir comment vous pourrez livrer cette bataille. Le tabac, l'alcool, ça nous mène tout droit au cancer, potentialité du cancer, le dépistage du cancer en France n'est pas bien organisé. Reportage de Carine COMADZI et Françoise MAZOUDES sur le dépistage du cancer du sein dans un département rural, celui de l'Aveyron.
/// Reportage sur le dépistage du cancer du sein ///
Olivier MAZEROLLE
Monsieur le ministre, je vous ai entendu dire là, pendant ce reportage : " C'est dingue ! " Pourquoi ?
Jean-François MATTEI
Oui, c'est dingue. C'est dingue parce qu'un président de conseil général, qui a été ministre de l'Agriculture d'ailleurs, est en train d'expliquer que son département prend en charge sans l'assurance maladie et sans les moyens, le dépistage du cancer du sein dans un département. Alors ça, ce n'est pas l'égalité de tous devant le dépistage.
Martine PEREZ
Exactement. Ecoutez, moi, je suis étonnée, ça fait dix ans que tous les gouvernements successifs nous annoncent avec force et fracas que ça y est, on va organiser en France le dépistage systématique du cancer du sein pour toutes les femmes de plus de cinquante ans. Ca fait dix ans qu'on l'attend, il y a seulement 32 départements. La Suède fait ça depuis dix ans. Pourquoi un tel retard ? Pourquoi on n'est pas capable de le faire ?
Jean-François MATTEI
Madame PEREZ, je ne peux pas vous répondre, de savoir pourquoi ça n'a pas été fait. Mais en tout cas, cette fois-ci, pour qu'un président de la République, quand même, je voudrais le souligner, parce que moi-même, je savais que ces sujets le préoccupaient, mais il ne m'en avait pas informé quand le 14 juillet, il a annoncé ses trois chantiers : Le cancer, j'ai dit, " tiens, ça, c'est pour moi ". Il a annoncé les personnes handicapées, j'ai dit, " tiens, c'est pour moi aussi ", en partie avec madame BOISSEAU. Et puis, ensuite, la sécurité routière dont on a parlé tout à l'heure. Le cancer, c'est un défi formidable à relever. Donc, tout est en place si vous voulez, les femmes sont informées, les médecins sont formés, les crédits sont disponibles, il n'y a pas de chef d'orchestre. Je pense que c'est à moi de donner le " la ", et je vais le donner et nous allons rentrer dans ce fameux plan cancer, ce fameux chantier cancer du président de la République. Vous savez qu'on a installé une commission qui va, dès le mois de novembre, avec les associations de malades réfléchir à ce qu'il convient de faire. Dès le 1er janvier, nous allons commencer un premier dépistage du cancer du sein spécifiquement pour les familles à risques génétiques. Car vous savez que le cancer du sein, quelques fois, vient dans certaines familles parce qu'il y a un gène du cancer du sein. Ceux-là, on va les prendre en charge progressivement. Et au 1er janvier 2004, dans la France entière, le dépistage du cancer du sein doit se faire. Et parallèlement, nous réfléchirons sur le cancer du colon, du gros intestin. Et puis, nous verrons ensuite le col de l'utérus. Nous allons mettre cette politique du cancer en place.
Olivier MAZEROLLE
Avec des dépistages systématiques pour chacun de ces cancers ?
Jean-François MATTEI
Ecoutez, sur le cancer du sein, si on associe les traitements innovants, les nouvelles molécules dont je vous parlais tout à l'heure, Monsieur DUHAMEL, qui font que je veux les payer celles-là et peut-être moins d'autres, si on associe ces traitements, si on associe les réseaux de soins, la coordination des soins et si on associe le dépistage, on peut sauver entre 20 et 30 % de vie de femmes. On n'a pas le droit de laisser passer cette chance-là, 5 à 10 % par les traitements, 5 à 10 % par la coordination, 5 à 10 % par le dépistage et c'est cumulatif.
Martine PEREZ
Donc, au 1er janvier 2004, on peut vous faire confiance, le dépistage sera organisé sur toute la France. On prend date.
Jean-François MATTEI
Le dépistage sera organisé sur toute la France, vous savez, il y a des gens qui ont beaucoup travaillé, mais vous voyez le résultat en dix ans, quatre ministres l'ont annoncé déjà, 32 départements, vous le disiez, je lisais ce matin que d'autres sont également sur pied, prêts à le faire. Mais avec quel financement ? Tantôt, on bricole avec les associations, les collectivités territoriales…
Olivier MAZEROLLE



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Monsieur le ministre, j'imagine que Bernard KOUCHNER vous écoute à Boston et qu'il doit se demander, mais est-ce que cette politique de prévention va tenir la route ? Bernard KOUCHNER, qu'est-ce que vous avez à dire là-dessus ?
Bernard KOUCHNER
Je vous écoute de Boston, mais les sujets sont tellement graves et tellement vastes que, pardonnez-moi, Monsieur MAZEROLLE, répondre en une minute est un peu difficile. Je croyais moi-même, comme Jean-François MATTEI, avoir lancé ce plan, exactement celui que madame PEREZ a cité. Il y a des résistances, et ce n'est pas seulement 32, je ne vais pas me quereller avec Jean-François MATTEI sur un sujet aussi grave. Nous avons tenté de lancer ce dépistage précis de deux clichés, et attendez, de deux lectures, et éventuellement une triple lecture dans tous les départements français. Et ils étaient 32 lorsque j'ai annoncé qu'il serait étendu à tout le territoire. Je pense qu'il y a d'autres départements, mais ne nous querellons pas. Ce que Monsieur PUECH a dit et qui était très juste, c'est que cette façon de dépister avec un camion qui va chez les gens, ça, c'était très innovant, mais c'était refusé par la profession, Jean-François MATTEI. C'est-à-dire que les radiologues, qui ont un pouvoir important, ne voulaient pas de cette consultation-là. Et je me suis battu contre eux. Nous aurions des heures pour dialoguer avec Monsieur MATTEI. En gros, je voulais dire… A propos de la toxicomanie quand même un mot. Je crois que le travail qui a été fait par Bernard ROCHE et par Nicole MAESTRACCI et par votre serviteur est un travail utile qu'il ne faut pas balayer. Les toxiques en France, les toxiques habituels, les toxiques nationaux dont souvent nous sommes fiers, c'est-à-dire l'alcool, et je ne confonds pas les alcools disons durs ou frelatés avec le vin, et ces toxiques-là, le tabac également sont réputés, comment dirais-je, plus nobles et les toxiques qui viennent de l'extérieur, en particulier le cannabis, sont refusés. Je pense que l'ensemble doit faire l'objet de l'attention du ministre de la Santé. Et c'était bien d'avoir parlé de dépendance, ça a ouvert les yeux. La loi qui vient d'être votée à propos des accidents de la route, je suis heureux que ce soit une cause nationale, je pense bien sûr qu'il ne faut pas laisser prendre le volant lorsqu'on a fumé du haschisch, comme il ne faut pas laisser prendre le volant même quand on a bu un ou deux verres de vin. J'avais fait faire des rapports, Monsieur POMMEREUX(ph), le psychiatre de Bordeaux qui s'occupe d'adolescence, avait demandé que ces exigences soient respectées en particulier à la sortie des boîtes de nuit, comme Jean-François MATTEI l'a dit, que celui qui prend le volant soit celui qui soit sobre. Tout ça, ça prend des années, c'est essentiel, mais ça prend des années de changement culturel à imposer. Moi, je suis heureux qu'on n'ait pas pu répondre finalement à la première question parce que nous étions coupés : " est-ce qu'il y a une médecine de droite et une médecine de gauche " ? Non, il n'y a pas de médecine de droite et de gauche quand j'entends Jean-François MATTEI, mais il y a des tentations de droite qui sont des tentations libérales d'aller vers le privé. J'aimerais bien qu'on en parle. Et puis, surtout à propos du cancer, il y a quelque chose, je me répète, Jean-François MATTEI, pardonnez-moi, je pense que si on veut réussir les plans que vous allez lancer, pas seulement l'immense plan quinquennal un peu à " la soviétique " qui ne réussit pas dans le pays où il a été lancé lui-même, aux Etats-Unis, et pourtant, j'ai dit à " la soviétique ", moi, je pense que les plans concernant chaque maladie qui avaient été financés et qui avaient été travaillés, Monsieur le ministre, avec les professionnels et avec les malades, c'est ça l'essentiel. On ne réussira dans votre plan de santé publique, Monsieur MATTEI, que si vous associez les malades, leurs associations dès le début et jusqu'au sommet. Pardonnez-moi de me répéter, je crois que c'est le vrai apport de la gauche.
Olivier MAZEROLLE
Jean-François MATTEI vous répond.
Jean-François MATTEI
Je suis totalement d'accord sur l'association avec les malades. On n'a pas le temps de parler de ce débat parce que…
Olivier MAZEROLLE
Je pense qu'il n'y en a pas dans votre commission.
Jean-François MATTEI
Ca a beaucoup bouleversé les médecins, l'arrivée des malades dans l'exercice de la médecine. Et je fais partie de ceux qui pensent que désormais, il y a un contrat moral entre le médecin et le malade et que c'est ensemble qu'ils vont gagner la partie, qu'ils vont lutter. Donc, je suis tout à fait de cet avis. Sur le plan de la santé publique, Monsieur KOUCHNER a raison lorsqu'il dit, il y a un plan cancer, il faut un plan nutrition, il faut un plan sexualité, etc. Mais, ce qui fait défaut pour le moment, Bernard



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

KOUCHNER, dans notre pays, c'est : 1) les outils de la santé publique, quand on pense qu'en France, nous n'avons pas un institut de santé publique comme la London School, c'est-à-dire ce monstre de santé publique où on va se former à Londres, je veux avoir la même chose à Paris. Nous avons des équipes qui sont capables d'enseigner la santé publique, il nous faut les outils. Et puis, il nous faut la stratégie. Et je crois qu'au moment où on parle de décentralisation, il faut savoir recentraliser. La santé publique, c'est de la responsabilité de l'Etat et c'est l'Etat qui doit décider de ce qu'il convient de faire et les opérateurs sur le terrain le feront.
Olivier MAZEROLLE
Bernard KOUCHNER.
Bernard KOUCHNER
Je suis heureux d'entendre cela. Je crois qu'en effet, il faut un grand institut de santé publique, non seulement, je l'avais programmé, mais il y a l'endroit, ça s'appelle Saint-Maurice, dans un très bel hôpital où déjà sont concentrées deux agences et trois maintenant qui s'occupent de santé publique. Bien sûr, là, vous avez raison. Là où je vous critique, si vous me permettez très amicalement, c'est sur cet immense plan, ce plan quinquennal. A la fois, vous avez raison de régionaliser, que les agences régionales d'hospitalisation deviennent des agences régionales de santé, je le crois. Mais vous aurez une contradiction entre un grand plan quinquennal qui, encore une fois, d'inspiration anglo-saxonne n'a pas donné ses bons résultats attendus, ni au Canada, ni aux Etats-Unis. Et puis, les plans qui associent les professionnels dans une lutte acharnée et quotidienne aux côtés des associations de malades évidemment avec le ministère et avec les décideurs politiques.
Olivier MAZEROLLE
Ce plan quinquennal ?
Jean-François MATTEI
Ce plan quinquennal, il s'impose car on voit les résultats aujourd'hui des autres stratégies. Deux femmes sur trois, dix ans après qu'on l'a annoncé, n'ont toujours pas de dépistage du cancer du sein. Et donc, c'est manifestement qu'il faut changer de stratégie.
Olivier MAZEROLLE
On retrouve Bernard KOUCHNER tout à l'heure après notre troisième séquence qui démarre maintenant avec ce titre : " Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ", c'est François RABELAIS (1494-1583) qui disait ça déjà au 15ème siècle. Il était médecin, il était auteur. La science, la conscience, ça touche à la mort et ça touche à la vie, la mort, c'est l'euthanasie, cette question grave, dans le sondage, les Français semblent comprendre l'euthanasie, certains voudraient la légaliser, d'autres disent, dans certains cas, on peut l'admettre. C'est un peu ce qu'avait dit le Conseil National d'Ethique lorsqu'il avait dit qu'après un acte d'euthanasie, il serait souhaitable que se réunisse une commission dans laquelle se trouveraient des médecins et des magistrats pour savoir s'il y a lieu à poursuite. Quelle est votre position sur l'euthanasie ?
Jean-François MATTEI
Je pense que l'euthanasie est la mauvaise réponse à trois questions de fond qui concernent la douleur, la solitude et l'abandon. J'ai entendu tout à l'heure dans un témoignage, tout à fait au début, il va avoir mal, il va souffrir, je crois qu'il faut bien distinguer les choses, la douleur doit être prise en charge aujourd'hui. Je pense que Bernard KOUCHNER m'entend, il a lancé un plan douleur, je vais le poursuivre et l'amplifier parce qu'aujourd'hui on n'a pas le droit avec les moyens qu'on a de laisser souffrir les gens. Deuxièmement, la solitude, c'est l'accompagnement des mourants parce que la mort est un moment privilégié de la vie, pardonnez-moi de le dire sous cette forme, mais les gens ont peur d'être seul. Et troisièmement, l'abandon parce qu'ils savent qu'on ne peut plus les traiter, mais justement, il y a les soins palliatifs parce que quand on ne peut plus soigner, il reste à prendre soin. Et quand on répond à la douleur, à la solitude et à l'abandon par une prise en charge correcte et humaine, alors, l'euthanasie ne s'exprime plus du tout de la même façon. Et je vais vous dire, je vais vous dire, je ne crois pas qu'on puisse aujourd'hui écrire dans une loi, dans un texte de loi qu'un homme serait autorisé à donner la mort à un autre homme. Je sais que notre société ne peut pas vivre sans interdit et je sais aussi que parce que nous sommes des êtres humains, nous avons une conscience et je sais qu'il peut y avoir des transgressions, mais la transgression ne peut pas être écrite dans la loi. Le comité d'éthique d'ailleurs, dont j'ai relu attentivement, complètement le texte, un très beau texte sur la fin de la vie et les soins palliatifs d'abord et avant tout, évoque la possibilité de l'exception d'euthanasie. Je pense qu'il faut s'entendre, quand quelqu'un souffre et qu'on pousse la morphine, on sait très bien que



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

le risque, c'est de le faire mourir. Mais, moi, ce que je veux en poussant la morphine, c'est le soulager. Et si de le soulager hâte la mort, je n'appelle pas ça euthanasie.
Olivier MAZEROLLE
Alors, Monsieur le ministre, la conscience touche aussi à la recherche avec tous les progrès possibles dans la direction de la vie, de la naissance. Des questions d'Alain DUHAMEL.
Alain DUHAMEL
Alors, quand on demande aux Français, en matière de recherche à quoi est-ce qu'il faut donner la priorité, ils répondent, la première, 1) le cancer, 2) loin derrière, le SIDA ; 3) alors, encore beaucoup plus loin, les maladies cardiovasculaires. Alors déjà, est-ce que vous c'est l'ordre que vous auriez donné ? Pour la recherche, oui ?
Jean-François MATTEI
Non .
Alain DUHAMEL
Ah ! Alors, qu'est-ce que vous auriez donné ?
Jean-François MATTEI
Non, parce que les gens, quand on leur demande ça ils disent, ils citent des mots qu'ils ont en tête.
Alain DUHAMEL
Mais vous, qu'est-ce que vous pensez ?
Jean-François MATTEI
Eh bien moi je pense, j'aurai pensé biotechnologie. C'est un mot un peu compliqué, donc que je vais expliquer : ce sont les techniques qui utilisent la vie au secours de la vie, par exemple sans le savoir la transfusion sanguine est une biotechnologie, c'est-à-dire que vous guérissez quelqu'un en lui transfusant des cellules vivantes. Lorsque vous faites une transplantation d'organes vous faites aussi en quelque sorte de la biotechnologie puisque vous greffez un organe sur quelqu'un pour le sauver et désormais ce n'est plus seulement l'organe, ce sont les tissus, se sont les cellules, ce sont les gènes et c'est cela qui va modifier complètement notre vision des choses.
Alain DUHAMEL
Et c'est là où vous pensez que l'on peut accomplir le plus de progrès.
Jean-François MATTEI
Oui, parce que je pense qu'en utilisant les cellules ou les gènes on peut tuer le cancer, parce qu'en utilisant certaines biotechnologies on peut lutter contre le SIDA et donc si vous voulez, je ne raisonne pas en terme de maladies, je raisonne en termes de stratégie médicale et donc la recherche, à mon avis, aujourd'hui, en priorité, ce sont les biotechnologies.
Alain DUHAMEL
Alors, ça s'enchaîne tout à fait sur ce que vous étiez en train de dire, d'ailleurs, quand on demande aux Français en ce qui concerne les manipulations génétiques, sujet que vous connaissez particulièrement bien, qu'est-ce qu'on doit faire, est-ce qu'on dit laisser de côté les scrupules moraux en disant : " il faut avancer si ça peut aider à résoudre une maladie ". Ou est-ce que l'on doit dire, " non, au nom de scrupules moraux, tant pis, on prend le risque peut-être de ne pas guérir ceux que l'on pourrait guérir ". Comment est-ce que vous, vous répondez à cette question là ?
Jean-François MATTEI
Alors, ça fait 20 ans que je me pose la question, figurez-vous.
Alain DUHAMEL
Je sais bien, c'est pour ça que je le dis que vous êtes……..
Jean-François MATTEI
Mais…
Alain DUHAMEL
Elle est compliquée.
Jean-François MATTEI
Oui, mais on peut en quelques mots dérouler le fil. On a, il y a quelques années, réalisé que l'on pouvait remplacer les cellules vieilles et malades par des cellules jeunes et normales, et c'est ce qui a donné l'idée de la thérapie cellulaire, le traitement par les cellules normales. Mais tout de suite la question vient : où est-ce qu'on trouve ces cellules jeunes ? Et l'évidence immédiate c'est la cellule embryonnaire. Et puis un peu plus tard on a trouvé qu'il y avait des cellules très jeunes aussi chez les adultes, mais la question se pose alors : est-ce qu'on a le droit d'utiliser les cellules embryonnaires ?



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Alain DUHAMEL
Et votre réponse ?
Jean-François MATTEI
Et donc là, on est coincé entre deux valeurs qui sont totalement contradictoires, premièrement le respect de la vie dès son commencement, la dignité de la vie humaine, et puis de l'autre le progrès médical qui lui aussi vient au secours de la vie. Alors, je vais vous donner mes réponses.
Alain DUHAMEL
Oui
Jean-François MATTEI
1) je pense qu'il faut maintenir le principe absolu du respect de la vie. 2) je pense qu'il faut absolument donner la priorité aux recherches animales et aux recherches sur les cellules adultes, mais, il m'apparaît aujourd'hui, après de multiples réflexions, que l'on ne peut pas faire l'économie de recherches sur les cellules embryonnaires, au moins pour un moment donné, dans des conditions très précises, ne serait-ce que pour tester les cellules adultes, de tester les modèles et donc nous allons étudier cela au mois de janvier, au travers des lois de bioéthique. Naturellement, là aussi il s'ajoute deux réflexions complémentaires. D'abord la médecine n'a jamais progressé que par la transgression : l'autopsie, la transfusion sanguine, la transplantation d'organes, chaque fois ça a été une réaction abominable et puis petit à petit on a vu que les choses…
Alain DUHAMEL
Y compris au nom de principes moraux.
Jean-François MATTEI
Mais bien entendu ! Donc la transgression a fait progresser la médecine. Deuxièmement, le principe de réalité : interdire de travailler sur les cellules embryonnaires, sur les embryons conçus en France, c'est-à-dire en éprouvettes, c'est très bien, mais on en importe. Maintenant… Quelle hypocrisie, quelle hypocrisie !
Olivier MAZEROLLE
Attendez, alors, je vous propose, et ceux qui nous regardent, de faire un petit voyage en Grande Bretagne, qui a transgressé, comme vous dites, depuis longtemps, la vie, puisque la recherche sur l'embryon est autorisée en Grande Bretagne depuis un bon moment. Reportage en Angleterre de Romuald BONNANT et Valérie.
/// Reportage///
Alain DUHAMEL
Il y a quand même une question que je me posais en vous écoutant, parce que je sais ce que…, que ça fait 20 ans que vous travaillez dessus et que j'ai lu d'ailleurs ce que vous aviez écrit là dessus. Comment est-ce que vous vous mettez d'accord sur ces recherches, manipulations génétiques, le professeur MATTEI, le ministre MATTEI et le catholique pratiquant MATTEI ? Comment vous les mettez d'accord ?
Jean-François MATTEI
Eh bien ce n'est pas très confortable, mais je crois qu'il n'y a pas de choix éthiques sans tension morale et il est vrai que j'essaie, un, de respecter mes propres convictions sans ma propre vie, de prendre mes responsabilités au niveau du gouvernement parce que je gouverne au poste qui est le mien pour des gens qui n'ont pas nécessairement les mêmes convictions que moi. Ca s'appelle peut-être la laïcité républicaine et donc je pense que c'est de mon devoir.
Olivier MAZEROLLE
Des questions sur ce thème qui vont vous être posées par Jean-Daniel FLAYSAKIER le chroniqueur médical de France 2, le voilà, et il va s'asseoir et il va vous demander jusqu'où vous êtes prêts à aller en termes de recherche.
Jean-Daniel FLAYSAKIER
Bonsoir Monsieur.
Jean-François MATTEI
Bonsoir Monsieur FLAYSAKIER.
Jean-Daniel FLAYSAKIER
On était en train de regarder ce reportage en Grande Bretagne. En France, Monsieur, il y a des milliers et des milliers d'embryon qui sont abandonnés, il n'y a pas de projet parental, qui sont dans l'azote liquide, que l'on va peut-être un jour détruire. De l'autre côté, 300 000 insuffisants cardiaques, des



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

patients qui souffrent de maladie de Parkinson, d'Alzheimer, des grands brûlés, est-ce que vraiment votre position sur la recherche concernant les cellules embryonnaires, ce que l'on appelle les cellules souches, est-ce que c'est vraiment non ou est-ce que c'est peut-être ?
Jean-François MATTEI
Je viens de vous dire que dans des conditions très précises, c'est-à-dire dans une période de temps donnée, dans des expériences fiables et analysées par des experts, et dans des conditions de consentement évidemment, je pense que nous n'en ferons pas l'économie, c'est la conclusion à laquelle je suis arrivé, je pense que c'est nécessaire. Mais en revanche je voudrais dire deux choses : d'abord je trouve qu'il n'est pas toujours honnête d'utiliser déjà le mot thérapeutique, parce que vous savez bien que l'on parle de thérapie génique depuis 25 ans, et qu'elle n'est pas rentrée encore dans le courant, c'est le moins que l'on puisse dire. Je ne connais pas de recherche biologique et médicale qui ne soit pas à finalité thérapeutique. Or aujourd'hui, on avance le mot thérapeutique pour faire passer un certain nombre d'idées…
Jean-Daniel FLAYSAKIER
Monsieur le ministre, pardonnez-moi, il y a des chercheurs français qui vous parlent de recherche, personne pour l'instant ne fait de pari sur l'avenir, ils vous demandent la possibilité comme leurs collègues anglais ou comme leurs collègues américains des laboratoires privés, de pouvoir faire de la recherche. Et-ce que vous allez leur dire oui ou est-ce que vous allez leur dire non ?
Jean-François MATTEI
Monsieur FLAYSAKIER, il me semblait avoir entendu parler de clonage thérapeutique…
Jean-Daniel FLAYSAKIER
Mais, le conseil d'Etat……(brouhaha)
Jean-François MATTEI
Mais c'est l'argument utilisé. Alors, mettons-nous bien d'accord…
Jean-Daniel FLAYSAKIER
On parle de recherche sur l'embryon qui n'a pas de projet parental, Monsieur, je vous ai posé cette question sur l'embryon.
Jean-François MATTEI
Je veux bien que la médecine avance, mais je ne veux pas non plus qu'elle fasse n'importe quoi parce que les chercheurs ils vont de l'avant et puis après ce qui se passe, ça ne les intéresse… Ça les intéresse moins.
Olivier MAZEROLLE
Ah ! mais attendez, attendez, là je vous propose d'écouter l'avis d'un gynécologue, le professeur FRYDMAN, le père d'Amandine, le premier bébé in-vitro né en France, lui il dit : " j'ai des collègues qui s'en vont ".
///Reportage///
Olivier MAZEROLLE
Frilosité intellectuelle ?
Jean-François MATTEI
Non, pas du tout.
Jean-Daniel FLAYSAKIER
On manque de scientifiques Monsieur. Les gens ne veulent pas aller dans la recherche scientifique. Vous parliez du pôle des biotechnologies, si on se ferme cette recherche sur les biotechnologies, comment on garde les jeunes ?
Jean-François MATTEI
Parce que vous croyez que la seule façon de chercher, c'est la cellule embryonnaire ? Permettez-moi…
Jean-Daniel FLAYSAKIER
Ah ! je ne vous dis pas que c'est la seule.
Jean-François MATTEI
Alors justement, parce que… Moi, écoutez, j'aime bien René FRYDMAN qui en plus de cela est un collègue, nous avons beaucoup travaillé ensemble, vous savez que c'est un proche de Bernard KOUCHNER. Pendant 5 ans ils ont eu la possibilité de travailler sur une loi de bioéthique qui aurait du venir en 99, on est en 2002, on n'avait toujours pas de loi et donc bon, il voit bien que les choses ne sont pas aussi simples que ça. Ce que je veux dire, c'est que nous avons des chercheurs extraordinaires

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

dans notre pays. Je voudrais parler, malgré l'accident qui est arrivé récemment, des travaux formidables d'Alain FISCHER, la thérapie génique, mais naturellement que je suis pour.
Olivier MAZEROLLE
A l'hôpital NECKER, hein.
Jean-François MATTEI
A l'hôpital NECKER. Et naturellement je pense qu'il faut prendre un peu de recul pour analyser les causes de cet accident, mais je l'encourage à poursuivre, bien entendu. Alors, ne m'enfermez pas, s'il vous plait.
Jean-Daniel FLAYSAKIER
…..(brouhaha)
Olivier MAZEROLLE
C'est interdit, là, vous avez dit : " il faut tout arrêter ".
Jean-François MATTEI
Non non je n'ai ja… Justement j'étais en train de vous dire : " ne m'enfermez pas dans le tout ou rien ". J'essaie, et croyez-moi ce n'est pas facile, d'avoir…
Olivier MAZEROLLE
Attendez, le professeur FISCHER peut reprendre ses travaux ?
Jean-François MATTEI
Bien entendu Monsieur FISCHER peut, après avoir fait son analyse, en tous les cas le ministre de la Santé que je suis, je lui dis que la voie est bonne, qu'il y a eu un pépin, mais que d'un côté c'était la mort assurée…
Olivier MAZEROLLE
Il s'agit, pardon, d'un bébé bulle qui a fait un accident secondaire et qui est atteint d'une leucémie, alors qu'on est en train de le traiter pour une maladie incurable.
Jean-François MATTEI
Il y avait dix gosses, qui étaient condamnés à mort, il a essayé une technique, ça a marché, sur les dix il y en a un qui est atteint d'une maladie sanguine grave, ce n'est pas cela qui doit nous arrêter parce que les quatre premières greffes cardiaques ont conduit à des morts et on a poursuivi. Autrement dit, ne me faites pas passer pour…
Jean-Daniel FLAYSAKIER
Non non, mais je ne veux pas vous faire…
Jean-François MATTEI
Non non, mais je ne suis ni un obscurantiste, ni un anti-scientiste, j'ai fait de la recherche dans une unité INSERM, les travaux sont là pour le prouver. Je dis simplement qu'il y a des moments où il est important que le chercheur s'interroge sur le sens de ce qu'il fait.
Jean-Daniel FLAYSAKIER
Alors, on va interroger maintenant le chercheur et le ministre. Si d'autres pays travaillent sur les cellules embryonnaires ou éventuellement sur le clonage thérapeutique, que la France, n'a pas prévu de mettre dans la loi de bioéthique, s'il existe des tissus de remplacement ou éventuellement des médicaments dérivés de cette technique, vous les importez pour les malades français ou vous ne les importez pas ?
Jean-François MATTEI
Je pense qu'il faut que nous travaillons sur les cellules adultes et c'est ça le point numéro 1 de ce que nous pouvons faire.
Jean-Daniel FLAYSAKIER
Oui oui, mais je crois que ce n'est pas exactement la question que je vous ai posée.
Jean-François MATTEI
Non non, la question est un problème d'importation, nous verrons quand ça sera utilisable, car pour le moment je voudrais Monsieur FLAYSAKIER que vous me disiez, aujourd'hui, quels sont les vrais succès obtenus à partir des cellules embryonnaires. Parce que le myocarde, le cœur dont on a parlé, ce n'était pas des cellules…
Jean-Daniel FLAYSAKIER
C'était un adulte..
Jean-François MATTEI
Voilà, nous sommes d'accord, ce n'était pas embryonnaire.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Jean-Daniel FLAYSAKIER
Je suis d'accord avec vous, non, je dis simplement…
Jean-François MATTEI
Non non, mais je crois que je connais à peu près la question de ce point de vue là.
Jean-Daniel FLAYSAKIER
Je ne doute pas une seconde de vos capacités.
Jean-François MATTEI
Vous ne pouvez pas me dire que sous mon ministère dans les deux ou trois ans je serais confronté à la question de savoir s'il faut importer des cellules embryonnaires capables de soigner quelqu'un, ce serait mentir que de le faire croire.
Jean-Daniel FLAYSAKIER
Supposons que ça se produise…
Jean-François MATTEI
Mais supposons, nous verrons le moment venu.
Jean-Daniel FLAYSAKIER
Donc si j'ai un alzheimer, je vais me faire soigner en Angleterre.
Jean-François MATTEI
Supposons le moment venu s'il vous plait, parce que l'on ne peut pas se projeter. Vous voyez bien qu'y compris moi-même…
Jean-Daniel FLAYSAKIER
Remarquez, je ne serai peut-être plus là non plus.
Jean-François MATTEI
Y compris moi-même, je chemine tranquillement. Ce qui m'inquiète aujourd'hui, c'est que la science va beaucoup plus vite que la conscience. On disait tout à l'heure, sans… sans conscience, c'est vrai que pour soigner le vieillissement, les personnes âgées, l'alzheimer, le parkinson, les cellules jeunes dont nous parlons, c'est probablement une piste formidable. Eh bien nous verrons bien le moment venu, si c'est possible ou pas, nous verrons bien.
Jean-Daniel FLAYSAKIER
Je peux vous poser deux questions très rapides ?
Jean-François MATTEI
Bien sûr.
Jean-Daniel FLAYSAKIER
On parle… Vous êtes un homme dont, je veux dire, l'intérêt pour l'éthique est connu, et vous êtes un des grands spécialistes de l'éthique, l'éthique ça passe aussi par l'information et la transparence. Je voudrais prendre deux exemples. Vous êtes généticien, certaines femmes ont besoin d'un examen que l'on appelle amniocentèse, c'est-à-dire que l'on passe une aiguille à travers le ventre de la maman pour aller recueillir des cellules du liquide dans lequel baigne l'enfant. En France, en fonction je dirais de la capacité et de l'expérience des équipes, le risque d'accident varie de un à dix. cette information, les médecins l'ont, les mères ne l'ont pas. Est-ce qu'il est normal que l'on ne connaisse pas, en matière de technologie ou de certaines techniques de diagnostiques, les performances des équipes. Est-ce qu'il est normal, par exemple, dans un autre exemple, celui des greffes, qu'il y ait des hôpitaux en France où l'on fasse une greffe de foie par an et dans d'autres 140 greffes de foie par an, est-ce que ça c'est normal ?
Olivier MAZEROLLE
Réponse courte. Réponse courte parce que Bernard KOUCHNER a des choses à vous dire.
Jean-François MATTEI
Ce n'est pas normal. Nous allons évidemment aller vers la transparence mais pour aller vers la transparence il faut fixer les critères. Or aujourd'hui les classifications qui paraissent et qui sont les seules, elles ont au moins le mérite d'exister, elles ne sont pas fondées sur des critères qui sont scientifiquement et médicamentalement recevables. Mais il est vrai, il est vrai, que l'on doit offectivement connaître la capacité et la compétence des résultats de l'équipe à laquelle on se confie. Oui, je trouve ça normal.
Olivier MAZEROLLE
Bernard KOUCHNER, vous avez entendu les réponses de Jean-François MATTEI, science sans conscience, quel est… Ce que vous avez à dire, vous-même sur ce sujet ?



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Bernard KOUCHNER
Beaucoup de choses que je ne dirai pas. J'admire la manière dont Jean-François MATTEI se débat avec lui-même. C'est un débat que nous avons eu au Parlement déjà, et le mot qu'il a cité, et je le dis avec beaucoup de respect et d'amitié pour lui, c'est le mot transgression. Jean-François MATTEI accepte la transgression et moi je préfère la raison, et pour répondre à votre première question c'est peut-être une des petites différences entre nous. il a été assez gentil pour reconnaître qu'en matière de douleur et de soins palliatifs nous avions avancé, et je ne peux pas ne pas dire sur l'euthanasie que c'est un tout petit peu plus grave peut-être encore qu'il l'a dit. Jean-François MATTEI accepte cette transgression de pousser la seringue un peu plus, et moi je pense que l'on doit avoir, chacun de nous, le choix possible, dans certains cas très particuliers. Moi je pense que les soins palliatifs règlent beaucoup des fins de vie, et l'isolement, vous avez eu raison de le dire, est combattu. Mais quelquefois, dans des cas très précis, on a besoin de décider soi-même, avec sa famille. Sur la recherche, un mot. Je ne voudrais pas polémiquer à un autre niveau, mais lorsqu'on a supprimé tant de postes dans l'Education et qu'on diminue les crédits de la Recherche. Alors je crois qu'il va être difficile de poursuivre les recherches nécessaires que Jean-François MATTEI appelle de ses vœux, et je trouve franchement un peu difficile qu'on soit obligé d'aller peut-être en Angleterre, peut-être en Belgique, tout près, lorsqu'un jour, et vous le savez Jean-François MATTEI, un jour les recherches à propos des cellules adultes ou du clonage, finalement ça n'a pas d'importance, produiront des effets thérapeutiques, et à ce moment là nos malades devront en bénéficier. Alors, pourquoi ne pas nous préparer, dans le respect bien entendu et avec l'encadrement qui a été celui qui ont été adoptés lors de l'examen des lois bioéthiques. Mais ce mot transgression, voyez-vous, est à la fois assez commode, mais vous me permettez un tout petit peu, hypocrite, avec toute l'amitié que je vous porte.
Jean-François MATTEI
Mais non.
Olivier MAZEROLLE
Transgression, raison.
Jean-François MATTEI
Je vais dire tout simplement à Bernard KOUCHNER… On a eu ce débat déjà entre nous, mais là aujourd'hui il faut l'avoir…
Olivier MAZEROLLE
Il est public.
Jean-François MATTEI
C'est public. Je pense qu'il ne peut pas y avoir de société sans interdits, parce que sinon il n'y a plus de repères, et que parce que nous sommes des hommes et que nous sommes… Nous avons une conscience, nous savons qu'il ait des situations où il est justifié de transgresser l'interdit, c'est ça l'appel à la conscience. Et en définitive, ce que je voudrais faire passer comme message c'est qu'au cours de toutes ces recherches, j'ai, assez paradoxalement, réalisé une chose extraordinaire. C'est probablement la seule certitude que j'ai acquise, quand vous prenez une personne, vous changez ses organes, elle est toujours là même, vous changez ses cellules elle est toujours la même, vous changez ses gènes, elle est toujours la même. Je suis persuadé que ce qui fait l'humanité de l'homme n'est pas dans sa matière et je trouve que ça, si la science avait prouvé cela déjà, ça serait assez exceptionnel.
Jean-Daniel FLAYSAKIER
Oui, mais il y a des gens…
Olivier MAZEROLLE
Bernard KOUCHNER, un dernier mot ?
Bernard KOUCHNER
Pardonnez-moi, mais ce n'est pas la réponse à ma question, bien sûr vous le savez. Bien sûr qu'il faut des interdits, nous… Il en faut peut-être de plus forts que ceux que vous évoquez, mais il n'empêche que la raison qui consiste un moment donné à se dire qu'entouré ses siens on va choisir, dans des périodes très difficiles de fin de vie où il n'y a plus d'espoir, on va choisir de partir d'une manière qui n'est pas imposée par la seringue que l'on pousse ou pas. Ce serait j'en suis sûr, Jean-François MATTEI, un progrès y compris pour l'esprit que vous évoquez.
Olivier MAZEROLLE
Jean-François MATTEI, un dernier mot, sur cette question ?
Jean-François MATTEI

Je pense que Bernard KOUCHNER évoque la liberté de choix, mais moi je suis quand même troublé parce qu'à ce moment là qu'est-ce qu'on va faire aux urgences quand on va recevoir une tentative de suicide ? C'est quelqu'un qui a librement choisi de se donner la mort, librement choisi de se donner la mort. Et on va le réanimer ? Ou on va dire : il a librement choisi. Jusqu'à présent on réanime, et croyez-moi, on n'a pas à le regretter.
Olivier MAZEROLLE
Merci Bernard KOUCHNER d'avoir été avec nous durant toute…
Bernard KOUCHNER
Attendez, un dernier mot, un dernier mot, Olivier MAZEROLLE. Bien sûr on réanime, bien sûr on réanime, Jean-François MATTEI, mais on vient, grâce à notre travail, d'ouvrir le premier service d'éthique clinique à COCHIN et c'est avec ces services d'éthique que l'on discutera de l'éventualité des traitements, bien sûr qu'il faut réanimer.
Olivier MAZEROLLE
Merci Bernard KOUCHNER d'avoir été avec nous tout au long de cette soirée. Après un débat aussi grave et important, j'ai un peu de scrupules, mais j'ai deux questions d'actualité avec des réponses très courtes, quand même, que l'on ne peut pas éluder. Vous avez vu cette clinique à Louviers où il y a trois cas d'hépatite C, 4 000 personnes je crois vont être convoquées pour vérification, c'est très grave, très important ?
Jean-François MATTEI
C'est un accident qui ne devrait pas se produire, mais nous avons parfaitement le moyen de convoquer les personnes qui auraient pu être exposées et vérifier que rien ne s'est passé. Un certain nombre a déjà été analysé, tout va bien, Dieu merci, mais par précautions nous allons nous adresser au deuxième cercle.
Olivier MAZEROLLE
Un autre sujet de santé qui a été révélé par France 2 hier soir : il y a des assureurs qui maintenant disent " on ne veut plus assurer pour les conséquences de l'utilisation du téléphone mobile un certain nombre de personnes ". Le téléphone mobile peut par exemple provoquer des cancers, disent certaines personnes. C'est vrai, faux ?
Jean-François MATTEI
Ecoutez, si les assureurs ne veulent plus assurer, ils n'ont qu'à faire autre chose, mais assurer ça veut dire quoi, ça veut dire assurer un risque, alors s'ils ne veulent plus assurer de risques, il faut qu'ils changent de métier.
Olivier MAZEROLLE
Et c'est dangereux le téléphone mobile ?
Jean-François MATTEI
Mais si c'était dangereux, le risque pourrait être quantifié et ils pourraient assurer.
Olivier MAZEROLLE
Bien, alors, Monsieur le ministre, " la dernière question ". Je voudrais vous parler de personnes dont vous êtes également le ministre et dont on ne parle pas très souvent et qui nous le reprochent d'ailleurs, ce sont les handicapés. Dernière question. Pour des raisons éthiques vous avez demandé à l'Assemblée nationale, avant les dernières élections, d'adopter un amendement qui interdisait qu'une personne née handicapée parce que le diagnostique établit pendant la grossesse de sa mère n'a pas été convenable, puisse réclamer des dommages et intérêts. Mais il se trouve que les handicapés, finalement, sont obligés de quémander la solidarité nationale, alors est-ce que vous allez faire quelque chose, est-ce que vous allez mettre fin à ces situations ? Que pour des raisons éthiques vous fassiez voter cela on peut le comprendre mais ensuite ces personnes vivent et souffrent.
Jean-François MATTEI
Alors, Monsieur MAZEROLLE, vous touchez un point extrêmement sensible, car lorsque j'ai réagi vivement après cette jurisprudence PERRUCHE, je pense que j'ai reçu suffisamment de soutien pour gagner la première partie qui était de reconnaître l'égale dignité de toute vie, mais il reste maintenant à gagner la deuxième partie et c'est le troisième chantier du président de la République, c'est-à-dire l'accueil, l'accompagnement et l'intégration des personnes handicapées. Et tout cela basé sur la compensation du handicap. C'est un des grands chantiers que nous allons mener dans le gouvernement de Jean-Pierre RAFFARIN, chantier du président de la République et je me fais le plaisir de le faire…
Olivier MAZEROLLE



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Mais ils attendent, alors là…
Jean-François MATTEI
Et bien ils attendent. Ils attendent mais ça va se faire, ça ne peut pas se faire du jour au lendemain, on est là depuis cinq mois. Croyez-moi, madame BOISSEAU est déjà au travail.
Olivier MAZEROLLE
Merci Monsieur le ministre, ainsi donc se termine cette deuxième édition de " 100 minutes pour convaincre ". Restez sur France 2, tout à l'heure vous allez rire, ça va changer, ce sera un peu moins grave que les questions que nous venons d'évoquer, avec " Austin Powers ", un très bon film anglo-saxon. Bonne soirée.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

**100 Minutes pour convaincre – le 24/04/2003**
Invité : François FILLON, ministre des Affaires sociales et du Travail

Olivier MAZEROLLE
Bonsoir Monsieur FILLON.
François FILLON
Bonsoir.
Olivier MAZEROLLE
Et bonsoir à vous tous qui nous rejoignez pour ce " 100 minutes " consacré aux retraites et à l'emploi, deux sujets qui provoquent souvent l'inquiétude des Français, qui aimeraient bien avoir des réponses à leurs questions. Alors ces réponses, nous espérons les obtenir de vous ce soir, Monsieur le Ministre, grâce aux questions que vont vous poser les journalistes du FIGARO et de FRANCE 2, et puis aussi grâce à la contradiction que vont vous apporter trois interlocuteurs, Bernard THIBAULT, de la CGT, qui se trouve dans son bureau, Guillaume SARKOZY, qui est le vice-président du MEDEF et le président des INDUSTRIES TEXTILES, à son bureau également, et puis Ségolène ROYAL, députée socialiste des Deux-Sèvres et membre du gouvernement JOSPIN. Alors Monsieur le Ministre, cette feuille de route sur la réforme des retraites, c'est le président de la République qui vous l'a fixée, de manière assez solennelle d'ailleurs, le 31 décembre dernier, lorsqu'il a adressé ses vœux aux Français, on l'écoute.
Jacques CHIRAC – 31 décembre 2002
La réforme des retraites, qui concerne tout le monde, et qui seule permettra de garantir à chaque Français une bonne retraite. C'est une chance pour tous, et ce serait un grand péril de ne pas la faire.
Olivier MAZEROLLE
" Grand péril de ne pas la faire ", mais danger politique aussi à la faire, et sur l'échelle de Richter du risque politique, vous la situez où, cette réforme des retraites ?
François FILLON
Vous savez, moi je n'ai pas peur, parce que quand on fait son devoir on n'a pas peur. Et s'agissant des retraites, on a tellement attendu, il y a aujourd'hui un tel risque qui pèse sur les régimes de retraites, que je n'ai pas le temps d'avoir peur. Je n'ai que le temps de me concentrer sur le désamorçage d'une bombe qui menace toutes les générations futures.
Olivier MAZEROLLE
Une bombe quand même. Alors vous êtes l'un des ministres les plus importants du gouvernement RAFFARIN, et pourtant les Français ne vous connaissent pas beaucoup, et quand même, vous avez été benjamin de l'Assemblée nationale, ministre d'Edouard BALLADUR aux Postes et aux Télécommunications, aujourd'hui numéro trois du gouvernement RAFFARIN, mais c'est vrai que vous n'êtes pas un homme de coup d'éclat, par tempérament ?
François FILLON
Oui, moi je suis un homme de l'Ouest. Vous savez, dans l'Ouest, on est modéré, on aime bien la discrétion, on n'aime pas les excès. Et puis je crois, Olivier MAZEROLLE, que l'excès de médiatisation et la culture de l'instant est en train de tuer la démocratie beaucoup plus sûrement que tous les extrémismes.
Olivier MAZEROLLE
Alors on va essayer de ne pas faire d'excès ce soir, mais vous pouvez sortir de vos gonds, quand même, ça vous arrive ?
François FILLON
Ça m'arrive, mais je vais essayer de ne pas le faire ce soir, car je ne vois pas de raison de le faire.
Olivier MAZEROLLE
Alors jusqu'il y a peu de temps, vous avez été compagnon de route de Philippe SEGUIN, et vous vous souvenez sans doute, il y a dix ans, il avait fait sensation lorsqu'il avait parlé d'un Munich social en France au prétexte, disait-il, qu'on y fabrique des générations d'exclus faute d'une politique de l'emploi. Est-ce que vous avez le sentiment aujourd'hui, vous, qui avez été à ses côtés, de mener une politique de l'emploi ?
François FILLON

Oui, j'ai le sentiment de mener une politique de l'emploi, qui est une politique de l'emploi qui vise à essayer de faire profiter la France du moindre souffle de croissance. L'emploi, dans un pays aujourd'hui soumis à la concurrence internationale, est très lié naturellement à la situation dans le monde, et pour nous, à la situation en Europe. Toute la question, c'est comme un bateau : il faut qu'il soit le plus léger possible pour prendre le premier souffle de vent. Et mon travail, c'est au fond d'alléger le bateau pour qu'il soit le plus rapide possible.
Olivier MAZEROLLE
Alors justement, la guerre en Irak vient de se terminer, est-ce que ce souffle va être suffisant en France pour que l'on évite les sombres pronostics des 10% de chômeurs à la fin de l'année ?
François FILLON
Je crois que le chômage, qui a commencé à augmenter pratiquement au printemps 2001, c'est-à-dire depuis deux ans, va continuer de monter jusqu'à l'été. Je pense qu'il va se stabiliser à l'automne et que nous aurons une baisse du chômage en 2004, parce qu'en 2004 toutes les raisons d'une relance économique sont rassemblées. On a…
Olivier MAZEROLLE
Quand vous dites baisse du chômage en 2004, ça veut dire moins de chômeurs à la fin de l'année qu'il n'y en avait au début de l'année ?
François FILLON
Absolument, ça veut dire qu'on inverse la courbe, parce que…
Olivier MAZEROLLE
Alors attendez, c'est précis, ma question, c'est : il y en aura moins à la fin de l'année qu'au début de l'année ?
François FILLON
On inverse la courbe, on commence à redescendre.
Olivier MAZEROLLE
D'accord.
François FILLON
On commence à redescendre, c'est-à-dire qu'on commence à créer plus d'emplois et à absorber plus d'actifs nouveaux sur le marché du travail. Mais pourquoi ? Parce que d'une part, comme vous l'avez dit, les incertitudes internationales sont en train de se dissiper, ensuite parce que l'assainissement du secteur des nouvelles technologies et des télécommunications, qui a été à la fois la locomotive de la croissance ces dernières années et puis la cause de la crise que nous traversons, est en train aussi de s'achever, et enfin parce que les mesures structurelles que le gouvernement a prises vont commencer à donner des effets. Je prends un exemple : les allègements de charges, qui constituent un des éléments essentiels de la politique que nous voulons mener. Les allègements de charges n'auront pas d'effet avant le 1er juillet prochain, ils ne commencent à entrer en vigueur qu'au 1er juillet prochain.
Olivier MAZEROLLE
Alors on va parler de tout ça, mais premier chapitre de cette soirée : les retraites, le moment de vérité. Il faut dire que partout en Europe on en parle, de ces retraites, et qu'il y a maintenant plus de dix ans qu'on en parle, en Europe et en France, récit de Farida SETITI (ph).
/// reportage ///
Olivier MAZEROLLE
Monsieur FILLON, tout de même, quand vous revoyez Alain JUPPE à la tribune de l'Assemblée nationale, ces députés qui l'acclament, qui l'applaudissent, et puis finalement qui l'abandonnent en rase campagne à un pays qui dit non, vous n'avez pas la crainte de revivre le même film ?
François FILLON
Je crois qu'on n'est pas du tout en 95, il y a une grande différence. En 95, on avait encore un peu de temps devant nous. Maintenant on en a plus. Les déficits du régime général, c'est pour dans deux ou trois ans. C'est-à-dire que si on ne réforme pas maintenant, et quand je dis maintenant c'est avant la fin de cette année, les régimes de retraites, alors on ne pourra plus sauver le régime par répartition, et on ira vers une catastrophe sociale de très, très grande ampleur. C'est pour ça que je crois que les Français ont changé d'attitude à l'égard de cette question des retraites, parce qu'ils sentent bien que maintenant le danger est imminent.
Olivier MAZEROLLE

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Alors Jean de BELOT, directeur de la rédaction du FIGARO, a beaucoup de questions à vous poser sur justement la fermeté des politiques par rapport aux réformes à engager, Jean de BELOT.
Jean de BELOT, directeur de la rédaction du FIGARO
Monsieur le Ministre, bonsoir, bonsoir Olivier.
François FILLON
Bonsoir.
Jean de BELOT
Vous le disiez tout à l'heure, on a trop attendu dans ce pays pour mener cette réforme essentielle, et vous-même depuis plusieurs mois, et le gouvernement, avez laissé sortir des éléments, des bribes, des données, est-ce que ce soir vous avez l'intention de nous dire la totalité de ce que vous avez en projet pour mener cette réforme essentielle et que vous décrivez comme ultra urgente pour le pays ?
François FILLON
Oui, je crois que maintenant le moment est venu de décider. Mais avant de décider sur un sujet aussi difficile, qui concerne chaque Français, il n'y a pas un Français qui n'est pas concerné par le dossier des retraites, et après les douze années de tergiversations qui viennent d'être résumées, je pense qu'on pouvait prendre quelques mois pour discuter avec les partenaires sociaux, et faire en sorte que les Français, progressivement, entrent dans une meilleure compréhension de ce dossier. Et maintenant, c'est le moment des décisions qui est venu.
Jean de BELOT
Alors c'est le moment des décisions, les Français ont compris, ils ont compris notamment qu'ils allaient devoir travailler plus. Premier point, on va égaliser en 2008 la durée de cotisation des fonctionnaires sur celle des salariés du privé ? C'est ferme, c'est décidé, vous ne reviendrez pas là-dessus ?
François FILLON
Oui, mais je crois qu'il ne faut pas simplifier les choses à une ou deux mesures. On va faire la réforme des retraites la plus importante depuis 1945, parce que c'est la première qui va concerner tous les Français, tous les régimes, qui va fixer des principes pour l'ensemble des régimes, et qui va mettre en place des mécanismes pour adapter progressivement ces régimes aux conditions économiques et sociales. Et le choix que nous avons fait, c'est un vrai choix politique, c'est un vrai choix de société, et je crois que les partenaires sociaux d'ailleurs peuvent se réjouir d'avoir contribué à construire ce choix, c'est le choix de maintenir un système de retraites par répartition. Et pour maintenir un système de retraites par répartition, où au fond chacun paie pour les autres, il faut que les conditions de l'équité soient réunies. On ne peut pas avoir un système par répartition qui fonctionne avec une catégorie de Français qui sont à 37,5 ans et une autre à 40 ans, donc nous allons conduire tous les régimes à 40 ans d'ici 2008.
Jean de BELOT
Donc ce point-là est acquis. Mais pour garantir l'équilibre financier que vous visez, qui est l'un des objectifs clés de votre réforme à l'horizon 2010 et même 2020, il va falloir que l'ensemble des Français, pour le coup, fonctionnaires et salariés du privé, cotisent davantage, 41, 42 ans ? Plus ?
François FILLON
Le choix que nous avons fait, c'est le choix de maintenir le plus haut niveau de retraites possible, donc de ne pas continuer à laisser se dégrader le montant des pensions. Et comme nous pensons qu'on ne peut pas augmenter, en tous cas aujourd'hui, le montant des cotisations de retraites, parce qu'on ne peut pas augmenter les prélèvements obligatoires, nous avons choisi d'allonger la durée de cotisation. Et allonger la durée de cotisation, c'est d'autant plus judicieux que la vie s'allonge et qu'il est naturel qu'on partage les gains d'espérance de vie entre le travail et la retraite. Sinon, on pourrait imaginer un jour que le temps de retraite serait pratiquement aussi long que le temps de travail. Donc à partir de 2008, quand tout le monde sera à 40 ans, nous mettrons en marche un dispositif qui visera à maintenir cet équilibre entre temps de retraite et temps de travail. Aujourd'hui on passe à peu près un tiers du temps de sa vie à la retraite et deux tiers au travail. Si on applique cette formule, qui sera dans la loi que nous allons proposer, alors on augmentera progressivement la durée de cotisation pour passer à 41 ans en 2012.
Jean de BELOT
41 ans en 2012, et en 2020 ?
François FILLON



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Et on continue, et en 2020 on arrive à 41 ans trois quarts, on s'approche de 42 ans.
Jean de BELOT
42 ans. Et cette durée-là de cotisation paraît suffisante à ce moment-là pour garantir l'équilibre financier de l'ensemble des régimes ? Je rappelle les chiffres en un instant, on sera à ce moment-là, selon les études qui fondent l'analyse du gouvernement, à un déficit d'environ 50 milliards d'euros. Quel est l'objectif de la réforme que vous menez ? C'est de garantir… vous avez écrit que vous vouliez garantir l'équilibre en 2020…
François FILLON
Absolument.
Jean de BELOT
Ce sera suffisant avec 42 ans de cotisation ?
François FILLON
Absolument. Il faut bien voir qu'on ne peut pas non plus augmenter la durée de cotisation au-delà du raisonnable. Il y a un équilibre à trouver entre le temps de retraite et le temps de travail. Et donc l'équilibre financier de la réforme est assuré à l'horizon 2020 par les mesures que nous prenons pour le régime général, ces mesures représentent environ six milliards d'économie, sur les 15 milliards qu'il faut trouver. Puis, nous allons prendre un certain nombre de mesures qui sont des mesures de justice, qui vont occasionner entre… à peu près un milliard de dépenses supplémentaires. Donc on a trouvé cinq milliards, sur les 15 milliards nécessaires, pour l'équilibre du régime général. Les dix milliards restants, nous allons les trouver par un transfert de cotisations de l'assurance chômage vers les retraites, au fur et à mesure que la situation de l'emploi va s'améliorer dans notre pays. Et je rassure tout de suite les Français, indépendamment de la situation économique, que nous espérons naturellement meilleure, la situation de l'emploi va mécaniquement s'améliorer parce que nous entrons dans une période où 800 000 personnes, 300 000 de plus chaque année, vont partir à la retraite, et qu'à l'inverse, en raison d'un taux de natalité qui est trop faible, un faible nombre d'actifs vont entrer sur le marché du travail.
Olivier MAZEROLLE
Par conséquent, vous êtes formel, il n'y aura pas nécessité d'augmenter les prélèvements obligatoires au global, c'est-à-dire les salariés qui cotisent pour le chômage cotiseront peut-être davantage pour les retraites, mais…
François FILLON
Et moins pour le chômage.
Olivier MAZEROLLE
En proportion moins pour le chômage ?
François FILLON
Le Conseil d'orientation des retraites, dans lequel il y a tous les partenaires sociaux et qui a fait tous les travaux sur lesquels nous nous sommes appuyés pour construire cette réforme, estime qu'à l'horizon 2020 l'excédent de l'assurance chômage sera de l'ordre de 15 milliards. On a besoin d'en transférer dix vers les retraites pour financer…
Jean de BELOT
Mais pour l'instant, dans le plan tel qu'il est connu, on ne garantit pas encore l'équilibre financier du système de l'ensemble des régimes, et notamment des régimes spéciaux, à l'année 2020. Il faudra tout de même trouver d'autres ressources…
François FILLON
Alors vous parlez du régime général…
Jean de BELOT
D'autres éléments de l'équilibre.
François FILLON
Vous parlez du régime général, l'équilibre est assuré, comme je viens de le présenter, ceci…
Olivier MAZEROLLE
En général, c'est le privé.
François FILLON
Alors après il y a les régimes publics. Dans les régimes de la fonction publique, fonction publique d'Etat, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière, les mesures que nous allons prendre, et que nous aurons l'occasion de détailler tout au long de cette émission, représentent un peu



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

plus de la moitié de l'effort financier nécessaire, qui est de l'ordre de 28 milliards. Donc il faudra, s'agissant des régimes publics, trouver environ 13 milliards supplémentaires, qui sera financé par les employeurs, c'est-à-dire par l'Etat s'agissant des fonctionnaires de l'Etat…
Olivier MAZEROLLE
Donc les contribuables.
François FILLON
Par les collectivités territoriales, et par…
Jean de BELOT
Donc notamment les contribuables et les acteurs privés.
François FILLON
Mais il faut bien que vous compreniez qu'il n'y a pas…
Olivier MAZEROLLE
L'Etat c'est les contribuables, Monsieur le Ministre, on est d'accord ?
François FILLON
Bien sûr, bien sûr, ce sont les contribuables. Il faut bien que vous compreniez qu'il n'y a pas une réforme des retraites en Europe qui ait permis, simplement par des mesures d'économie ou d'allongement de durée, de régler l'ensemble du problème financier sans qu'à un moment donné il y ait des augmentations de cotisations. Nous, ce que nous voulons, c'est que ces augmentations de cotisations se fassent à prélèvement obligatoire constant, et même, si possible, à prélèvement obligatoire en baisse. Et c'est pour ça que nous mettons un peu, au fond, un marché aussi dans les mains des entreprises, car pour réussir cette réforme, il faut non seulement allonger la durée de cotisation, mais il faut que les gens travaillent effectivement jusqu'à l'âge légal, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, nous sommes le pays d'Europe qui a le taux d'activité des plus de 50 ans le plus faible. Et donc il faut…
Jean de BELOT
Donc il faut précisément sur ce point-là que vous disiez ce soir clairement aux Français que pour maintenir le niveau de leurs retraites, il va falloir qu'ils acceptent dans les années à venir de travailler plus longtemps, et peut-être davantage y compris sur la durée hebdomadaire, que par rapport aux pays voisins qui ont réussi leur réforme, la France travaille insuffisamment. Vous êtes prêt à leur dire ?
François FILLON
Je crois que d'une manière générale, la grande faute de ces dernières années ça a été de faire croire aux Français qu'alors que l'environnement changeait de manière radicale, à la fois pour des raison démographiques, parce que le pays vieillit, 12 millions de retraités aujourd'hui, plus de 20 millions de retraités en 2040 avec un nombre d'actifs qui, lui, va légèrement diminuer, et puis l'environnement international, la mondialisation, la redistribution des cartes, on a expliqué aux Français qu'on allait pouvoir garder notre modèle social en travaillant moins. Alors que tous les autres pays européens, nous sommes 15 en Europe aujourd'hui, sur les 15 pays il y en a 14 qui ont choisi d'allonger la durée de cotisation, d'inciter les gens à travailler plus longtemps. Naturellement, c'est la voie qu'il faut choisir.
Jean de BELOT
Vous avez fait la réforme largement en négociation, en contact avec les syndicats. Quand en 93 Edouard BALLADUR avait fait la réforme du privé, il l'avait faite par la loi directement. La réforme va aboutir évidemment à aligner les régimes de la fonction publique, et les régimes spécifiques de la fonction publique, sur le régime privé, est-ce que vous ne craignez pas que si jamais les syndicats poussent trop loin leurs demandes, une réaction du corps privé, on entend de plus en plus auprès des salariés privés, dans le métro, les gens qui disent : cette fois-ci il faut absolument que les fonctionnaires fassent leur réforme et y consentent, sans quoi une partie inattendue du pays pourrait se révolter contre cette fonction publique qui finalement finit par coûter très cher ?
François FILLON
C'est une autre faute qu'ont commise les gouvernements, et en particulier le gouvernement de Lionel JOSPIN, en n'engageant pas cette réforme, parce qu'ils ont contribué à dresser les fonctionnaires et les salariés du secteur privé, alors que nous, nous cherchons au contraire à les réconcilier, à les rassembler, en leur proposant des règles communes. Naturellement, il y a une progressivité qui est nécessaire pour mettre en œuvre ces mesures, parce qu'elles sont difficiles. Les salariés du secteur privé ont eu dix ans pour digérer la réforme dont vous parliez tout à l'heure. Nous, nous proposons de



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

faire la réforme, s'agissant du secteur public, au moins sur la durée de cotisation, en cinq ans. C'est évidemment un effort considérable que nous demandons aux fonctionnaires, et je crois que cet effort, venant de la part de fonctionnaires qui ont le sens de l'intérêt général, qui portent le drapeau du service public, est un effort que les Français comprennent.
Jean de BELOT
Mais qu'ils vont perdre, avec la réforme, mais qu'ils vont perdre.
Olivier MAZEROLLE
On va revenir sur la fonction publique tout à l'heure, mais Monsieur le Ministre, encore une question sur le financement : il y a le fonds de réserve pour les retraites qui avait été créé par Lionel JOSPIN, le gouvernement n'en parle pas beaucoup, il existe encore, ce fonds de réserve ?
François FILLON
Le fonds de réserve, non seulement on peut en parler, mais il n'était pas installé quand on est arrivé, je l'ai installé. Il a un président, il a un conseil d'administration, il a déjà été doté d'un certain nombre de ressources, et nous allons dans la loi prévoir des ressources pour le fonds de réserve ; en priorité, ce sont les ressources de la privatisation des entreprises publiques qui iront vers le fonds de réserve, qui est un instrument qui permet de lisser un certain nombre de difficultés entre 2020 et 2040, mais qui ne peut pas permettre à lui seul de régler les problèmes de retraites.
Olivier MAZEROLLE
Merci, Jean de BELOT. Jean-Pierre RAFFARIN explique souvent qu'il fait confiance aux Français parce qu'ils peuvent comprendre la vérité, mais enfin le sondage que nous avons fait réaliser pour LE FIGARO et pour FRANCE 2 par IPSOS, montre que tout de même les Français sont réticents devant un certain nombre de mesures. Alain DUHAMEL a lu ce sondage, et ça l'amène à vous poser un certain nombre de questions. Bonsoir Alain, voilà, allez-y, installez-vous, et démarrez.
Alain DUHAMEL
Bonsoir Monsieur FILLON.
François FILLON
Bonsoir Monsieur DUHAMEL.
Alain DUHAMEL
D'abord, une question préalable : qui est-ce qui décide sur ces histoires de retraites ? C'est le gouvernement, c'est les syndicats, ou c'est la majorité politique ? C'est la majorité politique ou la majorité sociale ?
François FILLON
C'est le Parlement qui décide, parce que c'est un sujet qui concerne l'ensemble de la société française, qui concerne naturellement les salariés au premier chef, mais qui ne concerne pas que les salariés, qui concerne tous les Français. Et donc c'est le Parlement qui décide, c'est lui seul qui a la légitimité pour décider. Mais en même temps, vous voyez bien que c'est un sujet qui a une incidence sociale tellement importante qu'il ne peut pas faire l'objet de décisions qui n'aient pas été, d'une manière ou d'une autre, concertées avec les organisations syndicales.
Alain DUHAMEL
Alors Olivier le disait à l'instant, une des dimensions essentielles dans ce débat, dans la préparation de cette réforme qui est difficile de toute façon, ce sont les réactions de l'opinion, c'est la dimension de l'opinion. Alors s'agissant de la mesure la plus spectaculaire que vous annoncez, c'est-à-dire celle de l'alignement des durées de cotisation des fonctionnaires, aujourd'hui 37,5 ans, sur les 40 ans des salariés du secteur privé, les Français, globalement, sont nettement pour, 70%. Seulement, ce qui est beaucoup plus embêtant pour vous, c'est que les fonctionnaires eux-mêmes, qui sont ceux qui, après tout, sont concernés, qui sont ceux qu'il faut convaincre, il n'y en a que 47% qui sont d'accord. Alors qu'est-ce que vous leur donnez comme arguments pour votre potion ?
François FILLON
D'abord, je trouve que c'est déjà beaucoup qu'il y ait 47% de fonctionnaires qui disent clairement dans un sondage, quand ils sont interrogés, qu'ils sont d'accord pour réaliser un effort qui est un effort important. Encore une fois, c'est un effort qui est plus important en termes de… parce qu'il est plus raccourci dans le temps, que celui qui a été demandé en son temps au secteur privé. Ce que je leur dis, moi je les connais bien, je travaille avec eux depuis vingt ans, dans les collectivités locales comme dans l'Etat. La plupart des fonctionnaires ont le sens de l'intérêt général, et ils ont une grande inquiétude sur l'avenir du service public. Et moi je leur dis qu'on ne peut pas porter le drapeau du



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

service public si en même temps on bénéficie de ce qui est considéré par le reste de la population comme d'avantages, comme de privilèges, comme, au fond, d'injustices. Et je crois que le fondement de cette réforme, c'est que, pour sauver le système par répartition, nous allons demander à tous les Français un effort juste et réparti.
Alain DUHAMEL
Ça c'est l'argument noble. Ce n'est pas une critique, mais c'est l'argument noble. On peut imaginer, on pourrait imaginer en tous cas qu'il y en ait d'autres, s'adressant aux fonctionnaires, comme par exemple : qu'est-ce que vous leur proposez dans cette négociation comme compensations ?
Olivier MAZEROLLE
Mais ça, on va y revenir, Alain, là-dessus, sur les fonctionnaires, mais je voudrais vous dire quand même, Monsieur le Ministre, pourquoi pas 37,5 ans pour tout le monde ? C'est ce que vous dit Marc BLONDEL. Après tout, les Français travaillent rarement plus de 37,5 ans, donc pourquoi pas 37,5 ans… vous faites le nivellement par le bas ?
François FILLON
Parce que comme je le disais tout à l'heure, il va y avoir de plus en plus de retraités, de moins en moins d'actifs, une durée de vie qui s'allonge. Dans deux ans, les régimes de retraites sont dans le rouge. Et si on raccourcit la durée de cotisation, alors le système par répartition explosera, et je ne pense pas que ce soit le but que poursuivent les organisations syndicales, et surtout pas Marc BLONDEL.
Alain DUHAMEL
Alors comment se fait-il que Marc BLONDEL, qui suit ces questions depuis tellement longtemps, de tellement près, n'ait pas compris quelque chose d'aussi simple ?
François FILLON
Marc BLONDEL a sûrement compris ce que nous voulons faire. Il est dans son rôle, nous sommes dans un débat qui n'est pas terminé, chacun essaie naturellement d'obtenir qu'un certain nombre de ses demandes soit pris en compte par le gouvernement. Moi je n'ai pas peur, j'ai confiance dans les partenaires sociaux, parce que je crois qu'ils sont conscients qu'il n'y a pas d'alternative à cette réforme. Et d'ailleurs, je n'ai pas vu, depuis six mois que nous débattons de ce sujet, je n'ai pas vu, je n'ai pas entendu de véritables alternatives aux propositions que nous faisons.
Alain DUHAMEL
Alors il y a une autre direction que vous indiquiez tout à l'heure, qui est évidemment une des orientations, qui est de convaincre les Français de prendre effectivement leur retraite plus tard qu'ils ne le font aujourd'hui. Quand on les interroge, dans le sondage, on s'aperçoit qu'en 99, quand on leur avait posé la question, ils disaient : moi je compte m'arrêter à 58 ans, et effectivement, ils s'arrêtaient à 57,5. Aujourd'hui ils répondent : à 60 ans. Il n'y en a que 21% qui acceptent l'idée de prendre leur retraite entre 61 et 65 ans. Alors ceux-là, il faut quand même bien que vous leur donniez des arguments de plus que l'intérêt général.
François FILLON
Le premier argument que nous allons leur donner, c'est celui du sauvetage des régimes de retraites. Mais là…
Alain DUHAMEL
Donc ça, ça va pour jusqu'à 60 ans.
François FILLON
Ce que vous venez d'évoquer montre bien que l'opinion publique évolue aussi en fonction de la perception qu'on a de l'allongement de la durée de la vie. On n'avait pas le même regard sur la retraite il y a dix ans qu'aujourd'hui, parce que l'allongement de la durée de la vie c'est une notion que, pas à pas, petit à petit, on intègre dans ses raisonnements. Et quand nous proposerons d'aller au-delà de 40 ans, pour les salariés du secteur privé comme pour les autres, ce sera en 2012, et je pense qu'on aura à cette époque-là une autre image de l'allongement de la durée de la vie. Vous savez, on va rentrer dans une période où les compétences vont se faire rares, le nombre d'actifs diminuant, les compétences vont se faire rares dans notre pays. C'est un vrai gâchis que de laisser partir des gens qui à 60 ans sont en pleine forme, qui ont encore beaucoup de choses à apporter à la société, et qui souvent, au fond d'eux-mêmes, ne sont pas si satisfaits de cette coupure brutale entre la vie professionnelle et la vie de retraite.
Alain DUHAMEL



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Alors encore une question. Les spécialistes considèrent qu'il y a, au fond, trois grandes manières d'essayer d'équilibrer le régime. L'une, c'est de demander aux gens de cotiser plus longtemps, l'autre, c'est d'augmenter de façon sensible les cotisations et la troisième, c'est de diminuer les pensions. Les Français, quand on les interroge dans ce sondage, disent : si vraiment il faut en passer par là, on aime encore mieux soit augmenter les cotisations, soit diminuer les pensions. Pas de chance, vous, vous dites justement : si, il faut allonger la durée des cotisations.
François FILLON
Oui, j'ai lu des sondages un peu contradictoires sur ce sujet…
Alain DUHAMEL
Non, non, mais je vous parle du nôtre.
François FILLON
Et j'ai regardé le vôtre…
Alain DUHAMEL
J'espère bien, oui.
François FILLON
Et on peut le lire de plusieurs manières.
Alain DUHAMEL
Mais enfin lisez-le de la mienne, ce sera plus simple pour la discussion.
François FILLON
Je trouve que l'addition de ceux qui veulent qu'on baisse les pensions et qu'on augmente les cotisations ne fait pas une majorité. Je crois qu'aujourd'hui les Français sont très attachés à maintenir un niveau de retraite acceptable. Et quant aux cotisations, tout dépend de la façon dont on leur pose la question, est-ce qu'on leur a dit de combien il fallait augmenter les cotisations ?
Alain DUHAMEL
On a dit : sensible.
François FILLON
Voilà, alors ce n'est pas sensible, c'est : à l'horizon 2040, il faut augmenter les cotisations de 40%. Aujourd'hui, les cotisations retraites, à la fois patronales et salariées…
Alain DUHAMEL
Si on ne fait rien d'autre.
François FILLON
C'est à peu près 168 euros, il faut en ajouter 138 de plus. Ça fait 6% de pouvoir d'achat en moins pour les Français, et ça fait sept points d'augmentation du coût du travail, c'est évidemment insupportable.
Olivier MAZEROLLE
Alors il faut qu'on accélère, parce que sinon on va partir à la retraite à 90 ans, et donc on va se faire engueuler, et il vaut mieux accélérer un peu. Alors deuxième chapitre de la soirée : la retraite, mais à quel prix ? A quel prix, dans tous les sens du terme. Il y a des retraités qui sont très heureux en France, et qui participent d'ailleurs très activement à la vie économique du pays. Sébastien LEGUET (ph) et Sylvain DAUBAT (ph) sont allés à la rencontre de deux d'entre eux.
/// Reportage ///
Olivier MAZEROLLE
Privilégiés, dit ce monsieur, mais en même temps, c'est ce vers quoi les syndicats vous disent, il faut tendre, vers le bonheur, comme cela, des retraités. Et ils vous reprochent, les syndicats, de dire, non seulement vous voulez les faire cotiser plus longtemps, donc partir plus tard à la retraite, mais en même temps vous voulez en fait, parce qu'ils ne sont pas convaincus par le financement de votre plan, vous voulez appauvrir les retraités.
François FILLON
Le bonheur, Olivier MAZEROLLE, il ne peut pas être seulement dans la retraite. Et il faut bien voir que, par rapport à la situation d'il y a vingt ans, aujourd'hui, c'est vrai, le niveau de vie des retraités a augmenté, les retraités ont un niveau de vie qui est égal, en moyenne, au niveau de vie des actifs. Mais dans le même temps, le niveau de vie des jeunes, lui, a baissé. Et aujourd'hui, on ne peut pas dire aux jeunes qui galèrent : non seulement vous galérez, mais en plus il va falloir que vous payiez pendant 30 ans une retraite confortable à vos parents, et vous, vous n'êtes pas sûrs de pouvoir avoir la même. Il y a un équilibre à trouver. Le temps de retraite, de toute façon, va s'allonger. Et donc, par rapport à ces jeunes retraités que vous venez de nous montrer, ils auront un temps plus long de disponible pour la



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

retraite, il faut simplement qu'il y ait un équilibre acceptable entre le temps de retraite et le temps de travail.
Olivier MAZEROLLE
Alors vous nous avez dit : allongement de la durée de cotisation jusqu'à 42 ans en 2020, on va voir par quelles méthodes, quelles mesures concrètes vous estimez pouvoir y arriver. Agnès MOLINIER, qui dirige le service économique et social à FRANCE 2, bonsoir Agnès, le ministre est à vous.
Agnès MOLINIER
Bonsoir Monsieur FILLON.
François FILLON
Bonsoir.
Agnès MOLINIER
Alors vous avez dit très précisément qu'on cotisera tous 41 ans en 2012, je ne me trompe pas ? Mais les salariés du privé ont déjà subi une augmentation de cotisation : avant 94, ils n'étaient qu'à 37,5 ans. Comment vous allez faire passer la pilule ? Ils auront un petit bonus, ils auront quand même quelque chose ?
François FILLON
Alors d'abord, ils auront cette garantie, qui aujourd'hui n'existe pas, nous allons stopper la dégradation de ce qu'on appelle le taux de remplacement, et faire en sorte que les retraites soient garanties. Mais surtout, cette augmentation de la durée de cotisation, nous allons l'inscrire dans la loi avec des conditions. Notre idée, c'est une formule qui permet de répartir équitablement les gains d'espérance de vie entre la retraite et le travail, à condition qu'un certain nombre de conditions soient remplies. La première de ces conditions, c'est que les entreprises fassent tous les efforts nécessaires pour que les salariés puissent aller jusqu'au bout de leur durée légale de travail. Ça n'est pas du tout le cas aujourd'hui, et donc il faut que les entreprises se retroussent les manches, on va les aider à le faire, mais c'est d'abord leur responsabilité, pour qu'on puisse aller jusqu'à 60 ans, au moins, dans l'entreprise. Si on arrivait déjà à atteindre cet objectif, on pourrait repousser de plusieurs années le problème que nous avons à régler aujourd'hui. La deuxième…
Agnès MOLINIER
C'est dans un cas sur deux que c'est l'entreprise qui fait que le salarié part à 58 ans…
François FILLON
Absolument, absolument…
Olivier MAZEROLLE
Ça, on va reparler de tout ça dans le détail, mais, les salariés qui veulent partir à 60 ans.
François FILLON
La deuxième condition, c'est que le taux de chômage baisse bien, comme le prévoient l'ensemble des rapports des experts, lié à la démographie. Et nous avons prévu des rendez-vous tous les cinq ans, qui seront des rendez-vous obligatoires, fixés dans la loi, on n'aura pas le choix, on sera obligé d'aller à ces rendez-vous, on les abordera avec un éclairage donné par le Conseil d'orientation des retraites, dans lequel il y a l'ensemble des partenaires sociaux, et une commission de garantie des retraites, qui sera composée de quelques personnalités indépendantes, fera, au regard de la réalité des chiffres de l'INSEE sur l'allongement de la durée de la vie, de la réalité en matière de chômage, fera les suggestions nécessaires au gouvernement pour ajuster cet allongement de durée de cotisation.
Olivier MAZEROLLE
Elle vous a parlé de bonus. Il y aura un bonus si on travaille plus longtemps ?
François FILLON
Ça c'est un deuxième sujet, c'est un autre sujet. On va permettre à ceux qui vont au-delà de 60 ans, qui vont au-delà de la durée légale de cotisation, d'améliorer leur retraite, ce qui n'est pas possible aujourd'hui. Nous allons proposer dans la loi ce qu'on appelle une surcote, un bonus, si vous voulez, de 3% par an pendant cinq ans, donc de 60 à 65 ans, pour simplifier les choses, qui existe d'ailleurs dans beaucoup d'autres pays, et qui permettront effectivement à ceux qui veulent rester plus longtemps pour avoir une meilleure retraite de le faire.
Agnès MOLINIER
Vous avez parlé tout à l'heure de garantir les niveaux de retraites. Alors aujourd'hui trois retraités sur dix touchent 80% seulement du SMIC, c'est le minimum légal avec la retraite complémentaire. C'est

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

beaucoup ; est-ce que vous ne pensez pas que ça va se dégrader ? Comment vous allez garantir un niveau de retraite ? Pourquoi vous ne leur donnez pas le SMIC, à ces gens-là ?
François FILLON
Ce qu'il faut dire d'abord, c'est que le niveau des retraites, comme je l'ai dit tout à l'heure, le niveau moyen des retraites est égal au niveau moyen des revenus des actifs. Ce n'était pas comme ça il y a vingt ans, il y a eu un vrai rattrapage dans ce domaine. Et ça va continuer, c'est-à-dire que les retraites, revalorisées au moins de l'augmentation des prix, et si possible lorsqu'il y a une croissance forte avec un petit bonus sur la croissance, vont continuer d'augmenter. Le COR estime que… le Conseil d'orientation des retraites, que les retraites vont augmenter de près de 40% d'ici 2040, simplement en suivant cette évolution. Nous, nous allons maintenir, nous allons nous engager sur, pour tous les Français en moyenne, les deux tiers du revenu de référence. Et pour ceux qui ont des très petites retraites, pour ceux qui ont par exemple fait toute leur carrière au SMIC, au moins les trois quarts du SMIC, c'est-à-dire 75% du SMIC. C'est un coup d'arrêt porté à la dégradation du taux de remplacement qui a été engagée depuis plusieurs années.
Agnès MOLINIER
C'est-à-dire la situation actuelle ? C'est la situation actuelle, au minimum…
François FILLON
C'est la situation actuelle, mais il faut bien voir que cette situation-là ne va pas durer. La question qu'il faut se poser, c'est savoir ce qui se passe si on ne fait pas de réforme. Si on ne fait pas de réforme…
Agnès MOLINIER
Vous ne voulez pas aller dans le sens de…
François FILLON
Non mais, si on ne fait pas de réforme, ce n'est pas de quelques points que vont baisser les retraites, c'est de 50%. Et c'est ça la question qui est le plus…
Agnès MOLINIER
Non mais, en même temps, en face, certains vous demandent, comme la CFDT, de faire clairement pour ces gens-là un minimum, un revenu minimum au SMIC.
François FILLON
L'engagement que je prends ce soir, je le dis à la CFDT comme aux autres organisations syndicales, c'est 75% du SMIC pour une carrière au SMIC, et pour la moyenne des Français, les deux tiers du revenu de remplacement. Mais je crois qu'il faut bien que les Français comprennent qu'il y a deux choses différentes : le taux de remplacement et l'évolution des retraites. Parce que le taux de remplacement est une manière d'approcher les choses qui varie de manière considérable en fonction de la croissance. Quand la croissance monte très fort, le taux de remplacement baisse ; quand la croissance est faible, le taux de remplacement monte. Ce qui est important pour les retraités, c'est d'avoir une retraite qui augmente, c'est d'avoir une retraite, un pouvoir d'achat qui est maintenu, et c'est ce que nous voulons faire, et c'est ce qui n'est pas assuré aujourd'hui.
Agnès MOLINIER
Mais il a déjà moins… il a plus baissé, puisqu'il a été indexé sur les prix, non plus sur les salaires.
François FILLON
Pas le pouvoir d'achat, pas le pouvoir d'achat, pas par rapport aux prix.
Agnès MOLINIER
Les pensions. Autre sujet qui fâche : les gens qui ont déjà cotisé 40 ans mais qui ne peuvent pas partir parce qu'ils n'ont pas 60 ans, vous allez les laisser partir ? C'est injuste.
François FILLON
C'est évidemment une injustice, et nous voudrions permettre à ceux qui ont commencé à travailler très tôt, parce que c'est ça au fond la question, il y en aura sans doute beaucoup moins à l'avenir parce qu'on commence sa carrière professionnelle plus tard, nous voulons permettre à tous ceux qui ont commencé à travailler à 14 et à 15 ans, nous voulons qu'ils puissent partir à 58 ans, c'est la proposition que nous allons faire. C'est une proposition qui est coûteuse, parce qu'il y a aujourd'hui beaucoup de gens qui sont dans cette situation, mais nous allons le faire, nous allons l'inscrire dans la loi.
Agnès MOLINIER
Ça veut dire que vous tiendrez…
Olivier MAZEROLLE



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

40 ans de cotisation, on peut partir à la retraite, quel que soit l'âge ? On est bien d'accord, c'est bien ce qu'on a entendu ?
François FILLON
On a commencé à travailler à 14 et 15 ans, 14 et 15 ans, ceux qui ont commencé à travailler à 14 et 15 ans, qui ont eu au moins 40 ans de cotisation, pourront partir à 58 ans.
Agnès MOLINIER
A 58 ans.
Olivier MAZEROLLE
Et ceux qui ont commencé à 16 ans ?
François FILLON
Ceux qui ont commencé à 16 ans, ça n'est pas aujourd'hui possible, ça n'est pas aujourd'hui financièrement possible, compte tenu des équilibres du régime général.
Olivier MAZEROLLE
Donc eux, ils vont travailler 44 ans pour pouvoir partir à la retraite, quand celui qui sera parti un an plus tôt ne travaillera que 40 ans ?
François FILLON
C'est un régime par répartition, Monsieur MAZEROLLE, et c'est la solidarité qui fait fonctionner ce régime. Il n'y a pas de remède miracle, il n'y a pas de ressources qui permettent de régler de manière artificielle les problèmes de retraites. Il y a les cotisations qu'on met dans le régime.
Agnès MOLINIER
Et pour aller au-delà, pour ces personnes-là qui travaillent souvent dans des métiers très difficiles, dans le bâtiment notamment, on ne peut pas aller plus loin, tenir compte de la pénibilité, par exemple ?
François FILLON
Alors on souhaite pouvoir tenir compte de la pénibilité. Je voudrais vous faire remarquer qu'aucun pays européen n'a réussi à mettre en œuvre une législation globale en matière de pénibilité. Nous, ce que nous proposons, et nous allons le proposer dans la loi, c'est que les branches professionnelles puissent ouvrir des négociations pour décider branche par branche quels sont les métiers pénibles, et mettre en œuvre les politiques qui permettront à ceux qui travaillent dans ces métiers pénibles de partir plus tôt. Et il y aurait une certaine logique à ce que les entreprises qui emploient beaucoup de personnes dans des métiers pénibles financent un peu plus les régimes de retraites pour permettre aux gens de partir plus tôt.
Olivier MAZEROLLE
Monsieur le Ministre, par exemple dans le métier de l'automobile, on peut dire que pratiquement le départ à 55 ans, de fait, est acquis. Alors vous le remettez en cause, comment ça va se passer, ça ?
François FILLON
Vous voulez dire à qui, Monsieur MAZEROLLE ?
Olivier MAZEROLLE
C'est-à-dire que, de fait, ça se passe comme ça.
François FILLON
Oui, mais c'est justement ce qui n'est plus possible.
Olivier MAZEROLLE
Ça n'est plus possible ?
François FILLON
Ça n'est plus possible…
Olivier MAZEROLLE
Mais c'est un métier pénible, pourtant.
François FILLON
Nous allons supprimer progressivement le recours aux préretraites, nous allons le… d'abord nous allons supprimer une bonne partie du financement de l'Etat en matière de préretraites, et nous allons réduire le champ des préretraites à des conditions très particulières : les métiers pénibles, justement, et puis des secteurs qui sont en grande difficulté sociale, car il y aura évidemment encore des mutations qui obligeront à mettre en œuvre ces dispositifs. Mais il faut voir qu'aujourd'hui on a pris l'habitude de se débarrasser des gens à 52, 53, 54 ans, comme si au fond ils n'avaient plus rien à apporter à l'entreprise ou à la société. C'est un gâchis pour la France, en termes de capacités de production, en

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

termes de capacités d'innovation, et c'est un gâchis qui ne sera plus supportable lorsque la démographie va faire que le nombre des actifs sera beaucoup moins important.
Olivier MAZEROLLE
Merci, Agnès MOLINIER. Alain DUHAMEL, le sondage IPSOS sur les préretraites.
Alain DUHAMEL
Justement, j'enchaîne sur cette question, celle des préretraites parce qu'on a évidemment interrogé les Français sur ce point. Vous venez d'expliquer que vous voudriez en réduire le nombre et les Français, quand on leur demande leur avis, qui après tout est quand même aussi intéressant dans l'affaire, il y en a 60 % contre 33 %, donc c'est une majorité claire…
François FILLON
J'ai bien lu ça, Monsieur DUHAMEL.
Alain DUHAMEL
Oui, qui répondent qu'ils ne comprennent pas comment on peut vouloir diminuer le nombre des préretraites alors que le chômage est en train d'augmenter et que quand le chômage augmente, ce sont justement les gens âgés qui sont les premiers mis en cause.
Olivier MAZEROLLE
Justement, est-ce que c'est plus avantageux de mettre les gens au chômage plutôt que… ?
François FILLON
D'abord, il faut se placer dans une perspective qui est une perspective de diminution du chômage, que j'évoquais tout à l'heure, on ne fait pas une réforme des retraites pour 20 ou 30 ans en la calant sur la situation économique de l'instant. On la fait sur des prévisions qui sont des prévisions sur 20 ou 30 ans. Deuxièmement, les Français…
Alain DUHAMEL
Mais qui sont optimistes, qui sont des prévisions optimistes.
François FILLON
Non, qui sont des prévisions raisonnables car les données démographiques, elles sont connues, le nombre de naissances, on les connaît et le nombre de départs à la retraite, on les connaît. Mais…
Alain DUHAMEL
D'accord. Mais, la croissance, on ne la connaît pas.
François FILLON
Non. C'est pour cela que j'ai dit tout à l'heure que même avec une croissance faible, les données démographiques entraînaient à partir de 2006 une baisse du chômage. Mais je comprends que les Français soient dans cette situation parce que depuis des années, c'est la pratique et puis, depuis des années, on leur explique qu'on va pouvoir conserver notre modèle social en travaillant moins. La vérité, c'est que ce n'est pas possible…
Alain DUHAMEL
D'où, vous leur dites, on peut le conserver, mais en travaillant nettement plus.
François FILLON
Pour conserver notre modèle social, et moi, je suis un conservateur, je veux qu'on conserve notre modèle social parce que je pense que c'est un des meilleurs du monde, mais pour le conserver aujourd'hui, il va falloir travailler plus. Et je crois qu'il y a beaucoup de Français qui comprennent ce raisonnement et qui comprennent surtout qu'à 55 ans, avec une durée de vie qui s'allonge, qui va s'allonger encore de six ans d'ici 2040, on n'est pas fini, on a encore beaucoup de choses à donner.
Alain DUHAMEL
Il y a un autre sujet qui intéresse visiblement les gens aussi et dont on parle forcément beaucoup, c'est celui de l'éventualité d'ajouter au régime de répartition, qui est le régime actuel, un régime de capitalisation, c'est-à-dire de l'épargne salariale individuelle. Alors Jacques CHIRAC, pendant sa campagne présidentielle, s'était engagé là-dessus, vous maintenez ?
François FILLON
Nous allons le faire. Dans le texte que je présenterai au Parlement, il y aura un volet qui permettra de rendre plus accessible aux Français, et en particulier aux Français modestes, la capitalisation, c'est-à-dire le complément d'épargne retraite avec deux dispositifs : Un dispositif qui consisterait au fond à étendre un peu la PREFON, qui existe pour les fonctionnaires, à tout le monde, peut-être avec des avantages fiscaux qui seront un peu moins coûteux pour l'Etat. Et deuxièmement, une extension d'une excellente mesure qui avait été prise par le gouvernement de Lionel JOSPIN, les plans d'épargne en



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

entreprise, les plans FABIUS qu'on voudrait allonger pour permettre d'en faire aussi des outils d'épargne retraite.
Olivier MAZEROLLE
Nous parlons maintenant de la Fonction publique. Qu'est-ce que c'est qu'être fonctionnaire en France aujourd'hui ? Récit de Martin GOUESSE.
/// Reportage sur l'état de la Fonction publique en France ///
Olivier MAZEROLLE
Ils considèrent même qu'ils sont un peu les boucs émissaires et trouvent l'addition très salée avec, en plus, la publication d'un rapport qui ne leur a pas plu. Gérard LECLERC a des questions à vous poser à cet égard.
Gérard LECLERC
Monsieur le Ministre, bonsoir. Comme le président de la République ou le Premier ministre, j'imagine que vous êtes attaché à l'idée de contrat. Or, les fonctionnaires, quand ils se sont engagés, ils savaient que dans un premier temps au moins, ils gagneraient moins que dans le privé, mais qu'ils auraient une bonne retraite. Or, cette bonne retraite va sans doute être mise à mal par une accumulation de mesures : il y a l'allongement de la durée de cotisation, mais il y a aussi des baisses de pension par toute une série de dispositions, système de décote, on en parlera tout à l'heure, les modes de calcul de pension, de revalorisation. Au total, ils vont travailler plus longtemps et ils vont toucher moins. Est-ce que ça ne fait pas beaucoup ? Est-ce que quelque part, il n'y a pas une remise en cause du contrat ?
François FILLON
Le contrat, il doit s'apprécier dans un environnement global. Les fonctionnaires, ils vivent au milieu des Français, je disais tout à l'heure qu'ils avaient le sens de l'intérêt général, ils ne peuvent pas accepter, et le pays ne peut pas accepter que durablement, on soit amené à maintenir des différences aussi grandes. La répartition suppose la justice, et la justice suppose que les conditions globales à terme, en 2020, de la retraite soient les mêmes pour tout le monde. Au fond, les Français aspirent à cette égalité, qu'avec la même durée de cotisation, qu'avec le même salaire, on ait la même retraite. Et je pense que dans leur for intérieur, les fonctionnaires comprennent qu'il n'y pas de moyen d'échapper à cette évolution.
Olivier MAZEROLLE
Vous voulez dire qu'ils doivent aller d'autant plus vite qu'ils ont retardé le wagon en 95 ?
François FILLON
Ce n'est pas aux fonctionnaires que je jetterais la pierre, c'est au fond aux gouvernements, y compris celui auquel j'ai appartenu, qui n'ont pas su ou n'ont pas pu faire les réformes à temps. C'est vrai qu'aujourd'hui, on demande aux fonctionnaires un effort qui est plus important parce que le temps presse. Mais, c'est tout l'avenir des régimes de retraites qui est en cause.
Gérard LECLERC
Vous avez dit à plusieurs reprises qu'il ne fallait pas opposer le public et le privé. Mais dans les faits, vous avez dissocié la réforme du public, c'est Jean-Paul DELEVOYE qui l'a annoncée avant même que vous n'annonciez celle du privé, et puis aujourd'hui, on apprend qu'un fonctionnaire sur deux, sans doute, ne serait pas remplacé quand il partira à la retraite. Est-ce qu'ils n'ont pas une raison de se sentir stigmatisés ?
François FILLON
D'abord, sur ce sujet, je vous le dis tout de suite, c'est une formule stupide, pas la vôtre, mais celle qui a été employée, il n'est pas question de raisonner de cette manière. On est en train de…
Gérard LECLERC
Sur les départs en retraite, vous voulez dire.
François FILLON
Sur les départs en retraite. On est en train d'essayer de faire une réforme de l'Etat avec notamment un effort de décentralisation important, et c'est au regard de cette réforme de l'Etat qu'il faudra adapter les effectifs de fonctionnaires. Donc, cette idée qu'on ne remplace pas un fonctionnaire sur deux est une idée qui est absurde. Maintenant, s'agissant…
Gérard LECLERC
Pourquoi pas une réforme globale ? Pourquoi avoir séparé le public du privé ?
François FILLON

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

C’est une réforme globale, il y aura un seul projet de loi. Les principes seront les mêmes pour tout le monde. Il était naturel que le ministre de la Fonction publique, Jean-Paul DELEVOYE, puisse discuter des questions qui concernent plus spécifiquement les fonctionnaires avec les organisations syndicales de fonctionnaires. Mais ensuite, une fois que ces discussions ont eu lieu, c’est dans le cadre de la discussion avec les confédérations, puis ce sera dans le cadre d’un projet de loi globale que cette réforme sera mise en œuvre. Donc, c’est la même réforme pour tout le monde. C’est pour ça que je dis que c’est la réforme la plus importante depuis 1945, c’est parce que c’est la première qui va fixer des principes généraux qui s’appliquent à l’ensemble des régimes.
Gérard LECLERC
L’une des nouveautés, c’est la fameuse décote, c’est-à-dire un abattement de 3 % de la pension par année manquante par rapport à 40 ans. Or, les fonctionnaires travaillent en moyenne, notamment puisqu’il y a beaucoup de femmes, 32 ans. Donc 32 ans, ça fait 8 ans de moins, 8 ans multipliés par 3, ça ferait une baisse de pension de 24 %. C’est beaucoup, non ?
François FILLON
Si on raisonne avec la même durée de travail dans le cadre de la réforme que nous sommes en train de proposer, évidemment, ça ne fonctionne pas. L’objectif du gouvernement, ce n’est pas de faire baisser les pensions, c’est d’amener les Français, les fonctionnaires comme les autres à travailler un peu plus longtemps. Donc, devant l’exemple que vous venez de citer, pour avoir la même retraite, il faudra que le fonctionnaire en question travaille 2,5 ans de plus à l’horizon de 2009. Pourquoi une décote ? Parce qu’elle existe aussi pour le secteur privé…
Olivier MAZEROLLE
Oui, elle est salée d’ailleurs dans le privé, 10 %, vous allez… ?
François FILLON
Elle est beaucoup plus élevée. Et d’ailleurs, c’est notre objectif, c’est de faire…
Gérard LECLERC
C’est de faire 10 % aussi ?
François FILLON
Non, non, pas du tout. C’est de faire se rapprocher progressivement, parce que là encore, il ne faut pas bouleverser les projets de ceux qui sont proches du départ à la retraite, c’est de faire converger les décotes pour arriver à l’horizon 2020 au même niveau de décote pour tout le monde, c’est-à-dire à un niveau qu’on appelle “ actuariellement ” neutre, c’est-à-dire en fait l’équivalent d’une année. Vous ne cotisez pas une année, vous avez une année de moins, vous avez l’équivalent au prorata d’une année de moins dans votre retraite. Ce serait pour le secteur privé évidemment une avancée très importante puisque aujourd’hui, la décote est très élevée. Et ce serait juste que les fonctionnaires, comme les autres, soient traités comme tous les Français s’agissant du montant de leurs retraites.
Gérard LECLERC
Le problème se pose en particulier pour les femmes qui, notamment parce qu’il y a eu des maternités ou parce qu’elles travaillent en temps partiel, donc ont moins de durée de cotisation, ça va se poser également pour ceux qu’on appelle les services actifs, par exemple, les infirmières ou les policiers qui peuvent partir à la retraite à 55 ans. Est-ce que vous prévoyez des possibilités de validité ou de rachat d’annuités pour pouvoir justement rattraper le retard ?
François FILLON
Bien sûr. Il y a beaucoup de cas de métiers, de métiers dans la Fonction publique…
Gérard LECLERC
Pour l’instant, ce n’est pas clair, ça n’a pas été…
François FILLON
Je vais vous le dire maintenant. Il y a beaucoup de métiers dans la Fonction publique, ce sont des métiers très particuliers où on ne pourra pas appliquer intégralement les principes généraux que j’évoquais tout à l’heure. C’est le cas, par exemple, des infirmières. Et nous allons proposer aux infirmières des dispositions spécifiques qui permettront de tenir compte de la difficulté de leur métier. C’est le cas aussi des aides-soignantes, les aides-soignantes, aujourd’hui, ont 30 % de prime dans leurs salaires alors même qu’elles n’ont pas des salaires élevés, nous allons engager une discussion avec les représentants de ces catégories de personnels pour intégrer leurs primes dans le salaire.
Gérard LECLERC



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Un mot sur les primes justement, les primes, elles ne seront pas intégrées directement dans la pension, mais elles seront prises en compte dans une caisse de retraite complémentaire. En deux mots, est-ce que vous pouvez garantir la viabilité de ce système ? Et deuxièmement, comment vous allez faire à partir du moment où les primes sont très différentes d'une profession à une autre ? Certains, comme les territoriaux, n'en ont pas, d'autres, les hauts fonctionnaires, ça représente jusqu'à 40 % du salaire.
François FILLON
C'est une négociation qui est ouverte entre Jean-Paul DELEVOYE et les syndicats de fonctionnaires. C'est évidemment une avancée importante puisque ça consiste à prendre en compte des éléments de rémunération qui ne sont pas pris en compte aujourd'hui dans le calcul des retraites. La viabilité du système, elle est assurée puisque c'est un système complémentaire comme il en existe par ailleurs. Il sera abondé par le fonctionnaire avec ses primes et par l'employeur, en l'occurrence l'Etat lorsqu'il s'agit de l'Etat. Il y a des mécanismes qui sont à l'étude dans les discussions avec les organisations syndicales pour faire en sorte de tenir compte des différences de niveau de primes.
Gérard LECLERC
Votre réforme, elle concerne le privé, le public, mais pas les régimes spéciaux, pas la SNCF, pas la RATP. Est-ce que c'est le syndrome, la peur de ce qui est arrivé à Alain JUPPE ? C'est le président de la République qui vous a interdit de vous en occuper ?
François FILLON
Je vous ai dit tout à l'heure que quand on fait son devoir, on n'a pas peur. Simplement, ces régimes spéciaux, ils ont des spécificités, naturellement, les principes généraux que nous allons inclure dans la loi sont destinés à s'appliquer à tout le monde. Mais pour les régimes spéciaux, qui représentent 5 % des personnes concernées par cette réforme, ce sera dans le cadre d'une négociation dans l'entreprise, d'ailleurs, ça a commencé à EDF, que les choses seront réglées.
Olivier MAZEROLLE
Enfin, l'entreprise, quand la SNCF est en déficit, c'est bien l'Etat qui compense.
François FILLON
Il y a des évolutions qui sont prévues dans ces domaines et…
Olivier MAZEROLLE
Bon. Vous ne voulez pas voir défiler les cheminots…
François FILLON
Et l'entreprise a vocation à conduire les négociations dans ce domaine.
Olivier MAZEROLLE
D'accord. Dans la Fonction publique, le calcul pour la référence du montant de la retraite, c'est les six derniers mois de salaire, on va en rester là ?
François FILLON
C'est un élément de discussion avec les organisations syndicales. Ce qu'il faut bien voir, c'est qu'on demande un très gros effort, on l'a dit tout à l'heure, aux fonctionnaires des Fonctions publiques d'Etat comme des Fonctions publiques territoriales. Et par ailleurs, quand on veut juger de l'équité de la réforme, il y a aussi des contraintes dans la fonction publique, il y a des domaines où même en matière de retraites, les fonctionnaires sont moins bien traités que le régime général. Par exemple, il y a les primes qui ne sont pas intégrées, il y a les modalités de validation des trimestres dans un certain nombre de cas qui sont plus généreuses dans le secteur privé…
Gérard LECLERC
Donc, il y aura des compensations ?
François FILLON
Donc, il n'est pas anormal qu'il reste un certain nombre de différences parce que c'est les masses globales qu'il faut considérer pour avoir un sens de l'équilibre de la réforme.
Olivier MAZEROLLE
Monsieur le Ministre, il y a un homme qui, justement, en 95, défilait à la tête des cheminots, et puis, qui, depuis, est devenu secrétaire général de la CGT, il vous a écouté, il est à son bureau, à Montreuil, donc à la CGT, bonsoir, Bernard THIBAULT. Vous avez entendu François FILLON, vous avez sans doute des choses à lui dire.
Bernard THIBAULT
Bonsoir. Oui, j'aurais plein de choses à lui dire. Il a dit plusieurs choses sur lesquelles le débat contradictoire mériterait d'être poussé pour permettre à nos concitoyens d'avoir une opinion équilibrée



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

sur les différents aspects. L'absence d'alternative ? Non. Je ne pense pas que le ministre puisse dire qu'il y ait une absence d'alternative, de propositions alternatives au projet gouvernemental qui nous est présenté. Nous avons passé plusieurs dizaines d'heures avec des conseillers respectifs pour échanger les points de vue, il y a des pistes alternatives, encore faut-il les accepter d'un point de vue politique. Alors qu'il y ait un refus du gouvernement d'envisager d'autres pistes pour assurer la pérennité de notre système de retraites, c'est une chose, mais c'est un choix politique, ce n'est pas l'absence d'alternatives aux solutions qui sont préconisées. Monsieur FILLON a voulu donner des assurances quant au niveau des retraites, je veux dire qu'il n'y a pas d'assurance dans les propositions qui nous sont présentées aujourd'hui quant au niveau des retraites à moyen terme. Au contraire. J'ai fait faire des calculs, je peux dire, et la CGT va diffuser un matériel grand public à 2 millions d'exemplaires pour que chacun ait tous les éléments d'appréciation sur les conséquences, que la baisse moyenne à terme pour les fonctionnaires va être de l'ordre de 20 % en termes de niveau de retraite. Et sur la période 93, avant disposition BALLADUR, à 2020, la baisse pour le privé sera de l'ordre de 30 %. C'est ça, l'enjeu. On n'est pas uniquement sur un débat économique, il y a une dimension économique au problème, mais on est sur un enjeu de société. On est sur un enjeu de société. Moi, je veux dire que tout mis bout à bout dans l'approche que semble confirmer, même si je comprends qu'il y a du mal à en assumer toutes les conséquences sociales de l'ensemble de cette réforme. Ça équivaut demain à être dans une société française où en quelque sorte, les grands-parents seraient obligés de continuer à travailler pour vivre du fait de retraites plus basses pendant que leurs petits-enfants resteront plus longtemps au chômage. Le débat français n'est pas un débat spécifiquement franco-français, vous avez fait état de mesures ou de débats, de tensions aussi dans beaucoup d'autres pays européens, il se trouve que cet après-midi, j'avais une rencontre avec des homologues syndicaux d'autres pays, d'autres continents, responsables syndicaux américains, allemands, japonais, italiens, anglais, français bien évidemment dans le cadre de la préparation d'une rencontre que nous avons d'ailleurs avec le chef de l'Etat, demain, sur notre appréciation de la situation économique et sociale à l'échelle mondiale. Et le message que nous allons devoir livrer demain, c'est que les politiques publiques sont très comparables les unes aux autres et que partout, effectivement, on cherche à faire des économies sur les prestations sociales, sur la retraite, sur la protection sociale, et Monsieur FILLON sait bien que nous allons avoir un deuxième ballon en quelque sorte avec un débat à venir sur la Sécurité sociale qui va reposer les mêmes principes. Donc, non, je crois qu'il y a des alternatives à celles qui sont proposées…

Olivier MAZEROLLES

Lesquelles on a envie de vous dire que François FILLON puisse vous répondre, quelles alternatives ?

Bernard THIBAULT

Premier aspect on a l'air de raisonner et je l'entends encore ou je crois le percevoir encore dans les propos du ministre, on a l'air de raisonner comme si l'allongement de l'espérance de vie était un drame, quoi que l'allongement de l'espérance de vie elle n'est pas identique pour tous. Et je veux dire que de ce point de vue là entre un ouvrier spécialisé il y a en moyenne nationale, ça cache des disparités, mais c'est une moyenne nationale, un ouvrier spécialisé continue d'avoir une espérance de vie inférieure de l'ordre de sept années à son directeur d'usine. En tient-on compte ou pas dans le calcul des droits à la retraite ? Pour l'instant c'est absent. L'infirmière a un métier particulièrement pénible, il faut le reconnaître, mais je pense aussi que le travailleur de l'automobile qui travaille en trois huit et à la chaîne à des cadences, il faut voir la réalité du travail dans les entreprises, est un métier aussi pénible qui est incompatible avec la perspective d'avoir un allongement de la durée de cotisation qui si on suit la mécanique, vous avez entendu automatique de durée de cotisation à l'avenir pour faire valoir ses droits à la retraite pourrait inciter ou obliger des salariés à travailler de plus en plus longtemps encore une fois dans une période où l'emploi aujourd'hui est de manière très inégalement réparti. SI nous n'avions pas un taux de chômage comme aujourd'hui …

Olivier MAZEROLLES

François FILLON vous répond là dessus et ensuite vous reprenez la parole.

Bernard THIBAULT

Volontiers.

François FILLON

Oui on a beaucoup débattu avec Monsieur THIBAULT sur ces questions depuis des mois et même si il ne le reconnaîtra peut-être pas, il y a beaucoup de positions qu'il a défendues qui sont dans cette

réforme et quand je disais tout à l'heure que le débat avait changé de nature dans notre pays en disant sur l'alternative, répartition, capitalisation, je dis à Monsieur THIBAULT que son organisation a participé à ce changement d'état d'esprit qui fait qu'aujourd'hui personne ne conteste plus ou presque personne ne conteste plus le choix de la répartition qui a été fait. Mais pour le reste Monsieur THIBAULT pose des vraies questions, l'allongement de la durée de la vie n'est pas pareil pour tout le monde, on n'est pas égaux et d'ailleurs ce n'est pas une nouveauté, la retraite était fixée à un âge qui était le même pour tout le monde dans le passé et on ne tenait pas plus compte de ces différences. Mais il ne propose pas de véritables systèmes alternatifs, il propose des aménagements, des dispositions qui naturellement ont tendance à déséquilibrer le système, mais il ne propose pas ou plutôt il propose et je vais le dire à sa place parce qu'il me l'a souvent dit. Il propose une alternative que c'est vrai nous nous refusons, qui est l'alternative qui consiste grosso-modo à augmenter les prélèvements obligatoires en prélevant, alors il dit sur les entreprises, sur les profits des entreprises une bonne partie du financement des retraites, c'est quelque chose qu'aujourd'hui nous, nous ne voulons pas accepter parce que nous pensons que dans le monde ouvert dans lequel nous vivons et dans l'espace européen qui est le nôtre cette alternative ne nous est pas ouverte parce qu'elle conduirait à une perte de compétitivité tellement grande pour l'économie française que là alors pour l'occasion le chômage serait amené à croître de manière très importante.

Olivier MAZEROLLES

Bernard THIBAULT, c'est projet de société contre projet de société alors ?

Bernard THIBAULT

Non, oui enfin il y a une certaine conception oui. La conception qu'on a des droits à l'horizon de la retraite dégage un certain choix de société, je crois effectivement, est-ce que nous considérons que dans un pays où la productivité du travail progresse, nous ne sommes pas le seul pays bien évidemment, de manière tendancielle depuis l'après guerre dès lors que la population de retraités n'a cessé d'augmenter. Et elle va augmenter dans des proportions c'est vrai plus importantes qu'elle n'a augmenté jusqu'à présent, cela justifie en soi que la part des richesses produites dans notre pays consacrées à subvenir aux besoins des retraités soit plus importante. Ce n'est pas la peine ou alors c'est là que le choix est différent entre nous de dire la population retraitée va être plus importante, nous n'avons pas d'autres alternatives que de verser des retraites moins importantes à tout le monde et de manière de plus en plus tard, ça c'est un choix de société qui n'est pas le nôtre. Alors sur la répartition de ses richesses bien évidemment avec les employeurs nous avons un débat récurant parce que la barre qui doit revenir en quelque sorte aux salariés, c'est-à-dire ceux qui participent à la production de richesse dans notre pays est plutôt accaparée par des actionnaires, par un mécanisme économique qui fait de la rentabilité financière plutôt que de la reconnaissance de ceux qui sont au travail, un élément de répartition, mais qu'on ne dise pas qu'il n'y a pas d'alternative aux choix qui sont énoncés, ce n'est pas… Vous savez c'est ça le terme du débat national dans lequel notre pays doit s'impliquer, mais aussi l'ensemble des pays européens.

Olivier MAZEROLLES

Monsieur FILLON, là c'est clair il ne vous croit pas quand vous dites que vous allez avec votre système réussir à maintenir le niveau des retraites.

François FILLON

Non, non Monsieur THIBAULT sait que l'on parle de deux choses différentes. On parle de la comparaison avec le taux de remplacement, c'est-à-dire les retraites par rapport aux revenus, et les retraites par rapport au pouvoir d'achat des retraités. S'agissant du pouvoir d'achat des retraités nous mettrons dans la loi, elle n'était pas encore complètement finalisée dans les propositions qui ont été présentées à Monsieur THIBAULT, mais là aussi pour faire avancer les choses nous mettrons des garanties qui seront des garanties très claires. Et nous mettrons un terme à la dégradation du taux de remplacement initié par les réformes précédentes. Il y a eu une réforme qui a été mise en place en 1993, elle a été appliquée pendant 10 ans, il y a trois gouvernements qui se sont succédés dont un gouvernement de gauche qui a été au pouvoir pendant 5 ans, personne n'a remis en cause cette réforme parce que tout le monde comprend bien qu'elle était nécessaire et que sa remise en cause finalement risquait d'entraîner de grandes difficultés pour le régime par répartition.

Olivier MAZEROLLES

Vous avez compris qu'elle était nécessaire Bernard THIBAULT ?

Bernard THIBAULT



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Nous ne pouvons pas faire l'impasse sur ce qui se passe dans les entreprises lorsqu'on veut débattre de l'avenir des retraites, lorsque l'on dit qu'il y a des alternatives, c'est par exemple lorsque nous avons soumis des propositions qui consistaient à dire par exemple on ne peut pas raisonner en anuités de cotisations, comme on le faisait à une période où en règle générale les jeunes commençaient à travailler très tôt. Raisonner en annuité de cotisation, 41, 42 annuités alors qu'aujourd'hui 60 % des jeunes de moins de 25 ans ne sont pas indemnisés par le chômage, ce qui hypothèque d'autant la période de leurs droits à la retraite, c'est inévitablement accepter un âge de départ en retraite qui sera dépendant de la situation de chacun, vous avez remarqué que Monsieur FILLON ne parle plus du droit au départ à la retraite à 60 ans. On n'en parle plus, ça va dépendre des conditions spécifiques dans lesquelles chacun va être placé.
François FILLON
On n'en parle plus Monsieur THIBAULT parce qu'il est acquis parce que personne ne le remet en cause.
Olivier MAZEROLLES
Il vous dit qu'il n'est pas remis en cause.
François FILLON
On peut toujours partir à 60 ans.
Bernard THIBAULT
Il n'y aura plus, il faut être clair, il faut être clair, le droit, il n'y aura plus de départ de droit au départ à 60 ans avec une garantie de retraite à taux plein avec l'application des mesures qui sont proposées, il faut que ce soit clair. Il y aura un droit de partir à 60 ans, mais avec ce que vous appelez une décote, une diminution des droits du montant de la retraite si on part à 60 ans, qui feront qu'il y a deux alternatives possibles, pour les plus bas revenus qui sont de plus en plus nombreux, aucune autre issue que d'essayer de rester à travailler parce que monsieur FILLON regrette le fait qu'on ne travaille pas assez dans notre pays, mesurer ce que représente ce message vis à vis des millions de concitoyens qui sont privés d'emploi, de jeunes qui n'arrivent pas à accéder à l'emploi, aux 80 % de jeunes qui sont embauchés à contrat à durée déterminée, et on ne peut pas les rendre responsables à la fois d'être victimes de la précarité de l'emploi et en plus responsables des basses pensions qu'ils vont toucher plus tard. Il y a des alternatives, mais ça nécessite d'accepter de modifier assez fondamentalement le cadre à partir desquels les droits des salariés sont construits pour les générations futures en maintenant c'est vrai le système par répartition. Je me félicite que la CGT, mais je crois aussi avec d'autres organisations syndicales aient réussi à convaincre le gouvernement que c'était bien sur ce socle là qu'il fallait bâtir l'avenir même si j'ai aussi relevé dans les propositions gouvernementales un dispositif ouvrant et généralisant la voie à l'épargne retraite, ce qui là aussi est en train de mettre le loup en quelque sorte dans la bergerie.
Olivier MAZEROLLES
Le ministre vous répond sur les jeunes et sur la retraite à taux plein à 60 ans.
François FILLON
Trois choses, sur les jeunes d'abord aujourd'hui l'âge moyen d'entrée dans la vie active c'est 21,5 ans. Nous savons tous qu'on pourrait faire entrer beaucoup de jeunes dans la vie active plus tôt si justement il y avait un chômage moins élevé et si les systèmes de formation et notamment de formation en alternance étaient généralisés. Deuxième chose, nous allons permettre des validations de trimestre dans un certain nombre de cas plus faciles qu'aujourd'hui pour tenir compte de ces carrières heurtées, et puis enfin sur le troisième sujet qui est le taux d'activité des plus de 50 ans. J'ai bien dit tout à l'heure Monsieur THIBAULT que pour que la durée de cotisation soit allongée au-delà de 40 ans, après 2008, il faudra d'abord que les entreprises se retroussent les manches pour faire en sorte que les salariés puissent rester au travail et si ils ne le font pas alors je le dis à tous les chefs d'entreprise qui nous écoutent, " à ce moment là on ne pourra pas allonger la durée de cotisation et on sera obligé d'augmenter les cotisations et donc d'augmenter les prélèvements obligatoires ". Donc là les entreprises ont un vrai défi à relever, faire travailler les salariés jusqu'à l'âge légal de la retraite sinon on ne pourra pas faire fonctionner le système comme nous l'avons prévu.
Olivier MAZEROLLES
Monsieur THIBAULT on arrive au terme de notre discussion, mais simplement je voudrais vous demander François FILLON nous a dit tout à l'heure que lui il n'avait pas peur parce qu'il faisait ce qu'il pensait devoir avoir à faire et vous est-ce que vous rêvez de décembre 95, vous de votre côté ?



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Bernard THIBAULT
Non, non moi je ne rêve à rien. J'essaie d'être lucide, les enjeux sont importants, il s'agit de l'avenir de millions de nos concitoyens, des salariés, ce que je voudrais dire pour les décideurs qui, je n'ai pas de mauvais présages pour Monsieur FILLON, qu'on ne se méprenne pas sur mon propos, mais on a eu Monsieur BALLADUR il a pris une décision et puis aujourd'hui il fait autre chose mais les salariés ils sont toujours là c'est eux qui en subissent les conséquences et les organisations syndicales aussi. Donc je veux dire la légitimité parlementaire elle est réelle, elle est incontestable, mais elle est quelque part de passage et là on engage des réformes qui vont structurer ou déstructurer la vie de millions de nos concitoyens. Je voudrais simplement ajouter une chose si vous me le permettez, à propos de l'horizon que représente la retraite Monsieur FILLON évoquait qu'on a un regard un peu nouveau sur ce que représente la retraite aujourd'hui, il faut le ramener et nous avons eu l'occasion d'en discuter lorsque nous avons été reçus par le ministre de ce point de vue là, il faut le ramener à la réalité de ce qu'est le travail aujourd'hui, à la réelle dégradation des conditions au travail, de la difficulté qu'il y a au travail. C'est ce qui rend l'horizon de la retraite après 60 ans, c'est la période dans laquelle on revient à une situation normale, c'est-à-dire a priori protégée avec autant que faire se peut des moyens pour vivre. On peut refaire du projet parce que de plus en plus même en travaillant dans la précarité on ne peut pas faire du projet et ce que vous êtes en train de proposer, c'est de repousser l'horizon à partir duquel les Français, les salariés auraient une période dans laquelle ils pourraient refaire des projets, voire même pour certains d'entre eux de ne plus en avoir du tout parce que la période qui leur resterait à vivre, vu les conditions que vous souhaitez y mettre pour avoir une retraite décente, voudrait dire tout simplement au final que quelques années de bénéfices de retraite et vous avouerez que là dessus ça n'est pas une perspective qui peut nous satisfaire.
Olivier MAZEROLLE
Vous n'êtes pas sur la même longueur d'ondes, Bernard THIBAULT et vous, François FILLON. On va continuer à parler de tout cela en abordant un autre chapitre. Merci Bernard THIBAULT, en abordant un autre chapitre qui est celui du chômage : " Une fatalité française ? " En effet, nous sommes en Europe l'un des pays qui a l'un des plus hauts taux de chômage, même lorsqu'il a bien baissé avec Lionel JOSPIN on était arrivé au mieux à 8,9 %, et puis ensuite ça s'est de nouveau inversé en juin 2001. Est-ce que… enfin, pour quelles raisons, selon vous ?
François FILLON
Je crois que l'on a trois handicaps sérieux. Le premier c'est la rigidité de notre marché du travail, de notre organisation du travail, c'est pour ça que dès l'arrivée du gouvernement je me suis attelé à assouplir les 35 heures, à modifier la loi de modernisation sociale, toutes ces rigidités qui pèsent sur le marché de l'emploi. On va bien que dans les pays européens où il n'y a pas ces rigidités, le temps de retour à l'emploi est beaucoup plus court que chez nous. Il y a un deuxième handicap français, c'est la formation. Nous avons, en matière de formation professionnelle, un système qui ne fonctionne pas, en tout cas pas comme il le devrait, et donc j'ai demandé aux partenaires sociaux de conduire une négociation pour arriver à une idée d'assurance emploi formation. Je crois que le troisième sujet, c'est l'orientation. On a complètement détourné des millions de jeunes Français des métiers manuels et des métiers de production et on a dévalorisé dans leur esprit et puis peut-être aussi à travers les conditions de travail, ces métiers. Il va falloir dans ce domaine que nous inversions les choses.
Olivier MAZEROLLE
Alors, vous voyez, sur ce tableau, il y a un certain nombre de personnes : il y a Valéry GISCARD d'ESTAING, François MITTERRAND, Jacques CHIRAC, présidents de la République durant plus de 20 ans, et puis les Premiers ministres, Jacques CHIRAC lui-même et puis Raymond BARRE, Pierre MAUROY, Laurent FABIUS, Michel ROCARD, Edith CRESSON, Pierre BEREGOVOY, Edouard BALLADUR, Alain JUPPE et Lionel JOSPIN, ça fait du monde qui s'est attaqué au chômage, et vous alors avec Jean-Pierre RAFFARIN, vous allez faire mieux que toutes ces personnes là réunies ?
François FILLON
Oui, je crois que l'on va faire mieux et je vais vous dire pourquoi on va faire mieux…
Olivier MAZEROLLE
Et bien dites donc !
François FILLON
On va faire mieux grâce à…

Olivier MAZEROLLE
Vous savez qu'ils sont 12 ?
François FILLON
On va faire mieux, parce que l'on va aussi s'appuyer sur leurs expériences, il ne faut pas caricaturer les choses. Tous, ils ont apporté un certain nombre d'améliorations à nos dispositifs, peut-être à l'exception du dernier gouvernement qui a rigidifié terriblement le système avec les 35 heures, avec une augmentation des prélèvements obligatoire et avec des dispositions législatives qui aujourd'hui pèsent très lourdement sur notre économie, mais surtout nous allons faire mieux parce que là encore c'est un peu comme les retraites, le monde a changé autour de nous et on n'a pas tellement le choix, et je pense que les Français sont en train de le comprendre. Le retournement démographique que j'évoquais tout à l'heure, plus la mondialisation, c'est-à-dire la redistribution des cartes de la richesse dans le monde, ça ne nous laisse plus de temps pour tergiverser, on est obligé d'agir.
Olivier MAZEROLLE
Alors, on va voir quelle est votre politique, avec ce reportage d'Emilie LANSON et de Virginie TRAVERS.
/// Reportage///
Olivier MAZEROLLE
Donc, retour de la croissance pour générer des emplois. Luc BAZIZIN du service économique et social de France 2 a des questions à vous poser sur cette politique que vous menez.
Luc BAZIZIN
Bonsoir Monsieur FILLON.
François FILLON
Bonsoir.
Luc BAZIZIN
Alors, vous le savez, on vient de le voir, en fait, vos prédécesseurs vous reprochent d'avoir cassé des mesures qu'ils avaient mises en places en assouplissant par exemple les 35 heures qui avaient quand même produit 400 000 emplois, et puis d'un autre côté, vos partisans, eux, plus libéraux, sont déçus, tout simplement parce qu'ils attendaient des baisses de charges bien plus franches sur les entreprises. Donc, comment vous comptez répondre à cette double insatisfaction ?
François FILLON
Il y a plusieurs choses que je voudrais contester, à la fois dans votre présentation et dans celle qui vient d'être faite à l'instant. D'abord, il n'y a pas du tout d'inflexion de la politique de l'emploi du gouvernement. Les emplois jeunes, dès le début, nous avons dit que nous maintenions évidemment les contrats et puis que le système irait en s'éteignant parce que nous pensons que ce n'est pas un système positif pour l'économie ; le CIVIS, toutes ces mesures, sont des mesures qui ont été annoncées dès l'arrivée du gouvernement. La seule modification que nous avons introduite à notre politique de l'emploi, c'est un peu plus d'emplois aidés, les C.E.S, 20 000 de plus, parce que les prévisions économiques de juillet ne se sont pas vérifiées et que la situation de l'emploi est plus difficile, et ce que nous voulons, nous, c'est orienter les politiques d'emplois aidés, les politiques d'emplois aidés dans le secteur public, vers les gens qui en ont vraiment besoin. Parce que nous pensons que c'est un vrai gâchis que de dépenser et de dépenser beaucoup d'argent public pour aider des jeunes qui ont des qualifications, qui pourraient travailler dans le secteur privé. Comme ça a été le cas avec les emplois jeunes, à aller vers des emplois qui en plus sont des emplois sans véritable horizon, et la deuxième chose que je veux contester, c'est que les 35 heures aient créé 400 000 emplois. Dans les meilleures statistiques publiées par mon propre ministère, on doit être à 350 000 au grand maximum et ça ne tient pas compte, me semble-t-il, de tous les emplois qui n'ont pas été créés dans notre pays à cause des 35 heures, la vérité, c'est que les 35 heures ont fait peser sur l'économie française un double poids, d'abord le poids pour les entreprises d'une perte de compétitivité, et ensuite le poids financier supporté par les contribuables français et par l'ensemble du système public, à la fois pour les allègements liés aux 35 heures et pour le coût dans le secteur public.
Olivier MAZEROLLE
Alors, pourquoi ne pas les abolir, carrément ?
François FILLON



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Parce que ça n'est pas aujourd'hui possible de jouer au yo-yo avec la durée du travail alors même que beaucoup d'entreprises ont conclu des accords qui, en échange des 35 heures, leur ont permis plus de flexibilité, plus de productivité, mais globalement c'est une mesure qui n'était pas bonne pour notre pays, et nous, ce que nous essayons de faire aujourd'hui, c'est de redonner plus de liberté possible aux entreprises et aux partenaires sociaux parce que si les partenaires sociaux avaient été consultés sur les 35 heures, s'ils avaient vraiment écrit les accords comme moi je voudrais qu'ils puissent le faire demain, il y aurait jamais eu une loi aussi autoritaire sur les 35 heures.
Luc BAZIZIN
Et pour la baisse des charges, donc, qui est tant attendue, par les entreprises.
François FILLON
Alors, la baisse des charges, vous savez que nous faisons sept milliards d'euros de baisses de charges supplémentaires à partir du 1er juillet prochain, concomitante avec l'augmentation du SMIC qui va être une augmentation du SMIC très très importante, vous n'avez d'ailleurs qu'elle n'est pas sans inquiéter les chefs d'entreprises, même si elle va être compensée très largement par les allègements de charges que nous mettons en place, mais c'est à partir du 1er juillet que ces allègements de charges vont se mettre en œuvre. L'augmentation du SMIC, vous savez, elle est due aussi à la réparation de ce que je considère comme un vrai dégât commis par le gouvernement précédant, qui avait, à cause des 35 heures, créé six SMIC différents. Comment, dans un pays épris de justice sociale on peut avoir six salaires minimums différents et avoir des gens qui avec les mêmes qualifications, les mêmes emplois, ont des salaires différents ? Nous, nous allons harmoniser les six SMIC en trois ans sur un même SMIC, au niveau le plus élevé, et ça va se traduire au mois de juillet, pour certains salariés au SMIC, par des augmentations qui vont être de l'ordre de 5 à 6 %.
Olivier MAZEROLLE
Et pour d'autres, rien du tout.
François FILLON
Non, tout le monde sera augmenté, parce que tout le monde sera augmenté du coût de la vie…
Olivier MAZEROLLE
Oui, non, mais par rapport à l'inflation.
François FILLON
Et c'est les trois quarts des salariés au SMIC qui vont voir le salaire minimum augmenter de manière importante et un quart qui sera simplement reconduit dans le pouvoir d'achat.
Olivier MAZEROLLE
La formation, peut-être.
Luc BAZIZIN
Alors, justement, la formation, effectivement, on se dit qu'aujourd'hui les salariés en France, on voit aussi les problèmes de délocalisations, beaucoup d'entreprises maintenant, on voit que 25 pays vont faire partie de l'Europe, donc dix nouveaux, les pays de l'Est vont être très attractifs en termes de coût du travail, donc est-ce que la réponse n'est pas justement de former davantage les salariés français pour pouvoir répondre à ça ?
François FILLON
C'est la réponse, la plus importante et d'ailleurs elle aurait pu être traitée dans le cadre des 35 heures, on aurait pu imaginer qu'une partie du temps retrouvé pour le salarié soit utilisée à sa formation, c'est encore une occasion qui a été manquée. En arrivant au ministère des Affaires sociales j'ai immédiatement demandé aux partenaires sociaux de reprendre les négociations qui avaient été interrompues quelques mois plus tôt sur la formation professionnelle. Ce que nous voulons faire, et c'est un engagement du président de la République, c'est donner à chaque salarié français, un compte individuel de formation professionnelle, une sorte de carnet de chèques qui lui sera personnel et qu'il pourra utiliser tout au long de sa vie professionnelle, soit dans le cadre d'une discussion avec l'entreprise pour les besoins de l'entreprise dans laquelle il travaille, soit pour assurer sa promotion personnelle ou pour faire face à des accidents comme un licenciement, un plan social. Lors de la conférence sur l'emploi que nous avons réunie il y a quelques mois, j'ai demandé aux partenaires sociaux d'appuyer un peu sur l'accélérateur sur ce sujet, parce que je tiens à présenter un texte au Parlement, à l'automne, sur la mise en place de cette assurance emploi formation.
Luc BAZIZIN

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Alors, vous parliez tout à l'heure de la croissance en termes de moteur, or là on va dire que c'est assez mal parti puisque l'OFCE prévoit une croissance de 0,8 % pour cette année, et vous savez qu'en dessous de 1,5 % de croissance, en gros, on ne crée plus d'emploi, même on en détruit. Donc, vous, comment vous pensez pouvoir, malgré tout, en créer ?
François FILLON
C'est pour ça que je disais tout à l'heure que nous envisagions la reprise à partir du début 2004 et l'inversion de la courbe du chômage à ce moment là. L'économie française, malgré tous les handicaps que l'on évoquait tout à l'heure et grâce sans doute aux allègements de charges qui avaient été décidés à partir de 93 et qui ont créé à eux seuls plus de 450 000 emplois, et finalement quand même assez performants en matière d'emploi, car on a fait moins que 1,5 cette année, en 2002, et pourtant on a créé un peu plus de 60 000 emplois en 2002, c'est dire si… Il suffit de pas grand chose : quelques réformes structurelles, un peu plus de souplesse, quelques baisses de charges supplémentaires, pour que la machine économique française reparte.
Olivier MAZEROLLE
Merci.
Luc BAZIZIN
Juste un mot sur la loi de modernisation sociale, peut-être, où justement vous êtes revenu sur cette loi en la suspendant, mais rien n'a pris sa place encore, on sait qu'il y a un délai d'une quinzaine de mois encore à venir avant que quoi que ce soit soit mis en place, alors qu'est-ce qui va se passer d'ici là, est-ce que l'on va encore assister à une cascade de plans sociaux ?
François FILLON
Vous savez, la loi de modernisation sociale elle a empêché aucun licenciement et elle n'en a provoqué aucun et sa suspension n'en a provoqué aucun. Ce n'est pas avec des textes que l'on peut contraindre le marché, contraindre les entreprises, à ne pas s'adapter aux réalités économiques, mais la grande… Le grand bénéfice que je vois, dans la décision que nous avons prise de suspendre la loi de modernisation sociale…
Luc BAZIZIN
Suspendue, mais pas supprimée, de fait.
François FILLON
Oui, mais justement, c'est pour ça que j'ai voulu qu'elle soit suspendue, c'est que les partenaires sociaux se sont mis au travail pour discuter d'un sujet extraordinairement difficile, qui est celui des licenciements, qui est celui des plans sociaux, qui est celui des restructurations industrielles, et au lieu que ce soit le Parlement, avec la conception qui était celle de la majorité précédente, et en particulier du Parti communiste, puisque c'est lui qui avait imposé à Lionel JOSPIN ce texte, ce sont les partenaires sociaux qui vont fixer eux-mêmes, qui savent comment fonctionnent les choses…
Olivier MAZEROLLE
Et s'ils n'y arrivent pas ?
François FILLON
Alors, moi je suis optimiste, parce que je pense qu'ils vont y arriver. S'ils n'y arrivent pas, à ce moment là le gouvernement prendra ses responsabilités et fera le travail à leur place. Je leur ai donné 18 mois pour conduire cette négociation, il y en a déjà quelques-uns de passés, donc c'est une décision au début de 2004.
Olivier MAZEROLLE
Au début 2004. Alain DUHAMEL, vous avez lu le sondage : les Français pensent que Monsieur FILLON lutte contre le chômage ?
Alain DUHAMEL
Non, je suis désolé pour vous, mais on sait très bien que du point de vue de l'opinion, le chômage c'est la première préoccupation des Français, devant l'insécurité, la première préoccupation, et quand on leur demande, ce que l'on a fait évidemment, si le gouvernement RAFFARIN, Pas François FILLON en particulier, mais le gouvernement RAFFARIN, considère la lutte contre le chômage comme une priorité, il y en a 51 % qui répondent non. Alors là…
François FILLON
Et 47 oui, je crois.
Alain DUHAMEL
Oui… Non, mais 51 % non, et si on cherche les salariés, il y en a encore plus, hein, en pourcentages.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

- brouhaha -
François FILLON
Monsieur DUHAMEL on est là dans ce que j'appelais tout à l'heure au début de l'émission " la culture de l'instant ". Le chômage baisse, tout le monde pense que la politique économique est bonne, le chômage augmente on pense que la politique de l'emploi est mauvaise. Dans votre sondage aussi, parce que je l'ai lu avec attention, il y a 66 % des Français qui comprennent que c'est la croissance qui fait l'emploi…
Alain DUHAMEL
La croissance internationale, si vous l'avez bien lu.
François FILLON
C'est la croissance internationale qui fait l'emploi. Alors Lionel JOSPIN a eu trois années formidables avec une croissance exceptionnelle liée à la croissance internationale et au dynamisme du secteur des télécoms, on aurait d'ailleurs pu sans doute créer plus d'emplois à ce moment là, aujourd'hui on est dans la partie la plus basse, dans la phase la plus basse de cette croissance et donc naturellement les Français portent sur la politique de l'emploi du gouvernement un jugement qui n'est pas très positif parce qu'ils ont le sentiment …
Alain DUHAMEL
Il n'est pas positif.
François FILLON
… Que le chômage augmente. Mais c'est la culture de l'instant, il faut bien voir que les mesures que nous prenons sont des mesures structurelles qui sont destinées à donner des effets lorsque la machine internationale repart.
Alain DUHAMEL
Mais je vous écoute très attentivement, évidemment, depuis tout à l'heure…
François FILLON
Je vous remercie.
Alain DUHAMEL
… Vous avez quand même, si vous me permettez, tendance à dire, que les mesures de vos prédécesseurs en général étaient franchement mauvaises et que les vôtres n'ont que des qualités. Il y a peut-être aussi le fait que le gouvernement n'a pas du convaincre les Français que c'était vraiment leur priorité, que le fait de remettre les emplois jeunes, que l'histoire du non remplacement des fonctionnaires, ça a peut-être perturbé les Français, c'est peut-être pas la culture de l'instant des Français, c'est peut-être aussi une défaillance du gouvernement.
François FILLON
Je ne crois pas que toutes les mesures qui étaient prises par le gouvernement précédant soient mauvaises, je n'ai jamais eu, moi, cette attitude dans la vie politique, mais je pense que les mesures, en matière d'emploi, qui ont consisté à réduire le temps de travail au moment où tous les autres pays faisaient un effort supplémentaire pour maintenir leur modèle social, et qui ont consisté à multiplier les emplois dans le secteur public. Je vais prendre un exemple, Monsieur DUHAMEL : j'étais président de la région des Pays de la Loire quand on a mis en place les emplois jeunes, je me suis fait payer par l'Etat des dizaines d'emplois, des jeunes à BAC + 4 dans des cyber centres que j'ai créés dans la région des Pays de la Loire, pour diffuser les nouvelles technologies. C'est évidemment une politique très intéressante, mais est-ce que c'est normal que ce soit l'Etat, que ce soit le contribuable national, que ce soit une politique sociale, qui aboutisse à payer à la Région des Pays de la Loire des emplois…
Alain DUHAMEL
C'est peut–être mieux que s'ils étaient à l'ANPE.
François FILLON
Mais c'était à la région de le faire. Si ces emplois sont utiles, et c'est ça d'ailleurs tout le défaut du raisonnement de la gauche sur ce sujet. Quand Madame AUBRY a créé les emplois jeunes, il y avait un raisonnement qui était intéressant qui consistait à dire : je vais donner un coup de pouce, ça va créer des besoins, ça va créer des emplois qui vont être pérennisés ensuite par les collectivités locales. Et puis après on est rentré dans un système de traitement social du chômage où l'Etat mettait 4 milliards d'euros par an pour simplement faire en sorte que les statistiques soient meilleures.
Alain DUHAMEL
Alors, encore une dernière question.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Olivier MAZEROLLE
Une dernière question parce que…
Alain DUHAMEL
Oui, non mais, liée à ce que disait François FILLON, directement liée.
Olivier MAZEROLLE
Alors, allons-y.
Alain DUHAMEL
Bon. Vous expliquiez que sur les 35 heures, tout cela était une erreur, etc, qui a abouti à des résultats négatifs. Bon. Quand on interroge les gens, comme on l'a fait, quand on interroge les Français, en particulier les salariés, et ça ce n'est pas la culture de l'instant, puisque c'est mis en place depuis plusieurs années, il y en a plus des deux tiers qui disent que si on les supprimait ça n'améliorerait pas la situation de l'emploi. Qu'est-ce que vous leur dites ?
François FILLON
Ils n'ont pas tort puisqu'on ne peut pas le faire. On ne peut pas le faire, je l'ai expliqué tout à l'heure, ça reviendrai à complètement désorganiser beaucoup d'entreprises qui se sont recalées sur ce système, ça reviendrait à des difficultés, à créer des difficultés considérables dans le secteur public où le système a été mis en place donc aujourd'hui on peut améliorer, on peut redonner de la liberté, on peut redonner de la souplesse. Ce qui est idiot, c'est de voir traiter tout le monde pareil, de la même façon, quels que soient les secteurs, quels que soient les métiers, et les Français, d'une certaine manière, disent la même chose que le gouvernement : on ne peut pas aujourd'hui abroger les 35 heures, on peut les assouplir, on peut les aménager.
Olivier MAZEROLLE
Merci Alain. Nous avons maintenant avec nous Guillaume SARKOZY.
Guillaume SARKOZY
Bonsoir.
Olivier MAZEROLLE
Bonsoir Monsieur SARKOZY. Alors, vous, vous êtes vice-président du MEDEF et président des Industries Textiles. " On ne peut pas renoncer aux 35 heures ". Ca vous fait plaisir d'entendre ça ?
Guillaume SARKOZY, Vice-président du MEDEF, président de l'Union de l'Industrie Textile
Non, mais je suis assez d'accord avec ce que vient de dire le ministre. Nous avons, nous-même, signé des accords 35 heures que l'on ne peut pas remettre en cause, on ne peut pas changer, comme ça, l'organisation des entreprises toutes les 5 minutes alors que nous avions nous-même négocié il y a quelques temps. Mais avant, si vous le permettez, de parler de l'emploi, j'aimerais revenir sur la question des retraites, puisque je suis, vous le savez, Monsieur le ministre, le négociateur du MEDEF et j'ai écouté avec beaucoup d'attention ce que vous avez dit, j'ai appris d'ailleurs plus de choses en vous écoutant que dans votre bureau, mais je crois que c'est le jeu… C'est le libre jeu démocratique. Maintenant, j'ai quand même une question assez précise. Si vous le permettez, je vous ai trouvé assez discret, Monsieur le ministre, sur l'équilibre financier du système. Je crois qu'il ne servirait à rien de faire plaisir aux Français inutilement, je ne vois pas pourquoi les Français pourraient travailler moins que leurs camarades des autres pays européens et si je dis ça ce n'est pas dans le plaisir simplement de trouver l'équilibre, un équilibre financier, c'est surtout parce qu'il y a de vrais nécessités, et vous les avez très clairement présentées, sur les personnes qui ont travaillé… Qui ont commencé à travailler très jeunes, sur les personnes qui ont eu de longues carrières, sur les personnes qui ont des travaux pénibles, et il faut que nous ayons les moyens financiers de répondre à une partie de ces besoins là qui sont normaux et si nous n'avons pas un équilibre financier certain de ce système. Alors nous ne pourrons pas faire ces nouvelles dépenses. Mais ce que je tiens à vous assurer et vous le savez, et à le dire encore ce soir, c'est que le MEDEF a pris l'engagement devant vous et devant vos services, de participer de manière très active à toutes ces négociations là, dans la mesure où nous serions… Nous aurions la certitude que vous avez une vraie…, fait une vraie réforme du système des retraites, et les éléments qui ont été donnés ce soir sont de ce point de vue très intéressants.
Olivier MAZEROLLE
Alors.
François FILLON
Monsieur SARKOZY m'a écouté, il sait bien que l'équilibre financier du régime général il est assuré par les mesures que nous proposons, dont l'allongement de la durée de cotisations et par le transfert



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

des cotisations chômage vers les cotisations retraite, mais surtout il est assuré par un mécanisme de pilotage qui permettra d'adapter notamment l'allongement de durées de cotisations, en fonction de la vérification des hypothèses que nous venons d'évoquer à l'instant et ce mécanisme de pilotage. Je crois que c'est une des grandes originalités de la réforme, il ne doit pas être considéré comme un moyen de ne pas dire les choses aux Français, il doit au contraire être considéré comme un moyen de donner au pouvoir politique, tous les 5 ans, la capacité de prendre les mesures courageuses nécessaires, qui seront d'ailleurs induites dans la rédaction des textes de loi pour les adapter à la réalité des choses et si notamment les conditions économiques ne sont pas exactement celles qui ont été prévues, tous les 5 ans on pourra faire les ajustements sur la durée de cotisations.

Olivier MAZEROLLE

Ça veut dire que vous vouliez un allongement de la durée de cotisations, immédiat, au MEDEF, passer à 41 ans, 42 ans, tout de suite ?

Guillaume SARKOZY

Nous pensons qu'il aurait été raisonnable de continuer doucement, tranquillement, à augmenter la durée de cotisations puisque c'est ce qui va se passer. Maintenant c'est au gouvernement de décider de prendre ces mesures, nous sommes respectueux de cet équilibre démocratique et nous trouverons les mesures de manière à faire les ajustements et les entreprises et les chefs d'entreprises, le MEDEF, avec les partenaires sociaux, auront à cœur de négocier les adaptations dans les entreprises, de ces nouvelles mesures. Voyez-vous, il n'y a pas que l'histoire de la durée de cotisations, et le fait que l'âge moyen des salariés va augmenter dans les 10 à 15 ans à venir, va nécessiter une adaptation considérable de nos entreprises et des postes de travail. Voilà des réflexions qui sont très intéressantes et qui vont contribuer, j'en suis persuadé, à non seulement obliger les gens, à travailler plus longtemps, mais à les inciter également à travailler plus longtemps, et c'est là certainement que l'on va trouver la solution à notre régime de retraites.

Olivier MAZEROLLE

Alors, Monsieur FILLON, tout à l'heure vous avez parlé du gâchis qui consistait à mettre à la retraite ou en préretraite ou en tout cas à faire partir des entreprises les personnes de plus de 55 ans, qu'est-ce que vous avez à dire à Monsieur SARKOZY là dessus ?

François FILLON

Monsieur SARKOZY sait bien ce que je pense là-dessus et il pense la même chose que moi, c'est-à-dire que nous sommes vraiment convaincus…

Olivier MAZEROLLE

Oui, mais on aimerait entendre ce que vous dites quand vous êtes…

François FILLON

Nous sommes vraiment convaincus qu'il s'agit là sans doute du sujet le plus important à la fois pour l'équilibre de nos régimes de retraite, mais aussi pour le retour de la croissance. Vous savez, on n'aura pas de croissance en France si on n'a pas suffisamment d'heures travaillées, si on n'a pas suffisamment de productivité.

Olivier MAZEROLLE

Attendez, s'il y a plus de personnes de plus de 55 ans qui travaillent, est-ce que ça ne va pas faire moins d'emplois pour les jeunes ?

François FILLON

Alors ça Monsieur MAZEROLLE, c'est une théorie qui a fait énormément de mal à notre pays depuis 20 ans. Croire que le marché du travail fonctionne de la manière que vous venez d'indiquer, c'est-à-dire on retire un retraité et on crée un emploi pour un jeune, c'est une conception complètement fausse et qui d'ailleurs ne se vérifie pas dans les chiffres. Nous avons le taux de chômage des jeunes le plus élevé de tous les pays européens, et on a le taux d'activité des plus de 50 ans le plus bas de tous les pays européens. Ca montre bien qu'il n'y a aucune corrélation entre ces deux sujets. Les anciens, ils ont une compétence, ils ont un savoir-faire, ils ont dans beaucoup de domaines, manuels par exemple, des gestes qu'ils sont capables de faire que ne sont pas forcément capables de faire les plus jeunes. Il faut arriver, pour faire fonctionner notre économie, pour faire fonctionner l'entreprise et là-dessus je suis sûr que Monsieur SARKOZY est d'accord avec moi, il faut arriver à faire cohabiter cette expérience avec la force de travail des plus jeunes et c'est ce que l'on va essayer de faire ensemble.

Olivier MAZEROLLE

Alors, Monsieur SARKOZY, pourquoi on n'y arrive pas ?



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Guillaume SARKOZY
Mais je suis d'accord, le ministre m'a enlevé…
Olivier MAZEROLLE
Vous êtes d'accord, mais dans les faits on les fait partir.
Guillaume SARKOZY
…… M'a enlevé l'argument de la bouche. Mais il y a une question d'adaptation. Nous sommes…., et aujourd'hui, dans une période d'adaptation entre deux systèmes. A l'évidence il faut réduire les systèmes de préretraite et nous partageons la politique initiée par le gouvernement, je dirais, en étant raisonnable, les personnes qui ont eu des carrières particulièrement pénibles, doivent pouvoir partir dans des conditions particulières, les personnes qui sont dans des secteurs en restructuration, il faut pouvoir en tenir compte, il faut être logique et cohérent, mais la tendance est claire : nous devons, ensemble, travailler à ce que les personnes plus âgées puissent rester dans l'entreprise et y trouver un intérêt, et ce n'est pas quand elles ont 55 ou 57 ans qu'il faut y réfléchir, c'est bien avant. Donc c'est un projet à long terme que nous avons à faire ensemble et avec les centrales syndicales.
Olivier MAZEROLLE
Travail pénible, pour le MEDEF, qu'est-ce que c'est ?
Guillaume SARKOZY
Pour le MEDEF, c'est surtout une négociation au niveau des branches. Vous savez que je suis le président du secteur du textile et le travail pénible dans le textile ne veut pas dire la même chose que dans la métallurgie ou dans l'informatique, c'est aux branches de discuter, aux branches de trouver les moyens de financer ces travaux particulièrement pénibles, enfin, des retraites un peu plus faciles pour les personnes qui les ont subies.
François FILLON
Vous voyez, cette émission ce soir est un très bel exemple de tous les champs du dialogue social. Monsieur SARKOZY est en train de répondre à une question qui était posée tout à l'heure par Monsieur THIBAULT sur, au fond, comment est-ce que l'on adapte les conditions de travail pour les plus anciens, comment est-ce que l'on adapte les postes de travail, comment est-ce qu'on met en place les systèmes de formation qui feront que travailler au-delà de 55, de 56, de 57, de 60, peut-être demain, ne sera pas, n'aura rien à voir avec ce que sont aujourd'hui les conditions de travail pour les plus anciens ? Et ça c'est le dialogue social qui peut le résoudre, c'est-à-dire une négociation entre le patronat et les organisations syndicales, soutenue, aidée par le gouvernement et d'une certaine manière cette négociation elle s'est engagée ce soir, puisque Monsieur SARKOZY fait des propositions qui répondent en écho aux questions qui étaient posées par Monsieur THIBAULT tout à l'heure.
Olivier MAZEROLLE
Bien. Merci. Merci Monsieur SARKOZY d'avoir été avec nous ce soir et maintenant nous allons passer à un autre aspect, dernier aspect d'ailleurs, mais c'est la période des restructurations. Justement, Monsieur SARKOZY en parlait tout à l'heure, il y a toutes ces victimes des plans sociaux, on en a parlé avec vous aussi, qui sont des désastres psychologiques, économiques, moraux, pour tous ceux qui les subissent. Il y en a eu beaucoup ces temps derniers en France et Peggy LEROY et Annie TROUARD sont allées à la rencontre d'un couple qui a vécu et a été victime de ces restructurations.
/// Reportage///
Olivier MAZEROLLE
Alors est-ce que vraiment on s'occupe des chômeurs ? Alban MIKOCZY du service société de France 2 a des questions à vous poser Monsieur le ministre, sur ce sujet.
Alban MIKOCZY
Bonsoir Monsieur le ministre.
François FILLON
Bonsoir.
Alban MIKOCZY
Alors avant tout on entendait des témoignages de gens. On est à l'anniversaire pratiquement du 21 avril, qu'est-ce qu'on leur dit à ces gens là ? Il n'y a plus de parole politique ? On ne peut plus agir sur l'économique ?
François FILLON
Non, je ne crois pas. C'est vrai que c'est très difficile de répondre après avoir vu un reportage comme celui-là, parce qu'il faut répondre à l'émotion, et qu'il faut répondre à l'émotion avec des mesures,



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

avec des politiques, qui sont des politiques structurelles, qui sont des politiques qui mettent du temps à entrer en application, à donner des résultats. Mais ce qu'il faut qu'on sache c'est que le gouvernement est totalement mobilisé pour aider ceux qui sont victimes de ces plans sociaux. On a doublé les crédits nécessaires pour mettre en œuvre les cellules de reclassement, j'ai vu tout à l'heure, une dame disait que ce n'était pas utile une cellule de reclassement et que l'ANPE pouvait faire les choses. Ce n'est pas exact. L'ANPE, elle a déjà un énorme volume de personnes à traiter avec en particulier les dispositions du P.A.R.E qui ont été mises en place, qui permettent de mieux personnaliser la recherche d'emploi, et lorsqu'il y a dans un bassin d'emplois une crise, c'est-à-dire une restructuration, si on envoie vers l'ANPE, sans mettre de personnel supplémentaire, toutes les personnes concernées, on n'aura pas une efficacité suffisante. On est en train de mettre en place des contrats de sites pour permettre d'aider aux projets de reconversion sur le territoire, parce que derrière la reconversion il faut créer des nouveaux emplois et l'une des faiblesses de notre pays c'est que nous ne créons pas assez de nouveaux emplois, on a un déficit de créations d'entreprises par rapport à d'autres pays européens qui est considérable, on crée un million d'entreprises en moins en France par exemple qu'en Angleterre. Donc c'est toutes ces politiques que nous conduisons, mais elles doivent aussi être accompagnées d'une parole, parce qu'on a affaire à des gens qui sont dans une très grande détresse, et moi je suis le ministre des salariés, et j'essaye de passer le plus de temps possible pour aller à leur contact, parler avec eux.

Olivier MAZEROLLE

Mais est-ce qu'il y a une prise en compte de l'urgence suffisante Monsieur le ministre ? Est-ce que, je ne sais pas ce que votent les personnes que l'on a vu, mais est-ce que ce n'est pas ça qui fait le vote LE PEN que l'on a eu le 21 avril ?

François FILLON

C'est certainement un élément, vous savez, je crois que dans le vote du 21 avril il y a surtout l'exaspération des Français qui travaillent, qui ont des petits salaires et qui ont le sentiment qu'autour d'eux il y a beaucoup de gens qui ne travaillent pas et qui ont finalement les mêmes conditions d'existence, et ça c'est un sujet auquel je voudrais bien m'attaquer avec la mise en place du revenu minimum d'activité.

Olivier MAZEROLLE

Alors justement, vous vouliez en parler Alban.

Alban MIKOCZY

Un dernier point juste sur le reclassement, pourquoi il n'y a pas de bilan global ? Pourquoi il n'y a jamais de chiffres ?

François FILLON

Si, on fait des bilans, moi je les ai…

Alban MIKOCZY

Mais ils ne sont pas publiés.

François FILLON

On peut vous les donner, et d'ailleurs ils sont meilleurs que ceux que j'entendais tout à l'heure, mais évidemment ils sont variables d'une région à l'autre. Quand on est dans une région qui a un potentiel économique un peu plus fort, moi je me suis occupé beaucoup de restructurations industrielles comme élu local, la première restructuration industrielle, MOULINEX, j'en ai été l'un des acteurs, au Mans récemment on a reclassé pratiquement 1000 personnes de chez PHILIPS dans des conditions assez rapides, donc lorsqu'il y a une volonté locale, lorsque toutes les énergies sont, y compris celle des partenaires sociaux, orientées dans le bon sens, et si on a un bassin d'emplois qui n'est pas trop sinistré, on arrive à faire des choses.

Alban MIKOCZY

Alors un mot, on en parlait, par exemple sur le revenu minimum d'activité, alloué aux personnes qui touchaient le RMI depuis plus de deux ans, pour leur permettre de se réinsérer dans la vie professionnelle. En Espagne ou en Suède par exemple, un demandeur d'emploi qui refuse régulièrement des propositions, on le prive de ses allocations. Est-ce que vous allez dans ce sens là en France ? Est-ce que vous comptez aller dans ce sens ?

François FILLON

Ce qu'on veut faire dans un premier temps, c'est inciter les gens à aller vers le travail, et le revenu minimum d'activité que nous allons créer cette année, qui va faire l'objet d'un débat au Parlement très



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

bientôt, permettra à une entreprise ou à une collectivité locale ou à une association, de recruter une personne qui est au RMI, pour une période assez courte puisque ça ne peut être qu'une période de transition. Cette entreprise recevra à la fois le revenu, l'équivalent du revenu minimum qui était perçu par la personne, et compensera, parce que le contrat de travail doit être au niveau du SMIC, du montant nécessaire. Je crois que c'est une vraie révolution dans la politique d'insertion, qui a été conduite jusqu'à maintenant, et cette politique d'insertion on va la décentraliser, c'est-à-dire qu'on va la remettre en totalité aux départements pour qu'il n'y ait plus qu'un pilote, qu'une seule autorité et une autorité qui est très proche du terrain, et qui est sans doute mieux à même de conduire les politiques d'insertion.
Olivier MAZEROLLE
Mais ça veut dire obligation d'accepter l'emploi proposé si on veut continuer à toucher le RMI ou pas ?
François FILLON
Non non, nous allons inciter…
Olivier MAZEROLLE
Parce que Alban vous a posé une question précise là.
François FILLON
Mais les collectivités locales et le département qui gérera cette politique, pourra, s'il a le sentiment qu'une personne ne met pas en œuvre tous les moyens nécessaires à son insertion, il aura la possibilité, parce que le revenu minimum ne peut être attribué qu'à condition qu'un certain nombre de conditions soient respectées. je suis convaincu que les collectivités locales auront à cœur de gérer avec plus de rigueur, mais aussi avec plus d'imagination, ce dispositif.
Olivier MAZEROLLE
On tourne autour du pot là.
François FILLON
Non non non..
Olivier MAZEROLLE
Auront à cœur de gérer avec plus de rigueur, ça veut dire quoi, qu'on va obliger… ?
François FILLON
Parce qu'elles seront responsables, le département sera responsable financièrement en totalité du RMI, c'est lui qui le gérera, il devra naturellement appliquer un règlement général qui sera le même pour tous les départements de France, mais il aura la possibilité de faire preuve de fermeté quand on est en face de personnes qui refusent toutes les propositions qui..
Olivier MAZEROLLE
Donc de supprimer le RMI..
Alban MIKOCZY
… Et les allocations.
François FILLON
Voilà, très bien, bon ! enfin, très bien..
Alban MIKOCZY
A part les personnes susceptibles d'être dans ce cas, il y a une catégorie de personnes qui ont été beaucoup touchées, ce sont les jeunes. Vous parliez tout à l'heure de votre dispositif, le CIVIS, et puis vous parliez également des emplois-jeunes, et j'entendais avec intérêt ce que vous disiez, qu'est-ce qu'on fait des…, allez, il en reste 200 000 des emplois-jeunes aujourd'hui, j'ai noté des aides éducateurs, des salariés de petites associations, qui ont fait souvent la preuve de l'utilité de leur fonction, c'est pas moi qui parle, c'est le maire d'Alençon, proche de Alain LAMBERT le ministre du Budget. Alors on leur dit quoi à ces 200 000 jeunes ?
François FILLON
Il y en a 220 000 à peu près aujourd'hui, ce qui montre bien d'ailleurs qu'on n'a pas supprimé les emplois-jeunes brutalement comme certains le font croire. Il y en a à peu près 70 000 qui vont partir là cette année, sur les 70 000 il y en a un peu plus de la moitié qui vont retrouver naturellement un emploi, c'est ce qui s'est passé ces dernières années, beaucoup d'emplois-jeunes d'ailleurs ne sont pas allés jusqu'au bout de leur contrat parce qu'ils ont retrouvé un emploi. Ensuite il y a ceux qui sont dans les associations, il y en a 15 000, sur les 15 000, il y en a 11 000 qui vont être prolongés parce que nous allons mettre en place, nous avons mis en place des dispositifs qui permettent aux



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

associations de prolonger pendant trois ans supplémentaires les contrats, et enfin ceux qui ne seront dans aucun des cas que je viens de citer, ils sont accompagnés par le service public de l'emploi, pour retrouver un emploi, pour aller vers des concours de la Fonction publique. Qu'on essaie de leur ouvrir prioritairement, pour les accompagner vers une recherche d'emploi, c'est-à-dire que nous assumons la totalité des responsabilités d'actes qui ont été mis en œuvre par nos prédécesseurs, qui eux n'avaient pas vraiment pensé à ce qui se passerait après cinq ans.
Alban MIKOCZY
Et parmi ces jeunes, les jeunes d'origine étrangère qui souffrent parfois d'un double problème, c'est qu'ils sont jeunes et puis leurs origines parfois ne correspondent pas, et ça ce n'est jamais dit.
François FILLON
Ça c'est une question très très grave.
Alban MIKOCZY
Comment on fait ?
François FILLON
C'est une question très grave, et qui est au cœur du problème de l'intégration. Si aujourd'hui il y a un problème d'intégration dans notre pays c'est pour une très large part parce que les jeunes issus de l'immigration ne trouvent pas d'emploi, pour une part peut-être en raison de leur qualification, mais pour une large part simplement parce qu'ils sont des jeunes issus de l'immigration.
Alban MIKOCZY
Mais comment on peut inciter les patrons ? On leur dit quoi ?
François FILLON
Alors nous nous avons mis en place, nous sommes en train de mettre en place un dispositif qui va permettre d'abord de les accompagner avec des dispositifs de parrainage, de bourse à l'emploi, on va organiser des concours d'entrée dans la Fonction publique spécifiques, dans des établissements qui sont situés dans des zones où justement il y a beaucoup de jeunes issus de l'immigration étrangère. Mais il faut aussi qu'il y ait une prise de conscience, et c'est un des sujets dont on parle avec le patronat, une prise de conscience dans les entreprises, de la gravité de cette situation d'échec en matière d'intégration, parce que derrière cet échec, il y a d'abord moralement, c'est tout à fait condamnable cette situation, mais il y a une vraie bombe sociale qui est en train de s'amorcer, et je crois qu'on a tous le devoir, cette bombe sociale, de la désamorcer.
Olivier MAZEROLLE
Monsieur le ministre, dernière étape de l'émission, Ségolène ROYAL qui a suivi tous vos propos, bonsoir Madame ROYAL.
Ségolène ROYAL
Bonsoir.
François FILLON
Bonsoir.
Olivier MAZEROLLE
Je suppose que vous aussi vous avez des choses à dire à Monsieur FILLON.
Ségolène ROYAL
Oui, en effet, beaucoup de choses ont été dites. Peut-être d'abord sur la question des retraites, finalement ce que Monsieur FILLON a annoncé c'est l'allongement de la durée de cotisations, c'est-à-dire, comme l'a dit Bernard THIBAULT, très clairement la remise en cause de la retraite à 60 ans telle qu'elle existe aujourd'hui, et c'est finalement la solution du MEDEF qui est retenue, la solution du patronat. Alors c'est votre droit, c'est un choix politique, ce n'était pas le seul choix possible bien évidemment, et je crois que cette façon de voir les choses est à la fois décevante et inquiétante. Elle est décevante, parce que je pense que l'on ne peut pas aborder la question des retraites sans parler du niveau de la retraite, il est clair que si les socialistes étaient en charge de cette réforme, si l'élection présidentielle avait tourné autrement bien sûr, et compte tenu de ce que nous avions mis en place, c'est-à-dire à la fois le fonds de réserve des retraites, le conseil d'orientation des retraites et l'ensemble des dispositifs de réflexion, la première chose, et d'ailleurs les syndicats vous l'ont demandé, c'est la remise à plat de la réforme BALLADUR. Car comment peut-on à la fois supporter cette réforme qui va entraîner une baisse de 20% du niveau des retraites, vous le savez puisque, je parle en francs c'est plus clair, pour un revenu de 8000 francs la retraite est de 6200 francs, elle sera en 2010 avec la réforme BALLADUR de 5400 francs, et en 2020 cette retraite tombera à 4480 francs. Est-il



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

supportable pour les salariés d'encaisser, si vous me permettez cette expression, cette baisse, plus votre nouvelle décision d'augmentation de la durée de cotisations, je ne le pense pas. Autrement dit..
Olivier MAZEROLLE
Monsieur FILLON, est-ce que c'est acceptable ?
François FILLON
Je voudrais répondre à Madame ROYAL qu'elle a été au gouvernement pendant cinq ans, pendant ces cinq années elle avait tout loisir de revenir sur la réforme BALLADUR, si elle ne l'a pas fait, si le gouvernement de Lionel JOSPIN ne l'a pas fait, c'est sans doute qu'il pensait que cette réforme était une réforme judicieuse. Deuxièmement, sur l'allongement de la durée de cotisations, j'invite Madame ROYAL à aller lire un discours tout à fait remarquable de Lionel JOSPIN de 2000. C'est même à la page 13, je vous indique la page si vous voulez le trouver, vous verrez écrit noir sur blanc par Lionel JOSPIN, qu'il n'y a pas d'autre alternative que d'augmenter la durée de cotisations si on veut sauver le régime par répartition. Quant au fonds de réserve des retraites, j'ai dit tout à l'heure que je l'avais installé et que j'avais bien l'intention de l'abonder, mais vous savez que ce fonds de réserve il aurait dû être abondé par le fonds de solidarité vieillesse et vous avez siphonné le fonds de solidarité vieillesse pour financer les 35 heures, et du coup il n'y a pas aujourd'hui assez d'argent sur ce dispositif. Alors moi je veux bien que le Parti socialiste ait des idées tout à fait géniales sur les retraites, mais honnêtement après ce que vous avez fait pendant ces cinq dernières années, je pense que vous pourriez faire preuve d'un peu de modestie sur ce sujet des retraites.
Olivier MAZEROLLE
Madame ROYAL.
Ségolène ROYAL
J'éviterais Monsieur FILLON d'utiliser le même ton à votre égard, tout simplement pour vous rappeler que la priorité du gouvernement de Lionel JOSPIN ça a été la lutte contre le chômage et le rétablissement des équilibres sociaux, deux piliers du progrès social qui aujourd'hui sont dégradés malheureusement, je ne m'en réjouis pas, et vous savez très bien que la situation de l'emploi est très directement liée à la question des retraites, parce que plus d'emplois c'est davantage de cotisations, donc des comptes sociaux mieux équilibrés. Monsieur JUPPE, vous le savez, nous avait laissé des déficits de la branche vieillesse, nous avons rétabli cet équilibre, nous avons mis en place le conseil d'orientation des retraites, qui vous a permis aujourd'hui de partir d'un constat consensuel des partenaires sociaux..
François FILLON
C'est vrai.
Ségolène ROYAL
C'était quand même très important d'avoir réussi à apaiser ce contexte, nous avons amélioré la situation des conjoints survivants, revalorisé la retraite des agriculteurs, amélioré le pouvoir d'achat des retraites de 2,2% en 2002 et le pouvoir d'achat du minimum vieillesse, et nous avons en effet créé ce fonds de réserve des retraites qui est aujourd'hui alimenté de 15 milliards d'euros, ce n'est quand même pas rien, et qui est alimenté régulièrement, vous le savez, par un prélèvement sur les revenus du patrimoine et sur les revenus financiers. Et donc la question qui se pose, c'est d'abord une réforme qui met tout sur la table, pourquoi pas une augmentation de la durée de cotisations, c'est-à-dire une augmentation de la durée du travail pour ceux qui le souhaitent ? Mais en revanche, aborder de façon unilatérale et avec des décisions universelles pour tout le monde, c'est une impasse. Car il faut tenir compte, les syndicats vous l'ont demandé, de la pénibilité du travail, certains salariés doivent pouvoir partir plus tôt, d'autres plus tard. Il faut tenir compte des ressources nouvelles, vous avez totalement fermé cette porte, vous avez vu dans le sondage que les Français n'y sont pas défavorables. Donc vous devez mettre sur la table la question des ressources. Nous nous proposons effectivement d'augmenter les prélèvements sur les revenus financiers, comme c'est déjà le cas pour le fonds de réserve des retraites, sur les revenus du patrimoine, vous, vous avez allégé les impôts sur les 5% des Français les plus favorisés. Ce n'est pas notre conception des choses et nous pensons en effet que la question des retraites est une question cruciale, c'est un pacte républicain de solidarité entre les générations, c'est une question qui inquiète beaucoup les Français, c'est un sujet très sérieux, et vous ne pouvez pas l'évacuer au détour d'une seule mesure, celle que vous demande le patronat, l'allongement de la durée de cotisations pour tous. Je crois que ce serait une réforme injuste, et pas efficace en plus.
François FILLON



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Il n'y a qu'un point sur lequel je suis en accord avec Madame ROYAL, c'est sur le conseil d'orientation des retraites. Je pense qu'effectivement le conseil d'orientation des retraites a été une excellente initiative qui a permis d'arriver au constat partagé que font aujourd'hui tous les partenaires sociaux, a permis aussi finalement de faire prendre conscience aux Français de la gravité de la situation et font qu'aujourd'hui les mesures que nous proposons sont finalement, j'en suis convaincu, très largement acceptées par les Français. Mais sur les autres sujets Madame ROYAL, dire que.. Il y a d'autres ressources pour financer les retraites, j'ai indiqué tout à l'heure qu'il faudra quand même, avec la réforme que nous proposons, augmenter de 10 milliards les cotisations retraites et nous espérons pouvoir le faire, comme le prévoit le conseil d'orientation des retraites, par transfert du chômage vers les retraites. Taxer les profits des entreprises ou les produits financiers, outre le fait que nous soyons le seul pays en Europe, et quand même nous avons accepté un certain nombre de règles du jeu communes, vous peut-être plus que moi d'ailleurs. Mais maintenant il faut les respecter, on est 15, on a une monnaie commune, on ne peut pas avoir une politique économique, une politique fiscale complètement différente d'un pays européen à un autre, mais surtout ce serait asseoir les retraites sur des recettes fluctuantes. C'est-à-dire la critique qu'on fait à la capitalisation, alors que les retraites de mon point de vue doivent être complètement détachées de la croissance et assises sur des ressources sures, qui sont les cotisations autour des salaires. Madame ROYAL me permet, évoquant les retraites des agriculteurs, de faire deux annoncés que j'ai oublié de faire tout à l'heure. La première, c'est que nous allons mensualiser les retraites des agriculteurs, les agriculteurs ont les retraites les plus basses quasiment de tous les Français, et c'est les seuls qui ont encore des retraites qui sont payées seulement trimestres par trimestres, c'est une vieille revendication des agriculteurs, nous allons introduire la mensualisation dans la loi. Et puis sur les pensions de reversion, nous allons améliorer considérablement les pensions de reversion, d'abord nous allons les rendre ouvertes aux hommes et aux femmes, car aujourd'hui il n'y a pas d'égalité. Mais surtout nous allons supprimer toutes les conditions qui existent, condition d'âge, condition de cumul, ou interdiction de cumul avec un emploi, de manière à ce qu'une personne, une femme notamment, qui perd son mari, même si elle n'a pas l'âge de la retraite, même si elle n'a pas 55 ans. Si elle a 45 ans par exemple, elle pourra toucher la pension de reversion, donc c'est une réforme qui est une réforme très équilibrée.

Olivier MAZEROLLE

Madame ROYAL.

Ségolène ROYAL

Monsieur FILLON, je ne peux pas vous laisser dire ou vous laisser croire aux Françaises que vous allez améliorer leur situation en matière de retraite. Je pense que la réforme que vous proposez est très grave pour les femmes. Vous savez bien que ce sont elles qui ont le plus de difficultés à rassembler le nombre suffisant d'années de cotisations, vous n'avez rien dit sur les avantages familiaux, il semblerait que vous alliez réduire les avantages familiaux pour passer de deux ans à un an sous prétexte de l'étendre aux hommes. On a vu tout à l'heure que, y compris pour les fonctionnaires, que les infirmières par exemple ou les aides soignantes qui vont appliquer votre plan.. Une fois que votre plan sera appliqué et selon les calculs que la CFDT a publié, vont voir leur pension baisser de 25%. Or, les femmes ont déjà des niveaux de salaires inférieurs à 30% à ceux des hommes, vous le savez, elles subissent le temps partiel, pas toujours choisi ou alors ce sont elles qui décident de s'arrêter pour s'occuper, pour profiter un peu de leurs enfants, et donc l'allongement de la durée de cotisations va peser très lourdement sur le niveau de retraite des femmes et la remise en cause des avantages familiaux n'est pas acceptable. Alors on va me dire, oui mais c'est l'Europe qui exige l'égalité entre les hommes et les femmes, moi je voudrais vous dire Monsieur FILLON que jusqu'à présent ce sont quand même les femmes qui mettent au monde les enfants, qui les élèvent et revenir sur ces avantages familiaux je pense que c'est grave, si bien sûr cela devait se confirmer comme c'est annoncé ce matin dans la presse.

Olivier MAZEROLLE

Un mot de Monsieur FILLON là-dessus.

François FILLON

Oui je ne vais pas contester, Madame ROYAL, que ce sont les femmes qui mettent les enfants au monde..

Ségolène ROYAL

Heureusement.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

François FILLON
Mais par contre, je vais contester les affirmations qu'elle vient de faire, car elles sont toutes inexactes, mais elles peuvent être basées sur la lecture de journaux qui ne sont pas eux-mêmes.. Qui n'ont pas eux-mêmes été très précis. Il n'y aura pas de remise en cause des avantages familiaux, le gouvernement a décidé de ne pas remettre en cause les avantages familiaux..
Olivier MAZEROLLE
C'est-à-dire, une mère de famille aura toujours deux ans de bénéfice par enfant ?
François FILLON
Absolument, il n'y aura aucune remise en cause des avantages familiaux, nous avons trouvé une manière tout à fait indolore de régler le problème de la jurisprudence européenne, en servant ces avantages, à toute personne, homme ou femme, qui se sera arrêté au mois deux mois. C'est-à-dire le temps d'un congé de maternité, ce qui revient bien à maintenant ces avantages familiaux, nous avons estimé en effet que ce n'était pas..
Ségolène ROYAL
Quel est le coût Monsieur FILLON ? Ce n'est pas crédible ce que vous venez de dire Monsieur FILLON.
François FILLON
C'est tout à fait crédible..
Ségolène ROYAL
Alors quel est son coût ? Quel est le coût de cette réforme ?
François FILLON
Il n'y a pas de coût supplémentaire.
Ségolène ROYAL
Il n'y a pas de coût ? C'est-à-dire… Ah bon ! ?
François FILLON
C'est le maintien des avantages familiaux tels qu'ils existent aujourd'hui, il n'y a pas de remise en cause, c'est une économie qu'on ne fait pas.
Ségolène ROYAL
Excusez-moi Monsieur FILLON, vous venez de dire que ces avantages seront étendus aux hommes, donc s'ils ne sont pas réduits il y a donc un coût supplémentaire.
François FILLON
Oui, mais avec un arrêt Madame ROYAL, vous ne m'avez pas écouté, avec un arrêt obligatoire de deux mois, et comme l'arrêt de deux mois c'est le congé de maternité, et qu'à ma connaissance les hommes n'ont pas droit au congé maternité, ça n'aura donc aucun effet sur le plan financier. La deuxième chose…
Ségolène ROYAL
Donc il y a réduction des avantages pour les femmes Monsieur FILLON.
François FILLON
… C'est que Madame ROYAL évoquait tout à l'heure les infirmières, elle doit se souvenir que tout à l'heure j'ai indiqué que nous avions engagé, avec les organisations syndicales, une discussion pour faire en sorte que la condition particulière, spécifique des infirmières, soit prise en compte de manière à ce que l'allongement n'ait pas les conséquences qu'elle évoquait à l'instant.
Olivier MAZEROLLE
Madame ROYAL et Monsieur FILLON je crois qu'on peut tirer la conclusion de tout ça, c'est que vous n'êtes vraiment pas d'accord, mais chacun aura entendu les arguments des uns et des autres dans la tranquillité puisque vous avez pu vous exprimer, Monsieur FILLON a pu s'exprimer..
Ségolène ROYAL
Est-ce que je peux rajouter un petit mot Monsieur MAZEROLLE ?
Olivier MAZEROLLE
Un dernier mot parce qu'on a largement dépassé la durée de l'émission.
Ségolène ROYAL
Parce que sur la question de la Fonction publique je crois qu'il n'y a pas que les infirmières qui ont des difficultés, il y a aussi tous les personnels qui travaillent dans les maisons de retraite, tous les personnels qui travaillent dans les établissements auprès des jeunes etc. Donc il y a bien une diminution du niveau des pensions en particulier pour les femmes dans la Fonction publique… Cet

alignement qui est fait, ce qui prouve bien que s'il y a une harmonisation il faut tenir compte de la pénibilité des tâches et tout état de cause, dans le contexte actuel de diminution des effectifs dans la Fonction publique, je crois que la réduction des droits des fonctionnaires à la retraite n'est aujourd'hui pas acceptable, parce qu'on réduit le nombre d'emplois dans la Fonction publique, donc on accroît aussi la pénibilité des tâches.
Olivier MAZEROLLE
Merci beaucoup. Monsieur FILLON un dernier mot.
François FILLON
J'ai proposé tout à l'heure que les aides soignantes, qui étaient visées par la dernière remarque de Madame ROYAL, voient leur traitement amélioré.
Olivier MAZEROLLE
Monsieur FILLON la fin de cette émission, la dernière question, qu'est-ce qui pourrait vous faire reculer sur cette réforme des retraites ?
François FILLON
Rien. Rien pour une raison simple..
Olivier MAZEROLLE
Même si le 13 mai il y a beaucoup de monde dans les rues ?
François FILLON
Monsieur MAZEROLLE, qu'est-ce qui se passe si le gouvernement recule sur cette réforme des retraites ? On n'est pas en 95, en 95, je l'ai dit tout à l'heure, on avait encore un peu de temps, aujourd'hui on n'a plus de temps. Si le gouvernement reculait, imaginons cette hypothèse, il n'y a pas un gouvernement, un autre ministre des Affaires sociales qui dans un an va reprendre le dossier, ça veut dire que le dossier est planté au moins pour cinq ans. Il a fallu sept ans, entre 95 et 2003, pour reprendre le dossier, là nous n'avons pas sept ans, parce qu'une fois qu'on sera dans les déficits à partir de 2006, 2007, c'est tout le système par répartition qui va exploser, on ne pourra plus le sauver, et alors ce sera le " sauve qui peut " général, on ira vers un système individualisé, vers un système de capitalisation dont certains rêvent, et on évitera pas une baisse drastique des pensions. Donc le gouvernement n'a pas le choix.
Olivier MAZEROLLE
On va pas refaire l'émission. Merci Monsieur FILLON.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

**100 Minutes pour convaincre – le 20/11/2003**
Invité : Nicolas SARKOZY, ministre de l'Intérieur

Olivier MAZEROLLE
Bonsoir Monsieur le ministre.
Nicolas SARKOZY
Bonsoir Olivier MAZEROLLE.
Olivier MAZEROLLE
Et bonsoir à vous tous pour cette nouvelle édition de " 100 minutes pour convaincre ". " Nicolas SARKOZY, l'homme pressé ", c'est le titre que nous avons choisi, pour ce rendez-vous de ce soir, tellement depuis 18 mois, depuis que vous êtes ministre de l'Intérieur, on a le sentiment que vous voulez tenter de tout résoudre très vite. Alors sécurité, place de l'Islam, l'immigration, Corse, nous allons évoquer tous ces sujets ce soir avec vous, vous serez interviewé par les journalistes de LIBERATION et de FRANCE 2 et puis, vous aurez quatre interlocuteurs, Gérard COLLOMB, le sénateur maire socialiste de Lyon, Tariq RAMADAM, spécialiste de l'Islam, très écouté dans les banlieues françaises, Christophe AGUITON, le fondateur d'Agir contre le chômage, et membre d'ATTAC, et Jean-Marie LE PEN, le président du Front national. En fin d'émission, Alain DUHAMEL, qui va écouter tout ce que vous dites, viendra vous demander des précisions supplémentaires et des clarifications. Alors avec vous, il y a sûrement de l'inattendu, Monsieur le ministre, mais vous avez très fort dans une interview récente, au journal LE MONDE, en disant : " En Corse, j'ai preuve de naïveté ". Alors on est prêt à croire beaucoup de choses, mais Nicolas SARKOZY naïf, ça, franchement, on ne peut pas le croire.
Nicolas SARKOZY
Ecoutez, vous avez tort, j'ai surtout fait un choix, c'est celui de vivre mon engagement politique sous le signe de l'action, je veux agir pour changer la vie des gens, pour améliorer leur quotidien, pour faire le travail qu'on attend de moi, et je veux le faire en expliquant ce que j'essaie de faire, mais en expliquant sans langue de bois, Monsieur MAZEROLLE.
Olivier MAZEROLLE
Et vous pouvez être naïf alors de temps en temps ?
Nicolas SARKOZY
Olivier MAZEROLLE, si c'est un succès, bien sûr que c'est facile de le dire, si c'est un échec, il ne faut pas prendre les Français pour des gogos, il ne faut pas les prendre pour des imbéciles. J'ai sous-estimé l'importance des comportements mafieux en Corse, et j'ai pensé qu'il fallait donner la parole aux Corses pour qu'ils disent ce qu'ils souhaitent. Et en cela, j'ai sous-estimé le fait qu'en Corse, il y a des gens qui ont peur, et il y a des gens qui ont peur, parce que depuis trente ans, l'Etat laisse consciemment ou inconsciemment un certain nombre de mafieux faire régner une forme de terreur sur l'île. Vous savez, les Français, ils savent très bien que ce qu'on fait est très difficile, ils n'ont pas besoin qu'on leur raconte des histoires.
Olivier MAZEROLLE
Alors on va y revenir bien entendu, mais dans un livre récent qu'elle vous a consacré, notre consœur, Anita HAUSSER, relève que ce que vous aimez faire finalement, c'est relever les défis, affronter les défis, c'est là-dedans que vous puisez votre énergie ?
Nicolas SARKOZY
Si vous me permettez de faire la liaison avec le titre : " L'homme pressé ", je veux dire que…
Olivier MAZEROLLE
Oui, mais on va y revenir, rassurez-vous…
Nicolas SARKOZY
Comme tout un chacun, le temps n'est pas quelque chose que je maîtrise, le temps nous est compté, Monsieur MAZEROLLE, à vous, à moi, comme à tous ceux qui nous regardent. Et moi, je pense que quand on est ministre de la République, on se met au travail à la première minute de la première heure, de la première journée, de la première semaine…
Olivier MAZEROLLE
Et les défis, vous aimez ça ?
Nicolas SARKOZY

Je ne veux pas être comme tous ceux qui disent : si j'avais su que c'était si court, j'aurais essayé de le faire. Moi, je ne dis pas aux Français que je vais tout réussir, bien sûr, mais je leur dis une chose, et c'est un engagement que j'ai pris devant eux, c'est que j'essayerai toujours de faire le maximum pour que ça marche. Moi, je ne compterai pas mon énergie, mon travail pour relever des défis, parce qu'un homme politique, s'il ne relève pas des défis, à quoi il sert ?
Olivier MAZEROLLE
Alors, on va regarder tout ça en images, avec un reportage de Michael DARMON et Philippe TURPEAU (phon), 18 mois de Nicolas SARKOZY au ministère de l'Intérieur.
(…) Reportage
Olivier MAZEROLLE
Alors sincèrement, 2007, vous n'y pensez jamais ?
Nicolas SARKOZY
Je vais vous dire quelque chose, là aussi, j'ai promis d'être sincère, j'aimerais que vous imaginiez une minute ce que c'est que le travail de ministre de l'Intérieur, ce que j'ai sur les épaules, ce que les Français attendent de l'action de ceux qui travaillent avec moi, j'ai une montagne immense à gravir. Cette montagne, elle n'est pas simple. Il y a la sécurité, il y a l'immigration, il y a la Corse, il y a l'intégration des musulmans, et tant d'autres choses. Je voudrais vous dire une chose pour que vous me croyez, je trouve tout à fait normal que vous me posiez la question, mais j'ai tant à faire, et je sais une chose, Monsieur MAZEROLLE, de toute l'expérience qu'est la mienne, c'est que si je ne monte pas cette montagne-là, celle qu'attendent les Français, il n'y a aucune chance que je puisse en monter une autre. Alors moi, je la grimpe cette montagne, et si je réussis, ce qui n'est pas sûr, alors peut-être qu'on peut penser qu'il y en a d'autres, mais pas avant. Et croyez-moi bien, ce que je fais là, ça m'occupe jour et nuit. Donc quand je disais que les commentateurs commentent, le moins qu'on puisse dire, c'est que ça commente.
Olivier MAZEROLLE
Eh bien, ils vont commenter, et avec des questions que va vous poser Jean-Michel THENARD, le rédacteur en chef de LIBERATION. On va voir si vous grimpez bien la montagne. Jean-Michel THENARD, à vous.
Jean-Michel THENARD
Nicolas SARKOZY, bonsoir.
Nicolas SARKOZY
Bonsoir.
Jean-Michel THENARD
Vous êtes l'homme le plus populaire de ce gouvernement, celui que l'électorat de droite aimerait voir un jour s'asseoir à Matignon, voire être un candidat à l'élection présidentielle, et pourtant, cette popularité, vous n'en faites pas bénéficier Jean-Pierre RAFFARIN qui, lui, s'écroule dans les sondages. A quoi vous attribuez ce décrochage du Premier ministre ?
Nicolas SARKOZY
D'abord, je voudrais vous dire que j'ai été beaucoup plus longtemps impopulaire que populaire, donc je sais que tout ça, il faut rester bien calme, parce que ça va, ça vient, comme l'on dit. Deuxièmement, je pense que ce n'est pas moi qui suis populaire, c'est ce que je fais, que j'arrête de le faire, et à ce moment-là, la popularité, ça tombe. Et la popularité, ça sert à quoi ? Ça sert à agir, à agir plus, à aller plus loin, à convaincre les gens. Quant à Jean-Pierre RAFFARIN, je suis le numéro deux de l'équipe, il est le numéro un, qui peut penser que dans une équipe, quand il y en a un qui marque des buts, ça ne puisse servir à l'arrivée au capitaine, la règle, elle est valable en football, elle est valable en politique. Alors il peut y avoir des hauts et des bas, ça arrive à tout le monde, j'en ai connu moi-même tellement.
Jean-Michel THENARD
Certains vous reprochent justement parfois de ne pas être assez sport, de jouer un peu perso avec le Premier ministre, vous assumez ça ?
Nicolas SARKOZY
Pouvez-vous donner un exemple ?
Jean-Michel THENARD
Je ne sais pas, sur les buralistes par exemple ?
Nicolas SARKOZY



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Les buralistes, c'est très simple, c'est en plein accord avec Jean-Pierre RAFFARIN, que j'ai mis en place un plan de sécurité, il y a 33.000 buralistes en France, ce sont des gens qui ont monté leurs affaires, qui travaillent dur, qui ne connaissent pas les 35 heures. Au nom de quoi devrais-je les laisser tomber en tant que ministre de l'Intérieur ? Par ailleurs, sur le plan, je suis solidaire de Jean-Pierre RAFFARIN, complètement. De quoi s'agit-il ? Il y a trop de Français qui meurent de cancers, est-ce qu'on va continuer comme cela ? Pas simplement parce que c'est un des grands chantiers du président, est-ce qu'on doit laisser des gens mourir du cancer tout simplement parce qu'on ne les empêche pas de fumer ? Il y a un plan qui a été mis en place, je suis solidaire de ce plan. Dans ce plan, il y a un volet sécurité, est-il anormal que le ministre de l'Intérieur le mette en œuvre ?

Jean-Michel THENARD

Alors Nicolas SARKOZY, vous êtes populaire, mais votre politique connaît aussi des échecs, vous en avez connu un spectaculaire sur la Corse, à propos du référendum. Depuis, vous avez changé de stratégie, vous tendiez la main aux nationalistes, aujourd'hui, vous combattez vigoureusement la dérive mafieuse de certains d'entre eux. Donc est-ce que cette fois, vous pensez que vous êtes sur la bonne voie pour régler le problème corse et que vous n'agissez pas avec un peu de naïveté ?

Nicolas SARKOZY

Monsieur THENARD, est-ce que vous croyez une minute que, compte tenu de la difficulté des sujets dont j'ai la responsabilité, les Français pensent qu'on peut gagner à tous les coups ? Que ça les impressionne, ou disent : oui, il a eu un échec, mais bien sûr, en près de deux ans, mais peut-être que j'en ai même plus, je pourrais même vous en donner d'autres exemples, il y a tant de choses que je souhaiterais faire et que je n'ai pas réussi à faire. Sur la Corse, je m'étais fixé deux objectifs, premièrement, arrêter COLONNA, non pas parce que c'est monsieur COLONNA, mais parce que quand même, il est accusé d'avoir tué un préfet de la République, une cavale de quatre ans, sans qu'on le retrouve, mes prédécesseurs le cherchaient quelque part en Amérique du Sud, il était en Corse, il fallait l'arrêter, ne serait-ce que pour dire à l'ensemble des fonctionnaires que quand on fait ce qui a été fait, un crime odieux, et qu'on est suspecté de l'avoir fait, on devait rendre des comptes devant la justice, et puis, le référendum, ça a été raté, 2.400 voix, mais moi, je n'ai pas été cherché des responsables ailleurs, j'ai assumé, et puisque ça avait raté cette méthode, pour les raisons que j'ai indiquées, j'ai dû changer de politique, pourquoi ? Fallait-il que je m'entête dans une politique qui ne marche pas ? Alors la politique que j'ai fixée, elle est simple, elle tient en deux éléments, le premier, c'est maintenant arrêter de nuire, ceux qui ont mis en place un système mafieux, et la mafia, on la combat là où ça fait mal, par l'argent. Il y a 52 terroristes corses qui sont en prison, depuis que je suis ministre de l'Intérieur. Et ça va continuer. Et deuxième élément, le développement de l'île, et je veux dire aux Français du continent qu'ils ne doivent pas faire de procès aux Corses, je sais qu'il y a de l'irritation, parce que les Corses, ce sont les premières victimes, ce ne sont pas les premiers coupables. Et je dois aussi tenir ce discours, il ne faut pas d'amalgame. La Corse fait partie de la France, et il faut donner à la Corse la chance de son développement. Voilà, quand ça ne marche pas, je le reconnais, Monsieur THENARD, j'en tire les conséquences et je fais autre chose.

Olivier MAZEROLLE

Juste un mot sur la prison, monsieur PIERI, en prison, c'est un de vos objectifs ?

Nicolas SARKOZY

Non, je n'ai pas d'objectif personnalisé, d'abord, monsieur PIERI, il y a un juge qui s'occupe de lui, il y a une procédure, nous sommes dans un état de droit, et peut-être que j'aurais l'occasion de le redire, on ne combat pas les terroristes avec les méthodes des terroristes. On ne combat pas les extrémistes avec les méthodes des extrémistes. Donc c'est l'état de droit. Il est ferme, mais serein, et nous le faisons conformément aux règles de la justice, et c'est pour ça que ça va finir par payer.

Jean-Michel THENARD

Vous avez regretté, il y a quelques jours, qu'il n'y ait pas de musulmans dans la haute fonction publique, et vous avez annoncé que vous en nommeriez un bientôt, je pense peut-être à un préfet. Donc ça pose deux questions : est-ce que le fait religieux désormais va devenir un critère de promotion pour les fonctionnaires de l'Etat laïque et républicain ? C'est la première question. Et puis la seconde, c'est : est-ce que vous n'êtes finalement pas favorable à un système de quota à l'américaine ?

Nicolas SARKOZY

Monsieur THENARD, vous n'êtes pas si sûr de votre première question qu'il faut tout de suite passer à la seconde ?



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Jean-Michel THENARD
C'était pour grouper, mais on peut…
Nicolas SARKOZY
Parce que l'autre, ce n'était pas une question, c'était un peu pour…
Jean-Michel THENARD
L'autre, c'était une vraie question.
Nicolas SARKOZY
Oui, c'est une vraie question, et je ne vais pas fuir le débat. Je pense que si on veut que nos compatriotes issus de l'immigration, musulmans, puissent s'intégrer, il faut qu'ils aient des exemples de réussite, Monsieur THENARD, qui ne soient pas des exemples simplement tirés du football, Zinédine ZIDANE, c'est formidable, mais les musulmans de France, ils sont capables aussi d'avoir des hauts fonctionnaires, des chercheurs, des médecins, des professeurs, et si on ne donne pas à tout ces jeunes de banlieue des exemples positifs de réussir, comment ils vont croire dans la République ? Et je vais même aller plus loin devant vous…
Jean-Michel THENARD
Mais vous ne craignez pas que ça installe le communautarisme en France ?
Nicolas SARKOZY
Mais ça n'a rien à voir avec la religion. Quand on est musulman, ça se lit sur sa figure, il y a bien des…
Jean-Michel THENARD
C'est vous qui parlez de hauts fonctionnaires musulmans, ce n'est pas moi…
Nicolas SARKOZY
Je vais y venir. Il y a bien des gens, vous savez, qui aimeraient ne pas l'être, et qui le sont uniquement dans le regard de l'autre. Souvenez-vous de ce que disait Sartre, juif dans le regard de l'autre, on pourrait dire la même chose, reconnaissons les échecs de l'intégration à la française, affrontons-les. Moi, je crois à une formule qu'on n'aime pas beaucoup en France, et pourtant, je voudrais en débattre, juste quelques instants, je crois à la discrimination positive, c'est-à-dire que je pense qu'il est des territoires en France qui ont tellement de handicaps, que si on ne leur donne pas plus que les autres, ils ne pourront pas s'en sortir. Eh oui, Monsieur THENARD, vous êtes rédacteur en chef à LIBERATION, moi, qui suis de droite, je pense qu'il est aussi de nos concitoyens, qui ont tellement de handicaps à la naissance, que si on ne leur donne pas davantage qu'aux autres, ils n'ont aucune chance de s'en sortir. Ce que la gauche n'a pas osé faire, n'a pas su faire, ah, ils savent bien parler de l'intégration, ils ne savent pas la faire. Je pense que près de cinquante ans après la décolonisation, notamment de l'Algérie, ce n'est pas une réussite pour notre pays de ne pas avoir des hauts fonctionnaires qui représentent la France multiple…
Jean-Michel THENARD
Je repose ma question, vous savez que Jacques CHIRAC combat le communautarisme, est-ce que vous ne pensez pas qu'avec ce type de mesure, vous allez dans le sens du communautarisme ?
Nicolas SARKOZY
Mais bien au contraire, et je vais m'en expliquer aussi, le communautarisme, pourquoi les gens se retranchent derrière le communautarisme ? Quand l'Etat ne les défend plus, on est bien obligé de se faire défendre par sa communauté, Monsieur THENARD, quand l'Etat est fort, quand l'Etat mène une politique juste, quand il y a de l'équité, quand chacun se dit : moi aussi, je peux tenter ma chance, quand l'échelle sociale, l'ascenseur social est pour tout le monde, on n'a pas besoin de se faire défendre par sa communauté, en étant un Etat ferme et juste. Et je voudrais dire à Monsieur MAZEROLLE, d'ailleurs, la philosophie de ce que je pense, c'est l'action au service de deux idées, la fermeté, parce qu'on sait où on va, et la justice, parce qu'aucune personne ne doit se sentir humiliée ou écartée de la politique que j'essaie de conduire au ministère de l'Intérieur.

Jean-Michel THENARD
Nicolas SARKOZY, vous restez farouchement opposé à une loi contre le port de signes religieux à l'école, vous êtes relativement isolé, parce qu'une bonne partie de la droite et de la gauche s'est ralliée à cette idée aujourd'hui, de même, semble-t-il, qu'une majorité de français, selon les sondages. Donc, si vous êtes opposé à une telle loi, est-ce que c'est parce que vous pensez que les intégrismes religieux



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

aujourd'hui ne menacent pas la République, les piliers de la République, c'est l'expression qu'a utilisé cette semaine Alain JUPPE, vous ne pensez pas ça ?
Nicolas SARKOZY
Enfin, vaste question, je voudrais essayer d'y répondre le plus précisément possible…
Olivier MAZEROLLE
On y reviendra plus tard, de toute manière, donc, globalement quand même…
Nicolas SARKOZY
Bien sûr. Mais je veux quand même dire d'un mot, d'abord farouchement opposé, qu'est-ce que ça veut dire ? Je ne suis pas à ce point persuadé d'avoir la vérité et que je refuse la vérité des autres. C'est un sujet extraordinairement complexe, je voudrais dire deux, trois petites choses. La première, c'est que je ne voudrais pas qu'on fasse comme toujours en France, quand il y a un problème, on fait une loi, et on pense qu'on est débarrassé du problème. On réclame une loi, on ne sait pas ce qu'on va mettre dedans. La seconde, c'est que la laïcité à la française, c'est le respect des religions, ce n'est pas l'adversaire des religions. Monsieur THENARD, qu'est-ce qu'un homme ou une femme qui croit ? C'est un homme ou une femme qui espère. Et le fait d'espérer, ce n'est pas contraire à l'idéal républicain. On va permettre aux enfants de venir avec un piercing dans le nez à l'école, et on va être choqué parce qu'ils ont une médaille de baptême, je souhaite mettre de la mesure, je ne dis pas qu'un instrument législatif pourrait être forcément impossible. Et troisième élément, je voudrais dire, il y a eu 1.256 cas à la rentrée de filles voilées, l'Education nationale et les enseignants ont fait un boulot formidable, parce qu'à l'arrivée, sur les 1.256 cas, il y a eu 20 cas difficiles, et sur les 20 cas difficiles, soyons précis, il y a eu quatre cas d'exclusion. Moi, ce que je ne veux pas, Monsieur THENARD, c'est qu'on couvre la France d'écoles confessionnelles avec les petites musulmanes, qu'on aura refusées à l'école publique, car, à ce moment-là, ça sera le communautarisme, à chacun selon son école.
Jean-Michel THENARD
Une loi avant les régionales, ça serait électoraliste pour réduire l'espace du Front national ?
Nicolas SARKOZY
Non, c'est plus compliqué, ça dépend de ce qu'on met dans la loi, il y a des tas de choses qu'on peut faire sur le règlement intérieur, sur la définition positive de la laïcité, le président de la République décidera, ce qu'il décidera s'imposera. J'ai voulu participer à titre personnel. Et vous m'avez dit les sondages, alors, les sondages tout à l'heure, parce que soi-disant, j'étais populaire, et là ? Vous savez, quand un certain nombre d'hommes ont dit : il fallait supprimer la peine de mort, les sondages, qu'est-ce qu'ils disaient ? Parfois, quand on est un responsable politique, il faut mettre ses convictions sur la table.
Olivier MAZEROLLE
Juste une précision, Monsieur le ministre, le prochain préfet d'origine immigrée, c'est pour quand ?
Nicolas SARKOZY
D'abord, c'est : il ne sera nommé que s'il y a des gens compétents, bien sûr, mais poser…
Olivier MAZEROLLE
Mais il y en a ? Vous avez déjà des candidats, là, en tête ?
Nicolas SARKOZY
Poser comme postulat qu'il n'y aurait pas de musulmans compétents, c'est faux.
Olivier MAZEROLLE
Alors ? Alors c'est pour quand ?
Nicolas SARKOZY
Eh bien j'espère que ça sera pour bientôt.
Olivier MAZEROLLE
Mais c'est-à-dire, avant la fin de l'année ?
Jean-Michel THENARD
Dans les prochaines semaines ?
Nicolas SARKOZY
Ça ne se fait pas dans le cadre de cette émission…
Olivier MAZEROLLE
Non, non, mais enfin, c'est…
Nicolas SARKOZY



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Ce n'est pas pour ce soir…
Olivier MAZEROLLE
Non, pas pour ce soir, mais pour bientôt, c'est quoi, dans un an, dans deux mois, dans…
Nicolas SARKOZY
Non, bon, je pense qu'on a eu des préfets musulmans au lendemain de la décolonisation, on a été jusqu'à quatre, et que ce n'est pas normal que 60 ans après, il y ait personne.
Olivier MAZEROLLE
Oui, alors, vous ne voulez pas nous donner de délai…
Nicolas SARKOZY
Mais, si, c'est une question de semaines, de mois, ça se fera assez rapidement.
Olivier MAZEROLLE
Deuxième étape de cette émission, la " Sécurité : culture du résultat ". Alors je vous propose de regarder un reportage que nous avons réalisé dans la banlieue parisienne. Aurélia GUILLEMIN et Annie TRIBOIRE sont allées voir ces deux mondes parallèles qui, semble-t-il, ne se rencontrent pas. Le monde des policiers et le monde des jeunes de banlieue, issus de l'immigration, en tout cas pour certains d'entre eux, qui utilisent les mêmes mots avec des significations bien différentes. Regardons.
(…) Reportage
Olivier MAZEROLLE
Alors qu'est-ce qui manque là, pour qu'ils se comprennent, manque de formation chez les policiers ? Des hommes jeunes livrés à eux-mêmes…
Nicolas SARKOZY
Ce n'est pas mon avis, Monsieur MAZEROLLE…
Olivier MAZEROLLE
Je pose la question…
Nicolas SARKOZY
Il y avait une question qui était excellemment posée dans le reportage : pourquoi cette situation ? Moi, j'ai une réponse, je pense, parce que, Monsieur MAZEROLLE, ça fait trop longtemps que dans notre pays on laisse faire les choses. Ça fait trop longtemps qu'on laisse ce qui a été employé, le terme loi de la cité, et il y a un certain nombre de gens, qui sont jeunes, c'est accessoire, qui sont des voyous et qui considèrent que la cité leur appartient, moi, je ne suis pas décidé à laisser faire, et si on avait réagi avant, la situation ne serait pas si difficile, et c'est parce que pendant des années, on n'a rien fait, on a laissé faire, on a accepté, pas simplement la gauche, la droite est, elle aussi, coupable, on a laissé faire, on a refusé de dire, il y a une règle, elle s'applique aussi là-bas, c'est pour ça que c'est difficile. Et moi, je ne me laisse pas impressionner, parce qu'après ce que j'ai dit sur les musulmans, ce n'est pas parce que ces jeunes sont issus de l'immigration et sont musulmans que ça va m'empêcher de dire que quand ils ont un comportement de voyou, ils doivent être traités comme des voyous, il n'y a pas de loi de la cité. La police est chez elle, sur chaque centimètre de la République. Parce que derrière, dans ces cités, il y aussi des gens…
Olivier MAZEROLLE
Il n'y a pas de délit de faciès ?
Nicolas SARKOZY
Il peut y en avoir, je les sanctionne, mais ce n'est pas la réalité. La réalité, c'est que dans un certain nombre de nos cités, nos compatriotes de toutes origines, qui travaillent dur et qui se lèvent tôt le matin ne peuvent pas vivre parce qu'il y a un certain nombre d'individus, qu'il faut appeler par leur nom, qui sont des voyous, qui empêchent la cité de vivre, maintenant, c'est terminé. On ne peut plus être propriétaire du hall de l'immeuble et faire baisser la tête à ceux qui y rentrent, on ne peut pas violer impunément une adolescente dans une cave. Alors on ne peut pas dealer de la drogue…
Olivier MAZEROLLE
Alors on va parler de ça…
Nicolas SARKOZY
Et ces jeunes doivent comprendre que s'ils veulent s'en sortir, on les aidera, mais que s'ils veulent faire la loi de la cité, on les combattra, et on les combattra sans faiblesse. J'ajoute que depuis 19 mois, il n'y a pas eu une seule bavure. On en a parlé des bavures…
Olivier MAZEROLLE



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Alors on va en parler tout de suite justement avec les questions que va vous poser Pascal DOUCET-BON, chef des informations générales ici sur FRANCE 2. Je précise simplement que le reportage qu'on a réalisé a été… évidemment, nous est venu à l'esprit grâce à un livre publié par madame BAUDI-GENDREAU (phon), dont on vous donnera les coordonnées à la fin de l'émission. Alors Pascal DOUCET-BON.
Pascal DOUCET-BON
Bonsoir Nicolas SARKOZY.
Nicolas SARKOZY
Bonsoir.
Pascal DOUCET-BON
Depuis cinq ans, le nombre de plaintes adressées à la police des polices a doublé, sur la même période, le nombre de procédures pour outrage ou rébellion a plus que doublé. C'est une ambiance difficile, qu'illustrait aussi ce reportage. Vous avez récemment exercé toute votre activité dans le sens de la motivation des policiers, est-ce qu'en sur-motivant les policiers, vous ne risquez pas d'aggraver cette atmosphère, cette ambiance ?
Nicolas SARKOZY
C'est tout le contraire, ce sont des policiers et des gendarmes motivés, encadrés, avec une stratégie, qui savent ce qu'ils ont à faire, comment ils doivent le faire, et qui sont soutenus par leur ministre. Parce que moi, je veux leur rendre hommage, ils font un travail absolument remarquable, et si nous avons obtenu des premiers résultats, c'est grâce à eux. Mais ils savent aussi, les policiers et les gendarmes, que quand l'un d'entre eux se comporte en contradiction avec les valeurs de la République, je suis impitoyable, je les soutiens de toutes mes forces et je les respecte, parce que ce sont des femmes et des hommes courageux. Mais je n'accepterai aucune entorse à la règle républicaine. Permettez-moi de vous dire que vous dites depuis cinq ans les plaintes ont doublé, ce qui compte, ce n'est pas que les plaintes ont doublé, c'est de savoir ce que décident les tribunaux, or, vous le savez bien, il n'y a pas plus de condamnations. Et si les plaintes ont doublé, ça veut dire que, au moment de mes prédécesseurs aussi, alors que la police était démotivée, alors qu'il n'y avait pas de respect, les plaintes étaient toutes aussi nombreuses, qu'est-ce qu'il manque dans notre pays ? Le respect. Le président de la République en avait parlé dans sa campagne : respecter l'uniforme, respecter les personnes âgées, respecter son voisin, il faut remettre un peu d'ordre dans notre pays. Ce n'est pas facile, Monsieur, mais si on peut compter sur la police et la gendarmerie, sur chacun d'entre eux sur le terrain, il faut voir ce que c'est que faire ce métier. Moi, je leur fais confiance.
Pascal DOUCET-BON
Vous leur faites confiance, vous les soutenez, vous leur demandez aussi instamment d'obtenir des résultats, vous avez introduit dans votre ministère ce qu'on appelle dans les médias la culture du résultat, certains disent le culte du résultat, mais d'abord, pour commencer, est-ce que ces résultats sont fiables ? Vous avez créé un Observatoire, c'est bien la preuve que vous n'étiez pas satisfait des statistiques ?
Nicolas SARKOZY
Alors là aussi, il faut être très clair. Il existe un instrument statistique, vous êtes un spécialiste, si je commets une erreur, démentez-moi, qui existe depuis 1972, qui n'a jamais été modifié, on compare l'évolution de la délinquance depuis 1972, de façon certainement imparfaite, mais c'est la même, quels sont les chiffres sur les trois dernières années ? En 2001, la délinquance, tenez-vous bien, a augmenté en France de 7%, c'est la première fois que nous passions la barre des quatre millions de crimes et délits. Un désastre. En 2002, je suis responsable de sept mois, la délinquance a augmenté de 1,32%, et sur les dix premiers mois de 2003, la délinquance a reculé de 3,5%. Je ne dis pas que ça représente la table et les prophètes, la vérité, je dis simplement qu'à l'époque de mes prédécesseurs, ça montait, aujourd'hui, ça baisse. Mais je veux dire aux Français que je comprends qu'il y en ait qui aient encore peur, que je comprends qu'ils pensent que c'est insuffisant, mais ce sont des premiers résultats, et nous en obtiendrons d'autres. Alors vous dites la culture du résultat, j'ai pris un engagement devant les Français, si je ne réussis pas, je partirais. Qu'est-ce qu'on veut ? On utilise l'argent des contribuables, c'est quand même normal que je demande à mes collaborateurs, nous avons eu un budget cette année, grâce aux arbitrages du Premier ministre, qui a augmenté de 5%, et je ne devrais pas exiger qu'on ait des résultats ? Mais qu'est-ce qu'on attend de nous ? Que je reste dans mon bureau, qu'on ne fasse rien, oui, les policiers et les gendarmes travaillent plus, oui, ils travaillent mieux et c'est normal.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Pascal DOUCET-BON
Vous dites que l'outil statistique est le même, et c'est vrai, depuis 72. Néanmoins, il donne lieu à un certain nombre d'interprétations possibles. Est-ce qu'on ne peut pas imaginer que sous la pression que vous exercez, cette culture des résultats, les chefs de service soient tentés de faire des interprétations abusives ? Exemple, nous avons diffusé tout à l'heure dans le journal de 20 heures un reportage sur la notion de taux d'élucidation. Le moins qu'on puisse dire est qu'elle est relativement subjective ?
Nicolas SARKOZY
Absolument pas. Je connais parfaitement l'affaire d'Angers. La personne qui a été arrêtée a été arrêtée avec un ciseau, venait crever huit pneus de deux voitures. Il y avait un certain nombre de dizaines de faits similaires dans la ville d'Angers. Depuis que ce monsieur est en prison, est-ce que vous avez eu la curiosité, vous qui avez fait le reportage, d'aller jusqu'au bout ? Il n'y a plus un seul pneu crevé à Angers. Lorsque la police dit : " c'est lui qui a fait les autres ", il y a quand même quelques éléments. Deuxième chose…
Pascal DOUCET-BON
Quelques éléments, mais personne condamné. Il a été condamné pour deux voitures, pas pour les faits précédents.
Nicolas SARKOZY
C'est faux. C'est faux, et je vais vous en apporter la preuve. Vous savez combien il a pris ? Est-ce que vous le savez ?
Pascal DOUCET-BON
Il a pris une peine plus lourde que prévu, le procureur ayant considéré qu'on pouvait lui attribuer les faits précédents.
Nicolas SARKOZY
Est-ce que vous savez dans le détail… parfait. Quatre mois. Est-ce que vous croyez qu'on prend quatre mois de prison ferme parce qu'on crève huit pneus de voitures ? Parce que les magistrats ont considéré qu'il s'agissait d'un multirécidiviste. D'ailleurs, de ce point de vue, je veux dire aussi aux Français qu'on va aller plus loin. Moi je ne suis pas décidé à accepter que 5% des délinquants soient responsables de 50% de la délinquance. Le policier qui a été assassiné il y a dix jours à Paris, un homme de 32 ans, dont j'ai reçu la femme, qui a une petite fille de deux ans, qui a été assassiné comme on n'abat pas une bête, de deux balles dans la tête, l'individu, l'assassin qui a fait ça, savez-vous que, bien qu'il ait moins de 30 ans, il a été interpellé 54 fois par la police, et il a été condamné à 21 reprises. La loi ne fait plus peur pour les multirécidivistes. Avec le Garde des Sceaux, nous allons travailler sur un système qui va faire en sorte que quand on est récidiviste, on va être puni plus lourdement. Je souhaite un doublement de la peine maximum, et je souhaite une peine minimum pour que ceux qui se moquent de la loi, pour que ceux qui n'ont plus peur de la loi arrêtent d'empoisonner la vie des autres. Les multirécidivistes doivent savoir qu'on va s'occuper d'eux maintenant.
Olivier MAZEROLLE
Monsieur le ministre, je voudrais vous proposer d'écouter le président de l'Union syndicale des magistrats, monsieur Dominique BARELLA, qui dit : les mesures prises par le ministre de l'Intérieur ne servent pas à grand-chose parce que nous, justice, on ne peut pas suivre.
Dominique BARELLA, président de l'Union syndicale des magistrats, USM
Le reproche que je fais au ministre de l'Intérieur, c'est d'avoir augmenté le nombre de textes en matière de réunion dans les immeubles, en matière de prostitution passive, en matière de stockage de caravanes sur des terrains privés, alors que la justice n'est pas capable de traiter l'ensemble de ces procédures nouvelles, alors que la justice ne peut pas chaque jour s'adapter à des textes nouveaux. Le ministre de l'Intérieur a orienté cette politique pénale sans coordination avec le ministre de la Justice, sans coordination avec le Premier ministre, c'est comme cela que les magistrats le ressentent, alors qu'ils sont confrontés tous les jours à une société qui est de plus en plus agressive, de plus en plus violente. Dire que l'Etat n'est plus efficace, on a l'impression que dans le discours du ministre de l'Intérieur la politique pénale s'arrête à l'arrestation. A terme, est-ce que lui, ministre de l'Intérieur, ne pense pas que nous courons un risque de désaffection très importante des citoyens vis-à-vis des institutions, mais aussi vis-à-vis de la démocratie ?
Nicolas SARKOZY
Si je comprends bien, il trouve qu'il travaille trop lui aussi ?
Olivier MAZEROLLE



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Non, il dit : on n'a pas les moyens, parce qu'en même temps qu'on vote des lois plus répressives, qui envoient davantage de gens en prison, nous on n'a pas d'autres moyens.
Nicolas SARKOZY
Je vais essayer de vous démontrer que c'est faux. Au 1er juillet 2002, il y avait dans nos prisons 48.000 détenus. Au 1er juillet 2003… au 1er janvier 2002. 1er juillet 2003, nous sommes à 61.000.
Olivier MAZEROLLE
Et dans des conditions terrifiantes d'ailleurs, dit-on.
Nicolas SARKOZY
Mais, invitez le Garde des Sceaux, je suis tout à fait prêt à en parler. Mais je veux dire une chose, c'est que les magistrats, la chaîne pénale a bien fonctionné, contrairement à ce que dit monsieur BARELLA, qui n'est plus magistrat, il est syndicaliste. Donc qu'il revienne dans les tribunaux, et il verra ce que font ses collègues.
Olivier MAZEROLLE
Il est procureur.
Nicolas SARKOZY
Non, non, il est syndicaliste. Donc il n'est plus en poste. 13.000 détenus de plus depuis que monsieur PERBEN et moi nous sommes en fonction. Pourquoi croyez-vous, Monsieur MAZEROLLE, qu'on a des résultats ? On a des résultats parce que ces 13.000 qui étaient dehors, ils sont en prison. Et eux, ils savent pourquoi ils sont en prison. Deuxième remarque que je voulais faire, monsieur BARELLA semble dire : pourquoi il s'occupe des prostituées ? Je sais, parce que lui il n'habite pas dans un quartier où il y a des prostituées et des proxénètes en bas de son immeuble…
Olivier MAZEROLLE
Je ne sais pas où il habite, donc…
Nicolas SARKOZY
Pardon, parce que s'il y habitait, il saurait que c'est un enfer. Il dit : c'est ridicule, on fait une loi pour interdire que des voyous stationnent dans le hall d'immeuble. Dans l'immeuble de monsieur BARELLA comme dans le mien, il n'y a pas d'envahissement du hall. C'est pour ça qu'il ne comprend pas. Il dit : c'est ridicule, on sanctionne les gens qui avec leurs caravanes, les nomades, stationnent sur un terrain privé. Mais il ne connaît pas ça. Mais tous les maires qui nous écoutent savent très bien que c'est un enfer. Mais moi je ne parle pas, Monsieur MAZEROLLE, pour ceux qui vivent de façon protégée. Je parle justement, et j'essaie de démontrer que la sécurité ce n'est pas l'affaire des riches, ou de l'élite, c'est l'affaire des plus pauvres, de ceux qui, en plus d'un boulot difficile, se tapent une heure de transport tous les jours, et qui ont peur, de ceux qui sont obligés de mettre leurs enfants dans des lycées où on a peur.
Olivier MAZEROLLE
Alors Pascal DOUCET-BON, parce qu'il va falloir accélérer.
Pascal DOUCET-BON
Pardon, revenons un instant juste sur les prostituées…
Olivier MAZEROLLE
Attendez, Pascal, non, il faut passer à un autre chapitre parce que là le temps tourne, donc avançons.
Pascal DOUCET-BON
Vous êtes depuis quelque temps sur le devant de la scène également sur le terrain de la prévention, en tout cas en paroles. Vous avez annoncé que vous souhaitiez redéfinir ce concept de prévention. Est-ce que vous pouvez nous expliciter ?
Nicolas SARKOZY
Oui, je crois que c'est capital, après avoir remis de l'ordre, il faut maintenant définir ce qu'est la prévention. Rapidement. D'abord, la prévention, il n'y a pas de patron, je souhaite que le maire soit le patron de la prévention, parce que c'est lui qui connaît le mieux le terrain. Deuxièmement, la prévention n'est jamais évaluée, nous allons créer un fonds interministériel pour financer les actions de prévention, qui seront évaluées chaque année, et en fonction des résultats, on reconduira les subventions. Alors il faut faire un certain nombre de choses très importantes. D'abord, tous ces métiers de la prévention, il faut leur donner une formation et un avenir. On ne peut pas être un facteur de stabilité si soi-même on est en instabilité. Il faut lutter, avec le ministre de l'Education nationale, contre l'absentéisme scolaire. Est-ce que vous vous rendez compte qu'il y a 12 à 15% des enfants qui sont victimes d'absentéisme scolaire ? Il faut le signaler tout de suite. Il faut dépister les



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

comportements violents dès le petit âge. Peut-être qu'il faut remettre à la mode les internats dans nos villes, pour des familles monoparentales. Quand vous pensez qu'en Ile-de-France il y a près d'une famille sur deux qui est monoparentale, qu'est-ce qu'elle peut, la pauvre mère de famille, qui rentre épuisée de son travail à 20h00 le soir, quand elle a des enfants qu'elle ne peut plus maîtriser et qui sont dans la cité ? Est-ce qu'on ne peut pas faire de ces internats une filière d'excellence ? Le Premier ministre m'a confié, avec le Garde des Sceaux, la coordination de l'action de prévention. Oui, c'est la première fois que dans notre pays, au début de l'année prochaine, on débattra d'un grand texte pour la prévention.

Pascal DOUCET-BON

Vous avez dit qu'on confondait dans ce pays l'action sociale et la prévention.

Nicolas SARKOZY

Exact. Quand vous donnez le RMI à quelqu'un, vous faites un acte social, parce qu'aucun de nos compatriotes doit rester sans rien pour vivre, pour survivre, devrais-je dire, compte tenu de la faiblesse du RMI. Mais en quoi cela vous détourne-t-il de la violence ? Quand vous donnez une allocation de chômage à un chômeur, vous faites un acte social parfaitement indispensable. Quand on perd son emploi, si on n'a pas de revenus, comment on fait pour faire vivre sa famille ? Mais en quoi cela vous détourne-t-il de la violence ? La prévention, ce n'est pas une politique sociale, c'est une politique adaptée pour résister à la violence, pour l'éradiquer, et pour mieux la combattre.

Olivier MAZEROLLE

Dernière question.

Pascal DOUCET-BON

Sept ministères participent à la rédaction de ce texte, c'est ça ?

Nicolas SARKOZY

Exact.

Pascal DOUCET-BON

En France, les observateurs, lorsqu'ils voient arriver une action interministérielle aussi large, en général ils n'y croient pas tellement. Comment mettre tout ça en musique ? Sept ministères, c'est énorme.

Nicolas SARKOZY

Ils n'y croient pas tellement, je crois que tout est une question de volonté. Vous savez, en France, il y a toujours deux familles. Il y a la famille de ceux qui disent : " il n'y a rien à faire ", qui sont les champions du monde pour expliquer les problèmes et les difficultés, et qui sont tellement fatigués de les avoir expliqués qu'ils ne font rien. Et puis il y a ceux qui essaient de faire. Dans les sept ministères, il y a une majorité de gens qui veulent faire.

Olivier MAZEROLLE

Je vous propose maintenant de nous rendre à Lyon, où nous attend Gérard COLLOMB. Bonsoir Monsieur COLLOMB, vous êtes donc sénateur, et surtout maire de Lyon et président de la communauté urbaine de Lyon, vous êtes socialiste, et vous connaissez bien les questions de sécurité. Vous êtes un de ceux qui, au Parti socialiste, ont toujours dit : oui, il faut des forces de police, naturellement. Alors quand vous entendez Nicolas SARKOZY, vous êtes d'accord avec lui ?

Gérard COLLOMB

Ecoutez, je crois qu'il faut deux choses. C'est ce que mon expérience d'élu de base, Monsieur SARKOZY, pas un de ceux du Café de Flore ou du boulevard Saint-Germain, m'a appris au cours de 25 ans d'élu municipal. Oui, il faut de la sécurité. Il faut de la sécurité parce que, lorsque je vais dans les différents quartiers de Lyon, lorsque je vais dans les quartiers populaires et que l'on me dit : on a brûlé ma voiture, et c'est mon emploi que j'ai perdu, lorsque je vais dans les quartiers plus aisés, où on me dit, voilà, au feu rouge je me suis fait arrêter, piquer ma voiture, lorsque l'on va à la sortie d'usines et qu'on vous dit, le chef d'entreprise vous dit, si vous ne rétablissez pas, Monsieur le Maire, la sécurité, moi je suis obligé de m'en aller, de faire en aller mon usine de Lyon, de la faire aller ailleurs, en Suède par exemple, ce qui s'est passé au début de mon mandat, alors c'est tous ces problèmes qui effectivement imposent la sécurité. Mais, Monsieur le ministre, on ne peut pas parler de sécurité sans générosité et sans solidarité. Et par exemple, dans une agglomération comme Lyon, tant qu'il y a une coupure entre la ville riche, entre la ville puissante, et puis les cités qu'on a vues tout à l'heure par exemple, à ce moment-là, il existera toujours des facteurs d'insécurité. Et donc ce qu'il faut faire, c'est faire une autre ville, un meilleur équilibre social, en terminer avec cette coupure radicale. Faire



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

d'ailleurs ce que le président de la République dit qu'il veut faire, dans ses propos : en finir avec la coupure sociale, spatiale, et très souvent, on l'a vu, ethnique, et faire en sorte que les gens vivent ensemble dans la même ville, avec une égalité de droit au logement. Alors pour faire cela, on a besoin, Monsieur le ministre, de l'Etat. Et aujourd'hui, lorsque je regarde quelle est la politique de l'Etat, je m'aperçois que, sur le plan du logement, hors des quartiers prioritaires, on coupe les crédits de 10%, que le ministère des Transports a annoncé qu'il supprimerait dans les prochaines années les crédits pour les transports en commun des villes, qui nous permettent justement de desservir ces quartiers. En ce moment j'ai trois projets de tramways pour desservir ces quartiers difficiles. On a supprimé les emplois jeunes, qui nous aidaient beaucoup, les aides éducateurs. Sur Lyon, 300 personnes en moins pour encadrer les enfants. C'est tout cela qui manque à votre politique. Il faut la sécurité, mais il faut en même temps la solidarité et la générosité.
Olivier MAZEROLLE
Nicolas SARKOZY.
Nicolas SARKOZY
D'abord, Monsieur le Maire, bonsoir. Formidable démonstration, mais pourquoi vous ne l'avez pas fait avec vos amis ? Vous avez été à la responsabilité du pouvoir pendant cinq ans. Si vous avez tellement de bonnes idées, il ne fallait surtout pas vous gêner. Alors soit vous n'avez pas mis en œuvre ce en quoi vous croyez, et ce n'est pas bien, soit vous l'avez mis en œuvre, et alors moi je vous pose une autre question : pourquoi ces cinq années furent-elles marquées par une explosion sans précédent de la violence et de l'insécurité ? Monsieur JOSPIN le sait bien, il a cru, naïvement, à son tour, mais lui n'en a pas tiré les conclusions, que si le chômage baissait, l'insécurité baissait. Monsieur COLLOMB, le chômage a baissé grâce à la croissance internationale, l'insécurité a explosé. Est-ce que vous ne croyez pas qu'il serait venu le temps de dire aux Français, c'est vrai que vous êtes pour la sécurité, vous, Monsieur le Maire de Lyon, mais est-ce que vous êtes prêt à faire ce qu'il faut pour ramener l'ordre et pour offrir aux Français la tranquillité dont ils ont besoin ?
Olivier MAZEROLLE
Gérard COLLOMB.
Gérard COLLOMB
Vous savez, Monsieur le ministre, on commence souvent, la Corse l'a montré, par des certitudes, et on finit ensuite dans la désillusion. Si effectivement on n'est pas capable de mener les grandes politiques… et alors vous me parlez de mes amis, les politiques dont je vous parle, venez voir vous-même, je vous invite, puisque vous avez l'habitude de venir sur le terrain après les émissions, je vous invite à Vaulx-en-Velin, vous verrez par exemple ce que le maire de Vaulx-en-Velin, Maurice CHARRIER a fait de sa ville en ce moment, il est en train de la transformer totalement. C'est-à-dire que cette action a déjà commencé, mais aujourd'hui, les crédits dont nous avions besoin sont coupés. Par exemple, sur les problèmes de transports en commun, 50 millions d'euros m'avaient été promis par le gouvernement. Aujourd'hui, c'est 250 millions d'euros de travaux que me permettrait cette subvention et qui ont été supprimés. Demandez à votre amie madame KELLER à Strasbourg, ce qu'elle pense effectivement de la politique des transports. Or je sais bien qu'on a dit, " il y aura un collectif budgétaire supplémentaire. " Mais on a réaffirmé par ailleurs, dans les prochaines années, il n'y aura plus de crédits pour les transports en commun, que les villes les payent. Cela signifie quoi ? Et vous aviez l'assemblée des maires de France avant-hier et hier, vous l'avez bien vu, même votre ami monsieur EUFEL (phon), il dit, " on baisse les impôts au niveau national, mais on oblige les collectivités locales à les augmenter. " Et c'est là où il y a une contradiction, Monsieur le ministre, qui est terrible pour votre gouvernement.
Olivier MAZEROLLE
Monsieur SARKOZY.
Nicolas SARKOZY
Ce qui est formidable, Monsieur COLLOMB, c'est que vous faites avec moi exactement ce que je ferais avec vous si je vous demandais de rendre des comptes sur la gestion de la ville de Nice, de Bordeaux ou de Paris. Vous avez donc si peu de choses à me reprocher, qu'il faut que vous vous attaquiez à tous mes collègues ministres, qui ne sont pas là pour se défendre ? Alors vous m'invitez à Vaulx-en-Velin, je viendrai avec d'autant plus de plaisir que vous avez, avec beaucoup de discrétion, oublié de dire que depuis 10 mois la délinquance, après avoir beaucoup augmenté à Lyon, elle baisse. Et je suppose qu'aux prochaines municipales vous allez dire à vos concitoyens que c'est grâce à



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

l'action du maire et pas grâce à l'action du ministre de l'Intérieur. Finalement, quand ça monte c'est de ma faute, quand ça baisse c'est grâce à vous. Heureusement qu'il y a la télévision pour rétablir l'équilibre, Monsieur le maire.
Olivier MAZEROLLE
Alors, allez-y.
Gérard COLLOMB
Monsieur le ministre, je vous invite à regarder vos chiffres, à les réviser, et vous vous apercevrez que la baisse de la délinquance à Lyon, elle a commencé au premier trimestre 2001, parce que justement nous avions mis en place une politique de sécurité, dans le cadre des Conseils locaux de sécurité. Je vais vous donner les chiffres : nous étions au premier trimestre 2001 sur une base de croissance de 9% de l'augmentation de la délinquance. Nous avons eu ensuite un chiffre…
Nicolas SARKOZY
Beau résultat, dites-moi !
Gérard COLLOMB
Nous avons eu ensuite un chiffre zéro, pour les neuf premiers mois…
Nicolas SARKOZY
Je vous rappelle que JOSPIN est arrivé en 1997.
Gérard COLLOMB
…Monsieur SARKOZY, regardez !
Nicolas SARKOZY
Dites-moi, vous étiez sur une base…
Gérard COLLOMB
Regardez les chiffres, et vous les verrez. Monsieur…
Nicolas SARKOZY
Monsieur le maire, si vous permettez…
Olivier MAZEROLLE
Attendez, attendez, il finit.
Gérard COLLOMB
Si vous voulez que je vous reproche des choses à vous, je veux bien vous reprocher un certain nombre de choses…
Olivier MAZEROLLE
Voilà, ça y est, vous les avez.
Gérard COLLOMB
Par exemple, vous nous dites, " nous avons renforcé le nombre de policiers, aujourd'hui, sur la circonscription de Lyon, c'est théoriquement 2.600 policiers. " " Il nous en manque 210 aujourd'hui. " Lorsqu'on s'est vu dernièrement, vous m'avez dit, " je vais vous rajouter des effectifs. " Aujourd'hui ils ne sont toujours pas sur le terrain. Et si vous m'en envoyez une petite dizaine dans les quelques mois, ça ne compensera pas les 210. Un autre chiffre…
Nicolas SARKOZY
Attendez, je vais vous répondre, Monsieur le maire…
Gérard COLLOMB
… par exemple des demandeurs d'asile…
Olivier MAZEROLLE
Monsieur COLLOMB, il vous répond.
Gérard COLLOMB
… Et puis Monsieur SARKOZY répond après, Monsieur SARKOZY répond après. Un autre chiffre. " Forum réfugiés ", qui s'occupe des demandeurs d'asile, m'a communiqué les chiffres d'augmentation des demandeurs d'asile à Lyon au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire dans la période où vous étiez ministre de l'Intérieur, Monsieur le ministre. C'est plus 12%, 60 personnes arrivent chaque semaine à Lyon. Et malgré l'augmentation considérable de nos crédits, le fait que nous ayons 160 places supplémentaires de 2003 à 2004, nous ne pouvons pas faire face à la situation.
Olivier MAZEROLLE
Alors il vous répond, il vous répond…
Nicolas SARKOZY
Allez, et là, est-ce que je peux répondre…



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Gérard COLLOMB
Je crois que l'hebdomadaire MARIANNE…
Olivier MAZEROLLE
Attendez, il vous répond, il vous répond ! Monsieur COLLOMB, il vous répond.
Gérard COLLOMB
Je termine, Monsieur MAZEROLLE, je termine…
Nicolas SARKOZY
Monsieur COLLOMB me dit, " il y a trop d'étrangers à Lyon, le ministre de l'Intérieur ne lutte pas assez contre les clandestins. " Ça ne l'a pas conduit à voter la loi que j'ai proposée au Parlement. Il trouve qu'il y a trop d'étrangers à Lyon, mais quand il est au Parlement, il trouve que je suis trop sévère avec les clandestins et que la politique que je propose est inhumaine et trop cruelle. Vérité à Lyon, qui n'est pas celle qu'il dit à Paris, les électeurs s'y retrouveront. Deuxièmement, le maire de Lyon me dit, " c'est formidable, au premier trimestre 2001 ça marchait très bien, on était très content. " Ses amis étaient au pouvoir depuis 1997, rendez-vous compte. La délinquance augmentait, c'est lui qui le dit, de près de 9% par an, et il en était satisfait. Troisièmement, sur les effectifs, Monsieur COLLOMB, il faut combien de temps pour former un gardien de la paix ? Il faut un an. Lorsque je suis devenu ministre, mai 2002, on a voté la loi pour les moyens, qui a été en mesure d'être appliquée en décembre 2002, j'ai lancé les concours de recrutement en décembre 2002. Un an pour former un gardien de la paix, les premières créations d'effectifs du gouvernement RAFFARIN, c'est maintenant qu'elles vont sortir. Donc s'il manquait des effectifs, c'est peut-être que monsieur VAILLANT, dans ce domaine comme dans tant d'autres, avait oublié de faire son boulot.
Olivier MAZEROLLE
Alors Monsieur COLLOMB.
Gérard COLLOMB
Je crois que monsieur VAILLANT, et monsieur CHEVENEMENT d'ailleurs, avaient rattrapé le retard qui avait été pris antérieurement par un de vos amis, mais je ne sais pas si c'est un de vos amis, monsieur JUPPE, qui effectivement n'avait pas vu venir…
Nicolas SARKOZY
Il a été ministre de l'Intérieur ? J'ai loupé un épisode.
Gérard COLLOMB
Non, mais il était Premier ministre. Il était Premier ministre, et en tant que Premier ministre, il n'avait pas vu venir la baisse des effectifs due aux départs en retraite, départs en retraite d'ailleurs qui s'accroissent actuellement…
Nicolas SARKOZY
C'était en 1995.
Gérard COLLOMB
… avec la loi que vous venez de voter. Et monsieur CHEVENEMENT et monsieur VAILLANT – reprenez les chiffres – ont augmenté les effectifs. Je concède que vous êtes exactement sur la même lignée, Monsieur le ministre. Par rapport à ce que vous dites, vous dites, " plus 9% au premier trimestre 2001. " Mais cela veut dire qu'il faut une concordance entre, d'une part, la Police nationale, et les polices municipales, une concordance avec les maires, et effectivement le ministre de l'Intérieur, le préfet, pour pouvoir résoudre les problèmes de sécurité. Et tout à l'heure, en parlant de la prévention, vous avez dit, " nous donnerons plus de pouvoir aux maires. " Mais dans la loi de décentralisation, qui vient d'être votée, que nous avons examiné au Sénat, c'est le contraire qui se fait, on enlève des pouvoirs aux maires. Et vous savez très bien par exemple que la Protection judiciaire de la jeunesse, vous la donnez au conseil général, et non pas à ceux qui sont en ligne directe pour défendre effectivement les problèmes de sécurité, pour faire en sorte qu'on puisse réinsérer les jeunes dans la société.
Olivier MAZEROLLE
Alors merci Monsieur COLLOMB. Le pouvoir des maires, un mot, Monsieur SARKOZY ?
Nicolas SARKOZY
Oui, je crois profondément que les maires doivent être au cœur du dispositif de prévention.
Olivier MAZEROLLE
Là au moins vous êtes d'accord !
Nicolas SARKOZY



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Bien sûr, même si le maire de Lyon ce n'est pas tout à fait un maire d'une petite commune ou d'un village de France. Et pourquoi les maires doivent être au cœur ? Parce que par exemple quand un enfant ne va pas à l'école, le maire, qui tient le registre des inscriptions, sait parfaitement ce qui se passe dans les familles, les absences, les quartiers où il y a des problèmes, les immeubles où ça va mal. C'est pour ça qu'il doit être le coordonnateur de la politique…
Olivier MAZEROLLE
Donc au moins, sur ce point-là, vous êtes d'accord. Merci Monsieur COLLOMB, nous passons maintenant à un autre…
Gérard COLLOMB
Je voulais, une dernière remarque…
Olivier MAZEROLLE
Non, non, Monsieur COLLOMB, pardon, mais là on avait dit 10 minutes, ça y est, on a dépassé largement les 10 minutes. Nous allons passer maintenant à un autre chapitre, " Dieu et la République. " En réalité, il y a une grande question que beaucoup de personnes se posent en France, " est-ce que l'islam est en train de modifier la vie sociale en France ou pas. Alors je vous propose d'aller, avec un reportage de Sophie RODIER et Matthias BARROIS dans un hôpital de la région parisienne où on voit ce que l'on appelle les réflexes communautaires se mettre en place.
/// reportage ///
Olivier MAZEROLLE
Alors récemment le président de la République a dit, " la laïcité n'est pas négociable. " Mais voilà un exemple qui semble montrer que petit à petit, dans les faits, ce principe est vidé de sa substance.
Nicolas SARKOZY
Moi je crois que le président de la République a porté une parole très forte. La République n'a pas à avoir de complexes. La République, c'est le refus de l'apartheid. Quand on va à l'hôpital, c'est une femme ou un homme, on est un patient devant le médecin. Quand on va à l'école, on y va tête nue. On peut avoir un signe discret d'appartenance à sa religion. Quand on va à la piscine, il ne doit pas y avoir des horaires pour les femmes et des horaires pour les hommes, et puis demain, des horaires pour les gens de couleur et ceux qui ne le sont pas. Ça n'a pas de sens. La République ne se négocie pas. Mais ce que j'ai voulu dire, Monsieur MAZEROLLE, c'est que si nous voulons que nos compatriotes musulmans respectent les mêmes devoirs que les autres, ils doivent être considérés avec les mêmes droits, ni plus ni moins. C'est justement parce que je me suis battu pour qu'ils aient des droits que je peux leur dire, avec beaucoup de fermeté. En France, il y a un concept de laïcité, qui fait que par exemple au guichet d'une administration on n'est pas voilé, on ne porte pas d'éléments ostentatoires d'appartenance à sa religion. Et ça, on ne doit pas négocier sur ce sujet.
Olivier MAZEROLLE
Mais tout de même, on vous dira, certains vous disent en tout cas que la manière dont vous avez organisé le Conseil français du culte musulman, qui a permis à l'UOIF de prendre la majorité… l'UOIF c'est une association, une union qui parfois prône le port du voile, parfois appuie ce que vous venez de dire, des horaires spécifiques pour les femmes dans les piscines. Alors ça amène des questions. Par exemple, hier, le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale a dit, monsieur Jean-Marc AYRAULT a dit : Nicolas SARKOZY a une ambiguïté par rapport au fondamentalisme musulman.
Nicolas SARKOZY
C'est l'occasion de s'expliquer. La question de l'UOIF, est-ce que c'est moi qui l'ai inventée ? L'UOIF, Monsieur MAZEROLLE, avait été choisie par monsieur CHEVENEMENT et par monsieur VAILLANT pour être membre de la consultation sur l'installation du Conseil français du culte musulman.
Olivier MAZEROLLE
Membre !
Nicolas SARKOZY
Pareil, ils y étaient. Ils ont été estampillés, reconnus. Et moi je vais même vous dire autre chose : messieurs CHEVENEMENT et VAILLANT, ils ont eu raison. Pourquoi ? Parce que, qu'est-ce qu'on voudrait qu'on fasse avec les musulmans français ? Qu'on discute avec ceux qui sont représentatifs, ou avec ceux qui ne représentent rien. Vous avez dit : l'UOIF est majoritaire. C'est faux. Soyons précis. C'est la FNMF. Mais l'UOIF, ça compte ! Est-ce que vous avez quelque chose à leur reprocher ? Moi



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

je suis ministre de l'Intérieur, je puis vous dire que sur le plan de l'ordre public il n'y a rien à leur reprocher. Alors comment concevons-nous la démocratie ? Monsieur LE PEN viendra tout à l'heure, peut-être que ça sera un élément de débat entre nous. Moi je ne discute pas avec les musulmans qui participent uniquement de mon opinion ou de mon avis. Je prends la communauté musulmane telle qu'elle est, et j'essaie, dans un dialogue républicain, de la faire évoluer. Les musulmans ont des droits, ils ont aussi des devoirs, je vous le dis très clairement, je pense qu'ils doivent avoir des mosquées, parce qu'ils ont le droit de prier, comme les catholiques, comme les juifs, comme les protestants, mais qu'en même temps ils doivent respecter les mêmes règles que les autres. Et on ne va pas remettre en cause l'équilibre de la laïcité en France parce qu'il y a une infime minorité, infime, de musulmans qui ne veulent pas respecter la règle commune.

Olivier MAZEROLLE

Alors justement, qu'est-ce que vous répondez aux musulmans qui veulent la laïcité, qui s'affirment laïcs, musulmans pratiquants, mais laïcs dans leur vie vis-à-vis de la République, dans leur vie publique, et qu'est-ce que vous dites à ces femmes qu'on a vu défiler sous la banderole " Ni putes ni soumises " et qui vous disent, " ça commence par le voile et ça finit par l'esclavage de la femme ? "

Nicolas SARKOZY

Mais ces femmes, de quoi se plaignent-elles, et elles ont parfaitement raison ! Madame AMARA mène un combat remarquable. Elles se plaignent de la disparition de l'Etat dans un certain nombre de quartiers qui sont devenus des ghettos, où un certain nombre d'extrémistes et de délinquants font régner la terreur. La réponse à cela, ce n'est pas la question de la laïcité, c'est la question qu'une petite jeune fille puisse se promener tranquillement et librement sur chaque centimètre carré de la République française. C'est ça la question qui est posée. L'Etat, hélas, par faiblesse, a déserté un certain nombre de cités et un certain nombre de quartiers, et des filles mettent le voile pour qu'on les laisse tranquilles. Mais ça, Monsieur MAZEROLLE, ce n'est pas un problème de laïcité, c'est un problème d'ordre public ! Et c'est bien pour ça que j'essaie de reprendre, jour après jour, centimètre carré par centimètre carré, l'Etat de droit dans un certain nombre de ces quartiers. Voilà ce qu'elles demandent, ces jeunes filles. Et " Ni putes ni soumises ", ces jeunes filles font un travail absolument remarquable, elles doivent être aidées, et c'est bien pour ça que la police est là.

Olivier MAZEROLLE

Alors je vous propose de rejoindre à Genève Tariq RAMADAN, bonsoir Monsieur RAMADAN.

Tariq RAMADAN, islamologue, philosophe

Bonsoir.

Olivier MAZEROLLE

Vous êtes d'origine égyptienne, je le disais avant cette émission, mais vous êtes suisse de nationalité, vous enseignez l'islam à Genève et la philosophie à Fribourg, et d'autre part vous êtes un intellectuel controversé. Alors vous allez avoir un dialogue avec le ministre de l'Intérieur, mais avant de parler de laïcité, de pratique de l'islam, parlons un moment de l'antisémitisme, parce que vous avez écrit récemment un article dans lequel vous avez pointé du doigt, nommément désigné un certain nombre d'intellectuels français, auxquels vous avez reproché d'être systématiquement favorables à la politique d'Ariel SHARON, uniquement parce qu'ils sont juifs. Alors est-ce qu'en écrivant ces choses-là, d'abord ça vous a valu d'être taxé d'antisémitisme, mais surtout, est-ce qu'en écrivant ces choses-là vous n'êtes pas devant la situation que vos lecteurs qui se trouvent dans les banlieues, soient amenés à commettre des actes anti-juifs ?

Tariq RAMADAN

Ecoutez, j'aimerais d'abord dire une chose en préambule de cette intervention, par rapport à toute la polémique qui a précédé ma participation à cette émission, j'ai été stupéfait et choqué, finalement, que certains se posent même la question de savoir s'il faut débattre avec moi. Je pense qu'il y a une chose qui est claire, vous savez, quand les Arabes ou les musulmans parlaient mal le français, on parlait pour eux, et maintenant, quand on s'exprime en français, on aimerait que nous ne parlions plus, et je pense que c'est un dommage, c'est un déficit de démocratie. Et je salue d'ailleurs l'attitude de SARKOZY, de monsieur SARKOZY, du fait d'avoir accepté ce débat et de s'y être engagé, avec ce que j'ai bien entendu, à savoir sans complaisance, et ça c'est, je crois, une chose déterminante. J'aimerais dire également que je ne cesse de dire, parce qu'on a dit qu'il ne fallait pas que j'intervienne, parce que j'ai un supposé double discours, alors j'aimerais dire avec fermeté ici que tout ce que je vais dire ce soir, c'est exactement ce que je dis aux musulmans, partout dans les banlieues et dans les cités, et que s'il y



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

avait un double discours, je demande à quiconque, à n'importe quel téléspectateur, de le prouver, parce que depuis 15 ans on le dit, et on le répétait encore aujourd'hui, jamais cela n'a été prouvé. Donc il n'y a pas de double discours. Et mon dernier point, c'est de dire aussi que j'affirme avec force que la présence des musulmans et des citoyens français de confession musulmane en France est une énorme chance pour les musulmans, parce qu'ils peuvent débattre, parce qu'ils sont dans un espace démocratique et qu'ils peuvent échanger des idées avec un ministre, avec des autorités locales, et je crois que ça c'est déterminant. Sur la question de l'antisémitisme, non je n'ai pas dit tout à fait cela et je répète que je n'ai pas attaqué un certain nombre d'intellectuels, parce qu'ils étaient juifs, mais surtout parce qu'ils avaient des attitudes qui devenaient communautaristes et qui parfois dans leur soutien à la politique israélienne devenaient aveugles et elle nous proposait une lecture biaisée. Alors ma position, elle doit être très claire et ça me permettra dans l'élan de cette réflexion de poser une question assez claire à monsieur SARKOZY, ma position elle est la condamnation absolue de l'antisémitisme, je le fais depuis 1994 dans les banlieues avec fermeté, avec une fermeté claire. D'ailleurs même le mensuel l'ARCHE qui est le mensuel du judaïsme français a mis en évidence que j'étais un des seuls d'ailleurs à prendre des positions très claires contre l'antisémitisme, l'antisémitisme est inacceptable, il faut le condamner. Il faut condamner les propos de MAHATHIR, par exemple lorsqu'il dit ce qu'il a dit. Qu'il soit musulman ou non, il faut condamner l'incendie criminel qui s'est passé au lycée à Lagny, il faut condamner de la même façon les attentats qui ont eu lieu à Istanbul pendant le week-end dernier comme aujourd'hui. Donc je crois que ces condamnations elles sont fermes, mais je pense de la même façon et ça il n'y a absolument aucune discussion. Maintenant il faut qu'on distingue les ordres et il faut que nous entrions dans un débat de fond.

Nicolas SARKOZY

Je peux dire quelque chose là-dessus.

Olivier MAZEROLLE

Attendez Monsieur SARKOZY voudrait vous répondre sur ce point.

Nicolas SARKOZY

Monsieur RAMADAN, c'est une question tellement importante la question de l'antisémitisme qu'il faut que nous allions jusqu'au bout des choses, je n'ai pas aimé votre article, je vous le dis très simplement et bien en face. Pourquoi je ne l'ai pas aimé monsieur RAMADAN ? D'abord parce qu'un article ce n'est pas une intervention, on ne se laisse pas emporter par sa parole, on réfléchit, on écrit, on trempe sa plume. Vous êtes un intellectuel, cet article ce n'est pas un hasard, et pourquoi je ne l'ai pas aimé, je veux vous le dire bien en face, parce que voyez-vous dans mon esprit, on pense avec sa tête, on ne pense pas avec sa race. Quand vous dites, qu'un certain nombre d'intellectuels, le juge LEVY, sous-entendu qu'il ne peut avoir de réflexion qu'en fonction de sa race, ce n'est pas une maladresse comme vous l'avez dit, c'est une faute et je vais m'en expliquer sur deux autres points. Emporté par votre élan monsieur RAMADAN vous avez été jusqu'à dire que d'autres étaient juifs, alors qu'ils ne l'étaient même pas, c'est de l'amalgame, et l'amalgame, c'est du racisme. Et enfin troisième élément, juste un moment, troisième élément, je vais vous dire pourquoi c'est une faute parce que les Juifs, ce n'est pas comme les Auvergnats ou les Parisiens, il y a eu la Shoah il y a eu 6 millions de juifs qui ont été conduits dans les conditions que l'on sait, il y en a un seul qui a dit que c'était un détail, c'est une honte et quand on parle du juif LEVY ou du juif GLUCKSMANN, on fait l'impasse sur ce qu'a été la Shoah, nous, nous ne l'avons pas oublié. Monsieur RAMADAN, ce n'était pas une maladresse, c'était une faute et quand on fait une faute, je vous le dis très simplement, on doit s'en excuser.

Tariq RAMADAN

Non très clairement, j'aimerais dire une chose, d'abord la première des choses c'est que je n'ai jamais dit et écrit que par exemple un certain nom comme monsieur TAGUIEFF que je savais ne pas être juif, le titre de mon article c'est " critique des nouveaux intellectuels communautaires. " Dans le titre je ne parle pas de juif et je savais que j'englobais un certain nombre de postures aujourd'hui, un certain nombre de sociologues, d'intellectuels qui sont portés à un soutien d'un Etat et à un soutien d'une communauté. Donc il n'y avait pas dans mon esprit, ce que j'ai reconnu, c'est un déficit de formulation et je sais, je veux dire moi on m'appelle intellectuel musulman, ça a été fait ici, on appelle intellectuel juif et je n'y voyais pas d'insulte. Ma position, elle est celle-ci et j'aimerais être très clair, je pense que ma volonté c'est de distinguer trois ordres. La première des choses, c'est que sur cette question là le débat ou la question israélo palestinienne est tellement présente en France aujourd'hui



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

qu'il faut absolument que nous dépassionnions le débat. Et je suis désolé de voir qu'après cet article là la passion qui s'est prise et les propos qu'on a tenu, les insultes qu'on a eues à mon égard sont vraiment dommageables et je ne pense pas que c'est comme ça qu'on dépassera ces questions là. La deuxième des choses que je voulais mettre en évidence, c'est qu'il faut que nous distinguions les ordres, je peux en France comme n'importe où dans le monde, avoir une critique de n'importe quel Etat sans être taxé d'antisémitisme, je veux dire par là que quand je critique la politique israélienne, je ne suis pas antisémite, que quand je critique la politique saoudienne, je ne suis pas islamophobe, il faut qu'on puisse dire ces choses là et qu'on ne dérive vers des postures. Mon texte n'est pas antisémite, je condamne l'antisémitisme avec la plus farouche des postures et même vos services de renseignements monsieur SARKOZY devraient vous tenir au courant de ce que je dis dans les banlieues françaises à savoir que l'antisémitisme, c'est non. Et la troisième des choses, c'est qu'il ne faut pas que nous fassions une hiérarchie dans notre lutte contre le racisme monsieur SARKOZY. Il y a aujourd'hui en France un antisémitisme, il faut le condamner, mais il y a un racisme anti arabe, il y a un racisme anti noir, il y a un racisme islamophobe aujourd'hui, il ne faut pas que nous fassions de distinction entre ces racismes là, il faut les condamner tous et de la même façon. Alors j'aimerais faire un appel et j'aimerais juste vous demander une chose monsieur SARKOZY, laissez-moi terminer, juste vous demander une chose parce qu'elle me paraît très importante monsieur SARKOZY, aujourd'hui ce n'est pas l'affaire de… vous savez l'antisémitisme n'est pas l'affaire de la communauté juive, et l'islamophobie n'est pas l'affaire de la communauté musulmane, c'est l'affaire des citoyens français et j'aimerais que vous disiez solennement à la suite de ce qu'a dit monsieur CHIRAC et qui était très très fort, il a dit, " s'en prendre à un juif, c'est s'en prendre à la France ", et il a raison et il faut le condamner. Mais j'aimerais que vous disiez, que vous appeliez le peuple français qui vous écoute aujourd'hui à dire de la même façon, s'en prendre aujourd'hui à un arabe, s'en prendre à un musulman, s'en prendre à un noir, c'est s'en prendre à la France, c'est qu'il faut aujourd'hui appeler tous les citoyens français à s'opposer à ce racisme là et au premier rang desquels les fonctionnaires qui sont sous votre autorité monsieur SARKOZY ? Il ne faut pas qu'on puisse tutoyer les Musulmans de cette façon là.

Olivier MAZEROLLE

Monsieur SARKOZY vous répond.

Nicolas SARKOZY

Monsieur RAMADAN, je note que vous avez reconnu une maladresse là où il y avait une faute, moi je suis ministre de l'Intérieur depuis 19 mois, moi je ne suis pas entouré d'un halo de suspicion d'antisémitisme ou de racisme. Monsieur RAMADAN il faut bien que vous disiez une chose, quand tant de gens suspectent votre discours, ce n'est pas le monde entier qui a tort, c'est peut-être vous qui devez faire votre introspection. Alors je vais vous dire une chose parce que moi je ne fuis pas monsieur RAMADAN, il n'y a rien dans mon esprit qui ressemble plus à celui qui n'aime pas les Juifs, que celui qui n'aime pas les Arabes, ils ont le même visage, le visage consternant de la bêtise et de la haine. Et bien sûr que dans la République française chaque fois que l'un des nôtres, même pas d'ailleurs Français sur notre territoire est insulté pour la couleur de sa peau, c'est inadmissible, mais jusqu'à preuve du contraire monsieur RAMADAN, vous n'êtes pas victime vous, vous étiez accusé. Mais il y a une deuxième ambiguïté que je voudrais lever avec vous, vous avez un frère…

Olivier MAZEROLLE

Alors on arrive à l'Islam cette fois.

Nicolas SARKOZY

Vous ne l'avez pas choisi j'imagine, votre frère a justifié, expliqué, trouvé des bonnes raisons à la lapidation des femmes adultères, c'est un point capital, la lapidation d'une femme c'est une monstruosité, et justifier une monstruosité ça ne peut être le fait que d'un déséquilibré. Est-ce que lapider une femme, c'est monstrueux ou pas ? J'ai regardé, vous avez fait la préface d'un ouvrage qui s'appelle " Musulmane tout simplement ", qui fait le commentaire d'une sonate du Coran, expliquant qu'il faut frapper les femmes et l'auteur dit " quand on dit dans le Coran il faut frapper les femmes, c'est juste une tape légère, on poursuit, qui ne provoque pas de blessure physique. " On est content du conseil et de la recommandation. Monsieur RAMADAN, est-ce que c'est votre conception des rapports entre les hommes et les femmes, entre l'égalité entre les sexes ? Et bien si c'est votre conception, ce n'est pas la mienne.

Tariq RAMADAN



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Ce n'est pas la mienne non plus. J'aimerais que vous m'entendiez là dessus, parce que systématiquement quand on veut me reprendre sur le discours, on reprend le discours des autres que j'aurais préfacés ou que j'aurais soutenu. Alors première des choses, c'est ce que je ne suis pas mon frère, il a des positions, et sur la question de la lapidation, de façon extrêmement précise je me suis exprimé en disant, que dans ma position elle n'était pas applicable et que je demandais parce que je sais que ma position est minoritaire aujourd'hui dans le monde musulman, un moratoire pour qu'il y ait un vrai débat intra musulman, entre les musulmans.
Nicolas SARKOZY
Un moratoire… monsieur RAMADAN, est-ce que vous vous rendez compte..
Tariq RAMADAN
Attendez, laissez moi terminer.
Nicolas SARKOZY
Un moratoire, c'est-à-dire qu'on doit pendant quelque temps renoncer à lapider les femmes.
Tariq RAMADAN
Non, non attendez, qu'est-ce que ça veut dire un moratoire ? Un moratoire ça veut dire qu'on cesse absolument l'application de toutes ces peines là pour qu'il y ait un vrai débat. Et ma position, c'est que si on n'arrive pas à un consensus entre les Musulmans il faudra le cesser, mais vous ne pouvez pas, vous savez quand vous êtes dans une communauté, je peux aujourd'hui à la télévision faire plaisir aux Français qui nous regardent en disant " moi c'est ma position ", ce n'est pas simplement ma position à moi qui compte, c'est de faire évoluer les mentalités musulmanes, monsieur SARKOZY il faut aussi que vous l'entendiez…
Nicolas SARKOZY
Mais monsieur RAMADAN…
Tariq RAMADAN
Laissez-moi terminer.
Nicolas SARKOZY
Juste un point, je vous entends, mais les musulmans sont des êtres humains qui vivent en 2003 en France puisque nous parlons à la communauté française et vous venez de dire quelque chose de particulièrement incroyable, c'est que la lapidation des femmes, oui c'est un peu choquant, il faut simplement faire un moratoire, et puis on va réfléchir pour savoir si c'est pas bien, mais c'est monstrueux de lapider une femme parce qu'elle est adultère, il faut le condamner.
Tariq RAMADAN
Monsieur SARKOZY, écoutez bien ce que je dis, ce que je dis, c'est que ma position à moi, c'est qu'elle n'est pas applicable c'est clair, mais aujourd'hui je suis et je parle à des musulmans du monde entier et je collabore que ce soit aux Etats-Unis, dans le monde musulman, vous devez avoir une posture pédagogique qui fasse discuter les gens, vous ne pouvez pas décider tout seul d'être progressiste sans les communautés, c'est trop facile, aujourd'hui ma position, c'est de dire " nous devons cesser. "
Nicolas SARKOZY
Monsieur RAMADAN, si c'est régressif de ne pas vouloir qu'on lapide une femme, j'avoue que je suis progressiste.
Tariq RAMADAN
Attendez, non, non je ne parle pas simplement monsieur SARKOZY, je ne parle pas simplement de cette question là, je parle d'un certain nombre de questions qui aujourd'hui taraudent les communautés musulmanes du monde et sur lesquelles nous devons avoir un débat de fond, donc encore une fois je suis moi, de ces positions extrêmement claires. Maintenant quand je fais une préface d'un livre, vous devez lire l'ensemble de la préface parce que je mets en évidence, c'est que tout à coup une femme prenne la parole et puis dégage une réflexion. Je ne suis pas d'accord avec tout ce qui est dit dans les livres que je préface. Et si vous aviez lu l'ensemble de la préface vous auriez vu que je suis dans des postures critiques par rapport aux gens que je préface, mais je relève une chose, c'est qu'une femme, une Marocaine prend des positions, prend la parole et c'est une bonne chose. On n'est pas toujours d'accord, on fait évoluer les choses, je suis plus ici monsieur SARKOZY dans une posture de pédagogue qui discute avec sa communauté, mais je ne veux pas avoir simplement ce rôle d'être gentil devant la France et puis finalement d'être déconnecté d'une communauté qui doit être en débat. J'aimerais juste vous dire une chose monsieur SARKOZY…



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Nicolas SARKOZY
Ca pose un problème, c'est que nous sommes en 2003 et en 2003 nous sommes un certain nombre qui ne pouvons pas accepter que les femmes musulmanes parce qu'elles seraient musulmanes soient frappées, c'est quand même un discours moyenâgeux, c'est un discours qu'on ne peut pas accepter. On peut être pédagogique sur tel ou tel point qui sont pour le coup de détail pas sur des châtiments corporels physiques sur les femmes quand même.
Tariq RAMADAN
Non vous avez parfaitement raison, monsieur SARKOZY vous avez parfaitement raison mais tenez-vous à ce que je dis, si il s'agit d'avoir un débat avec moi, ma position elle est extrêmement claire, la violence conjugale, et la violence à l'endroit d'une femme est inacceptable, islamiquement, c'est ce que je dis, et je le dis avec force.
Olivier MAZEROLLE
Monsieur RAMADAN, je vous propose de passer à un autre chapitre aussi qui concerne aussi l'application de laïcité, je vais résumer, mais vous avez dit " dans le fond, la laïcité c'est une étape dans la vie de la France, dans l'histoire de la France. " L'Islam est une nouvelle venue, et donc il y aura certainement à demander à la laïcité d'avoir quelques adaptations. Alors de quoi s'agit-il dans votre esprit ?
Tariq RAMADAN
Ecoutez ça, ça fait partie aussi de l'évolution de ma pensée, je participe aux débats en France depuis une dizaine d'années et c'est vrai que dans un premier temps j'entendais beaucoup ceux qui sont, ceux que SARKOZY a même appelé les intégristes de la laïcité, un certain nombre de " laïquards " si je puis dire, qui nous donnaient une perception de la laïcité que je n'avais finalement pas suffisamment étudié. Alors j'ai travaillé avec des spécialistes de la laïcité, que ce soit monsieur BOUSSINES (phon), monsieur POULAT, monsieur MORINAUD, la Ligue de l'enseignement, pour me rendre compte finalement que non ce n'est pas vrai, aujourd'hui la loi de 1905 convient parfaitement aux musulmans, aux citoyens français qu'il s'agit de l'appliquer de façon totale, stricte et égalitaire et sans complaisance mais de façon égalitaire. Donc ma position sur ce plan là, elle n'est pas du tout d'une adaptation de la laïcité parce que finalement en étudiant on s'aperçoit que les latitudes qui sont offertes aux musulmans en France sont extrêmement importantes et en plus en tant que citoyen il leur est offert de s'organiser. Alors j'avais une interpellation à faire à monsieur SARKOZY concernant justement le conseil français du culte musulman, je crois qu'il faut qu'on reconnaisse une chose monsieur SARKOZY et je le dis aussi avec d'autant plus de sincérité que je n'ai aucun rôle à jouer contrairement à ce qu'on dit que j'aimerais être le représentant de l'Islam de France. Ca ne veut rien dire, l'Islam de France est divers, je suis un partenaire ou une voix parmi une tendance parmi d'autres, il y en a des multiples, et je crois qu'il faut aussi qu'on sache cette diversité là et donc je ne joue aucun rôle institutionnel et je n'en jouerais pas parce que je ne suis pas Français. Donc ma question elle est celle-ci, vous avez un temps d'avance, je dois dire que vous avez un temps d'avance sur la classe politique française parce que vous prenez acte de cette réalité, vous avez voulu normaliser le fait musulman dans ce pays, et ça je crois qu'il faut le saluer. Vous avez réussi clairement là où vos prédécesseurs et en particulier là où la gauche plurielle avait échoué, et vous avez monté ce conseil du culte, ce conseil français du culte musulman. Alors je crois qu'on vous fait un faux procès, alors de ce faux procès je vais arriver à une vraie question, le faux procès c'est celui de dire en fait la composition du culte ne conviendrait pas à la France, à la laïcité, à la démocratie. Je crois qu'il y a une chose qu'il faut dire dans le strict respect de la laïcité, les institutions représentatives des religions ne doivent pas rendre compte à l'Etat de leur composition, la nature de la composition n'est pas du registre de l'Etat.
Olivier MAZEROLLE
Alors qu'elle est votre question monsieur RAMADAN, parce qu'il faut qu'on avance malheureusement.
Tariq RAMADAN
Oui simplement une chose, c'est-à-dire qu'on ne demande pas aux protestants, ni aux catholiques, ni aux juifs qui compose le consistoire, ça peut être des libéraux, même des intégristes tant qu'on respecte, c'est la nature des propositions et des décisions qui compte. Alors monsieur SARKOZY vous avez mené de façon très volontariste cette opération, elle est arrivée aujourd'hui à un moment donné où nous sommes dans un système hybride entre des élections à la base et finalement un conseil co-opté. J'aimerais si nous voulons tous l'Islam de France, nous devons aller vers une triple sorte



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

d'indépendance, une indépendance politique, une indépendance financière, intellectuelle et religieuse en l'occurrence.
Olivier MAZEROLLE
Alors votre question.
Tariq RAMADAN
Et jusqu'à aujourd'hui votre relation a été très très forte avec les Etats étrangers, et votre implication dans ce conseil est très importante, qu'est-ce que vous envisagez à l'avenir, parce que ce que l'on veut c'est un conseil du culte indépendant politiquement. Alors j'aimerais savoir est-ce que pour vous aujourd'hui..
Olivier MAZEROLLE
Attendez monsieur SARKOZY vous répond.
Nicolas SARKOZY
Trois choses, d'abord je souhaite débarrasser l'Islam des influences étrangères, les musulmans français sont majeurs et vaccinés comme on dit, c'est à eux de se débrouiller. Deuxième chose, j'ai eu à faire face à une double incompréhension, une partie de la communauté musulmane qui avait peur du regard de l'autre et une partie de la communauté nationale qui avait peur des musulmans. Il a fallu surmonter cette peur, parce que c'est la peur qui crée les conditions du racisme, je dis les mêmes droits et les mêmes devoirs, mais à mon tour de vous renvoyer la question. Vous voulez vous présenter comme quelqu'un qui veut faire construire et faire avancer, alors demandez à ceux qui nous écoutent et qui sont de confession musulmane de ne pas mettre le voile à leur enfant à l'école, d'accepter quand on est une femme de se faire soigner par un médecin homme si il se trouve qu'il est là, de ne pas demander d'horaire spécifique dans les piscines, de se découvrir sur les papiers d'identité. J'ai du faire mettre dehors une Egyptienne qui était depuis trois ans en France, à Rennes parce qu'elle a refusé d'enlever son voile pour faire sa photo d'identité. Monsieur RAMADAN quand on veut s'intégrer, il y a la communauté nationale qui doit s'ouvrir, mais celui qui veut être accueilli doit faire un effort. Moi quand je vais dans une mosquée et ça m'arrive, je retire mes chaussures parce que c'est conforme à la coutume, aux habitudes, et bien dans nos écoles on est tête nue, dans nos hôpitaux on ne choisit pas le sexe de son médecin, dans nos piscines on est homme et femme, dans nos administrations on n'a ni la kippa, ni le voile, ni la croix sur le ventre lorsque l'on répond à un fonctionnaire. Si vous voulez que l'on vous croit dans vos protestations de modération, alors demandez aux musulmans de France de faire cet effort d'intégration en renonçant pour certains à faire de la provocation.
Olivier MAZEROLLE
Alors monsieur RAMADAN, rapidement, parce que le temps s'est beaucoup écoulé, est-ce que vous êtes prêt …
Tariq RAMADAN
Moi ce que je demande aux Français, monsieur, et ce que je dis partout, partout où sont les musulmans c'est le respect strict de la loi. Et si aujourd'hui nous n'avions pas ce débat, si nous l'avons d'ailleurs ce débat, c'est parce que justement sur les contours de la loi, il y a discussion, si aujourd'hui il y a toute cette discussion autour de la loi de 1905, c'est que finalement les contours de la loi doivent être déterminés et qu'il y a débat, donc le respect strict de la loi de 1905 et j'aimerais vous dire une chose, c'est que je ne suis pas le seul à dire que dans le respect strict de la loi de 1905 il ne faut pas exclure les jeunes filles dans les écoles. La Ligue de l'enseignement le dit, la Ligue des droits de l'homme le dit, le MRAP le dit, même pratiquement l'épiscopat, donc je crois que ce point de vue là il faut le respect de la loi. Et mon souci… mais je n'ai pas terminé. Vous m'avez dit une chose sur les hôpitaux…
Nicolas SARKOZY
Mais pour qu'on ne les exclue pas ces jeunes filles, moi non plus je ne suis pas pour qu'on les exclue, parce que je ne suis pas pour qu'on est des écoles confessionnelles musulmanes, où on ne sache pas ce qui se passe dedans, et où que ce soit l'arène de l'extrémisme. Mais pour qu'on ne les exclue pas, alors il faut qu'au lieu de mettre le voile complet, parce qu'on n'arrive pas à l'école de la République la tête couverte, alors il faut faire comme on l'a fait à Orléans, un petit bandana sous les cheveux qui est un signe d'appartenance à la confession musulmane, mais qui n'est pas un signe ostentatoire. Pourquoi on n'arrive pas à cela ? Parce que quand on veut réussir l'intégration, il faut que des deux côtés on fasse un effort. Ce n'est pas à la République de s'adapter.
Tariq RAMADAN



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Monsieur SARKOZY, vous avez parfaitement raison, et Dieu sait si je l'ai toujours dit…
Nicolas SARKOZY
Alors dites-le.
Tariq RAMADAN
Mais je le dis, je le dis en toute circonstance, aujourd'hui il faut ce dialogue là, et si il faut en arriver là…
Nicolas SARKOZY
Non, non, il faut retirer le voile, est-ce que c'est ce que vous dites ?
Tariq RAMADAN
Non je dis que, non ce n'est pas ce que la loi dit monsieur SARKOZY, ce n'est pas ce que la loi dit.
Nicolas SARKOZY
Si la jurisprudence, monsieur la jurisprudence du conseil d'Etat est précise, pas de signe ostentatoire, le fouloir qui couvre tous les cheveux, les épaules et le cou, c'est ostentatoire, est-ce que vous demandez oui ou non aux jeunes filles musulmanes de mettre un signe discret d'appartenance à la religion musulmane et de retirer le voile ? Si vous le demandez alors je crois que vous voulez être un modéré, si vous ne le demandez pas, c'est le double discours.
Tariq RAMADAN
Non, ce n'est pas un double discours, ne me faites pas dire cela, il faut un signe discret d'accord, un signe discret, moi je pense qu'il est d'accord, mais vous savez bien monsieur..
Nicolas SARKOZY
Est-ce qu'il faut retirer le voile ?
Tariq RAMADAN
Attention… On peut retirer le voile à partir du moment que vous respectez qu'une jeune fille couvre…
Nicolas SARKOZY
Non on doit, est-ce qu'on doit retirer le voile ?
Tariq RAMADAN
Monsieur SARKOZY vous êtes en train d'appuyer sur un fait qui ne correspond pas à la loi de 1905, la jurisprudence à partir de 1989 dit la chose suivante, " à partir du moment où il n'y a pas de trouble à l'ordre public, pas de demande de dispense de cours, et qu'il n'y a pas de prosélytisme on peut y aller. " Moi ma position elle est celle-ci maintenant si, laissez-moi terminer, si il faut aujourd'hui, attendez, si après dans n'importe quelle école de France, on demande à une jeune fille qu'elle porte un signe discret et qu'on arrive à cette décision là je suis d'accord, et je vous suis monsieur, parce que vous avez dit une chose qui est vraie. De 1256 cas on est arrivé à 4 par le dialogue et je pense que c'est ce sur quoi il faut… c'est dans ce sens là qu'il faut aller. Donc il n'y a pas de double discours.
Olivier MAZEROLLE
On va arrêter là.
Tariq RAMADAN
Juste une dernière chose, juste monsieur MAZEROLLE, j'aimerais juste demander une chose, j'aimerais vous dire une chose monsieur SARKOZY, aujourd'hui cette question là elle est un débat politicien, qui est devenu politicien, on a passionné ce débat là, je ne crois pas qu'une loi va régler le problème du communautarisme comme vous, et j'aimerais juste dire une chose, vous avez posé comme principe et je le retiens parce que je crois que c'est très important, qu'aujourd'hui il fallait des actes symboliques pour montrer que les Français de confession musulmane avaient leur place, j'aimerais vous dire une chose…
Olivier MAZEROLLE
C'est très long, là il faut qu'on arrête.
Tariq RAMADAN
Juste un point, vous me donnez 30 secondes, la politique sécuritaire qu'on voit aujourd'hui dans les banlieues, elle n'est pas suffisante monsieur, vous devez absolument aussi faire un travail contre le délitement des services sociaux pour aider à la base, le symbole ne suffit pas. Aujourd'hui on a besoin d'une politique, la France ne sera laïque que si elle n'oublie pas d'être sociale monsieur SARKOZY.
Olivier MAZEROLLE
Merci monsieur RAMADAN, ce débat a duré le moment qu'il fallait, je pense.
Nicolas SARKOZY
Mais oui, mais pour sortir des idées claires, c'est un travail. FIN



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Olivier MAZEROLLE
Merci Monsieur RAMADAN. Ce débat a duré le moment qu'il fallait, je pense…
Nicolas SARKOZY
Mais oui, mais…
Olivier MAZEROLLE
Chacun…
Nicolas SARKOZY
Pour sortir des idées claires, ça le travaille.
Olivier MAZEROLLE
Merci Monsieur RAMADAN. Maintenant nous allons parler d'un autre chapitre, les itinéraires de la misère, en fait il s'agit de l'immigration avec les questions de Jean-Baptiste PREDALI, l'un des responsables du service politique de FRANCE 2. Il va falloir raccourcir un peu, parce qu'on a pris beaucoup de retard.
Jean-Baptiste PREDALI
On va essayer d'être bref. Bonsoir Monsieur le ministre.
Nicolas SARKOZY
Bonsoir Monsieur PREDALI.
Jean-Baptiste PREDALI
Alors sur l'immigration, on va parler d'immigration. Lorsque vous résumez votre politique, vous dites en général, " cette politique, elle a deux piliers, fermeté et puis de l'autre côté humanité. " Alors depuis le 28 octobre dernier, la France a une nouvelle loi sur l'immigration. Certes cette loi a aboli la double peine, mais dans le même temps lorsqu'on rend plus difficile le regroupement familial, c'est-à-dire la possibilité pour un étranger de faire venir sa femme, ses enfants, lorsqu'on multiplie les critères et les contrôles sur les mariages d'étrangers en France, lorsqu'on allonge à 30 jours le délai de rétention…
Nicolas SARKOZY
32.
Jean-Baptiste PREDALI
32 de rétention des étrangers aux frontières, où est l'humanité là-dedans ?
Nicolas SARKOZY
Monsieur PREDALI c'est très simple, les Français doivent le savoir, la France n'avait plus de politique d'immigration. C'était devenu n'importe quoi, les décisions d'expulsion n'étaient plus exécutées. La politique est très simple, je crois que la France a besoin de recevoir des étrangers, je crois qu'une société qui se referme sur elle, une société consanguine, est une société, une civilisation qui meurt. Mais je veux vous le dire, les étrangers avec des papiers sont les bienvenus, les étrangers sans papier ou avec des faux papiers seront raccompagnés chez eux. J'ai fixé un objectif, nous raccompagnerons chez eux deux fois plus de clandestins que ce qui a été fait jusqu'à présent. Ca nous amènera…
Jean-Baptiste PREDALI
…De reconduite aux frontières.
Nicolas SARKOZY
Je parle de reconduite dans leur pays. Ca nous amènera à 20.000 expulsions par an. La situation…
Jean-Baptiste PREDALI
Sur combien de décisions…
Nicolas SARKOZY
Ecoutez, ça nous ramènera à un taux d'exécution qui sera entre 40 et 50%. Et je souhaite poursuivre dans les années suivantes, pourquoi Monsieur PREDALI ? Parce que qui le voit que le laxisme invraisemblable de toutes ces dernières années a conduit à la montée de l'exaspération, du racisme et de l'amalgame. Lorsqu'il y a une décision de reconduite à la frontière d'un étranger en situation irrégulière, elle sera exécutée, et je ne comprends pas, qu'est-ce qu'il y a de contraire aux droits de l'homme que de ramener un Roumain en Roumanie, un Bulgare en Bulgarie, un Sénégalais au Sénégal ? S'ils n'ont pas de papiers, ils n'ont pas le droit de se maintenir. C'est vrai que j'ai durci la loi sur l'immigration, mais je l'ai fait pourquoi ? Parce que nous ne pouvons pas être le seul pays au monde qui n'ait pas le droit de décider de qui rentre sur notre territoire et de qui n'a pas à s'y maintenir.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Jean-Baptiste PREDALI
D'accord, mais en mettant comme ça autant de restrictions, de contrôles, est-ce qu'il n'y a pas paradoxalement le risque de développer l'immigration clandestine ?
Nicolas SARKOZY
Au contraire, j'en prends un exemple très simple, lorsque je suis devenu ministre de l'Intérieur, dans les zones de rétention de Roissy, c'était 500 clandestins par jour. Nous avons divisé par cinq ce nombre, pourquoi ? Parce que les réseaux savent bien qu'on ne passe plus. Depuis que j'ai fermé Sangatte, qui avait été confortablement installé là-bas, le nombre de clandestins dans le cas ici a été divisé par 10. Je ne dis pas Monsieur PREDALI que tout a été réglé, c'est tellement difficile, mais je me bats pied à pied. J'ajoute Monsieur PREDALI que si nous pouvons raccompagner chez eux les clandestins, ça profitera aux étrangers en situation régulière qui pourront s'intégrer, qui pourront avoir un emploi, qui pourront trouver un logement, la situation ne peut plus durer comme cela. Pourquoi la France serait-elle à frontière ouverte ? Ce n'est quand même pas notre rôle, tous les autres pays dans le monde font ça. Quand je discute avec les socialistes anglais, ils le font, les socialistes allemands ils le font, et nous nous ne devrions pas le faire ?
Jean-Baptiste PREDALI
D'accord. Mais je voudrais revenir sur Sangatte, donc Sangatte vous l'avez fermé il y a un an quasiment…
Nicolas SARKOZY
Oui…
Jean-Baptiste PREDALI
Or quand même, depuis il y a des gens qui errent entre Boulogne ou Ouistreham, Dieppe par exemple, et là finalement ce que vous dites aujourd'hui, c'était une bonne mesure que de fermer Sangatte.
Nicolas SARKOZY
Monsieur PREDALI, soyons précis. L'année qui a précédé la fermeture de Sangatte, la police, tenez-vous bien, a interpellé dans l'environnement du Calaisie 83.000 étrangers en situation irrégulière. Cette année, la police en a interpellé un peu plus de 10.000, 8 fois mois. A Sangatte, il y avait des réseaux, il y a eu des meurtres, il y a eu des assassinats, j'ai été à Sangatte voyez-vous, j'ai participé à moins de colloques sur les droits de l'homme que Madame AUBRY ou Madame GUIGOU, mais moi j'ai été quatre fois à Sangatte, elles jamais, alors qu'elles sont des élus de la région. Je ne leur fais pas le procès pour cela, mais de là à nous donner des leçons d'humanité, quand même. C'était quoi Sangatte ? Un hangar innommable, malgré le dévouement de LA CROIX ROUGE, où des milliers de pauvres gens venus du bout du monde vivaient dans des conditions terribles. Est-ce qu'il fallait que je le garde ?
Jean-Baptiste PREDALI
D'accord, mais reste que vous avez aujourd'hui des centaines de personnes qu'on pourrait dire dans la nature.
Nicolas SARKOZY
On en avait des milliers avant, tout le monde vous dira que c'est un progrès. Je ne dis pas que je peux régler, à moi tout seul, en 19 mois, tous les problèmes d'immigration du monde. Mais croyez bien, c'est ma priorité, et j'obtiendrai des résultats en la matière, comme j'ai essayé de les obtenir en matière de sécurité. La situation ne pouvait plus durer de la sorte.
Olivier MAZEROLLE
Dernière question.
Jean-Baptiste PREDALI
En matière d'immigration, il y a le volet qu'on peut dire répressif, et puis il y a la prévention, et vous aviez insisté longuement sur le co-développement, sur les pays sources par exemple d'immigration. Mais quand on voit que la prime au départ, par exemple est un échec, je pense au Mali, moins d'une centaine…
Nicolas SARKOZY
… (inaudible)
Jean-Baptiste PREDALI
Pardon, moins d'une centaine de personnes qui le demandent et qui y ont accès. Lorsqu'on voit que même entre des pays européens, on se renvoie ces clandestins, et que dans les pays d'immigration,



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

lorsque vous parlez de développement, on vous répond visa ou argent des immigrés. Est-ce que là vous n'êtes pas devant un problème de fond et massif ?
Nicolas SARKOZY
Mais bien sûr que c'est un problème de fond, et qui ne concerne pas que la France. Deux choses, d'abord je crois à la coopération internationale. Avec la Roumanie ça marche, on a pu raccompagner la moitié des Roumains en situation irrégulière, avec la Bulgarie ça marche, notamment sur le démantèlement de 25 réseaux de proxénètes, de malheureuses Bulgares qui étaient exploitées sur le trottoir. Sur le Mali, ne soyez pas trop sévère, il y a effectivement depuis le mois de février, où je me suis rendu, plus de 100 projets de développement d'entreprises, parce qu'on donne 7.000 euro à un Malien pour monter une entreprise dans son pays. C'est très exactement le double de ce qui se passait avant, et je pense Monsieur PREDALI qu'on pourra monter à 400 par an. Alors on me dit " c'est trop peu ", mais ceux qui me disent " c'est trop peu " qu'est-ce qu'ils ont fait avant ? Rien. Moi j'essaie de faire une chose, c'est de grimper la montagne pour essayer de résoudre les problèmes. Naturellement qu'on ne résout pas tout…
Jean-Baptiste PREDALI
Je rappelle…
Nicolas SARKOZY
..... Mais ça progresse, et personne ne peut le contester.
Jean-Baptiste PREDALI
On compte à peu près 80.000 Maliens en France, c'est ça ?
Nicolas SARKOZY
Oui, mais enfin beaucoup en situation régulière. Il y a des tas de Maliens qui travaillent…
Jean-Baptiste PREDALI
Alors je voudrais terminer…
Nicolas SARKOZY
Qui sont déclarés et qui ne posent aucun problème…
Jean-Baptiste PREDALI
Je voudrais vous poser une seule question, mais qui déborde un petit peu de l'immigration, qui va vers l'intégration, c'est la question du droit de vote aux élections locales pour des étrangers non communautaires. Après tout, qu'est-ce qui s'oppose aujourd'hui…
Olivier MAZEROLLE
Non communautaires, c'est-à-dire non Européens ?
Jean-Baptiste PREDALI
Non Européens…
Nicolas SARKOZY
Parce que les Européens, ils ont le droit de vote.
Jean-Baptiste PREDALI
Oui, ils ont le droit de vote aux élections locales en France… Donc qu'est-ce qui s'oppose aujourd'hui à ce qu'un Malien, prenons cet exemple, qui est en France depuis une dizaine d'années, qu'est-ce qui s'oppose à ce qu'il s'exprime sur la vie locale ?
Nicolas SARKOZY
Moi, ce n'est pas quelque chose qui me choque, mais ce qui s'oppose c'est le raisonnement suivant, et c'est pour ça que ce n'est pas la politique du gouvernement. C'est que ce que nous voulons, c'est que les étrangers qui s'installent en France aient vocation à devenir Français. Si vous donnez à un étranger, qui reste étranger, les mêmes droits qu'un Français, pourquoi voulez-vous qu'il ait la volonté de s'intégrer. Or toute notre politique, c'est de favoriser l'intégration et de renvoyer les clandestins. Voilà la raison qui fait qu'on ne fera pas ce choix.
Olivier MAZEROLLE
Je vous propose de parler de ça avec Christophe AGUITTON, qui est en direct avec nous, bonsoir Monsieur AGUITTON. Vous avez fondé " AGIR CONTRE LE CHOMAGE ", et vous êtes membre d'ATTAC. Alors la politique de l'émigration de Nicolas SARKOZY, vous l'approuvez ?
Christophe AGUITTON, Conseil Scientifique d'ATTAC
Alors plus globalement… bonsoir d'abord Monsieur MAZEROLLE, bonsoir Monsieur SARKOZY…
Nicolas SARKOZY
Bonsoir Monsieur AGUITTON.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Christophe AGUITTON
Et Monsieur SARKOZY… bonsoir. Je sais très bien que vous n'êtes ni le Premier ministre ni le président de la République, mais si vous êtes là sur ce plateau ce soir….
Nicolas SARKOZY
Quelle perspicacité.
Christophe AGUITTON
C'est pour répondre aux grandes questions que se posent les Français. Vous n'êtes évidemment pas sans savoir que les conditions de vie et de travail de la très grande majorité des habitants de ce pays sont chaque jour plus difficiles. Les plans de licenciement continuent à se multiplier, le chômage remonte, la précarité continue à exister, voire à se développer, et pour ceux qui ont la chance d'avoir un travail, la pression est chaque jour plus forte. Et devant ces situations, ce que demandent les Français aux hommes politiques en général, et en particulier à ceux qui ont des responsabilités gouvernementales, vous en particulier, c'est de prendre des mesures pour stopper ces évolutions, voire si possible pour inverser ces tendances. Et c'est là que le bât blesse, parce que si votre gouvernement, et vous en particulier, êtes sur la question de l'insécurité et sur la question de l'immigration clandestine au premier plan. En durcissant des lois, et j'ai bien compris malheureusement à écouter la première partie de cette émission que les prisons vont se remplir, de même que les centres de détention, et que nous allons en revenir à la politique des charters. Mais pour ce qui est de l'insécurité sociale, l'insécurité économique, et cette insécurité sociale et économique est au cœur de nos problèmes quotidiens, là votre gouvernement ne fait rien ou au contraire prend des mesures qui aggravent les conditions de vie pour chacun d'entre nous…
Nicolas SARKOZY
Pourquoi malheureusement ? Juste un mot…
Christophe AGUITTON
Je vous donne trois petits exemples…
Nicolas SARKOZY
Pourquoi malheureusement ?
Christophe AGUITTON
Trois petits…
Nicolas SARKOZY
Les prisons vont se remplir, pourquoi malheureusement ? Est-ce que vous considérez Monsieur AGUITTON…
Olivier MAZEROLLE
Monsieur SARKOZY…
Nicolas SARKOZY
Que quand on viole une petite fille, quand on braque une banque…
Christophe AGUITTON
Absolument pas…
Nicolas SARKOZY
Ou quand on vole une vieille dame en lui cassant le bras, c'est normal qu'on reste dehors. Pourquoi malheureusement ?
Christophe AGUITTON
Non, je n'ai pas dit ça Monsieur SARKOZY…
Christophe AGUITTON
Quand je dis que malheureusement les prisons vont se remplir…
Nicolas SARKOZY
Vous avez dit " hélas, malheureusement "…
Christophe AGUITTON
C'est que je considère que quand un pays, une Nation a un taux d'entrée dans les prisons qui augmente si quelque chose ne va pas, et je pense que lutter contre l'insécurité sociale…
Nicolas SARKOZY
Ce qui ne va pas, c'est que quand une vieille dame dont on casse le bras…
Christophe AGUITTON
Absolument, personne..
Nicolas SARKOZY



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

C'est quand il y a un enfant qui est raquetté, c'est quand il y a une jeune fille qui est violée, c'est ça…
Christophe AGUITTON
Monsieur SARKOZY…
Nicolas SARKOZY
La prison, ce n'est que la conséquence de cette situation…
Olivier MAZEROLLE
Monsieur AGUITTON va vous répondre.
Christophe AGUITTON
Monsieur SARKOZY…
Nicolas SARKOZY
Pardon, excusez-moi.
Christophe AGUITTON
Tout le monde pense que tout ça est inacceptable, et je suis comme vous pour défendre les vieilles dames, les petits garçons, j'ai des enfants comme vous, et sur ce terrain nous sommes tous les mêmes à l'évidence. Mais comprenons aussi que l'insécurité sociale est un facteur qui mine nos sociétés. Et je donne trois exemples de politique qui ne sont pas faites, les licenciements, votre gouvernement ne fait rien, y compris contre les entreprises qui font des bénéfices, et quand certains cherchent à moraliser un peu le système en limitant les salaires des grands patrons, je pense aux indemnités scandaleuses de Jean-Marie MESSIER, aucune décision n'est prise. Les services publics, vous êtes ministre de l'Intérieur, et vous savez bien que c'est la base de l'égalité et de la solidarité entre les citoyens de ce pays. Aujourd'hui, les restrictions budgétaires et les mises en concurrence des services publics les fragilisent considérablement. Un seul fait, dans les bureaux de POSTE aujourd'hui, la Cour des comptes vient de publier un rapport qui indique que pour être en phase avec la concurrence qui s'installera dans ce pays, comme dans le reste de l'Europe en 2009, il faudrait supprimer 10.000 des 17.000 bureaux de poste. C'est-à-dire que la grande majorité des communes de France, où le bureau de poste est le dernier des services publics, ce que préconise la Cour des comptes, c'est la suppression de ces bureaux de poste. Troisième exemple qui est un de ceux qui nous choque le plus je pense, et nous tous, c'est la montée de pauvreté en particulier chez les personnes âgées. L'INSEE vient de sortir un rapport que vous avez très probablement étudié, qui montre qu'en 4 ans le taux de personnes de plus de 60 ans qui vivent sous le seuil de pauvreté a augmenté de 10%. Et nous avons bien vu cet été, avec le drame de la canicule, que le problème des moyens des capacités pour les personnes âgées de trouver des maisons de retraites adéquates et capables de les prendre en charge, de trouver des personnels d'accompagnement pour les aider à vivre, est un problème clef, et qu'on aurait pu probablement sauver beaucoup de vies si les moyens avaient été données. Or les mesures que prend aujourd'hui votre gouvernement visent à supprimer l'allocation d'autonomie, qui était très importante pour ces personnes-là, et ce qui vient d'être décidé par le Parlement pendant la cession exceptionnelle du mois de juillet, en rallongeant encore la durée cotisation pour les retraités, va aboutir à paupériser encore un peu plus ceux qui ont plus de 60 ans…
Olivier MAZEROLLE
Alors le ministre va vous répondre…
Christophe AGUITTON
Parce qu'ils n'auront plus les annuités nécessaires.
Olivier MAZEROLLE
Le ministre vous répond.
Nicolas SARKOZY
Je ne sais pas si on m'a posé des questions, j'ai entendu un discours de politique générale, sur lequel il y aurait beaucoup de choses à dire. J'observe… premier point, je prends l'accord grosso-modo de Monsieur AGUITTON sur la politique de sécurité, en tout cas on a les mêmes objectifs…
Christophe AGUITTON
Je n'ai pas dit ça…
Nicolas SARKOZY
C'est déjà une bonne nouvelle…
Christophe AGUITTON
C'était la première partie de la discussion, je pense qu'il est important pour les Français que l'ensemble des points de la politique gouvernementale soit discuté ici.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Nicolas SARKOZY
Bon, mais Monsieur AGUITTON, je vais vous suivre sur ce terrain-là, mais permettez avec plaisir d'enregistrer le fait que Monsieur AGUITTON considère que c'est bien de lutter contre des phénomènes de la délinquance, parce que ceux qui en sont les victimes, ce sont d'abord les plus pauvres. Alors sur le reste, quand vous me dites " il va falloir travailler plus pour s'occuper des personnes âgées " bien sûr, on vit plus longtemps. Je voudrais que les Français qui nous écoutent le comprennent, à partir du moment où on vit plus longtemps, où il y a plus de personnes âgées, où on aura besoin davantage d'argent pour faire face à la solitude et au traitement, qui peut penser qu'on dit la vérité à un peuple en lui expliquant qu'on peut travailler plus tard en rentrant plus tard sur le marché du travail, en sortir plus tôt, et pendant qu'on y est en faire un peu moins ? Ca c'est un discours qui est un discours du mensonge, c'est la première remarque. La deuxième remarque Monsieur AGUITTON, il y a bien des choses que vous avez dites sur la pauvreté où je suis en total accord avec vous, mais n'oubliez pas une chose Monsieur AGUITTON, la France n'est pas isolée dans le concert du monde, la France ce n'est pas un petit îlot dans lequel on peut faire n'importe quoi, et penser qu'on aura comme travail à donner aux Français que de la POSTE. Il faut qu'on arrête la désindustrialisation de notre pays, il faut qu'on permette des investissements…
Christophe AGUITTON
Monsieur SARKOZY…
Nicolas SARKOZY
Il faut qu'on donne du travail à ceux qui sont au chômage, voilà le cœur de la politique du gouvernement. Et est-ce que vous croyez que c'est en refusant le monde tel qu'il est, qu'on va pouvoir répondre à cette question…
Olivier MAZEROLLE
Alors Monsieur AGUITTON…
Christophe AGUITTON
Monsieur SARKOZY, il y a des choses…
Nicolas SARKOZY
En travaillant moins, en fermant nos frontières…
Olivier MAZEROLLE
Monsieur AGUITTON, Monsieur AGUITTON…
Christophe AGUITTON
Il y a des choses…
Olivier MAZEROLLE
Une question précise s'il vous plaît, et puis après…
Christophe AGUITTON
Il y a des choses qui sont difficiles à faire, mais il y a des choses qui relèvent de la politique de votre gouvernement Monsieur SARKOZY. On parle des moyens pour les personnes âgées, le chiffrage des baisses d'impôt pour les 10% les plus riches de ce pays, les foyers fiscaux qui gagnent le plus, montrent que 1.000 euro ont été économisés grâce à vos mesures pour ces personnes-là. Dans le même temps…
Nicolas SARKOZY
Eh bien je vais vous répondre…
Christophe AGUITTON
Dans le même temps Monsieur SARKOZY, les 10% les plus pauvres, eux vont payer plus d'impôts, parce qu'avec la hausse sur le gazole, plus les mesures d'augmentation des impôts locaux…
Nicolas SARKOZY
Je vais vous répondre…
Christophe AGUITTON
Mais si vous…
Nicolas SARKOZY
Monsieur AGUITTON, si vous me laissez parler…
Christophe AGUITTON
Economie, trois milliards, trois milliards, avec ça on pouvait faire des mesures.
Nicolas SARKOZY

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Monsieur AGUITTON, heureusement j'ai été ministre du Budget il y a 10 ans, je vais essayer de me souvenir d'un certain nombre de choses Monsieur AGUITTON. La baisse de l'impôt sur le revenu, ne racontez pas d'histoire aux Français, il y a 18 millions de familles qui paient l'impôt sur le revenu, oseriez-vous dire que ces 18 millions de familles sont des possédants, des riches, ils vivent de l'argent de leur travail. Et ce qu'a voulu faire le gouvernement de Jean-Pierre RAFFARIN, c'est de rendre à ces gens qui travaillent dur, et qui paient la politique sociale, une partie de leurs revenus. Nous sommes le pays d'Europe qui a le plus de chômeurs et qui a le plus d'impôt. Est-ce que ça ne peut pas cesser ? Est-ce que quand on dit " on va baisser de 3% l'impôt sur 18 millions de familles… "
Olivier MAZEROLLE
On va arrêter là…
Inaudible
Olivier MAZEROLLE
Merci Monsieur AGUITTON, Monsieur AGUITTON. Merci, là on a fait beaucoup de politique autre d'ailleurs que l'immigration ou l'insécurité. Monsieur SARKOZY n'est pas Premier ministre, mais enfin il a répondu quand même à vos questions. Merci Monsieur AGUITTON, nous passons à la dernière étape de cette émission.
Nicolas SARKOZY
Je vais finir par avoir des ennuis à force…
Olivier MAZEROLLE
Le FN en ligne de mire, en fait la question posée, c'est de savoir si la politique SARKOZY peut amputer le Front national d'un certain nombre de ses électeurs ? Nous sommes allés voir région Provence Alpes Côte d'Azur. Reportage de Farida SETITI, Frédéric BONNET et Alain DUBAT.
(…) reportage
Olivier MAZEROLLE
Alors pas facile les arguments pour convaincre Monsieur SARKOZY. Alors Jean-Marie LE PEN, président du Front national, est avec nous. Vous allez débattre ensemble, bonsoir Monsieur LE PEN.
Jean-Marie LE PEN
Bonsoir.
Olivier MAZEROLLE
Voilà, prenez place. Monsieur LE PEN, donc vous avez suivi une grande partie de cette émission, pour ne pas dire la totalité. Qu'est-ce que vous avez à dire à Monsieur SARKOZY ?
Jean-Marie LE PEN
Je voudrais d'abord dire que ma tâche n'est pas facile ici, puisque je suis le représentant d'une catégorie politique rare dans notre pays, c'est celle des parias. C'est-à-dire de gens qui n'ont pas accès à la représentation politique dans l'Assemblée nationale française, malgré les millions de voix que nous représentons. C'est un domaine fondamental, je suis en quelque sorte, Monsieur MAZEROLLE, un intermittent de la politique puisqu'aussi bien j'ai été chassé de mon siège de député européen, celui où les électeurs m'avaient envoyé, par le gouvernement français. C'est même un des rares pays prétendument démocratiques, où le gouvernement peut se permettre de jeter dehors un élu du peuple, mais enfin nous reparlerons de tout cela. Monsieur le ministre de l'Intérieur, vous me donnez l'impression…
Nicolas SARKOZY
Bonsoir Monsieur LE PEN.
Jean-Marie LE PEN
Bonsoir, bonsoir Monsieur, j'ai dit bonsoir en arrivant, mais vous étiez inclus dans mon bonsoir collectif…
Nicolas SARKOZY
Dans ma cage d'écureuil.
Jean-Marie LE PEN
Tout à fait, eh bien écoutez justement. Je dois dire que je trouve que vous ressemblez à un écureuil…
Nicolas SARKOZY
Méfiez-vous, ça peut être sympathique un écureuil.
Jean-Marie LE PEN
C'est ça, et l'écureuil est sympathique…
Nicolas SARKOZY



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Méfiez-vous.....
Jean-Marie LE PEN
Il a même du panache, mais il tourne dans sa cage ronde en se donnant, lui, l'impression qu'il fait beaucoup, alors qu'il n'avance pas du tout, objectivement. Subjectivement, il se donne beaucoup de mal, je crois que vous avez fait 54 sorties dans le pays en deux mois et demi, c'est fantastique, tout le monde se demande d'ailleurs, à moins que vous n'ayez le don d'ibicuité, comment vous faites pour être à votre bureau pour étudier les dossiers qui sont les vôtres. Mais enfin c'est votre problème, ce n'est pas le mien. Mais vous faites quoi ? Vous donnez… comment dirai-je, vous faites une fausse fenêtre de la politique française. En effet, vous êtes pourtant le ministre d'un gouvernement, et vous êtes solidaire de ce gouvernement et de sa politique. Et ce soir, vous ne parlez que d'un certain nombre de sujets, tout particulièrement ceux sur lesquels vous avez remporté quelques succès, limités d'ailleurs, mais réels. Et vous ne faites…
Nicolas SARKOZY
Je vous remercie de votre bonté.
Jean-Marie LE PEN
Vous faites… tout à fait, mais vous savez que je suis un homme objectif moi…
Nicolas SARKOZY
Je peux donc être un écureuil de temps en temps efficace.
Jean-Marie LE PEN
Vous faites un espèce de barrage dialectique à toutes les critiques à toutes les critiques qui pourraient être faites à votre gouvernement, à ce qui touche l'immigration, l'insécurité, le chômage, la corruption, bref tous les sujets qui sont les symptômes de la dégradation de la situation française. Car vous pouvez peut-être faire illusion aux gens sur ce plateau, mais ceux qui sont sur le terrain, que ce soit d'ailleurs vos policiers eux-mêmes qui je crois commencent à connaître une certaine forme de désenchantement, que de la part des citoyens qui eux vivent les situations. Tenez, je vais prendre un cas précis, ce Harkis, ce sous-officier de Harkis qui a été décoré par le président de la République de la médaille militaire pour les services rendus à la France, a été chassé, lynché, chassé de son appartement de la Seyne-sur-Mer avec sa famille, il est aujourd'hui réfugié dans un hôtel, et vous êtes j'en suis sûr bien incapable d'ordonner qu'il retourne dans son appartement, et d'y l'y maintenir en sécurité. Et c'est ça le fond du problème, c'est-à-dire que vous n'avez pas d'incidents dans les banlieues, les banlieues sont pratiquement des zones de non droit, pratiquement des zones étrangères, il s'y déroule beaucoup de commerces divers, très souvent illégaux…
Olivier MAZEROLLE
Alors il faut qu'il vous réponde…
Jean-Marie LE PEN
Qui leur permettent d'ailleurs de vivre…
Olivier MAZEROLLE
Alors Monsieur LE PEN, il faut vous répondre…
Jean-Marie LE PEN
Oui, pas toujours sans d'ailleurs faire des incursions dans les propriétés des autres Français, mais en tous les cas de vivre. Et quand vous voulez aller dans ces cités-là, et quand vous voudrez y aller, et bien vous vous heurterez à des formes d'émeute de style insurrectionnel, vous le savez bien, vous le savez d'autant mieux que ce que vous nous dites de la limitation de l'immigration en France est totalement faux…
Nicolas SARKOZY
Restons… Monsieur LE PEN…
Jean-Marie LE PEN
Vous avez transformé l'immigration illégale en immigration légale.
Nicolas SARKOZY
Si vous permettez un débat…
Olivier MAZEROLLE
Monsieur SARKOZY.
Nicolas SARKOZY

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Moi je considère comme mon devoir, 100 minutes pour convaincre, c'est de convaincre, et qu'on ne convainc pas dans les salons. Et donc oui, pour le deuxième fois, je revendique de débattre avec vous. Je n'ai pas vos idées, mais bien sûr…
Jean-Marie LE PEN
Heureusement, mais enfin vous y venez…
Nicolas SARKOZY
Puis-je continuer ? Mais je veux face à face démontrer pourquoi vous avez tort. Premièrement les banlieues, vous me dites " je n'y vais pas ", je vous mets au défi Monsieur LE PEN de me citer un quartier où je n'ai pas été, où je n'aurai pas le droit d'entrer et où s'y j'entrais ça provoquerait une émeute, première remarque. Deuxième remarque Monsieur LE PEN, ça fait 19 mois que j'ai la responsabilité lourde de ministre de l'Intérieur, je ne dis pas que tout ce que je fais est bien naturellement, je ne doute pas que tout est réglé, mais vous-même vous avez reconnu quelques succès. Mais Monsieur LE PEN, qu'est-ce que dans tout ce que j'ai fait, je n'aurai pas du faire, et vous qui connaissez tant de choses, dites-moi ce que je devrais faire pour être plus efficace. Parce que Monsieur LE PEN, c'est une chose de parler, comme vous parlez depuis tant d'années, de désigner des adversaires, de protester, d'éructer, de désigner des ennemis à la Nation, de jouer sur les peurs, s'en est une autre d'essayer de faire ce que je fais, avec bien sûr des insuffisances, d'essayer au quotidien. Cette dame sur le port, quand elle disait " oui, il essaie de faire ce qu'il peut ", mais au moins moi quand je me regarde dans la glace, je me dis que pendant deux ans j'aurai essayé de faire quelque chose. Et vous Monsieur LE PEN…
Jean-Marie LE PEN
Oui…
Nicolas SARKOZY
Qu'est-ce que vous proposez pour résoudre le problème ?
Jean-Marie LE PEN
C'est dommage d'ailleurs que ce reportage n'ait pas passé un élément qui était succulent, c'était un de nos compatriotes noirs qui était interrogé sur vous et moi, et il disait " ah ! oui Monsieur SARKOZY, il n'est pas mal, mais je crois qu'il serait un bon ministre s'il était ministre de Jean-Marie LE PEN. " Mais je vais vous dire ce que vous auriez comme ministère…
Nicolas SARKOZY
Vous auriez la vie dure Monsieur LE PEN…
Jean-Marie LE PEN
Dans mon gouvernement, vous auriez le ministère de la Propagande, où vous excellez beaucoup plus…
Nicolas SARKOZY
Non, Monsieur LE PEN…
Jean-Marie LE PEN
Que n'importe quel autre, car vous savez très bien…
Nicolas SARKOZY
Et vous savez pourquoi je refuserai ? Vous savez pourquoi je refuserai ? Parce que je suis fasciné par quelque chose, vous ne parlez que du passé, et moi il n'y a que l'avenir qui m'intéresse.
Jean-Marie LE PEN
Oh ! mais détrompez-vous, détrompez-vous Monsieur. J'ai moi aussi des enfants, j'ai des petits-enfants…
Nicolas SARKOZY
Alors faites-moi une proposition…
Jean-Marie LE PEN
Et j'ai un programme que j'ai exposé d'ailleurs…
Nicolas SARKOZY
Monsieur LE PEN…
Jean-Marie LE PEN
Aux élections présidentielles…
Nicolas SARKOZY
Quelle est la mesure que je devrai prendre…
Jean-Marie LE PEN



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Qui m'ont permis tout de même d'arriver en seconde position…
Nicolas SARKOZY
Quelle est la mesure…
Jean-Marie LE PEN
Alors que je ne dispose d'aucun des moyens colossaux dont disposaient…
Nicolas SARKOZY
Quelle est la mesure que je devrai prendre…
Jean-Marie LE PEN
Mes adversaires.
Nicolas SARKOZY
Quelle est la mesure, je suis ministre de l'Intérieur, vous me reprochez de ne pas être assez efficace…
Jean-Marie LE PEN
Je vais vous le dire…
Nicolas SARKOZY
C'est votre droit, expliquez-moi une mesure que je devrai prendre.
Jean-Marie LE PEN
Une mesure. Très concrètement, vous avez de façon fort démagogique emprunté à la gauche, qui n'osait pas le faire, la mesure de la suppression de la double peine…
Nicolas SARKOZY
Et j'en suis fier.
Jean-Marie LE PEN
Et bien… et vous en êtes fier de surcroît, ce qui prouve que perseverare diabolicum…
Nicolas SARKOZY
Non, je vais m'en expliquer…
Jean-Marie LE PEN
Ce qui veut dire " persévérer est diabolique "…
Nicolas SARKOZY
Je vais m'en expliquer.
Jean-Marie LE PEN
Et je vais vous dire pourquoi, c'est parce que vous avez rendu inexpulsable les délinquants et les criminels qui seront condamnés. Vous nous condamnez, nous, Français, à les garder chez nous, alors que non seulement il existe dans notre droit et vous êtes avocat, non seulement des doubles, mais des triples et des quadruples peines. Et je ne trouve personnellement pas anormal que quelqu'un qui est venu chez nous, très souvent d'ailleurs, de façon illégale, et qui a commis un crime ou un délit, puisse être en dehors de la peine qu'il doit subir et qu'il ne subit pas. Vous savez comme moi qu'un tiers des peines de prison fermes ne seront pas exécutées dans notre pays, et cet homme pourra se targuer en quelque sorte de la mesure que vous avez prise…
Nicolas SARKOZY
Faux, c'est faux, Monsieur LE PEN…
Jean-Marie LE PEN
Pour s'imposer à nous dans notre pays.

Nicolas SARKOZY
Je vais vous répondre, et c'est un point capital, c'est doublement faux. D'abord, je veux dire aux Français qu'un étranger présent sur notre territoire, qui commet un crime ou un délit, va en prison et est expulsé à la fin de sa peine de prison, chacun doit le comprendre, et je mets au défi quiconque de démontrer le contraire. Qu'est-ce que c'est la double peine, et quelle était la petite catégorie, quelques dizaines de cas par an, qui était concernée, et pourquoi je l'ai fait, c'était des gens qui sont en France depuis le plus jeune âge, qui y ont passé toute leur vie, qui n'ont aucun lien en Algérie, au Maroc ou en Tunisie, qui ont été condamnés parce qu'ils ont commis un délit…
Jean-Marie LE PEN
Ou un crime.
Nicolas SARKOZY
Ou un crime. BOUCHLALEGUE (phon) dans l'Isère, il prend 5 ans de prison, et pourquoi je n'ai pas voulu qu'il soit expulsé ? Parce que BOUCHLALEGUE avait une femme française et 5 enfants



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

français. Et Monsieur MAZEROLLE, l'expulsé serait conduit à désigner 5 orphelins et une femme sans son mari. Pourquoi devrai-je, alors que je suis ministre de l'Intérieur, faire porter la peine sur celui qui n'est pour rien, c'est-à-dire le gosse ou c'est-à-dire la femme ? Monsieur LE PEN, et j'en termine par là, pourquoi je peux être ferme ? Parce que je suis juste, et pourquoi vous, vous ne pouvez pas être ferme au-delà dans les mots ? Parce que vous êtes injuste, et voilà la différence entre nous…
Jean-Marie LE PEN
C'est trop facile de dire ça…
Nicolas SARKOZY
Non ce n'est pas facile…
Jean-Marie LE PEN
Savez-vous Monsieur le ministre…
Nicolas SARKOZY
On peut être ferme parce qu'on est juste, vous êtes injuste, c'était cruel et donc c'était inefficace…
Jean-Marie LE PEN
Savez-vous, Monsieur le ministre, qu'il y a en prison dans notre pays plusieurs dizaines de milliers de nos compatriotes qui ont eux aussi des femmes et des enfants, qui souffrent bien évidemment…
Nicolas SARKOZY
Et qu'ils retrouvent à la sortie de prison…
Jean-Marie LE PEN
De la détention. Mais il semble que les gens ne vous intéressent précisément, que dans la mesure où ils sont étrangers. Vous pratiquez, comme votre gouvernement d'ailleurs, la préférence étrangère, et ça je crois que c'est ce qui insupportent les Français, qui se rendent compte que non seulement ils ne sont pas chez eux…
Nicolas SARKOZY
Monsieur LE PEN, pourriez-vous me donner un exemple…
Jean-Marie LE PEN
Ils ne sont pas chez eux…
Nicolas SARKOZY
Monsieur LE PEN, donnez-moi un exemple…
Jean-Marie LE PEN
Mais encore ceux qui viennent chez eux de force s'imposent… mais je peux vous en citer…
Nicolas SARKOZY
Alors citez-moi, en quoi je préfère les étrangers aux Français, citez-moi un exemple…
Jean-Marie LE PEN
Mais parce que…
Nicolas SARKOZY
Quand je rétablis la sécurité dans les transports franciliens…
Jean-Marie LE PEN
Mais non, mais d'accord…
Nicolas SARKOZY
Moins 20% de délinquance le mois dernier…
Jean-Marie LE PEN
Oui mais je ne crois pas vos chiffres, vous savez…
Nicolas SARKOZY
Mais peut-être…
Jean-Marie LE PEN
Moi il y a un chiffre qui compte moi, c'est qu'il y a 30 ans il y avait 500.000 délits et crimes dans notre pays. D'après l'INSEE, en 2002, il y en avait 16 millions, et vous écornez un petit peu ces 16 millions…
Nicolas SARKOZY
Vous voyez…
Jean-Marie LE PEN
En battant des ailes et en faisant du bruit…
Nicolas SARKOZY
Vous étiez à l'aise il y a 30 ans, vous l'êtes moins aujourd'hui…



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Jean-Marie LE PEN
Absolument, oui… mais tout ce qui arrive et tout…
Nicolas SARKOZY
Ce n'est plus votre France Monsieur LE PEN, voilà la réalité des choses, vous étiez de la France d'il y a 30 ans…
Jean-Marie LE PEN
Tout ce qui est arrivé…
Nicolas SARKOZY
Mais la France d'aujourd'hui, elle est multiple, que ça vous plaise ou non…
Olivier MAZEROLLE
Alors attendez, pas ensemble, alors Monsieur LE PEN termine…
(Brouhaha)
Olivier MAZEROLLE
Et puis vous répondez…
Jean-Marie LE PEN
Tout ce qui est arrivé, je l'avais analysé… justement les gens…
Nicolas SARKOZY
Et voilà…
Jean-Marie LE PEN
..... Qui sont vos amis politiques, et qui sont au pouvoir, qui se sont partagés le pouvoir, la moitié du pouvoir ou un peu plus pendant 30 ans portent cette responsabilité, vous l'avez vous-même avoué, votre président de la République est un Monsieur qui est au pouvoir depuis 8 ans et demi, et pendant 8 ans et demi il a été coresponsable de ce qui se passe chez nous. C'est plus facile de parler des petites améliorations que de nous expliquer pourquoi il est mort 20.000 personnes au mois d'août dans notre pays, ayant le sentiment d'être abandonnés par un gouvernement dont tous les membres étaient en vacances, et dont le président de la République est resté parfaitement muet, à moins qu'il ne l'était pour des raisons médicales, ça serait la seule excuse…
Nicolas SARKOZY
Monsieur LE PEN…
Jean-Marie LE PEN
Parfaitement muet, alors que le moindre incident…
Nicolas SARKOZY
Monsieur LE PEN…
Olivier MAZEROLLE
Alors attendez Monsieur LE PEN, Monsieur SARKOZY va répondre…
Jean-Marie LE PEN
Le moindre incident mobilise votre sensibilité.
Olivier MAZEROLLE
Monsieur SARKOZY veut répondre.
Nicolas SARKOZY
Monsieur LE PEN, vous donnez un spectacle de la politique qui est bien bas…
Jean-Marie LE PEN
Oh je m'excuse, je ne vous autorise pas à dire cela, parce que vous n'êtes pas en mesure de…
Nicolas SARKOZY
Mais Monsieur LE PEN…
Jean-Marie LE PEN
De l'honneur, de la dignité, vous finissez par vous prendre pour quelqu'un d'autre Monsieur le ministre…
Nicolas SARKOZY
Mais non, attendez Monsieur LE PEN.
Jean-Marie LE PEN
Si si.
Nicolas SARKOZY
Vous savez que la démocratie, ça consiste à écouter ce que dit l'autre…
Jean-Marie LE PEN



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Oui, écoutez-nous au Parlement, et laissez-nous aller au Parlement où nous devrions y être…
Nicolas SARKOZY
Regardez dans quel état vous vous mettez…
Jean-Marie LE PEN
Nous n'y sommes pas…
Nicolas SARKOZY
Monsieur LE PEN…
Jean-Marie LE PEN
Et quand nous atteignons…
Nicolas SARKOZY
Comment pouvez-vous imaginer…
(brouhaha)
Jean-Marie LE PEN
.... Et quand nous atteignons des postes de députés, vous nous chassez.
Olivier MAZEROLLE
Monsieur LE PEN, chacun son tour.
Nicolas SARKOZY
Monsieur LE PEN, moi je suis respectueux, vous vous mettez dans des états, comment pouvez-vous imaginer qu'on puisse un jour vous…
Jean-Marie LE PEN
Je me mets dans un état… je crois…
Nicolas SARKOZY
Confier la moindre des responsabilités…
Jean-Marie LE PEN
Mais Monsieur le ministre…
Olivier MAZEROLLE
Attendez, il a droit de parler quand même…
Jean-Marie LE PEN
Moi je ne fais pas semblant comme vous, je crois à…
Olivier MAZEROLLE
Chacun son tour…
Jean-Marie LE PEN
C'est toute la différence.
Nicolas SARKOZY
Monsieur LE PEN, on peut avoir… on a suffisamment de désaccord pour avoir un vrai débat. Or le problème avec vous, c'est que vous remontez toujours à Mathusalem, peut-être…
Jean-Marie LE PEN
Ah oui ?
Nicolas SARKOZY
Une époque que vous avez connue, j'ai du mal à suivre, et dans le même temps vous dites… quand je vous demande des sujets précis, on ne peut pas avoir un débat pour l'avenir. Qu'est-ce qui intéresse les gens ? Si vous voulez me faire dire…
Jean-Marie LE PEN
C'est vous qui dites ce qui intéresse les gens…
Olivier MAZEROLLE
Attendez, attendez, Monsieur LE PEN s'il vous plaît…
Jean-Marie LE PEN
De surcroît, c'est formidable, vous décidez tout…
Olivier MAZEROLLE
Laissez-le répondre, non laissez le ministre répondre quand même…
Jean-Marie LE PEN
Je vais vous dire…
Olivier MAZEROLLE
Monsieur LE PEN, vous avez beaucoup parlé, laissez le ministre répondre…
Jean-Marie LE PEN



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Oui, le ministre a parlé aussi, je suis là pour parler…
(Brouhaha)
Olivier MAZEROLLE
Non non, il a moins parlé que vous dans le débat, beaucoup moins.
Nicolas SARKOZY
Monsieur LE PEN, qu'est-ce qui intéresse les gens ? C'est ce qu'on est capable de faire chacun dans les années qui viennent, pour rétablir la sécurité, pour maîtriser l'immigration, c'est ça qu'ils veulent entendre de nous. Si vous voulez me faire dire que la droite n'a pas tout réussi dans le passé, vous avez raison, la meilleure preuve c'est qu'on a été battu, je n'ai pas besoin de vous le dire…
Jean-Marie LE PEN
J'espère que je le serai encore…
Nicolas SARKOZY
Et permettez-moi de vous dire que depuis… oui parce que vous avez toujours été l'allié de la gauche, c'est votre spécialité…
Jean-Marie LE PEN
Vous me faites rire…
Nicolas SARKOZY
Vous avez permis à François MITTERRAND de faire deux septennats...
Jean-Marie LE PEN
Là Monsieur, ce sont des arguments…
Nicolas SARKOZY
.... Tant mieux, c'est déjà quelque chose…
Jean-Marie LE PEN
.... De rue ça.
Nicolas SARKOZY
Je voudrais vous demander une chose à mon tour. Vous avez été dans une capitale qui est chère à mon cœur, à Budapest, au mois d'octobre dernier. Vous étiez l'invité d'un parti politique…
Jean-Marie LE PEN
Il y avait 70…
Nicolas SARKOZY
Justice et Vie, Justice et Vie. Le vice-président de ce parti politique est connu tristement, il a déclaré " il faut parquer les Juifs, sinon ils vont prendre notre place. " Monsieur LE PEN…
Jean-Marie LE PEN
Mais il semble que ce soit…
Nicolas SARKOZY
Monsieur LE PEN, je voudrais vous poser une question, " est-ce que vous n'en avez pas assez de fréquenter des gens pareils, et est-ce que vous n'avez pas peur, vous allez finir par leur ressembler Monsieur LE PEN, à force…
Jean-Marie LE PEN
Il semble…
Nicolas SARKOZY
.... De fréquenter des gens infréquentables, ça finit par faire épidémique…
Jean-Marie LE PEN
Monsieur SARKOZY…
Nicolas SARKOZY
Pourquoi étiez-vous là-bas ?
Jean-Marie LE PEN
Vous ne faites que ce que…
Nicolas SARKOZY
Pourquoi étiez-vous là-bas ?
Jean-Marie LE PEN
Vous ne savez faire que ce procès-là, et vous avez parlé…
Nicolas SARKOZY
Est-ce que ce que je dis est faux ?
Jean-Marie LE PEN



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Du racisme anti-musulman…
Nicolas SARKOZY
Est-ce que ce que je dis est faux ?
Jean-Marie LE PEN
Du racisme anti-juif, du racisme anti-noir, il n'y a qu'une seule forme de racisme dont vous n'avez pas parlé, et qui est malheureusement pratiqué chez nous, c'est le racisme anti-français, celui dont se sentent victimes des millions de nos compatriotes qui ne comprennent pas, que ce qui a été fait pendant des années, des années, depuis Mathusalem comme vous dites dans ce pays, et qui est une somme de sacrifice de travail, d'épargne, tout cela est dilapidé, gaspillé. Car je vous lance une accusation directe, vous êtes au poste que vous occupez directement responsable de l'aggravation du nombre des immigrés dans notre pays chaque année. Votre politique laisse ou fait rentrer dans notre pays 500.000 immigrés supplémentaires, et je vous mets au défi de dire exactement à 2, 3 ou même 4 millions près combien il y a d'habitants dans notre pays….
Olivier MAZEROLLE
Alors Monsieur SARKOZY…
Jean-Marie LE PEN
Quand vous aurez répondu à cette question-là de façon précise, en me disant sur quoi vous fondez votre opinion, à ce moment-là mes compatriotes pourront se demander si vraiment…
Olivier MAZEROLLE
Monsieur SARKOZY… Monsieur LE PEN…
Jean-Marie LE PEN
Ce qu'ils voient dans la rue correspond à un rêve ou à la réalité.
Olivier MAZEROLLE
Monsieur SARKOZY veut répondre, et comme on a dépassé le temps, on va s'arrêter parce que c'est…
Nicolas SARKOZY
Ecoutez Monsieur LE PEN, j'ai fait voter un texte sur l'immigration. J'ai pris des engagements devant les Français, précis, je conduirai là encore une politique ferme, mais juste. Mais à mon tour de vous poser une question, dans ce que j'ai fait voter au Parlement, quelle est la mesure qui manque ? Qu'est-ce qui faut pour être efficace, et qu'est-ce que vous feriez, vous ? Une nouvelle ligne MAGINAU ?
Olivier MAZEROLLE
Alors rapidement.
Jean-Marie LE PEN
Non, une réforme…
Nicolas SARKOZY
Ah ! bon…
Jean-Marie LE PEN
Du code de la nationalité qui supprime ce droit du sol par lequel vous croyez être devenu Français…
Nicolas SARKOZY
Mais non…
Jean-Marie LE PEN
Alors que vous êtes devenu Français par le droit du sang, c'est-à-dire par votre maman…
Nicolas SARKOZY
Mais je vais vous donner…
Jean-Marie LE PEN
Vous ne saviez même pas cela comme avocat et comme ministre, mais enfin…
Nicolas SARKOZY
Monsieur LE PEN…
Jean-Marie LE PEN
Ceci n'a pas beaucoup d'importance…
Nicolas SARKOZY
Si si si, je vais vous donner une autre information, qui est très grave pour vous, parce que nous seulement j'ai un père qui était étranger quand je suis né, mais le père de ma mère était étranger lui-même. Est-ce que ça suffit pour avoir le droit du sang Monsieur LE PEN ? C'est pour ça que le droit



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

du sang c'est une bêtise, parce que le droit du sang ne peut pas être suffisant, il faut le droit du sol. Je vais vous expliquer pourquoi.
Jean-Marie LE PEN
Non, mais je…
Nicolas SARKOZY
Parce qu'il y a toujours quelqu'un qui a une idée folle dans la tête, parce qu'on a toujours un sang qui n'est pas suffisamment pur, il faut combien de parents pour être Français…
Jean-Marie LE PEN
Ne nous refaites pas cette antienne, c'est toujours la même…
Nicolas SARKOZY
Le droit du sol… mais ça vous gène…
Jean-Marie LE PEN
Vous nous racontez toujours la même histoire…
Nicolas SARKOZY
Non, pas du tout…
Olivier MAZEROLLE
Attendez, il va falloir qu'on arrête.
Nicolas SARKOZY
Monsieur LE PEN, parce que le droit du sang, il y a toujours quelqu'un qui pense à voir jusqu'à où ça doit remonter. Est-ce que c'est les parents, est-ce que c'est les grands-parents ? Le droit du sol fait partie de nos traditions Monsieur LE PEN…
Jean-Marie LE PEN
Mais non, mais en France c'est connu, pour être Français par naissance, il faut avoir un des deux parents français, il n'y a pas d'histoire de mirobolance…
Nicolas SARKOZY
Pourquoi ne voulez-vous pas le droit du sol ?
Jean-Marie LE PEN
Comment ?
Nicolas SARKOZY
Parce qu'un enfant né en France…
Jean-Marie LE PEN
Parce que…
Nicolas SARKOZY
.... A le droit de demander à devenir Français, c'est comme ça que la France est devenue un grand pays…
Jean-Marie LE PEN
Parce que vos clandestins viennent par millions, et demain par dizaines de millions dans notre pays, et que le seul fait que leurs enfants naissent sur notre territoire, en font des Français…
Olivier MAZEROLLE
Monsieur LE PEN.
Jean-Marie LE PEN
Et interdisent de ce chef d'expulser leurs parents.
Olivier MAZEROLLE
Monsieur LE PEN, je crois qu'on a bien vu les différences entre vous deux, ça me paraît très clair…
Nicolas SARKOZY
Ca, le moins qu'on puisse dire ? c'est qu'il y en a.
Olivier MAZEROLLE
Ca me paraît très clair, Monsieur LE PEN…
Jean-Marie LE PEN
Oui, Dieu merci…
(brouhaha)
Olivier MAZEROLLE
Monsieur LE PEN, je vous remercie…
Jean-Marie LE PEN
Je voudrais dire encore une chose…



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Olivier MAZEROLLE
Un dernier mot, parce que là vraiment… là on a dépassé largement....
Jean-Marie LE PEN
Monsieur SARKOZY a dit " si je ne réussis pas, je m'en irais ", je crois que vous allez être obligé de partir…
Nicolas SARKOZY
Vous voyez, c'est une nouvelle différence entre vous et moi, vous vous échouez depuis 40 ans, et ça fait 40 ans que vous restez.
Jean-Marie LE PEN
Non, je n'échoue pas moi, moi j'ai fait…
Olivier MAZEROLLE
Non écoutez…
Nicolas SARKOZY
C'est la grande différence Monsieur LE PEN…
Olivier MAZEROLLE
Non non, on arrête parce que sinon, je sens que ça pourrait continuer encore pendant des heures, donc on fera ça encore une autre fois…
Jean-Marie LE PEN
Vous êtes un candidat…
Olivier MAZEROLLE
Mais maintenant, on va arriver au bout de l'émission. Monsieur… merci beaucoup Monsieur LE PEN…
Nicolas SARKOZY
Un fils à papa Monsieur LE PEN…
Olivier MAZEROLLE
Monsieur SARKOZY, s'il vous plaît, ne le relancez pas parce que…
Jean-Marie LE PEN
A l'abri de Monsieur CHIRAC, à l'abri de Monsieur BALLADUR, moi je me suis fait tout seul…
Olivier MAZEROLLE
Attendez, on ne va pas rester toute la nuit quand même..
(Brouhaha)
Nicolas SARKOZY
Rentrez à votre propriété de Saint-Cloud Monsieur LE PEN, vous y serez plus confortable, on n'est pas du même monde dans le fond.
Olivier MAZEROLLE
Très bien, arrêtons…
Jean-Marie LE PEN
Je ne suis plus patriote…
Nicolas SARKOZY
Et c'est plutôt une bonne nouvelle.
Olivier MAZEROLLE
Arrêtons-là, parfait. Vous avez échangé vos arguments, je crois que les téléspectateurs ont entendu, merci Monsieur LE PEN…
Jean-Marie LE PEN
Oh ! argument est un grand mot.
Olivier MAZEROLLE
Nous passons à la dernière étape de cette émission, avec les questions que vous pose Alain DUHAMEL. Alain s'il vous plaît.
Alain DUHAMEL
Bonsoir Monsieur SARKOZY.
Nicolas SARKOZY
Bonsoir Monsieur DUHAMEL.
Alain DUHAMEL
Vous avez débattu ce soir, notamment avec Tariq RAMADAN et avec Jean-Marie LE PEN à l'instant…



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Nicolas SARKOZY
Débattu avec Jean-Marie LE PEN étant un grand mot.
Alain DUHAMEL
Attendez la question : quelles sont les idées qui vous paraissent les plus dangereuses pour la société française, celles de Monsieur RAMADAN ou celles de Monsieur LE PEN ?
Nicolas SARKOZY
Voyez-vous, je pense que toutes les idées extrémistes, c'est-à-dire toutes les idées qui refusent de tenir compte d'un fait simple, la France est un pays qui a beaucoup d'énergie, mais si cette énergie n'est pas maîtrisée, ça peut devenir violent. Qu'est-ce qui fait la différence entre un homme d'Etat et un bateleur ? C'est que l'homme d'Etat cherche à apaiser, à rassurer, à rassembler, à additionner, le bateleur cherche à utiliser des peurs, et j'en ai vu ce soir des bateleurs.
Alain DUHAMEL
Quel est l'interlocuteur des deux qui vous a paru le plus difficile ?
Nicolas SARKOZY
Ce qui est difficile, voyez-vous, ce n'est pas l'interlocuteur, c'est d'essayer sur 2 heures d'émission Monsieur DUHAMEL de garder une ligne directrice, de ne pas se laisser emporter, de garder une cohérence, et peut-être si vous me le permettez, de garder une sincérité. Parce que je vais vous dire quelque chose, c'est que tout ce que j'ai dit ce soir, je le pensais profondément.
Alain DUHAMEL
Mais est-ce que maintenant que vous avez fait votre petite déclaration, sûrement sincère, est-ce que vous pouvez me répondre ?
Nicolas SARKOZY
Il faut que j'ai un peu de recul pour ça…
Alain DUHAMEL
Mais si, instantanément…
Nicolas SARKOZY
Je suis encore dans l'émission.
Alain DUHAMEL
Comment ?
Nicolas SARKOZY
Disons que je pense que le combat est beaucoup plus physique, à tous les sens du terme, avec Jean-Marie LE PEN, et que Monsieur RAMADAN j'ai du me donner du mal pour le débusquer.
Alain DUHAMEL
Alors il y a 13 ans, il y avait eu Carpentras, la profanation d'une série de tombes juives, et tout le monde avait dit tout de suite " c'est l'extrême droite ". Et puis la semaine dernière, il y a eu cet incendie volontaire, criminel, contre un établissement scolaire juif, et tout le monde a dit " ça, ça doit être des jeunes islamistes. " Est-ce que l'antisémitisme s'est métamorphosé en une douzaine d'années ?
Nicolas SARKOZY
Ca, c'est un sujet passionnant, parce que moi je crois que c'est toujours une erreur d'essayer d'expliquer l'inexplicable. Parce que quand on explique l'inexplicable, on se prépare à excuser l'inexcusable. Il n'y a aucune explication, ni islamiste ni d'extrême droite pour l'antisémitisme. La preuve, c'est que la choa a eu lieu avant l'existence de l'Etat d'Israël. Tous ceux qui expliquent la résurgence de l'antisémitisme, par le conflit au Moyen-Orient, disent quelque chose qui est faux, l'antisémitisme a existé avant l'existence d'Israël. Et moi je n'ai pas l'intention de perdre de temps sur l'explication de l'antisémitisme, je le combattrai, voilà la réalité des choses.
Alain DUHAMEL
Alors l'Eglise catholique, elle aussi, a solennellement condamné l'antisémitisme, et fait repentance d'ailleurs sur son propre antisémitisme…
Nicolas SARKOZY
C'était très courageux, et c'est une nouvelle grande décision du Pape.
Alain DUHAMEL
Vous avez mis sur pied un Conseil français du Culte Musulman, est-ce que vous souhaiteriez qu'à son tour, le Conseil Français du Culte Musulman dénonce solennellement, en tant que dépositaire d'une religion respectable dans notre pays, toute forme d'antisémitisme ?



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Nicolas SARKOZY
Il l'a fait, Dalil BOUBAKEUR, le président du CFCM, après une réunion de son bureau l'a fait en des termes qui sont sans ambiguïté. Et ça me permet de vous dire quelque chose Monsieur DUHAMEL, c'est l'honnêteté qui m'oblige à le dire, je veux rendre hommage aux dirigeants du CFCM qui, durant toutes ces périodes, ont eu un comportement d'une très grande réserve, d'une très grande dignité et d'une très grande prudence. Et on ne peut pas dire que dans les camps adverses, ça a toujours été aussi réservé, aussi digne et aussi prudent.
Alain DUHAMEL
Et donc le Conseil Français du Culte Musulman, dans votre esprit, est d'une clarté absolue à propos de l'antisémitisme ?
Nicolas SARKOZY
Je crois qu'on peut le dire de la façon la plus ferme et la plus claire.
Alain DUHAMEL
Alors vous avez parlé, à plusieurs reprises d'ailleurs pendant cette émission, de l'immigration, de la nécessité de la contrôler, des efforts que vous faisiez pour ça. Je voudrais vous poser une question simple, à laquelle j'aimerais que vous me répondiez avec la sincérité dont vous vous prévaliez. Quid de l'entrée de la Turquie dans l'Europe.
Nicolas SARKOZY
Oui, j'ai compris…
Alain DUHAMEL
Oui, bien sûr… Non non, il y a des téléspectateurs…
Nicolas SARKOZY
Monsieur MAZEROLLE, venez à mon secours parce qu'il pense qu'il est tard et que je suis fatigué…
Alain DUHAMEL
Non non, pas du tout, je parle des téléspectateurs, enfin c'est une question importante par rapport à ce sujet..
Nicolas SARKOZY
Monsieur DUHAMEL, c'est une question capitale, c'est une question très importante, sur laquelle je suis quand même tenu à un devoir de réserve. Disons que ma sincérité peut aller jusqu'à vous dire " je suis réservé. "
Alain DUHAMEL
Alors je passe à un autre point, vous avez reconnu vous-même que vous aviez essuyé un échec à propos de la Corse. Est-ce qu'il n'y a pas un second échec à propos de la Corse, un second échec politique, mais symbolique, fort, qui risque de se produire, je ne dis pas qu'il va se produire, mais qui risque de se produire, ce serait si à l'occasion des élections régionales, qui sont maintenant dans 4 mois. Si à l'occasion des élections régionales, il finissait par y avoir une liste unique des nationalistes, avec donc la chance d'obtenir des suffrages relativement nombreux, et deux listes de la droite classique, dont vous êtes un des dirigeants, et qui à ce moment-là risquerait d'être prodigieusement affaibli par rapport aux nationalistes ?
Nicolas SARKOZY
Ce serait Monsieur DUHAMEL sans doute un échec, ce serait difficile de dire que ça serait le mien pour le coup. Je suis au gouvernement de la République, je ne m'occupe pas des affaires des partis, et je vous demande de me croire, lorsque je travaille sur la question Corse, je ne travaille pas pour la droite contre la gauche, et vous le savez très bien. Je dois avoir structurellement des rapports, des liens, des échanges, avec l'ensemble des interlocuteurs, y compris s'il devait s'agir d'autonomistes honnêtes, il en existe, et contre la violence. Donc je n'ai pas à me mêler de la composition des listes, je l'ai dit à mes propres amis. La question Corse est si sensible, si difficile, c'est une question de la République, c'est une question d'Etat, la politique politicienne n'a rien à y voir. Et moi ce qui compte, c'est que l'immense majorité des Corses qui veulent être Français se rassemblent, le disent et sortent une vraie majorité dans la collectivité territoriale de Corse.
Alain DUHAMEL
Il va bientôt y avoir des élections européennes, un élargissement de l'Europe , ça va être ratifié en France la semaine prochaine, il y a un projet de Constitution européenne qui, s'il est adopté, changerait énormément de choses à terme en France. Je voudrais savoir si vous, Nicolas SARKOZY, vous êtes ou non favorable à ce que les Français se déterminent à travers un referendum ?



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Nicolas SARKOZY
D'abord est-ce que je suis favorable au projet de Constitution, la réponse est oui. J'ai vu que Monsieur FABIUS disait " j'aimerais répondre oui ", comprenne qui pourra, je me demandais au moment où on lui posait la question ce que pouvaient comprendre les téléspectateurs. Moi je crois que la Constitution européenne, c'est une chance, c'est un compromis, et il faut que chacun le comprenne. Quand on fait un compromis à 15, puis à 25 pays, on ne peut pas avoir satisfaction sur tout. Mais l'Europe c'est une chance, une chance formidable, dans laquelle je crois. On est plus fort avec l'Europe, et on est moins fort sans l'Europe, y compris sur l'immigration et sur la sécurité, ça c'est capital. Alors faut-il un referendum ou faut-il une consultation parlementaire ? C'est la décision du président de la République, je suis numéro 2 du gouvernement, je ne peux pas anticiper sur ce que sera sa décision…
Alain DUHAMEL
Non non, je vous demande…
Nicolas SARKOZY
Mais disons que…
Alain DUHAMEL
Je ne vous demande pas une information sur ce que va faire le président, je vous demande votre préférence à vous, est-ce que vous pensez que le sujet…
Nicolas SARKOZY
Je pense que le sujet…
Alain DUHAMEL
Constitue… la Constitution européenne est suffisamment important, pour que les Français se déterminent eux-mêmes à travers un référendum.
Nicolas SARKOZY
Ce n'est pas comme ça que ça se pose, et vous le savez très bien Monsieur DUHAMEL, ce n'est pas une question d'importance. Sur Maastricht, la question était simple, si j'ose dire…
Alain DUHAMEL
Non, mais tellement, pas tellement…
Nicolas SARKOZY
Il y avait une idée directrice, monnaie unique ou pas monnaie unique.
Alain DUHAMEL
Mais il y avait un traité illisible.
Nicolas SARKOZY
Mais peut-être, mais l'idée c'était celle-ci. Sur l'élargissement c'est une idée simple aussi, sur la Constitution ce n'est pas vrai qu'on peut le résumer en quelques phrases. Et donc, si j'avais une inclinaison modestement, ça serait de dire " quand le sujet est complexe, sans idée majeure qu'on peut parfaitement identifier, ça me semble être un sujet bien adapté pour la démocratie parlementaire. "
Alain DUHAMEL
Alors la réponse à sa dernière question, Laurent FABIUS dont vous parliez à l'instant, a reconnu que quand il se rasait le matin, en regardant son miroir il lui arrivait de penser à la candidature à l'élection présidentielle. Vous avez dit tout à l'heure, au début de l'émission, que vous étiez ministre de l'Intérieur, rien que ministre de l'Intérieur, et tout le temps ministre de l'Intérieur, mais vous vous rasez quand même le matin. Alors quand vous vous rasez le matin, là vous pouvez penser à autre chose qu'au ministère de l'Intérieur, est-ce qu'il vous arrive à ce moment-là de penser à l'élection présidentielle ?
Nicolas SARKOZY
Pas simplement quand je me rase.
Alain DUHAMEL
Merci.
Olivier MAZEROLLE
Alors il y a une dernière question, on vient de parler de 2007, mais parlons d'une période plus rapprochée, dernière question de cette émission. Il va y avoir des élections régionales, après on sera au mois d'avril, pratiquement deux ans de présence au ministère de l'Intérieur, vous disiez en y entrant " deux ans, puis je m'en irai ", alors où serez-vous après le mois d'avril prochain ? Encore au ministère de l'Intérieur ?
Nicolas SARKOZY



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Je vais vous dire une chose, d'abord ça ne dépend pas de moi, premier point, parce que ça dépend du président de la République et du Premier ministre, c'est à eux de choisir…
Olivier MAZEROLLE
Mais votre envie alors, comme dirait Alain ?
Nicolas SARKOZY
Attendez, c'est à eux de choisir, premier point. Deuxième point, il n'y a pas que mon envie, mon envie tout le monde s'en moque et ils ont bien raison, il y a les résultats. On n'a pas le droit d'abandonner un chantier lorsqu'on est en cours de réalisation, et c'est bien ce qui m'a conduit à ne pas être candidat aux élections régionales en Ile-de-France. Il ne s'agit pas de s'amuser, ce sont les affaires de la France, il ne s'agit pas de faire une comédie, il ne s'agit pas de faire un caprice, il ne s'agit pas de s'ennuyer, il s'agit de faire le boulot pour lequel on m'a mis là, et d'obtenir les résultats. Alors où est-ce que je serai au mois d'avril ? Honnêtement, je n'oserai pas vous dire " réinvitez-moi une troisième fois ", la deuxième a fait tellement de bruit.
Olivier MAZEROLLE
Merci Monsieur SARKOZY. C'était plus de… je ne sais plus combien, enfin peu importe, de minutes pour convaincre. Je vous souhaite une bonne soirée à tous. Vous allez voir apparaître pendant le générique toute une liste de livres qui nous ont servis à préparer cette émission.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

**Débat télévisé entre MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand — le 10 mai 1974**

Présentation : Jacqueline Baudrier, Alain Duhamel

JACQUELINE BAUDRIER
Mesdames, messieurs, le débat entre les deux candidats à l'élection présidentielle, monsieur Valéry Giscard d'Estaing et monsieur François Mitterrand, ouvre la campagne électorale à l'ORTF, pour le second tour de cette élection. Il va être diffusé, il est diffusé en direct à la fois sur la première chaîne et la deuxième chaîne de la télévision et sur France Inter. Il est relayé aussi par les radios périphériques et il est diffusé encore par les télévisions d'une douzaine de pays européens et africains. Son importance est à la mesure de l'enjeu, le 19 mai vous élirez l'un de ces deux candidats Président de la République. Nous vous remercions, messieurs, d'avoir accepté cette rencontre. Nous remercions la Commission nationale de contrôle d'avoir accepté aussi la proposition de ce débat, qui lui a été faite par monsieur Marceau Long, président-directeur général de l'ORTF. Cette confrontation, vous le savez, doit avoir lieu dans des conditions d'équité irréprochables, que les deux candidats sont en droit d'exiger. Nous nous y efforcerons, d'ailleurs, vous en serez les juges.
ALAIN DUHAMEL
Le débat à proprement parler va donc durer une heure trente, chacun des deux candidats ayant accepté de donner 45 minutes du temps que la loi lui accorde à la télévision pour le second tour des élections présidentielles. Des chronomètres sont en place qui permettront de mesurer exactement le temps de parole utilisé par chacun des deux candidats. Il va de soi que cette petite présentation n'est pas décomptée dans le temps de parole des candidats. Notre rôle, à Jacqueline Baudrier et à moi-même, sera essentiellement de veiller au respect du temps de parole de chacun, et puis au bon déroulement du débat. Comme vous nous l'avez demandé nous nous interdirons naturellement de poser quelques questions que ce soit à l'un d'entre vous. Il faut encore préciser que Roger Benamou, le réalisateur, Jacqueline Baudrier et moi-même, avons été choisis en accord avec les deux candidats eux-mêmes; et c'est le tirage au sort qui a décidé que le débat va être très bientôt ouvert par monsieur Valéry Giscard d'Estaing.
JACQUELINE BAUDRIER
C'est pour cette seule raison d'ailleurs que monsieur Valéry Giscard d'Estaing a été nommé avant monsieur François Mitterrand dans notre présentation, vous l'avez peut-être remarqué.
ALAIN DUHAMEL
Et toujours pour respecter scrupuleusement une égalité totale entre les deux candidats, puisque c'est monsieur Valéry Giscard d'Estaing qui va ouvrir le débat, c'est donc monsieur François Mitterrand qui aura le dernier mot, à la fin, pour les conclusions.
JACQUELINE BAUDRIER
Comment ce débat va-t-il être organisé ? Les deux candidats ne tiennent pas à s'enfermer dans des structures trop rigides, mais ils souhaitent aussi traiter un certain nombre de problèmes importants, la politique étrangère, les institutions, les libertés, la politique économique et sociale. Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, le tirage au sort vous a désigné pour ouvrir cette discussion, donc vous avez la parole.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Puisque je suis le premier à avoir la parole permettez-moi d'abord de vous dire bonsoir et de poser la question suivante : quelle est l'utilité de ce débat, à quoi peut-il servir ? Les électrices et les électeurs ont désigné deux candidats pour le second tour de l'élection présidentielle et ces deux candidats sont donc François Mitterrand et moi-même. Et à cette occasion je remercie les 8 300 000 électrices et électeurs qui m'ont désigné pour participer à ce second tour. Dans ce débat il y a quelque chose que nous n'essaierons pas de faire qui est de nous convaincre mutuellement, parce que le 19 mai prochain il y aura de toute façon deux candidats à la présidence de la République, et c'est, je crois, bien ainsi. Et donc ce que nous devons faire c'est éclairer le choix des Françaises et des Français parce que le choix du 19 mai sera un choix très important. Ce sera d'abord un choix fait pour longtemps, pour sept ans, dans l'état de la Constitution actuelle, et ce sera un choix fondamental. Naturellement dans le déroulement de la campagne présidentielle on est amené quelquefois à évoquer toutes sortes de sujets et à propos de ces sujets l'attention se disperse, mais c'est un choix fondamental, car, suivant que l'un

ou l'autre sera désigné, la France et les Français ne vivront pas de la même manière pendant les sept prochaines années. On emploie souvent à cette occasion l'expression de « choix de société », c'est une expression un peu abstraite, je dirai tout simplement que la vie des Français sera différente suivant que c'est François Mitterrand ou moi-même qui sera élu Président de la République, et c'est pourquoi il est très important ce soir, c'est l'utilité de ce débat, d'éclairer votre choix. Et pour éclairer ce choix en ce qui me concerne je compte faire ceci : je consacrerai la moitié du temps qui m'est donné à expliquer ce que je propose de faire pour les prochaines années, et je consacrerai l'autre moitié du temps qui m'est donné à discuter, à contester, les propositions que fait monsieur François Mitterrand. Alors c'est à moi de poser la première question, et comme règle, je l'indique à monsieur François Mitterrand, je lui poserai chaque fois une question pour lui permettre de répondre et je souhaite qu'il en fasse de même pour que je puisse lui répondre. Ma première question est la suivante, elle concerne la suite de l'élection présidentielle. Le Président Pompidou est décédé le 2 avril dernier, c'est le 19 mai prochain que la France par application de sa Constitution, aura un Président de la République. Si je suis élu Président de la République que ferai-je, d'abord je désignerai un Premier ministre, je vous indique tout de suite que le choix de ce Premier ministre je ne l'ai pas fait, et je ne l'ai pas fait pour deux raisons, la première c'est que je ne suis pas Président de la République, et la seconde c'est que dans la désignation du Premier ministre je compte tenir compte de la volonté qu'auront exprimée les Français, notamment le 19 mai prochain, et notamment de leur volonté de changement; c'est pourquoi j'attends de connaître le résultat de l'élection pour choisir le Premier ministre. Avec ce Premier ministre suivant la Constitution nous composerons un gouvernement. Ce gouvernement sera composé pour l'essentiel d'hommes nouveaux, d'hommes jeunes, et il devra comporter également un certain nombre de femmes, et ce gouvernement se mettra au travail tout de suite. Il travaillera avec qui ? Il travaillera avec la majorité parlementaire. J'ai fait le compte des députés qui soutiennent la candidature de monsieur François Mitterrand, de ceux qui soutiennent la mienne, et à l'heure actuelle la majorité dans le cas de mon élection représenteà peu près 300 députés contre environ 180 députés pour monsieur François Mitterrand, donc pas besoin de dissolution, la majorité sera en place nous pourrons gouverner tout de suite, et je demanderai au gouvernement de proposer dans le courant du mois de juin, un programme économique et social garantissant l'emploi, organisant le développement économique et traduisant dans les faits les premières décisions de justice sociale et de réformes sociales, que nous avons annoncées au cours de cette campagne présidentielle. Donc je présume que si je suis élu Président de la République, dans la semaine qui suivra, la France aura un gouvernement et ce gouvernement disposant d'une majorité à l'Assemblée nationale pourra travailler tout de suite. Alors la question que je pose à François Mitterrand est la suivante : s'il est élu Président de la République quelle date la France aura-t-elle à la fois un gouvernement et une majorité permettant à ce gouvernement de travailler ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Eh bien je suis là pour vous répondre, avant de poser moi aussi des questions. La Constitution existe, elle implique des obligations. Ce que vous avez décrit c'est la réalité de demain, elle s'imposera à moi, comme à vous. Élu le 19 mai j'aurai donc à choisir un Premier ministre, je le ferai, j'ai déjà dit, plus avancé que vous dans cette affaire, que je choisirai un député socialiste. Il me semble que j'ai besoin pour gouverner, dans une situation qui représentera en effet de grands changements, d'être comme on dit sur la même longueur d'onde, en confiance avec ce député socialiste, que je désignerai lorsque le moment sera venu. Ensuite il appartiendra au Premier ministre de présenter la liste de ses ministres, de constituer le gouvernement. Ce gouvernement sera constitué sur la base de la majorité présidentielle c'està- dire de toutes les forces politiques qui auront soutenu ma candidature au deuxième tour de scrutin. Quelles sont-elles ? On les connaît, nous aurons l'occasion d'en parler plus profondément tout à l'heure. Que fera ce gouvernement ? Il devra présenter un programme et là intervient un élément nouveau : les chefs de gouvernement, monsieur Messmer notamment, et ses prédécesseurs avant lui, n'ont plus jamais présenté de programme à l'Assemblée nationale assorti d'un vote qu'on pourrait dire pour bien se faire comprendre, « de confiance ». C'est-à-dire que les différents gouvernements n'ont pas véritablement soumis leur programme à l'assentiment du Parlement, ils sont restés à côté de l'opinion des élus du peuple, ils ne s'y sont pas intéressés. J'estime qu'il faut revenir à la règle constitutionnelle, qui a été appliquée par le Général de Gaulle pour ses premiers gouvernements, à savoir que le gouvernement devra présenter son programme et le soumettre à l'approbation de l'Assemblée Nationale. Quel sera ce programme ? Il conviendra de s'attaquer d'abord à ce que



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

monsieur Giscard d'Estaing a jusqu'ici beaucoup négligé, je veux dire à l'inflation, à la hausse des prix. Il faudra véritablement tenter d'arrêter cette sorte de débandade qui fait que le gouvernement actuel accepte tout et n'importe quoi, de peur peut-être de se compromettre ou de prendre ses responsabilités, ou bien alors parce qu'il estime que l'inflation profite aux intérêts qui lui sont chers. Ce plan anti-inflation sera donc soumis aux députés, les députés l'accepteront ou le refuseront. Les députés accepteront ou refuseront la majorité que je présenterai, la composition du gouvernement qui aura été pratiquement admise par le Premier ministre et par moi-même. C'est à partir de là que nous saurons ce qui se passera. Monsieur Giscard d'Estaing a fait ses comptes, il les a faits assez larges, il semble qu'il s'attende à une forte majorité de 300 députés. La majorité absolue, aurait-il pu préciser, est de 246 suffrages; il pense donc qu'il n'aura pas d'accident parlementaire. En vérité, le trouble qui a suivi la mort du Président Pompidou, les disputes très âpres de la majorité, entre monsieur Giscard d'Estaing et monsieur Chaban-Delmas notamment, les séquelles, ce sont des cicatrices mal fermées. Cela signifie qu'il n'y a plus véritablement de majorité pour personne dans cette Assemblée nationale. Enfin il appartiendra aux députés de choisir; le gouvernement fera confiance aux députés pour entamer le dialogue abandonné depuis trop longtemps. Et naturellement un Président de la République, si je suis celui-là, signifiera, comme l'a fort bien dit monsieur Giscard d'Estaing, une capacité de changement. C'est vrai que ce ne sera pas la même chose, c'est vrai qu'il n'y aura sans doute plus, certainement plus, monsieur Messmer. C'est vrai qu'il n'y a aucune chance avec moi qu'il y ait un quatrième gouvernement Messmer, c'est vrai qu'il n'y aura plus la petite valse qui consiste, d'une part, à avoir comme hier une majorité UDR-Républicains indépendants, pour avoir demain une majorité tout à fait transformée (c'est cela le changement sans risque) Républicains indépendants-UDR. C'est vrai que nous n'avons pas la même conception de l'avenir immédiat de la France. C'est vrai qu'après avoir constaté que, pendant trop longtemps, certaines catégories sociales minoritaires ont reçu l'essentiel du profit du travail de tous, c'est vrai qu'il faut maintenant que la majorité des Français reçoive son dû dans la production nationale, mais de cela nous aurons le temps de reparler. Il est évident que si l'Assemblée nationale ne devait pas accepter ces orientations, elle serait dissoute, comme le prévoit la Constitution.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

C'est ça, c'est le point important, c'est ce que, en réalité, nous attendions, parce qu'il est certain que l'Assemblée nationale ne pourra pas soutenir le programme que vous proposerez. Vous avez dit que votre gouvernement serait composé à l'image de votre majorité du second tour. Il se trouve qu'en venant ici j'écoutais la radio, dans mon auto, et que monsieur Marchais parlait très clairement et indiquait qu'il y aurait selon lui sept ministres communistes dans votre gouvernement. Je serais d'ailleurs intéressé de savoir, puisque vous avez déjà choisi votre Premier ministre, vous êtes en avance sur moi, moi j'attends le résultat du suffrage universel, de savoir si ces sept ministres communistes vous avez une idée des fonctions que vous allez leur donner, ou ne pas leur donner, parce que ceci intéresse directement les grandes catégories de Français. Mais alors, de façon beaucoup plus précise, il faut que vous disiez si vous avez l'intention de faire approuver votre politique, le Programme commun — que j'ai apporté, j'ai apporté ici deux textes, la Constitution et le Programme commun — si vous avez l'intention de faire approuver ce Programme commun par l'actuelle majorité. Aucun Français ne le croira. Le débat sur le Programme commun, nous l'avons eu l'année dernière au moment des élections législatives. Et on a demandé aux Français d'élire des députés, dont certains étaient pour le Programme commun, et dont certains étaient contre ce Programme commun. Ils ont envoyé une majorité, vous le savez très bien, qui est contre le Programme commun. Donc vous n'allez pas demander à la majorité élue contre le Programme commun de l'approuver. Il faut être honnête : vous serez conduit à demander la dissolution de l'Assemblée nationale. Et d'ailleurs, vous y serez conduit en raison d'un engagement qui figure dans le Programme commun. Car il est écrit, dans ce Programme commun, ceci : c'est que les partis liés par le contrat de législature, c'est-à-dire les partis qui se sont engagés en 1973 à agir ensemble, « s'opposeront, par vote négatif de leurs élus, à la constitution d'un gouvernement s'appuyant sur une autre majorité que la majorité de gauche issue du suffrage universel ». Donc, votre premier gouvernement devra nécessairement, c'est son engagement, ne s'appuyer que sur la majorité de gauche issue du suffrage universel, et vous savez que cette majorité n'existe pas à l'Assemblée nationale. Donc, il faut être clair, un gouvernement avec sept ministres communistes et une dissolution voulant dire qu'il ne pourra y avoir de travail parlementaire,

et donc de programme de lutte contre l'inflation, monsieur Mitterrand, qu'au plus tôt à la fin du mois de juillet.
FRANÇOIS MITTERRAND
Il semble que vous ayez besoin de relire la Constitution que vous avez apportée (je l'ai moi aussi d'ailleurs), elle pourra vous servir le cas échéant. Elle comporte des explications qui vous seront utiles.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Nous verrons.
FRANÇOIS MITTERRAND
Pour ce qui concerne la Constitution, il semble que vous n'ayez pas une notion très exacte du rôle du Président de la République. Le Président de la République n'a pas à présenter un programme de gouvernement, d'ailleurs vous l'aviez dit vous- même en commençant votre campagne, il y a maintenant quatresemaines.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
C'est pour ça que j'ai dit le gouvernement.
FRANÇOIS MITTERRAND
De telle sorte que le Président de la République, pour l'instant il s'agit de cela, a pour mission essentielle de proposer de grandes orientations, de grandes directions, des options à long terme, concernant le type de société à laquelle il est attaché, qu'il propose aux Français et dont il demande les suffrages. Tout le reste tente de nous entraîner (mais j'y suis prêt naturellement) dans le domaine de la petite politique, celle qui consiste à savoir de quelle façon les gouvernements s'opposeront au Parlement ou s'accorderont avec lui au cours des mois prochains.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Mais c'est très important monsieur Mitterrand, c'est très important, c'est la vie quotidienne des Français dans les prochains mois.
FRANÇOIS MITTERRAND
Je vais préciser tout cela, afin que vous sachiez bien vous aussi quelles sont les forces sur lesquelles je compte m'appuyer et ce que j'entends faire. Vous avez observé depuis le début de la campagne, sur ce plan-là, une grande discrétion. C'est normal puisque vous avez limité votre objectif à continuer comme par devant, c'est-à-dire comme vous l'avez dit vous-même, « le changement sans risque ». Pour ce qui me concerne en effet je me sens responsable, et suivi (j'en profite pour remercier à mon tour les 11 046 000 femmes et hommes de France qui ont voté pour moi dès le premier tour de scrutin) je me trouve porteur, et j'en sens toute la responsabilité, d'un espoir très puissant. Je sais fort bien que l'Assemblée nationale élue en 1973, il y a un peu plus d'une année, ne correspond pas au schéma politique que je souhaite. Je suis un démocrate, je me suis incliné. Demain, élu Président de la République, cela voudrait dire que le peuple, que la masse des citoyens non pas a changé d'opinion sur tout, mais ne supporte plus l'actuelle majorité, ses contradictions, ses méfaits, qu'elle n'accepte plus d'être traitée comme elle l'est, n'accepte plus que des catégories sociales nombreuses représentant l'immense majorité, des millions, des millions d'hommes et de femmes…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
…Vous venez de dire qu'elle ne correspond plus à la réalité politique française. Nous avons un débat précis, il faut informer les Français…
FRANÇOIS MITTERRAND
Je regrette d'avoir à vous répéter que je l'ai déjà dit. Si donc vous voulez bien m'écouter, cela ferait gagner du temps à ceux qui nous écoutent. Je l'ai déjà dit, chacun en est témoin : si l'Assemblée nationale renverse ce gouvernement… ce qui n'est pas sûr après tout, quand je vois certains ralliements de part et d'autre, après tout, qui sait ? Lorsque je vois cela, je dis : « Aux députés de prendre leurs responsabilités, ainsi qu'à vous-même (puisqu'à ce moment-là vous ne serez plus député, provisoirement, vos amis seront dans l'opposition) ». Vous ferez ce que vous voudrez. Ce qui est certain c'est, qu'à partir de là, sur la base des orientations du Programme commun, que j'ai traduites avec beaucoup de précision, dans un plan qui comporte trois étapes et que j'ai présenté à la presse et à l'opinion publique, un plan de six mois, qui prétend en effet redresser les erreurs économiques et les drames financiers que vous avez supportés, parce que, sans doute, désireux d'être candidat à la présidence de la République, vous n'avez pas voulu assumer vos responsabilités véritables de ministre des Finances. Il nous appartiendra en effet de réparer tous les dommages subis par la France à cause de votre politique…



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Alors, monsieur Mitterrand, nous allons parler de la politique économique, c'est un autre sujet…
FRANÇOIS MITTERRAND
Laissez-moi vous dire, vous me posez des questions…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Vous avez déjà de l'avance dans le temps sur moi…
FRANÇOIS MITTERRAND
Un plan en trois étapes : la première étape sera nécessaire pour compenser les dommages de votre politique. Ensuite, j'espère bien que nous nous attaquerons aux structures, afin de permettre une politique de progrès, celle qui n'a pas été faite pendant trop longtemps.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Alors je commence par noter, c'était la première question que je vous avais posée, il a été assez long d'obtenir la réponse, il faut le reconnaître…
FRANÇOIS MITTERRAND
Je vous l'ai donnée dès les premières minutes, monsieur Giscard d'Estaing et j'en prends à témoin ceux qui nous ont écoutés. J'ai tout de suite dit que l'Assemblée nationale serait dissoute si elle renversait le gouvernement.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Et vous avez dit aussi…
FRANÇOIS MITTERRAND
Chacun en est témoin, il est inutile d'essayer de…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Vous avez dit ensuite que cette Assemblée nationale ne correspondait plus, n'est-ce pas, à la volonté des Français. Vous avez flétri en termes sévères l'attitude de ses membres, et je pense que, comme vous êtes respectueux de la représentation nationale, après l'avoir condamnée dans ces termes, vous n'allez pas imaginer ou demander à cette Assemblée nationale, de soutenir une politique contraire. Vous avez dit que la représentation nationale ne correspondait plus à ce que vous souhaitiez ou à ce que souhaitait la majorité de l'opinion française…
FRANÇOIS MITTERRAND
Si je suis élu ce sera évident.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Bon, si vous êtes élu ce sera évident. Et donc vous dissoudrez l'Assemblée nationale. Alors, la chose simple qu'il fallait dire…
FRANÇOIS MITTERRAND
Si elle renverse le gouvernement. Faut-il vous le répéter une fois de plus.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Non, si elle est ce qu'elle est.
FRANÇOIS MITTERRAND
Si elle renverse le gouvernement, c'est la Constitution qui s'applique, lisez-là.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Naturellement, si elle renverse le gouvernement…
FRANÇOIS MITTERRAND
Vous devriez moderniser vos lectures, lisez la Constitution.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Monsieur Mitterrand, alors, s'il fallait lire la Constitution, je vous indique que ce n'est pas le cas. Car le Président de la République a le droit de dissoudre l'Assemblée nationale, il n'en a pas l'obligation; et donc ne dites pas : « Si elle renverse le gouvernement », dites : « Si je décide de dissoudre l'Assemblée nationale ». Ne me donnez pas un cours de droit constitutionnel; j'ai lu la Constitution autant que vous, avec cette différence que, comme je l'ai adoptée, je la connais par l'intérieur, alors que vous l'avez combattue, vous la connaissez par l'extérieur…
FRANÇOIS MITTERRAND
… Mais pas toujours respectée, je pourrais le démontrer.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Alors en ce qui concerne donc l'exercice du pouvoir en France, les fonctions gouvernementales en France, je dis quelque chose de simple : si je suis élu Président de la République, la France aura un



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

gouvernement dans la semaine qui suivra l'élection présidentielle et ce gouvernement aura une majorité parce que je ne répudie pas la majorité actuelle et je compte travailler avec elle. Vous avez dit que je ne proposais pas de changement à cet égard, monsieur Mitterrand, j'ai dit dès le début de ma campagne électorale, que vous n'avez peut-être pas suivie non plus, que je proposais de faire participer à cette majorité le Centre démocrate et les Réformateurs, et j'ai donc étendu la majorité présidentielle française plus loin qu'elle n'a jamais été étendue jusqu'ici. Et effectivement, cela correspond à peu près à 300 députés dans le Parlement actuel. Ce qui veut dire donc que, au début juin, la France aura un Président de la République, un gouvernement, un Parlement, alors que j'ai noté que, dans l'hypothèse de votre élection, la France aura un Président de la République, elle aura un gouvernement. Le conflit entre le gouvernement et la majorité telle que vous l'avez décrite veut dire qu'il y aura de nouvelles élections, que ces nouvelles élections prennent, vous le savez, aux alentours d'un mois et demi, d'après nos textes constitutionnels, et donc on ne pourra se mettre au travail en France qu'à la fin du mois de juillet. C'était le point que je voulais indiquer très clairement à l'origine de notre débat.

FRANÇOIS MITTERRAND

Il me semble, monsieur Giscard d'Estaing, que depuis quatre semaines, en tant que ministre des Finances vous ne faites plus grand-chose.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Eh bien, vous me reprochez en tout cas de faire ce que je fais, puisque j'ai noté que vous me critiquiez de recevoir qui je recevais, monsieur Mitterrand.

FRANÇOIS MITTERRAND

Non, non. Je n'ai rien dit de tout cela. Je ne suis pas intervenu sur ces choses. Je constate simplement qu'après avoir averti les Français à la veille de la campagne présidentielle (sans savoir naturellement ce qui résulterait de l'état de santé du Président Pompidou) vous aviez indiqué qu'il fallait beaucoup de courage, beaucoup d'esprit de décision et des mesures absolument nécessaires et importantes. Et depuis ce moment-là, depuis que vous êtes candidat, vous n'avez plus rien fait. Entendons-nous bien sur ce point…

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Erreur totale. Deux séries de mesures sont à porter à votre attention; non, vous me mettez en cause je vous répondrai… J'invoque la charte des libertés pour vous répondre. Vous me mettez en cause, je vous réponds, c'est la moindre des choses. Je ne sais pas quelle idée vous avez de la vie publique, mais lorsque je mets en cause quelqu'un, je lui laisse le temps de répondre. Vous m'avez mis en cause. Concernant le programme de lutte contre l'inflation…

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous ne devriez pas parler ainsi, monsieur Giscard d'Estaing! gardez le ton qui convient…

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Il contenait deux séries de propositions. Certaines de ces dispositions devaient être législatives, et donc il fallait les faire voter par le Parlement. Il est évident que nous ne pouvons pas faire voter par le Parlement, qui ne siège pas à l'heure actuelle, des dispositions législatives. Les autres dispositions étaient administratives, elles sont en cours. En quoi consistent-elles ? Elles consistent à passer un certain nombre de contrats avec les organisations représentant les producteurs, ou avec les organisations représentant les distributeurs, de façon à modérer la hausse des prix. Eh bien, ces négociations, ces conversations ont eu lieu. Ces accords ont été passés ou sont en train d'être passés. Et les problèmes très importants, monsieur Mitterrand, nous nous en occupons quotidiennement. Je vous citerai le cas de l'agriculture. Nous avons pris, avec le ministre de l'Agriculture, récemment, — encore ce matin, c'est vous qui me le faites évoquer —, des mesures qui intéressent, par exemple, la situation des producteurs de lait ou la situation des producteurs de viande, parce quee sont des secteurs en difficulté, pour lesquels des mesures devaient être prises. Concernant les décisions qui ont été prises par l'Italie (car l'Europe, vous le savez, est, à l'heure actuelle, en crise), le Danemark et l'Italie ont pris des mesures restrictives à l'importation. Nous nous en sommes occupés aussitôt et j'ai fait savoir au Président du Conseil des ministres en exercice, qui est mon collègue d'Allemagne fédérale que, s'il souhaitait réunir les ministres des Finances, j'étais à sa disposition pour le faire, et notamment, mardi dernier, s'il nous avait convoqués. Donc je m'occupe activement…

FRANÇOIS MITTERRAND

Donc, vous iriez à cette réunion ?



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Bien entendu.
FRANÇOIS MITTERRAND
Ce que vous avez négligé de faire lorsqu'on a discuté de la revalorisation de l'or, récemment.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Erreur, monsieur Mitterrand, c'était une réunion qui n'était pas officielle…
FRANÇOIS MITTERRAND
Permettez-moi de vous dire que…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Ce n'était pas une réunion officielle des ministres des Finances, c'était une réunion privée, à laquelle la France était représentée par le gouverneur de la Banque de France et par le directeur du Trésor.
FRANÇOIS MITTERRAND
Et puis vous aviez autre chose à faire… Mais pour ce qui concerne le changement, au fond après vous avoir écouté, il me semble qu'il se borne à l'acquisition de monsieur Lecanuet.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Et des Réformateurs.
FRANÇOIS MITTERRAND
Monsieur Lecanuet est réformateur, semble-t-il.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Monsieur Lecanuet est centre démocrate.
FRANÇOIS MITTERRAND
Et puis de l'extrême droite : vous n'avez plus d'ennemis à droite. Très bien. C'est bon à savoir. Vous êtes, en effet, le candidat qui recherche l'accord de monsieur Lecanuet (homme tout à fait respectable), afin d'élargir votre majorité et après avoir fait le plein des voix de la droite, de l'extrême droite, et même d'une certaine extrême droite, qui est, paraît-il, inquiétante.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Au premier tour de l'élection, l'extrême droite était représentée, elle était représentée par monsieur Le Pen, et par certains autres candidats.
FRANÇOIS MITTERRAND
Il semble qu'ils vous aient très facilement rejoint…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Je n'ai jamais négocié, je n'ai eu aucun contact avec ses représentants.
FRANÇOIS MITTERRAND
En tout cas, votre majorité est élargie des deux bouts, vers monsieur Lecanuet, qui attendait cela, et d'autre part, vers l'extrême droite.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Elle n'est pas élargie.
FRANÇOIS MITTERRAND
On la connaît, la mienne repose (elle a été franche, dès le premier jour) sur un certain nombre d'organisations politiques et syndicales. Beaucoup, beaucoup de Français l'ont prouvé dès le premier tour de scrutin, et davantage encore si j'en juge par l'évolution de l'opinion publique, telle qu'on me la traduit. Alors peut-être pourrions-nous avancer, et pourrais-je, à mon tour, poser des questions. Voyez-vous, monsieur Giscard d'Estaing, je pense que notre débat qui, naturellement, peut être un peu vif, c'est dans la nature des choses, est un débat difficile. Nous y mettons, je pense, beaucoup de sincérité, nous pourrions y mettre de la passion, l'objet même de l'enjeu en vaudrait la peine. Mais je crois que nous sommes ici surtout pour informer, pour faire comprendre, pour dialoguer avec la France, et donc avec les Français. Et il y a eu un mot important, dans vos premières phrases, c'était lorsque vous avez dit : « Ce ne sera pas la même chose, on ne pourra pas aborder les problèmes de la politique de la même manière » — je l'ai même noté au moment où vous l'avez dit. Et je pense que — je ne dirai pas notre intérêt à nous deux — l'intérêt de notre pays, c'est que le débat soit clair. Je voudrais vous faire comprendre, dès maintenant, à vousmême, que c'est avec beaucoup de gravité que je m'adresse à vous. Quoi qu'il advienne, de toute façon, vous serez et vous resterez très représentatif des forces politiques qui vous soutiennent, que moi je classe de la façon que j'ai dite. Mais vous faites partie de la France et vous représentez un courant important de la vie nationale. Donc, vous ne pouvez pas vous abstraire du grand problème qui nous est posé. Et quand vous me parlez, comme vous l'avez fait tout à



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

l'heure, de programme, lorsque vous avez voulu m'entraîner sur un certain nombre de terrains, qui me paraissaient tout à fait extérieurs à notre discussion, j'avais envie de vous dire : est-ce que le vrai sujet n'est pas de savoir si, après l'élection du Président de la République, les Français vivront mieux, autrement, d'une façon plus juste, avec plus de chances de participer aux progrès du pays. Et c'est là que je voudrais parler d'une façon simple et claire. Voyez-vous, le « changement sans risques », dont vous avez parlé, il est sans risques, naturellement, pour des gens comme vous. Mais pensez maintenant…

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Qu'appelez-vous, monsieur Mitterrand, des gens comme nous ?

FRANÇOIS MITTERRAND

C'est-à-dire des gens qui appartiennent à une certaine caste sociale, qui n'ont pas, en effet, à se trouver affrontés, comme le sont la plupart des hommes et des femmes…

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Mais, monsieur Mitterrand, vous n'avez pas le droit de dire des choses pareilles!

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vous en prie!

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Nous représentons, l'un et l'autre, nos électeurs, nous représentons nos électeurs.

FRANÇOIS MITTERRAND

Exactement.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Et je représente des électeurs qui sont aussi modestes que lesvôtres.

FRANÇOIS MITTERRAND

Eh bien, nous allons en parler.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Qui nous ont apporté leur confiance… Je ne veux pas vous laisser. En effet, c'est une présentation très habile, une présentaion très politique des choses : vous laissez croire que vous représentez la catégorie des travailleurs et que je représenterais une autre catégorie favorisée ou privilégiée. Monsieur Mitterrand, quelques exemples : dans les élections de dimanche dernier, vous avez noté les résultats de la ville de Clermont-Ferrand. Clermont-Ferrand est une ville qui a une des plus grandes usines de France, et qui a une municipalité socialiste. Et c'est une ville qui vous connaît bien, et qui me connaît bien, et qui donc sait ce que je suis, et ce que je représente; eh bien, vous avez noté, comme moi, que la ville de Clermont-Ferrand m'a donné plus de voix qu'à vous. Et il y a des travailleurs à Clermont-Ferrand, monsieur Mitterrand. Vous avez dû noter que dans deux des trois plus grandes villes de France, Paris et Lyon, je suis, malgré le nombre des candidats, et en particulier compte tenu du fait qu'il y avait un autre candidat issu de la majorité, monsieur Chaban-Delmas, j'ai eu plus de voix que vous, à Paris et à Lyon. Il n'y a pas de travailleurs, monsieur Mitterrand, à Paris et à Lyon ? Il n'y a que des privilégiés ? Alors je ne veux pas laisser, dans ce débat, glisser cette insinuation, cette présentation politique, qui est de faire croire qu'il y a la France qui travaille, qui vous soutient, et la France qui ne travaillerait pas, ou moins, qui me soutiendrait. Nous avons chacun le droit de représenter la France qui travaille.

FRANÇOIS MITTERRAND

Il y a une politique qui défend la France qui travaille, et que j'entends représenter, et une politique qui lui nuit et qui sert les intérêts des classes privilégiées; c'est la vôtre.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

C'est une caricature, c'est une caricature que les Français ne reconnaîtront pas.

FRANÇOIS MITTERRAND

Eh bien, essayons d'approfondir cette discussion.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non, non, monsieur Mitterrand, il ne faut pas procéder par affirmations.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vais les démontrer, si vous m'en laissez le temps.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Il faut mettre ses conclusions à la fin de sa démonstration et non pas au début. Car il n'y aurait pas eu 8 300 000 voix qui se seraient portées sur mon nom si votre analyse était exacte. Il ne faut pas



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

procéder par des affirmations. On glisse dans l'esprit des gens, ensuite, une interprétation de cette nature. Et puis, il est plus facile d'apporter la démonstration. Alors, apportez la démonstration de ce que vous dites et, moi, je vous apporterai la démonstration du contraire.

FRANÇOIS MITTERRAND

La démonstration, vous l'avez apportée depuis dix ans. C'est la difficulté de votre situation, car, lorsque vous parlez du changement, j'ai toujours envie de dire : le changement, au fond, qu'est-ce que c'est ? Eh bien, c'est de faire ce que vous n'avez pas fait. Et qui peut le faire ? D'autres. Voilà, c'est aussi simple que cela. Or vous m'avez parlé de Clermont-Ferrand. Tout de même, si à Clermont-Ferrand, on ne vous avait pas donné la majorité, quand on sait l'espèce de satisfaction locale que l'on peut éprouver à l'égard d'un homme politique important…

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Et à Lyon ? et à Paris ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Est-ce que vous voulez que nous fassions le compte, monsieur Giscard d'Estaing, de l'ensemble des villes de France et des départements de France où je suis arrivé largement en tête ? C'est tellement écrasant, à l'exception, en effet, du seul centre de Paris. On sait de quelle façon la ville de Paris a été vidée de beaucoup de ceux qui l'habitaient au bénéfice de bureaux, d'administrations et de quartiers résidentiels; nous pourrions en parler, mais cela risque de nous entraîner bien loin. Vous êtes, depuis de longues années, responsable des affaires principales de la France : c'est une politique qu'il s'agit de juger. Et nous avons les moyens de la juger puisqu'elle remplit les actes de la vie nationale, en tout cas depuis 1969, et sans interruption. Alors lorsque vous me dites : « Essayons d'abord d'apporter des faits avant de tirer des conclusions », moi je tire les conclusions de tant d'années de faits. On va préciser. Voyez-vous, lorsque vous dites — et je reprends mon raisonnement — le « changement », moi je vous réponds : c'est de faire ce que vous n'avez pas fait. On peut penser, par exemple, à des gens qui habitent une HLM, par exemple, un F4, et qui payent un loyer de 700 francs, avec les charges locatives, qui sont très lourdes, et plus lourdes encore depuis les augmentations du fuel, c'est-à-dire plus des deux tiers du SMIC. La ménagère, la mère de famille, qui s'intéresse à notre débat, ce soir, monsieur Giscard d'Estaing, elle a besoin qu'on lui parle de choses pratiques. L'indice des prix est déjà très effrayant. (Comme vous le savez, si la courbe continue, telle qu'elle a commencé au cours du premier trimestre de cette année, d'après les chiffres de l'INSEE, elle atteindra 17 % d'augmentation cette année.) Mais lorsqu'elle achète son huile, la ménagère constate qu'en 1969, elle payait 2,88 francs et aujourd'hui 6,65 francs; augmentation qui, je crois, doit dépasser 130 %…

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

D'où vient cette huile, monsieur Mitterrand, puisque vous voulez prendre des exemples précis, d'où vient cette huile ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Elle vient de l'arachide, qui vient elle-même d'un pays extérieur. Les producteurs d'huile, qui n'ont pas acheté leur huile à l'extérieur, ont aligné leurs prix. Ce qui prouve bien la façon dont vous encouragez, ou plutôt dont vous laissez faire, je veux bien le croire, l'alignement des prix sur les autres, même quand il n'y a pas de justification économique.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

La production d'arachide est entièrement importée… Vous avez pris un très mauvais exemple. Prenez un exemple de produit français! L'arachide, nous n'y pouvons rien, vous connaissez le Sénégal comme moi, vous savez fort bien que les prix de l'arachide ont été décuplés… et que c'est un pays…

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous savez bien que toute huile, d'où qu'elle vienne, même lorsqu'elle ne vient pas de l'étranger, se trouve alignée sur le même prix. Ce qui revient à dire que même lorsqu'il n'y a pas l'explication que vous donnez, de toute façon, on va à la hausse, et vous n'y faites rien. Eh bien, la ménagère, la mère de famille qui achète le lait, qui achète tous les produits de première nécessité, ensuite se rend compte des immenses difficultés qu'elle a, par exemple, lorsqu'elle habite dans un quartier éloigné, pour placer son enfant dans une école maternelle, puis pour lui trouver un premier emploi même lorsqu'il a obtenu le diplôme d'un institut technologique, parce qu'on n'a pas reconnu les équivalences nécessaires (il sort de l'Université, de l'école du peuple, alors naturellement, il est moins bien soigné que s'il sortait d'une école commerciale vers laquelle on aura dirigé quelques subventions), à partir de là, c'est l'angoisse quotidienne. De la même façon, vous avez parlé, et j'en ai parlé naturellement, c'est très



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

important pour la France, des personnes âgées. Je leur ai dit, dès le premier jour, que je comptais doubler le minimum vieillesse, pouvant aller, donc, jusqu'à 21,30 francs par jour. Vous avez d'ailleurs estimé vous-même qu'une mesure de ce genre était indispensable. Vous n'avez pas précisé la date, sinon sur la première année du mandat présidentiel. Vous n'avez pas non plus indiqué quelles ressources seraient les vôtres, mais enfin vous avez promis 20 francs. Et vous avez cru tout dire. Or, en réalité, tous ceux dont nous parlons souffrent de beaucoup d'autres choses, monsieur Giscard d'Estaing.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mitterrand, je le sais parfaitement…

FRANÇOIS MITTERRAND

Si vous permettez, et j'en aurai fini…

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Très bien!

FRANÇOIS MITTERRAND

Le risque, pour eux, c'est que tout continue comme cela a commencé. Or l'explication, c'est que vous n'avez pas consacré aux équipements sociaux, à l'hôpital, à la maison de retraite pour les personnes âgées, à l'école, les sommes que vous auriez pu leur consacrer, après avoir constaté que la richesse de la France, qui est le fruit du travail de tous, est confisquée par une minorité.

C'est ce que je voulais dire.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Giscard d'Estaing, avant que vous ne répondiez, je voudrais simplement vous indiquer, à l'un et à l'autre, que nous avons passé un petit peu plus d'une demi-heure.

JACQUELINE BAUDRIER

Et monsieur Mitterrand a parlé quand même quatre minutes de plus que monsieur Giscard d'Estaing.

FRANÇOIS MITTERRAND

C'est pourquoi je vais écouter maintenant.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mitterrand a dit à l'instant une chose que je suis obligé de rectifier, qui n'est pas exacte : le doublement du minimum vieillesse ne conduit pas à 21 francs. Le doublement, si on faisait un doublement, conduirait à 28,40 francs, car actuellement le minimum vieillesse est de 14,20 francs par jour. C'est un détail mais c'est un détail important. Alors, monsieur Mitterrand a recensé les difficultés quotidiennes des Français. Les difficultés quotidiennes des Français existent, naturellement. Le gouvernement, moi-même, nous sommes efforcés, au cours des dernières années, de remédier à ces difficultés quotidiennes des Français, et ce que nous voulons faire, c'est apporter des solutions plus larges et plus amples encore à ces difficultés. Monsieur Mitterrand part d'un raisonnement sur le passé, j'aurais préféré, et je le lui ai dit, parler de l'avenir. Je n'arrive pas à le faire parler de l'avenir, c'est impossible, il parle toujours du passé. L'élection présidentielle, pourtant, c'est le choix des sept prochaines années, ce n'est pas le choix des sept dernières années. Alors il considère que le progrès économique de la France n'a pas profité aux travailleurs de ce pays. Naturellement, chacun sait que c'est faux. La question est de savoir si ce progrès aurait pu profiter davantage aux travailleurs de ce pays. Alors quelques exemples pour montrer que c'est faux. Entre 1962 et 1973 : il y avait, en 1962, 24 % d'ouvriers qui possédaient une voiture automobile, et, en 1973, il y en a 90 %, chose heureuse, positive, qui montre le progrès du niveau de vie français. La télévision, vous qui nous regardez : en 1960, parmi les ménages ouvriers, il y avait 14 % de Français qui avaient la télévision, à l'heure actuelle, il y en a 83 %, c'est-à-dire la même proportion que dans la catégorie des cadres supérieurs, ce qui montre bien qu'il y a eu — et c'est heureux, c'est naturel d'ailleurs —, un progrès considérable du niveau de vie en France. Alors, monsieur Mitterrand a l'air de dire que, dans la répartition de cette richesse économique créée, nous n'avons fait aucun effort pour que cette richesse aille vers les plus défavorisés. Voilà quelques exemples : la création du SMIC, elle remonte à 1969. Monsieur Mitterrand, le SMIC n'existait pas avant, et les gouvernements successifs, ceux dont vous parliez, c'est-à-dire ceux de monsieur Chaban-Delmas, de monsieur Messmer, ont fait progresser le SMIC beaucoup plus rapidement, au cours des dernières années, que la moyenne des revenus en France. L'effort, en ce qui concerne les personnes âgées, au cours des dix-huit derniers mois, a été le plus important, en pourcentage, qui ait jamais été réalisé. Et donc il y a eu un effort actif de meilleure répartition des ressources en France. Et le problème, c'est d'accentuer cet effort, de le poursuivre, et



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

non pas du tout de revenir en arrière pour discuter sur ce qui aurait pu être fait; d'autant plus facilement, monsieur Mitterrand, que l'on ne portait pas le poids des choses. Car il est très facile, en effet, lorsque l'on a été éloigné du pouvoir, lorsqu'on n'a pas connu les crises intérieures ou extérieures, les difficultés monétaires, les incertitudes de l'inflation mondiale, en 1972-1973, de procéder à une sorte de discours distributif où l'on répartit les richesses que l'on n'a pas créées soi-même. Concernant l'emploi, vous parlez de l'emploi des jeunes. Eh bien, concernant l'emploi, il faut savoir que, depuis 1969, c'est un chiffre très frappant, il a été créé en France, — je ne dis même pas « j'ai créé », je ne prétends pas du tout que ce soit moi — plus d'un million deux cent mille emplois, c'est-à-dire plus que dans les soixante-dix années précédentes. Et ceci a permis de maintenir en France une situation de plein emploi. Vous pouvez participer à cette campagne présidentielle en France sans parler de chômage, alors que si vous participiez à une campagne électorale, par exemple en Grande-Bretagne, ce serait le problème numéro un. Et pour moi, le problème, c'est d'accentuer le progrès économique et social de la France. Et c'est pourquoi j'ai désigné, dès le départ dans cette campagne présidentielle, les catégories vers lesquelles un effort important devait être accompli. J'ai étudié, par exemple, le niveau de consommation des différents groupes français, c'est-à-dire les travailleurs, les agriculteurs, des salariés agricoles, les cadres, les commerçants et les artisans, ceux que l'on appelle les inactifs, et qui sont les personnes âgées. Eh bien, d'abord, on constate qu'au cours des dernières années, l'écart entre les niveaux de consommation de ces groupes s'est resserré au lieu de s'accroître, c'est-à-dire qu'il y a eu un resserrement des écarts dans la société française. Mais j'ai constaté que le groupe qui avait le niveau de ressources qui était, à l'heure actuelle, le plus en retard, c'était le groupe des inactifs, c'est-à-dire celui des personnes âgées. Et c'est le motif pour lequel j'ai mis en tête de mon programme des mesures concernant les personnes âgées. Mais je dirai, monsieur Mitterrand, qu'on peut poursuivre le progrès social de la France, comme je souhaite le faire, parce que vous parlez toujours de moi comme ministre des Finances. Naturellement, j'étais ministre des Finances, de même que vous avez été, dans le passé, vous-même, titulaire de plusieurs portefeuilles ministériels. À partir du moment où je suis candidat à la présidence de la République, ce qui compte c'est ce que je ferai comme Président de la République, et je compte saisir à bras-lecorps le problème de la transformation sociale de la société française, parce que les hommes de ma génération savent parfaitement que c'est un problème essentiel, qu'il est au centre de tout. Et je compte y apporter la même ardeur et la même activité que j'ai déployées sur d'autres sujets, lorsque j'étais ministre des Finances. Mais par contre, je sais très bien que ce progrès social de la France, nous ne pouvons le faire que dans une France prospère, et non pas dans une France désorganisée. Et j'ai noté que vous étiez très discret, justement. Vous ne parlez pas du futur,parce que vous ne pouvez pas parler du futur. Car, dans votre programme, il y a la désorganisation de l'économie française et il y a la désorganisation de deux manières : d'abord à court terme et ensuite à plus long terme. À court terme, parce que les mesures que vous comptez prendre, dès le départ, désorganiseront l'économie française. Et d'ailleurs, sur ce sujet, vous êtes toujours incertain ou imprécis. Je parle par exemple du premier programme de nationalisations. Le premier programme de nationalisations désorganisera, en profondeur, l'économie française et je ne parle pas de ceux qui seront touchés par ces nationalisations, — c'est un aspect des choses —, je parle du désordre économique. Votre futur Premier ministre — je ne sais pas si c'est lui — monsieur Gaston Defferre a écrit hier qu'il n'y aurait que neuf nationalisations au début. Vous savez très bien que c'est inexact. J'ai là le Programme sous les yeux, il y a neuf nationalisations industrielles, et il y a ensuite la nationalisation de secteurs entiers, comme le secteur du crédit, comme le secteur des assurances, comme le secteur des sociétés de portefeuilles. Donc ce n'est pas neuf nationalisations, mais bien davantage. Et dès le départ, vous créerez le désordre des structures économiques en France, sans aucun profit ni pour le progrès économique ni pour le progrès social. Il n'y a pas un Français à l'heure actuelle, qui puisse croire que c'est en collectivisant l'économie française qu'on accélérera son développement. Et si je prends votre programme à court terme, votre programme de trois mois, alors d'abord vous créez le déficit budgétaire tout de suite, vous n'attendez pas, vous le créez.

FRANÇOIS MITTERRAND

Six mois.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Mettons six mois, vous créez le déficit budgétaire sur six mois.

FRANÇOIS MITTERRAND

Soyons précis.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Au lieu de trois mois. Cela fera deux fois plus de durée pour le déficit budgétaire. Vous le créez tout de suite. Vous ne voulez pas, d'habitude, me répondre sur ce sujet, car dans votre programme, il y a des dépenses qui ne sont pas financées et ensuite il y a un emprunt. Alors, je me suis dit : l'emprunt servira à financer les dépenses. Pas du tout, car vous avez dit, par la suite, notamment à Toulouse, que votre emprunt serait dépensé. Donc, il y aura des dépenses budgétaires non financées et il y aura un emprunt dépensé. Ce qui veut dire que, dans les six premiers mois, vous recréez aussitôt, et d'ailleurs je le crois, le déficit budgétaire. Et vous proposez une autre mesure, sur laquelle je souhaiterais que vous vous expliquiez, car vous ne l'avez jamais fait jusqu'ici, une mesure surprenante qui est la réévaluation du franc. Alors je vous pose la question suivante, monsieur Mitterrand, pourquoi voulez-vous essayer de réévaluer le franc, pour qui en réalité, et comment comptez-vous le faire ?
FRANÇOIS MITTERRAND
Dans la première partie de votre exposé — vous en aviez bien le droit, puisque j'avais pris un peu d'avance sur vous — vous m'avez répondu que les catégories sociales les plus modestes avaient plus profité que je ne le croyais du progrès social. Je maintiens ce que je disais. D'ailleurs tous ceux qui nous écoutent sont juges. Je m'inscris en faux, cependant, de la façon la plus précise, contre votre affirmation que le SMIC aurait été augmenté davantage que le salaire moyen. C'est le contraire qui s'est produit. J'ai les chiffres d'ailleurs, et les références. Le SMIC qui était de 64 % du salaire moyen en 1950 n'est plus aujourd'hui que de 53 %…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
En quelle année, monsieur Mitterrand ?
FRANÇOIS MITTERRAND
En 1950.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Il n'existait pas!
FRANÇOIS MITTERRAND
C'était le SMIG…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Cela n'a aucun rapport. Cela n'a aucun rapport. C'est une notion différente.
FRANÇOIS MITTERRAND
Je vous en prie, ne faites pas ce genre de choses. Ne vous abaissez pas à cela…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Pas du tout!
FRANÇOIS MITTERRAND
Nous savons très bien de quoi nous parlons.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Il faut parler de choses précises, le SMIC existe depuis 1969, le SMIG est une autre notion, monsieur Mitterrand.
FRANÇOIS MITTERRAND
Il y a eu une hausse entre 1968 et 1969, pour des raisons que vous savez, qui découlent en particulier des accords de Grenelle. En vérité, depuis lors, le SMIC baisse par rapport au salaire moyen. J'en prends à témoin tous les journalistes spécialisés qui nous écoutent, et qui le démontreront. L'évolution du pouvoir d'achat des salaires est plus lente que chez tous les membres de la Communauté économique européenne, sauf la Grande-Bretagne. Et j'ajoute pour reprendre le thème du « changement sans risque », monsieur Giscard d'Estaing, pour les agriculteurs dont vous avez parlé, 800 000 exploitations agricoles, moyennes et petites ont disparu au cours de ces dernières années. On a même calculé que (le chiffre est exact), six par heure disparaissent aujourd'hui. C'est ça la sécurité ? Et vous ne pensez pas que précisément, le changement, c'est que ça ne continue pas ? Vous savez combien ont disparu de commerces d'alimentation au cours de ces dernières années, disons depuis neuf ans ? 50 000. Combien de petites et moyennes entreprises ? 60 000. Combien de petites et moyennes entreprises ont fermé, en ce mois de janvier 1974 ? 1 740. Savez-vous combien de grandes surfaces se sont installées ?…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Vous avez déjà cité ce chiffre…
FRANÇOIS MITTERRAND



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

J'aimerais vous rappeler l'idée que vous vous faisiez, avant de m'interrompre, de la liberté d'expression! Je vous renvoie le compliment!

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

À partir du moment où nous discutons de chiffres et nous sommes à égalité de temps de parole, à partir du moment où nous discutons de chiffres, il faut discuter de chiffres exacts… Vous avez annoncé un nombre de faillites, il m'a préoccupé. J'ai regardé s'il était exact et j'ai constaté que ça n'était pas le nombre de faillites qui avaient eu lieu, c'est le nombre des faillites prononcées au point de vue judiciaire et qui tenaient à des raisons de procédure, ce qui fait que pendant les mois de novembre et de décembre, on n'avait pas effectivement prononcé, du point de vue judiciaire, les faillites correspondantes. Ce ne sont donc pas des fermetures d'entreprises, ce sont des faillites judiciaires prononcées et d'ailleurs, après le mois de janvier, ce nombre est redevenu normal et a diminué fortement en février et en mars. Mais je répète, monsieur Mitterrand, vous cherchez à égarer cette discussion sur le passé. Les Françaises et les Français…

FRANÇOIS MITTERRAND

Sur la réalité d'aujourd'hui.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

… Ne veulent pas refaire l'élection de 1965. Ils veulent faire l'élection de 1974. Ce qui les intéresse, c'est de savoir où nous conduirons l'économie française, où nous conduirons le progrès social de la France. C'est cela qui m'intéresse et non pas de revivre dans une séance rétrospective ce qui s'est passé en France au cours des dix dernières années, que vous critiquez et dont j'assume pour ma part solidairement avec d'autres la responsabilité. Alors parlons de ce que nous ferons et expliquez-moi pourquoi vous voulez recréer un déficit budgétaire et pourquoi et comment vous voulez réévaluer le franc.

FRANÇOIS MITTERRAND

Changer, c'est ne pas continuer comme avant, et avant, c'est maintenant. Vous êtes encore ministre des Finances. Il s'agit donc de savoir s'il faut vous garder pour continuer cette politique que je viens de décrire ou bien s'il faut changer. On ne change pas de politique sans changer les hommes. Et j'insisterai beaucoup sur ce point parce que c'est capital. Vous parlez souvent de telle ou telle catégorie sociale, les cadres, les commerçants et les artisans. Je constate, par exemple, qu'en 1963, il y avait 108 supermarchés, en 1974 : 2 574. Ce n'est pas en raison de vos récents arrangements avec monsieur Royer que la Commission nationale d'urbanisme commercial verra ses pouvoirs accrus comme l'avait demandé le Sénat. La décision souveraine sera celle du ministre. Et comme le ministre en question, le ministre des Finances le contrôle généralement, je n'ai pas confiance. Je vais prendre un autre exemple. Nous parlons des commerçants et des artisans : songez qu'à la suite d'une loi qui a été votée au mois de novembre 1973 et qui a accordé le droit à la retraite (aux conditions de 65 ans) pour les anciens combattants et les anciens prisonniers de guerre, dès soixante ans… Cette loi n'a d'ailleurs pas été appliquée correctement par vos services et par vous-même, puisqu'un décret de 1974, au mois de janvier, a pratiquement reporté jusqu'en 1977 la possibilité d'appliquer des mesures qui étaient de simple humanité et d'intérêt social évident. Vous avez même inséré une discrimination dans l'article 2 de ce décret, en application tout à fait falsifiée de la loi en question. Vous excluez les commerçants, les artisans, les travailleurs indépendants et les travailleurs agricoles de la possibilité d'avoir cette retraite à soixante ans dans les conditions que je viens de dire. Je veux simplement redire que le changement, c'est ne pas vous permettre de continuer une politique antisociale. Pour le reste, je vais vous répondre, vous m'avez posé deux questions très importantes et elles méritent en effet que nous nous y arrêtions. Elles concernent l'une les nationalisations et l'autre la réévaluation du franc. Eh bien, parlons des nationalisations si vous le voulez bien. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles j'ai apporté la Constitution. Je me permettrai de vous rappeler ce que vous avez souvent oublié, c'est que toutes des philippiques que vous lancez contre les nationalisations, lorsque vous expliquez que c'est l'enfer — pour reprendre une expression qui n'est pas de vous — que c'est en vérité la faillite que c'est, en même temps, nier la capacité de notre marché de se développer, que c'est la fin des investissements, que c'est la ruine du secteur privé, je me permets de vous indiquer que la Constitution de 1958, reprenant le préambule de la Constitution de 1946 (j'ai les fiches sous les yeux, je vais vous les passer, vous pourrez contrôler et en même temps les apprendre), énonce le principe suivant : « Tout bien, toute entreprise dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité nationale. » Et



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

c'est en raison de ce principe constitutionnel qui figure dans notre préambule, que de général de Gaulle, les 4 et 5 mars 1945, devant l'Assemblée de l'époque a prononcé un discours dont le titre était ainsi rédigé : L'État doit tenir les leviers de commande et dans lequel il disait, contre votre avis d'aujourd'hui : « Oui nous affirmons que c'est le rôle de l'État d'assurer lui-même la mise en valeur des grandes sources d'énergie, charbon… électricité, pétrole, ainsi que les principaux moyens de transport, ferrés, maritimes, aériens et les moyens de transmission dont tout le reste dépend. C'est son rôle d'amener la principale production métallurgique au niveau indispensable, c'est lui qui doit disposer du crédit [nationalisation des banques] de manière à pouvoir diriger l'épargne nationale vers les vastes investissements qu'exigent de pareils développements et d'empêcher que des groupements d'intérêts particuliers… » d'intérêts particuliers, vous entendez à distance ces mots… « puissent contrarier l'intérêt général ». Eh bien! moi je prétends que, même dans un régime capitaliste libéral, plus avancé que le nôtre (je pense aux Etats-Unis d'Amérique), il y a des lois antitrust qui ont parfaitement traduit la règle même de ce capitalisme : la loi de la concurrence. Dès lors que des ententes sur les prix, sur les productions, sur des ventes se pratiquaient, des concentrations se réalisaient de telle sorte que la concurrence étant supprimée, les petites et moyennes entreprises étant liquidées, une personne, plusieurs personnes, d'une même famille ou un groupe d'intérêt pouvaient se rendre maîtres d'un seul marché. Il fallait nationaliser. Et puis monsieur Giscard d'Estaing, il y a des réussites, vous les connaissez, vous vous en félicitez quelquefois : la réussite de Renault qui porte nos exportations si loin, la réussite d'EDFGDF qui est citée en exemple sur le marché européen… Sauf dans une polémique électorale ou à la veille d'une élection présidentielle, vous ne pouvez pas vous dédire, mais il vous est impossible de contredire les forces politiques et les grands intérêts qui vous soutiennent. Vous êtes hors d'état de faire une politique qui puisse véritablement défendre les intérêts généraux contre un certain nombre d'intérêts particuliers. Je prends l'exemple de l'affaire Dassault. Monsieur Dassault est un grand ingénieur, un homme de valeur. Ce n'est pas le problème. En 1936, les industries d'armement ont été nationalisées. Eh bien ce qui n'est pas nationalisé aujourd'hui, ce sont les avions militaires qui appartiennent à monsieur Dassault, tandis qu'on commence à favoriser sa capacité de produire des avions civils… Le Mercure que vous devez subventionner par 500 millions de francs (vous entendez aussi, il faut bien qu'on nous écoute, 500 millions de francs pour monsieur Dassault…). Vous avez payé à 80 % les études et les recherches. Vous venez de vous engager pour plusieurs années sur 200 à 300 millions de francs pour obliger Air Inter à absorber la production de cet avion qui ne semble pas avoir de grandes facilités commerciales. Combien de gens sont en mesure de souffrir de la nationalisation ? En quoi lésons-nous quelque intérêt que ce soit ? Vous ne voulez pas qu'on nationalise Dassault, alors qu'il fabrique des avions de bombardements et un avion civil que nous soutenons, que vous soutenez avec les deniers des contribuables! Ce n'est pas logique, ce n'est pas correct. Cela échappe à la Constitution et cela échappe en même temps à la grande tradition des républicains qui ont estimé que lorsque, dans un secteur clef de l'économie ou pour un produit de valeur nationale, une seule personne était maîtresse du marché, il fallait que la nation s'en rende maîtresse. Voilà un premier point sur les nationalisations.

JACQUELINE BAUDRIER

Monsieur Giscard d'Estaing voulez-vous répondre ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je parlerai tout à l'heure de la réévaluation du franc naturellement.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je préférerais que monsieur Mitterrand réponde. Nous en sommes encore en 1945, il est temps d'en venir à 1974.

FRANÇOIS MITTERRAND

Nous sommes encore en 1974. Vous venez de financer des avions Dassault et de disperser, de liquider et de gaspiller les fonds publics.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mitterrand, alors parlons de ce sujet! ça n'est pas du niveau de…

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous vous y intéressez aussi.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Pas spécialement.

FRANÇOIS MITTERRAND



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Je prends cet exemple de nationalisation, monsieur Giscard d'Estaing, vous m'avez posé la question, je pourrais prendre celui du plan calcul, c'est-à-dire de l'ordinateur dans lequel on subventionne…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Vous permettez, de toute façon, c'est à moi d'avoir la parole.
FRANÇOIS MITTERRAND
Vous vouliez me la rendre, mais vous préférez la reprendre.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Non je la reprends tout de suite, parce que je ne veux pas laisser répandre des insinuations de votre part.
FRANÇOIS MITTERRAND
Non pas des insinuations, mais des affirmations et des accusations.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Des affirmations d'allure insinuante.
FRANÇOIS MITTERRAND
Pas du tout, très fermes.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
L'État français aide…
FRANÇOIS MITTERRAND
Cela figure dans les textes officiels.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Absolument, absolument, ce qui prouve encore que nous ne cachons rien. L'État français aide un certain nombre d'activités économiques et il aide ces activités économiques parce que s'il n'y a pas cette aide, on ne peut pas les développer. Alors qu'est-ce que nous aidons, nous aidons par exemple la construction navale, vous le savez très bien; nous aidons la marine marchande, vous le savez très bien, nous aidons l'aviation civile parce que si nous n'aidions pas l'aviation civile, il n'y aurait pas d'aviation civile française. Et lorsque vous êtes allé à Toulouse, l'autre jour, vous avez dit comme moi-même d'ailleurs qu'il fallait aider l'aviation civile. Et comme à Toulouse, on construit le Concorde, vous avez dit qu'il fallait aider le Concorde. Et vous savez qu'en matière d'aviation civile, nous avons dépensé infiniment plus d'argent dans le Concorde que dans tous les autres modèles d'avions civils. Ce qui est vrai, c'est que j'ai poussé et que je pousse à la reconversion vers des productions civiles d'un certain nombre de nos spécialisations militaires et qu'à partir du moment où des constructeurs qui étaient spécialisés dans du matériel militaire essaient, comme les autres constructeurs, de faire des programmes d'aviation civile, l'État, exactement sur les mêmes bases que celles qu'il applique aux autres entreprises, prend à sa charge la partie que, normalement, dans un État moderne, l'État finance en ce qui concerne la recherche ou le développement de la construction d'un avion. C'est donc un programme qui avait pour objet de pousser à la reconversion vers la production d'avions civils et je m'étonne qu'un homme comme vous trouve une telle attitude critiquable. En ce qui concerne le plan calcul, par exemple…
FRANÇOIS MITTERRAND
Ce que je trouve critiquable, c'est que cela serve les intérêts d'une seule personne.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
En ce qui concerne le plan calcul…
FRANÇOIS MITTERRAND
Ne détournez pas la conversation.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Cela ne concerne pas les intérêts d'une seule personne : nous ne remboursons que sur justification de dépenses concernant la recherche et la fabrication des appareils; nous ne versons jamais l'argent, comme vous dites, à une seule personne. Et nous le faisons exactement sur les mêmes règles de calcul que celles que nous appliquons à d'autres entreprises, et par exemple à l'aérospatiale, qui est une entreprise d'État, lorsqu'il s'agit, par exemple, du Concorde ou de l'Airbus. Mais, monsieur Mitterrand, si je suis élu, nous continuerons à aider l'aviation civile française, parce que j'estime qu'il y a là une grande vocation industrielle française et que nous le ferons en respectant naturellement strictement des règles de contrôle en ce qui concerne l'emploi, l'utilisation et la justification des dépenses sur fonds publics.
FRANÇOIS MITTERRAND



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Et vous ne nationaliserez pas Dassault… ?
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Et je ne me propose pas de nationaliser d'entreprises si je suis élu Président de la République.
FRANÇOIS MITTERRAND
Parfait! Alors vous laisserez cette entreprise gagner sur l'argent des contribuables des sommes considérables ?
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Non, nous ferons en sorte qu'il ne soit jamais accordé de subventions ou d'aides que pour des projets précis et sur des justifications contrôlées, notamment contrôlées par des services techniques et financiers, ce que nous avons toujours fait jusqu'ici. Or, j'ai noté que, dès qu'il s'agissait de parler de l'avenir, vous ne pouviez pas…
FRANÇOIS MITTERRAND
Je regrette…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Vous n'en parlez pas, monsieur Mitterrand, il y a déjà une heure que nous sommes ici.
FRANÇOIS MITTERRAND
Je demanderai au gouvernement de nationaliser les entreprises, les neuf entreprises industrielles qui détiennent un secteur clef de l'économie d'une façon monopolistique, c'est-à-dire qu'il existe une seule entreprise ou plusieurs ou quelques entreprises, sur un marché essentiel, pour une production essentielle à la vie nationale. Je compte en effet demander au gouvernement de respecter ce contrat que j'ai passé avec l'ensemble des citoyens.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Est-ce que vous indemniserez les actionnaires ?
FRANÇOIS MITTERRAND
Avec une indemnisation parfaitement honnête. Oh! je connais le Programme commun!
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Non monsieur Mitterrand, ce n'est pas dans le Programme commun.
FRANÇOIS MITTERRAND
J'ai même fait une estimation sur vingt ans et je pourrais vous la dire… mais je voudrais vous dire, vous indiquer qu'au contraire, une distinction essentielle sera faite entre les petits et moyens porteurs vivant d'épargne réalisée et les gros porteurs.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
C'est tentant quand on dit cela, cette distinction. On se demande d'ailleurs comment on peut la faire! Mais, enfin, imaginons qu'on puisse la faire. Est-ce que vous appliquerez cette distinction aux porteurs étrangers de ces titres ?
FRANÇOIS MITTERRAND
Ce que je peux vous dire…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Est-ce que vous l'appliquerez aux porteurs étrangers ?
FRANÇOIS MITTERRAND
Ce que je peux vous dire, monsieur Giscard d'Estaing, c'est qu'en l'espace de vingt ans, tous les porteurs auront échangé leurs titres, n'y perdront rien et cela coûtera 1 milliard par an. Et si vous voulez faire vérifier ces chiffres d'ici dimanche en huit, vous pourrez le faire.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Je vous en prie, répondez à ma question.
FRANÇOIS MITTERRAND
Ce sont des calculs que j'ai faits et que je soumets à l'opinion publique.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
En combien de temps ?
FRANÇOIS MITTERRAND
En vingt ans… je continue…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
En vingt ans, cela veut dire 20 milliards au total. Nous allons faire le calcul ensemble. Sur vingt ans, il y a un taux d'intérêt, monsieur Mitterrand, et celui que vous remboursez la dernière année, vous lui versez un taux d'intérêt ? Vous n'allez pas le faire attendre vingt ans ?



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

FRANÇOIS MITTERRAND
Je tiens à vous préciser qu'en l'espace de vingt ans, cela coûtera 2 milliards.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Ah bon c'était 1 milliard tout à l'heure.
FRANÇOIS MITTERRAND
Vous devriez m'écouter jusqu'au bout, la polémique ne servira pas notre entretien.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Mais il faut éclairer les chiffres.
FRANÇOIS MITTERRAND
Un milliard rentrera en compensation chaque année parce que ces actions gardent leur valeur. Cela coûtera 1 milliard afin de permettre à l'État de se comporter honnêtement à l'égard de tous les porteurs. Les choses sont claires ainsi. D'ailleurs cela a été appliqué comme cela au cours des nationalisations de 1945, et vous savez fort bien que, dans un certain nombre d'entreprises, les porteurs s'en sont fort bien trouvés. Donc, il ne s'agit pas de nous égarer. Puisque vous parliez de pillage des affaires publiques avec…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Non, non.
FRANÇOIS MITTERRAND
Vous l'avez dit plusieurs fois pendant la campagne, en accusant le Programme commun…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Non, non.
FRANÇOIS MITTERRAND
Dont j'assume la charge sur ce plan-là bien que je n'aie pas présenté un programme de gouvernement. Le changement, cela consiste précisément (voyez-vous j'y reviens sans arrêt et vous ne voulez pas me suivre là-dessus), à rendre justice à toutes les catégories socioprofessionnelles qui n'ont pas reçu leur part. Je me suis arrêté un moment sur les cadres, mais vous m'avez interrompu. Il existe un projet de monsieur Messmer (vous vous imaginez, de monsieur Messmer), qui prévoyait que deux salariés, qui seraient des cadres, pourraient siéger dans les conseils d'administration, afin de mieux connaître et de suivre le problème de la gestion. Votre groupe des Républicains indépendants et vous-même n'avez pas permis à ce projet d'aboutir. Pourtant, dans un pays comme l'Allemagne, les représentants des salariés forment la moitié des conseils de surveillance. Vous faites donc la politique la plus réactionnaire qu'on puisse imaginer, qu'on puisse admettre, qu'on n'ose pas admettre à l'intérieur du Marché commun. Alors je dis que le problème pour les Français, c'est que le changement leur permette non seulement d'espérer mais aussi de construire autre chose, non seulement sur le plan des revendications matérielles mais aussi sur le plan de la qualité de la vie, sur le plan de la redistribution d'une croissance nationale qu'ils ont fabriquée de leurs mains et avec leur esprit et dont ils ne reçoivent que la petite part. Voilà l'accusation que je fais à l'égard de votre politique.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Monsieur Mitterrand, j'ai compris. Il m'a fallu du temps pour le comprendre : cela ne me paraît pas un point essentiel, que pour vous le changement se réduisait à me voir partir du ministère de l'Économie et des Finances. C'est un changement (ça n'est pas un changement considérable), pour ma part je pense que le changement, cela consiste à conduire l'économie, le développement et le progrès social des Français dans d'autres directions. Alors, je note, parce que c'est très important, n'est-ce pas, qu'il est impossible avec vous d'avoir un débat sur l'avenir. C'est impossible. C'est un débat de contentieux sur le passé. Vous êtes un homme qui êtes lié au passé par toutes vos fibres, et lorsqu'on parle de l'avenir, on ne peut pas vous intéresser. En tout cas, vous n'acceptez pas de porter le débat sur ce terrain. C'est le seul qui m'intéresse. Monsieur Mitterrand, le changement avec moi, c'est que si je suis élu Président de la République, on cessera de parler du passé, y compris avec vous-même que j'espère avoir le plaisir de rencontrer, et qu'on parlera des problèmes d'avenir de la France, parce que c'est celui-là qui m'intéresse. Et je ne crois pas que les Français, à l'heure actuelle, cela les passionne de savoir ce que vous auriez fait comme ministre des Finances en 1960; c'est très intéressant comme sujet, mais ce n'est pas ce sur quoi ils comptent pour organiser leur vie future. Alors, lorsque je dis le changement sans risque, qu'est-ce que je veux dire ? Je veux dire que, par rapport à ce qui a été accompli, il est certain que nous devons, à l'heure actuelle, ouvrir de nouvelles perspectives. Mais au lieu d'ouvrir ces nouvelles perspectives par le renversement de la société française, par le



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

bouleversement de la société française, nous allons le faire en donnant une nouvelle dimension à ce qui a été entrepris. Or, vous avez parlé du Programme commun à plusieurs reprises, incidemment, c'est toujours moi qui vous en fais parler. Je vous ai parlé des ministres communistes au gouvernement. Nous serions le seul pays d'Europe occidentale à en avoir, vous n'avez même pas relevé le propos, vous n'avez pas répondu sur ce sujet. C'est-à-dire que les grands changements que vous proposez d'introduire, vous n'en parlez pas, et simplement vous vous contentez de dire que vous auriez fait un peu plus de SMIC que nous, ou un peu plus de développement de telle ou telle prestation ou allocation sociale. Alors moi je vais vous dire ce que je voudrais faire. Je crois que la France souhaite une nouvelle dimension de son progrès économique et social, c'est cela qui l'intéresse; que cette nouvelle dimension, cela veut dire d'abord que l'on continue la croissance de la France, et on ne continuera pas la croissance de la France en lui faisant subir une vague de nationalisations et de bureaucratie. D'ailleurs les grands pays socialistes voisins l'ont parfaitement compris puisqu'ils ont rayé de leur programme partout ces objectifs. Et d'ailleurs vous ne le maintenez dans le vôtre, c'est tout à fait clair, que sous la pression insistante de vos grands alliés communistes, parce que vous savez très bien que dans une économie moderne, ouverte, européenne, la nationalisation ou la bureaucratisation ne font pas progresser l'économie ou le progrès social, vous le savez autant que moi.

FRANÇOIS MITTERRAND

Parfaitement.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Alors nous allons continuer dans la même direction, c'està-dire maintenir la croissance de l'économie française et en même temps lui donner une dimension beaucoup plus humaine. Parce que ce qui est vrai, c'est que nous venons en effet, au point de vue du développement économique français, nous venons de loin. Nous avions un pays dont le niveau de vie, dont les ressources, dont l'industrie étaient du fait de la guerre, du fait du retard accumulé entre les deux guerres, d'un pays à économie faible. Et nous avons mis à l'heure actuelle sur un pied plus vigoureux l'économie française ce qui lui permet d'ouvrir la dimension du progrès social et de l'humanisation de notre société. Dans quelle direction ? Ce qui m'intéresse moi, c'est de dire ceci : il est fondamental, par exemple, de développer l'égalité des chances pour les jeunes Français. C'est fondamental; c'est beaucoup plus intéressant que de savoir ce qui s'est passé en 1962, monsieur Mitterrand!

FRANÇOIS MITTERRAND

C'est ce dont je parle depuis le début et c'est le débat que vous avez fui…

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Alors vous en parlez mezza voce, parce que je ne l'ai pas entendu.

FRANÇOIS MITTERRAND

Le changement, c'est de faire autre chose que ce que vous avez fait pour rétablir la justice sociale.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

C'est ça, alors il faut dire…

FRANÇOIS MITTERRAND

Donc il faut faire une politique de justice sociale.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je suis encore en retard sur vous, monsieur Mitterrand; laissez-moi parler. Donc c'est de développer l'égalité des chances pour les jeunes Français, ce qui veut dire que le problème de l'éducation, le problème de la formation, par exemple, sera au centre des préoccupations du futur Président de la République, si je suis élu. D'ailleurs, la semaine prochaine, à Amiens, je consacrerai un discours d'ensemble aux problèmes de l'éducation et de la formation. Vous avez parlé du problème de l'emploi des jeunes, c'est un problème fondamental. J'ai proposé un certain nombre de mesures concernant précisément le statut à donner aux jeunes pour ce qui est de leur premier emploi, et je dirais même de leurs premiers emplois parce que je crois qu'il est normal de reconnaître une sorte de droit au risque, de droit à l'erreur pour quelqu'un qui prend un premier emploi. Je crois également qu'il faut maintenir en France et développer la liberté d'initiative et d'établissement. Je crois qu'il est très important pour des travailleurs individuels, pour des petites entreprises en France, de pouvoir grandir et se développer dans une atmosphère qui ne soit pas bureaucratique et contraignante. Quand vous parlez des cadres, je n'ai pas voulu entrer dans des débats polémiques. Vous avez passé des catégories en revue. Je note que, dans le Programme commun, sur deux sujets qui touchent les cadres et qui sont pour eux, je dirais, vitaux, qui sont le problème du quotient familial, vous proposez de revenir sur le quotient



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

familial, et le problème de la retraite des cadres et l'autonomie de la retraite des cadres, vous proposez également de revenir sur cette autonomie. Donc, sur des sujets qui touchent des catégories sociales essentielles, vous proposez des mesures qui vont fondamentalement contre leurs préoccupations et contre leurs aspirations.
ALAIN DUHAMEL
Je vous indique simplement qu'il vous reste vingt-sept minutes.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Au total ?
JACQUELINE BAUDRIER
Au total.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Eh bien nous allons nous partager ces vingt-sept minutes.
JACQUELINE BAUDRIER
Est-ce que vous souhaitez continuer dans le domaine économique et social ?
FRANÇOIS MITTERRAND
Je voudrais dire à monsieur Giscard d'Estaing que je cherche à comprendre les raisons de sa politique. Je cherche à la comprendre. Je vois, et je suis d'accord avec lui, qu'il convenait de donner à la France une structure industrielle qui lui permettait de prendre rang parmi les grandes puissances, bref, d'épouser son temps. Il est un peu plus jeune que moi. Bref, on pourrait dire que, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, nous avons connu deux périodes. La première a été essentiellement de tenter de réparer les dommages de la guerre, c'était difficile. Ce régime a fait beaucoup (c'était la IVe République) et puis il a sombré. La Ve République, sur ces bases, a cherché à donner à la France sa structure industrielle. Elle n'a pu le faire, indépendamment des qualités de chacun, que par un formidable mouvement de travail et de grands sacrifices supportés par ceux qui ont accompli ce travail. Des salaires assez bas, une progression très lente, une hausse des prix très vive, un nombre d'heures de travail très long, des logements sociaux en trop petits nombres, des écoles fournies à des enfants paysans ouvriers ou de la petite bourgeoisie de bourgs ruraux, dans des conditions très rares (je pense surtout à l'école maternelle), bref dans la difficulté. Cependant, on a bâti tout ça, nous les Français. On a bâti tout ça. C'est ce que vous appelez à juste titre la croissance. Encore fautil donner un sens humain à cette notion de croissance. La France est devenue plus riche, parce que, il faut le dire (ça n'est pas de la polémique entre nous), on s'y est tous mis et quand je dis on s'y est tous mis, pensons surtout à tous ceux qui ont mis la main à la pâte, qui en ont été les véritables artisans : ouvriers travailleurs, cadres, agriculteurs, commerçants, ils ont tous travaillé pour que la France vive mieux. Beaucoup d'intelligence, la recherche, la science. Le moment est venu, monsieur Giscard d'Estaing, depuis longtemps, où il aurait fallu utiliser cette richesse créée par tous, afin que le plus grand nombre vive. C'est presque une question d'intelligence, c'est aussi une affaire de cœur. Il n'est pas acceptable qu'il y ait une petite catégorie de privilégiés qui sont servis par toutes vos lois, en particulier par vos lois fiscales, qui se tirent de tout, qui reçoivent des jetons de présence, des tantièmes, des bénéfices dans les conseils d'administration, des sommes énormes et scandaleuses, que la plupart des grandes sociétés aient des bénéfices sans comparaisons possibles avec qui que ce soit d'autre, tandis que tant de millions de gens vivent difficilement. Alors, je crois que la troisième époque de notre histoire, je parle de l'avenir, monsieur Giscard d'Estaing…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Oui mais vous parlez de l'avenir en prenant sur mon temps, monsieur Mitterrand…
FRANÇOIS MITTERRAND
C'est précisément… vous aurez le temps d'en finir.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Non, j'ai beaucoup de choses à rectifier sur ce que vous venez de dire…
FRANÇOIS MITTERRAND
C'est de répartir plus justement les fruits de l'effort national.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Mais je suis sur ce point…
FRANÇOIS MITTERRAND
Et c'est là que j'engage ma candidature, et on sait bien que ce sont les forces politiques et syndicales qui se sont rassemblées derrière moi, et que c'est ma candidature et mon programme d'action qui



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

permettront demain à la France d'engager la grande aventure, l'admirable aventure non seulement de la réussite économique mais aussi du progrès social. C'est là tout notre débat.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Eh bien, monsieur Mitterrand, si l'on vous a écouté comme je vous ai écouté avec intérêt, on est convaincu que ce qu'il faut faire ce n'est pas ce que vous proposez. D'abord, je vais vous dire quelque chose : je trouve toujours choquant et blessant de s'arroger le monopole du cœur. Vous n'avez pas, monsieur Mitterrand, le monopole du cœur, vous ne l'avez pas.
FRANÇOIS MITTERRAND
Sûrement pas.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
J'ai un cœur, comme le vôtre, qui bat à sa cadence, et qui est le mien. Vous n'avez pas le monopole du cœur. Et ne parlez pas aux Français de cette façon si blessante pour les autres. Alors, concernant ce qui a été fait au cours des dernières années, nous avons, la collectivité française a travaillé, et vous avez reconnu vous-même qu'elle avait travaillé dans la bonne direction puisque, en quelques années, nous avons fait de notre pays, un pays moderne, vous avez dit, je crois, une puissance industrielle moderne. Alors, le reproche que je vous fais, c'est, à l'heure actuelle, à cause de votre alliance avec le Parti communiste — vous êtes si discret sur tous ces sujets — c'est de proposer aux Français de briser l'instrument. Si vous disiez : « L'instrument, on s'en est bien servi pour la croissance, mais on pouvait peut-être aller plus vite dans la correction des inégalités sociales », je dirais : « C'est une querelle historique. Pouvait-on aller plus vite ? Fallait-il, au contraire, développer nos moyens de production et d'activité ? » C'est une discussion qu'on pouvait avoir, mais, à l'heure actuelle, ce que je propose de faire c'est de servir les mêmes objectifs de justice sociale que vous. Je suis convaincu que, si je suis élu Président de la République, les personnes âgées, les travailleurs au SMIC, les jeunes, en ce qui concerne la formation scolaire, rurale ou citadine, monsieur Mitterrand, connaîtront les mêmes réalisations que celles que vous ambitionnez de faire. Seulement, moi, je ferai ces réalisations à partir d'une économie en progrès alors que vous, vous avez l'idée, étrange en vérité, de vouloir faire ces réalisations à partir d'une économie brisée. Il n'y a pas de progrès social en France si nous ne continuons pas à développer l'économie moderne, et l'erreur, à mon avis, fondamentale de la politique que vous proposez, parce qu'enfin nous sommes un peu dans l'avenir dans ce point du débat, l'erreur fondamentale c'est de briser l'instrument, c'est-à-dire de proposer aux Français un programme de gestion économique dont aucun pays comparable ne veut, parce qu'ils ont observé la mise en œuvre de pareilles techniques et de pareilles solutions et ils savent très bien que cela arrête le progrès économique. Moi, mon ambition, parce qu'en effet, vous avez dit que je suis un homme jeune, et un homme jeune il a l'ambition de faire quelque chose et vous dites toujours que mon ambition c'est la croissance; pas du tout. Mon ambition, c'est de servir la justice, monsieur Mitterrand, et je dirai de la servir autant que vous. Je pense souvent à ce qui se passera si je suis élu, parce que je serai peut-être élu à votre place, c'est possible, vous n'en parlez pas. Eh bien! si je suis élu et quand je pense à ce que je voudrais avoir fait, je voudrais avoir amélioré le sort des Français. C'est ça mon idée de base. Mais je me dis que pour améliorer le sort des Français, je ne commencerai pas par jouer avec l'instrument pour des raisons électorales. Moi, je ferai en sorte que l'instrument productif français, celui qui a utilisé, canalisé, orienté le travail physique, manuel et effectivement pénible des Français, cet instrument ne soit pas désorganisé dans les premières semaines de ma gestion. Donc, monsieur Mitterrand, personne n'a le monopole du cœur, personne n'a le monopole de la justice. Nous discutons sur des moyens parce que les objectifs de justice, je crois que ce sont les mêmes et je crois que, pour servir la justice en France, il faut poursuivre dans la direction que nous avons prise, il faut amplifier le mouvement, il faut développer le dialogue. Car je crois que la justice ce n'est pas seulement une question de distribution de ressources, c'est une question de contacts, d'échanges de vues, de savoir ce que chacun aspire à faire, aspire à être, et que c'est dans cette atmosphère nouvelle que sera, pour moi, le changement, c'est-à-dire une démocratie sociale en France, mais bâtie sur la poursuite du progrès économique. C'est là que réside, à mes yeux, le changement, et ce n'est pas dans un simple changement de personnes.
FRANÇOIS MITTERRAND
Naturellement, ce n'est pas qu'un simple changement de personnes, naturellement. Encore faut-il expliquer une politique. Et je regrette que vous ne m'ayez pas écouté davantage au cours de ces dernières semaines; il est vrai que vous aviez vous-même beaucoup de choses à faire.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Et réciproquement.
FRANÇOIS MITTERRAND
Car vous auriez observé que j'étais le seul, parmi les candidats — M. Chaban-Delmas s'y est essayé — à avoir présenté un plan anti-inflation. Je suis le seul à avoir gagé les ressources…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Ah, ce plan anti-inflation…
FRANÇOIS MITTERRAND
Je vous en prie, je ne vous ai pas interrompu.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Je suis encore en retard sur vous, monsieur Mitterrand.
FRANÇOIS MITTERRAND
Je ne vous ai pas interrompu.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Parlons de votre plan anti-inflation.
FRANÇOIS MITTERRAND
Je voudrais vous répéter que je suis le seul à avoir présenté un plan anti-inflation et à avoir gagé des dépenses par des ressources correspondantes. Je suis le seul à l'avoir fait.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Comment gagez-vous vos dépenses ?
FRANÇOIS MITTERRAND
Ce plan ne concerne pas seulement les revendications matérielles; il y a des aspects moraux et spirituels qui comptent et qui sont essentiels à la vie d'un pays.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Monsieur Mitterrand, nous sommes bientôt à la fin du débat…
FRANÇOIS MITTERRAND
De telle sorte que…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Je voudrais qu'on respecte l'égalité de temps de parole. Comme on approche de la fin du débat, vous êtes toujours en avance sur moi et je voulais, à propos de votre plan anti-inflation, vous poser des questions, parce que je l'ai sous les yeux, votre plan anti-inflation. D'abord, vous avez dit que, pour stopper l'inflation (j'ai votre papier sous les yeux car vous me l'avez même envoyé. Je vous remercie)…
FRANÇOIS MITTERRAND
Vous m'avez encore interrompu.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Je vous ai interrompu, monsieur Mitterrand, parce que vous parlez toujours plus que moi et que j'ai droit à l'égalité du temps de parole.
FRANÇOIS MITTERRAND
Une légère avance.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Alors, vous avez dit, dans votre plan pour stopper l'inflation, « un blocage temporaire des prix auquel aucun gouvernement ne peut échapper ». Est-ce que ce blocage temporaire des prix comporte le blocage des prix alimentaires ?
FRANÇOIS MITTERRAND
Vous savez bien, parce que je l'ai précisé, qu'il n'y avait pas de blocage des prix agricoles, cela fait partie de mes déclarations publiques; le blocage serait sélectif et temporaire. Après tout j'aurais pu m'inspirer de la façon dont monsieur Debré s'était comporté avant que vous ne reveniez au ministère des Finances lors de la généralisation de la TVA : il a, à ce moment-là, appliqué des dispositions, quant au contrôle des prix, qui ont été très efficaces. Vous essayez…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Elles sont actuellement en vigueur.
FRANÇOIS MITTERRAND
Elles sont actuellement en vigueur, mais elles ne sont pas très efficaces…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Ce sont celles qui sont en vigueur.
FRANÇOIS MITTERRAND
Vous avez battu tous les records de la hausse des prix. Mais je voudrais en revenir à mon sujet lorsque vous aurez rattrapé votre temps de parole.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Monsieur Mitterrand, je prends votre plan. D'une part, il y a un blocage temporaire des prix, mais vous dites aux Françaises et aux Français que cela ne comporte pas les prix alimentaires, ce que je comprends d'ailleurs parfaitement parce que le problème des prix agricoles se pose, mais vous savez très bien que, pour les ménagères, pour les Françaises auxquelles vous dites que cela ne concerne pas les prix alimentaires, dès à présent votre programme de lutte contre l'inflation est singulièrement écorné, parce que, pour les prix industriels, vous proposez de mettre en œuvre pratiquement la politique que nous pratiquons. Ensuite, vous proposez une réduction du taux de la TVA, c'est-à-dire une perte de recettes fiscales. Je comprends très bien cette perte de recettes fiscales si vous la compensez par d'autres ressources. J'ai lu votre programme, je l'ai sous les yeux : il n'y a aucune autre ressource dans votre premier plan. Donc, dans votre plan de six mois, il y a des dépenses, c'est-à-dire un déficit budgétaire, l'apparition d'un déficit budgétaire dont tous les Français savent, qu'ils soient économistes ou qu'ils ne le soient pas, que c'est un facteur d'accélération de l'inflation. Alors, vous accélérez l'inflation à l'intérieur par l'apparition d'un déficit budgétaire et vous organisez — et c'est tout à fait surprenant — la déflation extérieure par la réévaluation du franc. Et je voudrais bien savoir qui vous pensez servir : est-ce que ce sont les exportateurs, est-ce que ce sont les agriculteurs, en procédant à cette revalorisation de notre monnaie ? Si j'ajoute que, dans le Programme commun, vous proposez également la mise en place immédiate d'un contrôle renforcé des changes, alors je me demande comment vous imaginez à la fois que vous allez isoler la France au point de vue monétaire par un contrôle renforcé des changes, organiser le déficit intérieur, le déficit budgétaire, et prétendre réévaluer notre monnaie.
FRANÇOIS MITTERRAND
Concernant le budget, en conséquence de l'inflation, vous avez des sommes (M. Chaban-Delmas les a confirmées), 14 milliards environ, qui représentent, à l'heure actuelle, un excédent utilisable. J'ajoute que votre propre programme, que j'ai fait chiffrer, pour la première année, à 25 milliards, n'est gagé par aucune ressource. Je continue de préciser — mais moi, je ne vous ai pas interrompu — je continue de préciser que le programme antiinflation que j'ai présenté atteint 9 milliards de francs et reste inférieur à l'excédent budgétaire que je limite, par prudence, à environ 10 milliards selon les informations que je possède et qui viennent de votre ministère. J'ajoute qu'en vérité, la diminution de la TVA atteint 3 milliards, et non pas 12, comme vous l'aviez prétendu dans un précédent débat parce que vous aviez compté, parmi les produits de première nécessité, le homard et le caviar.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Monsieur Mitterrand, soyons sérieux! soyons sérieux : le homard et le caviar ne font pas 9 milliards de francs. Les Français consommateurs le savent parfaitement.
FRANÇOIS MITTERRAND
Je vous en prie, ne détournez pas la conversation!! Ne détournez pas la conversation. Les produits de première nécessité représentent 6 milliards par an, donc 3 milliards pour les six mois. Et je tiens à ce que, dès que l'on parle de chiffres, vous n'ayez pas des affirmations qui sont contraires à la vérité. Je tiens…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Vous n'allez pas prétendre que la différence c'est le homard et le caviar, monsieur Mitterrand, allons!
FRANÇOIS MITTERRAND
Vous les aviez englobés, d'une façon très spécieuse, mais peutêtre avez-vous cru que c'était aussi nécessaire que la brioche en 1789. Là-dessus…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Nous parlons sérieusement. La différence entre 3 et 12 milliards par an, ce n'est pas le homard et le caviar.
FRANÇOIS MITTERRAND
L'heure passe et vous m'avez parlé, tout à l'heure, des ministres communistes et je ne voudrais pas vous laisser le sentiment que c'est une discussion que je fuis. J'ai fait beaucoup de réunions publiques, beaucoup de déclarations publiques — plus qu'il n'aurait fallu, sans doute — au cours de ces quatre



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

dernières semaines, et j'ai toujours dit très clairement que la majorité présidentielle que je représenterais, qui se serait rassemblée derrière moi, non seulement le 5, mais aussi le 19 mai, comprendrait toutes les formations politiques qui m'ont soutenu, en particulier le Parti communiste. C'est donc bien clair : il y aura, si je l'emporte, des ministres qui représenteront l'ensemble des formations politiques, y compris le Parti communiste. Alors, le problème est de savoir s'il y a un interdit. Le problème est de savoir s'il est aujourd'hui interdit de faire, en France, ce qui est fait en Finlande, ce qui est fait en Islande, ce qui a été fait par le général de Gaulle — je l'ai déjà très souvent répété — en France, en 1944 et en 1945, ce qui a été fait en Italie, en Belgique, au Danemark, en Hollande. Il s'agit de savoir si les alliances entre communistes et socialistes qui existent dans les provinces du Piémont ou de l'Émilie en Italie, il s'agit de savoir si c'est interdit alors que cela se fait au Japon, simplement parce que c'est moi et que ce sont les communistes français. Et là-dessus, vraiment, je trouve que s'adresser aux Français en leur disant : « Je veux être le Président de tous, je veux réaliser l'unité nationale », et exclure a priori 5 millions d'entre eux simplement parce qu'ils votent communiste, est inadmissible. Il existe un grand parti qui s'appelle le Parti communiste, qui n'est pas le mien, que je combats sur bien des points, mais que j'ai estimé nécessaire de contribuer à réintégrer dans la vie nationale parce qu'il représente de grandes forces du travail, de production et des valeurs patriotiques que l'Histoire a montrées. Alors, je vous réponds : « Mais oui, c'est comme cela ». Et j'en prends la responsabilité : je suis le seul candidat qui ait dit à toute la France : « Je ne récuse aucun Français ». Et je me permets, monsieur Giscard d'Estaing, parce que le débat est vraiment grave là-dessus : l'anticommunisme, vraiment, il faut s'en débarrasser. Les tragiques périodes du temps de Staline, les grandes divisions qui ont séparé l'Europe, vraiment, monsieur Giscard d'Estaing, pensez à l'avenir, ne chassez aucune des forces de la production, ne coupez pas la France en deux. M. Chaban- Delmas, tout récemment, s'est exprimé là-dessus, mais j'ai retrouvé un de ses anciens textes, au moment de la mort de Maurice Thorez : « Lorsqu'on est descendu à la mine à douze ans et qu'on n'est déficient ni de corps ni d'esprit ni de cœur, comment ne pas prendre une profonde conscience de classe, comment ne pas prendre parti ? Maurice Thorez nous laisse le souvenir d'un homme de talent ayant le sens de l'État. » Et voulez-vous que je vous lise — et ce sera fini — la lettre qu'a adressée le général de Gaulle au fils de Maurice Thorez après la mort de ce dernier ? « Pour ma part, je n'oublie pas qu'à une époque décisive pour la France, le Président Maurice Thorez, quelle qu'ait pu être son action avant et après, a, à mon appel, comme membre de mon gouvernement, contribué à maintenir l'unité nationale. »

JACQUELINE BAUDRIER

Alors, messieurs, il faut qu'on vous précise ce qui se passe. M. Mitterrand a parlé 45 minutes, M. Giscard d'Estaing a un retard de cinq minutes, il va donc pouvoir répondre. Et, en principe, il faudrait que vous puissiez conclure. Nous constatons que vous n'avez pas eu le temps de parler de politique étrangère. Qu'est-ce que vous souhaitez ? Est-ce que vous souhaitez dire quelques mots de politique étrangère ? Peut-être M. Giscard d'Estaing veut-il répondre maintenant à M. Mitterrand, il a droit à cinq minutes. Et est-ce que vous voulez, quelques minutes, l'un et l'autre, parler de politique étrangère et donner votre conclusion ensuite ? Mais nous déborderons. Mais il est vrai que, ce débat étant un débat exceptionnel, nous devons pouvoir le faire.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je suis à votre disposition. Je suis en retard parce que M. Mitterrand parle plus que moi et que je m'efforce, de temps en temps, d'avoir accès au droit à la parole. Alors, je dirai à M. Mitterrand qu'il ne s'agit pas du tout de cette théorie de couper la France en deux. Qu'est-ce que cela signifie ? Nous sommes là pour parler simplement des choses. Il y a l'élection présidentielle, il y a deux candidats, il y aura toujours deux candidats : l'un sera élu, l'autre ne sera pas élu, et je n'emploie même pas l'expression, vous le voyez, sera battu; il ne sera pas élu. Ce sera vous ou ce sera moi. Et je ne considère pas du tout que la France sera coupée en deux. Et il y aura les Français qui auront choisi leur Président de la République. Je suis très frappé de voir que ce qu'ils veulent c'est choisir leur Président de la République. Tous les hommes politiques, et je dirai que votre façon de vous exprimer vous classe dans cette catégorie, cherchent à faire croire que les Français vont se classer en cette circonstance; ils ne vont pas se classer, ils vont choisir leur Président de la République, ils vont choisir l'homme qui leur donnera l'impression d'une certaine sincérité, d'une certaine simplicité et d'une certaine sécurité. C'est comme cela qu'ils vont se prononcer. Pourquoi voulez-vous que cet homme, une fois élu — si c'est vous, monsieur Mitterrand, ou si c'est moi — ait l'idée qu'il lui faut couper la France en deux ?



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Je pense que ce sera un homme de réconciliation; moi, je serai un homme de réconciliation, je ne serai pas un homme de revanche. Et il est frappant de voir la percée, l'ouverture politique que j'ai pu faire en quelques semaines. Vous faisiez de l'ironie sur le soutien du Centre démocrate ou sur le soutien des Réformateurs, que vous auriez bien aimé avoir, pourtant : eh bien, en quelques semaines, malgré les divergences d'opinions, malgré les souvenirs que pouvaient avoir les uns ou les autres, on a pu organiser, déjà, en France, un large rassemblement qui va, en effet, plus loin que ce rassemblement n'est jamais allé. Et moi, je souhaite qu'un jour ce rassemblement aille plus loin. Je considère, monsieur Mitterrand, que les électeurs communistes sont des Français comme les autres mais, je l'ai dit, le Parti communiste, ce n'est pas un parti comme les autres. Et, d'ailleurs, vous le savez très bien, parce que vous nous citez des exemples intéressants de l'Islande ou de la Finlande; mais enfin, la France, ce n'est pas l'Islande ou ce n'est pas la Finlande; d'abord, la Finlande a une frontière commune avec l'Union soviétique, nous n'en avons pas, et quant à l'Islande, elle n'a pas les mêmes problèmes économiques, sociaux et internationaux.

FRANÇOIS MITTERRAND

Elle fait partie de l'OTAN… Elle fait partie de l'OTAN…

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Elle fait partie de l'OTAN, mais elle a une situation…

FRANÇOIS MITTERRAND

Qui est le Traité militaire de l'Atlantique Nord, elle est l'alliée des Américains.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

C'est ça. Mais je répète qu'aucun pays, qu'aucun pays du Marché commun même élargi n'a, à l'heure actuelle, de communistes au gouvernement; même un pays où le Parti communiste est très actif et très influent comme l'Italie n'a jamais eu de ministres communistes au gouvernement. Non pas qu'il ne s'agisse d'hommes qui ne puissent pas faire partie de la représentation nationale. J'ai reçu à mon ministère, récemment, une délégation du Parti communiste qui venait m'entretenir des problèmes de l'inflation, j'ai trouvé tout à fait normal d'avoir cette discussion avec eux. Mais installer au gouvernement — et, dans votre texte, ça veut dire pour la législature, c'est-à-dire, s'il y a une dissolution, pour cinq ans, installer au gouvernement —, selon M. Marchais, sept ministres communistes, qui auront des secteurs dont certains seront importants, qui seront ou bien l'Éducation ou bien l'Agriculture ou bien le Commerce, je n'en sais rien, parce que vous exclurez peut-être l'Intérieur ou les Forces armées ou les Affaires étrangères, installer pendant cinq ans, en France, à la tête des grandes administrations nationales sept ministres communistes, c'est, à mon avis, un risque qu'un homme d'État français ne peut pas prendre. Il peut parfaitement, comme vous, avoir des négociations avec le Parti communiste, il peut demander le soutien du Parti communiste dans telle ou telle circonstance ou pour telle ou telle partie de son programme. Par contre, installer à des leviers de commandes, de responsabilités et de formation, six ou sept ministres communistes pendant cinq ans, c'est un risque qu'un homme d'État français ne doit pas prendre.

FRANÇOIS MITTERRAND

C'est le risque qu'a pris le général de Gaulle.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Dans une circonstance nationale tout à fait différente et il a…

FRANÇOIS MITTERRAND

La circonstance nationale… la circonstance nationale à laquelle nous sommes affrontés est très différente aussi.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mitterrand, n'invoquez pas trop le général de Gaulle. Rappelez-vous mai 68, monsieur Mitterrand. Lorsque vous avez déjà voulu faire la même tentative en mai 1968, parce que vous aviez songé à faire également un gouvernement avec les communistes, rappelez-vous les termes, ils sont présents dans la mémoire de tous les Français, et je les ai là, d'ailleurs, dans lesquels le général de Gaulle s'est exprimé à propos de cette tentative, la sévérité avec laquelle il en a parlé et avec laquelle il a parlé de ceux qui menaient cette tentative. Alors, je vous conseille, sur un sujet de cette nature, de ne pas invoquer le précédent du général de Gaulle. Mais je termine sur ce point : autant l'ouverture politique est souhaitable en France, et autant il est souhaitable — je dirai le plus tôt possible — que des hommes d'inspiration et de formation socialistes, puissent participer à des responsabilités au gouvernement autant il est très grave, pour un homme d'État, et pour un homme d'État comme vous,



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

dont je mesure, je le dis franchement, la sincérité et l'esprit national, j'en suis sûr, mais combien il est dangereux de prendre le risque, à l'occasion des élections présidentielles, d'installer pour cinq ans, dans des postes de responsabilités, des ministres communistes. Enfin, je vous le dirai franchement, c'est un risque que, personnellement, de toute façon, pensant à la France et pensant aux Français, je ne prendrai jamais.

ALAIN DUHAMEL

Alors, monsieur Mitterrand, nous allons vous rendre la parole. Vous avez, l'un comme l'autre, épuisé à quinze secondes près, le temps de parole qui était théoriquement prévu. Alors, on nous a avertis que vous pouviez disposer chacun de cinq minutes supplémentaires à la fois pour conclure et puis, si vous voulez, y intégrer encore quelque chose, mais vous ne pourrez pas beaucoup vous répondre. Alors, vous avez donc une tranche supplémentaire, chacun, de cinq minutes, à la fois pour vous répondre et pour conclure.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Est-ce qu'on peut découper, monsieur Duhamel ?

JACQUELINE BAUDRIER

Est-ce que vous souhaitez, l'un et l'autre, avoir un échange, même bref, de politique étrangère puisque c'était dans vos projets ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je crois qu'il est utile que nous disions notre point de vue sur la politique étrangère. Je vous dirai ceci. Pour la politique étrangère de la France, en deux minutes — je garderai trois minutes pour ma conclusion…

FRANÇOIS MITTERRAND

Bien.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

… Pour moi, ce qui est très important c'est d'abord le maintien de l'indépendance et de la grandeur de la France. La France, pour moi, n'est pas un pays quelconque, c'est un pays dont le Président de la République doit servir l'indépendance et la grandeur. Mon deuxième objectif, c'est de faire avancer l'Europe et, à cet égard, je dirai simplement à monsieur Mitterrand que la lecture du Programme commun et l'évocation permanente des clauses de sauvegarde, des risques de sorties de l'Europe, me conduisent à penser qu'il y a, en fait — et on le sait bien —, incompatibilité entre l'esprit du Programme commun et le maintien de la France dans le Marché commun. Or, l'Europe est en crise, l'Europe sera en crise l'été prochain, et il est très important que le prochain Président de la République française puisse conduire une politique européenne pour la France. Enfin, au point de vue de la défense, je suis également très frappé de voir, dans ce même document, que l'on propose — je cite — « le désarmement et la neutralisation du centre de l'Europe », ce qui veut dire que, dans ce cas, l'Europe sera une zone désarmée, située entre deux superpuissances dont on n'évoque pas le désarmement. Je suis favorable au désarmement, mais je suis favorable au désarmement qui comporte sur un pied d'égalité les superpuissances, c'est-à-dire l'Union soviétique et les États-Unis. Car un désarmement et une neutralisation limités à l'Europe cela veut dire l'Europe esclave et je souhaite l'Europe indépendante et pas l'Europe esclave.

FRANÇOIS MITTERRAND

C'est bien rapide… pour la politique étrangère. Il nous aurait fallu un autre rendez-vous. C'est regrettable mais nous avons parlé de beaucoup d'autres choses qui, je l'espère, seront utiles. L'indépendance, vous êtes né, comme moi, dans ce pays; n'y serions-nous pas nés que nous l'aimerions si nous devions y travailler : nous nous sentons, je me sens si profondément enraciné dans la vie de notre pays que l'indépendance, pour moi, c'est quelque chose d'aussi simple que ma façon de respirer. Il n'est pas possible que la France puisse se soumettre aux injonctions de quelque pays que ce soit, serait-ce notre plus fidèle et notre meilleur allié. Mais l'indépendance, cela se défend : cela se défend avec la monnaie, cela se défend avec le travail, cela se défend avec une armée, cela se défend avec une économie qui échappe à la puissance des sociétés apatrides, des sociétés multinationales. Cela n'est pas défendu aujourd'hui; c'est ma tâche pour demain. Je crois à l'Europe, monsieur Giscard d'Estaing, et, contrairement à ce que vous avez dit, le Programme commun respecte le Marché commun. Vous n'avez pas fait l'Europe sociale, vous n'avez pas fait l'Europe régionale, vous n'avez pas fait l'Europe monétaire, vous n'avez pas fait l'Europe des peuples, cela reste à faire, c'est ma mission. Enfin, je pourrais continuer. Vous m'avez parlé du général de Gaulle. C'est vrai que je l'ai



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

combattu, franchement, loyalement, devant le pays tout entier. Mes thèses n'étaient pas les siennes le plus souvent. Vous avez dit, un jour, que vous aviez eu avec lui — je ne sais comment vous avez noté ce chiffre — 170 rendez-vous. Mais vous n'avez pas parlé du 171e, le 28 avril 1969; c'est le jour où vous l'avez politiquement poignardé puisque vous avez décidé sa chute. Voilà pourquoi il vaut mieux, sur ce sujet, que les choses soient claires.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Giscard d'Estaing.

JACQUELINE BAUDRIER

Il vous reste quatre minutes, monsieur Giscard d'Estaing pour apporter une précision et ensuite conclure.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je vais répondre d'abord à ce dernier trait de monsieur Mitterrand. Monsieur Mitterrand, est-ce que vous êtes démocrate ? Est-ce que vous respectez l'application d'une Constitution et du suffrage ? En 1969, il ne s'agissait pas d'élire le Président de la République, le général de Gaulle comme Président de la République, le général de Gaulle que vous avez combattu en étant candidat contre lui; il s'agissait de se prononcer sur un texte et je me suis, comme tous les Français, comme la majorité des Français — et, permettez-moi de vous le dire, comme vous-même — prononcé sur ce texte.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je n'avais pas d'obligation morale, moi.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je n'avais pas d'obligation morale lorsqu'il s'agissait de voter sur une loi. Cette loi proposait la suppression du Sénat, je n'étais pas favorable à la suppression du Sénat, j'étais un homme libre, je ne faisais pas partie d'un gouvernement, et, comme homme libre, j'ai exprimé le suffrage de ma conscience. Et je suis étonné de voir qu'un homme qui, dans son vocabulaire, se réclame de la démocratie, n'accepte pas la loi du suffrage. Lorsqu'il s'est agi de voter pour le général de Gaulle comme Président de la République, j'ai voté pour lui; lorsqu'il s'est agi de voter son investiture, monsieur Mitterrand, j'ai voté pour lui; mais, lorsqu'il s'est agi de se prononcer sur un texte à propos duquel mon opinion n'était pas d'accord avec ce texte, j'ai voté contre, et je trouve singulier et peu conforme à l'esprit démocratique que vous m'en fassiez le reproche. Alors, maintenant, ma conclusion. N'est-ce pas, ma conclusion c'est ceci. Ce qui m'a frappé, ce qui me frappe dans ce débat, monsieur Mitterrand, je vous le dis très simplement, c'est que vous êtes un homme du passé. C'est ce qui m'a frappé. J'aurais souhaité que nous parlions de l'avenir, je l'aurais souhaité trois fois. On ne peut pas parler de l'avenir avec vous, on a l'impression que l'avenir ne vous intéresse pas. Et, dans cette élection présidentielle, si je représente quelque chose, si je crois à quelque chose, c'est à l'avenir de la France; c'est ça qui m'intéresse. Vous êtes un homme du passé, toutes vos évocations à propos de ce que je propose c'était le passé, c'était 1969, c'était 1962, c'était 1945. On a l'impression que vous ne voulez pas regarder l'avenir de la France et, si vous ne voulez pas le regarder, monsieur Mitterrand, vous ne le conduirez pas bien, cet avenir. Alors, à propos de cet avenir, je dirai ceci : pour ma part, je souhaite que la France ne prenne pas, pour elle et pour les Français, un risque qui peut être mortel. Le fait de bouleverser profondément notre vie politique, notre vie économique, notre vie sociale, c'est, pour un pays qui est encore un pays fragile — parce que la France est un pays fragile — c'est un risque qu'on ne peut pas prendre. Et donc, ce que je propose à la France c'est, en effet, le changement, mais c'est le changement qui exclut le risque. Il ne faut pas croire que le choix que les Françaises et les Français vont faire, c'est un choix pour quelques semaines ou pour quelques mois; on cherche à leur présenter cette idée; mais c'est un choix pour sept ans. Une fois que ce choix sera fait, il sera irrévocable. Si les structures économiques, politiques et sociales de la France sont transformées ou sont détruites, elles seront détruites ou transformées irréversiblement, non pas seulement sur des points de détail mais dans les structures mêmes de leur nature. Alors, ce que je souhaite, pour ma part, au contraire, c'est le changement, c'est-à-dire le développement, le progrès de ce quia été entrepris. Et alors on me dit que ce changement c'est seulement un changement des hommes : non, monsieur Mitterrand, c'est le changement d'une génération et c'est le changement d'hommes qui ont, dans l'esprit et dans le cœur, la préoccupation de l'avenir. Dans les quelques jours qui vont me rester dans cette campagne présidentielle nationale, je ne parlerai pas contre vous, je vous le dis franchement, je parlerai de l'avenir de la France, parce que ce qui m'intéresse c'est d'organiser ce changement, c'est de voir l'avenir, c'est de proposer aux Français une ouverture et, après avoir fait l'ouverture politique



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

que j'ai pratiquement faite tout seul, je leur propose de faire immédiatement après l'ouverture sociale. La même ardeur, la même foi, que j'ai apportée à réaliser cette ouverture politique qui apparaissait invraisemblable il y a quelques mois, je l'apporterai à faire l'ouverture sociale de la France, parce que ce que je souhaite c'est que, pensant à cette époque, après, vous n'ayez pas le sentiment d'être entrés tout d'un coup dans une période qui était sombre, une période de risques, une période de menaces, mais que vous soyez entrés dans une période qui était plus ouverte, qui était plus ensoleillée, qui était plus généreuse et qui peut commencer dès le 20 mai prochain. Et si vous m'élisez Président de la République, ce que j'essaierai de faire, c'est que, ce que nous ferons ensemble, ce sera mieux qu'avant.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Mitterrand, vous avez trois minutes pour conclure à votre tour.

FRANÇOIS MITTERRAND

Ce que vous voulez faire, il fallait le faire quand vous le pouviez. Qu'est-ce qui vous en a empêché ? Tout simplement les forces politiques et sociales sur lesquelles vous vous appuyez. Vous êtes arc-bouté sur une minorité de Français qu'ont rejoints, c'est vrai, un certain nombre de millions, ceux auxquels, maintenant, je m'adresse, qui n'ont pas voté pour moi dès le premier tour de scrutin, qui nous ont entendus, qui sont sincères et qui doivent savoir que, le passé, c'est celui qui vient, depuis dix ans, de gérer les affaires de la France. Moi, je me sens, comme vous, monsieur Giscard d'Estaing, je me sens très présent. Nous sommes le présent, vous et moi, ce soir. Mais pour l'avenir, tous les deux, chacun à sa manière, on peut travailler pour la France sans être Président de la République, heureusement. Mais voilà que ma mission, mon rôle, c'est peut-être (vous en déciderez) d'être demain le Président de tous les Français. J'ai essayé, toute la soirée, d'expliquer que le changement c'est de permettre de mieux partager les fruits de l'essor national, non seulement sur le plan des affaires matérielles, mais sur le plan de la dignité du travail, de la qualité de la vie, de la capacité, pour l'homme, de dominer ses difficultés, de vivre en famille, de garder sa propriété, de se sentir libre à l'égard des forces qui s'apprêtent à l'écraser. Seulement, pour cela, il faut quelque chose de simple — et il faut le dire — c'est qu'il faut aimer ce que l'on fait. Il faut aimer la France — je crois que c'est le cas des deux candidats; il faut aussi aimer les Français. C'est ça, l'avenir.

JACQUELINE BAUDRIER

Monsieur François Mitterrand, monsieur Valéry Giscard d'Estaing, il nous reste à vous dire merci d'avoir accepté ce débat ouvert devant quelque trente millions de téléspectateurs. Ce fut une grande première pour l'ORTF et pour tous ceux, je crois, qui apprécient la libre confrontation des idées.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

**Débat télévisé entre MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand — le 5 mai 1981**

Présentation : Michèle Cotta, Jean Boissonnat

JEAN BOISSONNAT

Bonsoir. Nous voici donc réunis pour ce débat entre les deux participants au deuxième tour de l'élection présidentielle, M. Valéry Giscard d'Estaing et M. François Mitterrand. Ce débat a été organisé par la Commission de contrôle, avec l'accord des représentants des deux candidats. Il sera dirigé par deux journalistes choisis d'un commun accord, Michèle Cotta, journaliste à RTL, et moi-même, Jean Boissonnat, journaliste à L'Expansion et chroniqueur à Europe 1. Nous devons veiller à l'organisation, à l'animation et au déroulement de ce débat.

Chaque candidat disposera de 50 minutes pour répondre aux questions que nous leur poserons et qu'ils se poseront l'un à l'autre. Puis, il leur restera à chacun 5 minutes pour conclure. Nous avons regroupé en trois grands thèmes les questions qui peuvent être posées :

— le premier, autour des problèmes de politique intérieure;

— le deuxième, sur les questions de vie quotidienne des Français

et de la vie économique;

— le troisième, sur les problèmes de politique extérieure.

Chacun de ces thèmes se déroulera pendant 30 minutes. Puis, pendant une dizaine de minutes, nous poserons des questions de caractère plus général, avant que chaque candidat ne conclue en cinq minutes. La Commission de contrôle a demandé que les personnes qui sont présentes dans cette salle ne manifestent pas leurs sentiments pendant le déroulement du débat. Aussi, nous les remercions d'avance de bien vouloir taire ou leurs enthousiasmes ou leur réprobation pendant la durée de la discussion. Commençons donc par la politique intérieure. Michèle Cotta pose la première question.

MICHÈLE COTTA

J'ajoute que le tirage au sort a désigné M. François Mitterrand pour parler le dernier, pour conclure cette émission; ce sera donc M. Valéry Giscard d'Estaing, si vous le voulez bien, qui parlera le premier. Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, monsieur Mitterrand, au fond, à l'issue du premier tour, vous avez devant vous à peu près le même problème. Vous avez obtenu l'un et l'autre, le 26 avril, plus de 25 %, le quart du corps électoral, mais l'un et l'autre vous avez besoin, pour être élus, d'un autre quart. Vous, François Mitterrand, vous avez besoin des communistes, et vous, Valéry Giscard d'Estaing, vous avez besoin des électeurs de Jacques Chirac. Alors, ma première question est celle-ci : votre stratégie de reconquête à l'égard des électeurs chiraquiens n'est-elle pas trop rapide ? Lorsque vous dites : « Jacques Chirac a eu raison », parlez-vous seulement de sa lutte contre la bureaucratie ? Y a-t-il pour vous un Jacques Chirac qui a eu raison et un Jacques Chirac qui continuerait d'avoir tort ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Le tirage au sort fait que je réponds le premier. Bonsoir, François Mitterrand. Je veux dire dans quel esprit je suis venu participer à ce débat. Je souhaite d'abord que ce débat soit utile. Les Françaises et les Français ont un choix important à faire; c'est un choix important en raison de la situation internationale, en raison aussi des alliances politiques de l'un ou de l'autre, qui font que la société française, donc la politique de la France, s'engagera dans des directions différentes, voire même opposées, suivant que vousmême, monsieur Mitterrand, ou moi, serons élus dimanche prochain. J'ai lu ou entendu que ce soir, on dirait s'il y a un vainqueur ou un vaincu. Je ne suis pas venu pour cela. C'est dimanche prochain que les Français, éclairés, diront qui doit être Président de la République. J'ai, pendant sept ans, eu des dialogues de ce type avec un certain nombre de dirigeants du monde. Je sais ce qu'en sont les règles. Il n'y a pas d'agression personnelle, c'est tout à fait inutile. On ne consacre pas de longs développements au passé, il est derrière nous, on regarde ce que l'on doit faire et ce que l'on propose, et c'est ce que je compte faire avec vous ce soir. Alors, à la question de Michèle Cotta, je dirai d'abord que je ne crois pas que l'intérêt de ce débat soit la politique du second tour. Je vous le dis franchement je ne suis pas venu pour cela. Ce qui m'intéresse, c'est l'enjeu pour la France, ce que M. Mitterrand ferait, ce que je ferais moi-même. En fait, depuis sept ans, j'ai pu gouverner — enfin, gouverner… agir comme Président de la République — avec un gouvernement, sans crise et sans dissolution, avec une majorité qui était composée de deux tendances principales, le

RPR et l'UDF. Elles se sont, à certains moments, bien entendues — au moment des élections de 1978 — elles ont eu, à d'autres moments, des affrontements… Au total, il n'y a jamais eu de motion de censure votée et il n'y a jamais eu de crise politique. Je n'aperçois aucune raison pour que cette situation soit modifiée après l'élection présidentielle. J'observe d'ailleurs que la totalité des dirigeants du RPR, la quasi-totalité des élus de cette formation, veulent bien soutenir à l'heure actuelle ma candidature à la Présidence de la République, et comme j'ai indiqué moi-même qu'il n'y aurait pas de dissolution, il n'y a donc pas de problème politique à cet égard : il y aura tout de suite la reprise de l'action gouvernementale et parlementaire. Quand j'ai dit que Jacques Chirac avait eu raison de mettre l'accent sur un certain nombre de problèmes, qu'est-ce que j'ai voulu dire ? Dès le début de cette campagne, j'ai dit que j'écouterais ce qui sera dit dans cette campagne; il y a des choses à apprendre. Une campagne révèle toujours un certain état d'esprit de la population. Les préoccupations de liberté économique, de débureaucratisation de la société française, d'allègement de certaines charges, ont été exprimées notamment par Jacques Chirac et j'ai indiqué que ce serait un des enseignements à mettre en œuvre à l'issue de cette élection, mais il y aura, bien entendu, beaucoup d'autres choses à faire. Je pose une question à François Mitterrand, qui est dans la ligne de celle-ci : si vous êtes élu Président de la République, vous avez dit que vous formeriez un gouvernement. Ce gouvernement se présentera-t-il devant l'Assemblée nationale ?

JEAN BOISSONNAT

J'aurais voulu poser une question à M. François Mitterrand, sur la question de M. Giscard d'Estaing, parce que M. François Mitterrand a déjà eu l'occasion de dire qu'il ne serait pas le seul contraint de dissoudre l'Assemblée, si vous étiez élu. Il m'intéresserait de savoir, en votre présence, comment il argumente sur ce point.

FRANÇOIS MITTERRAND

Après avoir entendu ce qui vient d'être dit par M. Giscard d'Estaing, j'avais, moi aussi, envie de lui poser une question et, selon les règles qui ont été établies, ce sera donc une question indirecte, qui sera quand même entendue. Je voulais simplement qu'on m'explique, c'est-à-dire que l'autre candidat veuille bien m'expliquer… Son raisonnement ne tombe-t-il pas dans le vide ? Le 17 mai 1974, vous déclariez — c'était une autre élection présidentielle, il y a sept ans — « Je vous demande de me croire » — vous vous adressiez aux Français — « vous ne serez pas déçus… Vous serez surpris par l'ampleur, par l'audace, par la rapidité du changement que je veux introduire dans la politique de notre pays. » Et voilà que celui que vous proclamez comme votre partenaire, avec lequel vous n'avez jamais eu d'ennuis — peut-être quelques troubles dans la majorité, en tout cas jamais de motion de censure — voilà que M. Chirac, responsable du RPR, vous répond, le 22 mars 1981, au Club de la presse d'Europe 1 : « La France est dans une situation extraordinairement difficile. Je suis certain que la voie que nous suivons, si M. Giscard d'Estaing était réélu, serait la même et conduirait encore plus vite à des désordres plus graves! » Deuxième citation — il n'y en aura pas beaucoup — toujours de M. Jacques Chirac, le 9 mars 1981, à l'émission Cartes sur table d'Antenne 2 : « Nous sommes dans une situation extrêmement préoccupante qui exige un changement complet de politique, et on ne change pas de politique avec les mêmes hommes. » Et une troisième citation très rapide, toujours du même M. Chirac, en date du 4 mars 1981 : « Oui, je porte un jugement négatif sur le septennat! » Sans doute, monsieur Giscard d'Estaing, considérez-vous que M. Chirac fait partie du chœur des pleureuses, mais il n'empêche que j'aperçois une contradiction entre votre apparente tranquillité d'il y a un moment sur l'avenir de votre majorité, pour peu que vous soyez élu, et des déclarations qui montrent que, si vous êtes élu, vous n'avez pas de majorité!

MICHÈLE COTTA

François Mitterrand, vous n'avez pas répondu à la question de M. Giscard d'Estaing…

FRANÇOIS MITTERRAND

Mais, bien entendu, j'ai aussi une réponse à apporter. Je constituerai un gouvernement, comme je le dois, après mon élection, quand le moment sera venu d'assumer mes responsabilités. Ce gouvernement sera composé des personnes, femmes et hommes, que j'aurai choisies, ou dont je discuterai avec le Premier ministre que j'aurai choisi. Ces personnes seront celles qui auront approuvé mes options pendant la campagne présidentielle. Je ne serai pas en état de débattre ou de discuter, pour la raison que la campagne présidentielle m'absorbe, qu'elle requiert entièrement mon attention, que c'est à elle que je dois me consacrer, qu'elle est d'une nature particulière, que ce n'est pas l'affaire du parti, et je constituerai ce gouvernement après la désignation du Premier ministre de telle sorte que celles et ceux



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

qui m'auront approuvé dans ma démarche à moi, candidat des socialistes, puissent s'y retrouver. Je serai ainsi assuré de la cohérence de ce gouvernement. Vous savez que d'autres formations politiques, nombreuses, m'ont rejoint pour le deuxième tour du scrutin et, bien entendu, la question qui m'est posée est : est-ce que vous ferez appel aux représentants de ces partis et, particulièrement, au Parti communiste, pour entrer dans ce gouvernement ? Je rappellerai, à cet égard, que si l'union de la gauche s'est rompue en 1977, c'est précisément autour de la discussion sur un programme de gouvernement. Je ne peux donc pas considérer, à l'heure actuelle, que cette question soit réglée, et c'est une question sérieuse, la plus sérieuse de toutes. J'entends donc former un gouvernement qui sera constitué par ceux qui m'auront approuvé, et ce n'est qu'après l'élection présidentielle et en vue des élections législatives, dont nous allons parler, j'imagine, tout à l'heure, que les organisations politiques responsables examineront en commun, si elles le désirent, si elles sont en mesure ou non de signer entre elles un contrat de gouvernement et, donc, d'aborder les élections législatives futures en situation d'accord. Quant au gouvernement que j'aurai constitué, qui sera tout simplement le gouvernement de la République, il se trouvera devant le problème suivant : est-ce qu'il y aura dissolution décidée par le Président de la République immédiatement, et dans ce cas-là il n'aura pas à se présenter devant l'Assemblée nationale, ou bien est-ce qu'il ira devant l'Assemblée nationale en attendant la sanction de cette Assemblée, pour peu qu'il y ait sanction d'ailleurs ? Ce qui veut dire que je ne compte pas soumettre la politique de ce gouvernement à l'approbation de l'Assemblée nationale élue en 1978. Si je changeais d'avis, c'est-à-dire si j'avais le sentiment que cette Assemblée serait en mesure, par exemple, de voter une réforme du mode de scrutin, ce qui serait très intéressant pour la France…

JEAN BOISSONNAT

Vous y êtes favorable ?

FRANÇOIS MITTERRAND

J'y serais favorable.

JEAN BOISSONNAT

Dans quel sens ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je souhaite le scrutin proportionnel.

JEAN BOISSONNAT

Tout de suite ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Le plus tôt sera le mieux.

MICHÈLE COTTA

Vous aussi, monsieur Giscard d'Estaing ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non pas du tout.

FRANÇOIS MITTERRAND

Si j'étais en mesure de le faire, je le ferais. Cela veut dire que je ne pose pas le problème de la dissolution en principe, c'est simplement une nécessité, car je veux conduire ma politique. Alors, il y aura des élections et le peuple décidera.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Dans vos premières remarques, vous avez fait des citations du premier tour. Dans le premier tour, chacun s'exprime avec une certaine véhémence… Vous avez trouvé des citations à cet égard, je pourrais trouver également des citations, monsieur Mitterrand — je n'en cherche pas — à votre propos, ou de vous-même sur M. Chirac; j'en ai une sous les yeux, je ne la lirai même pas tellement elle est sévère. Donc laissons ça, cela ne m'intéresse pas. En fait, M. Chirac a indiqué, dès le lendemain du premier tour…

JEAN BOISSONNAT

Monsieur Mitterrand voulait dire un mot; est-ce que vous l'autorisez, monsieur Giscard d'Estaing ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je veux dire que, personnellement, je ne compte pas faire un gouvernement avec M. Chirac au lendemain de mon élection! Donc, le problème ne se pose pas pour moi.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non, mais je veux dire que quand on invoque le témoignage de quelqu'un, encore faut-il porter sur ce quelqu'un un jugement positif. J'observe simplement que le lendemain du premier tour M. Chirac a



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

indiqué qu'il voterait pour moi à l'élection présidentielle. Pour moi, le critère — comme d'ailleurs vous l'indiquiez pour vous tout à l'heure — ce sont ceux qui élisent le Président de la République, et je note, je l'ai fait observer tout à l'heure, que la totalité des dirigeants de la majorité, les parlementaires de la majorité, avaient indiqué qu'ils voteraient désormais pour le Président de la République. Donc, la question de ma majorité — quand je dis « ma » ce n'est pas un « ma » possessif — est réglée, il n'y aura pas dissolution. Un gouvernement sera constitué, ce gouvernement, bien entendu, comportera des personnalités représentatives de l'ensemble de la majorité et il se mettra au travail pour étudier par priorité et pour adopter les premiers textes concernant l'emploi et, notamment, l'emploi des jeunes, que je voudrais voir figurer à la session parlementaire de printemps. Mais la réponse que vous avez faite à ma question me surprend énormément, monsieur Mitterrand. Nous ne sommes pas dans un régime présidentiel ou personnel. Vous m'avez fait des reproches à cet égard dans le passé — vous en avez fait encore plus au général de Gaulle… j'ai là un certain nombre de textes — mais la Constitution dit que le gouvernement est responsable devant le Parlement. Si vous agissez ainsi que vous dites, c'est-à-dire si votre gouvernement ne va pas devant le Parlement, il ne pourra rien faire, il n'aura le droit de rien faire, il devra attendre le résultat des élections. Nous n'avons pas, en France, un système tel qu'un Président de la République, vous ou moi, ou d'ailleurs le général de Gaulle dans le passé, puisse nommer un gouvernement qui ne rende de compte à personne et qui prenne des décisions importantes. Ceci est impossible. Si, donc, il ne va pas devant le Parlement, il ne pourra faire qu'une chose qui est ce qu'on appelle — vous connaissez la formule — expédier les affaires courantes. Or, j'ai lu dans vos déclarations — je crois que c'est à L'Express — que vous aviez l'intention de prendre tout de suite un certain nombre de mesures. Vous dites, par exemple : réduction du taux de la TVA sur les produits de grande consommation, recrutement d'un certain nombre de fonctionnaires… Ce sont des décisions qu'un gouvernement chargé des affaires courantes ne peut pas prendre! Donc, la procédure que vous indiquez n'est pas réalisable. Le gouvernement doit aller devant l'Assemblée. L'Assemblée peut, ou non, le censurer. Vous pourriez, comme Président de la République, la dissoudre ensuite à tout moment, mais j'estime qu'un gouvernement, pour pouvoir exister en France — il n'y a jamais eu d'exemple en sens contraire — doit aller devant le Parlement. Nous sommes dans un régime où existe le contrôle parlementaire. J'ajoute, ensuite, qu'il y aura d'importantes négociations internationales au mois de juin, notamment sur l'Europe. Imaginezvous un gouvernement français qui aille dans les enceintes internationales alors qu'on saura qu'il a été nommé par le Président de la République et qu'il n'a même pas eu un contact avec la représentation nationale ? Si c'est la formule que vous choisissez, il expédiera les affaires courantes, c'est-à-dire qui règlent les petits problèmes du quotidien, il ne peut prendre aucune décision importante engageant la France.

JEAN BOISSONNAT

Monsieur Mitterrand souhaite répondre sur ce point.

FRANÇOIS MITTERRAND

Monsieur Barre, que vous avez nommé, a mis quarante et un jours à se présenter devant l'Assemblée nationale. Je veux dire par là que, pendant quarante et un jours, il a bien fallu qu'il fasse quelque chose!

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non.

FRANÇOIS MITTERRAND

Ah! Il n'a rien fait ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Il a géré les affaires courantes, c'est une tradition, monsieur Mitterrand, et cela veut dire, dans ce cas-là — c'est un point important — que votre dissolution ne pourra intervenir que mi-juin, ou fin juin, parce que si vous regardez le calendrier, comme je l'ai fait avec soin, vous savez que l'installation d'un nouveau Président de la République se fait, à un jour près — il y a un petit problème en discussion — vers le 25 ou le 26 mai, qui est l'anniversaire de ma prise de fonctions; la convocation de l'Assemblée Nationale, c'est début juin… Il y a quelques jours nécessaires, d'autant plus que c'est l'Ascension à ce moment-là. Le gouvernement va devant l'Assemblée nationale. S'il met du temps à y aller, comme l'avait fait M. Barre, cela veut dire que votre dissolution ne peut intervenir qu'à la mi-juin et que, donc, les Français voteront à la mi-juillet ou fin juillet. Est-ce réaliste ?

FRANÇOIS MITTERRAND



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Le Président de la République peut dissoudre quand il le veut et je dissoudrai quand je le déciderai. À ce moment-là, je ne serai pas dans l'obligation de vous rendre compte. J'agirai selon mes devoirs et la Constitution, croyez-moi, sera respectée. J'ai l'intention de dissoudre et j'ai l'intention de faire procéder à des élections avant le 1er juillet. Si un argument majeur s'opposait à cela, de toutes manières ma décision serait maintenue, je veux dire par là que je ne serais pas en mesure de garder cette Assemblée, et le problème, pour moi, serait de disposer d'une majorité, parce qu'on ne peut pas mener une autre politique sans une autre majorité. Quant au délai, monsieur Giscard d'Estaing, je verrai bien, mais supposons qu'il y ait la moindre raison qui puisse m'être objectée par d'autres juristes que par vous, comme je suis né légaliste, je le resterai. Cela ne m'empêchera pas, élu Président de la République, de mener la politique que j'entendrai mener, bien entendu avec le Parlement dès qu'il sera là.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Vous êtes bien changeant, monsieur Mitterrand, parce qu'il y a quelques instants vous nous aviez dit que vous ne saviez pas si vous dissoudriez tout de suite, que vous étiez prêt à voir si, sur un sujet tel que, par exemple, la loi électorale, le Parlement ne pourrait pas plus ou moins en délibérer, puis vous revenez tout à coup en arrière, vous dites : « Je dissoudrai tout de suite », et même avec une précipitation très grande, car si vous voulez faire les élections avant la fin du mois de juin, il faut que le premier acte de votre septennat soit la dissolution; vous n'avez pas le temps d'aller devant le Parlement, d'étudier le problème. Donc, vous prendrez en arrivant un décret de dissolution, vous ferez donc ce qu'a fait jadis Mac-Mahon, c'est-à-dire que, sans avoir rencontré la représentation nationale, sans même qu'un gouvernement soit allé lui dire : « Voilà mon programme », vous direz : « Messieurs les députés, je vous renvoie chez vous », ce qui veut dire d'ailleurs que les conditions de l'élection et la signification pour le Président de la République seront très fortes, car si vous renvoyez les députés sans même qu'ils aient eu droit à un exposé de la politique de votre gouvernement et à la possibilité d'exprimer la censure, et si ensuite le suffrage universel renvoie les mêmes, c'est un désaveu au Président de la République! Il ne faut pas confondre avec la situation de 1978 dont nous avions débattu; quand il y a une élection normale en France, si elle envoie une majorité différente, le Président de la République doit en tirer un certain nombre de conséquences, il doit, avec sagesse, essayer de trouver une formule. Mais si le Président de la République prend l'initiative — et vous venez de le dire — de renvoyer la représentation parlementaire sans même la réunir, et si la même représentation parlementaire revient, quelle est l'autorité, quelle est la situation du Président de la République ? Et en tout cas, dans l'intervalle, le gouvernement ainsi formé ne peut qu'expédier les affaires courantes, il ne peut entreprendre aucune des grandes actions, aucune des grandes décisions que vous avez évoquées dans vos déclarations récentes.

JEAN BOISSONNAT

Monsieur Giscard d'Estaing, en ce qui concerne l'expédition des affaires courantes, je voudrais que vous puissiez préciser, avec M. Mitterrand, trois points précis, parce que M. Marchais a déclaré, au lendemain du Comité central du Parti communiste, qu'il attendait d'un gouvernement de gauche trois mesures précises : la hausse du SMIC, le blocage des prix, la revalorisation des allocations familiales. Est-ce que, sur ces trois mesures précises, un gouvernement ne peut pas agir sans avoir recours à l'Assemblée nationale ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je ne voudrais pas, si vous permettez, que nous passions notre temps à nous comporter en juristes compliqués discutant de choses que beaucoup de Français risquent de ne pas aimer, dans la mesure où cela les ennuiera. Je suis quelqu'un qui a toujours respecté la loi, et je la respecterai. J'ajoute que, comme vous serez à ce moment-là ancien Président de la République, vous ferez partie du Comité constitutionnel…

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Du Conseil…

FRANÇOIS MITTERRAND

… Du Conseil constitutionnel, et vous pourrez dire votre mot.

JEAN BOISSONNAT

Et sur les trois problèmes que je viens d'évoquer, est-ce que les décisions peuvent être prises sans l'accord du Parlement ?

MICHÈLE COTTA



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Et est-ce que vous les prendriez ?
FRANÇOIS MITTERRAND
Plusieurs de ces mesures sont d'ordre réglementaire, c'est-à-dire sont de l'autorité du gouvernement…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Nous les retrouverons tout à l'heure.
FRANÇOIS MITTERRAND
Le gouvernement, c'est toujours le gouvernement de la République. Toujours.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Ce sont des points très importants. Nous n'allons pas y rester — j'ai des questions plus importantes encore à vous poser — mais ce sont des questions importantes car il ne faut pas faire croire aux Français que vous aurez le pouvoir de prendre en mai ou en juin des décisions que vous ne pourrez pas prendre parce que, légalement, vous ne pourrez les prendre. Quand vous dites, par exemple, je baisserai la TVA sur les produits de consommation courante, vous n'aurez pas le droit de le faire!
JEAN BOISSONNAT
Oui, mais on peut augmenter le SMIC, monsieur Giscard d'Estaing…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Le SMIC, on peut le fixer…
JEAN BOISSONNAT
…Et on peut bloquer les prix.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
C'est à la limite. On n'a jamais pris, dans les périodes qui ne sont que des périodes électorales, des décisions qui bouleversent les conditions de l'activité.
JEAN BOISSONNAT
C'est contraire à la coutume, mais ce n'est pas contraire à la loi.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
C'est contraire à la coutume et une décision de cette nature serait d'ailleurs très vivement critiquée. Deuxième question à M. Mitterrand : il y a donc des élections, si, comme vous le dites, vous renvoyez l'Assemblée nationale, c'est parce que vous voulez avoir une autre majorité et cette autre majorité on voit bien de qui elle est composée; elle est composée des 26 % d'électeurs que vous avez eus — dont d'ailleurs quelques points de communistes — et puis il faut trouver 24 ou 25 autres, donc la totalité de l'électorat communiste. Comme nous avons un scrutin d'arrondissement à deux tours et que vous venez de dire à l'instant que vous dissolviez tout de suite — donc il n'y a pas de changement de loi électorale — il faut un accord électoral; vous n'allez pas le faire avec ceux que vous avez chassés, vous le ferez donc avec ceux que vous voulez ramener, c'est-à-dire avec le Parti communiste. Quelles sont les conditions que le Parti communiste vous demandera pour aboutir à un tel accord électoral ? Et, deuxièmement, quand vous aurez nommé votre Premier ministre, ensuite, et qu'il viendra vous dire : « Monsieur le Président de la République, voilà la liste des ministres et je vous propose des ministres communistes », quelle sera votre réponse ?
FRANÇOIS MITTERRAND
J'ai déjà répondu au premier élément de la question posée, non pas spécialement par vous, mais par l'opinion publique, que j'ai souvent entendu poser tout le long de cette campagne; j'ai d'ailleurs eu l'occasion d'y répondre au cours des multiples débats qui m'ont conduit aux postes de télévision ou aux postes de radiodiffusion. J'ai dit, et je répète — car j'ai déjà abordé de moi-même ce sujet — que le premier gouvernement que je constituerai sera composé des femmes et des hommes qui se seront engagés sur les options du candidat des socialistes, que je suis toujours. Bien entendu, à partir du moment où les élections législatives devront être préparées, les organisations politiques existent, ont des droits, sont reconnus par la Constitution dans son article 4, même quand le Président de la République les met gravement en cause — les organisations politiques se rencontreront, discuteront. Est-ce que les partis de gauche, notamment socialiste et communiste, seront en mesure d'aboutir, c'est-à-dire de signer un accord de gouvernement, de s'entendre pour la suite ? Je le saurai à ce moment-là. Est-ce qu'ils auront réussi à vaincre les obstacles qui les ont dominés en 1977 ? C'est cette discussion sérieuse qu'il faut engager, que j'ai toujours souhaitée en tant que responsable du Parti socialiste, hier. Donc, cette discussion aura lieu, les organisations politiques décideront souverainement, elles-mêmes, de ce qu'elles doivent faire, c'est-à-dire de leurs accords ou de leurs désaccords, et si elles sont d'accord il appartiendra aux Français de choisir, c'està-dire que ce sont les



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Français qui auront le dernier mot puisqu'ils voteront pour l'élection des députés. À ce moment-là, je pourrai vous apporter la réponse. Mais je voudrais vous dire, à moins que vous n'ayez déjà des objections à me faire sur ce sujet, que cette question sans cesse posée, on s'aperçoit bien pourquoi elle l'est; je trouve cela très intéressant, parce que moi, j'ai l'intention de parler de façon très claire, vous savez… très claire. Cela fait déjà très longtemps que je me suis battu dans ce pays pour tenter de réussir l'union de la gauche, et je n'ai jamais désavoué ma démarche; simplement, je me suis trouvé devant une situation qui la rendait impossible. À partir de là, j'ai dû le constater. Mais les socialistes, dont je ne suis plus le premier responsable, dont je ne serai plus responsable, ni membre — mais proche cependant — une fois élu Président de la République, le Parti socialiste restera maître de ses décisions et, bien entendu, je pense qu'il restera, lui aussi, fidèle à l'axe de sa politique qui tend au rassemblement populaire autour de ses objectifs. Voilà ce que j'entends faire. Et pour le reste…

MICHÈLE COTTA

Monsieur Mitterrand, est-ce qu'au fond vous ne reculez pas pour mieux sauter ? Est-ce que cet accord avec les communistes, que vous ne recherchez pas entre le premier et le deuxième tour de l'élection présidentielle, vous allez le rechercher dès que l'élection présidentielle sera terminée ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Mais, madame Cotta, ce n'est pas mon affaire comme candidat à l'élection présidentielle…

MICHÈLE COTTA

Est-ce que ce n'est pas une réponse un peu facile ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous vous trompez d'élection! Il s'agit d'élire un Président de la République, il ne s'agit pas pour l'instant de constituer un gouvernement sur la base d'une nouvelle majorité. On élira d'abord un Président de la République, ce Président de la République, ensuite, indiquera à quel moment auront lieu des élections législatives et ceux qui voudront constituer une majorité, dans un camp comme dans l'autre, se réuniront pour en discuter. Voilà. À ce moment-là, bien entendu, je tiendrai compte de ce qui aura été décidé et je verrai bien quelle majorité aura été adoptée par les Français, puisque ce sont les Français qui décideront. J'ai personnellement le sentiment qu'élu Président de la République, c'est-à-dire disposant d'une majorité — la majorité, elle se formera le 10 mai — cette majorité-là aura une force entraînante, formidable. Ce sera un événement vous savez, pour la France, que l'élection d'un Président de la République socialiste! Le rassemblement qui se constituera nous placera dans une situation psychologique et politique différente de celle d'aujourd'hui et j'espère, en effet, que ce rassemblement populaire se constituera.

MICHÈLE COTTA

Et si la majorité n'est pas conforme à ce que vous en attendez, vous gouvernerez avec elle ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je suis un démocrate. À ce moment-là, je serai contraint de répondre comme M. Giscard d'Estaing à Verdun-sur-le-Doubs, lorsqu'il pouvait redouter la victoire de la gauche en 1978 : j'appliquerai la loi et je resterai là où je suis, en essayant de veiller aux intérêts de la France de mon mieux.

JEAN BOISSONNAT

Monsieur Giscard d'Estaing ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

On ne peut pas défendre des théories de cette nature, je vous le dit très franchement. D'abord, on ne peut pas conduire un peuple les yeux bandés; c'est un peuple majeur qui doit savoir où il va. Vous venez de nous dire il y a quelques minutes que vous prendriez une décision tout de suite qui était de dissoudre l'Assemblée nationale, parce que vous ne pouvez pas travailler avec la majorité qui existe, que vous avez qualifiée de conservatrice. Donc, vous renvoyez les députés. Et vous nous dites ensuite : « Eh bien, on verra avec qui on s'entendra… » Mais on ne verra pas avec qui, puisque dès lors que la majorité s'en va, vous êtes obligé de rechercher un accord à l'intérieur de ceux qui vous auront soutenu, c'est-à-dire socialistes et communistes. Il n'y a aucune autre alternative. J'imagine qu'à l'heure actuelle, vous y avez réfléchi; vous n'allez pas découvrir, le 15 juin, qu'un accord entre les socialistes et les communistes est impossible, alors qu'on sera au plein milieu de l'élection que vous aurez vous-même décidée! Et, deuxièmement, vous ne pouvez pas dire aux Français : « Je veux conduire un grand changement avec n'importe qui » — c'est ce que vous êtes en train de nous dire! — « y compris même l'Assemblée actuelle », parce que dans ce cas-là… ne la dissolvez pas! Et, surtout, si vous voulez conduire un grand changement avec n'importe qui, c'est que vous ne voulez pas



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

conduire un grand changement, parce que vous savez très bien que le projet socialiste que j'ai là, qui est d'ailleurs un texte important dont nous lirons tout à l'heure des extraits, c'est un changement important de la vie de la France et que la majorité actuelle, non seulement n'y est pas favorable, mais y est absolument hostile. Si, donc, votre projet, votre ambition, c'est le projet socialiste ou une formule voisine, il faut avoir une majorité pour le faire, et je n'imagine pas l'autorité, ni intérieure, ni extérieure, du Président de la République française — et cela compte… j'ai porté le poids de cette fonction pendant sept ans — je n'imagine pas son autorité si, étant élu avec les voix communistes, il voit revenir, après avoir congédié le Parlement, une majorité qui lui soit hostile, et il dit à ce moment-là : « Mais, tout va bien… je continue et je vais diriger les affaires de la France. » C'est totalement invraisemblable! À Verdun-sur-le-Doubs, ce que j'avais dit, c'est que dans une échéance électorale normale, le Président de la République en fonctions a le devoir de tenir compte de ce que choisissent les électeurs, mais s'il prend l'initiative — car c'est vous qui prendrez l'initiative — de congédier le Parlement et si l'opinion publique le désavoue — car c'est ça que cela veut dire — en renvoyant une majorité de sens inverse, le Président de la République n'a plus aucune autorité et, à mon avis, il ne peut pas rester. D'ailleurs, à mon avis, il ne resterait pas. Dans une autre situation, ce serait différent. La vérité, c'est que vous avez besoin d'une majorité pour faire ce que vous voulez faire et que cette majorité, c'est l'alliance, d'ailleurs normale, vous l'avez dit tout à l'heure, des communistes et des socialistes. Mais, dans ce cas-là, il faut vous battre ouvertement pour dire : cette majorité, il faut la rassembler, d'abord lors de l'élection présidentielle, et ensuite lors de l'élection législative, sinon, nous entrons dans un système politique de désordre et de confusion comme la France en a connu dans le passé, et comme la Ve République, heureusement, nous en a délivré.

JEAN BOISSONNAT

Messieurs, je me permets simplement de vous faire remarquer que, sur cette première partie de votre discussion, il reste à M. Mitterrand un peu moins de trois minutes et à M. Giscard d'Estaing, un peu moins de deux minutes.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je voudrais répondre. Monsieur Giscard d'Estaing, je souhaite gagner l'élection présidentielle, je pense la gagner, mais quand je l'aurai gagnée je ferai tout ce qu'il conviendra de faire, dans le cadre de la loi, pour gagner les élections législatives. Et si vous n'imaginez pas ce que sera, à partir de lundi prochain, l'état d'esprit de la France, sa formidable volonté de changement, alors c'est que vous ne comprenez rien à ce qui se passe dans ce pays! Si tous ceux qui veulent se rassembler autour du Président de la République élu le 10 mai veulent l'aider par la suite, de plus en plus nombreux, à former la majorité législative, elle me trouvera à ses côtés. Quant à votre dégagement, disons, anticommuniste, permettez- moi de vous dire qu'il mériterait quelques correctifs, car c'est quand même un peu trop facile! Vous comprenez, les travailleurs communistes sont nombreux et on finirait par croire, dans votre raisonnement — à quoi servent-ils ? — qu'ils servent à produire, à travailler, ils servent à payer les impôts, ils servent à mourir dans les guerres, ils servent à tout… mais ils ne peuvent jamais servir à faire une majorité en France! La façon dont vous le dites implique une sorte d'exclusion de la vie nationale qui n'est pas dans mon état d'esprit. De telle sorte que si les Français élisent une majorité, lors des élections législatives, qui soit une majorité de rassemblement populaire, bien entendu je travaillerai avec elle.

JEAN BOISSONNAT

Monsieur Mitterrand, êtes-vous satisfait de voir le score du Parti communiste au premier tour des élections présidentielles ramené à 15 % du corps électoral ?

MICHÈLE COTTA

Pardon… Une question complémentaire : à qui de vous deux cela fait-il le plus plaisir ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Moi, je suis surtout satisfait d'avoir atteint 26 % et, bien entendu, quand on gagne des suffrages, on les prend à quelqu'un d'autre. Donc, je ne vais pas passer de temps à déplorer les difficultés des autres. Bien entendu, j'ai fait le compte, et je souhaiterais que les forces de la gauche soient encore plus puissantes; je pense qu'un certain nombre de femmes et d'hommes qui n'étaient pas encore des nôtres le 26 avril viendront nous rejoindre le 10 mai, parce qu'ils sentent bien que c'est de ce côté là que se trouve l'avenir, c'est-à-dire le changement.

JEAN BOISSONNAT

Monsieur Giscard d'Estaing ?



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

VALÉRY GISCARD D'ESTAING
D'abord, vous avez eu 26 % des voix. Pour employer l'expression d'un journal qui appuie votre candidature, vous avez donc été désavoué par 74 % des Français!… Il a dit que moi, j'ai été désavoué par… je ne me rappelle plus combien… 72 %. Mais je n'attaque pas du tout l'électorat communiste. En sept ans, monsieur Mitterrand, je n'ai jamais eu un mot désobligeant pour la classe ouvrière française, jamais; je la respecte dans son travail, dans son activité, et même dans son expression politique. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs, dans de grandes régions industrielles, elle m'a placé devant vous lors des dernières élections! Ce que je veux simplement dire, c'est qu'il faut que vous annonciez vos couleurs, et moi j'annonce mes couleurs. Vous venez de nous dire, et j'en prends acte, que vous souhaitez le succès d'une majorité de socialistes et de communistes lors des prochaines élections législatives. Il faut que les Français le sachent. Ce n'est pas du tout faire grief aux électeurs de choisir cette majorité, mais il faut que les Français le sachent, parce que ce que vous appelez le rassemblement, c'est une nébuleuse; dans cette nébuleuse il y a un noyau central qu'on connaît bien, c'est l'ancienne union de la gauche, c'est-à-dire l'ensemble des socialistes et des communistes, et puis alors, autour, il y a la nébuleuse de ceux qu'on peut tromper pendant un certain temps, et je ne veux pas qu'il y ait de Français trompés. Donc, si vous dites que vous souhaitez le succès d'une majorité de socialistes et de communistes, c'est parfaitement clair. Je ne vous en fais pas le reproche, mais je demande que ceci soit bien entendu et compris par nos concitoyens.
FRANÇOIS MITTERRAND
Vous trompez nos concitoyens lorsque vous prétendez avoir une majorité! Ce que j'ai dit tout à l'heure de la pensée exprimée par M. Chirac au sujet de votre septennat, la dureté de sespropos, le sentiment de votre échec et que le changement de politique nécessaire devrait entraîner un changement d'homme, donc un changement de Président, le montre. Permettez-moi de vous dire que Jacques Chirac en a dit davantage! « Si l'on peut rendre à ce pays la confiance et l'espoir, fût-ce au prix de la défaite du Président de la République — vous — c'est l'intérêt de la France qui m'importe, et non pas l'intérêt de tel ou tel homme, y compris le mien. » Et c'est avec cela que vous allez faire une majorité ? Moi, j'entends, en effet, élu Président de la République, entraîner la majorité des Français qui aura voté pour moi le 10 mai… Le 10 mai, si je suis élu, c'est bien que j'ai la majorité, pardonnez cette vérité de La Palice! Eh bien, toutes celles et tous ceux-là qui m'auront soutenu, oui, j'essayerai de faire avec eux une majorité pour les législatives.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Ce point est clair.
JEAN BOISSONNAT
Monsieur Mitterrand, vous avez 17 secondes à récupérer sur la suite du débat, car vous avez légèrement débordé, mais c'est tout à fait concevable…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Il me suffit de 20 secondes. Je voulais qu'il y ait un point clair, pour clarifier le débat. Les Français attendent des réponses. Si vous êtes élu Président de la République, vous souhaiterez l'élection d'une majorité composée de socialistes et de communistes lors des élections législatives qu'entraînera la dissolution immédiate de l'Assemblée nationale. Je voulais que ce point soit connu.
FRANÇOIS MITTERRAND
Je souhaiterai battre les forces conservatrices qui ont marqué, sous votre conduite, le déclin de la France.
JEAN BOISSONNAT
Eh bien, nous allons y venir, puisque nous abordons les questions économiques et que, dans ce domaine, vous avez chacun un passé. M. Valéry Giscard d'Estaing a le passé d'un homme qui a été Président de la République pendant sept ans et, donc, un bilan que certains jugent bon, d'autres médiocre, voire désastreux. M. Mitterrand a le passé de ses idées, de ses alliances et de ses amis, le Programme commun de la gauche pendant un temps, le projet socialiste aujourd'hui. Je voulais vous demander, monsieur Giscard d'Estaing, si vous vous sentez prisonnier des échecs de votre septennat et, monsieur Mitterrand, si vous vous sentez prisonnier des idées que certains ont définies comme étant des idées collectivistes ? Monsieur Giscard d'Estaing ?
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Non, pas de simplification abusive. La France a vécu pendant sept ans une période de crise mondiale très difficile. J'en ai porté le poids, j'en assume les responsabilités, je ne nie rien de ce qui a été fait au



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

cours de cette période, qui était — vous le savez, monsieur Boissonnat, vous l'avez écrit à plusieurs reprises… — une période de crise. La seule question n'est pas de savoir si la France a pu se soustraire à la crise; elle ne le pouvait pas. J'indique qu'elle ne le peut pas non plus maintenant. La question est de savoir si elle fait tout ce qu'elle peut, compte tenu de ses ressources et de sa politique propre. Je vous rappelle que, dans cette période de crise, la production française a augmenté plus que celle de tout autre pays industrialisé, que le niveau de vie, le pouvoir d'achat des Français a progressé plus que dans n'importe quel autre pays industrialisé et que, malgré la crise, nous avons réalisé des actions de solidarité envers des catégories démunies : personnes âgées, handicapés, travailleurs manuels, familles, femmes seules. Donc, je considère qu'un pays — ce n'est pas moi qui l'ai fait — qui fait cela pendant une période de crise : — la plus forte augmentation de la production, la plus forte augmentation du niveau de vie et un effort de solidarité — a montré ce dont il était capable. Il y a deux grands revers, deux grandes difficultés : la hausse des prix et le chômage. Nous avons entrepris dans ce domaine des actions. Vous savez qu'à l'heure actuelle la hausse des prix reste trop forte en France, mais qu'elle diminue, et je suis convaincu que le programme — tel que je l'ai lu — exposé par M. Mitterrand relancerait immédiatement l'inflation et la hausse des prix. Je suis tout prêt à en débattre. D'autre part, en matière de chômage, nous avons entrepris une action depuis plusieurs années. Cette action peut se développer; j'en ai indiqué les modalités et les conditions. Donc, je prends la responsabilité de ce qui a été fait, je ne fuis aucune responsabilité, j'indique seulement que les efforts que nous avons accomplis seraient compromis — excusez le mot, ruinés — si le programme, tel qu'il est présenté par M. Mitterrand, entrait en application l'été prochain.

MICHÈLE COTTA

Monsieur Mitterrand, vous êtes prisonnier des idées socialistes en la matière ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je dois quand même répondre à ce qui a été dit par M. Giscard d'Estaing avant de développer ma propre thèse, sans quoi on risque de s'embrouiller. Je tiens simplement à dire, monsieur Giscard d'Estaing, que vous vous êtes toujours trompé! On ne peut plus vous croire! J'ai encore des questions à vous poser et je dirai, comme je l'ai fait tout à l'heure : expliquez-moi, expliquez-nous, je veux dire expliquez aux Françaises et aux Français qui nous écoutent… Lorsque vous disiez, en 1974, c'est-à-dire au moment des promesses électorales : « Je prendrai toutes les mesures nécessaires pour garantir votre emploi, à vous salariés, à vous travailleurs, à vous ouvriers, et aussi pour garantir votre revenu, à vous épargnants, à vous agriculteurs… » Lorsque vous disiez, toujours pendant votre septennat, en 1978 : « C'est grâce à cet effort, le vôtre, que la France n'est pas, comme d'autres pays, sur la voie d'un accroissement du chômage, mais qu'au contraire elle a pu entamer une réduction significative du nombre des demandeurs d'emploi… » C'était le 26 janvier 1978, à Auxerre. Lorsque vous disiez dans le même discours : « L'emploi, en particulier celui des jeunes, ne cesse de s'améliorer; on nous prédisait un million et demi de chômeurs, ils seront bientôt moins d'un million… » On en compte aujourd'hui 1 700 000! Lorsque vous disiez : « Un certain nombre de signes qui ne trompent pas montrent que le creux de la vague est derrière nous »… le 4 décembre 1975. Vous vous êtes toujours trompé! Et comment imaginer que vous pourriez faire demain, si vous étiez réélu, ce que vous n'avez pas su faire au cours d'un premier septennat ? Sept ans, c'est long, cela permet de faire beaucoup de choses! D'ailleurs, M. Chirac, et c'est la fin de mes citations — expliquez-moi toujours comment vous pourriez faire une majorité, dans ces conditions, avec le RPR — M. Chirac déclarait, le 2 février 1979 : « Nos performances économiques » — dont vous paraissiez tout à l'heure si satisfait — « nos performances économiques sur tous les points sont très médiocres. Sur ce point, je ne me dissocie pas de M. Mitterrand, qui fait la même analyse et le même diagnostic »! Alors, je termine sur ce sujet, en disant que j'ai là un texte qui a été publié par la Fédération patronale française de la métallurgie, dans son mensuel Social-International, qui dit qu'au championnat du monde de l'économie, parmi les quinze principaux pays industriels, la France se situe en 13e rang… Cela n'est pas la preuve d'une très grande réussite! Maintenant, question m'est posée sur le collectivisme…

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non, non. Maintenant, je vais répondre d'une phrase…

JEAN BOISSONNAT

Oui, oui.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

… Je vais répondre, après cette charge.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

FRANÇOIS MITTERRAND
Je comprends très bien.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Vous me faites penser au mot de Rivarol : « C'est un terrible avantage de n'avoir rien fait! Mais il ne faut pas en abuser. » En effet, vous gérez le ministère de la parole, ceci depuis 1965 ou depuis 1974, moi j'ai géré la France! Vous faites d'abondantes citations de Jacques Chirac, pourquoi ne citez-vous pas une fois le nom de M. Marchais depuis le début de cette émission ? Ce serait plus intéressant, il apporterait des éléments plus proches de votre analyse! Concernant les éléments économiques, j'ai eu l'occasion de répondre, un Président de la République doit entraîner son pays, il ne doit pas le décourager; il est donc naturel qu'à tout moment il cherche à lui proposer des objectifs d'amélioration. Si je voulais entrer dans le détail — je ne le ferai pas — je vous rappellerai que ce que je disais en 1978 était exact : il y a eu deux chocs pétroliers, monsieur Mitterrand, ils n'expliquent pas tout, mais ils ont ébranlé notre économie. Le premier a eu lieu en 1973 et en 1974, et nous commencions à en sortir dans les années 1977-1978, monsieur Boissonnat, je vous prends à témoin, nous avions à l'époque une diminution en effet légère du chômage, la hausse des prix était tombée au-dessous de 10 % nous avions une croissance supérieure à 3 % par an, nous étions en train d'en sortir… Vous savez sans doute qu'il y a eu un second choc pétrolier à la suite des événements d'Iran et ceci à partir de la mi-1979 qui a relancé à nouveau toutes les difficultés économiques et le chômage. Je me suis efforcé, face au premier, face au second, de redresser la situation de la France. Nous avions obtenu un premier redressement dans les années 1977-1978, il est incontestable que nous sommes actuellement en train de nous dégager lentement du second choc pétrolier. J'avais des résultats aujourd'hui, d'ailleurs, la balance des paiements de la France pour le premier trimestre de 1981 marque un net progrès par rapport à 1980. Donc, ne recherchons pas les citations du passé dans lesquelles vous vous complaisez, je n'aurai pas la cruauté de vous relire, ce que vous disiez quand vous appeliez à la réalisation du Programme commun avant 1978 ou lorsque vous vous opposiez à la Constitution en 1958 dont vous cherchez à être maintenant le Président de la République. Donc, ceci, c'est le passé. On doit éclairer les Français sur ce que nous allons faire, nos choix pour l'avenir. J'ai proposé un programme pour l'emploi, critiquez-le, mais ne jouons pas à ce petit jeu des citations.
JEAN BOISSONNAT
Peut-être qu'avant de venir à l'emploi nous pourrions demander à M. Mitterrand de répondre à la critique de ceux qui lui reprochent d'être prisonnier, soit encore du Programme commun ou tout au moins de sa philosophie, qu'ils croient retrouver dans le projet socialiste, et je prends un seul exemple, celui des nationalisations, parce que c'est celui qui est le plus public : est-ce que vous avez toujours le programme de nationalisations, est-ce que vous pensez que cela résoudra le problème des entreprises que vous entendez nationaliser et comment seraient indemnisés les propriétaires actuels de ces entreprises ?
FRANÇOIS MITTERRAND
Vous ne voulez pas parler du passé, je le comprends bien naturellement et vous avez tendance un peu à reprendre le refrain d'il y a sept ans : l'homme du passé… C'est quand même ennuyeux que dans l'intervalle vous soyez devenu, vous, l'homme du passif, cela gêne un peu votre démonstration d'aujourd'hui! Vous m'avez reproché d'avoir exercé une sorte de ministère de la parole, mais moi j'étais dans l'opposition, j'ai rempli mon rôle démocratiquement : dans l'opposition, qu'est-ce que vous voulez que je fasse d'autre ? Et l'opposition, ce n'est pas rien dans une République. J'ajoute que j'ai utilisé ce temps pour faire avec d'autres un grand parti qui est devenu un parti menaçant pour la majorité, presque ancienne, que vous représentez aujourd'hui… Donc, je n'ai pas perdu mon temps et si je pouvais faire pour la France demain, à la mesure de la France, bien entendu, ce que j'ai pu faire pour le socialisme en France, ma foi ce ne serait pas perdu. Les deux chocs pétroliers, c'est vrai, bien entendu, ce n'est pas la peine de prendre un ton professoral pour le dire… on l'a remarqué, figurez-vous, nous aussi qu'il y avait eu deux chocs pétroliers, et je ne suis pas de ceux qui vont dire que le coût du pétrole ne compte pas, et lourdement, dans les difficultés qui sont nôtres. Mais tout rejeter sur le pétrole, ce n'est pas vrai, ce n'est pas…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Je l'ai dit moi-même que je ne rejetais pas…
FRANÇOIS MITTERRAND



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Oui, mais la part est plus grande encore que celle que vous sous-entendiez… Sur le plan de l'inflation, le pétrole pèse lourd, mais disons 3 % sur les presque 14 % de l'année 1980, de telle sorte qu'il faut que vous vous expliquiez aussi — pourquoi ne pas le faire dans les trois jours qui restent ? — sur la responsabilité que vous avez dans la vie chère en France ? Mais j'en reviens à la question que vous m'avez posée, après avoir fait remarquer que la Grande-Bretagne qui produit du pétrole est dans une grave crise, et que le Japon qui n'en produit pas supporte très bien le choc de la concurrence internationale, ce qui démolit pour une part le raisonnement de M. Giscard d'Estaing…

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

On peut vous interrompre d'un mot ? L'Angleterre n'arrive pas à se remettre des conséquences de la gestion travailliste, c'est-à-dire socialiste, dont elle a souffert pendant cinq ans, et le Japon, au contraire, stimulé par son économie libérale, est, en effet, capable de se dégager du choc pétrolier.

FRANÇOIS MITTERRAND

Ce n'est pas exact du tout. La crise avait commencé avec les conservateurs et les deux pays qui, en Europe, s'en tirent le mieux aujourd'hui sont un pays à gestion socialiste, l'Autriche, et un pays dont la gestion socialiste fut si longue qu'elle pèse encore sur les décisions du gouvernement qui lui a succédé, je veux dire la Suède. Mais on ne va pas s'attarder sur cette discussion, nos auditeurs concluront d'eux-mêmes. Ce que je veux dire, c'est que pour ce qui concerne le Programme commun et la liste des nationalisations, qui y figure, bien entendu, elle se trouve un peu contredite par l'événement dans la mesure où, vous le savez, un certain nombre de ces sociétés qu'on ne voulait pas que je nationalise, ont été, dans l'intervalle, internationalisées par le grand capital, je pense en particulier à Roussel-Uclaf et à certaines branches, mais cela c'est un problème très actuel, de Péchiney… Mais la liste en question reste la liste que je retiens. En effet, je compte nationaliser les banques qui restent non nationalisées depuis la nationalisation des banques exécutée…

JEAN BOISSONNAT

Toutes les banques, monsieur Mitterrand ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Les banques, toutes les banques…

JEAN BOISSONNAT

Grandes et petites…

FRANÇOIS MITTERRAND

Le général de Gaulle avait fait l'essentiel en 1945, il avait regretté en 1947 de ne pas avoir tout fait, eh bien, il m'incombera de le faire à mon tour, et onze, je crois, groupes industriels. Ce que j'entends dire, c'est que la liste que j'ai déjà produite a valeur de contrat, ce qui veut dire que ce qui n'est pas dans cette liste ne sera pas nationalisé; si plus tard, il devait y avoir des évolutions, il y en aura, c'est-à-dire de nouvelles concentrations capitalistes tendant au monopole dans les secteurs de l'économie, alors il appartiendra au Parlement, lors de futures élections, c'est-à-dire lorsque les Français seront en mesure de souscrire un nouveau contrat avec les responsables politiques, mais tant que je serai responsable, dans la situation présente, la liste est une liste limitative.

JEAN BOISSONNAT

Monsieur Mitterrand, m'autorisez-vous une question plus personnelle ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vous en prie.

JEAN BOISSONNAT

Est-ce que quand vous dites : c'est un contrat, je le respecte, vous voulez signifier par là qu'il y a des symboles en politique qui ont leur importance et qu'il faut savoir plier à ces symboles telle ou telle appréciation d'opportunité que l'on peut avoir ? Autrement dit, êtes-vous au fond de vous-même convaincu qu'en faisant cela vous résolvez les problèmes de la France ou convaincu qu'en faisant cela vous créez un symbole autour duquel vous pouvez réunir des forces qui permettront de résoudre d'autres problèmes ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Non, monsieur Boissonnat, je suis convaincu que le gouvernement de la France aura le plus grand besoin pour conduire l'économie d'un vaste secteur public qui déjà aujourd'hui est la véritable locomotive de l'investissement et de l'exportation en France. Et lorsqu'il y a des secteurs importants où la concurrence a cessé d'exister, c'est-à-dire où le capital a dévoré les petites et moyennes entreprises, je pense qu'il appartient à la nation d'intervenir.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

MICHÈLE COTTA
Monsieur Giscard d'Estaing, pour en arriver au problème de l'emploi, vous avez dit, et vous avez redit tout à l'heure, que c'était à vos yeux un échec du septennat. Vous avez rendu public un plan pour l'emploi, mais en essayant de résumer tout à l'heure avec Jean Boissonnat, on avait l'impression que vous déplaciez les emplois, que vous les aménagiez en quelque sorte, mais que vous n'en créez pas de nouveaux. Est-ce que vous pouvez me dire si nous nous trompons ?
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Vous vous trompez naturellement tout à fait. Je reviens en arrière pour noter les points forts de ce débat. Les nationalisations : donc, M. Mitterrand, s'il est élu Président de la République, fera nationaliser l'ensemble du système bancaire et onze grands groupes industriels. C'est un point très important. J'ai fait vérifier ce que cela représente, cela veut dire que dans l'industrie française il y aura cinquante d'industries nationalisées. La France sera nationalisée pour la moitié de son industrie. Il n'y a aucun pays d'Europe, aucun pays occidental qui aura une telle structure. Je le dis pour les téléspectateurs, parce qu'ils croient que la gestion de M. Mitterrand apporterait quelques modifications à quelques conditions de vie. Pas du tout, nous serions dans une économie socialisée à partir du moment où tout le système du crédit est un système étatique, où la moitié de l'activité industrielle est étatique, c'est une économie socialisée. Il faut le savoir, et cela permet de répondre à ce que vous disiez tout à l'heure de Jacques Chirac, monsieur Mitterrand : Jacques Chirac nous écoutant, vous écoutant, et ayant enregistré au cours de sa campagne, au contraire, l'appel à la liberté d'une grande partie du secteur productif français, notamment les petites et moyennes entreprises, et entendant cette socialisation du crédit et de la moitié de l'industrie française, est en effet porté par un mouvement spontané, à soutenir celui qui défend la conception de liberté dans la vie économique. Le premier point tout à l'heure était politique, ce point je crois qu'il faut que les Français le connaissent. Je ne vous en fais pas grief, je vous ferais, au contraire, grief qu'il restât dans l'ombre. À l'heure actuelle, on sait que ce sera une société plus bureaucratique, la moitié de l'industrie française sera étatisée, car c'est cela la nationalisation, la totalité du système du crédit sera également étatisée. Alors, je vous pose une question par rapport à l'indépendance pétrolière : pourquoi voulez-vous arrêter le programme électronucléaire français ?
FRANÇOIS MITTERRAND
C'est beaucoup de questions à la fois!
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Il n'y a pas de questions, je prenais acte…
FRANÇOIS MITTERRAND
Si vous voulez bien, on pourrait y revenir tout à l'heure, mais je voudrais qu'on procède par ordre…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Vous voulez qu'on parle du problème de l'emploi ?
JEAN BOISSONNAT
On reviendra sur le problème énergétique…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING Et je préciserai ma question. Nous ne pouvons pas commenter un dispositif général pour l'emploi sans revenir au point central. Quel était le point central ? C'est qu'il arrive 750 000 jeunes à l'heure actuelle sur le marché du travail en France, que cette arrivée des jeunes n'est pas l'unique cause, mais est un facteur de déséquilibre de notre marché du travail et qu'il faut donc offrir des emplois à la totalité, emploi ou formation, des jeunes Français qui arrivent sur le marché du travail…
FRANÇOIS MITTERRAND
Monsieur Giscard d'Estaing, c'est très différent offrir des emplois ou des formations, parce que si vous offrez des formations au bout desquelles il n'y a pas d'emploi, c'est tout à fait différent…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
J'ai dit des emplois ou des formations, ce qui assure pour un jeune, ou bien le travail, ou bien une formation et pendant ce temps, le développement de l'activité économique ou la reconquête de certains secteurs du travail (je suis le seul à avoir parlé du problème de l'immigration en France) permettent de restituer ensuite des emplois aux jeunes Français en fin de formation. Lorsque j'ai été élu Président de la République, il y avait encore un grand nombre de jeunes Français qui arrivaient sur le marché du travail sans formation; ce nombre est réduit de moitié, il est à l'heure actuelle de 95 000. L'objectif indiqué est de le ramener à zéro. L'expérience montre que les jeunes Françaises et les jeunes Français,



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

lorsqu'ils ont un degré de formation suffisant et lorsqu'il y a une bonne orientation des circuits de formation, trouvent des emplois dans des conditions meilleures. Donc, c'est un plan cohérent, qui repose sur un certain nombre de mesures, de mises à la retraite, mais à la différence de celles que propose M. Mitterrand qui sont générales, par abaissement des limites d'âge, ce sont, au contraire, des possibilités ouvertes par voie conventionnelle, parce que je considère que d'ici quelques années la situation du marché de l'emploi sera différente en France, à partir des années 1985 et qu'il faut garder une grande souplesse pour que les Français puissent avoir une liberté d'appréciation concernant l'âge de la retraite. Donc, il y aura un effort de formation professionnelle, un certain nombre de possibilités ouvertes concernant des possibilités de retraite par anticipation, dans la fonction publique, possibilité de retraite par anticipation pour créer des recrutements, mais sans augmenter le nombre total de fonctionnaires et enfin stimulation d'activités économiques dans un certain nombre de secteurs de pointe, ce que nous avons déjà fait, pour aboutir à la création d'emplois nouveaux.

JEAN BOISSONNAT

Monsieur Mitterrand, vous avez, vous aussi, vos projets en matière d'emploi et peut-être voulez-vous réagir à celui de M. Giscard d'Estaing ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Il faut que je reprenne un peu en arrière et, d'autre part, je dispose d'un crédit de temps assez mince, donc je vais être obligé de parler en langage un peu schématique, j'espère que vous me le pardonnerez. Nationalisations : je rappellerai que c'est le général de Gaulle qui a nationalisé en 1945 l'essentiel de ce qui est aujourd'hui nationalisable : sociétés nationales, charbonnages, électricité, gaz, Renault, assurances, banques de dépôt… Je rappellerai qu'un pays comme le Portugal a nationalisé les banques, et ce n'est pas un pays socialiste… Je dirai également que si l'on compare l'état des nationalisations en Autriche et en Italie avec ce qui existe en France, on a des surprises… Je voudrais enfin rappeler, mais cela nous lancerait dans une discussion d'école qui serait un peu compliquée, qu'en France, c'est la gauche en effet qui nationalise lorsque c'est nécessaire pour défendre les intérêts des petites et moyennes entreprises du marché de la concurrence contre la toute-puissance de quelques groupes nationaux ou nternationaux, mais ue c'est la droite qui étatise. Nous n'étatisons as, la bureaucratie, c'est vous qui la faites… d'ailleurs, c'est ous qui gouvernez, si vous vous plaignez aujourd'hui dans vos omélies, de tous les méfaits de l'administration et de la bureaucratie, d'où est-ce que cela vient ?C'est vous qui gouvernez! Donc, c'est vous qui êtes responsable… vous vous tapez sur la poitrine… à trois jours d'une élection, on comprend pourquoi vous le faites, mais qu'est-ce qui me laisserait penser que pendant les sept ans…

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Gardons le ton qui convient…

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vous en prie, j'entends m'exprimer absolument comme je le veux et je le ferai dans des termes tout à fait corrects à votre égard, sauf que lorsqu'il s'agit de parler de notre débat politique, je n'entends pas être complaisant. Maintenant, vous m'avez parlé vous-même de l'emploi… 1 700 000 chômeurs…

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

… demandeurs d'emploi!

FRANÇOIS MITTERRAND

… Je sais bien la distinction sémantique qui permet d'éviter les mots qui brûlent la bouche, mais le chômage est ressenti comme le chômage et pas comme la demande d'emploi par des millions et des millions de gens qui nous écoutent! Chômeurs, 1 700 000… On nous en promet, ce sont les experts, 2 500 000 si votre politique continue pour les années prochaines, d'ici à 1985. C'est une association d'économistes qui disait que nous aurions 500 000 chômeurs de plus dans les années prochaines et vous savez très bien que c'est également l'opinion du grand patronat français si j'en juge par les dernières déclarations du CNPF. Si cette politique continue, nous aurions au moins 2 500 000 chômeurs, et vous n'avez pas agi contre cela, vous l'avez accepté, c'est même la plaie de votre expérience et de votre septennat. Non seulement, vous avez considéré, au fond, que le salaire et le salarié, c'était l'ennemi, que l'on pouvait lutter contre l'inflation à la condition de tenir le salaire et vous n'y êtes pas parvenu, vous avez eu et l'inflation et le chômage, mais en plus, c'est la tare, c'est la maladie et c'est une maladie qui risque d'être mortelle pour notre société. 60 % des chômeurs sont des femmes; la plupart des chômeurs non indemnisés sont des jeunes… c'est un mal immense. On fait des statistiques ici ou là, on pourrait établir des pourcentages… dans la réalité, c'est la vie quotidienne,



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

c'est une atteinte dramatique à la dignité de l'homme et de la femme. Ceux qui n'osent même pas dire pourquoi on les rejette éprouvent une sorte de honte… d'ailleurs, ils se trompent, ils ne devraient pas éprouver cela, mais ils ont le sentiment d'être des exclus et, quand on parle de la démoralisation de la France, il faut comprendre que le chômage est la raison principale de cette démoralisation. Voilà pourquoi je pense, monsieur Giscard d'Estaing, que le principal objectif de toute politique doit aujourd'hui tourner autour des solutions à apporter au chômage et aucune de vos réponses ne peut nous satisfaire. C'est la reprise à distance de tout ce que vous disiez déjà en 1974. Moi, j'ai parlé de problèmes précis, j'ai parlé de la réduction du temps de travail, j'ai parlé des 35 heures de travail qui devront être négociées entre les partenaires sociaux…

JEAN BOISSONNAT

Il n'y aura pas de loi sur les 35 heures ?

FRANÇOIS MITTERRAND

J'entends d'abord en débattre avec les partenaires sociaux dont j'ai dit que je les rencontrerai aussitôt que je serai élu Président de la République, entreprise par entreprise, s'il le faut, mais branche par branche, en tout cas. Je pense qu'il était plus simple d'adopter la retraite à 60 ans, naturellement facultative et volontaire, comme je le demande depuis si longtemps plutôt que d'imposer la préretraite, car, en réalité, comment cela se passe dans nos villages et dans nos villes ? C'est imposer la préretraite, quand le patronat fait savoir que si l'on veut ramasser les miettes, il faut partir tout de suite, alors on obtiendra quand même quelque chose… la préretraite est une imposition, c'est une contrainte. J'ai également évoqué une politique de grands travaux, une politique d'aide aux petites et moyennes entreprises pour le développement de la main-d'œuvre. Naturellement, il faut aussi soutenir l'agriculture et le commerce si on ne veut pas que leurs enfants, leurs filles et leurs garçons, viennent grossir le lot du chômage! Bien entendu, il faut s'attaquer à la formation professionnelle et je veux dire simplement un mot à ce sujet : pour ce qui concerne la formation professionnelle, il y a une loi, je crois qu'elle date de 1971, qui permet sur le plan de la formation continue, c'est un élément important de la formation professionnelle, d'aller jusqu'à 2 % du total des salaires d'une entreprise sous forme de taxe pour disposer du moyen de débloquer la formation. On en est à 1,1 %, c'est-à-dire que le gouvernement n'a pas fait l'effort qu'il fallait pour inviter les entreprises à respecter la loi. J'arrête là, parce que nous avons besoin naturellement d'échanger des propos et que le temps passe, mais j'y reviendrai…

MICHÈLE COTTA

Je vous rappelle qu'à ce moment précis, vous n'avez plus que moins de 3 minutes, monsieur Mitterrand; monsieur Giscard d'Estaing, vous avez environ 7 minutes.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mitterrand a parlé avec émotion, et je le comprends, j'ai la même que lui, du problème du chômage. Il en a parlé, j'ai agi. Il y a plusieurs années que nous travaillons sur ce problème et que nous avons pris un certain nombre d'initiatives… peut-être que M. Mitterrand n'a pas entendu parler des pactes nationaux pour l'emploi, il y en a eu trois successifs auxquels ont été associés les entreprises, les syndicats, qui ont permis de placer de nombreux jeunes. D'autre part, il faut savoir qu'il y a un grand mouvement sur le marché du travail en France, il ne faut pas présenter la situation du chômage comme étant une situation statique, je vous indique que dans les douze mois de 1980, 2 829 000 demandes d'emploi ont été satisfaites… 2 829 000 en douze mois, ce qui prouve le grand mouvement qu'il y a en matière de marché du travail en France! Alors, moi je vous dis une chose tout à fait simple, monsieur Mitterrand : si vous êtes élu, le chômage augmentera. Vous faites allusion à des études, de je ne sais qui d'ailleurs, des experts… il faut des experts pour faire des pronostics dans un sens ou dans l'autre, on l'a vu, y compris jusque dans les sondages électoraux d'ailleurs. Moi, je vous dis ceci très simplement : si vous êtes élu, le chômage augmentera et pourquoi ? À cause des mesures que vous prendrez! Vous avez dit d'abord que vous prendriez très rapidement une mesure concernant l'augmentation des salaires, l'augmentation du SMIC. Vous savez quel est l'état actuel de la situation des petites et moyennes entreprises, elles ne sont pas en état de supporter des charges supplémentaires et, donc, les petits employeurs, les petits patrons auxquels on dira : on majore votre SMIC de… le chiffre a changé…

JEAN BOISSONNAT

Combien, monsieur Mitterrand, le SMIC ?

FRANÇOIS MITTERRAND



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Cela reste à discuter. J'ai, pendant tout le long de ma campagne, indiqué que si le gouvernement avait, comme c'est la loi, autorité pour décider du SMIC, je ne voulais pas me passer de la concertation avec les organisations syndicales…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Dans le projet socialiste, il y a un chiffre qui figure et ce chiffre, comme vous le savez, donne lieu à une augmentation, hors augmentation des prix, qui est de l'ordre de 30 à 33 %. Hors augmentation des prix, ce qui veut dire pour l'année, compte tenu de l'augmentation des prix, quelque chose comme 40 à 43 % d'augmentation du SMIC. Les petites entreprises auxquelles ceci sera imposé seront hors d'état de recruter. D'autre part, vous avez dans votre projet, j'en donne lecture, le fait que le comité d'entreprise disposera dans certains domaines d'un droit de veto : notamment les décisions d'embauche et de licenciement, celles concernant l'organisation du travail, le plan de formation de l'entreprise entrent en particulier dans cette catégorie où le comité d'entreprise aura droit de veto… et vous allez plus loin…
FRANÇOIS MITTERRAND
Page ?
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Pages 242 et 243… ce livre m'a été remis gratuitement par le Parti socialiste, on me l'a remis gratuitement parce qu'il était un petit peu abîmé, c'est sans doute pour cela qu'on n'a pas voulu me le faire payer. Il est indiqué page 243 : « dans les entreprises de moins de 10 salariés » où il y a, vous le savez, le problème des seuils qui se pose et la campagne a fait apparaître combien ce problème des seuils était important, vous dites : « Les dispositions seront prises pour que les travailleurs puissent jouir également des mêmes droits et être associés de la même façon aux décisions les concernant. » Donc, au lieu de relever ou de modifier ces seuils vous les abaissez, vous les faites disparaître de façon à avoir les mêmes dispositions contraignantes sur la totalité des entreprises. Alors, je vous indique qu'à partir du moment où il y aura dans l'air la nationalisation de tout le système bancaire, les petites entreprises n'oseront plus investir; lorsqu'il y aura des projets fiscaux, dont nous allons parler tout à l'heure, et notamment les projets fiscaux sur les successions pour les petites entreprises, elles n'oseront plus investir et, bien entendu, personne n'embauchera. Je ne vois pas quelle entreprise prendra au cours de l'été 1981 le décision d'embaucher, et donc vous verrez arriver la vague des jeunes sur le marché du travail sans aucune structure d'accueil pour leur offrir des emplois nouveaux. C'est la vérité. Donc, il faut savoir… il faut savoir qu'il n'y aura pas de diminution du chômage, qu'il y aura augmentation du chômage. D'ailleurs, ce n'est pas extraordinaire, parce que nous ne sommes pas le pays qui a le pourcentage le plus élevé en Europe. Hélas! il y a des pays comme la Belgique qui ont 10 % de chômeurs à l'heure actuelle et qui ont eu des socialistes dans leur gouvernement jusqu'à la période récente. Les mesures que vous proposez conduiront à ce résultat alors deux questions, monsieur Mitterrand : Première question…
MICHÈLE COTTA
Nous avons un problème de temps de parole, excusez-moi…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Nous sommes à égalité…
MICHÈLE COTTA
Oui, mais nous approchons de la fin du débat sur l'économie pour passer, si vous le voulez, à la politique étrangère. Donc, on vous donne à chacun deux minutes de plus, excusez-moi de tenir ces comptes d'apothicaire…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Je croyais…
JEAN BOISSONNAT
Normalement, vous deviez, au bout de trente minutes, avoir conclu le débat économique, mais nous considérons qu'il est fort important et que nous pouvons le prolonger de deux ou trois minutesqui seront consommées sur la suite du débat…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Deux questions simples. Première question : quel est le montant du déficit budgétaire que vous jugez acceptable puisque vous prévoyez une grande augmentation des dépenses ? Deuxième question : est-ce que vous maintiendrez le franc dans le système monétaire européen, et comment ferez-vous à partir du moment où le déficit budgétaire créera l'alarme dans le système monétaire ? Enfin, les 35 heures, avec



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

quel salaire ? Avec le salaire de 40 heures ou avec le salaire de 35 heures ? Et je répondrai à vos questions.

FRANÇOIS MITTERRAND

J'ai beaucoup de choses à faire à la fois, puisqu'il me faut contredire mon interlocuteur et lui signaler que sur le plan du chômage la France est en dixième rang, en triste dixième rang, toujours sur les quinze plus grands pays industriels… ce n'est pas une réussite. Je veux également lui dire qu'il est vraiment très difficile de discuter quand on représente deux politiques différentes, car M. Giscard d'Estaing, c'est assez normal d'ailleurs, me place à l'intérieur de sa politique, il raisonne comme si je devais exercer ma politique dans le cadre de la sienne… alors, bien entendu, j'échouerai comme il a échoué. Le point de départ de ma politique économique c'est une sorte de volonté, que vous n'avez pas eue, d'aller vers la croissance, n'importe quelle croissance; on ne va pas passer comme cela de zéro à cinq, malheureusement. Chaque point de croissance peut créer une disponibilité d'environ 30 milliards; trois points feraient 90, une centaine de milliards pour permettre, déjà, à l'État de disposer de 42 milliards environ puisque telle est la masse du prélèvement de l'État — charges sociales et fiscales. La collectivité peut disposer d'une somme importante mais ce n'est pas tellement une question de chiffres ou de dispositions générales; ou bien on adopte une politique dynamique de croissance, on essaie de reconquérir le marché intérieur, on donne les moyens aussi aux entreprises qui n'ont pas investi car le profit n'a pas contribué à l'investissement, pas du tout; c'est même une des choses stupéfiantes dans les erreurs d'analyse du plan de Giscard- Barre. Au fond, les entreprises n'investissent pas leurs profits; elles cherchent des marchés, il faut leur procurer des marchés et, de ce point de vue, rien ne sera négligé. Vous m'avez posé trois questions et le temps passe : quel est le montant du déficit budgétaire ? Nous avons une marge — c'est une des rares réussites de votre gestion…

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Ah! en voilà une!

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous voyez, je le concède très aisément, c'est une des rares, et vous avez facilité ma tâche parce que le déficit budgétaire, par rapport aux pays voisins, nous laisse une marge suffisante pour continuer et pour pouvoir animer l'économie de notre pays. Deuxièmement : le franc restera-t-il dans le système européen ? Eh bien, je pense que oui; j'espère que ça marchera bien, je ferai tout pour cela. Si vous tirez naturellement la conclusion de votre postulat qu'il y a un déficit insupportable, eh bien, évidemment on ne peut plus rester dans le système, mais comme le déficit sera supportable, on restera dans le système. Enfin : est-ce que les salaires seront augmentés ou diminués avec le système des 35 heures ? La négociation commence, j'espère qu'elle aboutira dans des conditions heureuses. Il n'est pas question de diminuer les salaires; les 35 heures sont faites pour les hommes; les machines tourneront davantage, il faut qu'elles travaillent davantage, elles ne vont pas au bout de leurs capacités. Il faudra donc de nouvelles équipes; la production et la productivité s'en tiendront mieux et l'investissement reprendra. Je voudrais terminer par trois observations, et j'en aurai fini avec cette partie. Premièrement, mon programme, monsieur Giscard d'Estaing, ne coûtera jamais aussi cher aux Français que ce que vous leur avez coûté par le chômage : 135 milliards cette année. Deuxièmement, mon programme ne coûtera jamais aussi cher que l'emprunt Giscard 1973 à 7 % : 6,5 milliards, qui coûtera en 1988 : 97 milliards. On n'a pas connu dans l'histoire financière de la France un emprunt aussi hasardeux, indexé qu'il est sur le lingot d'or. C'est une faute inimaginable de la part de quelqu'un qui s'estimait compétent dans le domaine des finances. Troisièmement, mon programme ne coûtera jamais aussi cher que le vol de l'épargne populaire réalisé par l'inflation au cours des sept ans de votre présidence.

MICHÈLE COTTA

Monsieur Giscard d'Estaing, je crois que vous répondez ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Quelques mots. D'abord, sur la volonté, monsieur Mitterrand : il y avait un problème important, dans cette période, c'était l'indépendance énergétique de la France. J'ai posé la question tout à l'heure, et tout ce que vous proposez c'est d'arrêter le programme national là où je l'ai conduit. Donc la volonté a été la mienne, l'arrêt sera le vôtre. Je vous indique — on pourrait en discuter, ce serait important pour les Français de le savoir — qu'avec notre programme électro-nucléaire, si nous le complétons — vous voulez l'interrompre — nous assurerons notre indépendance énergétique absolue pendant cinq ans. Je



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

veux dire que si nous étions coupés de toute source d'approvisionnement extérieure, j'ai fait prendre les mesures pour que les Français gardent leur électricité pendant cinq ans. Avec le pétrole, ils la gardent pendant trois mois.
JEAN BOISSONNAT
Nous retrouverons le problème énergétique au début des questions internationales.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Si vous voulez. Sur le déficit, vous n'avez pas répondu à ma question. Vous avez simplement constaté que nous avions bien géré les finances publiques françaises et que vous alliez creuser le déficit. Je vous en donne acte, j'en étais sûr. Vous avez dit, parlant du système monétaire européen : il ne serait pas mal d'y rester. Cela ne se passe pas ainsi, monsieur Mitterrand. Actuellement, du seul fait de nos incertitudes politiques, nous sommes au plancher. Donc, il faut agir. Nous agissons à l'heure actuelle. Nous sommes passés, comme vous le savez, pour le deutsche mark… Vous le savez ?
FRANÇOIS MITTERRAND
Je connais bien la chute du franc par rapport au mark. En 1974…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Mais aujourd'hui ?
FRANÇOIS MITTERRAND
Le chiffre de la soirée, de la journée ? Cela s'est aggravé…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Comme ordre de grandeur ?
FRANÇOIS MITTERRAND
D'abord, je n'aime pas beaucoup cette méthode. Je ne suis pas votre élève. Vous n'êtes pas le Président de la République, ici, vous êtes mon contradicteur et je n'accepte pas cette façon…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Le fait de vous demander quel est le coût du deutsche mark…
FRANÇOIS MITTERRAND
Pas de cette façon-là ! Ce que je veux simplement vous dire, c'est que lorsqu'on passe de 1,87 F à 2,35 F environ, en l'espace de sept ans, ce n'est pas une réussite pour le franc, pas davantage par rapport au dollar que par rapport au mark. Je suis même presque étonné que vous me lanciez dans cette discussion qui, tout d'un coup, se greffe d'une façon un peu inattendue dans notre conversation, alors qu'elle est plutôt la preuve que le franc, dont on se flatte beaucoup dans les propos officiels, n'a pas aussi bien réussi qu'on le pense.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Si. Le franc est resté, au contraire, une des monnaies du monde les plus stables au cours des dernières années, et j'indiquerai seulement que, dans le système monétaire européen, nous avons perdu un peu de terrain au cours des dernières semaines du fait de notre débat politique. Si donc on veut rester dans le système monétaire européen, il ne faut pas dire : on souhaite y rester, il faut dire : on agira pour y rester. On agira comment ? On peut agir soit par les taux d'intérêt, soit par des dispositions concernant les changes. Il faut avoir un dispositif à cet égard. Le coût du chômage : il ne faut pas dire aux Français, parce qu'on ne peut pas leur faire croire des choses pareilles, qu'il est dans le pouvoir de qui que ce soit, ni de vous dans votre système, le faire disparaître en quelques mois la difficulté de l'emploi en France. Lorsque vous débattiez avec M. Raymond Barre, il y a quelques années, vous aviez dit : « Il nous faudra cinq ans pour faire disparaître le problème de l'emploi en France. » Vous l'aviez dit en 1977. Nous sommes en 1981. Vous ne l'auriez donc pas fait disparaître encore. Donc, on ne peut pas dire que le coût est un coût que nous aurions imposé à l'économie française et on ne peut pas considérer que vous disposerez des ressources correspondant à la réduction rapide des charges du chômage parce que ces charges du chômage, vous me les reprochez, mais c'est une aide apportée aux chômeurs et, si nous n'avions pas eu un dispositif de soutien des revenus des chômeurs, nous aurions eu la dépression des années trente. Si nous avons évité cette dépression — je vous rappelle que dans toute cette période nous n'avons jamais eu de croissance négative en France, jamais et que nous avons eu une seule année avec une croissance nulle : 1975 — c'est parce que nous avons maintenu le revenu des chômeurs au travers d'un système qui est d'ailleurs un système de politique contractuelle géré avec les syndicats. Enfin, en ce qui concerne l'emprunt 1973, nous n'allons pas entrer dans une discussion de ce type. Je vous indique simplement que l'État a gagné autant qu'il a perdu dans cette affaire, car comme l'État avait acheté par mes soins des quantités importantes d'or, dans toute la



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

période précédente, comme nous avions échangé nos réserves en dollars contre des réserves en or, l'État a gagné tout autant qu'il verse au titre de l'emprunt. Évidemment, les souscripteurs à cet emprunt se trouvent placés dans la même situation que celle de l'État français en ce qui concerne la gestion des réserves d'or. Enfin, les derniers emprunts qui ont été lancés, quelles qu'aient été les circonstances actuelles, l'ont été à des taux d'intérêts positifs; le dernier était, vous le savez, aux alentours de 14 %. Pourquoi ? Précisément pour faire en sorte que l'épargne qui apportait son concours à l'État ne se voie pas privée de sa rémunération; donc, à cet égard, l'État a tenu compte des obligations qu'il a vis-à-vis de l'épargne populaire.

JEAN BOISSONNAT

Je crois que les Français qui vous regardent ne comprendraient pas que nous n'évoquions pas le problème de la fiscalité, car tout le monde paye des impôts, et nous pouvons peut-être consacrer deux minutes supplémentaires aux problèmes fiscaux. Vous avez tous les deux curieusement pris des engagements dans ce domaine dans cette campagne électorale, et je dirais des engagements de même nature, comme si un vent venu d'Amérique vous avait convertis l'un et l'autre à la nécessité de rassurer les Français, si vous vouliez solliciter leurs suffrages dans ce domaine. M. Mitterrand a dit que la pression fiscale, c'est-à-dire le volume des impôts et des cotisations sociales, par rapport au revenu des Français, ne sera pas alourdi par rapport à ce qu'elle est aujourd'hui, et M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, si je l'ai bien entendu, récemment qu'il s'engageait, lui, à faire mieux encore, à la ramener de 42 % (c'est-à-dire que pour 100 F de revenus on paye 42 F d'impôts et de cotisations sociales) à 40 %, c'est-à-dire que pour 100 F de revenus on ne payerait plus que 40 F d'impôts, et de cotisations sociales. Personnellement, je suis toujours éberlué de ce type de promesses mais probablement que vous avez, l'un et l'autre, des raisons fortes pour démontrer que vous pouvez les tenir.

MICHÈLE COTTA

Est-ce que je peux ajouter deux questions, mais qui sont dans ce domaine : Monsieur François Mitterrand, pour vous le point central est un impôt sur le capital, mais faire payer les riches, qu'est-ce que ça veut dire et à partir de quand est-on riche ? Monsieur Giscard d'Estaing, vous avez créé deux impôts pendant votre septennat : l'impôt sur les plus-values et la taxe professionnelle. Or, l'impôt sur les plus-values, tronqué par le Parlement peut-être, n'a pas été appliqué autant que vous l'auriez souhaité, et la taxe professionnelle a été, en quelque sorte, la vedette de cette campagne, puisque Jacques Chirac en réclamait la suppression et, vous-même, maintenant, vous en réclamez la réforme. Alors, peut-on faire des réformes fiscales en France, quand on est Valéry Giscard d'Estaing ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je crois que, selon le temps de parole, c'est à moi de parler le premier ?

MICHÈLE COTTA

Allez-y, choisissez ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Nos programmes fiscaux sont totalement différents, et c'est normal puisque vous avez une conception différente de la nôtre. En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, vous envisagez de l'alourdir… de l'alléger dans les basses tranches, de l'alourdir dans les tranches moyennes et supérieures. Moi, je suis partisan de l'allègement de l'ensemble de notre système d'impôts sur le revenu. Pour deux raisons : — La première, c'est que je crois qu'il faut élargir les tranches du barème, comme nous l'avons fait cette année, et ensuite j'ai observé — c'est un des points sur lesquels nous n'avons pas agi comme nous le devions, que les classes moyennes, catégorie des employés, des cadres, avaient une surcharge fiscale au titre de l'impôt sur le revenu importante au cours des dernières années. Je suis donc favorable à l'élargissement progressif des tranches moyennes, ce qui est difficile et coûteux, et qui donc doit se faire sur quelques années. Je suis contre l'augmentation.

JEAN BOISSONNAT

Les tranches moyennes, ce sont des gens qui ont un revenu de quel ordre de grandeur ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Qui ont un revenu compris entre… le foyer, puisque nous raisonnons par foyer fiscal… compris entre 8 000 et 15 000 F.

JEAN BOISSONNAT

S'il y a deux salaires, ou un gros salaire, ou deux salaires moyens…

VALÉRY GISCARD D'ESTAING



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Deux salaires moyens. Naturellement, on élargit aussi les tranches proportionnellement, mais il y a là, incontestablement, un poids trop lourd de l'impôt. Deuxièmement, je suis contre la disposition proposée au cours du débat de l'automne dernier par le Parti socialiste, et j'ai là l'amendement n° 40, du 16 octobre 1980, majorant les droits de succession, à partir de 500 000 F, en ligne directe. 500 000 F!… vous voyez ce que cela veut dire pour les exploitations agricoles, pour les propriétaires de leur logement, pour les propriétaires de leur fonds de commerce ou de leur petite entreprise ? Les droits sont actuellement de 20 %. Dans cet amendement — qui a été déposé, je l'ai là — ils passeraient à 45 %. Le problème, à l'heure actuelle, au contraire, c'est de préserver le capital de ces petits producteurs. Si on leur prend la moitié, lorsque ça passe du père au fils, ou du mari à la femme, il est impossible qu'ils continuent leur activité. Je suis donc contre cette formule. Il y a, dans ce projet que j'ai sous les yeux, la suppression du quotient familial, qui sera d'abord plafonné, puis supprimé. Je suis contre; c'est une des mesures d'encouragement à la famille qui a été la plus efficace en France. En ce qui concerne les plus-values, j'ai indiqué que j'étais favorable à un système de type forfaitaire. On a voulu faire une législation très compliquée. Je vous rappelle que le Président de la République ne participe pas aux délibérations parlementaires. Ce système était sans doute trop perfectionné et trop compliqué et, finalement, a fait apparaître un certain nombre de défauts. Donc, je suis favorable au retour à un système de taxation forfaitaire suivant les types de plus-values. Enfin, la taxe professionnelle. Je vous rappelle que je ne l'avais pas proposée comme ministre des Finances, qu'elle a été assez profondément transformée au cours du débat parlementaire de 975 auquel je ne participais pas et que, depuis, on s'est efforcé e la réformer; il y a une commission parlementaire qui est au ravail, qui a d'ailleurs reçu mandat de l'Assemblée de présenter es propositions pour le prochain budget. Je souhaite que ces ropositions puissent venir en discussion et qu'on puisse réformer ainsi la taxe professionnelle.

JEAN BOISSONNAT

Au fond, monsieur Giscard d'Estaing, pour un monarque républicain, vous avez fort peu de pouvoirs puisque, quand vous êtes Président, l'Assemblée fait des choses qui vous déplaisent, et votre ministre aussi!

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

En matière de fiscalité, c'est un fait que le Président de la République n'intervient pas dans le débat parlementaire, tout le monde le sait. Il peut donner des indications, marquer des préférences, mais il ne participe pas à la discussion ou au vote des projets.

MICHÈLE COTTA

Monsieur Mitterrand, vous répondez sur l'impôt sur le capital ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vais répondre encore une fois d'une façon trop rapide, mais c'est la règle du jeu…

MICHÈLE COTTA

Sinon, nous n'aurons pas le temps pour la politique internationale!

FRANÇOIS MITTERRAND

Je m'incline. Simplement, il faudra que ceux qui nous écoutent remplissent mon raisonnement qui va être très sec. Je dirai simplement que le prélèvement fiscal — les impôts et le social, la sécurité sociale — est passé de 36 % à 42 % pendant ce septennat. 36 à 42 %, c'est-à-dire que si tout cela a été augmenté, c'est dans le cadre de la gestion de M. Giscard d'Estaing. Tout ça pour être clair, simplement, parce qu'après tout je comprends qu'il ait eu des problèmes. Deuxièmement, si je veux en rester à 42 %, malgré les charges que je prévois, c'est parce que j'entends engager une autre politique, notamment une politique de croissance et, en même temps, une nouvelle répartition — et j'arrive à votre question — à l'intérieur de ces 42 %, bien entendu : 42 % de 3 000 milliards, ce n'est pas la même chose que 42 % sur 3 500 milliards de produit intérieur brut. D'autre part, vous me posez la question quant à l'impôt sur les grandes fortunes. Oui, à partir de 3 millions de francs — 300 millions de centimes — compte non tenu, évidemment, de l'instrument de travail. L'instrument de travail — la terre pour l'agriculteur, dans l'entreprise ou dans le commerce, l'instrument de travail — ne compte pas, n'est pas décompté dans cette somme de 3 millions de francs, ou de 300 millions de centimes. Et nous considérons que c'est indispensable pour parvenir à l'élargissement du barème de l'impôt sur le revenu dont a parlé M. Giscard d'Estaing, parce que je me demande où et comment il compense la perte de recette pour l'État ? Moi, je pense qu'on ne peut la compenser que si les très hauts revenus sont frappés, c'est-à-dire les grandes fortunes. À partir de là, on pourra permettre précisément que les cadres, dont on a parlé tout à l'heure, soient mis à l'abri des charges trop lourdes qui pèsent sur eux. Et

je voudrais maintenant, également en deux mots, préciser à M. Giscard d'Estaing qu'il n'est pas exact (car j'ai déposé un programme pendant cette campagne — vous auriez pu en prendre connaissance… je reconnais que vous aviez beaucoup de choses à faire, vous aussi) il n'est pas exact que je propose d'augmenter les droits de succession en ligne directe et je tiens absolument à dire que je suis, au contraire, pour la suppression des droits de succession en ligne directe ou entre époux, au bénéfice de charges plus lourdes pour les successions concernant des collatéraux ou des personnes éloignées. Deuxièmement, je ne demande pas la suppression du quotient familial… c'est une erreur, je demande son plafonnement. Je suis candidat à la Présidence de la République, mon programme a été imprimé, vous pourrez en prendre connaissance! Troisièmement : la taxe professionnelle. M. Chirac et M. Giscard d'Estaing s'en disputent la paternité… ils ont fait un mauvais impôt, ils en sont responsables, je n'y suis pour rien!

MICHÈLE COTTA

Nous passons à la politique étrangère. Monsieur Giscard d'Estaing, vous avez un léger retard. Je voudrais commencer en parlant de l'Europe…

JEAN BOISSONNAT

Peut-être faut-il, Michèle, faire l'articulation avec la politique énergétique, puisque c'est autant de la politique économique que de la politique internationale. Or, c'est un point tout à fait capital. Monsieur Giscard d'Estaing, souhaitez-vous interroger M. Mitterrand qui, je pense, souhaite s'expliquer sur ce terrain ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

J'ai demandé à M. Mitterrand pourquoi veut-il interrompre le programme électro-nucléaire français exactement là où je l'ai conduit, alors que je considère que la poursuite de ce programme électro-nucléaire est indispensable pour assurer l'indépendance énergétique de la France et pour nous libérer de la contrainte humiliante et inquiétante des producteurs de pétrole sur la France, au point de vue de nos approvisionnements et de nos prix ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Mais je veux autant que vous assurer l'indépendance énergétique de la France. C'est une démarche nationale. Il n'y a pas un Français qui, conscient et responsable, ne la veuille, c'est évident. Simplement, je ne prends pas le même itinéraire que vous. Vous misez sur ce que l'on appelle le « tout nucléaire », et vous mettez tous les œufs dans le même panier. Pas moi. Moi, je pense qu'il est possible de diversifier davantage les ressources énergétiques. Je pense qu'il est possible de « réveiller » plus que vous ne le faites le charbon notamment avec les techniques modernes de la carbochimie. Je pense que l'on peut plus que vous ne le faites contribuer au développement des énergies renouvelables non polluantes. Je pense que l'on peut faire plus que vous ne le faites des économies d'énergie dont la commission Énergie du VIIIe Plan disait que c'était l'axe principal de l'indépendance énergétique de la France, ce qui peut me permettre, et je le pense très sérieusement, d'aboutir absolument au même chiffre, c'est-à-dire aux mêmes millions de tonnes équivalent-pétrole, sans précipiter notre marche en avant vers le tout-nucléaire. Je demande donc à parachever les centrales nucléaires en construction et, avant d'entreprendre un plan, je veux savoir exactement de quoi il retourne. Il est quand même normal que je fasse votre bilan, surtout lorsque je sais, et vous le savez sans doute comme moi, que les technologies du nucléaire sont très changeantes. Vous savez très bien que l'on commence à débattre, simplement à distance d'une génération, du problème de la fusion des atomes d'hydrogène et que l'on ne s'en tiendra plus d'ici peu de temps au problème de la fission de l'uranium, isotope 235, c'est-à-dire que nous sommes dans une charnière au cours de laquelle il convient de ne pas exposer la France à une extension indéfinie d'un type de technologie nucléaire qui peut être dommageable, étant bien entendu que, comme il faut assurer le présent et l'immédiat avenir, faire tourner nos usines, assurer le chauffage et le reste, j'entends mener activement de front les quatre types d'énergie : nucléaire, économies d'énergie, énergies renouvelables et anciennes énergies, qui doivent me permettre de diversifier d'une façon plus heureuse ce que vous avez, vous, simplifié.

MICHÈLE COTTA

Référendum sur le nucléaire ou pas, monsieur Mitterrand ?

FRANÇOIS MITTERRAND

C'est une proposition, en effet, que j'ai faite; seulement, elle se heurte à une grande difficulté, c'est la réforme de la Constitution. Comme tous ces référendums à la Suisse dont vous avez parlé, sur lesquels vous avez bien voulu vous ranger à mon avis, il est certain que ce type de référendum serait très



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

heureux, mais comme la Constitution s'y oppose, avant qu'on ne soit parvenu à modifier la Constitution, nous aurons tellement de choses à faire après le 25 mai que je ne veux pas me consacrer à des travaux de juriste. Je veux entrer dans l'action, m'attacher au chômage et au reste.
JEAN BOISSONNAT
Une dernière question de ma part sur le plan précis du nucléaire et des décisions juridiques : est-ce que vous donneriez à une commune le droit de veto contre l'installation d'une centrale nucléaire sur son territoire ?
FRANÇOIS MITTERRAND
Le droit de veto, non. La consultation, oui.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
La consultation existe déjà; pas besoin de la lui donner. Je note sur le programme nucléaire, monsieur Mitterrand, que chaque fois que vous avez une décision à prendre, la décision que vous proposez, c'est simplement de vous contenter d'arrêter ce qu'ont décidé les autres. Vous l'aviez déjà proposé, ce n'est pas nouveau, vous aviez proposé en 1977, vous le reconnaissez, un moratoire sur le nucléaire. Tous les Français s'en souviennent. Le programme qui aura été fait de 1977 à 1981 aura été fait sans vous, vous n'avez pas soutenu ou facilité. Alors, maintenant, vous dites : « J'empoche votre nucléaire », si je comprends bien, « et je ne décide rien moi-même », et vous présentez… Si. C'est ce que vous dites. Vous dites : « Je continuerai ce que vous avez décidé et je ne décide rien », simplement vous vous appuyez sur des évaluations sur ce qu'on pourrait faire d'autre. Vous avez parlé de la fusion des atomes d'hydrogène. Vous savez très bien que ce n'est pas avant l'an 2020 que cela peut devenir industriel; nous sommes en 1981, nous n'allons pas attendre l'an 2020 pour assurer notre indépendance énergétique. Moi, j'ai fixé un objectif pour 1990; cet objectif, c'est que nous ayons aux alentours de la moitié de notre indépendance énergétique. Toutes les économies d'énergie, nous les faisons, toutes les recherches nouvelles sur la biomasse, l'énergie solaire, nous les faisons. J'ai créé le Commissariat à l'énergie solaire. L'utilisation du charbon : M. Giraud, qui est compétent en la matière, a élaboré un plan d'utilisation, l'inventaire maxima de nos ressources charbonnières, je l'ai redit l'autre jour dans le Pas-de-Calais. Donc nous savons très bien ce que nous pouvons faire à partir de nos ressources non nucléaires. Si nous ne faisons rien de plus dans le domaine nucléaire, nous n'atteindrons pas notre objectif de moitié d'indépendance énergétique dans les années quatre-vingt-dix; au fond, pendant votre septennat, vous verrez arriver les centrales que j'aurai décidées et puis, ensuite, il y aura un trou dans l'approvisionnement de la France, parce qu'on n'aura pas pris les décisions suivantes. La difficulté n'est pas d'achever les travaux; la difficulté, c'est de décider la construction de centrales nucléaires. Je dis aux téléspectateurs, parce qu'il faut qu'ils voient l'enjeu : quand on est Président de la République, il ne faut pas dire « je verrai plus tard, etc. », on prend des décisions; j'ai pris la décision, avec le gouvernement, bien entendu, d'approvisionner la France en uranium de telle manière que, quoi qu'il arrive dans le monde à partir d'aujourd'hui, nous avons notre production d'électricité nucléaire assurée pour les cinq ans suivants. Il peut y avoir une guerre, il peut y avoir une crise au Proche-Orient, nous avons pendant cinq ans l'électricité assurée pour les Français. L'électricité, cela veut dire l'électricité domestique, mais aussi l'artisanat, l'agriculture et, de plus en plus, l'industrie. Si nous continuons notre programme électro-nucléaire, nous aurons l'électricité nationale la moins chère d'Europe et nous aurons un avantage de l'ordre de 30 à 50 %, suivant les types de courant, vis-à-vis de l'Allemagne fédérale, cela vaut la peine si on veut s'occuper du développement de l'emploi et de l'activité économique en France, d'avoir le courant électrique le moins cher d'Europe; je considère que c'est un intérêt national que de poursuivre ce programme et d'ailleurs, je note que si on arrête, du point de vue de l'emploi, du point de vue du développement de l'activité industrielle, c'est une décision négative, ce n'est pas une décision positive.
MICHÈLE COTTA
Arrivons-en, si vous le voulez bien, au problème de l'Europe.
FRANÇOIS MITTERRAND
Je veux dire simplement, si vous le permettez, madame, que je n'arrête absolument pas de la façon que vient de dire monsieur Valéry Giscard d'Estaing l'indépendance énergétique de la France; j'ai là mon projet et mon projet aboutit en 1990 à ce que 230 millions de tep puissent être mises à notre disposition, de telle sorte que notre indépendance sera en chemin, et la différence avec le projet de M. Giscard d'Estaing est extrêmement mince. J'entends simplement diversifier, je ne récuse pas le nucléaire, j'entends le maîtriser. C'est tout ce que je veux dire et je voudrais simplement signaler que



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

les économies d'énergie peuvent représenter un moyen formidable qui n'a pas été suffisamment utilisé pendant le septennat de M. Giscard d'Estaing et qui doit me permettre d'aboutir autant que M. Giscard d'Estaing à l'indépendance énergétique de la France.
JEAN BOISSONNAT
Pour favoriser les économies d'énergie, monsieur Mitterrand, êtes-vous favorable à la répercussion intégrale de la hausse du dollar sur le prix de l'essence ?
FRANÇOIS MITTERRAND
La répercussion du dollar sur le prix de l'essence a naturellement une incidence dans notre conversation, mais les économies d'énergie que j'entends aujourd'hui mener à bien le seront par des incitations à l'intérieur même de l'économie française, dans le cadre de notre politique, sans avoir affaire avec les cours internationaux. Ce sont des techniques tout à fait connues, qui sont tout à fait à la mesure de multiples petites et moyennes entreprises, que de parvenir sur le plan du logement, sur le plan du transport et sur le plan industriel, par le développement des composants électroniques, à une très puissante économie d'énergie qui répond à la question posée. C'est tout ce que je veux dire, parce que le temps passe, et que nous avons encore beaucoup de choses à dire.
MICHÈLE COTTA
Vous avez été largement, l'un et l'autre, favorables à l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel; aujourd'hui, sans doute, les résultats n'ont pas atteint vos espérances à tous les deux. Alors, concrètement, êtes-vous tous les deux pour l'entrée du Portugal et de l'Espagne dans le Marché commun ? Êtes-vous, tous les deux, pour le maintien de l'Angleterre dans le Marché commun ?
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Je réponds très simplement. Je suis pour le maintien de l'Angleterre dans le Marché commun selon les dispositions existantes du traité de Rome. Je me suis battu depuis un an pour qu'il n'y ait pas de modifications de ces dispositions, ni en ce qui concerne la pêche, ni en ce qui concerne l'agriculture. Je n'accepterai pas des modifications de ces dispositions si elles devaient être demandées comme la condition du maintien de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. En ce qui concerne l'Espagne et le Portugal, j'ai indiqué qu'il fallait une négociation attentive car leur situation économique, la situation de certaines de leurs productions est très différente de la nôtre et notamment des productions agricoles méditerranéennes. Il y a une négociation en cours, cette négociation doit être conduite avec toute la minutie désirable et elle doit comporter, en particulier, une longue période de transition. À l'heure actuelle, les Espagnols paraissent demander eux-mêmes une durée de dix ans et, en même temps, des garanties concernant l'organisation des marchés des productions méditerranéennes.
MICHÈLE COTTA
Est-ce que vous n'espériez pas au début que cela irait plus vite ?
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Pas du tout. J'ai toujours distingué deux choses, la position politique de la France, je disais que la France qui est l'amie et la voisine des pays latins ne va pas prendre une position négative alors que tous les autres pays d'Europe sont favorables, mais j'ai indiqué dès le départ — je vous renvoie au discours de Carpentras à cet égard — qu'il fallait une négociation très attentive, une longue période de transition et des garanties pour nos productions méditerranéennes, je n'ai pas changé d'avis.
JEAN BOISSONNAT
Vous dites que le maintien de la Grande-Bretagne dans le Marché commun dépend de telles ou telles conditions, mais avez-vous le moindre moyen de faire sortir l'Angleterre du Marché commun, si les Anglais ne veulent pas en sortir ?
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Là, il faudrait plus de temps, malheureusement… J'ai dit simplement, vous avez mal interprété ma pensée, que j'étais favorable à ce que la Grande-Bretagne reste dans le Marché commun, à condition bien entendu qu'elle accepte les règles qui régissent le Marché commun, c'est-à-dire les règles du traité de Rome. Or, la Grande-Bretagne ne peut pas modifier les règles du traité de Rome. Si donc elle estimait que ces règles ne lui convenaient pas, c'est elle qui devrait en tirer les conséquences, ce n'est pas nous. Je dis simplement que nous ne modifierons pas les règles du traité de Rome pour faciliter ou maintenir l'adhésion de tel ou tel pays particulier.
JEAN BOISSONNAT

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Vous ne craignez pas que la politique agricole commune européenne où se décide le sort des paysans français aujourd'hui — car tout cela ne dépend plus seulement de Paris — ne soit bloquée par le système tel qu'il existe ?
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Premièrement, nous avons obtenu une décision sur les prix que nous avons obtenue au prix d'un débat difficile et où je me suis engagé personnellement, et j'indique à notre agriculture…
JEAN BOISSONNAT
C'était peut-être pour vous faire plaisir, monsieur Giscard d'Estaing…
MICHÈLE COTTA
Et parce que c'était la campagne…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
C'était pour tenir compte de l'importance que nous attachions à l'agriculture française ou européenne; faire plaisir n'a pas de sens. J'indique que l'effort pour 1980, c'est de modérer les coûts de production, de façon que l'évolution des coûts de production soit inférieure à ce qui a été décidé pour les prix. Vous savez que pour les prix, on a obtenu 12,2 %; vous savez que le rythme actuel de hausse des prix en France a diminué d'environ un point depuis le début de l'année. Il est encore à l'heure actuelle trop fort, il est de l'ordre de 12,5 % environ. Si nous poursuivons notre effort, à la fin de l'année nous devrons être normalement, d'après les évaluations, à un rythme qui sera inférieur à l'augmentation des prix agricoles et des dispositions seront prises pour que l'augmentation des coûts de production en agriculture ne soit pas supérieure à la hausse des prix que nous avons obtenue à Bruxelles. Quant au reste, sur le Marché commun agricole je vous répète qu'il y a des règles; ce sont ceux qui demandent des modifications de ces règles qui sont en position de faiblesse, alors qu'on veut toujours faire croire aux Français que ce sont ceux qui, comme nous, souhaitent le maintien des règles, qui sont en péril. Nous nous battrons pour le maintien des règles existantes du Marché commun agricole.
MICHÈLE COTTA
Monsieur Mitterrand, sur l'Europe ?
FRANÇOIS MITTERRAND
Eh bien, je suis favorable au maintien des dix pays qui se trouvent actuellement dans l'Europe du Marché commun, même si certains de ces pays ne se comportent pas comme je le souhaiterais. Je voudrais simplement que notre diplomatie, surtout face à la Grande-Bretagne, soit plus vigilante. Elle ne l'a pas été dans l'affaire du mouton; elle ne l'a pas été dans l'affaire des pêcheurs; elle ne l'a été qu'insuffisamment dans l'affaire des prix agricoles. Deuxièmement, pour l'Espagne et le Portugal, j'ai fait valoir avant 1979, c'est-à-dire avant les élections européennes, ce que je pensais de ce problème. J'ai posé divers préalables — économiques, agricoles, industriels, à caractère régional, comme la pêche en Méditerranée — à l'entrée de l'Espagne notamment. À l'époque, quelqu'un m'a contredit avec une certaine véhémence, c'était M. Giscard d'Estaing, qui estimait que c'était absurde, que c'était avoir le regard tourné vers le passé que de refuser l'entrée immédiate…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Je n'ai jamais dit « immédiate ».
FRANÇOIS MITTERRAND
… de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun. Je suis heureux de voir que le bon sens l'a emporté et que, finalement, le Président de la République, M. Giscard d'Estaing, a rejoint mon point de vue dans cette affaire. L'Europe, c'est une affaire de volonté. C'est aussi une affaire d'intérêts, sans doute. Encore faut-il vouloir faire de l'Europe une force politique, économique, sociale, culturelle qui soit en mesure de restituer à chacun des pays qui la composent le rang que la France tient encore mais dont elle a bien besoin face aux superpuissances, disposant d'alliés sûrs qui représentent une force commune dans le monde. C'est vrai, déjà, au plan commercial; cela devrait être vrai dans d'autres domaines, sinon l'Europe se dissociera inévitablement.
JEAN BOISSONNAT
Monsieur Mitterrand, pour gérer l'Europe il faut de l'argent dans la caisse. Or, il semble que le budget de la Communauté atteigne la limite des prélèvements autorisés aujourd'hui sur les ressources de la Communauté. Êtes-vous favorable à l'accroissement des ressources propres de la Communauté, c'est-à-dire à lever un impôt supplémentaire qui lui soit destiné ?
FRANÇOIS MITTERRAND



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

C'est une très grande difficulté. Si elle est mal gérée, je n'y suis pour rien. Ce qui est vrai, c'est qu'il faut que la Communauté reste dans la mesure par rapport aux Parlements nationaux. Il ne faut pas qu'elle déborde par rapport aux gouvernements nationaux, par rapport aux pays qui la composent. Il ne faut pas qu'elle déborde de cela; pourtant, je lui reconnais un très grand rôle, notamment dans le domaine des relations entre l'Europe et le Tiers monde. Quand on pense que la Communauté exporte 40 % de ses marchandises vers le Tiers monde, je crois qu'on manque là une très grande occasion de développer nos industries, de rallumer notre croissance par une politique audacieuse, intelligente et généreuse à l'égard du Tiers monde.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Vous me direz simplement ce que vous me reprochez en matière de pêche et vous m'expliquerez pourquoi le groupe socialiste, à l'Assemblée parlementaire européenne, a voté pour une augmentation des prix agricoles de 7 %, alors que nous avons obtenu 12,2 % lors de la discussion de Bruxelles ?

FRANÇOIS MITTERRAND

On prend cette discussion ?

MICHÈLE COTTA

Sur ce point précis, et puis nous passerons à autre chose.

FRANÇOIS MITTERRAND

Sur la pêche, vous avez échoué, par manque, je crois, de ténacité dans l'affaire de Maastricht. Je sais bien que vous comptez un peu sur le délai de 1982, c'est-à-dire arriver à enfermer la Grande-Bretagne dans un délai de dispositions transitoires qui fera qu'elle sera forclose, si j'ose dire, au moment où elle voudra continuer de fermer les bancs de pêche aux pêcheurs venus de chez nous. Je pense que là, vous avez manqué de fermeté. Cela vous arrive assez souvent…

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mitterrand, je vous arrête tout de suite, expliquezvous.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je me suis expliqué.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Ce sont des propos désobligeants. Quand je vous demande le taux du deutsche mark, vous estimez que c'est une offense, mais vous dites que j'ai manqué de fermeté pour défendre les intérêts de la France, et ceci fait partie de la conversation. À Maastricht, c'était la Grande-Bretagne qui était demanderesse, ce n'était pas nous; donc, s'il y a eu échec, c'est celui de la Grande-Bretagne. La position de la France dans l'affaire de la pêche est tout à fait simple : nous demandons qu'on s'en tienne aux accords existants. Le pays qui demande une modification de ces accords est la Grande-Bretagne. Tant qu'il n'y a pas d'accord, la position qui est maintenue est la position qui défend les intérêts des pêcheurs français, et, d'ailleurs, à l'heure actuelle, aucune de nos zones de pêche n'est effectivement troublée. Donc, je n'admets pas qu'on présente un échec de la Grande-Bretagne, en ce qui concerne les demandes nouvelles relatives aux droits de pêche, comme un échec de la France!

MICHÈLE COTTA

Nous passons peut-être…

FRANÇOIS MITTERRAND

En attendant, nos pêcheurs savent très bien à quoi s'en tenir et c'est eux qui concluront cette conversation!

JEAN BOISSONNAT

Deux mots sur la question posée relative au fait que le groupe socialiste au Parlement européen — si j'ai bien compris, cela ne concerne pas le seul Parti socialiste français — avait voté une demande de hausse de 7,5 % des prix agricoles…

FRANÇOIS MITTERRAND

J'ai pris une position qui m'engage en demandant une augmentation de 15 %. Le gouvernement n'a obtenu que 12,5 %, c'est mieux que rien, mais ce n'est pas suffisant. C'est tout ce que j'ai à dire là-dessus.

MICHÈLE COTTA

On arrête avec la pêche…

JEAN BOISSONNAT

Je crois qu'il faut aborder les questions des relations Est-Ouest…

VALÉRY GISCARD D'ESTAING



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Et les problèmes de défense.
JEAN BOISSONNAT
…et les problèmes de défense, bien entendu. Vous avez eu, directement ou indirectement, une grande controverse à propos de la rencontre que M. Giscard d'Estaing a eue à Varsovie avec M. Brejnev. Vous apprécierez s'il convient que vous reveniez sur cette querelle, mais il y a une question, me semble-t-il, que les Français se posent : dans l'hypothèse où l'Union soviétique serait amenée à intervenir de nouveau dans un pays extérieur à ellemême — ce fut le cas en Afghanistan, ce pourrait être éventuellement le cas en Europe orientale ou ailleurs — quelles sont les sanctions que vous souhaiteriez voir prendre pour répliquer à une telle intervention et la croyez-vous possible, voire probable ? Monsieur Mitterrand ?
FRANÇOIS MITTERRAND
J'ai déjà un peu de retard sur M. Giscard d'Estaing; vous allez l'accroître, si c'est moi qui commence ?
MICHÈLE COTTA
Répondez vite.
FRANÇOIS MITTERRAND
J'ai, en effet, condamné le voyage de M. Giscard d'Estaing à Varsovie, dans les conditions où ce voyage s'est produit. Il est tout à fait normal que le Président de la République rencontre qui il veut, si cela sert les intérêts de la France. Mais je pense que peu de temps après l'invasion de l'Afghanistan, c'était un geste qui cautionnait un acte contraire au droit des gens, au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et que tout acte de ce genre est naturellement dommageable pour la paix. Comme une controverse s'est engagée à ce sujet, je voudrais faire deux remarques pour bien montrer que telle était l'intention de M. Giscard d'Estaing en se rendant à Varsovie de faire autre chose que ce qu'il a dit. Dans une conférence de presse, parlant du peuple afghan qui se bat pour sa liberté, il a dit : les rebelles. Et le 1er mai de l'année suivante, en 1980, l'ambassadeur de France était le seul ambassadeur des pays occidentaux à se trouver au défilé de la place Rouge. Moi, je suis très partisan, naturellement, d'un accord avec la Russie, mais dans la fermeté et non sous une certaine forme de soumission au fait accompli. Voilà ce que je veux dire.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Vous savez que je n'ai pas accepté les propos désobligeants tenus par M. François Mitterrand vis-à-vis du Président de la République française lorsqu'il a commenté de façon sarcastique la rencontre de Varsovie à la télévision. Je ne rappellerai pas les termes que vous avez employés, vous ne le souhaitez pas. Lorsqu'on doit juger un acte, il faut en connaître le déroulement. Je vous rappellerai d'abord ce qu'a été la déclaration, elle mérite lecture, du Parti socialiste après les événements d'Afghanistan. Le 2 janvier 1980, après qu'il y ait déjà eu les déclarations publiques des pays occidentaux, le Parti socialiste a dit ceci : « À la suite de l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques, le bureau exécutif du Parti socialiste déclare : "Le Parti socialiste condamne cette intervention comme il a condamné les interventions américaines en Asie du Sud et en Amérique latine, ou les interventions du gouvernement français en Afrique." » Voilà la position qui a été prise sur l'Afghanistan. Si je suis allé à Varsovie, j'y suis allé au printemps. Je n'y suis pas allé dans les semaines qui ont suivi l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, parce que j'ai échangé dans l'intervalle plusieurs messages avec le Président Brejnev et que la lecture de ces messages — que je ne peux pas rendre publics — faisait apparaître… — que vous connaîtrez le moment venu, si vous accédez à nos archives, bien entendu — faisait apparaître qu'il y avait eu de grandes hésitations dans la direction soviétique, un débat, et même un doute, sur la décision d'intervenir en Afghanistan et je me suis donc dit : il y a des éléments qui doivent être portés à la connaissance des plus hautes autorités soviétiques directement, au cas où des situations similaires viendraient à se reproduire. Et ce que je suis allé dire à M. Brejnev, c'est que les évaluations, ou les conséquences qui lui avaient été décrites, concernant l'entrée des forces soviétiques en Afghanistan, étaient inexactes. On lui avait dit sans doute que c'était une opération qui durerait quelques semaines, qu'il n'y aurait pas de résistance du peuple afghan et que, donc, il n'y aurait pas de conséquences importantes sur les relations internationales. Je suis venu lui dire que c'était le contraire, et je lui indiquais également que, comme nous le disons dans notre communiqué franco-allemand — et vous répudiez peut-être la partie française, mais le Chancelier Schmidt avait signé avec moi le document le 5 février 1980 — tout nouveau manquement à la détente entraînerait les conséquences les plus graves dans les relations Est-Ouest. Et, c'est ma réponse à votre question — je crois que nous ne devons pas agir, quand on est un homme d'État, uniquement comme un prophète qui prévoit les



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

événements, mais comme quelqu'un qui façonne les événements; concernant les relations avec l'Union soviétique, nous devons tenter de les maintenir, dans toute la mesure du possible, dans le chemin du règlement pacifique des situations, à partir d'une situation de force. Et alors, monsieur Mitterrand, ne me parlez pas de faiblesse alors que vous n'avez pas voté un centime de crédits militaires depuis 1958 et que donc toute la force française s'est faite, alors que vous étiez parlementaire, sans un seul vote de votre part! C'est donc nous qui avons eu la responsabilité de la puissance et de la force militaire de la France dans l'intervalle. Mais j'avais à dire des choses importantes à M. Brejnev. S'il y avait eu un Président des États-Unis capable de mener, à cette époque, un dialogue de haut niveau, il eût été utile qu'il le fasse de son côté. Je note qu'on a critiqué ma rencontre à Varsovie, mais qu'on n'a pas critiqué le voyage du Chancelier Schmidt à Moscou du mois de juin (je serais curieux de savoir pourquoi) ni le voyage de M. Genscher 1 à Moscou, qui vient de se produire il y a quelques semaines!

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous connaissez cette déclaration de M. Chirac, le 9 mars 1980 ?

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Je vous en prie.

FRANÇOIS MITTERRAND

« L'invasion de l'Afghanistan ? C'est une honte de s'être tu dans cette circonstance… » et il parlait de vous. Donc, je ne suis pas le seul à avoir éprouvé un sentiment de malaise au moment de votre visite à Varsovie. C'est tout ce que je voulais dire.

MICHÈLE COTTA

Je voulais vous poser une double question, puisque vous avez abordé par un biais, la politique africaine…

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Revenons à ma défense et à ma question : M. Mitterrand n'a pas voté un centime de crédits pour la défense de la France. J'ai vérifié tous les votes.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vais répondre d'un mot à cette affaire. Je suis dans l'opposition et je suis hostile à l'ensemble des dispositions budgétaires qui sont prises par les gouvernements que je combats et, bien entendu, à l'intérieur de ces dispositions, est-ce que M. Giscard d'Estaing voudrait dire que les socialistes seraient de mauvais Français, qui ne veulent pas défendre leur pays ?… Comme il ne veut pas dire ça, c'était donc une parole inutile!

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Non, non, ce n'est pas une parole inutile. Vous êtes allé beaucoup plus loin, vous avez voté des textes législatifs pendant cette période. J'ai là, sous les yeux, la liste des textes que vous avez votés lorsqu'ils étaient conformes aux vues du Parti socialiste et, notamment, certains projets de loi qui ont été présentés du temps de mon septennat, mais lorsqu'il s'est agi de la défense, vous n'avez jamais voté un crédit de dépense et vous avez voté contre toutes les lois de programme relatives à la défense; ces lois de programme étaient présentées en dehors de la discussion budgétaire, et donc on pouvait très bien imaginer que soit votre parti, soit vous-même, conscients du très grand enjeu du problème de la sécurité de la France, émettent un vote non partisan sur les lois de programme militaire. Vous êtes allé plus loin, d'ailleurs, car vous avez accompagné vos votes d'explications, et ces explications étaient contraires à notre effort de dissuasion atomique, notamment le 24 janvier 1963, à l'Assemblée nationale, quand nous engagions ce grand programme.

MICHÈLE COTTA

Je voudrais donc parler de la politique…

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

C'est très important!

MICHÈLE COTTA

Tout à fait, bien sûr, mais après — c'est une question qui s'adresse à vous deux — sept ans, monsieur Giscard d'Estaing, n'avez-vous pas l'impression d'avoir, en ce qui concerne la politique africaine, réussi au Zaïre, mais échoué au Tchad et au Centrafrique ? Pourquoi et à cause de quoi ? Et vous, monsieur Mitterrand, êtes-vous sûr qu'on puisse négocier en Afrique autrement qu'avec des hommes dont certains, effectivement, sont des dictateurs à nos yeux ? Qui répond le premier ? Monsieur Mitterrand, vous êtes un tout petit peu en retard.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

FRANÇOIS MITTERRAND
L'affaire du Zaïre ? Vous voulez dire Kolwezi, l'intervention de sauvetage à l'égard des Français qui se trouvaient à Kolwezi ? Le Président Mobutu, responsable de ce pays, se trouvait affronté à une grave crise de caractère séparatiste, il faut le dire, intéressant une large province, le Shaba, en raison de conditions ethniques bien connues des spécialistes. Le comportement du gouvernement français a indiscutablement provoqué de très graves difficultés avec la population intéressée du Shaba qui a considéré que la France se comportait en adversaire et, à partir de là, cette colère s'est retournée dans une large part contre nos compatriotes. Le gouvernement a bien fait d'aller les sauver. Seulement, cela faisait déjà très longtemps que l'on était informé des menaces qui pouvaient peser sur cette population… bref, on aurait pu rapatrier plus tôt si on y avait pensé. Pour ce qui concerne le Centrafrique, je pense…
JEAN BOISSONNAT
Je vous demanderai simplement de vous presser un petit peu, parce que nous approchons de la minute 50 à laquelle vous devrez conclure…
FRANÇOIS MITTERRAND
… Je suis intervenu en 1972 à l'Assemblée nationale, pour interpeller, comme on dit, le gouvernement de l'époque, le ministre des Affaires étrangères était M. Maurice Schumann, pour faire état des terribles choses qui se passaient dans ce pays sous l'autorité de celui qui était à l'époque le Président Bokassa… des crimes de toutes sortes. Quatorze parlementaires français de droite, de gauche, après moi, au cours de ces dernières années, sont intervenus de la même façon, c'est-à-dire ont alerté les responsables des pouvoirs publics, et c'est ce que je reproche essentiellement au Président de la République et au gouvernement, c'est de ne pas avoir tenu compte de ces avertissements et d'avoir continué de considérer ce régime comme supportable, disons au-delà de ce que l'on peut admettre dans les relations d'État à État, même avec des dictatures, et je reconnais que c'est un problème moral difficile, mais il y a un point limite qui indiscutablement, à mes yeux, a été dépassé…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
L'Afrique, ce n'est pas l'Europe, ce n'est pas la France, c'est un continent très important pour nous, c'est un continent qui a des problèmes politiques et sociaux qui sont différents des nôtres et, donc, il ne faut pas juger collectivement les situations dans les différents États africains comme vous le faisiez…
MICHÈLE COTTA
Il faut les distinguer…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Dans toute l'Afrique de l'Ouest, la situation a évolué de façon positive et même nous avons pu renouer des relations avec des États avec lesquels nous les avions interrompues, je pense par exemple à la Guinée, au Bénin. Donc, il y a incontestablement un développement de nos relations et une consolidation des liens politiques avec toute cette partie de l'Afrique. Au Zaïre, qui n'est pas une ancienne possession française, nous nous sommes trouvés face à une situation qui était extrêmement urgente. On pouvait imaginer qu'il se produirait tel ou tel mouvement au Zaïre, mais enfin les autorités nationales elles-mêmes ne le savaient pas, puisqu'elles ne l'avaient pas prévu, les autorités locales, qui n'étaient pas françaises, les entreprises qui sont des autorités minières belges, ne l'avaient pas prévu : les événements ont commencé un dimanche et les massacres ont commencé le jeudi. La question qui s'est posée à moi était de savoir si je devais prendre les dispositions nécessaires et la décision de faire interrompre le massacre. J'ai donc pris, avec le ministre de la Défense, le chef d'état-major des armées, la décision de faire partir un régiment entier de parachutistes et de le faire sauter à une distance éloignée de plusieurs milliers de kilomètres de la France sur un terrain que nous ne connaissions pas et nous n'avions aucun moyen de les récupérer si les choses tournaient de façon difficile. Maintenant, en effet, tout le monde dit : il était bien de le faire, mais personne ne m'a soutenu! J'ai relu encore les déclarations qui ont été faites dans la journée du vendredi où j'étais àl'Élysée…
JEAN BOISSONNAT
Il vous reste une minute trente, monsieur Giscard d'Estaing…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Est-ce qu'il y a encore un autre sujet ?
JEAN BOISSONNAT



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Oui.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Quant au Centrafrique, effectivement, le régime centrafricain donnait prise à beaucoup de critiques, les événements dont vous parlez datent de 1972, je n'étais pas Président de la République. La question qui se posait était de savoir si nous pouvions intervenir plus directement dans les affaires du Centrafrique qui était voisin du Tchad. Le Tchad lui-même était en effet en état de grande crise politique et militaire, comme vous le savez, et nous amenait à une attitude, en effet, dont on peut juger qu'elle aurait pu être différente, à condition de prendre le risque d'abandonner le Centrafrique. Finalement, ce que nous avons pu faire, c'est obtenir le départ du chef d'État par les Centrafricains euxmêmes et l'instauration d'un régime qui vient de tenir des élections et qui commence à conduire une vie démocratique dans ce pays.
JEAN BOISSONNAT
Une question, monsieur Mitterrand, concernant le problème militaire…
FRANÇOIS MITTERRAND
Sur le même sujet, je voudrais quand même faire observer qu'avec l'affaire du Centrafrique, l'affaire du Tchad, il y avait nos relations avec la Libye… Songez que pendant qu'on soutenait le gouvernement, une fraction du Tchad, et que certains de nos soldats étaient exposés dans leur vie, on continuait d'armer la Libye! Il y a eu un double jeu qui, je crois, nous a fait perdre beaucoup d'autorité dans l'ensemble des pays d'Afrique; aujourd'hui, après l'affaire du Centrafrique et l'affaire de la Libye, plus l'affaire du Tchad, le poids moral et politique de la France a diminué. Je le regrette.
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Sur ce point, vous vous trompez tout à fait, le poids politique et moral de la France est au contraire très élevé en Afrique, j'en ai reçu les témoignages de la quasi-totalité des chefs d'États africains. Simplement je n'ai pas voulu en faire état dans cette campagne, c'eût été déplacé et, en ce qui concerne la Libye, vous savez très bien que nos livraisons d'armes ont été interrompues dès le début des événements d'intervention militaire libyenne au Tchad…
FRANÇOIS MITTERRAND
On n'a pas vendu… pas vous naturellement… des tonnes d'engins Matra, des fusées en décembre à la Libye ?
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
À ma connaissance, non.
FRANÇOIS MITTERRAND
Très bien.
JEAN BOISSONNAT
Un dernier mot sur les problèmes militaires, monsieur Mitterrand, si vous deviez être en charge des responsabilités de Président de la République, seriez-vous favorable ou non à la construction d'une bombe à neutrons, c'est-à-dire cet armement nucléaire de moyenne portée, qui agit sur des troupes ennemies sans détruire les territoires dans lesquels elle est utilisée ?
MICHÈLE COTTA
Réponse en une minute.
FRANÇOIS MITTERRAND
C'est une bombe d'une portée assez réduite, qui s'inscrit dans une autre stratégie que la stratégie de dissuasion nucléaire, ce qu'on appelle la bataille de l'avant, elle implique que des discussions aient eu lieu entre les alliés et de ce point de vue je pense que la France, sous l'autorité de M. Giscard d'Estaing, n'était pas prête à cela. Il y a donc un problème qui se pose et je ne suis pas favorable à la construction de la bombe à neutrons.
MICHÈLE COTTA
C'est votre avis aussi ?
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Non, mon avis est tout à fait différent; la France doit pouvoir disposer de tous les moyens d'armement moderne pour faire face à tous les types de situations possibles, en particulier elle ne doit pas prendre de retard. Nous n'avons pas décidé la fabrication, mais nous avons pris les dispositions nécessaires pour être capables de la fabriquer si nous le décidons ainsi…
FRANÇOIS MITTERRAND
Nous nous rejoignons alors.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

JEAN BOISSONNAT
Vous êtes à égalité, à 10 secondes d'écart, monsieur Mitterrand, il vous reste une minute, si vous voulez, par rapport à M. Giscard d'Estaing; si vous souhaitez sur ce point précis pour ne pas relancer le débat et ne pas obliger M. Giscard d'Estaing à vous écouter sans pouvoir vous répondre, dire un mot, vous le pouvez, nous vous demandons simplement de le faire de telle sorte que M. Giscard d'Estaing ne soit pas contraint à vous répondre.
FRANÇOIS MITTERRAND
Je suis tout prêt à passer une partie de mon modeste temps à M. Giscard d'Estaing pour qu'il me réponde à la question que je lui pose à propos d'Israël : pourquoi le gouvernement français a t-il été à ce point hostile aux accords de Camp David, alors que c'était une marche vers la paix ? D'autre part, pourquoi est-il allé en Jordanie pour observer, ce qui était un symbole fâcheux, le territoire israélien d'un fortin de Jordanie ? Et maintenant, je lui donne le reste de mon temps s'il le souhaite pour pouvoir me répondre.
MICHÈLE COTTA
Je ne sais pas si c'est prévu par la Commission de contrôle…
JEAN BOISSONNAT
Si les deux intéressés sont d'accord, il vous reste 40 secondes, monsieur Giscard d'Estaing…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Non, on ne peut pas répondre en 40 secondes!
MICHÈLE COTTA
Ce n'est pas nous, on vous donnerait volontiers…
FRANÇOIS MITTERRAND
Je pense que la Commission de contrôle acceptera le consentement mutuel des deux candidats…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Sur la question d'Israël, monsieur Mitterrand, vous avez prononcé une phrase que je n'ai jamais prononcée, j'en ai le texte sous les yeux, c'est l'expression « État palestinien ». Je connais le sens et la portée des mots dans cette affaire du Proche-Orient, je n'ai jamais prononcé le mot d'État palestinien, j'ai parlé d'autodétermination du peuple palestinien, avec, ensuite, des développements politiques, je n'ai jamais parlé d'État. Or, vous avez parlé de rapports entre État d'Israël et État palestinien. D'autre part, la photo qui a été présentée me représentant regardant Israël avec des jumelles, vous savez où elle a été prise ? Vous ne savez pas ?
FRANÇOIS MITTERRAND
Je ne m'y suis pas intéressé…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
C'est intéressant, à l'hippodrome de Longchamp où j'étais au prix de l'Arc de Triomphe!
FRANÇOIS MITTERRAND
Mais est-ce que vous étiez là ?
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Je suis allé en Jordanie, tout le monde le sait, et j'ai demandé au contraire qu'il n'y ait aucune présence journalistique, car j'allais visiter les installations agricoles du fleuve Jourdain et quand j'ai vu qu'il était question d'installations militaires, j'ai dit : je refuse de voir les installations militaires. La photo qui a été montrée est une photo prise à l'hippodrome de Longchamp, je le dis aux Français pour qu'ils soient éclairés sur un certain nombre de procédés! Quant à la question de Camp David, j'ai reçu récemment le Président Sadate qui m'a écrit à son départ : « Je reconnais que c'est vous qui aviez raison. » J'avais raison sur le point suivant : ce qui est important pour le Proche-Orient, c'est d'arriver à une paix globale. Il n'y aura de sécurité pour Israël, et bien entendu nous ne ferons jamais rien qui mette en danger la sécurité d'Israël, que s'il y a une paix globale; or, dans le dispositif de Camp David, il y avait des dispositions intéressant, vous vous en souvenez, l'autonomie de la Cisjordanie, dont j'ai dit que vous n'aboutiriez jamais à les mettre au point. C'est tout ce que j'ai dit. Or, il y a un an que ces discussions auraient pu être adoptées, elles ne le sont pas encore à l'heure actuelle. S'il y a un progrès d'ici à la fin de l'année pour aboutir à la conclusion de ce processus, j'ai indiqué récemment à mes visiteurs israéliens que nous accueillerons positivement la conclusion de cette disposition.
JEAN BOISSONNAT
Messieurs, le temps du débat est donc terminé; il vous reste un temps de conclusion qui est, pour l'un et pour l'autre, de cinq minutes. Nous aurions aimé, je vous le dis, parce que cela ne prend pas sur



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

votre temps, vous poser une question de caractère général, mais peutêtre s'inscrira-t-elle dans votre propre conclusion, c'est pourquoi je l'exprime : nous nous étions demandés, à la veille de cette échéance fondamentale dans la vie politique française, qu'est-ce qu'au fond chacun d'entre vous proposait aux Français entre les grands projets que l'on peut imaginer et nous en avons isolé trois : — s'agit-il pour la France aujourd'hui de la mobiliser pour faire face à des temps difficiles ? —s'agit-il de lui promettre le bonheur et le niveau de vie en progression rapide pour tout le monde ? —ou s'agit-il de lui demander de faire un effort dans la grandeur qui peut comporter des sacrifices ? Vous pouvez, ou pas, répondre à ces questions, vous avez maintenant le temps de parole libre, chacun 5 minutes en commençant par M. Valéry Giscard d'Estaing, puisque le sort en a ainsi décidé.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

C'est une conclusion, donc je ne m'adresse plus à François Mitterrand, il le comprendra, je m'adresse aux téléspectateurs : je souhaitais que ce débat soit utile et je l'ai conduit, mon interlocuteur également, de telle façon qu'il soit utile, c'est-à-dire que vous connaissiez mieux la position de l'un et de l'autre au terme de ce débat. Vous avez vu d'abord qu'il y avait le choix entre deux majorités de type tout à fait différent, une majorité à partir de la majorité actuelle, sans dissolution, au cas où je suis élu Président de la République, une dissolution conduisant à une majorité alternative, c'est-à-dire composée principalement de socialistes et de communistes, dans le cas où M. Mitterrand serait élu. Le deuxième point qui était important était de savoir dans quelle direction nous engagions l'économie et la société française; je crois que les Français aspirent à davantage de liberté et de responsabilité, je crois que c'est leur aspiration profonde, elle s'est d'ailleurs exprimée largement au cours de cette campagne, ce qui veut dire moins de tutelle, moins de bureaucratie, moins d'intervention. Mon interlocuteur me disait tout à l'heure : la bureaucratie, c'est vous. Mais il propose de recruter 160 000 fonctionnaires supplémentaires alors que dans mon programme il n'y a, vous le savez, aucune création d'emploi de plus dans la fonction publique. D'autre part, il propose une extension massive du secteur nationalisé, c'est-à-dire la perte de la vitalité et de la responsabilité d'une partie importante de l'industrie française. Ce sont donc deux directions complètement différentes. Concernant les mesures économiques et sociales, je crois que nous sommes engagés dans une direction où nous devons continuer d'avancer, c'est pourquoi j'ai proposé des mesures précises concernant l'emploi des jeunes et je souhaite que l'Assemblée, dès sa réunion, c'est-à-dire à la moitié du mois de mai, si je suis élu, puisse adopter des mesures favorables précisément pour améliorer l'emploi des jeunes. En ce qui concerne l'économie, je vous dis que l'économie française ne résistera pas à une injection de dépenses et de charges nouvelles. Naturellement, c'est tentant dans une première phase, mais il faut voir que très vite ces charges, il faudra les payer, soit vis-à-vis de l'extérieur, parce que nous aurons des importations massives attirées par notre supplément de demandes intérieures et notre déficit se creusera, soit sur le plan de nos finances publiques et de nos impôts, parce que notre déficit budgétaire augmentera, mon interlocuteur le reconnaissant tout à l'heure et que, tôt ou tard, il faudra créer des ressources pour y faire face. Je vous dis qu'à l'heure actuelle, dans le monde tel qu'il est, avec les difficultés économiques que nous avons, l'économie française n'est pas en état de faire face à de telles surcharges et chacun de vous qui croira pouvoir vivre mieux, vivra en réalité plus mal. J'ai le devoir de le lui dire. En ce qui concerne la politique extérieure, je maintiendrai, bien entendu, les grands principes de la politique que vous avez vu se dérouler pendant sept ans, c'est-à-dire la sécurité de la France appuyée sur son important dispositif de sécurité et en même temps la participation à la vie internationale pour combattre, comme je l'ai fait, et malgré les critiques, pour la cause de la paix. Je voudrais vous dire, en conclusion, et je ne polémiquerai pas avec mon interlocuteur, je ne le souhaite pas, il y a quelque chose qui joue pour lui, c'est le goût du changement des Français, ce goût existe et dans le passé d'ailleurs il nous a joué beaucoup de mauvais tours, parce qu'on croit toujours que ce qui sera nouveau sera meilleur et il arrive souvent, malheureusement, dans les temps difficiles que ce qui est nouveau soit, au contraire, pire et plus difficile. Or, nous avons tenu un débat ensemble en 1974, peut-être même d'ailleurs dans cette pièce, j'observe en l'écoutant que ce qu'il dit n'a pas changé… naturellement, ce n'est plus le Programme commun, mais c'est dans la ligne du Programme commun, ce sont les mêmes alliances politiques, alliances politiques avec le Parti communiste et, donc, finalement, ce sont les mêmes propositions remises naturellement au goût de l'événement et de l'actualité. Au contraire, moi, j'ai changé, parce que j'ai eu à supporter le poids de la conduite des affaires de la France pendant sept ans et ceci m'a changé. C'était des temps qui étaient durs et difficiles…



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

JEAN BOISSONNAT
Il vous reste moins d'une minute…
VALÉRY GISCARD D'ESTAING
Oui, moins d'une minute. J'ai appris, par ce que j'appellerai la voie dure, et en même temps, il m'est arrivé, je le sais, d'avoir tort, et je ne crois pas m'abaisser en le disant. Mais je me suis battu pour la France et pour les Français et je crois que cette action, au lieu de m'éloigner d'eux, en réalité, m'a rapproché d'eux, si bien que l'expérience que j'ai acquise me permettra mieux qu'auparavant d'exercer les fonctions de Président de la République. Au travers de tout ce que j'ai vu, entendu et fait, dont je prends la responsabilité pendant ces sept ans, je me suis transformé et préparé à exercer, je le crois, une présidence qui sera une présidence de progrès pour la France. J'indique que ce que je souhaite, c'est mobiliser ces forces, en effet, pour le progrès de l'avenir de la France que je souhaite avec vous porter très loin.
JEAN BOISSONNAT
Merci. Monsieur François Mitterrand ?
FRANÇOIS MITTERRAND
J'évoquerai d'abord les questions que j'aurais aimé traiter ce soir, mais voilà, les conditions d'un débat sont toujours incertaines… J'aurais aimé parler davantage du Tiers monde, j'aurais aimé parler de l'Amérique centrale, des drames qui se déroulent actuellement au Nicaragua, au Salvador, du rôle de la France, force morale, pays d'incitation, pour comprendre que, désormais, il n'y a plus que des politiques planétaires dans l intérêt même de nos peuples. J'aurais aimé parler du problème touchant à la vie nationale en profondeur, parler des mutations technologiques. Au fond, si nous n'avons pas été en mesure de traiter le chômage comme il convenait, c'est parce que nous n'avons pas assez prévu — les responsables de la France — le phénomène extraordinaire de la mutation technologique, de l'arrivée sur le marché du travail de machines sophistiquées, extraordinaires, qui peuvent à tout moment remplacer la force de l'homme et remplacer son intelligence, et remplacer sa mémoire, et pourtant, il faut bien que les hommes et que les femmes trouvent du travail, agissent; c'est un type de civilisation, qui est une civilisation de liberté, qui n'a pas été entrepris comme il convenait par le septennat et par son Président, entre 1974 et 1981. J'entends bien, naturellement, lorsque je parle du chômage, de la nécessité de lutter pour l'emploi, un certain nombre d'observations un peu grondeuses, un peu mécontentes, et quelquefois se voulant professorales. Je m'en amuse parfois un peu, qu'on me pardonne cette expression, en pensant que la situation de M. Giscard d'Estaing, c'est un peu — il me permettra de le dire — celle d'un conducteur qui vient de verser sa voiture dans le fossé et qui viendrait me demander, pour me surveiller, de repasser mon permis de conduire! En vérité, il y a une politique du passé, c'est celle qui s'achève maintenant en 1981 et il y a une autre politique possible, c'est celle que je développe déjà depuis plusieurs années et, notamment, au cours de ces deux derniers mois pendant lesquels j'ai dit partout, comme je le pouvais, ce que j'entendais faire, si j'étais élu Président de la République, et ce que j'entends faire surtout, c'est la défense de la liberté. Je sais bien qu'on peut débattre, après tout, il ne faut pas toujours accuser les autres de vouloir attenter à nos libertés, mais la liberté, c'est un mot bien abstrait, il faut le traiter dans sa réalité quotidienne. Quelle est la liberté d'un chômeur ? Quelle est la liberté de quelqu'un qui, sans être chômeur, travaille à des cadences infernales ? La liberté sera sauvegardée si nous préservons l'équilibre des pouvoirs et le Président de la République, sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, a abusé, il s'est emparé du gouvernement de la République, il s'est emparé, en réalité, de la vie parlementaire, il a agi sur la justice, il a agi sur l'information par les moyens audiovisuels. La liberté, elle tient à la décentralisation des pouvoirs, au fait que l'État cède une large part de son pouvoir aux régions, aux départements, aux communes, aux associations. C'est cela qui nous permettra de lutter utilement contre la bureaucratie. La liberté, c'est la diffusion du savoir, c'est-à-dire le développement de l'école, la possibilité pour les enfants d'acquérir les chances, l'égalité des chances dans la vie, leur intelligence, leur caractère, de ne pas être rejetés parce qu'ils sont des enfants pauvres, de familles pauvres, ils doivent avoir autant de chances que les autres. La liberté, c'est aussi la conquête des droits sociaux, des droits collectifs, des responsabilités. Moi, je pense à une société dans laquelle le socialisme permettra le développement de la responsabilité de chaque individu, à l'intérieur de l'entreprise, dans la cité. La liberté supérieure, cela s'appelle la responsabilité, c'est comme cela qu'on aura une société plus harmonieuse où chacun sera plus libre. La liberté, c'est encore la défense contre certains effets de la science et de la technique. On a parlé du nucléaire, on aurait pu parler de la biologie; faut-il parler de l'informatique et de la



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

menace qu'elle fait peser, par exemple, sur de nombreuses entreprises de presse, de la presse écrite, dans la mesure où un pouvoir central, un gouvernement, pourrait se substituer aux informations de la presse ? La liberté, c'est aussi la conquête du temps de vivre. Il faut bien vivre. La vie, ce n'est pas simplement une annexe du travail, il faut organiser le temps de travail, c'est nécessaire, c'est pourquoi l'axe principal de mon programme, c'est la lutte contre le chômage, mais aussi le fait qu'une femme — on a parlé des droits de la femme — qu'un homme, que tous ceux qui participent à la vie de notre cité puissent apprendre à mieux vivre, et à vivre autrement. Enfin, il y a un problème de liberté qui se pose sur le plan international, on en a parlé tout à l'heure, c'est le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes; pour cela, il nous faut un instrument; cet instrument, cela commence par la Présidence de la République…

JEAN BOISSONNAT

Moins d'une minute…

FRANÇOIS MITTERRAND

… c'est-à-dire par le changement, le changement de Président qui entraînera un changement de politique avec un changement de majorité. Le changement, pour quoi faire ? Pour essayer de rassembler. J'ai eu avec moi d'abord les socialistes. Je vois la gauche se rassembler aujourd'hui dans un puissant mouvement populaire. Je voudrais que cela aille plus loin et que la France se sente à l'aise avec elle-même. La grandeur de la France, croire en elle-même! La France est quelque chose de fort qui doit être respecté. Je ne condamne pas tout ce qui a été fait, c'est l'histoire de la France et j'en hériterai, mais je voudrais pousser plus loin, peut-être réformer, corriger, et ce qui me permettra de réformer et de corriger, c'est de parvenir à établir dans un pays comme la France un peu plus d'égalité, qu'on apprenne à vivre ensemble dans une société développée et harmonieuse. C'est tout ce que je veux faire.

MICHÈLE COTTA

Merci, messieurs, pour ce débat. Nous aussi, nous aurions eu bien d'autres questions à vous poser. Nous espérons néanmoins que ce débat aura éclairé les Français sur vos choix et votre politique. Mais désormais, les Français sont les seuls à répondre par leur vote. Au nom de Jean Boissonnat, au revoir, et merci.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

**Débat télévisé entre MM. François Mitterrand et Jacques Chirac — le 28 avril 1988**
Présentation : Michèle Cotta, Élie Vannier

ÉLIE VANNIER
Bonsoir.
MICHÈLE COTTA
Bonsoir.
ÉLIE VANNIER
Bonsoir, monsieur Mitterrand.
FRANÇOIS MITTERRAND
Bonsoir.
ÉLIE VANNIER
Bonsoir, monsieur Chirac.
JACQUES CHIRAC
Bonsoir.
ÉLIE VANNIER
Messieurs, nous accueillons, ce soir, sur ce plateau de télévision, deux candidats au second tour de l'élection présidentielle. Ce débat était attendu — c'est peu de le dire —, ce débat est maintenant devenu une tradition dans la vie politique française depuis 1974. C'est donc le troisième 74, 81 et, maintenant, 1988. Nous vous remercions d'avoir accepté, l'un et l'autre, que les deux grandes chaînes nationales de télévision, Antenne 2 et TF1, l'organisent selon des règles précises.
MICHÈLE COTTA
Chaque candidat disposera d'environ 50 minutes… mais 50 minutes précisément… nos interventions seront décomptées à part, les deux interventions des journalistes et, enfin, vous aurez droit, chacun d'entre vous, à trois minutes de conclusion.
Nous avons divisé ce débat en quatre parties :
—30 minutes pour la politique intérieure et les institutions;
—30 minutes pour l'Europe et les problèmes économiques et sociaux;
—20 minutes pour les problèmes de la société;
—20 minutes enfin pour la politique étrangère et la défense.
Les temps de parole de chacun d'entre vous — on insiste sur ce point parce que c'est important — doivent être équilibrés à la fin de chacune des parties.
ÉLIE VANNIER
Quant à la forme, cette émission qui est réalisée après un accord entre les deux chaînes, Antenne 2 et TF1, réalisée par Jean-Luc Leridon, cette émission respectera des règles de stricte équité. Par exemple, seul le candidat qui s'exprime sera présent à l'écran à ce moment-là. Chacun des candidats sera suivi pendant toute la durée de l'émission par trois caméras. Devant nous, deux chronomètres qui nous permettront de suivre à la seconde près le temps de parole qui a été utilisé par chacun des deux candidats présents sur ce plateau… encore une fois, afin de veiller à cette égalité de temps de parole. Mais nous ferons surtout, ce soir, Michèle Cotta et moi-même, notre métier de journaliste, c'est-à-dire que, bien sûr, nous veillerons à l'équilibre mais nous veillerons aussi à poser les questions qui, nous semble-t-il, intéressent l'ensemble des téléspectateurs et des citoyens, questions qui doivent être importantes pour eux.
MICHÈLE COTTA
Selon l'usage, nous avons tiré au sort juste avant le début de cette émission. Monsieur Mitterrand, vous commencerez; monsieur Chirac, vous ferez la dernière conclusion. La première question est une question assez simple que, je crois, tous les Français se posent aujourd'hui : Voici plus de deux ans que vous êtes, l'un et l'autre, à la tête de ce pays. À de nombreuses reprises, sur toute la scène politique, on vous a vus, l'un et l'autre assez proches… d'ailleurs, vous-mêmes, dans des interviews, vous avez dit que vous l'étiez et après tout les Français s'en satisfaisaient assez bien. Que se passe-t-il ?… D'un seul coup, vous n'avez pas de mots assez durs l'un pour l'autre. Les uns parlent de l'âge d'un candidat, les autres de la vulgarité. Est-ce que vraiment la campagne électorale permet tout ?… Est-ce que vraiment nous ne sommes plus au temps de la cohabitation ?…
FRANÇOIS MITTERRAND

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Une campagne électorale ne permet pas tout. De notre côté, la cohabitation a été voulue par le peuple et nous avons respecté sa volonté. Pendant le temps qui nous a été donné, nous avons veillé aux intérêts de la France. Bien entendu, cohabiter lorsqu'on vient de deux majorités différentes, élues à des moments différents, cela suppose, comme on dit, une dialectique, une discussion. Les points de vue ne sont, forcément, pas les mêmes. Si l'on veut défendre les intérêts de la France, surtout sur le plan extérieur, et s'exprimer d'une même voix, il faut se mettre d'accord. Bien entendu, sans renoncer à ce à quoi on croit le plus. Et il faut veiller à trouver le chemin moyen qui reste absolument dans la ligne de ce qu'il convient de faire et, en même temps, compatible avec la pensée de chacun… en tout cas, avec ma pensée, c'est ce que j'ai toujours voulu faire. Ensuite, la campagne électorale s'est déroulée au cours de ces dernières semaines, on reprend une certaine liberté… il ne faut pas en prendre trop!… je me suis présenté, m'a-t-on dit, assez tardivement… je pense m'être tenu comme il convenait de se tenir et je ne peux pas en dire davantage. Il est normal que le débat ait lieu.

JACQUES CHIRAC

C'est vrai que la cohabitation a été voulue par les Français et qu'elle était inévitable dans la mesure où elle correspondait à un vœu clairement exprimé. Elle s'est déroulée, je crois pouvoir le dire, dans des conditions qui ont été facilitées par nos institutions et par une certaine idée que se fait, dans son ensemble, notre pays sur les problèmes de politique étrangère. Par nos institutions qui donnent clairement les responsabilités du gouvernement au gouvernement et celui-ci a donc pu assumer ses responsabilités comme il l'entendait et il en porte la responsabilité. Sur le plan de la politique étrangère où des divergences de vues auraient pu être nuisibles à l'image de marque de notre pays, à nos intérêts… depuis que, dans ce domaine comme dans celui de la défense, le général de Gaulle a marqué ce que devait être la politique de la France et que cette orientation, après avoir été fortement critiquée par les uns et par les autres, est aujourd'hui considérée comme admise par tous, il était évidemment plus facile, là aussi, de défendre dans cet esprit les intérêts de notre pays. Maintenant, c'est la campagne… je souhaite, moi aussi, qu'elle se déroule dans des conditions qui éclairent les Français sur ce qui doit être et ce que sera la France dans sept ans puisque nous allons élire un Président pour sept ans, c'est-à-dire pour une longue période, et que nous devons savoir exactement ce que celui-ci fera.

ÉLIE VANNIER

Nous allons, en effet, pendant cette soirée, pendant ce débat, beaucoup parler des sept prochaines années mais, si vous le voulez bien, nous voudrions revenir encore en un mot sur ce qui vient de se produire : ne croyez-vous pas, messieurs, que le grand vainqueur de la cohabitation soit Jean-Marie Le Pen ?… N'avez-vous pas le sentiment que le succès qu'il a remporté ne soit dû, pour une bonne part, à un rejet du langage politique traditionnel et, finalement, un langage auquel, les sondages l'indiquent, les Français ne semblent plus beaucoup croire ?…

JACQUES CHIRAC

Je ne présenterai pas la question tout à fait de cette façon-là. En revanche, il y a une observation à faire en début de ce débat : les Français se sont exprimés le 24 avril et dans des conditions qui, je crois qu'on peut le dire, nous ont surpris : 34 % d'entre eux ont approuvé vos propositions, 36 % d'entre eux ont approuvé ce que j'incarne aujourd'hui — et 30 %, ce qui est un nombre très important — à gauche comme à droite — ont manifesté leur mécontentement ou leurs inquiétudes. Ce qui est important, aujourd'hui, c'est d'abord, de les entendre, de les comprendre et de leur répondre car ce mécontentement ou ces inquiétudes, naturellement, ou ces questions qu'ils se posent, sont aussi légitimes que celles de tous les autres Français, cela va de soi!… C'est la leçon que je tire de ce 24 avril et, probablement, au cours de ce débat, serons-nous amenés à tenir compte de cette composante nouvelle, de ce nombre très important de nos concitoyens qui ne se reconnaissent pas dans nos projets ou dans nos préoccupations.

FRANÇOIS MITTERRAND

Ce qui m'a amusé, c'est la comparaison entre les 34 et les 36 où les Français ne se reconnaissent pas très bien… ils ont voté, dimanche dernier, 34… un peu moins de 20… un peu plus de 16… c'est cela la réalité mais enfin je ne veux pas m'arrêter à ces détails, ce sont simplement des modes de calcul un peu particuliers. Quant à l'anticohabitation, il ne faut pas mélanger avec le langage ancien… c'est une tout autre affaire, cela dépend des hommes, de la façon dont ils parlent. Si quelqu'un avait dû en profiter davantage, plutôt que M. Le Pen, cela aurait été M. Barre qui, il faut le dire, dès le premier jour, avec beaucoup de suite dans les idées, s'est opposé à ce choix-là… or, vous n'avez pas prononcé

le nom de M. Barre, vous avez prononcé le nom de M. Le Pen. J'ai l'impression qu'il y a un peu de confusion dans cette affaire.

MICHÈLE COTTA

Ceci étant, aucun d'entre vous ne peut être élu sans une partie plus ou moins importante de l'électorat de Jean-Marie Le Pen. Qu'êtes vous prêt à faire pour l'attirer, et l'attirerez-vous cette partie de l'électorat ?…

FRANÇOIS MITTERRAND

Moi, je n'ai rien à faire… je défends les idées que j'ai toujours affirmées, je ne m'adresse absolument pas à un parti politique particulièrement, notamment pas à celui-là dont les idées et les projets sont aux antipodes des miens, dans les domaines que je connais, je n'ai donc aucune raison de faire un appel particulier à ce public. Chacun, chacune se reconnaîtra à sa guise, les électeurs sont libres de s'exprimer.

JACQUES CHIRAC

Ne nous trompons pas de République… l'élection présidentielle — c'est pour cela que le général de Gaulle avait voulu cette élection au suffrage universel — signifie un dialogue direct entre les électeurs et le candidat. Ce dialogue est engagé, il ne s'agit pas, naturellement, pour moi, de classer les électeurs dans telle ou telle catégorie de droite, de gauche, du centre, etc., je m'adresse aussi, cela va de soi, à tous les électeurs et je respecte, par définition, parce que je suis un démocrate, tous les électeurs d'égale façon.

FRANÇOIS MITTERRAND

Le phénomène, le Front national, s'explique par bien des raisons et, sans doute, par un malaise profond de millions de gens qui se sentent malheureux ou angoissés ou anxieux pour des raisons multiples que nous aurons, sans doute, l'occasion d'analyser. Mais il me semble — il convient d'avoir une position claire — que ce qu'il faut récuser, c'est l'idéologie et le programme politique d'un parti comme celui-ci, il ne faut pas être complaisant et j'espère — je n'ai pas toujours eu ce sentiment — que monsieur le Premier ministre ne sera pas complaisant. Mais il ne faut pas être complaisant, il faut récuser l'idéologie, il faut la dénoncer. Quant à ceux qui adhèrent, c'est une autre affaire, je crois qu'il faut surtout entendre et comprendre la demande sociale qu'ils expriment. Il ne faut pas être sourd. Naturellement, si on est sourd aux problèmes fondamentaux de la vie quotidienne de la ville, des inégalités sociales, alors, on encourage ce mouvement. Je crois qu'il faut être très ferme sur les principes, très ouvert sur la demande mais il ne faut pas faire de concessions à la démarche de ce parti.

JACQUES CHIRAC

Il n'est pas dans l'esprit de nos institutions, dans une campagne présidentielle, de faire la moindre concession à quelque parti que ce soit et, d'ailleurs, à quelque idéologie que ce soit, il faut simplement essayer de comprendre des hommes et des femmes, d'où qu'ils soient. Toutes celles et tous ceux, notamment, qui ont voté à droite ou à gauche pour d'autres candidats que ceux qui avaient exercé ou qui exerçaient les responsabilités du pouvoir. Pourquoi sont-ils là et si nombreux ?… Les uns, je dirai « plutôt à droite », encore que ces divisions sont un peu arbitraires, parce que s'est développé, sous votre quinquennat actif, si j'ose dire, c'est-à-dire de 81 à 85, un certain nombre de phénomènes qui ont été insupportables pour beaucoup de nos concitoyens. Cela a été vrai avec le développement du chômage, au-delà encore du niveau élevé qu'il avait atteint avant et, surtout, d'un certain nombre de mesures qui ont été prises et qui ont créé cette nouvelle pauvreté, cette misère qui a été très mal ressentie… à juste titre, naturellement, et que nous voulons tous combattre. Cela a été, ensuite, une politique à l'égard de l'immigration et, notamment, une complaisance à l'égard de l'immigration clandestine qui ont beaucoup choqué un certain nombre de nos concitoyens et créé des problèmes : des problèmes de comportement. C'est ainsi qu'on a vu se développer des sentiments que vous comme moi récusons par ailleurs. Et, enfin, c'était un problème lié au développement de l'insécurité. Savez-vous, monsieur Mitterrand — les statistiques officielles le montrent — que, de 1981 à 1986, il y a eu 600 crimes et délits de plus par jour, c'est exactement le chiffre que l'on décompte en moins pour ces crimes et délits de 86 à 88. Cela m'amènera, tout à l'heure, en matière de sécurité, à vous poser une question. Ce sont ces phénomènes qui ont créé cette espèce de réaction. Vous êtes à l'origine de ces phénomènes et il nous appartient maintenant d'en tenir compte, de les intégrer. C'est ce que j'ai commencé à faire depuis deux ans par une politique d'ouverture plus grande en matière d'emploi — cela m'a permis de stopper la dégradation de l'emploi —, de renforcement de notre sécurité et aussi de lutte plus efficace contre l'immigration, notamment, clandestine. Il faut poursuivre, c'est une question



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

qui intéresse un grand nombre de nos concitoyens. Il y a aussi, naturellement, tout ce qui touche — cela est plutôt pour cette sensibilité de gauche qui ne nous a pas soutenus au premier tour — à l'insuffisance de solidarité. Vous ne soupçonnez pas, par exemple, à quel point — parce que je ne sais pas si vous en avez été informé à l'époque —, en 82 et en 84, les décrets dits Bérégovoy qui ont rogné sur, à la fois, la durée et le montant des allocations de chômage et qui sont à l'origine, proprement, de la nouvelle pauvreté ont créé chez beaucoup de ces chômeurs, notamment de longue durée, un sentiment d'exclusion. C'est là qu'il est né… nous sommes revenus naturellement sur toutes ces dispositions de façon plus humaine en pensant qu'il y a des économies à faire ailleurs que sur le dos des chômeurs mais cela a créé l'ensemble de ce mouvement… nous devons, maintenant, tenir compte de l'avis de ces électeurs.

FRANÇOIS MITTERRAND

N'avons-nous pas pris un peu d'avance sur les débats que vous aviez prévus car vous m'aviez dit initialement…

MICHÈLE COTTA

…Un petit peu… mais c'est la loi du direct…

FRANÇOIS MITTERRAND

… Que vous décomposiez notre entretien entre plusieurs parties et celle-ci, l'immigration et les problèmes de société, était repoussée à plus tard tandis que certains problèmes économiques et sociaux venaient un peu tôt mais pas maintenant… Moi, je veux bien répondre tout de suite, ce n'est pas un problème, je ne suis pas formaliste…

MICHÈLE COTTA

Nous avions effectivement prévu de vous poser les problèmes de l'immigration dans la partie société…

FRANÇOIS MITTERRAND

… Monsieur le Premier ministre a sorti, tout de suite, non pas tout son sac, pas vidé entièrement, je ne le pense pas, mais il est parti à l'assaut, c'est assez dans son tempérament; moi, j'ai le mien et j'aime bien voir les choses telles qu'elles sont. D'abord, je tiens à dire que se sont glissées quelques petites erreurs dans l'analyse du Premier ministre. L'insécurité a commencé de baisser — là, j'ai le document officiel qui me vient de vos services — à partir de 1985 et non pas à partir de 1986, c'est-à-dire sous le gouvernement de M. Fabius, un gouvernement socialiste et pas sous le vôtre. Ensuite, stopper la dégradation, cela s'est produit deux fois… bien peu, il faut le dire. Il faut connaître cette histoire du chômage, n'est-ce pas. Lorsque vous êtes devenu Premier ministre de M. Giscard d'Estaing, il y avait déjà 400 000 chômeurs, vous avez doublé le chiffre, cela est passé à près de 800 000… puis, M. Barre est devenu Premier ministre, il a été votre successeur, il a condamné avec beaucoup de vigueur votre expérience; malheureusement, lui aussi, il a doublé le chiffre. C'est passé au double, c'est-à-dire entre 1 700 000 et 1 800 000. Et puis, pendant les cinq ans, de ce que vous appeliez « le quinquennat actif » — je souriais aussi en entendant cette expression —, on a monté de 700 000 : la proportion était moindre mais, de toute manière, je ne renverrai la balle à personne, nous avons tous échoué dans notre manière d'aborder le chômage parce qu'on a mis la charrue devant les bœufs. On y viendra certainement tout à l'heure. Depuis mars 86, vous avez fait entre 80 000 et 100 000 chômeurs de plus. Il y a eu deux crans d'arrêt :

— l'un qui était en 1985, pendant dix mois, toujours au temps de M. Fabius;

et, depuis quelques mois, enfin, l'avant-dernier mois a été mauvais, le dernier est bon, avec vous. En réalité, monsieur le Premier ministre, on ferait peut-être mieux de dire que, dans la lutte contre le chômage, il y a eu continuité, continuité dans l'échec, que le chômage a continué de s'aggraver… Ce qui m'intéresse, moi, maintenant, c'est de savoir ce que je ferai après le 8 mai, c'est de quelle manière je pourrai, enfin, mettre un terme à cette dégradation de l'emploi comme vous avez si bien dit tout à l'heure. Quant aux immigrés, j'y viendrai tout à l'heure parce que je ne veux pas épuiser tout mon temps, je veux simplement dire qu'il n'y a eu aucune complaisance à l'égard des immigrés. Quant aux décrets Bérégovoy, j'espère aussi que vous nous renverrez la balle pour me permettre de répondre.

ÉLIE VANNIER

Nous reviendrons au problème du chômage tout à l'heure…

JACQUES CHIRAC

… Je voudrais simplement dire un mot sur la présentation que fait M. Mitterrand du chômage. Non, monsieur Mitterrand, nous n'avons pas tous échoué de la même façon…



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

FRANÇOIS MITTERRAND
… C'était pire avec vous!… Vous avez doublé…
JACQUES CHIRAC
… Vous me permettrez de parler de l'actualité…
FRANÇOIS MITTERRAND
Ah oui… c'est cela!… Vous voulez éviter le passé lorsqu'il est lourd!…
JACQUES CHIRAC
J'assume toutes mes responsabilités, monsieur Mitterrand…
FRANÇOIS MITTERRAND
…Très bien!…
JACQUES CHIRAC
… Sans aucune réserve, je l'ai dit en commençant… je reconnais bien volontiers que, pendant ces deux ans, j'ai fait ce que je voulais faire et que j'en assume toutes les responsabilités. Ce qui me conduit à constater que si, pendant les cinq ans de gouvernement socialiste, il y a eu, en bilan, 700 000 chômeurs de plus, je constate que, pour la première fois d'ailleurs depuis quinze ans, pour être franc, depuis mars 1987, il y a une diminution du chômage. Monsieur Mitterrand, permettez-moi de vous dire que, pendant les cinq années de pouvoir socialiste, si vous reprenez les statistiques de l'INSEE, celles que personne ne conteste, il y a eu, tous les jours ouvrés, 500 chômeurs de plus. Derrière ces chiffres, se cache ce que chacun sait et ce qu'on imagine. Depuis mars 87, c'est-à-dire depuis qu'ont commencé à prendre corps les mesures de mon gouvernement, il y a 500 chômeurs de moins par jour ouvré en France, moins 5 % maintenant. Ceci a été particulièrement caractéristique pour les jeunes dont le chômage a augmenté, pendant toute la période 81-86…
FRANÇOIS MITTERRAND
…Non, c'est inexact!…
JACQUES CHIRAC
… Permettez-moi je crois que ce n'est pas la peine de dire simplement, « c'est inexact »…
FRANÇOIS MITTERRAND
… Je le démontrerai…
JACQUES CHIRAC
… Il y a, aujourd'hui, 15 % de chômeurs jeunes de moins qu'en mars 1986 quand j'ai pris la responsabilité du gouvernement. Donc, nous avons, dans ce domaine, réussi d'abord à stabiliser puis à engager le processus de reflux du chômage, que nous devons continuer… et nous l'avons fait, pourquoi ?… parce que nous avons fait une politique économique qui était une politique dynamique, fondée sur la liberté et sur la responsabilité et que nous ne nous sommes pas simplement laissés aller. Ce que je dis du chômage, je le dirai plus tard de l'immigration.
FRANÇOIS MITTERRAND
Je voudrais tout de même faire une observation de caractère général avant d'aborder le détail, si je peux appeler cela un détail… moi, ce n'est pas un mot que je dis facilement, je l'ai entendu il n'y a pas longtemps sur les places publiques. Voyez-vous, monsieur le Premier ministre, ce que vous dites là, vous l'avez répété cent fois depuis les quatre mois que vous êtes candidat à la présidence de la République, vous l'avez répété partout, on l'a entendu sur toutes les ondes, vous l'avez souvent dit, au demeurant, pendant les deux années où vous avez été le Premier ministre, le débat a eu lieu, on va maintenant opposer bilan à bilan. Mais les Français ont jugé, ils ont jugé le 24 avril, c'est-à-dire qu'il y a entre 19 et 20 % de Français qui ont estimé que vous aviez raison et puis les autres ont pensé que vous aviez tort. Quand vous aurez dit, vous, que les socialistes ont tout raté et quand j'aurai répondu que vous avez tout raté, en quoi auronsnous fait avancer les affaires de la France ? En quoi les Français auront-ils une perspective intéressante à partir du 8 mai ? Je me permets de vous conseiller de ne pas tomber dans ces schémas un peu trop simplistes.
ÉLIE VANNIER
Si vous le voulez bien, nous reprendrons dans quelques minutes, dans la deuxième partie, ce débat sur le chômage qui est un débat important. J'aimerais, si vous le voulez bien, vous poser une autre question avant : Raymond Barre a, le premier, je crois, utilisé l'expression d' »État impartial », je ne vous demande pas, monsieur Mitterrand, monsieur Chirac, de faire le décompte des entorses à cette règle que vous reprochez à votre adversaire mais plus concrètement de nous dire ce que vous ferez, demain, l'un et l'autre, si vous êtes élus, pour assurer cette impartialité de l'État ?…



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

JACQUES CHIRAC
Cette impartialité de l'État va de soi et ce que, pour ma part, j'ai dénoncé et contesté a été, en 1981, cette chasse aux sorcières qui a trouvé son point d'orgue au moment du congrès de Valence dont je n'ai pas entendu, d'ailleurs, que vous l'ayez condamné… — c'était d'ailleurs difficile puisque, vous-même, aviez affirmé que le Parti socialiste devait pénétrer l'État alors que vous étiez chef de l'État et que vous l'y encouragiez. Je crois que c'est une mauvaise méthode!… En 86, nous n'avons pas fait la même chose… nous, nous n'avons changé aucun dirigeant des chaînes de télévision et de radio contrairement à ce qui s'était passé en 81 et je suis heureux de constater qu'un grand journal du soir disait récemment, Le Monde, pour ne pas le citer, « que l'enquête générale faite auprès de l'ensemble de vos confrères, M. Vannier, indiquait que, pour la première fois, depuis longtemps, ils n'étaient plus soumis à des pressions politiques »… je m'en réjouis!… Cela doit être vrai partout. Demain, si les Français me font confiance, s'ils approuvent mes propositions, je puis m'engager à ce que, conformément à l'esprit qui a toujours été le mien et que j'ai notamment appliqué pendant les deux ans où j'ai été Premier ministre, l'impartialité de l'État soit totalement garantie.
FRANÇOIS MITTERRAND
Il faudra dans ce cas-là, monsieur le Premier ministre, si jamais l'éventualité assez fragile qu'il a évoquée se produisait, c'est-à-dire de rester au pouvoir, il faudrait vraiment qu'il fasse des progrès, qu'il change un peu les manières de faire, le sectarisme; il faudrait qu'il en finisse avec l'État RPR qui s'est installé d'une façon insolente — vieille tradition, d'ailleurs, qui a été relevée par d'autres partis de droite — je dis de « droite », pardonnez-moi, mais enfin c'est l'expression qu'avait employée M. Pasqua. Lorsqu'au soir du 24 avril, il a dit, « non pas 36, non pas 19 ou 20 mais 51… il y avait 51 % de voix de droite », il a effacé toute distinction entre les centristes, le RPR et le Front national. Je reviens là-dessus : si vous dites solennellement, aujourd'hui, « plus de chasse aux sorcières », c'est très bien, c'est une bonne intention, il faudra que les futurs gouvernements la prennent à leur compte. Mais vous avez tout mêlé, Valence pas condamné… mais, écoutez, il ne faut pas avoir des lectures à trous… si vous aviez lu très attentivement le journal Le Monde que vous venez de citer, vous auriez vu un grand titre, en première page. Le congrès de Valence s'est tenu pendant que j'étais au Mexique, pour la conférence de Cancun, et quand je suis revenu, accueilli par les journalistes, très ému, dès ma descente d'avion, j'ai dit, « ce n'est pas cela qu'il faut faire… il ne faut pas essayer de diviser les Français et certaines expressions excessives de mes amis… eh bien, ils ont eu tort. » Cela figure en première page. Je n'ai jamais parlé autrement à mes amis que j'approuve souvent et qu'il m'arrive de désapprouver. Donc là votre information est inexacte ou bien vous avez voulu transmettre à l'opinion publique qui nous écoute un message erroné, volontairement erroné. De même que vous avez dit, vous avez encouragé, vous, les socialistes à investir l'État, en citant Mme Nicole Kern, journaliste du Figaro, honnête femme et honnête journaliste mais qui est, tout de même, la seule à avoir entendu, parmi les quarante journalistes qui se trouvaient être avec moi, l'expression que vous venez de relever. Évitons ce genre, si vous voulez, d'attaque personnelle. Politiquement, j'estime que « l'État RPR » est un grand danger. Il est ressenti par beaucoup d'autres que moi. C'est l'accaparement de l'État et je pourrais le démontrer…
JACQUES CHIRAC
… Vous voulez vraiment le démontrer ?…
FRANÇOIS MITTERRAND
Vous avez fait une petite incursion sur l'information. C'était vraiment extraordinaire d'entendre cette démonstration sur l'information. La manière dont la CNCL s'est installée, la manière dont elle a été composée, les nominations auxquelles elle a procédé… tout cela a montré une mainmise de caractère totalitaire, — je n'hésite pas à employer ce mot — sur les moyens de l'information. Allez donc dans un département d'outre-mer et jugez RFO. Je ne veux pas faire de distinction, c'est insupportable, mais je pense qu'après le 8 mai car c'est la seule chose qui m'intéresse, c'est la seule chose, tout ce qui s'est passé là… Je ne veux pas critiquer votre gestion, vous passez votre temps à critiquer la mienne, cela ne m'intéresse pas! C'est après le 8 mai, ce qui est intéressant. Les Français attendent leur avenir immédiat, c'est dans quelques jours. Je voudrais simplement qu'il soit entendu que nous allons faire triompher quelques principes de liberté qui ont été bafoués au cours de ces derniers temps.
JACQUES CHIRAC
Je voudrais dire un mot tout de même, une phrase parce que je trouve qu'il y a tout de même une certaine audace à parler des médias. Monsieur Mitterrand, en 1981, tous les dirigeants de chaînes ont



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

été changés par vous, pas par moi. Quand la Haute Autorité a été créée — je ne voudrais pas demander le témoignage de Mme Cotta — un dirigeant que celle-ci voulait nommer a été interdit par l'Élysée… toute la presse en a fait état, personne ne l'a contesté…

FRANÇOIS MITTERRAND

…Sauf Mme Cotta, ici présente, qui l'a écrit dans un ouvrage en disant que l'Élysée n'avait fait aucune pression…

MICHÈLE COTTA

…Tout à fait!… Mais je souhaiterais être en dehors de ce débat…

JACQUES CHIRAC

Nous vous y laissons!… Monsieur Mitterrand, nous, nous n'avons changé personne en 86… personne. Lorsque, quelques semaines avant les élections de 86 dont vous avez bien vu que vous alliez perdre, que le peuple français vous désavouerait, vous vous êtes caché dans un petit coin pour négocier, avec vos amis, l'attribution sans aucun appel d'offre de la Cinq et de la Six. Pensez-vous que ce soit véritablement « l'État impartial » ?… Ne revenons pas sur le passé, je suis d'accord avec vous… ce sont des procès d'intention… ils méritent d'être faits un petit peu, pas trop n'en faut, je suis d'accord avec vous… et voyons l'avenir. Je souhaite, monsieur Mitterrand, que vous et votre parti ayez la même conception de l'impartialité de l'État que celle que j'ai toujours eue et qu'a toujours eue le mouvement auquel j'appartiens.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vous ai observé pendant deux ans, vous me donnez là un bien mauvais exemple mais je ne vais pas m'engager davantage… moi, je vous appelle, je ne fais aucune observation particulière sur votre façon de vous exprimer, vous en avez le droit… moi, je continue à vous appeler « monsieur le Premier ministre » puisque c'est comme cela que je vous ai appelé pendant deux ans et que vous l'êtes. Eh bien, en tant que Premier ministre, j'ai constaté que vous aviez, et c'est bien juste de le dire, de très réelles qualités; vous n'avez pas celles de l'impartialité ni du sens de la justice dans la conduite de l'État.

JACQUES CHIRAC

Permettez-moi juste de vous dire que, ce soir, je ne suis pas le Premier ministre et vous n'êtes pas le Président de la République, nous sommes deux candidats à égalité, qui se soumettent au jugement des Français, le seul qui compte, vous me permettrez donc de vous appeler monsieur Mitterrand.

FRANÇOIS MITTERRAND

Mais vous avez tout à fait raison, monsieur le Premier ministre.

ÉLIE VANNIER

Messieurs, si vous voulez bien, avant de donner la parole à Michèle Cotta pour la prochaine question puisque l'information a été mise en cause, en quelque sorte, permettez-moi d'apporter une précision, cette fois-ci, je le fais, vous m'en excuserez, comme directeur de l'information d'Antenne 2, chaîne publique, je tiens à dire que cette rédaction est libre et indépendante aujourd'hui mais qu'elle l'était aussi en 1985.

MICHÈLE COTTA

Messieurs, avec quelle majorité allez-vous gouverner ?… La vôtre, monsieur Chirac, est un peu étroite et, vous, monsieur Mitterrand, elle est à construire… si vous gagnez cette élection, n'allez-vous pas être contraints, l'un et l'autre, quoi que vous disiez, à dissoudre prochainement et peut-être plus tôt que vous ne le pensiez ou que vous le dites, l'Assemblée nationale et, à ce moment-là, avec quel mode de scrutin, monsieur Mitterrand ?…

FRANÇOIS MITTERRAND

J'ai déjà répondu à cela mais il est tout à fait normal que je le fasse pour ce grand rendez-vous : élu et proclamé, c'est-à-dire quelques jours, tout de même, après le 8 mai, je nommerai un Premier ministre si, toutefois, l'actuel Premier ministre que j'ai devant moi et qui l'est encore démissionne. C'est la tradition républicaine. Mais en droit strict, constitutionnel, le Premier ministre ne peut quitter son pouvoir, son poste, sa fonction qu'à la demande de l'Assemblée nationale. On verra si la tradition républicaine est respectée. En tout cas, je m'en arrangerai. Quand j'aurai la possibilité de nommer un Premier ministre, je le nommerai, le plus tôt sera le mieux, pour respecter la volonté des Français, et je le chargerai de former un gouvernement… sans m'occuper davantage de l'Assemblée nationale, qui fera ce qu'elle voudra. Bien entendu, ce Premier ministre aura pour directive de présenter une équipe de gouvernement capable de représenter une large majorité des Français, de façon à se trouver à l'aise



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

devant les électeurs qui se seront prononcés en ma faveur. Il appartiendra à l'Assemblée nationale de faire ce qu'elle voudra et le Premier ministre me dira : « Je peux poursuivre la tâche que vous m'avez confiée » ou « je ne le peux pas ». S'il ne le peut pas, je dissoudrai l'Assemblée nationale.

ÉLIE VANNIER

Une précision… il vous reste, monsieur Mitterrand, dans cette première partie qui concerne la politique et les institutions, environ 1 minute 10; monsieur Chirac, il vous reste une minute et demie.

JACQUES CHIRAC

Je tiens tout d'abord à vous rassurer, monsieur Mitterrand, je respecterai la tradition républicaine, vous n'en doutez pas!… Je tiens aussi à dire que, moi, j'ai engagé dans des conditions difficiles le redressement de la France il y a deux ans… je l'ai fait avec tout mon cœur, je l'ai fait avec la compétence d'hommes et de femmes dévoués. J'ai une majorité au Parlement et j'entends, demain, nommer un Premier ministre qui poursuivra et amplifiera cette tâche en s'appuyant sur cette majorité que je n'ai, naturellement, aucune raison de sanctionner, d'où ma déclaration consistant à ne pas dissoudre… moi, je suis prêt à gouverner, il n'y a aucune incertitude sur l'avenir, sur les combinaisons à mettre au point pour avoir un gouvernement qui soit éventuellement soutenu, pour une partie de son action, par l'Assemblée et le tout débouchant, naturellement, sur des élections législatives, un nouveau débat et de nouveaux retards dans l'effort que nous devons faire. Voilà pour ce qui me concerne. Votre appréciation, monsieur Mitterrand, c'est, « je vais nommer quelqu'un aussi largement que possible, je vais essayer d'attirer quelques-uns ici, quelques-uns là pour… », cela était la conception de la IVe République… je comprends très bien que vous y reveniez parce que j'ai toujours eu la conviction que vous n'aviez jamais tout à fait accepté la Ve République et son esprit dont vous avez bénéficié mais que vous avez vivement combattu. Moi, je suis dans l'esprit de la Ve République : une majorité pour soutenir un gouvernement. Vous ne l'avez pas.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je veux unir et rassembler, comme je l'ai dit dimanche soir, autour des valeurs démocratiques et pas au-delà de mes propres convictions. Vous disiez, « il n'y a pas d'incertitude »… il y en a une, monsieur le Premier ministre, une très grave, la plus difficile à franchir, c'est votre élection. Vous avez donc dessiné, ici, une politique fiction en négligeant peut-être les séquelles d'une campagne électorale qui, dans votre camp, a été très durement ressentie. En tout cas, pour ce qui me concerne, j'ai dit ce que je ferai : je chercherai là comme ailleurs à réunir les Français autant qu'il est possible, sans aucune complaisance avec quiconque qui ne respecte pas les valeurs démocratiques auxquelles je tiens.

ÉLIE VANNIER

Monsieur Chirac, la première partie consacrée à la politique est terminée, vous avez parlé un peu plus de 15 minutes, quelques secondes de plus, monsieur Mitterrand, quelques secondes de moins. Avant que nous ne passions au chapitre européen, à l'économie, au social, je voulais vous proposer — je sais bien que cela peut paraître dérisoire compte tenu de l'importance des problèmes — de consacrer encore peut-être deux minutes chacun, car le temps nous est compté, pour un problème grave qui est celui de la Nouvelle-Calédonie.

MICHÈLE COTTA

Si vous êtes d'accord, nous décomptons ces deux fois deux minutes, la question est que la situation en Nouvelle-Calédonie est particulièrement préoccupante en ce moment. Il est vrai qu'elle l'est depuis longtemps. Si vous êtes élus, demain, quelles mesures comptez-vous prendre pour que le calme y revienne de façon durable ?

ÉLIE VANNIER

J'ajouterai un point, si vous le permettez, il est question, nous diton, d'une convocation d'un Conseil des ministres exceptionnel qui déciderait de dissoudre le FLNKS. Acceptez-vous, tous les deux, cette convocation d'un Conseil des ministres et cette dissolution du FLNKS ?… On parle aussi, nous dit-on, sur place, de la nomination d'un nouveau médiateur et le nom de M. Pisani a été cité, là encore, permettez-nous de vous interroger sur ce point.

FRANÇOIS MITTERRAND

Ces deux dernières informations ne sont pas parvenues jusqu'à moi. Personne ne m'a parlé d'un médiateur, ce n'est pas une mauvaise idée. Mais le chef du gouvernement ne m'en a pas saisi. Pas davantage, il ne m'a saisi d'une dissolution éventuelle du mouvement indépendantiste des Canaques, de telle sorte que ce sont deux questions auxquelles je ne puis répondre. J'ajoute que s'il me le demandait, mais je vais être loin puisqu'il ne me l'a pas demandé, cela mériterait qu'on en parle

sérieusement au vu d'un dossier, des connaissances exactes de la situation. Ce qui compte aujourd'hui, je veux dire à la minute où je m'exprime, c'est la libération des gendarmes et du magistrat qui sont aujourd'hui retenus en otage, ce qui n'est pas, pour nous, supportable. Il est, d'ailleurs, de mon devoir de rendre hommage au courage et au sens du service public de ceux qui ont été victimes de cette action. Donc, ce qui compte tout de suite, c'est de les délivrer mais ce qui compte toujours, aujourd'hui et demain, c'est le dialogue. Or, le gouvernement a choisi la brutalité, a choisi d'ignorer la moitié à peu près de la population. Moi, je choisis le dialogue et, après le 8 mai, puisque c'est cela qui m'intéresse, je ne cherche pas à régler des comptes ni avec monsieur le Premier ministre ni personne, tout cela est dépassé, le peuple a jugé, je le répète, le 24 avril. Il y avait le calme avant mars 86. Les élections régionales, les élections législatives s'étaient déroulées avec la participation de tous et dans le calme. On a oublié que le dialogue était la règle de la République, il faut retourner au dialogue avec toutes les parties prenantes de la Nouvelle-Calédonie.

JACQUES CHIRAC

D'abord, je ne sais pas très bien ce que vous voulez dire, monsieur Mitterrand, en disant que le peuple a jugé le 24 avril… Il vous a donné 34 % des voix, 36 % à ma majorité… Je ne vois pas très bien ce qu'il a jugé… Là où j'ai vu le peuple juger, moi, c'est en mars 86, pour le moment, c'est le dernier jugement de référence et nous verrons le 8 mai prochain. Vous savez, je connais bien la Calédonie et c'est un pays que j'aime, j'y suis allé onze fois, ce qui me donne une certaine supériorité par rapport à ceux qui ne connaissent pas cette terre, ces hommes, quelle que soit leur origine ethnique. Dire que l'on fait une politique contre la moitié de cette population, la moitié mélanésienne, c'est faire preuve d'une méconnaissance totale de ce dossier, méconnaissance politique, méconnaissance humaine. Il y a, en réalité, une action qui a été conduite et amplifiée de dialogue et qui fait qu'une très large partie des Mélanésiens sont, aujourd'hui, en faveur de la solution qui consiste à rester dans la République et ils l'ont exprimé clairement lors du dernier référendum… personne ne l'a contesté et ne peut le faire. Il y a, enfin, un petit groupe qui, d'ailleurs, rejette les traditions culturelles et la coutume mélanésienne et canaque, et qui s'appelle le FLNKS, qui a été longtemps une sorte de parti politique qui, petit à petit, a dérivé vers le terrorisme et qui, aujourd'hui, est un groupe terroriste et qui vient encore de le marquer en étant solidaire et en revendiquant la préparation du drame d'Ouvéa. Nos gendarmes ont été prisonniers, tués… je tiens à vous dire à quel point cela m'a bouleversé!… Vous savez, monsieur Mitterrand, si on n'avait pas systématiquement encouragé le FLNKS et Tjibaou, nous n'en serions pas là. Tjibaou disait, il y a quelque temps, « que la France nous dise combien elle veut de morts ?… » et, si je ne m'abuse, dans votre lettre aux Français, vous disiez : « Depuis sept ans que je le rencontre, M. Tjibaou ne varie pas, c'est un homme que je respecte. » Eh bien, voilà notre différence… Moi, je ne respecte pas quelqu'un qui est devenu un terroriste et je ferai tout pour que ce groupe terroriste soit réduit comme j'ai tout fait pour qu'il soit réduit ailleurs… Je ne me sens pas le droit moral, monsieur Mitterrand, de rejeter hors de la communauté nationale une partie de cette communauté qu'elle soit d'origine mélanésienne ou française ou polynésienne ou wallisienne ou indonésienne ou chinoise… je ne me vois pas les rejetant.

ÉLIE VANNIER

Monsieur Chirac, vous avez parlé un peu plus de deux minutes. Monsieur Mitterrand dispose encore d'une minute s'il souhaite parler de la Nouvelle-Calédonie, après quoi, s'il vous plaît, passons au dossier européen.

FRANÇOIS MITTERRAND

J'aurais pu vous demander de continuer la lecture de ma lettre. Vous auriez vu que je considérais, moi aussi, qu'il ne fallait rejeter ni les uns ni les autres et que c'était la République française qui pouvait et qui devait être l'arbitre dans ce conflit que votre politique a malheureusement aiguisé et aggravé par son injustice et son intolérance. Nous avons assisté, nous assistons, actuellement, et c'est dramatique, à l'échec absolu de votre politique et je serai là, je l'espère, après le 8 mai, pour que les Français raisonnables défendent la République et toutes les communautés sans exception, sans rejeter personne en Nouvelle-Calédonie.

JACQUES CHIRAC

Monsieur Mitterrand, lorsque vous avez pris le pouvoir, en 1981, la Calédonie était totalement calme… pour l'ensemble du territoire, il y avait un escadron et demi de gendarmerie pour assurer l'ordre, c'est tout!… Pendant qu'il y a eu les gouvernements socialistes, nous avons eu l'exaspération, nous avons 32 morts, des centaines de gens blessés, des maisons incendiées, des femmes violées…



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Voilà quel a été le résultat de votre politique. À partir de 86, le calme est revenu sur le territoire, le peuple s'est exprimé par un référendum et personne n'en a contesté le bien-fondé et, comme par hasard, c'est à la veille de nos élections qu'une opération dont le FLNKS nous dit, aujourd'hui, qu'elle a été préparée de longue main, dont nous savons qu'elle a été préparée avec l'aide d'aides extérieures et probablement de complicité intérieure que cette opération intervient… Eh bien, je vous dis, monsieur Mitterrand, que les encouragements qui ont pu être donnés dans le passé à cette fraction terroriste et séparatiste qui représente très peu de choses sont responsables de cette situation. Je le répète, en 81, il n'y avait aucun problème calédonien.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je veux dire très rapidement que la Nouvelle-Calédonie en l'espace d'un siècle a connu de nombreuses crises dont certaines ont été plus tragiques encore que celles que nous vivons actuellement. Le problème s'est posé de telle sorte que, sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, à deux reprises, des ministres responsables ont voulu transformer les structures de ce lointain territoire, en constatant ce que j'ai constaté, à savoir qu'on ne pouvait assurer l'harmonie dans l'injustice et l'oppression. Il faut que chacun, là-bas, se sente en sécurité, il faut que la culture d'origine soit respectée, il faut que les terres ne soient pas confisquées au bénéfice de quelques-uns. Il y a des fortunes immenses qui se sont bâties là-bas en face de la pauvreté. Cela a aiguisé les oppositions et la façon dont vous me disiez « l'ordre règne » me faisait penser à une phrase fameuse, mais il s'agissait de Varsovie… Je m'arrête là…

MICHÈLE COTTA

Monsieur Chirac…

JACQUES CHIRAC

… C'est un sujet important qui intéresse aujourd'hui tous les Français…

ÉLIE VANNIER

Nous serons obligés de faire un deuxième débat…

JACQUES CHIRAC

… Un deuxième débat, je m'en réjouis à l'avance. Monsieur Mitterrand, on ne peut dire des choses comme cela… vous dites « il y a des fortunes immenses », c'est faux… vous dites « les terres »… les terres, pendant les cinq ans de gouvernement socialiste, pas un hectare a été redistribué… sous mon gouvernement, 30 000 hectares ont été redistribués et il y a là-bas de la terre pour tout le monde… c'est un pays grand comme la Belgique et où il y a 150 000 habitants…

ÉLIE VANNIER

Monsieur Chirac, je suis navré, nous ne pouvons pas continuer comme ceci…

JACQUES CHIRAC

… Vous parlez de la coutume, monsieur Mitterrand, mon gouvernement a créé l'assemblée culturelle dans son nouveau statut… ceux qui ont contesté la coutume, c'est votre gouvernement et c'est aussi d'ailleurs le FLNKS.

FRANÇOIS MITTERRAND

Arrêtons les paradoxes et continuons.

ÉLIE VANNIER

Monsieur Mitterrand, vous avez parlé une minute et demie de moins que monsieur Chirac dans cette première partie.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je préfère ne pas avoir parlé une minute et demie de plus pour dire des choses aussi irréelles et aussi injustes que celles qui viennent d'être énoncées.

ÉLIE VANNIER

Si vous êtes d'accord, nous arrêtons cette première partie, nous arrêtons les chronomètres et nous repartons maintenant pour une seconde partie en parlant de l'Europe.

MICHÈLE COTTA

Pour les téléspectateurs, monsieur Mitterrand a parlé 18 minutes 36 et monsieur Chirac, 19 minutes 56.

FRANÇOIS MITTERRAND

Ce n'est pas un drame!…

ÉLIE VANNIER



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

On ne vous a, messieurs, probablement jamais vus plus proches à la fois physiquement et peut-être politiquement que sur les affaires européennes… Les Français vous ont vus, en effet, à la télévision, participer ensemble à des négociations, au coude au coude… Voilà, au moins, un domaine dans lequel, sans aucun doute, vous connaissez fort bien, l'un et l'autre, les opinions de l'un et de l'autre. Nous avons envie de vous demander ce qui, aujourd'hui, au plan européen, vous sépare et vous rapproche… Et aussi lequel de vous deux a le plus évolué au cours des quelques années qui viennent de s'écouler…

FRANÇOIS MITTERRAND

Je ne me permettrai pas de juger. Pour ce qui me concerne, c'est un engagement très ancien, certains diront « trop ancien » car j'ai été l'un des premiers fondateurs, à la deuxième guerre mondiale, des institutions européennes… à cela près que j'étais un modeste député très jeune et que je regardais, en les admirant, agir des hommes comme Monnet, Schuman, Adenauer, Gaspéri et quelques autres. C'est vrai qu'aujourd'hui monsieur le Premier ministre est très européen dans son discours… c'est vrai qu'il y est arrivé très tardivement mais il est le bienvenu. Je me souviens du temps où il disait, c'était en 79, j'ai la citation sous les yeux, « sur l'Europe, ce qui nous sépare de l'UDF est incomparablement plus profond que ce qui nous unit », ou bien « il y a deux thèses fondamentalement différentes sur l'Europe, l'une gaulliste qui consiste à construire l'Europe avec la possibilité de dire "non" et l'autre qui a toujours été celle des centristes et qui est l'Europe au détriment des intérêts de la France », ou bien « je veux bien qu'on élise le Parlement européen au suffrage universel mais à condition que cette Assemblée n'ait aucun pouvoir car cette réunion de bavards irresponsables ne fera pas progresser les choses ». Puis, enfin, il y a le fameux appel de Cochin 1 dans lequel, alors que M. Giscard d'Estaing était Président de la République, il était dénoncé sous cette forme, « comme toujours quand il s'agit de l'abaissement de la France, le parti de l'étranger est à l'œuvre avec sa voix paisible et rassurante… Français, ne l'écoutez pas, c'est l'engourdissement qui précède la paix de la mort ». Tout cela, ce conflit qui était un peu exagéré dans les propos de l'actuel Premier ministre, s'adressait à M. Giscard d'Estaing à propos de l'Europe. En fait, le Premier ministre a été jusqu'à une époque récente toujours contre tout ce qui concernait le développement de l'Europe. Voilà qu'aujourd'hui on le compte parmi les plus ardents, j'en suis très heureux, et comme je pense qu'il faut, dans ce domaine, multiplier les occasions de se retrouver pour que la France soit forte dans l'Europe unie et la France unie dans l'Europe plus forte, je ne négligerai pas le concours de monsieur le Premier ministre lorsqu'il sera redevenu homme politique toujours actif, sans aucun doute, mais, je l'espère, éloigné de la direction de la politique française.

JACQUES CHIRAC

Ne soyez pas si sûr de vous, monsieur Mitterrand… votre situation n'est pas si brillante et ne préjugeons pas de ce que décideront les Français… Ils vous ont dit clairement ce qu'ils pensaient en 86, je ne suis pas convaincu qu'ils aient si rapidement changé d'avis…

FRANÇOIS MITTERRAND

… On verra bien!… N'ayons aucune présomption, je n'en ai pas… Ce sera de toute manière très difficile et pour vous et pour moi.

JACQUES CHIRAC

S'agissant de l'Europe, vous avez l'art de la caricature fondé sur l'exploitation des petites phrases, monsieur Mitterrand… si vous vouliez que je sorte l'ensemble des citations que j'ai de vous, il faudrait faire une deuxième et, probablement, une troisième émission… ce n'est pas mon propos, cela va de soi. Je prendrai donc, effectivement, le problème aujourd'hui et ce que nous devons faire demain. L'Europe qui est l'Europe des Nations, aujourd'hui… celle d'ailleurs qu'avait envisagée le général de Gaulle, à laquelle j'ai toujours souscrit, cette Europe progresse difficilement. Oh, nous n'avons pas — nous y reviendrons peut-être —, entre 81 et 85, donné beaucoup d'impulsion à cette Europe, sauf l'initiative sur l'Europe sociale qui n'a pas eu de suite. En revanche, depuis deux ans, c'est vrai, et sous l'impulsion de mes ministres, beaucoup de choses ont été faites et je m'en réjouis… Ce que je veux, maintenant, c'est qu'en 92, au moment de l'ouverture de ce Marché commun, la France soit suffisamment forte, soit suffisamment compétitive, comme on dit aujourd'hui, grâce au travail de ses travailleurs et de ses entreprises pour affronter cette concurrence nouvelle… Je suis sûr qu'elle le peut… mais elle le peut à condition de poursuivre une politique faisant confiance à l'homme, à son sens de la responsabilité, faisant confiance aux entreprises et c'est cela ma politique et, c'est en cela, d'ailleurs, qu'elle diffère de la politique socialiste. Je ne doute pas, un seul instant, de votre conviction… mais vous voyez, monsieur Mitterrand, il ne suffit pas de faire des incantations… il

ne suffit pas de faire, « Europe, Europe, Europe », il faut également conduire et avoir la compétence et la capacité de conduire une politique économique qui nous permette, demain, d'être des concurrents gagnants. C'est cela mon ambition… c'est pourquoi j'ai commencé à redresser la situation de la France et c'est pourquoi je veux donner une impulsion nouvelle à ce redressement. Je souhaite que les Français me fassent confiance parce que c'est un combat difficile qui va durer longtemps et je suis décidé à y mettre tout mon cœur et toute mon énergie.

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous avez raison de vouloir réussir, voilà un point sur lequel nous nous retrouvons et je ne voudrais pas que ce débat se déroule simplement dans la contradiction. Je voudrais aussi que l'on constate qu'il y a des continuités, les continuités sont nécessaires… L'histoire de France est faite de cela… Peut-être avez-vous un jugement injuste, même sûrement, lorsque vous dites, « on n'a rien fait pendant ces cinq années-là » alors que, succédant à M. Giscard d'Estaing qui avait accompli des réformes très importantes que j'avais approuvées alors que je condamnai généralement le reste de sa politique. Il avait fait : le Conseil européen, où siègent les chefs d'État et de gouvernement. Il avait fait procéder à l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Il avait fait adopter le système monétaire européen, entre autres choses. Voilà trois mesures capitales qui ont fait avancer l'Europe après un long purgatoire pendant lequel l'Europe avait été mal servie par la France. Sous mon autorité, la France a procédé à l'élargissement de la Communauté, à l'Espagne et au Portugal. Ce n'était pas facile. J'ai pris l'initiative, et vous le savez, de l'Europe technologique autour du projet Eurêka qui dépasse, d'ailleurs, la Communauté puisque dix-huit pays, les douze de la Communauté et six autres, participent aujourd'hui, et c'est une grande réussite, à la construction d'Eurêka, Europe technologique et, enfin, j'ai fait prendre la décision — je n'étais pas seul, avec Jacques Delors, avec le Chancelier Kohl — du fameux Marché unique… du grand Marché européen qui est l'étape la plus décisive depuis le traité initial qui, comme vous le savez, en 1957 s'appelait le traité de Rome. C'est ce Marché unique, ce grand Marché auquel nous nous appliquons tous, tous les Français responsables, pour que la France y parvienne dans les meilleures conditions possibles. Voilà, c'est une action dont je ne voudrais pas me flatter… disons que je me suis situé dans la continuité de la politique française et j'aime ce mot lorsqu'il s'agit de la France.

MICHÈLE COTTA

Que faire pour que la France ne devienne pas une région défavorisée de l'Europe, ne craignez-vous pas une fuite des cerveaux et des capitaux ou une mainmise d'actionnaires européens et étrangers à la France sur les grandes sociétés et les grandes entreprises françaises ?

JACQUES CHIRAC

Je suis également partisan de cette Europe… nous avons progressé, depuis deux ans, c'est vrai… et nous avons fait des propositions concrètes, notamment, celle de M. Balladur sur un instrument monétaire commun. De même, nous avons permis à l'Europe, de régler ce problème financier qu'elle traînait depuis longtemps, lancer, en matière de technologie, le programme Airbus, le programme de l'Europe spatiale, ce qui va conditionner notre temps et qui est un grand défi pour la jeunesse de l'Europe et de la France… Un homme enfin européen dans l'espace avant l'an 2000… c'est une grande ambition. Tout ceci, nous le réussirons naturellement si nos entreprises sont assez fortes et, là, on revient sur le problème intérieur. L'expérience a prouvé, pendant des années et, notamment, sous le général de Gaulle et sous Georges Pompidou, que, lorsque nos entreprises étaient à armes égales avec les entreprises européennes, elles étaient les meilleures… Nous étions arrivés alors à la troisième place des puissances industrielles du monde, à la troisième place en ce qui concerne l'exportation et nous étions le pays qui exportait le plus par tête d'habitant… avant l'Allemagne, le Japon, etc. La situation s'est ensuite dégradée parce que nos entreprises, nos travailleurs se sont vus, au titre d'une certaine conception de la politique étatiste, surchargés de toutes sortes d'entraves bureaucratiques ou fiscales… bref, de toutes sortes de contraintes… et c'est de cela qu'il faut, aujourd'hui, les débarrasser. Alors, monsieur Mitterrand, vous avez été le promoteur d'une politique socialiste, en France, en 1981, elle a développé considérablement les déficits, elle a augmenté sensiblement les charges de toutes natures… Je répète, bureaucratiques ou financières… Elle nous a laissé, en 1986, des déficits lourds et des problèmes difficiles à régler… mais chacun peut se tromper, je le considère tout à fait!… Ma question, parce que cela est une question que se posent tous les Français, si d'aventure — pardon du mot — vous étiez réélu, continueriez-vous à faire une politique dite de gauche pour prendre les propos de terminologie de vos amis ?… ou seriez-vous décidé à faire une politique qu'ils qualifient de droite,



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

c'est-à-dire une politique de liberté et de responsabilité ?… Moi, j'ai répondu, « j'ai engagé cette politique » elle a eu ses résultats… Vous observez qu'aujourd'hui on ne parle plus beaucoup de questions économiques parce que cela va mieux, parce que le chômage a baissé, parce que l'inflation n'a jamais été aussi basse, parce que la situation s'améliore. Oh, il reste beaucoup à faire, on ne fait pas en deux ans ce que les Anglais ou les Allemands ont fait en six ou dix ans mais nous progressons vite car nous avons plus de tonus… nos travailleurs, nos entrepreneurs, nos chercheurs, nos ingénieurs ont probablement plus de tonus que les autres, en tous les cas, je leur fais confiance. Laquelle de ces deux politiques suivriez-vous ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vous entendais avec plaisir, tout à l'heure, évoquer cette magnifique perspective, qui n'est pas un mirage, d'un homme dans l'espace, d'un homme européen dans l'espace, avec un matériel européen. Cela me rappelait le moment où à La Haye, lors d'un sommet européen j'étais allé faire un discours devant des Européens où j'ai préconisé précisément le lancement d'un satellite orbital qui pourrait être habité par un équipage. C'est à partir de là que l'Europe technologique s'est attaquée à ce problème, pour ne pas être à la traîne, disons les choses, des Américains. Là aussi, il y a une certaine continuité : vous voulez bien vous réjouir d'une initiative qui a été, je le crois, en effet, importante. J'ai moins tendance à sourire lorsque vous parlez de la réussite de votre politique économique et lorsque vous parlez des exportations. Ce sont surtout les exportations de produits industriels, comme on dit, manufacturés, qui représentent la puissance économique d'un pays. Or, en 1985, nous avons eu un excédent de 90 milliards de produits manufacturés et, en 1987 — ce sont les derniers comptes annuels de la nation qui viennent de le dire, document officiel —, vous avez atteint, avec moins 11 milliards, le plus grave déficit de produits industriels ou manufacturés depuis 1969… vous avez battu le record depuis 1969. Naturellement, si on commence comme cela, avec le dernier mois qui a été très détestable vous le savez, plus de 5 milliards de déficit, naturellement, si on s'engage dans l'Europe comme cela, on s'y cassera les reins. Il faut donc que toutes les forces économiques françaises, parmi lesquelles je compte notre qualité de travail par les travailleurs eux-mêmes, se mettent à l'ouvrage pour réussir la place de la France dans l'Europe. Enfin, vous avez parlé, tout à l'heure, de l'inflation en vous réjouissant du point où vous en étiez arrivé, c'est-à-dire environ 2,5 % d'augmentation seulement. C'est une réussite par rapport aux années précédentes : c'était 3 % en 1986, c'était près de 14 % lorsque je suis arrivé à la Présidence de la République en 1981, il y a eu véritablement une courbe qui tombe vers le bas — et cette fois-ci, on peut dire vers le bas avec joie — que vous avez poursuivie. J'y vois encore une réussite à travers sept, huit et neuf ans. C'est bien, il faudrait continuer. Je ne veux pas poser les problèmes qui nous opposent d'une façon générale, il suffit de vous entendre, toujours en termes de rupture. Il faudra continuer, après le 8 mai de cette année, une politique anti-inflationniste. Rappelez-vous que vous avez dû quitter, vous-même, le pouvoir en 1976, vous avez cédé la place à M. Barre parce que vous aviez échoué dans votre lutte contre l'inflation et M. Barre vous avait condamné, à cette époque, très sévèrement. On ne va pas revenir là-dessus… on condamne ceci, on condamne cela… vous avez condamné mon action, je pourrais condamner la vôtre. Je vais reprendre le même raisonnement : quand vous aurez expliqué que les gouvernements socialistes ont échoué, quand j'aurai expliqué que votre gouvernement a échoué, en quoi aurons-nous fait avancer les affaires de la France ?… Et je souhaite que, pour ce qui reste de notre entretien, nous puissions vraiment aborder l'avenir en disant : « À partir de ce fameux 8 mai, même un peu plus tard, que va-t-on faire ?… » La politique que je préconiserais serait une politique pour la France… Je n'ai pas imposé d'opinion sectaire, croyez-le, et la France s'est trouvée mieux dans l'Europe, à la fin de mon mandat, c'est-à-dire maintenant, qu'elle n'y était auparavant.

JACQUES CHIRAC

Les exportations sont un problème important et vous avez, monsieur Mitterrand, comme toujours, une approche romantique des problèmes économiques, c'est d'ailleurs, par certains côtés, sympathique mais parfois un peu irréel. C'est vrai qu'en 84-85, je ne conteste pas vos chiffres, bien sûr, nous avions un excédent… c'est vrai que nous avons un déficit et je dis « heureusement et bravo ». Vous aviez un excédent, pourquoi ?… Oh non pas parce qu'on exportait davantage ou qu'on avait plus de parts de marché, simplement parce que nos entreprises étaient réduites à un état où elles ne pouvaient plus investir, par conséquent, elles n'importaient plus et elles exportaient ce que nous produisions. Aujourd'hui, depuis 1986, nous avons, Dieu soit loué, engagé une politique qui a rendu à nos entreprises le moyen d'investir, c'est-à-dire de préparer l'avenir, de préparer cette échéance 92 et cela



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

est capital, naturellement!… et elles ont investi comme jamais depuis quinze ans en deux ans : plus 14 %, c'est-à-dire plus que tous les pays industriels. Naturellement, qu'est-ce que cela a pour conséquence ?… C'est que nous importons davantage, ce sont des importations saines et que nous exportons moins parce que nous consommons davantage, notamment les machines-outils que nous produisons, pas assez d'ailleurs… mais c'est un autre problème. Alors, je ne peux de ce point de vue que m'en réjouir et ce que je souhaite, c'est savoir non pas comme vous le dites que la politique que vous préconisez sera une politique pour la France — je me doute bien que ce ne sera pas une politique pour le Luxembourg —, mais quelle sera cette politique pour la France que vous ferez ?… Vous avez fait une politique en 1981… nous l'avons vu… nationalisations, contrôle, bureaucratie… on a vu les résultats. Moi, j'ai fait une politique depuis 86, on la connaît : liberté des changes, des prix, liberté du crédit, investissements, lutte contre le chômage, réussite dans ce domaine. Je dis ce que je ferai… je poursuivrai et j'amplifierai cette politique en mettant l'accent sur les nécessités sociales sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure et le renforcement des solidarités dans notre pays et la lutte contre la misère. Cela, tout le monde peut le comprendre mais je ne sais toujours pas, nous ne savons toujours pas quelle politique vous choisirez entre celle que vous avez menée en 81 et celle que je mène depuis deux ans…

FRANÇOIS MITTERRAND

Il me semble que nous avons rendez-vous dans quelques minutes pour parler de cela, non pas spécialement de l'Europe mais de la politique économique…

MICHÈLE COTTA

…Nous sommes dans le même chapitre…

FRANÇOIS MITTERRAND

Ce que l'on peut dire, c'est que l'analyse économique antiromantique qui vient d'être exprimée par monsieur le Premier ministre est totalement contestée, y compris au sein, comment disiez-vous ?… de vos 36 %, puisque j'ai bien lu, avec attention, les interviews de M. Barre sur le même sujet, notamment au journal Les Échos, dans lesquels il conteste absolument la réalité de vos propos. Deuxièmement, tout de même, tirer matière à réjouissance là encore, le paradoxe ne peut pas abuser les Français, du fait qu'il y avait, en 85, 90 milliards d'excédents de produits industriels, de vente de produits industriels, que nous en sommes arrivés au point que, dans le document des comptes annuels de la nation, il est dit que, malgré la réussite de l'agro-alimentaire et malgré la baisse de la note des produits pétroliers — cette note a baissé de 100 milliards au cours de ces deux dernières années —, nous avons tout de même trouvé le moyen de tomber à moins 10 milliards, exactement 11. Ceci veut dire qu'en l'espace de trois ans, nous avons une chute de 100 milliards dans nos produits manufacturés avec 100 milliards de moins à payer sur le plan énergétique, c'est-à-dire sur le plan pétrolier. C'est un échec, un échec grave… votre explication, « c'est parce que… c'est parce que… » : il n'empêche que si vous deviez continuer cette politique, ce serait très fâcheux pour notre avenir. Vous me dites : « Et vous, que voulez-vous faire ? », vous avez tranché les questions, « vous, c'est un échec ». Si vous devez expliquer que tout est échec, notre discussion va tourner en rond. Nous avons préparé la liberté des changes, la liberté des prix — on en était à 78 % en mars 1986 — et nous savons bien qu'au sein de l'Europe, il faut que toutes les frontières tombent. Quand j'ai engagé la France dans le grand Marché, je savais bien, c'était ma proposition, que désormais nous nous battrions dans le bon sens du terme avec nos concurrents de l'Europe, nos onze partenaires, à égalité, sans aucune protection. Voilà ma politique : je veux engager la France dans l'Europe, en acceptant la concurrence et la compétition avec, bien entendu, la volonté de la gagner.

ÉLIE VANNIER

Une information, seulement… Monsieur Mitterrand, dans cette partie économique et sociale qui est encore devant nous, il vous reste trois minutes de temps de parole, ce qui est peu pour parler du chômage, notamment, les problèmes de l'emploi. Si vous voulez bien, nous passerons, après l'intervention de monsieur Chirac, à ces problèmes.

JACQUES CHIRAC

Une simple question, monsieur Mitterrand : vous parlez de l'Europe, avez-vous l'intention de poursuivre la politique de privatisation qui est conforme à ce qu'on fait dans toute l'Europe ou non ?…

FRANÇOIS MITTERRAND

Non sûrement pas!



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

JACQUES CHIRAC
Avez-vous l'intention de renationaliser ?
FRANÇOIS MITTERRAND
Non, j'ai déjà dit « non » parce que je pense qu'on ne peut pas faire un remue-ménage permanent.
JACQUES CHIRAC
… Pensez-vous qu'il est logique de considérer qu'il n'y a qu'à rien toucher et que c'est cela qui va nous donner le dynamisme ?… Eh bien, non, monsieur Mitterrand, non…
FRANÇOIS MITTERRAND
Rien à toucher à quoi ?
JACQUES CHIRAC
À la situation actuelle…
FRANÇOIS MITTERRAND
Que voulez-vous dire par là ?
JACQUES CHIRAC
Les entreprises nationalisées nous ont coûté très, très cher…
FRANÇOIS MITTERRAND
Combien ?
JACQUES CHIRAC
140 milliards en cinq ans… ce qui a été considérable, de déficit…
FRANÇOIS MITTERRAND
Non. Les sociétés nationalisées par nous ont été reçues avec des pertes et nous les avons restituées avec des gains et vous les vendez trois fois plus cher…
JACQUES CHIRAC
… Je n'engagerai pas ce débat qui est trop technique. Je vous dis, moi, que l'ensemble du secteur public, 140 milliards de déficit, et cela représentait environ 1 000 francs par an et par ménage… si c'est mauvais, il faut poursuivre les dénationalisations, si, au contraire, votre conviction est que cela a bien réussi, que c'est bon, il faut renationaliser. Ou bien c'est bon, il faut le faire… ou bien c'est mauvais et il faut s'en défaire. Mais la théorie qui consiste à dire, « laissons les choses en l'état », ce n'est pas une théorie dynamique. Je voudrais enfin dire un mot sur la fiscalité : pendant cinq ans, vous augmentez les impôts et vous en avez créé de nouveaux; depuis deux ans, j'ai diminué les impôts et je n'en ai créé aucun. J'ai indiqué clairement ma volonté de poursuivre la diminution de la fiscalité en France qui est excessive par rapport à nos concurrents et j'ai dit comment je le ferai, je ne surprendrai personne. Je trouve qu'il serait normal que les Français sachent aussi ce que vous voulez faire dans un domaine qui est non seulement sensible à leur porte-monnaie, ce que chacun peut comprendre, mais qui est également capital pour être concurrentiel comme vous le disiez tout à l'heure.
FRANÇOIS MITTERRAND
En fait, parlons clair, les prélèvements obligatoires qui représentent la somme des impôts et des cotisations sociales ont constamment augmenté depuis 1974 de près de 1 % par an, jusqu'en 1985, date à laquelle il y a eu légère baisse — c'est la seule fois que cela s'est produit. Au cours de cette période, près de 1 % de plus par an. Allez demander aux Françaises et aux Français de distinguer entre ceci et cela! Eux savent ce qu'ils paient : impôts plus cotisations sociales; près de 1 % de plus chaque année, il fallait casser cette infernale mécanique et je l'ai cassée en 1985. Malheureusement, elle a repris de plus belle après 86 puisque vous venez de battre le record absolu de la charge fiscale et sociale en 1987 avec le pourcentage par rapport au produit intérieur brut de 44,8. Personne, si j'ose dire, n'a jamais fait mieux, en tout cas, personne n'a fait plus. Pour ce qui concerne les impôts, il est exact que vous les avez réduits mais vous n'avez pas réduit les charges que supportent les ménages, ce sont des charges qui restent très lourdes. Et quant aux impôts, vous avez redistribué environ 50 milliards de francs : 15 de ces milliards sont allés vers les 120 à 130 000 personnes les plus riches de France; les 35 autres milliards sont allés aux 23 millions de foyers fiscaux qui vont des foyers importants jusqu'aux plus modestes. Comme ce sont les plus modestes qui ont payé des cotisations sociales, en fait, 120 à 130 000 personnes ont reçu des cadeaux : suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, avoir fiscal sur les dividendes porté à 69 %, tranche maximum de l'impôt sur le revenu baissée de 65 à 56 et quelques pour cent, que vous voulez d'ailleurs réduire encore à 50 %. Bref, il n'y a que 120 à 130 000 personnes qui peuvent se réjouir de votre politique. Toutes les autres, vous entendez, toutes les autres, en dépit de la réduction d'impôt, ont payé plus. C'est pourquoi, nous



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

en sommes arrivés à ce record absolu que vous venez de battre, un très fâcheux record, celui des 44,8 % du produit intérieur brut qui a été constaté par tous les documents officiels. Donc, de ce point de vue, me parler des impôts sous forme d'allégement pour les individus, permettez-moi de vous dire que votre calcul n'est pas juste, les prélèvements obligatoires sontplus lourds qu'ils n'ont jamais été. Je suis navré de m'attarder là-dessus : entendons-nous pour dire qu'après le 8 mai, il faudrait que les charges diminuent. En commençant par les impôts… très bien, en commençant par les impôts… vous ne pourrez pas faire exactement tout ce que vous dites, d'ailleurs, en aurez-vous les moyens ?… mais personne ne pourra réduire de 1 % chaque année… en tout cas, il faut aller dans ce sens, de ce point de vue, nous avons raison tous les deux.

JACQUES CHIRAC

Je dois dire que nous venons d'avoir droit à un cours de fiscalité-fiction assez étonnant. Ça, je dois dire que je m'y référerai. Monsieur Mitterrand, les choses ne se passent pas comme cela. J'ai supprimé l'impôt sur le revenu pour 2 millions de personnes qui étaient les plus modestes. Celles-là, vous ne leur expliquerez certainement pas qu'elles payent davantage. Un couple marié qui gagne 8 000 francs par mois, lorsque vous aviez le pouvoir, payait 2 000 francs d'impôt. 1 922 pour être précis. Ils n'en paient plus aujourd'hui. S'il gagne 9 000 par mois, il paie 1 000 francs de moins, c'està-dire un tiers de moins. C'est la raison pour laquelle je ne reconnais à personne — et pas plus à vous qu'à un autre — le droit de me donner des leçons dans le domaine de justice fiscale. J'ai diminué la TVA sur l'automobile, ça fait 3 000 francs par automobile, 2 000 francs par moto. Cela intéresse beaucoup de monde, notamment des jeunes. Je l'ai diminuée — et je poursuivrai — sur les disques et les cassettes, aujourd'hui, vous savez, c'est 13 à la douzaine. On peut obtenir 13 disques pour le prix de 12, c'est un progrès. Ce que vous aviez fait, vous… J'ai la liste des impôts que vous aviez augmentés, c'est impressionnant jusques et y compris — et je vous en ai voulu à cette époque, non pas pour des raisons personnelles, en tant que maire de Paris, en tant qu'homme — en 1984 vous avez plus que doublé le taux de la TVA sur les aliments pour les chiens et les chats. Comme si ce n'était pas essentiellement un nombre considérable de personnes modestes et souvent seules qui comptent des animaux de cette nature et que l'on a fait cette ponction injuste sur leurs revenus. C'est vous dire que tout était bon, j'évoquais tout à l'heure le décret de Bérégovoy, tout était bon. Alors, ne me parlez pas de justice sociale. Et, puis puisque vous avez évoqué, monsieur Mitterrand, l'IGF, l'impôt sur le patrimoine, alors je voudrais vous poser une question. Moi, je suis pour faire payer les riches, naturellement, mais dans des conditions qui soient conformes à nos intérêts. Ma question est la suivante : nous allons avoir l'Europe, vous vous en réjouissez, vous ne cessez d'en parler. Vous expliquez qu'il faut faire l'harmonisation fiscale. Aujourd'hui l'impôt sur le patrimoine, l'impôt sur les grandes fortunes est, en Allemagne, la moitié de ce qu'il est en France. La moitié. Vous voulez créer ou recréer cet impôt, augmentant encore la différence. Que va-t-il se passer, alors, en 1992, lorsqu'il y a libre circulation des capitaux ? Eh bien, il y aura forcément transfert des capitaux en Allemagne et, donc, appauvrissement de la France, incapacité d'investir et qui paiera les pots cassés, comme toujours ? Ce sont les travailleurs qui n'auront plus d'emploi, ce sont les entreprises qui ne pourront plus investir. Alors, vous savez, il ne faut pas jouer avec ces choses. Oh! naturellement, sur le plan de la démagogie, c'est excellent de dire : on fait payer les riches. Mais qui n'a pas cet objectif, naturellement ? Mais lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre une technique qui, au total, fera le malheur des autres et ça, on ne le leur dit pas, alors je dis : attention! Moi, j'élimine toute démagogie, je sais que cette position n'est pas bien ressentie, que tous les sondages sont favorables. Mais je suis un homme politique responsable, je pense à la France de 1992 et je ne veux pas la voir se vider de ses capitaux au profit des Allemands.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je voudrais répondre d'un mot.

MICHÈLE COTTA

Sur l'IGF… sur l'impôt sur les grandes fortunes ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Oui, d'abord, sur l'injustice fiscale, je ferai observer — exemple et contre-exemple — deux cas : — un couple marié et deux enfants, patrimoine : 10 millions de francs, revenu 100 000 francs par mois. Le bilan, gain fiscal pour cette famille : 70 000 francs; — cas n° 2, couple marié, deux enfants, son revenu n'est pas imposé. Il ne reçoit que 5 000 francs par mois et ce contribuable là paiera 920 francs de plus…

JACQUES CHIRAC



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

J'ai le même exemple pour la réforme Bérégovoy de 1985.
FRANÇOIS MITTERRAND
Vous avez dit : ce sont les travailleurs — ça me paraissait extraordinaire votre phrase — qui paieront les pots cassés de l'impôt sur les grandes fortunes. Nous continuons vraiment à vivre sur d'étranges nuages! Ce que je veux dire, c'est que ce n'est pas vrai, ce n'est pas exact que l'impôt sur les grandes fortunes soit plus cher qu'en Allemagne, il est nettement moindre. Ce n'est pas exact. Deuxièmement, il y a cinq pays de l'Europe, de la Communauté, qui ont un impôt du même ordre : l'Allemagne fédérale, nous en avons parlé, le Danemark, l'Espagne, le Luxembourg et les Pays-Bas. Donc, nous ne sommes pas isolés. Et la comparaison des taux permettra à nos entreprises de supporter fort bien la concurrence. J'ajoute, enfin, que vous avez parlé des chats et des chiens — moi aussi je les aime beaucoup, d'ailleurs nous avons des chiens de la même espèce et Dieu sait si l'on s'y attache! — alors, je ne peux pas vous répéter ce que j'avais entendu naguère : vous n'avez pas le monopole du cœur pour les chiens et les chats. Je les aime moi aussi. Mais lorsque la TVA a été effectivement augmentée par le gouvernement Mauroy, d'un point en moyenne, de 17 à 18,5, il y a eu baisse correspondante sur les produits alimentaires, c'est-à-dire les produits de première nécessité pour les humains.
JACQUES CHIRAC
Monsieur Mitterrand, je ne parle pas des chiens et des chats, ce n'était pas un point dans le cas particulier, cela a été de 7 à 17,5 %, vous voyez c'est plus que doublé! Mais, peu importe! Encore que… Vous n'avez pas le droit, monsieur Mitterrand, vous n'avez pas le droit de dire aux Français que l'on peut créer votre impôt sur la fortune sans conséquences. Il y a des pays où il y a un impôt sur la fortune, mais pas d'autres impôts sur le capital, dans les pays que vous avez évoqués les autres impôts sur le capital sont beaucoup plus faibles. Quand vous prenez l'impôt sur le capital, vous voyez qu'en France, il est le double de l'Allemagne… référez-vous…
FRANÇOIS MITTERRAND
Non.
JACQUES CHIRAC
Mais, monsieur Mitterrand, référez-vous à ce qui est publié par la Communauté économique européenne. Deuxièmement, la moyenne européenne incluant l'Allemagne est de 40 % en dessous de la France qui a l'impôt sur le capital le plus élevé de la Communauté, ce qui veut dire que notre problème sera de le diminuer si l'on veut être cohérent avec votre idée de l'Europe et non pas de l'augmenter. Naturellement ce n'est pas mon intérêt de dire cela à la veille d'un scrutin, mais je me refuse à la démagogie. Les Français sont des gens sérieux, responsables, majeurs et je leur dis : si l'on augmente encore l'impôt sur le capital, c'est l'ensemble de nos capitaux qui, demain, partiront à l'extérieur. Et c'est cela qui est extrêmement dangereux.
FRANÇOIS MITTERRAND
En somme, je propose un revenu minimum garanti pour les plus pauvres…
JACQUES CHIRAC
… Nous le proposons tous…
FRANÇOIS MITTERRAND
… Et vous proposez un revenu maximum pour les plus riches.
JACQUES CHIRAC
Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main…
FRANÇOIS MITTERRAND
… Vous avez bien raison.
JACQUES CHIRAC
… J'ai raison mais c'est dans mon projet et non pas dans le vôtre. Vous avez peut-être un peu évolué mais, enfin, ce n'était pas dans le vôtre tel qu'il était exprimé.
MICHÈLE COTTA
Je vais être obligée de vous demander de conclure sur ce point.
JACQUES CHIRAC
Et deuxièmement, je le répète : je me refuse à la démagogie dans ce domaine. Car cette mesure est dangereuse, dangereuse pour l'ensemble des travailleurs français. Vous savez, monsieur Mitterrand, si vous revenez un instant en arrière, qu'est-ce qui a ruiné le bâtiment en France ? Pourquoi est-on tombé de 400 000 logements lancés à 296 000 en cinq ans pendant que vous gouverniez ? C'est tout



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

simplement, pour l'essentiel, la conséquence d'un impôt sur les grandes fortunes qui a totalement stérilisé le bâtiment, qui en a été victime ? Des dizaines et des dizaines de milliers de travailleurs du bâtiment, je les connais, je suis corrézien, les Creusois qui sont à côté ont été licenciés. Ça, vous ne devez pas leur cacher.

ÉLIE VANNIER

Si vous voulez bien, c'est une bonne transition, je crois que c'est une bonne transition pour parler précisément de la situation de l'emploi en France. Et ma question est la même pour vous deux, messieurs, j'aimerais vous demander très simplement et la réponse est complexe, surtout dans un laps de temps assez court : quel discours crédible pouvez-vous tenir aujourd'hui sur le chômage ? Que proposez-vous concrètement pour créer des emplois ? Et que ferezvous pour ceux qui sont, aujourd'hui, au chômage et qui, malheureusement pour certains, risquent d'y rester longtemps ?

JACQUES CHIRAC

Je serai très bref sur ce point, c'est naturellement l'obsession de tout gouvernement, quel qu'il soit. L'emploi ne sera créé que dans les entreprises et, si l'on veut que celles-ci créent de l'emploi, il faut leur en donner les moyens. C'est tout l'objet de ma politique. Je constate une chose. C'est que, depuis mars 1987, pour la première fois depuis quatorze ans, le chômage a diminué, il a diminué de 5 %, très insuffisant! mais c'est un début important et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : mais, vous les avez mis dans des stages, etc., en entreprise. Oui. Les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique car l'emploi est pour moi, bien entendu, l'objectif prioritaire et je poursuivrai cette politique en donnant à nos entreprises les moyens d'investir et de créer les emplois qu'il leur faut, c'est vrai, notamment, pour les petites et moyennes entreprises.

FRANÇOIS MITTERRAND

Ceux qui nous écoutent auront corrigé d'eux-mêmes les appréciations de monsieur le Premier ministre et je ne dispose pas du temps nécessaire pour répondre point par point. Ce que je veux dire, c'est qu'il y a quatre manières de s'attaquer à ce problème — et Dieu sait si nous sommes tous dans l'obligation absolue de pouvoir y répondre —, quatre formes d'investissement :

1) Un investissement éducatif.

Vous ne modernisez pas nos entreprises, elles ne deviendront pas plus compétitives, si vous ne formez pas davantage, si nous ne formons pas davantage, si la France ne forme pas mieux ses jeunes. Si elle ne les forme pas mieux pour aborder ensuite leur métier, c'est-à-dire la formation professionnelle et l'enseignement technique. Ça commence là. En même temps, si vous ne développez pas la recherche, c'est-à-dire si vous n'avez pas les moyens par la science et la technique de fabriquer l'instrument, c'est-à-dire les machines, capable de supporter la concurrence américaine ou japonaise ou bien de quelques autres pays.

2) Un investissement économique.

3) L'investissement social.

Économique, je pense que certaines exemptions fiscales, puisque l'on en a parlé, seraient bien utiles ou des crédits d'impôts, chaque fois qu'une entreprise réinvestit ses bénéfices chez elle, plutôt que de dissiper ses bénéfices ailleurs. L'investissement social, ça veut dire simplement qu'il n'y aura pas de progrès économiques s'il n'y a pas de cohésion sociale, si ce mouvement en avant n'intéresse pas tous les travailleurs à quelque niveau qu'ils soient, s'ils souffrent vraiment d'injustices.

4) La dimension européenne.

La dimension européenne nous permettra, sans aucun doute, si nous réussissons, si l'Europe réussit, de développer le travail et l'emploi dans des fortes proportions.

JACQUES CHIRAC

Je voudrais dire sur le chômage que tout de même depuis un an, depuis mars 1987, nous avons 500 chômeurs — et pour moi ça compte, chaque chômeur compte — de moins par jour ouvré et, de 1981 à 1985, il y a eu 500 chômeurs de plus par jour ouvré. Chaque chômeur est un compte, n'est-ce pas ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous vous répétez là et je conteste vos propos mais je laisse, une fois de plus, ceux qui m'écoutent les rectifier d'eux-mêmes dans leur vie quotidienne, dans ce qu'ils voient autour d'eux.

ÉLIE VANNIER

Nous parlons maintenant de problèmes de société, Michèle Cotta.

MICHÈLE COTTA



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Nous avons 39 minutes du côté de monsieur Mitterrand et 38 minutes 53 secondes du côté de monsieur Chirac avant de commencer ce troisième chapitre sur ce dossier de société. Commençons, si vous voulez bien, par l'éducation. Le système éducatif français ne semble pas en adéquation parfaite avec nos problèmes et nos besoins économiques, puisque des dizaines de milliers de jeunes ne trouvent pas de travail et qu'en revanche certains travaux restent sans personne pour les occuper. Alors, les classes sont souvent surpeuplées, en revanche les enseignants sont sous-payés, alors que faut-il faire pour une éducation digne de la France des années 1990 ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous savez, cela revient au même, il faut augmenter les crédits de l'Éducation nationale, d'abord. Bien entendu, il faudra beaucoup d'autres conditions. J'ai prévu qu'en 1992, il devrait y avoir 15 à 16 milliards de plus consacrés à l'Éducation nationale, étant entendu que la progression qui nous conduira de 1988 à 1992, représentera environ une quarantaine de milliards. C'est indispensable, c'est la priorité absolue aux trois destinations essentielles :

— la revalorisation de la fonction enseignante. Il faut penser à nos enseignants, dont la qualité est grande mais qui ont besoin d'être soutenus;

— il y a l'amélioration de l'instrument, nos écoles, nos universités sont souvent, souvent, pas toujours, souvent dans une situation matérielle très triste;

— enfin l'essentiel, il faut diversifier les formes d'enseignement pour que toutes les technologies compétitives, pratiquées par le monde, puissent être enseignées à nos enfants. Voilà le premier point que je puis vous dire pour ne pas dépasser mon temps.

JACQUES CHIRAC

Sur ces problèmes au niveau général nous sommes tous d'accord, bien entendu et je souscris tout à fait à ces objectifs. Ce qui me conduit simplement à une observation et une question. L'observation, c'est : depuis vingt-cinq ans, je suis de près les problèmes de l'Éducation nationale et de son budget, le budget de l'Éducation nationale a toujours augmenté, sauf pendant une période : de 1981 à 1985, où il est passé de 19 % du budget de l'État à 18 %… naturellement il a augmenté en valeur absolue… je veux dire en valeur relative dans les priorités que lui confère l'État. C'est la seule période pendant laquelle le budget, en valeur relative, a baissé. Ma question — ça, c'est une simple constatation, mais je me réjouis de voir naturellement que maintenant vous donnez à cette fonction essentielle pour l'avenir de notre pays et pour nos jeunes la priorité qu'elle mérite — est d'une nature différente. Chacun se souvient du drame qui a été, pour beaucoup de Français, le conflit sur l'École libre. Vous parlez souvent de rassemblement, c'est un domaine où vous avez plutôt apporté la division, enfin vous et votre gouvernement. Les choses se sont calmées, mon gouvernement a commencé à redresser la situation, son objectif, vous le savez, c'est de faire en sorte que le plus rapidement possible les conditions financières soient les mêmes pour les familles, qu'elles optent pour l'enseignement privé ou pour l'enseignement public. Alors, ma question, c'est — parce que je n'ai pas bien compris votre position sur ce point et les Français y seront sûrement sensibles, vous l'imaginez! — avez-vous définitivement renoncé au grand service public laïc unifié ? Et acceptez-vous la parité et l'égalité, le droit pour chacun de choisir sa forme d'école ou, au contraire, avez-vous l'intention de relancer cette querelle idéologique ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Mais la liberté de choix n'a jamais été contestée par personne…

JACQUES CHIRAC

Oui, mais c'est la liberté des moyens… Ce n'est pas à un socialiste que je dirai que tout est conditionné par les moyens…

FRANÇOIS MITTERRAND

Permettez-moi de vous dire qu'après la loi Guermeur, c'est l'enseignement public qui s'est trouvé désavantagé sur ce plan-là par rapport à l'enseignement privé. Mais vous semblez un peu tenté de raviver une querelle qui nous a fait beaucoup de mal, pas depuis quelques années, depuis près d'un siècle et demi. Vous savez très bien à quel point a pesé sur l'histoire de la France le conflit scolaire. La célèbre loi Falloux qui tentait de réparer, selon son auteur, ce qui avait été fait sous l'Empire et l'université laïque et puis la réaction qui s'est produite avec les lois de Jules Ferry. La naissance des instituteurs modernes autour de l'école publique, l'école primaire. Le conflit a rebondi après la seconde guerre mondiale, mais moins vivement dans la mesure où dans les deux guerres les Français s'étaient reconnus. Les deux traditions sont toutes deux respectables et l'enseignement public se



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

sentait offensé par la manière dont il était traité en face de l'enseignement privé, d'où cette réaction et ces exigences. Mais cette revendication n'est pas majoritaire et, en 1984, j'ai, avec le ministre Jean-Pierre Chevènement, apaisé le conflit, assez de temps, en tout cas, pour qu'il ne connaisse aucun rebondissement depuis cette époque. Pourquoi voulez-vous raviver cette dispute profonde, puisqu'elle est souvent de caractère spirituel. Quand je parle d'unir les Français, ce n'est pas en commençant par chercher à les diviser, là où le point est le plus sensible, c'est-à-dire la croyance en soi-même et dans la transcendance. En tout cas, je parle de l'école privée, lorsqu'elle est d'essence spirituelle mais il y a beaucoup d'écoles privées qui sont simplement des écoles commerciales, mais, enfin, vous comprenez ce que je veux dire!

JACQUES CHIRAC

Je me réjouis d'une déclaration de cette nature.

ÉLIE VANNIER

Vous avez parlé de l'éducation, de la formation; dans les problèmes de société, nous en avons dit un mot tout à l'heure, il faut également parler d'immigration. Il y a aujourd'hui environ 4,5 millions d'étrangers mais vivant en France. La question que nous nous posons est simple : faut-il stopper toute nouvelle immigration ? Croyez-vous qu'il soit souhaitable, peut-être, d'encourager le retour d'un certain nombre de ces travailleurs étrangers vers leur pays d'origine ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Il faut d'abord distinguer, c'est un problème qui a été vraiment exagéré et compliqué à plaisir. Il y a plusieurs catégories de personnes visées par le débat actuel. Il y a d'abord ceux qui ne sont pas des immigrés, qui sont des enfants d'immigrés et qui sont nés sur notre sol. Ceux-là ont vocation… ils sont Français, sauf s'ils en décident autrement à l'âge de 18 ans. Il y a, ensuite, les naturalisés; ce sont les immigrés qui désirent devenir français, là l'Administration étudie leur cas et elle aboutit à reconnaître le droit à la naturalisation, selon son propre rythme. Je n'insiste pas. Et puis il y a les immigrés, ceux qui n'ont pas envie de devenir français, qui veulent rester attachés à leur pays d'origine, de deux catégories :

— il y a les clandestins;

— et il y a ceux qui sont reconnus parce qu'ils ont un contrat de travail et une carte de séjour. Ceux qui sont clandestins, il n'y a qu'une seule loi possible : il faut — c'est malheureux pour eux mais c'est la nécessité — qu'ils rentrent chez eux. Et les dispositions doivent être prises et elles ont été prises pour ceux-là, pour qu'ils rentrent chez eux. Et puis il y a ceux qui sont là avec leur contrat de travail et leur carte de séjour. Puisqu'il y en a trop — ce que je sais c'est que dans les années qui ont précédé 81, il y a eu une formidable aspiration à faire venir chez nous des immigrés, sans doute pour les payer moins bien que les autres, moins bien que les travailleurs français. On est allé les chercher par charters et par camions tout entiers, on les a déversés en France dans nos grandes usines, particulièrement de la région parisienne. Ensuite, ces gens-là, ils se sont installés, ils ont fondé leur famille très souvent, ils ont parfois épousé des femmes françaises, ils ont vécu… et ça devient très difficile de les traiter sans nuances. Et pourtant le gouvernement Mauroy a pris des dispositions pour faciliter leur réinsertion dans leur pays d'origine, leur donnant certains avantages pour qu'ils puissent d'eux-mêmes partir. C'est-à-dire qu'il faut réduire le nombre, bien entendu. Il faut le faire dans le respect du droit et dans le respect des personnes. Voilà ce que je voulais dire pour commencer.

JACQUES CHIRAC

Je sens comme une évolution, monsieur Mitterrand, dans votre propos sur ce sujet par rapport à ce que j'avais cru entendre dans le passé, mais je reconnais que les circonstances peuvent y appeler et qu'un petit clin d'œil par-ci et un petit clin d'œil par-là peuvent ne pas être inutiles. Ce qui prouve que vous avez conscience que vous en aurez besoin…

FRANÇOIS MITTERRAND

Où sont les nuances ? Excusez-moi de vous avoir interrompu.

JACQUES CHIRAC

Je voudrais répondre, moi, très clairement en m'appuyant sur mon bilan dans cette affaire; parce que c'est très gentil de faire des promesses, mais, enfin, encore faut-il qu'elles soient rendues crédibles par un bilan. S'agissant de l'immigration tout court, il faut la stopper, parce que nous n'avons plus les moyens de donner un travail à des étrangers. Aussi, naturellement, en supposant quelques souplesses, mais il faut la stopper. S'agissant de l'immigration clandestine, il faut évidemment lutter contre cette immigration avec beaucoup d'énergie et reconduire les intéressés à la frontière ou les expulser. Ils ont



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

pris leurs risques en venant chez nous de façon illégale, ils sont le vivier naturel, non pas en raison de leurs origines, naturellement, mais parce que ce sont des marginaux et qu'ils se cachent, ils sont le vivier naturel des délinquants, voire des criminels, il faut donc les expulser. En 1981, 1982, 1983, vous en avez régularisé 130 000. Erreur capitale, car cela a été immédiatement un appel équivalent et même beaucoup plus large. Nous, nous avons refoulé, en deux ans, plus de 130 000 personnes, ce qui fait tout de même 200 par jour et je considère que ce n'est pas suffisant. Nous le faisons, naturellement, en nous entourant de toutes les exigences de l'humanisme, de respect des droits de l'homme, mais c'est une nécessité impérieuse. Et puis nous devons nous protéger contre ces entrées. Alors, je voudrais simplement poser une question : moi, j'ai fait voter des lois pour la sécurité, mais j'imagine que nous y viendrons tout à l'heure, et contre l'immigration et notamment l'immigration clandestine. En particulier, une loi très importante, celle du 9 septembre 1986 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Naturellement les socialistes ont voté contre, l'ont traitée de loi scélérate et je crois que vous aviez quelques observations sur cette loi. Elle est pourtant indispensable si l'on veut maintenir le cap dans ce domaine. Ma question est la suivante : les Français y sont sensibles, est-ce que votre intention est de poursuivre ma politique dans ce domaine et, notamment, de maintenir la loi du 9 septembre 1986 ou, au contraire, votre intention est-elle de changer et, notamment, de la faire abroger dans l'hypothèse où vous seriez élu ? C'est un problème d'identité nationale et de mode de vie des Français et de cohésion sociale.

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous n'avez pas fait de clin d'œil, là, à personne ?

JACQUES CHIRAC

Mais, moi, je n'ai pas changé; j'applique une politique depuis deux ans, monsieur le Président…

FRANÇOIS MITTERRAND

C'était une remarque…

JACQUES CHIRAC

… Ce qui est tout à fait différent… depuis deux ans… et là c'est en tant que Premier ministre que je l'ai fait. Maintenant, entant que candidat, je dis à monsieur Mitterrand : qu'allez-vous faire ? ma politique ou, au contraire, la vôtre ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Je vais vous répondre. Mais, est-ce la vôtre cette politique que vous venez de définir ?

JACQUES CHIRAC

… Celle que j'applique depuis deux ans…

FRANÇOIS MITTERRAND

C'est cela, vous voulez dire celle qui pourrait réunir les 51 % dont parlait M. Pasqua l'autre soir…

JACQUES CHIRAC

Beaucoup plus que cela, sur ce sujet qui préoccupe les Français…

FRANÇOIS MITTERRAND

Très bien. Bon, donc pas de clin d'œil! Mais pour ce qui touche à ma réponse à moi, je vais vous dire — reprenant mon exposé de tout à l'heure — que l'afflux des immigrés — je l'ai sous les yeux — s'est situé entre 1962 et 1975. On est passé de 1 770 000 dans les années précédentes à 3 440 000. Ça s'est un peu stabilisé à partir de 1974, puisque, en 1982, on trouve 3 680 000, c'est-à-dire seulement 60 000 de plus qu'au cours des années précédentes. Mais pourquoi est-ce que les entreprises françaises encouragées par vos gouvernements, où n'étaient pas les socialistes, pourquoi… et où vous étiez… ont-elles, d'une façon aussi imprévoyante, ouvert les portes de la France à ces travailleurs ? Je dis pour une raison : c'est parce qu'on les payait moins cher et que l'on organisait la concurrence à l'égard des travailleurs d'origine française. Et on les traitait fort mal ces immigrés qui se trouvaient dans cette situation. Alors, en 1981 ou 1982 on s'est trouvé devant un cas véritablement très difficile, car la loi, qui était adoptée à l'époque, a estimé que pouvaient rester en France les immigrés qui étaient là depuis quinze ans ou qui s'étaient mariés avec une Française ou qui vivaient là depuis l'âge de dix ans. Est-ce que c'était normal ou anormal, juste ou injuste ? Je ne participerai pas, en dépit des événements électoraux, à cette sorte de chasse à l'immigré à laquelle certains se livrent. Qu'il faille exclure les clandestins, j'ai dit : nous en sommes d'accord. Qu'il faille réduire le nombre des immigrés venus régulièrement, j'en suis convaincu, c'est pourquoi la loi de réinsertion dans leur pays a été adoptée au temps du gouvernement Mauroy et il faut continuer, en traitant humainement et correctement ces immigrés-là. Alors vous posez la question : on les renvoie et même les clandestins, d'une façon



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

catégorique. Dans la loi en question, il faut tenir compte de l'urgence. Elle était déjà comprise dans la loi de 1982, l'extrême urgence, la nécessité absolue, l'ordre public. Je pense simplement qu'il faudra restituer au pouvoir judiciaire la compétence qui est la sienne chaque fois qu'il s'agit du droit des personnes; pour le reste, nous vivons dans une période trop difficile et trop dangereuse, pour remettre sur le chantier constamment les lois qui ont été adoptées.

JACQUES CHIRAC

Et le droit de vote aux étrangers, pouvez-vous nous dire les raisons qui militent, selon vous, pour que l'on accorde le droit de vote aux étrangers ? C'est quelque chose qui m'a toujours étonné!

FRANÇOIS MITTERRAND

Oui, vous auriez pu après tout me convaincre avec votre discours de Bruxelles en 1979, lorsque vous avez préconisé, devant les Africains noirs, à qui vous vouliez peut-être faire plaisir, la participation aux élections municipales des étrangers en France…

JACQUES CHIRAC

Je demande l'autorisation de vous interrompre, monsieur Mitterrand. Ou vous êtes mal informé, ce qui m'étonnerait compte tenu de la qualité de vos collaborateurs. Ou il s'agit là — j'ose prononcer le mot — d'une affirmation qui n'est pas de bonne foi. Vous savez parfaitement que, là encore, seul un journaliste qui ne parlait pas le français, qui appartenait à un journal flamand, a entendu cela et que, d'ailleurs, deux jours après, le journal, à ma demande, très honnêtement, a reconnu que son journaliste, ne parlant pas pratiquement le français, avait mal compris et a rectifié la vérité. Alors, bon, ça n'a pas d'intérêt tout cela, c'est de la petite polémique. Mais que pensez-vous donc de ce droit de vote aux étrangers ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Vous avez réitéré des intentions qui étaient généreuses, pas très réalistes mais généreuses : l'année suivante, le journal Le Monde en a rendu compte. Mais passons là-dessus, ce que je veux dire, c'est que personne aujourd'hui, personne ne propose — enfin personne, si, M. Juquin l'a fait — en dehors de lui, personne n'a proposé la participation des immigrés aux élections, même municipales. Je l'avais fait en 1981, c'était le 80e point de mes propositions de l'époque et j'ai constaté, depuis lors, du temps des gouvernements à direction socialiste, que l'opinion publique française ne la suivait aucunement et qu'il convenait d'en tenir compte. Voilà pourquoi je n'ai pas repris cette proposition, tout en rappelant qu'en Europe d'autres pays sont allés plus loin que nous, nous sommes aussi civilisés qu'eux, et je pensais que les Français devaient réfléchir à cette question, c'est pourquoi j'en ai parlé sans proposer de droit de vote.

JACQUES CHIRAC

Moi, ma position est très claire, je considère que ce n'est ni constitutionnel, ni conforme à la dignité de citoyen français que de reconnaître une espèce de sous-citoyenneté à des étrangers. On est français ou on n'est pas français, on vote ou on ne vote pas. Ce qui me conduit, peut-être, à dire un mot alors de la sécurité. Et à poser une question, là aussi. Les deux débats — et c'est dommage — ont souvent été mêlés de sécurité et d'immigration, ce qui est vrai, c'est que la sécurité s'est considérablement dégradée depuis longtemps et que cette dégradation s'est fortement amplifiée au point de devenir insupportable et profondément injuste, de mettre en cause la première des libertés pour un individu qui est d'aller, de venir, de posséder, sans être agressé ou détroussé pendant la période de pouvoir socialiste. J'ai, dès la formation de mon gouvernement, pris toute une série de mesures, notamment cinq ou six lois qui ont été qualifiées de sécuritaires, qui ont été naturellement combattues par les socialistes; je pense, notamment, par exemple, à la loi du 3 septembre 1986 qui rétablit les contrôles d'identité. Ce que je voudrais savoir, monsieur Mitterrand, c'est si, là encore, vous avez changé d'avis, si vous avez abandonné un peu l'appréciation antérieure à 1986, je veux dire un peu indulgente et on dit aujourd'hui laxiste, dans le domaine de la sécurité et si vous poursuivrez, dans l'hypothèse où vous seriez élu, une politique de renforcement de la sécurité, ce qui est mon intention, vous le savez, et en pensant aux gens les plus modestes, les plus fragiles qui sont toujours les premières victimes des voyous ou des agresseurs de toute sorte. Et notamment, est-ce que vous abrogerez ou non la loi sur le contrôle des identités et les autres lois dites sécuritaires que j'ai fait prendre ? Et ceci me conduit, enfin, à une dernière question : que pensez-vous d'une proposition que j'avais faite en 1981 et qui, dans ces domaines de problèmes de société, pourrait trouver sa justification et qui est le référendum d'initiative populaire que j'avais proposé en 1981 ?

MICHÈLE COTTA



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Monsieur Mitterrand, une minute pour répondre à tout cela.
FRANÇOIS MITTERRAND
Vraiment je n'accepte pas — et je le dis aux Français qui m'écoutent — les incriminations dont vous vous êtes fait l'interprète. Dans la lutte contre l'insécurité, il y a eu continuité, chacun selon son caractère, la loi d'amnistie de 1981 répondait exactement aux mêmes critères que les lois d'amnistie qui avaient été proposées, qui avaient été adoptées lorsque M. Pompidou a été élu et lorsque M. Giscard d'Estaing a été lui-même élu. Par la suite, MM. Defferre et Joxe ont recruté 16 000 personnes pour l'ordre public, gendarmes ou policiers, effort qui n'a pas eu de comparaison depuis lors. M. Joxe a fait adopter une loi de modernisation de la police qui sera le vrai moyen de donner à la police les dispositions de pouvoir prendre les mesures indispensables pour lutter efficacement contre la criminalité, la délinquance ou le terrorisme. Action directe, lorsque le procès récemment s'est déroulé, dans le box des accusés il y avait dix-neuf personnes, quinze d'entre elles avaient été arrêtées sous les gouvernements précédents, quatre — et je m'en suis réjouis et j'ai félicité le ministre à l'époque — ceux qui étaient les plus connus, l'ont été par la suite. Quinze sur dix-neuf avaient été arrêtés avant 1986. Et je n'ai jamais relâché de terroriste et je n'ai jamais gracié de terroriste. Tel n'a pas été le cas au cours des dix dernières années. Du reste, je suis d'une totale intransigeance dans ce domaine et j'estime qu'il faut absolument lutter contre la criminalité qui a commencé de baisser dans les statistiques officielles, que le ministre de l'Intérieur a publiées, je les ai là, à partir de 1985. Voilà ce que je voulais dire, sur cette sorte d'accusation plus ou moins exprimée. En vérité, votre gouvernement a su faire quelque chose de bien meilleure façon que ses prédécesseurs : il a bien fait sa propagande.
MICHÈLE COTTA
Monsieur Chirac, vous avez 3 minutes de retard, vous concluez sur cette partie et nous passerons à la politique étrangère après, si vous le voulez bien.
JACQUES CHIRAC
Oui, tout cela est très gentil, mais moi je constate les choses, je suis maire de Paris, je me promène dans la rue, je vois des gens sur les trottoirs, des vieilles dames, des enfants et je vois qu'ils sont aujourd'hui beaucoup moins anxieux qu'ils ne l'étaient il y a deux ans. Ils ne sont pas rassurés mais beaucoup moins anxieux. Pourquoi ? Tout simplement, puisque vous avez tant de statistiques, monsieur Mitterrand, parce que, en 1986, il y avait 600 crimes et délits par jour de plus qu'en 1981 et en 1988 il y a 600 crimes et délits de moins par jour qu'en 1986. Je n'avais pas parlé d'amnistie mais vous me conduisez à en dire un mot. Moi, je constate une chose, lorsque vous avez été élu Président de la République et lorsque vous avez formé votre gouvernement, vous parliez d'Action directe, ce n'est pas moi qui l'ai évoquée — Rouillan et Ménigon étaient en prison, c'est un fait. Ensuite, ils en sont sortis, quelque temps après, et vous me dites : je ne les ai pas graciés, je ne les ai pas amnistiés… Alors, ils ont dû sortir par l'opération du Saint-Esprit, c'est possible! c'est étrange! Ce que je sais, en revanche, c'est que nous avons eu beaucoup de mal, moi, quand mon gouvernement a été formé, ils étaient en liberté, hélas! nous avons eu beaucoup de mal à les retrouver, nous les avons retrouvés, nous les avons mis en prison, hélas entre-temps, ils avaient assassiné Georges Besse et le général Audran. Ce n'est pas moi qui ai évoqué cela, mais c'est un fait. De même que le terrorisme basque ou corse, j'ai lutté et je lutterai de tous mes moyens, comme le terrorisme en Nouvelle-Calédonie, dont nos gendarmes aujourd'hui sont victimes et d'autres risquent de l'être demain. Comme le terrorisme dans les Antilles et qui se développe chaque fois qu'on lui fait également un petit clin d'œil ou une connivence. Ce n'est pas dans mon tempérament de faire cela et je ne sais pas si vos gouvernements ont fait tant de choses! Mais, moi, je vais vous dire une chose, qui, elle, n'est certainement pas contestable, demandez aux Français s'ils préfèrent avoir comme ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua ou Pierre Joxe, vous serez probablement stupéfait du résultat!
FRANÇOIS MITTERRAND
Vous en êtes là, monsieur le Premier ministre…
JACQUES CHIRAC
Oui.
FRANÇOIS MITTERRAND
… C'est triste, et pour votre personne et pour votre fonction, que d'insinuations en quelques mots. Rouillan n'était pas encore l'assassin qu'il est devenu, il était passible d'une peine inférieure aux six mois prévus par l'amnistie qui a été votée par le Parlement. Il n'est devenu le terroriste-assassin que



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

plus tard; c'est indigne de vous de dire ces choses et Nathalie Ménigon a été libérée par une décision de justice, c'est indigne de vous de dire ces choses…
JACQUES CHIRAC
… C'est vous qui l'avez évoqué, monsieur Mitterrand, ce n'est pas moi… Vous me dites que nous avons fait de la publicité en matière de lutte contre le terrorisme, je vous dis : non. Nous avons réglé des problèmes.
FRANÇOIS MITTERRAND
Je les ai évoqués sur un tout autre ton. C'est indigne de vous. Moi, je n'ai jamais libéré les terroristes. Et à une époque où vous étiez une première fois Premier ministre, je me souviens des conditions atroces dans lesquelles vous avez libéré un Japonais terroriste après l'attentat de Saint-Germain, au Publicis. Je me souviens des conditions dans lesquelles, un peu plus tard, avec votre majorité, vous avez libéré Abbou Daoud. Je suis obligé de dire que je me souviens des conditions dans lesquelles vous avez renvoyé en Iran M. Gordji, après m'avoir expliqué, à moi, dans mon bureau, que son dossier était écrasant et que sa complicité était démontrée dans les assassinats qui avaient ensanglanté Paris à la fin de 1986. Voilà pourquoi je trouve indigne de vous l'ensemble de ces insinuations.
JACQUES CHIRAC
Monsieur Mitterrand, tout d'un coup vous dérapez dans la fureur concentrée. Je voudrais simplement relever un point, dont je ne sais pas s'il est digne ou indigne de vous, je n'ai jamais levé le voile sur une seule conversation que j'ai pu avoir avec un Président de la République dans l'exercice de mes fonctions. Jamais. Ni avec le général de Gaulle, ni avec Georges Pompidou, ni avec Valéry Giscard d'Estaing, ni avec vous. Mais est-ce que vous pouvez dire, monsieur Mitterrand, en me regardant dans les yeux, que je vous ai dit que Gordji, que nous avions les preuves que Gordji était coupable de complicité ou d'actions dans les actes précédents. Alors que je vous ai toujours dit que cette affaire était du seul ressort du juge, que je n'arrivais pas à savoir, ce qui est normal compte tenu de la séparation des pouvoirs, ce qu'il y avait dans ce dossier et que, par conséquent, il m'était impossible de dire si, véritablement, Gordji était ou non impliqué dans cette affaire et le juge, en bout de course, a dit que non. Peu importe la chose, je regrette d'avoir à développer un élément de notre conversation, mais pouvez-vous vraiment contester ma version des choses en me regardant dans les yeux.
FRANÇOIS MITTERRAND
Dans les yeux, je la conteste. Car lorsque Gordji a été arrêté et lorsque s'est déroulée cette grave affaire du blocus de l'ambassade avec ses conséquences à Téhéran, c'est parce que le gouvernement nous avait apporté ce que nous pensions être suffisamment sérieux comme quoi il était l'un des inspirateurs du terrorisme de la fin de 1986. Et cela, vous le savez fort bien…
JACQUES CHIRAC
Passons! Je ne joue pas au poker… mais on parle de dignité…
FRANÇOIS MITTERRAND
Il n'y avait pas de fureur, non. Il y avait de l'indignation, monsieur le Premier ministre.
MICHÈLE COTTA
Nous passons, si vous voulez bien, au dernier volet. Vous en êtes, je dis les temps de parole, comme à la fin de chacune des parties, 53 minutes 40 secondes pour François Mitterrand, 52 minutes 17 secondes pour Jacques Chirac. Dans un mois, messieurs, M. Reagan et M. Gorbatchev se retrouvent à Moscou. Alors jugez-vous que les Européens, pourtant concernés au premier chef, ont été assez consultés sur les problèmes du désarmement ? Et, enfin, autre question qui rejoint celle-là, croyez-vous ou ne croyez-vous pas à la sincérité de M. Gorbatchev ?
JACQUES CHIRAC
Moi, je ne fais pas de procès d'intention et je pense qu'il est, de surcroît, de l'intérêt de M. Gorbatchev de diminuer les charges que la production considérable et l'entretien d'armements tout à fait excessifs font peser sur la vie des Soviétiques. Donc, j'imagine qu'il est de bonne foi. Je suis néanmoins extrêmement vigilant car je reste convaincu que jamais un dirigeant soviétique n'abandonnera son objectif qui est de neutraliser l'Europe occidentale. Jamais. Et, par conséquent, je considère que nous ne devons pas, dans l'état actuel des choses, baisser la garde, que nous devons conserver tous les moyens permettant d'être suffisamment dissuasifs pour éviter toute tentation d'aventure de la part des Russes ou de quiconque d'autre.
FRANÇOIS MITTERRAND

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Le problème n'est pas, Mme Cotta, de savoir si M. Gorbatchev est sincère. Le problème est que tout puisse se dérouler sur la scène du monde comme s'il était sincère. Je veux dire qu'il soit tenu d'être sincère. Voilà pourquoi il faut à la fois approuver ses démarches en faveur du désarmement et, en même temps, il faut prendre nos précautions pour assurer la sécurité de l'Europe et la nôtre. Et, de ce point de vue, j'approuve tout à fait l'accord de Washington qui a vu les deux plus grands pays du monde s'entendre sur une réduction de leur arsenal nucléaire. J'en demande davantage et j'estime que la priorité aujourd'hui est au désarmement des forces conventionnelles entre l'Est et l'Ouest, c'est-à-dire à la frontière des deux Allemagne et de la Tchécoslovaquie et de l'Allemagne où les Soviétiques disposent d'une puissance infiniment supérieure à la nôtre, alors on saura si M. Gorbatchev est tout à fait sincère.

MICHÈLE COTTA

Le désarmement, monsieur Chirac ?

JACQUES CHIRAC

Sur ce désarmement, je considère que l'Europe ne doit pas aujourd'hui, en termes nucléaires, aller au-delà des accords conclus. Sans cela, ce serait dangereux. Notre pays a été assuré par la dissuasion nucléaire. Dissuasion nucléaire à laquelle vous êtes aujourd'hui très attaché, monsieur Mitterrand et je m'en réjouis, mais je voudrais tout de même rappeler qu'elle a été inspirée et mise en œuvre par le général de Gaulle, que nous lui devons à ce titre notre capacité de grande puissance, qu'elle a été combattue par vous. Et je me demande si, en 1965, vous aviez été Président de la République, nous n'aurions pas de force nucléaire. Vous voyez combien les choses peuvent changer le destin d'un pays, à l'occasion d'une élection. Pour le reste, j'estime que la priorité, aujourd'hui, c'est la réduction des arsenaux centraux, russes et américains, qui sont les plus dangereux naturellement et qui nous prendraient en otage si nous n'avions pas les moyens de dissuasion nécessaires et, d'autre part, la réduction du déséquilibre qui existe sur le plan des armes classiques et chimiques entre les pays de l'Est et les pays de l'Alliance atlantique.

FRANÇOIS MITTERRAND

Je dirai simplement un mot, c'est que monsieur le Premier ministre m'a posé une question importante par rapport à la notion de force de frappe, je veux dire à la stratégie de dissuasion nucléaire. Voyez-vous, monsieur le Premier ministre, je suis très sensible, très attaché à la continuité de la politique extérieure de la France et j'assume cette continuité; elle s'est appelée de Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, elle porte aujourd'hui mon nom. Et est-ce que vous croyez vraiment qu'à trente ans de distance, je vais bousculer les données de l'équilibre international et les conditions de la sécurité française, c'est-à-dire le fondement de notre Défense nationale, sur lesquelles notre armée est organisée pour avoir raison trente ans plus tard ?

JACQUES CHIRAC

Et d'ailleurs vous auriez tort…

FRANÇOIS MITTERRAND

Oui, voyez, j'aurais sûrement tort! J'aurais sûrement tort! La continuité de la France doit être assumée par tous ceux qui en ont la charge, en trente ans il se passe beaucoup de choses et j'en tiens compte. Et je ne veux pas que, d'un gouvernement à l'autre, on passe son temps à défaire ce qui a été fait.

ÉLIE VANNIER

Messieurs, j'aimerais vous poser une question sur le problème des otages. Trois Français sont encore retenus en otage…

JACQUES CHIRAC

Si vous me permettez, avant les otages… Je suis, naturellement, très favorable à cette continuité, surtout lorsqu'elle s'inscrit dans le droit fil d'une conviction qui a toujours été celle de ma famille politique. Mais elle m'inspire, tout de même, une réflexion. Si, monsieur Mitterrand, vous aviez été élu beaucoup plus tôt, vous auriez pu l'être! nous n'aurions pas nos institutions d'aujourd'hui, vous les avez combattues avec beaucoup de violence dans le propos comme dans l'action. Nous n'aurions pas de force de frappe, vous l'avez combattue avec une très grande violence, vous l'assumez aujourd'hui et je m'en réjouis — vous l'assumez d'ailleurs avec enthousiasme, et j'en suis content, mais vous l'avez combattue avec une très grande violence. Si je rapproche cela — et à l'époque les Français étaient favorables à nos institutions dans leur immense majorité, à notre défense dans leur majorité, vous avez, là, tenté de les diviser — de la politique faite en 1981 en faveur du peuple de gauche, de la querelle de l'école que l'on évoquait tout à l'heure et puis, alors, vous m'avez dit : « Est-ce que vous



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

voulez la raviver ? » Dieu sait que non. Mais, vous, vous l'avez fait. Tout cela me conduit à m'inquiéter parce que vos actions passées, ou ont été marquées par une erreur d'appréciation ou par une action de division. Et aujourd'hui, vous me dites : « Je suis, moi, le rassembleur. » C'est curieux. Et je me dis si, par hasard — si vous aviez raison, cette fois-ci, après une si longue carrière, c'est évidemment possible — une fois encore, vous aviez une mauvaise appréciation, c'est dangereux!

FRANÇOIS MITTERRAND

Monsieur le Premier ministre, j'ai été pendant vingt-quatre ans dans l'opposition, ce n'est pas diviser la France que d'exercer son droit démocratique d'être pour ou contre. Et pendant ces vingt-quatre ans-là, l'Histoire s'est faite ou a été faite par d'autres que par moi. Et voilà qu'en 1981, je suis devenu le premier responsable : à ce moment-là, j'avais à choisir entre la satisfaction personnelle de défaire ce qui avait été fait et l'erreur grave, au regard de mon pays, de vouloir à vingt-cinq ans ou trente ans de distance tout reprendre à zéro. J'ai préféré servir la France comme je le concevais. Et de vous retourner ce raisonnement : si vous aviez été… eh bien, il n'y aurait pas d'Europe aujourd'hui, car vous étiez contre. Vous voyez, on peut changer.

ÉLIE VANNIER

Messieurs, vous aurez dans quelques minutes 3 minutes pour conclure chacun, mais avant j'aimerais vous poser une dernière question. Je le disais, tout à l'heure, il y a trois Français retenus en otage au Liban, je ne vous demanderai pas quand ils seront libérés, je ne sais pas si vous pourriez nous apporter cette réponse et, si vous la connaissez, j'imagine que vous ne la donneriez pas ainsi publiquement. J'aimerais quand même vous poser une question : est-ce que, sur cette affaire, il y a eu, au cours des deux années qui viennent de s'écouler, un accord entre vous et est-ce que vous pensez l'un et l'autre, ou l'un ou l'autre, qu'il existe en la matière une bonne politique ? Et, notamment, une bonne politique pour l'avenir qui peut éviter à la France de se trouver à nouveau en pareille situation ?

FRANÇOIS MITTERRAND

Oh! je crois qu'il n'y a qu'une méthode, qui est la fermeté. Bien entendu la négociation, tant qu'il est possible, pas avec les terroristes, avec ceux qui peuvent peser sur eux. Et la fermeté, car les otages qui seraient libérés dans des conditions douteuses ou suspectes, ce seraient d'autres otages bientôt qui seraient pris en compte par tous ceux qui veulent combattre notre pays. Mais je dois dire que sur cette affaire-là, dont je parlerai extrêmement peu, car le silence est un devoir premier dans une affaire comme celle-ci, nous avons suivi une politique sur laquelle je ne remarquerai aucune contradiction.

JACQUES CHIRAC

Je n'ai rien à ajouter sur ce point.

ÉLIE VANNIER

Messieurs, nous arrivons à l'issue de ce débat, vous devez maintenant conclure, l'un et l'autre, vous disposer de 3 minutes pour ce faire, le tirage au sort, je vous le rappelle, à désigner d'abord monsieur François Mitterrand pour conclure, puis monsieur Jacques Chirac.

FRANÇOIS MITTERRAND

Eh bien, je regrette que ce débat n'ait pas porté sur les problèmes de protection sociale, que nous n'ayons pas pu débattre de la Sécurité sociale en péril et menacée. Je regrette que l'on n'ait pas défendu les idées qui me sont les plus chères, car c'est là que se situe la plus grave injustice, les injustices, les inégalités. Je ne veux pas que s'organise la solidarité du pauvre au pauvre, alors qu'il doit y avoir la solidarité du riche au pauvre et que tous les Français doivent être ensemble responsables. Avec la Sécurité sociale, chacun doit contribuer selon ses moyens, chacun doit recevoir selon ses besoins, c'est l'égalité pour tous. Deuxièmement, comme l'objet essentiel de ma candidature c'est de pouvoir unir, dans des limites que j'ai définies, unir autour des valeurs de la démocratie dont les principales sont — je l'ai dit dimanche soir — l'égalité des chances, la justice sociale, le refus des inégalités, le refus des exclusions, bref, le respect des autres, pour une grande construction, et je situe l'Europe au premier plan. Eh bien, on n'unira pas les Français dans l'injustice, de telle sorte que la cohésion sociale, le refus des inégalités dont je viens de parler, c'est le commencement de tout, de toutes les autres réussites et notamment de la réussite de notre peuple, du peuple français dans les étapes qui l'attendent maintenant, à partir du 8 mai.

JACQUES CHIRAC

Naturellement qu'on n'unira pas dans l'injustice et personne n'y songe. Je vous ai dit tout à l'heure, monsieur Mitterrand, les raisons pour lesquelles je ne croyais pas que vous étiez un rassembleur, je n'y reviendrai pas. Je souhaite, quant à moi, parce que j'appartiens à une famille qui a toujours souhaité le



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

rassemblement, c'était le but du Général et le seul qui y soit largement parvenu. Je souhaite par l'ouverture, le dialogue et la tolérance rassembler, rassembler naturellement ma famille naturelle, qu'il s'agisse des centristes, des libéraux ou des gaullistes, mais bien au-delà! toutes celles et tous ceux qui ont une même idée des choses. Vous voyez, c'est probablement notre différence et elle est un peu idéologique aussi. Moi, je crois en l'homme, je crois que l'homme est un être unique. Je crois qu'à ce titre il a un droit essentiel à la dignité, on doit le respecter. Et je crois, de surcroît, qu'il est capable du meilleur, parfois du pire, mais du meilleur, capable de se dépasser et notamment au profit de son pays. Et comme je crois en l'homme, je crois aussi en cette cellule de base qu'est la famille pour une société qui dépérit lorsque cette cellule se dégrade, comme ce fut le cas dans ces longues dernières années. Cette conception de l'homme me donne aussi ma conception de la société. Une société d'abord de liberté où chacun puisse, face à un État responsable mais pas omniprésent, être plus libre. Une société de responsabilité où chacun doit assumer ce qu'il fait et ses actes. Une société de solidarité où chacun doit avoir bien conscience qu'il doit aider et tendre la main à celui qui est plus malheureux que lui et c'est tout l'objectif de ma politique sociale. Ceci me donne aussi une certaine idée de l'État qui doit garantir cette solidarité et cette justice sociale, qui doit garantir la sécurité des personnes, qui doit garantir la sécurité extérieure et ne pas se mêler de tout autre chose où il réussit mal, car ce n'est pas sa vocation. Vous savez, c'est cette idée qui me conduit à refuser la résignation, à refuser l'immobilisme, à avoir une ambition, à être sûr que la France peut gagner, elle gagnera et c'est cela mon ambition. Vous savez, le général de Gaulle se caractérisait par deux ambitions, il parlait souvent de la grandeur de la France, notre patrie, qui exige le respect de son identité, qui exige que l'on ait une grande ambition pour elle et qu'on la serve. Et il disait ensuite ou en même temps qu'il n'est pas d'autre querelle qui vaille que celle de l'homme, marquant que nous sommes tous au service de l'homme, c'est-à-dire au service de la solidarité, de la fraternité, de la chaleur humaine. Eh bien c'est cela mon projet, c'est cela mon débat, c'est pour cela que je me battrai.

MICHÈLE COTTA

Messieurs, merci beaucoup d'avoir participé à ce débat qui a été d'une grande liberté, nous avons un peu bouleversé en cours de route les choses, mais, enfin, je crois que c'était pour le plaisir des téléspectateurs, pour le nôtre en tout cas. 59 minutes 16 secondes pour monsieur Mitterrand, 60 minutes 13 secondes pour monsieur Chirac. Moins d'une minute de différence entre vous, merci Messieurs.

ÉLIE VANNIER

Bonsoir.

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

**Débat télévisé entre MM. Jacques Chirac et Lionel Jospin — le 2 mai 1995**
Présentation : Alain Duhamel et Guillaume Durand

GUILLAUME DURAND
Bonsoir à tous. Merci de nous accueillir chez vous. Nous sommes en direct du studio 101 de la Maison de la Radio à Paris pour ce débat qui est évidemment très attendu et extrêmement solennel. Monsieur Chirac, bonsoir, merci d'être avec nous.
JACQUES CHIRAC
Bonsoir.
M DURAND
Monsieur Jospin, bonsoir.
LIONEL JOSPIN
Bonsoir.
GUILLAUME DURAND
Alain Duhamel, bonsoir.
ALAIN DUHAMEL
Bonsoir.
GUILLAUME DURAND
Dans un premier temps, nous allons évidemment établir les règles du jeu qui sont extrêmement simples. Vous savez que plus les rendez-vous sont importants, plus les règles sont simples. Après, Alain, vous expliquerez un peu la thématique que nous avons organisée pour une meilleure compréhension de ce débat. Ces règles sont ce soir au nombre de cinq. 1) D'abord, il faut que vous sachiez qu'il s'agit d'un débat de deux heures. À la fin de ce débat de deux heures, il y aura deux conclusions de trois minutes : une conclusion pour Jacques Chirac et une conclusion pour Lionel Jospin. 2) C'est très important pour notre rôle : nous serons là avec Alain, notamment pour respecter l'équité du temps de parole. C'est une des règles du jeu de la tradition démocratique. 3) Nous vous l'avons dit tout à l'heure, il y aura effectivement une thématique que nous avons mise au point, qui permettra de ne pas occulter l'un des grands sujets de la campagne électorale qui vous a passionnés. 4) Dernier point : il ne s'agit en aucun cas, vous vous en doutez, d'une interview des deux candidats à la Présidence de la République par les deux modestes journalistes que nous sommes. Il s'agit, et là encore, c'est la tradition, d'un débat. 5) Il y a un dernier petit point : c'est le tirage au sort, et c'est Alain qui va le révéler.
M DUHAMEL
Le tirage au sort a désigné pour commencer monsieur Jospin. Nous allons donc organiser ce débat autour de quatre thèmes principaux. Le premier portera sur les questions politiques d'actualité, sur les institutions : on demandera à monsieur Jospin et à monsieur Chirac de réagir sur les résultats du premier tour, sur leur conception du rôle de la Présidence, sur l'impartialité de l'État, etc. Ensuite, le second thème portera sur les questions sociales et sur les choix économiques : l'emploi bien sûr qui tiendra forcément une grande place ce soir, et aussi la fiscalité, le franc, et beaucoup d'autres questions. Le troisième thème portera sur les problèmes de société : les banlieues, l'exclusion, le logement social, l'immigration, etc. Le quatrième et dernier thème portera, lui, sur les questions européennes et internationales. C'est l'organisation que nous avons proposée à monsieur Chirac et à monsieur Jospin, qui l'ont acceptée. Nous nous sommes mis d'accord également sur la durée de chacun de ces thèmes. Rien ne nous empêche maintenant de commencer. Le premier thème porte donc sur les questions politiques et institutionnelles. La première question, c'est tout simplement, monsieur Jospin : comment interprétez-vous l'importance du vote protestataire au premier tour de cette élection ?
LIONEL JOSPIN
Avant de vous répondre, je voudrais d'abord dire que je suis heureux de faire ce débat. Cela n'a pas été possible au premier tour, nous le faisons maintenant, c'est bien. J'espère que cela va contribuer à éclairer les Français dans leur choix. Je n'ai bien sûr aucun antagonisme à l'égard de Jacques Chirac, sauf ce qui peut nous séparer : des convictions, des conceptions ou des propositions différentes pour les Français. Mais en même temps, je crois que ce débat peut révéler, en tout cas je souhaite qu'il révèle que nos visions de la société sont différentes, pas totalement opposées : nous appartenons à la

même communauté nationale, mais elles sont différentes et nos deux personnalités aussi sont sensiblement différentes. Je crois qu'on pourra le montrer; en tout cas, moi, je souhaite le montrer aussi bien en ce qui concerne les institutions, la vie politique, la pratique du pouvoir, que les autres sujets que vous avez abordés.
ALAIN DUHAMEL
Alors la question…
LIONEL JOSPIN
La question… Il y a un vote protestataire parce qu'il y a de quoi protester, simplement parce que la société dans laquelle nous vivons offre un paradoxe : nous sommes un pays riche, nous sommes la quatrième puissance du monde, une France moderne qui trouve son compte dans le mouvement en avant que fait notre pays, et une autre, qui a pourtant aussi des potentialités, de l'énergie, du talent, en tout cas les hommes et les femmes que j'ai rencontrés sur le terrain souffrent, ne peuvent pas suivre, ne sont pas mis en situation de suivre. Je pense qu'un bon nombre d'entre eux s'expriment et se sont exprimés en votant pour des candidats, certains qui ne sont plus là bien sûr au second tour, et puis les deux qui sont là, notamment pour moi. Mais d'autres se sont exprimés autrement. Je ne crois pas qu'il faudrait dire que la protestation ne s'exprime qu'en direction de partis qui ne sont pas, disons, les grands partis traditionnels de notre pays. Eux aussi peuvent porter une protestation; elle est peut-être d'une autre nature et ils offrent d'autres solutions. En tout cas, moi, j'en propose.
ALAIN DUHAMEL
Monsieur Chirac ?
JACQUES CHIRAC
Pour la même question ?
ALAIN DUHAMEL
La même question, bien sûr.
JACQUES CHIRAC
Je voudrais d'abord dire à monsieur Jospin que je suis dans le même état d'esprit que lui, naturellement, sur l'intérêt que je porte à ce débat et le respect que j'ai pour sa personne. La protestation, naturellement, s'est exprimée partout, plus que par le passé. Elle vient, je crois, de ce qu'un très grand nombre de Français se trouvent aujourd'hui dans une situation d'inconfort; ils sont, pour diverses raisons, malheureux, ils se sentent un peu exclus. C'est un diagnostic que j'ai porté déjà depuis un certain temps et qui se traduit par une fracture sociale, qui met en cause la cohésion de notre pays et donc sa force. La réduction de cette fracture, c'est le problème essentiel. Cela veut dire prendre en considération les difficultés quotidiennes des gens, nous y reviendrons j'imagine, et leur apporter une solution.
GUILLAUME DURAND
Est-ce qu'on peut savoir, puisque beaucoup de gens ont été marqués par ce qui s'est passé hier et cela fait partie aussi de cette première partie, ce que vous pensez l'un et l'autre de la mort du jeune homme et…
ALAIN DUHAMEL
Du jeune Marocain.
GUILLAUME DURAND
Du jeune Marocain, oui… Je ne dis pas l'interprétation politique que vous en avez, mais est-ce que cela pose un problème à la démocratie française ?
LIONEL JOSPIN
Ce n'est pas l'assassinat d'un homme qui pose en soi un problème à la démocratie française. Cela blesse nos consciences, c'est un assassinat contre lequel tout le monde doit se dresser et protester, non seulement en raison de la violence et de la brutalité bête de ceux qui perpètrent ce genre d'assassinat ou de meurtre, mais aussi parce que cela se situe dans un contexte où l'on entend des discours, des discours xénophobes, des discours d'hostilité aux étrangers et que cela crée un sentiment plus pénible encore. Vous savez que je ne suis pas homme à créer des amalgames en politique trop aisément, même quand on peut en avoir la tentation. Je crois donc que ce n'est pas une menace pour la démocratie, mais c'est une blessure pour nous, d'autant que ce n'est pas le seul attentat raciste, ou crime raciste, qui se soit produit dans cette campagne au cours des derniers mois. Il faut donc se dresser avec force, avec vigueur, contre les thèses du racisme qui, chez des individus qui visiblement ne maîtrisent pas véritablement ce qu'ils sont, peuvent avoir des conséquences tragiques.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

GUILLAUME DURAND
Monsieur Chirac ?
JACQUES CHIRAC
Sentiment d'horreur, bien entendu, et désir de voir la police, puis la justice, faire tout leur devoir et prendre des sanctions exemplaires contre les auteurs de cet assassinat.
GUILLAUME DURAND
On en arrive maintenant à la conception que vous avez l'un et l'autre de la Présidence de la République. Tout au long de cette campagne, monsieur Chirac, vous avez parlé de la démocratisation nécessaire du régime de la monarchie républicaine à la française, et vous vous définissez, monsieur Jospin, comme un Président citoyen. Qu'est-ce qui va concrètement changer ? Est-ce que finalement, l'un et l'autre, vous ne marquez pas une rupture par rapport à ce qu'on appelait traditionnellement la monarchie républicaine à la française ? Monsieur Chirac ?
JACQUES CHIRAC
Nous avons des institutions très remarquables, de mon point de vue. Elles nous ont été données par le général de Gaulle, elles ont de la souplesse et de l'efficacité. Mais naturellement les textes sont les textes et la manière de les interpréter peut varier. Et nous avons assisté, au fil des temps, à une dérive monarchique des institutions, c'est-à-dire que de plus en plus le Président de la République, au lieu d'être ce qu'il doit être, c'est-à-dire un arbitre, l'homme qui est le porteur d'une vision de l'avenir, l'homme qui donne l'impulsion aux choses, est devenu une sorte de super Premier ministre, assumant l'ensemble des responsabilités. À partir de là, les institutions se sont modifiées, et petit à petit le politique a réellement perdu son pouvoir. Cela a été vrai pour le Gouvernement et le Parlement. Alors que faut-il faire ? Je crois qu'il faut d'abord rééquilibrer les institutions et c'est ce à quoi je m'engage, c'est-à-dire faire en sorte que le Président de la République assume les fonctions de Président qui sont les siennes. Pour donner des exemples, je dirais que, si je suis élu, l'un de mes premiers gestes, c'est à titre symbolique, sera d'abroger le décret d'août 1985 qui a porté de 35 à 143 le nombre de dirigeants des entreprises publiques nommés par le chef de l'État. Ou bien, deuxième geste, une diminution très importante, considérable, du train de vie de l'État, aussi bien du Président que du gouvernement, qui me paraît tout à fait excessif, voire insolent, dans un pays qui connaît les difficultés que nous connaissons. Le gouvernement doit gouverner. Nous sommes dans un régime parlementaire, nous ne sommes pas dans un régime présidentiel. Le gouvernement doit gouverner, c'est-à-dire assumer lui-même la responsabilité et les décisions, et là cela suppose que l'administration soit à la place qui doit être la sienne. Nous avons une administration admirable, mais elle ne doit pas se substituer au politique. Pour prendre un exemple concret, je dirais que le fâcheux développement des cabinets ministériels, spécialité française, doit être impérativement supprimé. Le Parlement doit pouvoir légiférer, il doit pouvoir contrôler normalement l'action du gouvernement. Pour donner là encore un exemple, je dirais que, dès le début, si je suis élu, je demanderai au Parlement, d'une part, de faire un audit général — avec les moyens dont il se dotera — de la dépense publique pour faire en sorte que l'on dépense mieux et pas toujours plus et, d'autre part, que l'on codifie des lois qui sont devenues si nombreuses, si obscures, qu'elles paralysent littéralement la vie des citoyens comme des entrepreneurs. Enfin je terminerai par naturellement la nécessité d'une justice indépendante. On a fait des progrès avec le Conseil supérieur de la magistrature et on peut encore en faire, notamment par l'interdiction officielle, et non plus seulement de facto comme aujourd'hui, pour le ministre de la Justice d'interdire à un procureur de poursuivre. Enfin, il faut un peu plus de démocratie : c'est l'élargissement du champ du référendum; c'est également la possibilité pour les minorités d'obtenir le droit d'avoir une mission d'enquête. Quant aux citoyens, je souhaite qu'une charte des citoyens leur reconnaisse des droits spécifiques, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, et qu'il y ait une véritable codification de tous nos règlements trop nombreux et trop paralysants.
ALAIN DUHAMEL
Monsieur Jospin, à la fois votre réponse à monsieur Chirac et puis vos propres thèses.
LIONEL JOSPIN
Sur quelques points, à condition qu'on voie si les contenus concrets sont les mêmes, ce qui n'est pas tout à fait sûr, je peux rejoindre des préoccupations exprimées par Jacques Chirac, ce qui n'est pas anormal compte tenu d'un certain nombre de problèmes qui peuvent se poser traditionnellement à un État. Mais plus fondamentalement et d'abord, ce que je voudrais dire, c'est que mon diagnostic est assez sensiblement différent du sien et on comprendra donc que mes propositions de changement de la



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

pratique de pouvoir en France sont d'une tout autre ampleur que celle qu'évoquait Jacques Chirac à l'instant. Lui pense, et il l'a dit, qu'au fond il y a une sorte de dérive monarchiste qui concernerait des individus, en ce qui concerne l'évolution de ce système constitutionnel. Moi, j'ai un point de vue différent : je pense qu'il y a un vieillissement de ce système institutionnel, dont il faut garder l'essentiel, bien sûr, j'en suis d'accord, mais qui est un système qui a été conçu dans les années cinquante, à une tout autre époque du point de vue culturel, du point de vue des modes de commandement, du point de vue de la société, qui a été conçu dans une période très particulière de l'histoire de France, au moment de la décolonisation et des crises qui s'en sont suivies, et qui a été conçu quand même pour un homme exceptionnel, mais offrant des caractéristiques assez particulières : le général de Gaulle. Donc ce n'est pas une question de dérive monarchiste, et monsieur Chirac d'ailleurs, quand il aborde la thérapeutique, reste dans la même logique; il dit : « Il suffit que l'homme qui sera Président de la République, lui dans son hypothèse, offre la garantie que les choses fonctionneront comme elles doivent fonctionner pour qu'il n'y ait plus d'inconvénients. » Moi, ma vision est très différente : je pense que s'il y a une crise du politique en France, ce n'est pas dû naturellement qu'aux problèmes institutionnels, mais que c'est aussi dû à cela. Je fais donc des propositions d'une tout autre ampleur, et à mon avis très importantes : je garde la matrice de la Ve République, mais je propose, comme vous le savez, la réduction à cinq ans du mandat présidentiel, de façon à ce que nous pratiquions comme les autres démocraties — aucune n'a un mandat aussi long pour un personnage aussi important : c'est quatre ans ou c'est cinq ans. C'est donc une première proposition : le quinquennat, sur lequel d'ailleurs il y a eu des propositions qui ont été faites par Georges Pompidou lui-même, me semble-t-il, et un accord avait même été pratiquement réalisé au Parlement.

Aucun Président ne l'a fait. Parfois en tournant autour, il est arrivé à monsieur Chirac d'évoquer cette hypothèse, qu'il s'en souvienne, mais aucun ne l'a fait. Moi je dis que je le ferai et cela s'appliquera à moi, pour être clair. Deuxième chose : l'homme n'est pas la garantie, et j'ai entendu monsieur Chirac, à plusieurs reprises, dire : « Il suffirait de revenir à la conception originelle de la Ve République, et j'en prends l'engagement, pour que les choses fonctionnent bien. » Mais monsieur Chirac, je vais vous dire ce que c'est que la Constitution originelle telle qu'elle fonctionnait. J'ai été un jeune fonctionnaire au Quai d'Orsay, dans les années 1965-1970. Je peux vous dire que là régnait ce que vous appelez la pensée unique, c'est-à-dire qu'on avait le droit de ne penser qu'une chose : on n'avait le droit que d'être non pas gaulliste, parce que si encore cela avait été ça…, mais de suivre l'opinion du parti dominant de l'époque. Je vais vous citer une anecdote pour que ce soit très concret dans l'esprit des Français. François Mitterrand a failli être Président de la République en 1974; à peu de choses près il a été battu, il avait rassemblé un nombre de voix considérable. Il part faire un voyage en URSS, c'était le leader de l'opposition. Je l'accompagne en tant qu'un des responsables nationaux de l'époque du Parti socialiste. Et qu'est-ce que je constate ? C'est que ce personnage très important de la vie politique française est accueilli deux minutes sur l'aéroport par un secrétaire d'ambassade et ensuite plus aucun rapport avec l'ambassade de France à Moscou, pas une réception; on n'a pas vu l'ambassadeur. Cela a provoqué d'ailleurs un tel scandale, mais tout cela existait depuis dix ou quinze ans, que c'est un ami à vous que je respecte beaucoup, et que vous connaissez bien, monsieur Ulrich, à cette époque directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères, qui m'a téléphoné en me disant : « Écoutez, Lionel Jospin, cela ne peut pas continuer comme ça, c'est indigne de continuer à fonctionner comme ça », et les changements ont commencé à être opérés. Voilà comment fonctionnait ce système quand je l'ai connu et comme jeune fonctionnaire et comme responsable politique. Donc je ne crois pas du tout qu'il suffise d'un homme pour assurer cette garantie. Il faut changer plus sensiblement le système. Je propose donc : passage au quinquennat et une limitation plus stricte du cumul des mandats, des ministres qui se consacrent à leur ministère et qui ne partent pas, dès le jeudi, pour aller diriger leur conseil général ou leur mairie. Je propose des parlementaires qui ne soient pas absentéistes et que, là aussi, ils puissent exercer leurs responsabilités de député sans avoir d'autres responsabilités importantes. Je propose un gouvernement plus resserré, c'est-à-dire qui peut, comme le dit la Constitution, déterminer et conduire la politique de la nation, avec un Premier ministre responsable vraiment devant l'Assemblée, et un gouvernement qui peut exercer pleinement ses responsabilités. Sur les nominations, et là je réagis à des choses qui ont été dites par monsieur Chirac, bien que j'aurais d'autres choses à dire touchant à ma conception, je ne suis pas du tout hostile à ce qu'on réduise le nombre des nominations faites en Conseil des ministres. J'observe simplement que



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

dans la première année qui a suivi ce changement, de 1993 à 1994, il a été opéré 248 nominations en Conseil des ministres, alors que dans l'année qui allait de 1988 à 1989, donc autre changement, on n'en a opéré que 145. Il ne suffit donc pas de changer les textes. Si dans la pratique on fait plus de nominations, c'est pire. En ce qui concerne la justice indépendante, j'en suis d'accord, mais je vais beaucoup plus loin, là aussi, que monsieur Chirac, c'est-à-dire que je considère que dans toutes les affaires pendantes, le Parquet ne peut plus recevoir d'instructions du garde des Sceaux, et donc je veux une coupure extrêmement nette entre la Justice et le Parquet. Enfin, en ce qui concerne le train de vie de l'État, je suis un peu inquiet quand je vois le train de vie de la campagne de Jacques Chirac; il ne donne pas l'exemple. Il a été affirmé à plusieurs reprises, y compris par des gens qui vous soutiennent, que vous aviez dépassé largement, et même très largement, votre plafond de dépenses de campagne, qui est fixé à 90 millions. Vous l'avez vous-même évalué à 87 millions. Je n'en ai dépensé que 42 et c'est un vrai problème parce qu'on sait que le Conseil constitutionnel doit vérifier ensuite les comptes de campagne. J'ai de bonnes raisons de penser que votre compte de campagne, monsieur Chirac, est très largement dépassé. Donc vous avez un train de vie, en campagne en tout cas, qui ne laisse pas bien augurer de l'avenir.

GUILLAUME DURAND

Réponse de Jacques Chirac, à Lionel Jospin directement.

JACQUES CHIRAC

Pour le train de vie de ma campagne, monsieur Jospin, je puis vous dire que, conformément à la loi, mes comptes sont et seront publics, et que par conséquent le Conseil constitutionnel pourra juger, de même qu'il jugera les vôtres. Alors n'accusez pas sans savoir, ou à partir de on-dit. Plus important, ce sont les réformes que vous envisagez. D'abord permettez-moi de vous dire que si vous avez été mal reçu avec monsieur Mitterrand en URSS, je ne peux que le déplorer, c'était un manque élémentaire de courtoisie. Moi, je voyage beaucoup et je peux vous dire que lorsque je le faisais, j'étais également ancien Premier ministre, responsable d'un parti politique à l'époque, j'ai rarement vu les préfets ou les ambassadeurs se déplacer pour m'accueillir ou pour m'aider. Il faut dire, pour être tout à fait franc, que je ne les ai jamais non plus sollicités. Revenons à l'essentiel, monsieur Jospin. En France, on a une espèce d'habitude : on estime que, toutes les trois ou quatre décades, il faut changer les textes et que, quand quelque chose ne va pas, il n'y a qu'à changer les textes et cela marchera. C'est très socialiste notamment comme conception : quand quelque chose ne va pas, on fait un règlement, on crée une administration, on change un texte. Alors vous nous dites : « Moi, je vais faire des grandes réformes, je vais faire le quinquennat et je vais interdire le cumul. » Moi, je ne suis pas contre le quinquennat sur le principe; j'ai même soutenu cette démarche quand Georges Pompidou l'avait engagée…

LIONEL JOSPIN

Me semblait-il, et même plus récemment je crois.

JACQUES CHIRAC

Non, j'ai toujours dit que je n'étais pas contre le fait que le mandat dure cinq ans. En revanche, je suis contre l'ouverture de ce débat aujourd'hui, pour une raison simple : c'est que, dans tous les partis politiques, il y a d'éminents juristes qui défendent la thèse selon laquelle le quinquennat conduit au régime présidentiel, et d'autres qui prétendent le contraire. Nous avons en France une espèce de génie pour nous étriper sur les questions juridiques. Je trouve qu'il y a aujourd'hui suffisamment de problèmes à régler, un nécessaire effort pour tous ensemble régler les problèmes qui se posent, sans créer des débats douteux, inutiles, et sur lesquels nous allons nous affronter. C'est la raison pour laquelle je considère que le quinquennat n'est pas d'actualité. Si au cours du prochain mandat un débat doit s'ouvrir, et peut s'ouvrir, alors j'y serai tout à fait favorable. Voilà une première différence. Le cumul, monsieur Jospin, des mandats a déjà fait l'objet d'une réglementation : on ne peut plus avoir que deux mandats.

LIONEL JOSPIN

Proposée par nous d'ailleurs.

JACQUES CHIRAC

Oui, oui. On ne peut plus avoir que deux mandats. Je crois que c'est une solution sage. J'ai beaucoup été sur le terrain, vous le savez, depuis des années et des années, notamment depuis deux ans, où je me suis consacré exclusivement à parcourir nos villes, nos villages, nos campagnes, etc. Et je m'aperçois de la difficulté qu'ont les hommes politiques à savoir ce qui se passe en réalité. Ils jugent au travers de rapports, ils écoutent leurs experts et, finalement, ils sont complètement détachés de la réalité des



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

choses. Et si on a fait tant de bêtises depuis un certain temps, si l'administration a pris un tel poids dans nos affaires, c'est précisément parce que les hommes politiques ont été trop coupés de leurs racines, de la réalité quotidienne des choses. Alors un député ou un ministre — encore faut-il naturellement qu'il réussisse à se faire élire — qui n'a pas de mandat local, qui n'a pas l'obligation d'aller passez ses week-ends sur le terrain, sur les champs de foire, dans les quartiers difficiles, auprès des gens, c'est un très grand danger qu'il devienne rapidement un apparatchik, et moi je ne suis pas favorable du tout à cette solution. Je voudrais dire enfin que, s'agissant des nominations, monsieur Jospin, je ne voudrais pas être cruel… J'ai apporté une petite fiche, naturellement; on fait ça dans ces cas-là…

LIONEL JOSPIN

Vous faites ça ?

JACQUES CHIRAC

Oui, je fais ça, j'ai apporté une petite fiche parce que, quand il y a des chiffres il faut essayer de s'en souvenir… Mais il ressort des chiffres, que j'ai pris dans le Journal officiel, tout bêtement, qu'aussi bien en 1981 qu'en 1988 on a fait une lessive — il n'y a pas d'autres termes — complète de tous les fonctionnaires qui n'étaient pas strictement socialistes, pour nommer quasiment exclusivement dans tous les postes importants des socialistes. Si vous voulez qu'on aille plus loin dans ce débat, je veux bien sortir mes chiffres… Je ne le ferai pas, mais il y a eu véritablement sous le pouvoir socialiste une mainmise socialiste sur l'ensemble des postes de responsabilité de l'État et des entreprises publiques. Vous me direz qu'il y avait eu des précédents et vous aurez probablement raison. Et je conclurai sur ce point simplement en disant que le recul des choses, la réflexion, la distance que j'ai pu prendre avec le pouvoir, une certaine solitude parfois, m'ont permis de réfléchir sur mon expérience et de me dire qu'au fond tous, à un titre ou à un autre, plus ou moins, nous avions dans ce domaine eu tort; que d'abord cela ne sert à rien de déplacer des hommes pour des raisons politiques, car finalement les hauts fonctionnaires sont, par essence, des gens qui servent et que, d'autre part, cela crée un mauvais climat et ce n'est pas une bonne façon de gérer une administration, surtout dans les périodes difficiles. Je crois par conséquent que l'État, et cela n'a pas été le cas dans le passé probablement, et tout le monde y a sa part de responsabilité, je veux bien même en prendre une pour moi, l'État doit être un État impartial — c'est l'une des conclusions auxquelles je suis arrivé à la suite de cette longue réflexion à laquelle je me suis livré — dans notre pays.

ALAIN DUHAMEL

Justement, monsieur Jospin, vous répondez à monsieur Chirac, en particulier sur cette question, parce que vous en avez l'un comme l'autre beaucoup parlé pendant votre campagne, de l'État impartial.

LIONEL JOSPIN

Oui, mais je reviens un instant sur le quinquennat, parce que je voudrais dire que, si je suis élu Président de la République, si les Français me font confiance, le débat aura lieu car je soumettrai cette proposition par référendum 1. On ne peut pas en rester au discours que vous avez repris avec, non pas habileté, mais avec la façon dont on procède dans ce genre de situation et qui consiste à dire : « Je ne suis pas contre un débat ». Mais à chaque fois qu'un Président nouveau arrive, cette question qui est pendante, pour laquelle on a un texte qui existe et qui a été voté dans les mêmes termes par deux assemblées, qui a été proposé il y a maintenant deux décennies, et non pas deux décades, par quelqu'un qui fut votre mentor, en tout cas un homme que vous avez beaucoup connu et respecté, Georges Pompidou. Moi, je suis le premier à dire : « Si je suis élu par les Français, je proposerai cette réforme car je pense que dans une fonction d'une telle responsabilité que celle de la Présidence de la République, c'est trop long sept ans à mon avis, surtout si ce mandat peut être renouvelable. » En somme je voudrais dire, en badinant bien sûr, mais avec un fond de sérieux, qu'il vaut mieux cinq ans avec Jospin que sept ans avec Jacques Chirac, ce serait bien long… Donc ce débat aura lieu et les Français y sont favorables; donc ils seront favorables à cette réforme parce qu'ils savent qu'elle est nécessaire, qu'il faut que la démocratie respire sur un rythme plus régulier. En ce qui concerne le problème des cumuls, je crois que vous m'avez mal compris ou peut-être me suis-je mal fait comprendre. Je suis parfaitement désireux que les ministres ou les députés gardent des racines locales. D'abord quand on est député, en principe, on s'occupe de sa circonscription. Mais qu'ils puissent être conseillers généraux ou conseillers municipaux, le temps qu'ils sont ministres, pas d'opposition. Donc il sont dans l'assemblée départementale ou ils sont dans le conseil municipal. Mais je pense qu'il faudrait, à l'imitation de toutes les autres démocraties, parce qu'il n'y a qu'en France qu'il y a cette



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

manie du cumul, que le temps où ils sont ministres, par exemple un président de conseil général, qui a des responsabilités énormes maintenant, vous le savez, avec la décentralisation, en particulier dans les plus importants départements, il faut qu'il puisse se consacrer totalement à sa tâche de président de conseil général, et s'il est ministre de la République, il n'est pas ministre à mitemps, il ne part pas au milieu de la semaine pour aller s'occuper d'autre chose, sinon il ne fait rien de bien, il ne contrôle pas et c'est parce que les politiques ne contrôlent pas, peut-être, qu'il y a un certain nombre de dérives qui se sont produites, d'un certain genre, d'un certain ordre, et donc il faut absolument que, tout en gardant ses racines locales, pour un temps il accepte de ne plus avoir les mêmes responsabilités exécutives. Voilà le sens de ma proposition qui, je pense, maintenant est peut-être plus claire dans l'esprit des Français. L'État impartial, je souhaiterais, monsieur Chirac, que vous regardiez ce que j'ai fait quand j'ai été ministre de l'Éducation nationale, oui, absolument… Allez-y, puisque vous avez les chiffres. Il ne faut pas simplement dire : « J'ai des chiffres, je pourrais les donner… »

JACQUES CHIRAC

Si vous insistez, je peux vous les donner.

LIONEL JOSPIN

Absolument… Et que vous voyez maintenant : en un an ce sont la moitié des recteurs qui ont été changés et la quasi-totalité des directeurs d'administration centrale dans le ministère de l'Éducation nationale. Moi, j'ai continué à travailler avec les directeurs et avec la plupart des recteurs qui étaient hérités, si j'ose dire, au sens républicain du terme, de monsieur Monory, et lorsqu'ils sont partis, c'est qu'ils l'ont souhaité; généralement, ils ont eu un autre poste. Voilà, pour ce qui me concerne, comment j'ai procédé. Je suis donc favorable à l'État impartial, je suis pour diminuer le nombre des nominations au tour extérieur et je suis pour s'entourer de garanties en ce qui concerne l'impartialité de l'État, dans d'autres domaines aussi que ceux évoqués par monsieur Chirac, par exemple dans le domaine des pantouflages. Je pense qu'une des choses anormales, et qui peut être source de scandales, c'est qu'un certain nombre de fonctionnaires ayant la tutelle de certains secteurs économiques puissent aller ensuite trop aisément dans ces secteurs économiques. C'est aussi quelque chose à quoi il faut veiller à mon avis parce que c'est très important pour l'impartialité de l'État. Voilà l'essentiel de ce que je voulais dire pour répondre à monsieur Chirac.

JACQUES CHIRAC

Monsieur Jospin, je voudrais d'abord vous dire que j'ai pris tout simplement — je ne tenais pas à sortir des chiffres, mais enfin ils méritent de l'être compte tenu de ce que vous dites — dans le Journal officiel. Je m'aperçois que sur vingt-huit recteurs d'académie, vous en avez remercié vingt-sept, qu'au ministère de l'Éducation nationale sur les neuf directeurs vous en avez remplacé six et que deux ont été obligés de démissionner dans les mois suivants; il en est resté un. Pour ce qui concerne la rue Duthot, c'est-à-dire le ministère de l'Enseignement supérieur, en un an, tous les directeurs ont été changés. Passons sur ces excès…

LIONEL JOSPIN

Ces affirmations sont purement fantaisistes.

JACQUES CHIRAC

Je suis tout à fait certain que demain les journalistes auront à cœur d'examiner les chiffres et de dire qui a raison. En revanche, ce qui est important, c'est de revenir sur cette idée qu'effectivement l'État doit être impartial et ne plus se mêler à tort et à travers, notamment au niveau du Président de la République, des nominations. Et je voudrais vous dire que sur un point je partage totalement votre sentiment : c'est sur le pantouflage des hauts fonctionnaires dans des secteurs qu'ils ont préalablement contrôlés, et je suis tout à fait convaincu que si tous les dirigeants des banques françaises n'étaient pas sortis de la direction du Trésor, nous aurions eu beaucoup moins de difficultés pour financer l'économie. Je reviens d'un mot sur ce que vous avez dit sur le quinquennat. Vous dites : « Les Français attendent cette réforme. » Je vais vous dire, monsieur Jospin : je dois être celui qui a parlé avec le plus de Français depuis le plus d'années, partout, de toutes catégories. Je peux vous dire que je n'ai pratiquement jamais rencontré un Français qui me dise : « Il faut raccourcir le septennat. » On m'a parlé de tout : les paysans, les commerçants, les gens qui vivent dans les quartiers difficiles ou plus ou moins à la dérive; personne ne m'a jamais parlé du quinquennat. Le problème qui se pose aujourd'hui aux Français est un problème de mal vivre, et c'est à cela qu'il faut répondre, et ce n'est pas une réforme institutionnelle qui le fera.

LIONEL JOSPIN



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Monsieur Chirac, c'est un argument habile mais peu convaincant, parce que comme nous parlons des problèmes institutionnels et des problèmes politiques, je parle des problèmes institutionnels et des problèmes politiques. L'argument sur le mal vivre relève honnêtement de la démagogie, parce que nous en parlerons quand nous aborderons les problèmes de l'emploi, les problèmes du chômage, les problèmes de l'exclusion, les problèmes des inégalités. Donc si on a une discussion spécifique, je ne pense pas non plus que les paysans que vous avez rencontrés, ou les commerçants, vous aient interrogé sur le cumul des mandats ou les nominations en Conseil des ministres.
JACQUES CHIRAC
Si, souvent.
LIONEL JOSPIN
Alors, je suis sûr qu'ils sont de mon avis, ceux-là; si vous leur parlez du cumul des mandats, cela m'étonnerait qu'ils vous aient dit qu'il fallait les augmenter… Je n'ai pas dit que les Français attendent cette proposition; j'ai dit que lorsqu'on les interroge, lorsqu'on les sonde, ils y sont favorables à une très large majorité. Voilà comment je me suis exprimé. Il ne faut pas sur ce point déformer ma pensée et laisser entendre que je croirais que les Français, dans la situation concrète de leur vie, n'ont qu'un désir : le raccourcissement du mandat. Je pense que, si nous voulons réconcilier les Français avec la politique, il faut faire bouger les pratiques de pouvoir. Cela fait partie d'un ensemble et, sur ce point, je crois que les Français peuvent être convaincus et que, d'une certaine façon, ils attendent cela, à condition naturellement que ce pouvoir, conçu autrement, serve les problèmes concrets des Français et l'avenir du pays. GUILLAUME DURAND
Ces problèmes des Français, on va évidemment y arriver…
JACQUES CHIRAC
J'ai encore une question à poser : cette réforme sur le quinquennat, c'est une réforme constitutionnelle. J'ai cru comprendre, mais peut-être me suis-je trompé, que vous vouliez la faire par voie de référendum. Vous le feriez quand, ce référendum ? Parce que, si vous êtes élu, c'est aussi des institutions mais au sens tout à fait pratique des choses, Président de la République, vous allez dissoudre l'Assemblée, vous n'allez pas garder l'Assemblée telle qu'elle est, naturellement.
LIONEL JOSPIN
Même à vous, cela vous apparaît logique…
JACQUES CHIRAC
Oui, dans ce cas oui; c'est même fait pour cela, la dissolution, pour régler ce type de problème. Vous allez dissoudre et on va engager une campagne électorale législative. Il y aura des élections législatives. Si l'on examine la situation politique telle que les experts de tous bords l'analysent, il y a tout lieu de penser que nous nous trouverons dans une période de cohabitation.
LIONEL JOSPIN
Je ne le pense pas.
JACQUES CHIRAC
Que vous ne le pensiez pas…
LIONEL JOSPIN
Je vous dis un instant, si vous m'y autorisez, mon raisonnement.
JACQUES CHIRAC
Tout ce que vous voulez.
LIONEL JOSPIN
Ou les Français ne voteront pas pour moi, en tout cas ne m'éliront pas Président de la République, auquel cas cette question n'a pas lieu d'être posée s'ils vous choisissent.
JACQUES CHIRAC
C'est exact.
M JOSPIN
Ou bien les Français me choisiront et m'éliront dimanche prochain Président de la République : à ce moment-là, je pense que, derrière, ils me donneront une majorité, de quoi agir, dans une élection législative monsieur Chirac, je ne peux vous le garantir car dans les deux cas les Français restent maîtres mais c'est la logique même des processus démocratiques.
JACQUES CHIRAC

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

C'est, je le crains, prendre un peu ses désirs pour des réalités. La France étant ce qu'elle est aujourd'hui, la loi électorale étant ce qu'elle est également — on aurait pu dire un mot de la loi électorale…
ALAIN DUHAMEL
Mais vous pouvez, monsieur Chirac, vous pouvez…
JACQUES CHIRAC
… Il me paraît bien peu probable qu'il y ait une majorité à nouveau socialiste à l'Assemblée nationale. Donc la probabilité…
LIONEL JOSPIN
Je n'ai pas dit socialiste.
JACQUES CHIRAC
Enfin, socialiste et communiste, naturellement.
LIONEL JOSPIN
Les forces de progrès.
JACQUES CHIRAC
Ne dites pas toujours, chaque fois qu'on prononce le mot communiste, forces de progrès, parce que le communisme force de progrès, je trouve que c'est véritablement un peu excessif comme appréciation, mais peu importe. La probabilité, c'est donc la cohabitation. Cela veut dire quoi, en clair, monsieur Jospin ? Cela veut dire que nous repartons, si vous êtes élu Président, d'abord dans une période d'incertitude, avec les risques sociaux et monétaires que cela comporte, toute la période électorale, en allant faire voter les Français pour les élections législatives; ils devront voter naturellement pour les élections municipales. C'est un grand débat politique à nouveau, comme s'il n'y avait rien de plus urgent à faire. D'autre part, nous allons nous trouver de nouveau, vraisemblablement, dans une période de cohabitation, c'est-à-dire une période où le pouvoir sera une fois de plus paralysé. Si c'est ce qu'on offre à la France aujourd'hui pour qu'elle retrouve sa vitalité et qu'elle réponde aux problèmes auxquels elle est confrontée, je crains le pire.
LIONEL JOSPIN
Vous avez le droit de faire ce raisonnement, monsieur Chirac, et vous avez même le droit de peser sur la volonté des Français, ce n'est pas illégitime, mais vous ne pouvez pas exclure le fait que les Français souhaitent m'élire Président de la République.
JACQUES CHIRAC
Je ne l'exclus pas.
LIONEL JOSPIN
Vous avez passé le premier tour, vous-même et monsieur Balladur, à m'ignorer et vous le prenez, non pas vous ce soir jusqu'à maintenant, mais certains de vos lieutenants, monsieur Juppé et monsieur Séguin que j'ai connus parfois mieux inspirés et plus agréables, le prennent maintenant de haut à mon égard. Je peux vous dire que c'est un choix qu'ils peuvent faire; ils ont déjà créé une surprise au premier tour : ils ont choisi de me mettre en tête. Et s'ils font ce choix, ils le feront en dépit des inconvénients que vous présentez. En ce qui concerne la monnaie, monsieur Chirac, dans la dernière période, ce n'est pas moi qui ai joué avec la monnaie, ce n'est pas moi qui ai joué avec le franc, honnêtement. S'il y a eu quelques troubles sur les marchés monétaires récemment, cela ne tient pas à des déclarations que j'aurais faites pour ce qui me concerne. Mais les Français décideront librement; ils l'ont fait en 1981, ils l'ont fait en 1988. C'est vous-même, monsieur Pasqua en réalité et vous-même car vous étiez d'accord avec lui, j'imagine, qui avez décidé de faire les élections municipales maintenant. Je réponds à votre question, encore que seul le Président de la République élu que je serais a obligation de répondre, mais c'est pour éclairer. Il y aura des élections législatives effectivement dans cette hypothèse, qui se feront vite. Peut-être faudra-t-il les coupler avec les élections municipales, de façon à ce qu'on ne multiplie pas les rendez-vous électoraux pour les Français. Quant au référendum sur la question du quinquennat, il sera fait vite; je veux dire par là qu'il sera fait ou très vite, mais pas avant les élections, ce ne sera pas une élection supplémentaire, ou il sera fait vite ensuite, et cela ne m'empêchera nullement de commencer à régler avec le gouvernement, le Premier ministre que j'aurai nommé et le gouvernement qu'il formera avec moi, les problèmes immédiats, notamment de l'emploi ou autres. Je crois vous avoir répondu assez clairement.
ALAIN DUHAMEL

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Monsieur Chirac, vous lui répondez si vous le désirez, et ensuite Guillaume vous fait passer, l'un comme l'autre, au deuxième grand thème sur les questions sociales et les choix économiques.
JACQUES CHIRAC
Je dirai simplement une chose pour conclure sur ce problème institutionnel. C'est important, et les Français n'ont pas toujours tout à fait conscience de ce que représente la Constitution, mais c'est l'art et la manière de gouverner. Je crois qu'une modification constitutionnelle aujourd'hui serait dangereuse, et je ne la recommande pas. Je crois, en revanche, qu'on doit gouverner les Français avec une beaucoup plus grande proximité, ce qui suppose que ceux qui les représentent, et d'abord le Président de la République, restent à l'affût de tout ce qui vient des Françaises et des Français qui chaque jour sont confrontés à des difficultés et ne comprennent pas pourquoi on les ignore. Et j'en reviens au vote de protestation dont on parlait tout à l'heure. Monsieur Jospin, je ne vous ai pas ignoré pendant le premier tour, et encore moins pris de haut, ce qui n'aurait pas été convenable, et ce qui n'était pas dans mon esprit. Simplement, je crois que nous sommes en un temps où, certes, il y aura toujours demain ce que vous appelez une droite et une gauche, mais nous sommes en un temps où ce débat n'est pas vraiment d'actualité car aujourd'hui, que l'on regarde ce que, il faut bien le reconnaître, ont dans la tête beaucoup de gens de droite et ce qu'ont dans la tête, tel qu'ils le manifestent dans leur programme, ceux qui représentent le Parti socialiste, c'est en réalité la continuité des choses, et ce dont on a besoin aujourd'hui, c'est d'un changement. Lorsqu'on est sur le terrain, effectivement, on perçoit bien que les Français veulent un changement. C'est cela que je veux apporter : c'est un véritable changement.
GUILLAUME DURAND
Sur les questions sociales et économiques, on ne va pas vous abreuver de chiffres. Tout le monde connaît le chiffre du chômage en France : 3 300 000 chômeurs, plus 2 millions de gens qui vivent dans des conditions très difficiles, c'est-à-dire plus de 5 millions de Français. Beaucoup de questions concrètes, messieurs, se posent. Beaucoup de gens se demandent comment concrètement, si vous êtes élu l'un ou l'autre Président de la République, vous allez relancer l'embauche, comment concrètement vous allez pouvoir créer ou faire naître des emplois, suivant quel calendrier, avec quels objectifs et avec quels moyens. C'est monsieur Chirac qui commence, puisque c'est monsieur Jospin qui avait commencé la première partie.
JACQUES CHIRAC
Je pense que s'agissant de la politique de l'emploi, elle a été depuis toujours considérée en réalité comme devant régler un problème qui s'imposait compte tenu de l'évolution de la productivité, des techniques, etc. L'emploi n'a jamais été au cœur des préoccupations des dirigeants et le résultat, c'est que nous sommes dans la situation que nous voyons aujourd'hui. Comment faire pour changer l'approche, changer les choses et les améliorer ? Je crois qu'il y a d'abord la nécessité dans notre pays de donner un peu d'oxygène à tous ceux qui innovent, à tous ceux qui investissent, à tous ceux qui travaillent et qui sont un très grand nombre. Nous avons en France 2 400 000 entrepreneurs; ce sont 2 400 000 possibilités de créer des emplois, d'insérer des jeunes, à condition naturellement qu'on ne les paralyse pas, qu'on ne les tire pas en permanence vers le bas. Il faut donc régler leurs problèmes, leur donner de l'oxygène. Ce qui veut dire leur permettre d'accéder au crédit, ce qui n'est quasiment pas le cas aujourd'hui, et aux fonds propres. Ce qui veut dire diminuer la paperasserie épouvantable, qui s'est considérablement augmentée sous l'impulsion socialiste et qui les paralyse, inutilement généralement. Ce qui veut dire réduire le coût du travail de façon adaptée, nous y reviendrons. Il faut, ensuite, prendre en considération celles et ceux qui sont au chômage depuis longtemps et qui, par conséquent, exigent une main tendue de la société. Nous y reviendrons peutêtre, c'est le sens de la proposition que j'ai faite de ce contrat initiative emploi, qui permet de prendre les gens qui sont dans l'antichambre de l'exclusion, ceux qui sont les chômeurs de longue durée et qui, avec les jeunes, sont naturellement les plus fragiles. Cela suppose naturellement une diminution des charges qui pèsent sur le travail. Le travail est trop rare aujourd'hui pour être surtaxé. Il faut, troisièmement, imaginer une croissance qui soit beaucoup plus créatrice d'emplois. Cela veut dire développer les services de proximité qui, de surcroît, permettent de renforcer la solidarité dans notre pays qui en a bien besoin. Cela veut dire aménager le temps de travail, nous parlerons peut-être de la durée du travail, je ne suis pas contre la réduction de la durée du travail, mais pas comme vous.
LIONEL JOSPIN
J'ai fait progresser le débat…



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

JACQUES CHIRAC
Je le dis depuis longtemps… Mais aussi le temps partiel, le temps choisi, etc. C'est le statut des travailleurs indépendants, c'est un certain nombre de choses. Enfin, c'est mieux soutenir l'activité d'un certain nombre de secteurs qui sont à la liaison entre le social et l'économique. Je pense en particulier à la politique du logement, mais nous en parlerons, je crois, tout à l'heure. Enfin, dernier point : c'est une politique d'éducation et de formation. Vous êtes expert en la matière, monsieur Jospin, ayant été ministre d'État chargé notamment de l'Éducation. Nous avons un système qui est devenu complètement inadapté. Il va bien falloir le revoir, de façon à ce que nous n'ayons pas le record d'Europe des jeunes dont la formation est inadaptée à l'emploi. J'ajoute pour terminer, et c'est mon dernier mot, qu'il faut comprendre, et c'est là où il faut changer les mentalités, qu'en réalité nous sommes installés dans un système que je connais bien, je l'ai créé, celui de l'assurance chômage, celui de l'Agence nationale pour l'emploi, dans un système où l'on indemnise le chômage; on l'accepte et on l'indemnise. Et bien il faut passer dans un autre système, c'est-à-dire un système qui a pour objectif de créer des emplois. Autrement dit, il vaut mieux payer des gens, dépenser de l'argent pour que les gens travaillent, que d'en dépenser généralement plus, et c'est ce qu'on fait, pour qu'ils soient au chômage et qu'on les indemnise. Voilà l'approche.
ALAIN DUHAMEL
Monsieur Jospin.
LIONEL JOSPIN
Simplement d'un mot parce que je n'avais pas conclu tout à l'heure sur l'autre thème. J'ai mal compris la logique qui conduisait Jacques Chirac à dire qu'il était pour le changement alors que, sur les problèmes dont nous avons débattu, le premier thème, c'est moi qui proposais de changer — on l'a vu concrètement — une série de choses et lui qui proposait de garder les choses à l'identique. Mais pour ce qui concerne ce deuxième thème que nous venons d'aborder…
ALAIN DUHAMEL
Et donc pour commencer, le chômage.
LIONEL JOSPIN
Et donc pour commencer, les problèmes économiques, sociaux et, en particulier, le chômage. Je reconnais, pour moi-même et pour l'action qui a été menée, que le chômage a progressé à la fois sous la droite et sous la gauche et que notre performance, à nous, ne peut pas être tenue comme satisfaisante. Je le dis, je le reconnais très clairement. Nous avons redressé l'économie, c'est vrai. Nous avions l'inflation à 15 % quand nous sommes arrivés en 1981, il n'y a plus d'inflation. Nous avons redressé le commerce extérieur. Nous avons redressé les comptes des entreprises. Nous avons fait toute une série de choses positives : moderniser l'appareil de production du pays, mais le chômage est, pour nous comme pour d'autres pays européens, une croix et une difficulté. Justement, dans la mesure où les grands équilibres économiques sont restaurés, à part les problèmes budgétaires, les problèmes d'endettement — on en discutera si c'est nécessaire — mais, pour le reste, dans la mesure où l'économie est plus efficace — les entreprises ont restauré notamment leurs marges et leurs capacités — dans la mesure où la croissance est de retour, la croissance mondiale naturellement, mais qui a aussi son effet en France, je pense que nous devons désormais nous consacrer de façon prioritaire — et ce sont mes choix — à une lutte économique contre le chômage. Pas simplement un traitement social du chômage mais une lutte économique contre le chômage. Moi, je propose de le faire à travers toute une série de mesures, c'est-à-dire, au fond, d'attaquer ce feu qui emporte des vies et des équilibres sociaux de plusieurs côtés à la fois, de différents côtés. De le faire en jouant sur la croissance, parce qu'elle est là, mais il est nécessaire de la soutenir davantage sur le plan intérieur. Monsieur Balladur et son gouvernement ont fait une erreur de diagnostic en transférant des sommes vers les entreprises, c'est-àdire vers l'offre alors que c'était la demande qui manquait, la consommation intérieure. Et, de ce point de vue, si, par une augmentation maîtrisée des salaires et, là, le social rejoint l'économique, nous donnons un léger surcroît de croissance, nous avons un premier impact par la croissance. Deuxième façon d'agir, c'est la diminution de la durée du travail. Je propose, là, une réduction de la durée légale du travail dans deux ans, en 1997, à 37 heures. Le cap étant fixé par l'État, les pouvoirs publics donnant la direction et les acteurs sociaux, patronat, syndicats, étant chargés de négocier dans l'intervalle au niveau national, au niveau des branches, au niveau des entreprises. Une impulsion politique, une volonté politique et, en même temps, un espace donné à la libre négociation, au contrat entre les acteurs de la vie économique et sociale. D'autre part, je propose



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

un abaissement des charges sur les bas salaires à travers l'allégement de la cotisation employeur parce que c'est essentiellement sur le terrain du travail non qualifié que les problèmes existent. Et de grands économistes, de couleurs politiques diverses, autour d'un homme aussi respecté que monsieur Malinvaud, ont préconisé cette approche depuis longtemps. Je la propose. Enfin, parmi les mesures que je propose, quatre grands programmes volontaristes là encore, impulsés par l'État mais trouvant leurs relais dans les collectivités locales, naturellement dans les entreprises, pour une grande politique du logement et du logement social, de lutte contre l'habitat dégradé, de création d'emplois de proximité, d'emplois dans le domaine de l'environnement et des emplois dans le domaine de l'humanitaire. Tout cela a été chiffré par des experts indépendants et cela peut représenter plus de 600 000 emplois créés par an, c'est-à-dire, comme il y a des classes plus nombreuses qui viennent sur le marché du travail, et des gens qui, lorsqu'il y a un appel d'offres en termes d'emploi, ne travaillaient pas et veulent travailler, cela veut dire moins 300 000 chômeurs par an pendant cinq ans. C'est-à-dire une vraie politique volontariste qui s'appuie en plus, en Europe, sur la reprise des idées de Jacques Delors, dans son Livre blanc, à savoir les grands travaux à l'échelle européenne. C'est-à-dire une politique de croissance à l'échelle européenne. Quand j'écoute Jacques Chirac, je n'entends que des généralités sur le système d'éducation qui serait inadapté — je suis prêt à ce qu'on parle d'éducation — des généralités sur moins de contrôle, il faut être moins bureaucratique, moins tatillon, mais ce ne sont pas des mesures précises. Il y a une mesure précise effectivement et c'est la seule qui, finalement, fait le plan emploi de Jacques Chirac et, à mon avis, souligne son insuffisance, c'est le contrat initiative emploi. Je ne suis pas en désaccord avec cette mesure, d'autant moins en désaccord qu'elle est une reprise du contrat de retour à l'emploi qui avait été créé par Martine Aubry, dont a été supprimée la prime qui était rattachée par le gouvernement Édouard Balladur, c'est-à-dire un gouvernement que vous avez soutenu. Mais ce que je voudrais dire à propos de cette mesure que, d'ailleurs, monsieur Chirac a présentée honnêtement, il a dit : « C'est essentiellement pour les chômeurs de longue durée. » C'est vrai! C'est bien, puisque nous avions fait un programme de lutte contre le chômage de longue durée qui met les gens dans la situation la plus difficile, à l'époque de Pierre Bérégovoy. Simplement, le problème, c'est que cela ne créera pas beaucoup d'emplois. Cela ne créera pas beaucoup d'emplois parce que les entrepreneurs feront un effet de substitution, c'est-à-dire qu'ils remplaceront un travailleur qu'ils auraient pu embaucher, au chômage depuis moins de temps, par un chômeur de longue durée. C'est peu créateur d'emplois et cela risque d'être coûteux. Je crois qu'il y a une différence d'ampleur et d'ambition entre nos deux approches du problème de la lutte contre le chômage.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Chirac et monsieur Jospin, vous avez, l'un comme l'autre, exposé les principes de vos objectifs dans ce domaine qui est évidemment au cœur du débat de ce soir. Peut-être maintenant pouvez-vous préciser les mesures auxquelles vous pensiez et ce que vous pensez de celles de votre adversaire ou de votre compétiteur ?

JACQUES CHIRAC

D'un mot d'abord, monsieur Jospin, vous articulez votre projet sous quatre rubriques et vous faites une observation sur le mien. Vous dites : « Il faut améliorer la croissance », bravo! C'est tout à fait mon sentiment. Seulement qu'est-ce que j'observe ? C'est que vous commencez par créer ou augmenter des impôts sur les entreprises, c'est-à-dire que, une fois de plus, vous allez les tirer vers le bas. Vous voulez augmenter l'impôt sur les sociétés, vous voulez créer une écotaxe, c'est-à-dire la taxe sur la pollution, et vous voulez créer un troisième impôt — je ne me souviens plus duquel — ce n'est pas comme cela, mon-sieur Jospin, que vous arriverez à redonner à ces 2 700 000 entrepreneurs qui sont les forces vives de notre pays, qui peuvent lui redonner son esprit de conquête, qui peuvent innover, investir, embaucher, ce n'est pas comme cela que vous leur permettrez de le faire. Le problème des socialistes, du pouvoir socialiste, c'est que votre réaction spontanée consiste à dire : « On va répartir ce qui existe. On va répartir la pénurie. » Mais, moi, ce n'est pas du tout ça que je veux faire. Ce que je veux, c'est créer une dynamique qui permette de faire davantage de richesses et donc d'emplois. Vous me dites : « Cela permettra notamment à la consommation intérieure d'augmenter. » Ceci est une chose que j'ai bien observée et que je dénonce depuis longtemps. Que s'est-il passé depuis dix ans ? Il s'est passé la chose suivante : la part des salaires dans la richesse nationale est tombée à 63 %, c'est-à-dire qu'elle a diminué en gros de dix points. Vous le savez bien…

LIONEL JOSPIN



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

… Bien sûr! C'est d'ailleurs ce qui justifie que je rétablisse en direction des sociétés. Je ne charge pas la barque, je rééquilibre.
JACQUES CHIRAC
Ce n'est pas le problème.
LIONEL JOSPIN
Je réponds à votre préoccupation.
JACQUES CHIRAC
Ce n'est pas le problème, monsieur Jospin. Que s'est-il passé ? Essentiellement, d'ailleurs, sous l'impulsion de gouvernements socialistes, les salariés ont eu moins, de moins en moins, ce qui fait que naturellement les entreprises ont eu plus. Mais comme les salariés avaient moins, la consommation n'a pas augmenté et, comme elle n'augmentait pas, les entreprises n'étaient pas incitées à investir. Le résultat, c'est qu'elles ont placé leur argent et que les placements financiers sont devenus la règle normale. C'est ainsi que vous avez créé une économie de spéculation qui s'est substituée à l'économie réelle, c'est-à-dire une économie de travail et d'investissement. Là, pour le coup, tous les experts sont d'accord. Il faut, effectivement, rétablir cette situation et, pour cela, il faut donner aux entreprises les chances d'innover, d'investir, d'embaucher. Et donc il faut les libérer d'un certain nombre de contraintes. Un petit entrepreneur aujourd'hui est incapable de constituer ses fonds propres. Il lui est impossible d'obtenir un crédit. Et quand il l'obtient de la part de banques qui sont devenues de simples prêteurs sur gages et non plus des partenaires économiques, il le paie deux points de plus que la grande entreprise. Il ne faut pas s'étonner si le seul moteur de création d'emplois que sont les petites et moyennes entreprises est aujourd'hui grippé. Si vous ajoutez à cela toute la paperasserie qu'on leur impose et que vous voulez de surcroît augmenter les impôts qui pèsent sur eux, alors, je vous le dis : ce n'est pas un problème de consommation, c'est l'ensemble de la paralysie, du découragement qui va continuer de se développer dans ces forces vives. Ensuite, la durée du travail. Les 39 heures n'ont pratiquement créé aucun emploi…
LIONEL JOSPIN
150 000.
JACQUES CHIRAC
Non.
LIONEL JOSPIN
Étude de la Banque de France.
JACQUES CHIRAC
Non, c'est tout à fait contesté par la plupart des experts…
LIONEL JOSPIN
… Reprise par un de vos amis.
JACQUES CHIRAC
On a dit : 30 000. Je ne suis même pas sûr que ce soit vrai. Je vais vous dire une chose : les 37 heures ne créeront pas d'emplois, sauf dans la Fonction publique. Dans la Fonction publique, cela va créer des emplois, c'est vrai! Environ 230 000. Ce qui représente une charge supplémentaire, que vous aviez d'ailleurs oublié de mettre dans le chiffrage de votre programme, de 50 milliards de francs de plus au budget de l'État pour payer des fonctionnaires supplémentaires. Ça, c'est vrai. Mais, dans l'économie, il y a des marges, aujourd'hui, de productivité dans toutes les entreprises, petites, moyennes et grandes, qui sont supérieures à deux heures de réduction de travail. Si bien que le travail diminuera de deux heures, c'est vrai, mais on n'embauchera pas pour autant un travailleur supplémentaire. Troisièmement, vous dites: « On va baisser les charges sur les salaires. » Et la façon dont vous le proposez est tout à fait étonnante puisque cela consiste à supprimer, si j'ai bien compris, par le biais d'une franchise de 5 000 francs, les cotisations sociales employeur sur les bas salaires, c'est-à-dire sur le SMIC puisque la marge est de 5 000 francs. Mais comme vous voulez que la chose soit équilibrée, cela veut dire que vous augmentez à due concurrence — et madame Aubry a précisé que ce serait au niveau de 14 000 francs bruts, c'est-à-dire en gros 11 200 francs nets — les charges pesant sur le personnel d'encadrement, c'est-à-dire sur les salaires un peu plus hauts. Quelle est la conséquence de cette disposition, monsieur Jospin ? Là encore, de tirer tout le monde vers le bas. 11 200 ou 11 300 francs en net, c'est le contremaître en milieu de carrière, c'est l'agent de maîtrise, ce sont tous ces gens qui font progresser l'économie. Vous allez rendre naturellement à la fois leur recrutement mais également leur augmentation de salaire beaucoup plus difficiles. Et les jeunes ? Nous avons un



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

système qui crée de plus en plus de jeunes de formation, sortis des IUT ou de l'Université, bac + 4, bac + 5 et, malheureusement, nous n'avons pas…
LIONEL JOSPIN
… Sans SMIC Jeunes, donc ?
JACQUES CHIRAC
J'ai toujours été contre le SMIC Jeunes.
LIONEL JOSPIN
Ah!
JACQUES CHIRAC
Oui, toujours.
LIONEL JOSPIN
C'était pourtant dans la loi Giraud.
JACQUES CHIRAC
Non. Enfin, j'ai toujours été contre…
LIONEL JOSPIN
… Même quand vous avez voté pour le plan Giraud à l'Assemblée nationale dans lequel…
JACQUES CHIRAC
… Ce n'était pas dans la loi Giraud…
LIONEL JOSPIN
… Absolument. Je demande qu'on vérifie.
JACQUES CHIRAC
C'était une disposition, monsieur Jospin, qui a été prise par voie réglementaire et qui, d'ailleurs, a été retirée par le gouvernement et à laquelle j'étais hostile. Je peux vous dire qu'un certain nombre d'hommes politiques y étaient hostiles et que c'est, là, un incident dû au mauvais fonctionnement de l'administration ou de la technostructure, peu importe! J'en reviens à tous ces jeunes. On va en former bientôt 250 000 par an, bac + 4 et bac + 5. On a 80 000 emplois à leur donner à ce niveau-là. On est en train de créer une vraie difficulté supplémentaire et c'est le moment que vous choisissez pour rendre leur embauche dans les entreprises plus difficile puisque l'employeur sera obligé de payer des cotisations supplémentaires. C'est tout à fait déraisonnable. Enfin, vous dites : « On va faire des grands programmes volontaristes, des emplois de proximité, d'environnement, etc. »; moi aussi, je le dis, avec cette différence — on en parlera peut-être — que, moi, je dis comment on va les faire. Comme je dis comment on va les faire, permettez-moi de vous poser la question : comment allez-vous créer, vous, ces emplois de proximité, d'environnement, humanitaires, etc. ? Enfin, vous dites que mon contrat initiative emploi, c'est ce qu'avait imaginé madame Aubry, pas du tout! Madame Aubry avait imaginé un contrat qui s'appelait le contrat de retour à l'emploi…
LIONEL JOSPIN
… C'est ainsi que je l'ai appelé.
JACQUES CHIRAC
Qui était un contrat de six mois, temporaire, qui n'était pas un véritable contrat de travail. Le contrat initiative emploi est un contrat à durée indéterminée ou au minimum un contrat de deux ans. C'est un vrai contrat de travail.
GUILLAUME DURAND
Avant que l'on aborde les questions salariales, les pensions, les retraites, les questions agricoles, la réponse de Lionel Jospin. Et Alain reviendra directement sur les salaires, question qui intéresse, ô combien! les Français.
LIONEL JOSPIN
Répondons à Jacques Chirac sur les points qu'il a évoqués parce que je crois qu'il est normal de ne laisser aucune question dans l'obscurité et puis je crois qu'il est normal aussi de répondre aux interpellations, aux remarques qui sont faites. C'est la nature de ce débat.
ALAIN DUHAMEL
Oui, oui, vous êtes là pour ça. Pour vous répondre et pour clarifier.
Alors, allez-y!
LIONEL JOSPIN
PME-PMI : les PME et PMI en France créent plus de la moitié des emplois, donc c'est un secteur extrêmement important. Il y en a beaucoup dans la région où je suis élu , très dynamiques, et vous



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

pensez bien que je m'en préoccupe. Je m'en préoccupe tellement que, alors que, vous, vous préconisez — et c'est votre droit — un allégement sur l'ensemble des droits de succession, moi, je propose simplement qu'on le fasse pour la transmission, en direction des petites et moyennes entreprises, de la succession parce qu'on sait que c'est une cause de mortalité des entreprises, sans raison économique. Et je le fais en ciblant particulièrement les PMI et les PME.
JACQUES CHIRAC
Monsieur Lionel Jospin, permettez-moi de vous dire que je n'ai jamais rien dit d'autre.
LIONEL JOSPIN
Les grosses successions ne vous font pas peur.
JACQUES CHIRAC
Je n'ai jamais parlé de cela.
LIONEL JOSPIN
Vous avez parlé de l'ensemble des successions, me semble-t-il.
JACQUES CHIRAC
Vous avez aujourd'hui, en gros, 80 000 emplois qui sont détruits par l'impôt sur les successions compte tenu du niveau auquel, pour des raisons idéologiques…
LIONEL JOSPIN
… Nous disons la même chose, là, Jacques Chirac.
JACQUES CHIRAC
… Les socialistes l'ont porté. 80 000 emplois, cela fait en gros 12 milliards par an de poids pour la société.
LIONEL JOSPIN
Sur ce point, nous disons la même chose. Je parlais des autres successions, les grosses successions que vous proposez d'alléger aussi. En ce qui concerne les crédits, par exemple, je suis favorable à ce qu'on revienne à une certaine sélectivité du crédit et qu'on aide particulièrement les PMI et les PME.
JACQUES CHIRAC
Et comment ?
LIONEL JOSPIN
Je l'ai dit : « par la sélectivité du crédit ».
JACQUES CHIRAC
Qu'est-ce que cela veut dire concrètement ?
LIONEL JOSPIN
Cela veut dire : des crédits moins chers pour certains types d'entreprises.
JACQUES CHIRAC
Donc, une bonification d'intérêt.
LIONEL JOSPIN
Par exemple, oui.
JACQUES CHIRAC
À la charge de l'État ?
LIONEL JOSPIN
Vous avez tout à l'heure regretté qu'il y ait une différence de deux points entre le taux du crédit pour les petites entreprises et pour les grandes entreprises. J'essaie d'y répondre. Si cela ne vous convient pas, je le regrette! Et je continue d'essayer de vous répondre par ailleurs. En ce qui concerne la diminution de la durée du travail, vous avez dit, vous-même, ce qui fonde mon raisonnement : « Il y a des marges de productivité, des progrès de productivité, chaque année, qui se produisent dans les entreprises », mais c'est justement cela, Jacques Chirac, qui justifie une démarche de diminution de la durée du travail. Sur un siècle, pour prendre les choses dans l'évolution humaine, c'est tout de même important, la durée du travail a diminué de moitié sans que les salaires baissent pendant cette période, d'ailleurs, au contraire, ils ont considérablement cru. Évidemment, à court terme, sur deux ou trois ans, les problèmes se posent avec plus de prudence sur le terrain des conséquences économiques. Mais ce que je veux dire, c'est que je ne propose pas de partager la pénurie, contrairement à ce que vous dites, je propose de partager la croissance, les fruits de la croissance. C'est tout à fait différent. Je suis pour une vision dynamique de la société, simplement qu'est-ce que je constate ? Je constate que le progrès technique aidant, la productivité progressant, la tendance à réduire le nombre des travailleurs dans la production est une tendance lourde, dominante de nos entreprises. En plus, un certain nombre



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

de chefs d'entreprise ne font pas assez attention, à mon sens, et ils utilisent la variable du licenciement un peu trop comme un outil de gestion. On avait encore dans un journal, aujourd'hui, des annonces de licenciements dans un certain nombre d'entreprises, y compris parfois des entreprises qui font des bénéfices ou qui ont de bons carnets de commandes. Cela, il faudra le changer et il faudra qu'une impulsion politique notamment y veille. Parce qu'il y a ce progrès de productivité, si on ne répond pas à cette question, c'est-à-dire si on ne diminue pas progressivement la durée du travail, comme les Allemands viennent de le faire tout simplement dans la métallurgie, en allant plus vite que nous, ils proposent 35 heures en octobre pour toute la métallurgie, accord entre les patrons et les syndicats — ils sont tout de même réalistes en Allemagne — et ils le proposent sans diminution de salaire mais avec, au contraire, une progression de salaire modérée, d'ailleurs, pendant deux ans. Cette démarche est décisive. Elle est créatrice d'emplois. Ces créations d'emplois ont été chiffrées à 400 000 sur deux ans, 200 000 par an. Donc, c'est une démarche que vous allez découvrir. D'ailleurs, vous avez dit que vous n'y étiez pas hostile mais alors je ne sais pas comment vous le traduisez. Si c'est le temps partiel, cela ne suffit pas. Et puis on sait très bien que le temps partiel, c'est fait pour les femmes uniquement, donc c'est une autre approche des problèmes. Moi, je souhaite qu'elles puissent le choisir librement. Mais on parlera peut-être des problèmes des hommes et des femmes au travail un peu plus tard. Je crois que vous ne comprenez pas les processus qui sont à l'œuvre dans la société actuelle, ni technologiquement, ni socialement en quelque sorte et qu'il faut, au contraire, que ce mouvement de diminution de la durée du travail, maîtrisé, négocié pour tenir compte des circonstances économiques, soit une des armes que nous utilisions. Pas toutes les armes mais une des armes. L'allégement des charges puisque vous avez dit quelque chose sur ce point. Je pense, contrairement à vous, qu'un allégement d'environ 600 francs, parce que c'est cela que ça produit au niveau d'un salaire proche du SMIC, c'est-à-dire une diminution de 10 % à peu près de charge salariale, c'est une incitation forte pour les employeurs à embaucher des travailleurs sans qualification. Vous savez très bien, monsieur Chirac, que nous avons un problème majeur avec les travailleurs à faible qualification et qu'il faut donc trouver des moyens d'inciter les entrepreneurs à les embaucher. Comme on ne peut pas les forcer, il faut bien utiliser une incitation financière. Par contre, si vous prenez un salaire à 20 000 francs, par exemple — parce que cela jouera à partir de 15 000 francs en réalité — ce renversement c'est donc des cotisations plus lourdes pour les autres salariés — ce n'est pas le salarié qui les paie, c'est le patron, c'est le chef d'entreprise — qu'est-ce que cela représente 600 francs pour un salaire à 20 000 francs ? Cela représente 1,4 %. C'est-à-dire que c'est marginal compte tenu de la nature de ces emplois parce que ce sont des emplois qualifiés, vous l'avez dit vous-même, d'encadrement ou de jeunes ingénieurs ou de techniciens déjà suffisamment avancés, et donc les entreprises en ont besoin. Ce n'est pas une charge plus grande de 1,4 % qui va les faire hésiter. Je crois, en réalité, que le choix que je fais, que nous faisons,est un choix intelligent. Quant à mes quatre grands programmes, si vous le voulez, je peux vous expliquer pour l'un d'entre eux comment on fait, mais en tout cas disons qu'ils sont financés. Car j'ai prévu, dans mon financement, 35 milliards pour ces quatre grands programmes de créations d'emplois.

ALAIN DUHAMEL

Nous aurons l'occasion d'y revenir à propos du logement social pour l'un d'entre eux. Monsieur Chirac, si vous êtes d'accord, vous répondez en substance à monsieur Jospin si vous avez le désir de répondre sur tel ou tel point. Et peut-être pouvez-vous enchaîner sur la question de ce qu'il est possible de faire en matière de salaires et de pensions compatible avec votre démarche ? Ensuite, monsieur Jospin vous répondra à son tour.

JACQUES CHIRAC

Je n'ai pas été, cela n'étonnera pas, convaincu par monsieur Jospin. D'abord, lorsque je vous disais : « Quand on passe de 39 à 37 heures » et que je disais « qu'il y avait dans les entreprises des marges de productivité inemployées », je ne parlais pas des gains de productivité. Pour l'ensemble, pour presque toutes les entreprises, cette démarche ne produira pas en réalité d'emplois mais, en revanche, elle coûtera cher. Elle coûtera cher, je l'ai dit, à l'État, par la Fonction publique, 50 milliards. Et elle coûtera cher aussi à l'ensemble des petites et moyennes entreprises, celles qu'il faudrait encourager. C'est pourquoi cela m'inquiète beaucoup. Car quand vous ajoutez à cela les impôts — vous voulez créer l'augmentation de l'impôt sur les sociétés, les taxes écologiques —, cela a pour résultat, une fois encore, de tirer tout vers le bas. Deuxièmement, vous parlez de l'Allemagne et de la sidérurgie — je connais très bien ce problème — mais ce n'est pas du tout transposable. Ce n'est pas transposable

parce qu'il s'agit, d'une part, d'un secteur en déclin et, d'autre part, d'un secteur à hauts gains de productivité…
LIONEL JOSPIN
… C'est la métallurgie, monsieur Chirac. Ce n'est pas la sidérurgie, c'est la métallurgie.
JACQUES CHIRAC
Oui, à hauts gains de productivité, à très hauts gains de productivité et donc un secteur tout à fait particulier où une telle mesure peut effectivement être utilisée. J'ai dit bien souvent que s'il fallait l'aménagement du temps choisi, du temps partiel, et que c'était un grand élément de la négociation, il y avait, en ce qui concerne la réduction du temps de travail, la possibilité et même une incitation à le faire chaque fois que c'est possible. Ce que je veux éviter, c'est la norme nationale, la loi, l'obligation. Et, enfin, permettez-moi de vous dire que 600 francs, j'ai calculé le chiffre, cela fait 559, mais peu importe! 600 francs de moins, ce n'est pas un encouragement, cela n'a pas d'effet d'emploi, cela est un effet d'aubaine. C'est un avantage donné aux entreprises. Mais toutes les études montrent qu'en dessous d'au moins 1 000 à 1 500 francs, il n'y a pas d'incitation à créer un emploi. En revanche, vous allez pour des gens, c'est-à-dire en gros 40 % des salariés, je dirais le personnel d'encadrement au sens le plus large et le plus modeste du terme, celui qui est à 14 000- 15 000 francs — madame Aubry avait dit : 14 000 francs bruts, c'est-à-dire 11 500 francs nets, c'est-à-dire 40 % des travailleurs français — créer une charge supplémentaire et donc une dissuasion pour les embauches. Tout cela me paraît, comme toujours, parcimonieux et dangereux.
ALAIN DUHAMEL
Monsieur Chirac, en ce qui concerne les salaires, qu'est-il possible de faire et compatible avec votre système, en matière de salaires et de pensions ?
JACQUES CHIRAC
En ce qui concerne les salaires et contre l'avis d'un certain nombre des conseillers éminents de monsieur Jospin, comme monsieur Minc, monsieur Delors aussi, d'ailleurs, si j'en crois ses dernières déclarations…
LIONEL JOSPIN
… Monsieur Minc a été plus longtemps conseiller de monsieur Balladur qui est plus proche de vous, encore qu'on ne sait pas très bien!… Il a annoncé qu'il votait pour moi. Il est libre comme citoyen.
JACQUES CHIRAC
Oh, certes!
LIONEL JOSPIN
Mais il n'est pas du tout mon conseiller.
JACQUES CHIRAC
Je vous le laisse.
ALAIN DUHAMEL
En ce qui concerne les salaires, les pensions et les retraites ?
JACQUES CHIRAC
En ce qui concerne les salaires, d'abord il y a nécessité de les augmenter dans le principe. J'ai expliqué tout à l'heure le phénomène qui, sous les deux septennats socialistes, il faut bien le dire, avait réduit la part des salaires dans la richesse nationale et tout ce que cela avait provoqué comme perturbation. Il faut donc les augmenter. Il y a deux raisons de le faire : — la première, naturellement, c'est la croissance. Il est normal que la croissance aille, pour une part, aux entreprises, notamment pour l'investissement, pour une part, aux salaires, pour une part, aux retraites; — la deuxième raison de les augmenter, c'est que je propose de façon plus systématique un transfert à l'État, à l'impôt, à la solidarité des dépenses sociales de solidarité. Mais ce transfert que je propose et qui va diminuer les charges patronales de façon plus large que ce que vous proposez, vous, doit être évidemment compensé — je l'ai toujours dit —, pour une part, par une augmentation du salaire. Il y a donc deux raisons techniques d'augmentation des salaires. Voilà pourquoi je suis favorable à cette augmentation.
LIONEL JOSPIN
Puis-je vous demander quels impôts ? Parce qu'on n'a entendu jusqu'ici que vos lieutenants. Quels impôts en définitive augmentez-vous ? Parce que, dans un premier temps, vous avez dit que vous vouliez diminuer le salaire indirect, ce qui comporte les charges sociales, celles-ci servant au financement de la protection sociale, et vous avez dit, pendant un temps, que ce financement de la protection sociale ne posait pas de problème, qu'il n'y avait pas besoin de maîtriser les dépenses de



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

santé, qu'il n'y avait pas besoin de ressources supplémentaires. Et puis vous avez bougé, semble-t-il, dans le cours de la campagne et vous avez laissé évoquer deux hypothèses différentes en ce qui concerne l'augmentation d'impôts, parlant soit de CSG, soit de TVA. À quel choix vous arrêtez-vous ?
JACQUES CHIRAC
Je crois que vous m'avez mal entendu ou mal compris.
LIONEL JOSPIN
C'est possible parce que nous étions tous les deux sur le terrain…
JACQUES CHIRAC
… Voilà.
LIONEL JOSPIN
Et nous ne nous entendions pas toujours au moment où nous parlions. Alors, précisez simplement les choses.
JACQUES CHIRAC
Nous avons d'abord un problème qui est celui de l'endettement. Il faut le régler parce que cela nous coûte très cher chaque année. Pour cela, il faut poursuivre les privatisations — j'observe que, comme vous refusez de les poursuivre et que vous restez dans la politique du « ni ni », vous vous privez de 50 milliards par an de privatisations — il faut donc poursuivre les privatisations et affecter leurs produits au désendettement. Deuxièmement, il y a tout ce qui touche les déficits actuels et qui doit être résorbé, les déficits budgétaires qui doivent être résorbés. Je propose, pour ma part, que, chaque année, on établisse le budget en dépenses sur la base des recettes de l'année précédente, à fiscalité constante naturellement, et que, par conséquent, le bénéfice pour l'État de la croissance en terme fiscal soit affecté à la réduction des déficits. Troisièmement, il y a les dépenses sociales et le trou important de la Sécurité sociale.
LIONEL JOSPIN
Très important, effectivement.
JACQUES CHIRAC
120 milliards environ.
LIONEL JOSPIN
Creusé par le gouvernement actuel. Creusé à un rythme beaucoup plus rapide que celui que nous avions fait sur cinq ans. C'est tout ce que je veux dire. Mais nous avions connu aussi des problèmes d'équilibre mais pas avec cette ampleur.
ALAIN DUHAMEL
Si vous êtes d'accord, l'un et l'autre, en ce qui concerne le financement de la protection sociale, on en reparlera dans le troisième thème, c'est-à-dire très vite maintenant compte tenu du temps de parole.
JACQUES CHIRAC
Monsieur Jospin, lorsque vous avez quitté le gouvernement en 1993, le déficit de la Sécurité sociale…
LIONEL JOSPIN
Je l'ai quitté en 1992, personnellement.
JACQUES CHIRAC
Oui, mais enfin vous assumez, je suppose, jusqu'en 1993. Le déficit était de plus de 100 milliards. Mais enfin il est de 120 milliards. Bien.
LIONEL JOSPIN
100 milliards de dettes ayant été transférés sur le budget de l'État…
JACQUES CHIRAC
… C'est vrai. Eh bien on sera obligés de faire la même chose. À mon avis, si on ne fait pas une reprise de dettes, on ne s'en sortira pas sur le plan de l'équilibre de la Sécurité sociale.
LIONEL JOSPIN
Cela ne va pas alléger la dette.
JACQUES CHIRAC
Faut-il, par ailleurs, qu'il y ait provisoirement création d'un impôt nouveau ? Je ne suis pas en mesure de le dire. Mais si tel devait être le cas, compte tenu des déséquilibres, puisque vous me posez la question : TVA ou CSG ? Je serais plutôt a priori favorable à la TVA, provisoire.
ALAIN DUHAMEL
Monsieur Jospin, vous avez, là, pour le coup, un peu de temps de parole d'avance ou de retard, comme on veut. Nous aimerions bien que vous répondiez notamment aussi en ce qui concerne la fiscalité, bien



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

sûr, mais également les salaires, les pensions, les retraites. Sujets auxquels les Français qui nous écoutent sont certainement, eux aussi, très attentifs, et sur lesquels il sera intéressant de vous entendre.
LIONEL JOSPIN
Effectivement, je n'ai pas l'intention de poursuivre le programme de privatisations conduit par monsieur Balladur et monsieur Chirac, comme d'ailleurs un programme avait été conduit entre 1986 et 1988. J'ai l'intention au contraire — je le dis très nettement devant tous ceux qui nous entendent — de préserver les services publics français et je dirais même non seulement de les préserver à l'échelle nationale mais de les préserver contre certaines offensives de la Communauté économique européenne ou de l'Union européenne. Il y a une conception du service public à la française que nous avons héritée finalement de l'après-guerre et d'une certaine conception de l'après-guerre où il y avait le général de Gaulle, c'est vrai, mais aussi autour de lui les partis de gauche et, personnellement, j'y suis profondément attaché. Pour les Français, cela signifie « égalité des chances » devant la maladie, devant les loisirs, devant la santé, devant le sport, devant la culture, devant l'éducation. Et, pour la France, cela signifie « prise en compte de l'intérêt général à côté des intérêts particuliers ». Je le dis très clairement et, sur ce point, il y a — je l'avais dit au début de ce débat — des conceptions, des philosophies qui sont différentes. Je préserverai les services publics français et je veillerai à ce qu'ils soient présents dans les zones urbaines là où ils ne le sont pas assez. Je veillerai aussi à ce qu'ils soient présents ou même parfois qu'on les réimplante dans un certain nombre de zones rurales. Donc, ma conception est différente.
JACQUES CHIRAC
Permettez, monsieur Jospin, juste un mot pour vous dire que je partage entièrement votre sentiment. Nous n'avons pas sur ce point une conception différente. Je n'ai jamais imaginé qu'on allait privatiser La Poste, je suis aussi pour la préservation des services publics, notamment vis-à-vis de quelques…
LIONEL JOSPIN
… Vous êtes tout de même pour la privatisation de l'Aérospatiale.
JACQUES CHIRAC
Cela n'a rien à voir avec un service public.
LIONEL JOSPIN
Enfin, c'est une entreprise publique.
JACQUES CHIRAC
Mais cela n'a rien à voir.
LIONEL JOSPIN
Précisons-le, c'est une entreprise publique. Alors, je dis : « service public et entreprises publiques ».
JACQUES CHIRAC
Le service public est quelque chose que nous devrons préserver et préserver notamment vis-à-vis de Bruxelles, compte tenu de ce qui a été lancé en particulier par monsieur Delors.
LIONEL JOSPIN
Je parle du service public et de très grandes entreprises publiques nationales qui ont souvent une vocation de service public. Quand on voit Air Inter et qu'on parle de la concurrence avec un certain nombre d'entreprises britanniques, par exemple, qui veulent avoir les lignes les plus juteuses d'Air Inter mais qui n'ont pas à assumer la desserte d'un certain nombre de villes moyennes que vous pouvez connaître comme moi et sur lesquelles la rentabilité n'est pas la même, c'est une entreprise publique de transport concurrentiel, effectivement immergée dans une réalité concurrentielle mais qui, en même temps, a une vocation de service public. Service public, entreprises publiques, tout cela ne se distingue pas à ce point. Je n'irai pas dans ce sens, je le marque très clairement. Vous m'interrogiez sur…
ALAIN DUHAMEL
…Les salaires. Cela a l'air d'être une obsession mais cela concerne énormément de gens. On voudrait vous entendre sur les salaires, les retraites et les pensions. Il faudrait que vous répondiez précisément là-dessus si vous en êtes d'accord et puis, ensuite, nous passerons au troisième thème.
LIONEL JOSPIN
J'en suis naturellement d'accord et d'autant qu'il me semble avoir été un des premiers, je dis le premier mais nous sommes un peu en compétition, Jacques Chirac et moi-même, sur ce point, le thème des salaires dans la campagne électorale. Encore que j'aie vu que, au fur et à mesure que la campagne avançait — je me souviens d'un petit article de monsieur Juppé — vous êtes devenu



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

beaucoup plus prudent sur cette question et vous n'êtes apparemment, dans ce deuxième tour, pas tout à fait en cohérence avec votre position du premier. Moi, je reste favorable à une augmentation maîtrisée des salaires parce que je pense qu'il faut effectivement redonner une part plus grande aux salaires dans la répartition du revenu national. Je pense qu'il ne faut pas le faire par un tour de passepasse qui est celui, à mon sens, qu'opère monsieur Chirac lorsqu'il dit : « Je suis prêt à ce qu'on augmente le salaire direct, sous toutes réserves d'ailleurs, mais il faudra que le salaire indirect diminue » parce que l'alternative, ensuite, est simple : — ou bien le salaire indirect diminue sans que l'on n'y change rien et cela veut dire que ce sont les charges sociales qui financent la Sécurité sociale qui diminuent, et c'est un élément de précarité de plus pour la Sécurité sociale. Or, je crains, par-dessus tout, le risque de l'entrée des systèmes d'assurances privées dans la Sécurité sociale si on dit : « Cela coûte trop cher »; — ou bien, l'autre terme de l'alternative, c'est de dire : « Pour compenser, c'est le recours à l'impôt », c'est ce que vient de dire monsieur Chirac tout à l'heure en disant : « Pour le moment, ce n'est pas sûr encore mais ce serait plutôt la TVA. » Si c'est la TVA, cela veut dire que ce qu'on a fait semblant de donner aux salariés d'un côté, on le reprend de l'autre, et par la formule la plus injuste possible puisque c'est un impôt sur la consommation qui ne distingue pas les fortunes ou les revenus et que tout le monde paie de la même manière. Ma conception est différente de ce point de vue. Je suis pour une augmentation maîtrisée des salaires. J'ai même proposé à cet égard que, en fonction du résultat des négociations, qui ont en principe commencé entre le patronat et les syndicats sur cette question, à la suite d'une initiative de monsieur Gandois, une conférence nationale salariale, éventuellement, se saisisse de cette question. Sauf si les choses ont avancé. Je suis aussi pour que l'État patron joue son rôle. Mais tout cela de façon maîtrisée, de façon à ce qu'on ne remette pas en cause naturellement l'inflation. De toute façon, on constate qu'il y a actuellement la multiplication d'un certain nombre de conflits, souvent sur les salaires, parfois par crainte des privatisations des services publics ou sur la durée du travail. Il appartient aux responsables politiques, en tout cas au Président de la République, par hypothèse, garant de la cohésion nationale, de fixer un cadre. C'est ce que je propose par cette démarche. En ce qui concerne les retraites et les pensions, je pense que les retraités doivent avoir leur part des fruits de la croissance, notamment les petites retraites. J'ai proposé que, dans le cadre du quinquennat, les taux de pensions de réversion passent de 54 % à 60 %. J'ai proposé également que les hommes ou les femmes, souvent les hommes, qui ont travaillé dès 15 ans, qui ont déjà cotisé pour plus de 40 ans d'annuités, puissent partir à taux plein, lorsqu'ils sont chômeurs ou en situation de FNE, avant l'âge de la retraite à 60 ans. Voilà un certain nombre d'indications.

ALAIN DUHAMEL

Monsieur Chirac et monsieur Jospin, vous avez non seulement épuisé mais même légèrement dépassé votre temps de parole sur ce second thème.

JACQUES CHIRAC

Un mot, monsieur Duhamel, sur les retraites, pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté.

ALAIN DUHAMEL

Un mot chacun.

JACQUES CHIRAC

Je voudrais d'abord dire que je suis, contrairement à ce que j'ai entendu ici ou là, quelqu'un de profondément attaché à la retraite par répartition. Jamais, je ne l'ai mise en cause, aussi bien pour le régime de base que pour le régime complémentaire. En revanche, je propose un régime sur-complémentaire ouvert à tous, géré avec les partenaires sociaux, qui permette d'améliorer les choses pour ceux qui le veulent. Je suis également pour ramener au 1er juillet prochain l'examen de ce que l'on doit faire en termes de croissance au profit des retraités. J'ai également indiqué qu'il fallait augmenter le minimum vieillesse et qu'on pouvait le faire à charge constante pour le budget — comme vous le savez, je l'ai fait à Paris, il y a bien longtemps maintenant — qu'il fallait pour les pensions de réversion, je suis de votre avis, les porter le plus vite possible à 60 %, sans oublier celles des marins-pêcheurs, des veuves de marins-pêcheurs, qui ont un retard particulier qu'il faut prendre en compte; qu'il allait bien falloir régler le problème des retraites des paysans, des commerçants et des artisans; qu'il fallait bien créer l'allocation de grande dépendance…

LIONEL JOSPIN

… Le gouvernement Bérégovoy l'avait proposée, vous le savez, et cette idée a été tuée… enfin, le mot est trop fort… a été abandonnée par le gouvernement Balladur qui est le gouvernement que vous souteniez.

JACQUES CHIRAC
Je le déplore et je dis qu'elle est indispensable.
LIONEL JOSPIN
Je le déplore doublement.
JACQUES CHIRAC
Oui, mais comme vous n'en parliez pas, je voulais être bien sûr que vous étiez d'accord pour la faire.
ALAIN DUHAMEL
Terminez, monsieur Chirac.
LIONEL JOSPIN
C'est dans mon programme et dans mes propositions depuis le départ.
JACQUES CHIRAC
Et, enfin, il faut que, au Comité économique et social, dans les comités économiques et sociaux régionaux, dans la plupart des institutions où l'on parle de ces problèmes, les grandes associations de retraités soient représentées ès qualités.
LIONEL JOSPIN
D'un mot tout de même, je ne suis pas favorable à ce systèmedes fonds de pensions parce que cela n'a rien de mutualiste et c'est l'introduction, malgré le discours de Jacques Chirac, du système d'assurances privées dans le système de répartition.
JACQUES CHIRAC
Non.
LIONEL JOSPIN
Je le pense profondément. Je le marque comme une différence.
JACQUES CHIRAC
Très bien.
ALAIN DUHAMEL
On passe maintenant, si vous en êtes d'accord, au troisième thème qui lui concerne les questions de société, les grands dossiers de société. On va commencer, si vous en êtes d'accord, par les questions, parce qu'elles sont extrêmement liées, de ce qui touche aux problèmes des banlieues en difficulté, de l'exclusion sociale — c'est malheureusement souvent très lié — et du logement social qui en est une des réponses. Peut-être, monsieur Jospin ?
LIONEL JOSPIN
Oui, mais sur quoi ?
ALAIN DUHAMEL
Vous prenez un des angles. Celui sur lequel vous avez envie de commencer. L'exclusion, le logement social, les banlieues en difficulté.
LIONEL JOSPIN
Essayons de poser le problème un peu plus largement avant de venir, par exemple, sur le logement social puisque vous savez que c'est vraiment une des priorités de mes propositions.
ALAIN DUHAMEL
Et que cela vous intéresse beaucoup tous les deux.
LIONEL JOSPIN
Comme je l'ai dit, au tout début de notre échange, de notre débat, je suis frappé de l'idée qu'il y a deux France — sans doute y en a-t-il davantage, mais schématisons un peu mon propos — qui s'écartent. Je dirai pour reprendre l'image, en la modifiant, de Jacques Chirac, tout à l'heure, je ne pense pas que ce soit une fracture parce qu'une fracture, au moins, c'est net, cela ne bouge pas et on la réduit; là, il s'agit plutôt d'une faille, de quelque chose qui fait que deux France s'éloignent. Et, moi, je ne veux pas que ces deux France s'éloignent. Ce qui me préoccupe, en particulier, c'est qu'une bonne partie des hommes et des femmes de ce pays qui vivent de leur travail, travail salarié ou travail non salarié — agriculteurs, artisans, commerçants, certaines personnes des professions libérales — mais dont les revenus sont moyens ou modestes, ont peur de voir leur ascension sociale bloquée, ont peur de voir l'avenir de leurs enfants moins bon que celui qu'ils ont connu — ce qui serait une rupture dans notre Histoire depuis la Libération — et, en même temps, ont la crainte d'être tirés vers le bas, vers les situations de précarité. Il faut répondre à cette crainte et il faut agir dans un certain nombre de domaines. C'est le terrain du chômage, ma première priorité. C'est le terrain du salaire et des revenus.



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Il y a le problème de l'avenir des enfants, on n'a pas parlé d'éducation, peut-être pourra-t-on en parler…
ALAIN DUHAMEL
…Mais on doit en parler si on va assez vite.
LIONEL JOSPIN
Si on peut. Et, troisième élément fondamental, c'est naturellement le toit, le logement. Parce qu'il est la garantie que l'on a un espace privé, que l'on a un espace où la famille continue à vivre ou simplement même que le jeune, s'il est seul, ou le jeune couple qui se forme peut vivre. De ce point de vue, je crois qu'il faut une priorité absolue au logement mais plus exactement au logement social. Ma priorité va au logement social. Je pense qu'il faut construire plus de logements sociaux d'une part et, d'autre part, bien attribuer ceux qui existent déjà. Mes propositions, c'est faire passer le nombre des prêts locatifs aidés, c'est-à-dire de ceux qui permettent qu'on se loge finalement, qu'on construise des HLM, de 85 000 actuellement, chiffre qui a baissé avec le gouvernement Balladur, à 120 000. Et, parmi ces 120 000, je propose qu'il y en ait 40 000, qu'on appelle des PLA, « prêts locatifs aidés », TS, excusez-moi des sigles, « très sociaux », qui permettront de toucher une population plus précaire. Je propose que les prêts qui servent à la réhabilitation des HLM, les PALULOS, c'est presque un nom poétique mais cela a des objets tout à fait concrets, qui ont également diminué sous le gouvernement Balladur au point que des programmes de réhabilitation sont actuellement arrêtés; j'ai vu, par exemple, dans certains quartiers de Nantes des gens qui disent : « Mais pourquoi nous ? Pourquoi s'est-on arrêté à notre immeuble ? » Tout simplement parce que les crédits donnés par votre gouvernement ont été diminués, je propose qu'ils passent de 120 000 à 200 000 pour la réhabilitation des HLM. Je propose ensuite que les HLM, les habitations HLM, soient accordées en priorité aux plus modestes. Ce qui veut dire, en particulier, que le préfet doit pouvoir, au nom de l'État, utiliser effectivement les 30 % auxquels il a droit, qu'il n'utilise pas toujours parce qu'on ne lui en laisse notamment pas la possibilité, c'est le cas, par exemple, à Paris. Je propose que les 70 % restants des organismes d'HLM et des villes soient attribués dans la transparence. Je propose également d'aider les propriétaires privés qui acceptent de louer à des ménages modestes aux conditions des HLM en leur accordant des garanties que le loyer sera effectivement versé, c'est-à-dire que l'État se porterait en quelque sorte garant et, d'autre part, en leur accordant des avantages fiscaux, ce qui permettra de dégager un certain nombre d'appartements qui sont disponibles, pour des petits propriétaires qui ne seront plus inquiets d'avoir à être payés. Et, enfin, d'accroître le nombre des prêts à la propriété sociale. Je propose de concentrer une vraie politique du logement sur le logement social et ce sera l'une des façons de lutter contre la précarité, contre l'exclusion même si, naturellement, ce n'est pas la seule.
ALAIN DUHAMEL
Je voudrais simplement vous signaler à tous les deux que, sur ce temps-là, il vous restera, quand vous vous serez répondu là-dessus, à peu près cinq minutes pour aborder notamment les problèmes d'immigration et certaines questions particulièrement cruciales de santé, dont il faudrait que l'on puisse dire un mot, comme le sida, et dont vous souhaitez dire un mot.
LIONEL JOSPIN
N'ai-je pas par ailleurs, je le dis par correction vis-à-vis de Jacques Chirac et par précaution vis-à-vis de moi, de l'avance sur l'un des premiers thèmes ?
ALAIN DUHAMEL
Pour l'instant, ça va à peu près! Vous n'avez depuis le début qu'une différence d'une minute. À ceci près que, dans ce thème-là, en revanche, monsieur Chirac a bien entendu du retard, ce qui est normal, puisqu'il va vous répondre. Alors, monsieur Chirac.
JACQUES CHIRAC
C'est vrai qu'il y a deux France, et c'est vrai que, fracture ou faille, cela s'écarte. Et c'est vrai qu'il y a de plus en plus de Français qui sont sur le bord de la route et qu'on est obligé d'assister, et que l'autre France est de plus en plus taxée pour permettre d'aider les premiers. C'est un système diabolique. Et je m'excuse de vous le dire, mais c'est un système socialiste… Alors, revenons au logement, parce qu'il y a là quelque chose de capital…
LIONEL JOSPIN
Non, je ne peux pas laisser dire cela par une formule lapidaire : il y a 20 millions de chômeurs en Europe, mais il y a 52 millions de personnes en situation de précarité ou au-dessous du seuil de pauvreté. C'est un phénomène européen lié à des politiques globales. Et pendant que nous étions au



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

pouvoir, nous avons aussi connu ces difficultés, mais nous avons essayé de traiter le problème des gens qui étaient dans la plus grande difficulté. Donc, je ne peux pas vous laisser dire : « C'est un système socialiste. » Honnêtement.
ALAIN DUHAMEL
Monsieur Chirac ?
JACQUES CHIRAC
Je n'ai pas dit qu'il n'y avait pas de chômage ou d'exclusion ailleurs. J'ai dit que le phénomène avait frappé beaucoup plus fortement la France que les autres pays européens, précisément parce que l'on a un système qui nous tire vers le bas, au lieu d'avoir un système qui nous donne un peu d'oxygène. Mais je voudrais revenir au logement : je suis tout à fait défavorable à vos solutions sur le logement. Et c'est tout à fait typique, là encore, d'un certain mode de pensée. Que proposez-vous ? Simplement d'augmenter les crédits, les PLA, les PLATS, les PALULOS, les PAP, etc. Cela ne change rien. Cela fera un peu plus de logements locatifs. Cela ne changera rien sur l'accession à la propriété parce que l'on ne peut pas avoir les prêts complémentaires pour les honorer. Et il ne se passera pratiquement rien. Je voudrais vous rappeler, monsieur Jospin… — vous m'avez dit tout à l'heure que vous étiez au gouvernement en 1992, pas en 1993, alors je prendrai le chiffre de 1992 — que 1992 est l'année où l'on a construit 250 000 logements, c'est-à-dire le nombre le plus faible depuis 1954…
LIONEL JOSPIN
… de l'ensemble des logements…
JACQUES CHIRAC
… de tous les logements.
LIONEL JOSPIN
Que ce soit clair pour ceux qui nous entendent. Il ne s'agit pas là des logements sociaux.
JACQUES CHIRAC
Non. L'ensemble des logements. 250 000 logements, c'est-à-dire la situation la plus dramatique que l'on ait connue depuis 1954 qui était l'année — je vous le rappelle — où l'abbé Pierre lançait ses premières demandes…
LIONEL JOSPIN
… Il ne le faisait pas pour tous les logements, l'abbé Pierre. Il le faisait pour les logements des démunis, sociaux…
JACQUES CHIRAC
Alors, comment faire ? Vous avez aujourd'hui, dans le logement social… — il faut changer l'outil. Il faut changer la politique. La politique aujourd'hui appliquée ne correspond plus aux besoins —… Vous avez d'abord dans le logement social locatif des quantités de gens, un million, deux millions, qui n'ont qu'une idée, c'est d'accéder à la propriété, mais qui ne peuvent pas, parce qu'il n'y a pas de prêts qui leur permettent de le faire. Dans une période d'incertitude, le chômage ou le divorce, ils n'osent pas. C'est la raison d'ailleurs pour laquelle les prêts d'accession à la propriété, vous pouvez toujours les augmenter, on n'utilise pas ceux que l'on a. Que faut-il faire ? Il faut d'abord donner la possibilité aux gens qui sont entre 1,5 et 3 SMIC d'accéder, comme ils le souhaitent, à la propriété. Et pour cela, il faut un nouveau type d'aides : il faut une aide directe d'apport personnel — je dirai de l'ordre de 120 000 francs pour une famille avec 2 enfants — un prêt à taux 0 et, deuxièmement, il faut un prêt complémentaire adapté, c'est-à-dire qui tienne compte de l'accident social (chômage ou divorce), en rééchelonnant, le cas échéant, la dette de celui qui est titulaire du prêt. À partir de là, vous aurez une vraie accession à la propriété, vous aurez des logements locatifs qui vont se vider et qui pourront être normalement attribués à ceux pour qui ils ont été faits, c'est-à-dire tous ceux qui sont, aujourd'hui, les mal logés, et qui sont très nombreux et qui ne peuvent pas accéder à des prêts locatifs. Et puis, enfin, vous avez ceux qui sont sans logement et sans domicile fixe — cela, c'est encore quelque chose de relativement nouveau — pour lesquels il faut faire des logements particuliers, un grand programme de logements d'insertion. Pourquoi des logements d'insertion avant qu'ils ne puissent accéder aux logements locatifs ? Parce que ce sont des gens qui ont été un peu déstructurés et déstabilisés. Ce sont ceux que nous connaissons bien lorsqu'on se promène la nuit dans nos villes. Pour ceux-là, il faut un accompagnement. Il faut les réinsérer dans la vie sociale. Il faut l'appui des grandes associations caritatives pour les accompagner, ne serait-ce que pour leur faire comprendre qu'il faut payer un loyer — même s'il est symbolique —… les réinsérer. Enfin, il faut relancer la construction privée. Pour des raisons purement idéologiques, vous avez considérablement diminué la



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

déduction forfaitaire sur le revenu, ce qui a limité la construction privée. Il faut que chacun puisse, le jour venu, espéré, escompté, avoir aussi accès à la construction privée et, donc, il faut augmenter la déduction forfaitaire, beaucoup… et rétablir la parité fiscale entre l'investissement immobilier et l'investissement foncier. À partir de là, vous aurez une politique dynamique. Et le coût, monsieur Jospin, est faible : 100 000 logements, cela représente 10 milliards de rentrée de TVA; 100 000 logements, cela représente 200 000 emplois, c'est-à-dire une économie de l'ordre de 24 milliards, si l'on estime qu'un chômeur coûte environ 120 000 francs par an. Vous avez donc une marge de manœuvre importante, mais à condition de faire une autre politique, autrement dit d'adapter l'outil et non pas simplement de dire : il n'y a qu'à dépenser plus avec les moyens que l'on a. C'est cela le socialisme!

GUILLAUME DURAND

Sur ces problèmes de société, vous avez dépassé, l'un et l'autre, très, très légèrement le temps qui vous était imparti. Je vous propose de répondre. Je voudrais simplement que vous sachiez qu'il va falloir que nous parlions, parce que cela concerne énormément de gens, des problèmes de l'immigration, de la politique agricole, parce que les agriculteurs français nous regardent ce soir et nous n'en avons pas parlé, et des problèmes — avant de parler de politique étrangère — qui concernent l'Université…

ALAIN DUHAMEL

…Et dire un mot du sida, aussi.

GUILLAUME DURAND

…Et dire un mot du sida. Vous répondrez très brièvement, Lionel Jospin, et l'on enchaîne sur les problèmes d'immigration.

ALAIN DUHAMEL

Essayez d'être concis parce qu'il est presque 22 h 40. Il y a des sujets dont on ne nous pardonnerait pas, dont on ne vous pardonnerait pas de ne pas avoir dit un mot, autrement. Cela n'était pas décompté sur vos temps de parole.

LIONEL JOSPIN

D'abord, merci à Jacques Chirac de venir plaider pour moi, puisqu'en insistant sur l'importance du logement dans les créations d'emplois et dans les recettes fiscales, il a plaidé pour l'un de mes quatre programmes, vous vous en souviendrez, de création d'emplois, qui concerne le logement, très précisément. Premier élément. Deuxième élément, accéder à la propriété. Accéder à la propriété mais où, monsieur Chirac ? Sûrement pas à Paris, en tout cas; parce que qui peut accéder à la propriété à Paris ? Qui peut même, d'ailleurs, se loger quand il appartient à un milieu modeste à Paris ? 60 000 personnes qui représentent la plus extrême priorité, qui sont sur les listes d'attente… À Paris, effectivement, on a construit des bureaux par millions de mètres carrés. Bureaux, d'ailleurs, qui sont, pour un certain nombre d'entre eux, vides et l'on a chassé des quartiers populaires un certain nombre de gens. Ça, c'est un problème! Et, là aussi…

JACQUES CHIRAC

… Vous permettez que je réponde sur Paris ?

LIONEL JOSPIN

Naturellement que je vous y autorise…

JACQUES CHIRAC

… Parce que je trouve que monsieur Jospin ne manque pas d'audace, lui qui a été près de dix ans conseiller de Paris …

LIONEL JOSPIN

Oui…

JACQUES CHIRAC

… Et que je ne l'ai jamais entendu intervenir sur ce point au Conseil de Paris.

LIONEL JOSPIN

Monsieur Chirac, vous ne pouvez pas dire cela! Je suis venu vous voir dans votre bureau — c'est la seule fois où vous m'avez reçu, mais c'était la seule fois, d'ailleurs, où je vous avais demandé un entretien particulier — pour vous proposer le plan de réhabilitation de la Goutte-d'or. Vous vous en souvenez ? JACQUES CHIRAC

Oui. La Goutte-d'or. Parfaitement. Un plan que nous avons fait…

LIONEL JOSPIN



halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

Qui a débouché grâce à l'obstination de Daniel Vaillant, mon suppléant, qui est actuel député de la Goutte-d'or.
JACQUES CHIRAC
Publicité gratuite.
LIONEL JOSPIN
Oui, mais c'est vrai. C'est vrai.
JACQUES CHIRAC
Je suis très choqué par cette appréciation sur Paris. À Paris, nous avons eu la spéculation. D'où venait la spéculation ? Des grandes compagnies d'assurances et des grandes banques nationalisées appartenant à l'État…
LIONEL JOSPIN
… Et des marchands de biens…
JACQUES CHIRAC
… Essentiellement des banques. Crédit lyonnais…
LIONEL JOSPIN
… Et des marchands de biens pour la réhabilitation de l'habitat ancien.
JACQUES CHIRAC
… 74 milliards de pertes immobilières du Crédit lyonnais, ça, c'est le système socialiste!
LIONEL JOSPIN
Non. Non. C'est Jean-Maxime Lévêque, nommé par vous, qui a commencé les erreurs d'orientation et monsieur Haberer qui, que je sache, n'est pas d'idéologie socialiste…
JACQUES CHIRAC
… Nous allons avoir des remontrances…
LIONEL JOSPIN
… Je ne peux pas laisser dire que Jean-Maxime Lévêque ou monsieur Haberer soient socialistes.
ALAIN DUHAMEL
Peut-être peut-on revenir à la réponse sur le logement sur Paris. Pour qu'ensuite Guillaume Durand puisse vous interroger…
JACQUES CHIRAC
Je ne veux pas mettre en cause les hommes, c'est le système que je mets en cause…
LIONEL JOSPIN
… Mais il n'y a pas de système…
JACQUES CHIRAC
… C'est une banque d'État. C'est une banque nationalisée…
LIONEL JOSPIN
… Nationalisée par le général de Gaulle, avec les socialistes, les communistes et le MRP en 1945. Donc, ce n'est pas un problème de système socialiste. Ne confondons pas tout!
JACQUES CHIRAC
Non. Mais le maintien des banques nationalisées, ça, c'est un système socialiste, alors qu'elles devaient l'être pour une petite période de redressement, et le résultat, on le voit! Mais, écoutez, ne partons pas sur ce point…
LIONEL JOSPIN
Le général de Gaulle n'a pas dénationalisé en revenant en 1958!
JACQUES CHIRAC
Permettez-moi de vous dire, monsieur Jospin, que monsieur Rocard, qui était Premier ministre, avait indiqué les règles, et la règle était : un mètre carré de logement pour deux mètres carrés de bureaux dans les villes de France, et notamment en Île-de- France. Je voudrais vous dire que nous avons fait

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

halshs-00003942, version 1 - 5 Jun 2005

```
ERROR: syntaxerror
OFFENDING COMMAND: --nostringval--

STACK:
```